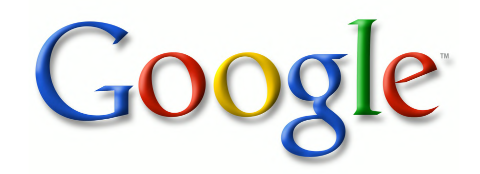
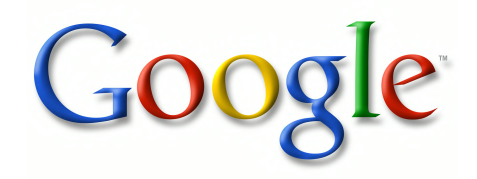
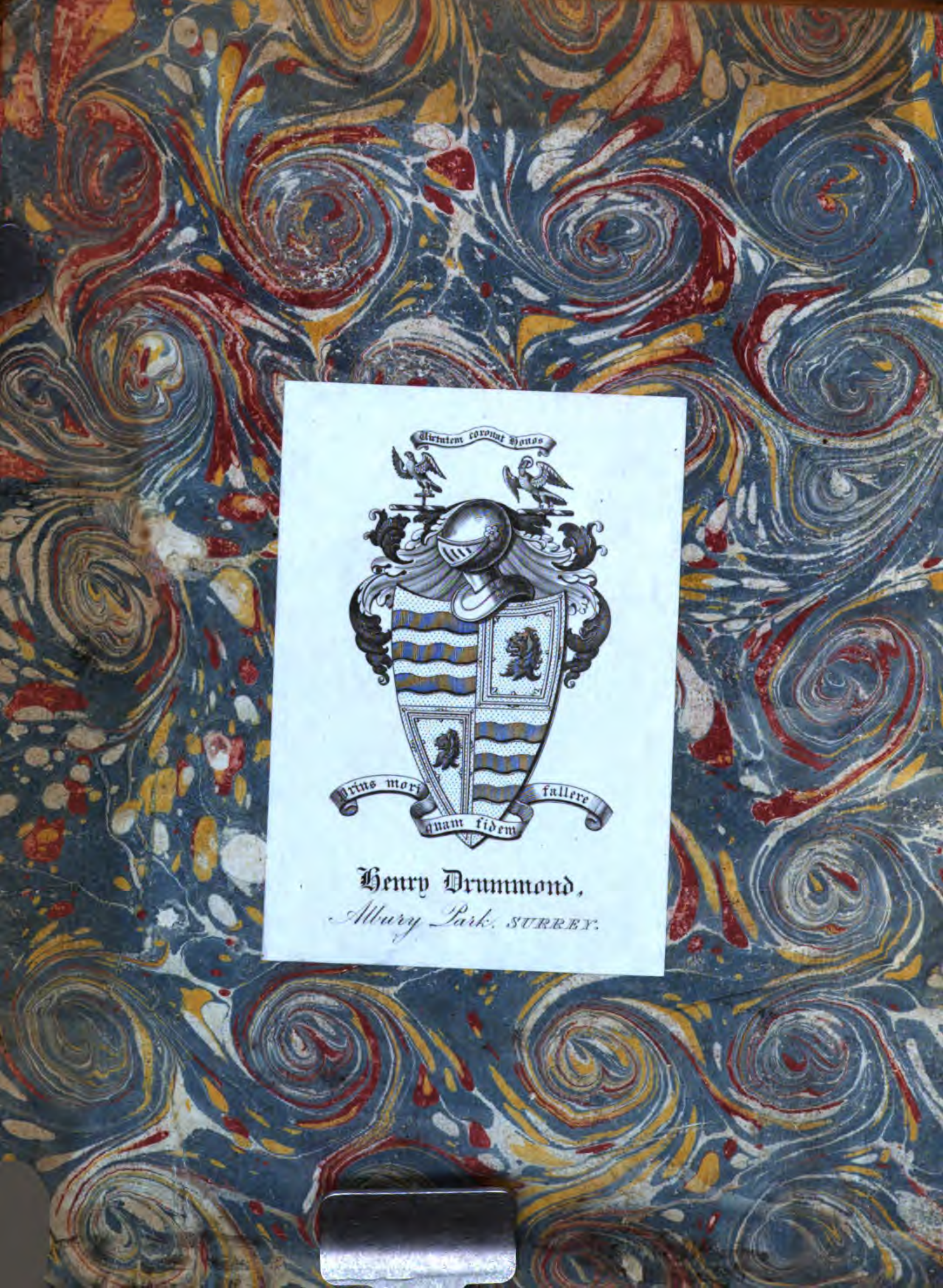








Virtutem coronat Honos
Prius mori quam fidem fallere
Henry Drummond,
Albury Park. SURREY.



HISTOIRE GÉNÉRALE

DE L'EUROPE

SOUS LE REGNE

DE LOUIS XIII.

TOME CINQUIEME.

HISTOIRE
DE
LOUIS XIII,
ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE,

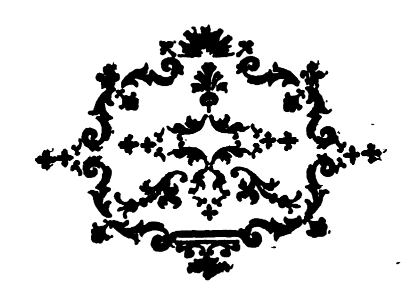
CONTENANT *les choses les plus remarquables arrivées en France & en Europe, depuis la prise de la Valteline, jusqu'à la révolte en Normandie.*

PAR MICHEL LE VASSOR.

NOUVELLE EDITION.

AUGMENTÉE D'UNE TABLE GÉNÉRALE DES MATIERES.

TOME CINQUIEME.



A AMSTERDAM,
AUX DÉPENS DES ASSOCIÉS.

M. DCC. LVII.



HISTOIRE
DU RÉGNE
DE
LOUIS XIII.
ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.
LIVRE TRENTE-NEUVIEME.

SOMMAIRE.



E Duc de Rohan se saisit de la Valteline, & défait les Impériaux & les Espagnols. Le Maréchal de Crequi entre dans le Milanois, & joint le Duc de Parme. Siege de Valence par les Confédérés en Italie. Les Espagnols s'avancent au secours de Valence. Les Confédérés vont au-devant d'eux, & se retirent après une escarmouche. Les Confédérés levent le siege de Valence. Le Cardinal de la Valette obtient le commandement d'une armée pour joindre celle du Duc Bernard de Saxe Weymar. Le Cardinal de la Valette passe le Rhin. Embarras du Cardinal de la Valette au-delà du Rhin. La Cour de France accorde tout au Duc Bernard de Weymar, afin de tirer d'intrigue le Cardinal de la Valette. Galas

oblige le Duc de Weymar & le Cardinal de la Valette à repasser le Rhin, & à se retirer promptement à Metz. Traité entre le Roi & le Duc Bernard de Saxe Weymar. Voyage du Roi en Lorraine. Louis se chagrine contre le Cardinal de Richelieu, & lui en demande humblement pardon. Prise de Saint Michel. Nouvelle intrigue contre le Cardinal de Richelieu, & retour du Roi à Paris. Le Maréchal de Châtillon va commander en Picardie conjointement avec le Maréchal de Chaunes. Le Duc Bernard de Weymar, le Cardinal de la Valette, le Duc d'Angoulême & le Maréchal de la Force s'assemblent à Nanci pour conférer sur les moyens de repousser le Duc de Lorraine & Galas Général de l'Empereur. Les Ducs de Weymar & d'Angoulême, le Cardinal de la Valette & le Maréchal de la Force se retranchent à Vic, pour arrêter le Duc de Lorraine & Galas. Gassion quitte le service de la Suede & entre dans celui de France. Gassion se dévoue entierement au Cardinal de Richelieu. Le Duc Charles & Galas se retirent de la Lorraine. Seguier est fait Chancelier de France. Mouvemens dans le Parlement de Paris. Intrigues dans la maison du Cardinal de Richelieu & dans celle du Duc d'Orléans. Le Pape ordonne au Cardinal de la Valette de quitter le commandement des armées, & refuse de recevoir la nomination du P. Joseph au Cardinalat. Le Cardinal de la Valette marche au secours de quelques Places d'Alsace. Arrivée du Duc de Parme à Paris. La Cour de France refuse au Duc de Saxe Weymar les honneurs accordés au Duc de Parme. Mazarin est rappellé de la Cour de France. Le Cardinal de Richelieu veut se faire Chef & Supérieur Général de quelques Ordres Monastiques. Le Maréchal d'Etrées est envoyé Ambassadeur Extraordinaire à Rome. Intrigues à la Cour de France pour obliger le Cardinal de Richelieu à faire la paix. Le Pape se rend Médiateur de la paix, & envoye un Légat pour la négocier à Cologne. Le Roi d'Angleterre arme par mer. Mécontentement en Angleterre à l'occasion d'un impôt mis par le Roi.

1635.

Le Duc de Rohan se saisit de la Valteline, & défait les Impériaux & les Espagnols.

Manifeste du Duc de Rohan.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. chap. 21.

Il nous reste à voir le succès de quatre autres armées que Louis eut cette année en Allemagne, en Italie, dans la Valteline, en Picardie, & à raconter sa nouvelle expédition en Lorraine. Le Roi fait monter ses troupes de la Valteline à plus de douze mille hommes de pied & à cinq cents chevaux. On en faisoit bien accroire au bon Prince. Son Secrétaire d'Etat pour les affaires de la guerre, mieux informé que lui du nombre des soldats dans chaque armée, avoue que le Duc de Rohan n'avoit dans la Valteline que quatre mille hommes de pied effectifs, & six ou sept cents chevaux. Mais cet habille Général sçut toujours beaucoup faire avec peu de troupes réglées. Il se signala plus cette année que ceux qui commandoient les armées les plus nombreuses. On lui avoit envoyé ordre de passer de l'Alsace dans la Valteline, de s'en saisir, & de fermer les passages aux troupes dont l'Empereur voudroit secourir le Milanois que le Roi de France & ses Confédérés en Italie projettoient d'attaquer. *Je me saisis de la Valteline*, dit Rohan lui-même, *& la conservai par quatre combats généraux, où les*

armées de l'Empereur & du Roi d'Espagne, qui se présenterent pour m'en chasser, furent défaites. Voici ce que nous apprenons d'ailleurs du succès glorieux de sa campagne. Comme il étoit d'une extrême importance à Louis d'empêcher que les Impériaux n'entrassent par la Valteline dans le Milanois, Sa Majesté ordonna au Duc de Rohan de se rendre le plus promptement & le plus secretement qu'il lui seroit possible chez les Grisons, de les faire consentir que les troupes de France occupassent les passages & les Forts de la Valteline, enfin de ménager si bien toutes choses, que le Cardinal d'Albornoz, qui commandoit dans le Duché de Milan depuis le départ du Cardinal Infant, n'eût pas le temps de s'opposer au projet, ni de le déconcerter.

1635. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I. Testament Politique du même. Part. I. Sect. 1. Grotius Epist. 396. 397. 398. 399. 429. 433. 434. 435. 455. Nani Historia Veneta. Lib. X. 1635. Historie di Gualdo Priorato. Part. I. Liv. X. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 286. 287. 288. &c.

L'ordre fut exécuté avec tout le secret & toute la diligence imaginables. La Lande & Bullion, Commissaires du Roi chez les Grisons, gagnent les principaux du pays avec de l'argent, prennent trois régimens François qui sont là, & avec trois autres de Grisons, s'emparent subitement de Bormio, de Chiavenne, de Riva, en un mot des endroits les plus importans de la Valteline. Cependant le Duc de Rohan y arrive par la Suisse, amene avec lui d'autres troupes, & acheve de se rendre maître de la Province. On ne parloit point encore de rupture ouverte entre les deux Couronnes. Les principaux des Ligues Grises, corrompus par l'argent de France, ou gagnés par l'adresse du Duc de Rohan, qui leur promettoit de la part du Roi son maître qu'il les remettroit en possession de leur Souveraineté sur la Valteline, dont ils avoient perdu les plus beaux droits par le traité de Monçon en Espagne, qui termina le différend des deux Couronnes à l'occasion de la Valteline; les Grisons, dis-je, font dire honnêtement à Claude de Médicis, veuve de Léopold Archiduc d'Inspruck, & Régente du Comté de Tirol, que se voyant injustement dépouillés de la Souveraineté de la Valteline, ils ont cru devoir la recouvrer avec les troupes du Roi de France leur allié, & que cela ne les empêcheroit point d'observer inviolablement les conditions de leur ancienne alliance avec la Maison d'Autriche. L'Archiduchesse, qui n'a point de forces à opposer, dissimule, & avertit la Cour de Vienne de tout ce qui se passe. Le Cardinal d'Albornoz, dépourvû de troupes dans son gouvernement, ne dit rien non plus, écrit promptement à Vienne & à Madrid, & pourvoit le mieux qu'il peut à la sûreté des Places voisines de la Valteline.

L'Empereur & le Roi d'Espagne, bien informés de ce qui se trame en France & en Italie contre le Duché de Milan, résolurent de remédier incessamment à l'embarras que la prise de la Valteline par les François leur causoit. Les Impériaux ne pouvoient plus passer au secours des Etats du Roi Catholique dans la Lombardie. Ferdinand ayant envoyé un corps de troupes vers la fin de Juin, le Duc de Rohan se vit obligé d'abandonner Bormio, & de se renfermer dans Chiavenne & dans Riva. Mais il reçoit bientôt après un renfort de Suisses, reprend le fort de Tirano, & défait six mille Impériaux sur les bords de l'Adda. On trembloit déja pour la Valteline à la Cour de France. Rohan dissipa toutes les craintes. Il bat

1635. derechef les troupes de Ferdinand, & les repousse hors du pays des Grisons. Le Baron de Fernemont, Sergent Major de bataille de l'Empereur, étant revenu avec huit mille hommes au mois de Novembre, Rohan va fierement au-devant de lui, le bat, & l'oblige à s'en retourner dans le Tirol. Puis il marche contre Serbellon qui entroit dans la Valteline du côté du Milanois avec huit ou dix mille Espagnols, les défait, & en tue quinze cents ou deux mille. *L'armée du Roi*, dit Servien dans une Lettre au Cardinal de la Valette, *composée seulement de quatre mille hommes de pied effectifs & de six à sept cents chevaux, a entierement défait celle des ennemis. Elle étoit de sept mille hommes de pied pour le moins, & de deux mille chevaux. Les Espagnols vouloient faire un dernier effort pour entrer chez les Grisons, avant que la chute des neiges leur fermât le passage. Deux mille sont demeurés sur la Place, & le reste a été mis en déroute. On a pris quantité de prisonniers, parmi lesquels il y a des Officiers distingués. Les ennemis ont perdu leur canon, leur bagage, & l'espérance de réussir en ces quartiers-là.*

Dans le livre qui porte le nom de Richelieu ces grands avantages sont touchés d'un air assez froid. *Le Duc de Rohan*, y fait-on dire au Cardinal, *favorisé des principales têtes des Grisons qui desiroient leur liberté, entra heureusement dans leur pays à force ouverte, se saisit des passages & des postes les plus importans, les fortifia nonobstant les oppositions que les Espagnols y pouvoient apporter facilement à cause de la proximité du Milanois.* Il semble que Rohan devint suspect à Richelieu depuis l'affaire de Clauzel. Du moins l'Historien du Cardinal l'insinue assez. *Après avoir examiné le manifeste publié par le Duc de Rohan sur le dernier soulevement des Grisons, & sur les affaires de la Valteline*, dit-il, *certaines gens n'ont pas fait difficulté d'assurer qu'il fut tenté fortement d'accepter les offres que du Clauzel lui fit de la part du Roi d'Espagne, qu'il auroit volontiers consenti à la proposition, s'il n'eût pas appréhendé que ce ne fût un artifice & une ruse du Cardinal pour l'éprouver; que cette considération l'emporta sur ses propres mouvemens, & que là-dessus il arrêta l'entremetteur d'une négociation si suspecte. A quoi semble s'accorder l'article qui le concerne dans le jugement sur quelques Capitaines de ce temps-là*, qu'on attribue à Richelieu. Le Duc y est traité *d'homme d'affaires, de peu de cœur, & de nulle fidélité.* J'ai lû le manifeste de Rohan, & je n'y trouve rien qui fasse penser qu'il fut tenté d'écouter les propositions fausses, ou véritables que du Clauzel lui apporta. Si la piece citée par l'Historien de Richelieu est de la façon du Cardinal, les paroles qui regardent le Duc de Rohan sont un effet de la haine & de la malignité de l'Auteur. Jamais un si grand Général ne passera pour un homme qui manquoit de courage. Cette calomnie ne mérite pas d'être réfutée. Il en est de même de l'autre, que Rohan n'avoit *nulle fidélité*. L'histoire de sa vie est une preuve continuelle & certaine du contraire. Il seroit peut-être à souhaiter pour l'honneur du Duc de Rohan, qu'il ne se fût jamais intrigué avec Richelieu, ou qu'après ces liaisons prises il l'eût servi moins fidelement. Rohan n'en vint là que dans l'espérance de se rendre utile aux Suédois & aux Princes Confédérés d'Allemagne. Le desir de servir ceux de sa Religion fut tou-

1635.

jours sa plus forte passion. *Infidélité* dans le Dictionnaire du Cardinal, c'est souvent ne se pas dévouer aveuglément à ses volontés. Il n'est pas impossible que Rohan ne lui ait quelquefois résisté : Et c'est là-dessus que l'accusation sera fondée. En ce cas elle fait honneur au Duc de Rohan.

Le Maréchal de Crequi entre dans le Milanois, & joint le Duc de Parme.

Quoi qu'il en soit des raisons que Richelieu put avoir de parler si désavantageusement de ce Seigneur, on dit avec beaucoup de raison cette année, que sans lui la Gazette de Paris n'auroit pas eu grand' chose à raconter de la prospérité des armes Françoises depuis la bataille d'Avein. Il s'en fallut beaucoup que les choses n'allassent si bien dans le Milanois que dans la Valteline. Le livre publié sous le nom de Richelieu touche la guerre d'Italie avec beaucoup de modestie, & ne s'y arrête pas long-temps. *Les Ducs de Savoye & de Crequi*, dit-on à Louis dans la personne de son Ministre, *qui commandoient vos armées en Italie prirent un fort dans le Milanois, & en bâtirent un sur le Pô. Ce fut une fâcheuse épine aux pieds de vos ennemis.* Belle expédition ! Nous verrons les raisons de cette narration succincte. Grotius remarque fort à propos dans une de ses lettres au Chancelier de Suede, que la jalousie & l'inimitié des Généraux qui commandoient la même armée furent les causes de tous les mauvais succès. Nous avons vû les suites fâcheuses de la mésintelligence de Brezé avec Châtillon. Celle du Duc d'Angoulême avec le Maréchal de la Force ne fit gueres moins de mal. Voyons maintenant ce que produisirent les différends survenus entre le Maréchal de Crequi & Victor Amédée Duc de Savoye. Les Lettres Patentes qui donnoient à celui-ci la commission de *Capitaine Général* de l'armée de France au-delà des Monts furent expédiée dans le mois de Juillet à St. Germain en Laye. En voici la préface qui sert comme de manifeste sur l'irruption du Roi de France & de ses alliés dans le Milanois.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. Chap. 18. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I. Testament Politique du même. Part. I. Sect. 1. Mercure François. 1635. Grotius Epist. 447. 463. 474. 475. 482. 489. 496. 500. 510. Nani Historia Veneta. Lib. X. 1635. Historie di Gualdo Priorato. Part. I. Lib. X. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 290. 291. 292. &c.

Après avoir essayé par tous les moyens qui ont été en notre pouvoir, dit Sa Majesté Très-Chrétienne, *d'établir une sûre & durable paix dans l'Italie, à la faveur de laquelle tous les Princes nos amis & alliés pussent posseder sans trouble les Etats que Dieu a mis entre les mains, nous avons enfin reconnu que le seul obstacle qui a jusques ici retardé l'effet d'un si juste dessein, c'est le desir immoderer qu'ont les Espagnols d'achever d'assujettir à leur domination tout ce qui ne leur appartient pas dans cette partie de l'Europe. Leur refus opiniâtre de remettre la Valteline en l'état où elle doit être suivant même les articles du traité de Mouçon, quelques instances & quelques protestations qui leur ayent été faites ; leurs entreprises pour usurper les Etats de divers Princes, sans autre droit que celui de bienséance ; & leur constante maxime de ne chercher d'autre prétexte pour envahir le bien d'autrui que la facilité ou la commodité qu'ils y ont trouvée, témoignent assez à tout le monde, que non seulement ils ne pensent point à faire cesser les sujets de la guerre ; mais qu'ils veulent encore être toujours en état d'inquieter leurs voisins, & par la communication des forces d'Allemagne avec celles d'Italie tenir dans une perpétuelle appréhension ceux qui refusent de dépendre absolument d'eux. C'est pourquoi nous avons estimé, avec les Princes d'Italie les mieux intentionnés pour leur liberté, que le meilleur moyen*

1635. *de l'affermir, c'étoit de prendre conjointement les armes, suivant le traité de confédération que nous avons fait ensemble, afin d'obtenir par les efforts de la guerre une paix assurée, & plus favorable que l'état incertain dans lequel il a fallu vivre jusques à présent. Et d'autant que les grandes affaires que nous avons maintenant en divers endroits des frontieres de notre Royaume ne nous permettent pas d'aller commander en personne l'armée que nous avons fait passer au-delà des Monts, & les forces que les Princes Confédérés y doivent joindre, & que néanmoins il est nécessaire d'établir un Chef qui en ait la direction & le commandement en notre absence, & sous notre autorité, nous avons cru ne pouvoir faire un meilleur choix pour cet effet, que de la personne de notre très-amé frere & beau-frere le Duc de Savoye; non-seulement à cause des preuves signalées qu'il a données d'une éminente valeur, qualité héréditaire aux Princes de sa maison, & d'une expérience consommée dans le commandement des armées; mais encore pour la singuliere affection que nous portons à sa personne, unie à nous en un degré si proche d'alliance & de parenté. Ces considérations nous donnent lieu de croire que nous ne sçaurions confier la conduite de la guerre présente à un Prince plus capable de remplir tous les devoirs d'un bon Général, & de porter plus prudemment tous nos desseins & ceux de nos Confédérés à une heureuse fin.* Louis constituoit ensuite Victor Amédée son *Capitaine Général* en Italie, & ordonnoit au Maréchal de Crequi, Lieutenant Général de Sa Majesté, & à tous les Officiers subalternes, de le reconnoître en cette qualité.

Les reproches que le Roi fait aux Espagnols ne sont pas sans quelque fondement. Mais les François, quand ils se trouvent les plus forts, ne font ils pas comme les autres? Jamais Roi sçut-il mieux se servir du *droit de bienséance* que le fils de Louis XIII? Bon Dieu! quelle est sa promptitude à envahir le bien d'autrui, quand il y trouve de la *commodité*, ou de la *facilité!* Les gens sages jugerent bien que le Duc de Savoye ne se laisseroit pas éblouir par les éloges qu'on lui donnoit dans les Lettres Patentes du Roi, & que son cœur seroit toujours plus Espagnol que François. Ses difficultés à convenir du traité de ligue offensive & défensive, ses délais à le signer, ses prétextes recherchés pour retarder la marche de ses troupes, & pour venir prendre le commandement de l'armée le plus tard qu'il lui seroit possible, sa conduite enfin durant le siege de Valence, donnerent assez à connoître qu'il n'avoit pas trop grande envie d'échanger certains endroits voisins de Pignerol avec les conquêtes qui se feroient dans le Milanois. *Mr. le Duc de Crequi*, dit-on dans une rélation envoyée de la part de ce Seigneur à la Cour, *se mit en campagne le 15. du mois d'Août, selon l'ordre qu'il en avoit reçu de Sa Majesté, quoi qu'il n'eût alors que six compagnies de cavalerie Françoise, trois cents chevaux de Mr. de Savoye, & sept à huit mille hommes de pied. Il assiégea d'abord le fort de Villette, qui se rendit en trois jours, sans que notre canon eût tiré. Cependant la garnison étoit de trois cents hommes. Sur l'avis donné que Mr. de Parme vouloit joindre l'armée, Mr. de Crequi s'avança sur les bords du Pô, à un lieu nommé Breme. Lorsqu'il se preparoit à passer l'eau sur trois barques, les ennemis vinrent avec vingt-quatre compa-*

gnies de cavalerie pour le troubler en son passage, & s'approcherent, après que la moitié de son armée fut au-delà du Pô. Mr. de Crequi voulant les prévenir dans le dessein qu'ils avoient de le charger en queue, tourna tête contr'eux avec sept ou huit cents chevaux qui faisoient toute sa cavalerie, les mit en fuite, prit une de leurs cornettes, & leur tua plus de cents hommes sur la place. Après ce bon succès, l'armée du Roi acheva de passer la riviere sans que l'ennemi osât paroître. De là il vint à Monte village du Milanois, pour s'approcher du Tanare, & par conséquent du chemin que Mr. de Parme avoit à faire. Après avoir attendu là de ses nouvelles durant sept ou huit jours, on reçut avis qu'il étoit parti de ses Etats, & que dans un tel temps il seroit sur les bords du Tanare, à un gué près d'Alexandrie. Mr. de Crequi s'y étant acheminé, & ayant fait passer toute son infanterie à l'eau jusques au ventre, il joignit Mr. de Parme près d'un bourg nommé Salis. Il n'y eut alors que deux partis à prendre, de retourner dans le Montferrat, ou d'assiéger Valence. La situation de cette Place est telle, qu'ayant un pont sur le Pô, il est impossible de rien entreprendre, sans s'exposer au danger d'avoir le chemin des vivres coupé, parce qu'on n'en pouvoit tirer que de Cazal. 1635.

Edouard Duc de Parme, rempli des espérances chimériques dont la Cour de France l'avoit leurré, attendoit avec impatience l'arrivée de l'armée du Roi. Le voilà donc en campagne le 1. jour de Septembre à la tête de cinq mille hommes de pied, dit-on, & de mille chevaux. L'Artillerie consistoit en deux gros canons & quelques pieces de campagne. Il trainoit après lui un long attirail de charettes remplies de provisions, & sur-tout d'instrumens à remuer la terre, & un grand nombre de Pionniers. Marnays Maréchal de Bataille, commandant le régiment du Comte de Sault fils du Maréchal de Crequi, envoyé par ce Maréchal pour diriger le jeune Prince grand novice dans la conduite d'une armée, l'accompagnoit. Cet Officier l'aida beaucoup à dissiper un gros d'Espagnols qui vouloient s'opposer à son passage; bonheur qui enfla terriblement le cœur d'Edouard, qui s'imaginoit marcher à la conquête certaine d'une grande partie du Duché de Milan. Lorsqu'il étoit devant Valence avec Crequi, le Vice-Légat de Bologne lui vint rendre un bref du Pape, qui l'avertissoit de ne s'engager pas davantage dans une guerre, où il ne devoit attendre aucune protection du siege de Rome dont il étoit Vassal. Persuadé qu'il y a plus de bienséance que de réalité dans les remontrances & les menaces d'Urbain, faites à la sollicitation des Ministres du Roi Catholique, & à la suggestion du Cardinal François Barberin entierement devoué à la Maison d'Autriche, le Duc de Parme n'a pas autrement égard au bref du Pontife. Il écrit sur l'heure à Louis, fait de nouvelles protestations d'un attachement inviolable à Sa Majesté, & envoye au Chevalier Carandini, son Résident à Rome, une lettre en forme de manifeste, avec ordre de la rendre publique. Edouard y exposoit les raisons qu'il croyoit avoir d'entrer dans la ligue, & parloit avec tant de hauteur & de fierté, que le Grand Duc de Toscane dit assez plaisamment, après avoir lû le manifeste; *le Roi de Parme déclare la guerre au Duc d'Espagne.*

1635. Siege de Valence par les Confédérés en Italie.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. chap. 18. 19. & 20. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I. Histoire du Maréchal de Toiras. Liv. III. Mémoires du Maréchal du Plessis. Mercure François. 1635. Nani Historia Veneta. Lib. X. 1635. Historie di Gualdo Priorato. Part. I. Lib. X. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 291. 292.

Victor Amédée & le Maréchal de Crequi ayant envoyé au Roi des rélations différentes du siége de Valence, je rapporterai ce que chacun d'eux dit afin de se disculper du mauvais succès de l'entreprise, & d'en rejetter la faute sur l'autre. Nous y verrons que le Cardinal d'Albornoz, les Ministres & les Officiers du Roi d'Espagne, n'omirent rien de ce qui pouvoit déconcerter les entreprises des Confédérés, en attendant que le Marquis de Leganez, nommé Gouverneur de Milan, vint prendre la conduite des affaires & de l'armée. Dom Carlos Coloma & le Marquis de Celada, dont l'un avoit le commandement général des troupes Espagnoles dans le Milanois, & l'autre s'étoit jetté dans Valence pour en soutenir le siége, acquirent beaucoup d'honneur en cette occasion. *Mr. de Savoye*, dit le Maréchal de Crequi, *avoit promis que ses troupes joindroient l'armée du Roi le premier jour de Septembre. Cependant, on n'eut aucun secours de lui avant que Mr. d'Emeri l'eut obligé par ses soins & par son adresse à envoyer du moins Mr. le Marquis de Ville avec une partie des troupes de Savoye. Elles n'arriverent que le 24. quoiqu'on eût assuré qu'elles se rendroient dès le 20. Nonobstant ces délais, le siége de Valence fut commencé. On espéroit que les gens de M. de Savoye viendroient prendre le poste de-là l'eau, & que de cette maniere la Place se trouveroit investie de tous côtés. Cela n'ayant pas été fait, les ennemis eurent tout le temps de se munir depuis le 9 jusqu'au 25. Ils jetterent dans Valence, non seulement autant de provisions, mais encore autant de Cavalerie & d'Infanterie que bon leur sembla. Cet avantage leur donna moyen de faire sur nos quartiers de deçà le Pô les plus grandes sorties qui ayent jamais été faites d'une Place de l'étenduë de celle-là. Il y en eut trois de deux mille hommes de pied & de douze cents chevaux chacune.*

Nous les repoussâmes toujours avec grande perte des leurs. De maniere que la garnison, presque aussi nombreuse qu'une armée, fut réduite à deux mille hommes; tout le reste ayant été tué, ou blessé, ou rendu inutile par les maladies. Deux jours après l'arrivée du Marquis de Ville, nous allâmes au Pont des ennemis, dans le dessein de le brûler. D'un côté il étoit défendu par la Place, & de l'autre par un grand Fort, où il y avoit sept ou huit cents hommes. Nous mîmes le feu à deux de leurs barques, & ils perdirent plus de cents hommes. Le Pô s'étoit enflé le lendemain, la rapidité de l'eau emporta des moulins contre le Pont déja ébranlé par le feu qu'on y avoit mis, & le rompit. Nous attaquâmes leur Fort en même temps, & de sept ou huit cents hommes qu'ils y avoient mis, il ne s'en sauva que trente dans un bateau. Tous les autres furent tués ou faits prisonniers. L'onziéme Octobre, on sortit sur les ennemis qui vouloient à la faveur de la nuit nous troubler dans nos travaux. Nous les repoussâmes jusques à un de leurs Forts. Il fut si opiniâtrément disputé, qu'on le prit & reprit plusieurs fois. Ne voulant pas continuer un si grand combat, Mr. de Crequi le fit abandonner à la fin. Les ennemis y eurent cents hommes tués & autant de blessés. Nous en perdîmes cinquante, & eûmes quelques blessés. Le Fort a été depuis ruiné par les ennemis, sans y penser. Nos tranchées ayant été poussées jusques-là, une mine faite contre nous le renversa.

Soit que ce fût un effet du dessein que Victor Amédée avoit formé, de ne

ne faire pas trop de mal aux Espagnols, & de les servir même sous main ; 1635.
soit qu'il eut du chagrin de ce que Crequi commençoit un siege considérable sans lui, & que le Maréchal de Toiras retiré à Turin, qui avoit grande part à la confidence du Duc de Savoye, l'aigrît secretement, & lui représentât que Crequi prétendoit obtenir tout l'honneur de la conquête, & publier que Victor Amédée étoit seulement venu lorsque la Place fort pressée demandoit presqu'à capituler, le Duc de Savoye ne se rendit devant Valence que le 18. Octobre, & dit sans façon en y arrivant, que le siege étoit entrepris & conduit contre toutes les régles de l'Art Militaire, & qu'il s'étonnoit que le Maréchal de Crequi eût écrit au Roi son Maître que la Place seroit prise en quinze jours. Voici les raisons de Victor Amédée. *L'issue du siege de Valence*, dit-il dans sa premiere relation envoyée à la Cour de France, *dépendant principalement de la communication que les assiégés peuvent avoir avec la partie de l'Etat de Milan qui est en-deçà du Pô au Septentrion, les Espagnols ont toujours tâché de la maintenir autant qu'il leur a été possible. C'est pourquoi ayant prévu à loisir que cette Place seroit assiégée, ils dresserent un Pont sur le Pô, par le moyen duquel ils ont continué près d'un mois, depuis le siege commencé, de faire entrer dans la Place tous les secours & toutes les munitions qu'ils jugeoient nécessaires, sans que l'armée du Roi, campée au-delà du Pô du côté d'Alexandrie, pût les empêcher. Son Altesse Royale, prévoyant cet inconvénient, ne jugea pas à propos d'attaquer Valence, avant que toutes les troupes de la Ligue fussent armées, afin de la pouvoir investir de toutes parts. Son avis n'étant pas suivi, Mr. le Duc de Crequi a connu par sa propre expérience l'impossibilité de forcer la Place, sans lui ôter la communication qu'elle avoit à la faveur du Pont dressé par les ennemis. Delà vient qu'il pria Son Altesse Royale de lui envoyer une partie de ses troupes, afin de les déloger de leurs forts & de leurs retranchemens à la tête du Pont en-deçà de la riviere, s'il étoit possible.*

Elle fit partir trois mille hommes de pied avec l'escadron de sa cavalerie de Savoye, & quelques autres compagnies de chevaux-legers, sous la conduite du Marquis de Ville, Maréchal de Camp de ses armées, & Lieutenant-Général de la Cavalerie Piémontoise. Assisté de quelques compagnies de chevaux François & de deux régimens d'infanterie que Mr. de Crequi lui envoya, le Marquis contraint les Espagnols à quitter tous les forts & tous les postes de deçà le Pô. Plus de six cents des leurs sont tués, ou noyés, ou faits prisonniers. Le feu est mis à leur Pont : mais ils le refont incontinent. Comme si le Ciel vouloit favoriser particulierement le dessein des nôtres, une grande inondation du Pô emporte le Pont dans une nuit, lorsqu'on se prépare à l'attaquer, & l'ennemi ne peut remédier à cette disgrace, le Marquis de Ville occupant avec les troupes de Savoye les forts abandonnés par les Espagnols. Mr. le Duc de Crequi souhaita peu de temps après, que les troupes de Son Altesse Royale passassent le Pô, & que le Marquis de Ville vint prendre quartier au camp, entre le sien & celui de Mr. le Duc de Parme, afin de faire tête au secours qui pouvoit venir d'Alexandrie. Son Altesse Royale juge alors qu'il est nécessaire qu'elle s'avance du côté de Trino, & puis à Oximian, pour s'opposer avec le reste de ses troupes à Don Carlos Co-

1635. *loma, qui faisoit un gros à la Pieve du Caire en-deçà du Pô, dans le dessein de venir regagner le poste que le Marquis de Ville avoit quitté. Et parce que Son Altesse Royale étoit informée que les Espagnols faisoient avancer des gens de tous côtés à la Pieve, afin de former une armée capable de forcer tout ce qui s'opposeroit au secours qu'ils prétendoient jetter dans Valence, elle proposa au Duc de Crequi & au Conseil de guerre d'aller attaquer l'ennemi dans la Pieve, avant qu'il fût plus fort. Mr. de Crequi, jugeant l'entreprise trop hazardeuse, fit de grandes instances à Son Altesse Royale de vouloir plutôt passer le Pô, & se joindre à l'Armée du Roi. Mais comme elle avoit jugé que le commencement de ce siege & la continuation étoient contre toutes les maximes de la guerre; soit pour les passages laissés trop long-temps libres à l'ennemi; soit pour l'étendue démesurée des quartiers pris, qui demandoient plus de vingt-cinq mille hommes, quoique toute l'armée du Roi & de Mr. de Parme n'en eût pas huit; soit pour la disette des fourrages qu'il falloit faire venir de loin, avec une perte extrême de gens & de chevaux, que les ennemis & les paysans d'alentour, attendoient à tous les passages, & même aux Châteaux de Satirana & de Mentcastel que Mr. de Crequi avoit laissés après s'en être rendu maître.*

Pour toutes ces raisons & pour plusieurs autres, Son Altesse Royale n'estimoit point qu'il fût à propos d'engager sa réputation & celle du Roi en un siege dont elle n'avoit point bonne opinion. Elle soutenoit qu'en s'arrêtant deçà le Pô avec une partie de ses troupes pour empêcher le secours que l'ennemi préparoit à la Pieve, elle faciliteroit beaucoup plus le succès de l'entreprise, qu'en abandonnant son poste. Car enfin l'armée du Roi, renforcée par les troupes que le Marquis de Ville y avoit conduites, pouvoit faire tête à toutes les tentatives de l'ennemi du côté d'Alexandrie. On passa environ quinze jours à délibérer sur ce point. Mais Mr. le Duc de Crequi continuant ses instances presqu'insurmontables, pour obliger Son Altesse Royale à passer le Pô, & à se loger avec toute son armée du côté de Valence, assuroit que si elle s'y disposoit, il prendroit infailliblement la Place dans peu de jours: faute de quoi, il protestoit de lever le siege, & de faire connoître que si Valence n'étoit pas prise, le mauvais succès de la campagne ne lui devoit pas être imputé. Son Altesse Royale reconnut fort bien que ces instances n'étoient qu'un prétexte d'abandonner un siege mal commencé, & de s'en décharger sur autrui. Il espéroit que Son Altesse Royale ne s'y engageroit pas contre tant de raisons qui l'en détournoient, ou que, si elle s'y engageoit, la présence de Son Altesse Royale le mettroit à couvert du mauvais succès. Elle estima néanmoins plus à propos de condescendre contre sa propre opinion, & contre celle de tous ses Officiers, aux prieres du Duc de Crequi, que de lui donner sujet de publier qu'il levoit le siege, faute d'être secouru de la maniere qu'il espéroit. Après une dépêche faite exprès au Roi sur ce sujet; où Son Altesse Royale rendoit compte de tout ce qui s'étoit traité, & de l'opinion qu'elle avoit du siege, le 19. Octobre elle passa le Pô, conduisant avec soi quatre mille hommes de pied, & la compagnie de ses gardes à cheval, & alla prendre quartier à Pesse, endroit éloigné du camp une demie lieue sur le chemin d'Alexandrie.

Je ne sçai si je me trompe, la rélation de Victor Amédée paroît mieux tournée, plus judicieuse, je n'ose plus dire sincere, que celle de Crequi.

Ne seroit-elle point de la façon du Maréchal de Toiras ? Il étoit si bien auprès du Duc de Savoye, que dans la guerre dont je parle Victor Amédée le faisoit coucher avec lui dans son carrosse d'armée : *honneur*, dit-on, *qu'il n'accorda jamais au Prince son frere.* Quoi qu'il en soit, Crequi écrivoit avec tant de confiance à la Cour, qu'on y conçut une espérance presque certaine de la prise de Valence. *Mr. le Maréchal de Crequi*, dit Châtillon dans une lettre au Prince d'Orange, *auquel le Duc de Parme s'est joint avec de fort belles troupes, attaque Valence & la presse fort. Le Gouverneur de Milan a jetté quatre mille hommes dedans, qui se défendent & font de fréquentes sorties. Mr. de Savoye est enfin délogé de Turin avec sa cavalerie & son infanterie fort lestes. Il va joindre l'armée devant Valence. Voilà l'état véritable des affaires.* Cela s'écrivoit au commencement d'Octobre. Mais les Ministres parloient plus positivement que le Maréchal de Châtillon. *Nous avons de bonnes nouvelles d'Italie*, dit quelques jours après Bouthillier au Cardinal de la Valette. *Le Duc de Parme venant joindre les troupes du Roi a battu les Espagnols qu'il a rencontrés. Celles de Mr. le Duc de Savoye ont joint aussi. Elles ont ôté d'abord aux ennemis l'avantage de leur Pont sur le Pô. Mr. le Maréchal de Crequi assure la prise de Valence dans peu de jours.* Le Capucin Joseph n'avoit pas de moins bonnes espérances, quand il écrivoit ainsi au même Cardinal. *Nos affaires d'Italie vont assez bien. On attend bientôt la prise de Valence. Mr. de Savoye y a mené en personne huit mille hommes de pied & deux mille chevaux.* Nous voyons par-là que les nouvelles écrites par les Ministres d'Etat ne sont pas toujours exactes. Victor Amédée ne mena pas en personne dix mille hommes au siege de Valence. Qui n'assureroit pas le contraire sur le témoignage du P. Joseph ? Telle est l'incertitude du détail de l'Histoire. 1635.

Servien Secrétaire d'Etat, donne de plus grandes particularités à la Valette. *Valence*, dit-il, *est aujourd'hui la Ville qui doit décider des avantages de cette guerre. Si nous la prenons, comme tous les Chefs croient le pouvoir faire avant la fin de ce mois, nous serons infailliblement maîtres de la campagne toute cette année dans le Milanois, & peut-être quelque chose de plus.* Espéroit-il que le Duché seroit entierement conquis ? Quoi qu'il en soit, voici ce que le Secrétaire d'Etat ajoûte. *Jusques au 29. du mois passé, la Ville n'avoit pas été tout-à-fait assiégée. Le pont, qui demeuroit libre, donnoit moyen aux Espagnols de se rafraîchir & de se renforcer. De maniere que nous avons toujours eu à combattre une armée entiere enfermée dans la Place. Mais après la jonction des troupes de Mr. de Savoye, & la rupture du pont par une crue extraordinaire du Pô, arrivée fort à propos, on ne doute plus de la prise de Valence dans peu de temps. Il s'y est fait quantité de beaux combats. Je vous en raconterai les particularités, si les Gazettes ne les publioient. Mr. le Maréchal de Crequi agit merveilleusement bien, quoiqu'il n'ait pas moins que vous sujet de se plaindre de la légereté des François.* Ce que je viens de rapporter confirme la vérité de la rélation de Victor Amédée, que la Place fut mal assiégée d'abord, & que Crequi étoit redevable de ses premiers avantages à l'arrivée du détachement de l'Armée Savoyarde. L'excuse du Maréchal semble pourtant recevable. Il laissa un côté libre, dans la pensée que Victor Amédée le vien-

1635. droit occuper, comme il le promettoit. S'il est vrai que le Duc de Savoye & le Prince d'Orange ayent traversé sourdement le progrès des armes de France en Italie & dans les Pays-Bas, avouons que Richelieu, avec toute son habileté, fut bien la dupe de l'un & de l'autre. Après s'être long-temps faits rechercher, ils auront à la fin accepté le commandement de l'armée Françoise pour se venger avec autant d'habileté que de dissimulation; Victor Amédée du tort & des chagrins que le Cardinal lui avoit causés & à toute la Maison de Savoye, & Frédéric Henri du dessein formé de le dépouiller de sa Souveraineté. Le Comte du Plessis qui servoit dans l'armée de France en qualite de Maréchal de Camp, insinue assez clairement dans ses Mémoires qu'il ne tint qu'à Victor Amédée de battre les Espagnols, & de prendre Valence. *Lorsque l'armée ennemie vint au secours de la Place*, dit-il, *si on eût suivi le sentiment du Comte du Plessis qui conseilloit d'aller au-devant, le Duc de Savoye auroit infailliblement battu les Espagnols, & Valence se seroit rendue ensuite.* Racontons ceci dans un plus grand détail.

Les Espagnols s'avancent au secours de Valence.

Les Confédérés vont au-devant d'eux, & se retirent après une escarmouche.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. chap. 20. & 21.

Mémoires pour servir à l'Histoire du même.

Mercure François. 1635.

Nani Historia Veneta. Lib. X. 1635.

Un Auteur Italien rapporte quelque chose des difficultés extrêmes que Victor Amédée fit de se rendre au camp devant Valence. Il ne s'y détermina enfin que de peur d'irriter Louis, ou plutôt Richelieu, de l'indignation duquel Emeri, Ambassadeur de France depuis le départ du Comte du Plessis pour l'armée d'Italie, le menaçoit. *J'aime mieux*, disoit le Duc de Savoye, *demeurer chez moi, & penser à la sûreté de mes Etats, que d'aller voir consumer une armée à un siege entrepris fort mal à propos, & recevoir ensuite l'affront de le lever honteusement. Monseigneur*, lui repartit Emeri, *je ne pourrai me dispenser d'avertir le Roi mon maître que vous trouvez chaque jour un nouveau prétexte de n'aller pas prendre le commandement des armes des Confédérés. Vos délais seront regardés comme un manquement à votre parole solemnellement engagée. M. le Maréchal de Crequi pourra bien recevoir ordre d'amener son armée dans le Piémont, & de l'y laisser vivre comme dans un Pays ennemi.* Victor Amédée prend alors la résolution d'aller au camp. Il proteste de continuer le siege jusques à ce que la Place soit prise, & de combattre les Espagnols en cas qu'ils viennent au secours. Mais quand il fut à St. Salvador dans le Montferrat, ajoûte-t-on, le Duc changea tout-à-coup de sentiment, & parla de s'arrêter-là. *Monseigneur*, lui dit Emeri, *vous prenez un expédient fort propre à ménager l'amitié du Roi d'Espagne. Il vous sçaura bon gré de ce que vous ne voulez pas entrer à main armée dans ses Etats. Y avez-vous bien pensé? Au-lieu de faciliter la prise de Valence & de renforcer l'armée du Roi mon maître, vous traversez l'une, & vous jouez à ruiner entierement l'autre. On vous a reçu comme ami dans le Montferrat: prenez garde que vous n'y soyez bientôt traité en ennemi. Il seroit plus avantageux au Roi mon maître que vous fussiez à Turin qu'à St. Salvador.* Vaincu par une remontrance si libre & si forte, Victor Amédée se rend enfin au camp: mais ce n'est qu'avec une extrême répugnance.

M. de Savoye, poursuit-on dans la relation envoyée de la part du Maréchal de Créqui à la Cour de France, *arriva devant Valence le 19. Octobre. Sur l'avis reçu que les ennemis venoient avec une armée de huit mille hommes*

de pied & de deux mille chevaux, nous resolûmes d'aller au-devant. Pour cet effet, M. le Marquis de Villeroi passa le Pô à la tête d'une bonne partie de l'armée du Roi. Les troupes de Savoye, qui s'y devoient rendre en même temps, arriverent si tard qu'on ne put attaquer les ennemis. L'exécution est différée au lendemain. Mais quoique les troupes du Roi soient prêtes ce jour-là dès le matin, comme elles le furent le jour précédent, un long Conseil, où Son Altesse nous entretient du divers raisonnemens durant plusieurs heures, nous arrête. On va si tard aux ennemis fortifiés dans un Village environné de fossés & de grandes haies, qu'il n'y eut aucune apparence de les y forcer. Nous nous retirâmes donc dans le meilleur ordre qui se puisse imaginer. Le Maréchal passe légerement sur ce qui se fit à l'attaque du Village nommé Frescarol: & ce n'est pas sans raison. Il y perdit beaucoup de sa réputation. Quelqu'un raconte que dans le Conseil de la longueur duquel Crequi se plaint, Victor Amédée fut presque seul d'avis d'attaquer les ennemis dans leurs retranchemens, & que les autres parurent d'un sentiment contraire, ou du moins incertains. *J'aime mieux mourir l'épée à la main*, dit le Duc de Savoye, *que de me voir réduit à la honteuse nécessité de lever le siege dans peu de jours. Il faut se battre à quelque prix que ce soit. Si je n'avois égard à moi-même & à mes intérêts particuliers*, ajoûta Son Altesse en se tournant vers Emeri, *je suivrois le conseil de ces Messieurs. Mais je n'ai quitté mes Etats que dans le dessein de chercher l'ennemi: à Dieu ne plaise que je fuie devant lui. On n'a pas voulu me croire quand j'ai proposé de l'aller trouver à la Pieve: nous l'attaquerons à Frescarol.* Il y eut en effet un comencement de combat. Soit que le Maréchal se défiât de Victor Amédée, & qu'il craignît que ce Prince irrité contre lui l'abandonnât dans l'action; soit qu'il eût reçu de faux avis sur la maniere dont les Espagnols s'étoient retranchez à Frescarol, il envoya dire au Duc de Savoye qu'il ne vouloit pas hazarder la perte de toute l'armée Françoise contre des ennemis trop avantageusement postés, & défendit à quelques Officiers de s'engager plus avant. De maniere que Victor Amédée se retira, fâché, ou bienaise de ne faire pas plus de mal aux Espagnols: Dieu le sçait.

1635.
Historie di Gualdo Priorato. Part. I. Lib. II. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 292. 293.

Voici comment cette affaire est racontée dans sa relation fort circonstanciée. *Dès que Son Altesse Royale, eut passé le Pô*, dit-on, *Dom Carlos Coloma, qui étoit à la Pieve, ne perdit point de temps, & se mit en état de marcher au secours des assiégés. Il prétendoit jetter un pont au même endroit, où il y en avoit un auparavant. L'avis apporté incontinent à Son Altesse Royale, contenoit que Dom Carlos étoit parti le 25. avec une armée d'environ dix mille hommes de pied, & deux mille cinq cents chevaux; qu'il faisoit quatorze barques sur des bateaux, dans le dessein de dresser promptement son pont, & de faire passer dessus le secours qu'il destinoit aux assiégés; & que ce soir-là même il viendroit loger à Frescarol qui n'est qu'à deux petits milles de Valence. Sur quoi, Son Altesse Royale ayant tenu conseil avec Messieurs les Ducs de Crequi & de Parme, M. le Maréchal de Toiras, & Messieurs les Maréchaux de Camp des troupes de France & de Savoye, il fut résolu qu'elle repasseroit le Pô, avec la plus grande partie de ses gens, ausquels M. de Crequi joindroit*

1635. tout ce qu'il pourroit de l'armée du Roi, & qu'on iroit rencontrer l'ennemi. Son Altesse Royale pourvut préalablement à la sureté du Camp, y laissa quelques-unes de ses troupes avec celles de Sa Majesté, & repassa le Pô sur le pont qu'on y avoit jetté depuis quelque temps. Elle avoit avec soi M. le Maréchal de Toiras, quatre mille hommes de pied & huit cents chevaux de son armée; trois mille hommes de pied & mille chevaux des troupes du Roi, douze cents hommes de pied & trois cents chevaux de celles de M. le Duc de Parme. Le lendemain matin, jour de Dimanche, on eut avis que l'ennemi se préparoit à marcher vers Valence. Son Altesse Royale met incontinent toute l'armée en bataille, & s'arrête long-temps dans la plaine vis à vis de la Place en-deçà du Pô, quoique nos gens fussent incommodés de l'artillerie ennemie qui battoit cet endroit à découvert. Dom Carlos n'avançant point, & se retranchant au-contraire dans Frescarol, Son Altesse Royale tint conseil de guerre sur ce qu'il falloit faire en cette occasion. Après diverses opinions, celle de Son Altesse Royale fut suivie. C'étoit d'aller droit à l'ennemi, & de lui présenter bataille. En cas qu'il refusât, & que ses retranchemens ne permissent pas de l'attaquer, on devoit se retirer en bon ordre à sa vûe. Son Altesse Royale jugeoit ce mouvement nécessaire à la réputation des armes du Roi, & à la sienne.

La résolution fut reçue de toute l'armée avec une joie qui ne se peut exprimer. Elle redoubla quand on vit Son Altesse Royale armée de toutes pieces, avec une écharpe blanche, aller de rang en rang le visage riant, donner ordre à tout, & encourager par ses manieres obligeantes jusques aux moindres soldats. M. le Duc de Crequi désirant d'avoir l'honneur de l'avant-garde avec Mrs. de Villeroi & de Varennes qui commandoient les troupes du Roi, Son Altesse s'arrête à la bataille avec M. le Maréchal de Toiras, le Comte de Verrue & le Marquis de Ville. M. le Duc de Parme conduisoit l'arriere-garde, assisté du Marquis Bobba, & renforcé du régiment Savoyard du Baron de Manton. On marcha en cet ordre jusques à la vûe de Frescarol. Nous y arrivâmes trois heures avant le coucher du Soleil. L'ennemi s'étoit campé & retranché au-dehors, à la faveur d'un bois qui couvroit sa cavalerie. M. le Duc de Crequi, avec toute l'avant-garde, tourne d'abord à droite pour reconnoître de ce côté-là les forces de l'ennemi. De maniere que Son Altesse Royale, qui demeuroit découverte en tête des Espagnols, fit commencer l'escarmouche par la compagnie de ses gardes à cheval que le Comte de Piosasque commandoit, & par celle du Marquis de Ville. L'Infanterie qui les secondoit fut soutenue à droite & à gauche de quelques compagnies de Cavalerie. Le Marquis de Ville, premier Officier en cet endroit, donna pour mot à tout cet escadron, vive Madame *, bien résolu de passer, à la faveur d'un si bon augure, au-travers des ennemis. Le Maréchal de Toiras se porta bien avant pour reconnoître leur contenance de plus près. Nonobstant une grêle de mousquetades, Son Altesse Royale marchoit, & donnoit ordre à tout. Elle détacha cent Mousquetaires des régimens de Marolles & de Bois-David, qui se porterent si vaillamment sous la conduite de deux de leurs Capitaines, que soutenus & suivis de main en main par plu-

* C'est Christine de France Duchesse de Savoye, & sœur du Roi.

sieurs autres Mousquetaires, que Son Altesse Royale choisissoit dans tous les autres régimens, ils délogerent ceux qu'ils avoient en tête, & les pousserent jusques à cinquante pas de Frescarol. L'escarmouche dura près de deux heures, sans que l'ennemi voulût sortir des postes avantageux qu'il occupoit. 1635.

L'inclination de Son Altesse Royale, c'étoit qu'on donnât de tous côtés dans les retranchemens de l'ennemi. Le Soldat, qui la voyoit aller si librement au feu, ne demandoit pas mieux que de suivre son exemple. Mais M. le Duc de Crequi s'étant avancé du côté du bois, pour reconnoître les Espagnols, les crut si bien fortifiés, qu'il jugea qu'on ne pouvoit entreprendre de les forcer sans trop hazarder. M. le Marquis de Villeroi vint de sa part en avertir Son Altesse Royale, & lui insinuer qu'il étoit à propos de se retirer avant que la nuit qui s'approchoit pût causer du désordre. Elle estima devoir suivre l'avis d'un Général qui avoit pris soin de reconnoître l'ennemi. L'armée se retire donc en bon ordre, quoique les Espagnols la suivissent, en reprenant les postes que les nôtres abandonnoient. La prévoyance de son Altesse Royale ne fut pas moins grande dans cette retraite, que dans l'attaque. Par-tout où sa présence étoit nécessaire, elle y accouroit avec tant de promptitude, qu'elle sembloit être en plus d'un endroit. L'armée fut de retour à son poste environ le coucher du soleil. Elle se logea dans le même endroit que le Marquis de Ville prit lorsqu'il attaqua le pont. Quinze ou seize soldats ont été blessés en cette rencontre, & les ennemis ont perdu environ cinquante hommes. Le transfuge qui nous a dit cette particularité assûre que le désordre & l'effroi furent si grands parmi eux, que Dom Carlos Coloma eut beaucoup de peine à retenir ses gens à coups d'épée, & que, si on eût donné de tous côtés, l'armée Espagnole étoit mise en déroute. Ainsi Valence ne pouvant plus être secourue, la garnison auroit incontinent demandé à capituler.

On conclut de ce récit que le seul moyen d'emporter la Place, c'étoit d'attaquer les Espagnols à la Pieve, ou dans leurs retranchemens de Frescarol, comme Victor Amédée le proposa. Quoi qu'il en soit, la rélation envoyée par ce Prince méritoit de trouver ici sa place. On y raille finement le Maréchal de Crequi, & ses fautes y sont délicatement touchées. J'estimerois davantage cette piece, si le Duc de Savoye, sous les yeux duquel son Secrétaire la dressa, y étoit moins loué. Un grand Capitaine doit paroître s'oublier lui-même, quand il raconte, ou fait raconter ses actions. La modestie ne sied pas moins aux Princes qu'aux Particuliers. Une relation écrite avec tant de soin ne disculpe pas entierement Victor Amédée. *Pour sauver les apparences*, dirent quelques Courtisans de Louis, *M. de Savoye n'a-t-il pas pû témoigner une extrême impatience de combattre, & cependant se rendre si tard à Frescarol qu'il n'y eût pas assez de temps pour attaquer l'ennemi retranché ? Dom Carlos Coloma, informé que Son Altesse ne lui fera pas grand mal, s'est bien gardé de sortir de son poste. Il sçavoit qu'après une tentative où il y avoit plus d'ostentation que de réalité, on lui laisseroit la liberté de secourir la Place.* S'il m'est permis d'ajoûter ici mes conjectures, je dirai qu'il est assez vraisemblable que Victor Amédée & Crequi ne se soucioient pas autrement l'un & l'autre de prendre Valence. Le Savoyard

1635. vouloit empêcher que les Espagnols ne fussent maîtres de la campagne, dans le Milanois, *& peut-être quelque chose de plus*, comme Louis & les Ministres s'en flatoient. Le Maréchal, de son côté, pensoit à dérober l'honneur de la conquête à un Prince qui le condamnoit hautement, & à lui ôter l'occasion de se vanter que sans lui le siege mal commencé n'auroit jamais eu un heureux succès.

Les Confédérés levent le siege de Valence.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. chap. 19. 20. & 21. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I. Mercure François. 1635. Historie di Gualdo Priorato. Part. I. Lib. X. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 295. 296. 297. &c.

Ce que Crequi raconte des choses arrivées depuis l'escarmouche de Frescarol acheve de rendre la conduite de Victor Amédée extrêmement suspecte. *M. de Savoye*, dit-il, *voulut demeurer au-delà du Pô avec M. de Parme, & s'y fortifia contre le secours qui étoit proche de lui. Le 23. Octobre M. le Marquis de Villeroi m'ayant envoyé avertir sur le soir qu'on entendoit plusieurs tambours au-delà du Pô près du quartier de M. de Savoye, & qu'il lui sembloit que c'étoit une feinte pour nous faire croire que les ennemis battoient aux champs de ce côté-là, & pour nous attaquer plus facilement de l'autre, j'écrivis sur l'heure à M. le Marquis de Pianezze de faire battre l'estrade à ses Carabins toute la nuit, parceque je conjecturois que dans le dessein de nous amuser par leurs tambours, les ennemis méditoient quelque entreprise de son côté. Je l'en priai derechef par une seconde lettre. On ne me répond rien, & j'apprens le lendemain la fâcheuse nouvelle d'un secours de six cents hommes chargés de poudre & de mêches, entré dans la Place, & qu'ils ont passé près du quartier de M. de Pianezze. Ma précaution d'avertir si ponctuellement de ce que je prévoyois me rendit opiniâtre à ne point croire ce rapport, jusques à ce qu'il me fut confirmé par ceux-là mêmes qui devoient empêcher ce malheur. M. de Savoye pressoit alors la levée du siege. Après l'entrée du secours, il change de sentiment, propose de le continuer, & veut retourner en-deçà du Pô. On lui représenta qu'en abandonnant le quartier au-delà, ceux des nôtres qui gardoient le fort de l'avenue du pont demeureroient en proie aux ennemis, & que les Espagnols auroient la liberté de faire entrer tout ce qu'il leur plairoit dans la Place.* Et bien, *repartit-il*, on retirera demain les soldats qui sont dans le Fort. Car enfin ma cavalerie ne peut plus subsister où elle est.

Dès que M. de Savoye a passé le Pô avec une partie de ses troupes, trois mille hommes des ennemis, soutenus de quelques escadrons de cavalerie, attaquent le fort à la vûe de celles qui restent. Les cents cinquante des nôtres qui étoient dedans se défendirent si courageusement, qu'ils tuerent plus de quatre cents cinquante Espagnols. Une partie mourut l'épée à la main, & les autres demeurerent prisonniers. Les ennemis maîtres du fort firent passer sur des bateaux autant de gens & de munitions qu'ils voulurent. Rien ne pouvoit plus les en empêcher au-delà du Pô. C'est une chose incontestable, qu'avant ce secours la Place étoit réduite à une telle extrémité, que tous ceux qui en sortirent nous confesserent qu'elle ne pouvoit durer huit jours. Jamais les travaux d'un siege ne furent plus beaux, ni si avancés. Nous approchions du fossé, nous eussions fait brêche dans peu de jours, & les ennemis n'auroient pû soutenir un assaut. Le secours entré dans Valence par d'autres quartiers que ceux de l'armée du Roi nous a frustrés des espérances que le progrès du siege nous faisoit justement concevoir. Tout à cette heure, un soldat sorti de la Place s'est venu rendre à

nous, *& a dit en présence de M. de Savoye, que sans le secours elle se rendoit dans six jours*. On ne se doit pas reposer sur le rapport d'un transfuge. Outre que ces gens-là ne connoissent ordinairement ni les forces d'une Place, ni les intentions & les ressources des Commandans, ils pensent toujours à flater le Général dans l'Armée duquel ils viennent. 1635.

Une seconde relation de Victor Amédée en Italien nous apprend la maniere dont la résolution de lever le siege de Valence fut enfin prise. Le Duc de Parme, le Maréchal de Crequi, Emeri Ambassadeur de France, les Marquis de Villeroi & de Varennes, & le Comte du Plessis-Praslin, étant allés le 24. Octobre chez le Duc de Savoye, Emeri parla ainsi d'abord. *Voici la saison déja fort avancée: il n'y a presque plus de beau temps à espérer. Quand notre armée seroit beaucoup plus nombreuse, je ne sçai si on se pourroit flater d'emporter Valence. Quinze jours de siege encore diminueront tellement les troupes, les chemins deviendront si mauvais, & la cavalerie, déja fort harassée, se trouvera réduite à si peu de gens, qu'il ne sera plus possible de faire une retraite honorable.* Crequi appuye la proposition de l'Ambassadeur, & dit qu'il est d'avis qu'on leve le siege pendant que cela se peut exécuter avec plus d'honneur & de facilité. *Nos gens*, ajoûte le Maréchal, *sont encore en état de servir. On prendra des quartiers d'hyver dans le Pays ennemi, & M. le Duc de Parme sera conduit sûrement dans ses Etats. Il est de la gloire & de l'intérêt du Roi de témoigner qu'il a soin de ses serviteurs & de ses alliés. Je prévoyois bien depuis quelques jours*, reprit Victor Amédée, *qu'il en faudroit venir là. S'il y avoit sujet d'espérer de prendre Valence, je devrois le souhaiter plus que personne au monde. Puisque vous êtes tous d'avis de lever le siege, je donnerai les ordres nécessaires, afin que cela s'exécute le plus promptement & de la meilleure maniere qu'il sera possible.* On décampe donc le 29. Octobre. Le Duc de Savoye & Crequi avoient dîné ensemble le jour précédent, pour dissiper le bruit qui couroit de leur mésintelligence. On fortifia Brême. C'est la Place *qui fut*, comme dit Richelieu, *une épine au pied* des Espagnols. A cause de la grosse garnison qu'on y mit, ils ne purent se dispenser de loger la plus grande partie de leurs troupes à Novare, à Alexandrie, à Mortare, à Valence.

La nouvelle de la levée du siege de cette Place fut un coup de foudre à Richelieu & à ses confidens. Ils en parurent étourdis & consternés. Quelques-uns s'imaginerent que Victor Amédée & Crequi, plus attachés à Marie de Médicis qu'au Cardinal, avoient été, nonobstant leur mésintelligence, bienaises l'un & l'autre, que les armes du Roi ne fussent pas plus heureuses en Italie que dans les Pays-Bas, & qu'ils se flaterent que la fortune de Richelieu seroit ébranlée par ces deux disgraces. Mais plus le foible Louis se trouvoit embarrassé, plus il s'opiniâtroit à croire que le secours de son Ministre lui étoit absolument nécessaire. Richelieu ne sçavoit comment s'y prendre pour lui annoncer une si triste nouvelle. Il eut beau *dorer la pilule*, elle fut extrêmement amere au Roi, déchu des grandes espérances qu'on lui fit concevoir de la conquête des Pays-Bas & du Duché de Milan dès la premiere campagne. Victor Amédée n'étoit pas moins

1635. en peine de son côté. Il employoit toute son adresse à se disculper du mauvais succès de l'entreprise qu'on lui imputoit hautement. Pendant qu'il s'efforçoit de persuader Emeri que les soupçons conçus au désavantage de Son Altesse étoient sans aucun fondement, le Nonce Mazarin bon ami de Victor Amédée, & le Comte de St. Maurice son Ambassadeur à la Cour de France, agissoient auprès de Richelieu, que la relation du Maréchal de Crequi, arrivée avant celle du Duc de Savoye, avoit prévenu. *Il faut*, disoit-il à Emeri, *que les gens soient étrangement aveugles ou injustes. Ne voit-on pas que je refuse tous les jours les offres avantageuses de la Cour de Madrid; que j'expose ma vie à la tête de l'armée confédérée; que j'entretiens en faveur du Roi des troupes nombreuses qui désolent mes Etats; que bien loin de faire travailler aux fortifications de Turin contre la France, j'emploie des sommes considérables à celles de Verceil & de mes autres Places voisines du Milanois contre l'Espagne; enfin que mes régimens sont presque tous composés de François? Si ces considérations ne sont pas capables de convaincre le Roi de la sincérité de mes intentions, j'avoue de bonne-foi que je ne sçai plus quelle preuve lui en donner. On croit peut-être*, ajoûta Victor Amédée, *que j'ai un peu de sens commun. Je dois donc m'appercevoir des raisons qui m'engagent à demeurer attaché aux intérêts de la France. Ma santé n'est pas trop robuste, je deviens vieux, mes enfans sont fort jeunes. Je ne puis les laisser après ma mort qu'entre les mains de Madame leur mere, sœur du Roi Très-Chrétien. A Dieu ne plaise que je les mette sous la protection du Roi Catholique. C'est un Tuteur trop suspect à tous les Princes d'Italie. Le Prince Thomas mon frere s'est attaché à la Maison d'Autriche. Il a des prétentions sur une partie du Piémont. Elles sont mal fondées: mais enfin le Roi d'Espagne peut l'aider à les faire valoir. Je dois donc chercher quelqu'un qui protege mes enfans contre mon frere. Et à qui aurai-je recours, si ce n'est au Roi de France? On s'imagine que Pignerol me tient fort au cœur. Je vous proteste que je crois l'avoir bien vendu. Dans le traité de la paix générale, les Espagnols en demanderont la restitution, pour leur propre sûreté, peut-être pour me rendre suspect à la France. Soyez persuadé que cet article ne sera jamais de ma part un obstacle à la conclusion de la paix. Je connois les intérêts de ma maison. Nous avons tout à craindre & beaucoup à espérer de la France. Mais l'Espagne, que nous peut-elle faire? Ni grand bien, ni grand mal. Nous nous sommes défendus contr'elle sans le secours de la France. Et résisterons-nous bien à la France avec le secours de l'Espagne? Quelle raison aurois-je eue de traverser la prise de Valence? Une conquête de cette importance mettoit mes Etats à couvert. Nous prenions des quartiers d'hyver dans le Milanois, & mes sujets auroient été soulagés.* La Cour de France reçut, ou fit semblant de recevoir les justifications de Victor Amédée. On avoit trop grand besoin de lui dans la conjoncture présente. Louis confirme ses traités avec le Duc de Savoye. Et pour prévenir des inconvéniens semblables à ceux que la mésintelligence de Victor Amédée avec le Maréchal de Crequi causa, on parle d'ôter à celui-ci la Lieutenance générale de l'armée d'Italie, & de la donner au Duc de Candale fils aîné du Duc d'Epernon. Chagrin de ce qu'on ne le faisoit pas Maré-

1635.

chal de France, il continuoit de servir les Vénitiens. Le Cardinal de la Valette, son frere, travailloit à le mettre bien auprès du Ministre, & à lui obtenir de l'emploi dans les armées de France. Les gens éclairés ne se laisserent point éblouir par les discours étudiés du Duc de Savoye. Ils demeurerent persuadés que ce Prince fier, dont le pere se vantoit de porter dans sa poche les clefs de la porte de l'Italie, se repentoit de les avoir vendues, & qu'il souffroit avec une extrême impatience la nécessité à laquelle il s'étoit réduit de dépendre absolument de la France.

Le Cardinal de la Valette obtient le commandement d'une armée, pour joindre celle du Duc Bernard de Saxe Weymar.

La levée du siege de Valence fut précédée d'une aussi grande disgrace en Allemagne. C'est le mauvais succès de l'expédition du Duc Bernard de Saxe-Weymar & du Cardinal de la Valette au-delà du Rhin. Dans le livre qui porte le nom de Richelieu cette affaire est touchée d'une maniere assez énigmatique. L'Auteur marque peu de chose, & craint de s'expliquer trop. *Cette même année*, dit-on sous le nom du Cardinal au Roi son Maître, *les forces de l'Empire ayant passé le Rhin à Brissac, vinrent si près de vos frontieres, que si vous ne pûtes les garantir de la peur, vous sçûtes bien les exempter du mal que vos ennemis sentirent eux-mêmes. On vit périr dans la Lorraine une des plus puissantes armées que l'Empereur eût mise sur pied depuis longtemps. La perte en fut d'autant plus considérable, que la seule patience de ceux qui commandoient vos forces en est la cause.* On semble insinuer que les François eurent de grands avantages contre les Impériaux. Mais les Auteurs & les Mémoires du temps assurent positivement le contraire. Il auroit été plus à propos que Richelieu avouât de bonne foi que les affaires allerent aussi mal en Allemagne que dans les Pays-Bas & en Italie. Consterné au dernier point, le Cardinal perdit presque la tramontane, & eut besoin que son Capucin le rassurât.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. chap. 13.

Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I.

Testament Politique du même. Part. I. Chap. I.

Histoire du Maréchal de Guébriant Liv. I. chap. 1. 2. 3. &c.

Mercure François. 1635.

Grotius Epist. 426.

Depuis la retraite du Chancelier Oxenstiern dans la Basse-Saxe, Bernard Duc de Weymar tâcha de raccommoder un peu les affaires décousues des Protestans Confédérés sur le haut Rhin. Mais la publication de la paix conclue entre l'Empereur & l'Electeur de Saxe, & les grandes forces que Ferdinand mit sur pied pour secourir les Pays-Bas, pour achever de réduire ceux qui refuseroient d'accepter le traité de Prague, & pour chasser les François hors de l'Allemagne & de la Lorraine, jetterent une telle épouvante par-tout, que peu s'en fallut que Bernard, abandonné des Suédois & de la plus grande partie des Princes & des Villes de l'Union Protestante, ne fût entierement accablé avec le petit corps de troupes qui lui restoit. Toujours supérieur à ses disgraces, le Duc ne perdoit point encore courage. Il écrit à la Cour de France que si on veut lui envoyer quinze mille hommes de pied & trois mille chevaux, il obligera Galas, Général de l'Empereur, à repasser le Rhin. *Sans ce renfort*, ajoûtoit-il, *je ne puis conserver ni Mayence, ni plusieurs autres Places; je perds dix mille hommes de la meilleure Infanterie de l'Europe que j'y ai mis, & les sept mille hommes qui me restent ici, aux environs de Sarbruck, se dissiperont. Que si le secours vient promptement, je ne désespere point de rétablir les affaires des Confédérés.* Il devoit dire les siennes propres. Le Landgrave de Hesse-Cassel

1635. & lui étoient les seuls qui refusassent de se soumettre à l'Empereur. Les autres qui demeuroient fideles à l'union, dépouillés de leurs Etats, se retirerent à Strasbourg & ailleurs. Le Prince Administrateur du Palatinat s'enfuit à Sedan, traînant après lui le corps de Frédéric Roi de Boheme, pour le mettre à couvert des outrages que les Impériaux maîtres de tout le Palatinat, auroient pû lui faire. Tel fut le malheur de ce Prince infortuné, même après sa mort. Comme il étoit d'une extrême importance à Louis d'occuper en Allemagne l'armée de l'Empereur, & d'empêcher qu'il n'achevât de subjuguer tout le haut Rhin; le Roi de France accorda volontiers tout ce que Bernard demandoit. On lui fit toucher cent mille écus pour l'entretien de ses troupes, & Richelieu en avança vingt mille de sa bourse pour le Duc en particulier.

Nani Historia Veneta. Lib. X. 1635. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 304. 330. 331. &c.

Le Cardinal de la Valette fut l'Officier auquel on destina le commandement de l'armée qui devoit joindre celle de Bernard. Peu de temps après qu'il eut fait son apprentissage sous le Maréchal de la Force, on lui promit un emploi considérable. Il vient donc à la Cour vers la fin de Juin. *Le Cardinal de la Valette est ici, dans l'espérance de se voir bientôt Général d'armée*, dit Grotius en raillant avec le Chancelier de Suede. *Pourquoi ne suivroit-il pas l'exemple de son ami qui prit le casque au siege de la Rochelle? Il est juste qu'un bon office rendu fort à propos, lorsque la fortune du Ministre paroissoit renversée, soit récompensé d'une maniere fort extraordinaire. Voilà jusques où les Prêtres & les Diacres de l'Eglise de Rome se sont poussés insensiblement & par degrés. Les Rois ont laissé faire les Cardinaux. On n'a pas prévû qu'en favorisant leur élévation, les Princes les aidoient à se rendre égaux, & même redoutables aux Têtes Couronnées.* Il fallut obtenir une dispense du Pape: car enfin la Valette, *irrégulier* désormais selon les régles du Droit Canonique, auroit perdu ses riches Bénéfices. Le Comte de Noailles Ambassadeur de France à Rome eut ordre de la solliciter.

Urbain refusa d'abord de la donner aussi ample qu'on la lui demandoit. *Je ne puis accorder*, dit-il, *cette dispense dans une autre forme que celle du Cardinal Infant. Il lui est seulement permis de porter les armes dans l'étenduë & pour la dépense de son gouvernement des Pays-Bas.* L'Infant commanda pourtant à la bataille de Norlingue en Allemagne. Peut-être qu'on le sauva de l'*irrégularité* par cette interprétation, que le Pape lui permettant d'aller défendre son gouvernement à main armée, il lui donnoit par conséquent la liberté de s'y ouvrir un passage. La Valette eut pû dire de même qu'il défendoit l'entrée de son gouvernement de Metz aux Impériaux, qui prétendoient y pénétrer. Mais son ardeur martiale ne s'accommodoit point de ces restrictions. Il vouloit que rien ne l'empêchât de la signaler par-tout. Le Pape fut moins difficile à la fin. On accorda une dispense semblable à celle qu'eut Richelieu, de porter les armes où bon lui sembleroit. Non-seulement les dévots de la communion de Rome furent scandalisés de voir un Cardinal adjoint à un Prince Protestant dans le commandement d'une armée contre des Catholiques: mais encore les personnes judicieuses trouverent que ce bizarre accouplement choquoit toutes les

régles de la bienséance. *Sommes-nous donc si dépourvus de bons Officiers*, disoit-on même en France, *qu'il faille avoir recours au Cardinal de la Valette? Le moindre Colonel en sçait plus qu'un homme élevé dans l'Eglise, & qui ne s'est occupé, depuis qu'il a quitté ses études, que des intrigues de Cour & de galanterie. Le Ministre est un Prêtre soldat*, répondoient quelques-uns. *Il veut que ceux de sa profession deviennent guerriers. On se fie plus à eux qu'aux gens d'épée. Le plus intime confident de M. le Cardinal, c'est un Moine, & tous ses émissaires sont des Abbés.* 1635.

Il survint une difficulté à Richelieu touchant la maniere dont le Duc Bernard en voudroit user au regard du rang que les Cardinaux prétendent au-dessus des Princes de Maison souveraine. Car enfin les Protestans ne reconnoissent en aucune maniere la dignité de Cardinal. Ils regardent tout au plus le Pape, dont les Cardinaux sont les Prêtres & les Diacres, comme l'Evêque Métropolitain de la Ville de Rome. Richelieu avoit tellement à cœur de ménager Bernard, qu'il ordonna au P. Joseph d'écrire à la Valette, de n'insister point trop sur les prétentions des Cardinaux. Voici la lettre du Capucin. *Monseigneur le Cardinal m'a commandé de vous écrire la pensée qui lui est venue sur la difficulté qui se peut rencontrer dans l'esprit du Duc de Weymar touchant les rangs. Pour ce qui regarde l'ordre de la guerre, le Duc s'étant déja trouvé avec nos Généraux, ne fera sur ce point nulle différence entre Votre Eminence & eux. L'affaire regarde la dignité de Cardinal, & si vous prendrez la main dans votre logis. M. de Feuquieres, à qui j'écris sur ce sujet, fera tout ce qu'il pourra pour disposer le Duc à vous céder. Que s'il refuse, ou se rend si fort à regret qu'il soit à craindre que ce mécontentement n'augmente les tentations qu'il a peut-être, Monseigneur le Cardinal persuadé de votre zele pour le service du Roi, auquel vous n'ignorez pas combien il est important d'attacher ce Prince, se repose sur votre prudence, & vous laisse une entiere liberté d'en user comme il vous plaira. Le Sieur Ponica, Confident du Duc, m'a fort assuré que son maître ne manquera pas de donner à Votre Eminence toute sorte de marques d'estime, de respect, & de confiance. L'exécution de la plus difficile & plus glorieuse entreprise vous est échue en partage. Je souhaite qu'elle ait le bon succès que le bien public demande.* On rapporte que Bernard, content d'avoir la principale autorité dans le commandement, ne disputa pas sur le cérémoniel, & qu'il céda volontiers à la Valette qu'il regardoit, non comme Cardinal, mais comme intime ami d'un Ministre dont les bons offices seroient fort avantageux à l'établissement de la fortune du Duc, qui eut toujours en tête d'acquérir une souveraineté en Allemagne.

La principale raison pourquoi Bernard demandoit du secours avec tant d'instance au Roi, c'est que nonobstant le détachement fait en faveur du Cardinal Infant, Galas s'étoit réservé un puissant corps de vingt mille hommes d'Infanterie, & de douze mille chevaux, avec lequel il bloquoit Mayence, & assiégeoit Keyserlauter. Le Duc avoit retiré dans cette derniere Place, qu'un des meilleurs régimens du feu Roi de Suede, nommé le *régiment jaune*, défendoit avec une bravoure extraordinaire, tout ce qui

1635. lui restoit de plus précieux. Louis, auquel il importoit d'occuper les Impériaux loin de ses frontieres & de la Lorraine, fit marcher au plutôt environ vingt mille hommes que le Cardinal de la Valette devoit commander. Sa Majesté nous explique ses intentions & la situation des affaires dans une Lettre à son nouveau Général du 20. Juillet de cette année. *Mon Cousin, comme je suppose que vous avez maintenant assemblé la plus grande partie des troupes dont votre armée doit être composée, je vous envoie ce Courier, afin de vous faire sçavoir que pour conserver mon Cousin le Duc de Weymar dans mon service, & le tirer des irrésolutions où il peut être sur le parti qu'il doit prendre, il est absolument nécessaire que vous vous avanciez jusques à Sarbruck & que vous le joigniez. Car enfin il se trouve étrangement pressé par les ennemis, & craint de perdre la plûpart de ses Places, à moins qu'il ne soit promptement secouru de mes forces. Lorsque celles que je vous ai destinées seront venues, vous prendrez ensemble résolution sur l'état des affaires, & vous pourrez avancer jusques à Landstul, fort bon Château, où il y a garnison Suédoise. Vous verrez-là ce qu'il sera possible d'entreprendre pour empêcher la perte de Keyserlauter.*

S'il y a moyen de secourir cette Place, capable d'arrêter les ennemis & de les tenir éloignés de nous, ce sera une chose fort avantageuse à mes affaires. Que s'il n'est pas possible de la sauver, vous examinerez avec mon Cousin de Weymar, en quel lieu sûr & commode vous pourrez vous poster, afin d'arrêter les ennemis, & de prendre avantage sur eux, en cas que la nécessité les oblige à diviser leur troupes, ou qu'ils vous en donnent quelque autre facilité. Keyserlauter étant délivré, vous verrez sur les lieux, si sans exposer mes troupes à de trop grands périls, & sur-tout à la difficulté des vivres, qui a toujours été la principale cause de la dissipation de mes armées, il sera possible de faire marcher celle-ci plus avant, & d'aller avec celle de mon Cousin le Duc de Weymar au secours de Mayence; ou bien s'il ne sera pas plus à propos de vous excuser envers lui, sur ce que les troupes, dont l'armée que vous commandez doit être composée, ne sont pas encore arrivées, & lui insinuer qu'il est plus avantageux au bien commun d'attendre un renfort de Cavalerie Françoise, avec lequel vous serez en état de faire de plus grands efforts. Cependant, vous me dépêcherez un Courier, me donnerez avis de la situation des affaires, & me direz ce que vous jugerez plus convenable. Je vous ferai sçavoir promptement ma résolution. Au-reste, je ne prétends pas que cet ordre vous fasse perdre l'occasion, en cas qu'elle se présente, & que vous puissiez entreprendre sans hazarder beaucoup. Je souhaite seulement que vous considериez, que j'assemble de nombreuses troupes, afin de former une nouvelle armée dans mon Royaume, & que jusques à ce qu'elles soient toutes réunies, il faut jouer à jeu sûr dans l'endroit où vous êtes; la raison ne permettant pas encore de hazarder rien mal à propos.

Avant que de rapporter la suite de cette expédition, disons quelque chose d'un Gentilhomme Breton qui commença d'y acquérir de la réputation. Il commandera dans quelque temps les troupes de France en Allemagne sous le Duc Bernard de Saxe-Weymar, puis en Chef. Je parle de Jean-Baptiste de Budes Comte de Guébriant. Il s'éleva par tous les degrés

de la milice à la dignité de Maréchal de France. Après avoir employé les premieres années de sa jeunesse à l'étude des Belles Lettres, dans lesquelles il fit un progrès considérable, il se donna beaucoup à la débauche & au jeu: vices dont il se corrigea, dit-on, bientôt. Ayant servi de second dans un duel au Marquis du Bec-Crespin, dont il épousa la sœur ensuite, Guébriant fut obligé de sortir de France jusques à ce que la colere du Roi fût apaisée. A son retour, il obtint une compagnie dans le régiment de Piémont. La bravoure qu'il témoigna durant la guerre d'Italie le fit connoître au Roi, qui lui permit d'acheter une charge de Capitaine au régiment des gardes. Louis en ayant détaché douze compagnies pour l'armée du Cardinal de la Valette, Guébriant & Savignac, Capitaine au même régiment, eurent la conduite de ce détachement. 1635.

Galas avoit non-seulement pris Wormes & Keyserlauter, mais il assiégeoit encore la Ville de Deuxponts, lorsque le Cardinal de la Valette joignit le Duc Bernard à Sarbruck vers la fin de Juillet. Dès que le Général de l'Empereur sçait que l'armée confédérée vient à lui dans le dessein de l'attaquer, il abandonne subitement Deuxponts, quoique la garnison eût déja capitulé, & se retire au plus vîte. Plus foible que les Confédérés à cause d'une grande partie de ses troupes laissées devant Mayence, il arrête la marche de Bernard & de la Valette qui le suivent, par la prise de Landstul qu'on lui livra. La disette des vivres les obligeant encore à faire moins de diligence, il eut tout le temps d'éviter leur rencontre. Le Duc proposa pour lors au Cardinal d'aller au secours de Mayence fort pressée par les Impériaux, qui l'assiégerent pendant que Galas s'avançoit avec l'autre partie des forces de Ferdinand en-deçà du Rhin, & forçoit les Places que les Suédois & les Confédérés y occupoient encore. La Valette, à qui son maître a défendu de s'engager trop avant sans un nouvel ordre, lui écrit & attend sa réponse. La voici. *Mon Cousin, j'ai vû par vos lettres la peine où vous êtes de prendre résolution sur la proposition que mon Cousin le Duc de Weymar vous a faite, de vous avancer jusques à Mayence. Comme je ne connois ni les périls, ni les incommodités de ce voyage, je remets à votre disposition de conduire mon armée que vous commandez dans les lieux que vous jugerez convenables à mon service; persuadé que je suis de votre prudence & de votre affection. Je vous recommande seulement, & je crois que vous ne l'oublierez pas, d'assurer si bien vos vivres, que la nécessité ne ruine pas mes troupes, & ne les oblige pas à se débander. Cela ne manquera pas d'arriver, si elles se trouvent en des endroits où elles n'ayent pas du pain. Vous êtes trop clairvoyant pour ne connoître pas combien il m'importe de conserver le Duc de Weymar attaché à mes intérêts. C'est pourquoi j'estime qu'il faut essayer en toutes façons que vous demeuriez joint, pourvû que ce soit en des lieux où les armées puissent subsister, & soient hors d'un péril évident. Quelque dessein que vous formiez, je suis bien assuré que vous n'omettrez rien de ce qu'on doit attendre d'un sage & prévoyant Capitaine.* Il y a un si grand ridicule dans ce Cardinal Archevêque devenu *Capitaine*, que je ne puis m'empêcher de rire en transcrivant la Lettre de Louis. Fera-t-elle le même effet sur ceux qui la liront?

Le Cardinal de la Valette passe le Rhin.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. chap. 13. & 14. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I. Journal de Bassompierre. Tom. II. Mercure François. 1635. Grotii Epistolæ passim. 1635. Puffendorf Comment. Rerum Suecicarum. Liv. VII.

1635. *Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. Pag. 333.*

Les complimens que la Valette reçut de la part de Richelieu, son confrere, ne sont pas moins divertissans. *Je me réjouïs extrêmement*, dit celui-ci, *de ce que vous avez fait lâcher le pied à Galas, tant pour le bien du service du Roi, que pour votre gloire particuliere. J'attends de vous tout ce qu'on peut attendre d'une personne zélée, capable, & appliquée à ce qu'elle veut faire. Je vous promets que je n'oublierai rien de ce qui dépendra de moi, pour faire que sous votre administration les armées du Roi perdent leurs mauvaises habitudes, & acquierent les bonnes qu'elles doivent avoir. Pour cet effet il faut une grande vigueur de votre part. Sans cela, il est impossible de mettre les affaires sur le pied que vous & moi desirons pour le service du Roi.* Voici donc un Evêque & un Archevêque qui conçoivent le grand dessein de rétablir la discipline militaire, déchue dans les troupes de France. Ils ne firent pas de rares merveilles. La Valette ne fut pas non plus un aussi *sage*, aussi *prévoyant Capitaine* que Louis se l'imaginoit. Bernard & son Collégue firent encore à la vérité *lâcher le pied* aux Impériaux devant Mayence, & obligerent Galas à se retrancher près de Darmstat. La maniere dont le Capucin Joseph parle à la Valette de ce nouvel exploit est tout-à-fait curieuse. On en donne toute la gloire au Cardinal. Le Duc de Weymar, il n'est pas seulement fait mention de lui. *Je n'ai rien à dire sur l'occurrence des affaires, que pour en augurer une bonne fin par de si heureux commencemens. Votre Eminence voit la différence de se rendre aux premieres difficultés, ou de les surmonter. On craignoit ici avec apparence que l'armée ne pût s'avancer faute de vivres. Cela faisoit appréhender la perte de Mayence, & la suite de tous les mauvais événemens qu'on en peut juger. J'ai supporté cette crainte avec impatience, je l'avoue. Car enfin, j'ai toujours espéré que Votre Eminence feroit l'impossible. Et cela est arrivé. Ne diroit-on pas que les Cardinaux ont cette année quelque bonheur fatal pour arrêter les progrès des grands Capitaines?* Les espérances du bon Pere Joseph furent trompées. L'étoile du Cardinal de la Valette ne fut point si heureuse en Allemagne contre Galas, que celle du Cardinal Infant dans les Pays-Bas contre le Prince d'Orange. Le Général de l'Empereur fera bientôt *lâcher le pied*, ou, comme dit Bassompierre, *trousser bagage* avec une extrême diligence à celui du Roi de France.

Voici le commencement du récit que nous trouvons dans les Mémoires du Maréchal. L'expédition au-delà du Rhin y est décrite. *En ce temps-là les Habitans de Francfort dénués de secours, n'y ayant plus d'armée au-delà du Rhin, que celle du Landgrave de Hesse, fort embarrassé à défendre son propre Pays, envoyerent des Députés au Roi de Hongrie pour demander la protection de l'Empereur. Le Landgrave & le Duc Bernard, qui sçavoient de quelle importance la conservation de cette puissante Ville étoit aux Confédérés, proposerent au Cardinal de la Valette de passer le Rhin à Mayence. Le premier de ces deux Princes donnoit espérance de joindre l'autre & le Cardinal de la Valette, afin de secourir Francfort. Il remontroit la facilité de se saisir même de cette Ville, & l'avantage que les Confédérés, qui donneroient par ce moyen à leur armée des quartiers d'hyver au-delà du Rhin, en tireroient.* La

Valette écrit promptement à Richelieu, qui lui permet de la part du Roi de faire ce qu'il jugera plus à propos. Nous avons le mémoire envoyé sur cela en Allemagne. On y voit la situation des affaires de France, les projets que le Ministre & son Capucin formoient, enfin l'imprudence de la Valette, qui sur des espérances incertaines va passer le Rhin, sans prendre les précautions nécessaires pour avoir de quoi nourrir ses troupes. *Sa Majesté*, lui dit-on, *a tant de confiance en la prudence du Sieur Cardinal de la Valette, que sans lui prescrire de passer le Rhin, ou de ne le passer pas, elle lui laisse entiere liberté d'agir, selon que les occasions qui se présenteront, lui paroîtront avantageuses à l'un ou à l'autre dessein. Il est vrai que si le Sieur Cardinal avoit présentement dans son armée toutes les troupes qui lui sont destinées, Sa Majesté feroit plus de difficulté de lui permettre de passer le Rhin. Il ne demeureroit rien pour défendre la frontiere. Mais puisqu'il y a du côté de Metz assez de forces, non seulement pour cela, mais encore pour l'attaque de Sirk ordonné depuis peu au Sieur de Bellefonds, & pour la sûreté des convois qui passeront à l'armée du Sieur Cardinal, on ne voit pas que la résolution qu'il prendra puisse être périlleuse à l'Etat, supposé qu'il ne s'embarque point dans une entreprise où il risqueroit trop de recevoir un échec considérable.* 1635.

De plus Sa Majesté considere que si le Sieur Cardinal avoit près de lui plus de forces qu'il n'en a, il auroit beaucoup de peine à les nourrir, & que s'il se détermine à joindre le Duc Bernard & le Landgrave de Hesse au-delà du Rhin, ils auront ensemble des forces suffisantes pour ruïner les ennemis. Sa Majesté lui recommande sur toutes choses d'avoir un soin particulier des vivres, & de n'engager point ses troupes sans pourvoir de bonne heure à leur subsistance. Il est important que le Sieur Cardinal écrive promptement ici le dessein qu'il entreprendra d'exécuter. Sa Majesté a quelque pensée de lui envoyer deux mille chevaux & six mille hommes de pied de l'armée des Pays-Bas, qui ne fait rien où elle est. Cela seroit facile si après avoir sauvé Francfort, Hanau, & Manheim, comme le Sieur Cardinal l'espere en passant le Rhin, il persiste à trouver l'entreprise de Cologne praticable. Le mémoire envoyé insinue que le Duc de Weymar & lui en ont quelque dessein. Cependant, il sçaura que Sa Majesté ne veut pas le déterminer à cette entreprise plutôt qu'à une autre. On prétend seulement lui témoigner que le Roi n'épargnera rien pour seconder les projets que le Sieur Cardinal formera. Il est à propos que Sa Majesté en soit avertie de bonne heure, pour agir ici en conformité, autant qu'il sera possible.

Ce qui donne le plus de peine, c'est de sçavoir comment les troupes du Roi vivront au-delà du Rhin, en cas qu'elles passent. Il est bien difficile de porter de Metz tous les blés dont le Sieur Cardinal peut avoir besoin. On manque de chariots, & il n'y a pas moyen de lui en envoyer autant qu'il souhaiteroit. Les blés ne peuvent même être conduits que jusques à Sarbruck. C'est au Sieur Cardinal d'engager le Duc de Weymar à trouver une invention de les venir prendre là, ou de voir s'il est possible d'en acheter aux environs du Rhin. L'argent ne manquera pas. Rien ne fait mieux sentir l'imprudence & la témérité de la Valette. Ce prétendu *sage & prévoyant Capitaine* se remplit la tête d'espérances chimeriques, & passe le Rhin quoiqu'on lui eût expressément

1635. recommandé de n'en rien faire, sans sçavoir bien où il prendroit des vivres, & qu'il fût averti de la difficulté de lui envoyer du blé si loin. Quand je réfléchis sur cette avanture, je suis tenté de croire que le Landgrave de Hesse & le Duc Bernard le leurrerent aussi bien que Richelieu, de je ne sçai quelle apparence d'éxécuter facilement les projets spécieux qu'ils proposerent, afin qu'après l'avoir attiré fort avant dans l'Allemagne avec les troupes de France, ils pussent obliger Louis & son Ministre à leur accorder tout ce qu'ils demanderoient, de peur que dégoûtés de leur premier attachement aux intérêts du Roi, ils n'abandonnassent la Valette au milieu du Pays ennemi, & ne fissent leur paix avec l'Empereur. Ce que je vas raconter appuye ma conjecture.

Embarras du Cardinal de la Valette au delà du Rhin.

Journal de Bassompierre. Tom. II. Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I. Histoire du Maréchal de Guébriant Liv. I. chap. 8. Vitterio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 336.

Au commencement de Septembre, dit Bassompierre, *le Duc de Weymar & le Cardinal de la Valette ayant passé le Rhin à Mayence, pour se joindre au Landgrave de Hesse qui s'étoit approché à une journée d'eux, les Habitans de Francfort résolurent de chasser la garnison de Saxenhausen, Fauxbourg de leur Ville fortifié au-delà du Mein, & de traiter avec le Roi de Hongrie, soit qu'ils fussent informés du dessein de se saisir de Francfort; soit qu'ils en soupçonnassent quelque chose. La garnison ne leur fit aucune résistance, & le Roi de Hongrie accorda les conditions qu'ils voulurent. Le Landgrave averti se retira incontinent dans son Pays. Nos armées se retranchent, & celle du Cardinal de la Valette se trouve dans une extrême disette de vivres.* Richelieu & son Capucin applaudissoient de tout leur cœur aux fausses démarches de la Valette. Peu s'en falloit qu'ils ne l'éxaltassent comme un nouveau César. *Monseigneur le Cardinal*, lui dit Bouthillier dans une lettre, *est plus que satisfait de Votre Eminence. Il ne se lasse point de louer & d'approuver vos actions avec des témoignages d'une tendresse extraordinaire pour vous. Je ne vous dirai pas la centieme partie des éloges qu'il donne tous les jours à votre constance & à votre courage. Vous êtes dans son esprit le seul en France sur qui le Roi peut désormais jetter les yeux pour le commandement de ses armées.* Joseph n'étoit pas moins joyeux de ce que la Valette avoit enfin *remis les affaires du Roi sur un pied à pouvoir espérer beaucoup, & de ce qu'il les avoit certainement retirées de la ruine où elles alloient tomber, si ses soins & son courage n'eussent surmonté les difficultés.* A Dieu ne plaise que je veuille malignement diminuer la gloire & la réputation de la Valette. Je rapporterai seulement ce que je trouve dans les mémoires du temps, & laisserai à chacun la liberté de juger, s'il mérita véritablement des éloges si magnifiques. Ce Cardinal seroit-il devenu en si peu de temps supérieur à tous les Maréchaux de France?

Dès qu'il fût au-delà du Rhin, Bernard commença de se plaindre de ce que les Officiers de son armée n'avoient rien touché depuis un an. Le Duc ajoûtoit que tous les Princes Allemands se raccommodoient avec l'Empereur, de peur d'être mis au ban de l'Empire, & réduits à la nécessité d'abandonner leur Pays. Qu'il ne voyoit rien qui fût capable de le préserver de la tentation de suivre l'exemple des autres. Que l'argent qu'il recevoit de la France n'étoit point si considérable, que pour une pension mo-

dique il dût se brouiller avec toute la Nation Germanique, & agir contre les intérêts de sa Patrie. Qu'il ne sçavoit comment il conserveroit désormais ses troupes. Qu'il voudroit de tout son cœur le pouvoir faire, pour donner une nouvelle marque de son attachement au Roi. Qu'il espéroit pourtant d'en venir à bout, si Sa Majesté lui vouloit donner quatre millions par an. Ce discours étonne la Valette. Il craint d'être abandonné. Ses soupçons & sa défiance redoublerent, quand il vit la maniere dont Guillaume Landgrave de Hesse répondoit à l'invitation que le Cardinal lui avoit faite, de venir joindre l'armée des Confédérés, afin de sauver Francfort qui n'avoit point encore reçu garnison Impériale, & dont plusieurs habitans demeuroient bien intentionnés. Guillaume dépêcha un Gentilhomme à la Valette avec une lettre de compliment, & un mémoire qui contenoit les raisons pourquoi le Landgrave & ses principaux Officiers ne croyoient pas qu'il dût aller joindre les Confédérés. 1635.

En voici la substance. Qu'après avoir sérieusement réfléchi sur la proposition de la Valette, Guillaume & son Conseil ne la jugent pas avantageuse à la cause commune. Que l'armée du Duc de Weymar n'ayant pas de quoi vivre, il étoit à craindre que si celle du Landgrave la joint l'une ne soit bien-tôt affamée par l'autre. Que quand même on voudroit remédier à cet inconvénient par une bataille, Galas en éviteroit l'occasion. Qu'il se contentera de harceler les Confédérés & de les incommoder. Que la Ville de Francfort & les rivieres voisines, dont il se trouve le maître, lui fourniront toutes les commodités possibles pour l'éxécution de ses desseins. Que supposé que Galas en veuille venir à une action décisive, la prudence ne permet pas aux Confédérés de hazarder tout ce qui leur reste de forces. Que si les Impériaux y ont de l'avantage, leur victoire sera infailliblement suivie de la ruine de tous ceux qui n'acceptent pas encore la paix de Prague. Qu'on se privera par-là des avantages que la conclusion de la treve entre la Suede & la Pologne doit produire. Que tous les soldats ne sont pas également affectionnés aux intérêts de l'Union Protestante. Que mécontens de n'avoir reçu aucune paye depuis long-temps, plusieurs se mutineront peut-être quand on leur proposera de se battre. Que le Chancelier Oxenstiern a instamment recommandé par lettres & de vive voix au Landgrave, de penser plutôt à la conservation de ses troupes qu'à une entreprise douteuse. Qu'il exhorte Son Altesse à ne s'éloigner pas de l'armée Suédoise, & à s'approcher même d'Eichsfeld, pour contribuer à l'éxécution d'un dessein important au bien public. Qu'elle se doit conformer à cela sans contradiction, à moins que de se vouloir rendre responsable de tout ce qui pourroit arriver de sinistre sur l'Elbe & ailleurs. Qu'après la jonction des troupes de Guillaume à celles de la Valette & de Bernard, la Hesse demeure sans défense, & exposée aux entreprises des Impériaux. Que depuis la perte de Francfort & de Saxenhausen, Galas maître du Nekre, du Mein & du Rhin, pourra ôter au Landgrave le moyen de retourner dans ses Etats, & de joindre le Chancelier de Suede, ou le Général Bannier. Guillaume n'oublia pas de faire insinuer à la Valette,

1635. que Son Altesse étoit vivement sollicitée de s'accommoder avec l'Empereur, & qu'elle craignoit d'être obligée d'accepter les conditions qu'on lui offroit, à moins que Louis ne fournît au Landgrave de quoi contenter les Officiers de ses troupes qui demandoient de l'argent.

La Cour de France accorde tout au Duc Bernard de Weymar, afin de tirer d'intrigue le Cardinal de la Valette.

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I.

La Valette fort intrigué avertit promptement la Cour des sujets qu'il a de craindre que Guillaume & Bernard ne l'abandonnent. Cependant il tâche de les amuser par de bonnes paroles. La perplexité de Richelieu ne fut pas moindre que celle de son confrere. Après y avoir bien pensé, il ne trouva pas de meilleur expédient que d'envoyer incessamment à la Valette ce pouvoir de traiter avec les deux Princes. *Sa Majesté ayant considéré l'état des affaires qui lui sont représentées par la dépêche de M. le Cardinal de la Valette, a jugé à propos de lui donner pouvoir de conclure deux Traités: l'un avec M. le Duc Bernard de Weymar pour l'entretien de six mille hommes de pied Allemands; & l'autre avec M. le Landgrave de Hesse-Cassel, de la maniere plus amplement expliquée dans la lettre de M. le Cardinal de Richelieu jointe à cette dépêche. Il marque avec tant de clarté tout ce qui se peut dire sur ces deux points importans, que le Roi juge à propos de n'y rien ajoûter. Sa Majesté ne fera point difficulté de ratifier les articles & les conditions que M. le Cardinal de la Valette estimera convenables au service du Roi. Que si l'occasion se présente d'entrer dans un nouveau traité avec les Princes, Villes, & Communautés qui ont été ci-devant de la confédération, afin de les maintenir dans le parti, ou de les détourner, le plus qu'il sera possible, d'agir contre le bien commun & au désavantage du service de Sa Majesté, elle donne pouvoir à M. le Cardinal de la Valette de négocier & de traiter avec eux, comme il le jugera plus expédient. Que si pour quelques considérations il n'agrée pas que les traités se concluent en son nom, M. de Feuquieres y sera employé.* S'imaginoit-on que la Valette feroit scrupule de signer un traité fait avec des gens que ceux de sa communion regardent comme hérétiques; lui qui commandoit une armée conjointement avec un Prince Protestant, & qui en invitoit un autre à venir l'aider à tirer une Ville Protestante des mains des Catholiques? Le bon Prélat ne fut jamais délicat sur l'article de la bienséance, encore moins sur celui de la conscience.

Je trouve la lettre de Richelieu envoyée à la Valette avec ce nouveau pouvoir. Elle est écrite en forme d'instruction. Je la rapporterai. On y voit le trouble & l'embarras où les dépêches de la Valette jetterent ce Ministre. *Le Roi*, dit-il, *a toujours eu une telle confiance en M. le Cardinal de la Valette, qu'il lui a laissé dès le commencement de son emploi, & lui laisse encore à présent, une entiere liberté, & un plein pouvoir de faire avec ses armes tout ce qu'il jugera plus à propos pour le bien du service de Sa Majesté. On a toujours craint les changemens subits ausquels notre Histoire nous apprend que les Allemands ont été quelquefois sujets. On ne sçauroit assez s'étonner de celui qu'on remarque dans le Landgrave de Hesse, & des quatre millions que demande le Duc Bernard de Weymar. On veut croire que les considérations d'honneur les empêcheront de faire aucune chose qui les puisse perdre de réputation, en causant la ruine de M. le Cardinal de la Valette, & de l'armée qu'il commande.*

Cependant, si consentir à un traité déraisonnable, tel qu'est celui des quatre millions demandés par le Duc Bernard, c'est chose absolument nécessaire pour l'empêcher d'abandonner les intérêts de la France, le Roi donne pouvoir à M. le Cardinal de la Valette de le signer, ou de le faire signer par M. de Feuquieres, ainsi qu'il le jugera plus à propos. 1635.

M. le Cardinal de la Valette doit premierement tâcher de réduire M. le Duc Bernard de Weymar à des termes raisonnables. L'entretien de six mille hommes de cheval sur le pied de huit montres, & c'est beaucoup pour des gens qui n'en ont jamais eu, revient à dix écus par cavalier, & à seize cents mille francs par an. Celui des douze mille hommes d'infanterie, sur le pied de huit montres pareillement, ne revient pas à davantage. Il semble donc que si le Roi donnoit trois millions pour l'entretien de six mille chevaux & de douze mille hommes de pied, qui ne laisseront pas de tirer encore des contributions en Allemagne, où ils n'ont jamais vécu autrement, on auroit sujet d'être content. Que si l'occasion & le temps requierent qu'on accorde davantage au Duc Bernard de Weymar, le Roi en laisse le pouvoir à M. le Cardinal de la Valette, jusques à la concurrence des quatre millions demandés. C'est à lui de mettre dans le traité qui se fera les conditions les plus avantageuses qu'il pourra pour le service du Roi. Il est bien raisonnable, par exemple, qu'il soit que Sa Majesté donne son argent, à condition que le Duc Bernard tiendra toujours sur pied pour le service du Roi le nombre de six mille chevaux & de douze mille hommes de pied: ce qui sera justifié par les revues qui s'en feront à toutes les montres. En un mot, M. le Cardinal de la Valette obtiendra les meilleures conditions qu'il sera possible. On ne lui en prescrit aucune, & le Roi laisse une entiere liberté de conclure le traité comme il jugera plus à propos, en y ajoûtant, ou en diminuant ce que bon lui semblera.

Bien qu'on ne croie pas que le Landgrave de Hesse & le Duc de Weymar fassent une infidélité, si est-ce toutefois qu'on ne laisse pas de considérer, & d'appréhender l'état & le lieu où se trouve M. le Cardinal de la Valette, tant pour l'affection qu'on porte à sa personne, que pour l'intérêt du Roi. On juge comme lui que le parti le plus avantageux qu'il pourroit prendre maintenant, ce seroit, si le Landgrave de Hesse & le Duc de Weymar veulent s'y résoudre, de donner bataille avec toutes les circonspections requises, & d'en chercher le temps & le lieu. S'il voyoit aussi que quelque négociation & quelque traité qu'on voulût faire, il ne pourroit s'assurer de la fermeté des deux Princes, il sera de sa prudence de penser à tous les moyens les plus convenables de se retirer en un lieu où leur inconstance ne le pût pas perdre tout-à-fait, comme vers Metz sous prétexte de la nécessité des vivres, ou de mettre l'armée en quartiers d'hyver. Si on lui donne cet avis, ce n'est pas qu'on le croye réduit à un tel malheur. Mais il est de la prudence de prévoir tous les expédiens imaginables en telles extrémités, afin de s'en servir le plus tard qu'on pourra. Au nom de Dieu, tirez nous de peine, en nous écrivant au plutôt l'état où vous serez. Le Roi est en Champagne. On y tiendra une armée pour s'avancer vers Metz, si vous en avez besoin. Mais il est à propos que vous le fassiez promptement sçavoir. Si elle n'est pas nécessaire là, on l'envoyera ailleurs. J'ai oublié de vous marquer un moyen

1635. *d'affermir le Landgrave & de l'engager à ne se séparer point du Roi. C'est de lui promettre que Sa Majesté ne fera jamais la paix sans y comprendre la personne du Landgrave, ses Etats, & même ses nouvelles conquêtes, ou du moins sans lui obtenir une juste récompense. Je me promets que votre adresse, votre bonheur, & votre bon esprit, trouveront un expédient à tous nos maux, du côté où vous êtes. Vous pouvez traiter dès à présent. Si la guerre dure, & qu'il se fasse des conquêtes, Sa Majesté promet d'en faire part au Landgrave comme il le desirera.*

Il y a dans ce mémoire un certain désordre qui prouve bien l'embarras de Richelieu & de son confrere. Guillaume & Bernard leur donnerent la peur toute entiere. Un ou deux jours après, on dressa une instruction mieux digerée pour la Valette. Donnons-en l'extrait. Elle servit comme de fondement aux traités faits ensuite avec ces deux Princes. *Si le Roi*, disoit-on, *ne vouloit prendre confiance en la sincérité du Duc de Weymar, Sa Majesté croiroit que la demande excessive qu'il fait de quatre millions de livres par an n'est qu'un prétexte de rompre dès à présent avec elle, ou de se détacher de ses intérêts dans quelque temps, en cas que le payement d'une somme si considérable ne se fasse pas exactement. Quoiqu'au lieu de recevoir du secours des troupes de ses Confédérés, le Roi se voie par-là réduit à les avoir toutes à sa charge, & à les entretenir à ses frais; chose extrêmement difficile dans le grand nombre des autres dépenses qu'il supporte en Italie, chez les Grisons, en Lorraine, dans les Pays-Bas, & en Picardie: néanmoins Sa Majesté juge qu'il est si nécessaire de conserver dans ses intérêts, & qu'il seroit si périlleux de perdre le Duc Bernard de Veymar, qu'elle croit ne devoir rien omettre de ce qui peut l'y attacher tellement qu'il n'y ait plus aucun sujet de craindre qu'il s'en séparé jamais. Pour cet effet, le Roi donne pouvoir à M. le Cardinal de la Valette de promettre au nom de Sa Majesté jusques à trois millions deux cents mille livres, s'il reconnoit n'en pouvoir sortir à meilleur marché, & que demeurant dans les offres d'une moindre somme, le Duc seroit tenté de prendre le parti contraire.*

Il sera de la prudence de M. le Cardinal de la Valette de ménager en cette occasion importante les intérêts du Roi le mieux qu'il pourra, & de ne se relâcher que par degrés en représentant que Sa Majesté fait beaucoup, si elle accorde à M. le Duc de Weymar le double de ce qu'elle donnoit autrefois à la Couronne de Suede; proposition que M. de Feuquieres lui a déja faite. Que si deux millions ne sont pas capables de le contenter, M. le Cardinal de la Valette offrira quelque chose de plus, & pourra même aller jusques à trois millions deux cents mille livres, pourvû qu'il y eût sujet de craindre que le refus des entieres prétentions du Duc ne le portât à une résolution extrême, & contraire à son honneur & à ses promesses. En cas que M. le Cardinal juge que le Duc en est tenté, chose que le Roi ne veut pas croire de la part d'un Prince qui a jusques à présent acquis beaucoup d'honneur, & qui fait profession de droiture & de probité; ce seroit à M. le Cardinal de la Valette d'employer toutes sortes de moyens pour mettre l'armée du Roi en sûreté, & pour la tirer du danger auquel elle demeureroit exposée, après que le Duc auroit changé de parti. S'il accepte trois millions deux cents mille livres, il faudra tâcher de le faire convenir des con-

ditions suivantes. Qu'il entretiendra dix-huit mille hommes en campagne au service de Sa Majesté, sans y comprendre les garnisons qui pourront être laissées en divers endroits. Que de cette somme, il en sera donné six ou sept cents mille livres au Landgrave de Hesse pour l'entretien de ses troupes. Qu'ils conviendront ensemble de la forme du commandement, soit qu'ils se joignent, ou qu'ils se séparent. Qu'ils commanderont leurs armées l'un & l'autre sous l'autorité du Roi; le Duc de Weymar comme Général des Confédérés, & le Landgrave de Hesse comme Général des troupes Allemandes entretenues par Sa Majesté. Qu'ils ne pourront ni l'un ni l'autre abandonner les intérêts du Roi, ni entendre à aucune proposition de paix, ou d'accommodement général ou particulier, sans le consentement de Sa Majesté. Que le Duc de Weymar étant ainsi à la solde du Roi, il suivra & exécutera les ordres qui lui seront envoyés de la part de Sa Majesté, préférablement à tous les autres contraires qu'il pourroit recevoir d'ailleurs. En cas qu'il en fasse trop grande difficulté, le Roi se contentera que le Duc promette que nonobstant tous les mauvais succès que pourront avoir les affaires d'Allemagne, il demeurera ferme dans les intérêts & dans le service de Sa Majesté, sur l'assurance qu'elle lui donne de ne faire point la paix sans l'y comprendre, & d'accomplir tous les articles du traité qui sera fait avec lui. 1635.

Après que le présent mémoire a été fini, ajoûtoit-on, *le Roi a crû devoir laisser à M. le Cardinal de la Valette la liberté de promettre jusques à quatre millions, s'il juge ne pouvoir arrêter autrement le Duc de Weymar dans les intérêts de Sa Majesté. Cette condition paroît si déraisonnable, & la somme est tellement excessive, que M. le Cardinal de la Valette ne s'y doit obliger qu'à la derniere extrémité, & pour éviter les inconvéniens qu'il croira pouvoir arriver s'il ne le faisoit pas.* On voit bien que Richelieu accordoit les quatre millions avec grande répugnance. Il falloit à quelque prix que ce fût tirer d'intrigue son ami, & l'armée du Roi. Galas ayant épargné aux deux Cardinaux l'embarras d'une négociation épineuse, & fourni lui-même l'expédient que Richelieu recommandoit à la Valette de chercher, afin de repasser le Rhin & de mettre l'armée de France en sûreté, le Ministre écrivit de la sorte à son confrere. *Quand on vous a donné pouvoir de promettre au Duc de Weymar jusques à la somme de quatre millions, cela s'est fait parce-qu'on voyoit l'extrême péril où vous étiez, s'il vous eût abandonné, & qu'on ne vouloit rien omettre de ce qui sembloit capable de vous sauver. Maintenant, on veut bien entretenir au Duc de Weymar les troupes qu'il mettra effectivement en campagne. Mais on sçait bien qu'il n'y peut avoir six mille chevaux & douze mille hommes de pied. Si le Roi employoit mal à propos une partie si considérable de son argent, il n'auroit pas de quoi entretenir le corps de François, sans lequel le Duc Bernard ne sçauroit rien faire.* Il fallut enfin revenir aux quatre millions, malgré l'extrême répugnance de Richelieu. Le Saxon fut plus habile que lui. Disons auparavant quelque chose de la retraite de la Valette en Lorraine. Un Auteur prétend qu'elle lui fut *avantageuse*, ou du moins *honorable*. Le premier, on en convient. Il se sauva, & ramena une partie de son armée. Le second, il y a quelques raisons d'en

1635.

douter. Le Maréchal de Bassompierre étoit homme du métier. Nous pouvons nous en rapporter à lui.

Galas oblige le Duc de Weymar & le Cardinal de la Valette à repasser le Rhin, & à se retirer promptement à Metz.

Galas, dit-il, *ayant renforcé son armée des garnisons voisines, & des troupes employées au blocus de Manheim qui se rendit en même temps, prend la résolution de couper le retour & chemin des vivres à la nôtre. Le 20. Septembre, il commande à trois mille Croates de passer le Rhin, & se prépare à les suivre avec le reste de son armée. Le Duc de Weymar & le Cardinal de la Valette, avertis du dessein de Galas, se crurent perdus, s'il se mettoit entre la France & eux. Ils laissent les malades à Mayence, & ayant troussé bagage, ils passent le Rhin pour s'en retourner. Les Croates rencontrent notre armée déja passée, la chargent, puis lâchent le pied selon leur coutume, & disparoissent. Nos gens ravis croyent avoir defait l'armée de Galas. La rencontre de treize petites pieces de campagne, qu'un cheval auroit pû traîner, les confirma dans cette agréable pensée. Ils se rejouissoient déja de leur heureux retour, comme d'une chose assurée, quand à quatre heures de là ils se voyent chargés derechef par les mêmes Croates, qui les harcelent & ne les quittent qu'à six lieues de Metz, tuant tout ce qui demeuroit derriere ou ne gardoit pas bien son ordre. Nous perdîmes huit pieces de canon, presque tout le bagage de l'armée, & ceux qui ne purent suivre durant une marche de trente-six heures, sans loger, ni repaître, & avec mille autres incommodités. Galas, qui suivoit nos Généraux, les manqua de six heures. Sans cela toute l'armée auroit été infailliblement perdue.*

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. chap. 13. & 14. Mémoires pour servir à l'Histoire du Maréchal de Guébriant. Liv. I. chap. 9. 10. & 11. Journal de Bassompierre. Tom. II. Mercure François. 1635. Puffendorf Comment. Rerum Suecicarum. Liv. VII. Grotii Epistolæ passim. 1635. Nani Historia Veneta. Lib. X. 1635.

Trois Auteurs Italiens parlent comme le Maréchal. L'Historien de la République de Venise dit rondement que la retraite fut regardée comme *une véritable défaite*, & que les François y perdirent neuf canons, & un grand nombre de gens. Un autre prétend que dans le Conseil de guerre, les principaux Officiers François furent d'avis de se sauver le mieux qu'on pourroit avec la Cavalerie, & de laisser-là l'Infanterie : sentiment, ajoute-t-il, auquel Bernard s'opposa fortement. Enfin, le troisieme rapporte que les deux Généraux des Confédérés ne ramenerent avec eux que huit mille hommes de pied, cinq mille chevaux, & mille carabins : trop heureux d'avoir évité Galas par des chemins où une armée ne passa jamais. Il les suivoit avec quinze mille hommes de pied, huit mille chevaux, & six mille Croates ou Dragons. Dès que la Valette est de retour à Metz, Richelieu le félicite de sa glorieuse retraite, & de ce qu'il a *battu les ennemis*. Le Roi fort content l'invite honnêtement à le venir trouver à St. Michel. Sa Majesté y étoit alors. Elle vouloit sçavoir de la bouche même de son Général, que Richelieu regardoit encore, au rapport de Bullion, comme *le seul homme en France sur qui on pût jetter les yeux pour la conduite des armées*, l'état véritable des affaires, *& prendre avec lui les résolutions les plus avantageuses* au service de Louis. Je trouve dans une lettre du Maréchal de Châtillon au Prince d'Orange sur quoi ces complimens, qui doivent certainement nous surprendre, pouvoient être fondés. *Le Roi*, dit-il, *a reçu des nouvelles de la retraite de l'armée de M. le Cardinal de la Valette. A son retour, elle a rencontré une bonne partie des troupes de Galas. Il y a eu un grand combat.*

combat. Les Impériaux ont perdu quelques Cornettes de cavalerie, que M. le Cardinal de la Valette a envoyées au Roi. De fort braves gens sont morts de notre côté. On regrette entr'autres la perte de Mouï & de Cahusac, Lieutenans de la compagnie des gendarmes & de celle des chevaux-légers de M. le Cardinal Duc de Richelieu. Nous ne sçavons pas encore toutes les particularités de cette action. Le premier courier nous les apprendra. M. le Duc de Weymar a passé le Rhin conjointement avec M. le Cardinal de la Valette. Ils se sont venus rafraîchir aux environs de Vaudevrange, à cinq lieues de Metz. On appréhende que cette retraite ne fasse perdre Mayence, & ce qui reste dans le Palatinat. 1635.

L'Historien du Maréchal de Guébriant les a-t-il mieux sçues qu'aucun autre, ces particularités de *la belle retraite?* Je n'en réponds pas. Rapportons-les cependant sur sa bonne-foi. Il mériteroit d'être mis au nombre des Auteurs éxacts & judicieux, si semblable aux autres François il ne diminuoit les avantages des ennemis, ne relevoit trop ceux de sa nation, & ne dissimuloit leurs peres. *L'espérance de la jonction des Hessiens étant évanouïe,* dit-il, *& notre armée, qui s'affoiblissoit à vûe d'œil par la mortalité des hommes & des chevaux, n'ayant plus que pour quatre jours de vivres, les Généraux résolurent au Conseil de guerre de s'aller rafraîchir en Lorraine. L'armée repasse le Rhin le 15. Septembre, & arrive à Kreutzenac le 18. toujours suivie par celle de Galas qui passa au pont de Vormes. Le jeune Coloredo devança avec huit régimens de cavalerie Hongroise & quelques autres troupes Allemandes. Il se mit en bataille devant notre avant-garde le 20. Septembre, à une lieue de Messenheim, pour s'opposer à notre retraite, & pour nous amuser, en attendant l'arrivée de toutes les troupes Impériales. Nous fûmes d'abord salués par une simple escarmouche, pendant qu'on avançoit treize pieces de campagne derriere son escadron. Mais le Duc de Weymar les repoussa si bravement avec sa cavalerie, qu'il les contraignit à faire caracole. Le Comte de Guébriant, qui ce jour-là commandoit les gardes & les volontaires, s'avance incontinent pour soutenir le Duc. Les Impériaux enfoncés prennent la fuite dans une si grande confusion; que plusieurs se vont noyer dans la riviere. Les fuyards, qui se sauvent dans le camp, y causent une si furieuse alarme, que Galas, l'épée & le pistolet à la main, ne put les renvoyer à la charge. Nous gagnâmes tout le canon, & un fort grand nombre de chevaux.*

Cette action, où l'Auteur nous représente huit régimens Impériaux défaits, n'est autre que la premiere escarmouche des trois mille Croates, dont parle Bassompierre. Tout ce canon pris se réduit à quelques *petites pieces de campagne qu'un cheval pouvoit traîner,* dit le Maréchal. Suivons l'Historien de Guébriant. *La famine pressant de plus en plus nos gens, & le Général Galas toujours à leurs trousses les obligeant à marcher serrés & en ordre de bataille, nos Généraux résolurent de prendre une route plus facile,* l'Auteur devoit dire plus sçure, *vers Obersheim. Et afin que le grand nombre de chariots de bagage ne pût retarder la marche, on ordonna de les abandonner avec toutes les hardes inutiles. Ils furent brûlés, à la réserve de six cents charrettes vuides. Le Duc de Weymar s'en vouloit servir pour un stratagême qui lui*

1635. *réussit. Il les envoye du côté d'Ohenviller, sous la conduite du Colonel Ohm. Les ennemis, croyant que notre armée suivroit, prennent le même chemin, & marchent vainement après ce prétendu bagage. Cependant nos gens tournent à droite par un autre endroit à travers les montagnes, & arrivent à Birkenfeld auparavant que les ennemis connoissent leur dessein.* Tout ceci a plus l'air d'une fuite précipitée que d'une *belle retraite*. On y voit agir le Duc Bernard de la tête & de la main. Le Comte de Guiche & le Vicomte de Turenne Maréchaux de Camp signalent leur valeur. Pour ce qui est de la Valette, ce *sage & prévoyant Capitaine, ce seul homme capable de commander desormais les armées* de France, je trouve par-tout un profond silence sur son chapitre. On nous dit seulement qu'il fut d'avis d'abandonner l'artillerie pour fuir plus vîte. Les complimens qu'il reçut de la part de Richelieu & de ses confidens sont les uniques monumens qui nous restent de la valeur & de la prudence d'un si excellent Général en cette occasion.

L'Auteur Italien qui prétend que les principaux Officiers François proposerent d'abandonner l'infanterie, & de la laisser revenir le mieux qu'elle pourroit, s'est apparemment trompé. Il prend l'artillerie pour l'infanterie. La suite du récit de l'Historien de Guébriant le fait voir. *On délibera sur l'artillerie*, ajoûte-t-il. *Les chevaux qui avoient toujours travaillé manquoient de force & de fourrage. Au-lieu d'être soulagés; ils portoient la peine de ceux qui mouroient au collier. On considéra qu'ils ne pourroient continuer jusques au bout de la marche, & qu'il étoit plus à propos d'abandonner l'artillerie pour devancer l'ennemi, que d'attendre qu'il nous eût joint de plus près. Le Duc de Weymar fut de cet avis, & le Cardinal de la Valette en demeura d'accord avec les autres Officiers. Il n'y eut que les gardes, les gendarmes du Roi & les Suisses qui remontrerent que la conquête du canon donneroit aux ennemis l'audace de se vanter d'avoir remporté la victoire. Ils vouloient mourir pour le défendre, comme si leur réputation y étoit plus interessée que celle des autres. Le Comte de Guébriant en demanda la conduite, & promit de périr avant que de le perdre. Il offrit en son nom, & à celui de ses compagnons, de donner leurs chevaux pour le tirer, & de le faire traîner par des fantassins, à la maniere des Suédois dans le besoin. Ses sentimens furent loués; mais ils ne furent pas suivis. On résolut seulement de laisser marcher l'artillerie comme elle pourroit derriere l'armée, au hazard de la perdre ou de la sauver; n'étant pas vraisemblable de la conserver avec moins de quinze mille hommes fatigués, contr'une armée de trentec-inq mille bien raffraîchis. Galas en trouva quelques pieces en son chemin, & se flata si bien d'une entiere victoire qu'il crut n'avoir plus qu'à venir promptement cueillir des lauriers.*

Cependant nos troupes passent la Saar; la cavalerie à gué, & l'infanterie sur un pont de bateaux que le Duc de Weymar fit dresser à son arrivée. Galas accouru peu après ne put passer sitôt, & ne joignit notre arriere-garde qu'à une demie heure de Boulas. Il détacha huit ou neuf régimens Impériaux, & six autres de Croates & de dragons. Tous firent avec des cris épouvantables une grande décharge sur la queue de notre arriere-garde. Le Comte de Guébriant, qui faisoit alors la retraite avec un bon nombre de mousquetaires tirés des gar-

des & des autres corps, soutint vaillamment leur impétuosité, répondit à leurs hurlemens par le bruit de son escopéterie, donna tête baissée dans le gros des dragons, & acheva de les mettre en déroute. Les autres régimens, engagés dans la mêlée, soutinrent quelque temps assez opiniâtrément l'effort de nos gens. Mais ils furent contraints de prendre la fuite, laissant grand nombre de morts, sept Cornettes, quantité de prisonniers & beaucoup de chevaux. Cet Auteur a son Dictionnaire particulier. Se retirer avec autant de bonheur que de bravoure à la vue de cinq mille chevaux conduits par un Officier malhabile & négligent, cela signifie chez lui une *défaite de quinze régimens Impériaux.* On dit que l'Infanterie Françoise fit aussi bien en cette occasion, que la Cavalerie Allemande commandée par Gotz se conduisit mal. Le Duc Bernard admira la valeur des François, & confessa n'avoir jamais vû combattre avec plus de joye & de courage. Ils perdirent moins de cent hommes, & les Impériaux trois cents. Mais il y eut de fort braves gens tués du côté des premiers. Richelieu *pleura* la mort de Mouï, de Cahusac, & de Londigni Officiers de ses gendarmes & de ses chevaux-légers. *Il m'est impossible*, dit-il à la Valette, *d'exprimer la joye que j'ai de votre retour. Elle seroit entiere sans la perte que j'ai faite. J'en suis affligé plus que je ne puis dire. Si je pouvois racheter ceux que je plains, je le ferois d'une partie de mon bien.* L'avantage ne fut pas grand, puisqu'il ne consola pas le Cardinal de la mort de deux Lieutenans & d'un Enseigne. 1635.

Le courage & la conduite du Comte de Guébriant furent loués, poursuit l'Auteur de sa vie. *Il échauffa nos gens, & refroidit si fort l'ardeur des ennemis, que pendant les treize jours que dura le reste de notre marche, ils n'oserent plus s'approcher à la portée de nos mousquets. Galas changea le soin de nous poursuivre en celui de se saisir des Places de Vaudrevange. Denetz les défendit bravement, pour favoriser notre retraite à St. Avau & à Sarbruck. Le Général de l'Empereur se campa sur la Saar, & nous lui renvoyâmes la famine & la misere qui nous accompagnerent depuis Mayence.* C'est de cette armée de Galas que quelqu'un a dit sous le nom de Richelieu, que par *la patience* des Généraux de Louis *la Lorraine vit périr cette année une des plus nombreuses armées que l'Empereur eût jamais mise sur pied.* Nous parlerons de cela, quand nous aurons rapporté le traité du Roi avec le Duc Bernard, le voyage de Sa Majesté en Lorraine, & ce que firent, ou plutôt ce que ne firent pas les Maréchaux de Chaunes & de Châtillon en Picardie. L'Auteur dont je viens de transcrire le récit de la retraite des Confédérés remarque trois fautes dans la conduite de Galas, *qui servirent beaucoup à notre retraite*, dit-il. *La premiere de n'avoir pas attaquée notre armée dans ses quartiers près de Mayence avant sa jonction. Il le pouvoit faire en même temps ou en plusieurs jours, à cause de la distance d'un endroit à l'autre. La seconde, de n'avoir pas apporté l'ordre nécessaire pour rompre notre point de Mayence. Galas l'entreprit à la vérité: mais ce fut avant la nuit, & à une demie lieue de là. Les grenades mises dans les brûlots firent leur effet trop tôt; & nos gens, qui n'étoient pas encore retirés, eurent le loisir d'aller couper le pont, & de faire passage aux brûlots. La troisieme faute, ce fut de ne se saisir pas des montagnes*

1635. *de Vaudrevange. Nous y devions nécessairement passer. Huit ou neuf cents hommes empêchoient notre retraite, & arrêtoient nos troupes. Par ce moyen, Galas auroit pû nous défaire facilement, ou ruiner notre armée.*

Traité entre le Roi & le Duc Bernard de Saxe-Weymar. *Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I. Nani Historia Veneta. Lib. X. 1635. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. Pag. 341.*

Ce fut en vain que Richelieu se voulut défendre d'accorder les quatre millions que la Valette, selon le pouvoir qui lui en fut donné, fit espérer au Duc de Weymar. Il en fallut venir là. On avoit trop grand besoin de lui. Galas posté à l'entrée de la Lorraine, & en état de joindre le Duc Charles, qui avoit sçû y pénétrer & s'y fortifier, causoit une fort grande inquiétude à Louis & à son Ministre. La conjoncture ne pouvoit être plus favorable à Bernard. Soit que la Maison d'Autriche, intéressée à le détacher de la France & de la Suede, lui offrît véritablement des avantages considérables, soit qu'il eût l'adresse de le faire accroire à Richelieu, Ponica son intime confident, & son Agent à la Cour de France, ménagea si bien toutes choses, que le Roi donna encore quelque chose de plus important que les quatre millions. Je parle de la cession de toute l'Alsace au Duc de Weymar, en y comprenant le Bailliage de Haguenau. Ce fameux traité fut conclu & signé le 27. Octobre à Saint Germain en Laye par Bullion, Bouthillier, Servien & Ponica; les trois premiers Commissaires de Louis nommés pour cette négociation, & le dernier nommé pareillement Commissaire député de Bernard avec pouvoir de traiter. Je ne sçai si ce fut un effet du besoin que la Cour de France avoit de son maître, ou de la dextérité de Ponica; mais enfin, il se conduisit si bien qu'en extorquant, pour ainsi dire, une somme d'argent, & une cession si considérable, il acquit l'estime & la bienveillance du Roi & de ses Ministres. Nous voyons que Louis le recommanda particulierement à Bernard, & fit prier le Duc d'accorder quelque gratification à Ponica.

On disoit d'abord dans le traité, que Sa Majesté ayant toujours la même inclination pour le rétablissement de la liberté Germanique, elle vouloit donner aux Villes, Princes, & Etats entrés en confédération avec elle, les moyens de se remettre en leur premiere vigueur, & de parvenir à une paix générale, dans laquelle ils pussent, par l'intervention de Sa Majesté, recouvrer leurs droits & leurs priviléges. Après avoir loué Bernard, de ce que nonobstant la défection de la plûpart des Confédérés, qui avoient mieux aimé accepter les conditions d'un accommodement incertain & désavantageux, que d'attendre les sûretés d'une paix générale & utile à tous les intéressés, que Sa Majesté Très-Chrétienne leur vouloit procurer conjointement avec la Reine & la Couronne de Suede, il n'avoit point cessé de soûtenir par les armes la cause commune; Louis déclaroit qu'en considération de la constance & du courage de ce Prince, il avoit résolu de lui continuer son assistance Royale, & de le seconder dans le noble dessein de relever & de maintenir les justes prétentions des Confédérés. Tels étoient les principaux articles du traité. Que durant la guerre le Roi fourniroit quatre millions de livres par an au Duc. Que celui-ci entretiendroit six mille chevaux & douze mille hommes de pied effectifs pour le service de Sa Majesté. Que si dans un combat, ou par quelqu'accident

sinistre, Bernard venoit à perdre son armée, ou une partie considérable de ses troupes, Louis avanceroit sur les quatre millions de quoi en lever de nouvelles, jusques à la concurrence des dix-huit mille hommes stipulés. Que si le Duc, ou quelques-uns de ses Officiers, étoient faits prisonniers par les ennemis, le Roi en auroit le même soin que d'un Général & des autres Officiers de Sa Majesté. Qu'elle ne feroit aucun traité de paix sans y comprendre les Princes de la confédération, & particulierement Bernard, ses Officiers & ses Soldats, dont Louis obtiendroit le rétablissement dans leurs biens, dans leurs Etats & dans leur liberté. Enfin, que le Duc s'obligeoit, tant pour lui que pour les Princes qui demeuroient dans la confédération, ou qui s'y joindroient, de n'entendre à aucun accommodement sans l'intervention & le consentement de Sa Majesté. 1635.

La cession de l'Alsace fut un des trois articles secrets ajoûtés au traité. Voici le premier. Que l'armée du Duc devant être désormais entretenue aux dépens du Roi, Bernard la commanderoit sous l'autorité de Sa Majesté; qu'il serviroit envers tous & contre tous, quelque ordre qu'il pût recevoir au contraire, & que son armée seroit employée aux entreprises que Louis desireroit. Le Duc se réservoit pourtant la direction de toutes les actions de guerre, qu'il pouvoit résoudre & éxécuter comme il le jugeroit à propos pour le bien de la cause commune, par l'avis & le conseil de ceux qui résideroient près de lui de la part du Roi & des Princes Confédérés. Que lorsqu'il seroit question de passer le Rhin, d'entrer dans un nouveau Pays, & d'entreprendre quelque siege important, Bernard en donneroit premierement avis à Sa Majesté, & recevroit ses ordres, afin qu'elle y pût ajuster ses autres desseins. Le second article portoit, que durant la guerre présente le Duc prendroit par préférence sur les quatre millions la somme de deux cents mille livres pour son entretien particulier, & que dès le jour de la signature du traité Louis assureroit à Bernard durant sa vie cent cinquante mille livres de pension annuelle. *Outre ce que dessus*, disoit-on dans le troisieme article, *Sa Majesté donne & délaisse au Sieur Duc le Landgraviat d'Alsace, y compris le Bailliage de Haguenau, tenu à présent par les armes du Roi, pour en joüir sous le titre de Landgrave d'Alsace, avec tous les droits qui ont appartenu ci-devant à la Maison d'Autriche dans cette Province; à la charge d'y conserver sans aucun trouble l'exercice de la Religion Catholique, les personnes & les biens des Ecclésiastiques dans tous leurs privileges. Et au cas qu'on en vienne à un traité de paix, Sa Majesté promet de faire tout son possible pour conserver au Sieur Duc la joüissance de l'Alsace, & de toutes les donations qui lui ont été faites par la Couronne de Suede, ou de lui en obtenir une récompense convenable, dont il puisse être content.*

Tout cela ne se conclut qu'après le retour du voyage de Sa Majesté en Lorraine, qui fit plus d'éclat que de bien. Chagrine de ce que les grands projets dont Richelieu l'avoit entretenue échouerent dans les Pays-Bas, & inquietée du succès de l'expédition du Cardinal de la Valette au-delà du Rhin, elle résolut de s'avancer vers la frontiere de Champagne, & de Voyage du Roi en Lorraine.

1635. passer même en Lorraine. Le Duc Charles, profitant de l'affoiblissement de l'armée du Maréchal de la Force pour grossir celle de la Valette, y faisoit des progrès considérables avec un corps de troupes qui s'augmenta beaucoup par les renforts qui lui vinrent de plusieurs endroits. La Princesse de Phaltzbourg, comme une *nouvelle Amazone*, dit Grotius, en amena un elle-même à son frere. La Force représenta inutilement que si on lui ôtoit ce qu'il avoit de meilleur, son armée ne seroit plus en état d'arrêter Charles: on n'eut aucun égard à ses remontrances. Richelieu ne pensoit qu'à fournir des troupes à son ami la Valette. Peu s'en fallut que le Maréchal ne fût rappellé, sous prétexte que son grand âge le rendoit pesant & timide. Mais n'osant faire injustice criante à un vieux Officier de la Couronne, après de longs & importans services, Richelieu résolut de lui donner seulement un adjoint. Le Duc d'Angoulême fut l'homme sur qui le Cardinal jetta la vue. On ménage les Protestans au dehors, disoit fort bien Grotius; & au dedans on leur ôte toute sorte de commandement, ou du moins on leur donne des surveillans & des directeurs. La Force n'étant pas en état de repousser le Duc de Lorraine, en faveur duquel la plus grande partie du Pays se déclaroit, & qui emportoit facilement des Villes bienaises de retourner sous sa domination, Angoulême reçut ordre de s'avancer au plutôt avec un Régiment Irlandois, & d'aller joindre le Maréchal. Il n'y eut pas plus de concert & de bonne intelligence entre ces deux Généraux qu'entre les autres, & les affaires n'en allerent pas mieux. Cela n'est pas surprenant. Tout se régloit par Richelieu & par son Capucins. Le premier s'étoit fait depuis peu Surintendant Général des vivres, & laissoit mourir les armées de faim. L'autre croyoit en sçavoir plus que les Maréchaux de France. S'il eût osé, il auroit pris le casque & endosse la cuirasse.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. chap. 15. 16. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I. Journal de Bassompierre. Tom. II. Mercure François. 1635. Grotius Epistolæ passim. 1635. Historie di Gualdo Priorato. Part. I. Lib. X. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 333. 334. 335. 336.

Dans cet embarras des affaires d'Allemagne & de Lorraine on délibéra dans le Conseil du Roi, si Sa Majesté iroit se mettre à la tête de l'arriere-ban convoqué, & de cinq mille Gentilshommes, dit-on, qui de bon gré, ou autrement, servoient comme volontaires. Ils avoient tous ordre de marcher vers la Champagne. Soit que Richelieu, qui eut cette année de si furieuses atteintes de ses hémorrhoïdes qu'il y fallut faire de grandes incisions, n'eût pas envie de voyager; soit qu'il craignît plus pour sa personne à l'armée que dans ses maisons, où il se faisoit garder avec une extrême précaution; soit qu'il dissimulât ses véritables sentimens, de peur de se rendre responsable des accidens qui pouvoient arriver au Roi dans un voyage, ou dans un siege; soit enfin qu'il ne vît rien qui obligeât Louis à marcher lui-même en personne, le Cardinal ne fut point d'avis que Sa Majesté s'avançât vers la frontiere de Champagne. *On a donné si bon ordre à tout*, dit-il, *que je n'apperçois pas qu'il y ait aucune nécessité que le Roi aille à l'armée. Je connois son courage & les nobles sentimens de son cœur. Mais cela me donne d'autant plus d'appréhension pour sa personne. Il l'expose trop librement, quand on ne le retient pas. Je ne puis avoir l'honneur de suivre Sa Majesté. La conjoncture présente des affaires ne me permet pas de m'éloi-*

gner de Paris. Une seule raison seroit capable de me porter à conseiller le voyage. C'est la profonde mélancholie du Roi. Si les Médecins disent qu'il peut contribuer à la dissiper, & que sa santé s'altéreroit autrement, il faudra bien le laisser partir, quoique le bien de ses affaires demande qu'il demeure à Paris, & qu'il se repose de la conduite de l'armée sur de bons Généraux. La grande chaleur, fort contraire à son tempérament, n'est pas encore passée. Quand il est à la guerre, il s'inquiete extrêmement. Les ennemis sont près de la frontiere, & nous n'avons pas encore des troupes assez nombreuses pour garder le Roi, & pour lui donner moyen de repousser vigoureusement le Duc Charles & les Impériaux. Cela sera dans peu de temps. Si Sa Majesté s'engage à présent, on ne manquera pas de crier qu'elle ne se peut tirer avec honneur des embarras où elle se trouvera. Quand le Roi est en campagne, il ne peut demeurer quinze jours dans le même endroit sans s'y ennuyer, & sans être en danger de tomber malade. Un pareil malheur releveroit le courage des ennemis, & refroidiroit les alliés. Je ne vois donc aucune raison qui oblige Sa Majesté à marcher en personne, & je ne puis le lui conseiller. Si elle le veut absolument pour dissiper sa mélancholie, & pour éviter une maladie qu'elle craint, il faudra consulter les Médecins. Supposé que Richelieu ait véritablement opiné de la sorte dans le Conseil, nous devons croire que Louis n'y étoit pas présent. Après quelques éloges donnés au courage de son maître, le Cardinal parle fort cavalierement de lui. 1635.

Le Roi sembla d'abord changer de sentiment. Mais son inquiétude & son chagrin redoublerent si fort quelque temps après, que Richelieu & ses confidens, contre lesquels il se mettoit souvent en colere, & qu'il maltraitoit extraordinairement, résolurent à la fin de le laisser partir, & tâcherent de le contenter en lui promettant une armée nombreuse. On avoit ordonné la levée de douze mille Suisses, de six mille chevaux, & de vingt Régimens François. *Le Roi*, dit Servien dans une lettre du 16. Août, *est encore incertain s'il s'avancera vers la frontiere de Champagne. Il y a quelque apparence aujourd'hui qu'il s'y déterminera. Sa Majesté sera bien accompagnée. On fait état qu'il y aura vers la fin de ce mois à Châlons cinq mille Gentilshommes volontaires de ceux qui ont été mandés avec les Gouverneurs, sans compter ce qui pourra venir de l'arriere-ban.* Cette convocation extraordinaire de la Noblesse n'est-elle pas une preuve évidente de l'embarras du Ministre, de l'épouvante jettée par les grandes armées de l'Empereur & par le mauvais succès de l'entreprise dans les Pays-Bas ; enfin de la vérité des reproches de Marie de Médicis à Richelieu ? *Le Roi*, dit le Cardinal à son ami la Valette, *a pris la résolution de s'en aller lui-même en Lorraine. Avant son départ, on fortifie Mrs. d'Angoulême & de la Force d'environ cinq mille Gentilshommes. Sa Majesté sera le 6. Septembre à St. Dizier avec quinze mille hommes de pied & trois mille chevaux. Elle s'avancera jusques à Metz pour vous épauler, si le Duc de Lorraine est chassé en ce temps-là. J'espere que tout ira bien.* Tel étoit le génie de ce Politique. Il s'abattoit rarement dans l'adversité publique. *Les grandes affaires ont de grandes difficultés*, dit-il encore à la Valette vers la fin d'Octobre, après tant de projets échoués,

1635. *Mais avec l'aide de Dieu nous ne perdrons point courage. Un bon succès contre le Duc Charles nous auroit mis au-dessus du vent. La chose étoit faisable, si on s'y fût pris autrement.*

Louis part enfin aux derniers jours du mois d'Août, accompagné du Comte de Soissons, de quelques Seigneurs, de Seguier Garde des Sceaux, de Bouthillier Surintendaut des Finances, & de Chavigni Secrétaire d'Etat. *M. de Bullion & moi*, dit Servien dans une lettre du 21. Août, *avons l'honneur & le contentement de demeurer auprès de Monseigneur le Cardinal.* L'expression est assez particuliere. Nous aurions pensé que ces deux Messieurs devoient être mortifiés de ne suivre pas Sa Majesté. Il n'en étoit pas ainsi du temps de Louis XIII. On se trouvoit & plus content & plus honoré de demeurer auprès du Ministre, que d'accompagner le Roi. *Le rendez-vous de l'armée*, poursuit Servien, *est à St. Dizier. Toutes les troupes s'y avancent, & la plûpart sont arrivées. Je vous puis dire, sans y ajoûter, qu'avant le 20. du mois prochain, Sa Majesté aura plus de vingt-quatre mille hommes de pied François, douze mille Suisses, & six mille chevaux nouvellement levés en France, sans compter cinq mille Gentilshommes, dont le Roi prétend se servir jusques à ce que son armée soit assemblée. Je ne puis vous dire à quoi de si belles forces, que Sa Majesté veut commander en personne, seront employées. Je crois que M. le Maréchal de la Force viendra servir près d'elle, & que Mrs. du Hallier, d'Arpajon, & de Cramail seront Maréchaux de Camp.* Elles se réduisirent à beaucoup moins, *ces belles forces*. L'armée que Louis eut en effet fut *employée* à prendre une bicoque. Fiez-vous après cela aux mémoires du temps. Qui ne croiroit sur une lettre si positive du Secrétaire d'Etat pour la guerrre au Cardinal de la Valette, que Servien n'avoit nul intérêt de tromper, que le Roi alla véritablement en Lorraine à la tête d'une armée de trente-deux mille hommes de pied, & d'onze mille chevaux, dont il y avoit cinq mille Gentilshommes?

On raisonna fort dans le monde sur ce que Richelieu ne suivoit pas son maître. Les uns disoient que les incisions qu'on lui avoit faites n'étoient pas encore bien guéries. Les autres, qu'il craignoit pour sa vie à l'armée, où ses ennemis y pouvoient attenter plus facilement. Ceux-ci, que n'y ayant pas grande chose à entreprendre, il faisoit semblant de vouloir laisser au Roi toute la gloire de l'expédition. Ceux-là, que le Ministre prévoyoit que Sa Majesté ne trouvant pas sur la frontiere les *belles forces* dont il l'avoit amusée, s'en reviendroit bientôt. *Il est arrivé*, dit encore Servien dans la même lettre du 28. Août, *un accident qui m'épouvanteroit, si tout le monde ne sçavoit qu'il a toujours été le présage de quelque grand bonheur. Le Roi étant hier à la chasse dans sa petite brouette, le tonnerre tomba si près de lui, qu'il renversa & blessa un peu le cocher qui étoit sur le derriere, où il se met toujours quand Sa Majesté tient les rênes des chevaux, comme elle faisoit alors. Deux furent renversés sur le devant, aussi bien que deux valets de pied qui étoient à côté du Roi. Il n'a reçu aucune incommodité. Vous pouvez croire qu'on fait bien des discours sur cette avanture. Avec la grace de Dieu, nous en rendrons la suite heureuse.* Ce mélange de religion & de superstition a quelque chose de

de bizarre & de plaisant dans la bouche d'un Courtisan. C'est entre Monceaux & Treilleport que le tonnerre tomba si près du Roi. Bautru, ce fameux diseur de bons mots, vint de la part de Richelieu faire des complimens à Sa Majesté. Soit qu'il fût l'auteur de l'interprétation du présage, soit que le Cardinal la lui eut suggérée, *il allégua fort à propos*, dit-on, *l'exemple de l'Empereur Auguste, qui eut un de ses gens tués du tonnerre près de sa litiere, en marchant contre l'Espagne, dont il triompha peu de temps après.* Le Courtisan adulateur inféroit de là que l'accident arrivé à Louis étoit de bon augure, & que *le ciel sembloit mettre ses armes entre les mains de Sa Majesté pour exterminer les Espagnols, s'ils n'avoient bientôt recours à la clémence du Roi, au lieu de provoquer plus long-temps sa valeur.* Que d'extravagance dans cette flaterie de Bautru, ou peut-être du Ministre qui l'avoit dépêché! Grotius parle dans ses lettres à la Reine & au Chancelier de Suede, du tonnerre tombé à la gauche de Louis, & des bons augures qu'il en tiroit lui-même. Le sçavant Ambassadeur n'y ajoûtoit pas grande foi. 1635.

La belle & curieuse recherche de Bautru n'empêcha pas que Sa Majesté ne se chagrinât un ou deux jours après contre Richelieu. Quelqu'un ayant rapporté que tous les chevaux nécessaires à l'artillerie de l'armée n'étoient pas encore arrivés; Louis s'imagina que le Cardinal, qui avoit été contraire au voyage de Lorraine, rompoit secretement les mesures prises, afin que le Roi ne s'avançât pas au-delà de Monceaux. Dans le premier mouvement de colere il écrit à Richelieu un billet plein de reproches, peut-être de menaces, & s'en repent dès le lendemain. C'est dommage que nous ne l'ayons pas. On a seulement conservé une petite lettre où Louis demande humblement pardon à son Ministre, & les deux réponses du Cardinal. Ces pieces sont curieuses. On y découvre la souplesse avec laquelle un Ministre artificieux ménage les caprices de son maître, & en même temps l'empire qu'il sçut prendre sur cet esprit foible & timide. *Au commencement*, dit Richelieu en répondant au premier billet perdu, *je n'ai pas approuvé le voyage, à cause de l'incertitude de votre santé, & de cette impatience naturelle dont Votre Majesté veut bien s'accuser elle-même. Mais depuis que vous m'avez fait sçavoir par diverses personnes votre desir d'aller à l'armée, que vous me l'avez témoigné vous-même, & que vous m'avez assuré que vous êtes en fort bonne disposition, & que bien loin de recevoir quelque préjudice du voyage, le déplaisir de demeurer à Paris, ou aux environs, altéreroit plutôt votre santé, j'ai consenti de fort bon cœur à ce que vous souhaitiez. Je reconnois même que si Votre Majesté se peut garantir de ses ennuis & de ses inquiétudes ordinaires, le voyage sera fort avantageux à vos affaires. Tel est mon sentiment. Au lieu de vous arrêter, je vous exhorte à vous avancer vers la frontiere, puisque le voyage a été publié par votre ordre dans Paris, dans les Provinces, & dans vos armées.*

Louis se chagrine contre le Cardinal de Richelieu, & lui en demande humblement pardon.

Recueil des lettres du Cardinal de Richelieu. Lettre 215. & les suivantes. Mémoire, là-même. Pag. 265. 266. Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. II. Pag. 788. 789. 791. 792. 793.

Après cela, Votre Majesté voudra bien permettre à un ancien serviteur & fidele confident, de lui remontrer avec le respect dû à un maître, que si elle s'accoutume à penser que les intentions de ses plus dévouées créatures ne sont pas

1635. *telles qu'on les lui représente, on appréhendera tellement vos soupçons à l'avenir, qu'il sera difficile de vous servir aussi utilement qu'on le desire. Je puis répondre à Votre Majesté, que la liberté qu'elle donne à ses serviteurs fait qu'ils lui disent librement ce qu'ils croyent plus avantageux à son service. Comme ils tâcheront de vous agréer dans toutes les choses indifférentes, leur complaisance n'ira pas aussi jusques à vouloir faire ce qui vous pourroit être préjudiciable. Je vous conjure au nom de Dieu de continuer gaiement votre voyaye, & de ne vous fâcher pas si mille choses peu importantes ne sont pas éxécutées au temps & au point que vous le desirerez. Il n'y a que Dieu qui puisse prévenir tous les inconvéniens. Je supplie encore très-humblement Votre Majesté, d'être bien persuadée, que telle que puisse être son humeur, rien ne sera jamais capable de fâcher, ou de dégoûter une personne qui est plus à vous qu'à soi-même, & qui aura toujours plus d'ardeur à vous complaire & à vous servir, qu'à conserver sa propre vie.* Que cette lettre est finement tournée ! Qu'elle prouve bien la dépendance de Louis au regard de son Ministre ! Le bon Prince se laissoit conduire par Richelieu, comme un écolier par son maître.

Le Cardinal y paroît fort content, & fort tranquille. N'avoit-il pas déja reçu le second billet du Roi, quoiqu'il n'en fasse pas semblant ? *Mon cousin*, y disoit Sa Majesté, *je suis au désespoir de la promptitude que j'eus hier à vous écrire le billet sur le sujet de mon voyage. Je vous prie de le vouloir brûler, & d'oublier en même temps ce qu'il contenoit. Croyez que comme je n'ai pas eu dessein de vous fâcher en rien, je n'aurai jamais d'autre pensée que de suivre ponctuellement vos bons avis en toutes choses. Je vous prie encore une fois d'oublier . . . . .* Il y avoit apparemment ici quelques termes d'une trop grande soumission, & indignes de la majesté du Souverain. On n'a pas jugé à propos de les publier. *Ecrivez-moi par ce porteur*, ajoûtoit Louis, *que vous n'y pensez plus. Cela me mettra l'esprit en repos. Soyez assuré que je ne serai point content, jusques à ce que je vous puisse témoigner encore l'extrême affection que j'ai pour vous. Elle durera jusques à la mort.* Richelieu répondit à ce second billet aussi délicatement qu'au premier. *Je n'ai garde*, dit-il, *d'oublier la lettre qu'il vous plut de m'écrire hier. Je proteste à Votre Majesté que je n'y ai pas pensé; c'est-à-dire, que je n'ai été aucunement fâché de ce qui étoit dedans. Continuez, s'il vous plaît, de me découvrir vos divers sentimens, & je continuerai aussi de vous déclarer librement les miens sur le bien de votre service. Ce qui m'a porté à m'opposer d'abord au voyage, c'est la connoissance que j'ai de votre tempérament. Il vient de la nature, & ne dépend pas absolument de vous. L'ardent desir que vous témoignez d'acquérir encore de l'honneur & de la gloire par les armes m'a fait consentir à un dessein digne de vous. J'y applaudis. Mais depuis que j'ai vû la dépêche de M. de Vaubecour, je crois qu'il faut differer votre départ, jusques à ce qu'on ait nettoyé Saint Michel, & que vos troupes soient amassées. Il est impossible que divers changemens n'arrivent aux projets formés dans la guerre. On y doit prendre des résolutions sur le champ, selon les divers mouvemens de l'ennemi.*

En certaines conjonctures, on avance plus par la patience que par les combats. De là vient que la Nation Françoise, naturellement impatiente, paroît à tout le

monde moins propre à la guerre, que celles qui moins vives ont plus de pesanteur & moins d'inquiétude. Je supplie Votre Majesté au nom de Dieu, de ne s'ennuyer point, de ne se fâcher jamais contr'elle-même, & de croire que ses serviteurs ne se peuvent chagriner de quelques promptitudes qu'elle a. Je me sens extraordinairement obligé de ce qu'il vous a plû m'écrire sur la derniere qui vous est arrivée. Si Votre Majesté m'avoit outragé, ce qu'elle ne fit jamais par sa bonté, les termes de sa lettre sont si obligeans, que la satisfaction, s'il est permis d'user de ces mots en parlant d'un grand Roi, surpasseroit de beaucoup l'offense. La lettre dont vous vous plaignez ne blesse vos serviteurs en aucune maniere, & la derniere les oblige extrêmement. Ce petit incident découvre admirablement bien l'inégalité de l'humeur & de l'esprit du Prince dont j'écris l'Histoire. Elle étoit si grande, que Richelieu avouoit franchement que cela l'embarrassoit infiniment plus que les affaires les plus épineuses de son ministere. Il est certain qu'il en a été souvent déconcerté. 1635.

Les ennemis secrets du Cardinal, s'étant apperçus dans ce voyage que le Roi paroissoit quelquefois assez mécontent de lui, entreprirent de profiter de son absence, & tenterent de le perdre dans l'esprit de Sa Majesté. Mal informés de ce qui se passoit secretement entr'elle & Richelieu, & des précautions que le prévoyant & délié Cardinal avoit sçû prendre, les pauvres gens se perdirent eux-mêmes. Après *la journée des dupes*, il extorqua fort habilement une promesse, que Louis ne garda que trop exactement pour ceux qui voulurent dans la suite lui parler contre son Ministre. *Puisqu'il plaît au Roi de se servir encore de moi dans ses affaires*, dit Richelieu dans un mémoire présenté à Sa Majesté, après que Marie de Médicis eut éclaté contre lui, *je m'assure qu'il trouvera fort raisonnable la priere que je prens la liberté de lui faire : c'est de n'ajoûter aucune foi à tout ce que ceux qui se sont déclarés mes ennemis en cette occasion lui pourront dire à mon préjudice. La raison veut qu'il leur ferme la bouche, & qu'il ne leur ouvre pas ses oreilles. Sa Majesté considérera ensuite, s'il lui plaît, qu'étant fort certain de n'avoir à l'avenir ni moins de zele, ni moins de fidélité en ce qui regarde son service, que j'en ai témoigné ci-devant, je ne dois plus rien craindre que les soupçons qui peuvent naître, & les fausses impressions qu'on peut donner de moi. Il sera facile de dissiper les uns, en les découvrant dès leur naissance, & en les éclaircissant avant qu'ils se soient fortifiés.*

Pour ce qui est des autres, il y a deux moyens d'empêcher le mal qu'elles peuvent causer. Le premier, c'est de fermer l'oreille. Je ne le demande pas lorsque ceux qui voudront parler ne seront pas mes ennemis déclarés : il sembleroit que sous prétexte d'arrêter le cours des calomnies je voudrois fermer toutes sortes de voies à la vérité. Le second moyen consiste à ne recevoir aucun avis, que le Roi ne daigne me découvrir, afin d'en éclaircir la vérité : à cette condition que ceux qui rapporteront des choses importantes à l'Etat seront récompensés, & que ceux qui imposeront des calomnies seront châtiés. Le Roi ne se peut dispenser d'en user de la sorte. Autrement, il seroit impossible de le servir dans ses affaires. Ceux que Sa Majesté y employe se font tant d'ennemis, dès qu'ils veulent remplir leurs devoirs, que s'il étoit permis de calomnier en secret, la malice & les arti-

1635. *fices de la Cour ne permettroient pas à un Ange d'y subsister six mois. Le Roi est d'autant plus obligé à m'accorder ma demande, que je me soumets à tel châtiment qu'il lui plaira, si lorsque Sa Majesté me découvrira quelqu'un qui m'aura voulu faire du mal, j'en ai d'autre ressentiment que celui qu'elle me prescrira elle-même.*

J'ai encore à lui représenter que si elle veut maintenir son autorité, il faut avoir l'œil perpétuellement ouvert, & ne laisser pas échapper l'occasion de faire les choses absolument nécessaires pour cette fin. Autrement on se perdra infailliblement. Il en est de cette affaire comme d'une grande maladie qu'une seule médecine n'emporte pas, & qui ne peut être guérie que par des remedes forts & souvent réïtérés. Le Cardinal s'est perdu chez la Reine mere, en ne déconcertant pas les cabales dès leur naissance. Il vaut mieux faire trop que trop peu, pourvû que le trop n'aille qu'à éloigner de la Cour ceux qui paroissant capables d'y faire du mal, donneront sujet de croire qu'ils en ont la volonté. En faisant trop peu, on risque de se perdre. Et quand on fait quelque chose de trop qui ne blesse point la conscience, il n'en peut arriver aucun inconvénient, & on se met dans une entiere sûreté. Rien ne dissipe mieux les cabales qui se forment ensuite d'une autre qui a réussi impunément, que la terreur & la crainte. Il ne faut pas attendre des preuves mathématiques d'une conspiration & d'une cabale. On ne les connoît ainsi que par l'événement. Alors il n'y a plus de remede. Il les faut toujours prévoir par de fortes conjectures, & les prévenir par de prompts remedes.

Je ne suis pas surpris qu'après de pareilles précautions auprès d'un Prince peu éclairé, & sujet à tout craindre au moindre rapport, la fortune de Richelieu n'ait jamais pû être depuis ébranlée. Quoiqu'il y ait des choses raisonnables & judicieuses dans son mémoire, l'artifice en est si grossier que tout autre que Louis XIII. s'en seroit apperçu. En mettant la Reine mere, le Duc d'Orléans, & tous ceux qui leur demeurent attachés au nombre de ses ennemis, le Cardinal éxigeoit de son maître qu'il *fermât la bouche, & qu'il n'ouvrît pas ses oreilles* à sa mere, à son épouse, à son frere, à des Princes du Sang, à un grand nombre de Seigneurs, aux Magistrats les plus éclairés & les plus integres du Royaume. Dire qu'il consent que Louis écoute ceux qui ne se seront pas ouvertement déclarés contre son Ministre, c'est une illusion manifeste. Le Roi s'étant engagé à découvrir au Cardinal même ceux qui donneroient des avis à son préjudice, dès qu'un homme bien intentionné venoit à parler selon ses lumieres & sa conscience, les créatures que Richelieu avoit auprès du Roi ne manquoient pas d'insinuer à Sa Majesté que le donneur d'avis étoit un ennemi du Cardinal, & un calomniateur; qu'il y avoit une puissante cabale formée contre le plus habile & le plus fidele Ministre qui fut jamais, & qu'il falloit la dissiper au plutôt. Prévenu qu'on ne doit pas attendre des *preuves mathématiques* d'une conspiration, qu'il est important de l'*étouffer dès sa naissance par de forts & prompts remedes*, & *qu'en ces occasions il vaut mieux faire trop que trop peu*, Louis chassoit incontinent de sa Cour, & envoyoit même en prison les prétendus ennemis de Richelieu. L'illusion n'est pas

moins visible, quand le Cardinal promet qu'après que Sa Majesté lui aura découvert ceux qui donneront des avis secrets, il n'en aura pas d'autre ressentiment que celui qu'elle voudra prescrire. Il suffisoit à Richelieu de connoître ceux qui n'approuvoient pas sa conduite, & qui réfléchissoient contre en présence du Roi. Si Sa Majesté vouloit que le Cardinal dissimulât pour cette fois, & ne fît rien, il trouvoit bientôt un prétexte d'éloigner de la Cour, & de perdre même sans ressource les gens qui avoient osé parler. Tel fut un des grands artifices dont cet habile scélérat se servit pour maintenir sa fortune, & pour engager son foible maître à n'écouter point les bons avis que ses plus proches parens, & ses plus fideles serviteurs lui pourroient donner. 1635.

Prise de St. Mihel.

Le coup de tonnerre ne fut fatal ni à l'Empereur, ni au Roi d'Espagne. Il s'en fallut beaucoup que les conquêtes de Louis n'égalassent celles d'Auguste. On revint promptement à Paris après la prise d'une méchante Place. Impatient du progrès que le Duc Charles secondé de la Noblesse du Pays, & favorisé de l'inclination du peuple, faisoit en Lorraine, le Roi résolut d'y aller lui-même. La Force, trop foible pour tenir la campagne, se retranchoit près d'Epinal; & le Duc d'Angoulême, envoyé par Richelieu afin de remédier à la prétendue lenteur du Maréchal, & de remettre les choses sur un meilleur pied, *demeuroit sans rien faire campé près de Luneville*, dit Bassompierre, *& laissoit piller son bagage à St. Nicolas. On lui enlevoit des convois considérables, & toute la Lorraine payoit contribution au Duc Charles. Sa Majesté ordonna au Duc d'Angoulême de s'avancer à Becharat près de Rembervilliers.* C'étoit afin d'observer Charles posté en cet endroit avec Jean de Wert, & de les y arrêter pendant que le Roi assiégeroit St. Mihel, où le Duc de Lorraine avoit mis deux mille hommes de garnison. *Les dernieres nouvelles que nous avons reçues du Roi*, écrivoit le Maréchal de Châtillon au Prince d'Orange le 5. Octobre, *sont datées du camp devant St. Mihel le 1. de ce mois. Il semble que ceux qui sont enfermés dans cette Place, quoique mauvaise, veulent faire résistance & se défendre hardiment. On a commencé de loger du canon qui incommode fort les assiégés. M. de la Meilleraye est auprès de Sa Majesté. Il y fait sa charge de Grand-Maître de l'artillerie avec sa chaleur & sa hardiesse accoutumées. On croit qu'aux premieres nouvelles nous aurons la reddition de la Place. Elle sera, je crois, marquée de quelque châtiment exemplaire, à cause de l'opiniâtreté des assiégés, qui osent disputer une si mauvaise Place contr'une armée que le Roi commande en personne. Le Duc de Lorraine est retranché à Rembervilliers, assisté de Jean de Wert. On croit leur armée forte de neuf à dix mille hommes de pied, & d'un pareil nombre de cavalerie. Mrs. d'Angoulême & de la Force n'ont pas moins de troupes pour leur tenir tête. Les Lorrains demeurent clos & couvert dans leurs retranchemens, & le Duc Charles n'ose hazarder un combat général. Ceux qui auront le plus de vivres à la fin feront lâcher le pied aux autres. Les armées du Roi en manqueront moins apparemment. La Champagne, la Bourgogne, & les autres Provinces leur en fourniront longtemps.*

Journal de Bassompierre. Tom. II. Mémoires de Beauveau. Liv. I. Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. chap. 16. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I. Mercure François. 1635. Historie di Gualdo Priorato. Part. I. Lib. X. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. Pag. 333. 334. &c.

1635. Il y eut en effet une punition à la prise de St. Mihel. Mais n'étoit-elle point plus injuste qu'exemplaire ? Un Auteur de la vie de Richelieu dit que la garnison fut obligée *de se rendre à discrétion, & de souffrir le châtiment dû à leur témérité & à leur imprudence. Dix d'entr'eux ayant été pendus pour l'exemple, le reste des soldats fut envoyé aux galeres.* Il y a là presque autant de fautes que de mots. La garnison ne se rendit point à discrétion, & si quelques gens furent mis à mort, ce furent des habitans, sous prétexte qu'ils avoient violé le serment de fidélité fait au Roi. On abusa de la bonne foi, ou plutôt de l'imprudente simplicité de Lénoncour Gouverneur de Saint Mihel pour le Duc Charles. Le Marquis de Beauvau, Lorrain, & témoin oculaire de la désolation de son Pays, est plus croyable que cet Historien infidele & flateur. *Le Roi*, dit Beauvau, *voulut assujettir entierement la Lorraine, afin que débarrassé du soin d'en achever la conquête, il pût employer ses armes ailleurs. Sa Majesté y retourne une seconde fois, & attaque en personne la ville de St. Mihel. Nonobstant sa foiblesse, elle osa soutenir le siege sous la conduite du Marquis de Lénoncour qui en étoit Gouverneur, & qui avoit trouvé moyen d'y faire couler un nombre assez considérable de gens de guerre. Sa résistance opiniâtre ne servit qu'à le faire envoyer à la Bastille avec ses principaux Officiers, & ses pauvres soldats aux galeres. Réduit à la nécessité de capituler, il se contenta d'insérer ces mots dans son traité;* qu'ils sortiroient tous la vie sauve, *sans y ajoûter la liberté. Grand exemple à ceux qui défendent des Places ! Il n'y a rien de plus captieux que les capitulations, lorsqu'elles ne sont pas bien expliquées, & qu'on traite avec un puissant Prince colere. Ardent à contenter sa vengeance & à établir son autorité par la crainte, il oublie les loix de la clémence & de la générosité.* Ce récit de Beauvau est conforme à une lettre du Cardinal au Roi.

Nouvelle intrigue contre le Cardinal de Richelieu, & retour du Roi à Paris.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. Chap. 17. Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I.

Les ennemis de Richelieu tenterent durant ce siege de profiter de son absence. Il y eut une intrigue contre lui. Je ne sçai si le Comte de Soissons n'en fut point. Son éxil de la Cour, même après le retour du Roi à Paris, rend la chose assez vraisemblable. On dit qu'il reçut de grandes mortifications devant Saint Mihel. Sa Majesté ne l'appella point au Conseil de guerre, & le Comte en témoigna hautement son chagrin. Le Cardinal avoit-il inspiré à Louis de traiter de la sorte un Prince de son sang, dont le plus grand crime dans l'esprit de Richelieu, c'étoit le refus constant & généreux d'épouser sa niece Combalet ? Quoi qu'il en soit de la part que Soissons put avoir à ce qui se trama contre le Ministre en Lorraine, & aux insinuations faites au Roi pour le lui rendre suspect, on met à la tête de l'intrigue le Comte de *Cramail*, ou de *Carmain*. Je lui donnerai le premier nom, puisque Richelieu & les Secrétaires d'Etat l'appellent ainsi. Cependant la Reine mere & le Maréchal de Bassompierre le nomment *Carmain*. Ils devoient sçavoir l'un & l'autre le nom d'un ancien Courtisan. Peut-être qu'on lui donnoit indifféremment ces deux noms à la Cour. Ce Seigneur de la maison de Montluc entra fort avant dans les intrigues de la Princesse de Conti, & de la Comtesse du Fargis contre Richelieu. On le croyoit même un des amans de celle-ci. Depuis la fameuse *journée*

des dupes, il se raccommoda en apparence avec le Cardinal, qui estimoit son mérite, & souhaitoit même de l'avoir pour ami, comme il le dit quelque part. De maniere que Cramail rentrant dans le service fut Maréchal de Camp dans l'armée du Roi au siege de St. Mihel.

Voici ce qui se trouve dans un jugement des Capitaines du temps dont j'écris l'histoire, attribué à Richelieu, touchant ce Seigneur. *Le Comte de Cramail chassé de la Cour à cause de ses cabales durant la régence de la Reine mere, & rappellé à la priere du Cardinal, ne demeura pas deux mois dans l'emploi auprès du Roi; parceque Sa Majesté reconnut elle-même ses mauvais desseins.* Richelieu ne s'explique pas davantage dans une lettre à son ami la Valette. Il dit seulement que Cramail *étoit du nombre de ceux qui au lieu d'avancer les affaires du Roi, en desiroient le ralentissement. Il y a beaucoup d'autres particularités fort mauvaises qui ne se peuvent écrire*, ajoûte le Ministre. On voit dans une lettre de Chavigni Secrétaire d'Etat, que Cramail *parla assez ouvertement* contre le Cardinal, chose qui lui déplut extrêmement, quoique Son Eminence fût *douce & facile*, dit Chavigni. Il seroit mal-aisé de trouver des preuves de cette *douceur* & de cette *facilité* prétendue de Richelieu, sur-tout au regard de ceux qui attaquoient sa fortune. Dans la lettre de Marie de Médicis au Roi son fils, rapportée ci-dessus, il est dit que Louis ayant demandé avis à Cramail sur le voyage que Sa Majesté vouloit faire en Champagne & en Lorraine, le Comte lui remontra qu'*il n'y avoit point d'apparence qu'elle dût se trouver en personne à l'armée; que s'il se donnoit un combat, l'évenement en seroit douteux, & qu'il valoit mieux qu'elle demeurât dans le cœur de son Royaume, que d'être obligée à se retirer en désordre.* La Reine mere prétend que ce fût-là tout le crime de Cramail. Mais il est certain qu'il dit à l'armée plusieurs choses contre Richelieu, & qu'il tâcha d'ouvrir les yeux au Roi sur le chapitre de son Ministre. C'est ce que Richelieu nomme de *mauvais desseins*, & *desirer le ralentissement des affaires de Sa Majesté.*

1635.

Journal de Bassompierre. Tom. II.

Grotius Epist. 470. 498.

Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 339. 470.

Historie di Gualdo Priorato. Part. I. Lib. X.

Un Auteur raconte que Cramail parla fortement contre la guerre, & qu'il avertit Louis du danger auquel il se trouvoit exposé d'être enlevé par le Duc de Lorraine, à moins que Sa Majesté ne retournât promptement à St. Dizier. Jean de Wert, après avoir fait reconnoître le quartier du Roi, étoit parti avec six mille chevaux dans le dessein de le surprendre. Un Historien de Richelieu donne un plus grand détail. *Le Comte de Cramail*, dit-il, *voulut se prévaloir de l'impatience du Roi chagrin de ce que son expédition ne répondoit pas à ses espérances, & de l'éloignement du Cardinal qu'il tâcha de mettre mal dans l'esprit de Sa Majesté. Promptement averti de l'intrigue par le Roi même, Richelieu envoie ordre à Chavigni & à ses autres créatures d'empêcher adroitement l'effet de la mauvaise volonté de Cramail, en attendant qu'il puisse déconcerter par sa présence les projets du Comte. Il est certain que Cramail parla fort librement au Roi contre le Ministre. Mais on ne marque pas précisément les discours qu'il tint, ni ce qui le rendit criminel d'Etat. L'opinion la plus commune & la plus vraisemblable, c'est qu'il voulut insinuer à Sa Majesté, que le Cardinal jouissoit à son aise des plaisirs de la paix, & du délicieux*

1635. *séjour des plus belles maisons de campagne autour de Paris, tandis que le Roi commandoit ses armées en personne, & essuyoit sur la frontiere toutes les fatigues & tous les périls de la guerre.* Grotius écrivant à Oxenstiern la nouvelle de l'emprisonnement de Cramail, & du bannissement du Comte de Soissons hors de la Cour, assure que toute la Noblesse se plaignoit hautement, & que le Prince de Condé même parloit librement contre la guerre déclarée mal à propos à l'Espagne.

Après la prise de St. Mihel, dit Bassompierre, *le Roi donna une partie de son armée au Cardinal de la Valette. Elle devoit joindre les troupes ramenés d'Allemagne, & celles du Duc de Weymar. Le dessein, c'étoit de repousser Galas au-delà du Rhin. Le reste de l'armée de Sa Majesté fut envoyé au Duc d'Angoulême, qui craignant d'être enfermé entre l'armée de Galas & celle du Duc de Lorraine, s'étoit avancé au Pont St. Vincent. Le Roi lui écrivit de se perdre, ou d'obliger le Duc Charles à retourner dans son ancien retranchement de Rembervilliers. Après ces ordres donnés, Sa Majesté tourne vers Paris, & se rend à St. Germain le 22. Octobre.* Elle voulut passer par Ruel, & y conférer avec son Ministre sur l'état des affaires présentes, qu'elle laissoit fort embarrassées en Lorraine, à cause des forces extraordinaires du Duc Charles & de Galas. Richelieu alla jusques à Neuilli au devant du Roi. On le reçoit fort bien, & après l'avoir embrassé tendrement, on s'entretient long-temps avec lui. Louis ne manqua pas, selon sa bonne coutume, de raconter tout ce que Cramail lui avoit dit. Richelieu va le lendemain à St. Germain à un grand Conseil. Le Comte fut arrêté ensuite par un Enseigne des gardes du corps, & conduit à la Bastille. Richelieu déclare le même jour au Comte de Soissons que Sa Majesté est extrêmement irritée contre lui, & qu'il fera bien de s'absenter de la Cour. Soissons obéït. Content de faire sentir que son crédit augmente bien loin de diminuer, le Cardinal obtient peu de temps après le rappel du Comte, qui se raccommode, ou fait semblant de se raccommoder avec lui. Soissons eut alors le commandement de l'armée en Champagne. Il s'étoit plaint avec hauteur de ce que Sa Majesté retournoit de Lorraine à Paris, sans lui donner un emploi convenable à son rang. Les Gentilshommes volontaires, & ceux de l'arriere-ban s'en allerent chez eux dès que Louis eut quitté l'armée. La désertion étoit si grande parmi les troupes, que le Capucin Joseph écrivoit ainsi le 22. Octobre au Cardinal de la Valette. *Si les ennemis demeurent deux mois entre la Saar & la Seille, je crois que nos troupes suivront notre arriere-ban.*

Le Maréchal de Châtillon va commander en Picardie conjointement avec le Maréchal de Chaunes.

Quoiqu'il s'en fallût beaucoup que les ennemis n'eussent d'aussi grandes forces sur les frontieres des Pays-Bas qu'en Lorraine, la Picardie n'étoit gueres moins allarmée que la Champagne, où les troupes de Galas firent des courses jusques à Langres. Depuis la levée du siege de Louvain, & la prise du Fort de Skenk, un corps d'armée envoyé par le Cardinal Infant portoit le feu & la désolation assez avant dans la Picardie. Le Maréchal de Chaunes Gouverneur de la Province, trop foible pour repousser l'ennemi, étoit obligé de le laisser faire, & demandoit instamment du secours. On résolut de lui en donner, & même un adjoint plus habile & plus expérimenté

menté que ce Seigneur, élevé par la faveur de Luines son frere à la dignité de Maréchal de France, sans avoir jamais été beaucoup à la guerre. Châtillon, nouvellement arrivé des Pays-Bas, parut se présenter fort à propos pour cet emploi. *J'ai reçû ordre du Roi par la bouche de M. le Cardinal*, dit-il dans une lettre au Prince d'Orange du 5. Octobre, *de m'en aller commander son armée en Picardie, conjointement avec M. le Duc de Chaunes, qui a en tête le Duc de Balançon & le Comte de Buquoi. Avec trois mille chevaux & huit mille hommes de pied, ils désolent notre frontiere, & brûlent beaucoup de Villages. M. de Chaunes n'ayant que mille ou douze cents chevaux, & quelques régimens nouvellement levés aussi bien que sa cavalerie, se trouve fort embarrassé, & n'a pû s'opposer jusques ici aux courses & aux ravages des ennemis. M. le Cardinal m'a promis d'augmenter cette armée de deux mille Allemands commandés par un homme qui servoit dans les troupes du Duc de Saxe, & de deux régimens Suisses de trois mille hommes chacun. La cavalerie sera pareillement renforcée & rendue complette jusques à deux mille cinq cents chevaux. Lorsque ces troupes seront jointes à celles qui sont déja sur la frontiere, j'espere d'arrêter le cours des ravages. On pourra même par surprise ou autrement, les faire reculer, & obtenir quelqu'avantage sur eux, pourvû que vous occupiez tellement le Cardinal Infant, qu'il ne soit pas libre de venir vers nos frontieres avec le gros de son armée.* Châtillon avoit tort de compter sur les promesses de Richelieu. On ne lui pouvoit pas donner tant de troupes. Elles étoient trop nécessaires en Lorraine. Il eut même ordre d'y envoyer quelques-uns des régimens qu'il trouva en Picardie.

1635. *Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I. Mercure François. 1635. Grotii Epist. 157. 500. 510.*

Puisque le Maréchal raconte lui-même sa marche, dans une lettre à Servien Secrétaire d'Etat du 15. Octobre, il suffira d'en transcrire ici quelque chose. *Le lendemain de mon arrivée à Amiens*, dit-il, *je suis allé trouver M. le Duc de Chaunes à Bettencour. Il y avoit donné rendez-vous à toutes les troupes qu'il a pû ramasser sans dégarnir trop les Places importantes de son Gouvernement. Comme il étoit en bonne disposition, & résolu à s'approcher des ennemis, je ne l'ai point détourné de ce dessein. Nous partîmes l'onzieme avec notre petite armée de trois mille hommes de pied François, & d'environ quatorze cents chevaux. On passa par Dourlens le long de la riviere d'Authie qui sépare l'Artois de la Picardie, & nous fîmes un logement dans le Pays ennemi. Depuis deux jours, nous sommes dans un Village nommé Outrebois, à deux lieues d'Auchi-le-Château sur la même riviere. Les Croates ont été obligés de quitter les quartiers qu'ils avoient près d'ici sur la petite riviere de Canche, & de se retiter plus avant dans l'Artois entre Hesdin & Auchi-le-Château. Le Comte de Fresingue s'est posté en cet endroit depuis quelque temps avec une partie de son Infanterie. Il y a mis quarante compagnies qui font plus de trois mille hommes de pied, & semble s'y vouloir fortifier, afin de couvrir ce qui est derriere, & de nous incommoder entre Monstreuil & Abbeville, où le Pays est fort étroit. M. de Chaunes avoit grande envie de chasser les ennemis de cet endroit-là, & croyoit la chose importante. On délibera deux ou trois fois si nous l'entreprendrions. M. de Vignoles & moi avons été d'avis qu'avec quatre mille*

1635. *hommes il n'étoit pas possible d'en attaquer trois mille bien retranchés, & soutenus de toute leur Cavalerie & du reste du Pays dont ils pouvoient être secourus. N'y ayant donc aucune apparence de former un pareil dessein, nous avons résolu de marcher demain, & de nous poster entre Abbeville & Auchi-le-Château pour empêcher les courses que les ennemis peuvent faire de ce côté-là, & pour donner moyen à l'équipage du canon, qui vient de notre armée des Pays-Bas, de passer sûrement de Monstreuil à Abbeville. Je prens un intérêt particulier à la conservation de cette artillerie que nous avons gagnée à la bataille d'Avein.*

L'expédition de Chaunes & de Châtillon se termina là. *Les troupes diminuent à vûe d'œil*, disent-ils dans une lettre écrite au Roi vers la fin d'Octobre, *& l'Infanterie ne peut souffrir la rigueur des campemens dans une saison si avancée. Nous avons depuis quinze jours plus de huit cents malades dans les Régimens François, & deux cents pour le moins dans cinq compagnies Allemandes qui commencent de former le corps d'un régiment. Le peu qu'il y avoit de Noblesse volontaire s'est retiré, & M. de Villequier s'en est retourné à Bologne avec la cavalerie qu'il avoit amenée de son gouvernement. Réduits à trois mille hommes de pied, & à six ou sept cents chevaux, tant bons que mauvais, nous ne pouvons plus tenir la campagne. Ce qui nous reste de troupes acheveroit de se ruiner, & les ennemis s'appercevroient de notre foiblesse.* A entendre parler Richelieu, il devoit mettre par tout de nombreuses armées. Et ses vastes projets n'aboutissent vers la fin de la campagne qu'à se tenir sur la défensive, & à empêcher que les ennemis ne pénétrent dans le Royaume. *Votre Majesté*, disoient Chaunes & Châtillon à Louis après trois semaines de marche, *nous permet de mettre, si nous le jugeons à propos, les troupes en garnison, & de les distribuer de telle maniere que les Places du passage de la Somme soient si bien gardées que l'ennemi ne puisse prendre aucun avantage sur cette frontiere.* Nonobstant les précautions de Louis, les Espagnols passeront bientôt la Somme, avanceront dans la Picardie, & jetteront l'épouvante dans Paris. Le bon Prince s'imaginoit que Richelieu se donnoit de fort grands soins. Mais il se trompoit fort. *Incapable de supporter le travail*, dit Grotius à Oxenstiern, *le Cardinal se repose de tout sur son Moine, qui fait les choses fort légerement. Chavigni est court de tous côtés. Bouthillier son pere n'expédie rien, & remet les affaires à un autre temps. Ceux qui manient les finances, ou qui sont chargés de ce qui regarde la guerre, croyent ne devoir penser qu'à s'enrichir. On rend Richelieu responsable des fautes de ses créatures, & il tremble continuellement pour sa vie.* On ne pouvoit donner en peu de mots une plus juste idée du Ministere au temps dont j'écris l'Histoire.

La même dépêche des deux Maréchaux nous apprend que le but principal de Louis, c'étoit de les envoyer brûler des Villages dans l'Artois. *Votre Majesté*, lui disent-ils, *nous a fait connoître par sa lettre du 18. Octobre, le desir qu'elle a que pour la satisfaction du public, & même pour sa justice, nous brûlions deux fois autant de Villages dans le Pays des ennemis, qu'ils en ont brûlé dans votre Royaume, & que nous fassions publier en même temps que*

ce n'est qu'en revanche de leurs inhumanités, & que sans cela on n'auroit jamais pensé à faire la guerre d'une maniere si éloignée du courage des François. Votre Majesté veut qu'après ces ravages faits, nous tâchions d'obliger les ennemis à convenir que les incendies cesseront, & que de part & d'autre on se fera une meilleure & plus honorable guerre. On l'a bien oublié en nos jours ce *courage des François*, qui leur rendoit les incendies odieux. Si Louis XIII. ordonne ici à ses Officiers de brûler, ce n'est que pour arrêter l'inhumanité des Espagnols, qui commencerent les premiers à mettre le feu aux Villages. Plût à Dieu que son fils eût suivi ces justes sentimens. Vous subsisteriez encore, anciennes & florissantes Villes d'Allemagne. Vous seriez habités, riches & nombreux Villages le long du Rhin & de la Moselle. Vous auriez été mieux cultivées, belles & fertiles campagnes du Palatinat & de l'Electorat de Treves; au lieu que vous vous ressentirez peut-être plus d'un siecle des ordres que Louis XIV. & son barbare Ministre ont donnés contre vous. Les Maréchaux de Chaunes & de Châtillon n'eurent garde d'obéïr d'abord au commandement de leur maître, quoiqu'il parût juste & raisonnable. Ils s'en défendirent, & de peur de passer pour des incendiaires, ils remontrerent à Louis que les ennemis n'avoient pas tant fait de mal qu'on le lui avoit rapporté, & que leurs Officiers désavouoient les inhumanités commises, & offroient de faire autrement la guerre. Qu'il s'en faut bien que le misérable Melac & les autres Officiers de Louis XIV. n'ayent été si généreux & si justes! Ravis, du moins en apparence, d'être les éxécuteurs des ordres que Louvois leur envoyoit, ils prenoient gayement le flambeau à la main, & portoient par tout le feu & la désolation, sans considérer que l'honneur & la conscience ne leur permettoient pas de se rendre les Ministres d'une barbarie si contraire, je ne dis pas au Christianisme, mais au droit des gens & aux premiers sentimens de l'humanité.

1635.

Le Duc Bernard de Weymar, le Cardinal de la Valette, le Duc d'Angoulême, & le Maréchal de la Force s'assemblent à Nanci pour conférer sur les moyens de repousser le Duc

La grande affaire de la Cour de France, c'étoit d'obliger le Duc Charles à sortir de la Lorraine, & le Comte de Galas Général de l'Empereur à repasser le Rhin. Le Cardinal de la Valette en fut principalement chargé. On lui donna une si grande autorité, que le Duc d'Angoulême & le Maréchal de la Force n'apprenoient que de lui les volontés du Roi. C'étoit par son canal que les ordres de S. M. leur venoient, quoiqu'ils fussent tous trois également Lieutenans Généraux de l'armée de France, & qu'en cette qualité la Valette, Officier de nouvelle création, dût être leur inférieur. Mais tout cédoit alors à la dignité de Cardinal, & au crédit du Ministre. *Nous sommes revenus à Luneville*, disoit la Force à la Valette dans une lettre du 6. Octobre, *& nous attendons les ordres de Sa Majesté. Le Duc Charles demeure toujours dans ses retranchemens de Rembervilliers. Son armée commence fort à pâtir. Nous avons avis par divers endroits qu'il en doit partir aujourd'hui, ou demain. Mais on ne sçait pas encore quelle route il prendra. Si Sa Majesté trouve bon qu'on rallie ses forces, je crois qu'il sera bien facile de repousser Galas. Il est important, à mon avis, d'y penser au plutôt, & d'empêcher qu'il ne s'établisse sur la Saar. Autrement, il sera mal-aisé de l'en chasser, & il pourra prendre de grands avantages. Votre Eminence en peut mieux juger qu'aucun*

1635. Lorraine, & Galas Général de l'Empereur. *Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I. Grotii Epistolæ passim ad finem anni 1635.*

autre, & sçavoir les volontés de Sa Majesté. C'est ainsi qu'un vieux Officier de la Couronne, Protestant, plioit devant un Cardinal, lui donnoit du *Monseigneur*, & recevoit ses ordres en quelque maniere sur ce qui concernoit la guerre.

La disette des fourrages ayant obligé le Duc d'Angoulême & le Maréchal de la Force à quitter leur camp de Luneville & à se retirer dans Saint Nicolas, le Roi en fut d'autant plus content que Galas joignit le Duc Charles, après avoir emporté Sarbruck & Deux-Ponts. La Cour de France en fut effayée. Le Général de l'Empereur amenoit avec lui dix-huit mille hommes de pied & seize mille chevaux. Pour arrêter une armée formidable qui se préparoit à prendre des quartiers d'hiver en Lorraine, & peut-être en Champagne, on résolut que les troupes du Cardinal de la Valette, renforcées de celles que le Roi avoit au siege de St. Mihel, se joindroient à l'armée du Duc Bernard de Weymar, & à ce qui restoit au Duc d'Angoulême & au Maréchal de la Force, après la retraite des Gentilshommes de l'arriere-ban & des autres qui étoient venus servir en qualité de volontaires. Ces quatre Généraux se donnent incontinent *rendez-vous* à Nanci, conferent sur les moyens d'opposer une digue à un nouveau torrent dont l'inondation pouvoit se répandre bien avant dans la France, & attendent les ordres qu'il plaira au Roi de leur envoyer.

On ne sera pas fâché de voir ici les raisonnemens & les projets que le Pere Joseph faisoit dans une de ses lettres à la Valette, avant la jonction du Duc Charles & de Galas. *Que vous vous soyez démêlé de la sorte*, disoit le Capucin au Cardinal, *après vous être trouvé dans la nécessité de faire un long chemin, & de revenir sans avoir de quoi subsister, ce n'est pas tant un effet du bonheur, que du courage & de la sagesse de Votre Eminence.* Je ne puis lire sans indignation les louanges que ce Moine & les autres confidens de Richelieu donnent à la Valette sur sa retraite ou plutôt sur sa fuite précipitée. Le Maréchal de Châtillon en parle avec plus de justesse, & peut-être encore avec trop de ménagement, dans une lettre à Sommersdick confident du Prince d'Orange. *Je trouvai*, dit-il, *M. le Cardinal fort picqué & fort dégoûté de ce que les effets n'avoient pas répondu à la bonne opinion qu'il avoit de la conduite de Son Excellence. Il est maintenant fort adouci. Ses soins regardent ce qui se peut mieux faire à l'avenir. Les affaires d'Italie qui ont aussi réussi, & le voyage inutile du Cardinal de la Valette au-delà du Rhin ne rebutent point notre premier Ministre. La retraite du Cardinal de la Valette ayant été forcée, il a laissé derriere lui un grand nombre de gens accablés de faim & de lassitude. Le canon & presque tout le bagage de son armée furent abandonnés. Cependant, on a remporté l'honneur des combats qui se sont donnés. Toutes les fois que nos gens ont tourné tête, les ennemis*, c'est-à-dire, des Croates & des Hussards détachés pour harceler les François dans leur fuite, *ont été battus & repoussés.* Si Châtillon eût voulu parler sincerement, il auroit dit que les Croates & les Hussards se retirerent après quelques escarmouches, selon leur ordinaire de combattre. *M. le Cardinal de la Valette*, poursuit le Maréchal, *a donné des preuves de son courage & de sa bonne va-*

lonté. Mais il a eu grand besoin de l'expérience & de la valeur du Duc de Weymar, dont la vigilance & la bonne conduite ont paru avec éclat. Ce Prince a gagné l'estime & l'amitié de tous nos François qui l'ont vû agir. Le Roi & M. le Cardinal ont conçu une opinion si avantageuse de lui, qu'ils ont résolu de le conserver à quelque prix que ce soit, & de récompenser son rare mérite. Il étoit nécessaire de rapporter ce jugement du Maréchal de Châtillon, de peur que les gens ne se laissent surprendre par les éloges outrés que Richelieu & ses confidens donnent à leur Cardinal de la Valette. Suivons maintenant les raisonnemens du bon Pere Joseph dans sa lettre à ce Prélat guerrier. 1635.

Il est certain, dit-il, *que le pire de tous les desseins, c'est de ne rien faire. Cela donne lieu au débandement des troupes, & à mille inconvéniens. Il est donc important de bien prendre ses mesures pour employer les soldats. Monseigneur le Cardinal croit qu'il n'est pas facile de repousser Galas au-delà du Rhin, & que la seule utilité qui s'en peut tirer, c'est de secourir Mayence au besoin, comme on a déja fait. Mais il faudroit s'exposer une seconde fois au péril de revenir avec le même péril que vous avez couru. On doit craindre d'un autre côté, que si le Duc Bernard voit périr Mayence, & que le temps se perd sans rien entreprendre, il le supportera fort impatiemment; & que sçait-on s'il ne prendra point quelque résolution fâcheuse? Si vous pouviez découvrir l'état véritable des troupes ennemies, qui ont peut-être leurs incommodités comme nous, juger autant qu'il est possible ce que Galas peut & veut faire, & voir quel parti le Duc Charles doit prendre dans peu de temps; j'estime qu'il seroit à propos que vous formassiez un bon avis sur l'emploi de vos troupes pour le temps présent, & ci-après, ou sur le poste avantageux qu'elles peuvent occuper durant l'hyver. Après cela, vous dresseriez un ample mémoire, ou vous dépêcheriez ici quelqu'un bien instruit de vos intentions, qui feroit entendre votre résolution, afin qu'on la pût seconder par l'assistance de toutes les choses nécessaires. Je vois que Monseigneur le Cardinal y est fort déterminé, tant pour la considération du bien public, que pour l'estime & l'affection particuliere qu'il a pour Votre Eminence au dernier point. Il attend d'elle principalement un bon succès, ou pour mieux dire le rétablissement des affaires.*

Outre qu'il est assez divertissant de voir un Capucin qui se mêle de raisonner profondément sur l'emploi des armées, & sur les entreprises militaires, cet extrait de sa lettre prouve manifestement que tout alloit de travers, excepté dans la Valteline. Ce sera encore pis l'année prochaine. Je n'en suis pas surpris. Les choses les plus difficiles de la guerre se décidoient par un Cardinal, un Moine, & un Secrétaire d'Etat moins habile que Joseph. L'aveu sincere de celui-ci, que les affaires ont besoin d'être *rétablies* par la bonne conduite de la Valette, ne découvre-t-il pas l'aveuglement du Ministre, & l'embarras dans lequel il se trouvoit? Quand je réfléchis sur ces circonstances, je suis tenté de croire, que les Maréchaux de France, & les autres Généraux d'armée étoient bienaises d'un désordre qui devoit enfin rabattre l'orgueil de Richelieu, & le réduire à la nécessité de consulter & d'employer des gens plus habiles & plus expérimentés que

1635. la Valette, Joseph & Servien. La jonction du Duc de Lorraine & de Galas épargna au Cardinal de la Valette la peine de dresser les amples mémoires qu'on lui demandoit. Il fallut rassembler promptement les forces principales de Louis, & celles du Duc Bernard, former une armée d'environ quarante mille hommes, & délibérer si on donneroit bataille à Charles & à Galas, ou bien si on se contenteroit de les incommoder dans leur camp, & de les contraindre à se retirer, l'un au-delà du Rhin, & l'autre dans la Franche-Comté.

Je trouve dans les mémoires du temps que le Cardinal de la Valette, mécontent d'Arnaud d'Andilli Intendant de son armée, souhaita d'avoir à sa place François Auguste de Thou. Avant sa retraite dans la solitude voisine du Monastere de Port-Royal dont sa sœur étoit Abbesse, & où sa mere & quelques autres de ses sœurs avoient pris le voile, Andilli n'acquit pas une fort bonne réputation dans le monde. On lui reprochoit que par sa négligence, & par le mauvais ordre qu'il apporta dans les finances, il avoit beaucoup contribué à la disgrace du Maréchal de Schomberg. Andilli gagna ensuite les bonnes graces du Cardinal de Richelieu, en trahissant le Duc d'Orléans & le Maréchal d'Ornano. Le Ministre lui donna quelques emplois. Mais il s'y fit peu d'amis. Non content de rendre de mauvais offices à plusieurs personnes, il se mit sur le pied d'ordonner tout de sa tête, & de négliger les ordres de ceux qui avoient la direction des finances. De maniere que le Cardinal de la Valette, auquel Andilli devint insupportable, demanda un autre Intendant de son armée. Lorsque j'ai parlé de ce qu'Andilli fit contre le Duc d'Orléans, & contre le Maréchal d'Ornano, quelques personnes prévenues des grands éloges donnés à ce fameux solitaire de Port-Royal par les Défenseurs de Jansenius, & de l'estime que ses élégantes traductions, & les pieuses occupations de sa retraite, lui acquirent durant plusieurs années d'une longue vie, me demanderent des preuves de ce que j'avançois contre un homme d'un mérite si généralement reconnu. On ne prenoit pas garde que j'en apportois deux fort bonnes, le témoignage du Duc d'Orléans, & celui d'un confident de ce Prince. De peur qu'on ne s'avise de me faire encore la même sommation, je citerai mon garant sur ce que je viens de remarquer au désavantage d'Andilli. C'est Bullion, Surintendant des finances, en deux lettres à la Valette.

J'ai parlé à M. le Cardinal, dit Bullion, *sur l'article de M. de Thou; pour la justice & les finances auprès de vous. Son Eminence en demeure d'accord. Ecrivez-lui, s'il vous plaît, pour la remercier, & marquez que je vous ai écrit sur l'ordre que vous m'avez donné de lui en parler. J'ai assuré Son Eminence que M. d'Andilli se retiroit, & je n'ai fait semblant d'aucune chose. Dieu aidant, j'empêcherai avec le temps que ces Messieurs n'oppriment la vérité. On fera connoître de quel côté est la raison.* Et dans une autre lettre. *M. d'Andilli persiste toujours dans ses premieres résolutions de régler tout comme il lui plaît, de ne suivre ni ordre, ni état du Roi, & de ne se mettre pas en peine de ceux qui ont la charge des finances. C'est ainsi qu'il a servi M. de Schom-*

berg. Le mauvais ordre qu'il apporta aux finances mit son maître en déroute. Quand il sera auprès du Roi, je lui dirai, en présence de Son Eminence, ce que la raison veut qu'on lui dise. Il a augmenté l'extrait des montres, comme sa fantaisie le lui a dicté. A Dieu ne plaise que je prétende flétrir la belle réputation qu'Arnaud d'Andilli a laissé après lui. Je rends justice à son mérite, & j'estime autant qu'aucun autre sa piété, & les occupations Chrétiennes dans lesquelles il a fini sa vie. Si le commerce du monde & la Cour lui corrompirent le cœur en certaines rencontres, il a sçu réparer ses fautes par une pénitence souvent plus glorieuse que l'innocence, selon la pensée d'un Ancien. 1635.

De Thou fut fait à l'âge de vingt-sept ou vingt-huit ans, Intendant de l'armée du Cardinal de la Valette. Il entretenoit un commerce étroit avec Grotius, auquel il écrivoit régulierement ce qui se passoit dans l'armée, comme nous le voyons dans les lettres de ce sçavant homme. Si de Thou, moins ambitieux, se fût contenté d'aspirer aux grandes dignités de la Robe glorieusement remplies par ses ancêtres, il auroit pû y parvenir avec le temps. Mais en se liant trop avec des personnes du premier rang, il entra dans des intrigues qui lui furent funestes à la fin du Regne dont j'écris l'Histoire. Je ne sçai comment il trouva le moyen de se rendre si agréable aux Cardinaux de Richelieu & de la Valette. Sa naissance illustre du côté de son pere, & de sa mere issue de la maison de la Chastre, lui donnoit accès auprès du Ministre d'Etat & des gens de la plus grande distinction. Ne fût-ce point plutôt un effet de son rare mérite & de ses excellentes qualités. Quoi qu'il en soit, cette Intendance, qui lui donna occasion de se faire encore plus connoître à la Cour, fut, pour ainsi dire, la premiere cause de son malheur.

Les Ducs de Weymar & d'Angoulême, le Cardinal de la Valette, & le Maréchal de la Force se retranchent à Vic, pour arrêter le Duc de Lorraine & Galas.

Tel fut le résultat de la conférence de Nanci; que le Duc de Weymar & les trois Généraux de France se posteroient avec leur armée, forte d'environ quarante mille hommes, entre Vic & Moienvic, afin de couvrir les Places occupées par le Roi dans la Lorraine, d'empêcher les courses sur la frontiere de Champagne, d'incommoder Charles & Galas retranchés près de Marimont, & de leur couper les vivres autant qu'il seroit possible. Le plus court c'étoit d'en venir à une bataille, d'éviter par ce moyen la rigueur de la saison fort avancée, & de prévenir la désertion des soldats & la difficulté du fourrage. Mais Bernard, la Valette & les deux autres Généraux n'oserent rien hazarder sans un ordre précis du Roi. On leur laissa une pleine liberté de faire ce qu'ils jugeroient à propos. Richelieu se reposoit entierement sur l'habileté de son ami la Valette. Citons les paroles mêmes du Ministre. On pourroit s'imaginer que nous lui en imposons. *Je vous envoye un mémoire, où j'ai marqué ce que je pense*, dit-il à son confrere. *Vous y verrez que si Sa Majesté ne vous prescrit point de donner bataille, elle vous en laisse la liberté. J'en demeure d'accord avec vous: comme un mauvais événement mettroit nos affaires en grand désordre, un bon succès seroit capable de les mettre à un haut point. Je me repose tellement sur votre courage, sur votre prudence, sur votre zele pour le service du Roi,*

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. 1.

1635. *Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. Pag. 340. Historie di Gualdo Priorato. Part. I. Lib. X.*

sur votre ardeur à contenter vos amis, que je m'en promets tout. Nous allons faire prier Dieu dans tous les Couvens de Paris, afin qu'il lui plaise de benir les armes de Sa Majesté. Auroit-on parlé autrement au plus grand Capitaine du temps ? La dévotion de Richelieu me charme. Je crains seulement que les prieres extraordinaires qu'il ordonne ne soient une preuve de sa crainte & de son embarras.

La lettre de Chavigni, Secrétaire d'Etat, au même la Valette, nous découvre que les soldats découragés se débandoient, qu'on avoit peine à trouver des gens qui voulussent faire de nouveaux régimens, & que le Ministre & ses confidens, déchus de leurs grandes espérances, souhaitoient la paix. *Je ne vous puis exprimer*, dit Chavigni, *le déplaisir que le Roi & Monseigneur le Cardinal ont de voir si peu de fermeté, & tant de découragement parmi les soldats. La chose la plus fâcheuse, c'est qu'on a beaucoup de peine à trouver des gens qui veuillent lever. Nous attendons avec impatience ce que vous aurez fait contre les ennemis. On auroit grand besoin d'un bon succès pour faire la paix. Mais je crains qu'il ne soit difficile d'engager les ennemis à un combat, & que la division ne se mette dans l'armée commandée par tant de Chefs. Je suis en peine de sçavoir comment Messieurs d'Angoulême & de la Force auront vécu avec vous.* La Valette est toujours sur un grand pied à la Cour du Ministre. Le voilà maintenant un guerrier de la valeur & de l'expérience duquel on attend une victoire signalée, qui oblige l'Empereur & le Roi d'Espagne à demander la paix. Ridicule imagination de Richelieu & de ses mal-habiles confidens !

Tout ce qui nous reste des grands hommes est précieux. Transcrivons le mémoire où Richelieu expose sa pensée sur les mesures qui se doivent prendre pour arrêter le Duc de Lorraine & le Général de l'armée Impériale. *Le Roi ayant appris que depuis les derniers ordres envoyés aux Lieutenans Généraux de ses armées, les affaires ont changé de face par la jonction que le Duc Charles & Galas ont faite de toutes leurs forces, & par la résolution que les Sieurs Lieutenans Généraux ont prise avec M. le Duc de Weymar dans leur conférence à Nanci, de faire de même ; Sa Majesté*, c'est-à-dire, Son Eminence, qui déclare ce qu'elle pense, *approuve cette résolution. Persuadé qu'ils auront déja pris un poste commode & avantageux pour faire tête à l'ennemi, & pour couvrir les Places qu'on tient dans la Lorraine, le Roi ne croit pas leur devoir rien prescrire de ce qu'ils auront à faire. Sa Majesté a tant de confiance en leur affection & en leur prudence, qu'elle s'en veut remettre entierement à leur jugement, assurée qu'elle est que comme ils ne perdront aucune occasion d'exécuter avec hardiesse & courage ce qu'ils reconnoîtront plus utile & plus avantageux, ils n'entreprendront aussi rien mal à propos, & qu'ils ne se détermineront à aucune chose qui puisse être blâmée de témérité. Puis donc que le Roi ne veut ni leur ordonner, ni leur défendre de hazarder un combat général, & qu'il entend seulement leur en laisser l'entiere liberté, Sa Majesté se promet que lorsqu'ils délibéreront sur une affaire si importante, ils considéreront tous ensemble, avec M. le Duc de Weymar, les raisons d'Etat & de guerre qui doivent convier à prendre cette résolution, ou à ne la prendre pas.*

L'opinion

L'opinion du Roi, lisons-nous du Cardinal, *& qu'il soumet néanmoins à ce que les Sieurs Lieutenans Généraux trouveront plus à propos sur les lieux, ce seroit de faire un campement près de l'ennemi, où les armées puissent vivre commodément, après que leurs convois auront été assurés par le moyen des Places que Sa Majesté tient sur le derriere, ou des Châteaux qui se pourront occuper. Que le camp étant bien retranché, on envoye sans cesse de forts partis de cavalerie à la guerre, tant pour brûler les vivres & les fourrages dans les lieux d'où les ennemis en peuvent tirer, que pour empêcher ceux qu'ils peuvent faire venir de plus loin, & les obliger de cette sorte à décamper les premiers. On pourra les suivre alors & les combattre. Si les Sieurs Lieutenans Généraux trouvent quelque meilleur expédient, afin d'incommoder ou de ruiner l'ennemi, le Roi s'en remet à leur choix. Il veut seulement les faire souvenir, qu'en cas qu'ils ne jugent pas devoir donner bataille, il est néanmoins fort à propos d'en répandre le bruit. Cela pourra servir à épouvanter les ennemis, à encourager nos soldats, & à retenir la Noblesse volontaire par cette espérance. Que si on prend la résolution de combattre & d'y engager l'ennemi, on doit choisir avec tant de précaution le lieu, le temps & les autres avantages, que selon les apparences on s'en puisse promettre un bon succès.* 1635.

Bernard & les trois Généraux François jugerent fort bien qu'en leur laissant la liberté de donner bataille, le Roi, ou plutôt son Ministre leur insinuoit assez clairement qu'il ne souhaitoit pas dans le fonds qu'ils hazardassent une action décisive, à moins qu'ils ne fussent presque certains de remporter la victoire. Ce ne fut pas sans grande raison que Richelieu hésita sur cet article. Il y alloit du salut de la France, & encore plus de la ruine entiere du Cardinal. Charles & Galas victorieux seroient entrés dans la Champagne, & auroient jetté l'épouvante jusques dans Paris. Et quel avantage pour les ennemis déclarés ou secrets du Ministre, unique auteur d'une guerre si funeste au Royaume? Son avis fut d'autant plus facilement suivi, que le Général de l'Empereur se trouva du même sentiment. Galas ne voulut pas exposer les principales forces de son maître menacé d'un autre côté par les Suédois. Bannier embarrassoit beaucoup l'Electeur de Saxe, & le Colonel Wrangel avoit ordre de conduire en Allemagne douze mille hommes que la Suede tenoit pour sa sureté dans la Prusse, contre la Pologne, en cas que la treve ne se conclût pas entre les deux Couronnes.

Le Maréchal de Châtillon marque ainsi dans sa lettre du 21. Novembre à Sommersdick l'état des affaires en Lorraine. *Les armées du Roi sont à présent sur la frontiere, & celles du Duc de Lorraine & de Galas sont campées & retranchées fort près de là, ne voulant hazarder aucun combat général. Le Colonel Gassion, Béarnois, a défait depuis peu six cents chevaux du Duc de Lorraine, & pris deux Colonels estimés dans ce parti-là. Peu de temps auparavant le Duc de Weymar avoit battu douze cents Croates des troupes de Galas. On est assuré maintenant que les ennemis sont beaucoup plus incommodés que les nôtres, & qu'ils ont grande peine à subsister. Cela fait espérer que ces grands corps de cavalerie seront obligés d'aller prendre des quartiers d'hyver loin de nos frontieres. Nous aurons ainsi moyen de remettre toutes nos armées en garnison. Elles ont grand besoin de rafraîchir.* Châtillon a oublié par affectation ou

1635. autrement, de parler des désavantages des François en Lorraine. La Meilleraye que le Roi y avoit laissé après la prise de St. Mihel ayant fait conduire avec trop de négligence un grand convoi envoyé de Toul à l'armée du Duc d'Angoulême & du Maréchal de la Force, avant sa jonction à celle du Cardinal de la Valette, Jean de Wert attaqua si à propos le convoi, qu'il s'en rendit maître. Cette perte ayant ôté aux deux Généraux de France tout moyen de subsister à St. Nicolas, ils se virent contraints à se retirer vers Nanci. Les Impériaux donnent incontinent sur l'arriere-garde Françoise, enlevent une partie du bagage, & s'emparent de Luneville & de St. Nicolas.

Gassion quitte le service de la Suede, & entre dans celui de France.

Histoire du Maréchal de Gassion. Tom. II.

Puisque Châtillon rend un témoignage si avantageux à Gassion, il est juste de dire ici quelque chose de ce brave Officier, & de raconter comment il quitta le service d'une Couronne étrangere, & entra dans celui de son Prince naturel. Chagrin de ce que le Chancelier Oxenstiern & les Généraux Suédois n'avoient pour lui ni la même distinction, ni la même bienveillance que le Grand Gustave leur maître, Gassion commença de se dégoûter d'eux, & de chercher les moyens de s'avancer en France. Le Maréchal de Brezé & le Marquis de Feuquieres furent les deux patrons qu'il tâcha de se faire d'abord. Le premier promit tout, & ne tint rien. L'autre témoigna de la bonne volonté; mais il ne fit pas plus. Cela n'est pas surprenant. Gassion s'avisa de demander un emploi que le P. Joseph destinoit à Arnaud Colonel des Carabins, sa créature, & parent de Feuquieres, qui l'appuyoit de tout son crédit. C'étoit le gouvernement de Philipsbourg, après que les Suédois & les Princes confédérés d'Allemagne eurent remis cette Place importance au Roi de France. Gassion eut beau promettre de la conserver avec son régiment & mille fantassins, de se contenter d'une demi paye pour sa garnison, & de lui fournir le surplus sur les contributions qu'il espéroit de tirer du pays voisin; ces offres avantageuses ne furent point acceptées, & la faveur d'Arnaud l'emporta. On eut sujet de s'en repentir. Gassion auroit mieux gardé Philipsbourg, & ne se seroit pas si honteusement laissé surprendre.

Il s'adresse ensuite au Marquis de la Force, fils aîné du Maréchal, afin d'obtenir par son moyen le gouvernement de quelqu'une des Places remises au Roi de France en Alsace. Le Colonel ne fut pas plus heureux. Cependant, il continuoit de servir dans l'armée du Duc Bernard de Saxe-Weymar, qui connoissoit depuis long-temps son mérite & sa bravoure. Ce Prince pressé par Galas, ayant été obligé de se retirer promptement à Sarbruck, fit demander au Maréchal de la Force que l'armée de France joignît la sienne, parcequ'autrement il ne pouvoit ni faire tête aux Impériaux, ni sauver les Villes qui restoient sur le haut Rhin aux Protestans d'Allemagne Confédérés. Bernard envoya Gassion au Maréchal, avec ordre de lui proposer cette jonction. La lettre dont Gassion fut le porteur étoit conçue en termes fort avantageux pour lui. *L'Officier que je vous dépêche*, disoit le Duc à la Force, *est un homme capable de tout. Il fit tant de belles actions en six mois, qu'il devint le favori du Roi de Suede, dont il a*

toujours été tendrement chéri & particulierement estimé. Le Maréchal, ne pouvant joindre Bernard sans un ordre exprès du Roi, conseille à Gassion de l'aller solliciter à la Cour, & lui donne des lettres pour Servien Secrétaire d'Etat, & pour Richelieu à qui la Force envoye la copie de celle que le Duc de Weymar lui avoit écrite. 1635.

Ce voyage de Gassion fut, dit-on, l'origine de la belle fortune qu'il fit ensuite. Le Cardinal le voulut entretenir, & le retint à dîner. *M. le Colonel*, lui dit Richelieu, fort content de son esprit, après le repas, en faisant allusion à la lettre de Bernard, *il n'y a point de favori en France. Mais si vous voulez servir le Roi, vous y trouverez votre compte, du moins aussi bien qu'auprès du défunt.* On résolut de donner au Cardinal de la Valette le commandement de l'Armée qui joindroit celle de Bernard, & Gassion eut la commission & les instructions nécessaires, pour négocier auprès de l'Electeur de Brandebourg & des autres Princes que la Cour de France vouloit détourner d'accepter la paix de Prague, & pour engager des Officiers & des régimens de l'armée de l'Electeur de Saxe à venir servir le Roi. Gassion obtint dans ce même voyage une faveur extraordinaire; que le régiment qu'il avoit dans l'armée du Duc de Weymar, presque entierement composé de François, seroit reçu, comme celui de Batilli, au service du Roi, sur le pied de régiment étranger. On dit que Batilli & Gassion sont les premiers François qui eurent dans les armées de Louis XIII. de ces régimens regardés & payés comme étrangers. Leurs Colonels avoient de fort grands priviléges. Ils n'obéïssoient qu'au Général, nommoient tous leurs Officiers subalternes, & avoient droit de vie & de mort sur leurs soldats.

Richelieu voulut que Chavigni présentât Gassion au Roi, & qu'il informât Sa Majesté du mérite d'un Officier dont le Cardinal avoit résolu de se faire une créature. *J'aime les gens comme vous*, dit-elle à Gassion. *En me servant bien, vous aurez toute la satisfaction que vous pouvez desirer.* Le P. Joseph parut d'abord fort content de Gassion. Mais l'Officier Protestant fit mal sa cour au Capucin. Soit qu'il ne pût modérer en certaines occasions la grande vivacité de son esprit; soit qu'il eût un secret mépris pour un Moine qui se mêloit de décider les affaires de la guerre, Gassion lui fit certaines reparties qui ne furent jamais bien oubliées. Joseph proposoit de prendre seulement deux ou trois mille chevaux du débris de l'armée de l'Electeur de Saxe, que certains Officiers & leurs régimens abandonnoient depuis son accommodement particulier avec l'Empereur. Gassion remontra là-dessus au Capucin, qu'il seroit presque aussi facile de débaucher toute l'armée Saxonne, que d'en tirer trois mille hommes, & que ce n'étoit pas la peine d'aller chercher si loin à grands frais, & avec beaucoup de risque d'en perdre du moins une partie considérable, un petit nombre de gens qui se pouvoit trouver facilement en France. *Si on veut*, ajoûta Gassion, *augmenter mon régiment de six compagnies de cent maîtres chacune, je m'engage à tirer de l'armée ennemie, avant la fin de la campagne, les deux ou trois mille chevaux.* Joseph ne goûta pas l'expédient, & dit en souriant à l'Officier Protestant : *je vois bien que nous ne sommes pas de même*

1635. *créance. Encore moins de même métier*, repliqua brusquement Gassion. Le Moine fut piqué jusques au vif d'une repartie qui le renvoyoit à sa regle & à son bréviaire. *C'est assez*, reprit-il en dissimulant sa colere, *que je sçache les intentions du Roi. On ne veut que trois mille chevaux. Vous devez vous en tenir-là.* Joseph congédie gravement Gassion, & le Colonel continue avec sa vivacité, de vouloir prouver à Servien, présent à la conversation, que la remontrance faite au Capucin est raisonnable. Toute la Cour rit du démêlé de l'Officier & du P. Joseph. Bautru, attentif à chercher un nouveau conte pour divertir le Roi, va demander des gardes à Sa Majesté, afin d'arrêter deux gens qui se vont faire un appel. *Qui sont-ils ?* Demande-t-elle. *Le P. Joseph & un Huguenot*, répond Bautru, & il se met à contrefaire un Capucin qui se voudroit battre. La chose sembla si plaisante, que Louis en parla tout le reste du jour. Joseph, irrité au dernier point du ridicule qu'on lui donnoit, résolut de se venger de Gassion, & de traverser son établissement en France.

Les lettres de créance de Gassion pour l'Electeur de Brandebourg, le Landgrave de Hesse-Cassel, & quelques autres Princes de l'Empire, étant expédiées, on lui donna des instructions dressées par le P. Joseph. Voilà Gassion le plus content du monde. Il revient trouver le Duc Bernard, & lui rend compte du succès de sa négociation pour la jonction des troupes de France à celles de ce Prince. Quelle fut la surprise du Colonel, rempli de grandes espérances de fortune, quand on lui rendit une lettre, par laquelle Servien, Secrétaire d'Etat, lui redemandoit les instructions du P. Joseph, & les lettres de créance. Persuadé que c'est un tour du Capucin, Gassion s'emporte contre lui. Le premier feu de la colere étant passé, il résolut d'obéir. Sa réponse fut respectueuse pour Richelieu ; mais il ne put s'empêcher de se plaindre de l'auteur de la révocation de l'emploi qu'on lui avoit donné. *Je n'examinerai point*, dit-il à Servien, *les causes de la petite injure que je reçois de la part du P. Joseph, & je me contenterai d'obéir promptement. Conservez-moi seulement, je vous en prie, l'honneur de votre protection auprès de Son Eminence. Je me suis dévoué à elle jusques à la mort. Quand j'aurai ses bonnes graces, le reste ira comme il pourra. Mes services & la guerre m'obtiendront le pardon de mes péchés de Cour. Le Roi & Son Eminence n'auront jamais sujet de me reprocher les graces que j'aurai reçues.*

Une seconde lettre de Servien consola Gassion du chagrin que la premiere lui avoit causé. *Quand nous vous avons demandé les instructions du R. P. Joseph*, disoit le Secrétaire d'Etat au Colonel, *ce n'a point été par aucun changement de l'estime qu'on a de votre personne ; mais pour en faire part à M. le Marquis de St. Chaumont, nommé Ambassadeur du Roi en Allemagne, & pour garder plus de justesse dans le cours de son Ministere & du votre. On a lû votre lettre à Monseigneur le Cardinal. J'ai ordre de vous assurer de la solidité de ses promesses. Ne vous mettez point en peine du genre d'emploi qu'on vous donnera. Son Eminence fait grand fonds sur votre amitié. Vous pouvez tout espérer de sa bienveillance.* Richelieu, qui s'étoit mis en tête de gagner un si brave Officier, joignit ce billet obligeant de sa main à la lettre de

Servien. *Je conserve toute l'estime que je vous ai promise, & je suis convaincu que vous la méritez. Les emplois que le Roi vous donnera, vous témoigneront combien il vous distingue des autres, & ses bonnes dispositions à votre égard. Je les cultiverai avec soin, & même avec amitié, à proportion de celle que vous aurez pour moi. Servez bien Sa Majesté, attendez tout d'elle, & ne m'épargnez pas.* Telles furent les bonnes paroles avec lesquelles Gassion ayant obtenu son congé, que le Duc Bernard accorda de bonne grace & pour le régiment & pour le Colonel, entra cette année au service de France, dans l'armée que le Maréchal de la Force commandoit en Lorraine. 1635.

Gassion se dévoue entierement au Cardinal de Richelieu.

Histoire du Maréchal de Gassion. Tom. II. Mercure François. 1635.

Il n'y demeura pas long-temps sans signaler sa bravoure. Dans les premiers jours du mois de Septembre, il taille en pieces un escadron des coureurs du Duc Charles, laisse quatre-vingts morts sur la place, fait cinquante prisonniers, & prend deux cents chevaux. Son Lieutenant lui ayant demandé où il vouloit que son butin fût conduit, *au P. Joseph*, répondit-il en souriant. *J'ai promis de lui envoyer quelque chose. Les Capucins ne vont point à cheval*, reprit le Lieutenant. *Et bien*, dit Gassion, *quand nous prendrons des sandales & des bâtons, nous les lui enverrons.* C'est ainsi qu'on se moqnoit à l'armée d'un Moine qui vouloit faire l'habile homme en ce qui regardoit la guerre. Cette raillerie fut rapportée à Joseph. On en rit à la Cour; & il conçut un nouveau chagrin contre Gassion. Quelques jours après, le Colonel donna une autre preuve de sa valeur contre les Croates de l'armée Lorraine. Il se battit avec leur Général & le tua. Le Duc Charles, chagrin de ces pertes, donne mille ou douze cents chevaux à un de ses Officiers, nommé Clinchant, afin d'écarter Gassion dont les courses continuelles le désoloient. Averti du dessein de l'ennemi, le Colonel va fierement au-devant de Clinchant, poste si bien ses gens, & combat si bravement à leur tête, qu'il défait les Lorrains fort supérieurs en nombre. Enfin, Charles ayant détaché de son camp de Rembervilliers douze cents hommes, pour incommoder le Duc d'Angoulême & le Maréchal de la Force retranchés à St. Nicolas, Gassion fut chargé de repousser les Lorrains. Il les attaque bravement à l'improviste, les enfonce, tue plus de deux cents hommes, emmene trois cents prisonniers, & met le feu à leur quartier.

Toutes ces belles actions acquirent une fort grande réputation au Colonel. Certaines affaires domestiques l'ayant obligé à demander la permission d'aller à la Cour, vers le commencement de l'année suivante, il l'obtint & fut parfaitement bien reçu du Roi & de Richelieu. Afin de l'attacher à sa personne, le Cardinal lui fait porter deux mille pistoles comme une gratification du Roi. Mais Servien ne manque pas d'insinuer à Gassion, qu'il en est uniquement redevable à Richelieu. *Vous n'êtes pas encore fait aux manieres de la Cour*, lui dit le Secrétaire d'Etat. *Il faut que je vous donne quelques avis, jusques à ce que vous connoissiez mieux le manege de ce Pays-ci. Contentez-vous de témoigner votre reconnoissance à M. le Cardinal, & priez le de faire lui-même vos remercimens à Sa Majesté.* Gassion n'étoit point encore si novice, qu'il n'entendît bien ce que cela vouloit dire. Ses complimens à Richelieu furent accompagnés de tant de protestations d'attachement & de

1635. fidélité, que le Cardinal, content de l'avoir gagné, forma le dessein de le faire Capitaine de ses gardes. Ce fut en cette occasion que le P. Joseph se vengea secretement du chagrin que Gassion lui avoit causé. *Ces braves*, dit le Capucin lorsque Richelieu lui fit confidence du projet, *sont plus propres à tuer les gens, qu'à bien garder un maître. Ce sont des lions qui ne s'apprivoisent jamais bien. Il est toujours dangereux de se mettre entre leurs pattes. On ne doit pas même les retenir trop long-temps à la Cour. Ils sont mieux dans un camp, ou dans un quartier.* Le Cardinal, qui déféroit beaucoup aux sentimens de son Capucin, ne voulut, ou n'osa pas le contredire en cette rencontre. *Bon homme*, lui dit-il à sa maniere ordinaire, *nous serons tous deux contens. Gassion ne sera ni mon domestique, ni dans mes gardes. Mais cela n'empêchera pas qu'il ne soit à moi.* Le Colonel, qui pénétroit les intentions & la secrete jalousie de Richelieu, sçut fort bien faire sa cour. Il se présentoit tous les jours devant le Cardinal, voyoit rarement le Roi, & jamais les Ministres subalternes. Cela plut tant au Cardinal, que plus persuadé de la sincérité des protestations que le Colonel avoit souvent faites à Son Eminence, de lui être uniquement dévoué, elle parloit avantageusement de Gassion dans toutes les occasions, & préparoit insensiblement le Roi à gratifier le Colonel d'un emploi plus considérable.

Le Duc Charles & Galas se retirent de la Lorraine.

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Grotii Epistola passim ad finem anni 1635. Historie di Gualdo Priorato. Part. I. Lib. X. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. Pag. 341.

Les deux armées ennemies en Lorraine demeurerent un mois retranchées l'une devant l'autre. Quoiqu'elles souffrissent presque également, l'Impériale par la difficulté des vivres & par les maladies, la Françoise par la désertion des soldats, & par la rigueur de la saison, les Généraux s'opiniâtroient des deux côtés à ne point décamper. Chacun attendoit que l'ennemi se retirât le premier. Il semble que le Duc d'Angoulême & le Maréchal de la Force, craignant l'entiere dissipation de leurs troupes, furent d'avis de les poster dans un endroit où elles pussent plus commodément subsister. Mais le Cardinal de la Valette s'opposa de toute sa force à cette résolution, & obtint un ordre contraire du Roi. *Mon Cousin*, disoit Sa Majesté dans une lettre conçue en mêmes termes pour les trois Généraux, *ayant appris qu'il s'est fait entre vous quelque proposition de quitter le quartier où vous êtes, & de vous retirer en d'autres lieux plus éloignés de Galas; démarche capable de soulager son armée, & de la délivrer des incommodités qu'elle souffre; j'ai voulu vous écrire cette lettre, afin de vous témoigner l'étonnement que cette proposition m'a causé, & vous dire en même temps que le plus grand plaisir que vous me pussiez faire, c'est de n'abandonner pas un pouce de terre à Galas, & de le contraindre par votre fermeté à déloger le premier. Après sa retraite vous prendrez sur lui tous les avantages que vous pourrez.* Quelques-uns louerent la constance de la Valette. D'autres la blâmerent comme une opiniâtreté mal-entendue. Le Maréchal de la Force convaincu qu'un sentiment appuyé seulement par deux Prélats & un Moine, presque également mal-habiles & ignorans dans la conduite des armées, pouvoit ruiner celle du Roi, dépêche quelques jours après un Gentilhomme à Sa Majesté, & lui représente que les troupes ne pouvant plus subsister, on doit absolument décamper.

La Cour n'osa rejetter la remontrance d'un ancien & expérimenté Gé-

néral. *Je vous avois envoyé ordre de ne point quitter vos postes*, répondit Louis à la Force; *parceque je supposois que vous y pouviez demeurer. Plusieurs personnes m'ont écrit diverses fois que la chose étoit possible, & que vous trouveriez des vivres. En ce cas, la perte de Galas & de son armée paroissoit inévitable. Mais ce fondement n'étant point véritable, je vous laisse la liberté de prendre telle résolution que vous jugerez à propos.* En faut-il davantage pour montrer que les troupes de Galas ne furent pas autant ruinées qu'on le prétend dans un livre qui porte le nom de Richelieu? En feignant de féliciter son maître, il s'applaudit à lui-même de ce qu'une des plus formidables armées que l'Empereur eût mises sur pied avoit été détruite par la patience des Généraux de Louis. Les Impériaux ne purent prendre des quartiers-d'hyver, ni en Lorraine, ni en Champagne. Tel fut l'avantage que Louis remporta: il est certainement considérable. Mais ses troupes furent autant & peut-être plus affoiblies que celles de Ferdinand. On rappella le Duc d'Angoulême, dont le Roi n'avoit pas grand sujet d'être content; & le Maréchal de la Force obtint la permission de revenir pour ses affaires domestiques. Il l'avoit demandée; soit que depuis la mort de son épouse, arrivée au commencement de cette année, sa présence fût nécessaire chez lui; soit qu'il prît ce prétexte pour se délivrer de la nécessité de servir en quelque maniere sous un Cardinal. Que sçait-on si Richelieu n'affecta point de chagriner & de dégoûter cet ancien & habile Officier, afin que la Valette, ce nouveau *Fabius*, commandât seul en Lorraine & en Allemagne. Le Ministre de Louis ne paroissoit point déconcerté du mauvais succès de ses vastes entreprises. *Cette premiere année*, disoit-il aux Ministres étrangers, *on commence seulement de faire la guerre. Nous la poursuivrons plus vigoureusement, la seconde. Le Roi attaquera tout de bon ses ennemis, la troisieme; & il déployera toutes les forces, la quatrieme.* Les gens d'esprit laissoient dire le Cardinal, & n'en croyoient rien. Du moins l'Ambassadeur de Suede le raconte ainsi au Chancelier. 1635.

Galas partit pour l'Allemagne avec une partie de ses troupes, quelque temps avant que les Généraux de France décampassent. Jean de Wert eut le commandement de celles qui resterent avec le Duc Charles. Mais la disette des vivres les obligea bientôt à se séparer. L'Allemand tourna du côté de l'Alsace, & le Lorrain se retira dans la Franche-Comté, après avoir laissé des garnisons dans les Places de ses Etats qu'il avoit reprises & conservées. Le Général de l'Empereur eut du moins la consolation de retourner avec plus d'honneur en Allemagne, que la Valette n'étoit revenu en France. Le bon P. Joseph nous l'apprend ainsi lui-même dans une lettre du 26. Décembre à ce Cardinal. *Nous sentons maintenant l'avantage que votre fermeté nous cause*, dit le Capucin. *Galas seroit notre voisin de plus près que de la Lorraine. Les fautes commises en ne secondant pas vos actions feront prendre de meilleures mesures à l'avenir. Votre Eminence a grande raison. De deux choses qui sont à faire, l'une est le secours de Coblentz, & l'autre celui de Colmar & de Schelestat. Il est bien fâcheux que déja les Impériaux ayent pris sans combattre Hidelberg, Manheim, Frankendal, Mayence, Wormes, & plusieurs*

1635. *autres Places qu'il ne falloit perdre qu'après des batailles. Nous aurions la douleur de voir périr le reste, si Votre Eminence n'offroit de s'employer pour le sauver. Sans cela, il ne nous resteroit plus d'espérance. Votre bonheur & votre courage nous en font concevoir encore quelqu'une. C'est de vous que j'attends le commencement de notre restauration.* Cependant Galas, au rapport d'un Allemand, faisoit selon sa coutume bonne chere à Saverne. Comme il n'avoit pas le commandement absolu de l'armée, & qu'il devoit attendre les ordres du Conseil de Vienne, il laissoit aller quelquefois les affaires comme elles pouvoient, & rejettoit sur les Ministres Impériaux les mauvais succès qui lui arrivoient.

Séguier est fait Chancelier de France. *Bernard Histoire de Louis XIII L. XVII. Mercure François.* 1635. *Grotii Epist.* 516. 530. 531.

Aligre Chancelier de France finit tristement ses jours l'onziéme Décembre de cette année, dans sa maison de la Riviere près de Chartres. Il y étoit relégué depuis plusieurs années, sans aucune raison. Dur & terrible effet du pouvoir arbitraire ! Ne plaignons point ces premiers Magistrats qui meurent ainsi dans l'éxil, dépouillés de leurs charges, ou du moins privés de la liberté d'en faire les fonctions. Il est juste qu'ils soient accablés du poids de l'inique domination à l'établissement de laquelle ils employent tout leur esprit. Séguier, Garde des Sceaux, fut mis à la place d'Aligre, & prêta serment de fidélité le 19. du même mois. Le Maître, Avocat, à qui sa rare éloquence avoit acquis beaucoup de réputation, présenta, selon la coutume, l'onziéme Janvier suivant, les lettres du nouveau Chancelier au Parlement de Paris, & fit un beau discours à la louange de Séguier & de ses ancêtres. Celles de Richelieu, à qui le Magistrat étoit redevable de son élévation, n'y furent pas oubliées. Le Maître renonça quelque temps après au Barreau, & se retira dans la solitude de Port-Royal. Il étoit par sa mere petit-fils d'Antoine Arnaud fameux Avocat, grand ennemi des Jésuites, & pere d'Arnaud d'Andilly, d'Henri Arnaud Evêque d'Angers, & d'Antoine Arnaud Docteur de Sorbonne, ce sçavant & zélé défenseur des sentimens de St. Augustin & de Jansénius sur la Grace & la Prédestination. Dès le lendemain de sa promotion, Séguier fit la premiere fonction de Chancelier au Parlement. Le Roi y étoit allé en grande cérémonie pour l'enregîtrement de quelques Edits portans création de plusieurs nouvelles charges. Le Jai Premier Président, bassement dévoué à la Cour depuis qu'elle voulut contenter son ambition, abandonna selon sa coutume les intérêts du Public & ceux de sa compagnie. Bignon, Avocat Général, eut plus de courage & de zéle. Il remontra vivement que la vénalité des charges, introduite par le Roi François I. avoit causé de fort grands maux à la France, & que la création continuelle de ces nouvelles charges, qui s'achetoient fort cher, étoit la chose du monde la plus préjudiciable à l'Etat. Louis & son Ministre écouterent avec chagrin l'excellent discours du sçavant & integre Magistrat. Mais tous les honnêtes gens lui applaudirent. On n'osa punir un Magistrat qui faisoit son devoir. Séguier, aussi lâche que Le Jai, fit seulement des réprimandes à Bignon, & Louis se contenta de dire quelques jours après, que si l'Avocat Général s'étoit présenté devant lui avec les gens du Parlement que Sa Majesté avoit mandés à St. Germain en Laye, il auroit été mal reçû.

Riche-

Richelieu cherchoit de l'argent de tous côtés, & trouvoit, nonobstant son crédit, divers obstacle à surmonter. On demandoit quatre millions au Clergé. Les Prélats assemblés à Paris faisoient de fortes remontrances, se défendoient, autant qu'ils pouvoient, d'accorder cette somme éxorbirante, & crioient qu'elle acheveroit de ruiner les Ecclésiastiques, déja extraordinairement accablés. Soit qu'Achilles de Harlai Evêque de St. Malo, autrefois intime confident du Ministre, vît avec dépit que le Capucin Joseph étoit sur le point d'obtenir la nomination du Roi au Cardinalat, à laquelle Harlai avoit aspiré; soit que ce fût seulement un effet de l'humeur chagrine & bizarre du Prélat, il s'avisa de dire en pleine assemblée du Clergé, que ceux qui éxageroient tant les pressans besoins de Sa Majesté attaquoient indirectement la réputation de Richelieu. *C'est insinuer malignement au monde*, ajoûta-t-il, *qu'un Ministre si prévoyant & si sage a conseillé au Roi de faire la guerre sans avoir premierement pourvû au moyens de la soutenir.* La Cour sçut fort mauvais gré à l'Evêque de St. Malo. Sa feinte apologie du Cardinal fut regardée comme une raillerie piquante. Je ne sçai si c'est dans cette même assemblée du Clergé, ou dans une autre, que le même Harlai, indigné de ce que Denys Cohon, parvenu à l'Evêché de Nîmes nonobstant l'obscurité de sa naissance, parloit contre les intérets de son ordre, interrompit la harangue de Cohon, en l'apostrophant de la sorte: *Vous devriez mourir de honte. L'Eglise vous a tiré de la poussiere. Avec quel front osez-vous la trahir?* Cette saillie ne manqua pas d'être rapportée au Roi & à son Ministre, que l'Evêque de Nîmes vouloit servir. Louis résolut de venger Cohon, en reprochant à Harlai, que sans le bon Evêché dont Sa Majesté l'avoit gratifié il n'auroit pas lui-même de quoi vivre. *M. de St. Malo*, lui dit-elle la premiere fois qu'il parut à la Cour, *je vous ai tiré de la poussiere. Je l'avoue, Sire*, répondit brusquement Harlai. *Mais Votre Majesté m'a rendu justice. Mon pere avoit dépensé tout son bien pour aider le feu Roi à monter sur le thrône de ses ancêtres.* Louis s'arrêta. Il sentoit la justesse & la force d'une repartie qui lui reprochoit l'important service que Harlai de Sanci rendit à Henri IV. dans son plus grand besoin, & l'ingratitude avec laquelle un si fidele sujet fut dépouillé des récompenses qu'on lui avoit justement accordées. 1635.

1636. Mouvemens dans le Parlement de Paris. *Journal de Bassompierre. Tom. II. Grotii Epistola passim initio anni 1636.*

L'an 1636, rapporte le Maréchal de Bassompierre dans son Journal, *commença par quelques désordres qui arriverent dans le Parlement de Paris. Les Chambres des Enquêtes ayant voulu s'assembler afin d'examiner les Edits vérifiés lorsque le Roi tint son lit de justice le* 20. *Décembre précédent, & de voir si leur Compagnie pourroit tirer quelque meilleur parti de l'augmentation faite de vingt-quatre Conseillers, & d'un Président au Mortier, le Premier Président dit aux Enquêtes qu'il avoit une lettre du Roi qui défendoit aux Chambres de s'assembler extraordinairement. Les gens des Enquêtes demandent qu'elle soit lûe en leur présence. Le Premier Président*, qui n'en avoit point selon toutes les apparences, *ayant refusé de montrer la lettre, les Enquêtes vinrent prendre place à la Grande Chambre le Vendredi* 4. *Janvier. On produisit alors un ordre du Roi qui commandoit au Parlement de députer le lende-*

1636. *Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. Pag. 433. 434.*

main à Sa Majesté trente Magistrats de la Compagnie. Laisné Conseiller parle hardiment contre le Premier Président, l'accuse, & lui reproche de trahir les intérêts du Parlement, pour se rendre plus agréable au Roi & à son Miistre. *Le Lundi suivant, Barillon Président aux Enquêtes, & les Conseillers Laisné, Foucaut, Sevin & d'Arbonne furent relégués en divers endroits.* On conduisit Barillon au Château de Saumur, Laisné & Foucaut, à celui d'Angers, Sevin à Clermont en Auvergne, & Arbonne à Brest. Ces Messieurs furent rappellés trois ou quatre mois après, à la requête de leurs confreres qui se soumirent humblement aux ordres du Roi.

Je trouve quelque part que l'Avocat Général Bignon devint suspect à la Cour. On y croyoit que sa forte remontrance à Louis séant en son lit de justice, & les insinuations adroites de ce Magistrat éclairé & bien intentionné, avoient inspiré du courage aux Chambres des Enquêtes, & causé des mouvemens capables d'embarrasser Richelieu, contre l'administration duquel tous les ordres du Royaume se déchaînoient. Le Prince de Condé lui-même, oubliant les magnifiques éloges qu'il avoit donnés tout publiquement au Cardinal en diverses rencontres, parloit avec plus de liberté qu'aucun autre. *La France*, dit-il un jour à propos de l'usurpation de la Lorraine, *ressemble à un homme, qui, dans le dessein de se rendre plus vigoureux & plus robuste, prend un remede trop violent. Après qu'on le lui a tiré du corps, les humeurs mises mal à propos en mouvement causent de grandes convulsions & des symptômes fâcheux.* La comparaison fut bientôt relevée, & chacun se mit à raisonner dessus à la Cour & à la Ville. Les honnêtes gens applaudissoient à ce que Laisné avoit dit contre Le Jai Premier Président au Parlement de Paris. Outre que ce Magistrat qui s'étoit signalé autrefois en parlant si fortement contre l'administration du Maréchal d'Ancre, & en soutenant les droits du Parlement avec tant de hauteur, que la Reine mere le fit enfermer dans le Château d'Amboise, devint un vil esclave du Cardinal de Richelieu; il se laissa gagner en cette occasion par la promesse de faire quelqu'un des siens Prevôt des Marchands de la Ville de Paris, & d'obtenir la charge de Chancelier des ordres du Roi. Bullion Surintendant des finances offroit de s'en demettre, & prenoit celle de Président au Mortier nouvellement créée.

Ce fut apparemment au temps de la députation des trente Magistrats à Saint Germain en Laye, où le Roi étoit alors, que le Chancelier Seguier, autant & plus servilement dévoué à la Cour que ses derniers prédécesseurs, parla de la sorte aux gens du Parlement. *Vous devez-vous souvenir toujours que si les Rois vous ont rendu dépositaires d'une partie de leur autorité, ce n'est pas pour vous donner moyen de vous élever contr'eux, & de résister à leurs volontés. Les Magistrats sont des organes choisis afin d'expliquer au peuple la justice des loix que le Souverain juge à propos de faire. C'est à eux d'apprendre aux autres à s'y soumettre. Le Roi obéït à celles de Dieu; il reconnoît que sa main toute-puissante l'a placé sur le thrône. En cela il témoigne sa religion & sa piété. Si Sa Majesté ordonne quelque chose, elle suit les regles de la raison son autorité plus ferme & plus respectable. Par-là, le Roi signale sa prudence.*

Que s'il venoit à céder lorsque ses sujets trouvent à redire à ce qu'il ordonne, & à souffrir qu'ils lui résistent impunément, ce seroit une extrême foiblesse. Il ne vous appartient point de raisonner sur ce que Sa Majesté vous commande. Les Magistrats ne sont institués que pour faire recevoir les ordres du Souverain avec soumission. Si vous oubliez ce que vous êtes, le Roi se souviendra qu'il est le maître. Quel galimatias! On n'y comprend rien. Tel est le jargon de ces lâches flateurs qui cherchent à faire fortune en favorisant, contre les lumieres de leur conscience, l'établissement du pouvoir arbitraire & de la tyrannie. *Obéïssez premierement*, ajoûta le Chancelier, *& recevez ceux qui seront revêtus des charges qu'il a plu au Roi de créer par ses derniers Edits. Après cela, Sa Majesté pourra écouter les remontrances que vous lui ferez en faveur de vos confreres exilés, ou prisonniers.* 1636.

La Ville-aux-Clercs, Secrétaire d'Etat, porta ensuite au Parlement une lettre de cachet. Louis défendoit aux Magistrats de s'assembler extraordinairement. Irrités de cette violence & des menaces du Chancelier, ils cessent de tenir leurs séances & de rendre la justice. Je louerois davantage cette fermeté du Parlement de Paris, s'ils l'avoient témoignée en d'autres occasions. Plus sensibles à leurs intérêts qu'à ceux du public, ils gardent le silence, ou ne parlent que foiblement, lorsqu'on leur porte des Edits qui accablent le peuple d'impôts éxorbitans; au lieu qu'ils crient de toute leur force, dès que par l'augmentation du nombre des Conseillers & des Présidens le Roi diminue le prix de leurs charges, qui deviennent moins considérables. On parla incontinent des moyens d'apaiser les clameurs du Parlement. Le Prince de Condé s'entremit pour cela. Richelieu lui insinue que si les Magistrats obéïssent en recevant quelques-uns de ceux que le Roi a pourvus des nouvelles charges, Sa Majesté n'insistera pas sur la réception des autres. Condé tâche d'amuser les Magistrats, leur porte cette parole, *va le 8. Février au Parlement*, dit Bassompierre, *& fait commandement par le Roi, de recevoir Colombet. Cela fut exécuté avec grand opprobre pour ce nouveau Magistrat*, ajoûte le Maréchal. Colombet étoit fort habile dans la connoissance du Droit Romain, & les livres qu'il a écrits sur cette matiere sont estimés. La Cour crut que les gens du Parlement ne feroient pas difficulté de recevoir un homme qui avoit enseigné à la plûpart d'entr'eux les premiers élémens de la Jurisprudence. Mais les Magistrats choqués de ce qu'on leur présentoit Colombet dans la pensée qu'ils n'oseroient le rejetter, ni même l'éxaminer, lui firent certaines questions ausquelles il répondit mal; soit que ces choses ne fussent pas alors présentes à son esprit; soit que la maniere impérieuse & rigide dont ses anciens écoliers prétendoient l'interroger l'eût déconcerté. Quelques jours après, Claude de Bullion, Surintendant des finances, fut reçu à la charge de Président à Mortier de la nouvelle création. Richelieu, peu étonné du bruit que le Parlement de Paris avoit voulu faire, continua de vendre les autres charges qui s'acheterent assez lentement. Condé témoigna quelque chagrin de ce que la Cour ne tenoit pas la parole qu'on lui avoit permis de donner au Parlement, que le Roi se contenteroit de la réception de

1636. deux ou trois nouveaux Magistrats. Mais la colere du Prince ne fût pas longue. On ne manquoit jamais de l'apaiser avec quelque gratification. Il se chargea même de la commission d'aller faire recevoir les nouveaux Edits dans quelques Provinces, où le mécontentement éclatoit. Le Parlement de Bourdeaux, plus ferme que celui de Paris, en avoit défendu l'éxécution.

Intrigues dans la maison du Cardinal de Richelieu, & dans celle du Duc d'Orléans.

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I.

Mémoires de Montresor.

Grotii Epistolæ passim initio anni 1636.

Le Palais Cardinal n'étoit guéres moins agité que le Parlement. Il y avoit de la division & deux puissantes factions. Le Maréchal de Brezé, nouvellement revenu de Hollande, vivoit en fort mauvaise intelligence avec la Combalet. Tous deux avoient leurs créatures & leurs partisans. Servien, Secrétaire d'Etat, s'attachoit au Maréchal. Mais on trouva moyen de le perdre dans l'esprit de Richelieu; & le parti de Combalet prévalut. Je ne sçai pas bien les véritables raisons de la disgrace de Servien. Bullion & Chavigni fils de Bouthillier, avec lesquels il s'étoit brouillé à l'occasion de l'argent nécessaire à l'entretien des armées, en furent apparemment la cause. Il semble même que le Cardinal de la Valette entra dans l'intrigue. Quoi qu'il en soit, Servien eut ordre de se demettre de la charge de Secrétaire d'Etat, & de se retirer à Saumur. Richelieu, dont il voulut prendre congé avant son départ, lui donna le choix de demeurer à Saumur ou à Nantes. Sublet-Des-Noyers fut mis à sa place. Brezé, homme fort violent, ayant reproché à Bullion, que sa négligence à fournir les choses nécessaires à la subsistance des troupes étoit la cause du mauvais succès des armes du Roi dans les Pays-Bas; Bullion soutint hautement au Maréchal que l'armée auroit eu dequoi subsister, si ce Général avoit mieux ménagé l'argent envoyé. Brezé sortit mal de ce différend. On l'envoya dans son gouvernement de Saumur. Mais sa disgrace ne fut pas longue. Je ne sçai si Chavigni ne désigne point Servien dans une lettre écrite au Cardinal de la Valette peu de temps avant cette affaire. *Tout va bien pour nous*, dit Chavigni. *Je crois qu'avant le Carême, celui dont vous avez pris la peine de m'envoyer souvent des lettres sera chassé. Du moins la résolution en est prise. Après cela, nous vivrons en repos, & nous n'aurons plus personne qui nous soit suspect.* Servien pourroit bien être encore celui qui, comme Chavigni le raconte au même la Valette, menaça dans l'antichambre de Richelieu, de donner des coups de bâton à Boisrobert, qui se plaignoit qu'après huit jours de sollicitations, il n'avoit pû obtenir l'expédition d'une gratification que le Roi lui avoit accordée.

Le Cardinal sembloit se mettre moins en peine de ce qui se passoit chez lui entre ses créatures & ses plus proches parens, que des intrigues de la maison du Duc d'Orléans. J'en dirai quelque chose, après que j'aurai rapporté la situation des affaires de ce Prince au commencement de cette année. Richelieu continuoit de remuer ciel & terre, afin d'obliger Gaston de consentir à la dissolution de son mariage avec la Princesse Marguerite de Lorraine, & d'engager le Pape à souffrir que cette grande affaire se décidât en France. Mais le Cardinal avançoit aussi peu à Rome qu'à Paris. Fenouillet, Evêque de Montpellier, ayant fait à Urbain un long & véhé-

ment discours sur la prétendue nullité du mariage : *Cela est fort bien*, lui dit froidement le Pontife. *Mais venons au fonds de l'affaire. Que me demandez-vous ? Rien, Très-Saint Pere*, repliqua Fenouillet. *J'ai seulement ordre de vous exposer les raisons que l'Assemblée du Clergé de France a eues, de déclarer que les mariages des Princes du Sang ; & particulierement des héritiers présomptifs de la Couronne, contractés sans le consentement, & encore plus contre la volonté du Roi, son nuls. Donnez-les moi donc par écrit, ces raisons*, reprend Urbain, *nous les éxaminerons.* L'Evêque de Montpellier se fatigua inutilement. Voici toute la réponse qu'il remporta. *L'affaire du mariage de M. le Duc d'Orléans est d'une si grande importance, que le Pape la veut juger lui-même ici après une sérieuse discussion. Sa Sainteté croit encore qu'il en faut différer la discussion jusques à la conclusion de la paix générale.* 1636.

Tout cela désoloit Richelieu. Persuadé qu'il ne gagnera rien à Rome, il s'avise de faire par ses créatures une nouvelle tentative auprès de Gaston. Quelqu'un propose au Prince de donner un écrit, par lequel il déclare que si le Pape ne veut pas nommer des Commissaires pour prononcer sur la validité ou la nullité du mariage, Son Altesse Royale s'en tiendra au jugement du Parlement de Paris. Mais le Duc d'Orléans demeure inflexible dans sa premiere résolution. Le Coigneux, qui se remettoit bien auprès du Roi, se chargea d'agir auprès du Duc Charles de Lorraine, & d'obtenir le consentement de ce Prince à la dissolution du mariage, en le leurrant de la restitution de ses Etats. On crut que Charles iroit dans les Pays-Bas, afin de gagner sa sœur. Il n'en fit rien. Tout ce qu'on put tirer de Gaston, ce fut un écrit, par lequel il promettoit de se soumettre à la décision du Pape, ou d'un Concile des Evêques de France, auquel présideroient des Légats envoyés par Urbain. *Cependant*, ajoûtoit le Prince, *quel que soit le jugement rendu à Rome ou en France, je n'aurai jamais d'autre épouse que la Princesse Marguerite, à laquelle j'ai prétendu m'engager légitimement.*

Pendant que tout ceci se tramoit, il y eut comme une nouvelle révolution à la Cour de Gaston. L'Abbé de la Riviere son confident se brouille avec Chavigni, & est enfermé à la Bastille. Quelques autres sont éloignés de la maison de Son Altesse Royale. Irrité de ces nouvelles violences, le Duc d'Orléans chasse l'Abbé Delbene l'un des trois espions que Richelieu avoit mis auprès de lui. Chavigni s'efforçant un jour de prouver qu'il n'avoit aucune part aux ordres donnés par le Roi : *Mon Dieu*, répondit Gaston, *je ne me plains point de vous, ni de M. le Cardinal. Vous êtes nos maîtres.* On avoit insinué à Louis que son frere pensoit à exciter quelque nouveau mouvement dans le Royaume, & le bruit s'en répandit à Paris. Mais ce fut un des artifices ordinaires de Richelieu, afin d'éloigner tous les serviteurs fideles du Duc d'Orléans. Montresor rapporte naïvement les ressorts de l'intrigue. Il y entra fort avant. *L'Evêque de Cahors, premier Aumônier de Monsieur, étant mort*, dit ce Gentilhomme, *la Riviere, qui avoit été domestique du Prélat, se mit en tête d'obtenir la charge de son premier maître, & de lui succéder. C'étoit un mauvais titre par une si haute prétention. Habile à profiter de la conjoncture, la Riviere insinue adroitement à Monsieur,*

1636. *qu'il est important à la réputation de Son Altesse Royale de préférer une de ses anciennes créatures à l'Evêque de Bologne, que Chavigni son neveu vouloit mettre à la place du défunt.* L'oncle, *disoit la Riviere à Gaston*, croira être uniquement redevable de son avancement au neveu, & lui en sera plus obligé qu'à vous. Le monde jugera encore que Votre Altesse Royale ne peut pas disposer des charges de sa maison. *Bien que Monsieur fût persuadé qu'il n'y avoit rien de véritable dans tout ce que la Riviere lui dit avec la derniere effronterie, pour appuyer sa demande; l'aversion que Son Altesse Royale avoit conçue contre Chavigni étoit si forte, que sans autre réflexion la charge fut accordée à la Riviere.*

Le choix étoit insoutenable. Une place si considérable dans la maison d'un Prince ne doit être remplie que par une personne d'une qualité & d'une vertu distinguée. Chavigni offensé de cette préférence, qui enfloit le cœur à la Riviere, entreprit de l'humilier, & de lui faire sentir la différence qu'il y avoit entr'eux. Le crédit de Chavigni auprès du Cardinal de Richelieu fut employé pour cet effet. Delbene s'entremettant aussi de son côté, par des rapports faux ou véritables, ne demeure pas inutile. La chose fut conduite avec tant de chaleur, que pour avoir voulu se mesurer avec Chavigni, qui n'étoit pas d'humeur à le souffrir, la Riviere fut conduit à la Bastille. Il ne fut pas le seul disgracié en cette conjoncture. Afin de tenir toujours l'esprit du Roi en jalousie contre Monsieur, le Cardinal de Richelieu suppose que les cabales ne cessent point auprès de Son Altesse Royale. Là-dessus, l'Epinai qu'elle considéroit, le Vicomte d'Autheuil, le Chevalier de Bueil, & quelques autres domestiques sont chassés. Tous ont ordre de sortir de Paris, & de n'approcher plus de Monsieur. Delbene & Goulas continuerent dans leurs emplois. Le premier plus libre par l'absence de la Riviere, & par l'éloignement des autres, espéra d'établir mieux sa fortune. Mais il fut bien trompé. Monsieur, irrité au dernier point des mauvais moyens dont Delbene s'étoit servi pour faire éloigner de Son Altesse Royale des gens qui l'avoient suivie dans tous ses malheurs, & particulierement l'Epinai, chercha l'occasion de chasser Delbene avec infamie.

Je ne veux pas omettre ici que Monsieur a raconté plusieurs fois que jamais Delbene ne lui avoit parlé avantageusement de qui que ce fût. Sa malice étoit si grande, qu'il n'y avoit personne dans la maison de Son Altesse Royale, dont il ne lui eût dit du mal. Comme la providence divine ne permet pas que les actions d'honneur & de vertu demeurent sans récompense, elle ne souffre pas non plus que les crimes soient impunis. Celui de Delbene étoit extrêmement odieux. Il avoit voulu prévenir Monsieur contre ses plus fideles serviteurs, sans en excepter aucun. Son Altesse Royale n'avoit pas encore pris la résolution de chasser Delbene. On craignoit que le Cardinal ne s'intéressât à le maintenir. Monsieur donnoit seulement à comprendre qu'il en avoit grande envie. Je puis assurer en conscience, ajoûte Montresor, *que je ne haïssois point Delbene. Si je fortifiai Son Altesse Royale dans la disposition qu'elle me fit la grace de me communiquer, ce fut purement un effet de mon zele pour son service, & le desir de venger mes amis de celui qui étoit l'auteur de leur bannissement. Il avoit tant désobligé de gens, qu'il recevoit de tous côtés des atteintes dangereuses.*

Sardigni, Saumeri, & moi lui donnâmes celle qui acheva de le perdre. Ce fut au coucher de Monsieur, où nous nous trouvâmes seuls. Après un long entretien des choses passées & présentes, Son Altesse Royale tomba sur le chapitre de Delbene, qui lui tenoit fort au cœur. Chacun travailla si utilement, que venant à faire réfléxion sur ce qu'on lui avoit remontré, Monsieur m'assura le lendemain que si Delbene étoit assez impudent pour se présenter devant Son Altesse Royale à Orléans, où elle devoit coucher ce jour-là, il recevroit l'affront tout entier. Monsieur me tint parole. Delbene ne manque pas de se trouver à Orléans; & Son Altesse Royale le chasse de la maniere du monde la plus méprisante. Un Prince ne pouvoit maltraiter davantage un Gentilhomme. Le Cardinal ne prit point l'affirmative pour Delbene, quoique plusieurs en eussent fait peur à Monsieur. Goulas, le moins dangereux des trois espions donnés par Richelieu, demeura seul auprès de Son Altesse Royale. Le repos des gens de bien n'étant plus si traversé, je commençai d'espérer qu'avec le temps je pourrois entreprendre pour le service de mon maître des choses plus importantes que de pareilles intrigues. Ceux qui font une profession particuliere d'honneur en ont toujours un extrême éloignement. Nous verrons vers la fin de cette année quel fut le projet de Montresor. 1636.

Le Pape sembloit prendre plaisir à chagriner Richelieu, & sur la dissolution du mariage du Duc d'Orléans, & en plusieurs autres affaires d'assez grande importance. Le Cardinal de la Valette reçut un bref d'Urbain qui lui ordonnoit de quitter le commandement de l'armée. *Il n'est pas bienséant,* disoit-on à la Cour de Rome, *qu'un membre du Sacré College soit associé à un Général d'armée hérétique.* On trouve dans une lettre de Richelieu quelque détail de la mortification donnée à son ami. *Je n'ai pas attendu jusques à présent*, lui écrivoit Richelieu le 10. Janvier 1636. *à m'acquitter de ce que j'ai jugé nécessaire au service du Roi & à votre satisfaction sur le sujet du bref que le Pape vous a envoyé. Nous en avons fait de grandes plaintes au Nonce. M. le Cardinal de Lyon & M. l'Ambassadeur en ont parlé au Pape & à ses Neveux, sans oublier aucune des raisons & des exemples qui se doivent alléguer en pareille occasion. Je viens d'en parler encore présentement à M. Mazarini. Il m'a dit qu'on a répondu à ce que les Nonces avoient écrit à Rome de la part du Roi, que le Pape ne pouvoit pas moins faire; mais qu'il ne passeroit pas plus avant. Tout ce qui vous touchera, me sera toujours plus sensible qu'à vous même.* Le Cardinal de Lyon, frere de Richelieu, reçut aussi une mortification. Ce Prélat, tiré de l'Ordre des Chartreux, crut qu'il seroit moins difforme, & moins désagréable aux Dames Romaines que sa mauvaise mine & sa laideur choquoient extrêmement, s'il laissoit croître ses cheveux, & s'il les portoit aussi longs que les autres Cardinaux. Urbain lui ordonna de se faire raser la tête à la maniere des Chartreux.

Le Pape ordonne au Cardinal de la Valette de quitter le commandement des armées, & refuse de recevoir la nomination du P. Joseph au Cardinalat.

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I. Histoire du P. Joseph. Tom. II. Chap. 17. La Vie du véritable P. Joseph. Pag. 363. 364. 365.

Le bon P. Joseph eût volontiers promis de demeurer toute sa vie tondu en Capucin, pourvû que le Pape ne fît plus difficulté de lui accorder un chapeau rouge. Louis avoit nommé au Cardinalat ce Moine Ministre d'Etat, vers la fin de l'année précédente, parcequ'on croyoit qu'Urbain feroit bientôt une promotion pour les Couronnes. Mais plus incidens la

1636. Grotius Epist. 540. 550. 565. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. Pag. 424. 425. &c.

retarderent si long-temps que Joseph mourut dans son long froc. Le Pape rejettoit l'Abbé Peretti, nommé par le Roi d'Espagne, & ne vouloit pas non plus recevoir la nomination du P. Joseph. On dit que le Cardinal de Saint Onuphre, qu'Urbain son frere avoit tiré de l'Ordre des Capucins, ne pouvant souffrir qu'aucun de ses anciens confreres parvînt à la même dignité que lui, persuada au Pape d'exclure les Capucins de ce qu'on nomme *le Sacré College*, même de l'Episcopat, sous prétexte que ces Religieux se relâchoient de leur premiere austérité, & que plusieurs d'entr'eux s'intriguoient dans les Cours des Princes, & cherchoient à s'avancer dans les premieres places de l'Eglise. Un certain Pere Magno, Milanois, s'étoit fait nommer au Cardinalat par le Roi de Pologne, & l'Empereur demandoit le chapeau rouge pour un autre Capucin nommé Quiroga. Ces trois Moines, qui briguoient en même temps la seconde dignité de l'Eglise de Rome, se firent tort l'un à l'autre. Quelle mortification à l'ambitieux Joseh ! Nous voyons dans les mémoires du temps qu'il avoit une extrême impatience de sortir de son cloître, & de devenir Cardinal ; peut-être de supplanter Richelieu, ou du moins de lui succéder dans le Ministere. Il avoit été fort malade cette année, & sa santé ne se rétablissoit pas trop bien. On dit que l'ardeur du Capucin donna de l'inquiétude & de la jalousie à Richelieu, & qu'après avoir sérieusement réfléchi sur l'ambition & sur l'esprit artificieux & insinuant de son prétendu *bon homme*, le Cardinal traversa sous main la promotion de Joseph au Cardinalat, après lui avoir obtenu la nomination du Roi. Quoi qu'il en soit, Louis écrivit cette année au Comte de Noilles, son Ambassadeur à Rome, une letttre fort pressante en faveur du Capucin. La voici.

Monsieur le Comte de Noailles, comme il y a plusieurs places de Cardinaux vacantes, il est vraisemblable que le Pape ne sera pas long-temps sans faire une promotion. Cela me donne sujet de vous écrire la présente lettre, pour vous dire que lorsque vous jugerez qu'il en sera temps, vous fassiez instance à Sa Sainteté avec toute la vigueur & la fermeté possible, à ce qu'elle accorde au P. Joseph la dignité de Cardinal, & que vous vous efforciez de surmonter les difficultés qu'on voudroit apporter en cette affaire. Si Sa Sainteté en fait sur ce qu'il est Religieux, comme elle l'a donné à entendre par avance, vous lui direz que l'Evêque de Vienne, proposé par l'Empereur à la même dignité, l'est aussi bien que le Pere Joseph, & qu'il n'y a pas plus de lieu de l'accorder à l'un en considération de l'Empereur, qu'à l'autre en la mienne. Si, nonobstant ce que vous représenterez, le Pape persiste à me refuser cette satisfaction, vous lui direz que mon Cousin le Cardinal de Lyon, le Maréchal d'Etrées & vous, avez ordre de vous retirer de Rome. Sa Sainteté ne doit pas trouver étrange que j'en use de la sorte, sur le refus qu'elle me feroit de ce que je lui demande pour un de mes sujets, si digne de l'honneur que je desire de lui procurer. L'Ambassadeur d'Espagne a déclaré à Sa Sainteté, qu'il se retirera de même, si elle ne fait pas l'Abbé Peretti Cardinal, quoique ce soit un vassal du Pape, & que le Roi d'Espagne ne soit pas si bien fondé dans sa nomination, que je le suis dans la mienne. Je me promets que vous n'oublierez rien de ce qui dépendra de vous en cette occasion, pour porter le Pape à me donner contentement.

Le

Le Maréchal d'Etrées étoit alors à Rome en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire. Toutes ses sollicitations étant aussi inutiles que celles du Comte de Noailles, Joseph obtint au mois de Mars de l'année suivante une lettre encore plus pressante que la précédente. *Mon Cousin*, disoit Louis à Etrées, *je crois que notre Saint Pere le Pape pourra faire une promotion de Cardinaux à cette fête de Pâque. Comme l'Ordre des Capucins lui sert toujours de prétexte pour se défendre d'accorder cette dignité au P. Joseph, vous direz à Sa Sainteté que je suis si content des services que ce Religieux m'a rendus & me rend tous les jours dans mes plus importantes affaires, & que j'ai toujours reconnu en lui tant de mérite & de vertu, que je persiste dans la résolution que j'ai prise depuis longtemps de le faire Cardinal. Vous le déclarerez en termes précis au Pape, & à mes cousins les Cardinaux Barberin & Antoine, en cas qu'il y ait une promotion, & vous leur alléguerez toutes les raisons que j'ai de desirer que le P. Joseph soit Cardinal. Si après cela Sa Sainteté continue de vous apporter les mêmes difficultés, vous lui direz que je suis absolument déterminé à ne changer pas pour cela. Que c'est à moi de nommer les personnes, & non pas à lui. Qu'il les doit accepter lorsque leurs mœurs sont approuvées de tout le monde, & qu'elles ont le zele & les sentimens qu'elles doivent avoir pour la Religion Catholique, Apostolique & Romaine. Que le P. Joseph étant irréprochable sur ces deux articles, on ne peut me le refuser avec justice. Si le Pape vous dit qu'en passant par-dessus la loi qu'il s'est faite d'exclure les Capucins des dignités Ecclésiastiques, leur Ordre sera bientôt ruiné, vous lui représenterez avec respect que cela n'est pas à craindre. Il a fait son frere Cardinal. Bien loin que cette promotion ait porté préjudice à l'Ordre des Capucins, la dignité & l'autorité du Cardinal de St. Onuphre le maintiennent, & le maintiendront. Il en sera de même du Pere Joseph en ce Royaume. Le Pape vous alléguera peut-être que les Espagnols lui ont demandé l'Abbé Peretti, & que ne l'ayant pas voulu faire Cardinal, ils en ont nommé un autre. En ce cas, vous répondrez premierement que l'Abbé Peretti étant né sujet de Sa Sainteté, elle doit avoir tout pouvoir sur lui. Et quand cela ne seroit pas, cette raison ne m'oblige point à me relâcher. Si les Espagnols le font, c'est par des motifs particuliers que je n'ai pas. En un mot, je prétends qu'ayant l'honneur d'être le fils aîné de l'Eglise, je dois servir de regle au Roi d'Espagne, & non lui à moi.* 1636.

Après toutes ces considérations, je crois que le Pape m'accordera ce que je desire. Mais si par opiniâtreté il persistoit dans sa premiere résolution, & vouloit faire la promotion en laissant la place pour la France, sans la remplir, vous vous y opposerez fortement. Que si nonobstant cela il veut passer outre, vous lui direz à la derniere extrémité, que vous avez ordre de vous retirer. Faites-le, & allez attendre mes commandemens dans quelque Ville frontiere de l'Etat Ecclésiastique. Il faudra me donner avis aux occasions nouvelles de cette affaire, & m'envoyer un Courier exprès afin de recevoir mes ordres, s'il arrive quelque chose qui presse. Je finis cette lettre, en vous disant que le Pape ne sçauroit m'obliger davantage, que de m'accorder ce que je lui demande pour le P. Joseph; & que vous ne pouvez me faire plus de plaisir, que de vous employer en tout ce qui dépendra de vous, afin de l'y porter. Servez-vous de toute

1636. *mon autorité, & faites agir les Cardinaux Barberin & Antoine. Vous conjurerez celui-ci de ma part de solliciter cette affaire avec la même affection qu'il me porte, & vous lui témoignerez que je lui sçaurai fort bon gré du soin qu'il prendra de la faire réussir.* Tel étoit le crédit du Capucin à la Cour de France. L'extrait qu'on nous rapporte d'une lettre de Chavigni Secrétaire d'Etat, & créature de Richelieu, au Maréchal d'Etrées, ne donne-t-il point à penser que Joseph avoit non seulement une merveilleuse impatience de quitter son froc & de prendre une calotte rouge : mais encore qu'il se défioit du Cardinal, & qu'il craignoit qu'on ne voulût mettre à sa place Mazarin, moins suspect & moins redoutable à Richelieu ? *Ne manquez pas*, disoit Chavigni à Etrées, *de mettre dans vos dépêches qu'on presse la promotion, & que vous espérez qu'elle se fera bientôt. Cela est nécessaire pour contenter le Pere Joseph, & pour empêcher qu'il ne prenne de l'ombrage, & qu'il ne croye que vous agissez avec négligence dans les affaires qui le regardent.*

Le Cardinal de la Valette marche au secours de quelques Places d'Alsace.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. Chap. 24. & 25. Mémoires pour servir à l'Histoire du Maréchal de Gassion. Tom. II. Grotii Epistolæ passim initio anni 1636.

Le Cardinal de la Valette se préparoit à marcher au secours de Colmar, de Schelestat, & de Haguenau, lorsqu'il reçut le bref du Pape qui lui commandoit de quitter le commandement de l'armée. On avoit accepté avec applaudissement à la Cour de France son offre d'aller sauver ces places que les Impériaux tenoient comme bloquées, afin de les obliger à se rendre faute de vivres. *Je vous écrivis, il y a huit jours*, disoit Richelieu dans une lettre du 1. Janvier à son ami la Valette, *pour vous apprendre le gré que le Roi vous sçait de l'offre que vous avez faite à Sa Majesté, d'entreprendre vous même le secours des Places de l'Alsace; & je prends maintenant la plume pour vous témoigner le contentement que j'ai de sçavoir la facilité que vous y rencontrerez. Elle est beaucoup plus grande que je ne l'osois espérer. M. de Manicamp écrit au Roi que sans rien hazarder, on peut secourir Colmar & les autres Places avec des forces inférieures à celles que vous aurez. Je me répose tellement sur votre prudence & sur votre bonne conduite, que je ne fais aucun doute que vous n'éxécutiez avec honneur & réputation ce dessein important au bien des affaires de Sa Majesté.* Depuis que Galas eut repassé le Rhin pour conduire une partie de ses troupes au secours de l'Electeur de Saxe fort pressé par l'armée Suédoise du Général Bannier, les Impériaux devinrent extrêmement foibles en Alsace. Manicamp, Gouverneur de Colmar, obtint de l'avantage en plus d'une rencontre sur Merci & sur Coloredo, à qui Galas laissa le commandement de quelques troupes en Alsace. L'Officier François répondoit, qu'avec quatre ou cinq mille hommes on secoureroit les Places qui manquoient de vivres, qu'on se rendroit maître de la campagne depuis Beffort jusques à Saverne, & qu'on prendroit Ensizeim, Marglesseim, & Guémur.

Puisque la chose étoit si aisée, comme il paroît par les lettres de Manicamp homme habile & intelligent, ne doit-on pas être surpris de ce que Bullion rapporte, que Richelieu disoit qu'il n'y avoit qu'un Cardinal de la Valette au monde qui pût entreprendre le voyage d'Alsace ? Le Comte de Guiche & Fabert, tous deux devenus ensuite Maréchaux de France, servirent utilement en cette occasion. De l'aveu d'un Historien flateur de Richelieu, le

premier de ces deux Officiers contribua beaucoup au bon succès de l'expédition de la Valette. Ne pouvoient-ils pas l'un & l'autre faire du moins aussi bien qu'un Prélat nouvellement érigé en Général d'armée ? Le bon Pere Joseph se récrie à son ordinaire sur les merveilleux effets du courage & de l'expérience de la Valette. *Votre affection & le bon ordre que vous apportez aux choses difficiles*, lui dit le Capucin, *les font réussir heureusement. Si vous fussiez venu à Paris, les Places de Lorraine seroient dans la même peine que celles d'Alsace. Vous avez garanti les premieres : j'espere que votre bonheur conservera les autres.* A entendre parler ce Moine courtisan & flateur, ne croiroit-on pas que la Valette entreprenoit la chose du monde la plus malaisée, afin de sauver l'Etat ? Cependant elle ne demandoit qu'une habileté médiocre. *Je vous donne avis*, écrivoit Ossa, Officier Allemand, au Grand Maître de l'Ordre Teutonique, le 2. Février, *que le Cardinal de la Valette a jetté des vivres & des provisions dans Colmar & dans Schelestat. Il a écrit aux gens de Strasbourg, que si on veut l'assister dans cette ville, il pourvoira de même Haguenau. Cela s'éxécutera sans que nous puissions nous y opposer. Il est depuis huit jours aux environs de Schelestat avec deux mille chevaux & six mille hommes de pied. Nous avons en tout huit cents chevaux & mille fantassins qui manquent de pain depuis quatre jours.* Falloit-il être un homme si extraordinaire pour faire cette rare merveille, avec des troupes fort supérieures à celles des ennemis, & avec le secours de la valeur & des bons conseils du Comte de Guiche, de Fabert, & plusieurs autres braves Officiers ? On eut un peu plus de peine à pourvoir Haguenau, parceque les Magistrats de Strasbourg faisoient difficulté de fournir du blé, sous prétexte qu'ils n'en avoient pas trop pour eux-mêmes. De Thou, Intendant de l'armée Françoise, alla les presser d'accorder ce que la Valette leur demandoit. Mais il n'obtint rien. Cependant on trouva moyen de pourvoir Haguenau. 1636.

Nous apprenons quelque chose de cette affaire dans les lettres de Grotius. Les avantages remportés en Saxe par Bannier ayant obligé Galas à repasser le Rhin & à courir au secours de l'Electeur, le Général de l'Empereur laissa quelques troupes près de Saverne, & un autre petit corps dans la haute Alsace sous le commandement du Colonel Coloredo. Les François s'étant mis entre les Impériaux séparés, ceux-ci ne se purent joindre, ni s'opposer aux desseins des autres. Le Cardinal de la Valette, toûjours ardent à donner des preuves de sa bravoure, fut légerement blessé au siege de Guémur. La botte empêcha heureusement qu'une balle de mousquet ne lui cassât la jambe. Pressé ensuite lui-même par la disette des vivres, le Cardinal guerrier ne demeure pas en Alsace autant qu'il l'auroit souhaité. Il revient en Lorraine vers le commencement de Mars, & obtient la permission d'aller à Paris, recevoir les louanges & les applaudissemens de Richelieu & du Pere Joseph. *Il n'est pas nécessaire*, lui avoit déja écrit le Ministre, *que je vous représente l'extrême contentement que le Roi a du ravitaillement des Places de l'Alsace, & de ce qui s'est passé ensuite, ni le plaisir que cela me cause. Vous concevrez aisément l'un & l'autre, par l'avantage qui en revient aux affaires de Sa Majesté, & par l'affection que je vous porte. Je me contenterai de vous*

1636. *dire que ce bon succès n'a point trompé mon attente, & que je me le suis toujours promis de votre zele pour le service du Roi, de votre prudence & de votre bonne conduite.* Les complimens du Capucin furent plus courts, & moins outrés qu'à l'ordinaire. *Votre Eminence*, dit-il à la Valette, *peut juger de la joye que me causent ses bons succès. Son contentement augmentera, quand elle sçaura celui que Monseigneur le Cardinal a reçu par cette bonne nouvelle.*

Une si grande joye fut mêlée d'amertume. Les Impériaux attaquent inopinément Longwy, le prennent sans que le Vicomte de Turenne le puisse secourir, se mettent au milieu des quartiers du Duc Bernard de Weymar, & incommodent fort ses troupes qui ont déja beaucoup de peine à subsister. Cette disgrace fut réparée par la défaite de deux mille Impériaux que Coloredo conduisoit. Le Marquis de la Force les attaqua bravement, & les battit. Coloredo & quelques autres Officiers distingués demeurerent prisonniers, & furent conduits à Vincennes près de Paris. Les complimens de Des-Noyers, nouveau Secrétaire d'Etat au vainqueur, sont plus justes & mieux fondés que ceux du Ministre & de son Capucin à la Valette. *Ceux qui n'ont point l'honneur d'être connus de vous*, dit Des-Noyers au Marquis, *applaudissent à votre victoire & s'en réjouïssent. Jugez quelle est la joye de vos amis & de vos serviteurs particuliers. La mienne n'est pas la moindre. Car enfin, je prétends être plus à vous qu'aucun autre. Le Roi & M. le Cardinal ont témoigné si publiquement l'estime qu'ils font de votre valeur & de votre mérite, que vous en devez avoir un extrême contentement.* La bataille se donna près d'une petite Ville nommée Ravon, à deux lieues de Baccara. Gassion s'y signala encore. Averti que Coloredo vient de la haute Alsace vers la Moselle, il marche avec son régiment au devant des Impériaux. Mais ne se croyant pas assez fort pour les attaquer, il a l'adresse de les arrêter. Cela donna le temps au Marquis de la Force d'arriver avec un bon corps de troupes, & de battre Coloredo.

Arrivée du Duc de Parme à Paris. *Mercure François. 1636. Grotii Epistolæ passim initio anni 1636. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. Pag. 389. 390. &c.*

Le Cardinal de la Valette trouva deux Princes étrangers nouvellement venus à Paris, Edouard Farnese Duc de Parme, & Bernard Duc de Saxe-Weymar. L'un avoit quitté ses Etats, & l'autre son armée dans le dessein de faire leur cour au Roi, ou plutôt à son Ministre. Farnese menacé d'une irruption des Espagnols dans les deux Duchés, à laquelle le Marquis de Léganez nouveau Gouverneur de Milan se préparoit, & de quelques brefs foudroyans du Pape, que les Ministres de Philippe pressoient vivement d'ordonner à son vassal de poser les armes; Farnese, dis-je, prit la résolution d'aller à la Cour de France, d'y solliciter lui-même le puissant secours dont il avoit besoin, & de s'assurer de la protection de Louis auprès d'Urbain. Le Duc de Parme souhaitoit passionnément d'avoir un corps d'armée séparé à commander, pour défendre ses Etats, ou pour attaquer le Milanez si l'occasion s'en présentoit, & d'obtenir au Maréchal de Toiras, toujours retiré à Turin, la permission de servir sous lui. Les troupes de France étoient nécessaires pour le premier, & l'autre ne se pouvoit faire sans le consentement de Richelieu, qui vouloit se venger de Toiras en l'éloignant de toute sorte d'emploi en France & dans les Pays Etrangers. Emeri, Mi-

nistre de Louis auprès des Princes Confédérés en Italie, tâcha de détourner Edouard de son dessein, en lui représentant que les Espagnols ne manqueroient pas de profiter de son absence, & d'attaquer l'un de ses Duchés, & peut-être tous les deux ensemble. Mais il parut si ferme, qu'Emeri n'osa trop insister, de peur que venant à s'imaginer qu'on ne se soucioit pas de le voir en France, Edouard ne se repentît d'être entré dans la ligue, & ne se rendît aux instances que le Pape lui faisoit, de conclure son accommodement particulier avec le Roi d'Espagne. 1636.

Voilà donc Farnese en France dès les premiers jours de cette année. Le Comte de Brulon alla au-devant de lui à Orléans, avec une partie des Officiers de la Maison du Roi, envoyés pour le régaler. D'Orléans, on conduit Edouard à Chilli. Le Duc de la Valette & le Comte de Duras y allerent lui faire de nouveaux complimens de la part de Sa Majesté. Les carrosses du Roi lui furent amenés au Bourg-la-Reine par les Ducs de Mercœur & de Beaufort, fils du Duc de Vendôme, accompagnés d'un grand nombre de Gentilshommes distingués. Jamais cortege ne fut plus beau que celui de Farnese entrant à Paris. Un vieux Libraire de la rue St. Jacques, autrefois zélé ligueur, s'approcha, dit-on, de la portiere du carrosse où étoit le Duc de Parme, & lui parla de la sorte, avec une liberté qui surprit tous ceux qui l'entendirent. *Je benis Dieu, Monseigneur, de ce qu'avant que de me tirer de ce monde, il me fait la grace de voir ici le petit-fils d'un Héros à qui la France est redevable de la conservation de la Religion Catholique, & du salut de cette grande Ville alors pressée par la famine.* Cet homme désignoit le fameux Alexandre de Parme, qui secourut Paris assiégé par le Roi Henri IV. Ceux qui étoient dans le carrosse avec Farnese se mirent à éxalter la valeur & les belles actions de son grand-pere en France. *Ce sont des choses passées & entierement oubliées*, répondit-il avec beaucoup de prudence & de modestie. Edouard ne vouloit pas donner à penser qu'il s'entretenoit avec plaisir de ce qu'Alexandre de Parme fit pour empêcher Henri IV. de monter sur le Trône de ses ancêtres. Il changea promptement de discours. On le conduisit à la chambre du Roi, au travers des régimens des gardes Françoises & Suisses, rangés en haye à l'avenue & dans la cour du Louvre. Louis l'embrassa tendrement, & le fit couvrir après les premiers complimens. Tout le monde loua la bonne mine, les manieres gracieuses & polies du Prince étranger, & sa facilité à se bien exprimer en François. Louis le mena ensuite à la chambre de la Reine. Les Princesses & les Dames y étoient venues pour le cercle. Elles furent extrêmement contentes de sa conversation agréable & aisée. Le Roi lui avoit fait donner un siege pliant à côté du fauteuil de Sa Majesté; mais non sur la même ligne. Le cercle étant fini, les Ducs de Mercœur & de la Valette conduisirent Farnese à l'appartement de la Reine mere préparé pour lui.

Les difficultés & les contestations sur le cérémoniel troubleront bientôt la joye de cette premiere reception. Les Seigneurs qui venoient d'applaudir à sa politesse & à sa civilité crient dès le lendemain contre sa fierté, & l'accusent même d'arrogance. Edouard n'ayant pas donné dans son apparte-

1636. ment la main au Duc de Mercœur, ni conduit le Duc de la Valette & les autres personnes du même rang au-delà de sa chambre, tous les Ducs & Pairs de France firent de grandes plaintes, & protesterent qu'ils ne rendroient point visite à Farnese, à moins qu'il ne leur donnât la main chez lui. Le différend est porté au Conseil du Roi. A l'instigation de Richelieu, ces Messieurs perdirent leur procès. Entêté de gagner Edouard, & de l'attacher fortement aux intérêts de Louis, le Cardinal appuye, au préjudice des meilleures maisons de France, un Italien devenu Prince par l'ambition honteuse d'un Pape, qui contre toutes les regles de la Religion & de la bienséance, voulut avancer son bâtard. *C'est une chose indigne*, dit Richelieu, *que des gens élevés en un instant comme des champignons demandent à précéder, chez le Roi même, un Prince Souverain, issu d'une illustre & ancienne maison. Aucun d'eux a-t-il jamais prétendu que M. le Chancelier leur donnât la main chez lui? Cependant, M. le Chancelier s'est bien gardé de porter ses prétentions aussi loin que les Ducs & Pairs. Si je n'étois pas Cardinal, je céderois sans hésiter à M. le Duc de Parme chez lui-même, quoique le Roi m'ait honoré de la dignité de Duc & Pair. Sa Majesté doit en cette occasion obliger un Prince allié de la France, & humilier ces gens qui veulent mal-à-propos s'égaler aux Souverains.* Les Ducs & Pairs de France n'y pensoient pas. Ils cédoient en lieu tiers au Duc de Parme sans difficulté. On contestoit seulement sur la distinction qu'il leur accorderoit dans son appartement. N'est-il pas infiniment plus étrange, qu'un Moine, & un homme de la plus basse naissance précede les Princes Souverains, parcequ'on lui a donné une calotte rouge, en le faisant Prêtre ou Diacre de l'Eglise de Rome? Où Richelieu avoit-il trouvé que les Farnese étoient d'une illustre & ancienne maison avant le Pape Paul III. mort depuis quatre-vingts ans, ou environ? Supposons qu'Edouard fût supérieur aux Epernons, aux Luines, & à quelques autres Ducs de nouvelle création. La Maison Farnese est-elle comparable à celles de Lorraine, de Savoye, de Vendôme, d'Angoulême? Les aînés & les cadets de ces grandes maisons en France eurent ordre de céder par-tout à Edouard, aussi bien que les Ducs & Pairs. De tous ceux qui prétendoient le rang de Prince à la Cour de Louis, le Duc de Mercœur fils aîné du Duc de Vendôme, le Comte d'Harcourt frere du Duc d'Elbeuf de la Maison de Lorraine, & le Comte d'Aletz fils du Duc d'Angoulême, furent les seuls qui déférerent à la décision du Conseil du Roi. Les autres se dispenserent d'aller chez le Duc de Parme. Pour ce qui est des Princes du Sang Royal, qui ne veulent céder qu'aux Rois, ou à leurs freres, ils éviterent de se trouver avec Farnese.

Richelieu eut son cérémoniel particulier, aussi bien que le Duc d'Orléans. Le Cardinal prit le rochet & le camail à la maniere de Rome, lorsqu'Edouard lui vint rendre visite. Il reçut Son Altesse au haut de l'escalier, & ne lui donna pas la main. On eut un entretien particulier de deux heures; après quoi Richelieu conduisit le Duc jusques à son carrosse. Son Eminence le voulut voir partir, nonobstant les instantes prieres qu'Edouard lui fit de ne se donner pas tant de peine. Le Duc d'Orléans garda en tout le rang

de fils de France. Il fit à Edouard les mêmes honneurs, à-peu-près, que le Roi avoit accordés. Le nouvel hôte fut régalé de tous les divertissemens possibles. Louis fit pour lui la revue de quelques troupes de sa maison, & l'invita plusieurs fois à des parties de chasse. La magnificence de Richelieu surpassa celle de son maître. Le Cardinal donna dans son palais une comédie dont la représentation coûta un million. Elle fut suivie d'un ballet & d'un repas somptueux. Enfin, on promit à Farnese la qualité de Lieutenant Général des armées du Roi, le commandement général de toutes les troupes des Confédérés en l'absence du Duc de Savoye, & les instances de Louis auprès de Victor Amédée, afin qu'il consentît qu'Edouard eût un corps d'armée particulier sous sa conduite, pour défendre les Duchés de Parme & de Plaisance, en cas que le Marquis de Leganez, Gouverneur de Milan, les attaquât. Pour ce qui est de Toiras, le Roi ne voulut point permettre qu'il allât servir sous Edouard; soit que Sa Majesté crût cet emploi au-dessous de la dignité de Maréchal de France; soit que Richelieu l'implacable ennemi de Toiras ne voulût pas souffrir qu'il eût le moindre commandement en Italie. Louis se défendit de déterminer le nombre de troupes dont l'armée particuliere de Farnese seroit composée. Il promit seulement d'engager Victor Amédée à faire un détachement considérable en faveur d'Edouard. Ces paroles générales, & un présent estimé cent mille écus, furent tout ce que le Duc de Parme remporta de son voyage en France. Il partit de Paris le 18. Mars. Souvré premier Gentilhomme de la chambre, Brulon Introducteur des Ambassadeurs, & quelques autres Officiers de Sa Majesté, l'accompagnerent jusques à Fontainebleau. Là, il prit la poste pour retourner plus promptement dans ses Etats ravagés par les Espagnols & par le Duc de Modene. 1636.

Bernard Duc de Saxe-Weymar étoit arrivée à Paris quelque temps avant le départ de Farnese. Il n'y fut pas traité avec la même distinction, quoiqu'il prétendît qu'un cadet de l'ancienne branche Electorale de Saxe valoit bien le petit-fils du bâtard d'un homme devenu Cardinal par la supercherie de sa sœur concubine d'un Pape, & élevé ensuite lui-même au Pontificat. La possession actuelle de deux Duchés souverains, dont l'un releve de l'Empire, & l'autre du Siege de Rome, l'emporta sur toutes les autres considérations. Bernard venoit solliciter l'accomplissement du traité fait cinq mois auparavant avec lui, & concerter les mesures nécessaires pour une campagne plus heureuse que la précédente en Allemagne. La Cour de France projettoit de l'attacher encore plus fortement à ses intérêts par un riche mariage dans le Royaume. On pensa premierement à lui donner la fille unique du Duc de Rohan. Le parti agréoit à Bernard. Mais, soit que Richelieu conçut depuis un nouveau dessein; soit qu'il espérât de venir enfin à bout d'engager Weymar à embrasser la Religion Romaine, & à servir Son Eminence dans le projet qu'elle n'abandonnoit point encore de se faire Electeur de Treves & Evêque de Spire, peut-être de former son prétendu Royaume d'Austrasie, dont il avoit fait graver la carte; le Cardinal se mit en tête de marier sa niece Combalet au Duc de Weymar,

La Cour de France refuse au Duc Bernard de Saxe-Weymar les honneurs accordés au Duc de Parme.

Vie du P. Joseph. III. Part. Grotius Epist. 557. 558. 559. &c. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII.

1636. Pag. 393. 394.395. Puffendorf Comment. Rerum Suecicarum. Liv. VIII.

qu'il ne désespéroit pas de voir bientôt Landgrave d'Alsace. Le mariage fut, dit-on, proposé à Bernard. Il le rejetta d'une maniere qui dut bien choquer & l'oncle & la niece. *Madame de Combalet*, dit-il, *est assez belle pour en faire une maîtresse. Mais M. le Cardinal me connoît fort mal, s'il me croit capable de consentir à une alliance si inégale.* Bernard raconta cette repartie à Hervart alors son confident, & depuis Controlleur Général des Finances en France, emploi dont le Cardinal Mazarin récompensa un service fort important rendu à Louis XIV. durant sa minorité. Hervart fut fort affligé de ce que Weymar s'étoit si librement expliqué. *Ces sentimens, Monseigneur*, lui dit-il, *sont dignes d'un Prince de votre auguste maison. Mais plût à Dieu que vous ne les eussiez point déclarés. On ne manquera pas de les rapporter à M. le Cardinal. Vous connoissez combien il est sensible au mépris, & à quel excès son humeur vindicative est capable de le porter.* On a cru que Richelieu, irrité au dernier point contre Bernard, pensa dès-lors à se défaire de lui. Je tiens cette anecdote d'un fort bon endroit. Cependant beaucoup de gens auront de la peine à se persuader que le Cardinal ait voulu donner sa niece à un Protestant. Cette difficulté m'arrêteroit peut-être, si je ne trouvois dans les lettres de Grotius qu'on se flatoit à la Cour de France d'attirer le Duc de Weymar à la communion de Rome.

L'inégalité du traitement fait à Farnese & à lui fut si grande, que le Prince Allemand en parut extrêmement choqué. On le logea seulement à l'Arsenal. Les Officiers nommés pour le servir étoient en plus petit nombre, & d'un ordre inférieur à celui de ceux qui furent donnés au Duc de Parme. Mais ce qu'il y eut de plus mortifiant, c'est que dans la premiere audience de Bernard, Louis se couvrit, & le laissa découvert. Après avoir inutilement attendu que Sa Majesté lui fît signe, ou lui dît de mettre son chapeau, Weymar se couvre de lui-même sans façon. Il parut alors de l'altération sur le visage de Louis, qui se découvre incontinent pour obliger Bernard à faire de même, rompt la conversation, & se retire dans son cabinet. Bertize, qui avoit servi d'Introducteur, y est appellé, & le Roi lui demande pourquoi il n'a pas exécuté l'ordre qu'on lui avoit donné d'avertir le Duc qu'il ne lui appartenoit pas de se couvrir en présence de Sa Majesté. *J'ai fait ponctuellement tout ce qui m'a été commandé*, répondit Bertize. *Si M. le Duc de Weymar n'a pas eu égard à mes avertissemens, c'est qu'il ne l'a pas voulu.* Louis se remet un peu, rentre dans sa chambre, & conduit Bernard à l'appartement de la Reine. Le Duc y demeura toujours découvert, quoique le Roi eût son chapeau sur la tête. On supposa que c'étoit une civilité rendue au sexe.

Dans la situation présente de son armée, fort diminuée par la désertion des soldats, Weymar avoit si grand besoin de la Cour de France, & sa passion d'obtenir l'Alsace étoit si vive, qu'il dissimula son ressentiment au regard du Roi, qui faisoit une telle distinction entre le Duc de Parme & un Prince de la Maison de Saxe. Mais quoiqu'Edouard eût envoyé un de ses Gentilshommes lui faire des complimens, il ne put s'empêcher d'éclater contre lui. *M. le Duc de Parme*, dit un jour Bernard en présence de quel-

ques

ques personnes, *s'applaudit merveilleusement des honneurs extraordinaires qu'il reçoit ici. Auroit-il oublié que mes ancêtres portoient la Couronne Impériale lorsque les siens étoient de simples Gentilshommes ? J'avoue*, répondit Edouard lorsque cette réfléxion maligne lui fut rapportée, *que l'Empire a été dans la Maison de Saxe. Mais n'en déplaise à M. le Duc Bernard, mes ancêtres étoient en ce temps-là Chevaliers & Comtes. Seroit-il possible qu'il ignorât que les Comtes d'Italie étoient autrefois comme des Souverains ? Sans insister trop là-dessus, je dirai que lorsque nous avons obtenu les Duchés de Parme & de Plaisance, la branche de Saxe-Weymar a été privée de ses Etats & de la dignité Electorale par l'Empereur Charles-Quint. Réduits à la condition de simples particuliers, les ancêtres de M. le Duc Bernard ont perdu leur rang & leur considération en Allemagne, lorsque les miens ont acquis une belle Souveraineté en Italie.* Je ne sçai pas si Edouard auroit bien pû prouver que ses ancêtres étoient Chevaliers & même Comtes en Italie, lorsque des Princes de la Maison de Saxe remplissoient avec éclat le Thrône Impérial. Un Pape ambitieux, & ses enfans ou ses neveux, trouvent facilement des titres d'une noblesse distinguée. Les Généalogistes s'empressent à les faire descendre des meilleures maisons de l'Europe. 1636.

Quoi qu'il en soit de l'ancienneté de la Maison Farnese, je dirai que sans contester la prétention du Duc de Parme, Weymar auroit pû lui demander si le mariage légitime du Pape Paul III. avec la mere de Pierre Louis Farnese, premier Duc de Parme & de Plaisance, étoit bien avéré. L'Abbé Farnese, depuis Evêque de Rome, l'avoit-il certainement épousée dans les formes, avant que d'entrer dans ce qu'on nomme les Ordres Sacrés ? Tous les Historiens n'en conviennent pas. Un Prince dont l'ayeul se trouvoit flétri par une naissance illégitime, ou du moins fort douteuse, par une vie déréglée & criminelle, enfin par une mort plus que tragique, avoit-il bonne grace d'insulter de la sorte au malheur de l'Electeur de Saxe dont Bernard descendoit ? Il fut plus illustre par ses grandes qualités, par son courage héroïque, & par ses belles actions, que par sa naissance & par sa dignité dont Charles-Quint le dépouilla injustement. Car enfin, si George Electeur de Saxe eut raison de défendre sa Religion & la liberté de l'Allemagne opprimée par un Empereur ambitieux, comme il seroit facile de le prouver, méritoit-il d'être mis au ban de l'Empire ? Celui qui profita de sa dépouille se vit obligé à prendre les armes contre son bienfaicteur, & à s'opposer au dessein formé par Charles-Quint de détruire les Protestans & de subjuguer l'Allemagne. Maurice de Saxe n'étoit pas moins coupable que son prédécesseur ; ou plutôt ils ne le furent ni l'un ni l'autre dans leur résistance à l'Empereur. Mais George eut le malheur de perdre la bataille de Mulberg ; & Maurice, appuyé du Roi de France, contraignit Charles-Quint à s'enfuir promptement d'Inspruck, & à consentir au traité de Passau. Bien loin que l'oppression violente que la branche aînée de la Maison de Saxe souffroit alors la rendît *méprisable* en Allemagne, comme le petit-fils du Pape qui en fut un des principaux auteurs eut l'insolence

1636. de le reprocher à Bernard, toutes les personnes équitables l'en estimerent davantage, & plaignirent unanimement sa disgrace.

Je l'ai déja remarqué, si la Cour de France fit une si grande distinction entre Farnese & Weymar, elle fut uniquement accordée à la possession actuelle d'une Souveraineté assez considérable en Italie. Cela est si vrai, que Louis fit dire à Bernard que s'il vouloit prendre la qualité de Duc de Franconie dont le feu Roi de Suede avoit flaté l'ambition de ce Prince, ou de Souverain de quelque autre Etat, Sa Majesté le feroit couvrir devant elle sans aucune difficulté, parceque cette distinction s'accordoit à la dignité, & non pas à la naissance: réponse tout-à-fait conforme au cérémoniel établi en France. Si le Duc de Weymar n'eut pas les mêmes honneurs qu'Edouard dans la chambre du Roi, il fut dédommagé en quelque maniere par les visites que les Princes & les grands Seigneurs lui rendirent avec empressement. Comme il ne portoit pas ses prétentions si loin que le Duc de Parme, tous allerent en foule chez lui; soit que ce fût une marque de leur estime, soit qu'ils eussent envie de chagriner Edouard qui en usoit avec trop de hauteur & de fierté. Grotius Ambassadeur de Suede, qui n'avoit point d'ordre particulier de faire des civilités à Bernard, hésita quelque temps s'il iroit lui rendre visite. Mais l'Ambassadeur d'Angleterre ayant fait la démarche, Grotius en usa de même. Ces deux Ministres n'envoyerent point leurs carrosses à l'entrée du Duc de Parme dans Paris, de peur qu'on ne les obligeât à marcher après ceux de Mazarin & de Bolognetti Nonces du Pape. Les Ambassadeurs & même celui de Venise ne virent point Edouard. Tous éviterent de se commettre avec un Prince si fier, que les Nonces du Pape, dont il étoit feudataire, n'allerent point chez lui. Le Duc leur refusoit je ne sçai quels honneurs qu'ils prétendoient.

Richelieu & son P. Joseph rendirent visite à Weymar. On ne dit pas si ce fut en cette occasion, ou dans quelqu'une de ses fréquentes conférences à St. Germain & ailleurs avec les Cardinaux de Richelieu & de la Valette, le Maréchal de la Force, le Marquis de Feuquieres & le Capucin, que Bernard donna un fort grand ridicule à ce Moine impertinent, qui vouloit non seulement parler de la guerre qu'il n'entendoit pas, mais encore faire des leçons au plus anciens & aux plus habiles Généraux d'armée. On délibéroit dans ces conférences sur les moyens de couvrir la frontiere du Royaume, & de rétablir les affaires des Protestans Confédérés d'Allemagne. Joseph s'avise un jour de prendre la carte, & de marquer avec son doigt les Villes qu'il falloit prendre l'une après l'autre, pour repousser les Impériaux au-delà du Rhin, & pour reconquérir tout ce qu'on avoit perdu depuis la bataille de Norlingue dans les Electorats de Treves & de Mayence, dans les Evêchés de Wormes & de Spire, dans le Palatinat, dans la Suabe & dans la Franconie. *Cela est fort bien, Monsieur Joseph*, répondit Bernard après avoir écouté en souriant les projets chimériques du Capucin; *mais les Villes ne se prennent pas avec le bout du doigt.* On se mit à rire, & *M. Joseph* demeura confus. Le Duc de Weymar partit de Paris vers la fin d'Avril *avec six cents*

mille florins ; & chargé de promesses magnifiques, dit Grotius au Chancelier Oxenstiern. 1636.

Mazarin, Nonce Extraordinaire du Pape en France, partit de Paris environ ce même temps. Son maître lui avoit ordonné, dès la fin de l'année précédente, de s'en aller faire ses fonctions de Vice-Légat d'Avignon. Quel coup de foudre pour l'Italien ambitieux ! Fut-ce un effet de la vengeance des Espagnols irrités de ce qu'il se dévouoit ouvertement à la France, ou de l'intrigue de Bolognetti à la Cour de Rome ? Revêtu du caractere de Nonce Ordinaire auprès de Louis, il voyoit avec dépit que Mazarin pensoit à le débusquer, & à remplir sa place. Cet homme, souple & délié, s'étoit si bien insinué dans l'esprit de Richelieu, qu'il comptoit sur le crédit du Ministre, à la premiere, ou du moins à la seconde promotion de Cardinaux qui se feroit. Il ne manquoit à Mazarin que la qualité de Nonce Ordinaire en France, afin d'avoir le temps de bien lier son intrigue, & d'obtenir la recommandation du Roi. Les Ministres que le Pape envoye à Vienne, à Paris & à Madrid, manquent assez rarement de parvenir au Cardinalat, s'ils ont de bons patrons à la Cour de Rome, & si par leur complaisance & leur dextérité ils sçavent engager les plus puissans Princes de la Communion Romaine à les recommander au Pape. Mazarin n'étoit pas mal auprès d'Urbain. Le Cardinal Antoine Barberin, dont il fut premierement domestique, l'appuyoit de tout son crédit, & Richelieu lui faisoit espérer la recommandation de Louis. Il falloit seulement fournir à Sa Majesté un prétexte d'écrire, & d'ordonner à ses Ambassadeurs d'agir en faveur de Mazarin à Rome.

Mazarin est rappellé de la Cour de France.

Histoire du Cardinal Mazarin. Liv. I. chap. 3. Recueil des lettres du Cardinal de Richelieu. Lettre 55. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. Pag. 385. 386.

La Nonciature Ordinaire en France parut le plus plausible & le plus honnête. Mazarin la briguoit pour cet effet. Mais les Espagnols & ses ennemis secrets, peut-être le Cardinal François Barberin lui-même, firent de si fortes remontrances au Pape, & crierent si fort auprès de lui, que consentant enfin au rappel de Mazarin, il lui envoya ordre d'aller incessamment à Avignon. *Le Nonce Extraordinaire de Votre Sainteté en France*, dirent certaines gens à Urbain, *se dégrade honteusement lui-même. C'est le valet du Cardinal de Richelieu. Vos bonnes graces ne lui semblent pas un moyen si sûr d'avancer sa fortune, que la faveur & la protection du Ministre de S. M. Très-Chrétienne. Il s'applique infiniment plus aux affaires des Cours de France & de Savoye qu'à celles du St. Siége. Ses insinuations artificieuses ont porté le Duc de Savoye à se liguer avec le Roi de France, & il n'a pas tenu à votre Ministre que le Duc de Modene ne suivît l'exemple du Duc de Parme. Vous envoyâtes Mazarin en France avec ordre d'agir de votre part en faveur du Duc & des Princes de Lorraine injustement opprimés. Tel fut le sujet de cette Nonciature extraordinaire. Mazarin y parut plus propre qu'un autre, à cause de ses liaisons avec le Cardinal de Richelieu. Il a dit quelque chose par façon dans ses premieres audiences. Pouvoit-il s'en dispenser ? Mais on s'est bien gardé d'insister trop fortement sur la commission que vous avez donnée. Elle n'est pas agréable à la Cour de France. On regarde Mazarin à Ruel & à Paris, non comme un Ministre de Votre Sainteté ; mais comme le premier & le plus assidu courtisan du Cardinal de*

1636. *Richelieu.* L'Auteur de la vie de Mazarin donne assez à connoître que son Héros manqua beaucoup de prudence dans sa négociation. Je ne sçai si un autre moins prévoyant & moins habile auroit tant négligé d'ôter à ses envieux les occasions de réfléchir sur sa conduite, & aux Espagnols le sujet de s'en plaindre au Pape. Mazarin accepte un appartement à Ruel. Quels furent les soins & les empressemens de Richelieu lors que son confident tomba malade dans cette belle maison ! *Les marques d'estime & d'amitié que Mazarin reçut en France*, dit son Historien, *donnerent de l'inquiétude & de la jalousie aux Espagnols. On répandit le bruit qu'il faisoit mieux les affaires de la France & du Roi, que celles du St. Siege & du Pape. De maniere que sur les plaintes des Espagnols, ou du moins par leurs intrigues, il fut rappellé de sa Nonciature, & envoyé à sa Vice-légation d'Avignon.*

Louis, irrité de cet ordre, dépêche incontinent un courier à Rome & écrit au Pape. Sa Majesté lui témoignoit qu'elle trouvoit fort étrange qu'on rappellât de la sorte un Ministre qu'elle n'avoit reçu que par complaisance pour Urbain. Que Mazarin étoit venu en France avec une commission désagréable au Roi, parce que les Espagnols l'avoient demandé. Que ce Ministre leur paroissant depuis trop bien intentionné pour la conclusion de la paix générale, ils obligeoient le Pape à lui ôter son emploi. Que sa dextérité pouvoit beaucoup contribuer à terminer la guerre allumée dans l'Europe; & que la présence d'un si habile négociateur étoit fort nécessaire à Paris. Les instances du Roi furent inutiles. *Sa Sainteté*, dit-il dans son chagrin, *ne pouvoit me causer un déplaisir plus sensible, que de rappeller, à la sollicitation des Espagnols, un Ministre dont je suis content.* La Cour de France fit une autre tentative en faveur de Mazarin; & je ne sçai si ce ne fut point une nouvelle finesse de cet homme, attentif à trouver tous les moyens d'avancer sa fortune. On demanda que Mazarin accompagnât le Légat qu'Urbain envoyoit à Cologne, Ville choisie pour la négociation de la paix générale. Cette instance ne fut pas mieux écoutée. Urbain craignoit que son Légat ne devint suspect à la Maison d'Autriche, s'il lui donnoit pour adjoint un homme ouvertement dévoué à la Cour de France. Richelieu se plaint amerement du rappel de Mazarin dans une lettre au Pape, & lui dit sans façon que cette démarche donne à penser que les Espagnols obtiennent de lui tout ce qu'ils souhaitent au préjudice de la France.

Le Cardinal de Richelieu veut se faire Chef & Supérieur Général de quelques Ordres Monastiques.

La Cour de Rome, toujours en garde contre Richelieu affectoit de le mortifier dans toutes les occasions qui se présentoient. Soit que ce fût un effet de sa vanité naturelle qui le portoit à rechercher tous les moyens d'acquérir de la réputation, & de passer même pour un zélé dévot; soit qu'il eût quelque vûe secrete en appuyant la réforme des anciennes & riches Abbayes de France, dont les Moines menoient une vie déréglée & scandaleuse, le Cardinal, non content de réformer les Abbayes qu'il possédoit, se fit élire Abbé de Clugni, de Cîteaux, & de Prémontré, trois Monasteres Chefs d'Ordre en France, dont les Abbés sont comme Supérieurs Généraux d'un grand nombre d'Abbayes ou de Prieurés dans le Royaume & dans les Pays étrangers. On publia en même temps que le Cardinal

vouloit réformer & les trois Chefs d'Ordre, & tous les Monasteres de leur dépendance. La Cour de Rome ne crut point que *le zele de la maison du Seigneur dévorât* tellement Richelieu. Les soupçonneux & défians craignirent que le prétexte spécieux de rendre à l'Eglise Gallicane son ancienne splendeur ne lui servît à couvrir des desseins profonds, & qu'il ne pensât à se faire Patriarche en France, ou du moins à mettre le Pape dans la nécessité de le nommer Légat du Siege Romain, comme le fameux Cardinal d'Amboise le fut sous le Roi Louis XII.

1636.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. VI. Chap. 36. Liv. VII. Chap. 8. & 9. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. Pag. 366.

Par la distribution des Evêchés, des Abbayes, & de tous les autres Bénéfices consistoriaux, disoit-on dans le Conseil secret d'Urbain, *Richelieu tient tous les Prélats & tous les Ecclésiastiques de France dans une dépendance absolue de ses volontés. Les Evêques ont envie de devenir Archevêques, ou d'être transférés à une Eglise plus riche. Combien de nouvelles créatures le Cardinal se fera-t-il encore, s'il est une fois pourvû de l'Abbaye de Clugni qui a tant de bons Prieurés à sa collation? Il domine dans l'Université de Paris. En rebâtissant l'ancien College de Sorbonne dont il s'est fait Proviseur, il gagne le plus grand nombre des Docteurs de la Faculté de Théologie. Tous se dévouent à un Ministre capable de les bien récompenser. Une chose sembloit lui manquer : c'étoit l'empire sur les Moines. Ces réformés, qu'il introduit dans les meilleures Abbayes, le réverent comme leur protecteur. Eux & certains Missionnaires qu'il a établis, & qui lui servent d'émissaires dans tous les endroits où ils vont prêcher, ne parlent que du zele & de la piété de M. le Cardinal. On en fait un Saint à canoniser immédiatement après sa mort. Quant il sera une fois pourvû des Abbayes de Clugni, de Cîteaux & de Prémontré, le voilà maître de trois Ordres nombreux & riches. Le Saint Siege ne pourra plus compter que sur les Religieux mendians, fort méprisés en France. Richelieu sçaura même leur fermer la bouche, & les mettre dans son parti, en les menaçant d'arrêter les aumônes dont ils vivent. Les Jésuites ont à la vérité du crédit & un grand attachement au St. Siege. Mais le Cardinal ne les aime point. Il les humilie même autant qu'il peut. Que sçait-on s'il n'affecte point de relever les Universités de France, surtout celle de Paris, ennemies déclarées des Jésuites, afin d'abaisser une Société qui lui paroît trop dévouée au Pape? Enfin le Confesseur du Roi dépend du premier Ministre. Celui que Richelieu a donné depuis peu à Sa Majesté est un vieillard de quatre-vingts ans, incapable d'agir avec tant soit peu de vigueur.*

Ces considérations furent si puissantes à Rome, que le Pape refusa hautement des bulles au Cardinal pour les Abbayes de Clugni, de Cîteaux, & de Prémontré. Les bigots & les gens qui se font sottement en France un point de Religion d'être attachés à l'Evêque de Rome, soupçonnerent encore Richelieu d'aspirer au Patriarchat, & de prendre des mesures secretes pour former un schisme. Durant les démêlés de la Cour de France avec celle de Rome dont je parlerai dans quelque temps, il parut un livre sous le nom de l'*Optat de France*. L'Auteur insinuoit malignement que tous les bons Catholiques de son Pays devoient prendre garde aux pieges qu'on leur tendoit, & que Richelieu plus entreprenant & plus puissant que Majorin & Donat premiers auteurs du schisme des Donatistes en Afrique, contre le-

1636. quel Optat Evêque de Milan écrivit à la fin du quatrieme siecle de l'Eglise, projettoit d'en former un en France qui ne seroit ni moins grand, ni moins dangereux. A propos des réfléxions faites à Rome sur le grand nombre de créatures que le Cardinal acquéroit par la distribution des Evêchés & des bénéfices, je le louerois ici volontiers d'avoir donné quelques excellens Prélats à l'Eglise de France, si je ne craignois qu'il n'y eût des motifs secrets d'ambition & d'orgueil dans la nomination de trois ou quatre grands hommes à des Evêchés reculés au fonds du Royaume & peu considérables. Si Richelieu avoit pris à tâche de remplir dignement les premiers sieges de l'Eglise de France, & de mettre par-tout de bons Evêques, il mériteroit certainement de grands éloges. Mais quatre ou cinq Ecclésiastiques d'un mérite distingué promus à l'Episcopat par la recommandation de sa niece Combalet, ou de quelques confidens, ne l'excuseront jamais d'avoir mis un fort grand nombre de sujets indignes dans les premieres places du Clergé. Quoi qu'il en soit des raisons qu'eut le Cardinal de procurer les Evêchés de Marseille, de Cahors, & d'Alet, à Jean-Baptiste Gault Prêtre de l'Oratoire, à Alain de Solminiac Abbé Régulier de Chancelade, & à Nicolas Pavillon Prêtre du Diocèse de Paris; il est certain que le Clergé de France lui sera toujours redevable d'avoir mis sur le *chandelier* trois hommes dont la charité, le courage, le zele & les autres vertus Episcopales ont brillé avec éclat dans leur *siecle pervers*.

Le Maréchal d'Etrées est envoyé Ambassadeur Extraordinaire à Rome. *Histoire du Cardinal Mazarin. Liv. I. chap. 3. Recueil de lettres du Cardinal de Richelieu. Let. 55. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. Pag. 361. 362. 367. 368. 383. 384. 385.*

Richelieu ne se voulut-il point venger du Pape, en persuadant à Louis de rappeller de Rome le Comte de Noailles son Ambassadeur, & de lui substituer le Maréchal d'Etrées. Urbain n'aimoit point celui-ci depuis l'enlevement des forts de la Valteline déposés entre les mains de son prédécesseur. Les manieres hautes & brusques du Maréchal avoient choqué la Cour de Rome dutant sa premiere Ambassade sous Paul V. On prétendoit même qu'elles mirent ce Pontife dans une si furieuse colere, qu'il en tomba dans l'apoplexie dont il mourut. Mais l'humeur d'Etrées étoit une des grandes raisons pourquoi le Cardinal s'opiniâtroit à le faire envoyer à Rome, malgré l'extrême répugnance du Pape. On croyoit, & le Cardinal Antoine & le Nonce Mazarin en convenoient, que dans la situation présente des affaires l'esprit vif & bouillant du Maréchal feroit mieux à Rome, que la douceur & la modération de Noailles. *On avancera plus*, disoit Richelieu, *par le bruit & les menaces, que par la souplesse & par les ménagemens. Le Pape veut intimider le Duc de Parme; il faut lui faire peur à lui-même, & à son Cardinal Barberin. Ces Italiens amoureux du repos, & circonspects quand ils apprêhendent une rupture ouverte entr'eux & la France, accorderont peut être enfin ce qu'on leur demande sur le prétendu mariage de Monsieur, & cesseront de tourmenter le Duc de Parme. Le Maréchal d'Etrées nous accommode mieux qu'aucun autre. Accoutumé aux allures & au génie de la Cour de Rome, il sçaura déconcerter par sa vivacité le Pape, ses neveux, ses Ministres, & soûtenir avec dignité les intérêts de la France contre la faction Espagnole.*

Le Maréchal part vers la fin de Janvier. On lui enjoignoit dans son instruction, de voir en passant Victor Amédée Duc de Savoye, de l'assurer

de l'affection du Roi, de lui dire que le principal motif de l'Ambaſſade, 1636.
c'étoit d'appuyer le Duc de Parme à la Cour de Rome, & d'empêcher qu'on y procédât contre lui. Après ces premieres ouvertures, Etrées devoit promettre à Victor Amédée que Sa Majeſté agiroit la campagne prochaine puiſſamment par terre & par mer en Italie. Cette inſtruction nous découvre que le Cardinal Antoine Barberin, toujours dévoué à la France, propoſoit une diverſion dans le Royaume de Naples; qu'il offroit de lever à ſes dépens ſix mille hommes de pied qui s'en iroient par pelottons joindre l'armée confédérée; & qu'il demandoit que ces ſix mille fantaſſins, renforcés d'un détachement de deux mille chevaux que les Confédérés fourniroient, marchaſſent vers le Royaume de Naples, où ils devoient trouver, diſoit-on, un grand nombre de bandits & de mécontens prêts à ſe ſoulever contre les Eſpagnols. L'éxécution de ce projet paroiſſoit fort difficile. Cependant, on avoit peine à s'imaginer qu'Antoine eût voulu faire une pareille avance, ſans un aveu du moins tacite de ſon oncle. Etrées eut ordre de ſonder les deſſeins d'Antoine, & de voir ce qui ſe pourroit faire avec le Cardinal Colonne qu'on prétendoit mettre de la partie.

Si Antoine forma véritablement ce projet, ce ne fut qu'une chimere d'un homme ambitieux & empreſſé à profiter du long Pontificat & de la bonne ſanté de ſon oncle, pour mettre une Souveraineté conſidérable dans la maiſon Barberine. Le Cardinal François, ſon frere, traverſa les grandes vûes & les intrigues d'Antoine. Fut-ce un effet de ſa prudence, ou de ſon étroite liaiſon avec l'Eſpagne? J'ai lû quelque part que fâché de ce qu' à l'imitation de quelques-uns de ſes prédéceſſeurs, qui dans un Pontificat beaucoup plus court mirent de belles Souverainetés dans leur maiſon, Urbain ne penſoit pas à en faire autant pour la ſienne, les Barberins furent tentés d'eſſayer, s'ils ne pourroient point enlever le Royaume de Naples, ou du moins une partie conſidérable. Que ſçavons-nous ſi la Cour de France ne fit point ſous main une pareille propoſition à Urbain & à ſes neveux? L'eſprit du Capucin Joſeph étoit merveilleuſement fertile en projets chimériques, & Richelieu y donnoit preſqu'aveuglément. Quoi qu'il en ſoit, bien loin de ſe laiſſer leurrer par celui-ci, le Cardinal François Barberin, flaté par les Eſpagnols, penſa plutôt à profiter des dépouilles d'Edouard Duc de Parme. Les Miniſtres de Philippe ſollicitoient Urbain de pourſuivre Farneſe, de l'excommunier, de le déclarer déchu de ſes fiefs relevans de l'Egliſe de Rome, & d'en inveſtir Dom Thadée Barberin. On ſe faiſoit fort que l'Empereur en uſeroit de même au regard des fiefs mouvans de l'Empire. Après quoi la maiſon Barberine ſeroit miſe en poſſeſſion des Duchés de Parme & de Plaiſance.

Le chef principal de l'inſtruction du Maréchal d'Etrées regardoit l'affaire d'Edouard à Rome. Louis y ordonnoit à ſon nouvel Ambaſſadeur, de remontrer au Pape que les deux brefs *monitoires* envoyés de Rome au Duc de Parme, pour l'empêcher de faire avancer ſes troupes hors de ſes Etats, ſembloient être comme les avant-coureurs de quelque fâcheuſe procédure contre lui, & les premiers coups du tonnerre qui gronde avant ſa chûte.

1636. Que les Espagnols ne manqueroient pas d'en tirer de grands avantages, & de publier que le Pape condamnoit hautement la ligue conclue l'année précédente entre le Roi & quelques Princes pour la conservation de la liberté de l'Italie. Que Sa Majesté & le Duc de Parme ne comprenoient pas bien la raison alléguée par Urbain, que ses deux brefs, & les procédures qui se feroient ensuite, ne tendroient qu'à s'assurer un dédommagement certain sur les biens d'Edouard, en cas que le Pape se trouvât dans la nécessité de secourir son vassal contre le Roi d'Espagne, qui se préparoit à envahir les Duchés de Parme & de Plaisance. *Si Sa Sainteté*, disoit-on dans l'instruction du Maréchal, *ne veut pas, à l'exemple des Princes puissans & riches, secourir gratuitement le plus foible contre celui qui entreprend de l'opprimer; avant d'exiger la sûreté de son dédommagement, elle doit attendre que M. de Parme implore la protection du St. Siege. Peut-être qu'il n'en aura pas besoin. Appréhende-t-on que les Espagnols n'enlevent & ne s'approprient un fief de l'Eglise, sous prétexte que le possesseur leur a déclaré la guerre? Les puissans secours que le Roi donne à ses Alliés en Italie, doivent dissiper les craintes du Pape. On sçaura bien empêcher que le Roi d'Espagne ne dépouille aucun des Princes confédérés.* Louis commandoit ensuite à son Ambassadeur de remontrer à Urbain la justice de sa ligue avec les Ducs de Savoye, de Mantoue & de Parme, & de lui insinuer que la Cour de Madrid ayant formé depuis long-temps le dessein d'ôter au St. Siege toute sa puissance temporelle en Italie, le Pape & ses neveux devoient du moins laisser faire ceux qui se liguoient pour déconcerter les ambitieux projets de la Maison d'Autriche. Que si le Pape & les Barberins, insensibles à toutes les insinuations du Maréchal, continuoient d'inquiéter le Duc de Parme, le Roi enjoignoit à Etrées de leur déclarer nettement, que tout ce qui se feroit contre Farnese, Sa Majesté le regarderoit comme fait contr'elle même.

Urbain ayant laissé couler un temps considérable sans donner audience au Maréchal, & sans le recevoir avec la distinction dûe à un Ambassadeur du Roi de France, Richelieu lui écrivit la Lettre suivante. *Très-Saint Pere, je ne prends pas la plume comme Ministre du plus grand Roi de tous ceux qui ont le bonheur d'être sous la conduite de Votre Sainteté; mais j'ose lui adresser ces lignes, comme Cardinal du St. Siege, passionné pour les intérêts de l'Eglise, & pour tout ce qui concerne votre personne & votre maison. Ce qui se passe au sujet de M. le Maréchal d'Etrées étant capable d'avoir des suites de fort grande importance, je manquerois ouvertement à mon devoir, si je ne suppliois très-humblement Votre Béatitude d'y avoir égard. Comme il n'a jamais rien fait que ce qui lui a été commandé par le Roi, si ces actions vous ont été désagréables, c'est de Sa Majesté, & non de M. d'Etrées que vous vous devez plaindre. Cependant, je m'assure que votre bonté & votre équité vous porteront à reconnoître, qu'en tout ce qui s'est passé jamais ce grand Prince n'eut intention de déplaire à Votre Sainteté; mais bien de la servir, & d'empêcher que ceux qui ont autrefois exécuté de mauvais desseins contre le St. Siege ne pussent pendant son regne se mettre en tel état, qu'on eût raison de craindre quelque événement semblable à ceux qui sont arrivés en un autre temps.*

Depuis

*Depuis deux ans, Votre Sainteté ayant envoyé en France un * Nonce Extraordinaire sur un sujet autant contraire aux intérêts du Roi que favorable à ceux des Espagnols, & l'ayant rappellé lorsqu'ils sembloient n'avoir pas sa personne agréable, & appréhender qu'il ne servît à la paix contre leurs intentions; s'il arrive que vous persistiez dans votre opposition à l'emploi de M. le Maréchal d'Etrées, en la personne duquel il se rencontre beaucoup de qualités contraires à ce que les ennemis de cette Couronne peuvent desirer, tout le monde croira, quoique faussement, que par leurs artifices les Espagnols vous portent insensiblement à ce qu'ils souhaitent avec le plus d'ardeur. Cette pensée n'entrera jamais dans mon esprit. Mais il est important qu'il vous plaise d'empêcher qu'elle ne s'insinue dans celui de plusieurs autres. Ils auront de la peine à s'en garantir, si Votre Sainteté continue de traiter le Roi, en cette occasion, autrement que tous les autres Princes qui ont des Ambassadeurs auprès d'elle. Vous voudrez, je m'assûre, témoigner la différence que vous faites entre ceux qui n'ont jamais cessé de vous honorer cordialement, & les autres qui vous donnent seulement des marques extérieures de respect lorsque leurs affaires le demandent. La pieté du Roi convie Votre Béatitude à un tel procédé, sa personne vous en supplie, & le temps présent semble vous y obliger. Rien ne peut être plus contraire à la paix que de faire paroître qu'il y a de la mésintelligence entre vous & celui de tous les Rois qui a le plus desiré une étroite union avec le S. Siege. Il sera également facile & glorieux à Votre Sainteté de conserver le pouvoir absolu qu'elle a sur ce grand Prince. J'ose vous promettre que M. le Maréchal d'Etrées n'aura point de plus grand soin que de vous servir. Il considérera toujours les intérêts de votre maison, afin de s'y rendre utile au Roi son maître. S'il en arrive autrement, je consens que Votre Sainteté s'en prenne à moi.* 1636.

Richelieu ne parut pas une caution suffisante. On ne se reposoit pas assez sur sa sincérité à la Cour de Rome. Urbain refusa encore d'écouter Etrées, dont les manieres lui devenoient d'autant plus insupportables, que le Maréchal parloit avec grande hauteur pour le Duc de Parme, menacé plus que jamais des foudres du Vatican, à la sollicitation des Espagnols, qui leurroient Dom Thadée, Chef de la Maison Barberine, de l'espérance d'obtenir les dépouilles de Farnese. La conjoncture fut extrêmement favorable à Mazarin, qui s'ennuyoit dans sa Vice-légation d'Avignon. Le Pape, embarrassé du Maréchal d'Etrées, cherchoit tous les moyens de s'en défaire. Il s'avisa enfin de rappeller Mazarin à Rome, & de l'engager à employer toute sa dextérité & tout son crédit à la Cour de France, afin qu'on envoie incessamment ordre à Etrées de s'en retourner auprès du Roi. N'est-il pas assez vraisemblable qu'Urbain, persuadé que l'opiniâtreté de Louis à ne vouloir point nommer d'autre Ambassadeur que le Maréchal venoit du chagrin que le rappel de Mazarin causoit à sa Majesté, crut qu'elle & son Ministre, contens de voir à Rome un Italien capable de servir plus utilement la France qu'Etrées dans l'affaire du Duc de Parme, se laisseroient enfin fléchir, & auroient égard

* *Mazarin.*

1636. au grand éloignement que le Pape témoignoit de traiter avec le Maréchal ? Peut-être aussi que Mazarin, voyant l'embarras d'Urbain, lui fit insinuer par le Cardinal Antoine, que si on permettoit à Mazarin de revenir à Rome, il trouveroit quelque expédient pour obtenir la satisfaction que le Pape demandoit. Quoi qu'il en soit, Richelieu & Mazarin furent plus fins que le Pape & ses neveux. Celui-ci, appuyé par le Cardinal Antoine, sçut se conserver à la Cour de Rome ; & l'autre, déterminé à ne rien relâcher, maintint hautement Etrées en son emploi.

Nous n'avons pas la lettre que Mazarin écrivit par façon à Richelieu, sur le rappel du Maréchal qu'il avoit conseillé lui-même d'envoyer à Rome. On a seulement conservé la réponse du Cardinal. Rien ne prouve mieux l'étroite union qui s'étoit formée entre ces deux Politiques, dont l'un fut le successeur de l'autre. *Je suis fort aise de votre rappel à Rome*, disoit Richelieu à Mazarin. *Dieu veuille qu'il vous soit avantageux. Il faut vous maintenir où vous êtes. Toute condition qui vous sera proposée pour en sortir vous doit être suspecte, à moins que ce ne soit pour venir ici Nonce Ordinaire, lorsque M. Bolognetti sera fait Cardinal ; ou pour avoir un emploi auprès du Légat à la négociation de la paix. Tout autre prétexte de vous éloigner de Rome sera peut-être un chemin semé de fleurs ; mais il vous conduira au précipice. J'estime qu'il vous est beaucoup plus avantageux de vivre en simple particulier à la Cour de Rome, que de demeurer Vice-Légat d'Avignon. Quant à M. le Maréchal d'Etrées, vous sçavez mieux que moi comment il a été envoyé à Rome. Rien ne s'est fait que de concert avec vous, & avec M. le Cardinal Antoine qui ne trouvoit pas M. de Noailles assez fort.* Cela est équivoque, *assez fort*. Veut-on parler de sa dextérité dans la négociation, ou de son esprit trop mou & trop complaisant ? Les Noailles n'ont jamais été de fort habiles gens. Le fils & le petit-fils de l'Ambassadeur se sont beaucoup avancés, & ont fait une fortune prodigieuse sous le regne présent. Mais on sçait comment. Le feu Marquis de Vardes disoit que c'étoit *la meilleure race de valets* qu'il connût. Pour ce qui est de l'esprit, ceux de cette maison l'ont naturellement doux & bigot ; qualités qui leur ont été d'un grand usage. Le Cardinal de Richelieu ne s'en accommodoit pas autrement.

M. d'Etrées, poursuit-il dans sa lettre à Mazarin, *a ordre de se comporter bien envers le Pape, envers toute la Maison Barberine, & particulierement envers votre * Patron. Le rappeller maintenant, ce seroit témoigner une grande légereté, & faire voir à ceux-là mêmes que nous avons prétendu favoriser par son envoi, que nous sommes peu capables de fermeté, & qu'on a raison de nous croire légers & inconstans. Nos amis & nos ennemis s'imagineroient que nous ne pouvons résister dès qu'on prend une résolution forte contre nos desseins. Il y a quelque chose de plus. C'est qu'ayant conseillé au Roi d'envoyer M. le Maréchal d'Etrées à Rome, Sa Majesté ne feroit pas grand état de l'avis qu'on lui donneroit de le rappeller. Elle mépriseroit non seulement les gens qui lui en parle-*

* *Le Cardinal Antoine, dont Mazarin étoit la créature.*

roient, mais encore ceux qui ont conseillé l'envoi. Je vous avoue que je ne crois pas qu'il fût bon, ni pour vous, ni pour nous, de changer ainsi du blanc au noir. Quelque considérable que fût la récompense que le rappel de M. d'Etrées vous procureroit, la conjecture qu'on en tireroit, qu'ayant été assez puissant pour le faire rappeller vous avez donc eu grande part à son envoi; chose que vous devez nier constamment: cette induction, dis-je, vous causeroit plus de mal, que la grace qu'on vous propose ne vous seroit avantageuse. C'est à vous de vous conduire si bien, que M. le Cardinal Barberin ne puisse penser que vous ayiez jamais rien entrepris contre ses desirs. M. le Maréchal d'Etrées en usera si modestement, que le Pape & Mrs. ses neveux auront sujet d'être contens. Bien entendu, qu'ils ne prétendront pas se devoir plaindre quand il soutiendra fortement les intérêts de la France. C'est ainsi que malgré l'aversion presque insurmontable du Pape, Etrées demeura pour la seconde fois Ambassadeur de France à Rome. Le fracas qu'il put faire dans sa premiere Ambassade ne sera rien en comparaison de celui que nous verrons dans la suite.

1636.

Intrigues à la Cour de France pour obliger le Cardinal de Richelieu à faire la paix.

Grotii Epistolæ passim. 1636. Puffendorf Comment. Rerum Suecicarum. L. 8.

Ce n'étoit pas seulement au regard de l'affaire du Duc de Parme, qui devenoit tous les jours plus épineuse & plus embarrassée, que Richelieu ne trouvoit pas le Comte de Noailles *assez fort*; mais peut-être encore par rapport à celle de la paix générale, dont le Pape se rendoit médiateur & pressoit vivement la conclusion. Le Cardinal vouloit mettre à la Cour de Rome quelqu'un qui sçût habilement témoigner au dehors un grand zele pour le rétablissement du repos de la Chrétienté, & en même temps le rendre, par divers artifices, & plus difficile & plus éloigné. Tel étoit le manege de Richelieu. Pour en imposer à son maître & à tous les ordres du Royaume également las d'une guerre ruineuse & entreprise mal à propos, qui réjettoient les mauvais succès de la campagne derniere dans les Pays-Bas, en Italie, en Allemagne, sur les fausses mesures du Cardinal & de ses confidens, il affectoit de publier qu'il ne tenoit pas à lui que la paix ne se conclût bientôt, & faisoit même certaines démarches que Louis prenoit pour des preuves évidentes de l'ardeur prétendue de son Ministre au rétablissement de la paix. Mais Richelieu persuadé d'un autre côté, que dans la situation présente des affaires le traité ne pouvoit être que désavantageux à ses desseins & à sa fortune, employoit sourdement toute son adresse à trouver des difficultés, qui en reculassent la négociation; & à susciter des obstacles presque insurmontables à sa conclusion. Le sçavant Grotius donne, dans une lettre du premier jour de Mai à un de ses amis Suédois, une idée fort juste de ce qui se passoit à Paris & ailleurs.

Nous-nous servons de la France, dit-il, *comme nous pouvons, & non pas comme nous voulons: Elle n'a rien fait dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Italie. Voici pourquoi. Outre qu'elle est obligée à partager ses forces pour attaquer, ou pour se défendre en divers endroits, les finances y sont fort mal administrées. A regarder les dépenses presque immenses du Roi, on croiroit qu'il doit avoir des armées aussi nombreuses que celles des anciens Rois de Perse. Et si vous*

1636. *venez ensuite à lire une liste exacte de ses troupes, vous êtes surpris d'en trouver si peu. Cependant cette nation inquiete & tumultueuse nous est d'un grand secours. Car enfin l'Empereur & le Roi d'Espagne sont dans la même nécessité de partager leurs forces. Il faut pourvoir à la sûreté de l'Espagne, de l'Italie & de la Sicile. Les François peuvent attaquer tous ces endroits par terre, ou par leurs deux flottes dans les deux Mers. Ne doutez pas qu'on ne souhaite fort la paix à Paris. Les Gentilshommes refusent d'aller à l'arriere-ban, & le peuple se souleve contre les nouveaux impôts. Mais d'un autre côté, rendre la Lorraine & Pignerol, une pareille restitution paroît indigne d'un grand Roi, avant aucune disgrace. Consentir au mariage du Duc d'Orléans, & permettre à la Reine mere de revenir en France, ces deux choses n'accommodent pas le Ministre. Il les croit trop contraires à sa propre sûreté. Cependant le Pape, dont la médiation est acceptée, juge ces demandes fort raisonnables. Et l'affaire du Palatinat, quels embarras ne causera-t-elle pas? Si on ne le restitue pas, le Roi d'Angleterre s'irritera d'un pareil affront. Et s'il se rend, le Duc de Baviere perdra le dédommagement de ce qu'il a dépensé pour le service de la Maison d'Autriche, & le fruit qu'il prétend tirer de son alliance nouvellement contractée avec elle, par son mariage avec la fille de l'Empereur. Augmenter le nombre des Electeurs, afin de contenter le Bavarois & le Palatin, c'est donner une grande atteinte à la dignité des anciens Electeurs. Partager aussi un Electorat & le rendre alternatif dans la Maison de Baviere & dans la Palatine, une pareille nouveauté choquera bien des gens. Le Duc de Baviere ne se croira pas fort redevable à l'Empereur, & le Palatin se plaindra de ceux qui se sont engagés à lui procurer son rétablissement. Si les Protestans avoient sçû demeurer étroitement unis entr'eux, combien auroient-ils profité de ces obstacles à la paix?*

Richelieu le voyoit aussi bien que Grotius. Persuadé qu'il ne risquoit rien en faisant le zélé pour la conclusion, il tâchoit de contenter le monde par des démarches dont il connoissoit l'inutilité. Le même Ambassadeur remarque fort bien que Louis naturellement dévot, & susceptible des impressions que son Confesseur & quelques Moines lui pouvoient donner, souhaitoit la paix avec impatience, & que Richelieu avoit beaucoup de peine à calmer l'inquiétude du Roi, par l'espérance d'une campagne plus heureuse que la précédente. Le succès n'ayant pas répondu cette année aux promesses du Cardinal, le bon Pere Joseph fut le premier à blâmer sa conduite, & à crier qu'il falloit faire la paix. Pour fléchir le Pape qui commençoit de lui refuser le bonnet rouge, l'adroit Capucin fait insinuer à la Cour de Rome, que si le traité s'entame une fois, il sçaura bien le faire conclure d'une maniere désavantageuse aux Protestans. Quel meilleur moyen de se rendre agréable à Urbain? En offrant sa médiation, le Pontife ne pensoit qu'au bien de sa religion, & à ses propres intérêts. Egalement éloigné de contribuer tant soit peu à l'agrandissement de la Maison d'Autriche, ou à la supériorité que la France s'efforçoit d'obtenir, Urbain s'occupoit des moyens de rétablir son autorité perdue par la Réformation introduite en une partie considérable de l'Europe, & d'enrichir sa famille. S'il paroissoit quel-

quefois plus favorable à l'Espagne, ce n'est pas qu'il aimât plus une Couronne que l'autre. Il avoit seulement égard à la grande puissance du Roi Catholique en Italie, qui le mettoit en état de procurer des avantages considérables à la Maison Barberine. Urbain n'ayant donc point d'autre but dans la négociation de la paix que de mettre un juste équilibre dans l'Europe, & d'affoiblir les Protestans, ou du moins d'empêcher leur agrandissement, l'offre de Joseph lui plut extrêmement. Le Moine, gagné par les bonnes paroles qu'on lui donne en apparence, tâche incontinent d'engager Louis à faire la paix malgré Richelieu. Voici l'artifice dont Joseph se servit. 1636.

Le Roi aimoit depuis quelque temps d'une maniere innocente, & sans aucun dessein criminel, la Faïette fille d'honneur de la Reine Anne d'Autriche. La Demoiselle se trouvoit parente du Capucin & niece de l'Evêque de Limoges. Le P. Joseph fait si bien que ce Prélat & une Dame de qualité persuadent à la Faïette d'insinuer au Roi qu'il blesse sa conscience en retenant injustement le bien de la Maison de Lorraine, & que le peuple, accablé des impôts mis pour la continuation de la guerre, n'a plus le même attachement à la personne de Sa Majesté. Richelieu est bientôt averti de la trame. Louis se faisoit un point de religion & de politique de découvrir tout à son Ministre. Ceux qui avoient excité la Faïette à parler furent éloignés de la Cour. Si le Cardinal ne soupçonna pas son Capucin d'être de l'intrigue, il reconnut du moins que dans le dessein de profiter des disgraces arrivées cette année, Joseph le décrioit sourdement auprès du Roi. Richelieu se mit en colere contre le faux confident, & lui reprocha son ingratitude & son infidélité. Circonstance qui rend fort plausible le sentiment de ceux qui prétendent que Joseph étant devenu suspect à son bienfaicteur, celui-ci prit la résolution de traverser secretement l'élévation d'un Moine trop ambitieux.

La Cour de Rome voulut aussi se servir du mauvais état des affaires de la France, pour obliger Louis & son Ministre à recevoir les conditions de paix que le Pape jugeroit raisonnables. Le Cardinal Barberin fit confidence au Maréchal d'Etrées d'un *monitoire* dressé contre le Roi, en cas qu'il refusât d'entrer en négociation; & quelques Cardinaux déclamerent contre Richelieu en plein Consistoire, & l'accuserent d'être *le perturbateur du repos de la Chrétienté.* Cela ne le déconcerte point. Convaincu que les obstacles déja formés à la conclusion de l'affaire du monde la plus difficile & la plus embrouillée, ne se surmonteront pas aussi facilement que la Cour de Rome se l'imagine, le Cardinal continue de feindre qu'il souhaite la paix plus ardemment qu'aucun autre. Cependant il laisse morfondre à Cologne le Légat qu'Urbain y avoit envoyé pour entamer la négociation. Telles étoient les dispositions de la Cour de France & de celle de Rome au regard de la paix. Je ne puis pas marquer si exactement celles de l'Empereur & du Roi d'Espagne. J'ose pourtant assurer que le Comte Duc d'Olivarez, qui dominoit à Vienne

1636. & à Madrid, ne la souhaitoient pas plus sincerement que Richelieu. Cela paroîtra dans ce que je vas raconter des diverses démarches qui se firent pour l'ouverture des conférences. La campagne fut si heureuse aux Espagnols & aux Impériaux, que bien loin de presser la conclusion de la paix, Olivarez se flata de réduire par la force des armes son rival embarrassé, à recevoir les conditions que le vainqueur voudroit imposer à Louis.

Le Pape se rend médiateur de la paix, & envoie un Légat pour la négocier à Cologne.

Mercure François. 1636. *Grotii Epistola passim.* 1635. & 1636. *Puffendorf Comment. Rerum Suecicarum. L.* 8. *Nani Historia Veneta. Lib. X.* 1636. *Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag.* 303. 304. &c. 380. 381. &c.

Immédiatement après l'usurpation de la Lorraine, le Pape prévoyant une rupture infaillible entre la France & la Maison d'Autriche, envoya des Nonces Extraordinaires à Vienne, à Paris & à Madrid, avec ordre d'y proposer diverses conditions d'accommodement, selon la disposition qu'ils trouveroient à se faire écouter. Deux s'acquitterent assez bien de leur commission auprès de l'Empereur & du Roi d'Espagne. Mais le troisieme garda si peu de mesures, & se dévoua si ouvertement à la France, que son maître, fatigué des plaintes continuelles de Ferdinand & de Philippe, ne put se dispenser honnêtement de rappeller un Ministre qui leur devenoit tous les jours plus suspect & plus odieux. La rupture ouverte entre la France & l'Espagne ayant suivi de près l'emprisonnement de l'Electeur de Treves, Urbain parla d'envoyer deux de ses parens à Vienne & à Paris, afin d'y disposer les esprits à finir au plutôt une guerre qui menaçoit l'Europe d'un long & général embrasement. Le Roi d'Espagne surpris de la victoire d'Avein, & de la jonction de l'armée de France avec celle des Etats-Généraux des Provinces-Unies, consentit à nommer des Plénipotentiaires qui se rendroient à l'endroit que le Pape jugeroit le plus propre à tenir les conférences pour la paix. Louis promit d'envoyer aussi des Ministres. Non que lui & son Cardinal, remplis de leurs vastes espérances après les premiers succès de la campagne précédente dans les Pays-Bas, pensassent sérieusement à la paix. On vouloit seulement par certaines démarches en imposer au monde, & ne donner pas occasion de dire au dedans & au dehors du Royaume que la résolution d'allumer la guerre dans toute l'Europe étoit irrévocablement prise. Mais Richelieu trouva peu de dupes. Dès qu'il eut déclaré que son maître ne traiteroit pas à moins que tous les alliés de la France n'obtinssent une satisfaction raisonnable, chacun jugea que la guerre ne finiroit pas sitôt.

Les choses en demeurerent-là jusques à la levée du siege de Louvain. Le Pape crut alors que la France moins fiere, & déchue de se grandss projets écouteroit plus volontiers des propositions d'accommodement; & que l'Empereur & le Roi d'Espagne, las de se battre avec désavantage contre les Suédois & les Etats-Généraux des Provinces-Unies, seroient bienaises d'en venir à une paix générale, ou du moins de diminuer le nombre de leurs ennemis, & de prévenir, par un accommodement particulier avec Louis, les suites fâcheuses dont ses diverses ligues en Suede, en Allemagne, en Italie, & dans les Provinces-Unies, menaçoient la Maison d'Autriche. Détacher la France de ses Alliés Protestans, c'étoit

le grand but de la Cour de Rome. Je ne ſçai comment elle s'imagina que la choſe ſeroit praticable par l'envoi de trois Légats à Paris, à Madrid & à Vienne. Les Cardinaux Spada, Sachetti & Aldobrandin furent propoſés pour cet effet. Des gens moins habiles que les Italiens n'auroient jamais penſé à pareil expédient. Outre qu'il étoit fort vraiſemblable que les François ne ſeroient pas ſi imprudens que d'abandonner des alliés ſans leſquels ils ne devoient pas eſpérer une paix ſûre & avantageuſe, quelle apparence y avoit-il que trois Miniſtres du Pape ſi fort éloignés l'un de l'autre puſſent agir de concert, & obtenir aſſez tôt le conſentement des parties intéreſſées ? La diligence & l'habileté à profiter de certains momens favorables, ce ſont ordinairement les moyens les plus propres à réuſſir en de pareilles affaires. Urbain change donc tout à coup de penſée, & ſe détermine à envoyer un Légat à l'endroit dont Ferdinand, Louis & Philippe conviendront. Ils acceptent volontiers la propoſition. Mais quelles difficultés le Pape n'eut-il pas à ſurmonter ? 1636.

Le choix d'un Légat dans le College des Cardinaux ne fut pas une des moindres. Celui-ci étoit trop attaché à la Maiſon d'Autriche ; celui-là trop dévoué à la France. L'un paroiſſoit néceſſaire à Rome, & l'autre peu capable de ménager un traité de cette importance. Urbain s'arrête enfin au Cardinal Ginetti, dont la perſonne ſe trouve agréable à Vienne, à Madrid & à Paris. Mais voici d'autres embarras. Louis refuſe de négocier ſans ſes Allies Proteſtans ; & ceux ci rejettent la médiation de leur plus dangereux ennemi. La Cour de Rome eſpéra de remédier à cet inconvénient par l'adjonction de la République de Veniſe, moins ſuſpecte aux Proteſtans. Cela ne contenta ni les Suédois, ni les Etats-Généraux des Provinces-Unies. Perſuadés que les Vénitiens ménageront plus l'Empereur, les Rois de France & d'Eſpagne, & le Pape, dont l'amitié leur eſt néceſſaire, qu'une Couronne du Nord avec laquelle ils n'ont pas grande relation, & une République dont le commerce les incommode, les uns & les autres témoignent ne ſe ſoucier pas autrement de la négociation du Sénat de Veniſe. On n'eut pas moins de peine à convenir d'une ville où le Légat & les Plénipotentiaires ſe puſſent aſſembler. Les Etats-Généraux, attentifs à exclure de la négociation tous les Miniſtres du Pape, remontrent que la conſtitution de leur gouvernement demande que ces ſortes d'affaires ſe traitent dans leur Pays, & que ſans cela elles ne ſont jamais ſitôt terminées. Rien ne ſe peut décider que par le conſentement unanime des ſept Provinces, & chaque Province ne fait rien qu'après avoir conſulté les villes qui ont voix à ſes Etats particuliers. On répondit à cela qu'il ſuffiroit de prendre une ville dans leur voiſinage. Spire, Liege, Maſtricht & Cologne furent propoſées. Le Pape & les parties de ſa communion intéreſſées conviennent de la derniere. Mais les Proteſtans perſiſtent dans leur répugnance à traiter ſous les yeux d'un Miniſtre de la Cour de Rome.

Quoique Ginetti fût déclaré Légat dès l'année précédente, l'Empereur & les Rois d'Eſpagne & de France ne ſe preſſoient pas autrement

1636. de nommer des Plénipotentiaires. Ferdinand & Philippe promettoient de le faire dès que Louis auroit choisi les siens ; & celui-ci vouloit que le Roi d'Espagne déclarât le premier ceux qu'il enverroit. Choqué de ces délais affectés, le Pape demande que les trois Princes lui donnent chacun secretement par écrit le nom de leurs Plénipotentiaires. L'Empereur désigne les Evêques de Bamberg & de Wirtzbourg, Fugger Président du Conseil Aulique, & Kutts Gentilhomme de la chambre de sa Majesté Impériale. Ceux du Roi d'Espagne furent le Duc d'Alcala, les Comtes d'Ognate & de Monterey, le Marquis de Mirabel, Don Francisco de Melo, Don Antoine Ronquillo Chancelier de Milan, & Rose Président du Conseil des Pays-Bas Catholiques. Louis déclara de son côté qu'il donneroit ses pleins pouvoirs au Maréchal de Brezé, au Comte d'Avaux, au Marquis de Feuquieres, & au Baron de Charnacé. Ce n'est pas que chacun des trois Princes voulût avoir un si grand nombre de Plénipotentiaires. Mais il promettoit de choisir deux ou trois de ceux qu'il nommoit. Ginetti part alors pour Cologne, passe par les Etats de la République de Venise, & envoie un Bref du Pape au Doge. Urbain prioit le Sénat de choisir un Ministre qui agît en qualité de médiateur avec Ginetti. Contens d'être associés au Pape dans cette importante médiation, les Vénitiens désignent Jean Pesaro. A la fin de Septembre, le Légat arrive à Augsbourg, passe par Ratisbonne où l'Empereur avoit convoqué une Diete dans le dessein d'assurer l'Empire au Roi de Hongrie son fils, en le faisant élire Roi des Romains, & fait son entrée solemnelle à Cologne le 24. Octobre. Il y fut long-temps à se morfondre. Outre que les Plénipotiaires de l'Empereur & des Rois de France & d'Espagne ne venoient point, quoique quelques-uns se fussent mis, ou du moins eussent fait semblant de se mettre en chemin, on demandoit qui agiroit pour la Couronne de Suede & pour les Provinces-Unies. La France paroissoit se flatter que les Alliés Protestans se reposeroient de tout sur elle. Mais les gens de bon sens ne crurent jamais les Régens de Suede & les Etats-Généraux capables d'une si fausse démarche.

On fut extrêmement choqué à Paris, de ce que dans ses Brefs au Cardinal Ginetti, Urbain le qualifioit de Légat *à l'Empereur & à l'un & l'autre Roi.* C'étoit un détour pris de peur de déplaire à Philippe en le nommant après Louis. On usa de la même expression dans la Bulle de ce qu'on appelle un *Jubilé.* Le Pape y ouvroit les *thrésors* imaginaires d'*indulgences* aux idiots de sa communion, & les exhortoit à demander à Dieu l'heureux succès de la négociation de Ginetti. La Cour de Madrid fut contente du ménagement d'Urbain. Mais le Roi de France, regardant cette maniere de parler comme une atteinte donnée à sa prétention sur la préséance, en fut tellement irrité qu'il ordonna que la Bulle seroit supprimée dans son Royaume. Richelieu, qui ne demande qu'à reculer, insinue pour lors à son maître, que pour empêcher que les Plénipotentiaires Espagnols ne prétendent aller de pair avec les François, il faut mettre un Cardinal à la tête de ceux-ci. Alphonse Cardinal de Lyon, frere

frere de Richelieu, est donc nommé à la place de Brezé. L'Empereur & le Roi d'Espagne, avertis de ce changement, protestent que leurs Plénipotentiaires n'auront point égard à la dignité de Cardinal, & qu'Alphonse sera traité simplement comme Ministre du Roi de France, ou bien qu'ils enverront chacun leur Cardinal. On parla du Cardinal Pasman pour l'Empereur, & des Cardinaux Borgia & de la Cueva pour le Roi d'Espagne. C'est ainsi que le *Jubilé* d'Urbain recula beaucoup la négociation de la paix, bien loin d'en faire obtenir la prompte conclusion. 1636.

Elle fut encore différée par le refus absolu que la Couronne de Suede fit de mettre ses intérêts entre les mains des Ministres de France, & d'envoyer des Plénipotentiaires à Cologne. On se souvint alors à Stockholm qu'au temps de la négociation de la paix entre l'Espagne & la France à Vervins, l'homme du Pape menaça de sortir de la ville, si les Ambassadeurs d'Angleterre étoient admis aux conférences. Les Suédois furent extrêmement loués de n'avoir pas voulu essuyer la fierté d'un Légat, ni s'exposer à être regardés avec hauteur, ou du moins de travers, par des Prêtres qui ne peuvent souffrir ceux qui ont renoncé à leurs superstitions & à leur fausse doctrine. Une autre chose arrêtoit encore la Couronne de Suede. C'étoit la préséance que le Roi Très-Chrétien prétend sur tous ceux de son rang. *Il est vrai*, disoit-on à Stockolm, *que dans certains Conciles Généraux la nation Françoise a eu le pas, en considération de ce qu'elle a embrassé le Christianisme avant les autres de l'Europe. Mais doit-on avoir égard à la religion, ou à l'ancienneté de sa profession, lorsqu'une assemblée se tient uniquement pour des affaires civiles & politiques? L'Archevêque d'Upsal soutint dans le Concile de Bâle que le Royaume de Suede, le plus ancien de l'Europe, devoit précéder tous les autres. Si les François peuvent alléguer une possession, ce n'est que contre ceux qui ne la leur ont pas contestée. Nos Rois renfermés autrefois dans le Nord prenoient peu d'intérêt à ce qui se passoit au delà, & n'envoyoient point de Ministres aux grands traités qui se négocioient vers le Midi. On ne prouvera jamais que dans le Nord, ou ailleurs, ils se soient reconnus inférieurs à quelque Souverain que ce puisse être.*

Avaugour, Ambassadeur de France en Suede, remontra inutilement aux Régens, que le Légat du Pape ne prendroit point connoissance des démêlés des Puissances Protestantes avec l'Empereur ou le Roi d'Espagne, & que la médiation en feroit uniquement réservée à l'Ambassadeur de Venise. L'expédient ne plut point aux Suédois. Outre qu'ils ne se fioient pas autrement aux Vénitiens, plus intéressés à cultiver l'amitié des ennemis de la Couronne de Suede, qu'à ménager celle-ci, on ne croyoit pas devoir accepter une médiation que le Sénat n'avoit point encore offerte. Les Suédois n'étoient pas même contens de ce que le Doge de Venise, écrivant à leur Reine, lui donnoit seulement le nom de *Sérénissime*, sans ajoûter celui de *Très-puissante*. Grotius eut un éclaircissement là-dessus avec l'Ambassadeur de la République. Celui-ci tâcha d'excuser

1636. ses maîtres, sur ce qu'écrivant aux Rois de France & d'Espagne, ils donnent seulement au premier la qualité de *Sérénissime & de Très-Chrétien*, & à l'autre celle de *Sérénissime & de Catholique.* Grotius repartit à cela que sans vouloir rien prescrire au Sénat, il diroit seulement que les Rois d'Angleterre & de France donnant à celui de Suede du *Sérénissime & Très-puissant*, la République de Venise pouvoit, sans s'abaisser trop, suivre leur exemple. *Je vois bien l'origine de cette méprise*, ajoûta le sçavant Grotius. *On se regle à Venise sur le style de la Cour de Rome, que celle de Vienne a pris. Vous croyez, comme l'Empereur & le Pape, qu'il y a de la différence entre un Roi héréditaire & un Roi électif. Vous donnez du* Sérénissime & Très-puissant *au premier, & l'autre n'a que du* Sérénissime. *Sans examiner si cette distinction est bien ou mal fondée, je répondrai en deux mots que le Royaume de Suede, autrefois électif, devint héréditaire sous le Roi Gustave ayeul de la Reine ma maitresse.*

Tous ces embarras causoient un plaisir extrême à Richelieu. Il souhaitoit d'autant plus impatiemment de voir le Légat obligé à sortir de Cologne sans avoir rien avancé, que Marie de Médicis avoit déja fait des instances à Ginetti, pour lui recommander les intérêts d'une Reine injustement persécutée. Les nouvelles contestations sur l'envoi des saufconduits, ou sur la maniere dont ils seroient conçus, augmenta la joie secrete de Richelieu. Dans celui que l'Empereur fit expédier pour les Plénipotentiaires de France, on inséra cette clause, *pourvû qu'ils se comportent modestement, qu'ils en usent de bonne foi, & qu'ils ne forment aucune intrigue contre la paix conclue à Prague.* Paroles tout-à-fait choquantes, & qui donnoient à penser que Ferdinand vouloit se réserver plus d'un prétexte de rompre la négociation, quand il le jugeroit convenable à ses intérêts. Outre cela, l'Empereur refusoit des saufconduits particuliers aux Suédois & aux Princes d'Allemagne confédérés. Il en offroit seulement un aux Etats-Généraux des Provinces-Unies. Mais ils n'étoient contens ni de la forme, ni des expressions. Le Roi Catholique de son côté ne leur vouloit point donner de saufconduit, & en promettoit un aux Suédois. Richelieu content de tout ceci continue de persuader à son maître de traiter conjointement avec ses Alliés, de n'envoyer point ses Plénipotentiaires à Cologne, & d'éviter soigneusement de donner à la Couronne de Suede & aux Etats-Généraux le moindre prétexte d'entrer dans une négociation particuliere avec l'Empereur ou le Roi d'Espagne. Cependant, pour en imposer au monde, le Cardinal fait déclarer que si on veut choisir un endroit où les Protestans puissent négocier loin du Légat du Pape, sa Majesté Très-Chrétienne acceptera Lubeck, ou Hambourg; que le Marquis de S. Chaumont, ou le Comte d'Avaux, s'y rendront avec un plein pouvoir de Louis; & que, si les Suédois & les Etats-Généraux jugent à propos de prendre connoissance de ce qui se passera entre les Puissances Catholiques à Cologne, ils auront la liberté d'y avoir des Agens secrets, à qui les Plénipotentiaires de France communiqueront tout ce qui se fera, & que le Roi ne conclura rien que de

concert avec eux. Ces choses ne se disoient que par façon. Louis & son Ministre avoient si grande peur d'un accommodement particulier entre l'Empereur & la Couronne de Suede, ou entre l'Espagne & les Provinces-Unies, que la Cour de France insista continuellement sur l'importance & la nécessité de négocier tous ensemble dans le même endroit. 1636.

Le Roi d'Angleterre arme par mer.

Rushvvorth's Historical collections. Tom. II. Sir Philip Warvvick's Memoirs. Grotius Epist. 534.

Durant les divers mouvemens de l'Europe, Charles Roi d'Angleterre, dont Louis & Philippe recherchoient l'alliance avec un égal empressement, pense à se rendre puissant & redoutable sur mer, afin de faire pencher la balance du côté qui lui paroîtra le plus avantageux à ses intérêts & à ceux des enfans de Frédéric Roi de Boheme, ses neveux. La Maison d'Autriche tâchoit de l'engager à se déclarer pour elle, & le leurroit de l'espérance du rétablissement de la Palatine en tout, ou du moins en une partie considérable de ses Etats. Mais, quoique plusieurs de ses Ministres gagnés par les Espagnols le portassent à écouter les propositions de la Cour de Madrid, Charles, qu'elle avoit trompé tant de fois, n'osoit se fier à ses promesses. Il y avoit encore moins d'apparence que jamais de se flater que l'Empereur consentît à la restitution du Palatinat & de la dignité Electorale à Charles-Louis, fils aîné de l'infortuné Roi de Boheme. Maximilien Duc de Baviere avoit épousé depuis peu la fille de l'Empereur, & la Princesse accoucha cette année d'un fils. Pouvoit-on douter après cela que l'Empereur ne fît tous ses efforts pour conserver l'Electorat & le Palatinat à ses petits-enfans? Il paroissoit donc plus sûr de se jetter du côté de la France & de se liguer avec elle à condition que la paix ne se feroit jamais, à moins que la Maison Palatine ne fût rétablie dans ses Etats & dans sa dignité. Louis, embarrassé depuis le mauvais succès de ses entreprises, y auroit consenti de tout son cœur: la Couronne de Suede & les Etats-Généraux seroient volontiers entrés dans la ligue. Mais, soit que Charles, mécontent de ce que Louis avoit trop ménagé le Duc de Baviere au temps des grandes conquêtes de Gustave-Adolphe, ne crût pas devoir se fier à une Cour qui évitoit avec un extrême soin tout ce qui pouvoit irriter le Pape; soit qu'il craignît de contribuer à l'agrandissement du Roi de France & de la République des Provinces-Unies dans les Pays-Bas, il écouta les insinuations des émissaires de la Maison d'Autriche, & sembla préférer l'intérêt de l'Angleterre à celui de ses neveux. En attendant le temps propre à se déclarer, Charles projette d'équipper une puissante flotte, & n'osant assembler un nouveau Parlement à cause des contestations arrivées dans les précédens, il recherche un prétexte de lever de l'argent des moyens extraordinaires.

Noy Procureur Général du Roi, attentif à bien faire sa cour, croit avoir découvert la plus belle chose du monde, & va promptement donner à Charles un avis qui fut agréablement reçu dans la conjoncture présente. Mais ce fut une des principales causes des malheurs dont ce Prince, trop crédule aux mauvais conseils, sera dans quelque temps accablé. Après avoir feuilleté les vieux regîtres du Royaume, Noy trouva qu'en

1636. des occasions pressantes quelques Rois d'Angleterre avoit éxigé, sans le consentement de leur Parlement, que les Villes & les Provinces fournissent des vaisseaux équippés; ou du moins de quoi en équipper un nombre suffisant pour la sureté des côtes du Royaume & des Mers qui les environnent. Il ne fut plus question que de chercher un prétexte de dire que le commerce étoit troublé, & que le bien de l'Etat & l'honneur de la Narion demandoient que le Roi pouvût à la liberté de la navigation, repoussât les entreprises de quelques voisins sur les droits de la Couronne, & prévînt les descentes auxquelles l'Angleterre paroissoit exposée. On répand donc le bruit que la Manche est infestée par les corsaires de Barbarie; que le Roi possédant la souveraineté des Mers qui environnent l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande, aucun peuple voisin n'a droit d'y pêcher sans la permission de sa Majesté, & qu'il est d'une extrême importance au bien & à l'honneur de la Nation de repousser les étrangers qui viennent pêcher presque sur les côtes d'Angleterre & d'Ecosse. Ces choses semblent avoir été suggérées par les émissaires de la Maison d'Autriche, afin d'engager insensiblement Charles à une rupture ouverte avec les Etats-Généraux des Provinces-Unies, & même avec la France.

Le sçavant Selden, prisonnier alors pour avoir courageusement défendu les droits du Parlement contre le Roi, qui sous prétexte de certaines choses dites, ou passées à la fin du dernier, en avoit fait arrêter trois ou quatre membres, fut sollicité d'écrire en faveur de la souveraineté du Roi sur les Mers dont les Isles de sa domination sont entourées. Flaté de l'espérance d'obtenir sa liberté, Selden cherche dans ses recueils, prend la plume, & publie un livre *, où les droits du Roi d'Angleterre sont certainement portés un peu loin. L'Auteur soutenoit contre Grotius & les autres qui avoient écrit pour *la liberté de la mer*, que l'eau, quelque vaste qu'en soit l'étendue, se peut *occuper* aussi bien que la terre, comme disent les Jurisconsultes. Qu'une nation en acquiert par certains moyens le domaine & la proprieté. Que les Anglois se sont rendus Souverains légitimes, non seulement de l'eau qui est à une certaine distance de leurs côtes & de celle qui se trouve renfermée dans les golfes & dans les détroits que la Mer forme près de leur Isle; mais encore de cette grande partie de l'Océan depuis l'Angleterre & l'Irlande jusques aux côtes d'Espagne, de France, des Pays-Bas, d'Allemagne & du Danemarck. Enfin, que dans cet espace de Mer, aucune nation n'avoit droit de pêcher, de naviger, de trafiquer, de poursuivre ses ennemis qu'autant qu'il plairoit au Roi d'Angleterre de le lui permettre.

Dès l'an 1634. Charles averti de la ligue proposée entre la France & les Provinces-Unies, dont la conclusion seroit immédiatement suivie de la rupture ouverte de Louis avec l'Espagne, résolut de profiter des mémoires dressés par son Procureur Général sur les moyens d'armer une

* *Mare Clausum.*

nombreuse flotte, sans assembler un Parlement. Sa Majesté Britannique ordonne donc au Maire & aux bourgeois de Londres d'équipper incessamment sept vaisseaux de guerre, & de les envoyer à Portsmouth avant le premier Mars de l'année suivante, pour être employés contre les corsaires de Barbarie, qui, non contens d'avoir infesté depuis peu la Manche, font un nouvel armement, & se préparent à troubler encore plus le commerce. Un ordre semblable fut envoyé aux Shérifs de Midlesex & de quelques autres Comtés, avec une instruction sur la maniere dont l'argent de la nouvelle taxe que j'appellerai, * *de la Marine*, seroit imposé & levé. Le Chevalier Robert Packurst Maire de Londres & le Conseil de la ville, ayant reçu & éxaminé l'injonction envoyée par le Roi, remontrerent humblement à sa Majesté que la chose ordonnée étoit contraire aux priviléges de leur ville, & à plusieurs actes du Parlement qu'ils s'offroient de produire. On supplioit ensuite le Roi de vouloir bien laisser la ville de Londres dans la libre jouïssance de ses privileges & de ses éxemptions. L'année suivante, 1635, Coventry, Garde du Grand Sceau d'Angleterre, recommanda instamment à tous les Juges qui alloient tenir les *assises*, d'avoir un soin particulier d'inculquer au peuple de leurs divers *circuits* les raisons que le Roi avoit d'imposer la taxe de *la Marine*. Ce Magistrat en insinue la principale, sans s'expliquer trop dans ses harangues aux Juges d'Angleterre. 1636.

La guerre, dit-il, *est allumée dans toute la Chrétienté. Nous apprenons chaque jour que l'embrasement passe dans un nouveau Pays. On ne peut penser sans frémir à tant de belles & riches Provinces désolées par le fer & par le feu ces dernieres années. Graces à Dieu & à la sage prévoyance du Roi, nous jouïssons d'une profonde tranquillité. Mais la prudence veut que chacun se tienne sur ses gardes quand le feu prend à la maison voisine. Armer de peur d'être obligé d'entrer en guerre, c'est une marque de sagesse. Souvent il faut prévenir ainsi la nécessité de se battre. De là vient que sa Majesté ordonne que toutes ses forces de terre & de mer soient prêtes. Il appartient au Roi de juger des raisons de pourvoir à la sûreté de l'Etat, & des conjonctures qui demandent un puissant & prompt armement. C'est à lui de faire les préparatifs & de donner les ordres nécessaires. En de pareilles occasions, les bons sujets doivent obéïr ponctuellement. Cependant sa Majesté a bien voulu expliquer dans ses injonctions la bonne fin qu'elle se propose, en éxigeant que les Villes & les Provinces lui fournissent un certain nombre de vaisseaux. La souveraineté de la Mer est un droit ancien & incontestable de la Couronne. Le maintenir & se rendre les plus forts sur la Mer, c'est nous mettre dans une entiere sûreté & rendre nos Isles imprenables. Il en est d'elles comme de l'ancienne ville d'Athenes. On ne les peut bien défendre, ni conserver qu'avec* des murailles de bois. *Sans cela que deviendroit notre commerce? Comment transporterions-nous librement nos laines, notre plomb & nos autres marchandises?*

Cette harangue insinue assez qu'il y avoit une raison secrete du grand

N 3

* *Ship-mony.*

1636.

armement que Charles projettoit de faire par Mer. Coventry le marque encore plus clairement dans une autre qu'il prononça l'année suivante. *Je m'imagine*, dit ce Magistrat, *que personne n'attend qu'on lui découvre les secrets du gouvernement. Souvent, le Prince a des raisons particulieres, qu'il ne doit pas publier.* C'est ainsi que le flateur Coventry tâchoit de persuader aux Anglois que pour des raisons de prudence, de politique & de religion même, ils devoient souffrir que le Roi mît des impôts extraordinaires sans le consentement de son peuple. Mais le Garde du Grand Sceau ne trouva pas tant de dupes qu'il espéroit. Malgré les remontrances des Magistrats gagnés par la Cour, le Maire & les Aldermans de Londres refuserent de fournir vingt vaisseaux qu'on leur demanda depuis au lieu de sept. Le Conseil Privé du Roi leur déclara par écrit qu'un pareil refus ne pouvoit provenir que de leur peu de fidélité & d'attachement au service du Roi & au bien de l'Etat. On leur enjoignoit ensuite, sous peine de désobéissance & avec de grandes menaces, qu'ils fournissent incessamment le nombre de vaisseaux que le Roi leur demandoit. Incapables de résister plus long-temps à des ordres si positifs & si pressans, les gens de Londres prierent que leur taxe fut réduite à dix vaisseaux & à deux pinasses, parce qu'ils ne pouvoient faire un plus grand effort. Je ne sçai si on eut égard à leur requête. Je trouve seulement que les villes maritimes & méditerranées d'Angleterre furent toutes taxées pour l'armement de la nouvelle flotte qui devoit monter à trente vaisseaux, & que la ville de Londres n'en devoient fournir que deux. Il semble que Charles ne pensa d'abord qu'à obliger les villes maritimes à lui fournir un nombre de vaisseaux; que la capitale fut alors taxée à sept & puis à vingt; que changeant de projet, le Roi mit un impôt général sur toute l'Angleterre, & que la taxe de la ville de Londres fut réduite à deux vaisseaux.

Mécontentement en Angleterre à l'occasion d'un impôt mis par le Roi.

Ruhsvvorth's Historical collections Tom. II. Sir Philip Warvvick's Memoirs. Clarendon's History 1. Book.

Quoiqu'il en soit, les ordres du Roi envoyés dans toutes les Provinces d'Angleterre y causent de grands murmures. Plusieurs Gentilshommes refusent hautement de payer la somme modique à laquelle ils sont taxés. On raconte que Jean Hambden chef d'une des plus anciennes maisons d'Angleterre, & qui tenoit un rang considérable dans le Comté de Buckingham avant le regne de Guillaume le Conquérant, répondit de la sorte à ceux qui lui demanderent sa taxe de vingt schelins. *J'ai mille livres sterling au service de sa Majesté, & je les lui donnerai volontiers si elle en a besoin. Mais ni mon honneur, ni ma conscience ne me permettent d'en payer une que le Roi exige de moi sans le consentement du Parlement.* Charles, embarrassé de ce que beaucoup d'autres suivoient l'exemple d'Hambden, s'avise au commencement de l'an 1636. de consulter les douze Juges de son Royaume sur la taxe de la Marine. Il ne doutoit pas que ces Magistrats, bienaises de lui plaire, ne répondissent qu'elle étoit légitime. Voici l'ordre qui leur fut envoyé de sa part avec le cas qu'il leur proposoit.

Amés & Féaux, la conservation de notre Royaume d'Angleterre nous étant

uniquement confiée, nous avons vû avec déplaisir plusieurs atteintes données depuis quelque temps à sa sûreté & à nos droits, par diverses entreprises sur la souveraineté de la mer qui nous appartient; & dont nous sommes seuls & légitimes propriétaires. Pour prévenir une perte si préjudiciable à notre Royaume & à nos autres Etats, nous avons mûrement consideré que tous ceux qui sont intéressés à maintenir cette ancienne prérogative doivent supporter les charges & les frais nécessaires à l'armement & à l'entretien de la puissante flotte que nous avons résolu d'avoir, pour garantir avec la grace de Dieu nos sujets du danger dont ils sont menacés. C'est pourquoi, nous avons ordonné à tous nos Sherifs d'Angleterre & du Pays de Galles, de veiller à ce que chaque ville & chaque village nous fournît de quoi équipper un nombre suffisant de vaisseaux. Quoique le plus grand nombre de nos sujets nous ayent donné en cette occasion des marques de leur affection à notre personne & de leur zele pour notre service; cependant certains particuliers, ou par ignorance des loix & des coutumes de ce Royaume, ou par envie de s'exempter d'une contribution qui doit être générale, n'ont pas encore payé la somme à laquelle ils sont taxés. Comme il pourra bien arriver que leur refus, ou leur négligence, nous obligera de les faire poursuivre dans nos Cours de Westminster, nous avons cru qu'afin de prévenir les inconvéniens que les fausses préventions de quelques-uns de nos fideles sujets pourroient causer, il étoit à propos de consulter ceux qui sont établis Juges, & parfaitement informés des prérogatives de notre souveraineté. C'est pourquoi, nous vous envoyons avec cette lettre le cas que nous vous proposons. Une décision nette & prompte préviendra de longs procès, abrégera les poursuites, & éclaircira les doutes de ceux qui font difficulté d'obéïr aux ordres publiés de notre part. 1636.

Le cas étoit conçu en ces termes. CHARLES Roi. *Lorsque le bien & la sûreté du Royaume en général le demandent, & que tout l'Etat est en danger, le Roi ne peut-il pas enjoindre à tous ses sujets par un ordre expédié sous le grand Sceau d'Angleterre, de lui fournir un nombre de vaisseaux équippés, pour être employés à la défense du Royaume, ainsi que sa Majesté le jugera convenable? Ne peut-elle pas aussi contraindre par les voies de droit ceux de ses sujets qui refuseront de lui obéïr en cette rencontre? Enfin le Roi n'est-il pas seul juge du danger auquel l'Etat se trouve exposé, du temps & de la maniere propres à le prévenir, & à l'éviter?* La décision des Juges fut telle que Charles la souhaitoit. *Sire*, répondirent-ils, *après avoir, selon l'ordre de votre Majesté, attentivement examiné, chacun en particulier, & tous ensemble, le cas & la question qu'il lui a plu nous envoyer, nous sommes demeurés d'accord que s'il arrive que le bien & la sûreté du Royaume l'exigent, & que l'Etat soit menacé de quelque danger, vous pouvez ordonner sous le grand Sceau d'Angleterre, que tous vos sujets ayent à vous fournir le nombre de vaisseaux équippés, que vous jugerez à propos pour la conservation & la défense de ce Royaume. En cas que quelques particuliers refusent d'obéïr à votre Majesté, nous croyons qu'elle peut les y contraindre par les voies ordinaires de droit, & qu'il n'appartient qu'à vous seul de juger du danger, du temps & de la maniere de le prévenir.* La résolution du cas fut signée par les douze Juges d'Angleterre. Hutton & Cooke voulurent s'en défendre. Ils se rendirent pourtant à la fin. Mais

1636. ce fût en protestant que l'impôt ne leur paroissoit pas légitime, & que s'ils mettoient leur nom, c'étoit seulement à cause de la pluralité des voix qui l'emportoit sur leur sentiment particulier.

Quoique cette déférence de Hutton & de Cooke ne fût pas louable dans une affaire si importante à la liberté de la Patrie, cela n'empêcha pas qu'on ne leur sçût bon gré dans la suite de ce qu'ils avoient librement déclaré leur pensée. La basse & lâche flaterie du Chevalier Robert Berkeley, l'un des douze Juges, scandalisa tous les bons Anglois. Ce Magistrat intéressé dit hautement dans les *assises* tenues cette année à Yorck, que le droit d'ordonner non seulement aux villes maritimes, mais encore à celles des Provinces méditerranées, de fournir un certain nombre de vaisseaux pour la défense du Royaume, étoit un *fleuron inséparable* de la Couronne d'Angleterre. *Je ne suis pas seul de cette opinion*, ajoûta-t-il. *C'est le sentiment de tous mes confreres. On fait courir le bruit que quelques-uns d'eux ont signé la décision du cas contre leur sentiment. A Dieu ne plaise. La main d'un honnête homme ne doit jamais démentir son cœur.* Quelqu'un ayant objecté à Berkeley la protestation de Hutton & de Cooke ses confreres, qui avoient déclaré que l'imposition de la taxe pour la marine leur paroissoit contraire aux actes des Parlemens, *Que s'ensuit-il de-là?* repartit le Magistrat insolent. *La décision des Juges d'Angleterre est en certaines rencontres supérieure à un acte du Parlement.* Paroles qui ne furent point pardonnées à Berkeley. La Chambre des Communes en fit un chef d'accusation contre lui dans le premier Parlement convoqué depuis.

Nonobstant la déclaration signée par les douze Juges, quelques Anglois zélés pour la liberté de la Patrie s'assemblent, & dressent une requête au Roi contre la taxe imposée. On empêcha qu'elle ne lui fût présentée. Mais elle courut bientôt dans le monde, & le nombre des malcontens augmenta considérablement. L'Auteur remontroit à Charles que l'impôt étoit contraire au serment prêté par sa Majesté avant son couronnement, aux déclarations qu'elle fit ensuite dans le Parlement, aux Status des Rois ses prédécesseurs, à ce qu'on nomme *la grande Charte*, & à plusieurs actes du Parlement. Il ajoûtoit que les exemples allégués en faveur de la prétention de Charles ne prouvoient rien, & que les deniers provenans de l'impôt de la *Douane*,* accordé aux Rois d'Angleterre, devoient selon l'intention des Parlemens être employés à la sureté de la navigation & du commerce. Hambden ne se rendit point à la décision des Juges. Déterminé à soutenir la liberté de la Patrie aux dépens de son bien & de sa vie, il refuse constamment de payer les vingt schellings auxquels on l'a taxé. Les gens du Roi l'ajournent à la Chambre de l'Echiquier, Il y comparoît hardiment. Olivier de S. Jean Avocat y fit un long & sçavant plaidoyé en faveur d'Hambden, & le Chevalier Bankes, alors Procureur Général du Roi, défendit le droit prétendu de sa

* *Tonnage & Poundage.*

sa Majesté. Celui-ci soutint hautement dans son plaidoyé, que la *grande Charte*, accordée par le Roi Jean, fut une concession que la violence des anciens Barons d'Angleterre extorqua, & qu'elle avoit été légitimement révoquée dans la suite. Littleton & Holbornes parlerent encore l'un pour le Roi, & l'autre pour Hambden, qui perdit enfin son procès. Mais *sa Majesté*, dit le Comte de Clarendon, *tira peu d'avantage de l'arrêt rendu en sa faveur, & le Gentilhomme condamné acquit beaucoup de crédit & de réputation.* 1636.

Puisqu'Hambden a rendu son nom immortel en Angleterre par sa courageuse résistance au Roi, on ne sera pas fâché de trouver ici le portrait que l'illustre Chancelier du Royaume a tracé de ce Gentilhomme. *Hambden*, dit-il, *avoit l'esprit délié, & peut-être plus pénétrant qu'aucun autre de son temps. Adroit & insinuant au dernier point, il sçavoit venir à bout de tout ce qu'il entreprenoit. Il étoit issu d'une famille distinguée, & possédoit un bien considérable. Après s'être abandonné quelque temps au plaisir & à la débauche, il se retira tout d'un coup, & mena une vie sobre & réguliere, sans rien perdre de ses manieres honnêtes & obligeantes. La bonne opinion qu'il donna de sa prudence & de son équité, mais sur-tout le courage qu'il témoigna en s'opposant à la levée de l'impôt de la marine, lui acquirent une grande réputation dans sa Province de Buckingham & dans toute l'Angleterre. Il ne parloit pas beaucoup, & rarement il entamoit le premier une affaire dans le Parlement. Mais après que la question avoit été quelque temps agitée, & qu'il s'étoit apperçu de quel côté la Chambre des Communes penchoit, il prenoit la parole, & disoit les choses avec tant de force & d'adresse, qu'ordinairement il achevoit ce que les autres avoient seulement commencé. Que s'il ne trouvoit pas les esprits encore assez bien disposés à embrasser son sentiment, il détournoit finement la conclusion de l'affaire, & la faisoit remettre à un autre temps. Civil, modeste & humble, il paroissoit se défier de lui-même, & estimer plus les raisons de ceux avec lesquels il conféroit; puis prenant bien à propos son temps, il amenoit les gens à son opinion, & leur persuadoit adroitement qu'il se rendoit lui-même à leur sentiment.* Le Comte de Clarendon ne donne pas un portrait si avantageux d'Olivier de S. Jean. Il dit seulement que cet Avocat acquit tant de réputation par son plaidoyé pour Hambden, que depuis ce temps-là on lui porta toutes les causes où il étoit question de se défendre contre quelqu'une des prérogatives que le Roi prétendoit. Il semble que S. Jean cherchoit à se venger de la Cour. On avoit voulu le poursuivre comme criminel d'Etat, à l'occasion d'un certain papier communiqué à ses amis. La Cour n'ayant pas des preuves suffisantes contre lui, l'affaire fut assoupie. Mais l'Avocat irrité ne laissa échapper aucune occasion de témoigner son ressentiment.

Fin du trente-neuviéme Livre.



HISTOIRE

DU RÉGNE

DE

LOUIS XIII.

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

LIVRE QUARANTIEME.

SOMMAIRE.



ANIERE dont le Cardinal de Richelieu représente les événemens de la campagne de l'an 1636. & raisonne sur la guerre présente. Les Etats-Généraux des Provinces-Unies reprennent le Fort de Skenk. Situation des affaires de la Couronne de Suede. Négociation du Chancelier Oxenstiern avec le Marquis de S. Chaumont Ambassadeur de France. Les Suédois perdent Magdebourg, & rétablissent leurs affaires par une victoire considérable. Mauvais état des affaires du Duc de Parme à son retour de la Cour de France. Renfort envoyé de France en Italie pour le secours du Duc de Parme. Le Maréchal de Toiras est malheureusement tué. Combat du Tesin. Les Confédérés se retirent du Milanez au mois d'Août, & vont

prendre des quartiers d'hiver. Grande flotte inutilement équippée. Les Espagnols retournent dans les Etats du Duc de Parme, & le Pape publie un monitoire contre lui. Siege de Dole par le Prince de Condé. Mesures prises pour empêcher que la Franche-Comté ne fût secourue. Prise de Saverne par le Duc Bernard de Weymar & par le Cardinal de la Valette. Le Prince de Condé leve le siege de Dole par ordre du Roi. Jean de Wert fait mine de vouloir assiéger la ville de Liege. Mauvais état de la frontiere de Picardie au commencement de la campagne. Irruption du Cardinal Infant dans la Picardie. Le Comte de Guébriant sauve Guise. Les Espagnols passent la riviere de Somme, & prennent Corbie. Détail de la maniere dont les Espagnols passent la Somme. Le Cardinal de Richelieu rejette sur le Comte de Soissons le passage des ennemis. Le progrès des Espagnols en Picardie jette l'épouvante dans Paris. Galas va joindre le Duc de Lorraine dans la Franche-Comté. Irruption des Impériaux dans le Duché de Bourgogne. Le Duc d'Epernon s'applique à maintenir la Guienne, & à la défendre contre les efforts des Espagnols. Les Espagnols pénétrent dans la Guienne, & y jette l'épouvante. Intrigue contre le Cardinal de Richelieu. Disgrace du Duc de Saint Simon.

1636.

J'ENTRE dans le récit d'une seconde campagne, plus triste & plus désavantageuse à la France que la premiere. Richelieu en parle dans le livre adressé sous son nom au Roi, & déguise les mauvais succès le mieux qu'il lui est possible. *En* 1636. dit le Cardinal à Louis, *la lâcheté de trois Gouverneurs de vos Places frontieres ayant donné lieu aux Espagnols de pénétrer dans le Royaume, & d'y acquérir à bon marché un avantage considérable; sans vous décourager lorsque chacun sembloit croire que tout étoit perdu, vous mîtes en six semaines une si puissante armée sur pied, qu'on se pouvoit promettre la défaite entiere de vos ennemis, si ceux à qui vous donnâtes le commandement de vos troupes les avoient bien employées. Les fautes de ces gens-là vous obligerent à prendre vous-même le commandement de l'armée, & Dieu vous assista de telle sorte, que dans la même année, & à la vûe de ceux qui avoient emporté plusieurs de vos Places à la faveur de votre éloignement & de votre absence, vous reprîtes la plus importante à l'Etat. Vous surmontâtes alors plusieurs traverses suscitées par vos Officiers, qui prévenus d'ignorance ou de malice, condamnoient hautement un si noble dessein. Le siege de Dole ne vous réussit pas. Mais la raison qui oblige les gens sages à courir au plus pressé en fut la seule cause. Votre Majesté rappella ses troupes de la Franche-Comté avec d'autant plus de prudence, qu'il valoit beaucoup mieux reprendre Corbie, que prendre Dole. Au même temps Galas entra dans le Royaume à la tête des principales forces de l'Empereur, & le Duc de Lorraine les joignit avec les siennes, Tous deux furent chassés hors de la Bourgogne, & eurent la honte de lever le siege de S. Jean de Laune, mauvaise Place. Ils y perdirent une partie de leur canon, & un si grand nombre de leurs gens, que de trente mille hommes avec lesquels ils étoient entrés, il n'en resta pas dix mille. Le Tésin fut cette année témoin d'un événemens moins heureux en Italie. Les vôtres y remporterent une illustre*

Maniere dont le Cardinal de Richelieu représente les événemens de la campagne de l'an 1636. & raisonne sur la guerre présente.

Testament Politique du Cardinal de Richelieu. part. 1. chap. 1.

1636. *& sanglante victoire. Et vous eûtes dans la Valteline des avantages d'autant plus considérables, que vos ennemis ayant résolu plusieurs fois d'en venir aux mains avec vos troupes pour les chasser du Pays, ils ne purent tenter l'éxécution de leurs desseins sans perdre beaucoup. Combattre & être battus, ce fut la même chose pour eux.*

Ce récit, abrégé avec art, demande un bon & éxact commentaire. Nous le donnerons après que nous aurons vû la situation des affaires des Etats-Généraux des Provinces-Unies, de la Couronne de Suede, & des autres Alliés de Louis en Allemagne. Outre que cela est nécessaire pour bien éclaircir celles de France, dès que nous aurons commencé d'en parler, il sera presqu'impossible d'interrompre la narration, à cause de la liaison des divers événemens en Italie, en Franche-Comté, en Picardie & en Allemagne. Avant que d'en venir au détail de la guerre, rapportons ce qu'on nous dit sous le nom du même Richelieu touchant les raisons que Louis eut de rompre avec l'Espagne, du courage de ce Prince à soutenir la guerre, de ses armées nombreuses, & de ses dépenses extraordinaires. Tout cela est instructif, & mérite d'être lû avec réfléxion. *Il y a plusieurs choses remarquables dans cette guerre*, dit le Cardinal, ou du du moins lui fait-on dire. *La premiere, c'est que votre Majesté n'y est entrée que lors qu'elle n'a pû s'en dispenser. Cette remarque lui est d'autant plus glorieuse, que ses Alliés l'ayant plusieurs fois conviée à prendre les armes, elle ne l'a point voulu faire; & que durant la guerre, vos ennemis vous ont souvent proposé une paix particuliere, sans que vous les ayiez écoutez, parce que votre Majesté ne se devoit pas séparer de l'intérêt de ses Alliés.*

Si cette réfléxion étoit aussi juste que spécieuse, nous devrions reconnoître une profonde sagesse & une politique tout-à-fait équitable dans la conduite de Louis, ou plutôt de son Ministre. Mais ce que j'ai raconté dans les livres précédens prouve que Richelieu a évité la guerre ouverte tant qu'elle ne lui a point semblé nécessaire à l'établissement ou à la conservation de sa fortune, & qu'il en a pressé la déclaration, dès qu'il a cru ne se pouvoir soutenir sans elle. Si le Roi a paru réduit à la nécessité de prendre les armes, c'est qu'il ne pouvoit plus se dispenser de prévenir les Espagnols déterminés enfin à opposer toutes leurs forces à un ennemi qui, sans rompre ouvertement avec eux, leur faisoit depuis long-temps une guerre cruelle. Le Cardinal inquiet de ce que les Suédois & les Etats-Généraux des Provinces-Unies sembloient disposés à conclure leur accommodement particulier avec la Maison d'Autriche, en cas que la France refusât encore de lui déclarer la guerre, y consentit à la fin. Et pourquoi? Louis n'avoit alors que l'un de ces deux partis à prendre; de s'exposer au danger d'avoir sur les bras toutes les forces de l'Empereur & du Roi d'Espagne, ou d'entrer dans le traité que l'un offroit de faire avec la Couronne de Suede, & l'autre avec les Provinces-Unies. Mais la Maison d'Autriche rejettoit tout accommodement avec la France sans la restitution de la Lorraine & de Pignerol, sans le rétablissement de Marie de Médicis, & sans la reconnoissance de la validité

du mariage de Gaston Duc d'Orléans avec la Princesse Marguerite de Lorraine : conditions dont l'humeur ambitieuse & vindicative de Richelieu ne s'acommodoit point. Voilà quelle fut tout au plus la nécessité où Louis se trouva de rompre avec l'Espagne. Est-elle du nombre de celles qui rendent les armes justes ? Laissons à chacun la liberté d'en juger ; suivons le Cardinal, & tâchons de lever le masque dont il veut couvrir ses mauvais conseils. 1636.

Ceux, ajoûte-t-il, *qui sçauront que votre Majesté a été abandonnée de divers Princes liés avec elle, sans en vouloir abandonner aucun, & qu'encore que quelques-uns, qui sont demeurés fermes dans son parti, lui ayant manqué en plusieurs choses importantes, ils ont toujours reçu de votre Majesté des effets conformes à ses promesses ; ceux-là, dis-je, reconnoîtront que si le bonheur de votre Majesté a paru dans le bon succès de ses affaires, sa vertu n'est pas moindre que son bonheur. Je sçai bien qu'en manquant de parole vous auriez beaucoup perdu de votre réputation, & que la moindre perte de ce genre fait qu'un grand Prince n'a plus rien à perdre. Mais ce n'est pas peu que d'avoir satisfait à son devoir en des occasions où la vengeances & le repos desiré après la guerre donnoient lieu de faire le contraire. Il falloit autant de prudence que de force, & travailler encore plus de la tête que du bras, pour persister presque seul dans un dessein qu'on n'avoit jamais espéré d'exécuter que par l'union de plusieurs. Cependant, il est vrai que la défection de divers Princes d'Allemagne ; l'accommodement particulier du Duc de Parme à cause de la nécessité de ses affaires ; la mort du Duc de Mantoue & la légereté de la Douairiere mere du jeune Duc, qui ne fut pas plutôt sa maîtresse, qu'oubliant les bienfaits de la France, elle se tourna ouvertement contre vous enfin le décès du Duc de Savoye & l'imprudence de sa veuve, qui se perdit pour ne vouloir pas souffrir qu'on la sauvât ; il est vrai, dis-je, que tous ces accidens n'ont point ébranlé la fermeté de votre Majesté, & qu'encore qu'ils altérassent ses affaires, ils ne lui firent jamais changer ses desseins.*

Richelieu touche ici beaucoup de choses en passant. La défection des Princes d'Allemagne dont il se plaint, c'est la paix de Prague. J'ai rapporté ci-dessus leurs raisons. Le Cardinal excuse lui-même le Duc de Parme. Nous verrons bientôt qu'Edouard ne put pas faire autrement. Pour ce qui est de la Princesse Douairiere de Mantoue & de la Duchesse de Savoye, on éxaminera dans le temps, si elles sont aussi blâmables que Richelieu le suppose. Disons seulement ici que par la *fermeté* de Louis tant éxaltée par son Ministre, il faut entendre l'opiniâtreté de ce Cardinal à ne restituer rien de ce qui avoit été injustement usurpé, & à tenir pour jamais sa bienfaictrice éloignée d'un Royaume où elle avoit un droit si légitime de finir ses jours en paix. Richelieu avance ici une maxime qui mérite d'être bien pesée. *En manquant de parole*, dit-il, *on perd beaucoup de sa réputation ; & la moindre perte de ce genre fait qu'un grand Prince n'a plus rien à perdre.* Que de bon sens & de vérité ! Suivant cette maxime incontestable, quelle doit être la réputation de Louis XIV ? Entierement *perdue*. Jamais Prince n'a si souvent manqué de parole, ni commis des infidélités plus criantes. Et que lui reste-il encore à perdre ? *Rien*, si nous en croyons l'habile Ministre de son pere.

1636. *La seconde remarque digne de grande considération en ce sujet*, dit encore le Cardinal, *c'est que pour se garantir du péril de la guerre, votre Majesté n'a jamais voulu exposer la Chrétienté à celui des armes des Ottomans, qui lui ont été souvent offertes. Elle n'ignoroit pas qu'elle accepteroit un tel secours avec justice. Et cependant cette connoissance n'a pas été assez forte pour lui faire prendre une résolution dangereuse à la religion, mais avantageuse à l'avancement de la paix. L'exemple de quelques-uns de ses prédécesseurs, & de divers Princes de la Maison d'Autriche, qui affecte de paroître aussi religieuse devant Dieu, qu'elle l'est en effet à ses propres intérêts, s'est trouvé trop foible pour vous porter à ce que l'Histoire nous apprend avoir été plusieurs fois pratiqué par d'autres.* Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si Louis XIII. pouvoit *avec justice* accepter les armes des Infideles qu'on lui offroit. Richelieu le suppose. Mais il ne se fonde que sur l'exemple de François I. & Henri II. & de quelques Princes de la Maison d'Autriche. Cela rend-il une chose juste & permise ? Il n'y aura plus de crime & d'injustice dans le monde, si les exemples changent ainsi la nature des actions. Louis XIII. est louable de n'avoir pas écouté les propositions de la Porte Ottomane. Son Fils n'a pas été si scrupuleux. Bien loin d'attendre qu'elle lui offrît ses armes, il les a sollicitées avec empressement. Ne les feroit-il pas venir maintenant à son secours, si, à la honte de la postérité de S. Louis, le Sultan des Turcs n'observoit plus religieusement ses traités, que le Roi qui se dit *Très-Chrétien ?*

La troisiéme circonstance qui a causé de l'étonnement dans cette guerre, poursuit le Cardinal, *c'est le grand nombre des armées, & les sommes d'argent avec lesquelles il a fallu la soutenir. Les plus Puissans Princes de la terre ayant toujours fait difficulté d'entreprendre deux guerres à la fois, la postérité aura de la peine à croire que ce Royaume ait été capable d'entretenir à ses seuls dépens trois armées de terre & deux navales, sans compter celles de ses alliés, à la subsistance desquelles il n'a pas peu contribué. Cependant, il est vrai qu'outre une armée de vingt mille hommes de pied & de six à sept mille chevaux que vous avez toujours eue en Picardie pour attaquer vos ennemis, vous en aviez une dans la même Province de dix mille hommes de pied & de quatre mille chevaux, pour défendre cette frontiere. Il est vrai encore que vous en aviez quatre aussi nombreuses que la derniere, en Champagne, en Bourgogne, en Italie & en Allemagne. Je ne compte pas celle qui a été quelque temps dans la Valteline. Ce qu'il y a de plus admirable, c'est que vous les avez presque toutes plutôt destinées à attaquer les ennemis qu'à vous défendre. Bien que vos prédécesseurs aient méprisé la mer jusques à ce point que le feu Roi votre pere n'avoit pas un seul vaisseau; pendant le cours de cette guerre votre Majesté a eu dans la Mer Méditerranée vingt galeres & vingt vaisseaux ronds, & plus de soixante équippés dans l'Océan. Cet armement n'a pas seulement détourné vos ennemis de plusieurs desseins formés sur vos côtes; mais il leur a fait autant de mal qu'ils projettoient de nous en faire.*

C'est une chose assez plaisante que de voir l'homme du monde le plus vain faire ici le modeste. A entendre parler Richelieu, il se regardoit comme *un foible instrument dont la nécessité contraignit son maître de se servir.*

C'étoit le moindre des *outils, au défaut desquels l'habileté de Louis avoit suppléé.* Cependant chacun sent fort bien que le bon Prélat prétend faire ici son panégyrique. Ne prenons point à la lettre tout ce qu'il nous dit des rares merveilles & de la puissance de son Prince. Le sçavant Ambassadeur de Suede a fort judicieusement remarqué dans une de ses lettres, qu'en jugeant des armées de Louis par les discours de ses Ministres, on les auroit crues aussi nombreuses que celles dont quelques Auteurs hyperboliques ont dit que les soldats *séchoient une riviere quand ils vouloient tous boire à la fois;* mais qu'en lisant les listes éxactes de tous les régimens François, on étoit surpris d'y trouver si peu d'hommes. Accordons que Louis XIII. avoit véritablement, comme Richelieu l'avance, *cent cinquante mille hommes de pied, tant pour les armées que pour les garnisons, & plus de trente mille chevaux.* Bien loin de se laisser étourdir par la flaterie du Cardinal, qui lui dit que ces grandes armées *seront à la postérité un argument immortel de sa puissance,* le bon Prince devoit penser au compte terrible qu'il rendroit un jour à Dieu de la vie de tant d'hommes sacrifiés dans une guerre injuste, & entreprise pour assurer la fortune de son Ministre. Mais c'est de quoi Louis XIII. & son Fils encore moins, n'ont jamais cru se devoir occuper. 1636.

Voici ce que Richelieu dit des sommes dépensées. *Vous avez tous les ans secouru les Hollandois de douze cents mille livres, & quelquefois de plus; le Duc de Savoye d'un million & davantage; la Couronne de Suede d'une pareille somme, le Landgrave de Hesse de deux cents mille richedalles, & plusieurs autres Princes de diverses autres sommes selon que les occasions l'ont requis. Ces charges si excessives ont fait que la dépense de chaque année durant la guerre a été de soixante millions & plus. Chose d'autant plus admirable, qu'elle a été soutenue sans prendre les gages des Officiers, sans toucher au revenu des particuliers, & même sans demander aucune aliénation du fonds du Clergé: tous moyens extraordinaires, auxquels vos prédécesseurs ont été souvent obligés de recourir en de moindres guerres.* Si Louis XIII. s'est payé de ce que son Ministre lui dit en cet endroit, il étoit bien dupe. On ne lui conseilla pas de recourir à certains moyens extraordinaires employés par ses prédécesseur; mais on lui en proposa de nouveaux qui ne furent pas moins onéreux au peuple. Le Clergé n'aliéna pas ses fonds, mais il fournit des millions en argent. Les particuliers ne furent pas taxés à proportion de leur bien; mais on augmenta furieusement les impôts sur les marchandises & sur les denrées que les gens riches consument plus que les autres. Tout cela revient au même. Si j'achete plus cher des vivres & des habits; si j'afferme moins ma terre à cause de l'augmentation des impôts & de la taille que le laboureur ou le fermier sont obligés de payer, ne donne-je pas une partie de mon revenu au Roi? De l'aveu du Cardinal, la dépense extraordinaire de la guerre montoit à soixante millions par an. Ce que les Rois de France ont acquis par les traités de Munster & des Pirénées valoit-il tant d'argent dépensé & tant de sang répandu? N'en est-il pas de même de ce qui a été cédé à Louis XIV. par les traités d'Aix-la-

1636. Chapelle, de Nimegue & de Ryswick? Et après la guerre qui désole maintenant une grande partie de l'Europe, sera-t-il moins dédommagé de ce que lui ou son petit-fils auront de la Monarchie d'Espagne? Il y a lieu d'espérer qu'il ne leur en restera pas grande chose. Venons maintenant au détail des actions militaires de l'an 1636.

Les Etats-Généraux des Provinces-Unies reprennent le Fort de Skenk.

Mémoires de Pontis & de Puységur. Mercure François. 1635. & 1636. Historia di Gualdo Priorato. part. 2. l. 1. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 434. 435. 439. 440.

Les Etats-Généraux des Provinces-Unies se contenterent de reprendre le Fort de Skenk. La Cour de Madrid s'étoit flatée, qu'inquiets de voir entre les mains de Philippe une Place importante à la conservation de leur Pays, ils écouteroient désormais les propositions de treve, ou de paix que le Cardinal Infant leur devoit faire sous main de la part du Roi d'Espagne son frere. Louis, averti du dessein des Espagnols, fit remontrer aux Etats-Généraux par le Marquis de Brezé qui passa l'hiver à la Haïe avec la qualité d'Ambassadeur Extraordinaire, & par le Baron de Charnacé, que tous les Confédérés étoient également intéressés à n'entrer dans aucune négociation particuliere, & à n'accepter qu'une paix générale. Les Etats agréerent la proposition, & promirent de ne traiter que conjointement avec le Roi de France. Mais vivement sollicités par les émissaires du Cardinal Infant, ils parurent oublier la parole donnée à Louis, & envoyerent des Plénipotentiaires à un Bourg voisin de Breda, dont les Espagnols étoient convenus. Sa Majesté Très-Chrétienne se crut alors doublement offensée. Les Etats recevoient les troupes de France, sous prétexte qu'elles étoient nécessaires à la défense de leur Province: Et cependant ils entamoient une négociation particuliere, & le lieu de l'assemblée étoit marqué sans la participation de Louis.

Brezé & Charnacé eurent ordre de ne se trouver point aux conférences, à moins que les Plénipotentiaires d'Espagne ne montrassent une commission particuliere de traiter avec la France & ses Alliés. On remontra encore aux Etats, que le choix du lieu propre à s'assembler n'appartenoit pas à eux seuls, mais qu'il se devoit faire de concert avec les Confédérés. Le Roi écrivit fortement aux Etats, & tâcha de leur faire sentir le danger auquel ils s'exposeroient en concluant sans sa garantie un accommodement particulier, que les Espagnols romproient à la premiere occasion favorable qu'ils trouveroient. Les Etats répondirent à sa Majesté qu'ils ne pensoient nullement à traiter sans elle, & déclarerent la même chose aux Espagnols. Les Plénipotentiaires de Philippe ayant avoué que leur commission ne leur donnoit pas le pouvoir de négocier avec la France, & qu'ils écriroient à Madrid pour sçavoir les intentions du Roi leur maître, les Etats prirent cette occasion de rompre les conférences. Dans le dessein de donner à Louis un témoignage de leur bonne disposition à continuer la guerre, ils lui proposerent d'attaquer puissamment l'Espagne par mer. On offroit de fournir le tiers des vaisseaux, & d'en louer trente à la France, moyennant deux mille livres par mois pour chaque vaisseau. Mais Louis & son Cardinal presque uniquement occupés cet hiver de leurs ballets, de leurs comédies & des autres divertissemens du Carnaval, sembloient oublier les affaires de la guerre. Richelieu

lieu employoit un million à régaler le Duc de Parme d'un ſpectacle, & ne ſe mettoit pas en peine que les troupes fuſſent payées. Il envoyoit aſſez d'ordres en Lorraine, en Champagne & ailleurs; mais que pouvoit-on éxécuter ſans argent? L'unique reſſource de la France, c'étoit le mauvais état auquel ſes ennemis ſe trouvoient réduits de leur côté. Les belles & nombreuſes armées de l'Empereur périſſoient de faim & de miſere. 1636.

Frédéric-Henri Prince d'Orange avoit tenté de reprendre le Fort de Skenk dès l'automne de l'année précédente. Mais l'éxécution du projet ayant paru trop incertaine, le ſiege fut changé en un blocus qui dura tout l'hiver. Si nous en croyons Pontis, ou plutôt l'Auteur qui lui a prêté ſa plume, ce Gentilhomme chéri de tous les Grands dont il fut connu, & toujours à la veille de faire une belle fortune ſans jamais y parvenir, trouva moyen de gagner l'eſtime & la confiance de Frédéric-Henri. Puiſqu'on a pris ſoin de méler quelque choſe d'inſtructif dans les avantures particulieres & bizarres de Pontis, nous continuerons de les rapporter. La lectures des diverſes circonſtances de la vie d'un Officier ſubalterne, d'un Courtiſan, d'un Magiſtrat, & quelquefois même d'un homme renfermé dans ſon domeſtique, & dans le cercle étroit une ville de Province, eſt ſouvent plus utile que celle des actions d'un Prince, d'un Général d'armée & d'un Miniſtre d'Etat. *Les Eſpagnols*, fait-on dire à Pontis, *ayant emporté le Fort de Skenk, ſitué dans une Iſle du Rhin à quinze ou ſeize lieuës de Ruremonde, le Prince d'Orange réſolut de le reprendre. Les deux armées de France & des Etats-Généraux marcherent pour cet effet vers le Fort. Ce fut en cette occaſion que je commençai d'avoir beaucoup d'accès auprès du Prince d'Orange, & ſi je l'oſe dire, une union particuliere avec ſon Excellence. Voulant connoître tous les Officiers de l'armée Françoiſe, & ſçavoir leurs noms, elle les fit venir les uns après les autres dans une ſalle où elle étoit. J'y allai donc à mon rang. Et comme le Prince avoit déja entendu parler de moi à nos Généraux, & qu'il me connoiſſoit par lui-même depuis que j'allai lui témoigner l'empreſſement qu'avoit notre armée de le recevoir comme ſon Généraliſſime, il s'entretint plus particulierement avec moi qu'avec tous les autres. Son Excellence m'interrogea ſur diverſes choſes qui regardent la guerre, & je tâchai de la ſatisfaire du mieux qu'il me fut poſſible.*

Le Prince m'ayant demandé à la fin, ſi dans le beſoin je pourrois bien lui fournir ſoixante ou quatre-vingt braves mouſquetaires qui euſſent des armes bien nettes; je répondis ſans crainte de m'engager trop, que s'il le vouloit j'en donnerois cent, & même deux ou trois cents. J'oſe bien vous aſſurer, Monſeigneur, *ajoûtai-je*, que de tous les régimens de notre armée, celui de M. le Maréchal de Brezé, où j'ai l'honneur de ſervir, eſt le plus rempli de braves ſoldats. Ils prennent tous un ſoin extraordinaire de tenir leurs armes bien nettes & luiſantes. Et comment, *me dit le Prince*, les avez-vous accoutumés à cela durant la marche de l'armée? Lorſqu'il ſe trouve un armurier dans le village où nous arrivons, je ne manque pas, *lui repartis-je*, de faire bien frotter les armes de nos gens. *Dans cet entretien j'eus le*

1636. *bonheur de gagner tellement les bonnes graces du Prince, qu'il me témoigna une bonté extraordinaire : jusques-là que son Excellence voulut que je lui donnasse la main, lorsque j'étois sur le point de prendre congé d'elle. Je le refusai d'abord par respect, & me mis en état de baiser celle du Prince. Mais il fallut absolument lui donner la mienne.* Je veux être votre ami, & j'espére que vous serez le mien, *me dit-il en me serrant la main avec une extrême familiarité*, je suis fort content de vous. Les autres ne font que bégayer; mais vous parlez franchement.

Le siege, poursuit Pontis, *fut mis devant le Fort de Skenk à l'entrée du mois de Septembre l'an 1635. Le Prince d'Orange voulut éprouver si j'étois homme de parole. Ayant formé une entreprise secrete sur la Place, il me demanda tout d'un coup deux cents mousquetaires. Mais son dessein fut découvert & déconcerté. Il me sçut aussi bon gré de ma prompte disposition à lui obéïr, que si l'affaire avoit réussi. Je ne me souviens point qu'il soit rien arrivé d'extraordinaire pendant que nous fûmes à ce siege. On repoussa seulement avec beaucoup de vigueur le Cardinal Infant qui se présentoit avec son armée pour secourir les assiégés. Nous nous étions accordés avec les Hollandois qu'ils continueroient le siege, & que nous aurions soin d'arrêter les ennemis. Cela fut si bravement éxécuté, qu'ils furent contraints de se retirer. A l'entrée de l'hiver notre armée alla dans les quartiers qui lui furent marqués. Le Prince d'Orange laissa le Comte Guillaume de Nassau, afin de poursuivre le siege; & le Fort fut pris à la fin d'Avril l'an 1636. c'est-à dire, au bout de huit mois.* Grodenbonk, qui défendit si bien Louvain contre les deux armées confédérées, avoit été mis à la place du premier Gouverneur pour les Espagnols, mort durant le siege. Mais il ne fut pas si heureux à Skenk qu'à Louvain. On serra le Fort de si près, que la garnison se vit bien-tôt réduite à peu de gens. Plusieurs tomberent encore malades, sans qu'on pût leur envoyer ni remedes, ni Medecins. Dans cette extrémité, Grodenbonk capitule, & sort à la tête de neuf cents hommes avec toutes les marques d'honneur qui s'accordent en de pareilles occasions à de braves gens. Le récit de Pontis est plus éxact que celui de Puységur, qui se trouva pareillement au siege. Les mémoires de celui-ci sont confus en cet endroit. Il met la prise du Fort de Skenk au mois de Novembre en 1635. ou 1636. & ne fait revenir l'armée Françoise qui servit à enlever aux Espagnols leur importante conquête qu'en 1637. Ceux qui racontent ce qu'ils ont vû sont sujets à se tromper, aussi bien que les autres. On ne se souvient pas toujours bien des choses, & quelquefois on écrit avec trop de précipitation.

Achevons de rapporter quelques particularités qui regardent Pontis. *Toutes les fois*, poursuit-il, *que le Prince d'Orange me voyoit, il m'appelloit; & pour me témoigner son affection devant tout le monde, il vouloit en certaines rencontres que je me promenasse avec lui. Tout cela tendoit à m'attirer à son service. Des manieres si obligeantes, les Princes ne les prennent pas sans dessein. On me tenta plusieurs fois dans la suite, & quelqu'un m'assura de sa part, que si je voulois demeurer avec lui, il me traiteroit comme son ami. Mais je sçavois trop bien mon devoir, & m'y tenois trop attaché, pour manquer à la fidélité que*

je devois au Roi mon maître. Une assez longue expérience m'avoit appris quel fonds je pouvois faire sur l'amitié des Princes. Ainsi répondant toujours avec toute sorte de reconnoissance & de soumission aux offres qu'on me faisoit, je déclarois ouvertement ma résolution de n'abandonner point le service de la France. Cette bonté particuliere que le Prince d'Orange me témoignoit m'attira beaucoup d'envieux. Chacun en parloit à sa maniere, & plusieurs se trouvoient blessés de ce qu'en diverses rencontres, son Excellence prenoit à tâche de me relever au-dessus des autres. J'avoue que je n'approuvois pas moi-même cette affectation dans un Prince, qui semble devoir ménager ceux qu'il honore particulierement de son amitié, & ne les exposer pas à la haine de ses confreres par des louanges excessives. Mais c'est aussi une grande injustice que de s'en prendre à ceux qui sont innocens de cette faute. Car enfin, si un Prince par prévention, ou avec justice, aime quelqu'un plus que les autres, celui qu'il distingue de la sorte, ne faisant que son devoir, n'en est pas coupable. Et c'est fort injustement que ceux qui sont moins aimés que lui en prennent sujet de le haïr. Je ne sçai ce que vous avez fait au Prince d'Orange, *me dit un jour le Maréchal de Brezé;* mais il vous témoigne beaucoup d'amitié. Monsieur, *lui repartis-je, en peu de paroles qui renferment un assez grand sens,* je n'ai fait à son égard que ce que je fais tous les jours au vôtre. J'ai tâché de faire mon devoir pour le contenter aussi bien que vous. S'il me témoigne tant d'amitié, c'est qu'il sçait aimer ceux qui le servent avec affection. Au moins, *reprit le Maréchal*, ne vous laissez pas débaucher. Je vous enleverois moi-même d'entre les bras du Prince d'Orange. *Je lui protestai alors que je n'étois pas capable de payer d'une si grande ingratitude les obligations que je lui avois.* — 1636.

Les Etats-Généraux des Provinces-Unies contens de pourvoir à la sûreté de leurs Provinces, en chassant les Espagnols du Fort de Skenk, voulurent que leur armée demeurât en repos le reste de cette année. Ce fut inutilement que Richelieu, déconcerté par la prise de Corbie, les sollicita vivement, à l'instigation du Capucin Joseph, d'attaquer les Pays-Bas Catholiques, & d'obliger par cette diversion le Cardinal Infant à retirer de la Picardie une partie considérable de son armée victorieuse. Frédéric-Henri témoigna beaucoup de bonne volonté. Mais les Etats, ou trop lents dans leurs délibérations, ou divisés entr'eux, laisserent couler le reste de l'été sans rien entreprendre. Ils promirent que si Feria, que le Cardinal Infant avoit laissé dans les Pays-Bas avec un corps de troupes, s'avançoit vers la frontiere de France, leur armée feroit irruption dans les terres du Roi d'Espagne. Ses Ministres, attentifs à profiter de l'occasion, proposoient alors de nouvelles conditions d'accommodement aux Etats effrayés du progrès des armes de Ferdinand & de Philippe en France. Musch & quelques autres membres de la République pressoient l'acceptation des offres de la Maison d'Autriche. Richelieu, averti de ce qui se trame à la Haïe, envoya promptement trente mille écus à Charnacé Ambassadeur de France. On lui commandoit de les donner à Musch à condition qu'il en feroit part à Northwick & à deux autres qu'il étoit important de gagner; & de ne se mettre pas en peine, si la somme seroit peu-

1636. être inutilement dépensée ; parce qu'en certaines conjonctures il vaut mieux risquer de perdre quelque chose, que de ne rien faire pour rompre une intrigue capable de causer un grand mal. Un Agent de l'Empereur l'avoit formée, & on offroit aux Etats une treve fort avantageuse à leur République avec le Roi d'Espagne, dont Ferdinand se rendroit garant. A la sollicitation du Prince d'Orange, les Etats firent dire à l'Agent de l'Empereur, qu'il se contentât de travailler aux affaires de son maître, & qu'il ne se mêlât en aucune maniere de ce qui regardoit celles de la République avec le Roi d'Espagne. La Cour de France fut si contente de ce bon office de Frédéric-Henri, que depuis ce temps-là elle lui donna de *l'Altesse*, au lieu que son frere Maurice & lui avoient eu seulement de l'*Excellence*. Le 6. Septembre, Louis fit un nouveau traité avec les Etats-Généraux. On leur promettoit un million de livres payable dans un an, à condition qu'il seroit uniquement employé à lever & à entretenir un certain nombre de troupes.

Situation des affaires de la Couronne de Suede.

Puffendorf Comment. Rerum Suecicarum. L. 8. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 467.

Quelque déliés que fussent Richelieu & son Capucin, ils trouvoient en Hollande & ailleurs des négociateurs aussi fins, aussi pénétrans qu'eux. Telles gens que le Cardinal & Joseph regardoient peut-être comme des esprits grossiers & pesans, profiterent habilement des embarras que l'Empereur & le Roi d'Espagne causerent à Louis dans les premieres années de la guerre. Oxenstiern étoit celui qui appercevoit le mieux les pieges que Richelieu tâchoit de lui tendre. Il découvroit les projets formés avec le Capucin, & obtenoit à la fin ce que la Couronne de Suede souhaitoit, sans la rendre trop dépendante de la France. Plus je fais réflexion sur les démarches du Chancelier & des Régens de Suede, plus j'admire leur courage & leur prudence. Abandonnés de leurs Alliés depuis la malheureuse journée de Norlingue; attaqués par l'Electeur de Saxe & par plusieurs de ceux qu'ils avoient défendus auparavant ; menacés d'une nouvelle guerre par le Roi de Pologne ; obligés à se tenir sur leurs gardes contre celui de Danemarck & contre les Ducs de Brunswick, de Holstein & de Mekelbourg, qui, dans le temps même qu'ils offrent de se rendre médiateurs de la paix, traitent avec la Maison d'Autriche contre les Suédois en cas qu'ils refusent d'accepter les conditions qu'elle voudra leur imposer ; réduits enfin à une disette presque égale d'hommes & d'argent ; Oxenstiern & ses collegues évitent tous ces écueils, & rétablissent glorieusement cette année les affaires de leur nation par une victoire qui ne lui fut gueres moins avantageuse que celle des Impériaux à Norlingue lui fut funeste.

Quoique Oxenstiern consterné à son arrivée en Saxe semblât reprendre courage depuis la longue treve conclue avec la Pologne, & les avantages remportés par le Général Bannier sur l'Electeur de Saxe vers la fin de l'année précédente, on le vit au commencement de celle-ci presque replongé dans les mêmes difficultés. Les Suédois épuisés souhaitoient la paix ; mais ils la vouloient honorable & sûre. La défection du Duc de Saxe, du Marquis de Brandebourg, & de plusieurs autres Princes d'Alle-

magne leurs alliés, rendoit la chose extrêmement difficile. Cependant Oxenstiern & les autres, venant à réfléchir sur la situation des affaires de l'Empereur & des Princes de la Ligue Catholique, n'en désesperent pas absolument. Les troupes de Ferdinand fort diminuées étoient en mauvais état. Il ne pouvoit presque plus attendre aucun renfort du côté de l'Espagne. Philippe assez occupé à se défendre lui-même, ou à porter la guerre en France, n'avoit gueres d'hommes & d'argent à donner. Ferdinand déja vieux & infirme devoit craindre que s'il venoit à mourir avant la fin de la guerre, ses ennemis ne fissent passer l'Empire dans une autre maison : chose tant de fois projettée, & jamais éxécutée. Enfin, les Princes de la Ligue Catholique étrangement affoiblis par la désolation de leurs Etats, devenu le théâtre de la guerre, desiroient la paix aussi bien que l'Empereur. Ces considérations animoient les Suédois à n'abandonner point leurs conquêtes, & à les défendre jusques à ce que Ferdinand offrît des conditions raisonnables, ou qu'il fût du moins dans la disposition d'accepter celles qui lui seroient proposées. 1636.

La paix se présentoit par trois différens endroits. Le Roi de France recevoit la médiation du Pape qui en pressoit la conclusion. Mais la Couronne de Suede ne s'accommodoit pas d'un médiateur si suspect à ceux qui refusent de l'adorer. Avaugour, Résident de Louis à Stokolm, avoit beau représenter que les Confédérés auroient de la peine à trouver un médiateur plus favorable qu'Urbain ami de la France, & secretement irrité contre la Maison d'Autriche, qui avoit formé le projet de le faire déposer ; bien loin de se laisser éblouïr par cette mauvaise raison, les Régens de Suede craignoient que Louis, bigot & dépendant du Pape, n'appuyât pas assez les intérêts de ses alliés Protestans dans le traité de paix, & ne favorisât secretement ceux qui vouloient enlever à la Couronne de Suede ce qu'elle occupoit en Allemagne, & particulierement les Prélatures. Quoique Christian Roi de Danemarck dût être fort mécontent de ce que depuis sa médiation offerte & acceptée, l'Electeur de Saxe s'étoit accommodé sans lui avec l'Empereur ; il continuoit toujours, du moins en apparence, ses bons offices pour la paix à Vienne, à Stokolm & à Dresde. Mais ils furent toujours suspects en Suede. On se défioit d'un Prince que tant d'intérêts divers rendoient jaloux de l'agrandissement d'une Couronne voisine & rivale. Les Régens étoient persuadés avec beaucoup de raison, que Christian feroit tous ses efforts afin d'empêcher que l'Empire ne cédât pas à la Suede un pouce de terre en Allemagne, quand ce ne seroit même que par maniere d'engagement jusques à l'entier payement de la somme qui seroit accordée comme un dédommagement des dépenses faites par Gustave pour secourir les Protestans d'Allemagne opprimés. L'empressement des Ministres du Danemarck à demander que la médiation de leur maître fût derechef acceptée, & les fréquens couriers qu'ils envoyoient à Vienne, ou qu'ils en recevoient, augmenterent la défiance & les soupçons de la Cour de Stokolm. Les Danois manquoient même de discrétion. *La fierté des Suédois*, di-

1636. soient-ils, *n'est plus de saison. Croyent-ils être aussi redoutables que sous le Regne de Gustave? Il s'en faut beaucoup. Le Roi de Pologne a été bien dupe de conclure une longue paix avec eux. Trouvera-t-il jamais une occasion plus favorable de faire valoir ses droits & ses prétentions? L'Empereur & l'Electeur de Saxe, supérieurs désormais à leurs ennemis, ne daignent pas seulement traiter par eux-mêmes avec la Suede. On en laisse le soin au Duc de Mekelbourg.* Il se nommoit Adolphe-Frédéric, & c'étoit le troisieme de ceux qui s'entremettoient pour le rétablissement de la paix dans l'Empire.

Cleen, Secrétaire du Roi de Danemarck, arrivé depuis peu à Stralsund, acheva de découvrir à Oxenstiern les véritables sentimens de Christian. *Le Roi mon maître*, dit-il au Chancelier, *voit avec un extrême déplaisir la rupture ouverte de l'Electeur de Saxe avec la Couronne de Suede. Le Danemark est si près du Pays qui va devenir le théâtre d'une guerre sanglante entre deux Puissances de la même Religion, qu'il faudra bien que Sa Majesté s'intéresse dans une affaire qui troublera presque également son propre repos & celui de ses voisins. Elle a dépêché des gens à Stokholm, & à Dresde. On y paroît bien intentionné pour la paix. Le Roi mon maître a une si grande opinion de vos lumieres & de votre pénétration, qu'il est persuadé, Monsieur, que vous voyez mieux qu'aucun autre, que dans l'heureuse situation des affaires de l'Empereur & de l'Empire, la Couronne de Suede ne peut continuer la guerre sans s'exposer à un extrême danger. L'embrasement s'approche fort du Danemarck. Attendra-t-on tranquillement quelle en sera la fin? Je vous prie de la part de sa Majesté, de vouloir bien me déclarer franchement ce que vous pensez de la médiation qu'elle offre, & de me dire quelles sont les conditions que la Couronne de Suede demande. A quoi tient-il que la paix ne se conclue, ou du moins qu'on ne fasse une treve pour en faciliter la négociation?* Oxenstiern comprit fort bien que Christian, moins effrayé de la puissance des Suédois, commençoit de menacer, & qu'on prétendoit les obliger à recevoir les conditions de paix que l'Empereur offriroit, à moins qu'ils ne voulussent augmenter le nombre de leurs ennemis & attirer contr'eux toutes les forces du Danemarck. Comme la prudence demandoit qu'on ménageât Christian, le Chancelier loua les bonnes intentions de sa Majesté Danoise, dit que le feu de la guerre s'allumoit uniquement par la faute de l'Electeur de Saxe, qui non content d'abandonner ses Alliés & de faire un traité particulier avec l'Empereur, vouloit contraindre tous les autres à y entrer; protesta qu'il ne tiendroit point à la Couronne de Suede que la paix ne fût bientôt rétablie en Allemagne; & tâcha d'amuser le Roi de Danemarck par des paroles générales.

Christian indique là-dessus une assemblée à Lubeck. Etoit-il véritablement persuadé, ou faisoit-il semblant de croire, que toutes les parties intéressées acceptoient de bon cœur sa médiation, & souhaitoient également la paix? Quoi qu'il en soit, sa Majesté Danoise écrit à l'Empereur, à Jean-George Electeur de Saxe, à Christine Reine de Suede & au Chancelier Oxenstiern. Après deux mois de délai, Ferdinand fait expédier une procuration fort défectueuse, & donne pouvoir à l'Electeur

de Saxe d'entamer la négociation au nom de sa Majesté Impériale & au sien propre. Jean-George en avertit Christian & lui envoie copie de la procuration de l'Empereur. *Tous les articles qui regardent l'honneur & la sûreté de la Couronne passeront sans difficulté*, dit-on au Roi de Danemarck de la part de l'Electeur de Saxe. *Mais sa Majesté Impériale croit ne devoir prendre aucune part au dédommagement que les Suédois demandent. Cette affaire se doit terminer entr'eux & les Protestans qui ont appellé le feu Roi de Suede, & qui ont pris des engagemens avec lui. Quant à l'amnistie demandée pour les Princes & pour les autres qui se sont déclarés contre l'Empereur, il n'est point nécessaire d'en parler dans le traité de paix. Les uns acceptent l'accord fait à Prague, & ceux qui n'y sont pas encore entrés ont des intercesseurs, ou des agens auprès de l'Empereur. Les Ministres du Roi d'Angleterre sont chargés de ce qui concerne la Maison Palatine. Le Duc de Wirtemberg & le Landgrave de Hesse ont des Ministres à Vienne. Voici à quoi se réduit toute la difficulté, au jugement de sa Majesté Impériale. Les Suédois refusent d'évacuer les Places qu'ils occupent, à moins qu'on ne leur accorde un certain dédommagement. Ils demandent une somme d'argent comptant, ou la cession de quelques villes, & ne veulent accepter ni promesses par écrit, ni gages. Les Protestans épuisés ne sont pas en état de donner de l'argent. D'un autre côté, l'aliénation des villes du corps de l'Empire est manifestement contraire à ses loix fondamentales. On prie le Roi de Danemarck de sçavoir si M. le Chancelier de Suede veut retirer les troupes Suedoises des villes prises, & se contenter d'une somme d'argent payable dans un certain temps. S'il persiste à rejetter cette proposition, il sera inutile de s'assembler. Cependant M. l'Electeur de Saxe veut bien envoyer des Ministres à Lubeck.* Ferdinand & Jean-George parloient avec tant de hauteur & de fierté, que parce qu'ils avoient formé le projet de prendre Magdebourg au plutôt, de chasser les Suédois de la haute-Saxe, & de les repousser jusques sur les bords de la Mer Baltique. 1636.

Mais quelque embarrassés que fussent les Régens de Suede, ils ne se contenterent point de la procuration défectueuse de l'Empereur. *D'où vient*, dit-on, *que la Cour de Vienne donne commission à l'Electeur de Saxe d'agir pour elle? Sa Majesté Impériale craint-elle de s'abaisser trop en traitant par ses Ministres avec nous? Le Roi de Danemarck à souffert autrefois à Lubeck une pareille indignité. Mais nous ne sommes pas de cette humeur. A Dieu ne plaise encore que sur des promesses fort incertaines, nous abandonnions ce que nous avons entre nos mains.* Cependant les affaires des Suédois deviennent plus mauvaises par la perte de Magdebourg, & le Général Bannier est contraint à repasser l'Elbe. Le Roi de Danemarck revient à la charge pour la paix, & écrit à Stokolm, que l'Empereur n'accordera jamais de meilleures conditions. Qu'il voit avec plaisir la Couronne de Suede & l'Electeur de Saxe déterminés à se ruiner l'un l'autre par une longue guerre. Que les Suédois ont tort d'insister si fortement sur le rétablissement des Princes de l'Union Protestante chassés de leurs Etats. Que la Maison Palatine rentrera tôt ou tard dans les siens. Que chacun des Confédérés travaille pour soi en particulier. Que la Suede se flateroit en vain d'obte-

1636. nir un dédommagement présent. Que les Protestans ruinés n'ont point d'argent, & que l'Empereur ne consentira jamais à l'aliénation de la moindre partie des terres de l'Empire. Qu'il ne veut pas même entendre parler de laisser aux Suédois une seule bourgade par maniere d'engagement, jusques à ce que la somme dont les Protestans conviendront avec eux soit payée. Que d'espérer que l'Empereur sera enfin réduit à demander la paix, c'est la plus grande de toutes les chimeres. Que les Suédois acheveront de se perdre, & embarrasseront extrêmement leurs voisins. Que la France attaquée vivement par les plus grandes forces de la Maison d'Autriche, & occupée à se défendre elle-même, n'est pas en état de secourir ses alliés. Que ces remontrances sont un effet des bonnes intentions de Christian pour la Reine de Suede. Qu'il est obligé de veiller à la sûreté de sa propre Couronne. Que si l'Empereur vient à bout de son dessein de faire confirmer par la Diete convoquée à Ratisbonne, la paix conclue entre lui & l'Electeur de Saxe à Prague, la Couronne de Suede est en danger d'avoir sur les bras toutes les forces de l'Empereur & de l'Empire. Qu'en cette occasion, sa Majesté Danoise ne se pourra dispenser de fournir sa quotte part en qualité de Duc de Holstein. Qu'il sera toujours fort glorieux à Christine de s'être tirée d'une si grande guerre sans aucune perte.

Oxenstiern & ses collegues s'apperçurent bien que le Roi de Danemarck faisoit de nouvelles menaces, & que ses lettres étoient une suite de l'intrigue des Espagnols, qui travailloient à former un tiers parti dans l'Empire, afin que les Suédois, obligés de faire la paix, laissassent à Ferdinand la liberté d'employer toutes ses forces contre la France. Le Roi de Danemarck & les Ducs de Brunswick, de Holstein & de Meckelbourg ne paroissoient pas éloignés d'entrer dans ce parti. On dit même que Christian gagné par l'espérance d'obtenir l'Isle de Rugen, une espéce d'Amirauté dans la Mer Baltique dont Ferdinand le leurroit, & l'Archevêché de Brême pour un de ses fils, promettoit de se joindre à l'Empereur & à l'Electeur de Saxe contre la Suede, en cas qu'elle refusât d'accepter les conditions que sa Majesté Impériale lui offroit. Les Régens de Suede toujours attentifs à n'irriter pas trop le Roi de Danemarck, répondirent honnêtement à sa lettre, rejetterent toute la faute de la guerre sur l'imprudence & l'infidélité de l'Electeur de Saxe, & ne donnerent que des paroles générales à un Prince dont les offres leur étoient encore plus suspectes qu'auparavant, Mais voici la face des affaires subitement changée par la bataille de Witstock gagnée par le Général Bannier. Christian ne presse plus alors si vivement la conclusion de la paix, le prend sur un autre ton, se propose le mariage de Christine avec un Prince de Danemarck, & tâche d'engager le Chancelier à favoriser ce dessein.

Adolphe-Frédéric Duc de Mekelbourg, qui offroit encore sa médiation entre les Suédois & l'Electeur de Saxe, avoit indiqué une assemblée de tous les Princes Protestans d'Allemagne à Lunebourg. On n'y devoit pas traiter de la paix de l'Empereur avec la Couronne de Suede. Cela étoit

étoit réservé à la médiation du Roi de Danemarck. Mais on vouloit régler un préliminaire qui auroit fort avancé la conclusion de la paix générale, en convenant de ce qui regardoit le dédommagement demandé par la Couronne de Suede, & le rétablissement des Princes Protestans dépouillés de leurs biens. Ce projet fut assez bien reçu à Stokolm : mais il s'évanouït encore par l'opiniâtreté de l'Electeur de Saxe à ne consentir jamais au moindre démembrement de l'Empire. Comme les enfans de feu Frédéric Roi de Boheme étoient les plus intéressés au rétablissement général de tous les Princes Protestans, Charles Roi d'Angleterre voulut que son Résident à Hambourg se trouvât à l'assemblée de Lunebourg. Il lui ordonna même d'aller conférer avec Oxenstiern, de lui faire confidence de ce que le Comte d'Arondel Ambassadeur de Sa Majesté Britannique négocioit à Vienne en faveur de la Maison Palatine, & de déclarer au Chancelier que si l'Empereur refusoit encore de la rétablir, Charles employeroit toutes ses forces en faveur de ses neveux. *Le Roi mon maître*, ajoûta le Résident Anglois, *a résolu de se joindre au Roi de Danemarck, afin d'obtenir une paix plus avantageuse que celle de Prague à la Religion Protestante. Il voudroit bien sçavoir de vous, s'il y a lieu d'espérer qu'on entrera bientôt en négociation, & si la Couronne de Suede agréera qu'il joigne son entremise à celle du Roi de Danemarck. La médiation de sa Majesté Britannique*, repartit Oxenstiern avec beaucoup de bon sens & d'honnêteté, *sera toujours fort agréable à la Reine ma maîtresse. Mais si le Roi d'Angleterre veut travailler sérieusement au bien de la Maison Palatine, & à l'avantage de la Religion Protestante, il doit employer des moyens plus efficaces que celui des Ambassadeurs. Le jeune Prince Palatin jouïroit maintenant des Etats & de la dignité de ses ancêtres, si le Roi eût voulu s'unir à la Couronne de Suede. Une bonne armée obtient plus que les harangues étudiées des Ambassadeurs. C'est à sa Majesté Britannique de prendre garde que l'accommodement général ne se conclue par la médiation du Roi de Danemarck & du Duc de Mekelbourg, comme celui de Prague, sans qu'il soit fait aucune mention de la Maison Palatine.*

1636.

Négociation du Chancelier Oxenstiern avec le Marquis de Saint Chaumont Ambassadeur de France. *Puffendorf Comment. Rerum Suecicarum. L. 8. & 10.*

Oxenstiern & les autres Régens de Suede, persuadés qu'il ne devoient pas attendre une paix honorable & avantageuse, résolurent d'écouter les propositions que le Marquis de S. Chaumont faisoit de la part du Roi de France, & de se tenir en état de continuer la guerre avec les secours, quoique assez modiques de ce Monarque. Deux choses embarrassoient le Chancelier & ses collegues. Louis n'offroit que deux cent mille écus par an, & demandoit que Christian promît de ne faire aucun accommodement particulier avec l'Empereur. C'étoit risquer beaucoup que de se lier ainsi les mains pour une somme médiocre d'argent. Mais Oxenstiern en avoit si grand besoin, & le seul bruit d'une nouvelle ligue entre les deux Couronnes paroissoit capable d'animer tellement les Officiers & les soldats Suédois, d'intimider leurs ennemis, d'affermir ceux d'entre les Confédérés d'Allemagne qui n'avoient pas souscrit au traité de Prague, & de tenter même ceux qui l'ayant accepté malgré eux demeuroient encore incertains & chancelans, de rentrer dans l'union, que le Chancelier

1636. Nani Historia Veneta. Lib. VIII. 1636. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 464. 465.

se détermine enfin à négocier avec S. Chaumont. Il espéroit d'obtenir à la fin de meilleures conditions, de gagner du moins un peu de temps avant que d'engager irrévocablement la Couronne de Suede, & de toucher en attendant un peu d'argent pour continuer la guerre durant la campagne prochaine.

S. Chaumont se rend donc de Hambourg à Wismar, où Oxenstiern lui avoit donné *rendez-vous*. Le Ministre de France ayant proposé d'abord un traité de ligue offensive entre les deux Couronnes, *je ne vois pas, Monsieur*, répondit le Chancelier attentif à éviter tout engagement pour long-temps, *que cela soit nécessaire. L'année derniere chacun a fait de son mieux contre l'ennemi commun. Vous l'avez attaqué de votre côté, & nous du nôtre. Il suffit de prendre des mesures pour agir de même celle-ci. Nos différends avec l'Empereur ne sont pas si difficiles à terminer que les vôtres. Nous ne demandons qu'un dédommagement raisonnable des dépenses faites & du sang répandu pour le secours de nos Confédérés. Quand il arriveroit même que nous n'obtinssions rien, la Suede sera-t-elle moins en sûreté qu'auparavant contre la Maison d'Autriche? Nous pouvons bien nous passer de ce que nous occupons des terres de l'Empire. Au lieu que la Lorraine redemandée par l'Empereur est d'une autre importance au Roi Très-Chrétien. C'est un boulevart dont il veut couvrir son Royaume contre les entreprises de l'Empereur & du Roi d'Espagne. Quand la guerre finira-t-elle pour vous & pour nous, s'il faut terminer auparavant tous les différends des deux Couronnes avec la Maison d'Autriche? Je n'oserois me rendre l'auteur d'une entreprise aussi périlleuse, aussi difficile que celle dont il s'agit. En vérité nous sommes las de nous battre pour des Allemands ingrats. Cette nation hait tous les étrangers, & même ceux qui lui font le plus de bien. Elle ne mérite pas qu'on se mette en peine de lui rendre ses privileges & sa liberté. La Basse-Saxe est fort éloignée de la France. On ne peut nous y secourir que foiblement. Enfin, à quoi bon parler d'un nouveau traité? Il y en a plusieurs entre les deux Couronnes. Aucun d'eux a-t-il été observé?*

L'Ambassadeur de France prétendoit au contraire que l'union des deux Couronnes par une nouvelle alliance étoit absolument nécessaire. *Sans cela*, disoit-il, *l'une pourra s'accommoder, & laisser à l'autre tout le poids de la guerre commencée à soutenir. La France est la plus capable de résister seule, & la Maison d'Autriche viendra plutôt à bout d'opprimer la Suede. Quelque grands, quelque difficiles à terminer, que vous paroissent les différends du Roi mon maître avec l'Empereur, sa Majesté obtiendra de bonnes conditions quand elle voudra. Et comment vous tirerez-vous d'intrigue, si toutes les forces de l'Empire viennent à fondre sur vous? Une liaison étroite entre les deux Couronnes, c'est le seul moyen de parvenir à une paix finale & durable. Si les traités précédens n'ont pas produit le bien qu'on en attendoit, il faut mieux prendre ses mesures. Les mêmes inconvéniens ne seront plus à craindre. La Saxe est fort éloignée de la France, je l'avoue. Et c'est pour cela même, Monsieur, que la ligue proposée sera plus effective & plus durable. La jalousie se met facilement entre des Princes voisins qui se lient contre un ennemi commun. La prospérité de celui qui peut nous attaquer un jour cause de l'ombrage. Y a-t-il rien de pareil à crain-*

dre entre la France & la Suede? Vos conquêtes ne nous allarmeront point, & celles du Roi mon maître ne vous inquiéteront pas. L'ingratitude & la brutalité des Allemands vous feront-elles abandonner une entreprise si bien commencée par le feu Roi de Suede? Vous sçavez mieux que moi, Monsieur, que ce grand Monarque ne pensoit point tant à secourir les Allemands, qu'à se mettre lui-même à couvert des entreprises de l'Empereur, qui vouloit se rendre maître de la Mer Baltique, & y établir un Amiral. Ce projet n'est pas encore tout-à-fait déconcerté. Et le sera-t-il jamais, autrement que par un traité, dont les deux Couronnes promettront réciproquement la garantie? 1636.

On contesta ensuite sur l'inéxécution des traités précédens. Oxenstiern se plaignit du Roi de France, & S. Chaumont de la Reine de Suede. Mais cette dispute n'étant propre qu'à causer de l'aigreur, on parle d'autre chose, & chacun propose des conditions. Oxenstiern donne d'abord les siennes, & les conçoit de telle maniere que la Couronne de Suede puisse trouver un prétexte de rompre le traité, si les Régens le croyent trop contraire aux intérêts de leur Pays. S. Chaumont rejette le projet du Chancelier, & en présente un autre. Celui-ci en reçoit quelques articles, rebute les autres, & demande que certains soient plus distinctement expliqués. Il apporte ensuite un nouveau plan du traité, & promet la ratification de Christine, si Louis s'en veut contenter. L'Ambassadeur de celui-ci trouve encore quelque chose à redire, dresse des articles à son gré, s'engage à fournir la ratification du Roi son maître, si Oxenstiern les accepte, & promet que Christine y consentira. Voici la plus grande difficulté. Le Chancelier demandoit que le Roi de France déclarât la guerre à l'Empereur. *Car enfin*, disoit-il avec beaucoup de raison, *est-il juste que vous nous engagiez à faire la guerre à des gens que vous ne voulez point avoir pour ennemis, & que cependant vous nous ôtiez la liberté de nous accommoder avec eux.* S. Chaumont ne pouvant rien alléguer au contraire se retranche sur ce que sa commission ne lui permet pas de consentir à une chose de cette importance. *Vous demandez*, ajoûte-t-il, *une condition tout-à-fait nouvelle. On n'a rien stipulé de semblable dans les traités précédens. Le Roi mon maître n'exige pas que la Reine de Suede déclare la guerre au Roi d'Espagne. Cependant il veut bien promettre de ne conclure point la paix avec les Espagnols sans le consentement de la Reine de Suede. Si vous voulez que nous déclarions la guerre à l'Empereur, déclarez la donc aussi au Roi d'Espagne.* Embarrassé à son tour de la replique de l'Ambassadeur de France, le Chancelier reprit que les traités changeoient selon les temps, & que dans les précédens, la Couronne de Suede avoit la liberté de s'accommoder avec l'Empereur quand elle le jugeroit convenable à ses intérêts. *Voilà pourquoi*, continua-t-il, *nous n'avons pas stipulé que la France déclarât la guerre à notre ennemi, avec lequel vous n'aviez rien à démêler pour lors. On laissa même au Roi Très-Chrétien la liberté de se rendre médiateur entre l'Empereur & la Couronne de Suede. Les choses ne sont plus sur le même pied. Le Roi de France a maintenant de grands différends avec l'Empereur, & vous exigez que nous ne puissions faire la paix à moins qu'ils ne soient*

1636. *terminés. Pourquoi nous battrons-nous seuls afin d'obliger l'Empereur à vous accorder vos prétentions ? Quant à ce qui regarde la déclaration de la guerre à l'Espagne, je n'ai aucun ordre là-dessus. Je vous dirai seulement que nous vous laisserons volontiers la liberté de vous accommoder avec elle, dès que vous le jugerez à propos. Nous n'avons rien à lui demander. Pourquoi lui déclarerons-nous la guerre ?*

Cependant Oxenstiern étoit pressé de toucher de l'argent que S. Chaumont lui offroit ; & celui-ci ne vouloit point promettre que le Roi son maître romproit ouvertement avec l'Empereur. Dans cet embarras le Chancelier & l'Ambassadeur conviennent de signer un traité, dont chacun d'eux ne sera obligé de fournir la ratificaiion de son maître que dans quatre mois. Mais voici une nouvelle difficulté sur la maniere dont la Suede & la France en useront avec Ferdinand dans cet intervalle. Oxenstiern propose que les deux Couronnes poursuivent la guerre durant ces quatre mois, & que si l'une trouve quelque ouverture pour s'acmoder indépendamment de l'autre, elle en ait la liberté. S. Chaumont dont le dessein principal, c'est de prévenir toute paix particuliere de la Suede avec l'Empereur, représente si vivement que cette clause est capable d'arrêter les entreprises des uns & des autres, & qu'elle donne moyen à l'ennemi commun de les amuser par de feintes propositions de paix, que le Chancelier, pressé par son extrême disette d'argent, n'ose insister davantage. Après quelque contestation, ils conviennent de dire tout publiquement que la ligue est signée ; qu'en attendant la ratification de leurs maîtres on agira de concert ; qu'on ne conclura de part & d'autre ni paix ni tréve ; que si le Roi de Danemarck continue d'offrir sa médiation, ses propositions seront écoutées avec toutes les apparences d'un grand desir de voir la paix rétablie dans l'Empire, & qu'il sera supplié de s'entremettre pour l'accommodemenr des deux Couronnes, dont l'une ne peut plus rien faire sans l'autre.

Les quatre mois étant expirés, Avaugour, Résident de France à Stokolm apporte la ratification de son maître, & demande celle de Christine. Les Régens de Suede s'assemblent, & se trouvent partagés dans leurs délibérations. *Refuser la ratification du traité*, dirent quelques-uns, *& renoncer à l'alliance de la France, lorsque nous sommes toujours engagés dans une guerre dont nous ne voyons pas encore bien comment on s'en pourra tirer, c'est s'exposer à un fort grand danger. Que sçavons-nous si le Roi de France, irrité de ce que nous l'aurons amusé, ne prendra point la résolution de s'accommoder avec l'Empereur, & de nous abandonner entierement ? Quelle sera notre ressource ? Comment résisterons-nous à toutes les forces de l'Empereur & de la Ligue Catholique ? Faudra-t-il perdre tout ce que la France nous doit en vertu des traités précédens ? Peut-on se flater que dans une paix particuliere, l'Empereur accordera de meilleures conditions, que dans un traité général ? Et quelle garantie aurons-nous qui oblige l'Empereur à éxécuter tout ce qu'il aura promis indépendamment de la France ?* Quelque fortes que parussent ces raisons, d'autres soutenoient qu'elles ne devoient pas l'emporter sur celles qu'ils

allèguoient. Que par la ratification du traité, la Couronne de Suede se lioit les mains, & s'engageoit pour long-temps dans une guerre dont les plus clairvoyans ne pouvoit pas dire quelle seroit la fin. Qu'il falloit rejetter la médiation du Roi de Danemark acceptée, du moins en apparence, ou lui déclarer qu'il devoit désormais prendre d'autres mesures pour négocier la paix. Que Louis ne cherchoit qu'à tenir la Suede embarrassée dans une guerre commune, jusques à ce qu'il pût s'en tirer avec avantage ; chose qu'il ne pouvoit pas espérer si ses alliés acceptoient un traité particulier. 1636.

Le dessein principal du feu Roi dans cette guerre, ajoûtoit-on, *c'étoit d'assurer la Religion Protestante & la liberté des Princes d'Allemagne. La France ne prend ces deux articles à cœur qu'autant que ses intérêts le demandent. Que peut-on espérer de son alliance par rapport à ces deux fins que le Grand Gustave a eues, & que nous nous proposons encore? N'est-il point à craindre que le petit nombre de Princes d'Allemagne qui demeurent attachés à l'Union Protestante ne se dégoûtent, quand ils se verront plongés dans une guerre dont ils ne pourront sortir de long-temps, à cause des grands démêlés de la Maison d'Autriche avec la France? Nous voilà désormais dépendans d'une Couronne éloignée, dont nous épousons la querelle pour une somme modique d'argent. Ne doutez point que la France ne prenne la supériorité quand il faudra traiter conjointement. Si elle pense à nos intérêts, ce ne sera qu'après avoir premierement pourvû aux siens. Les affaires du Roi Très-Chrétien seront regardées comme le sujet principal de la négociation, & celles de la Reine n'y entreront que comme un accessoire. Pourquoi s'allarmer sans raison? La France est tellement engagée dans la guerre, qu'elle ne peut faire si-tôt, ni si facilement une paix particuliere. La nécessité d'obtenir des conditions avantageuses ne l'attachera pas moins à nous qu'un traité. On nous ménagera davantage, on nous accordera chaque année un plus grand subside, quand nous n'aurons pas les mains liées. Mais, dit-on, en refusant de ratifier le traité de Wismar, la Reine manque de parole au Roi de France. A-t-il observé fort religieusement ceux que nous avons fait jusques à présent avec lui? Peut-on se reposer sur ses promesses les plus solemnelles? Il semblera qu'on aura voulu l'amuser. Et combien de fois le Cardinal de Richelieu nous a-t-il amusés? Ce Ministre pense-t-il à autre chose qu'à ne rien donner, ou du moins fort peu de chose, & à tenir les autres Princes dans la dépendance du Roi son maître? Avec des caresses & des promesses magnifiques il prétend acheter le sang des autres nations, & pourvoir ainsi à la conservation de sa fortune & à l'agrandissement de son Prince. En un mot, nous sommes maîtres de notre sort; nous pouvons faire la paix, ou continuer la guerre. Et après la ratification du traité, il faudra s'accommoder aux intérêts, peut-être aux caprices de la Cour de France.* Les raisons ayant été mûrement pesées de part d'autre, les Régens de Suede résolurent qu'on signeroit le traité de Wismar; mais que, sous divers prétextes, on différeroit l'échange des ratifications jusques à ce que Louis eût déclaré la guerre à Ferdinand. Comme sa Majesté Très-Chrétienne évitoit cette démarche autant qu'elle pouvoit, l'accord conclu entre Oxenstiern & S. Chaumont le 20. Mars de l'an 1636. à Wis-

1636. mar n'eut son effet qu'en 1638. après une négociation du Comte d'Avaux Ambassadeur de France avec Salvius Ambassadeur de Suede. Ils ajoûterent quelques articles par maniere d'éclaircissement.

Puisque le traité de Wismar fut comme le fondement de la guerre commune de Louis & de Christine contre la Maison d'Autriche, & par conséquent le sujet de la paix conclue dix ou douze ans après en Westphalie, j'en rapporterai les principaux articles. Qu'il y aura une alliance entre les deux Couronnes de France & Suede, qui feront la guerre de toutes leurs forces à la Maison d'Autriche, & particulierement à l'Empereur & à ses adhérens. Que le sujet de cette guerre, c'est la défense de l'une & de l'autre Couronne & de leurs Alliés communs; la conservation de la liberté Germanique; la sûreté de la Mer Baltique; la nécessité d'obliger l'Empereur à recevoir des conditions de paix justes & honorables aux deux Couronnes. Que la Reine de Suede attaquera les Pays héréditaires de la Maison d'Autriche, & que le Roi de France fera marcher ses troupes vers le Rhin qu'elles passeront afin de porter la guerre sur les terres de l'Empereur, ou de ses adhérens. Que Louis & Christine défendront les Princes d'Allemagne qui demeurent fermes dans l'union jurée à Heilbron; qu'on travaillera au rétablissement de ceux qui sont chassés de leurs Etats; qu'on tâchera de persuader à ceux qui se sont accommodés avec l'Empereur de rentrer dans l'union, & qu'on y contraindra par force ceux qui le refuseront, parce que c'est le seul moyen d'obtenir une paix convenable à la liberté de l'Empire, aussi bien qu'à l'honneur & à la sûreté des deux Couronnes. Que toute l'Europe ayant intérêt que la nation Germanique soit remise dans l'heureux état où elle se trouvoit avant le commencement des troubles qui l'ont agitée depuis l'an 1618. le but principal de la guerre, ce sera le rétablissement des Princes & des Etats de l'Empire dans leur ancienne liberté, tant en ce qui regarde la religion, qu'en ce qui concerne le gouvernement civil. Que pour cet effet, les Villes ou les Provinces de la communion de Rome, qui tomberont désormais sous la puissance de la Suede, seront conservées dans le libre éxercice de leur Religion, & les Ecclésiastiques maintenus dans la jouïssance de leurs biens. Que si le Roi de France occupe de même des Villes ou des Provinces Protestantes, il n'y changera rien dans la Religion, ni dans le gouvernement civil. Que Lonis ne posera les armes qu'après une juste satisfaction accordée à la Reine de Suede, & que Christine en usera de même jusques à ce que Louis ait sujet d'être content. Qu'aucune des deux Couronnes ne fera la paix sans le consentement de l'autre. Qu'après la ratification du traité, le Roi de France payera cinq cent mille livres de vieux arrérages dûs à la Couronne de Suede, & lui donnera désormais un million par an, payable en deux termes, à Paris ou à Amsterdam, selon que Christine le demandera. Que la présente ligue durera trois ans, à moins que la paix ne soit conclue avant qu'ils soient expirés. Que si on ne s'accommode point durant cet intervalle, chacune des deux Couronnes aura la liberté de

renouveller la ligue, ou de s'en désister au bout des trois ans, On auroit tort de prendre à la lettre tout ce que les Princes disent dans leurs traités. Le but de la ligue conclue à Wismar n'étoit pas, à proprement parler, le rétablissement des Princes & des Etats de l'Empire dans leurs privileges & dans leur liberté. La France & la Suede ne s'en mettoient en peine, qu'autant que cela pouvoit contribuer à la diminution de la puissance de l'Empereur. Mais l'une vouloit enlever l'Alsace à la Maison d'Autriche & garder la Lorraine, s'il étoit possible. L'autre prétendoit obtenir la Poméranie, du moins une bonne partie, & quelques Places importantes sur la Mer Baltique. 1636.

Les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, sur le point d'entrer dans une guerre ouverte avec la Couronne de Suede, écrivirent l'un & l'autre à la Reine Christine de longues lettres, en forme d'apologie & de manifeste. George Guillaume Marquis de Brandebourg garda plus de mesures. Après avoir representé ses raisons de conserver ses droits sur la Poméranie, dont il devoit hériter après la mort du Duc Bogislas, il prioit honnêtement Christine de se vouloir bien contenter de la gloire d'avoir maintenu la Religion, les privileges & la liberté des Princes & des Etats Protestans d'Allemagne, & d'accepter deux millions cinq cent mille florins pour les frais de la guerre entreprise par le feu Roi son pere en faveur des Alliés de la Couronne de Suede. La réponse de Jean-George Duc de Saxe à la lettre que Christine lui écrivit pour se plaindre de ce qu'il avoit fait sa paix particuliere avec l'Empereur, ne fut pas si honnête. L'Electeur s'en justifioit sur ce que sa ligue avec la Couronne de Suede étoit finie par la mort de Gustave. Il se plaignoit ensuite fort amerement de ce que le Chancelier Oxenstiern & le Général Bannier prétendoient donner la loi aux Electeurs & aux Princes de l'Empire, prenoient plaisir à porter la guerre & la désolation dans toute l'Allemagne, & ne pensoient qu'à faire durer ces maux autant qu'il leur seroit possible. Il faut rendre justice à tout le monde. Quoique la conduite de Jean-George ne soit pas soutenable en plusieurs rencontres, il ne paroît pas aussi tout-à-fait blâmable, quand on réfléchit sur les anciennes loix de l'Empire, & sur l'état déplorable auquel l'Allemagne se trouvoit alors réduite par la guerre & par la famine. Les Suédois & les François songeoient chacun de leur côté à démembrer quelques Provinces de l'Empire, & à se les approprier. Pour prévenir ce malheur, Jean-George eut-il si grand tort de conclure la paix de Prague & d'en presser l'acceptation par tous les Princes confédérés? La disette fut telle en certains endroits de l'Allemagne, où les terres demeurerent incultes à cause de la guerre, que pour apaiser la faim qui les dévoroit les hommes & les femmes en vinrent à des extrêmités, que les Historiens du Pays ne peuvent rapporter sans horreur. Si nous les en croyons, tout ce qu'on raconte des Juifs affamés durant le siege de Jerusalem par les Romains est peu de chose en comparaison de ce qu'on vit alors en Allemagne. L'Electeur de Saxe pouvoit-il mieux faire que d'obtenir pour un temps des condi-

Les Suédois perdent Magdebourg, & rétablissent leurs affaires par une victoire considérable.

Mercure François. 1636.
Puffendorf Comment. Rerum Suecicarum. L. 8.
Lotichius Rerum Germanicarum. part. 2. *Lib.* 25. *&* 26. *& seq. passim.*
Nani Historia Veneta. Lib. X. 1636.
Historie di Gualdo Priorato. part. 2. *Lib.* 1. 2.
Historie di Ferdinando III. del medesimo. part. 1. *Lib.* 10.

1636. *Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 468.*

tions assez supportables, en promettant de se joindre à l'Empereur pour repousser au-delà du Rhin & de la Mer Baltique les armées étrangeres qui désoloient l'Allemagne ?

Jean-George crioit d'autant plus fort contre Bannier, que ce Général s'étoit avancé jusques sur la Sale dans le Pays de l'Electeur, & y faisoit des progrès considérables. Mais le Comte d'Hatzfeld ayant joint les troupes Saxones avec un renfort de plusieurs régimens Impériaux, Bannier, plus foible que l'ennemi, fut obligé de repasser l'Elbe & de se retrancher avantageusement. Jean-George & Hatzfeld investissent alors Magdebourg, & l'assiegent dans les formes. Bannier tenta inutilement de secourir la Place, fort importante aux Suédois. Elle leur servoit de retraite, lors qu'après avoir fait des courses dans l'Electorat de Saxe, ils n'y trouvoient pas de quoi subsister. Les assiégés, faute de courage, ou de poudre, comme ils le disoient, se rendirent à des conditions honorables au commencement du mois de Juin. Bannier ne se déconcerte point. Après avoir renforcé son armée des troupes que Leslé lui amene, & que Wrangel lui envoye, il marche droit aux ennemis avec neuf mille chevaux & sept mille hommes d'infanterie. On se rencontre près de Witstock dans le Brandebourg. Les Impériaux & les Saxons étoient forts d'environ vingt-cinq mille hommes. Nonobstant cette supériorité, il se présente à eux en ordre de bataille. Bannier commandoit l'aîle droite, Leonard Tortenson la gauche, & Leslé le corps de bataille. L'Electeur de Saxe, qui étoit à la tête de l'armée ennemie, se tint quelque temps renfermé dans son camp ; soit qu'il craignît la valeur des soldats Suédois & l'expérience de leurs Généraux, formés sous le Grand Gustave ; soit qu'il crût ne devoir rien hazarder contre des gens déterminés à mourir plutôt qu'à repasser honteusement la mer, après avoir porté la terreur de leurs armes victorieuses jusques à la source de l'Elbe, du Danube & du Rhin. Mais il fallut se battre à la fin. Je ne sçai pas bien la disposition de l'armée Impériale & Saxone. On trouve seulement que Jean-George la commandoit en chef, & qu'il avoit sous lui Hatzfeld & Maracini Officiers de Ferdinand.

Le combat se donna le 25. Septembre, & fut sanglant. Quatre ou cinq mille Impériaux ou Saxons demeurerent sur la Place, sans ceux qui furent tués dans la poursuite des fuyards. Les Suédois prirent trente-trois pieces de canon, tout le bagage des ennemis, la vaisselle d'argent de l'Electeur qui se sauva fort promptement, & près de cent cinquante drapeaux ou cornettes. Une si belle victoire ne coûta pas plus de quinze ou seize cents hommes aux Suédois, & rétablit admirablement bien leurs affaires en Allemagne. Bannier s'avança depuis vers la Thuringe, & alla délivrer la Hesse presque entierement occupée par les troupes de l'Empereur, ou de la Ligue Catholique. Ferdinand qui travailloit alors à faire élire son fils Roi des Romains dans la Diete de Ratisbone, & qui depuis la paix conclue à Prague ne désespéroit pas de régner encore avec une splendeur presque égale à celle qu'il perdit par la défaite de Tilli

à Leipsick

à Leipsick : Ferdinand, dis-je, fut si touché de cette nouvelle disgrace, que sa santé, déja un peu altérée, devint tout-à-fait languissante. Ni la Couronne Impériale assurée au Roi de Hongrie, ni les progrès de ses armes en Bourgogne, & celles du Roi d'Espagne en Picardie, ne furent pas capables de consoler Ferdinand. La perte de la bataille de Witstock déconcertoit ses projets d'une trop étrange maniere. 1636.

Rempli de vastes espérances depuis la bataille de Norlingue, il se flatoit de voir les Suédois bientôt repoussés dans leur Pays, & de mettre au ban de l'Empire Guillaume Landgrave de Hesse, & Bernard Duc de Saxe Weymar, les deux seuls Princes de l'Union Protestante qui avoient encore le courage de lui résister. Et voilà tout d'un coup la face des affaires changée. Le Landgrave constant dans ses engagemens pris avec la Suede, & assisté de l'argent que la France fournit, ramasse de bonnes troupes, oblige celles de la Ligue Catholique à lever le siege mis devant Osnabruck, prend Minden, délivre la ville d'Hanau pressée par Lamboi, & voit son Pays entierement nettoyé après l'avantage remporté à Vitstock. Bernard Duc de Weymar donna de son côté beaucoup d'occupation aux Impériaux vers le Rhin. De maniere que si les François eussent aussi bien fait dans la Franche-Comté, sur la frontiere des Pays-Bas & en Italie, que les Suédois & les Hessiens dans la haute & basse Saxe, dans la Westphalie & ailleurs, Ferdinand étoit en danger de se voir réduit à la nécessité de penser désormais à la sûreté de ses Pays héréditaires. Entrons maintenant dans le détail des affaires de France.

Mauvais état des affaires du Duc de Parme à son retour de la Cour de France.

Edouard Farnese, dit fort bien Grotius dans ses lettres des premiers mois de cette année, *prend ici tous les divertissemens du Carnaval, pendant que son Duché de Plaisance est également désolé par ses ennemis & par ses alliés. On se repose en Italie, & les forces des Espagnols y augmentent considérablement. Le Pape favorisoit auparavant la France qui devenoit supérieure. Il se tourne maintenant du côté des plus forts. C'est la grande maxime de la Cour de Rome. Non content d'avoir jetté par terre avec dédain & mépris les lettres que le Duc de Parme lui a écrites depuis peu, le Pontife fournit des vivres aux Espagnols. C'est ainsi qu'une Cour dont le Cardinal de Richelieu ménage la bienveillance aux dépens des meilleurs alliés du Roi son maître, en use avec la France. Le Grand Duc de Toscane n'envoie point encore le secours qu'il est obligé de fournir aux Espagnols, en vertu du traité par lequel ils lui ont cédé la ville de Sienne. Les Génois demeurent neutres, & les Vénitiens continuent de dire qu'ils en useront de même. Le Duc de Parme semble avoir voulu dédommager le Roi de France des dépenses faites pour régaler & pour divertir Edouard à Paris. Celui-ci consent à recevoir des troupes Françoises dans Plaisance. Les Officiers du Duc auront par honneur les clefs de la ville, & les soldats de sa Majesté garderont les portes. Les François ne sont pas encore contens. On veut & l'honneur & la réalité de la puissance. Edouard a déja perdu des Places importantes. Les Italiens qui sont ici ne doutent point qu'il ne se repente bientôt d'avoir suivi les conseils du Comte Schotti son confident, gagné par l'argent de France.*

Grotii Epistolæ passim. 1636.
Nani Historia Veneta. Liv. X. 1636.
Historia di Gualdo Priorato. Part. 2. Lib. 1.
Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 395. 396. &c.

1636. Eclairciſſons un peu ces nouvelles que l'Ambaſſadeur de Suede envoyoit au Chancelier & à quelques Miniſtres de la même Couronne. Quelqu'un a cru dire un bon mot, en reprochant à Grotius d'avoir employé ſon *beau latin* à écrire des *nouvelles du Pont-neuf* à Oxenſtiern. Mais ce railleur n'avoit jamais lû les lettres de Grotius, ou bien il ne ſçavoit rien de l'hiſtoire du régne de Louis XIII, depuis l'arrivée de ce ſçavant homme à Paris. On ne nie pas qu'il n'ait quelquefois mis des nouvelles communes, & même fauſſes dans ſes lettres. Y a-t-il un Ambaſſadeur, ou un Réſident qui ne tombe pas dans un pareil inconvénient. Ces Meſſieurs ſont chargés de prendre garde à tout ce qui ſe dit & ſe paſſe dans la Cour où ils ſont, & d'en donner avis à leurs maîtres. Ils ne peuvent donc pas ſe diſpenſer de ramaſſer & d'écrire indifféremment le bon & le mauvais, le ſûr & l'incertain. Un bruit ſourd, & mal fondé en apparence, donne ſouvent de grandes lumieres à un Miniſtre d'Etat judicieux & pénétrant. Cela lui ſert à découvrir par conjecture, ou autrement, ce qui ſe projette dans le cabinet, où les Miniſtres étrangers ne ſont pas appellés. De plus, ceux qui liront les lettres de Grotius avec un peu de diſcernement, y trouveront toujours les affaires les plus ſecrettes du temps de ſon Ambaſſade touchées en peu de mots avec beaucoup de fineſſe & de pénétration.

Jacques-Philippe de Guzman, Marquis de Léganez, nouveau Gouverneur de Milan, & François d'Eſte, Duc de Modene, profiterent de l'abſence d'Edouard, & firent de grands ravages dans ſes Etats. Voici comment la choſe arriva. Quoique les Eſpagnols ſe trouvaſſent aſſez forts durant l'hiver en Italie, & que les François au contraire fuſſent beaucoup affoiblis par la ruine de leur armée devant Valence & par la déſertion de leur ſoldats; cependant ceux-là memes qui devoient plutôt ſe rafraîchir dans leurs quartiers, juſques à ce qu'il leur vint un puiſſant renfort, ſe mirent en tête d'agir. Afin d'en avoir occaſion, ils engagent le Marquis de Ville, Officier général de Victor-Amédée Duc de Savoye, à faire irruption dans le Duché de Modene. Il ſe trouvoit logé dans le Plaiſantin, avec les troupes qui lui ſervirent à reconduire celles d'Edouard Duc de Parme dans leur Pays, après la levée du ſiege de Valence. Le Maréchal de Créqui & les Officiers de Louis prétendoient chagriner François Duc de Modene qui s'étoit déclaré en faveur des Eſpagnols, & leur envoyoit des troupes. Mais il falloit chercher un prétexte. Car enfin, il n'y avoit point de guerre ouverte entre le Duc de Modene, & aucun des Confédérés. On ne manque jamais de trouver quelque raiſon bonne ou mauvaiſe, quand le deſſein de faire querelle à ſon voiſin eſt formé. Ville envoie dire à François que les quartiers des troupes confédérées dans le Plaiſantin ſont extrêmement ſerrés, & le prie de trouver bon qu'elles s'élargiſſent un peu ſur ſes terres. La propoſition fut mal reçue. On s'y attendoit bien. Que dis-je? On le ſouhaitoit de tout ſon cœur. Ville, content du refus, entre dans le Modénois à la tête de mille chevaux & d'un pareil nombre de gens de pied.

1636.

Quelle fut la perpléxité de François, quand il se vit inopinément attaqué par les gens du Duc de Savoye son oncle, & réduit à la nécessité de se venger du Duc de Parme son beau-frere & son voisin ! Le Duché de Modéne étoit dégarni, & le Souverain ne sçavoit comment le défendre. Il pouvoit à la vérité demander du secours au Gouverneur de Milan fort disposé à lui en accorder. Mais on redoutoit autant les troupes auxiliaires des Espagnols, que les hostilités des François & des Savoyards. Le Duc de Modene s'adresse d'abord aux Vénitiens ; & ceux-ci constans dans leur résolution de garder une parfaite neutralité, s'excusent le mieux qu'ils peuvent. Le voilà donc réduit à implorer malgré lui l'assistance des Espagnols. Léganez, ravi d'avoir une si belle occasion d'entrer sur les terres du Duc de Parme, détache environ trois mille hommes sous la conduite de Vincent de Gonzague, du Baron de Batteville & du Comte d'Areze, qui se joignent aux milices du Modénois commandées par Dom Louis d'Este, oncle du Duc François. Ville se retire promptement sur les terres de Parme. Este & Gonzague l'y poursuivent. Mais le Savoyard les attaque si à propos & avec tant de vigueur, qu'il les met en suite après quelque résistance, où Gonzague, Batteville & Areze sont blessés ; accident qui contribua beaucoup à la déroute des Espagnols. Le Pape & Ferdinand grand Duc de Toscane s'allarmerent extrémement de ce que la guerre s'allumoit non seulement entre les deux Couronnes, mais encore entre les Princes d'Italie. L'un & l'autre craignirent les suites des hostilités commencées dans le Modénois, & portées ensuite dans le Plaisantin & le Parmesan. A la sollicitation du Grand Duc, Urbain dépêche Melini Evêque d'Imola, & lui ordonne de travailler à l'accommodement d'Edouard & de François. Comme ces deux Princes n'avoient aucune animosité l'un contre l'autre, ils consentirent assez volontiers à ne pousser pas les choses plus loin. Mais ils refuserent hautement de renoncer à leurs alliances. Edouard persista dans son attachement à Louis, & François dans ses liaisons avec Philippe.

Le Gouverneur de Milan, renforcé des troupes nouvellement arrivées d'Espagne & de Naples, ne s'étonne pas autrement de l'avantage remporté par les Savoyards. Il entre dans le Plaisantin, & y prend une Place considérable. Tout le Duché se trouvoit en danger d'être enlevé, si le Maréchal de Créqui n'eût promptement ramassé un corps d'armée pour faire une irruption dans le Milanez entre Novare & Mortare. Ce mouvement obligea Léganez à quitter le Plaisantin, & à venir repousser les François qui pénétroient assez avant dans son gouvernement. Les deux armées se rencontrent près de Vespola, & se battent le 27. Février Créqui ayant donné mal à propos dans une embuscade fut obligé de se retirer avec perte entre Sartirana & Brême. Il rejetta la faute de cette disgrace sur la cavalerie du Duc de Savoye qui l'avoit abandonnée par lâcheté, ou par un ordre secret de Victor-Amédée toujours attentif à traverser les progrès des armes de France dans le Milanez : reproche qui renouvella l'ancienne mésintelligence entre le Duc & le Maréchal. Ce-

1636. pendant les Espagnols maîtres de la campagne retournerent dans le Plaisantin, & continuerent de le désoler. Telle étoit la triste situation des affaires d'Edouard à son retour de Paris. Il crie incontinent au secours, & presse vivement le Duc de Savoye & le Maréchal de Crequi de lui envoyer des troupes. Les Espagnols passoient déja du Duché de Plaisance dans celui de Parme, dont la capitale épouvantée, nonobstant sa force & sa grandeur, croyoit être perdue sans ressource. Un bref du Pape à Léganez la rassura. Urbain ordonnoit aux Espagnols, par le ministere de son Nonce Mellini, de sortir d'un Etat feudataire du Siege de Rome. On obéït: mais ce ne fut pas tant par déférence aux ordres du Pontife, que pour se mettre à couvert du Duc de Rohan, qui s'avançoit de la Valteline dans le Milanez, où il avoit déja pris quelques Forts. Si le Parmesan fut sauvé par ce moyen, il n'en fut pas de même du Plaisantin. Le Pape ne pouvoit rien commander au regard d'un fief de l'Empire. Edouard, rempli de ses espérances chimériques de la conquête du Milanez, laissa les Places de son Duché de Plaisance tellement dépourvûes, que les Espagnols lui enleverent sans peine les meilleures.

Cependant les Généraux & les Ministres du Roi de France en Italie, bien informés qu'il avoit extrêmement à cœur de sauver les Etats du Duc de Parme, ne sçavoient comment s'y prendre pour les secourir, en attendant que les renforts promis par sa Majesté eussent passé les Alpes. Victor-Amédée proposoit que le Duc de Rohan fît irruption dans le Milanez avec toutes les troupes qu'il pourroit ramasser chez les Grisons & dans la Valteline. *Le Marquis de Léganez jaloux de fermer l'entrée de son gouvernement aux François*, disoit le dissimulé Prince, *ne manquera jamais d'abandonner ses prétendues conquêtes, & de venir s'opposer au Duc de Rohan.* Le véritable motif du Savoyard, c'étoit d'éloigner tout ce qui pourroit l'obliger à quitter ses Etats. Il ne craignoit rien tant. Après de longues consultations, les Généraux & les Ministres de France convinrent que le Duc de Rohan, dont l'armée se trouvoit forte de treize mille hommes & de six cents chevaux effectifs, en laisseroit le tiers pour la defense des Forts occupés; que s'avançant vers la riviere d'Adda, il obligeât le Gouverneur de Milan à détacher une partie de ses troupes contre lui, & que cependant le Duc de Savoye entreroit avec trois mille cinq cents chevaux & vingt mille hommes de pied dans le Plaisantin, & y combattroit l'ennemi plus foible. Soit que Victor-Amédée ne perdît point de vûe son dessein d'empêcher que les François ne devinssent trop puissans en Italie; soit qu'il craignît véritablement de laisser son Pays trop exposé aux Espagnols, il rejetta la proposition du Maréchal de Créqui & des autres Officiers de Louis. *Cela n'est pas praticable*, disoit-il. *Si on veut me laisser douze mille hommes de pied & douze cents chevaux pour la sûreté du Piémont, alors je pourrai marcher au secours du Plaisantin.* Le Duc voyoit fort bien qu'on ne pouvoit lui fournir un si grand nombre de troupes dans son Pays, à moins que Louis & ses alliés n'eussent cinquante mille hommes effectifs en Italie. On lui représente que Cazal, Brême, Verceil

& d'autres Places bien garnies mettent le Piémont suffisamment à couvert. Pressé par cette instance à laquelle il n'a point de réponse, Victor-Amédée fait semblant de se rendre; mais il demande en même temps que les troupes de France ne logent plus dans ses Etats, & s'en aillent toutes dans le Montferrat. Par là, il déconcertoit le projet qu'il venoit d'accepter. Car enfin, le Montferrat déja fort épuisé, ne pouvoit plus fournir à la subsistance des François. La cavalerie se ruinoit & se dissipoit tous les jours. On a beau remontrer cet inconvénient, Victor-Amédée refuse constamment une chose à laquelle on ne peut le forcer de consentir. Créqui fut ainsi réduit à renvoyer vers le Dauphiné une partie des troupes du Roi jusques au quinziéme Mai. Rien ne pouvoit chagriner davantage le Maréchal, incertain si les Etats du Duc de Parme ne seroient pas envahis avant ce temps-là. 1636.

Les nouvelles qu'on eut de l'état de l'armée Espagnole servirent beaucoup à rassurer Edouard inquiet de ce qu'on ne le secouroit pas. Outre que la division se mettoit entre le Marquis de Léganez, le Duc d'Alcala & Spinola; les troupes de Philippe étoient tellement diminuées par leurs longues marches durant l'hiver, que le Gouverneur de Milan, content de laisser une modique garnison dans deux Places du Plaisantin, en retira son armée, & se retrancha seulement pour empêcher les François de le secourir. Mais il ne fut pas si facile de guérir les soupçons du Duc de Parme, qui se défioit de tout le monde. Il craignoit que le Duc de Mantoue ne pensât à s'emparer de Sabionette, sur laquelle il avoit des prétentions, sous prétexte d'y mettre garnison pour la défendre. *Que sçai-je*, disoit Edouard en lui-même, *si le Roi de France ne veut point faire tomber cette Place au Duc de Mantoue, pour le dédommager de Cazal?* Dom Louis d'Este donnoit encore de l'ombrage. On s'imaginoit que ce Prince d'accord avec les Vénitiens, qui lui avoient permis de quitter leur service pour un temps, & d'aller au secours du Duc de Modene son neveu, ne pensât à s'approprier, avec l'appui du Sénat, quelque morceau des débris des Etats de la Maison de Farnese. Les troupes de Victor-Amédée, logées dans les Duchés de Parme & de Plaisance, inquiétoient Edouard plus que toute autre chose. Il appréhendoit que le Savoyard, tenté d'obtenir une partie de ses dépouilles, ne se déclarât à la fin contre lui & la France. Telles étoient l'inquiétude & l'agitation de ce Prince imprudent. Ses alliés étoient obligés de l'aider malgré lui, & sans aucun égard à ses soupçons. Après s'être rempli la tête de mille chimeres, il avoit perdu, en se déclarant mal à propos pour la France, de grands revenus dans le Royaume de Naples. Réduit maintenant à ses Etats de Lombardie, dont le peuple, accoutumé à une longue paix, ne peut se défendre, ni supporter la guerre, il ne sçait comment résister aux Espagnols qui l'environnent de tous côtés. Il tremble au seul nom du Pape. Il craint qu'Urbain d'intelligence avec la Cour de Madrid n'ait formé le projet de le dépouiller du Duché de Parme, & d'en investir Dom Thadée Barberin son neveu.

1636.

Renfort envoyé de France en Italie pour le secours du Duc de Parme.

Vie du Cardinal de Richelieu, par Aubery. Liv. V. chap. 25. & 26. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 402. 403. &c.

Je trouve dans les mémoires du temps, qu'avant son départ de la Cour de France, Edouard obtint que Canisi, Officier fort estimé parmi les gens de guerre, conduiroit au plutôt en Italie un renfort de six mille hommes, & qu'après avoir secouru le Plaisantin, on prendroit Oleggio, Place importante au dessein formé de pénétrer dans le Milanez, & de s'avancer vers la capitale du Duché. Louis dépécha un Gentilhomme à Victor-Amédée, afin de le presser de marcher lui-même incessamment au secours du Duc de Parme; l'honneur du Roi & du Duc de Savoye étant engagé à maintenir Farnese, de peur que les Princes d'Italie le voyant abandonné ne se confirmassent dans leur ancien préjugé, que l'alliance de la Couronne d'Espagne leur étoit plus utile que celle du Roi de France. Toujours éloigné de quitter son Pays, & encore plus de se rencontrer avec le Maréchal de Créqui, dont les manieres ne lui plaisoient point, Victor-Amédée reçut assez mal la proposition d'aller prendre le commandement de l'armée. Il s'en seroit excusé, si Louis ne l'y avoit comme forcé par un réglement fait pour le commandement de l'armée confédérée, entre les Maréchaux de Créqui & de Toiras. *Le Duc de Savoye*, dit un Historien du Cardinal de Richelieu, *déclara le Maréchal de Toiras son Lieutenant Général, autant pour chagriner le Maréchal de Créqui, que pour ne laisser pas sans emploi un brave & excellent Officier. Cela fit naître de la jalousie entre les deux Maréchaux, & donna lieu à une contestation capable de diviser les troupes & de causer un extrême préjudice aux affaires du Roi.* Victor-Amédée put bien rechercher cet incident par chagrin contre Richelieu & contre Créqui. Mais le Cardinal fut plus fin que lui. En persuadant au Roi de régler le commandement d'une maniere désavantageuse à Toiras, il mit le Duc dans la nécessité de se trouver à l'armée, pour épargner à son ami le déplaisir d'obéir à un collegue,

Quant au différend mû entre vous & M. de Toiras, dit des Noyers Secrétaire d'Etat au Maréchal de Créqui, *l'intention de sa Majesté, c'est que comme vous devez, en qualité de Lieutenant Général de l'armée du Roi, reconnoître M. le Duc de Savoye son Capitaine Général, aussi M. de Toiras, qui n'est que Lieutenant de son Altesse, vous doit reconnoître. De maniere que si dans l'absence de M. le Duc de Savoye vous vous trouvez ensemble, le commandement vous demeurera, & M. de Toiras aura le second lieu d'honneur dans l'armée. Que si par une nécessité invincible, il la faut diviser en deux corps, vous choisirez celui qu'il vous plaira, & M. de Toiras aura l'autre. Mais cela ne se doit faire que dans une occasion indispensable. Je mande tout ceci à M. l'Ambassadeur.* Nous avons la lettre du Secrétaire d'Etat à Emeri. Le réglement du Roi y est expliqué plus au long. *Si M. de Créqui*, ajoûte-t-on, *veut commander l'avant garde, ou la bataille, il donnera la conduite de l'arriere-garde à M. de Toiras, se réservant toujours le lieu d'honneur. Quand son Altesse sera dans l'armée, tous lui obéiront. Pour le bien des affaires, & pour prévenir les différends, il seroit à souhaiter qu'elle y demeurât constamment. Le Roi lui mande son sentiment là-dessus, & s'assure que vous ne manquerez pas*

de la porter à le suivre. Ce dernier article, remarque un Historien du Cardinal de Richelieu, *peut servir à confirmer l'opinion de ceux qui prétendent que dans la décision de ce différend le Maréchal de Toiras ne reçut pas la satisfaction qu'il pouvoit espérer, non seulement à cause de son peu de credit & de faveur à la Cour, mais encore parce que le Roi prétendoit par là obliger le Duc de Savoye à commander lui-même l'armée confédérée dans l'expédition du Parmesan. Son Altesse auroit pû autrement s'en dispenser à cause de l'indifférence qu'elle témoignoit dans les affaires du Duc de Parme, & du démêlé qu'elle eut l'année précédente avec lui & le Maréchal de Créqui.* 1636.

Au reste, poursuit cet Auteur, *la Cour ne fut pas contente du peu de progrès que faisoit cette armée. On trouvoit étrange que le Roi ayant envoyé près de trente-cinq mille hommes, & plus de deux millions en Italie, nos Généraux fissent si peu parler d'eux, & n'osassent presque paroître en campagne, ni hazarder un combat. Les plaintes qu'on en fit reveillerent enfin leur courage.* Le dessein de la Cour de France, c'étoit que les Espagnols fussent premierement chassés du Plaisantin: que l'armée du Roi prît ensuite Oleggio; que de là elle s'avançât vers le Tesin; qu'elle ouvrît un passage au détachement des troupes du Duc de Rohan, qui la devoit joindre, & qu'elle marchât enfin droit à Milan. Grand & beau projet! Mais pour l'exécuter il falloit que le renfort conduit par Canisi partît plutôt, & qu'il y eût plus de concert entre les Chefs de l'armée confédérée. Une lettre du Secrétaire d'Etat me fournit de quoi confirmer ce que j'ai dit des soupçons d'Edouard Duc de Parme, & de la difficulté de ménager cet esprit inquiet & défiant. *Quant aux humeurs du Seigneur dont vous me parlez*, dit Des-Noyers à Emeri, *je suis entierement de votre avis. Il faut lui faire du bien & à ses Etats; mais par nos voies. Elles sont les meilleures & les plus raisonnables. Du reste, on ne s'en doit pas inquiéter. Je crois qu'à votre premiere dépêche nous apprendrons le secours du Parmésan, puisque vous mandez qu'on est disposé à le tenter le 10. de ce mois.* La lettre est du sixiéme Mai. Victor-Amédée n'avoit pas envie que les choses allassent si vîte. On commença tout au plus d'agir vers le milieu de Juin.

Vous avez sans doute tant de déplaisir de ce qui s'est passé, ou plutôt de ce qui ne se passe point encore, disoit Des-Noyers à Emeri, *que je fais scrupule de l'augmenter en vous disant que la Cour est dans un profond étonnement, & qu'elle ne s'en releveroit jamais, si l'espérance de quelque chose de bon ne la consoloit, je vous plains quand je réfléchis sur l'état où vous êtes. Faire ce que vous faites, & en voir si peu de fruit; cela est capable de désespérer. Je me suis autrefois trouvé dans les mêmes peines & elles me paroissoient insupportables. M. de Toiras m'assure que l'avenir récompensera le passé. Je le souhaite. Il est important pour lui que ses promesses soient effectives. Lorsque vous tiendrez le passage du Tésin, & que vous serez bien retranchés, au bout du pont de conjonction que vous prétendez dresser, vous aurez le champ libre. Je vois déja le dégât fait dans le Milanez, les canaux qui portent des vivres à Milan rompus, cette grande ville affamée, les armes du Roi en réputation, M. le Duc de Parme rétablit dans ses Etats, & notre argent bien employé. Sans cela je ne sçai com-*

1636. *ment vous pourrez nous remettre en bonne humeur.* Les Ministres d'Etat sont sujets comme les autres à se former de belles & agréables chimeres. Nous rapporterons bientôt comment ces grands desseins furent éxécutés. Ajoûtons cependant un témoignage avantageux que le Secrétaire d'Etat rend au Duc de Rohan, qui avoit passé de la Valteline dans le Milanez. *C'est une chose étrange*, poursuit Des-Noyers, *que M. de Rohan avec une poignée de soldats, sans canons, ni munitions, fasse tous les jours quelque action signalée; qu'au premier mot que vous lui mandez, il batte les ennemis, qu'il prenne le Comasque & le Lequois; en un mot, qu'il porte par tout la terreur, & que notre armée, si florissante, si bien nourrie, si bien payée, ne puisse montrer une seule bonne action au sixiéme mois de l'année.*

D'où venoit cela? De ce qui a toujours retardé, ou ruiné les meilleures entreprises; je veux dire, de la division des Chefs. Des-Noyers prétend que l'armée du Roi en Italie étoit de trente-cinq mille hommes; il y comprend donc les troupes que commandoit le Duc de Rohan dans la Valteline. Car enfin, les autres ne donnent au Duc de Savoye & au Maréchal de Créqui que vingt-cinq mille hommes en tout; quinze ou seize mille hommes de pied & treize cents chevaux François, que Victor-Amédée joignit vers la fin de Mai avec six mille hommes de pied, treize cents chevaux, sept cents carabiniers, trois cents mousquetaires à cheval, dix piéces de canon & du biscuit pour un mois. Le Marquis de Léganez ne pouvoit opposer à ce nouvel effort que seize mille hommes de pied & trois mille chevaux. Il y eut d'abord une contestation entre les Ducs de Savoye & de Parme. Celui-ci demandoit que dès le premier jour de la marche on lui donnât six mille hommes de pied & mille chevaux. Il prétendoit les conduire lui-même au secours de ses Etats. Victor-Amédée rejetta la proposition, comme contraire à son autorité & à la charge de Capitaine Général que le Roi lui avoit donnée. *L'armée*, disoit-il, *ne se doit séparer qu'après le rétablissement de M. le Duc de Parme. Quand on l'aura remis dans son Pays, nous lui laisserons un corps de troupes avec lequel il agira comme il lui plaira. L'armée n'est point encore réunie; & quand même tous les renforts qu'on attend seroient arrivés, on ne pourroit faire un détachement si considérable sans l'affoiblir trop.* Edouard se rendit, ou du moins fit semblant de se rendre à ces raisons. Il avoit si grand besoin du Duc de Savoye qu'il n'osoit le choquer. Cependant l'inquiet & défiant Farnese étoit rongé de chagrin. On lui rapportoit que les Espagnols se fortifioient dans le Plaisantin, qu'ils y faisoient une Place d'armes où ils mettroient une garnison nombreuse; que le Duc de Modene entreroit en campagne dès qu'un renfort de douze cents Napolitains lui seroit arrivé; que Dom François de Melo disoit hautement que ce Prince l'avoit solemnellement promis. Edouard renouvelle ses instances & demande un corps de troupes pour aller défendre ses Etats. On le pria d'attendre jusques à ce qu'on eût reçu les régimens qui venoient, parce qu'après le détachement qu'il demandoit l'armée des Confédérés seroit trop inférieure en cavalerie à celle des ennemis.

Mécon-

Mécontent de ce refus, le Duc de Parme part le 18. Mai avec Victor-Amédée; & le Maréchal de Créqui s'avance le 20. à Filizzano, & jette un pont sur le Tanare. On apprit là que les Espagnols s'étoient séparés en trois corps. Le premier se posta près de Novare, l'autre à Pavie, & le troisiéme à Aléxandrie, Tortone & Vigevano. Ils pouvoient se réunir facilement par le moyen d'un pont jetté sur le Pô à la Girola. Tous les Officiers croyoient aller droit aux retranchemens des ennemis. Mais ce n'étoit nullement le dessein du Duc de Savoye. Il confere avec Edouard & Créqui, & leur demande ce qu'ils pensent de la maniere la plus propre à secourir efficacement le Plaisantin. *C'est de forcer vigoureusement les retranchemens des ennemis*, répondirent-ils l'un & l'autre. Chacun marque ensuite l'endroit où l'attaque lui paroît plus facile. Victor-Amédée écoute tout & ne détermine rien. *Je suis d'un sentiment contraire à celui de Mrs. les Ducs de Parme & de Créqui*, dit-il quelque temps après à Emeri Ambassadeur de France. *Durant six semaines, les ennemis ont eu le loisir de se poster si avantageusement, que nous ne pouvons les contraindre à se battre, s'ils n'en ont pas envie. Les attaquer dans leurs retranchemens, c'est l'entreprise du monde la plus incertaine, la plus dangereuse. Si les Généraux Espagnols entendent un peu la guerre, il y aura infiniment plus à craindre pour nous, qu'à espérer. Supposons même que les retranchemens seront forcés. Que fera-t-on ensuite? Nous traverserons jusques à Plaisance; nous y laisserons trois ou quatre mille hommes, & nous reviendrons sur nos pas. Mais s'il nous arrive quelque échec en passant, ou en repassant, les affaires du Roi ne sont-elles pas perdues en Italie? Affoiblis par le détachement laissé dans le Plaisantin, nous serons en grand danger à notre retour. Et quelle nécessité y a-t-il de le secourir sitôt? Nos gens y sont maîtres de la campagne. Ils ont déja repris une Place considérable. Celles que les Espagnols occupent encore nous reviendront malgré eux; la chose est infaillible. Employer une campagne à secourir Plaisance est, à mon avis, une véritable extravagance. La Place n'est ni assiégée, ni investie. Elle ne manque ni d'hommes, ni de munitions.*

1636.

Nous n'avons que trois chemins pour aller aux ennemis retranchés, poursuivit Victor-Amédée. *L'un est impraticable aux charrois & à l'artillerie. Le second, je le trouve trop étroit & trop avantageux à ceux qui voudront le disputer. Le troisieme, il faut se l'ouvrir l'épée à la main. Et c'est hazarder l'armée sans nécessité. Je juge donc plus à propos de nous loger à Filizzano. Les ennemis, croyant que nous marchons à leurs retranchemens, viendront en deçà du Pô. Nous le passerons à Brême, & nous nous avancerons vers le Tésin, où nous jetterons un pont. De maniere que l'ennemi n'étant plus au delà du Pô, ni en deçà du Tésin, M. de Parme pourra passer avec son corps de troupes en toute sûreté jusques vis-à-vis de Plaisance, où Ville viendra au devant de lui. Après après avoir gardé deux ou trois jours notre pont sur le Tésin, nous tournerons vers Oleggio. Le Roi le souhaite, & croit que c'est la chose la plus avantageuse à son service, & la plus propre à faire tomber le Duché de Milan. J'ai donné les ordres nécessaires pour l'exécution de ce dessein. Les bateaux destinés à la construction du pont seront prêts. M. le Maréchal de Créqui passera en même*

1636. *temps que moi avec sept mille hommes, & ira rompre celui des Espagnols à la Girola. Le corps de bataille & l'arriere-garde viendront derriere nous, & jetteront un pont sur le Tésin. Cependant M. le Duc de Parme ira vers les retranchemens des ennemis avec quatre mille hommes de pied & cinq cents chevaux. Si les Espagnols en sortent pour venir à nous, rien n'empêchera M. le Duc de Parme d'aller chez lui; & s'ils ne se remuent point, nous passerons le Tésin à notre aise.*

Emeri fut extrêmement surpris d'un projet auquel il ne s'attendoit point. Le Duc de Rohan avoit proposé quelque chose de semblable dès le mois de Janvier, & la chose paroissoit beaucoup plus facile à éxécuter. Mais Victor-Amédée la fit échouer par ses difficultés à loger les troupes du Roi chez lui. *Ce que vous dites, Monseigneur,* répondit Emeri au Duc, *devroit être reçu sans contradiction, si la guerre commençoit maintenant. Le secours de Plaisance ne presse pas, je l'avoue. Et selon votre plan, la ville & le Pays seront infailliblement sauvés. Mais aujourd'hui que nous avons publié nous-mêmes par tout que l'intention du Roi, c'est de rétablir premierement M. le Duc de Parme dans ses Etats, & d'en chasser les Espagnols à force ouverte, je ne sçai s'il est à propos de changer les mesures déja prises. Ne croira-t-on point que l'armée du Roi n'a osé attaquer les ennemis retranchés pour l'empêcher de conduire M. le Duc de Parme chez lui? Votre Altesse a parlé d'attirer les Espagnols à un combat. Ne paroîtra-t-elle pas l'éviter, au lieu de le chercher? Je prétends être le maître des entreprises,* repartit Victor-Amédée, choqué de se voir contredit par l'Ambassadeur. *Si on ne veut pas suivre mes ordres, je m'en retournerai chez moi.* Le Duc de Savoye va le 23. Mai s'aboucher avec le Maréchal de Créqui à Filizzano, & le 25. on tient un grand conseil de guerre. Edouard y approuva le projet de Victor-Amédée. Fut-ce par complaisance, ou autrement? Quoiqu'il en soit, celui-ci donne incontinent les ordres pour la marche de l'armée. Chagrin de ce qu'on témoigne n'approuver pas ses desseins, il se met sur le pied de ne les découvrir au Maréchal & à l'Ambassadeur qu'au moment de l'éxécution. La nouveauté leur fut suspecte. On disoit hautement que par ses délais affectés le Duc de Savoye rendoit inutile une belle armée de vingt-cinq mille hommes, dont la levée & l'entretien coûtoient des sommes immenses.

Le Maréchal de Toiras est malheureusement tué.

Histoire du Maréchal de Toiras. Liv. III. Mercure François. 1636.

Créqui étant parti de Filizzano le 27. Mai, à la tête de six mille hommes de pied & de mille chevaux, s'avança jusques à la riviere du Pô. Mais à peine fut-il arrivé sur le bord, qu'enflée par une pluye extraordinaire, elle renverse les ponts des François, & oblige le Maréchal à demeurer trois jours, jusques à ce que les eaux répandues par l'inondation se soient écoulées. *Je roule un autre projet dans ma tête,* dit alors le Duc de Savoye à Emeri. *En cas que les Espagnols s'apperçoivent de notre dessein, & nous empêchent de jetter un pont sur le Tésin, je prendrai les bateaux destinés pour cela, & j'y mettrai quatre mille hommes qui s'en iront droit à Plaisance. Nous tournerons ensuite du côté de Vigevano. Il sera pris en trois ou quatre jours, & nous y laisserons deux mille hommes de garnison. Par le*

moyen de cette Place & de Brême, nous voilà maîtres de tout le Pays entre le Pô & le Tésin, & rien ne nous peut plus empêcher d'aller à Oleggio. L'Ambassadeur de France, mécontent de ce nouveau dessein, tâcha d'en faire sentir les inconvéniens. *Prendre Vigevano & y laisser une garnison, c'est,* dit-il, *affoiblir l'armée & la fatiguer sans nécessité. Quel besoin a-t-on de deux passages sur le Tésin? Oleggio suffit. Cette seule Place ouvre une communication avec M. le Duc de Rohan, & nous met en état d'empêcher que les Allemands ne viennent au secours du Milanez, où nous prétendons entrer.* Cependant le Maréchal de Créqui, maître de la Girola, pouvoit passer librement le Pô. Mais Victor-Amédée & le Maréchal de Toiras avoient oublié d'ordonner un nombre suffisant de bateaux pour conduire les troupes au-delà de l'eau. Cette négligence ne fut-elle point affectée? Quoi qu'il en soit, on attend encore quatre jours. L'armée se trouvoit en danger d'être perdue sans ressource. Mais heureusement on avoit pris la précaution de donner aux soldats du biscuit & d'autres provisions pour quelque temps. L'Ambassadeur de France craignit alors tout de bon que le Duc de Savoye, dont il se défioit étrangement, n'eût conçû le dessein de faire périr l'armée. Emeri remontre à Victor-Amédée que les mesures de son Altesse ne paroissent pas propres à reconduire avec honneur le Duc de Parme dans ses Etats. *Vous me faites rire avec votre honneur,* reprit le Savoyard. *Est-il question de faire ici une fanfaronade? Ne suffit-il pas de mettre à couvert les Duchés de Parme & de Plaisance, & d'obliger les Espagnols à en sortir? Quant à la personne de M. le Duc de Parme, il peut demeurer ici avec nous, jusques à ce que les ennemis soient hors de son Pays. Que s'il a une si grande impatience d'y retourner, rien ne l'empêche d'aller dans la Valteline. De là il se rendra chez lui par les Etats de Venise, avec autant de sûreté que s'il marchoit au milieu de Paris.* Le Duc de Savoye commande incontinent qu'on jette des barques sur le Pô: mais il ne s'en trouve pas assez. Le dissimulé Prince ne l'ignoroit pas. Voilà quatre jours perdus; & les Espagnols s'apperçoivent du prétendu dessein des Confédérés.

1636.
Grotii Epistolæ passim. 1636.
Nani Historia Veneta. Liv. X. 1636.
Historie di Gualdo Priorato. part. 2. *l.* 1.
Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 406. 407.

Quelqu'un étant venu donner avis que les ennemis filoient le long du Tésin, & qu'ils se préparoient à jetter un pont sur la riviere, Emeri effrayé envoyé dire à Victor-Amédée, que jusques à l'heure présente il a tout laissé faire comme son Altesse l'a jugée à propos, parce que le Roi l'ordonnoit: mais qu'après vingt jours de marche, les affaires étant aussi peu avancées qu'au premier, les vivres presque consumés, l'armée inutilement fatiguée, & les troupes qu'on prétend embarquer sur le Pô en danger d'être défaites ou prises par les ennemis, il se croit obligé de remontrer que si on continue de la sorte, les armes du Roi perdront leur réputation, & le Duc de Parme ses Etats. Qu'à la vérité Plaisance & Parme ne sont ni investies, ni assiégées; mais que, si les troupes laissées pour les défendre viennent à être battues, Edouard sera bientôt dépouillé. Victor-Amédée n'a point d'égard à ces remontrances. Mais voyant qu'il manque de bateaux, de rames, & de toutes les autres choses nécessaires pour le passage d'une riviere, il est enfin contraint à en

1636. revenir à ce qui lui fut proposé d'abord. Etoit-ce faute d'attention & de prévoyance? On aura de la peine à le croire d'un Prince habile & guerrier, qui suivoit les conseils du Maréchal de Toiras, Officier expérimenté. Vouloit-il traverser sourdement le progrès des armes de Louis dans le Milanez? Tout le monde en fut persuadé; & ce qui arriva dans la suite prouve que le soupçon n'étoit pas mal fondé. Soit que le Duc & Toiras eussent véritablement perdu la tramontane; soit qu'ils feignissent d'être déconcertés de ce que leurs ordres étoient mal éxécutés, ils déclarerent à Emeri que le sentiment de faire un pont à la Girola étoit le meilleur, & qu'ils y revenoient. *Cela se pouvoit*, repartit le Maréchal de Créqui, *lorsque nous sommes arrivés ici. Mais les choses ne sont plus sur le même pied. L'ennemi a pénétré nos desseins. Les troupes qu'il a de l'autre côté de la riviere s'opposeront à la construction du pont. Une seule espérance me console. C'est d'en faire un sur le Tésin au dessous de Pavie. Ne comptez pas là-dessus*, reprit Victor-Amédée. *Outre que la riviere est trop large en cet endroit, les ennemis actifs & vigilans se trouveront de l'autre côté, & vous empêcheront d'exécuter votre projet.*

Durant deux jours entiers, il y eut une si grande diversité de sentimens, & tant de confusion entre les Chefs de l'armée des Confédérés, que ceux qui virent les choses de près la crurent en danger. *Tout est perdu*, crioit Emeri, *à moins qu'on ne prenne promptement une résolution.* Victor-Amédée propose là-dessus d'aller à Vigevano & de l'emporter. Créqui & Emeri se récrient, que le Roi recommande expressément deux choses, de secourir Plaisance, & d'aller à Oleggio. Que Vigevano n'est pas fort commode pour le passage du Tésin. Que la Place soutiendra quelque temps un siege. Qu'il la faudra fortifier. Que le reste de l'été s'y employera, & que l'armée s'affoiblira. Qu'il est plus à propos de former un bon corps de troupes pour forcer les retranchemens des ennemis, & d'aller en même temps à Oleggio chercher un passage sur le Tésin. Qu'on joindra ensuite le Duc de Rohan déja fort avancé. Qu'avec ses troupes, on favorisera l'entrée du Duc de Parme dans le Plaisantin. Que si on est une fois posté au delà dn Tésin, on rappellera une partie de l'armée laissée à Nice de la Paille, & qu'après avoir mis à Oleggio un nombre suffisant d'hommes pour garder le passage, on traversera tout le Milanez. Suivant ce nouveau plan que Victor-Amédée n'ose rejetter, de peur de se rendre entiérement suspect, on propose au Duc de Parme d'envoyer six mille hommes de pied & six cents chevaux vers les retranchemens des ennemis, & de les attaquer pendant que le reste de l'armée marchera droit à Oleggio. Edouard, fatigué de tous les délais précédens, accepte la chose; & demande le commandement de ce détachement. Toiras s'offrit à servir sous le Duc de Parme, & à lui obéïr. *Je répons*, dit le Maréchal, *que nous irons infailliblement à Plaisance, pourvû qu'on s'avance en même temps à Olleggio.* Edouard prévenu que Victor-Amédée ne veut pas secourir Plaisance, & que Toiras en éloigne l'entreprise autant qu'il peut, s'approche d'Emeri, & lui dit à l'oreille,

j'ai des raisons particulieres de n'accepter point l'honnêteté que M. de Toiras semble me faire. Content d'avoir enfin obtenu le corps de troupes qu'il a si long-temps demandé, le Duc de Parme court à Nice de la Paille, & reçoit le détachement qui lui est destiné. L'armée marche en même temps à Oleggio, & se prépare à passer le Tésin, à joindre le Duc de Rohan, & à secourir Plaisance. Tout cela paroissoit infailible & bien concerté. 1636.

Le Duc de Savoye ayant ordonné à Créqui de se rendre maître d'Oleggio, & de se poster au delà du Tésin, le Maréchal envoie le 13. Juin trois cents chevaux vers Novare, & autant vers le Tésin. A huit heures du matin il arrive à Oleggio avec le reste des troupes. La Place se rend, & Créqui poursuit son chemin jusqu'au Tésin, & trouve ses trois cents chevaux postés dans un Fort sur la riviere. Ils devoient prendre tous les bateaux qu'ils rencontreroient, passer le Tésin dedans, se loger au delà, & rompre le canal qui va de Busaloro à Milan. Les François, autrefois maîtres du Duché, l'avoient fait pour faciliter le transport des vivres dans la capitale. Les trois cents cavaliers trouverent à leur arrivée tous les bateaux de l'autre côté de l'eau. Leur Commandant s'avisa de donner des écharpes rouges à quelques Montferrins qui marchoient devant. On leur dit de feindre qu'ils étoient au service du Roi d'Espagne. Le stratagême réussit. Les Montferrins crient qu'on leur envoie promptement les bateaux, parce qu'ils ne se peuvent sauver autrement des ennemis qui les poursuivent. Les bateaux arrivent, & les François s'en saisissent. Douze barques pleines de soldats, envoyées par le Duc de Savoye, viennent encore à propos. Sept ou huit cents hommes passent ainsi la riviere ; mettent en fuite quelques milices Milanoises accourues pour les repousser, & se retranchent si bien qu'on ne peut plus les déloger sans canon. Créqui a le loisir de jetter son pont, & passe le Tésin avec toutes ses troupes. Le Comte de Sault, son fils, à la tête des cavaliers envoyés du côté de Novare, avoit défait trois cents Allemands qu'il poursuivit l'épée dans les reins jusques dans la ville.

En ce même temps Victor-Amédée marchoit vers Fontanete qu'il vouloit prendre. Romagnano s'étoit rendu sans attendre le canon ; Place qui assuroit les vivres qui venoient de Gatinara. On avoit creusé là deux canaux, l'un pour Mortare, & l'autre pour Novare. Ils furent rompus ; & par là les habitans de Milan perdirent, dit-on, plus de trois cents mille écus. Toiras, chargé d'emporter Fontanete, y trouva plus de résistance qu'il ne croyoit. On dresse une batterie de quatre piéces de canon, par l'ordre du Maréchal, & au retour un coup de mousquet lui perce la poitrine. Il tomba sur ses genoux en invoquant le nom de Dieu; & regardant le ciel jusques au dernier soupir, il rendit à son Créateur le 14. Juin dans la cinquante-uniéme année de son âge, la belle ame qu'il avoit reçue. Tous les Historiens François & étrangers louent unanimement ce grand homme. *L'Italie*, dit le sçavant Grotius, *a volontiers exalté les rares vertus de Toiras. La France ne les a pas ignorées : mais elle a fait*

1636. *semblant de ne les connoître pas.* Le Roi en parut touché, & l'affection qu'il témoigna durant quelque temps à un de ses meilleurs Officiers donna de l'ombrage à Richelieu, l'implacable ennemi de tous ceux qui se mettoient bien auprès de Sa Majesté indépendamment de lui. Non content de dépouiller le Maréchal de ses charges & de ses pensions, de l'obliger à mettre sa vie en sûreté par un éxil volontaire, & de le réduire à une extrême pauvreté, le Cardinal eut la malice de flétrir l'honneur & la réputation d'un fidele sujet du Roi, de le peindre des couleurs les plus noires, & de le rendre suspect & odieux à Louis.

Jean de Saint-Bonnet, c'étoit le nom du Maréchal, fut élevé dans la Religion Réformée. Il la quitta, soit qu'elle lui parût un obstacle à sa fortune, soit que n'ayant *aucune connoissance des lettres*, ni vraisemblablement de ce qui concerne les différends des Protestans avec les Papistes, il se fût laissé séduire par le Duc de Montpensier, & par le Prince de Condé qu'il servit successivement. D'autres vertus que les militaires lui acquirent de la réputation dans le monde. On loue fort sa prudence, son affabilité, sa constance dans l'amitié, son désintéressement, sa dextérité dans les intrigues de Cour, sa capacité presque égale dans les affaires du cabinet & dans celles de la guerre, sa libéralité peu inférieure à celle du Duc de Montmorenci & du Maréchal de Bassompierre, quoiqu'il fut beaucoup moins riche que celui-ci. Certaines promptitudes, qu'il ne sçut jamais modérer, sont le seul défaut qu'on lui reproche. Le Cardinal de Richelieu lui en parle dans une lettre que je me souviens d'avoir rapportée. Elles donnerent occasion au Roi de dire quelques fois en riant, *que la calotte de Toiras n'étoit pas toujours dans une bonne assiette.* Quelqu'un ayant parlé malignement des boutades du Maréchal devant Victor-Amédée, *il a tant d'excellentes qualités*, dit ce Prince, *qu'on peut bien lui pardonner une chaleur de sang qui n'est pas souvent volontaire.* Le corps de Toiras fut porté à Turin, & enterré dans l'Eglise des Capucins, où Christine de France, Duchesse de Savoye, lui fit faire des obséques magnifiques.

Combat du Tésin. *Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. chap. 26. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Testament politique du même.*

Il semble que le Comte du Plessis, Maréchal de Camp dans l'armée de France en Italie, fut celui qui commanda au premier passage du Tésin que je viens de raconter. Ses mémoires l'insinuent, & l'événement y est raconté d'une maniere différente de celle que j'ai tirée d'un Auteur Italien, dont le récit fort circonstancié donne à penser qu'il a eu entre les mains des relations particulieres de la campagne de cette année en Italie. *M. de Savoye & le Maréchal de Créqui commandant l'armée du Roi*, dit le Comte du Plessis, *entrerent dans le Milanez. Comme ils marcherent vers le Tésin avec intention de le passer, le Comte du Plessis en trouva heureusement le moyen. Ayant été détaché avec un petit corps de cavalerie, il s'avança jusques au bord de la riviere, vit quelques bateaux, fit croire à ceux qui les conduisoient qu'il étoit de l'armée d'Espagne, quoiqu'elle fût à quatre ou cinq lieues de l'autre côté du Tésin, se saisit des bateaux, & profita si bien de l'occasion, que l'infanterie qu'il envoya demander au Maréchal de Créqui, passa. Le Comte du*

Plessis fait incontinent travailler avec diligence à la construction du pont, & à toutes les choses nécessaires pour le couvrir. De maniere que les ennemis, qui devoient s'opposer à notre passage, furent bien surpris, quand ils virent que notre armée étoit si près de la leur. Telle est l'incertitude du détail de l'Histoire. Les témoins oculaires d'un fait rapportent les choses tout autrement que les Historiens. Souvent même ceux qui se sont trouvés à la même action, en donnent des relations différentes.

1636. *Mémoires du Maréchal du Plessis. Grotii Epistolæ passim.*

Quoiqu'il en soit des circonstances de ce fameux passage d'une riviere que les habitans du Duché de Milan regardoient comme le plus fort rempart; dès que le Marquis de Léganez en apprend la nouvelle, il abandonne ses retranchemens, laisse quelques milices dans Tortone & réunit toutes ses troupes afin d'empêcher que les ennemis ne pénétrent dans son gouvernement. Le progrès inopiné des armes de France surprenoit tout le monde. Malgré les irrésolutions affectées ou véritables du Duc de Savoye, les postes avancés qu'on avoit négligé d'emporter par force, furent pris en peu de temps par adresse. Les Chefs de l'armée Espagnole, persuadés que les François prétendent passer le Tanare & le Pô ensuite, quittent les bords du Tésin, & facilitent ainsi une des plus dangereuses entreprises que les ennemis de la Maison d'Autriche eussent formée contre le Duché de Milan. Victor-Amédée & Créqui envoyerent alors dire au Duc de Parme que rien ne l'empêchoit désormais de passer au travers des retranchemens des ennemis, abandonnés; que s'il y trouvoit la moindre difficulté, il pouvoit venir promptement lui seul; que leur armée assez forte pour battre les Espagnols, si l'occasion s'en présentoit, le conduiroit par un autre chemin dans ses Etats, & qu'on lui laissoit la liberté de choisir ce qu'il croiroit le meilleur & le plus sûr.

1636. *Nani Historia Veneta. Lib. X.* 1636. *Historie di Gualdo Priorato. part. 2. Lib. 1. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 411. 412. 413.*

Edouard prend d'abord le second expédient, change ensuite de sentiment, & prie le Duc de Savoye de trouver bon qu'il en revienne au premier. On lui répond qu'il peut faire tout ce qu'il lui plaira. Une si grande complaisance lui cause de nouveaux soupçons. Il craint qu'on ne lui tende un piége. Dans cette perpléxité, il se détermine à s'en aller *incognito* dans ses Etats par le Pays de la République de Genes, prend seulement trois ou quatre personnes à sa suite, & renvoie les troupes qu'on lui a données. On rit de la terreur panique du Duc de Parme. Tel est le malheur ordinaire des Princes foibles, & incapables de résister par eux-mêmes à un puissant ennemi. Ils se défient de tout, & craignent sans cesse d'être écrasés. Les sujets d'Edourd accoutumés à la paix, & effrayés du bruit des armes, le sollicitoient de revenir incessamment. On espéroit que devenu sage à ses dépens, il renonceroit à la guerre, & se raccommoderoit avec les Espagnols. Schotti, son confident, appréhendoit encore qu'on ne le rendît responsable des conseils donnés mal à propos à un jeune Prince. Cet homme, qui se représentoit il y a peu de temps la conquête du Milanez comme la chose du monde la plus infaillible, étoit consterné de voir que les Etats de son maître devenoient le théâtre de la guerre, & de ce qu'au lieu des vic-

1636. toires & des triomphes dont Edouard & lui se flaterent d'abord, il falloit penser à défendre Parme & Plaisance.

Le Marquis de Léganez, le Duc d'Alcala, Philippe Spinola, les autres Officiers du Roi d'Espagne & les habitans de Milan, n'étoient gueres moins épouvantés que le Duc de Parme & son peuple. Au premier bruit du progrès des ennemis, Léganez rappelle ses troupes du Plaisantin & d'ailleurs, en laisse quelques-unes à Serbellon pour faire tête au Duc de Rohan le mieux qu'il sera possible, & pour secourir en cas de besoin le Fort de Fuentes par le Lac de Come, vient se poster à Abbiagrasso, dans le dessein de couvrir Milan & le beau Pays qui l'environne. On croyoit qu'après la prise d'Oleggio, le Duc de Savoye & le Maréchal de Créqui penseroient à s'emparer d'Arona sur le Lac Majeur; château qui leur ouvroit l'entrée des vallées voisines, fertiles & abondantes. Les Confédérés y auroient pû prendre de bons quartiers d'hiver, & se poster de telle maniere qu'ils auroient arrêté les Allemands, en cas qu'ils accourussent au secours du Milanez. Mais soit que Victor-Amédée voulût par ses délais détourner ce coup important; soit que le Duc & le Maréchal de Créqui pensassent uniquement à leur passage du Tésin, le Comte Jules César Boromée, Seigneur du Fief d'Arona, eut le temps d'y jetter une bonne garnison, & de mettre des gens pour défendre l'entrée des chemins étroits entre des montagnes qui conduisent à son château. Les Chefs des Confédérés, s'aviserent trop tard d'envoyer là le Comte du Plessis avec un détachement. Tout étoit si bien gardé, que cet Officier n'osa tenter le passage, & s'en revint sur ses pas. Créqui logé d'abord au-delà du Tésin, dans une ferme nommée *Tornavento*, s'y fortifia par le moyen de certains fossés que les gens du Pays appellent *Panperduto*. Le Maréchal fait incontinent rompre le canal qui va du Tésin à Milan. Les habitans, aussi effrayés que si l'ennemi étoit à leurs portes, pensent à s'enfuir, empaquetent ce qu'ils ont de plus précieux, & se disposent de l'emporter avec eux dans les Etats de la République de Venise. L'émotion fut si grande à Milan, que les Officiers du Roi d'Espagne n'oserent se montrer, de peur d'irriter la populace. Le Cardinal Trivulce, Archevêque de la ville, monte alors à cheval, va dans toutes les ruës, encourage les uns, console les autres, distribue des armes, pose des sentinelles, & donne de si bons ordres, que l'épouvante & le bruit cessent.

On crioit sur tout contre le Marquis de Léganez. *Non content*, disoit-on, *de ne s'être pas opposé, avec une armée assez forte, au passage des François, il demeure les bras croisés, & regarde tranquillement les maux que les ennemis nous font.* Ils ne furent pas tout-à-fait si grands que les Milanois effrayés se l'imaginoient. *Des deux côtés*, dit fort bien l'Historien de la République de Venise, *on s'occupoit plus des sujets de crainte qu'on avoit, que des moyens de se défendre, ou d'attaquer. Si on trembloit à Milan, on étoit embarrassé dans le camp des Confédérés. Leurs troupes ne suffisoient pas pour aller à Milan, pour pénétrer bien avant dans le Duché, & pour y faire des conquêtes.*

conquêtes. Le projet de la jonction du Duc de Rohan s'évanouïssoit. Arrivé trop tôt dans le Milanez, il n'y trouva pas de quoi subsister, & Créqui venu trop tard ne put s'avancer. De maniere que les Confédérés firent plus de peur que de mal aux Espagnols. D'un autre côté, Léganez se trouvoit dans une grande perpléxité. La peur d'affamer Milan l'empêchoit d'en approcher afin de rassurer les habitans. Aller combattre l'ennemi, cela lui paroissoit trop périlleux. La perte entiere de son gouvernement auroit été suivie de celle d'une bataille. S'appercevant enfin que l'armée des Confédérés étoit séparée, une partie en deçà du Tésin sous le Maréchal de Créqui, & l'autre au-delà sous le Duc de Savoye, il prend la résolution de marcher le premier, & de l'attaquer avec avantage. Voici comment le Comte du Plessis raconte l'éxécution de ce projet. 1636.

Le Duc de Savoye, qui n'avoit pas envie, dit-il, *que nous pénétrassions plus avant dans le Milanez, témoigna au Maréchal de Créqui qu'il desiroit que nous remontassions le Tésin pour aller attaquer une petite Place qui en étoit fort proche; mais à seize ou dix-huit milles du lieu où nous étions. Nous marchâmes de cette maniere pour lui obéir; le Duc & la plus grande partie de l'armée n'ayant point passé la riviere, mais seulement le Maréchal de Créqui & le Comte du Plessis avec le reste. Il est vrai qu'en arrivant à mi-chemin où l'armée devoit camper, le Maréchal de Créqui eut avis que les ennemis venoient à nous. Le Duc de Savoye en ayant été bientôt informé, parce qu'il n'y avoit que la riviere entre lui & nous, Son Altesse consentit à retourner d'où nous venions pour y jetter le pont. Cette marche se fit à l'heure même. Et comme nous fûmes à l'endroit où l'on avoit résolu de passer la riviere pour nous joindre, le Duc de Savoye passa lui seul, & trouva le Maréchal de Créqui & le Comte du Plessis postés pour attendre les ennemis qui venoient à eux. Cela obligea ce Prince à repasser le Tésin, & à faire travailler avec diligence à la construction du pont par le moyen duquel ses troupes joignirent celles du Maréchal, qui étoient déja aux mains avec les ennemis. Le Comte agit beaucoup dans cette grande journée, & le Maréchal, qui l'avoit chargé de ce qu'il y eut de principal dans le combat, lui en donna aussi tout le mérite en public & dans les relations envoyées à la Cour. L'action dura dix-huit heures sans aucune interruption, & le Comte du Plessis mena jusques à trois fois chaque troupe de cavalerie & d'infanterie, où elles devoient charger les ennemis. Le succès en fut toujours heureux. C'est une chose extraordinaire que les Espagnols étant beaucoup plus forts que nous, & ayant souvent battu quelques-uns de nos escadrons & de nos bataillons, ils ne se purent prévaloir de ces désordres. La conduite du Comte du Plessis fut telle qu'il empêcha les Espagnols de pousser assez vigoureusement nos troupes rompues, & d'effrayer entierement notre armée. La vigueur & l'application du Comte du Plessis causerent cette bonne fortune, & la victoire de cette extraordinaire journée, qui fut sans aucun fruit que celui de la gloire que les armes du Roi y acquirent. Le Maréchal de Créqui voulut que le Comte du Plessis fît les dépêches, afin d'informer sa Majesté des belles actions de ses troupes, qui n'avoient agi que sous ses ordres. Il obéït au Maréchal, qui le traitoit comme son enfant. Le Comte n'oublia pas de parler de lui comme il le devoit, & selon que le rare mérite du Général & la sincere reconnoissance d'un*

1636. *Officier le demandoient. Palluau, Capitaine de cavalerie, & qu'on a vû depuis le Maréchal de Clerembaut, fut chargé de cette dépêche.*

Plus attentif à se donner des louanges qu'à marquer les particularités du combat, du Plessis en rapporte si peu de choses, qu'il faut nécessairement recourir aux Historiens. *Léganez*, dit le Procurateur Nani, *ayant chargé une partie de la cavalerie Françoise, répandue hors du camp, la contraignit à se retirer. Il attaqua ensuite les retranchemens & les Forts élevés par les ennemis. Le combat fut rude & opiniâtre pendant un des chauds & longs jours du mois de Juin. Les deux armées se séparerent également fatiguées; les François ne pouvant plus résister, & les Espagnols manquant de forces pour attaquer. Ceux-ci parurent avoir de l'avantage pendant le fort de l'action. Mais le Duc de Savoye ayant passé le Tésin secourut les autres si à propos, que la victoire devint douteuse. Il y eut trois mille morts des deux côtés. Les Espagnols regretterent beaucoup la perte de Gambacorta, Général de la cavalerie Néapolitaine, brave & habile Officier.* L'Historien de Venise, désintéressé dans cette affaire, ne demeure pas d'accord des avantages que le Comte du Plessis attribue aux Confédérés. Voici ce que raconte un autre Italien plus favorable aux François.

L'armée Espagnole mise en bataille dès le point du jour, dit-il, *auroit surpris les François sans la diligence du Maréchal de Créqui & des Comtes de Sault & du Plessis. Le premier donna promptement tous les ordres nécessaires, & les autres les firent éxécuter avec une activité merveilleuse. Le régiment de Lyonnois, commandé par le Chevalier d'Alincourt, soutint le premier choc des ennemis qui vouloient aller au bord de la riviere afin de rompre le pont. Mais les François, déconcerterent le projet des Espagnols. Trois mille hommes d'infanterie & quatre mille cinq-cent chevaux de l'armée de Léganez s'avancerent en fort bel ordre avec six pièces de canon. Le combat commença environ sept heures du matin. L'escarmouche fut grande, & le canon des Espagnols fouettoit les François d'une si terrible maniere, que ceux-ci plierent un peu. Le Duc de Savoie, averti de l'engagement, envoie promptement au secours de Créqui les régimens des Cevennes & de Senantes. Puis passant la riviere avec ses troupes, il repousse les ennemis jusques sur le haut de la montagne. La droite de l'infanterie Françoise, chargée par quelques escadrons Allemands soutenus du reste de la cavalerie des ennemis, céda enfin après une longue résistance. Mais le Comte du Plessis rallia les siens, & poussa si vivement les Espagnols, qu'ils ne revinrent plus à la Charge. On se battit quinze heures sans relâche, & la nuit sépara les deux armées, sans que l'un cédât un pouce de terre à l'autre. Environ deux mille fantassins, trois cents chevaux & plus de cinquante Officiers Espagnols demeurerent sur la place. Deux ou trois cents furent pris prisonniers, & il y eut un grand nombre de blessés. Six cents hommes de pied perdirent la vie du côté des François, & plus de trois cents cavaliers y furent tués ou blessés. Le Maréchal de Créqui s'exposa dans toutes les occasions, & le Duc de Savoye signala sa bravoure & son habileté dans le commandement d'une armée.*

Quoique cet Auteur donne l'avantage aux François aussi bien que le Comte du Plessis, on découvre au travers de son récit que la victoire fut

douteuse. Ce que je rapporterai des suites du combat en sera la confirmation. Ainsi Richelieu fait le fanfaron, quand il dit en parlant à son maître des expéditions de cette année : *le Tésin fut témoin d'une action heureuse. Votre armée y gagna une fameuse & célébre bataille.* Il falloit bien parler de la sorte à Louis. On lui avoit fait accroire que ses troupes remporterent une victoire complette. *Mon Frere le Duc de Savoye, & mon Cousin le Maréchal de Créqui*, dit-il dans une lettre au Cardinal de la Valette, *ont défait en bataille rangée un grand nombre d'ennemis sur le bord du Tésin.* Ceci n'est que peu de chose en comparaison de la maniere dont Des-Noyers Secrétaire d'Etat chantoit victoire. *La prise d'Oleggio, de Romagnano & de quelques autres Places sur le Tésin*, marque-t-il dans une lettre à Charnacé Ambassadeur de France à la Haïe, *la rupture du canal qui portoit des vivres à Milan, & la déroute de Dom Martin d'Arragon près de Buffaloro, ou deux mille Espagnols sont demeurés sur la Place, font voir que M. de Savoye & M. de Créqui avancent en Italie.* Et dans une autre lettre à Emeri : *Tout le monde se réjouït ici de la grande & glorieuse victoire que les armes du Roi ont remportée sur les Espagnols. Chacun a chanté vos louangès, aussi bien que celles de Mrs. les Ducs de Savoye & de Créqui.* 1636.

Je ne sçai pourquoi Des-Noyers dit que la bataille fut gagnée sur Dom Martin d'Arragon, fils naturel du Duc de Villa-Hermosa, qui servoit en Italie sous le Marquis de Léganez. Peut-être que le Général Espagnol ne crut pas se devoir exposer dans cette action, & qu'il en laissa la conduite à un ou deux de ses Lieutenans. Les lettres de Grotius insinuent que Dom Martin & Gambacorta commandoient au combat du Tésin. Le même Ambassadeur ajoûte que le bruit se répandit à Paris d'une entiere victoire, & que ces deux Officiers avoient été tués. Mais les Historiens marquent seulement le dernier. Le Ministre de Victor-Amédée à la Cour de France parloit plus sobrement. Il faisoit la perte égale des deux côtés. Pour ce qui est des Espagnols, bien loin de se confesser battus, ils prétendoient avoir perdu six fois moins de monde que les François. *Pour bien déterminer qui a eu de l'avantage dans un combat, après lequel on crie victoire de part & d'autre*, dit l'Historien de la République de Venise, *il faut considérer les suites de l'action. Celui qui est entré dans le Pays ennemi paroît vaincu, quand après la bataille il n'y fait plus de progrès. Les François, ayant demeurés peu de jours dans leurs postes, repasserent le Tésin. On conclut de là que les Espagnols avoient été supérieurs.* La réflexion est judicieuse. Cependant elle ne sera pas tout-à-fait juste en cette rencontre, s'il est vrai, comme les François le soutiennent avec beaucoup de fondement que le Duc de Savoye traversa sous main leurs conquêtes dans le Milanez. Ce que je vas raconter met la chose presque hors de doute.

Les Conféderes se retirent du Milanez au mois

Je l'ai tiré des mémoires du Seigneur qui eut si grande part à tout ce qui se passa cette année en Italie. *Le combat*, dit-il, *paroissant fini vers le milieu de la nuit, le Duc de Savoye & le Maréchal de Créqui envoyerent dire au Comte du Plessis, de venir au conseil qu'on tenoit sur ce qui se devoit faire, pour profiter de cette grande journée. Il s'y rend, & trouve le Duc de Savoye*

1636. d'Août, & vont prendre des quartiers d'hiver.

Mémoires du Comte du Plessis Grotii Epistola passim. 1636. Nani Historia Veneta. Lib. X. 1636. Historie di Gualdo Priorato. part. 2. lib. 1. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 414. 415.

qui propose de se retirer, & de repasser le Tésin sur notre pont, ou d'attaquer de nouveau les ennemis. Le Comte du Plessis dit qu'il ne pouvoit être ni de l'un ni de l'autre de ces deux sentimens. Que se retirer devant les ennemis, & passer un pont à leur vue, c'étoit s'exposer à la perte de l'armée; résolution qu'on croiroit fort étrange. Que les attaquer de nouveau, sans sçavoir l'état où se trouvoit l'armée, ce seroit faire une chose fort mal à propos. Que si nous repassions le Tésin avant que d'être bien assurés que les ennemis avoient été battus, on ne jugeroit pas que nous eussions remporté un avantage considérable; & qu'en les attaquant, sans examiner si nous étions en état de l'entreprendre, on pourroit bien y mal réussir. L'opinion du Comte du Plessis fut donc de se retrancher; parce qu'en se rendant par là maîtres de cette petite hauteur où l'on avoit tant combattu, il y auroit lieu d'espérer que bientôt après, on apprendroit des nouvelles certaines de l'état des ennemis, & qu'on pourroit facilement soutenir leurs efforts, s'ils venoient à nous, ou aller fondre sur eux, en cas que nos forces fussent telles qu'on jugeât à propos de poursuivre la victoire. Le Conseil du Comte du Plessis est bien reçu; & à l'instant il s'en retourne à la tête des troupes, & les fait travailler.

Comme il visitoit tous les postes où il les avoit placées, on lui vint dire que les ennemis se retiroient en grand désordre. A la vérité, ils avoient caché leur perte par la feinte d'une nouvelle attaque, & par une grande salve. Outre que pensant avoir trouvé le moyen de nous tromper, ils planterent quantité de piques dans l'endroit où ils s'étoient retirés après le dernier combat, & y attacherent des mêches allumées, pour nous faire croire qu'ils y étoient toujours en bataille. Après quoi, ils cesserent de tirer. Dès que le Comte du Plessis est informé de la fuite des ennemis, il envoie demander au Duc de Savoie mille chevaux pour les suivre. Son Altesse rejette la proposition. Chacun le trouva fort étrange. Car enfin, il n'y avoit aucun lieu de douter que les ennemis n'eussent été entierement défaits, si nous les eussions poursuivis; quand même ce n'auroit été qu'avec peu de forces d'abord; notre armée ayant dû marcher pour tout achever. Les Espagnols furent séparés plus de quatre jours. La chose étoit assez vérifiée par nos gens, qui allant après eux sans ordre ramenerent plus de deux mille prisonniers. Ils avoient abandonné leur artillerie. Mais nos soldats, qui couroient à l'avanture, n'ayant pas de quoi l'emmener, ne s'en purent prévaloir. Le Duc de Savoye n'oublia pas l'article de son traité conclu l'année précédente. Il s'y obligeoit à recevoir du Roi les terres qui se pourroient conquérir dans le Milanez, & à rendre l'équivalent à sa Majesté près de Pignerol. Le Comte du Plessis, qui négocia cette affaire, écrivit au Cardinal de Richelieu, qu'une pareille condition empêcheroit le Duc de Savoye de consentir que nous fissions aucune conquête. Cela parut au commencement de la guerre, & dans la suite. Son Altesse ne vouloit point que nous eussions de l'étendue autour de Pignerol.

Ce que le même Officier ajoûte est tout-à-fait remarquable. *Le second jour après la bataille, le Comte du Plessis faisant le tour du camp rencontra deux Capucins qu'on avoit arrêtés à la garde. Ces Religieux lui déclarerent qu'ils venoient supplier le Duc de Savoye, de ne point conduire l'armée à Milan, & qu'ils avoient ordre de promettre que pour racheter le pillage de cette*

grande ville on donneroit cinq cent mille écus à son Altesse. Les deux Capucins lui furent menés, & le Comte du Plessis n'a jamais sçû la réponse qu'elle leur fit. Mais pour la suite, chacun la vit. L'armée marcha peu de jours après, & le Duc feignit de vouloir attaquer une petite Place voisine du lieu où l'on avoit donné la bataille, & de nulle importance. On se retire, & les troupes sont mises en quartier d'hiver au quinzième Août; marque infaillible que le Duc ne vouloit point que les armes du Roi fissent aucune conquête. Nous ne crûmes pas qu'il eût pris les cinq cents mille écus. Mais d'autres remarquerent comme moi, qu'il ne pouvoit se résoudre à donner au Roi des terres près de Pignerol; tant pour n'avoir pas un si puissant voisin bien établi, que parce qu'il n'espéroit pas de conserver celles qui lui seroient cédées en échange dans le Milanez. Son Altesse étoit persuadée, que tout ce que perdroit le Roi d'Espagne seroit infailliblement restitué dans une paix, & que nous garderions ce que nous aurions eu de lui par quelque traité forcé, auquel il ne pourroit pas facilement contredire.

Voici comment les Confédérés se retirerent du Milanez sans rien faire. La division augmentoit tous les jours entre Victor-Amédée & Créqui. Celui-là reprochoit au Maréchal de l'avoir sauvé au combat du Tésin, & celui-ci crioit hautement contre les délais du Savoyard, qui perdoit à plaisir toutes les occasions favorables de pénétrer dans le Pays ennemi. Soit que ce fut de concert avec le Duc de Savoye; soit que les Espagnols pensassent seulement à sauver leurs villes par une diversion qui obligeât Victor-Amédée à venir défendre ses propres Etats; Dom Philippe de Silva, Général de la Cavalerie, fit irruption dans le Piémont, prit quelques Places, & porta la frayeur & la désolation par tout où il passa. Le prétexte de s'en retourner chez soi fut d'autant plus plausible au Duc de Savoye, que l'armée Françoise s'affoiblissoit étrangement par les maladies ou par la désertion, & que l'Espagnole se renforçoit de cinq mille Napolitains débarqués à Genes, & des troupes nouvellement levées dans le Milanez. *Tout se perd en Italie par la division des Chefs*, dit Grotius à Oxenstiern dans une lettre du 14. Août. *Cette armée, qui menaçoit Milan, va déja prendre des quartiers d'hiver. Le Savoyard attentif à profiter des disgraces de la France, demande Pignerol, & donne à entendre qu'il pourra bien renoncer à la ligue, en cas que cette Place ne lui soit pas restituée. Le Grand Duc de Toscane presse Farnese de penser à soi, & de se raccommoder avec les Espagnols. Enfin, le Duc de Rohan ne peut plus rien faire. Outre que les Confédérés se retirent, on craint que les Allemands ne viennent par le Tirol dans la Valteline.* Après une seconde campagne dans le Milanez, il ne resta aux François que deux petites Places occupées dans la premiere, & fortifiées ensuite.

Grande flotte inutilement équippée.

Dans le récit que Richelieu, ou quelque autre sous son nom, fait au Roi des divers événemens de la guerre commencée en 1635, on a sagement évité de parler du grand armement de cette année par mer. La France n'avoit point encore équippé une flotte si nombreuse, & jamais elle ne fit une dépense plus inutile. Cependant le Cardinal attendoit beaucoup de cet effort extraordinaire. Son dessein, c'étoit d'appuyer

1636. *Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I. Mercure François. 1636. Grotii Epistolæ passim. 1636. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 432. 433.*

certains mécontens du Royaume de Naples, disposés, disoit-on, à se soulever, pourvû qu'ils se vissent soutenus; & en cas que ce projet échouât, de chasser les Espagnols qui se fortifioient dans les Isles de Ste. Marguerite & de St. Honorat, & incommodoient fort la Provence. *M. le Comte d'Harcourt va commander l'armée navale*, dit Des-Noyers dans une lettre à Chavigni Secrétaire d'Etat, *& M. l'Archevêque de Bourdeaux l'y accompagne, pour avoir soin que les vaisseaux & que tout cet armement aille selon l'intention de son Eminence. M. l'Evêque de Nantes s'en va faire le même à l'armement du Levant. Chacun donne beaucoup d'espérance de ce qu'il a en partage.* Les personnes de bon sens rioient & secouoient la tête, quand on leur parloit d'une flotte commandée par un Officier qui n'avoit point encore servi sur mer, auquel on donnoit pour principaux Conseillers deux Prélats qui en sçavoient encore moins que lui. La flotte du Ponent composée de trente-huit gros vaisseaux, & divisée en trois escadres, de Bretagne, de Normandie & de Guienne, s'assembla près de l'Isle de Ré. Le 24. Juillet elle passa le Détroit de Gibraltar, sans que celle d'Espagne osât paroître. Cela n'est pas surprenant. Philippe n'avoit que douze vaisseaux de guerre. Ses plus grandes forces de mer consistoient en galeres, parce qu'elles sont d'un plus grand usage dans la Méditerranée, où le calme est plus fréquent. Je ne trouve pas un si grand détail de l'armement du Levant. On dit que Louis fit seulement équipper douze galeres, au lieu que les Espagnols en avoient plus de trente. Rien ne branlant dans le Royaume de Naples, on s'approcha des Isles de Sainte Marguerite & de Saint Honorat. La division se mit entre le Comte d'Harcourt & le Maréchal de Vitri Gouverneur de Provence. Celui-ci jaloux de ce que le commandement d'une expédition dans son gouvernement étoit donné à un autre, & bienaise, ajoûte-t-on, que les Isles ne fussent pas sitôt reprises, parce que l'entretien des troupes nécessaires à la sûreté de la Provence apportoit quelque revenu au Gouverneur, refusa d'obéir au Comte d'Harcourt, cadet de la Maison d'Elbeuf, quand il seroit question d'attaquer les Isles après le débarquement. Le Roi ayant envoyé ordre à Vitri de servir sous Harcourt, le Maréchal ne voulut pas se trouver à l'armée, & y envoya seulement les troupes qu'il avoit dans son gouvernement.

Après un mois employé en contestations & en délibérations inutiles, les vivres manquerent. Quelques-uns en rejettoient la faute sur Beauvau Evêque de Nantes, envoyé pour préparer les choses nécessaires au débarquement de la flotte & à l'entretien des troupes. *On a tort de crier tant contre ce pauvre homme*, disoient les railleurs. *Un Evêque est-il obligé de sçavoir autre chose que ce qui regarde sa profession?* La raillerie étoit d'autant plus piquante que jamais Ecclésiastique ne fut plus ignorant que lui. Sourdis Archevêque de Bourdeaux essuya quelque chose de plus dur & de plus sensible que la raillerie. Chagrin de voir les vivres presque consumés, & l'argent du Roi inutilement dépensé, à cause de la mésintelligence de Vitri avec Harcourt, le Prélat fit des reproches au Maréchal

dans un conseil où se trouva le premier Président du Parlement de Provence. Vitri, homme prompt & peu endurant, donne alors vingt coups de canne à Sourdis. On se souvint de l'avanture que l'Archevêque avoit déja eue avec le Duc d'Epernon. Chacun se moquoit de ce qu'il avoit pris la peine de quitter son Diocese, & de passer le Détroit pour venir chercher des coups de canne en Provence, où il ne pouvoit pas fulminer les interdits & les excommunications si facilement qu'à Bourdeaux. Chavigni ne manqua pas d'écrire au Cardinal de la Valette, que le Maréchal de Vitri avoit vengé le Duc d'Epernon. Rien ne pouvoit être plus agréable au Cardinal, irrité de ce que l'Archevêque avoit fait contre son pere. *Je crois*, lui dit assez plaisamment Chavigni, *que M. de Bourdeaux a entrepris de se faire donner des coups de bâton par tout, afin de remplir le Royaume de gens excommuniés.* Pendant que les Chefs de l'armée navale de France s'amusent à contester, les galeres d'Espagne viennent aux Isles de Sainte Marguerite & de Saint Honorat. On y jette trois mille hommes & quantité de munitions. De maniere que la belle flotte de France ne peut rien entreprendre, & s'en retourne dans ses ports. 1636.

Edouard Duc de Parme s'apperçut bientôt que Dom Martin d'Arragon n'avoit pas été tué au combat du Tésin, comme le bruit en courut à Paris. Avant la fin du mois d'Août, cet Officier entre dans le Plaisantin à la tête de quatre mille hommes de cavalerie & de quatre mille cinq cents hommes de pied, ravage, brûle tous les endroits où il passe, & commet mille inhumanités dans l'Etat qu'on nomme *Pallavicin*, entre Parme & Plaisance. Edouard reconnut alors, mais trop tard, qu'il avoit eu tort de renvoyer la cavalerie Piémontoise que commandoit le Marquis de Ville Officier du Duc de Savoye, & de refuser les troupes que Emeri lui avoit offertes pour la défense de son Pays. Il dépêcha inutilement couriers sur couriers au Maréchal de Créqui & à l'Ambassadeur de France. On ne sçavoit comment le secourir, pendant que les Espagnols seroient maîtres de la campagne. Pour dernier comble de disgrace, le Pape s'avise de publier un monitoire par lequel il ordonne à Edouard de retirer ses troupes des Etats d'autrui, le cite à Rome, & lui enjoint d'envoyer dans un mois une promesse par écrit, d'obéir au commandement d'Urbain; faute de quoi les Duchés de Parme & de Plaisance seront abandonnés *au premier occupant*. Le monde ne comprenoit rien à la procédure du Pontife. Car enfin, Edouard n'avoit pas un soldat hors de son Pays, & les Espagnols désoloient le sien, & tenoient la ville de Plaisance presque entierement bloquée. Cela fit penser à bien des gens qu'il y avoit un accord secret entre le Roi d'Espagne & les Barberins; que ceux-ci avoient promis de persuader à leur oncle de fulminer contre Edouard, & que Philippe s'étoit engagé de les aider dans leur dessein d'obtenir la confiscation des Duchés de Parme & de Plaisance en faveur de Dom Thadée Barberin Préfet de Rome.

Les Espagnols retournent dans les Etats du Duc de Parme, & le Pape publie un monitoire contre lui.

Grotii Epistola passim. 1636.

Nani Historia Veneta. Liv. X. 1636.

Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 415. 416.

Le Maréchal d'Etrées, Ambassadeur Extraordinaire de France, se va plaindre amerement à Urbain; lui remontre que son monitoire don-

1636. ne à penser que bien loin de vouloir être médiateur entre les deux Couronnes, il veut devenir partie intéressée dans la guerre, & déclare nettement que si les choses sont poussées plus loin, le Roi de France n'enverra point ses Plénipotentiaires à Cologne. *Si votre Sainteté*, disoit Etrées, *avoit fulminé contre les Espagnols qui entrent à main armée dans un fief de l'Eglise, on n'y trouveroit rien à redire. Mais traiter M. le Duc de Parme avec rigueur, laisser en repos ceux qui l'oppriment, c'est marquer visiblement qu'il y a quelque dessein formé de le dépouiller, & de partager ensuite ses Etats. Si vous ne voulez pas, Très-Saint Pere, empêcher qu'on ne croie dans le monde que les Espagnols ne font rien sans votre aveu, du moins tacite, le Roi mon maître pourra bien témoigner de son côté qu'il ne craint ni vos menaces, ni vos procédures contre ses alliés.* Une déclaration si précise arrêta la vivacité du Pontife, sujet à faire beaucoup de fracas dans son premier feu, & à se calmer aussi promptement qu'il s'étoit échauffé.

Louis pensa d'abord à envoyer par mer du secours à Edouard. Mais la République de Genes ayant refusé passage aux troupes de France, & celles des Confédérés diminuant tous les jours en Italie, le Duc de Parme se vit extrêmement pressé. Créqui souhaitoit ardemment de le délivrer, & ne pouvoit rien entreprendre durant les pluies ordinaires de l'automne. Tenter de passer au travers du Milanez avec des gens harassés & découragés, c'étoit exposer la réputation & les troupes de son maître à une perte presque inévitable. Schotti dépéché par Edouard à Paris, afin d'y solliciter un prompt secours, ne rapporta que des promesses, sur lesquelles un Prince habile & prévoyant n'auroit pas voulu se reposer. Le progrès des armes du Roi d'Espagne en Picardie effrayoit plus Paris, que le passage du Tésin par les Confédérés n'avoit épouvanté Milan. Le Pape & le Grand Duc de Toscane espérerent que dans une pareille conjoncture Edouard seroit plus traitable qu'auparavant. Ils s'entremettent afin de sauver ses Etats presque envahis. Les Espagnols contens de l'avoir mortifié, & en même temps intimidé les autres Princes d'Italie, qui pourroient être désormais tentés de se déclarer contre eux en faveur de la France, vouloient bien accorder des conditions honnêtes à Edouard. Ce n'est pas que Philippe n'eût bonne envie de s'emparer des Duchés de Parme & de Plaisance. Rien n'étoit plus à sa bienséance qu'une si belle adjonction à celui de Milan. Mais on craignoit de soulever tous les Princes d'Italie & de les porter à se liguer avec Louis. Quand Carpegna & Pandolfini, Agens du Pape & du Grand Duc parlent à Edouard de s'accommoder avec l'Espagne, bien loin de témoigner de la crainte, & de vouloir demander grace, il se met à braver Philippe, à user de menaces, & à se déclarer plus attaché que jamais à la France. Le Cardinal Trivulce envoie faire des offres assez avantageuses. On y répond séchement. Enfin Dom Francisco de Melo, parent d'Edouard par la Maison de Bragance, n'est gueres mieux écouté.

Vous ne connoissez pas la puissance du Roi de France, disoit le Duc à Pandolfini qui lui remontroit que les Espagnols avancés dans la Picardie faisoient

soient trembler Paris. *Trois ou quatre de ses villes peuvent fournir aux frais de la guerre. Les Espagnols seront bientôt chassés de la Picardie, & poursuivis jusques aux portes de Bruxelles. Le Roi de France trouve plus de soldats qu'il n'en veut.* Les offres du Cardinal François Barberin furent reçues avec beaucoup de civilités au dehors. Mais on s'en défioit autant, qu'on craignoit les menaces de son oncle. Quelqu'un avoit insinué à Edouard que les Barberins l'aideroient volontiers à se tirer d'intrigue, & lui enverroient même des troupes Ecclésiastiques, sous prétexte de mettre le Duché de Parme à couvert des insultes des Espagnols, pourvû qu'il voulût bien s'accommoder avec la Maison Barberine du Duché de Castro dans l'Etat Ecclésiastique. Mais Edouard étoit si éloigné d'accepter cette proposition, que regardant les civilites des Barberins comme des pieges qu'on lui tendoit, il évita depuis avec soin d'avoir la moindre obligation au Pape & à ses neveux. Le Roi de France & le Cardinal de Richelieu étoient sa grande & unique ressource. *Croit-on*, disoit-il, *que je m'inquiete fort de ce que mes Etats sont voisins de ceux du Roi d'Espagne? Il ne lui resteroit plus rien en Lombardie, si on eût poursuivi la victoire remportée sur le bord du Tésin. Le Roi de France pourra bien envoyer l'année prochaine une armée aussi nombreuse en Italie.* Telle fut la disposition du Duc de Parme tout le reste de cette année.

1636.

Siege de Dole par le Prince de Condé.

Le Prince de Condé fit beaucoup plus mal en Franche-Comté que le Maréchal de Créqui en Italie. Si celui-ci ne réussit pas, la faute en doit être imputée à la politique raffinée du Duc de Savoye; au lieu que Condé voulant faire l'habile preneur de villes, & suivre la méthode des Princes d'Orange, convainquit encore plus le monde qu'il entendoit mieux les moyens de s'enrichir que le métier de la guerre. On fut surpris que Richelieu, qui connoissoit la capacité du Prince, lui confiât une belle armée de quinze ou vingt mille hommes de pied, & d'environ six mille chevaux. *Il est difficile*, dit l'Historien du Maréchal de Gassion, *de marquer au juste les raisons de ce choix. Nous ne trouvons que celle de la bienséance. Un Prince Gouverneur du Duché de Bourgogne eût mal-aisément souffert qu'on envoyât dans sa Province des troupes dont il n'auroit pas eu le commandement. La même raison qui obligeoit le Roi d'attaquer le Comté de Bourgogne sembloit l'obliger conséquemment de mettre à leur tête le Gouverneur du Duché contigu au Pays où la guerre se portoit.* Dans les démêles précédens de l'Empereur Charles-Quint & de ses successeurs à la Monarchie d'Espagne avec les Rois de France, la neutralité fut toujours accordée à la Franche-Comté, en considération des Suisses intéressés à empêcher que la France ne s'aggrandît d'avantage de leur côté. L'an 1610, Louis XIII. & Philippe III. Roi d'Espagne convinrent dans un traité, que le Duché de Bourgogne, le Vicomté d'Auxonne, le Bassigni, le Comté de Bourgogne, la ville de Besançon & les terres enclavées demeureroient neutres, en cas de rupture entre les deux Couronnes. Soit que les Comtois eussent véritablement commis depuis peu quelques infractions; soit qu'on voulût leur faire une querelle sur certaines déférences rendues aux or-

Vie du Cardinal de Richelieu, par Aubery. Liv. V. chap. 27. 28. 29. & 30. Memoires pour servir à l'Histoire du même. T. I. Histoire du Maréchal de Gassion. Tom. II. Grotii Epistolæ passim. 1636.

1636. *Nani Historia Veneta. Lib. X. 1636. Historie di Gualdo Priorato. Part. 2. Lib. 1. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 457. 458.*

dres du Roi Catholique leur Souverain, Louis publie le 7. Mai de cette année une déclaration, dans laquelle il témoigne que s'il porte ses armes dans la Franche-Comté, ce n'est point dans le dessein de la conquérir & d'en augmenter ses Etats; mais d'obliger les habitans à réparer leurs infractions, & à ne lui refuser pas les mêmes assistances qu'ils donnoient à ses ennemis. Cela se disoit, de l'aveu d'un Historien de Richelieu, *en considération des Suisses, alliés communs, qui s'intéressoient fort dans cette nouvelle guerre, & sembloient même être engagés à la défen*[illegible] *Comté de Bourgogne.*

N'est-il point plus vraisemblable que Condé & Richelieu cherchoient à se venger de ce que les Comtois ne répondoient pas aux avances qu'ils avoient faites eux-mêmes, ou que le Prince & le Cardinal se flatoient de trouver de grandes intelligences dans le Pays, qui leur en faciliteroient la conquête en peu de temps? L'an 1631. dit-on, sous prétexte d'envoyer faire des complimens à Condé pourvû depuis peu du gouvernement de Bourgogne, les Comtois, ou du moins quelques personnes distinguées parmi eux, lui insinuerent que tout le Pays se soumettroit volontiers au Roi de France, pourvû qu'on leur donnât un Gouverneur aussi zélé que Condé pour la Religion Catholique. Empressé d'obtenir une si belle adjonction à son gouvernement, le Prince dépêche incontinent Perrault son Secrétaire à la Cour, & donne avis de la proposition au Roi & à son Ministre. Mais Richelieu, embarrassé pour lors par la retraite de Marie de Médicis & du Duc d'Orléans à Bruxelles, n'osa s'engager dans une affaire qui devoit être infailliblement suivie de la rupture entre les deux Couronnes. Le progrès des armes de France en Lorraine rendit le Cardinal plus hardi. Durant le siege de Nanci, il dépêche Campremi en Franche-Comté avec une lettre de créance. Louis y traitoit les habitans comme un peuple libre, & usoit à peu près du même style qu'il employoit en écrivant aux Cantons Suisses & aux Etats-Généraux des Provinces-Unies, Cette tentative n'ayant pas réussi, l'Abbé de Coursan, l'un des grands espions de Richelieu, fut envoyé en Franche-Comté peu de jours avant la rupture ouverte avec l'Espagne, sous prétexte de se plaindre de la part du Roi de la retraite donnée au Duc Charles de Lorraine & à ses troupes. Mais le véritable dessein du voyage de Coursan, c'étoit de sonder la disposition du peuple, d'observer les endroits foibles du Pays, & d'examiner avec soin le véritable état des Places. On le surprit en effet visitant les fortifications de Dole.

Soit donc que Condé & Richelieu voulussent se venger de ce que les Comtois les avoient joués, après avoir fait eux-mêmes les premieres avances pour se donner à Louis; soit qu'ils eussent des intelligences dans le Pays, & que Coursan eût assuré que le peuple n'étoit pas mal disposé, & que les meilleures Places s'emporteroient facilement, Condé fait publier le 26. Mai de cette année au Parlement de Dijon la déclaration du Roi contre les Comtois, part le même jour, & marche vers Auxonne *rendez-vous* général de l'armée, accompagné de la Meilleraye

Grand-Maître de l'artillerie son Lieutenant Général, du Marquis de Villeroi, du Colonel Rantzau & de Lambert Maréchaux de Camp, du Colonel Gassion que le Prince avoit particulierement demandé, & d'un grand nombre de volontaires. Avant que d'entrer dans le Pays ennemi, Condé publia un placart daté de son camp d'Auxonne, par lequel il mettoit sous la sauvegarde du Roi, & sous la sienne, les Couvens, les personnes Ecclésiastiques du Comté, leurs serviteurs & leurs biens. Son Altesse défendoit, sous peine de la vie, d'offenser de paroles, ou par voies de fait, les gens d'Eglise & ceux qui leur appartenoient, d'entrer dans leurs maisons, ou dans les Eglises pour y prendre quelque chose; de retenir prisonniers & de maltraiter en leurs personnes ou en leurs biens, ceux qui ne seroient point armés, ou qui n'auroient pas dessein de faire la guerre; d'enlever leurs bestiaux, de piller, ou de brûler aucune maison dans les villes ou à la campagne. 1636.

Le 28. Mai Condé envoie de son camp de S. Helie à Dole un autre placart, par lequel il prend sous la protection du Roi & sous la sienne, les personnes & les biens des Comtois, qui, à l'exemple des habitans de quelques Places foibles rendues à la premiere sommation, ouvriroient les portes des châteaux & des villes aux troupes de sa Majesté, & se soumettroient à elle dans trois jours. *Nous déclarons*, ajoûtoit le Prince, *que comme nous entendons que la volonté du Roi pour la conservation du Pays soit fidelement éxécutée, aussi ferons-nous punir exemplairement ceux qui par leur opiniâtreté nous obligeront à employer la rigueur des armes, & que nous ferons irrémissiblement razer leurs Chateaux & leurs Places, sans néanmoins souffrir que l'on fasse aucun tort aux Eglises, ni aucun attentat à la pudicité des femmes.* Les gens de Dole ne paroissant pas autrement disposés à se laisser surprendre par les belles paroles de Condé, l'armée Françoise s'approcha de la ville, & se saisit de quelques bourgs & de quelques endroits aux environs. La réponse de Laverne, Gouverneur, & des habitans de Dole à la sommation du Prince, *fut gaillarde*, dit l'Historien de Gassion. *Rien ne nous presse*, repartirent-ils au trompette. *Après un an de siege, nous délibérerons sur ce que nous avons à répondre.* Condé distribue incontinent les quartiers à l'armée Françoise. Son Altesse & la Meilleraïe se logent au premier, Villeroi commande au second, Lambert au troisiéme, & Gassion au quatriéme.

Persuadé que les Suisses s'allarmeront de son entreprise dans leur voisinage, le Prince leur dépêche un exprès, auquel il enjoint *de travailler de concert avec M. Meliand, Ambassadeur du Roi, à décrier la conduite des Comtois*, dit un Historien de Richelieu, *& de n'exagérer pas seulement les infractions marquées dans la déclaration du Roi, dont il portoit diverses copies, mais d'y en ajoûter plusieurs autres. Le même Agent fut aussi chargé, selon que notre Ambassadeur & lui le jugeroient à propos, de représenter aux Suisses, que les Comtois se trouvoient alors dans une extrême nécessité. Que leur Pays étoit épuisé d'hommes par le moyen des troupes fournies à nos ennemis. Qu'ils manquoient si fort d'argent, qu'à peine avoit-on pû lever chez eux depuis peu une*

1636. *somme de trois cents mille livres. Qu'ils n'étoient point en état de bien reconnoître ceux qui les assisteroient de gens de guerre. Que s'ils prétendoient faire des emprunts sur leurs salines, l'hypoteque en seroit mal assurée, parce que différant davantage de réparer les dommages faits au Roi & à ses sujets, on travailleroit incessamment à gâter les sources de leurs eaux salées, & à les faire tarir en peu de temps. Les Suisses n'ayant pû consentir d'abord à ne secourir point les Comtois, on députa vers M. le Prince pour lui faire part de la résolution, & pour proposer à son Altesse une suspension d'armes dans la Franche-Comté.*

Je trouve ailleurs que Sauveberg, Capitaine Suisse, fut dépêché à Louis de la part de tous les Cantons, qui prioient sa Majesté de retirer ses armes de la Franche-Comté, & s'engageoient à lui faire faire satisfaction sur les infractions de la neutralité. Soit que cet exprès en eût un ordre secret, soit qu'il fût gagné par ceux de ses supérieurs qui étoient dans les intérêts de la France, il s'expliqua de telle maniere que Richelieu comprit fort bien, que si le Roi vouloit répandre quelque argent en Suisse, on abandonneroit la barriere entre les Cantons & la France. *Vos maîtres*, répondit-on à Sauveberg, *s'en doivent prendre aux Comtois qui ont tant de fois contrevenu aux articles de la neutralité. Cependant si les Cantons veulent envoyer ici quelques Députés pour négocier un accommodement, Sa Majesté verra ce qu'elle peut accorder.* On tâchoit d'amuser ainsi les Suisses jusques à la prise de Dole. Condé & la Meilleraïe promettoient d'emporter bientôt la Place. *La Cour*, poursuit l'Historien de Richelieu, *dépêcha un courier à M. Meliand notre Ambassadeur, pour l'assurer qu'au premier jour on lui feroit tenir deux cents mille livres, & que cependant on lui envoyoit trois mille pistoles, qui l'aideroient à empêcher absolument le secours que ceux de Fribourg avoient promis aux habitans de Salins, ou du moins à faire ensorte que les autres Cantons n'accordassent point passage aux troupes de Fribourg, en cas que celui-ci persistât dans sa résolution. M. le Prince reçut ordre en même temps de ne rien conclure avec les Députés des Cantons qui l'alloient trouver, de tirer l'affaire en longueur & en négociation, & de leur demander s'ils avoient pouvoir de la part des Comtois, de donner au Roi la satisfaction qu'il avoit droit d'éxiger pour l'infraction de la neutralité; quelle réparation ils offroient pour le passé, & quelle sûreté pour l'avenir; enfin, de remettre tout au bon plaisir de sa Majesté, qui ne lui avoit pas permis de régler une affaire de cette importance. Ces précautions eurent le succès qu'on en pouvoit espérer. Comme on traitoit avec des gens sur qui l'argent exerce un empire plus souverain que la raison, la Cour apprit bientôt après que les Suisses, vaincus par les libéralités du Roi, n'enverroient point de secours aux Comtois.*

La Meilleraïe Grand-Maître de l'artillerie, & seul Lieutenant-Général dans l'armée du Prince de condé, se flatoit d'avoir du moins la plus grande partie de l'honneur & du mérite de la prise de Dole, & qu'après une si belle conquête il seroit infailliblement récompensé d'un bâton de Maréchal de France. C'est pourquoi non content de presser les attaques, & d'avoir soin que l'artillerie mieux servie que jamais fit des effets extraordinaires par le canon & par les bombes, *invention*, dit fort bien un

Conseiller de Dole qui a écrit l'Histoire de ce siege, *ajoûtée de nos jours aux autres que l'Enfer a vomies pour l'extirpation du genre humain*; le Grand Maître exposoit encore si librement sa vie, que Richelieu, son proche parent, ordonna qu'un Secrétaire d'Etat lui écrivît la lettre suivante. 1636.

» L'excès de votre bravoure cause de l'inquiétude à son Eminence. On » lui dit hier qu'il a fallu envoyer quatre Gentilshommes pour vous re- » tirer du combat par violence : & vous lui proposez aujourd'hui une » troisiéme attaque en un lieu où les deux précédentes ont trouvé des » obstacles insurmontables, & fait perdre beaucoup de monde. Vous » sçavez combien vous êtes cher à Monseigneur le Cardinal, & que » vous lui causez de mauvaises heures. Ce n'est pas qu'il ait des pensées » foibles : vous le connoissez. Mais il les veut raisonnables. Son Emi- » nence craint que vous n'attiriez sur vous la haine de toute l'armée, & » la mauvaise volonté des gens de guerre, en les exposant trop souvent à » des périls évidens & certains. Elle sçait que ceux qui font des ouver- » tures dangereuses & douteuses ne manquent pas de s'y trouver pour » les autoriser, & pour animer ceux qu'ils y emploient. Ainsi, Mon- » sieur, que peut-elle ne pas craindre de vous & pour vous?

» Ce pas assez que d'acquérir la réputation d'une valeur infinie, *ajoûte* » *Des-Noyers*, il faut avoir encore celle de bien ménager les occasions, » & de ne hazarder pas légerement les armées. On demande cette qua- » lité dans un grand Général & dans un Maréchal de France. A la cam- » pagne, il ne faut pas craindre de faire donner & de pousser nos Fran- » çois. Il n'en est pas de même contre des pierres : on doit craindre de » les rebuter. M. le Prince mande bien nettement que lui & tout le » Conseil de guerre ne font pas d'avis qu'on tente cette troisiéme atta- » que. Si elle ne réussissoit pas, on en feroit retomber tout le blâme sur » vous. Je vois bien ce qui vous fait de la peine. Mais la nécessité veut » que nous nous accommodions à ses loix, quand nous ne pouvons faire » autrement. Si un peu de temps rend le siege plus sûr, & la prise de » Dole certaine, il se faut modérer, & assurer le succès sans rien négli- » ger des voies ordinaires. « La lettre est du 19. Juin. Elle nous apprend que les assiégeans n'avoient pas beaucoup avancé en trois semaines, ou environ. Cependant le Prince espéroit que Dole seroit prise à la S. Jean. Nesmond, Intendant de l'armée, écrivit à Des-Noyers que Son Altesse s'en vantoit hautement. Elle eut si grande honte au commencement de Juillet d'en avoir tant dit, qu'elle donna le démenti à Nesmond, & se mit en colere contre lui. Pour appaiser Condé, il fallut que Des-Noyers lui fît des soumissions, & protestât que jamais l'Intendant de l'armée n'avoit rien écrit de semblable.

» La Cour, *dit un Historien de Richelieu*, persuadée que la prise de Dole » seroit suivie de la réduction de tout le Comté de Bourgogne, prit ex- » trêmement à cœur d'emporter la Place. On n'épargna rien pour cet » effet. Le Cardinal Duc promit solemnellement d'acquitter de ses pro- » pres deniers les avances qui se feroient, plutôt que de les laisser de-

Mesures prises pour empêcher que la Franche-

1636. Comté ne soit secourue.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. Chap 31. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I. Journal de Bassompierre. Tom. II.

» mander deux fois ; & le Roi déclara tout publiquement qu'il n'abandonneroit jamais ce siege, & qu'il y mettroit le tout pour le tout. » Aussi n'oublia-t-on rien de ce qui pouvoit empêcher que les assiégés » ne fussent secourus. Le Comte de Soissons, qui commandoit l'armée » de Champagne, eut un ordre particulier d'observer la marche des troupes Espagnoles, de s'opposer avec la plus grande partie des siennes à » l'entrée des ennemis dans la Franche-Comté, & de laisser quinze » cents hommes de pied & quatre ou cinq cents chevaux au Comte de » Charrost, pour garder la frontiere depuis Rocroi jusques à Stenai. On » pourvût aussi du côté des Impériaux. Le Cardinal de la Valette s'étant » chargé d'aller une seconde fois en personne jetter des vivres dans Haguenau, le Comte de Guiche, qui commandoit une partie de l'armée » de Lorraine & le Duc de Weymar eurent ordre d'assembler toutes leurs » troupes à Sarbourg près de Fenestranges, afin d'etre en état de suivre le » Cardinal de la Valette en corps, & de se joindre ensemble pour s'opposer à Galas. La Franche-Comté demeuroit ainsi à couvert, & le secours que ceux de Dole pouvoient attendre de ce côté-là étoit arreté » par l'opposition d'une armée de plus de seize mille hommes, & de » sept mille chevaux.

Cet Auteur omet dans son récit une ou deux circonstances fort remarquables, qui durent contribuer beaucoup à l'extrême chagrin que le Comte de Soissons conçut cette année contre le Cardinal de Richelieu. » M. le Prince de Condé, Géneral de l'armée du Roi, *dit le Maréchal de Bassompierre*, entra dans le Comté de Bourgogne, & alla mettre » le siége devant Dole. Il trouva la Place mieux fournie d'hommes & » plus en état de défense qu'il ne se l'étoit imaginé. Un grand nombre » de Gentilshommes du Pays s'y étoient jettés, & faisoient de continuelles sorties sur les nôtres, qui reçurent tous les jours quelque échec. » Le Duc de Weymar & le Cardinal de la Valette marcherent avec une » grande partie de l'armée que M. le Comte de Soissons avoit en Champagne, vers la frontiere d'Allemagne, dans le dessein de faire quelque progrès dans l'Alsace. « Le Comte de Soissons voulant se signaler par un exploit demanda la permission d'assiéger Ivoi. Richelieu non content de la lui faire refuser, sous prétexte que la prise de cette Place, peu importante, obligeroit à y laisser une bonne garnison qui affoibliroit trop l'armée de Champagne, persuade au Roi de commander au Comte d'observer seulement la marche des ennemis, d'envoyer une partie de ses troupes à la Valette, & de l'aller joindre en cas de besoin avec le reste, afin de repousser Galas au delà du Rhin & de l'empêcher de secourir la Franche-Comté. Soissons consentit à joindre la Valette. Mais il prétendoit qu'un Prince du sang devoit commander un Cardinal à l'armée. La chose parut déraisonnable à Richelieu ; soit qu'il voulût favoriser son ami & son confrere ; soit qu'il craignît de donner atteinte à la supériorité des Cardinaux, qu'il tâchoit d'établir à la Cour & à l'armée au dessus de tous les Princes, excepté les Fils de France.

» Monseigneur le Cardinal, *dit Chavigni Secrétaire d'Etat dans une lettre* 1636.
» *à la Valette*, n'avoit pas voulu jusques à présent par modération que
» je vous écrivisse ce qui s'est passé entre lui & Madame la Comtesse. Il
» me l'a commandé aujourd'hui pour vous témoigner la véritable affec-
» tion qu'il a pour vous. De maniere que vous pouvez l'en remercier
» bien particulierement. Vous lui avez une autre obligation qui n'est
» pas moindre. M. le Comte ayant envoyé ici Pragues dire au Roi &
» à son Eminence, qu'au cas que ses troupes joignissent les vôtres, il
» prétendoit vous commander ; Monseigneur le Cardinal a répondu
» honnêtement ; mais ç'a été en faisant connoître que M. le Comte de-
» mandoit une chose déraisonnable. Là dessus, on a pris la résolution
» de le laisser en Champagne pour garder la frontiere, & de détacher
» un corps de mille chevaux qui s'avancera vers vous. Je crois que vous
» aimerez mieux cet expédient, que d'avoir à servir avec M. le Comte,
» qui se plaint toujours de vous sans aucune raison. « Je ne sçai quel étoit le sujet de mésintelligence entre Soissons & la Valette. On trouve seulement dans une autre lettre de Chavigni à ce Cardinal soldat, que la Princesse mere du Comte parla un jour contre la Valette à Richelieu, & que celui-ci se déclara en faveur de son confrere contre le Prince du sang. » Je ne vous puis exprimer, *dit le Secrétaire d'Etat*, combien Mon-
» seigneur le Cardinal vous aime & vous estime. Il en donna une mar-
» que assez essentielle dans une conversation qu'il eut avec Madame la
» Comtesse, qui lui voulut parler de votre différend avec M. le Comte.
» Son Eminence témoigna qu'elle ne se séparoit point de vous, & que
» vos intérêts lui étoient aussi chers que les siens. « Quoi qu'il en soit de cette affaire, je suis persuadé que le mécontentement que Richelieu donna cette année à Soissons augmenta le dépit & le chagrin du Prince contre le Cardinal. Si le Duc d'Orléans avoit eu plus de résolution ; disons mieux, si un assassinat ne lui eût pas tant fait d'horreur, il en auroit coûté la vie à Richelieu.

Prise de Saverne par le Duc Bernard de Weymar & par le Cardinal de la Valette.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. Chap. 32. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I.

Le Cardinal de la Valette à la tête de trois mille chevaux & d'un nombre égal de gens de pied, ayant jetté des vivres dans Haguenau, & le Colonel Hébron défait quatre régimens de Croates, Galas repassa le Rhin. Bernard Duc de Saxe Weymar va pour lors mettre le siege devant Saverne. Toutes les troupes du Duc & du Cardinal y furent employées, afin que l'entreprise fût & plutôt & plus sûrement achevée. Mais la résistance ne fut pas moins vigoureuse que l'attaque. Deux mille hommes des meilleures troupes de l'Empereur, mis dans la Place, s'y défendirent avec beaucoup de bravoure & d'opiniâtreté. La Valette ne manqua pas d'être applaudi à son ordinaire par Richelieu, par le Pere Joseph, par les autres confidens du Ministre, & par le Roi méme. Tous les exploits de la Valette étoient incomparables chez son ami Richelieu; c'étoit *le Général des Généraux* ; le Roi lui fut uniquement redevable de tous les bons succès de ses armes. *On ne peut mieux faire*, disoit le Capucin à la Valette, *ni apporter un meilleur ordre que celui que votre Eminen-*

1636. Journal de Bassompierre. Tom. II. Grotii Epistolæ passim. 1636. Puffendorf Comment. Rerum Suecicarum. L. 8. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 457.

ce a mis pour la jonction des troupes en cas de besoin. Nous attendons le succès avec impatience, & nous espérons qu'il sera heureux. Quand on apprit la déroute des Croates, les vivres jettés dans Haguenau, & le retour de Galas au delà du Rhin, quelles acclamations n'y eut-il pas an Palais Cardinal? *L'arrivée du Sieur Ferrier*, dit le P. Joseph à son Héros, dans une lettre du 20. Juin, *a rempli la Cour de joie, particulierement ceux que vous aimez & qui vous aiment. Ce que vous avez fait est grand, & ouvre le chemin à de plus grandes choses. Cela sert principalement pour le siege de Dole, & contente fort Constantin.* C'est Richelieu dans le jargon établi entre la Valette & le Capucin. *On attend la prise de cette Place à la fin du mois au plus tard. Il n'y a pas d'apparence que Galas passe dans ce temps-là, & je ne crois pas même qu'il passe du tout.* Les conjectures & les espérances du bon Pere Joseph furent souvent trompées.

Richelieu ne fit pas des complimens moins outrés à son ami. *Il m'est impossible*, lui dit-il, *de vous exprimer la joie que nous avons de l'heureux succès de votre voyage, & de la gloire que vous y avez acquise. Je me promets que vous l'augmenterez à mesure que les occasions s'en présenteront, & qu'elle arrivera enfin au comble que vous & moi pouvons souhaiter.* Espéroit-on que ce Cardinal encore novice dans le métier de la guerre, égaleroit, ou surpasseroit bientôt les plus fameux Capitaines des siecles précédens? Louis pensoit & écrivoit comme il plaisoit à Richelieu. Voici la lettre de sa Majesté à la Valette. » Mon Cousin, j'ai appris avec une fort grande » joie toutes les particularités de mes armes en Alsace sous votre con» duite, & je n'ai pas voulu différer davantage de vous témoigner la par» faite satisfaction que j'ai de votre diligence, de votre valeur & de votre « prudence, tant au secours de Haguenau, qu'en la défaite des troupes en» nemies dont vous avez taillé une bonne partie en pieces, & contraint » les autres à fuir jusques au delà du Rhin, & dans tout ce qui s'est passé » à la gloire de mes armes. De si heureux commencemens me donnent su» jet d'attendre une suite encore plus avantageuse. Il n'est pas nécessaire » que je vous exhorte à terminer promptement le siege de Saverne, & » à vous porter avec mes forces où celles des ennemis pourront paroî» tre. Vous sçavez mes intentions. Je vous assurerai seulement que je » conserverai toujours le souvenir des signalés services que vous me ren» dez dans le commandement de mes armées, & que je les reconnaîtrai » de fort bon cœur en tout ce qui pourra contribuer à votre contente» ment & à votre avantage. Je desire que vous témoigniez particuliere» ment de ma part à mon Cousin le Duc de Weymar que je suis fort sa» tisfait de ce qu'il a fait pour favoriser ces bons succès.

Il faut avouer une chose de bonne foi. Le siege de Saverne ayant été plus long qu'on ne l'avoit pensé, soit à cause de la brave résistance des assiégés, soit parce que Bernard agit en certaines rencontres avec plus de chaleur que de prudence, comme Grotius le reconnoît, on eut sujet de croire qu'une grande partie du succès étoit dûe à la présence du Cardinal de la Valette, qui se rendit devant Saverne après l'affaire de Haguenau.

guenau. Voici ce que le Maréchal de Bassompierre rapporte du siege de cette Place. *Il commença*, dit-il, *au mois de Juin. La ville se voulut d'abord rendre à composition. Mais le Duc Weymar outré contre le Gouverneur, qui avoit quitté son service pour passer à celui de l'Empereur en livrant le château de Lanquetel, ne les y voulut point recevoir. Il s'en repentit bientôt. Les assiégés, se voyant sans espérance d'obtenir quelque grace, tâcherent de vendre cherement leurs vies, & incommoderent fort les troupes du Duc en diverses sorties. Il fut aussi bien battu en plusieurs assauts donnés à la ville qu'il fit attaquer sans canon. Une mousquetade lui emporta un doigt. Le Colonel Hébron, brave & habile Officier, son Maréchal de Camp, fut tué, & le Vicomte de Turenne blessé d'un coup de mousquet dans le bras.* Bernard n'auroit-il pas beaucoup mieux fait d'accorder la composition demandée d'abord, que d'attendre l'arrivée de la Valette, & de signer ridiculement après un Cardinal celle dont il fallut enfin convenir le 14. Juillet? *Articles accordés*, mit-on à la tête, *par Son Eminence Monseigneur le Cardinal de la Valette Lieutenant Général de l'armée du Roi, & par Son Altesse Monseigneur Bernard par la grace de Dieu Duc de Saxe &c. au Sieur Frédéric de Milhaim Colonel & Commandant pour Sa Majesté Impériale en la basse Alsace, sur la reddition de la ville de Saverne.* Piece qui ne fera jamais honneur, je ne dis pas au Général Protestant; mais à un Prince d'une des meilleures maisons de l'Empire, qui devoit être plus jaloux de soûtenir le rang dû à sa naissance. 1636.

Les mauvaises mesures que Bernard prit pour le siege de Saverne, comme Bassompierre le témoigne, furent cause qu'on en donna presque toute la gloire à la Valette. Mais il ne méritoit pas les magnifiques éloges dont il fut comblé chez le Cardinal de Richelieu. *Vous êtes le Général des Généraux : je dis dans l'esprit de Son Eminence & de ses serviteurs particuliers.* Des-Noyers a sagement ajoûté ce correctif. Ailleurs les honnêtes gens n'avoient pas tout-à-fait si bonne opinion de l'habileté de la Valette. *On ne reçoit jamais de vous aucune dépêche pénible*, poursuit le Secrétaire d'Etat, *point de propositions fâcheuses. Vous prévenez les difficultés, & vous les aplanissez selon votre pouvoir. Cela charme Son Eminence.* Quoiqu'elle fût bienaise de la conquête de Saverne; cependant la dépense faite au siege, & la perte de plusieurs braves gens tués, la chagrinoient. *Saverne nous coûte bien cher*, disoit Richelieu à la Valette. *Mais il faut vouloir ce qui plaît à Dieu*, ajoûtoit-il en bon Chrétien. On regrettoit surtout le brave Ecossois Hébron, à qui Chavigni Secrétaire d'Etat rend ce témoignage glorieux.. *Je vous assure, Monseigneur*, dit-il à la Valette, *que cette perte a été plus sensible que celle de la Capelle. On donneroit encore volontiers une autre Place semblable pour ravoir un si excellent Officier. Il avoit quelques défauts. Il les lui faut pardonner, puisqu'ils ne regardoient ni la fidélité, ni le courage.*

On ne sera pas fâché de voir encore ici ce que le Roi écrivit au Cardinal de la Valette après cette nouvelle conquête. *Mon Cousin, les nouvelles de la prise de Saverne m'ont été fort agréables, & je témoigne à mon Cousin le Duc de Weymar le contentement que j'ai de la vigueur qu'il a fait pa-*

1636. *roître. Comme je sçai que vous avez eu grande part, soit par l'assistance que vous lui avez donnée des troupes de mon armée, & des autres choses dont il a eu besoin pour venir à bout de ce siege; soit par votre présence & par vos prudens avis, je veux vous témoigner le gré que je vous en sçai, aussi bien que de votre courage en tout ce qui regarde mon service. Maintenant que vous avez heureusement fini cette entreprise, & rendu mes armées libres pour les employer où il sera plus avantageux à la cause commune, je crois qu'il est nécessaire qu'à la faveur de mes troupes, vous fassiez achever la récolte dans l'Alsace, & qu'observant la contenance du Roi de Hongrie & de Galas qui marchent avec toutes les leurs vers Haguenau, comme je l'apprens, vous vous opposiez avec mon Cousin le Duc de Weymar à tout ce qu'ils pourront faire, & que vous preniez sur eux les avantages que les occasions vous présenteront. Ensuite de quoi, si vous n'êtes pas obligés à vous tenir près d'eux, il sera fort à propos que vous netoyiez toute la Saar, & que vous ne laissiez point d'ennemis en ces quartiers là, s'il est possible. Persuadé que vous ne perdrez point de temps, & que vous ne laisserez échapper aucune occasion avantageuse à mon service, je me remets à ce que vous jugerez meilleur. Sur quoi je serai bienaise d'apprendre vos sentimens, & ceux de mon Cousin le Duc de Weymar, afin que selon ce que vous pourrez faire de ce côté-là, on puisse ailleurs prendre ses mesures & profiter de la saison où nous sommes.*

Bernard souhaitoit qu'en conséquence de la cession que le Roi lui avoit faite de l'Alsace, on lui remît Saverne & tout ce qu'il venoit de conquérir. Louis y consentit d'abord : & trois jours après Richelieu le fait changer de résolution. *Le Roi*, dit-il à la Valette, *treuve bon que Saverne soit mis entre les mains de M. le Duc de Weymar, pourvû qu'il promette par écrit de laisser dans la Place l'exercice de la Religion Catholique tel qu'il l'y trouvera sans aucun changement.* Trois jours après le Ministre écrit tout le contraire à son ami. *On mettroit volontiers Saverne entre les mains de M. le Duc de Weymar*, dit-il, *tant pour lui témoigner la confiance qu'on a en lui, que pour se décharger de la garde. Mais il est à craindre que les Catholiques n'en prennent occasion de faire un grand bruit contre nous. Cette Place est le siege de l'Evêché de Strasbourg; & les Catholiques s'y retirent. Déja le Nonce du Pape s'enquiert fort particulierement de ce que nous en faisons: & sa Sainteté, que les Espagnols animent contre la France autant qu'ils peuvent, pourroit prendre ce prétexte de nous vouloir du mal. Vous le ferez entendre, s'il vous plaît, à M. le Duc de Weymar. Pour lui témoigner que nulle autre raison n'empêche le Roi de lui remettre Saverne, Sa Majesté veut bien que vous le laissiez en possession du château d'Hobark, s'il le desire ainsi.* On ne le cédoit même, ce château, qu'en cas qu'on ne pût le refuser sans mécontenter Bernard. *Si vous pouvez*, ajoûte Richelieu à la fin de sa lettre, *vous exempter de mettre le château d'Hobark entre les mains des Huguenots, ce sera encore le meilleur. Je ne vois point que cela soit nécessaire à M. le Duc de Weymar. Saverne est compris dans l'Alsace que Sa Majesté lui a cédé selon les conditions du traité fait avec lui. En cette considération, l'Officier que vous établirez dans la Place aura ordre de reconnoître M. le Duc de Weymar, & de lui rendre toute la déférence qu'il peut souhaiter. Vous êtes si prudent que vous sçaurez bien le porter à tout ce que vous jugerez plus avantageux au service du Roi.* Voilà comme les deux Cardinaux agissoient de

concert pour tromper Bernard. Sa basse complaisance pour des gens revêtus d'une dignité ridicule & imaginaire, méritoit bien qu'il fût le jouet de ceux ausquels il prostituoit sa naissance, son rang, & sa religion.

1636.

L'impétuosité de la Meilleraie au siége de Dole faisant plus de mal que de bien, le Prince de Condé change de méthode, & le continue *à la mode de la Hollande*, en avançant pied à pied avec la sappe. Cette lenteur donna le temps à Lamboi Officier de l'Empereur, & au Duc Charles de Lorraine, de venir au secours de la Place. Le Duc de Weymar & le Cardinal de la Valette n'avoient pû les empêcher de passer dans la Franche-Comté. *J'avois toujours espéré*, dit Condé dans une lettre à celui-ci du 9. Août, *que votre armée jointe à celle de M. de Weymar, s'opposeroit au passage des ennemis qui viendroient à nous. Cependant nous avons déja sur les bras le Général Lamboi, & nous sommes à la veille d'y avoir encore le Duc Charles avec des forces considérables. Dole est fort pressée. Mais si tant de gens viennent au secours, sans que personne s'y oppose, je ne sçai plus qu'esperer.* La Meilleraie s'explique d'avantage au même Cardinal. *Lamboi est arrivé près de Grai avec deux mille chevaux. D'autres lui sont venus encore du côté de la Lorraine. De maniere qu'ils peuvent être maintenant six mille chevaux, & cinq à six mille hommes de pied. Je ne sçai si le Duc Charles ne mandera point les troupes qu'il a du côté de S. Michel. Tout cela joint fera un corps considérable. Notre circonvallation & nos forces sont en état. Nous avons des vivres & des munitions pour quinze jours. J'espere que dans ce temps-là nous verrons l'évenement de la Place. On est attaché au bastion depuis quinze jours, & le roc se mine. Cela est plus long. Deux ou trois jours acheveront l'ouvrage. Nous allons encore à un autre endroit qu'on nomme le Redan: il est fort avantageux. Les assiégés se défendent à coup de mousquet, de pierres & de grenades. Ils souffrent beaucoup de la peste, & n'ont plus de chair. Toutes les lettres que nous interceptons témoignent qu'ils sont à l'extrémité. Cependant, nous ne voyons encore aucun fruit de cela.*

Le Prince de Condé leve le siege de Dole par ordre du Roi.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. chap. 33. & 34. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I. Journal de Bassompierre. Tom. II. Grotii Epistola passim. 1636. Nani Historia Veneta. Liv. X. 1636. Historie di Gualdo Priorato. part. 2. l. 1. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 458.

Non contens de répondre fierement à toutes les sommations du Prince, ils lui insultoient. On le somma lui-même dans les formes de lever incessamment le siege. Un trompette vint de leur part déclarer à Condé que s'il vouloit se retirer, les habitans de Dole lui accorderoient six jours francs, afin qu'il pût s'en aller en sûreté avec son armée. *Que si Votre Altesse rejette cette offre honnête*, ajoûta le trompette, *elle pourra bien s'en trouver mal. Et moi*, répondit le Prince en colere, *je ne recevrai point ceux de Dole à composition, à moins qu'ils ne me la viennent demander la corde au cou.* Les assiégés pousserent l'insulte encore plus loin, dit-on. Des lettres furent jettés dans le camp des assiégeans, où ceux de Dole menaçoient d'arrêter aussi long-temps Condé devant leur ville, qu'il avoit demeuré dans le ventre de sa mere, c'est-à-dire, onze mois selon certains bruits populaires, & de l'obliger ensuite à lever le siege. Impatient de sauver son honneur fort engagé, peut-être encore plus, de se venger de ces insolens, le Prince faisoit de son mieux, & exposoit librement sa vie pour encourager les travailleurs & les soldats quand il falloit attaquer.

1636. Richelieu averti de la bravoure de Condé, où il entroit apparemment un peu de désespoir, donne ordre à Des-Noyers de prier Son Altesse de se ménager d'avantage. *On a fait entendre à Son Eminence*, dit le Secrétaire d'Etat à Condé, *le péril auquel vous exposez votre personne pour avancer la prise de votre ville. En vérité Son Eminence n'a pû être contente. Elle vous en mandera ses sentimens. Il n'est point raisonnable qu'un premier Prince du sang s'expose de la sorte. Dieu vous conserve, s'il lui plaît, pour la gloire & pour le bien de la Religion.* Dans le langage de ce Ministre bigot, *la Religion* ne signifioroit-elle point la Société des Jésuites? Il lui étoit entierement dévoué. Des-Noyers fit élever pour les bons Peres un des plus beaux morceaux d'Architecture qui soit à Paris: & ce fut à la sollicitation du même Secrétaire d'Etat, que Nicolas Poussin, le *Raphaël* de la France, fit pour la chapelle du Noviciat des Jésuites dont je parle un de ses plus excellent tableaux. L'affection que Des-Noyers avoit pour la Société redoubloit son attachement à Condé, l'intime ami & le grand patron des bons Peres. Dans quelques lettres le Secrétaire d'Etat semble prendre plaisir à parler *des Enfans de S. Ignace*.

Puisqu'un Historien de Richelieu donne un récit assez bon du siege de Dole, je me contenterai d'en faire ici l'extrait. *La prise de Saverne*, dit-il, *pourroit bien avoir causé la perte de Dole: le siege de la premiere de ces deux Places ayant plus duré qu'il ne falloit, & entierement occupé deux de nos meilleurs corps d'armée, qui eussent bien aidé à dompter la fierté des Comtois, & à réduire promptement ceux de Dole qui se défendoient en gens de cœur, & faisoient toute une autre résistance qu'on n'avoit cru. La Place étoit bonne. Il y avoit sept bastions réguliers avec des fosses bien faits & une contrescarpe fort haute. De maniere que plusieurs des nôtres y ayant été tués, on fut contraînt de l'attaquer à la Hollandoise, pied à pied, par mines, par sappes, & fourneaux. Un banc de roc que nos mineurs rencontrerent retarda de plus de quinze jours la mine du bastion auquel ils étoient attachés. Cela donna le temps aux assiégés de se retrancher au dedans, & de se fortifier par avance contre nos attaques. D'ailleurs, on leur avoit bien insinué, qu'ils ne pouvoient maintenir leur religion & leur liberté, que par la conservation de leur ville. Ce préjugé les anima extrêmement à une défense vigoureuse. Déterminés à périr mille fois plûtôt que de se rendre, ils ne se soucierent ni des sommations, ni des promesses de M. le Prince, qui espéroit toujours de voir quelque effet de l'inclination que ces peuples lui avoient autrefois témoigné pour la France. Cependant les Espagnols firent une puissante diversion dans la Picardie, & allarmerent étrangement cette frontiere. L'impatience du Roi augmentant alors, Mayola fut dépêché à M. le Prince pour lui faire entendre que l'ennemi étant entré dans le Royaume, & assiégeant la Capelle, il étoit plus nécessaire que jamais d'avancer extraordinairement son entreprise. Et afin qu'il le fît avec plus de succès, quelques régimens & les milices de la Bresse eurent ordre de le joindre.*

Louis presque uniquement occupé du siege de Dole, se plaignoit souvent de ce qu'on ne faisoit pas toute la diligence possible. *On avance tant de pas chaque nuit*, disoit-il. *On devroit donc avoir fait tant de chemin depuis la résolution prise de travailler pied à pied à la mode de Hollande.* Pour

contenter le Roi, on pria Condé d'envoyer dans chacune de ses dépêches un plan du travail, & de marquer exactement combien les travailleurs avançoient. Sa Majesté fut sur le point d'entrer dans une furieuse colere sur un autre accident. Des-Noyers le raconte ainsi à la Meilleraïe. *Perrigni ayant répandu ici le bruit que l'Ingénieur de Serres dit que la mine ne sera prête que dans quinze jours, j'ai fait avertir Perrigni qu'il est mal informé du véritable sentiment de Serres, & que la chose ira plus vîte. Tout notre monde se désespéreroit, si je n'avois pas pris cette précaution. Mayola ayant rapporté au Roi que dans cinq jours l'affaire seroit terminée, Sa Majesté comptoit les heures & les momens. Par malheur le bruit semé par Perrigni est venu aux oreilles du Roi. On le vit alors changer de couleur, & prêt à se mettre en colere. Je l'arrêtai en disant que vous avez si bien fait, que l'Ingénieur vous a promis que le bastion croulera dans huit jours.* 1636.

Richelieu, de l'aveu de son Historien, se trouvoit fort embarrassé. L'inquiétude du Roi chagrinoit le Cardinal, qui ne sçavoit si Sa Majesté ne rejetteroit pas la perte du temps & de l'argent au siege sur la malhabileté de la Meilleraie. En répondant si positivement du succès de l'entreprise, il avoit porté le Roi à s'y opiniâtrer. Richelieu ne sçavoit encore quel parti prendre dans une conjoncture si délicate pour lui. *D'un côté*, dit l'Auteur de son histoire, *il voyoit l'importance de la prise de Dole, & la honte qu'il y auroit à lever un siege après tant d'efforts & une si grande dépense. Il considéroit d'ailleurs le préjudice que cette longueur apportoit aux affaires du Roi, & l'avantage que les ennemis en tiroient pour l'avancement de leur irruption dans la Picardie. Cependant il falloit se déterminer. La résolution fut enfin prise sur une dépêche de M. le Prince. Il y assuroit la prise de la Place dans le quinzieme Août, la mine étant prête à jouer le dixieme, ou l'onzieme. De maniere que Sa Majesté ayant eu avis que le Prince Thomas, Picolomini, & Jean de Wert avec leurs troupes avoient pénétré jusques à Roïe, elle fit écrire le neuvieme Août à M. le Prince de faire jouer la mine, & en cas qu'elle ne fît pas un effet capable de contraindre ceux de Dole à capituler, de lever le siege, & de lui envoyer au-plûtôt le Grand-Maître de l'artillerie avec une partie de l'armée.* Cela est tiré d'une dépêche de Louis à la Valette. La mine n'ayant pas réussi, Condé leva le siege selon l'ordre qu'il en avoit reçu. » Nos mines » & tous nos efforts, *dit la Meilleraïe dans une lettre au même Cardinal*, » n'ont pû vaincre l'obstination des Comtois. Je crois que nous aurions » certainement pris Dole. Car enfin, la peste & toutes les autres incom» modités qui ont accoûtumé de suivre un long siege les accabloient. Si » notre mine eût été plus avant sous le bastion, elle auroit eu sans dou» te un meilleur succès. Mais le commandement du Roi est intervenu » pour la faire jouer en l'état où elle étoit. Nous avons levé le siege à » la vûe des ennemis, qui étoient en bataille d'un côté de la ville devant » nous. Ils nous ont inutilement suivis une lieue & demie. Ce n'a pas été » sans quelques escarmouches. Notre arriere-garde chargea deux de leurs » escadrons, & les défit. Je crois qu'ils y ont perdu 70. ou 80. chevaux. » Un Lieutenant & deux cavaliers ont été tués de notre côté.

1636.

Jean de Wert fait mine de vouloir assiéger la ville de Liege.

Vie du Cardinal de Richelieu, par Aubery. Liv. V. Ch. 35. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom I. Mercure François. 1636. Grotii Epist. 605. Lotichius Rerum Germanicarum. part. II. L. XXX. Chap. 3.

Pendant que Louis employoit ses meilleures troupes aux sieges de Dole & de Saverne, les Impériaux & les Espagnols sembloient vouloir seulement profiter de l'occasion pour s'assurer de la ville de Liege. Jean de Wert, Général des troupes du Duc de Baviere & de la Ligue Catholique, tint cette Place comme bloquée & la vint assiéger ensuite dans les formes; soit que ce fût une feinte afin de mieux couvrir le projet d'une irruption dans la Picardie; soit que sous prétexte de maintenir les droits de l'Empereur à Liege, & les prétentions de l'Electeur de Cologne Evêque de la ville qui avoit quelques différends avec les habitans touchant leurs privileges & leurs libertés, le Cardinal Infant eût véritablement conçu le dessein d'obliger les Liegeois à se déclarer contre la France, qui leur avoit accordé la neutralité. Je trouve que ce Prince envoya un de ses Officiers à Liege avec une lettre de créance, comme pour se rendre médiateur des contestations des habitans avec l'Empereur, & avec leur Evêque. L'Envoyé du Cardinal Infant avoit des ordres secrets de travailler, conjointement avec le Comte Louis de Nassau Commissaire Impérial, à soulever les Liegeois partisans de la Maison d'Autriche, & à engager les Magistrats & les principaux de la ville à se déclarer en faveur de l'Empereur & du Roi d'Espagne. A l'occasion des menaces que faisoit Jean de Wert, d'assiéger Liege, en cas que les habitans refusassent de se soumettre aux ordres de l'Empereur & de s'accommoder avec l'Electeur de Cologne leur Evêque, la Ruelle Bourgmestre, & quelques autres gens gagnés par la Cour de France, s'enferment dans l'hôtel de ville & s'y défendent contre ceux de la faction Espagnole. »L'Abbé de Mouzon est »venu de Liege, *dit le Capucin Joseph dans une lettre du* 10. *Juin au Car»dinal de la Valette.* Les bourgeois ont résolu de tenir bon: ils ne man»quent point de vivres. Un homme qui en est parti depuis huit jours »rapporte que les ennemis se sont retirés à quatre lieues, & qu'ils blo»quent la Place seulement de loin. Je crois que votre armée & celle de »Bourgogne leur donnent de la jalousie.

L'Historien du Cardinal de Richelieu éclaircit un peu ce fait. *Les Espagnols*, dit-il, *ayant dessein de signaler le commencement de cette campagne par quelque grand exploit, essayerent de réduire à leur parti la ville de Liege, qui se prétendoit libre & neutre. Ils y travaillerent d'abord avec tant de succès, qu'ils en fussent venus infailliblement à bout, sans le zele & le courage du Bourgmestre la Ruelle, & de ceux qui tenoient pour la neutralité. Les factieux les assiégerent dans la maison de ville. Mais la Ruelle ayant eu bientôt le dessus, le parti Espngnol fut exterminé par le massacre des uns, & par le bannissement des autres. Jean de Wert commançant d'assiéger la ville dans les formes, la Cour de France ne manqua pas de prendre le parti des assiégés, & de les animer à se bien défendre. On envoya d'abord à la Ruelle une somme de dix-mille livres, & le reste du blé que nos munitionnaires avoient dans un magazin à Liege, depuis que l'armée du Roi passa dans les Pays-Bas Espagnols, lui fut abandonné. On proposa encore, suivant l'avis de l'Abbé de Mouzon, de lever quelque cavalerie dans le Pays. Il avoit mandé à la Cour que les gens de Lie-*

1636.

ge bien intentionnés étoient déterminés à tenir jusques à la derniere extrémité, & que s'ils avoient dans leur ville deux cents chevaux commandés par un Capitaine François, pour faire des sorties, cette marque de la protection du Roi leur releveroit infiniment le courage. En un mot, il fut résolu de les assister en tout ce que l'on pourroit, soit par diversion, soit autrement. Nous reconnûmes depuis l'intérêt que nous avions de rendre aux ennemis cette entreprise plus longue & plus difficile. Dès qu'ils en furent dehors par le moyen de la composition que les Liegeois firent de donner une somme d'argent pour se délivrer de ces harpies, les ennemis se déborderent dans la Picardie, & après avoir rassemblé toutes leurs forces sous le Prince Thomas, sous Picolomini, & sous Jean de Wert, ils attaquerent puissamment le Royaume.

Cet Auteur laisse encore d'assez grandes obscurités dans son récit. Voici ce que j'ai pû recueillir ailleurs. Le différend des Liegeois avec leur Evêque regardoit principalement la liberté d'élire leurs Magistrats, l'exemption de recevoir garnison, & une certaine somme d'argent qu'il prétendoit que la ville lui devoit payer. L'Empereur, d'un autre côté, demandoit qu'à l'exemple des autres villes Impériales, Liege contribuât aux affaires de l'Empire. Les Liegeois soûtenoient qu'en vertu de certains privileges accordés par les Empereurs précédens, leur ville étoit exempte des taxes & des impôts ordinaire de l'Empire. Et quant à la somme que l'Evêque vouloit exiger, ils répondoient que le dommage fait dans leur pays par les troupes de Jean de Wert excédoit de beaucoup tout ce que l'Electeur de Cologne pouvoit prétendre. L'affaire fut enfin accommodée par le Comte Louis de Nassau, & par l'Envoyé du Cardinal Infant, à condition que les Liegeois reconnoîtroient l'Empereur comme leur Souverain, qu'ils contribueroient aux affaires communes de l'Empire, qu'ils n'insisteroient plus sur le dédommagement du dégât fait chez eux, & qu'ils payeroient la somme d'argent exigée par l'Evêque. La promptitude avec laquelle cet accord se conclut, un peu après que Jean de Wert se fut approché de Liege, fit penser à la Cour de France que cette entreprise ne s'étoit formée qu'en attendant la maturité des blés dans la Picardie, & l'arrivée de toutes les troupes Impériales destinées à renforcer celles du Cardinal Infant.

Mauvais état de la frontiere de Picardie au commencement de la campagne.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery.

»Monsieur, *dit le Secrétaire d'Etat Des-Noyers dans une lettre du 20. Juin au Maréchal Duc de Chaunes Gouverneur de Picardie*, c'est fort à propos »que vous avez avancé l'assemblée de vos troupes. Nous venons de re»cevoir avis que les ennemis ont dessein d'attaquer la Capelle au premier »jour, & que le rendez-vous général de leur armée est marqué pour cet »effet entre Mons & Valenciennes. Ils ont jusques à 40. pieces de canon. »Avec cela, ils prétendent emporter la Place en peu de temps. On m'a »ordonné de vous dépêcher ce courier, afin de vous avertir, & vous dire »que l'intention du Roi, c'est que vous travailliez en diligence à la sûreté »de la Capelle; que vous en renforciez tellement la garnison, que les »ennemis ne puissent prendre aucun avantage sur la Place, & que, pour »exécuter plus sûrement cet ordre, vous y fassiez un petit voyage, après

1636.
Liv. V. chap. 36. & 39. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Testament politique du même part. I. Sect. I. Mémoires de Montresor.

» que vous aurez commandé aux troupes qui doivent former votre ar» mée de s'assembler auplutôt. Il est important de tailler en pieces les » premiers qui se présenteront, avant que les ennemis ayent un corps ca» pable d'entrer en France & d'entreprendre sur nos Places. Il y a des ré» parations fort pressées dans le pays : on y doit travailler en diligence. » Depuis trois mois, je poursuis inutilement le fonds des fortifications. » Les villes peuvent être perdues avant qu'on ait envoyé de l'argent. Ju» gez, Monsieur, quel intérêt nous en payerions. Il y a beaucoup aussi » à penser pour Corbie. C'est une des plus dangereuses Places de votre » frontiere, des plus aisées à surprendre, & même à emporter par force. » Le Roi commande qu'on y veille, & que par votre attention, & par » un puissant renfort de la garnison, vous fassiez ensorte de la garantir des » ennemis. Il ne sera pas mauvais d'envoyer au Catelet, & sans donner » l'alarme, d'avertir les Gouverneurs de se tenir sur leurs gardes. De vo» tre côté, Monsieur, vous ne manquez pas de recevoir de bons avis. » En les comparant à ceux-ci, vous pouvez facilement découvrir quel» que chose. Ce qu'on nous a écrit, nous ne le regardons pas comme in» dubitable. Mais nous y voyons assez d'apparence, pour ne le mépriser » pas tout-à-fait.

Tel étoit, de l'aveu d'une des créatures de Richelieu, le mauvais état des Places frontieres de Picardie, lorsque les Espagnols pénétrerent si avant dans cette Province l'an 1636, que Paris en fut allarmé au dernier point, comme je le raconterai incontinent. L'Historien flateur du Cardinal qui nous a conservé la lettre que je viens de rapporter & plusieurs autres dont je me suis utilement servi, recherchant la cause véritable du progrès extraordinaire des armes Espagnoles, s'explique de la sorte. *Quelques-uns*, dit-il, *ne concevant pas les raisons apparentes d'un si grand désordre, ont cru qu'il y avoit de la collusion entre le Comte de Soissons, Général de nos troupes sur cette frontiere, & le Cardinal Infant. Ces gens jugent des intentions du Comte par ce qui éclata depuis, & s'imaginent que pour mieux ruiner la réputation & la fortune du premier Ministre, il favorisa sous main les desseins de l'Infant; soit en négligeant de donner avis à la Cour du nombre des forces ennemies; soit en ne s'y opposant pas avec toute la vigueur possible. On prétend que M. le Cardinal, se défiant lui-même de Soissons, fit dépêcher la Houdiniere, Capitaine des Gardes de son Eminence, afin de s'informer au vrai de l'état de l'armée du Comte, & de l'exciter par toutes sortes de moyens à mieux faire. D'autres attribuent ce malheur à la disgrace de M. Servien, celui des Secrétaires d'Etat qui avoit la commission de la guerre. Il fut éloigné dans le mois de Février, & M. Des-Noyers son successeur n'eut pas le temps nécessaire pour bien hâter les préparatifs de la campagne, & mettre les troupes en état de gagner des batailles au mois de Mai, comme nous avions fait l'année précédente.*

D'ailleurs notre armée de Hollande, qui montoit avec les recruës à douze mille hommes de pied & à quatre mille chevaux, nous eût été d'un grand secours, si elle eût pû arriver avant l'ouverture de la campagne. Mais l'ordre & la po-

lice

lice des Hollandois nous en priverent. Nos gens furent contraints à payer exactement toute leur dépense de bouche, & ne purent sortir du pays jusques à ce que leurs hôtes fussent satisfaits. De plus la lenteur du siege de Dole ruïna sans contredit les affaires du Roi. Nos meilleures troupes y furent occupées près de trois mois. Six semaines au-delà du terme qu'on s'étoit figuré rompirent toutes les mesures & troublerent l'économie & l'exécution des projets formés. Le peu d'action des Hollandois nous causa un extrême préjudice. Contens d'avoir heureusement achevé le siege du Fort de Skenk investi dès l'été précédent, ils ne parlerent point de se mettre en campagne avant la fin du mois d'Août. Après cela, doit-on être surpris de l'irruption & du progrès des Espagnols en Picardie? Ils ne trouverent pas la résistance qui eût été à desirer quoique les troupes n'y manquassent pas. Notre infanterie, qu'on faisoit monter à dix-huit mille hommes, étoit beaucoup plus forte que la leur, qui ne passoit pas douze mille hommes. A la vérité nous étions sans comparaison plus foibles en cavalerie. L'ennemi avoit du moins treize mille chevaux, & le Roi quatre ou cinq mille tout au plus. Or il est certain que le plus fort en cavalerie est toujours maître de la campagne; l'infanterie n'étant principalement nécessaire que pour les sieges. 1636.

A quoi bon rejetter la perte de plusieurs Places importantes sur le Comte de Soissons, sur la disgrace d'un Secrétaire d'Etat, sur le long séjour des troupes Françoises dans les Provinces-Unies, sur la lenteur du siege de Dole, & sur l'inaction du Prince d'Orange? Il falloit avouer de bonne foi que Richelieu fut fort imprudent d'engager la France dans une guerre difficile, comme Montresor le lui reproche, *lorsque les villes frontieres n'étoient pas en état de se défendre, qu'il n'y avoit point d'argent dans les coffres du Roi, & que les poudres & les autres munitions manquoient.* La lettre que je viens de rapporter est une preuve incontestable de la vérité de ce que dit Montresor. L'Historien du Cardinal en convient lui-même. *Quelques-uns*, dit-il, *veulent excuser la reddition précipitée de plusieurs Places, & osent avancer que ce fut par maxime d'Etat, & pour l'exemple seulement, qu'on procéda contre les Gouverneurs qui se laisserent condamner par contumace. On ajoûte que ces Officiers n'avoient point tout le tort qu'on pourroit bien s'imaginer, que les Places étoient presque toutes dépourvues, & que le défaut des munitions nécessaires pour soûtenir un siege, & le peu d'apparence de pouvoir être secourus contre l'armée nombreuse des Espagnols maîtres de la campagne, obligerent les garnisons à capituler de bonne heure, & à réserver leur courage & leur vie pour des occasions où il y auroit plus à espérer. Sur quoi, on ne sçauroit nier qu'il n'y eût quelques Places de Picardie en assez mauvais état. M. Des-Noyers s'en plaint dans sa dépêche du 20 Juin.* Richelieu, ou quelqu'autre sous son nom, en a donc voulu imposer au Roi & au public dans ces paroles adressées à Sa Majesté. *La lâcheté de trois Gouverneurs de vos Places frontieres donna lieu aux Espagnols de prendre pied dans le Royaume, & d'y acquérir à bon marché un avantage considérable.*

Quoi qu'on dise pour la justification du Cardinal, son imprudence sera toujours inexcusable. Si le Comte de Soissons, tant de fois chagriné par un Ministre arrogant, a laissé faire les Espagnols, & ne les a point assez

1636. vigoureusement repoussés ; cela disculpe-t-il Richelieu ? Un Politique moins habile n'auroit pas donné occasion à son ennemi secret de profiter de sa négligence & de ses fautes. Servien étoit nécessaire : je le veux. Pourquoi le Cardinal le fait-il disgracier ? Pourquoi n'a-t-il pas la prévoyance de mettre Des-Noyers en état d'empêcher le mal que l'éloignement de son prédécesseur pouvoit causer ? Les troupes de France demeurerent long-temps dans les Provinces-Unies sans en pouvoir sortir. Il falloit envoyer plutôt l'argent dont elles avoient besoin pour payer leur dépense. La lenteur du siege de Dole ruïna les affaires du Roi. Ce fut la faute de son Ministre. Ou bien il ne devoit pas conseiller une entreprise trop difficile ; ou voyant les Comtois déterminés à se défendre jusques à la derniere extrémité, il eut tort de s'opiniâtrer au siege d'une Place qui pouvoit être secourue & par une puissante diversion, & par une bonne armée. Richelieu & son P. Joseph se vont mettre dans la tête, que la résistance des Liegeois & le siege de Saverne arrêteront le Roi de Hongrie & le Cardinal Infant ; de maniere que l'un ne pourra envoyer du secours dans la Franche-Comté, ni l'autre entrer dans la Picardie. Deux jeunes Princes parurent plus fins que le grand Cardinal & l'habile Capucin, qui *désarma*, dit-on, *avec son chapelet, l'Empereur à la Diete de Ratisbonne, & qui fit entrer six bonnets Electoraux dans son capuchon étroit.* L'armée des Etats Généraux des Provinces-Unies se reposa immédiatement après la prise du Fort de Skenk. C'étoit à Richelieu de prévenir ce fâcheux inconvénient, avant que de former de si vastes projets. Enfin, les Espagnols supérieurs en cavalerie furent maîtres de la campagne. Belle raison ! Un Cardinal si versé dans le métier de la guerre ne devoit-il pas avoir un puissant corps de cavalerie, afin de s'opposer à l'irruption des ennemis, & pour entrer même dans leur pays si l'occasion s'en présentoit ?

Irruption du Cardinal Infant dans la Picardie.

Les Etats Généraux des Provinces-Unies, dit le Maréchal de Bassompierre, *contens d'avoir repris le Fort de Skenk, & de voir, comme ils l'avoient toujours desiré, les deux Couronnes engagées dans une grande guerre l'une contre l'autre, les laisserent se battre, & mirent leur armée en garnison pour tout l'été. Cela encouragea le Cardinal Infant à faire irruption en France. Ayant donc joint ses forces à celles du Duc Charles, du Prince François de Lorraine Evêque de Verdun, & de Jean de Wert, il entre à la fin du mois de Juin en Picardie avec une armée de vingt mille chevaux & de dix mille hommes de pied, assiege la Capelle, prend la Place le septieme jour, & se vient poster devant Guise.* Avant son départ de Mons en Hainaut, le Prince Espagnol publia un manifeste spécieux, qu'on eut soin de répandre dans les Places frontieres de France & ailleurs. Il y disoit que depuis quelques années, Louis avoit, contre toutes les regles de la justice & du droit des gens, porté la guerre dans l'Empire, & dans les Pays héréditaires du Roi d'Espagne ; secouru d'hommes & d'argent les sujets rebelles de Ferdinand & de Philippe ; aidé le Roi de Suede à envahir l'Allemagne ; acheté des Suédois plusieurs villes usurpées dans l'Alsace, & occupé d'autres à force ouverte. Qu'encore que l'Empereur & le Roi d'Espagne eussent un droit légitime de dé-

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. Chap. 39.

clarer la guerre à Louis après tant d'hostilités commises de sa part, la considération du sang innocent qui se devoit répandre dans une querelle dont la décision seroit difficile & lente les avoit long-temps retenus. Que nonobstant une si grande modération, le Roi de France ayant depuis peu attaqué les Pays-Bas Espagnols, le Milanez, & le Comté de Bourgogne, tous les bons Catholiques devoient demeurer convaincus qu'une plus longue patience ne serviroit qu'à rendre Louis & ses alliés plus audacieux & plus entreprenans. Que Leurs Majestés Impériale & Catholique avoient ainsi résolu d'envoyer leurs troupes en France, non pour usurper le bien d'autrui; mais afin de réduire leur ennemi commun à la nécessité de rappeller les siennes de l'Italie & de l'Allemagne, de rendre des provinces & des villes injustement prises, & d'accepter les conditions de paix raisonnables qu'elles offroient. Que pour témoigner les égards qu'ils avoient aux instantes prieres de la Reine mere du Roi Très-Chrétien, Ferdinand & Philippe promettoient de recevoir sous leur protection tous les François & toutes les villes qui voudroient ne s'opposer point, & contribuer même à l'éxécution d'un si juste dessein. Que l'Empereur & le Roi d'Espagne s'engageoient à ne conclure aucun traité avec Louis, à moins qu'il ne satisfit aux demandes raisonnables de Marie de Médicis; que les Princes & les grands Seigneurs dépouillés de leurs biens n'y fussent entierement rétablis; & que le traité conclu à Ratisbone ne fût solemnellement confirmé & exécuté. Enfin, que s'il plaisoit à Dieu de benir les intentions & les efforts de Ferdinand & de Philippe, ils n'en tireroient aucun autre avantage que la sûreté de la Religion Catholique, & l'établissement d'une paix solide & durable dans l'Europe. Le Roi de France tenoit à peu près le même langage dans ses déclarations & dans ses manifestes. Laissons au Dieu scrutateur des cœurs le jugement de la sincérité des uns, ou des autres.

Il semble que le manifeste du Cardinal Infant fit quelque impression sur l'esprit des Picards, fort mécontens des nouveaux impôts dont ils se voyoient accablés, & particulierement sur celui des habitans d'Amiens capitale de la province. Du moins cette lettre d'un Secrétaire d'Etat le donne à penser. *Monsieur*, dit Des-Noyers au Maréchal de Chaunes, *le Roi ayant eu avis que le peuple d'Amiens mécontent de l'établissement du sou pour livre, de quelques autres nouveaux impôts qu'on leur demande, du changement de la garde, & de l'affoiblissement de la garnison de la citadelle, seme des bruits séditieux, & que les plus mutins osent crier qu'il ne leur importe quel maître ils servent, puisqu'ils sont réduits à la derniere misere; j'ai eu charge de vous dépêcher ce courier exprès, pour vous dire que l'intention de Sa Majesté est que vous envoyiez quelque Gentilhomme de vos amis, qui reconnoisse sous main la vérité de ces bruits, & de guérir les esprits malades.* Une chose augmentoit le mécontement de ceux d'Amiens. Le Maréchal avoit tiré de leur citadelle la plus grande partie des armes, des munitions, & de la garnison, pour mettre son château de Chaunes à couvert des insultes des ennemis. De maniere que ces pauvres gens crioient, que si on ne vouloit pas avoir

1636. *Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I. Journal de Bassompierre. Tom. 2. Mercure François. 1636. Grotii Epistolæ passim. 1636. Lotichius Rerum Germanicarum. part. 2. Lib. 27. cap. 1. Nani Historia Veneta. Lib. X. 1636. Historie di Gualdo Priorato. part. 2. Lib. 1. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 437. 438.*

1636. plus de soin de leur conservation, ils chercheroient quelqu'un qui les traitât mieux. Des-Noyers écrivit encore peu de temps après au Maréchal sur le même sujet. » Nous recevons tous les jours de nouveaux avis » de la peste des corps; mais encore plus de celle des esprits, dans » Amiens. En vérité, Monsieur, il y faudroit pourvoir autrement. Cela » vous regarde si fort, que vous ne devez rien négliger, ni épargner » afin de prévenir le mal. Je voudrois envoyer pour trois mois cinq » cents hommes dans la citadelle, & y mettre toutes les autres choses » nécessaires pour la défendre & contre l'ennemi, & contre la canaille » de la ville qui est mal affectionnée. Vous me permettrez, Monsieur, » de vous dire que vous faites beaucoup d'autres dépenses qui ne sont pas » si nécessaires. Trois jours de votre table éloigneroient mille petits in- » convéniens qu'on plaint, sans y remédier. « La lettre est un peu séche. Richelieu se défioit-il autant du Maréchal de Chaunes que du Comte de Soissons?

Le Baron ou Marquis du Bec-Crespin, autrement Vardes, Gouverneur de la Capelle, ayant capitulé avec les ennemis au commencement du mois de Juillet, l'allarme fut grande à la Cour de France. « Le Roi » qui prenoit des eaux à Fontainebleau, *dit Bassompierre*, vint à Paris » aussi bien que M. le Cardinal. Le Mardi 15. Juillet il y eut conseil au » Louvre, & le lendemain encore. L'un & l'autre partent ensuite; sa » Majesté pour Versailles, & M. le Cardinal retourne dans sa maison de » Charonne. Il n'y demeura pas sans affaires. Vingt mille chevaux & dix » mille hommes de pied ennemis ravageoient la Picardie. Les Espagnols » se séparerent après la prise de la Capelle. Leur grosse cavalerie alla vers » Guise avec l'infanterie. Le Duc Charles & le Duc François de Lorrai- » ne tirerent du côté de Vitri. Jean de Wert faisoit des courses en Pi- » cardie, dans l'Isle de France & en Champagne. « Le commandement général de l'armée Françoise qui se devoit opposer aux progrès du Cardinal Infant fut donné au Comte de Soissons, & les Maréchaux de Chaunes & de Brezé servoient sous lui en qualité de Lieutenans Généraux. Richelieu dissimuloit sa crainte autant qu'il pouvoit, & affectoit de ne paroître aucunement allarmé de ce premier avantage des ennemis. « La » Capelle a été prise, *dit-il à son confrere la Valette*, parce qu'elle ne s'est » point défendue. Nous entendrons ce que le Gouverneur voudra dire » pour sa justification. Il n'a pas répondu à ce qu'on attendoit de lui. » Comme la Place est petite & peu importante, la perte n'est pas con- » sidérable. N'en soyez point, s'il vous plaît, en peine, & croyez que » nous avons ici des forces plus que suffisantes, non seulement pour » empêcher que les ennemis ne nous fassent plus de mal; mais encore » pour prendre notre revanche, si l'occasion s'en présente. Le Roi ne » change rien dans ses desseins. L'armée de la Franche-Comté, la vôtre, » & celle de M. de Weymar continueront d'agir selon les premiers projets. « Dans peu de temps, on rabattra quelque chose de cette fierté. Le bon Des-Noyers parle un peu plus sincerement dans une de ses lettres aux

Maréchaux de Chaunes & de Brezé. *Je ne vous dirai point combien la Cour a été étonnée, non de la prise, mais de la reddition de la Capelle. Puisque la chose est faite, il est question maintenant de prévoir & d'empêcher les suites. Hors l'opinion qui souvent blesse autant que la réalité, la perte n'est pas grande.* Cela pouvoit bien être vrai. On s'en seroit moins allarmé, si les autres Places de Picardie avoient été mieux pourvûes. *Les gens de Calais*, ajoûte le Secrétaire d'Etat, *pressent extrêmement que leur garnison soit renforcée. Dourlens & Corbie n'en ont pas moins besoin.*

1636.

» Les ennemis, *dit le Maréchal de Bassompierre*, firent semblant d'assiéger Guise. Mais ils y trouverent six mille hommes composés de » seize compagnies des gardes, du régiment de Champagne, & de ceux » de S. Luc, de Vervins & de Langeron. Une si bonne garnison fit une » vigoureuse sortie dès que les ennemis s'approcherent ; de maniere » qu'ils ne s'opiniâtrerent pas à cette Place. « Le Comte de Guébriant, envoyé pour y commander, se signala beaucoup. Voici ce que l'Auteur de son histoire, ou plutôt son Panégyriste, raconte. » L'importance » de Guise, Place jusqu'alors extrêmement négligée, fit que le Roi jetta » les yeux sur plusieurs personnes capables de la bien défendre. Le » Comte de Guébriant l'emporta dans l'estime de sa Majesté. Le 6. Juil» let, on lui expédie une commission pour s'y aller jetter avec six mille » hommes. Quelques Capitaines des seize compagnies des gardes com» prises dans ce puissant renfort étoient & plus âgés & plus anciens dans » le service que Guébriant. Mais contens de lui obéïr, ils le regarde» rent plutôt comme leur Général, que comme leur compagnon. Ja» mais ville ne fut en plus mauvais état dans le repos d'une pleine paix, » que Guise au milieu des dangers & des allarmes de cette furieuse guer» re. Ses défenses étoient ruinées, ses murailles ouvertes en plusieurs » endroits, les citernes rompues, & le canon presque tout démonté. » Le Sieur de l'Echele, qui commandoit auparavant dans la Place, étoit » malade, & n'avoit que fort peu de gens. Les habitans effrayés se pré» paroient à la fuite avec ce qu'ils possédoient de plus précieux & de » plus facile à emporter.

Le Comte de Guébriant sauve Guise.

» Le Comte de Guébriant commence par les rassurer, les anime par » des exhortations véhémentes, & les accompagne de protestations si » vives de mourir pour leur défense, qu'il leur inspire une résolution tou» te Lacédémonienne, de faite de la poitrine partie de la muraille. Après » avoir ainsi fortifié le dedans, il emploie ses soins aux réparations du » dehors, ordonne de grands retranchemens ; & sans qu'il en coûte rien » au Roi, met Guise en état d'attendre sans crainte l'attaque des enne» mis. « Je ne sçai si cet Auteur avoit bien pensé à tout ce qu'il nous dit ici à la gloire de son Héros. Ces travaux merveilleux & extraordinaires ont dû être achevés en quatre ou cinq jours. Guébriant reçoit sa commission le sixiéme Juillet, les Espagnols paroissent devant Guise le treiziéme. Laissons aux autres le soin de rendre ces circonstances plus vraisemblables, & suivons le récit de cet Historien un peu trop entêté

Journal de Bassompierre. Tom. II. Histoire du Maréchal de Guébriant Liv. I. chap. 12. & 13. Mercure François. 1636. Historie di Gualdo Priorato. part. 2. lib. 1. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 437. 438.

1636. de louer Guébriant. » Les habitans, *poursuit-il*, le voyant travailler lui-» même aux fortifications avec ses soldats, y mirent tous la main, & » contribuerent à tout ce qui fut nécessaire. Sa Majesté croyoit la Place » en meilleur état quand elle y envoya le Comte. Informée depuis de » la puissance des ennemis, & craignant de perdre un si bon Officier & » ses troupes, s'il s'opiniâtroit à se défendre, elle lui permit par une » lettre de cachet de brûler la ville, s'il ne croyoit pas qu'elle se pût » garder. Cela ne servit qu'à l'animer davantage à faire pour le service » de son Prince plus qu'on ne pouvoit attendre de lui dans une si fâ-» cheuse conjoncture. Assuré qu'il étoit de la résolution de sa garnison, » & de la bonne volonté des gens de la ville, il ne souhaita rien tant que » d'être assiégé, afin d'arrêter le progrès des ennemis, jusques à ce que » le Roi pût achever la levée de ses forces. La bonne fortune des Espa-» gnols priva Guébriant de la gloire de les chasser après un siege formé. » Ils se contenterent de sa parole, & ne crurent pas qu'il se dût rendre, » après avoir si courageusement rejetté leurs propositions, & comme en-» voyé le défi de le venir attaquer. « Pour l'honneur du Comte, son Historien nous permettra de douter un peu de l'éxactitude d'un pareil récit. En sage & brave homme, Guébriant put bien répondre fierement à la premiere sommation. Mais il dut être bienaise de ce qu'on prenoit le parti de le laisser en repos dans une si mauvaise Place.

» Les ennemis parurent le 13. Juillet aux environs de Guise. Ne vou-» lant pas entreprendre un siege sans être assurés du succès, de peur de » perdre quelque chose de la réputation qu'il croyent avoir acquise, ils » résolurent de reconnoître auparavant la Place & la contenance du » Gouverneur. Deux jours furent employés à ce dessein. Leurs corps » avancés n'approcherent que de loin, & ayant été battus & repoussés » dans toutes leurs escarmouches, ils ne purent que faire un rap-» port avantageux de la brave résolution du Comte de Guébriant. Le » 16. leur armée descendit dans la plaine de Rucoi avec vingt-cinq pie-» ces d'artillerie, & le Prince Thomas s'avança au château de l'Estang. » Toutes ces approches n'étonnerent point tant le Comte, que la som-» mation du Prince qui lui envoya offrir composition par un trompet-» te. Telle fut la réponse de Guébriant. *Je ferai abattre trente brasses de* » *muraille, si M. le Prince Thomas croit abréger le dessein de son siege par un* » *assaut*. Les Espagnols, qui projettoient d'emporter des Places plus » voisines de Paris, où ils se vantoient de prendre leurs quartiers d'hiver, » délogerent le jour même; & allerent camper entre Ribemont & l'Ab-» baye d'Origni. « A ce que je vois, Guébriant faisoit des rodomon-tades aussi bien qu'un Espagnol. Je ne prétends pas rien diminuer de la réputation de cet excellent Officier. Il avoit certainement beaucoup de mérite. Mais est-ce une si rare merveille qu'avec une bonne garni-son de six mille hommes, il ait refusé de se rendre à la premiere som-mation ? Son Historien n'éxagere-t-il point un peu trop, quand il nous dit qu'en cette occasion. *le Roi admira la conduite & le courage de Gué-*

briant, que la France loua sa fidélité, & que le bruit en courut chez tous les étrangers? 1636.

Le Comte de Soissons étoit alors à la Fere avec trois mille chevaux, & dix mille hommes de pied. C'est tout ce qu'il avoit pû ramasser des troupes de Picardie & de Champagne. Mais il en recevoit tous les jours de nouvelles, afin de faire tête aux ennemis. On tint là un grand Conseil de guerre sur la maniere dont il s'y falloit prendre pour arrêter un torrent prêt à inonder toute la Picardie. La pluralité des voix alla d'abord à défendre le passage de la riviere de Ham, parce que les ennemis étoient de l'autre côté. Soissons fut d'un avis contraire, & proposa de marcher droit vers Guise. » Monsieur, *lui dit le Maréchal de Brezé*, » le Pays par où il faudra passer est entierement ravagé par les Espagnols. » Il n'y a pas assez de moulins pour moudre le blé nécessaire à la subsistance des habitans; encore moins celui dont nous avons besoin pour » nourrir un corps de troupes assez nombreux, & qui grossit tous les » jours. En marchant vers Guise, vous vous mettez derriere l'ennemi, » au lieu de lui faire tête. S'il vient une fois dans le Pays entre les rivie- » res de Somme & d'Oise, il nous coupe la communication avec la » France, & nous jette dans la nécessité d'aller chercher de quoi vivre » en Champagne. Abandonnerons-nous à sa discrétion un Pays ouvert, » & plusieurs villes déja fort épouvantées, où il n'y a que des garnisons » modiques? Si les Espagnols tournent vers le Catelet, je crois qu'il » faut côtoyer la Somme, afin de couvrir la Province, d'assurer les Pla- » ces, & d'empêcher le passage de la Riviere. Que s'ils retournent vers » la Capelle, nous reprendrons notre poste de la Fere, toujours à la tête, » & jamais à la queue des ennemis. Tant qu'ils seront les plus forts, & » dans le Royaume, le plus sûr, c'est de mettre une riviere entr'eux & » nous, de se poster à propos, & de se retrancher avantageusement. » Vous avez dit votre sentiment, Monsieur, *reprit fierement le Comte*, » c'est à moi d'ordonner ce que je crois plus utile au service du Roi. « Soissons commande sur le champ à Descures, Maréchal des Logis, de pourvoir aux choses nécessaires à l'armée qui doit aller à Guise. *Je ne crois pas*, dit alors Brezé, *que l'intention de sa Majesté soit que l'avis de ceux qui ont leur voix au Conseil de guerre soit compté pour rien.* Le Comte se retire, & les autres font de même. Saint Ibar, confident de Soissons, lui remontre les conséquences de sa fierté mal-entendue, le ramene doucement, & obtient sa permission d'aller faire quelques civilités de la part du Comte au Maréchal de Brezé, & de l'assurer que le nouveau Général de l'armée aura désormais plus d'égard aux sentimens de ses Officiers subalternes.

Puységur usa-t-il alors de la liberté que Soissons lui avoit donnée dans la même ville de la Fere, comme nous le lisons dans les mémoires de cet Officier? *M'étant trouvé au couché de M. le Comte*, dit-il, *qui m'avoit fait dire par M. de Saint Ibar, qu'il vouloit m'entretenir, dès que chacun se seroit retiré de sa chambre, il me parla en ces termes obligeans, en présence de*

1636. *S. Ibar.* Puyſégur, je ſçai que vous êtes un honnête homme, un brave Officier, & que vous entendez parfaitement votre métier. Voici une grande guerre allumée, & je me trouve à la tête des armées du Roi. S'il ne m'arrive aucun accident fâcheux, pendant que j'aurai l'honneur de les commander, je ſerai le plus content du monde. Il faut pour cela que je prenne mes précautions, & que je ſuive l'avis des habiles gens. J'ai jetté les yeux ſur vous. Si vous voyez que je faſſe quelque choſe qui ne vous paroiſſe pas bien; ſoit dans les ordres que je puis donner; ſoit dans les différends qui arrivent ordinairement parmi les troupes, ou dans ma conduite au regard des Officiers, dites-le-moi librement. Je vous demande votre amitié, & je veux que vous ſoyez mon ami. *Je répondis à M. le Comte que j'étois ſon très-humble ſerviteur; qu'il n'avoit pas beſoin de mes avis, & qu'il en ſçavoit plus que moi.* Je veux, *reprit-il*, que vous m'accordiez ce que je vous demande. *Là-deſſus, je lui promis de le faire juſques à ce que je reconnuſſe qu'il ne le trouveroit pas bon.* Il eſt certain que Soiſſons eut beſoin que ſes confidens l'avertiſſent qu'il en uſoit fort mal avec Brezé. Son juſte reſſentiment contre Richelieu le rendoit trop fier & trop impérieux au regard du beau-frere de ſon ennemi. La diſpoſition que ce Prince découvrit à Puyſégur étoit raiſonnable & honnête. Mais quoique les perſonnes du premier rang donnent une pareille liberté, on en uſe bien rarement. Chacun craint de leur déplaire. Une confiance ſi particuliere ne fut-elle point un artifice, afin de gagner un bon Officier, par rapport au projet formé entre le Duc d'Orléans & le Comte de Soiſſons? J'en parlerai bientôt.

» Les ennemis, après avoir pris la Capelle, *dit Chavigni dans une lettre du 23. Juillet au Cardinal de la Valette*, n'ont rien fait. Ils ont demeuré dix jours entre Guiſe & la Fere. A cette heure, ils tournent vers S. Quentin. On croit qu'ils en veulent au Catelet, ou à Dourlens. Leur armée monte à dix ou douze mille hommes de pied, & à treize mille chevaux, ou environ, tant bons que mauvais. La nôtre eſt de dix-huit mille hommes de pied & de quatre à cinq mille chevaux. Il en vient encore quinze cents de la Nobleſſe de Normandie, & mille ou douze cents du Bolonois & d'ailleurs, prêts à joindre l'armée. De maniere qu'il y a de l'apparence que les ennemis ne feront plus rien.« Si les choſes étoient véritablement ſur ce pied-là, on doit être fort étonné de voir le Catelet pris en deux jours, & S. Léger Gouverneur rendre la Place, ſans attendre qu'il y eût une brêche faite. » Tout le monde, *dit Des-Noyers dans une de ſes lettres*, trouve cette ſubite reddition fort étrange. Si les Places tiennent ſi peu, il n'en faut plus avoir en France. On fera mieux d'en laiſſer l'uſage aux Allemands. Ils ſe ſont défendus deux mois dans Saverne, ſans baſtions, ni remparts.« *Voyons encore ce que Chavigni dit là-deſſus au Cardinal de la Valette le 26. Juillet.* » Nous eûmes hier nouvelle que le Catelet a été pris après deux jours de réſiſtance. Le Gouverneur ſe diſculpe ſur ce que les ſoldats & les habitans ſe ſont révoltés contre lui. Mais ce qu'il y a de

» mal

» mal, c'eſt qu'aucun n'a été châtié. Notre armée conſidere à cette heure » la contenance des ennemis, pour s'oppoſer aux progrès qu'ils pour- » roient faire. Nous craignons qu'ils n'aillent à Dourlens. Si nous en » ſommes quittes pour la Capelle & le Catelet, il y aura de quoi ſe » conſoler. Mais ſi nous venons à perdre une grande Place, cela ſera » bien fâcheux. 1636.

Quoique le Duc de Saint Simon dit hautement que S. Léger, Gouverneur du Catelet ſon oncle, ne capituleroit point ; on avoit ſi mauvaiſe opinion de lui à la Cour & à l'armée, que le Roi & le Comte de Soiſſons penſerent chacun de leur côté à envoyer un bon Officier au Catelet, pour veiller ſur la conduite du Gouverneur. Pontis fut celui ſur lequel Soiſſons jetta les yeux. Mais le Maréchal de Brezé, qui conſideroit Pontis, détourna le coup. Il voyoit bien qu'il n'y auroit ni honneur, ni profit, à défendre une méchante Place dépourvûe de tout, & qu'un brave homme y hazarderoit inutilement ſa réputation & ſa vie : circonſtance qui ſert beaucoup à diſculper S. Léger. *Le Comte de Soiſſons penſa*, dit Pontis, *à m'envoyer au Catelet, & ordonna qu'on me cherchât de tous côtés. M. de Brezé, qui ſçavoit bien où j'étois, me fit un tour d'ami. Perſuadé que me mettre dans une Place incapable de tenir contre une ſi puiſſante armée, ce ſeroit m'expoſer trop viſiblement, il ne témoigna jamais avoir la moindre connoiſſance du lieu où l'on me pourroit trouver. Il eſt certain que je ſerois péri en cette occaſion. N'étant pas d'humeur à me rendre ſans me bien battre, j'aurois expoſé la Place à être emportée d'aſſaut.* Par malheur pour un autre Officier nommé Nargonne, il fut celui auquel le Roi penſa pour ce déſagréable emploi. *Sa Majeſté*, dit Puyſégur, *envoya une dépêche à Nargonne, pour lui commander d'aller trouver M. le Comte, qui lui donneroit eſcorte, & lui faciliteroit l'entrée au Catelet. Son ordre portoit, que s'il voyoit le Gouverneur en diſpoſition de ſe rendre, ſans y être forcé par les ennemis, il le fit arrêter ; ſe ſervant de ceux de la garniſon qui n'étoient point de la morte-paye afin de tenir bon dans la Place. Nargonne fut aſſez heureux pour y entrer, & aſſez malheureux le lendemain pour ſervir d'ôtage à la capitulation que le Gouverneur fit avec les ennemis. Le Catelet étant rendu, il revint à l'armée, & fut mis entre les mains du Chevalier du Guet qui le fit conduire en priſon. Il y demeura quatre ou cinq ans.*

Cependant tout le monde crioit contre Richelieu, qui avoit laiſſé les Places frontieres de la Picardie dans un ſi mauvais état. Pour couvrir ſa négligence, il perſuada au Roi d'ordonner qu'on fît le procès au Baron du Bec & à S. Léger Gouverneurs de la Capelle & du Catelet. Mais ils trouverent moyen de s'échapper ; ſoit que ce fût un bon office de leurs amis ; ſoit que le Cardinal favoriſât lui-même ſous main leur évaſion, & voulût ſeulement les faire condamner par contumace ; de peur qu'en les mettant dans la néceſſité de parler à leurs Juges, & de ſe juſtifier, ils ne montraſſent que la perte de leurs Places lui devoit être uniquement imputée. Richelieu & ſes créatures faiſoient grand bruit à la Cour. On tâchoit de prévenir & d'irriter le Roi contre la prétendue lâcheté de

1636. deux Gentilshommes qui ne manquoient pas de courage. *N'épargnez ni Gouverneurs, ni Lieutenans, ni Capitaines, ni Officiers, ni soldats*, disoit Des-Noyrrs à Belle-Jambe & à Choisi, nommés Commissaires pour l'instruction du procès. Le Cardinal & ses gens étoient d'autant plus animés, que les soldats des deux garnisons de la Capelle & du Catelet, mécontens de ce qu'ils n'avoient rien reçu de leur solde depuis long-temps, dirent sans façon, au rapport du sçavant Grotius, qu'ils ne vouloient pas donner leur vie pour soutenir une querelle où le Roi n'avoit aucune part, & qu'il étoit seulement question de maintenir la fortune du premier Ministre. Ne croyoit-on pas encore que le Baron du Bec & S. Léger, secretement attachés à Marie de Médicis, pensoient comme leurs soldats?

Grotius Epist. 625.

Les Espagnols passent la riviere de Somme, & prennent Corbie.

» Le mois d'Août arriva, *dit Bassompierre*. Les Espagnols assiégerent & » prirent le Catelet en deux jours. Ils vinrent ensuite sur le bord de la » riviere de Somme, dans le dessein de la passer. M. le Comte parut sur » l'autre rive pour s'y opposer; mais en vain. Les ennemis passerent & » taillerent en pieces le régiment de Piémont. De maniere que M. le » Comte se retira en diligence à Noyon. « D'autres disent, à Compiegne. Soissons put bien aller à l'une & l'autre ville. Elles sont assez voisines. Ce nouvel avantage du Cardinal Infant fut remporté vis-à-vis de Cerisi, une ou deux lieues au-dessus de Brai. Quelle fut la consternation du peuple, quand il vit l'armée Françoise fuir honteusement devant huit ou neuf mille hommes commandés par Picolomini & Jean de Wert, qui la poursuivoient! Mais la nécessité de couvrir Paris, extraordinairement allarmé, l'emporta sur toutes les considérations d'honneur. Si nous en croyons Montresor, il s'en falloit beaucoup que les troupes du Comte de Soissons ne fussent aussi nombreuses, & celles du Cardinal Infant aussi peu considérables que Des-Noyers, Chavigni, & les autres créatures de Richelieu le supposent. » M. le Comte, *dit* » *Montresor*, fut obligé de se retirer devant les ennemis, parce que son » armée n'étoit composée que de six mille hommes de pied. Après » avoir pris la Capelle, ils vinrent droit à la riviere de Somme. Leurs » forces étoient pourvûes de tout. Elles montoient à vingt mille che» vaux & à dix mille hommes de pied, avec trente pieces de canon & » toutes les autres choses nécessaires à faire de grands progrès. Le pas» sage fut défendu à Brai autant que la foiblesse de l'armée de M. le » Comte le put permettre. Mais il fallut enfin se retirer & se jetter » dans Compiegne, pendant que les ennemis demeuroient maîtres de la » campagne. Corbie fut prise, & la France exposée à toutes les incur» sions que les Espagnols y voulurent faire.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. Chap. 37. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom I. Journal de Bassompierre. Tom. II. Mémoires de Montresor. Bernard Histoire de Louis XIII L. XVII. Mercure François. 1636. Grotii Epistolæ passim. 1636. Vittorio Siri Memorie recondite.

De peur qu'on ne nous accuse de préférer le témoignage de Bassompierre & de Montresor, ennemis de Richelieu, à celui des autres; rapportons ce que le Roi lui-même & deux Secrétaires d'Etat disent de cette étrange disgrace. » Vous avez sçu, *dit Louis au Cardinal de la Va-* » *lette dans une lettre du 9. Août*, que les ennemis qui sont en Picardie,

» ayant pris la Capelle & le Catelet, ont forcé le passage de Brai sur » Somme. Ils se préparent à attaquer quelque ville sur la même riviere, » ou à tourner vers celle d'Oise. Bien que j'aie fait munir toutes mes » Places qui sont de ce côté-là de bon nombre d'hommes, & des au- » tres choses nécessaires à une vigoureuse défense, je trouve si peu de » cœur dans ceux qui en ont la garde, que je ne crois pas me devoir » fier à eux. Il vaut mieux former un puissant corps d'armée pour com- » battre les ennemis à la campagne. C'est à quoi je travaille incessam- » ment. Dans peu de jours, j'aurai aux environs de ma bonne ville de « Paris douze ou quinze mille hommes, & un nombre considérable de » cavalerie. Quand le tout aura joint les troupes que commande mon » Cousin le Comte de Soissons, je m'avancerai en personne vers mes » ennemis, & leur donnerai bataille, si l'occasion s'en présente. Je fais » lever aussi une armée de douze mille hommes de pied & trois mille » chevaux dans ma Province de Normandie, sous la conduite de mon » Cousin le Duc de Longueville. En cas de besoin elle fortifiera celle » que je vas commander moi-même..... Depuis cette dépêche écrite, » j'ai appris que les ennemis se sont avancés jusques à Roie. Le Prince » Thomas, Picolomini & Jean de Wert sont à leur tête.

1636. T. VIII. pag. 437. 438. Historia di Gualdo Priorato. Part. 2. Lib. 2.

Dans une lettre au même la Valette du 5. Août, Des-Noyers raconte une circonstance du passage de la Somme, si glorieuse à un Officier, que les regles de l'Histoire, qui doit rendre justice au mérite & à la valeur sans aucune distinction de rang, ne me permettent pas de la supprimer ici. » Les ennemis de Picardie, *dit le Secrétaire d'Etat*, ont pris la Capelle & » le Catelet par la lâcheté ou par la trahison de leurs Gouverneurs. Ils sont » tous deux en fuite. On fait leur procès par contumace. Vous entendrez » parler d'un jugement qui servira d'exemple à la postérité. « Ces deux Officiers furent en effet condamnés à être écartelés : supplice qui ne s'ordonne que contre les criminels de leze-majesté au premier chef. Mais il n'y avoit point de peine trop atroce, quand il étoit question de maintenir la fortune & d'intimider les ennemis d'un Ministre vindicatif & cruel. Ce que Des-Noyers dit lui-même du mauvais état des Places frontieres de Picardie disculpe assez le Baron du Bec & S. Léger dans notre esprit, & nous fait mieux connoître la scélératesse d'un Prêtre. « Les Espagnols, » *poursuit le Secrétaire d'Etat*, s'imaginant de trouver la même facilité » par-tout, vinrent le premier jour d'Août prendre le passage de Brai » sur la Somme, où il n'y avoit qu'un moulin capable de tenir trente » mousquetaires. L'ennemi descendit d'abord de la montagne, & dressa » d'abord une batterie à cent pas du moulin. Le Chevalier de Monte- » clair, du régiment de la Marine, sortit alors comme de terre, alla » droit aux Espagnols avec ses mousquetaires, & tua un si grand nom- » bre de ceux qui gardoient le canon, qu'à peine resta-t-il assez de gens » pour le retirer au milieu de la montagne. Ils ont tiré de là dix-huit » cents coups de canon sur le moulin, sans avoir pû chasser les nôtres » avant que cette pauvre cabane fût entierement detruite. Les muni-

1636. » tions consumées à cette conquête auroient plus que suffi à prendre » une bonne ville. Le Chevalier & ses mousquetaires se sont retirés au » gros de notre armée campée de l'autre côté de la riviere, afin de » combattre l'ennemi, s'il entreprend de la passer. Elle est moindre en » cavalerie que la leur. Mais ce que nous y avons vaut beaucoup, & » chacun est en disposition de bien faire. « Dans ces dépêches, les choses mises en apostille sont ordinairement plus fâcheuses que celles du corps de la lettre : tant une mauvaise nouvelle suivoit l'autre de près. Voici celle que Des-Noyers ajoûte. *Nous recevons avis de la défaite de quelques troupes en Picardie, qui gardoient le passage de Sailli sur la riviere de Somme. Les ennemis s'en sont rendus maîtres. Mais il est vrai de toute certitude qu'ils ont perdu deux fois plus de monde que nous.* Le bon Secrétaire d'Etat se console des disgraces de son maître le mieux qu'il peut.

L'attaque du moulin où Monteclair se signala n'étoit qu'une feinte des Espagnols pour amuser les François. Chavigni le marque positivement dans sa lettre au Cardinal de la Valette du 7. Août. » Les ennemis ont » passé la riviere de Somme, *dit-il*, & notre armée a été obligée de se » retirer à Noyon. Ils avoient fait semblant de vouloir passer à Brai, » & M. le Comte de Guiche s'étoit retranché devant eux. Mais ils ont » trouvé un passage à une lieue au-dessus. Dès que M. le Maréchal de » Brezé en fut averti, il y alla avec quatre cents chevaux & le régiment » de Piémont. Une bonne partie des Espagnols étoit déja passée. Il y eut » pourtant quelque combat, où les deux Mausolens ont été tués. Les » ennemis sont maîtres de la campagne entre les rivieres de Somme & » d'Oise. On leve en diligence vingt mille hommes de pied à Paris & » aux environs. Pour ce qui est de la cavalerie, nous en aurons le plus » qu'il sera possible, afin de faire un corps pour garder la riviere d'Oise, » & un autre pour fortifier notre armée. Le Roi prétend s'avancer dans » trois jours à Senlis. Monseigneur le Cardinal suivra sa Majesté. Voilà » le véritable état où sont ici les choses. « Tous les ponts sur l'Oise furent promptement rompus. Mais les Espagnols trouvent un gué, & portent la désolation & le feu jusques aux portes de Compiegne. La ville de Roie leur ouvre les siennes, & celle de Corbie est incontinent assiégée. Soyecour, beau-frere du Président de Mêmes & du Comte d'Avaux, Gouverneur de la Place & Lieutenant-Général de la Province, ne se défendit pas plus que les autres, quoiqu'il eût seize cents hommes de garnison. Quelqu'un prétend que les habitans, chagrins contre le Gouverneur, l'obligerent à capituler. Soit que cet Officier fût suspect à la Cour, soit qu'on n'y eût pas bonne opinion de sa prudence & de sa bravoure, S. Preuil eut ordre de passer à Corbie. Il y entre hardiment à la nage. Mais il a le déplaisir d'avoir inutilement exposé sa vie. Soyecour se rendit le 15. Août. Triste nouvelle pour le Comte d'Avaux étroitement lié au Cardinal de Richelieu & au P. Joseph. Il étoit revenu depuis peu de son Ambassade du Nord à Paris.

» Les Espagnols, *dit un Historien de Louis XIII*, s'approcherent de

» Roie, & sommerent les habitans de se rendre. Comme ils étoient en » fort petit nombre, la plûpart prennent la fuite, & n'ont pas le cou- » rage de résister. L'ennemi entre incontinent dans la ville. Mais il mé- » ditoit d'en avoir une plus importante. Le voilà donc devant Corbie. » Il n'eut pas grande peine à l'assiéger. Elle étoit déja investie des deux » côtés de la riviere. Soyecour Gouverneur fit croire quelque temps » qu'il vouloit conserver la Place. Mais on tient qu'il fut corrompu par » les promesses des Espagnols. Du moins plusieurs Officiers de la garni- » son & les principaux habitans furent gagnés. Car enfin, S. Preuil » ayant passé à la nage pour les encourager, & pour les assurer d'un » prompt secours, s'ils vouloient se défendre quelque temps, on n'écou- » ta ni ses remontrances, ni ses promesses. La capitulation étoit déja » signée, & la ville fut rendue. Soyecour se retire dans Amiens. Mais » s'appercevant qu'il n'y faisoit pas bon pour lui, il n'y demeure pas » long-temps, & se réfugie chez les étrangers pendant qu'on instruit son » procès. « Je trouve ailleurs que son Officier & son Lieutenant furent arrêtés par ordre du Roi. Se seroient-ils échappés par le moyen de leurs parens & de leurs amis? Richelieu a bien pû encore commander sous main qu'on favorisât leur évasion. Peut-être aussi que Grotius, qui rapporte cette circonstance, a pris l'ordre du Roi pour l'emprisonnement même. 1636.

Il rapporte dans une autre lettre que Soyecour s'étoit enfui, & que le Maréchal de Chaune étoit soupçonné de l'avoir aidé. Quoi qu'il en soit, les créatures de Richelieu & les Historiens flateurs ont leur dictionnaire particulier. Des troupes Espagnoles *tant bonnes que mauvaises*; cela signi- fie, dans le jargon de ces Messieurs, une armée nombreuse, aguerrie, & pourvue de toutes les choses nécessaires à de grands progrès. *Dix-huit mille hommes de pied & quatre mille chevaux* pour repousser l'ennemi; c'est-à-dire, six, ou huit mille hommes tout au plus. Par *quelque combat* où peu de gens ont été tués, il faut entendre un vieux & bon régiment d'infanterie taillé en piéces. Des gens *corrompus ou gagnés par l'ennemi*, ce sont des personnes mécontentes du Ministre, indignées des injustices faites à une Reine par son ingrat domestique, & bienaises de voir Riche- lieu réduit à la nécessité de faire cesser l'effusion du sang innocent qu'il sacrifie à la conservation de sa fortune, & même éloigné de la Cour. Si ceux-ci étoient plus lâches ou moins bons François que les autres qui exposoient librement leur vie pour soutenir un ambitieux & un scélérat; laissons-en la décision à ceux qui jugent des choses par les régles du bon sens.

Détail de la maniere dont les Espagnols passerent la Somme.

Puisque deux Officiers dont les mémoires me sont d'une grande utilité dans le cours de cette Histoire racontent le fameux passage de la Somme qui allarme si fort la ville de Paris, il est d'autant plus juste de rappor- ter ici leurs relations, que ces Gentils-hommes furent présens à l'événe- ment. Commençons par celle de Pontis: elle est courte. Puységur nous donnera ensuite un plus grand détail. » De la Fere, *dit le premier*, no- » tre armée s'avança vers Brai, pour disputer aux ennemis le passage de

1636. *Mémoires de Pontis. & de Puy-ségur.*

» la riviere. Dès qu'on y est arrivé, chacun travaille à se cantonner le » le mieux qu'il peut. Pour moi, mettant pourpoint bas avec tous les » Officiers & tous les soldats de notre régiment, nous nous retranchons » si bien en quatre heures de temps dans une prairie en deçà de la mon- » tagne par où les ennemis devoient descendre, que nous fûmes parfai- » tement à couvert de leur canon. J'avois fait aussi planter dans la rivie- » re quantité de pieux, afin d'empêcher le passage de la cavalerie. Ayant » ensuite apperçû de loin un homme qui sondoit le gué, j'allai incon- » tinent avertir celui qui commandoit le régiment de Champagne de se » préparer, & de s'attendre à être bien battu dans quelque temps, parce » que leur poste se trouvoit moins avantageux & plus exposé. Je cours » en même temps donner avis de toutes choses à M. le Maréchal de » Brezé, & recevoir ses ordres. Extrêmement embarrassé, il n'en eut » point à me donner. Quelle fut ma surprise, quand je l'entendis parler » de la sorte! *Défendez-vous comme vous pourrez. Nous ne sçavons tous où* » *nous en sommes.*

» Les ennemis paroissent bientôt après. Ayant pointé quatorze pie- » ces de canon au haut de la montagne, il commencerent de saluer no- » tre * régiment avec grand bruit; mais avec peu d'effet. Comme nous » étions retranchés au pied de cette montagne, & presque enfouïs sous » terre, les boulets de leurs canons passoient par dessus nos têtes, sans » nous faire aucun mal: au lieu que nous avions toute liberté de tirer » sur eux sans nous montrer, & de les incommoder merveilleusement. » Incapables de forcer ce quartier-là, ils transportent leur canon, & » vont foudroyer le régiment de Champagne, qui étoit beaucoup plus » à découvert. Nos Généraux, forcés par ce dernier endroit, font » marcher l'armée pour se retirer à Nesle. On ne voyoit aucune » apparence d'y résister. Les ennemis avoient trop d'ascendant sur » nous, par je ne sçai quelle frayeur répandue. dans les esprits. La » résolution étoit prise que l'armée se rafraîchiroit à ce bourg. Mais » j'avertis M. le Comte de Soissons qu'il y avoit au-delà un fort grand » marais; & que, si nous étions poursuivis par les ennemis, nous » pourrions bien, à cause de son défilé, y perdre toutes nos troupes. » Ainsi, quoiqu'on eût déja planté le piquet pour le retranchement, il » fut résolu que l'armée passeroit tout ce grand marais sans s'arrêter. » Lors que M. le Comte étoit à table, où il m'avoit fait l'honneur de » m'ordonner de m'asseoir aussi, on lui vint dire subitement que les en- » nemis s'étoient avancés, que notre premier corps de garde avoit été » déja poussé, & que les enfans perdus couroient risque d'être taillés en » pieces. C'étoit environ deux mille chevaux détachés de leur armée » qui tâchoient de donner en queue sur la nôtre. Chacun monte à che- » val avec précipitation, & court au lieu de l'attaque. Mais nos gens » avoient été déja rompus. Nous voilà donc contraints de nous battre » en retraite, & à chercher la sûreté de notre armée dans la ville de

* C'étoit celui du Maréchal de Brezé.

» Noyon. Tant d'heureux succès donnoient grand cœur aux ennemis, 1636.
» & causoient une étrange consternation parmi les François, qui sem-
» bloienr n'avoir plus de forces que pour s'enfuir.

Les Mémoires de Puységur sont plus circonstanciés, comme je l'ai remarqué, & nous fournissent des choses fort considérables. Ne les omettons pas. » Les ennemis, *dit-il*, descendirent le long de la Somme, & » vinrent camper à Brai. Nous y arrivâmes aussitôt qu'eux. Il firent une » attaque à Capi. M. le Comte y envoya le régiment de Champagne » pour défendre le passage. L'attaque ne dura qu'une heure. Les trou- » pes qui l'avoient faite étoient de l'avant-garde des ennemis. Elles se » retirerent vers leur arriere-garde. L'armée Espagnole campa six jours » entiers sur la hauteur du côté de Brai, & la nôtre vis-à-vis sur celle de » deçà la Somme. Nous gardions le moulin, où ils faisoient semblant » de vouloir passer, & les battions avec six pieces de canon. Nous avions » fait un retranchement derriere & aux deux côtés. Tous les régimens » entroient tour à tour de garde à ce moulin.« Pour en imposer mieux à son crédule maître, le Cardinal de Richelieu prenoit-il soin qu'on envoyât de l'armée des relations fausses à la Cour? Des-Noyers Secrétaire d'Etat forgeoit-il lui-même des nouvelles chimériques afin de tromper le Cardinal de la Valette & les Officiers de son armée? Il faut supposer l'une de ces deux choses. J'ai rapporté une lettre où Des-Noyers dit que ce moulin fut seulement gardé par le Chevalier de Monteclair avec trente mousquetaires, & qu'ils s'y défendirent si bien que les ennemis tirerent plus de dix-huit cents coups de canon pour l'abattre. Et voici un Officier, témoin oculaire, qui rapporte qu'on fit de bons retranchemens auprès du moulin, & que tous les régimens y entroient en garde tour a tour. Faut-il s'étonner après cela que les Espagnols ayent tiré contre un moulin? Fiez-vous encore aux nouvelles écrites par un Secrétaire d'Etat. Au reste, je ne pretends rien diminuer de la réputation que Monteclair put acquérir en cette occasion. Il n'est pas impossible que le Chevalier & ses trente mousquetaires ayent défendu d'abord le moulin avec une extrême bravoure, & qu'ils se soient signalés. Mais tout ce que Des-Noyers dit au delà est, à mon avis, une rodomontade impertinente. Puységur est plus croyable que lui. Suivons le récit de cet Officier sincere.

» Le septieme jour, les ennemis décamperent sans battre ni faire au- » cun bruit, & marcherent droit à Cerisi. Ils firent une fausse attaque à » Sailli. Celle de Cerisi étoit la véritable. M. le Comte m'envoya cher- » cher une heure avant le jour, & m'ordonna de faire prendre les armes » au régiment de Piémont, & de dire qu'il marchât en diligence. J'y » cours incontinent, & en attendant les Officiers je fais quatre détache- » mens du régiment. Je commençai par un sergent avec vingt mousque- » taires, soutenu d'un Lieutenant, d'un Enseigne & de quarante sol- » dats. Tout cela étoit soutenu de deux Capitaines, deux Lieutenans & » deux Enseignes avec six-vingts hommes. Puis un autre corps détaché

1636. » de deux cents hommes, quatre Capitaines, quatre Lieutenans, quatre
» Enseignes. Le reste fut partagé en deux corps qui suivoient ceux-là.
» Nous rencontrâmes le régiment de Saintonge qui s'en revenoit. *Où*
» *allez-vous ?* dirent-ils. *Vous n'y demeurerez pas long-temps.* Les ennemis
» avoient mis le feu au village, où étoit le grand chemin qui condui-
» soit au pont qu'ils faisoient. Cela nous obligea de quitter cette route
» & de prendre à main gauche. Je marchois à la tête des enfans perdus.
» Nous espérions de passer fort à notre aise. Mais nous trouvâmes un
» grand fossé large de douze à quinze pieds. Lors que le reste des hom-
» mes est arrivé, & qu'ils se trouvent près l'un de l'autre, les ennemis
» nous tirent d'une batterie de huit pieces de canon qu'ils avoient à mi-
» côte, & nous tuent vingt-cinq ou trente soldats. Je fis marcher la Re-
» dole, Capitaine de Piémont, qui commandoit les enfans perdus, à
» une ferme sur la main droite. Il y avoit un pont sur ce canal. Je ne re-
» tins auprès de moi que les hommes commandés avec le Sergent. *Sça-*
» *vez-vous nager*, leur dis-je? Dix-sept m'ayant répondu qu'ils le sça-
» voient, *jettez de l'autre côté vos mousquets & vos bandolieres*, ajoûtai-je,
» & incontinent je les suis à la nage tout habillé. Après que nous fûmes
» passés, quatre cavaliers vinrent à nous avec leurs mousquetons. Je
» fais appeller six de mes gens qui feignent de les coucher en jouë, &
» les obligent à se retirer. J'avance un peu plus avant, & j'apperçois
» que les ennemis ont jetté leurs bateaux dans l'eau, & qu'ils mettent
» les doubleames par-dessus. Je retourne à la Maison où étoient ces
» hommes détachés. Le régiment commençoit d'y arriver. Elle fut ra-
» sée & mise par terre en moins d'une demie heure. Nous en sortons
» & cherchons quelques endroits pour nous mettre en bataille. Nous
» n'en trouvâmes point d'autre qu'une cheneviere par derriere. En moins
» de rien elle fut abattue à coups de mousquet.

L'armée ennemie étoit composée de vingt-sept mille hommes de pied. Si cela est, on l'avoit considérablement renforcée. Car enfin, on ne la croyoit communément que de trente mille hommes en tout. Cependant quelques-uns la font monter jusques à quarante mille. » Quoiqu'il en soit,
» seize ou dix-huit mille mousquetaires, *continue Puységur*, tiroient tant
» sur ceux qui étoient à gauche & à droite du pont, que sur les gens
» postés le long de la côte. Nous avançons dans le chemin qui mene
» au pont, & nous y trouvons un fossé creux de trois pieds. Nous y
» plaçâmes une partie de nos soldats qui tirerent incessamment sur ceux
» qui faisoient le pont. Dès qu'il y avoit un homme tué, nous le
» mettions sur le haut du fossé pour nous couvrir. On demeura en ce
» lieu-là depuis huit heures du matin jusqu'à huit heures du soir. Treize
» Capitaines, quatorze Lieutenans, seize Enseignes, & sept à huit
» cents soldats furent tués ou blessés. Sur les six heures du soir, M. le
» Comte de Fiesque vint de la part de M. le Comte de Soissons sçavoir
» en quel état nous étions, & si les ennemis achevoient leur pont. *Ils*
» *n'y ont point travaillé depuis neuf heures du matin*, lui répondis-je. *Et*
» *combien*

» *combien avez-vous encore de gens ?* ajoûta-t-il. *Je ne crois pas qu'il m'en* 1636.
» *reste plus de deux cents*, repartis-je. *Et peut-être qu'il n'y en aura pas un* » *dans deux heures.* Pendant qu'il me parloit, huit furent tués ou blessés. » Il reçut lui-même un coup de mousquet dans une de ses poches qui » lui fit entrer deux doubles pistoles dans la cuisse. Cela empecha qu'el- » le ne fût cassée.

» Barriere, du régiment de Champagne, vint encore me dire de la » part de M. le Comte, que je me retirasse, si je le jugeois à propos. » *Monsieur*, lui repliquai-je, *un homme commandé pour une action périlleu-* » *se, comme est celle-ci, n'a point d'avis à donner. Je suis venu par ordre de* » *M. le Comte : je n'en sortirai pas à moins qu'il ne me l'envoie commander.* » Barriere va faire son rapport, & M. le Comte m'envoie aussitôt M. de » Fontenai-Mareuil Maréchal de Camp, qui me demanda encore en » quel état nous étions, & si le pont pour le passage des ennemis étoit » achevé. *Toute la cavalerie dispersée à trois ou quatre lieues de nous*, ajoûta- » t-il, *est réunie dans le champ de bataille. M. le Comte souhaite que vous lui* » *disiez s'il faut se retirer, ou non. Monsieur*, repartis-je, *on a déja porté* » *ma réponse à M. le Comte, que je n'ai point d'avis à lui donner. Je me re-* » *tirerai quand il lui plaira.* On me demande encore combien j'avois de » gens ; *pas six-vingts*, repris-je, *& presque plus d'Officiers.* M. de Fonte- » nai me commande alors de me retirer. J'obéïs, & nous joignons l'ar- » mée après avoir perdu plus de vingt-quatre hommes dans cette retraite. » Nous marchâmes toute la nuit droit au grand & petit Droui. Cepen- » dant les ennemis achevent leur pont, & passent tous le lendemain. » Nous fûmes poursuivis, & Picolomini donna sur nôtre retraite. On se » défendit fort bien, & M. le Duc de Beaufort fit des merveilles. Le » Roi écrivit à M. le Comte d'aller à Compiegne, & de jetter seulement » quelques troupes dans Noyon. Corbie fut assiégée. Le Prince Tho- » mas avoit fait reconnoître la Place par ce stratagême. Sous prétexte » d'y envoyer un Capitaine de Piémont blessé qu'on n'avoit pû empor- » ter, on le met dans un carosse. Deux Ingénieurs servent de cocher & » de postillon. L'équipage arrive de grand matin, lors que la porte est » encore fermée. En attendant qu'elle s'ouvrît, les deux Ingénieurs avan- » çoient tour à tour vers les dehors. Ils les reconnurent ainsi. Le lende- » main, après le retour du carosse, les ennemis investissent la Place. On » dit que nos gens la défendirent fort mal.

Le Cardinal de Richelieu rejette sur le Comte de Soissons le passage des ennemis.

Richelieu, déconcerté de toutes ces disgraces, rejettoit la perte des Places sur la lâcheté de *trois coquins*. C'est ainsi qu'il appelloit les Gouverneurs de la Capelle, du Catelet & de Corbie. Pour ce qui est du passage de la Somme, le Cardinal insinuoit au Roi, que le Comte de Soissons avoit laissé faire les ennemis, quoiqu'il eût d'assez nombreuses troupes, pourvûes d'outils nécessaires à se retrancher avantageusement, & d'une grande abondance de munitions. Brezé, mécontent de la fierté de Soissons, lui rendoit-il de mauvais offices à la Cour ? Si cela est, le Maréchal étoit bon Comédien. Dans les occasions, il affectoit d'obliger

1636.

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I.

Mémoires de Puységur.

le Comte, & de faire ce que celui-ci souhaitoit. Peut-être que Brezé n'y entendoit pas finesse. Les gens d'épée ont ordinairement plus de droiture & de sincérité. Mais Richelieu, suivant le génie de ceux de sa profession, qui ne font gueres scrupule d'être fourbes & dissimulés, se disculpoit auprès du Roi aux dépens de Soissons ; protestoit d'ailleurs qu'il étoit bien fâché de voir sa Majesté prévenue contre le Comte, & promettoit de la désabuser. Ce manege se découvre admirablement bien dans les Mémoires de Puységur. *Quand nous fûmes à Droui*, dit cet Officier, *il y eut une grande dispute entre les Capitaines des chevaux-légers des anciennes compagnies d'ordonnance, & M. de Canillac qui se trouvoit à la tête d'un régiment de cavalerie. Celui-ci prétendoit commander les autres. Là dessus, on mit la main à l'épée. M. le Comte, fâché de cette contestation, voulut y apporter remede, & me demande ce qu'il y avoit à faire en cette rencontre.* Monsieur, *lui répondis-je*, vous ne préviendrez jamais de pareils inconvéniens, à moins que le Roi ne donne le commandement général de la cavalerie à quelqu'un. Je voudrois bien, *me dit-il*, que la chose dépendît de moi. M. le Duc de Beaufort auroit cet emploi. Mais je n'ai point de crédit auprès de M. le Cardinal. Et vous sçavez qu'il fait tout. Monsieur, *repris-je*, vous en pouvez parler à M. le Maréchal de Brezé. Il écrit présentement à M. le Cardinal. Je n'en ferai rien, *repliqua M. le Comte*, on me refuseroit, & j'en serois fâché. Touchez-lui en quelque chose comme de vous-même, *ajoûta-t-il*. Je vous obéïrai volontiers, Monsieur, *repartis-je*. *Nous nous promenions devant la porte du logis de M. de Brezé.*

J'entre dans sa chambre, & je le trouve seul. Je vois bien, *me dit-il*, que tu viens sçavoir si j'ai achevé d'écrire, & m'avertir que les troupes sont prêtes à marcher. Oui, Monsieur, je viens pour cela, & pour autre chose encore. Hé quoi ? Je crois vous devoir prier d'écrire à M. le Cardinal qu'on donne le commandement général de la cavalerie à quelque personne de qualité. C'est le seul moyen de prévenir les querelles qui arrivent tous les jours entre les Mestres de Camp & les Capitaines. Et où prendras-tu cet homme-là ? Ma foi, Monsieur, nous avons assez de gens à choisir dans l'armée. Qui encore ? M. le Duc de Beaufort. En vérité, il est bien jeune. Monsieur, il sçauroit consulter des gens plus vieux & plus expérimentés. Quand ce ne seroit qu'au voyage de Flandres il a mieux aimé être dans votre brigade que dans celle de M. de Châtillon, vous devriez le préférer. J'aime bien, *reprit M. de Brezé*, les Capitaines qui parlent en faveur des soldats. Monsieur, *repliquai-je*, il étoit soldat parce que j'avois l'honneur de servir dans votre brigade. Enfin, tu serois bien content de moi, si je faisois cette affaire-là ? Monsieur, vous obligeriez encore une personne beaucoup plus considérable que moi. Qui donc ? *me dit-il en souriant*. M. le Comte le veut-il ? C'est une des choses qu'il desire le plus. Il n'a qu'à écrire, *repartit le Maréchal*. Mais, Monsieur, il sçait que cela ne servira de rien. Je vas donc le faire. *Je partis pour aller tout raconter à M. le Comte. Je le trouvai avec M. de Beaufort.* Puységur,

ne sçavoit pas pourquoi Soissons prenoit si fort à cœur d'obtenir un emploi considérable au second fils du Duc de Vendôme. Le Pere & les enfans haïssoient mortellement Richelieu. On vouloit en attirer du moins un, & peut-être les deux dans le complot formé contre le Cardinal entre le Duc d'Orléans & Soissons. Suivons le récit de Puységur. *M. le Comte content de ma négociation*, ajoûte-t-il, *entre chez M. de Brezé, qui lui parle de la sorte.* Monsieur, vous voulez que je demande une chose qui vous auroit été accordée sans difficulté. Monsieur, *répondit M. le Comte*, nous vous sommes fort obligés, M. de Beaufort & moi, de ce que vous en voulez prendre la peine. *Le Roi, informé de la bonne conduite de M. de Beaufort, lui envoya la commission de commander la cavalerie, & fit mettre dans les lettres, qu'encore que M. de Beaufort, à son âge, ne pût pas espérer cet emploi, sa Majesté lui accordoit en considération de la valeur qu'il avoit témoignée à la retraite de l'armée poursuivie par les ennemis.* 1636.

On voit tant de franchise dans ce procédé du Maréchal de Brezé, que je ne puis le soupçonner d'avoir rendu sous main de mauvais offices au Comte de Soissons. Attribuons plutôt la prévention du Roi contre ce Prince aux insinuations des créatures de Richelieu. Tel étoit l'artifice ordinaire du Cardinal. Il parloit bien, ou tout au plus il ne disoit rien au désavantage de ceux qu'il vouloit perdre dans l'esprit de son maître. Mais il faisoit agir ses émissaires. Puis feignant malignement d'ouvrir lui-même les yeux sur ce que le Roi lui disoit, il appuyoit les faux rapports, ou bien il tâchoit de désabuser sa Majesté, quand il jugeoit à propos de se faire un mérite auprès des Princes ou des grands Seigneurs contre lesquels il n'osoit pas encore se déclarer ouvertement. Puységur nous fournit une preuve de la justesse de ma remarque. *Lors que notre armée fut à Compiegne*, dit-il, *le Roi en leva une autre à Paris que les habitans soudoyerent. Le commandement en fut donné à M. le Duc d'Orléans, qui eut M. le Maréchal de la Force pour son Lieutenant Général. Sa Majesté s'avança jusques a Senlis, & M. le Cardinal vint à Royaumont. Je reçus ordre de M. le Comte d'aller trouver le Roi de sa part, & d'exposer à sa Majesté l'état de l'armée. Je la trouvai fort en colere contre lui.* M. le Comte me sert fort mal, *dit-elle nettement.* Sire, *lui répondis-je*, la chose est bien cachée, si je ne sçai pas comment M. le Comte vous sert. Je trouve votre Majesté irritée contre lui : cependant, je vous puis protester qu'il fait son devoir. Il y paroît, *reprit le Roi.* Avec une si puissante armée, avec les outils & les munitions qu'il a, ne devoit-il pas mieux défendre le passage de la Somme? Sire, si votre Majesté me le veut bien permettre, je l'informerai mieux qu'aucun autre du passage de la Somme & de la force de l'armée. Nous avons soutenu tout le choc du passage. Le seul régiment de Piémont l'a défendu douze heures durant.

Je sçai, Puységur, que votre régiment a bien fait. Mais votre Majesté connoit-elle le cours de la Somme? Tout le côté de Flandres n'est rempli que de hauteurs qui regnent le long de la riviere, & celui de France n'est qu'une plaine. Nous n'avons jamais eu d'autres outils que

1636. ceux qu'on a pû ramasser parmi les vivandiers. Avec cela le moulin de Brai a été défendu. Il n'y avoit pas six piéces d'artillerie de quatre à six livres de balles. On ne vouloit point qu'il y eût dans un bataillon plus de trente soldats qui portassent la mêche allumée, quinze dans une division de mousquetaires, & quinze dans l'autre, afin de les allumer en cas de besoin. Il ny avoit pas assez de boulets pour tirer vingt coups de canon ; & quand il y en auroit eu, la poudre manquoit. Il est vrai qu'on nous faisoit espérer de jour en jour qu'il en viendroit. La force de l'armée, elle n'a jamais été à dix mille hommes, tant de cavalerie, que d'infanterie. Présentement, il y en a davantage. Deux régimens d'environ mille hommes chacun arriverent hier. Tout ce que vous dites là, *reprit le Roi en me regardant fixement*, est-il bien vrai ? Sire, je n'ai jamais rien déguisé à votre Majesté. Je me garderois bien de commencer dans une affaire de cette importance. Mon rapport est sincere. Je n'ai aucun attachement à M. le Comte. Si je dis du bien de lui, c'est que je suis témoin qu'il vous sert bien. S'il faisoit autrement, je le découvrirois à votre Majesté.

Après quelques autres discours, le Roi m'ordonna d'aller trouver M. le Cardinal à Royaumont, & me promit qu'à mon retour je trouverois la réponse à la lettre que j'avois apporté. J'obéïs, & je vis son Eminence. Puységur, *me ditelle d'abord*, vous avez trouvé sa Majesté en colere contre M. le Comte. Assurez-le que j'appaiserai le Roi. On a fait de faux rapports. Mais je raccommoderai tout. Avec le temps, M. le Comte connoîtra que je suis plus de ses amis qu'il ne pense. *Je pris congé de M. le Cardinal, & allai chercher la réponse du Roi.* Et qui les avoit faits, ces faux rapports ? Quelque créature de Richelieu ; peut-être lui-même. On n'en peut pas douter. Et pourquoi Louis envoyoit-il Puységur au Cardinal ? *Sa Majesté*, conclut l'Officier, *me donna une lettre pour M. le Comte, & m'enjoignit de dire qu'elle avouoit s'être trop emportée contre lui en parlant à M. du Hallier. Mais que les choses étant comme je les rapporterois, elle confessoit avoir eu tort, & qu'elle prioit M. le Comte de continuer à la bien servir. Lorsque j'arrivai à Compiegne, M. le Comte tenoit conseil avec M. de Brezé, de Châtillon, de la Valette & du Hallier. Tous les Maréchaux de Camp y étoient encore. Dès que je parus dans la sale, M. le Comte, outré de ce que M. du Hallier lui avoit dit, vint à moi la larme à l'œil, & me parla de la sorte tout haut.* Hé bien, Puységur ? Je ne suis plus bon qu'à jetter aux chiens. Le Roi a dit cent choses contre moi à M. du Hallier. Vous sçavez la vérité de tout ce qui s'est passé depuis que votre régiment est arrivé. *Je répondis que je le sçavois fort bien ; que j'avois tout rapporté sincerement au Roi, & qu'il croyoit le contraire de ce qu'on lui avoit premierement raconté.*

Outre que ces particularités sont agréables & instructives, ne prouvent-elles pas évidemment que la négligence de Richelieu, ou de ceux qu'il employoit, fut la seule cause du progrès des Espagnols ? On laisse les Places sans fortifications & dépourvûes de tout. Le Comte de Soissons est envoyé pour arrêter une armée de trente mille hommes, du

moins. On ne lui en donne pas dix mille. Il n'a ni artillerie, ni poudre, ni mêche, ni les choses nécessaires à se retrancher avantageusement. Le Cardinal a-t-il ignoré tout cela? Supposons-le, j'y consens. Une pareille négligence est-elle excusable dans un Ministre d'Etat? Si les Parisiens allarmés n'eussent ouvert libéralement leur bourse pour sauver leurs maisons & leurs biens, les Espagnols entroient sans aucune résistance dans la capitale du Royaume. Certaines gens se plaignent de ce que cette Histoire est trop longue. On la pourroit faire plus courte, je l'avoue. Mais si je me contentois de marquer ce qui me semble plus certain & plus véritable, après avoir comparé ce qui se dit de part & d'autre, m'en croiroit-on sur ma parole? Combien de gens me reprocheroient, que j'en veux au Cardinal de Richelieu, & que je me déclare ennemi de la gloire de ma Patrie? On m'objecteroit les lettres des Secrétaires d'Etat & quelques autres piéces. Pour prévenir ces injustes reproches, puis-je mieux faire de rapporter tout, & laisser à chacun la liberté de juger si mes réfléxions sont justes, ou non? L'ouvrage en est plus long: mais il est aussi plus instructif.

Le progrès des Espagnols en Picardie jette l'épouvante dans Paris.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. chap. 38. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. I. Histoire du Maréchal de Guébriant Liv. I. chap. 12. Bernard Histoire de Louis XIII L. XVII. Journal de Bassompierre.

La fidélité que je dois à l'Histoire, dit un Parisien Auteur de la vie du Maréchal de Guébriant, *ne me permet pas de dissimuler que jamais la France ne fut dans une plus grande consternation que l'an 1636, qu'on appelle encore vulgairement* l'année de Corbie, *à cause de la frayeur déja commencée par la perte de deux châteaux, que la prise de cette ville acheva de répandre par tout le Royaume. C'étoit la seconde campagne d'une guerre dont nous avions cueilli les premiers fruits, & sans autre profit que l'honneur d'une bataille gagnée: avantage qui put bien donner à nos ennemis quelque estime de notre courage. Mais ils eurent juste sujet de douter de notre prudence. Je rougis de dire qu'après une victoire qui nous ouvroit tous les Pays-Bas, où devoit être le théâtre du reste de la guerre, nous vîmes les Espagnols dans le Royaume; & l'effroi d'un grand nombre de Parisiens, qui ne connoissant pas les forces de leur ville, méditoient une lâche fuite, me fait encore plus de honte. L'épouvante ne fut pas plus grande à Rome, lorsque César passa le Rubicon, & prit les villes de Rimini & de Corfinium. On faisoit courir dans Paris les mêmes faux bruits de plusieurs autres Places conquises. L'armée ennemie fut d'abord de quarante mille hommes. Mais quand on commença de s'épouvanter, elle augmentoit chimériquement selon la frayeur de chacun. On croyoit plus aux rodomontades des Espagnols, qu'on n'avoit de confiance aux forces effectives & naturelles de la France.* Je trouve ailleurs qu'un grand nombre de gens déménagerent. Celui-ci faisoit du moins emporter ses plus précieux meubles; celui-là méditoit de se retirer à Orléans; d'autres, encore plus timides, penserent à mettre la Loire entr'eux & les ennemis, en se réfugiant à Tours.

Le grand nombre d'ordonnances politiques & militaires publiées chaque jour, & tous les autres préparatifs de guerre qui se faisoient avec une extrême diligence, augmenterent beaucoup la frayeur. Il sembloit que Paris fût menacé d'un siége inévitable, & qu'on se défiât de pouvoir résister aux forces des ennemis ailleurs que dans l'enceinte de ses murail-

1636. les. Les auvents des boutiques furent abattus, & les soupiraux des caves fermés. Les atteliers cesserent; on enrôla les serviteurs & les apprentifs, & il ne resta qu'un de ceux-ci en chaque boutique. *Quelques-uns*, dit l'Historien de Richelieu, *s'imaginerent qu'une grande partie de cette peur fut artificielle, & que la Cour étoit bienaise d'allarmer extraordinairement le peuple de Paris, afin d'en tirer promptement le grand secours d'argent & d'hommes auquel la crainte du danger le fit consentir. Mais quand on réfléchira sur les mauvais effets que cette épouvante produisit, & sur la licence que les moindres artisans se donnerent de blâmer le gouvernement, & de déclamer contre le premier Ministre; on aura de la peine à se persuader que la Cour ait pris plaisir à effrayer les Parisiens. Quelques-uns l'accusoient même de trahison, & se plaignoient hautement de ce que sous prétexte d'agrandir Paris du côté du fauxbourg S. Honoré, il en avoit fait abattre les remparts & les murs, afin d'exposer la ville, qui restoit sans défenses & sans munitions, au pillage & à la merci des Espagnols.* L'Auteur indique visiblement la harangue du Président de Mesmes, dont je parlerai incontinent. Mais il donne malignement une interprétation ridicule au reproche que le Magistrat fit à Richelieu. On ne prétendoit pas accuser le Cardinal d'intelligence avec les Espagnols: la calomnie auroit été grossiere & impertinente. De Mesmes insinua seulement que si Richelieu, qui prévoyoit la rupture prochaine entre les deux Couronnes, n'eut pas abattu les murailles & les remparts de Paris pour faire des jardins, & pour bâtir des monasteres, on n'auroit pas dans cette triste conjoncture si grand sujet de craindre pour la capitale du Royaume. Quoi qu'il en soit du sens véritable de ce reproche fait au Cardinal, le déchaînement étoit encore si grand contre lui plus d'un mois après la prise de Corbie, qu'il avoue de bonne foi à son ami la Valette, qu'il sembloit alors qu'*il y eût bénédiction à crier contre le gouvernement. Mais j'espere qu'il n'en sera pas ainsi dans deux mois*, ajoûte le Ministre un peu revenu de sa premiere frayeur.

Vie du P. Joseph. Tom. II. chap. 18. La vie du véritable P. Joseph. II. Partie. Mercure François. 1636. Grotii Epistola passim. 1636. Nani Historia Veneta. Lib. X. 1636. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 438. 439.

On croit communément que si immédiatement après leur conquête de Corbie, les Espagnols eussent marché droit à Paris, ils y seroient entrés. Le Cardinal, autant & plus consterné que les autres, pensa d'abord à conduire Louis & sa Cour à Orléans ou à Blois. Le séjour d'une capitale souvent suspecte aux Rois, & toujours ennemie des Ministres, ne paroissoit pas sûr à un homme qui n'ignoroit pas combien il étoit universellement haï. *Mais*, dit fort bien un sage Vénitien, *les armées victorieuses trouvent ordinairement des difficultés & des sujets de défiance, dont les vaincus, mieux informés, de la mauvaise situation de leurs affaires, ne s'apperçoivent pas.* Pendant que les Espagnols s'amusent à ravager la Picardie, afin de donner occasion au peuple de crier contre l'auteur de la guerre, Richelieu a le temps de se reconnoître, & de prendre des mesures pour arrêter leur progrès. Le voilà maintenant tout un autre homme. Il ne parle plus que de diminuer les impôts. On exhorte le peuple à prendre les armes, on lui en fournit même; on conseille au Roi de donner le commandement des armées au Duc d'Orléans & aux Princes du sang; on

fait revenir les Seigneurs chassés de la Cour. *A l'allarme du passage de la Somme*, dit le Maréchal de Bassompierre, *Mrs. d'Angoulême, de la Rochefoucaut, de Valençai, & les autres éxilés, furent rappellés. Mais la haine & la colere contre moi continua de telle sorte, que bien loin d'avoir pitié de mes longues miseres, on voulut les accroître par les insultes & les railleries que j'essuyai lorsque le peuple de Paris demandoit hautement ma liberté.* Le vieux Maréchal de la Force, qui las d'obéïr au Cardinal de la Valette s'étoit retiré du service depuis quelques mois, sous prétexte d'aller prendre du repos dans un âge fort avancé, fut celui que les Parisiens souhaiterent plus ardemment de voir rentrer dans l'emploi. Ils se rassurent dès qu'on promet de lui donner le commandement des troupes qui se levent à leurs dépens. 1636.

Tous les Corps de la capitale, ou intimidés ou empressés de donner au Roi des preuves effectives de leur attachement & de leur fidélité, se taxerent chacun à l'entretien d'un certain nombre de soldats. Le Parlement promit pour deux mille cinq ou six cents hommes de pied; la Chambre des Comptes pour sept cents; la Cour des Aides pour quatre cents, les Secrétaires du Roi pour un pareil nombre; le Chancelier, les deux Sur-Intendans des finances & leurs Commis pour cinq cents chevaux. La ville de Paris offrit de bonne grace ou autrement, six mille cinq cents hommes; les gros bourgs & les petites villes du voisinage quatre mille cinq cents. Dans le grand nombre des riches monasteres fondés en France, ceux des Célestins & des Chartreux furent les seuls qui signalerent d'abord leur zele. Chacun de ces deux Ordres offrit de l'argent pour la levée & la subsistance de quatre cents hommes. L'Université de Paris en promit autant. *Le Lundi onzieme Août*, dit Bassompierre, *le Parlement, qui avoit le jour précédent promis au Roi d'entretenir à ses dépens deux mille six cents hommes de pied, s'étant assemblé pour aviser aux moyens de trouver l'argent nécessaire, on proposa d'envoyer douze Conseillers à l'Hôtel de ville afin de donner ordre à la garde de Paris, & d'avoir l'œil à ce que les sommes fournies au Roi fussent bien employées. A quoi le Premier Président le Jai s'opposa, & dit que la Compagnie n'étoit pas assemblée pour cela. Mais le Président de Mesmes obtint par une longue harangue qu'on en parleroit. Le Premier Président sortit alors. Le Président de Bellievre, qui le vouloit suivre, est arrêté pour tenir le Parlement comme second Président. On lui permet enfin de sortir sur la parole qu'il donne de ramener le Premier Président. Ils revinrent l'un & l'autre. Mais l'heure à laquelle la séance devoit finir étant sonnée, les délibérations sont remises au lendemain. Dès le jour même, le Roi envoya querir les Présidens au Mortier, un Président & le Doyen de chaque Chambre des Enquêtes. C'étoit pour défendre au Parlement de délibérer sur l'affaire proposée, & de se mêler d'autre chose que du jugement des procès.*

Grotius rapporte dans une de ses lettres au Chancelier Oxenstiern, que le Président de Mesmes parla fortement contre Richelieu, qui élevoit ses parens aux premiers emplois dont ils n'étoient pas capables; qui ne prenoit aucun soin de la bonne administration des finances; qui pour faire de spacieux jardins, & pour la construction de quelques nouveaux monaste-

1636.

Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I.

Lotichius Rerum Germanicarum. part. II. L. XXVII Chap. 1.

devoit donner par an en vertu de leur traité, on craignit que le Prince Saxon ne fût tenté de s'accommoder avec l'Empereur. *Nos affaires sont si mauvaises ici*, dit le P. Joseph au même la Valette dans leur jargon ordinaire, *que nous n'avons pas besoin qu'il en soit de même des vôtres. Albert* (la Valette) *fera un grand effort, & employera toute sa prudence & toute sa patience pour conserver Jonas* (Weymar.) *Il n'en faut pas avoir moins que Salomon*, (la Valette) *pour cela. C'est un grand service qu'il rend à Honoré* (le Roi.) *L'orage n'est pas petit. Nous avons besoin que chacun imite l'affection & le courage d'Albert* (la Valette.) Et dans une autre au même Cardinal. *Défendez-nous des Allemans, & nous essayerons de nous parer de la Flandre.*

Le Roi de Hongrie & Galas demeurerent presque toujours au-delà du Rhin, jusques à ce que le temps leur parût propre à une irruption dans le Duché de Bourgogne. Quand ils virent les armées du Prince de Condé, du Duc Luthérien & du Cardinal son collegue, réduites à fort peu de gens par les pertes faites au siege de Dole & de Saverne, & par les détachemens envoyés au secours de la Picardie, ils résolurent que Galas iroit en Franche-Comté, joindre le Duc de Lorraine, & que de là ils entreroient l'un & l'autre dans le Duché de Bourgogne. Le Roi de Hongrie tourna du côté de Ratisbone. Sa présence étoit nécessaire à la Diete que l'Empereur son pere avoit convoquée pour lui procurer la dignité de Roi des Romains. Avant son départ, il publia un manifeste à peu près semblable à celui du Cardinal Infant dont j'ai parlé. Voici l'extrait qu'un Historien Allemand nous en donne. Que depuis son avenement à la Couronne Impériale, Ferdinand avoit tâché de vivre en paix & en bonne intelligence avec toutes les Puissances voisines de l'Allemagne, & particulierement avec le Roi de France. Que la succession aux Etats de la Maison de Mantoue ayant causé quelque différend, l'Empereur avoit mieux aimé le terminer à l'amiable par un traité conclu à Ratisbonne, que de poursuivre les avantages déja remportés par ses armes victorieuses. Que bien loin de répondre aux avances faites par sa Majesté Impériale, Louis a tâché d'allumer une guerre civile dans l'Allemagne. Qu'il a continuellement assisté le feu Roi de Suede d'argent, d'hommes, & de toutes les autres choses nécessaires à l'éxécution des vastes desseins de ce dangereux ennemi de la Maison d'Autriche. Que depuis la mort de Gustave, le Roi de France a usurpé à force ouverte, ou acheté des Suédois plusieurs Places du domaine de l'Empereur. Que contre les régles de la justice, il a dépouillé le Duc de Lorraine de l'ancien patrimoine de ses Ancêtres. Que Louis sacrifie les intérêts de sa Religion & le bien de ses propres sujets à ses injustes projets. Qu'après tant de choses commises contre les regles du droit divin & humain, l'Empereur & le Roi de Hongrie son fils ne peuvent se dispenser plus long-temps de prendre les armes, afin d'arrêter le cours des violens conseils donnés à Louis. Qu'ils esperent l'un & l'autre que tous les François équitables approuveront leur résolution, & que bien loin d'appuyer un Ministre sanguinaire, auteur de la guerre

présente, ils aideront leurs Majestés Impériale & Hongroise dans leur bon dessein, d'établir une paix solide & durable dans toute l'Europe. Que pour donner une preuve certaine de la sincérité de leurs intentions, l'Empereur & son Fils prennent sous leur protection tous les François qui ne feront aucune résistance, & déclarent que ceux-là seulement sentiront les effets de l'indignation & de la colere de leurs Majestés, qui s'opiniâtreront à soutenir le Ministre de Louis, qui par ses mauvais conseils allume une guerre injuste & sanglante dans la Chrétienté. 1636.

Dès que Richelieu s'apperçoit que les divers mouvemens de Galas tendent à joindre le Duc de Lorraine, le Cardinal a promptement recours à son Confrere la Valette, & au Duc Bernard de Saxe Weymar. C'étoit sa seule ressource pour sauver la Bourgogne. Le Prince de Condé avoit si mal réussi au siege de Dole, que Richelieu, qui n'eut jamais grande opinion de son Altesse, n'osoit se fier à elle. *Nous avons à craindre d'un autre côté*, dit-il à la Valette. *M. de Lorraine veut entrer par la Bourgogne avec ses troupes, & avec celles qui étoient dans le Comté. Galas, à mon avis, pourroit bien avoir passé le Rhin pour le repasser à Brisac, & s'aller joindre à lui. C'est, Monseigneur, ce qu'on vous donne en partage & à M. le Duc de Weymar: Nous avons laissé à M. le Prince mille chevaux & trois mille hommes de pied. Il pourra lever encore trois mille hommes & cinq cents chevaux, avec lesquels il s'opposera d'un côté, pendant que vous ferez puissamment tête de l'autre. Dès que vous approcherez des troupes de M. le Prince, on donnera ordre aux compétences. Nous ferons ensorte qu'il soit en un lieu, & qu'il vous laisse les troupes qu'il aura. Je sçai bien qu'on ne vous sçauroit proposer une condition plus fâcheuse, que d'aller en un endroit où* ce personnage *a du pouvoir. Mais la nécessité nous y oblige. Vous & M. le Duc de Weymar êtes les seuls qui pouvez mettre ordre de ce côté-là. Quoique nos affaires soient en fort mauvaise situation, j'ai encore de bonnes espérances.* Y eut-il jamais une arrogance pareille à celle de ces Cardinaux soldats? Il ne veulent pas obéir au premier Prince du sang. Avec quel mépris Richelieu parle-t-il de Condé? *Ce personnage*, dit-il. Quelle insolence! *Je crois*, ajoûte le Cardinal dans la lettre à son confrere, *que le plutôt que vous pourrez vous avancer vers la Bourgogne, ce sera le meilleur. Car enfin, je ne doute pas que Galas n'aille passer à Brisac pour joindre M. de Lorraine. Il est important que vous y arrivions avant lui.*

Le Roi explique plus au long ses intentions à la Valette dans une dépêche du 23. Août. *Mon Cousin, je suis fort content d'apprendre que la marche de mes armées d'Alsace s'accommode entierement avec l'état de mes affaires de ce côté-ci. Il est non seulement nécessaire que vous avanciez vers la Lorraine, comme vous avez déja prudemment fait; mais il faut encore que vous alliez droit en Bourgogne, afin d'aider mon Cousin le Prince de Condé à chasser les ennemis. Depuis la levée du siege de Dole ils y ont pris quelques avantages. Mais ils ne pourront les garder lorsque nos armées seront jointes. Je desire donc que vous & mon Cousin le Duc de Weymar y fassiez marcher mes troupes le plus promptement qu'il sera possible, en prenant votre chemin par la Franche-Comté, droit*

1636. *à Verdun sur le Doux près de la Saône. C'est un bourg non fortifié ; mais il le peut être aisément. Les ennemis s'en sont emparés. Je vous indique cette route, non pour vous obliger à la suivre : c'est seulement pour vous marquer le lieu où étoient les ennemis le 20. de ce mois. Je laisse à votre prudence de prendre tel autre poste que vous jugerez à propos, selon leur marche, afin d'empêcher que si Galas se trouve dans le même chemin, il ne puisse incommoder ou surprendre vos troupes. Je me remets entierement à votre bonne conduite & à celle de mon Cousin le Duc de Weymar. Faites ce que vous croirez meilleur, selon la connoissance que vous aurez des mouvemens des ennemis, tant par les espions & par les messages que vous devez envoyer de toutes parts, que par les avis de mon Cousin le Prince de Condé, vers lequel vous dépêcherez à tous momens ; comme je lui mande de faire vers vous. Pour ce qui est des différends que vous pourriez avoir sur le commandement, lorsque vous aurez joint mon Cousin le Prince de Condé, je m'assure que vous n'y trouverez aucune difficulté. J'y ai pourvû par un reglement dont je lui ai donné avis. C'est que chacun commandera dans ses troupes. J'espere qu'agissant tous de concert, & n'ayant point d'autre pensée que de battre les ennemis, vous leur ferez connoître bientôt qu'ils ne sont puissans que lors qu'ils ne trouvent personne qui s'oppose à leurs efforts.*

Le Duc de Weymar & le Cardinal de la Valette furent assez embarrassés au commencemeut de leur marche. Ils se trouvoient entre Galas & le Duc de Lorraine. Bernard paroissoit même incertain & chancelant ; soit que ce fût une feinte pour se faire payer plus éxactement ; soit que le mauvais état de la France le dégoûtât du service de cette Couronne. La Valette avoit besoin de toute son adresse pour le retenir. *Une chose me déplaît*, dit le P. Joseph à ce Cardinal dans leur jargon ; *c'est de voir Albert* (la Valette) *entre Renaut* (Galas) *& le Prat*, (le Duc de Lorraine) *qui a, dit-on, beaucoup de monde en Franche-Comté. Si Albert pouvoit charger à part le Brun* (le Duc de Lorraine) *ou Renaut, ce seroit une bonne action. Je crains seulement qu'il ne se trouve enfermé. Il fera bien d'étendre sa prévoyance sur ces quartiers-là. Plusieurs choses y manquent. On fait de grandes levées par-tout. Elles pourront servir à renforcer Salomon* (la Valette) *le mieux qu'il sera possible. Mais entre-ci & trois semaines il doit prendre garde à lui. On fera toucher de l'argent à du Moulin* (Weymar.) *Salomon rend un signalé service en toutes façons. Je le puis assurer en vérité qu'il est toute la consolation & tout l'espoir de Constantin* (Richelieu.) *On ne peut exprimer combien ses soins à conserver Jonas* (Weymar) *méritent.* Le Capucin avoit si bonne opinion de son habileté dans l'Art militaire, qu'il se croyoit capable de donner des avis à celui qu'il estime le plus grand Capitaine du temps, *à ce Général des Généraux*, dont la prudence & la valeur étoient la seule *ressource* du premier Ministre.

Tout le bien, ou tout le mal des affaires, à mon avis, écrit le P. Joseph dans une autre lettre à la Valette, *sera du côté d'Albert (* la Valette. *) Il le faut fortifier le plus qu'on pourra ; car enfin, il doit porter le principal effort. Ce seroit un grand bonheur à Salomon,* (la Valette) *de pouvoir charger quelque partie des ennemis avant qu'ils se joignent & qu'ils avancent davantage. Le Pré*

(Richelieu) *espere qu'Albert soutiendra la foiblesse du Cormier,* (le Prince de Condé) *& que les mauvaises humeurs de celui-ci n'empêcheront pas 65.* (la Valette) *de bien agir. Ils sont réglés dans leurs commandemens. Louis* (le P. Joseph) *craint toujours que Jonas* (Weymar) *connoissant le besoin qu'on a de lui, ne se rende trop difficile. Je désespérerois de lui, si je ne connoissois l'adresse de Salomon, & les soins qu'il se donne. Je le supplie encore de les redoubler & de faire sçavoir à Cosme* (le P. Joseph) *tout ce qu'il croit nécessaire à bien conserver du Moulin,* (le Duc de Veymar.) *Je vous assure que Cosme n'oubliera rien de sa part.* Enfin dans une troisieme lettre, où nous voyons qu'on avoit permis à la Valette de donner bataille aux ennemis, s'il en trouvoit une occasion favorable & avantageuse, le Capucin, toujours rempli de ses idées guerrieres, dit au même Cardinal. *La seule action peut conserver nos gens en vigueur. Plus vous attendrez, & plus il viendra de renfort à Galas. Il faut encore employer M. le Duc de Weymar, avant que la pensée d'une paix prochaine, ou quelqu'autre réflexion le porte à des résolutions qui ne seroient utiles ni à nous, ni à lui. Six cents mille livres ont été fournies effectivement à son Agent. Il témoigna pretendre davantage. Mais nous ne pouvons, ni ne devons l'accorder. Cependant il ne faut pas rompre. On doit même le ménager de la part d'Albert* (la Valette) *& de Constantin,* (Richelieu) *le mieux qu'il sera possible.* Je trouve que le Colonel Rantzau, qui secourut si à propos S. Jean de Losne assiégé, comme je le rapporterai, fut aussi tenté de quitter le service de France. Ne demandoit-il point un rang supérieur à celui de Maréchal de Camp? *Constantin* (Richelieu) *écrit à George* (Rantzau) *pour le retenir,* ajoûte le P. Joseph dans la même lettre, *& lui envoie deux mille écus de sa pension. Albert* (la Valette) *fera ce qu'il pourra pour remettre George en humeur. Celui-ci ne trouvera de long-temps une si belle occasion d'acquérir de la gloire, que le poste où il est.* 1636.

Le foible Cormier, puis qu'il plaît à ces Messieurs de désigner ainsi le Prince de Condé, témoigna une extrême lâcheté. Il fut la dupe des deux Cardinaux *Constantin & Albert*, dans une conjoncture où il pouvoit se faire craindre, & obliger le Ministre à le ménager du moins autant que le Comte de Soissons. Mais il essuyoit tranquillement les plus sensibles affronts, dès qu'on le leurroit de la moindre espérance d'obtenir de quoi contenter son avarice. Il s'étoit flaté que le Duc Bernard & la Valette viendroient le joindre, & qu'à la tête de leurs troupes & de celles qu'on lui avoit laissées, il repousseroit le Duc de Lorraine. *Nous avons été si malheureux*, dit-il dans une lettre du 25. Août au Cardinal de la Valette, datée de Dijon, *qu'il a fallu lever le siege de Dole; & les besoins du Roi sont tels, qu'il mande presque toute mon armée. Le Duc Charles est dans cette Province, qui brûle tout, & je ne puis tenir la campagne. Il se faut contenter de garder les villes; & la lâcheté du peuple lui donne occasion d'en attraper tous les jours de petites. J'ai dépêché vers le Roi pour le supplier très-humblement de vous commander de venir au moins pour quinze jours avec M. le Duc de Weymar & votre armée. En ce temps-là, je puis reprendre tout ce que les ennemis ont occupé, entrer dans le Comté vers Saint-Amour,*

Irruption des Impériaux dans le Duché de Bourgogne.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. Chap. 43. & 44. Tom I. Journal de Bassompierre. Tom. II.

1636. *piller le Pays, repousser le Duc Charles, ou le combattre, garantir cette Province, & empêcher que les ennemis n'y prennent des quartiers d'hiver. Si le Roi vous l'ordonne, je vous prie d'user de diligence, & de venir avec M. de Weymar, droit entre Langres & Dijon à Fontaine-Françoise. J'irai vous y joindre avec ce qui me reste de troupes.* Bernard & la Valette eurent ordre d'aller en Bourgogne. Mais Condé n'eut pas le commandement général, de l'armée, dans son propre gouvernement. Un autre que lui auroit-il jamais souffert un pareil affront? Sa patience, ou plutôt sa bassesse, étoit à l'épreuve de tout.

Mercure François. 1636. Grotii Epistolæ passim. 1636. Nani Historia Veneta. Liv. X. 1636. Historie di Gualdo Priorato. part. 2. l. 1. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 459.

» Le Roi me mande, *écrit-il au Cardinal de la Valette*, qu'il veut que » vous veniez avec M. de Weymar, & que nous nous joignions avec » les forces que j'ai, pour reprendre Verdun sur le Doux, & pour chasser le Duc Charles de notre frontiere. Je mets toutes choses à part » pour le service du Roi. Chacun commandera son corps d'armée, puisque sa Majesté l'ordonne ainsi. Nous tiendrons pourtant nos conseils » ensemble, & nous conviendrons de ce que chacun devra faire avec ses » gens « Le Prince n'obtint pas même ce qu'on avoit fait semblant de lui accorder. Richelieu trouva moyen d'éxécuter le projet de lui ôter ses troupes, & de le faire consentir à demeurer dans Dijon. Si Des-Noyers avoit eu plus d'esprit, je croirois qu'il se moque de Condé, & qu'il lui insulte même dans une lettre du 30. Août. » Je n'ai pas manqué, *dit le Secrétaire d'Etat à son Altesse*, de rapporter fidelement au » Roi l'article de votre lettre qui regarde votre accommodement, en » considération de l'état des affaires. Il l'a bien pris, & dans le sens qu'il » vous a plu me marquer. Son Eminence n'y a pas fait moins de réflexion. Elle a loué au Roi en ma présence cette résolution & votre » affection. « Condé seroit peut-être excusable, s'il avoit seulement cédé quelque chose de l'honneur dû à sa naissance & à son rang, par déférence à la volonté du Roi. Mais il prétendoit faire encore sa cour à Richelieu, en prostituant les plus beaux droits de sa qualité de premier Prince du sang à la ridicule & chimérique dignité de Cardinal. » Pour les commandemens, *dit-il à la Valette*, j'obéïrai aux ordres du » Roi. Je préfére le bien de l'Etat, & le contentement de M. le Cardinal, à toutes choses en ce temps-ci. « Cela n'est presque rien en comparaison de ce qui se lit dans deux autres lettres au même la Valette. » Mes troupes seront demain au soir 17. Septembre à Fontaine-Françoise. Elles y recevront vos ordres. Le Sieur Des-Coutures ira vous trouver pour cet effet. *Et ailleurs.* Vous & M. de Weymar serez obéïs en » Bourgogne, comme dans votre propre logis. Ordonnez ce qu'il vous » plaira. Si vous entrez dans la Province, j'aurai l'honneur de vous y » voir, & de vous servir en tout ce que vous desirerez, & en tout ce » que je pourrai. Mes troupes sont à vous aussi bien que les autres, » commandez ce que vous jugerez à propos. Elles demeureront en » corps, ou non, comme il vous semblera bon. « Telle étoit la basse complaisance de Condé pour deux Cardinaux qui le méprisoient dans

le fonds de leur cœur. N'en eut-il point honte dans la suite ? Je ne sçai quelle maladie, dont il parle dans sa lettre du 21. Septembre à la Valette, put bien être une maladie *de commande* pour couvrir son honneur en quelque maniere. 1636.

Le Prince vit à Langres Weymar & le Cardinal. Dans une conférence, ils prirent, du moins par bienséance, avec lui quelques mesures afin de sauver la Bourgogne. Soit que l'armée Françoise fût trop foible pour en repousser une de trente mille hommes & plus ; soit que le Duc de Lorraine & Galas eussent trop bien concerté leur projet, Weymar & la Valette ne purent empêcher la jonction des troupes Impériales & Lorraines. Les voilà qui s'avançent vers Dijon à la fin d'Octobre. » Les » ennemis marchent, *écrivit le Prince à la Valette le 29. du même mois.* Ils » vont droit à Cisteaux. Cela regarde Beaune ou S. Jean de Losne. « Après avoir pillé ce riche & grand monastere, le Général de l'Empereur s'approche de Dijon. Si nous en croyons Des-Noyers la Cour ne s'allarma point pour la capitale du Duché de Bourgogne. » Nous crain» drions Galas si près de Dijon, *dit le Secrétaire d'Etat au Cardinal de la* » *Valette*, si nous ne sçavions que votre Eminence côtoye son armée & » la tient en échec. *Il parloit selon les sentimens de Richelieu.* M. le Prince, » *dit celui-ci à son confrere*, écrit ici des lettres fort obligeantes & fort » avantageuses pour vous. Je crois que ses troupes & celles que Vau» becour amene de Champagne vous auront joint maintenant. Vous » serez aussi en état de résister aux desseins de Galas. Quoique vous » n'ayiez que des forces médiocres, j'ai plus d'espérance en votre con» duite & en celle de M. le Duc Bernard, qu'en toutes les grandes ar» mées que nous avons ici. Elles passent trente-cinq mille hommes de » pied & douze mille chevaux. « Le premier Ministre parloit de la sorte, parce qu'il se défioit étrangement du Duc d'Orléans & du Comte de Soissons. Par une politique dont il pensa être la dupe, & qui le mit en grand danger de perdre la vie, il avoit confié le commandement de l'armée de Picardie à deux Princes qui jurerent sa perte. Les espérances de Richelieu ne furent point trompées au regard de Weymar & de la Valette. Les Impériaux n'ayant osé attaquer Dijon, se contenterent de prendre Mirebeau, & le Duc de Lorraine alla mettre le siege devant S. Jean de Losne. *Le Pré*, (Richelieu) *dans ses ennuis*, dit le Capucin Joseph au Cardinal de la Valette, *se console quand nous pensons à la fermeté, au courage & à la bonne conduite de Salomon* (la Valette.) *Nous sommes certains qu'il fera tout ce qui est possible.*

Ils redoubloient chaque jour, ces *ennuis* du premier Ministre. Peut-être qu'il y auroit succombé à la fin, si le Comte Duc d'Olivarez eût été mieux servi dans l'éxécution des projets qu'il forma cette année. Non content de faire attaquer la France par la Picardie & par la Bourgogne, il envoya l'Amirante de Castille, & le Marquis de Vilparaiso Vice-Roi de Navarre, avec un corps de troupes, sur la frontiere de Guienne, du côte de Bayonne. Les Places de France y étoient encore

Le Duc d'Epernon s'applique à maintenir la Guienne, & à la défendre

1636. contre les efforts des Espagnols.

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I. Vie du Duc d'Epernon. Liv. XI. Journal de Bassompierre. Tom. II. Nani Historia Veneta. Lib. X. 1636.

moins bien pourvûes que dans les autres Provinces, & il y avoit dans la Guienne un plus grand nombre de mécontens qu'ailleurs. Le Duc d'Epernon Gouverneur n'apaisa point si bien les séditions émues l'année précédente à Bourdeaux, & en d'autres villes, qu'il n'y restât encore un fort méchant levain, qui se répandit de celle-ci dans le Poitou, dans la Saintonge & dans l'Angoumois. Le Marquis d'Issoudun, frere de l'infortuné Chalais, se mit à la tête des paysans soulevés à cause de l'augmentation des impôts, & donna de l'inquiétude à la Cour. » Chacun » loue vos soins & la peine que vous prenez, *dit Des-Noyers écrivant au* » *Comte de Jonsac.* Dans une fâcheuse conjoncture, vous empêchez par » votre bonne conduite le progrès des mécontentemens, qui produi- » roient de mauvais effets, si on n'y pourvoyoit de bonne heure. Le » Vice-Sénéchal d'Angoumois s'en va dans vos quartiers, afin de recon- » noître la maladie qui travaille ces esprits, & de tâcher conjointement » avec ceux qui commandent, d'y apporter les remedes convenables. Il » arrive souvent qu'après de grandes agitations les gens se calment » d'eux-mêmes, quand ils ne trouvent plus d'opposition. Semblables » aux flots de la mer, ils ne laissent que du bruit & de l'écume pour » marque de leur colere. « Il n'en fut pas tout-à-fait de même. Ceux-ci, qu'on appelloit *Croquans*, aussi bien que les mécontens de Guienne, qui donnerent l'année derniere tant de peine au Duc d'Epernon, s'avancerent jusques à Blanc en Berri. Ils seroient allés plus loin, si le même Seigneur, qui avoit de grands biens & beaucoup de crédit en Saintonge & en Angoumois, ne s'étoit employé pour arrêter ces désordres. Tels furent les travers ordinaires d'Epernon. En se piquant de fidélité au regard du Souverain, ou plutôt en ne pouvant souffrir qu'un autre que lui se soulevât contre le Gouvernement & le Ministere, il travailla fortement à mettre son irréconciliable ennemi en état de l'abaisser, & de ruiner même sa puissante maison.

Le Duc fut si dangereusement malade à la fin de l'année précédente, qu'on désespéra de sa santé. Il en réchappa pourtant. Quelques-uns surpris de la force de son tempérament dans une vieillesse si avancée, dirent assez plaisamment *qu'il avoit passé l'âge de mourir.* Si nous en croyons son Historien, ou plutôt son Panégyriste, *les étrangers remplis depuis soixante-huit ou dix ans du grand nom d'Epernon, le voyant tantôt à la prise des villes, tantôt au commandement des armées, tantôt triomphant, tantôt abattu, mais toujours dans quelqu'occasion illustre & éclatante, s'imaginoient qu'il étoit le petit-fils de celui que la faveur d'Henri III. avoit élevé. On ne pouvoit croire que la vie de de deux hommes pût fournir tant d'actions importantes.* Quelque temps après sa convalescence, il en fit une qui mérite d'être louée autant & plus que toutes les autres de sa vie; si pourtant la vanité, & l'envie de se distinguer même des personnes d'un rang supérieur au sien, n'y a pas eu plus de part que l'amour de la justice & du bien public, L'Auteur de l'Histoire d'Epernon la raconte avec beaucoup de dignité. » Pour subvenir aux dépenses nécessaires dans un temps difficile, *dit-il*,

» *dit-il*, les seuls moyens ordinaires ou extraordinaires, se trouvant trop » foibles, le Roi fut obligé de fermer son * Epargne à toutes les autres » dépenses qui ne regardoient pas directement la guerre. De maniere » que les grands Seigneurs ne purent être payés de leurs pensions, ou » des appointemens attribués à leurs charges. Une partie de ces dépen- » ses fut rejettée sur le peuple. Du moins on commença d'y imposer » les appointemens des Gouverneurs, & de les faire lever par les Com- » missaires de la taille. Bullion, Sur-Intendant des finances, ami parti- » culier du Duc, lui offrit une pareille imposition pour ses appointe- » mens. On vouloit même lui faire toucher sur cette nature de fonds » plusieurs arrérages qui lui étoient dûs. Mais le Duc rejetta la propo- » sition avec une générosité qui ne sçauroit être assez louée. 1636.

Il y a plus de soixante ans, *dit-il*, que je sers les Rois sans toucher les appointemens dont ils m'ont jugé digne, d'ailleurs que des deniers de leur Epargne. A Dieu ne plaise qu'à la fin de ma vie, je tire ma subsistance aux dépens du pauvre peuple, qui meurt tous les jours sous mes yeux de faim & de misere. Je suis dans mon gouvernement pour servir le Roi, & pour commander au peuple. C'est à celui que je sers de me récompenser, & non pas à ceux qui me doivent obéïr. J'aime mieux être réduit au simple revenu de mes terres, que de voir mon nom dans les impositions, & les pauvres taxés pour la dépense de ma table. » Afin de » lui rendre la chose moins odieuse, ceux qui avoient soin de ses affai- » res à la Cour lui alléguerent l'exemple des Princes & de tous les » Grands du Royaume qui ne touchoient plus rien que par ce moyen. » Cela ne l'ébranla pas. « Je ne blâme personne, *répondit-il*; mais je ne me crois pas obligé de suivre aveuglément les exemples d'autrui. J'aime mieux faire seul ce que j'estime juste, que d'agir contre les lumieres de ma conscience, en imitant les autres. » Nous le vîmes » depuis si constant & si ferme dans ce noble & généreux sentiment, » qu'il ne toucha plus rien de ses appointemens; non pas même ceux » de l'année précédente. De maniere qu'à sa mort, il lui étoit dû » sept années d'arrérages qui montoient à plus de cinq cents mille » livres.

La modération d'Epernon dans une autre rencontre me paroît d'autant plus estimable, qu'il pouvoit trouver une occasion de se venger avec éclat des Magistrats de Bourdeaux qui l'avoient plus d'une fois cruellement chagriné. Le vieillard n'étoit pas insensible au plaisir malin que cause la vengeance. » Une commission expresse, *raconte encore son* » *Historien*, lui fut envoyée de la part du Roi pour l'enregîtrement de » *l'Edit de Crue*, nouvellement donné par sa Majesté, d'un Président & » douze Conseillers au Parlement de Bourdeaux. Cette affaire ne pou- » voit passer qu'en surmontant de grandes difficultés. Tous les autres » Parlement de France étoient chargés de pareilles augmentations, à

* *On appelloit ainsi le Tresor Royal.*

1636. » proportion de leur reſſort. Comme c'étoit une cauſe commune entre » tant de Magiſtrats, il y avoit auſſi une grande correſpondance entre » eux pour s'y oppoſer. Le Roi ayant prévû tous ces obſtacles de la part » du Parlement de Bourdeaux, il réſolut de donner au Duc les plus puiſ- » ſans moyens pour les ſurmonter. Sa Majeſté & ceux de ſon Conſeil ne » doutoient point qu'il ne fût bienaiſe de les mettre en éxécution à la » rigueur. Bien informés qu'il y avoit toujours quelque choſe à démêler » entre le Parlement & le Gouverneur de la Province, ils vouloient pro- » fiter de cette diviſion. Le Duc en uſa tout autrement qu'on n'avoit » penſé à la Cour. Content d'avertir les Magiſtrats de ce qu'il pourra » faire, en cas que le Roi ne ſoit pas obéï, il les exhorte à éviter par » leur prudence des extrêmités auſquelles il vouloit ſe diſpenſer de venir, » autant qu'il le pourroit ſans manquer à ſon devoir. *Dans des intérêts com-* » *me ceux-là*, dit-il à ces Meſſieurs, *mes paſſions particulieres n'agiront point.* » *On ne me reprochera pas d'uſer ou d'abuſer du nom du Roi pour ſatisfaire à* » *mon reſſentiment.* Avec des ménagemens ſi prudens il gagne quelques » eſprits qu'une conduite violente auroit pû porter à des réſolutions fâ- » cheuſes, tire un ſecours conſidérable pour les affaires de ſa Majeſ- » té, & obtient le conſentement de la Compagnie, dont il paroît mé- » nager les intérêts comme les ſiens propres.

Le même Auteur narre ſi bien, & donne un détail ſi net & ſi parti- culier de tout ce qu'Epernon fit pour la défenſe de la Guienne, qu'il ſuffit de tranſcrire ici ſon récit. Les circonſtances qu'il rapporte ne ſe trouvent pas ailleurs; & ceux qui diſent quelque choſe de cet événe- ment ont preſque tout pris de lui. » Le Duc *ajoûte-t-il*, fut averti des » deſſeins des Eſpagnols ſur diverſes frontieres du Royaume, & princi- » palement ſur celles de Guienne. Pour en être plus certain, il eut ſoin » d'envoyer des perſonnes fideles, afin de lui rapporter éxactement ce » qui ſe paſſoit chez nos voiſins. Il apprit par ſes eſpions que toutes les » frontieres d'Arragon, de Biſcaye, de Guipuſcoa, & les autres voiſi- » nes, avoient ordre de ſe munir d'armes, & de fournir un certain nom- » bre de ſoldats dans un temps fixé. On projettoit de joindre à ces mi- » lices pluſieurs autres troupes réglées : & toutes enſemble devoient » former un corps conſidérable. Le Duc ſçavoit non ſeulement le nom- » bre d'hommes, mais encore le nom des principaux Officiers deſtinés » à les commander. Il ne manqua pas d'envoyer à la Cour les avis tels » qu'il les avoit reçûs. Mais nos Miniſtres, occupés d'autres affaires plus » proches & plus preſſantes, ne ſe mettent pas en peine de prévenir un » mal à deux cents lieues de Paris. On ſe contente d'écrire au Duc de » faire fortifier Bayonne, Place plus particulierement menacée, aux » dépens des habitans. Pour le ſurplus, on lui mande de pourvoir, par » ſa prudence & par ſon crédit, à tout ce qui regarde le ſervice du Roi » dans l'étendue de ſon gouvernement.

» Des ordres ſi généraux étoient autrefois les plus amples que les » Romains donnaſſent à leurs Conſuls dans le plus grand danger des affai-

» res publiques. Mais de notre temps ce sont les plus limités qui se » puissent prescrire à ceux qui ont les intérêts du Roi à ménager. Il y » avoit déja des réglemens établis qu'on n'auroit osé violer sans crime. » Tels sont ceux de ne faire aucune levée de gens de guerre, ou de » deniers, sans lettres patentes du Conseil; de ne conduire point d'ar» tillerie, ni de tirer des arsenaux les munitions nécessaires sans un » commandement exprès. De maniere que toute la puissance du Roi » résidant dans la personne de ses principaux Ministres, aucun Gouver» neur ne pouvoit user de la sienne sans péril. Le Duc, persuadé que » dans les mauvaises dispositions où ces Messieurs étoient à son égard, » ils ne seroient pas fâchés de le faire tomber dans quelque faute qui » attirât sur lui l'indignation de sa Majesté, n'étoit pas facile à surpren» dre de ce côté-là. Il se souvenoit trop bien des malheurs où, pour » des choses aussi légeres, il avoit vû succomber des personnes * de » grande condition & d'un rare mérite. On écrit donc encore au Roi: » on demande des ordres plus précis sur les besoins représentés à sa Ma» jesté. Après plusieurs instances, un ordre de la Cour vient d'envoyer » un Ingénieur à Bayonne, afin de fortifier la ville autant que quarante » mille livres se pourront étendre. La moitié se devoit prendre sur le » fonds du Roi; & le reste sur les habitans. Le Duc ne pouvant rien » obtenir davantage, fait ce qui lui est ordonné. On commence quel» ques travaux. Mais le fonds venant à manquer, ils demeurent impar» faits. De maniere que la Place est plus foible que si on n'y eût point » travaillé. « Telle fut l'admirable prévoyance de Richelieu au regard de toutes les Places frontieres que les Espagnols & les Allemands menacerent cette année. Elle auroit été fatale à la France, s'ils eussent sçû profiter de leurs grands avantages. Après cela, j'avouerai sans peine que le Cardinal a été le plus heureux Ministre d'Etat, puisqu'il s'est tiré, par l'imprudence de ses ennemis, des étranges embarras où la sienne l'avoit jetté. Mais je ne le regarderai point comme le plus parfait modele que les Politiques, je ne dis pas Chrétiens & religieux, tels que le fameux Voiture nous représente le Comte Duc d'Olivarez, mais imbus des maximes de Machiavel, se puissent proposer. 1636.

Olivarez, informé du mauvais état de Bayonne, fait envoyer vers la fin de Septembre l'Amirante de Castille, avec ordre d'assembler un corps d'armée de six mille hommes de pied & de deux mille chevaux, de tirer de la citadelle de Pampelune quatorze pieces de canon, & de se fournir de tous les instrumens propres à remuer la terre. » Les Espa» gnols, *dit l'Historien d'Epernon*, devoient venir par le Pays de Labourt, » qui est celui des Basques. Ils sçavoient que le Duc n'avoit nulles trou» pes pour jetter en cet endroit. Et quand il en auroit eu, il n'auroit » osé le faire sans le consentement des habitans, de peur que ces gens » prompts & impatiens ne s'allarmassent du soin qu'on prendroit de les

Les Espagnols pénétrent dans la Guienne; & y jettent l'épouvante. *Vie du Duc d'Epernon. Liv. XI.*

* Le Maréchal de Marillac.

1636. *Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 460. Grotii Epistolæ passim. 1636.*

» conserver, & ne résolussent de se perdre, plutôt que de souffrir un » corps d'armée chez eux. Avant l'entrée de l'ennemi, ils méprisoient » tellement ses forces qu'ils ne vouloient pas qu'on pensât à leur défen- » se : présomptueuse sécurité qui ne donnoit pas peu d'inquiétude au » Duc. Il connoissoit de longue main l'humeur des Basques, aussi har- » dis quand le péril est éloigné d'eux, que timides lors qu'il les menace » de près. Ne pouvant donc se reposer sur la foi des habitans, & pressé » d'ailleurs par les avis qui viennent de toutes parts, que les ennemis » sont prêts d'entrer dans le Pays, le Duc part de Bourdeaux le 6. Oc- » tobre, se rend à Nerac le 10. & arrive le 16. à Bayonne, diligence » qui excédoit tellement les forces d'un homme de son âge, qu'en en- » trant dans cette derniere ville il fut surpris d'une maladie douloureuse » & violente. Quoiqu'il ne fût suivi que de sa compagnie de gendarmes, » de ses gardes, & de cent ou six vingts Gentilshommes volontaires, il » ne laissa pas d'exposer hardiment sa personne pour la sûreté de cette » frontiere ; se promettant de sauver du moins Bayonne, d'où dépen- » doit la conservation de tout le Pays. A peine y est-il arrivé, que les » avis des préparatifs des ennemis viennent en foule. L'Amirante de » Castille suivit de si près les couriers, qu'il n'y eut presque point d'in- » tervalle entre l'effet & les menaces. Quoique pressé de son mal, Eper- » non ne voulut pas qu'on lui cachât rien dans une affaire de cette im- » portance. Il pourvut à toutes choses, comme s'il eût été en pleine » santé. Si ses ordres avoient été plus ponctuellement éxécutés, les en- » nemis n'auroient pas trouvé la facilité qu'ils eurent d'abord. Un petit » Pays ouvert de toutes parts leur eût coûté plus de peine & plus de » sang. Mais ce que le Duc avoit prudemment prescrit fut fort mal ob- » servé. Les Basques s'enfuirent à la premiere vûe de l'ennemi, sans » qu'on pût jamais les obliger à faire ferme en aucun lieu.

Cet Auteur voudroit-il rejetter la faute de tout ceci sur le Comte de de Grammont Gouverneur de Bayonne? Quoi qu'il en soit, » avant » que de s'avancer vers la frontiere, *ajoûte-t-il*, Epernon, prévoyant » ce qu'une armée étrangere lui causeroit de peine & de travail, supplia » le Roi de lui envoyer le Duc de la Valette son fils, pourvû en survi- » vance du gouvernement de Guienne. Il arrive près de lui à Bayonne, » le jour même que les ennemis entrent dans le Pays. Dès le lendemain, » il monte à cheval avec plusieurs personnes de condition pour recon- » noître la contenance des ennemis. Mais sa présence, ses exhortations, » ses exemples, ne purent rien sur nos communes. L'effroi du premier » jour les avoit si fort abattues, qu'il fut impossible de les relever au se- » cond. Tout ce que la Valette pouvoit faire de mieux dans une si gran- » de consternation, c'étoit une retraite sans désordre. Et cela ne fut » point praticable sans grand péril. La Valette s'engagea si avant pour » conserver tout ce qu'il y avoit d'honneur à ménager en cette occasion, » qu'il courut souvent risque de perdre la vie. Et certainement il fit » plus qu'il ne devoit. S'étant à la fin retiré le dernier, il commande à

» la Roche, Capitaine des gardes de son pere & des siens, de s'arrêter » sur le pont qui sépare le Bourg de Siboure de celui de S. Jean de Luz, 1636.
» & de résister quelque temps aux ennemis qui lui marchoient sur les » talons. Cet ordre ne se pouvoit éxécuter sans grand danger. Mais la » Valette étoit persuadé que celui qui les recevoit ne démentiroit pas » ses actions passées. Avec quarante mousquetaires, la Roche arrete » une armée victorieuse, tue plus de deux cents hommes sur la place, » & parmi ceux-là huit ou dix de leurs meilleurs Officiers, donne le » temps à notre infanterie de se mettre en lieu de sûreté, fait estimer » également sa conduite & sa valeur, leve le pont qui est sur le milieu » de la riviere, & se retire presque sans perte à la troupe du Duc de la » Valette qui le soutenoit. Les troupes Espagnoles se saisirent ainsi du » Pays de Labourt.

» Dès que les nôtres ont abandonné S. Jean de Luz, les ennemis y » entrent, & se présentent le même jour devant Socoa. C'est un petit » angle de terre sur le bord de la mer, assez commode & propre à être » fortifié. Mais les gens du Pays ne l'avoient jamais voulu souffrir. Ce- » pendant la situation du lieu est si avantageuse, qu'on n'avoit pas fait » difficulté d'y jetter deux cents hommes de guerre. Comme ils eurent » le temps d'y faire quelques ouvrages avant l'entrée de l'ennemi, ils » promirent de s'y défendre. Leur résolution ne fut pas de longue du- » rée. La crainte des peuples passoit dans le cœur des soldats, & quel- » ques Gentilshommes qui avoient témoigné du courage ailleurs en » manquerent à Socoa. Contre le sentiment des deux Ducs pere & » fils, la Place est rendue sans aucune résistance, & les ennemis s'y for- » tifient sur l'heure. « Les gens étoient-ils aussi lâches, ou bien aussi mécontens de Richelieu & de son gouvernement en Gascogne, qu'en Picardie? Quoi qu'il en soit, l'épouvante fut égale dans ces deux Provinces. Les habitans de Bayonne, qui n'est qu'à trois lieuës de Socoa, ne parurent pas moins consternés que ceux d'Amiens après la prise de Corbie.

» Comme toutes les passions des peuples sont extrêmes, *poursuit le » même Auteur*, les Bayonnois passerent en un moment d'une entiere » confiance à une peur démesurée. Sans la présence du Duc d'Epernon, » leur ville étoit en grand danger de se perdre. Mais si la France lui » est obligée d'avoir produit un si bon effet, elle n'est gueres moins re- » devable à la gravité & à la circonspection des Espagnols. En voulant » être trop prudens, ils firent la faute que commettent ordinairement » ceux qui croyent que leurs ennemis sont préparés contre toutes sor- » tes d'accidens. Prévenus de cette pensée, ils ne se présentent pas de- » vant Bayonne dépourvûe de toutes choses, & donnent au Duc d'Eper- » non le temps de ranimer les habitans, qui passant du désespoir de se » pouvoir conserver, à l'espérance de se défendre avec avantage, se » mettent en état de repousser tous les efforts des ennemis. Content de » les voir dans une si bonne disposition, il fait la revûe de tout ce qu'il

1636. » y a d'hommes capables de porter les armes. On n'en trouva que neuf » cents. Le Duc les encouragea si bien par la considération de leur de- » voir & de leur intérêt, qu'ils lui jurerent tous de mourir avec lui pour » la défense de leur ville. Ceux qui ne pouvoient pas se battre furent » employés aux fortifications. Les femmes ne s'y épargnerent pas plus » que les hommes ; & la diligence fut si grande, que ce qui restoit » s'acheva en moins de jours qu'il n'eût fallu de mois avant l'entrée » des ennemis. Après cela, on vint à la visite des grains qui étoient » dans la ville. Vertamont, Intendant de Justice, en prit le soin. Et » voici le plus grand défaut. Il étoit tel qu'en trois jours on auroit in- » failliblement perdu la Place, si elle eût été promptement investie. Il » y avoit fort peu de blé, & point du tout de farine. Tous les mou- » lins étoient hors de la ville, & les plus proches à une lieue.

Epernon ordonna les nouvelles fortifications, pourvut le mieux qu'il put à la sûreté des habitans, leur préta même de l'argent dans l'extrême besoin où ils se trouvoient, & alla visiter les autres villes frontieres qui n'eurent pas peu à craindre. Un Historien étranger remarque fort à propos que le pere & le fils réparerent par leur bourse & par leur crédit l'énorme négligence de Richelieu. Les Espagnols tenterent de prendre S. Jean de Pié-de-Port situé sur la cime d'une montagne. Mais le Marquis de Poïanne donna de si bons ordres par-tout, qu'ils abandonnerent leur dessein, après avoir perdu beaucoup de monde inutilement. » Les ennemis, *dit enfin l'Auteur de la vie d'Epernon*, apprirent le mau- » vais état de Bayonne après qu'elle fut pourvûe de tout ce qui lui man- » quoit, & s'apperçurent de leur faute lorsqu'ils n'y pouvoient pas re- » médier. » Je ne me repens point, *disoit l'Amirante de Castille.* Si j'avois à recommencer, je ne ferois pas autrement. Une ville est-elle sans défense quand le Duc d'Epernon s'est enfermé dedans ? » Quelque avan- » tageux que fussent les témoignages que les ennemis rendoient à sa » vertu, il ne s'endormoit point au bruit de leur louange. Averti que » désespérant de pouvoir désormais rien entreprendre sur Bayonne, ils » avoient dessein de passer la riviere d'Adour, d'attaquer Dacqs, & de » couper par ce moyen le chemin au secours qui se pourroit envoyer à » Bayonne, Epernon part avec son fils la Valette, compagnon de toutes » ses peines & de tous ses soins dans ce voyage, afin d'assurer aussi cette » autre Place. On y pourvut de telle sorte, qu'en six jours elle fut hors de » surprise. Après avoir aussi remédié aux choses les plus pressées, partie » à leurs dépens, partie par leur crédit & par leur adresse, ils dépê- » chent un Gentilhomme au Roi, pour lui donner avis de ce qu'ils ont » fait pour son service, & recevoir ses commandemens sur ce qui se doit » faire à l'avenir. De Dacqs, ils allerent au Mont de Marsan, & y firent » quelque séjour, afin d'assurer la Place, & de s'éclaircir d'un avis qui » leur fut donné, que les Espagnols étoient résolus à passer la riviere » pour une entreprise considérable. La Roche, Capitaine des gardes du » pere & du fils, va reconnoître de plus près les desseins des ennemis,

» & juge par les travaux commencés à Socoa, qu'ils n'ont pas dessein de » porter leurs conquêtes plus avant.

1636.

Intrigue contre le Cardinal de Richelieu.

Si nous en croyons Montresor, le Duc d'Orléans & le Comte de Soissons assurerent plus d'une fois, que le Duc de la Valette, avant son départ de l'armée de Picardie pour la Guienne, s'étoit engagé dans la ville de Peronne à les servir de sa personne & de son crédit, pour l'éxécution du complot formé entr'eux contre Richelieu, & à disposer le Duc d'Epernon à les aider de tout son pouvoir. L'intrigue dont je dois parler maintenant est la plus dangereuse, & la mieux concertée que les ennemis du Cardinal eussent encore liée. Montresor se fait un mérite d'en avoir été le principal auteur avec Saint Ibal son cousin. Nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ici la relation que le premier en a lui-même écrite. Elle est naïve & instructive. » Je m'étois proposé, » *dit-il*, des choses plus utiles & plus glorieuses que des intrigues de » Cour, qui n'ont pour fin & pour objet que des intérêts particuliers. » Persuadé que la grandeur & la sureté de Monsieur ne se pouvoient » trouver que dans l'abaissement, ou, pour m'expliquer mieux & selon » mes intentions, dans la ruine entiere du Cardinal, je m'appliquai à » chercher les moyens d'en venir à bout. Mais comme toute l'autorité » lui avoit été mise entre les mains, & qu'il étoit en son pouvoir de » répandre les graces & les bienfaits sur ceux qui s'attachoient à lui, & » d'intimider par sa sévérité la plus grande partie des gens capables de » travailler à sa perte, j'appercevois beaucoup plus de difficulté à faire » réussir les projets formés contre lui, que de raisons d'en espérer un » bon succès. Je considérois en même temps les disgraces passées de son » Altesse Royale, les personnes de qualité qui s'étoient perdues pour la » servir, parce qu'elle les avoit abandonnées, & les autres si maltraitées » qu'il y avoit un dégoût presque universel de prendre le moindre en- » gagement avec Monsieur. Réfléchissant d'ailleurs sur la situation pré- » sente des affaires, je voyois Richelieu universellement haï à cause de » ses violences, & le monde convaincu que le Cardinal ayant commen- » cé la guerre pour contenter son ambition démesurée, il la continue- » roit par le même motif, & que les charges & les dignités ne seroient » conférées qu'à ses plus proches parens. Je considérois encore qu'en » toutes les occasions il feroit sentir sa dureté au regard du peuple, & » qu'il se soucieroit encore moins de sacrifier la Noblesse à la conserva- » tion de sa prodigieuse fortune.

Mémoires de Montrésor.
Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 442. 413.

» Dans cette diversité de pensées, mon esprit se trouvoit fort partagé. » Cependant je me déterminai à suivre cette maxime, qu'il ne faut pas » demeurer inutile, ni regarder les bras croisés la ruine de sa Patrie & » celle de son maître, sans tenter les moyens de les en garantir. La » condition des Princes est tout-à-fait différente de celle des particuliers. » La naissance des uns leur donne cet avantage avec une infinité d'au- » tres, qu'ils regagnent fort aisément leur réputation perdue, dès qu'ils » se veulent faire valoir : au lieu que les autres ne se relevent presque ja-

1636. „ mais des fautes qu'ils commettent. Je crus ainsi que Monsieur se „ pourroit remettre en crédit, & que ses fautes précédentes se rejetteroient en partie sur ceux qu'il avoit employés à son service. Chacun „ sçavoit qu'ils avoient préféré leurs intérêts à la gloire de leur maître, „ qui consistoit à mériter l'estime du public. Je me flatois qu'en se confiant désormais à des serviteurs moins intéressés, son Altesse Royale „ éviteroit un malheur qui avoit attiré tous les autres. Et pourquoi aurois-je désespéré de voir la réputation de Monsieur rétablie, & de procurer par son moyen une révolution favorable aux gens de bien qui le „ combleroient de bénédictions ? Quand Dieu a voulu punir des Ministres arrogans, ou soulager les innocens opprimés, n'a-t-il pas souvent permis quelque chose de semblable à ce que je méditois ?

„ Le moyen le plus sûr d'attaquer la fortune de Richelieu, c'étoit, à „ mon avis, de former une liaison si étroite entre M. le Duc d'Orléans „ & M. le Comte de Soissons, & de les unir tellement d'intérêts, que „ les artifices du Cardinal ne pussent les diviser dans la suite. Cette liaison des deux Princes pouvoit avec le temps attirer à eux les autres mécontens, irrités des mauvais traitemens qu'on leur avoit faits. La Maison de Guise, abattue par les violences qu'on ne cessoit point d'exercer contr'elle, ne pouvoit plus recouvrer son ancien éclat que par des „ voies extraordinaires. L'abaissement du premier Ministre, ennemi déclaré de celle de Vendôme, étoit le seul moyen de la relever. Les „ Ducs d'Epernon, de Bouillon & de Retz, avoient reçu chacun en „ particulier des injures considérables en leurs personnes & en leurs „ biens. La perte de Metz, & la violence du mariage forcé de M. le „ Duc de la Valette, pour obtenir la liberté de M. son pere, ne les laissoient pas l'un & l'autre sans ressentiment. Le Duc de Bouillon connoissoit fort bien qu'il étoit suspect, ou du moins que le Cardinal „ manquoit entierement de bonne volonté pour lui. La charge de Général des galeres avoit été ôtée sans récompense au Duc de Retz, „ *pour la donner à Pontcourlai neveu de Richelieu, & frere de la Combalet.* “ Rien n'accommodoit mieux un Ministre revêtu sous un autre nom de la dignité d'Amiral. „ Enfin presque tous les Grands Seigneurs du Royaume, & les autres personnes de qualité, n'avoient pas de moindres „ sujets de mécontentement.

„ S. Ibal, mon cousin germain, homme de grands desseins, & ennemi „ de la tyrannie, étoit auprès de M. le Comte, & ne desiroit pas moins „ que moi de détruire celle du Cardinal. Nous eûmes plusieurs conférences, & nous convînmes de pressentir ce que nous pouviont attendre des „ deux Princes qui avoient confiance en nous, & cependant de leur ménager le plus grand nombre de serviteurs qu'il nous seroit possible, sans „ découvrir à quelle fin nous formions de si grandes intelligences. M. „ le Duc d'Orléans témoigna le premier vouloir une liaison que j'avois „ ardemment souhaitée. S. Ibal s'en prévalut auprès de M. le Comte, „ qui se disposa sans peine à répondre, comme il le devoit, aux avances

» ces de son Altesse Royale. On entre ainsi dans un commerce si secret, » que jamais le Cardinal ne le peut pénétrer; & les choses vont si loin, » que le Roi, dont l'aversion naturelle contre M. le Comte étoit con- » firmée par les mauvais offices qu'on lui avoit rendus auprès de sa Ma- » jesté, & le Cardinal jaloux de l'estime que M. le Comte avoit acquise » à la Cour & dans l'armée qu'il commandoit en Picardie, crurent qu'ils » devoient se servir de M. le Duc d'Orléans pour nuire à M. le Comte » de Soissons, en donnant à son Altesse Royale le commandement au » dessus de lui. C'étoit justement ce que nous pouvions demander. 1636.

» Richelieu, cet excellent Politique, *poursuit Montresor*, fit convo- » quer l'arriere-ban, & tire un secours considérable de Paris & de quel- » ques Provinces, pour reprendre Corbie, Place importante par sa situa- » tion. Monsieur fut déclaré Général de la nouvelle armée qui joignit » celle de M. le Comte. Chavigni eut ordre de ne quitter point son Al- » tesse Royale, & de travailler, sur les mémoires dressés par le Cardinal, » à diviser les deux Princes. Pour prévenir cet inconvénient, je partis » de Paris avec Monsieur, quoique j'eusse la fievre, & de si grandes » incommodités, que je n'étois pas reconnoissable. J'oserai dire que je » n'exposai pas inutilement ma vie dans cette occasion, & que je dé- » tournai son Altesse Royale de suivre les conseils qu'on lui donnoit » contre M. le Comte. Ils convinrent à Peronne de la maniere dont ils » s'y prendroient pour perdre Richelieu. L'entreprise n'étoit pas diffici- » le s'ils se fussent bien servis de la conjoncture. Les sentimens se trou- » verent partagés dans les premieres conférences.

» Les uns étoient d'avis que par des intrigues de cabinet on insinuât » au Roi que le malheur de la guerre venoit uniquement de l'ambition » de Richelieu. Que pour se rendre nécessaire, il engageoit sa Majesté » dans des affaires qu'il se croyoit seul capable de bien démêler. Que » la guerre étrangere pouvoit avoir des suites considérables, &, se- » lon les événemens, les conséquences fort dangereuses. Qu'il étoit » à craindre qu'elle ne causât des factions, qui porteroient les Princes » & les Grands Seigneurs à former un parti capable d'allumer une guer- » re civile & de ruiner le Royaume. On ajoûtoit qu'il falloit s'assurer » de ceux qui avoient le principal commandement dans l'armée, & des » Gouverneurs des Places & des Provinces intéressés à souhaiter la fin » du Ministere de Richelieu. L'autre avis paroissoit plus court & plus » décisif. L'Etat & l'autorité du Roi ne se mettoient point en compro- » mis. On proposoit de se rendre maîtres de la personne du Cardinal. » Les guerres civiles & étrangeres se trouvoient ainsi terminées dans » une heure. « Ces Messieurs n'osoient dire d'abord qu'il falloit assassi- ner Richelieu. On en vouloit venir là. Mais une action si violente & si noire auroit d'abord effrayé la conscience timide & scrupuleuse de Gaston. Il ne fut jamais capable de se déterminer à être l'auteur, ou le complice d'un assassinat: délicatesse certainement louable dans un Prince injustement persécuté par un Prêtre scélérat. Achevons de rapporter

1636. le récit de Montresor. » Ce dernier projet, *dit-il*, fut concerté entre » son Altesse Royale, M. le Comte & quatre autres personnes seulement. Trois en eurent connoissance par celui-ci, & une seule de la » part de Monsieur, qui ne s'en ouvrit à aucun autre. « Le même Gentilhomme rapporte que le Duc de la Valette & Blérancourt, Gouverneur de Peronne, s'engagerent aux deux Princes. Ce dernier, cadet de la maison des Potiers de Tresmes, offrit nettement sa Place. » Je n'ai » point vû d'homme, *ajoûte Montresor*, agir dans toutes les occasions » avec plus d'aigreur, ni aussi avec plus de franchise contre Richelieu.

Disgrace du Duc de S. Simon.

L'irruption des Espagnols dans la Guienne fut le prétexte que le Roi prit de reléguer le Duc de Saint Simon, premier Ecuyer de sa Majesté, que le Maréchal de Bassompierre nomme assez plaisamment *un phantôme de Favori*, dans son gouvernement de Blaïe. Le Cardinal dit que Saint Simon s'appercevant qu'on le regardoit de mauvais œil à la Cour, depuis l'évasion de S. Léger Gouverneur du Catelet son oncle, demanda lui-même au Roi la permission de se retirer à Blaïe, & que sa Majesté l'accorda, dans le dessein de lui commander ensuite d'y demeurer jusques à nouvel ordre. Cette disgrace est amplement expliquée dans un mémoire envoyé par Richelieu à son ami le Cardinal de la Valette. *Durant la vie de M. de Montmorenci*, dit-on, *la conduite de M. le Premier fut assez mauvaise. L'autre le portoit à tout ce qu'il vouloit.* Mal faire, dans le dictionnaire du premier Ministre, c'est ne se dévouer pas aveuglément à ses passions. S. Simon avoit épousé une proche parente du Duc de Montmorenci. Etoit-il blâmable de s'attacher davantage aux intérêts d'un des premiers Seigneurs de France son allié, qu'à ceux de Richelieu? Après la mort tragique du Duc, S. Simon ménagea plus le Cardinal, qui témoigne ici son ingratitude ordinaire. Il devoit se souvenir du bon office que S. Simon lui rendit à la *journée des Dupes*. Suivons le récit du Cardinal dans son mémoire. *M. le Premier*, ajoute-t-il, *s'est conduit avec plus de régularité, jusques à ce que possédé par quelques personnes obscures il a repris un mauvais chemin. On s'en est particulierement apperçû après l'infâme lâcheté de S. Léger Gouverneur du Catelet.* Je suis assuré, *disoit-il ouvertement au commencement du siege*, que mon oncle ne capitulera point. S'il le fait, je serai le premier à le condamner. *Dès que la Place est misérablement rendue, on change de langage; on entreprend de soutenir que S. Léger a fait le devoir d'un homme de bien. Cela fâcha le Roi. La résolution ayant été prise dans le conseil tenu depuis à Châlons, de faire arrêter le Gouverneur du Catelet, M. le Premier, qui se trouva dans la maison, découvrit le dessein du Roi, écrivit de Chaliot même, & dépêcha un Courier à son frere, afin qu'il avertît leur oncle de se sauver. La chose réussit si bien, que S. Léger reçut l'avis deux heures avant l'arrivée de celui qui étoit allé l'arrêter à Ham.*

Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I.
Journal de Bassompierre. Tom. II.
Grotii Epist. 676.

Cet article étant vérifié par l'information des Maîtres de poste qui fournirent des chevaux au courier de M. de S. Simon, des postillons qui le menerent, & des hôtelliers qui le logerent, sa Majesté vouloit faire juger cet incident avec le procès de S. Léger qui fut condamné à être tiré à quatre chevaux. Mais le Car-

dinal de Richelieu représenta au Roi qu'il valoit mieux épargner M. le Premier, parce que la peine qui tomberoit sur lui seroit trop rude. Grande humanité dans un Evêque! Pour une action nullement condamnable, il ne veut pas faire couper la tête à un Seigneur qui dans la disgrace de Richelieu demeura presque son seul ami, & aux bons offices duquel le Cardinal étoit redevable en partie de la conservation de sa fortune. *Depuis*, dit-on encore dans le mémoire, *M. le Premier témoignant toujours beaucoup de mécontentement & de dégoût, le Roi eut la bonté de lui conseiller de s'en aller à l'armée. Après y avoir demeuré quinze jours, il est revenu trouver sa Majesté à Roie, & sur le bruit de l'entrée des Espagnols dans la Guienne, il a demandé permission d'aller à Blaïe. Le Roi indigné du chagrin de M. de S. Simon, & de son peu d'affection aux affaires de sa Majesté, qui lui sont moins cheres que les intérêts d'un homme coupable d'une action inexcusable, mande à M. le Premier de demeurer là. On a fait connoître encore à ses parens, que sa Majesté desire qu'ils se tiennent chez eux, sans venir à la Cour.* 1636.

On crut que Chavigni, Secrétaire d'Etat, succéderoit à S. Simon auprès de Louis, & que Richelieu, qui vouloit que les Favoris dépendissent absolument de lui, persuaderoit au Roi de prendre le Secrétaire d'Etat, créature du premier Ministre. Voici ce que Chavigni écrit moitié en chiffres, moitié en jargon, au Cardinal de la Valette dans une lettre datée de Peronne le 27. Septembre. *J'ai grand sujet d'être mécontent de M. de S. Simon. Lorsque le Roi étoit en mauvaise humeur, ce Seigneur voulut insinuer à M. le Cardinal que je n'étois pas propre à traiter ses affaires auprès de sa Majesté. Le dessein de M. le Premier, c'étoit de m'exclure & de s'introduire lui-même. Il a fait tout ce qu'il a pû afin de mettre la division entre Messieurs Bouthillier & de Bullion. Ses faux rapports ont été vérifiés. Après cela, je me suis bien gardé de le défendre; & il est tombé. On l'envoie à Blaïe, sous prétexte des bruits qui courent que les Espagnols se préparent à entrer dans la Guienne. Le Roi ne lui a pas encore prononcé de demeurer là jusques à nouvel ordre. Mais à son arrivée il recevra un courier qui lui portera les intentions de sa Majesté. Je ne vois personne pour succéder à M. le Premier. On empêchera, autant qu'il sera possible, que quelqu'un ne remplisse la place. Je suis toujours bien auprès du Roi, de son Eminence & de Monsieur.* Chez les créatures de Richelieu, la faveur du Ministre alloit devant celle de l'Héritier présomptif de la Couronne; que dis-je? devant celle du Roi même. Si ces Messieurs le nomment le premier, ce n'est que par bienséance. Les dernieres paroles de cet endroit de la lettre de Chavigni ne donnent-elles point à penser qu'il concevoit quelque espérance de succéder à S. Simon?

Une autre lettre du Secrétaire d'Etat au même la Valette marque ainsi la disposition de Louis après l'éxil de son Favori. *J'accompagne le Roi à Chantilli*, dit Chavigni. *Monseigneur le Cardinal m'ordonne de ne m'éloigner gueres de sa Majesté. La bonne humeur où nous le voyons maintenant prouve que M. de S. Simon n'agissoit plus bien. Il a reçû ordre de demeurer dans son gouvernement. Quand je vous conterai le détail de tout ceci, vous en serez sur-*

1636. *pris. Le Roi ne jette les yeux sur personne. Apparemment il ne prendra plus de Favori. Il aime toujours Mademoiselle de la Faïette, qui ne fait ni bien, ni mal. Cependant, il parle souvent à Mademoiselle de Hautefort.* Celle-ci étoit-elle plus suspecte que l'autre à Richelieu & à ses créatures ? Quoi qu'il en soit, nous devons rendre justice à S. Simon. Tout ce que nous sçavons des raisons de sa disgrace, vient de ses ennemis. Si une personne désintéressée, ou quelqu'un de ses amis, nous les avoient expliquées, nous pourrions juger plus sûrement de cette affaire. Je trouverai de quoi le disculper, en ajoûtant ici mes conjectures. On ne le blâmera jamais d'avoir empéché que son oncle ne fût sacrifié à la réputation du Cardinal. Ce que Richelieu & Chavigni disent de la mauvaise conduite du Favori disgracié, qu'ils découvrirent seulement après la prise du Catelet, suppose à mon avis, qu'afin de justifier son oncle, le premier Ecuyer remontra librement au Roi, que S. Léger n'étoit pas coupable de n'avoir pû conserver une Place dépourvue de tout par la négligence du Cardinal. Après le départ de S. Simon, le Roi ne fut plus de si mauvaise humeur. En faut-il davantage pour prouver que le Favori de Louis lui insinuoit que la nonchalance de Richelieu & de ses confidens étoit la cause principale du progrès des Espagnols dans la Picardie ?

Fin du quarantiéme Livre.





HISTOIRE
DU RÉGNE
DE
LOUIS XIII.
ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.
LIVRE QUARANTE-UNIEME.

SOMMAIRE



E Roi de France s'avance vers la Picardie, & les Espagnols s'en retirent. Blocus de Corbie. Le Duc d'Orléans & le Comte de Soissons font scrupule l'un & l'autre d'ordonner l'éxécution du projet formé contre la personne du Cardinal de Richelieu. Corbie reprise sur les Espagnols. Les Impériaux & les Lorrains levent le siege de S. Jean de Losne, & se retirent de la Bourgogne. Le Duc d'Orléans & le Comte de Soissons sortent subitement de la Cour. Le Duc d'Orléans se retire à Blois, & le Comte de Soissons à Sedan. Les Ducs d'Epernon & de la Valette refusent de se déclarer en faveur des deux Princes mécontens. Sujet de la brouillerie du Cardinal de Richelieu. Autre relation de la négociation de Montresor avec les Ducs

1636. *d'Epernon & de la Valette. Diverses personnes sont envoyées à Blois pour négocier avec le Duc d'Orléans. Liancourt va de la part du Roi trouver le Comte de Soissons à Sedan. Négociation de Chavigni avec le Duc d'Orléans. Artifices indignes, ou inconstance du Duc d'Orléans. Ferdinand, Roi de Hongrie, est élu Roi des Romains à la Diete de Ratisbonne. Le Roi d'Angleterre sollicite inutilement le rétablissement de la Maison Palatine. Manifeste & protestation de Charles-Louis Comte Palatin du Rhin. Mort de l'Empereur Ferdinand II. Le Roi de France s'avance jusques à Orléans pour réduire le Duc son frere. Accommodement du Duc d'Orléans. Le Comte de Soissons refuse d'entrer dans le traité conclu entre le Roi & le Duc d'Orléans. Négociation entre Marie de Médicis & le Comte de Soissons. Accommodement du Comte de Soissons avec le Roi. Le Duc de Parme est reduit à la nécessité d'accepter les conditions que le Roi d'Espagne lui impose. Soulevement des Grisons tel qu'il est raconté par le Maréchal de Bassompierre. Récit plus ample de la même affaire par le Duc de Rohan. Le Duc de Rohan & les François sont forcés à sortir de la Valteline & du Pays des Grisons. Le Comte de Guébriant est envoyé chez les Grisons, & le Duc de Rohan quitte le service.*

1636.

Le Roi de France s'avance vers la Picardie & les Espagnols s'en retirent.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. Chap. 40. & 41. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I. Journal de Bassompierre. Tom. 2. Mercure François. 1636. Grotii Epistolæ passim. 1636.

LE bonheur avec lequel Richelieu se tira des étranges embarras où il se trouvoit l'an 1636. c'est la chose du monde la plus surprenante. Au premier bruit de la marche du Roi avec une armée de trente à quarante mille hommes, les Espagnols se retireront promptement vers leurs frontieres; Corbie & quelques autres Places seront reprises. Le Duc Bernard de Saxe-Weymar & le Cardinal de la Valette obligeront les Impériaux & les Lorrains à lever le siege de S. Jean de Losne, & à sortir de la Bourgogne. La conspiration formée contre la personne du premier Ministre par l'héritier présomptif de la Couronne, & par un Prince du sang Royal, sera dissipée. Le Duc d'Orléans & le Comte de Soissons, déconcertés & dispersés se verront réduits à la nécessité de se raccommoder avec le Roi, du moins en apparence. En un mot, Richelieu triomphant dominera plus absolument que jamais. Doit-on s'étonner après cela que tant de gens ne puissent parler encore du Cardinal sans admiration & sans éloge? Le monde juge des choses par l'événement. Richelieu a été supérieur à un grand nombre de puissans ennemis; il s'est avantageusement démêlé des affaires les plus épineuses; il a vû avant sa mort la puissance de la Maison d'Autriche entierement ébranlée. Cela suffit pour éblouïr ceux qui lisent sans réfléxion. Ils concluent que ces événemens sont des effets du génie & de l'habilité du Cardinal. Combien y a-t-il de gens qui se donnent la peine d'éxaminer s'il a réussi par sa prudence & par sa bonne conduite, ou bien par la foiblesse de ses ennemis, par leur négligence à profiter des avantages qu'ils ont eus, par les fausses mesures prises pour éxécuter leurs projets & pour déconcerter ceux de Richelieu? Je ne nie pas que ce Politique n'ait eu des

qualités estimables. On ne fait pas une si prodigieuse fortune; on la soutient encore moins contre des cabales continuelles, sans un esprit extraordinaire. Mais laissant à part la scélératesse de Richelieu, qui lui fut d'un grand secours jusqu'à la fin de sa vie, je prétens qu'il est redevable à l'imprudence de Marie de Médicis & à la légereté du Duc d'Orléans, aux victoires des Suédois & aux conquêtes du Prince d'Orange, aux mouvemens excités en Ecosse & en Angleterre, enfin aux fautes que commit le Comte Duc d'Olivarez en poussant les Catalans & les Portugais aux dernieres extrémités; je prétens, dis-je, que le Cardinal est plus redevable à ses propres ennemis & à certaines conjonctures, qu'à ses soins & à son application, de la conservation de sa fortune & de la décadence de la Monarchie d'Espagne. C'est ce que j'espere de montrer dans la suite de cette Histoire.

1636. *Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag.* 441.

Louis & son Ministre quittent Paris vers le commencement de Septembre. La Reine y demeura pour veiller aux affaires du dedans. Bullion Surintendant des finances, le Jai Premier Président du Parlement de Paris, Leon Brulart & quelques autres devoient l'assister de leurs conseils, en cas de besoin. Le Roi séjourna quelques jours à Senlis, & le Cardinal à Royaumont, ou bien à l'Abbaye de la Victoire. Son Capucin l'y suivit. Il étoit trop nécessaire dans une si fâcheuse conjoncture. *Vous jugerez que la guerre étoit bien mauvaise ici*, dit Richelieu à son ami la Valette dans une lettre du 23. Août, *puisque je prens la peine d'y aller avec mes incommodités. La lâcheté de trois coquins qui n'ont pas voulu se défendre dans les Places qu'on leur avoit confiées, & qui ont mis nos affaires en assez mauvais état, m'y oblige. Nous aurons le mois prochain plus de dix mille chevaux & vingt-cinq mille hommes de pied. Avec cela nous allons droit aux ennemis.* Il étoit en effet extrêmement tourmenté de ses hémorrhoïdes ulcérées. Cela ne l'empêchoit point de former encore de vastes projets, & de se repaître de chiméres. Le Cardinal eut bien voulu commander l'armée en chef, & engager le Comte de Soissons à servir sous lui. En ce cas, on auroit persuadé au Roi de demeurer à Paris, & le Duc d'Orléans n'auroit point eu d'emploi. Soissons fut sondé plus d'une fois sur cet article. Mais il rejetta fierement la proposition. Plus courageux que le Prince de Condé, il fit sentir qu'il ne se retireroit point de l'armée pour en résigner le commandement à un Prêtre. *J'aime mieux*, disoit-il, *avoir M. le Cardinal pour ennemi, que de me rendre son esclave.*

N'osant trop irriter un Prince fier & estimé des gens de guerre, Richelieu crut le mortifier du moins, en faisant déclarer le Duc d'Orléans Lieutenant Général. Mais peu s'en fallut qu'il ne fût la dupe de Gaston & du Comte, que Montresor & Saint Ibal, ses ennemis jurés, avoient liés ensemble. Une chose consoloit le Cardinal. Il espéroit d'avoir un commandement aussi absolu sous le nom du Roi présent, que s'il eût été fait Généralissime en l'absence de sa Majesté. On remarqua d'abord que toujours crédule aux vaines prédictions de ses Astrologues, & plein de confiance en sa bonne fortune, dont ces trompeurs lui pro-

1636. mettoient la continuation, Richelieu ſuivroit plutôt la vivacité de ſon eſprit que les regles de la prudence. Le Maréchal de la Force n'étoit pas d'avis qu'on fît avancer ſi vîte vers les ennemis des troupes preſque toutes nouvellement levées, & le Roi approuvoit une ſi ſage précaution. *Ce flegme*, répondit le Cardinal d'un air dédaigneux, *n'eſt ni de ſaiſon, ni de mon goût. Il faut marcher inceſſamment, & obliger l'ennemi affoibli à reculer.* On vint faire des propoſitions de paix de la part de Marie de Médicis : *Nous les écouterons*, dit-il en joignant l'inſulte au mépris, *lorſque la Reine Mere ſera de retour en France.* L'arrogant Miniſtre étoit cependant fort embarraſſé. Ne ſçachant où trouver de l'argent, il prête l'oreille à un miſérable ſouffleur qui *rempliſſoit la Cour de fumée*, dit agréablement Grotius par un jeu de mots qui a beaucoup de grace dans la langue Latine. Ce perſonnage s'appelloit Boiſmaillé. Il ſe vantoit d'avoir trouvé *la pierre Philoſophale*, & promettoit de fournir deux cents mille écus par ſemaine. *Merveilleuſe reſſource*, ajoûte l'Ambaſſadeur de Suede en raillant, *dans la diſette d'argent où cette Cour ſe trouve!* Louis & ſon Miniſtre firent travailler Boiſmaillé. On le regardoit comme un homme envoyé du Ciel. Mais la vanité de ſes promeſſes fut bientôt reconnue. A la ſollicitation des Capucins qu'il avoit autrefois quittés pour ſe faire Proteſtant, & contre leſquels il diſoit de terribles choſes, l'impoſteur eſt mis en priſon à Vincennes. A quoi penſoit ce maître fou, d'attaquer les Capucins appuyés par leur P. Joſeph? On permet à Boiſmaillé de ſouffler encore à Vincennes. Tant on avoit de peine à ſe déſabuſer.

Dans une lettre au Cardinal de la Valette, Chavigni parle ainſi de l'ordre que Richelieu lui avoit donné de ſuivre le Duc d'Orléans. » On » veut, *dit-il*, que j'accompagne Monſieur à l'armée, & que je ſois au» près de lui. Ce m'eſt un honneur extrême. Mais jugez, s'il vous plaît, » de l'embarras où je ſerai; puiſque M. le Comte, de l'humeur dont il » eſt, doit demeurer auprès de ſon Alteſſe Royale. Je ferai de mon » mieux : après cela j'en ſerai quitte. Notre armée doit être compoſée » de vingt-cinq à trente mille hommes de pied effectifs & de douze mil» le chevaux, de trente pieces de canon, & de tous les bons Officiers » qu'on peut trouver. J'eſpere que nous ferons quelque choſe, & que » nous repouſſerons l'ennemi auſſi loin dans ſon Pays, qu'il eſt entré » dans le nôtre. Si Corbie n'avoit pas été perdue, nous ſerions les plus » heureuſes gens de la terre. « Quel auroit-il été donc ce bonheur extraordinaire ? Avoit-on fait de ſi grandes merveilles en Italie, en Allemagne, en Franche-Comté ? Le Secrétaire d'Etat donne à entendre, mais il ſe garde bien de l'expliquer nettement, que Richelieu le mettoit comme un eſpion auprès de Gaſton, & pour ſemer la diviſion entre ſon Alteſſe Royale & le Comte de Soiſſons. Tel étoit l'embarras de Chavigni. Il craignoit de ne pouvoir pas ſurprendre ſi facilement le Duc d'Orléans, pendant qu'un Prince délié, pénétrant, & capable de découvrir les artifices du Cardinal, ſeroit auprès de Gaſton. Soiſſons fut plus fin que le Secrétaire d'Etat. Bien loin de le chagriner, on tâche de l'amuſer

l'amuser en le comblant de caresses, & de lui donner le change, pendant que les deux Princes concertent les moyens de se défaire de Richelieu. » M. le Comte, *dit Chavigni à la Valette*, fait tous ses efforts pour » me témoigner de l'amitié. Il en use avec une civilité extraordinaire. Je » lui rends de mon côté tous les respects que sa naissance éxige. Il faut » essayer de l'entretenir dans cette bonne humeur, pendant que je serai » auprès de Monsieur. « Malgré tous les espions mis auprès de lui, si Gaston avoit eu la conscience moins délicate, le Cardinal n'étoit-il pas perdu sans ressource ? Le Comte de Soissons s'y prenoit de la bonne maniere. 1636.

Rendons justice à Chavigni. Il est moins chimérique & plus modéré que Richelieu dans ses espérances & dans ses souhaits. Le Secrétaire d'Etat se contente de voir les Espagnols repoussés dans leurs Pays-Bas. Mais le premier Ministre aspire à quelque chose de beaucoup plus magnifique. On se flate de la conquête entiere du Brabant. *Monsieur*, dit un jour le Cardinal dans sa belle humeur au Duc d'Orléans, *je veux vous servir bientôt d'Aumônier à Bruxelles.* Cet enjouement ne dura pas longtemps. La bonne intelligence qu'il remarque entre Gaston & le Comte lui cause de nouvelles allarmes. Il commence même de trembler, quand il voit que Louis mélancholique, & chagrin de ce que plusieurs Gentilshommes braves & capables de bien servir ne se pressent pas trop d'aller à l'armée, & ne pensent qu'à faire leur cour au souverain distributeur des graces & des emplois, leur ordonne séverement de n'être plus si assidus auprès de Richelieu, & d'aller à leurs régimens. Saint Ibal, confident du Comte de Soissons, se trouva pour lors à la Cour. Le Cardinal, qui le haïssoit mortellement, change tout à coup de manieres à son égard. On lui fait des caresses extraordinaires ; on lui demande son avis sur certaines choses ; on l'invite à souper. Grimaces ridicules, dont Saint Ibal fut le premier à faire des railleries. Les Courtisans s'appercevoient fort bien que le Roi n'étoit nullement attaché par inclination à son Ministre, & que sa Majesté le gardoit uniquement, parce qu'elle craignoit de ne se pouvoir démêler d'un si grand embarras sans celui qui l'y avoit plongé. *Je demeurerai ici encore deux ou trois jours, pour quelque chose que vous devinerez facilement, & qui arrive souvent*, dit Chavigni dans une lettre écrite de Senlis au Cardinal de la Valette le 15. Septembre. *Le Roi est extrêmement mélancholique, & un peu en mauvaise humeur.* Richelieu avoit besoin que toutes ses créatures n'abandonnassent pas Louis dans ces fâcheux momens, & que chacune s'appliquât à découvrir le véritable chagrin de sa Majesté.

Le Cardinal paroît assez tranquille dans sa lettre du 22. du même mois à son confrere la Valette. » Les ennemis se retirent trop tôt pour nous, » *y dit-il d'un air content.* Il auroit été à souhaiter que ces Messieurs eussent voulu nous attendre. Ils n'ont pas au vrai plus de dix-huit mille » hommes tant de cavalerie que d'infanterie. Monsieur passe la riviere à » Peronne avec vingt-cinq mille hommes de pied & dix mille chevaux.

1636. » *Bassompierre éclaircit un peu cela.* Le Roi, *dit-il*, donna la Lieutenance » Générale à Monsieur son Frere, qui en vint prendre possession. L'ar- » mée passa la Somme, & manqua de défaire l'arriere-garde des enne- » mis qui la repassoient en même temps. Ils se retirerent en Flandres » après avoir muni les trois Places prises sur nous, *la Capelle*, *le Catelet* » *& Corbie*, autant que le temps qu'on leur donna le leur permit, & » avoir défait le Colonel Deguefeld & enlevé son quartier. Il arrivoit de » tous côtés des troupes & de la Noblesse; de maniere que l'armée du » Roi se trouvoit de cinquante mille hommes.

Les confidens de Richelieu n'étoient ni moins contens ni remplis de moins bonnes espérances que lui. On voit cela dans leurs lettres au Cardinal de la Valette. Ils y parlent à cœur ouvert. » Jamais on ne leva » un si puissant corps en si peu de temps, *dit Bouthillier*. Il y a tout sujet » d'espérer qu'avec l'aide de Dieu, le démenti en demeurera aux enne- » mis. Déja Roie est reprise sur eux après avoir enduré le canon. Le » château de Moreuil, qui est bien fort, a été emporté ensuite. M. de » Saint Preuil l'a petardé avec beaucoup de vigueur & de hardiesse. » Nous allons tout de bon à la guerre. Il y a grande apparence que les » ennemis ne conserveront pas long-temps le reste de leurs conquêtes. « Enfin Des-Noyers écrit ainsi le 23. Septembre au même la Valette. » Sa Majesté couche aujourd'hui ou demain à Roie. L'armée de Mon- » sieur, composée de trente mille hommes de pied & de douze mille » chevaux, pousse l'ennemi, non des bords de la Somme qu'il a entie- » rement quittés depuis long-temps, mais bien avant dans son Pays. « Le Cardinal Infant avoit laissé trois mille hommes dans Corbie. Une si forte garnison auroit pû arrêter l'armée du Roi jusques à l'hiver, & l'obliger même à lever un siege entrepris dans une saison déja incommode, si plusieurs choses nécessaires à une longue défense n'eussent manqué dans la Place, & si les maladies n'eussent diminué considérablement le nombre des soldats. » Corbie est dès cette heure en grande nécessité, » *disoit Richelieu à la Valette.* La garnison & les habitans sont réduits à » manger du blé en bouillie, comme on faisoit au siege * de Paris. Ils » ont du grain en abondance. Mais les moulins brûlés depuis peu leur » manquant, on donne un setier de blé pour un boisseau, & même pour » un demi-boisseau de farine. Ils n'ont presque plus de vin, & pour » comble de misere la peste & le flux de sang les désolent.

Testament politique du Cardinal de Richelieu. I. part. chap. 2.

Ne faudroit-il point rapporter à ce que Bassompierre touche en passant de l'occasion manquée de tailler en pieces l'arriere-garde de l'armée Espagnole qui repassoit la Somme, ce que nous lisons dans un livre qui porte le nom de Richelieu. On y suppose que le Duc d'Orléans & le Comte de Soissons ayant négligé de battre les Espagnols, le Roi fut obligé à prendre lui-même le commandement de ses troupes. » On se » pouvoit promettre la défaite entiere de vos ennemis, *dit l'Auteur à*

* Sous Henri IV.

» *Louis*, si ceux que vous mîtes à la tête de votre nombreuse armée » l'eussent bien employée. Leurs fautes vous obligerent à en prendre » vous-même la conduite. « Le malin & vindicatif Cardinal put bien insinuer à son maître que les deux Princes ne vouloient ni battre les Espagnols, ni les chasser de Corbie, afin de commander lui seul sous le nom du Roi. Peut-être encore que le Duc d'Orléans & le Comte de Soissons, plus irrités des mauvais offices que Richelieu ne cessoit point de leur rendre, prirent enfin la résolution de se défaire au plutôt d'un ennemi si dangereux & si opiniâtre. Dans une lettre, il marque quelque chose qui a rapport à ce qu'on lui fait dire ailleurs. » Les ennemis se sont re» tirés trop tôt de la Picardie, où ceux qui avoient charge de les pour» suivre ont marché trop lentement. La multitude des Généraux n'ac» commode jamais une affaire.

1636.

On pensa premierement à bloquer Corbie & à la prendre par famine. Voici ce qu'en racontent les gens du métier. » Nous marchâmes vers » Corbie, *dit Puységur*. Les ennemis s'en étoient éloignés de quatre » lieuës. Après que nous eûmes passé la Somme, & investi la Place de » leur côté, nous ne laissâmes que deux régimens de l'autre vers la » France. On tira une ligne sur laquelle on bâtit de bons Forts d'espace » en espace. Elle venoit de deux côtés à la riviere. « Cette circonvallation est décrite par quelques Auteurs & dans les nouvelles du temps. Je me contenterai de transcrire ce que le Maréchal de Bassompierre marque en peu de mots. » La circonvallation, *dit-il*, étoit munie de plu» sieurs grands Forts, capables de tenir huit ou dix mille hommes. Les » assiégés manquant de moulins pour moudre leur blé, on prétendoit » les affamer l'hiver prochain. « Le Roi prit son quartier à Démuin château situé entre Amiens & Corbie. Le Cardinal s'alla loger dans la capitale de la Province. Croyoit-il y être en plus grande sûreté ? Vouloit-il seulement affecter au dehors de ne prendre aucune part au commandement de l'armée, quoique d'ailleurs il réglât tout sous le nom du Roi qui alloit tenir conseil chez son Ministre dans Amiens ? Le Cardinal & ses confidens écrivoient régulierement des nouvelles de la circonvallation à la Valette, & lui en marquoient le progrès. » Corbie est blo» quée, *dit Richelieu* ; les travaux s'avancent ; les Espagnols sçavent bien » souffrir. Mais nous sommes assurés qu'il y a de grandes nécessités dans » la Place ; point de vin, peu de biere, & un seul moulin à bras qui ne » peut fournir à la moitié de la garnison. *Et Chavigni*. Le Roi investit » Corbie du côté de delà, & fait exécuter par le Marquis de la Force » un dessein sur une demi-lune. Si on s'y peut loger, cela donnera un » grand avantage. Il a été résolu de reprendre la Place à quelque prix » que ce soit. Les ennemis se retirent vers Arras. Leur armée est beau» coup diminuée. Nous allons droit à eux, afin d'essayer de profiter de » leur retraite. « Tel étoit le projet du Cardinal. Mais on en détourna l'éxécution ; soit que le Duc d'Orléans & le Comte de Soissons fussent persuadés que la ruine entiere de l'armée Espagnole ne convenoit pas à

Blocus de Corbie.

Bernard Histoire de Louis XIII L. XVII. Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. chap. 41. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. I. Journal de Bassompierre. Tom. II. Mémoires de Puységur.

1636. leur dessein de perdre Richelieu ; soit que le Maréchal de la Force & les autres Officiers expérimentés crussent qu'on hazarderoit trop, si l'armée du Roi s'engageoit dans le Pays ennemi.

Mercure François. 1636. Grotii Epistolæ passim. 1636.

Des-Noyers donne un plus grand détail en diverses lettres. » Le blo-» cus de Corbie s'avance, *écrivoit-il d'Amiens le* 5. *Octobre.* Les Espagnols » sont sortis de France. Monsieur commande au blocus de delà. Son » armée est de dix mille hommes de pied & de quinze cents chevaux. » M. le Comte ira en campagne avec quatorze mille hommes de pied & » huit mille chevaux. Le Roi demeure entre Amiens & Corbie. Il va » tous les jours voir les travaux du blocus de deçà. M. le Marquis de la » Force & M. Lambert y commandent. Tout va bien à la Cour. « C'est-à-dire, que tout s'y passoit au gré de Richelieu. Mais le bon Secrétaire d'Etat ne sçavoit pas ce que Montresor & Saint Ibal tramoient contre le Cardinal. Je trouve que le dessein d'envoyer le Comte de Soissons dans le Pays ennemi avec un si puissant corps de troupes ne fut pas éxécuté. On prit bien cette résolution dans le premier conseil tenu à Amiens. Mais le Maréchal de la Force remontra ensuite que n'y ayant pas moyen d'entreprendre aucun siege, & que, les ennemis qui gardoient toujours une armée assez forte, pouvant couper les vivres à celle de Soissons, il seroit imprudent de s'exposer au danger d'un combat & de périr de faim, pour brûler seulement quelques villages. Le vieux Maréchal parloit-il selon sa pensée ? N'avoit-il point envie de favoriser sourdement ceux qui travailloient à la ruine de Richelieu, & de se venger d'un Ministre qui lui avoit ôté le commandement de l'armée de Lorraine, pour le donner au Cardinal de la Valette ? Quoi qu'il en soit, l'avis de la Force l'emporta. On ne pense plus qu'à bien bloquer Corbie. Il semble que le P. Joseph, moins flegmatique & plus amoureux des combats qu'un ancien guerrier, n'approuva pas la méthode prise. Il y trouvoit trop de précaution, peut-être trop de timidité. » Notre armée, *dit-il dans une » lettre à la Valette datée d'Amiens le* 8. *Octobre*, est toute occupée à faire » avec sûreté le blocus de Corbie. Dans dix ou douze jours il sera en » état de défense. Après cela, on verra ce qui se pourra faire. Du moins, » *ajoûte le Capucin d'un air railleur*, avec trente ou quarante mille hom-» mes, nous n'aurons pas sujet de craindre que l'ennemi nous saute aux » yeux.

Dans une lettre du jour suivant, Des-Noyers marque ainsi au même Cardinal la continuation des travaux. » On presse le blocus de Corbie. » La présence de sa Majesté & les soins de son Eminence y étoient si né-» cessaires, que sans cela il auroit fallu s'en retourner à Paris après beau-» coup de peine & de dépense inutile. Notre armée de quarante mille » hommes n'est employée qu'à remuer la terre. Les ennemis se sont re-» tirés, sans qu'elle les ait vûs. *Enfin dans une autre du* 27. *Octobre.* La » circonvallation de Corbie est achevée. Ceux qui en ont vû d'autres » avouent sans difficulté que ce sont les plus beaux & les meilleurs tra-» vaux de cette nature qui ayent jamais été faits. La moindre ligne a

» douze pieds d'ouverture, neuf par bas, & six de profondeur, sans ce » que la vuidange releve. Tout sera palissadé, & les Forts tout fraizés. » Cela fait on dressera quatre puissantes batteries. Dans les plus fâcheu- » cheuses saisons, il y a quelquefois de belles journées. On essayera de » les employer à battre certains endroits de la ville qui paroissent faciles » à être ruinés. Il y aura deux batteries à cent pas du rampart. « Richelieu & ses confidens avoient fort mauvaise opinion de l'armée de Picardie & de ceux qui la commandoient. Ils n'en parlent qu'en termes désavantageux. *Monseigneur le Cardinal*, dit Chavigni en félicitant la Valette sur quelque chose de vigoureux fait contre les Cravates de l'Empereur, *a bien éxalté votre derniere action. Elle est en verité fort belle. Nous en sommes surpris dans cette armée. On n'y est pas accoutumé à faire quelque chose de semblable.* Ces Messieurs ne soupçonnoient-ils point le Duc d'Orléans, le Comte de Soissons & quelques-uns des premiers Officiers de vouloir traîner le blocus, ou siege de Corbie en longueur, afin que la mauvaise saison, qui approchoit, déconcertant les projets de Richelieu, le Roi achevât de se dégoûter d'un Ministre qui l'avoit engagé dans une si fâcheuse guerre? La chose me paroît assez croyable, que malgré l'empressement que le Cardinal témoigne d'aller droit à l'ennemi, on trouve le moyen d'arrêter sa nombreuse armée, & de l'employer seulement à des travaux qui ne paroissent pas fort nécessaires. Il semble qu'on prenne plaisir à la ruiner par les fatigues & par les maladies qu'ils causent ordinairement. Richelieu conçut quelque soupçon du tour que ses ennemis lui vouloient jouer; c'est pourquoi nous le verrons si ardent a emporter la Place à force ouverte.

1636.

Pendant que les soldats de l'armée travaillent à la circonvallation, Montresor & Saint Ibal pressent le Duc d'Orléans & le Comte de Soissons de prendre enfin les mesures nécessaires à l'éxécution du dessein concerté de tuer le Cardinal. Les deux Princes demeuroient d'accord que c'étoit la voie la plus courte & la plus sûre de se délivrer de leur ennemi. Mais quand l'occasion s'en présenta, retenus l'un & l'autre par les remords de leur conscience, & par les sentimens honnêtes dont les personnes bien élevées se défont rarement, ils n'oserent ordonner un lâche assassinat. Tout sembloit favoriser les premiers auteurs du complot. Brezé seul capable de défendre son beau-frere, ou de venger sa mort, n'étoit pas à l'armée. Richelieu l'en avoit fait rappeller; soit qu'il voulût ménager les deux Princes qui n'aimoient point le Maréchal, soit que le Cardinal se fût brouillé lui-même avec un homme dont l'humeur hautaine & bizarre accommodoit peu de gens. Fut-ce véritablement, ou pour sauver seulement les apparences, que Brezé se trouva incommodé d'une grande fluxion lors qu'il fallut marcher au siege de Corbie? Quoi qu'il en soit, Richelieu s'y trouva fort exposé aux mauvais desseins de ses ennemis, & courut plus d'une fois risque de perdre la vie. Il y eut beaucoup de son imprudence dans la premiere occasion. *M. le Cardinal*, dit Puysegur, *vint à l'armée, qui fut mise en bataille pour lui faire honneur.*

Le Duc d'Orléans & le Comte de Soissons font scrupule l'un & l'autre d'ordonner l'éxécution du projet formé contre la personne du Cardinal de Richelieu. *Mémoires de Puységur & de Montresor.* *Vie nouvelle du*

1636. Cardinal de Richelieu. L. V. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 443. 444.

M. le Comte étoit encore dans le camp. La compagnie des gens-d'armes de M. le Cardinal voulut prendre la droite sur la sienne. Cela causa une si grande dispute, qu'on mit la main au pistolet de part & d'autre. M. de S. Ibal, qui haïssoit M. le Cardinal, souhaitoit que M. le Comte prît cette occasion pour se défaire d'un ennemi dangereux. Cela se pouvoit sans courir aucun risque. M. le Comte étoit fort aimé des troupes, & le Cardinal extrémement haï. Cependant le premier résista aux sollicitations de son confident. Ne m'en parle pas davantage, *lui répondit-il*, on ne me reprochera jamais d'avoir fait tuer un Prêtre. *M. le Cardinal ordonna que sa compagnie cédât le pas à celle de M. le Comte. Mais il eût bien voulu n'être point venu au camp.* Voilà une dispute qui pourroit coûter cher à M. le Cardinal, *dit le Roi averti de ce qui se passoit.* Qu'est-il allé chercher là? Sa compagnie ne doit point marcher devant celle de M. le Comte. Les gens-d'armes des Princes du sang vont immédiatement après ceux de mon Frere. *Le Roi vint le lendemain au camp, dîna chez M. le Comte, & lui fit cent amitiés.* Cette tranquillité de Louis ne donne-t-elle point à penser qu'il n'auroit pas été trop fâché qu'on l'eût délivré de son Ministre, contre lequel il se chagrinoit alors fort souvent.

A Dieu ne plaise que je condamne le juste scrupule du Comte de Soissons. Mais, remarque fort bien un Auteur judicieux, il y avoit long-temps que le Comte sçavoit que Richelieu étoit Prêtre. Cette raison, qui lui sembloit bonne, le devoit empêcher dès le commencement de former, ou du moins d'approuver le complot d'assassiner le Cardinal. Peut-être que Soissons vouloit que l'action fût ordonnée par le Duc d'Orléans, & n'y prétendoit paroître qu'en second. Car enfin, après cette occasion manquée, il convient avec Gaston d'aller chercher Richelieu jusques dans Amiens & de l'y assassiner. A juger du flegme & de la contenance de Soissons dans cette autre rencontre, il auroit vû volontiers *un Prêtre* tué à ses côtés. Que dis-je? Il auroit approuvé l'action; il en auroit avoué les auteurs. Tout ceci est décrit dans les Mémoires de Montresor. *Le Roi*, dit-il, *logeoit en deçà de la riviere de Somme dans un château nommé Démuin, & le Conseil se tenoit chez le Cardinal à Amiens. Sa Majesté s'en retournoit à son quartier incontinent après que le Conseil étoit levé. Cela donna moyen de prendre avec plus de certitude les mesures convenables à l'exécution du projet formé contre la personne du Cardinal. Son Altesse Royale & M. le Comte se rendirent à Amiens avec cinq cents Gentilshommes à leur suite. Presque tous les Officiers de l'armée accompagnoient les deux Princes. Le Conseil fut tenu, & le Roi monta en carrosse pour retourner à son quartier.* Alors un des Gentilshommes auxquels Gaston & Soissons s'étoient confiés leur demande à l'oreille, s'ils persistent dans leur résolution. *Oui*, répondirent-ils l'un & l'autre. C'étoit Montresor. Il témoigne en un autre endroit sa disposition à servir de tout son cœur le Duc & le Comte dans une action qui l'auroit rendu infâme à jamais. *S. Ibal & moi*, dit-il, *offrîmes aux deux Princes de leur rendre tous les services qui étoient en notre pouvoir. On n'a rien à nous reprocher là-dessus. Ils re-*

connurent que les mesures concertées suffisoient pour achever l'entreprise avec réputation & facilité, s'ils avoient eu autant de disposition à finir les affaires qu'à les commencer. M. le Duc d'Orléans sçait mieux qu'aucun autre à quoi il tint. Un Prêtre massacré au milieu de cinq cents Gentilshommes armés, étoit-ce, bon Dieu! une action qui dût acquérir de la *réputation* à ceux qui l'auroient faite, ou conseillée? A-t-on jamais écrit une pareille extravagance? 1636.

Richelieu se trouvoit au bas de l'escalier entre le Duc d'Orléans & le Comte de Soissons. Celui-là même qui leur avoit parlé à l'oreille, regardant Gaston au visage, comme pour demander le signal, *fut fort surpris*, poursuit Montresor dans le premier endroit, *de le voir monter l'escalier avec une promptitude inconcevable. Tout ce qu'il put faire, ce fut de prendre Monsieur par son collet de buffle, & de lui dire*, avez-vous envie de vous perdre? *Son Altesse Royale entre dans la salle sans s'arrêter. Et la même personne lui représentant les inconvéniens d'un changement si subit, & la facilité de l'exécution, n'en peut tirer que des paroles confuses qui aboutissoient à témoigner qu'on n'avoit pas la force de commander, & encore moins d'entreprendre une pareille chose. M. le Comte étoit demeuré au même endroit avec M. le Cardinal qu'il entretenoit d'un visage égal, & sans témoigner la moindre agitation. Un des trois à qui M. le Comte avoit communiqué le dessein se tenoit derriere, & se montroit à lui de temps en temps.* C'étoit S. Ibal intime confident du Prince. Non moins déterminé & aussi ardent que Montrésor, il demandoit quelque signe d'yeux, pour exécuter, dans l'absence même du Duc d'Orléans, la résolution prise avec lui. Mais Soissons demeura immobile, soit que la qualité de *Prêtre* l'arrêtât une seconde fois, soit qu'il ne voulût pas se charger lui seul de l'infamie dont une action si atroce seroit suivie.

Les deux autres qui avoient connoissance du complot se nommoient Valiquerville & Campion. Le Comte de Soissons s'étoit ouvert à eux. Ces deux Gentilshommes demeurerent dans la cour, *moins proches*, ajoûte Montresor, & *peut-être moins zélés pour l'exécution des choses résolues & concertées à diverses reprises. Celui qui avoit suivi son Altesse Royale étant revenu auprès de M. le Comte, se fit remarquer à lui. Le Cardinal monte alors en carrosse, &, pour dire la vérité, échappe du plus grand danger qu'il eût couru durant sa vie.* Tel fut toujours le bonheur de Richelieu. Bien lui en prit d'avoir des ennemis moins imbus que lui de la détestable maxime de son Machiavel, qu'*il ne faut pas être méchant à demi.* Beaucoup de gens croyent que moins scrupuleux que le Comte de Soissons, il suborna un assassin pour tuer ce Prince infortuné. Ceux qui se souviennent de ce que j'ai rapporté dans le livre précédent, des premiers commencemens du complot, jugeront sans peine que ce fut Montresor qui se chargea de porter le premier coup au Cardinal. De l'aveu de ce Gentilhomme il y eut quatre complices outre les deux Princes, trois de la maison du Comte, & un de la Maison de Gaston, c'est-à-dire Montresor lui-même. Deux des premiers demeurerent dans la cour de l'endroit où le

1636. Conseil fut tenu, & le troisiéme s'arrêta derriere Soissons. Le quatriéme, confident du Duc d'Orléans, & par conséquent Montresor, demanda aux deux Princes s'ils persistoient dans leur résolution, regarda Gaston au visage pour attendre le signal, & courut après son Altesse Royale qui s'enfuit au lieu de le donner. Cela est démonstratif. Un assassinat est quelque chose de si bas, de si atroce, que Montresor qui se picque d'une éxacte probité dans ses mémoires, & qui affecte d'y parler souvent d'un air grave & sentencieux, n'ose se nommer en cette seule occasion. Il devoit du moins se cacher avec plus de soin. On le peut convaincre par son récit même. Prévenu de la maxime des anciens Romains qu'*il est permis à chacun de tuer le Tyran de la Patrie*, n'a-t-il point été bienaise de donner à entendre qu'il étoit dans la disposition de se faire un troisieme Brutus?

Il y eut encore quelques propositions faites sur le même sujet, ajoûte-t-il. *Mais elles ne furent ni appuyées, ni soutenues de la maniere qu'il falloit pour réussir. Je ne m'arrêterai point à en raconter les particularités. Il suffit d'avertir ceux qui se mêlent des affaires des Princes, qu'on doit régler ses desseins sur la connoissance des qualités de ceux qu'on sert, & ne les mesurer jamais à ce qu'on feroit, si on étoit à leur place. C'est le seul moyen de n'y être pas trompé.* Montresor auroit commandé sans scrupule, & commis même un assassinat. Il crut que le Duc d'Orléans étoit aussi perdu d'honneur & de conscience que lui. En cela, il se trompa grossierement. Gaston & Soissons surpris par les insinuations artificieuses de Montresor & de Saint Ibal, plus impatiens de faire fortune, qu'*ennemis de la tyrannie* de Richelieu, consentent à un assassinat du Cardinal qui leur paroissoit encore éloigné. Mais quand il en faut venir à l'action, elle se montre à eux dans toute sa noirceur, & ils n'osent la commander. La réfléxion de Montresor est d'ailleurs juste & instructive. *M. le Duc d'Orléans, & M. le Comte*, dit-il enfin, *ayant manqué l'occasion qu'ils avoient en leurs mains, voulurent recourir au premier expédient, de former un parti contre l'autorité du Cardinal. Ils m'ordonnerent pour cet effet d'aller en Guienne, trouver M. le Duc de la Valette, dans le même temps que Monsieur quitta le siege de Corbie, & laissa M. le Comte Général de l'armée.* Nous verrons en son lieu le succès de la négociation de Montresor avec le Duc de la Valette. Il faut raconter auparavant la maniere dont Richelieu vint à bout de reprendre Corbie, & ce que Galas & le Duc de Lorraire firent en Bourgogne.

Corbie reprise sur les Espagnols.

Gaston ne demeura pas long-temps à l'armée après la résolution prise de ne penser plus à se défaire du Cardinal par un assassinat, mais de former seulement un puissant parti pour le chasser de la Cour. Son Altesse Royale partit vers le 20. Octobre, dans le dessein de résider à Blois, & de ne se trouver point à Paris en même temps que le Comte de Soissons, de peur que Richelieu ne les prît tous deux d'un seul coup de filet, pour ainsi dire; ou du moins qu'il ne trouvât le moyen de les diviser & de les brouiller ensemble. Montresor les avoit fait convenir de cet article, lorsqu'il prit congé d'eux, & ils lui promirent positivement de

de ne se rencontrer l'un & l'autre à Paris, qu'après son retour de Guienne. Soissons demeura au camp, soit qu'il espérât de gagner quelques-uns des principaux de l'armée, & de s'insinuer dans l'esprit du Roi, qui lui témoignoit plus de confiance qu'à l'ordinaire; soit qu'il voulût chagriner le Cardinal, qui souhaitoit ardemment que le Comte se retirât, & lui laissât la liberté de prendre le commandement de l'armée en chef; soit enfin que Soissons eût résolu de traverser sourdement la prise de Corbie, afin que Louis, dégoûté d'un Ministre dont tous les projets échouoient, prêtât plus facilement l'oreille à ce qu'on lui diroit contre Richelieu. *Le Roi m'a fait aujourd'hui beaucoup d'honneur & de grandes amitiés, & même plus que je n'en pouvois espérer*, dit le Comte à Puységur après un long entretien avec sa Majesté. *Je t'ai obligation de ce que tu lui as dit de moi. Il m'a tout conté depuis un bout jusques à l'autre.* Louis commençoit en effet d'en user tout autrement avec Soissons: ce traitement favorable relevoit fort ses espérances.

1636. *Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. Chap. 41. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. I. Mercure François. 1636. Mémoires de Montresor, de Puységur & de Pontis. Mercure François. 1636. Grotii Epistolæ passim. 1636. Historie di Gualdo Priorato. part. 2. lib. 2. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VII. pag. 441.*

Le siege de Corbie prenoit un si mauvais train, que bien des gens ne se pouvoient imaginer que le Cardinal vînt jamais à bout d'emporter la Place avant l'hiver. En ce cas, il paroissoit infailliblement perdu dans l'esprit de son maître. On manquoit d'argent, de vivres & de munitions de guerre. Il fallut acheter de la poudre en Hollande. On dit que pour amuser Louis, fort inquiet de l'épuisement de ses finances, Richelieu fournit sous main de l'or à Boismaillé qui n'étoit pas encore à Vincennes, & qu'on fit accroire à sa Majesté que le souffleur en avoit déja donné une quantité considérable. Il est certain que durant le siege de Corbie on s'accommodoit si bien de Boismaillé chez le Cardinal, que le Capucin Joseph renvoya rudement ses confreres, & les autres qui offroient de prouver les impostures du souffleur. Pour comble de disgrace, le flux de sang & les autres maladies contagieuses emportoient un grand nombre de gens à l'armée. On conseilloit au Roi de s'en aller du moins à Chantilli. Enfin, les soldats paroissoient tellement découragés, que les confidens de Richelieu n'espéroient presque plus rien. *Monsieur partit du camp, il y a huit jours*, écrivoit Des-Noyers le 27. Octobre au Cardinal de la Valette. *Le Roi va prendre l'air à Chantilli, pendant qu'on nettoyera son quartier. La dyssenterie & la peste commençoient de s'y faire sentir gaillardement. Si nos gens valoient les vôtres, Corbie ne tiendroit pas huit jours. En vérité il faut avoir été trois ans à la guerre d'Allemagne pour la sçavoir faire, & pour s'accoutumer à pâtir lors que la nécessité le demande.*

Rendons justice à Richelieu. Aidé du Maréchal de Chatillon, il fit en cette occasion un coup d'habile homme. Après avoir persuadé au Roi, dont les chagrins continuels désoloient son Ministre, de s'en aller à Chantilli, le Cardinal assemble un Conseil extraordinaire, ou Châtillon de concert avec lui propose d'attaquer Corbie à force ouverte, & promet de la prendre en peu de jours. Le Comte de Soissons & le Maréchal de la Force remontrerent que l'entreprise étoit extrêmement pé-

1636. rilleuse, & qu'à peine en pouvoit-on espérer un bon succès. Que l'hiver approchoit, & que les soldats ne pouvoient demeurer à la tranchée. Que si on abandonnoit, sans prendre la Place, un blocus si bien commencé, la réputation des armes du Roi diminueroit, & que les ennemis reprenant courage deviendroient plus redoutables. Qu'avec un peu de patience les assiégés seroient réduits à se rendre. Qu'ils ne pouvoient désormais espérer d'être secourus. Enfin que dans une entreprise si importante, la prudence veut qu'on préfere les moyens les plus certains. *La saison n'est pas encore trop avancée*, repliqua le Maréchal de Châtillon, *l'automne est ordinairement assez douce en Picardie, il n'y pleut pas extrêmement. On a souvent fini des entreprises difficiles en cette saison. Les soldats ne souffriront pas beaucoup plus à la tranchée que dans leurs tentes, où la paille est rare & la puanteur extrême. Il y a deux moyens de prendre Corbie, un blocus, ou bien un siege régulier. En commençant l'un, on n'abandonne pas l'autre. Nous tentons seulement si le second pourra réussir. Les François avancent ordinairement plus par leur impétuosité naturelle que par la patience.* Richelieu appuie ce sentiment, loue la prudence de ceux qui ne veulent pas trop exposer l'armée du Roi, ajoûte qu'on doit prendre garde aussi qu'une si grande entreprise s'acheve d'une maniere utile & glorieuse; conclut enfin qu'il est d'avis que, sans abandonner le dessein du blocus, on essaye de finir plus promptement par des attaques régulieres & vigoureuses. Louis y consent volontiers, donne quelques ordres, & part pour Chantilli.

» La santé du Roi commençant de s'altérer, *dit Chavigni au Cardinal* » *de la Vallette le* 27. *Octobre*, il a pris la résolution, sur la priere que lui » en a faite Monseigneur le Cardinal, d'aller passer quinze jours à Chan» tilli. Après quoi, il fait état de revenir pour voir la fin du siege. On » commencera demain d'attaquer de force du côté de la riviere de » Somme. M. le Maréchal de Châtillon y commande. Nous espérons » d'avoir bientôt raison des ennemis pressés de cette sorte. M. le Comte » demeure au camp en l'absence du Roi, & son Eminence à Amiens sans » aucun commandement. « Elle ne vouloit pas obéir à un Prince du Sang-Royal; & celui-ci, dont les sentimens furent toujours plus honnêtes & plus nobles que ceux de Condé, qui dans son propre Gouvernement demeuroit enfermé à Dijon pour laisser au Duc de Weymar & au Cardinal son collegue la gloire d'en chasser les Impériaux & les Lorrains; Soissons, dis-je, n'avoit nulle envie de se retirer, & de donner à Richelieu le plaisir d'achever la conquête de Corbie avec le secours de deux Maréchaux de France Protestans. Après le départ de Louis, son Ministre va visiter Abbeville & quelques autres Places de Picardie, afin de les mettre en état de défense, & de pourvoir à leur sûreté. C'étoit s'en aviser un peu tard. Mais quoi? Il falloit contenter le Roi, arrêter les plaintes des Picards, & obtenir d'eux l'argent nécessaire aux fortifications de leurs villes, puisque le souffleur Boismaillé n'en faisoit point. Peu s'en fallut que les ennemis ne surprissent Abbeville, aussi dépourvûe de tout

que la Capelle, le Catelet & Corbie. Mais Pontis y ayant été envoyé fort à propos avec le régiment de Brezé, la Place fut sauvée. *Le Roi*, dit cet Officier, *me donna ordre d'aller promptement à Abbeville, & d'y mener notre régiment. On me pressa d'user de grande diligence afin de porter de l'argent aux Suisses, & de secourir la ville avant qu'elle fût assiégée. Nous arrivâmes assez à temps pour cet effet. La garnison & les habitans attendoient du secours avec la derniere impatience. Ils craignoient à toute heure de se voir surpris, & obligés à se rendre ou emportés d'assaut. Si nous fussions arrivés une demie journée plus tard, il n'y avoit gueres d'espérance de conserver la Place. Dès le jour suivant cinquante-sept escadrons ennemis s'avancerent dans le dessein de l'emporter. Mais après deux heures de délibération, ils jugerent à propos de s'en aller ailleurs.* Richelieu engagea les habitans d'Abbeville à donner vingt-cinq mille écus pour les fortifications de leur ville : somme depuis employée à la construction d'une citadelle. 1636.

Les attaques sont si vigoureuses à Corbie que la garnison offre de capituler après quatre jours de tranchée ouverte. Quelques Auteurs en comptent huit. Ils y comprennent apparemment les trois jours accordés dans la capitulation aux assiégés pour attendre du secours. Je suivrai le récit du Secrétaire d'Etat dans sa lettre du 12. Novembre au Cardinal de la Valette. *La circonvallation & les Forts étant achevés tout autour de la ville*, dit Des-Noyers, *Monseigneur le Cardinal estime qu'il étoit de la réputation & de la dignité des armes du Roi, même de la nécessité des affaires, d'attaquer de force ; quoique les difficultés qui naissent tant de la saison, que de la peste, de la dissenterie & des autres maladies que les armées étrangeres ont causées dans cette Province, portassent les premiers Officiers de l'armée à rejetter ce dessein.* Ces mots, *de la nécessité des affaires*, signifient beaucoup, à mon avis. C'est-à-dire, que la prompte réduction de Corbie étoit d'une extrême importance à la fortune du Ministre, & que les choses alloient si mal qu'il eût fallu lever le siege, si la garnison se fût défendue jusques au commencement de l'hiver ; contre-temps capable de perdre Richelieu dans l'esprit de son maître. *M. le Maréchal de Châtillon*, ajoûte le Secrétaire d'Etat, *fit seul la proposition au Roi. Et sa Majesté l'ayant approuvée, on ouvrit la tranchée Jeudi 6. de ce mois. M. le Maréchal de la Force & M. du Hallier ont fait travailler de leur côté avec grande diligence ; de maniere que dans trois nuits chacun s'est trouvé près de la contrescarpe. M. de la Meilleraie dressa ses batteries avec pareille vigueur. On fit jouer trente-deux pieces de canon, sans plusieurs autres moindres qui étoient dans le parc de l'artillerie. Ces efforts, non attendus, ont tellement étonné la ville, que le 9. sur les quatre heures du soir, les assiégés offrirent de capituler. M. le Maréchal en ayant donné avis à Monseigneur le Comte de Soissons, celui-ci se rendit le lendemain au camp. Il accorda l'onziéme du mois une partie de ce que les assiégés demandoient, armes, bagages, & deux canons d'onze amenés dans la Place, à moins qu'elle ne soit secourue dans trois jours.*

Les Espagnols n'ayant point paru, Corbie fut rendue conformément à la capitulation. Voici ce que le Roi en dit lui-même dans une lettre

1636 au Cardinal de la Valette datée de Chantilli le 15. Novembre. » Mon » Cousin, vous sçavez qu'ayant reconnu combien il étoit important de » reprendre Corbie, je me suis attaché à ce dessein, sans que j'en aie » pû être détourné par les incommodités de la saison, par la violence » des maladies que les armées étrangeres ont apportées en ces quar» tiers, & par toutes les autres difficultés que je prévoyois, dans l'atta» que d'une Place munie, afin d'être un rampart contre la France, & » soigneusement conservée, comme le fruit principal du grand effort » fait pour entrer dans ma Province de Picardie. Je vous dirai mainte» nant comme il a plu à Dieu de favoriser cette entreprise. La Place » étant réduite à de grandes extrémités par les lignes & par les Forts de » circonvallation faits en ma présence, & vivement pressée par les tra» vaux des attaques de force, & par les diverses batteries de plusieurs » canons, résolues avant mon départ pour me venir rafraîchir ici pen» dant quelques jours, elle a été remise en mes mains le 14. de ce » mois après une honnête capitulation accordée aux assiégés, qui se sont » bravement défendus pendant plus de six semaines. Près de seize cents » hommes sous les armes, tant de cavalerie que d'infanterie, sortirent » & emmenerent un grand nombre de chariots chargés de malades. » Mais ils ont laissé neuf canons marqués aux armes d'Espagne, & beau» coup de blé & de munitions de guerre. Les ennemis ne se pourront » pas vanter avec honneur d'avoir pris Corbie. Ceux qui sçavent la ma» niere & les circonstances de sa réduction en mon obéïssance jugeront » facilement qu'au lieu de l'avantage qu'ils s'en étoient promis, ils y » perdent beaucoup du leur. « Et n'en coûta-t-il rien à Louis pour la reprendre ? Infiniment plus qu'aux Espagnols pour la conquérir. Il fallut que tous les corps de Paris & les villes voisines lui fournissent de quoi lever une armée. On tâcha de lui rendre ses dépenses extraordinaires plus supportables, en l'amusant de la chimérique & sotte espérance de trouver par le moyen d'un souffleur de quoi se dédommager.

Celui qui dressa la dépêche que je rapporte n'eut garde d'y omettre l'éloge de Richelieu. S'il parle du Comte de Soissons & des autres Officiers de l'armée, ce n'est que par bienséance. *Je ne puis vous avertir de cet heureux événement*, fait-on dire au Roi, *sans vous témoigner la parfaite satisfaction que j'ai des conseils & des soins de mon Cousin le Cardinal Duc de Richelieu en toute cette entreprise, comme aussi de la conduite de mon Cousin le Comte de Soissons, de mes autres Lieutenans Généraux & des principaux Officiers de mon armée en cette occasion.* Faire mention du premier Ministre, & laisser là un Prince du sang & des Maréchaux de France, l'affectation auroit été trop choquante. On n'osa les omettre dans un endroit ajoûté tout exprès pour apprendre au Duc de Weymar, & aux autres qui liroient la lettre envoyée à la Valette, que Louis, qui avoit paru si chagrin contre Richelieu, étoit alors plus content de lui que jamais. Que Châtillon rendit un bon service au Cardinal, en l'aidant à se tirer du nouvel embarras où la lenteur du siege de Corbie le jettoit : Si le Roi

eût été réduit à la nécessité de le lever ; la fortune de Richelieu, déja fort ébranlée par le progrès des Espagnols en Picardie, & des Impériaux en Bourgogne, se trouvoit en grand danger d'être entierement renversée. Quelle fut sa joie quand il apprit au temps même de la prise de Corbie que le siege de S. Jean de Losne étoit levé, & que le Duc de Lorraine & le Comte de Galas sortoient honteusement de la Bourgogne ! 1636.

Monseigneur, dit-il d'un air triomphant à son confrere la Valette le 13. Novembre, *si la nouvelle qu'il vous a plû me donner de la retraite de Galas, & de l'avantage que les armes du Roi ont remporté sur lui, m'a causé beaucoup de joie, la reddition de Corbie, dont ce Gentilhomme vous doit informer, ne vous en donnera pas moins. Je sçai la part que vous avez toujours prise aux bons succès dont il a plû à Dieu de benir les entreprises de sa Majesté. Les ennemis sortiront demain de la Place selon la capitulation faite. Ils ont donné en ôtage trois des principaux Officiers de la garnison, sans en avoir des nôtres. Les incommodités de la peste, des autres maladies, & de la disette de toutes sortes de vivres, excepté le blé, jointes aux fatigues de résister à quatre attaques de force, les ont contraints à se rendre, avant qu'ils fussent réduits aux dernieres extrémités. Les ennemis ne se pourront désormais vanter de nous avoir fait quelque mal : ils en ont reçu au double. Leur Pays est sans comparaison plus ruiné que le nôtre.* Chetive consolation à un Ministre d'Etat qui se flatoit l'année derniere de la conquête entiere des Pays-Bas Espagnols & du Duché de Milan ! Le Comte Duc d'Olivarez ne pouvoit-il pas dire avec plus de raison, que si la France avoit *fait quelque mal* au Roi Catholique, elle *en avoit reçu au double*, par ses projets déconcertés, par la guerre portée bien avant dans la Picardie, par un grand nombre de vaisseaux & de galeres inutilement équippés pour reprendre les Isles d'Hieres, par l'argent dépensé sans aucun fruit en deux expéditions au-delà des Alpes ; enfin par les efforts extraordinaires faits pour sauver Paris, & pour pousser l'ennemi au-delà d'une assez petite riviere ?

Les Impériaux & les Lorrains levent le siege de S. Jean de Losne, & se retirent de la Bourgogne,

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. Chap. 44. & 50.

Pendant que Louis étoit occupé à reprendre Corbie, Charles Duc de Lorraine se préparoit à emporter vigoureusement S. Jean de Losne, avec l'artillerie & les munitions que Galas lui avoit envoyées. La ville étoit en danger d'être prise, si Charles l'eût bien investie de tous côtés. Mais par négligence, ou autrement, il laissa la riviere libre. De maniere que le Colonel de Rantzau, brave & habile Officier, originaire du Duché d'Holstein, eut la liberté d'y entrer par eau avec des munitions & quatre ou cinq cents hommes. Il raconte lui-même le succès de son entreprise dans une lettre du 3. Novembre au Cardinal de la Valette. *Le bruit du secours*, dit-il, *a tellement étonné les ennemis, que dès le jour même de mon entrée ils commencerent de se retirer. Leur canon fut dégagé, & les dehors de la Place abandonnés incontinent après. Cependant quatre cents de leurs dragons, avantageusement postés près d'une porte, la tenoient encore assez serrée. Je les fis charger par soixante soldats de mon régiment & de celui de Batilli, qui les ont courageusement enfoncés & battus. Environ cinquante des leurs sont demeurés sur la place. Aucun ne seroit échappé sans la cavalerie ennemie qui les dégagea.*

1636. *Trente des nôtres, que je fis avancer sur elle, ont, à la faveur de notre mousqueterie, soutenu & repoussé environ cinq cents chevaux ennemis divisés en cinq escadrons. Nous avons fait plusieurs prisonniers. Les derniers amenés assurent que les ennemis ont perdu plus de gens que nous ne pensons. La crainte de gâter un si bon commencement m'a retenu: je n'ai pas voulu m'engager davantage. Je vas pourtant monter à cheval, & suivre les ennemis avec toute notre cavalerie, tant pour achever l'affaire, que pour reconnoître leur marche & leurs desseins.*

Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom I. Journal de Bassompierre. Tom. II. Mercure François. 1636. Grotii Epistolæ passim. 1636. Nani Historia Veneta. Liv. X. 1636. Historie di Gualdo Priorato. part. 2. Lib. 2. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 459.

Rantzau s'apperçut bientôt que Galas pensoit à repasser la Saône, & à se retirer dans le Comté de Bourgogne, sans remporter d'autre avantage de son irruption dans le Duché, qu'un butin assez considérable. Le Duc de Weymar & le Cardinal de la Valette, à qui le Roi permettoit de donner bataille, s'ils en trouvoient une occasion favorable, poursuivirent quelque temps les Impériaux & les Lorrains dans leur retraite. Mais conformément aux ordres secrets que l'Empereur lui avoit envoyés de ne rien hazarder, Galas ne chercha qu'à se mettre en sûreté. Ferdinand eut deux raisons d'en user de la sorte. Si ses troupes eussent reçu un nouvel échec après la défaite de l'Electeur de Saxe à Witstock, le Roi de Hongrie étoit en danger de ne se voir pas élu Roi des Romains à la Diete de Ratisbone assemblée pour cet effet, & sa Majesté Impériale n'auroit pas eu de quoi arrêter le progrès des Suédois victorieux. Après la retraite de Galas, on ne songea plus à la Cour de France, qu'à mettre l'armée de Bourgogne en quartier d'hiver. Le Cardinal de la Valette eut besoin de toute sa dextérité pour engager Bernard à se contenter de ceux qu'on lui assigneroit en Lorraine & en Franche-Comté. Il eût bien voulu rafraîchir ses troupes durant l'hiver dans quelque Province frontiere de France; mais elles faisoient par tout de si furieux dégâts, que Louis & son Ministre ne purent se résoudre à les y souffrir. Le Prince Saxon, mécontent en apparence, parle de se retirer au delà du Rhin. Cela causa quelque allarme à la Cour. On craignit qu'il ne pensât à s'accommoder avec l'Empereur. Mais le Cardinal de la Valette, qui connoissoit parfaitement bien les intérêts & les vûes secretes de Bernard, rassura le Ministre de Louis, & fut même d'avis qu'on laissât le Duc aller au-delà du Rhin, s'il en avoit envie.

Rapportons ici l'extrait de deux lettres de la Valette du 3. & du 10. Décembre au Cardinal de Richelieu. Outre qu'elles nous marquent un avantage remporté par Weymar dans le Comté de Bourgogne à la vûe des troupes Impériales, nous y trouvons le génie & la situation des affaires de ce Prince. *M. le Duc Bernard*, dit la Valette, *essayera de prendre ses quartiers du côté de la Franche-Comté. Avant hier il emporta Jonvelle. Il y trouve de quoi se loger. Je ne lui parlerai point de la contribution du Bassigni qu'on lui veut offrir pour ses troupes. Il n'en faut venir là qu'à l'extrémité. Je lui fais toutes choses difficiles, afin de le convier à passer en Allemagne. Quoique cela ne lui plaise pas, je crois que le service du Roi & le vôtre demandent que je lui parle de la sorte. S'il a quelque bon traitement à recevoir, il le doit tenir de sa Majesté & de votre Eminence.* Expression admirable de la Valette à son

confrere; *le service du Roi & le vôtre!* Ne diroit-on pas que Richelieu se croyoit associé à la Couronne de France, de même à peu près que ces Empereurs Romains élevés sur le thrône par ceux qui avoient besoin de quelqu'un qui les aidât à soutenir les guerres & à gouverner les peuples? Les confidens de Richelieu le regardoient comme le collegue de Louis, disons mieux, comme le seul & véritable Roi. Qu'importoit-il au service de ce Ministre que Weymar passât le Rhin, ou demeurât en France? Quelle nécessité y avoit-il que les faveurs qu'on lui faisoit, il *les tint* également de Louis & du Cardinal? Nulle autre que de contenter l'arrogance de Richelieu qui vouloit régner sous le nom de son maître. 1636.

» J'ai dit à M. le Duc Bernard, *continue la Valette*, que par le traité, » il est obligé à payer dans le Royaume, & que s'il ruine les sujets du » Roi, cela se doit rabattre sur ce qu'on lui donne. Je pense avoir rai- » son d'en user ainsi. Cela n'a pas été inutile au service de sa Majesté. » Quoi qu'il en soit, le voilà dans ses quartiers. Il espere d'y subsister » un mois ou six semaines sans entrer en France. Dans ce temps-là, il » le faut faire passer en Allemagne, s'il est possible. M. de Turenne » revient maintenant d'auprès de lui. Je l'y avois laissé lors que j'allai » trouver M. de Weymar devant Jonvelle. Incertain s'il prendroit la » Place, il m'envoya demander du secours. Je lui menai quatre régi- » mens de cavalerie & mille mousquetaires. Outre cela, je promis de » lui donner deux coulevrines, mais à condition qu'il se logeroit dans » la Lorraine & dans la Franche-Comté. Pendant que j'étois là, ceux » de Jonvelle étonnés se rendirent. Je ne voulus pas y demeurer, ni » avoir part à la capitulation & au butin. On le lui laissa tout entier. » Dès que la Place est prise, oubliant ses promesses, il parle à M. de » Turenne de me venir prier de donner Neuf-Château pour un des quar- » tiers de M. de Weymar. Je tiendrai un peu ferme, & ne lui accor- » derai pas cet endroit. Il n'est point à propos de lui laisser un passage » sur la Meuse. Ses troupes ruineroient la France. Il a demandé cent » mille écus aux gens de Jonvelle. On lui a déja offert quatre mille pis- » toles, sans le butin qui est fort grand. Il y a une grande quantité de » blé & de vin; & je ne doute pas que ses troupes n'y trouvent de quoi » subsister deux mois. La prise de Jonvelle lui vaudra plus de quarante » mille écus, sans l'argent qu'on lui donnera.

Richelieu ne pouvoit goûter la proposition d'envoyer Bernard en Allemagne. Il craignoit trop de l'exposer à la tentation d'abandonner le service de la France & de s'accommoder avec l'Empereur. La Valette tâche de rassurer son confrere. Il y marque encore l'état des affaires de l'Empereur depuis la bataille de Wistock, dont l'heureux succès rétablit celles des Suédois. » Puisque votre Eminence me commande, *dit la Valette à Richelieu*, de lui écrire mon sentiment sur le sujet de M. le Duc » de Weymar, je vous dirai qu'on peut tenir trois choses pour certai- » nes. Il n'ira jamais avec ses troupes en aucun endroit, à moins qu'il » n'y voie une entiere sûreté. On ne doit point craindre qu'il aban-

1636. » donne le service du Roi pour faire un traité particulier avec l'Empereur. Que peut-il espérer de ce côté-là ? Tout au plus la jouissance de son bien, qui monte à quarante ou cinquante mille livres de » rente. Abandonnera-t-il un avantage beaucoup plus considérable » en temps de guerre ou de paix ? Enfin, si ses troupes se mettent » en aucun endroit, comptez qu'il sera tout ruiné, quand elles en » sortiront. Nous l'avons éprouvé plusieurs fois. Après avoir sérieusement réfléchi sur ces trois choses, j'ai cru qu'il le falloit jetter hors » de la France, Et pour y parvenir, on doit lui ôter toute espérance » d'y avoir de bons quartiers d'hiver, & lui insinuer que s'il en prend, » il sera obligé de payer selon les clauses de son traité. Cette crainte l'a » porté à me proposer un dessein de passer le Rhin. Il l'avoit formé. » Mais persuadé qu'il tireroit de plus grands avantages, si la proposition » lui venoit de la part du Roi, il n'en vouloit point parler le premier.

» Comme les habitans de Strasbourg lui offrent un pont, & que beaucoup de gens le demandent en Allemagne, j'ai pensé que dans la chaleur de la victoire des Suédois, il pouvoit faire une diversion considérable, & obliger Galas à le suivre ; marche longue & pénible en » hiver, qui acheveroit de ruiner l'armée de l'Empereur. Voilà pourquoi j'ai accepté son offre d'aller en Allemagne. J'aurois bien pû le » porter à prendre ses quartiers d'hiver du côté de Treves. Mais j'ai » appréhendé qu'à la premiere nouvelle qu'il recevroit de l'approche » des troupes de Picolomini & de Jean de Wert, il ne se jettât dans » nos quartiers, & ne nous fît les mêmes maux que l'année précédente. » En cas que la guerre continue celle-ci, l'Electorat de Treves est le » seul endroit où les armes de sa Majesté peuvent faire quelque progrès. » Après que les troupes de M. le Duc de Weymar y auront séjourné, le » Pays sera tellement désolé, qu'il ne faudra plus parler de tourner de » ce côté-là. Telles sont, Monseigneur, les raisons qui m'ont persuadé » qu'il étoit à propos que M. le Duc Bernard passât le Rhin. J'ai seulement appréhendé qu'il ne changeât de sentiment, & qu'après avoir » trouvé ses avantages, il ne s'avisât de dire que le passage est trop difficile, & ne se rejettât dans le Royaume. Il a bien quelque dessein » d'aller en Allemagne, & d'y faire du progrès. Mais il me semble préférer la sûreté de ses troupes, & ses intérêts du côté de la France, à » toutes les autres commodités.

La Valette finit sa lettre en expliquant à Richelieu la situation des affaires de l'Empereur. » Je ne puis vous donner, Monseigneur, une » plus grande preuve de la foiblesse de Galas, que sa tranquillité lors » que nous avons pris Jonvelle, & que nos troupes sont entrées dans le » Comté de Bourgogne. Les choses vont mal pour l'Empereur en Allemagne. L'armée de Goetz est la seule qui peut secourir l'Electeur de » Saxe. Car enfin, je ne crois pas que les Espagnols se défassent des » troupes de Picolomini & de Jean de Wert. Galas aura de la peine à » remener les siennes au-delà du Rhin, à cause de la disette des vivres &

» du

» du grand nombre de chevaux qu'il a perdus en Bourgogne. De ma- 1636.
» niere que je ne doute point que nous n'ayons la paix, pourvû qu'on
» se prépare à la guerre. S'il y a quelque chose qui donne de l'ombrage
» à M. le Duc de Weymar, c'est qu'on lui écrit de la Cour qu'on n'y
» parle que de paix, & qu'on la veut faire à quelque prix que ce soit.
» Lorsqu'il m'a découvert son inquiétude sur cet article, je lui ai dit
» que votre Eminence desiroit la paix, mais à des conditions équita-
» bles pour le public, & avantageuses aux alliés du Roi. « Richelieu, étonné des disgraces de cette année, souhaita-t-il véritablement la paix? J'ai peine à le croire. La guerre lui paroissoit si nécessaire à la conservation de sa fortune, que pour en imposer à son maître & au peuple, il fit tout au plus semblant de vouloir la paix. Plus je réfléchis sur ses allures, plus je me persuade que flaté de l'espérance de rendre bientôt Louis supérieur à Philippe, le Cardinal ne pensa sérieusement de sa vie à finir une guerre que son ambition & ses autres passions avoient allumée. Il semble que Galas se mit en tête de profiter du mécontentement du Duc d'Orléans & du Comte de Soissons, qui éclata par leur sortie de la Cour vers la fin de cette année. Louis & son Ministre, allarmés des mouvemens de ce Général sur la frontiere, craignirent qu'il ne voulût rentrer en France, La tentative fut inutile, soit que le Cardinal de la Valette eût donné de bons ordres par-tout, soit que les Impériaux ne fussent pas en état de former aucune entreprise considérable.

Le Duc d'Orléans & le Comte de Soissons sortent subitement de la Cour.

Vous serez bien étonné d'apprendre, dit Richelieu dans une lettre du 21. Novembre à son ami la Valette, *qu'incontinent après la réduction de Corbie, M. le Comte a emmené Monsieur hors de la Cour. Vous serez encore plus surpris de ce que le bruit court qu'ils vont en Guienne. Je ne doute point que M. d'Epernon & M. de la Valette ne fassent leur devoir. Mais je vous supplie de leur envoyer une personne qui puisse les y fortifier. La malice de M. le Comte, & la facilité de Monsieur sont inexprimables.* Richelieu déguise ici ses véritables sentimens. La retraite des deux Princes ne l'allarmoit pas autrement. Il avoit remué divers ressorts pour les obliger à prendre ce parti. La seule chose qui l'inquiete, c'est le bruit répandu qu'ils ont pris la route de Guienne, Province remplie de mécontens, où les Espagnols ont fait du progrès, dont Epernon Gouverneur & le Duc de la Valette son fils haïssent le Ministre, & où le Duc de S. Simon, chassé de la Cour par ses mauvais offices, leur peut livrer Blaïe. Dès que le Cardinal apprend que Gaston est allé seulement à Blois, & Soissons en Champagne, son esprit est en repos. *Je vous écris ces trois mots*, dit-il dans une autre lettre du 14. Novembre, *pour vous témoigner la joie que j'ai du changement arrivé dans l'affaire de Monsieur & de M. le Comte. J'espere de voir tout accommodé bientôt au contentement du Roi & de ses serviteurs*, c'est-à-dire, de Richelieu & de ses confidens, *sans que cela cause aucun changement dans les affaires de sa Majesté.* Il suffisoit au Cardinal que les deux Princes fussent séparés l'un de l'autre. Par le moyen de ses espions auprès du Duc d'Orléans, il espéroit de l'amener promptement à un nouvel accommo-

Vie du Cardinal de Richelieu, par Aubery. Liv. V. chap. 45. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I. Mémoires de Montresor. Grotii Epistolæ passim. 1636.

1636. dement avec le Roi, & de réduire le Comte de Soissons abandonné à subir la loi, ou bien à sortir du Royaume. Cependant ce Prince, plus courageux & plus ferme que Gaston, inquiétoit beaucoup Richelieu. *Je sçai bien*, dit-il encore à la Valette, *que l'équippée de M. le Comte aura des épines. Mais je ne juge pas qu'elle change l'ordre des affaires, ni qu'elle trouble le repos de l'Etat.* Ce que le Cardinal appelle *l'équippée* de Soissons aura véritablement ses *épines* dans la suite. Le fier Ministre les auroit plus vivement senties, si ce Prince n'eût pas été malheureusement tué dans la bataille qu'il gagna. Le P. Joseph témoigne d'aussi bonnes espérances dans sa lettre du 24. Novembre à la Valette. *Je crois que l'affaire de Monsieur & de M. le Comte s'accommodera. Ce n'est qu'une terreur panique sans aucun fondement. L'un est à Blois & l'autre à Sedan.* Le Capucin a raison : il y a eu de la *terreur panique*. Mais on voulut bien la leur donner. Ne contribua-t-il point lui-méme à effrayer les deux Princes? Sous prétexte de sa mauvaise santé, il se rendit à Paris quelque temps avant Richelieu.

Chavigni écrit la nouvelle plus au long dans une lettre datée de Paris le 21. Novembre au Cardinal de la Valette. » Monsieur est venu de » Blois en cette ville, pour voir le Roi, & pour lui faire compliment sur » la prise de Corbie. Mais il est parti cette nuit à une heure avec M. le » Comte, sans avoir salué sa Majesté, qui étoit à Versailles. J'ignore le » prétexte qu'ils ont pris de s'en aller si brusquement, & ne puis assez » m'étonner d'un tel dessein. Si M. le Comte a quelque sujet d'être mé- » content, il n'est pas venu à ma connoissance. Mais je suis bien assuré » que Monsieur n'en a point du tout. Il faut qu'on l'ait effrayé mal à » propos, pour le porter à se brouiller une seconde fois avec le Roi. « Le Secrétaire d'Etat devinoit fort bien. Mais il ne sçavoit pas qui avoit donné une si grande peur au Duc d'Orléans, ou du moins il faisoit semblant de l'ignorer. Chavigni avoit ordre de veiller sur toutes les démarches du Duc d'Orléans, & d'avancer autant qu'il lui seroit possible dans la confidence du Prince. Voilà pourquoi Richelieu lui pouvoit cacher certaines choses capables de chagriner Gaston. La prudence, ou plutôt la fourberie le demandoit ainsi.

» Pour ce qui est de M. le Comte, *ajoûte Chavigni*, il ne se peut plain- » dre d'autre chose, sinon qu'après la prise de Corbie le Roi l'envoya que- » rir pour conférer avec lui sur la séparation de l'armée, & sur les villes où » il faudroit mettre les soldats en garnison. Après quoi, sa Majesté lui » dit, qu'il étoit temps qu'il vint se reposer à Paris, & qu'il avoit assez » travaillé. M. le Comte insista sur ce que sa présence étoit nécessaire en » Champagne. Mais le Roi lui fit voir qu'il se donneroit une peine inu- » tile, puisqu'il n'y avoit autre chose à faire que d'établir des garnisons. » Je ne sçai pas si cela l'a fâché. Mais il me semble qu'il n'y a pas de » quoi. Tant y a qu'il est hors de la Cour, & qu'il a emmené Mon- » sieur. J'en suis au désespoir : c'est toujours à recommencer. Nous ne » sçavons pas où Monsieur & M. le Comte iront. Ils ont pris le chemin

» d'Orléans à ce qu'on nous a rapporté. « Voilà sur quoi Richelieu s'imagine qu'ils tournoient du côté de la Guienne. Le rapport étoit faux en partie, & le Cardinal se trompoit dans sa conjecture. » Je n'ai pas » voulu différer plus long-temps, *dit enfin le Secrétaire d'Etat*, de vous » donner cet avis, afin que s'il y a quelque chose à faire pour le service » du Roi en Champagne, vous y pensiez. Sa Majesté m'a commandé de » vous écrire, qu'il ne sera pas mal à propos que vous preniez garde à » la conduite de M. le Duc de Longueville. On a sujet de craindre qu'il » ne soit de la partie. « Ce Seigneur avoit conduit en Bourgogne un corps de troupes au secours du Duc de Weymar & du Cardinal de la Valette contre Galas. Voilà pourquoi Louis recommandoit de veiller sur les démarches de Longueville. On craint tout en certaines occasions. Que sçavoit-on s'il ne seroit point d'intelligence avec Soissons son beau-frere ? Des-Noyers marque encore dans une lettre du 24. Novembre que l'allarme fut moindre à la Cour quand on y sçut que Gaston étoit dans son apanage, & le Comte en Champagne. » Monsieur n'est » point sorti de Blois, *dit le Secrétaire d'Etat au Cardinal de la Valette.* Il » a dépêché vers le Roi pour assurer sa Majesté qu'il n'entreprendra rien » contre son service. M. le Comte est à Reims. Madame sa mere éplo» rée est venue trouver le P. Joseph. Elle proteste que son fils ne fera » rien contre le service du Roi, ni contre son Eminence. « Je trouve ailleurs que la Comtesse Douairiere de Soissons alla même parler à la Combalet. Fut-ce par dissimulation, ou le premier mouvement d'une mere allarmée ? Elle ne manquoit ni d'adresse, ni de courage. Quoi qu'il en soit, la Comtesse prioit qu'on ménageât auprès de Richelieu une affaire qui se pouvoit terminer doucement. » Vous voyez, *poursuit Des-* » *Noyers*, que Dieu continuant de nous favoriser dissipe les nuages qui » veulent obscurcir nos jours. 1636.

La fuite précipitée des deux Princes fit beaucoup crier contre celui que le monde regardoit comme leur opiniâtre & cruel persécuteur. » Entêté de faire sa niece Reine, *disoit-on*, le Cardinal hait M. le Com» te, parce qu'il a refusé de l'épouser, & il entreprend de faire casser, » à quelque prix que ce soit, le mariage de Monsieur, dans l'espérance » de le réduire à la nécessité de prendre une créature venue d'un petit » Gentilhomme, que plusieurs ont rejettée. « Avancer que Richelieu se mît en tête de pousser sur le thrône le dernier Prince du sang, en cas qu'il voulût épouser la Combalet, cela paroît un étrange paradoxe. Cependant on le croit communément. » M. le Comte de Soissons vint à » Sedan pour se mettre à couvert de la haine du Cardinal de Richelieu, » *dit l'Auteur des Mémoires du Duc de Bouillon.* La renommée a publié » diverses choses sur le sujet de leur inimitié. Mais tout le monde con» vient que si ce Prince eût voulu épouser Madame de Combalet, niece » du Cardinal, il le destinoit à de si grandes choses qu'on n'eseroit le » dire, & qu'on a même de la peine à le penser. « Un Historien flateur de Richelieu convient de ceci, du moins en partie. » Quelques-

1636. » uns, *écrit-il selon sa maniere de faire parler les autres, lorsqu'il n'ose déclarer sa pensée*, voulant deviner la cause du mécontentement de M. le » Comte, avancent que sa fierté naturelle l'avoit toujours éloigné de la » complaisance que d'autres eussent pû avoir pour le premier Ministre, » dont il méprisa effectivement la faveur, & que pour cela, il rejetta » la proposition que ses plus intimes confidens lui firent de s'allier avec » M. le Cardinal. Persuadé que sa naissance lui donnoir toute sorte » d'avantages, il voulut prendre le pas sur le premier Ministre au Conseil du Roi. Mais sa Majesté, mécontente de cette prétention, lui » commanda expressément de céder « Je trouve une chose assez particuliere de la Combalet. On la marioit de temps en temps à quelque Prince qui n'en vouloit point. Le bruit courut cette année que désespérant de lui en trouver un, son oncle la destinoit enfin au Cardinal de la Valette qui n'étoit point engagé dans ce qu'on nomme *les ordres sacrés*, quoiqu'il possédât l'Archeveché de Toulouse. » La Valette, *disoit-on*, » quittera sa calotte rouge, peu convenable à un Général d'armée; & » Richelieu, son intime ami, lui procurera de grands établissemens, » en considération du mariage. Au défaut d'un Prince du sang, ou d'un » Prince étranger, la Combalet aura un Prince de l'Eglise. Le seul in» convénient, c'est qu'elle ne sera point Princesse. En l'épousant il fau» dra renoncer à la chimérique Principauté. La voilà maintenant bien » éloignée de la Couronne que son bon oncle lui destinoit.

Le Duc d'Orléans se retire à Blois, & le Comte de Soissons à Sedan.

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I. & II. Journal de Bassompierre. Tom. I. Mémoires du Duc de Bouillon & de Montresor. Grotii Epistolæ passim. 1636.

Recueillons ce que nous lisons en divers endroits des circonstances de la retraite des deux Princes. » Le 17. Novembre, *dit le Maréchal de » Bassompierre*, on chanta dans Paris le *Te Deum* pour la réduction de » Corbie. Monsieur, frere du Roi, y étant venu en poste la nuit du » 19. au 20. lui, M. le Comte & M. le Duc de Retz en partirent » quelques heures après, Monsieur pour aller à Blois, M. le Comte » à Sedan & M. de Retz à Machecoux. « Montresor se plaint de ce que les Princes ne tinrent pas la parole qu'ils lui avoient donnée. » Bien » que M. le Duc d'Orléans & M. le Comte, *dit il*, m'eussent promis de » ne se point trouver à Paris ensemble pour leur commune sûreté, & » de ne s'allarmer point des bruits qui pourroient courir, ni des avis qui » leur seroient donnés, ils ne s'arrêterent pas à ces promesses que je » n'avois tirées d'eux que pour l'intérêt de leur service. Le Cardinal au» quel ils avoient à faire, homme habile à se prévaloir de toutes les in» ventions qu'un esprit artificieux & rempli de malice étoit capable » d'imaginer, tâcha de leur inspirer de la défiance par des gens inter» posés & par des billets qu'il leur fit rendre. Le but de cet artifice, » que les deux Princes prirent pour des avis sinceres & véritables, c'étoit » de les obliger à quitter la Cour, afin d'y demeurer le maître, & d'ani» mer le Roi contr'eux. Ils partirent dès la même heure, & contre le » conseil que j'avois pris la liberté de donner plusieurs fois à M. le Com« te, de ne se séparer point de Monsieur, ils se dirent adieu, & ne se re» virent jamais depuis.

Le faux avis donné sous main aux deux Princes portoit que le Roi avoit résolu de les faire arrêter. Soissons le crut d'autant plus facilement, que sa Majesté n'ayant pas voulu lui permettre d'aller en Champagne, ni de retourner prendre le commandement des troupes employées à la prise de Corbie, il s'imagina qu'on vouloit le retenir à la Cour, afin de s'assurer de sa personne dès que Richelieu le jugeroit à propos. Celui-ci se rend auprès du Roi, incontinent après le départ des deux Princes, & ne manque pas de lui insinuer que Soissons a fait tous ses efforts pour empêcher que Corbie ne fût emportée. Que le Duc d'Orléans dit un jour à Choisi: *par ma foi, ils en tiennent, la Place ne se prendra point.* Que la Boulaie ayant porté la nouvelle de la réduction à son Altesse Royale, on la vit pâlir & demeurer interdite: *Bon Dieu! combien vont-ils faire pendre de gens? La Bastille sera bientôt remplie.* Tout cela n'étoit pas sans fondement. Car enfin, il paroît évident que Gaston & Soissons souhaitoient que l'entreprise du siege de Corbie échouât, persuadés qu'ils étoient que le Roi, encore plus irrité de cette nouvelle disgrace, chasseroit enfin le Cardinal. Après quoi il seroit facile de faire la paix, & d'obtenir le rappel de la Reine mere, la ratification du mariage de Gaston, le rétablissement de la Maison de Lorraine, & la liberté de plusieurs grands Seigneurs prisonniers, ou éxilés. Tel étoit le but des deux Princes. Avoient-ils si grand tort dans le fonds? Ils sembloient nuire à la France en traversant sous main la réduction de Corbie; mais c'étoit pour un plus grand bien, je veux dire pour faciliter l'éloignement de Richelieu. Y avoit-il un autre moyen de l'obtenir?

1636. *Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 444. 445.*

Gaston sortit de Paris accompagné de la Rochepot, de S. Remi, du Comte d'Aubijoux, & du petit Grammont. S. Ibal & Sardini suivirent le Comte de Soissons. Le Roi envoie incontinent des exprès au Cardinal de la Valette, au Maréchal de Brezé, au Duc d'Epernon, & aux Comtes de Grammont & de Brassac, pour les avertir de la retraite des deux Princes, & pour leur enjoindre de ne se laisser pas surprendre, & de donner les ordres nécessaires au service de sa Majesté dans une pareille conjoncture. On dit que Louis, craignant qu'ils n'allassent droit en Picardie dans le dessein de se défaire de son Ministre qui n'étoit pas encore de retour, lui envoya promptement dire de se tenir sur ses gardes. Le bon Prince ne croyoit pas que son frere & son cousin fissent scrupule de tuer un *Prêtre* qui les persécutoit. La peur de sa Majesté se dissipa quand elle apprit que le Duc d'Orléans se retiroit à Blois, & que Soissons étoit allé de Reims à Sedan. » Le Duc de Bouillon, *dit l'Auteur de* » *ses Mémoires*, envoya un Gentilhomme à la Cour, afin de donner avis » au Cardinal de l'arrivée de M. le Comte à Sedan, & pour supplier le » Roi de ne pas trouver mauvais qu'il eût donné retraite à un Prince qui » ne croyoit pas avoir rien fait qui pût déplaire à sa Majesté, & dans le- » quel il ne voyoit que de bonnes intentions. Le Roi approuva la con- » duite du Duc de Bouillon, & le Cardinal lui écrivit que sa Majesté » agréoit que M. le Comte demeurât à Sedan. « De la droiture & de la

1636. sincérité, n'en cherchons point dans ces sortes d'affaires. On ne pense qu'à se surprendre de part & d'autre.

» Bardonville, *ajoûte Montresor*, étoit destiné à demeurer auprès de » son Altesse Royale, de la part de M. le Comte. Il s'en excusa par des » motifs de prudence que je ne puis approuver en de pareilles occasions. » Ceux qui s'y trouvent engagés doivent servir selon leurs talens, & se » mettre au-dessus de la crainte. Le Comte de Fiesque fut choisi pour » être auprès de Monsieur à la place de Bardonville. Fiesque avoit les » meilleures intentions du monde. Mais il étoit moins propre que l'au- » tre à cet emploi. L'expérience & l'habileté lui manquoient. « Montresor en rapporte une preuve. Les deux Princes avoient projetté de gagner le Duc de S. Simon relégué dans son Gouvernement de Blaïe. Soit qu'ils ne crussent pas avoir assez de crédit sur son esprit; soit qu'ils s'imaginassent que la Hoguette, Sergent Major de la Place, étoit plus propre qu'aucun autre à engager le Gouverneur à se déclarer en leur faveur contre Richelieu, le Comte de Fiesque proposa d'envoyer le petit Grammont à Blaïe avec une seule lettre de créance pour la Hoguette. Elle étoit de la main du Comte qui n'avoit pas autrement grande habitude avec cet Officier, » homme d'un esprit résolu, *dit Montresor*, & incapa- » ble d'être gagné que sous de bons gages, & par des personnes qu'il » connût depuis long-temps, & auxquelles il se pût fier avec une entiere » sûreté. Encore n'étoit-on pas bien certain d'en venir à bout. Gram- » mont se laisse intimider d'abord par la Hoguette, & s'en revient trou- » ver Monsieur comme un grand novice en de pareils emplois, qui ne » se doivent confier qu'à des personnes d'une fermeté connue, d'une » grande étendue d'esprit, & d'un mérite distingué.

Dès que Gaston & Soissons furent arrivés, l'un à Blois & l'autre à Sedan, ils penserent à rendre raison de leur retraite au Roi & au public. » Monsieur, *dit Chavigni dans une lettre du* 27. *Novembre au Cardinal de* » *la Valette*, a envoyé un Gentilhomme nommé Rames au Roi, pour » assurer sa Majesté qu'il ne sortira point de Blois, qu'il y attendra ses » ordres, & que sans certains avis reçus qu'elle étoit en colere contre » lui, il ne seroit pas sorti de Paris avec tant de précipitation. M. de » Bautru est allé trouvé Monsieur, pour lui donner toutes les assurances » possibles. J'espere qu'il se raccommodera. « Tel fut le Conseil que le Cardinal de la Valette donnoit à Richelieu, de travailler incessamment à contenter le Duc d'Orléans. » J'ose prendre la liberté de déclarer mes » sentimens à votre Eminence, *dit le premier à son confrere*. Il est à pro- » pos de retirer tout-à-fait Monsieur de l'embarras où il se trouve, & » de faire connoître aux étrangers qu'il demeure dans son devoir, qu'il » n'est ni en volonté, ni en état d'agir contre le service du Roi, & qu'il » ne peut empêcher le progrès des armes de sa Majesté. « Que le Ministre & ses confidens avoient grande raison d'espérer la prompte réconciliation des deux freres! La lettre de Gaston, que Rames apporta, étoit si soumise, que le foible Prince paroissoit demander déja pardon. Elle

fut de la façon de Goulas, Secrétaire de ses commandemens, homme vendu au Cardinal. La voici. 1636.

» Monseigneur, je serois le plus malheureux de tous les hommes, si » votre Majesté avoit pris quelque mauvaise impression de moi, & si tant » de preuves que j'ai reçues de votre bonté, & ma conduite si innocen- » te & si passionnée pour votre service, ne m'avoient pû garantir auprès » de vous de toute sorte de soupçon & de défiance. Cependant, j'ai » eu tant d'avis du contraire durant le peu de temps que j'ai demeuré à » Paris, où j'étois allé me réjouir avec Votre Majesté de l'heureux succès » du siege de Corbie, que je n'ai pas jugé à propos de me présenter » devant elle, sans sçavoir premierement si cela ne lui déplairoit pas. De » maniere, Monseigneur, que j'ai cru que Votre Majesté excuseroit la » résolution que j'ai prise de venir attendre ici ses commandemens, jus- » ques à ce qu'elle soit parfaitement éclaircie de la sincérité de mes in- » tentions, en cas que mon malheur soit si grand que vous en doutiez. » Je vous proteste sur ce que j'ai de plus cher au monde, que je n'ai point » d'autre pensée que de vivre toujours dans le même respect, la même » obéïssance, & la même fidélité que vous doit le moindre de vos sujets. » Je supplie très-humblement votre Majesté de croire que ma plus ar- » dente passion, c'est de vous témoigner que je vous suis inviolablement » attaché, comme ma naissance & mon devoir m'y obligent. « La lettre est datée du 21. Novembre, c'est-à-dire, du jour même de l'arrivée du Duc d'Orléans à Blois.

Celle que le Comte de Soissons écrivit de Sedan le 27. du même mois, fut plus courte & plus froide. *Sire*, disoit-il, *je ne puis assez plaindre mon malheur. Après avoir servi votre Majesté avec autant d'affection que j'ai fait, je me trouve contraint à me retirer pour assurer ma liberté. J'ai reçu plusieurs avis, & de bon endroit, qu'elle me devoit être ôtée. J'ai choisi cette ville qui est à un de mes amis, sujet de votre Majesté, & sous votre protection : je vous la demande aussi pour moi. Mon unique dessein, c'est de vivre ici en sûreté.* Nous avons encore une lettre du Comte aux Maire, Echevins & habitans de la ville de Troyes en Champagne. Il y a de l'apparence que ce fut une lettre circulaire en forme de manifeste, envoyée dans toutes les villes de la Province dont Soissons étoit Gouverneur. La voici. » Messieurs, vous serez sans doute surpris de ma retraite, vous qui connois- » sez parfaitement toutes les actions de ma vie passée. Après avoir servi » cette campagne, comme chacun l'a vû, on m'a ôté le commandement » de l'armée, & j'ai reçû ordre de sa Majesté d'aller à Paris. Je lui ai » obéï ; & Monsieur, qu'on avoit fait venir en même temps, y est arri- » vé. Comme nous reçûmes incontinent des avis certains que la résolu- » tion étoit prise de lui ôter sa liberté & la mienne, il crut se devoir » retirer. A son exemple, je suis venu me mettre en sûreté chez un de » mes amis. C'est la seule chose que j'ai recherchée. Ma naissance & mes » emplois m'obligent à souhaiter la paix du Royaume & particulierement » le bonheur de cette Province dont je suis Gouverneur. Il n'y a rien

1636. » que je ne fisse volontiers pour un si bon sujet. Le seul déplaisir qui » me reste, c'est de ne pouvoir contribuer à votre soulagement autant » que je le désirerois. Je crois que vous réfléchirez sur le traitement » que je reçois, & que vous me conserverez votre bonne volonté. Il est visible que cette lettre tendoit particulierement à disposer les villes de Champagne à se déclarer en faveur des deux Princes. Une Province voisine des Pays-Bas & de l'Allemagne leur auroit été d'un merveilleux secours. Quand Soissons dit qu'on avoit *fait venir* le Duc d'Orléans à Paris, cela se doit entendre des espions de Richelieu, qui insinuerent à Gaston, que la bienséance demandoit qu'il allât faire des complimens au Roi sur la réduction de Corbie. Louis n'avoit point mandé son frere à la Cour. Cela paroît parce que son Altesse Royale dit elle-même, & par le récit de Montresor.

Les Ducs d'Epernon & de la Valette refusent de se déclarer en faveur des deux Princes mécontens.

Mémoires de Monrésor.

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I.

Celui-ci employoit alors fort inutilement son éloquence à persuader aux Ducs d'Epernon & de la Valette de s'unir aux deux Princes, dans le dessein de perdre leur ennemi commun. Puisque ce Gentilhomme nous a donné lui-même le détail de sa négociation en Guienne, nous le transcrirons ici. *Dans le même temps*, dit-il, *que M. le Duc d'Orléans quitta le siege de Corbie, & laissa M. le Comte Général de l'armée, ils me commanderent l'un & l'autre d'aller trouver M. le Duc de la Valette en Guienne. Quelque instance que j'en fisse, on ne me donna aucune instruction par écrit. On m'enjoignit seulement de vive voix de rapporter fidelement l'état de la Guienne, & la disposition de M. le Duc de la Valette par rapport à ses engagemens avec les deux Princes, & de m'éclaircir au vrai de celle où se trouveroit M. le Duc d'Epernon son pere. J'entrepris ce voyage assez contre mes sentimens. Car enfin, quelle espérance pouvois-je avoir de réussir dans une affaire difficile & sujette à des embarras infinis, si je n'avois pû venir à bout des autres plus aisées?* c'est-à-dire, d'engager les deux Princes à l'éxécution du projet d'assassiner Richelieu. Il tenoit fort au cœur à ce prétendu homme de bien, d'avoir manqué un beau coup. *Cependant, par une pure obéïssance*, poursuit-il, *je passe par dessus toutes ces considérations. Afin d'éviter les soupçons que l'esprit défiant du Cardinal auroit pû prendre, je vas en Perigord, sous prétexte de voir mon pere que j'avois quitté depuis long-temps. De-là je me rends à Bourdeaux, comme pour faire la révérence à M. le Duc de la Valette, qui m'honoroit ouvertement de son amitié. Teillac, Gentilhomme que son Altesse Royale m'envoyoit, y arrive deux heures après. Cela me surprit, je vis bien qu'il étoit survenu quelque chose d'extraordinaire.* Monsieur & M. le Comte, *me dit-il*, se sont trouvés ensemble à Paris. Ils y ont reçû des avis certains que le Cardinal est informé de tout ce qui s'est concerté entr'eux. Là dessus on s'est promptement séparé. L'un est à Blois & l'autre à Sedan. Monsieur souhaite que, conformément à ce qu'il vous a commandé, vous preniez vos mesures avec Mrs. d'Epernon & de la Valette, & qu'incontinent après vous l'alliez trouver en diligence.

J'écoute

J'écoute ce que Teillac me dit. Après un quart d'heure de réflexion sur la conduite que je dois suivre, je vas faire la révérence à Mrs. d'Epernon & de la Valette qui étoient ensemble. Le premier devoir rendu, je prens occasion d'accompagner celui-ci à la promenade, & dès que je me suis acquitté des civilités dont son Altesse Royale m'avoit chargé pour lui, je parle des engagemens qu'il a pris avec les deux Princes. Il est question, Monsieur, *lui dis-je nettement*, de tenir la parole que vous avez donnée. Ayez la bonté de me déclarer ce que vous obtenez de M. votre pere, & de considérer qu'on s'est fié à vous plus qu'à toute autre personne du monde. Pour ce qui me regarde en particulier, *répondit-il d'abord*, je donnerai à Monsieur & à M. le Comte toutes les preuves possibles de mon affection à leur service. Mais je ne trouve pas M. d'Epernon disposé à s'embarquer dans cette affaire. J'en ai un extrême déplaisir. Monsieur, *repliquai-je*, sçavez-vous bien où les choses en sont? Son Altesse Royale s'est retirée à Blois, & M. le Comte à Sedan. Le Cardinal n'ignore pas ce qui s'est concerté. L'expérience vous doit avoir appris ce qu'il est capable de faire à ceux qui forment des desseins contre lui. Vous ne pouvez plus temporiser. L'intérêt de votre conservation, & votre parole engagée à deux Princes qui se chargent des malheurs qui pourront arriver à leurs personnes, ou à leurs affaires, ne le permettent pas. Il n'y a point à marchander. Vous devez recevoir Monsieur dans votre Gouvernement, & obtenir le consentement de M. votre pere. » Le discours pressant au-delà de ce que M. » de la Valette avoit attendu tira plus de larmes de lui, & moins de ré» solution que je n'aurois desiré. Je le connus à son visage abattu, & à » beaucoup de paroles inutiles. Sur ce que j'insiste qu'il parle encore à » M. son pere, & qu'il me procure un entretien avec lui, on me fait » sentir qu'on craint fort l'un, & qu'on veut éviter l'autre.

» Sans me rebuter, je vas trouver M. de la Valette au château du Ha » où il logeoit. Nouvelles excuses, & aussi peu d'éclaircissement sur ce » que je dois attendre de ma négociation. J'entre pourtant dans son car» rosse, déterminé à voir M. d'Epernon, quoiqu'on veuille m'intimider » m'insinuant que peut-être il n'y aura pas trop de sûreté pour moi. A » dix heures du soir, on m'introduit dans sa chambre. Je le trouvai au » lit. Convaincu que la chose du monde qui lui plaît davantage, c'est » un grand respect, je m'approche d'une maniere fort soumise, & dis » que je ne doute point que M. de la Valette ne lui ait déja rendu comp» te du sujet de mon voyage. J'entre en matiere & répete une partie des » choses que j'avois déja représentées à M. son fils. On m'interrompt pour » m'alléguer beaucoup d'exemples des difficultés & des embarras qui se » rencontrent en de pareilles entreprises. « Je suis vieux, *ajoûta M. d'Epernon*, & la ville de Metz ne se trouve plus entre mes mains. Mon fils le Cardinal inséparablement lié d'intérêts avec le Ministre, en est maintenant le maître. Laissons à part toutes les considérations de politique & de famille. Ne sçavez-vous pas que je suis bon serviteur du Roi? Comment avez-vous osé vous charger d'une pareille commission? Il depend

1636.

1636. de moi de vous faire arrêter, & votre vie est entre mes mains. Monsieur; *lui repliquai-je toujours avec le même respect, & en n'insistant que sur la peine qu'il pouvoit avoir à prendre des engagemens avec son Altesse Royale*, j'avoue que certaines fautes commises ont causé les disgraces passées de Monsieur; mais elles ne seront plus à craindre. Son Altesse Royale se met entre vos mains. Elle ne se veut fier qu'à vous seul. Vous aurez la conduite de sa personne & de ses affaires. Vos conseils seront aveuglément suivis. La vertu & le grand courage qui ont éclaté dans toutes vos actions donnent à Monsieur tout sujet d'espérer que vous accepterez ses offres. C'est une occasion de relever encore la réputation que vous avez acquise au-dessus de tous les hommes de votre siecle. Votre zele est extraordinaire, *me dit-il encore une fois*. Vous avez pris une commission extrêmement délicate. Vous devriez profiter de l'exemple de Chalais.

Bien loin de paroître intimidé par des avis donnés d'un air menaçant en apparence, je représente à M. d'Epernon ce qu'il doit à la mémoire d'Henri IV. & poursuis de la sorte. Monsieur, le second fils de ce grand Roi, héritier présomptif de la Couronne, & un Prince du Sang, se jettent entre vos bras; persuadés qu'ils ne trouveront jamais un secours plus puissant, plus efficace que le votre contre la tyrannie du Cardinal de Richelieu. La raison vous oblige à le leur accorder. On vous le demande aux conditions qu'il vous plaira d'imposer. Vous sçavez jusques où s'étendent les persécutions d'un Ministre violent. Votre prudence, vos soins, vos importans services ne vous en ont pas mis à couvert. Ce n'est plus le Roi qui agit. Le Cardinal s'est emparé de toute l'autorité Royale. *Je finis en le conjurant de se rendre à ces considérations & à quelques autres que j'omets.* Si mon fils la Valette, *me repartit-il, laissant là une partie de mon discours, & ne s'arrêtant qu'à ce qui regardoit sa maison*, veut faire une folie, il s'en démêlera comme il pourra. Pour moi je m'en tiendrai à ce que je vous ai dit. Ne me parlez pas davantage. Encore un coup souvenez-vous de Chalais. Monsieur, *repris-je, voyant la conclusion de ce qu'on pouvoit attendre de son assistance*, j'ai un bon garant de mes actions. Pour ce qui est de ma vie, je la crois fort assurée entre vos mains. Celle de M. le Duc de la Valette est en aussi grand danger. Je sçai parler, ou me taire selon que les occasions le demandent. Au reste, je ne fais que ce qu'un fidele serviteur doit faire; j'ajoûterai même, un bon sujet du Roi. En cette qualité je me crois obligé d'empêcher, autant qu'il m'est possible, qu'un Ministre n'abuse de la confiance & de l'autorité de sa Majesté, pour opprimer l'héritier présomptif de la Couronne & un Prince du Sang. *Ces dernieres paroles n'ayant pû se dire sans émotion, M. d'Epernon me témoigna quelque estime, & loua mon zele. Je ne pus m'empêcher de lui insinuer que je souhaitois pouvoir aussi louer le sien.* Le vieux Delbene & l'Abbé Daubazine, *dit-il alors*, me sont venus trouver autrefois de la part de Monsieur. Je ne m'obligeai point à leur garder le secret. Mais je vous le promets sur tout ce que vous m'avez dit.

L'entretien dura plus de deux heures. Trois paroles n'échapperent pas à M.

de la Valette. Sa consternation étoit si grande, qu'elle ne se peut exprimer. Nous sortîmes ensemble de la chambre de M. son pere. Il avoit tout le visage couvert de larmes, & je sentois un déplaisir extrême de ce que ma négociation avoit si mal réussi. Je voudrois être mort, *me disoit-il*, pensons à quitter la France, & n'y revenons jamais. Il n'y a plus d'autre parti à prendre. Si je croyois pouvoir servir Monsieur de ma personne, je partirois avec vous pour aller auprès de lui. Cependant, Monsieur, *lui répondis-je*, voici deux Princes qui n'ont entrepris une grande affaire que sur la parole que vous leur avez donnée. Jugez de l'état où ce contretemps les va mettre. Votre réputation n'est pas moins engagée que leur personne. On n'attend pas de vous des marques de douleur, mais des services effectifs. Quelle sera la surprise de Monsieur, lors qu'il recevra une si mauvaise réponse? Quant à ce que vous proposez de venir servir son Altesse Royale, je n'ai reçu aucun ordre là-dessus. Je vous supplie seulement, & pour le service de Monsieur, & pour votre propre intérêt, de penser sérieusement à réparer le mal que vous avez causé, & d'agir sur ce fondement auprès de M. d'Epernon. *Je pars le lendemain de Bourdeaux: afin que son Altesse Royale soit avertie avec plus de certitude, puisque je pouvois être arrêté par les chemins, Teillac prend la route du Limosin, & je m'en vas par le Poitou.* 1636.

Un Agent secret du Cardinal de la Valette, & dépêché même par Richelieu, ne traversa-t-il point le succès de la négociation de Montresor? Cet endroit d'une lettre du premier des deux Prélats à l'autre donne à penser que cela pourroit bien être. *Quant au bruit qui a couru que Monsieur alloit en Guienne*, écrit la Valette à Richelieu, *je crois que votre Eminence aura sçû depuis le contraire. Je ne doute pas que Messieurs d'Epernon & de la Valette ne fassent leur devoir en cela, ni que celui-ci n'aille trouver votre Eminence, si elle ne lui fait pas un commandement contraire. Que si vous jugez à propos que j'y envoie quelqu'un, je vous supplie d'ordonner à Saint Alès qu'il fasse ce voyage de ma part. Il recevra des lettres pour cela. Je m'assure qu'il. . . . .* On a supprimé ici quelque chose, je ne sçai pas pourquoi. A-t-on voulu ménager la réputation de Richelieu, ou celle du Duc de la Valette? Quoi qu'il en soit, il y avoit alors une division assez bizarre dans la maison d'Epernon. Le Duc de la Valette étoit ennemi juré du premier Ministre. Le Cardinal frere du Duc se dévouoit servilement à Richelieu. Le Duc de Candale frere aîné du Duc & du Cardinal de la Valette fut autrefois fort mal avec Richelieu. On se réconcilie cette année par l'entremise du Cardinal de la Valette. Candale quitte le service de la République de Venise, & vient commander une armée de France conjointement avec son cadet le Cardinal, auquel il cede & le pas & l'honneur du commandement. Le Duc d'Epernon, pere de ces trois Messieurs, haïssoit mortellement Richelieu, & enrageoit de voir deux de ses fils dépendans de l'ennemi de sa maison. Mais il n'ose se joindre au troisiéme dont les sentimens se trouvent conformes aux siens. Est-ce prudence? Est-ce amour du repos dans un âge fort avancé?

1636. Gaston & le Comte de Soissons firent depuis une seconde tentative auprès du Duc de la Valette. Elle ne réussit pas mieux que la premiere. Voici ce que Montresor en raconte. *Du Guey Chambellan de son Altesse Royale, & Teillac furent dépêchés vers le Duc de la Valette avec une lettre de créance, pour lui demander l'effet de sa parole, & pour lui dire à toute extrémité que s'il ne vouloit pas servir Monsieur de son crédit, il vînt du moins le servir de sa personne. Les deux Gentilshommes étoient chargés de lui déclarer que son Altesse Royale & M. le Comte ne le croyoient pas capable de manquer aux engagemens qu'il avoit pris. On l'alla chercher à Casteljalous, & du Guey eut beaucoup de peine à le voir. Il en vint pourtant à bout. Quoique du Guey s'acquittât de sa commission en homme d'esprit, & fît toutes les instances imaginables; M. de la Valette refusa nettement de servir Monsieur de son crédit & de sa personne. Teillac le somma encore inutilement, de la part de M. le Comte, de tenir les paroles données à ce Prince. Rien ne fut capable de gagner M. de la Valette.* Il y a beaucoup d'apparence que le Duc d'Epernon son pere lui avoit expressément défendu, & sous peine d'encourir son indignation, de s'engager dans le parti des deux Princes. En exhortant Montresor à *profiter de l'exemple de Chalais*, le vieux Duc rendu plus réservé à ses propres dépens, & par les exécutions sanglantes faites sous le Ministere de Richelieu, ne pensoit-il point lui-même à *profiter de l'exemple* du Duc de Montmorenci? *Le Duc de la Rochefoucault*, ajoûte Montresor, *n'écouta pas mieux la proposition que du Guey lui alla pareillement faire de la part de son Altesse Royale. Plus par foiblesse que par principe d'honneur, le Duc évita de s'engager dans un parti assez puissant pour détruire la tyrannie du Cardinal, si ceux qui avoient obligation à Monsieur, ou souffert des injustices qui ne devoient pas être oubliées, eussent été capables de ressentiment.* La Rochefoucault Gouverneur de Poitou avoit été fort maltraité par Richelieu. Cette Province, voisine de la Guienne, eût fort accommodé les deux Princes mécontens.

Sujet de la brouillerie du Duc de la Valette avec le Cardinal de Richelieu.

Vie du Duc d'Epernon. Liv. XI. Testament politique du Cardinal de Richelieu. I. part. chap. 1.

Girard, Auteur de la vie du Duc d'Epernon, parle du voyage de Montresor en Guienne, & de sa négociation avec ce Seigneur. Mais le récit ne s'accorde pas bien avec celui de l'Envoyé de Gaston & du Comte de Soissons. Je n'ai pas en main suffisamment de quoi décider lequel des deux a raison. Il me paroît seulement que Montresor est mieux instruit & plus sincere. L'autre, ancien domestique d'Epernon, semble vouloir diminuer tout ce qu'il croit capable de flétrir la réputation du fils de son Héros, & rendre son persécuteur plus odieux. Peut-être aussi qu'il n'a pas été bien éxactement informé de toutes les circonstances du fait, & que sa narration est écrite sur ce qui parut au dehors, & sur des lettres envoyées à la Cour, pieces où chacun prend soin de se taire, ou du moins de déguiser tout ce qui déplait au Roi & aux Ministres. De peur qu'on ne m'accuse de supprimer malignement ce qui peut servir à la justification du Duc de la Valette contre les Mémoires de Montresor, je transcrirai ce que dit Girard. On ne sera pas fâché de voir ce qu'il rapporte du sujet de la brouillerie de ce Seigneur avec Richelieu, dont

il avoit épousé une proche parente. » Pendant que la frontiere de Bayon- 1636.
» ne, *dit-il*, fournissoit de l'occupation aux Ducs d'Epernon & de la
» Valette, les armes du Roi étoient employées au recouvrement de Cor-
» bie. C'étoit presque tout ce que les ennemis avoient retiré de con-
» sidérable de leurs efforts préparés de longue main. Au commencement
» du siege, la plus grande partie du monde crut qu'il s'y agissoit de la
» fortune du Cardinal, & que si le succès en étoit mauvais, le Roi, las
» de soutenir avec tant de frais & de périls les querelles de son Ministre,
» l'abandonneroit enfin à la haine des étrangers, & au mécontentement
» des Grands du Royaume, qui desiroient également sa ruine. Je dis les
» querelles du Ministre : c'est ainsi qu'on parloit de toutes les guerres
» allumées dans l'Europe.

» La fin du siege de Corbie, plus prompte & plus heureuse qu'on
» n'osoit l'espérer, réconcilia l'esprit du Roi avec le Cardinal, & surprit
» tous ceux qui s'attendoient à voir du changement dans sa fortune.
» Chacun admiroit une prospérité sans exemple. Ceux-là même qui en
» avoient souhaité l'abaissement, furent les premiers à lui tenir des dis-
» cours tout contraires. On dit que parmi ces gens, il s'en trouva qui
» pour se garantir plus sûrement de tous les soupçons que le Cardinal
» pouvoit former contr'eux, ne firent pas difficulté de flétrir leur hon-
» neur & leur fidélité, en lui découvrant le secret de leurs maîtres ou de
» leurs amis. Ce fut, comme plusieurs le croyent, par le canal de ces
» perfides, que le Cardinal connut les pensées que M. le Duc d'Orléans
» & le Comte de Soissons avoient eues de le perdre. On donna une
» fort grande part au Duc de la Valette en cette affaire : & il est certain
» que c'est de là que le Cardinal forma le dessein de ruiner la Maison
» d'Epernon, & le Duc de la Valette en particulier. Il n'y eut après cela
» ni bornes, ni mesures dans la haine que ce Ministre conçut contre le
» Duc de la Valette. Je n'ai jamais sçû jusques ou celui-ci porta ses res-
» sentimens. Mais je suis assez bien informé des mauvais traitemens qu'il
» avoit reçus du Cardinal, tant en la personne de son pere, qu'en la
» sienne, pour oser dire que ce n'étoit pas sans grande raison qu'il au-
» roit recherché les moyens de se venger. « Ai-je eu tort de dire que
l'Auteur de la vie d'Epernon paroît vouloir dissimuler certaines choses ?
Cela saute aux yeux de ceux qui lisent son récit. Que si vous ajoûtez au
témoignage de Montresor celui d'un livre qui porte le nom de Riche-
lieu, ne sera-t-il pas du moins évident que le Duc d'Orléans & le Com-
te de Soissons déclarerent constamment que le Duc de la Valette s'étoit
engagé à eux ? *Je ne puis me dispenser de représenter à votre Majesté*, dit-on
à Louis sous le nom de son Ministre, *que peu de temps avant que le Duc
de la Valette sollicitât Monsieur votre frere & le Comte de Soissons, de tour-
ner vos armes, dont ils avoient le commandement, contre votre personne, vous
l'aviez honoré de la qualité de Duc & Pair. Pour l'attacher davantage a votre
service, vous trouvâtes bon qu'il s'unît à ceux qui en étoient tout-à-fait insépa-
rables ; & en considération de mon alliance, vous lui accordâtes une augmenta-*

1636. *tion du revenu de sa charge de Colonel Général de l'infanterie. Enfin par une bonté extraordinaire vous lui pardonnâtes un crime si honteux, avéré par le témoignage de deux Princes irréprochables en cette occasion.* Que peut-on repliquer à un endroit si positif? Une seule chose: Que Richelieu avoit intérêt de justifier sa violente procédure contre la Valette, en le rendant coupable. Laissons à chacun la liberté de penser ce qu'il voudra, & suivons le récit de Girard.

» Comme cette affaire, *ajoûte-t-il*, fut le sujet ou le prétexte des » grandes persécutions que souffrit depuis la Maison d'Epernon, il ne » sera pas hors de propos de la prendre dès son commencement pour la » faire mieux entendre. Le Duc de la Valette étant entré dans l'alliance » du Cardinal de Richelieu avoit devant ses yeux assez d'exemples de » plusieurs personnes de qualité qui rendoient des devoirs extraordinai- » res au Ministre. Il pouvoit faire de même sans qu'on y trouvât à redi- » re. Mais cela ne fut pas capable de le porter à se relâcher au-dessous » des termes de la bienséance & de sa condition. Il faisoit ce qu'il de- » voit, & rien au-delà. Ces manieres ne plurent point au Cardinal, qui » vouloit des respect sans réserve. Le Duc le connut bien. Mais aimant » mieux être moins favorisé du Ministre, que de mendier au prix de son » honneur des emplois & des charges, il ne changea pas de résolution. » Plusieurs mécontentemens secrets s'étant formés de ce principe, il » fallut à la fin que des dispositions si prochaines fissent l'effet qu'elles » devoient naturellement produire. L'occasion s'en présente à l'entrée » des ennemis en Picardie, & au sujet de la prise de la Capelle. Le Ba- » ron du Bec Gouverneur de la Place, connu & aimé du Duc de la Va- » lette, l'avoit rendue faute de provisions, comme il disoit, plutôt que » le Cardinal ne l'eût desiré. Par un grand exemple de sévérité son Emi- » nence voulut obliger les Gouverneurs des Places à les défendre jus- » ques à la derniere extrémité, & peut-être se justifier elle-même de » n'avoir pas pourvû à la sûreté de la frontiere. On assemble pour cet effet » un Conseil extraordinaire à Paris. Tous les Officiers de la Couronne » & quelques Conseillers d'Etat y sont appellés, afin de juger le Baron » du Bec, que le Cardinal prétend faire condamner à perdre l'honneur » & la vie, comme convaincu de perfidie & de lâcheté.

» Le Duc de la Valette y est invité comme les autres. Persuadé qu'on » ne lui demande pas un jugement libre, mais une déférence aveu- » gle à la passion du Cardinal, il emploie tous ses soins pour être dis- » pensé; mais inutilement. On ne peut admettre aucune de ses raisons. » Trois personnes différentes viennent de la part du Cardinal. Chavigni » Secrétaire d'Etat arrive le quatriéme, & dit sans façon qu'il faut con- » tenter le Cardinal, ou rompre avec lui. Après une déclaration si pré- » cise, le Duc de la Valette se rend au conseil, mais avec la résolution » d'y parler selon sa conscience, & non pas selon les passions d'autrui. » L'affaire du Baron de Bec doit être proposée en présence du Roi & » de son Ministre: la plûpart des Juges trouvent les charges assez gran-

» des pour condamner l'accusé. Le Duc de la Valette ne crut pas de- 1636.
» voir être du même sentiment. Si le Cardinal témoigna de la chaleur à
» le faire venir au Conseil, il fit paroître encore plus de dépit de ce
» qu'on avoit été d'un avis si différent du sien. Au sortir du Conseil, il
» prend le Duc en particulier, s'emporte jusques à l'offenser de paro-
» les, & dit des choses si piquantes qu'on ne les put souffrir sans y re-
» partir. Le respect du lieu ne permettoit pas d'en faire davantage. «
C'est-à-dire, si je comprens bien le sens de ces dernieres paroles, qu'en tout autre endroit on auroit traité Richelieu avec le dernier mépris.

Ceux qui connoissent le Duc, ajoûte l'Historien de son pere, *purent juger aisément qu'il ne perdroit pas la premiere occasion de se venger. Il reçoit incontinent ordre d'aller joindre le Comte de Soissons en Picardie. Le Cardinal trouva quelque paroles de douceur & de civilité pour lui dire au départ. Mais il est plus facile de faire une injure que de la réparer. La blessure que le Duc portoit au cœur ne pouvoit être guérie par un si foible remede. Ce fut ensuite de ceci qu'on rapporta au Cardinal, que le Duc de la Valette avoit écouté les propositions du Comte de Soissons, & que Monsieur étoit entré dans le complot.* A quoi bon ce détour? Il falloit avouer de bonne foi que la Valette jura la ruine du Ministre qui l'avoit offensé. Si nous en croyons Richelieu, ou celui qui a écrit sous son nom, le Duc fut le premier à *solliciter* les deux Princes. On n'ose confesser que le fils de son Héros manqua de parole, après avoir pris des engagemens solemnels. Cela saute pourtant aux yeux. *Lorsque ces avis furent donnés au Cardinal*, dit-on enfin, *le Duc de la Valette avoit joint son pere à Bayonne. Pour ce qui est du Duc d'Orléans & du Comte de Soissons, peu s'en fallut qu'ils ne fussent arrêtés à Paris. Ayant trouvé heureusement assez de temps pour se retirer, après qu'on les eût avertis du danger où ils étoient, les deux Princes partirent à l'heure même. Mais embarrasés à chercher une retraite contre la puissance de leur ennemi, ils dépêcherent le Comte de Montresor son frere en Guienne. Ils espéroient que le péril du Duc de la Valette engagé avec eux, & les anciens mécontentemens de son frere, les feroient recevoir dans la Province.* Montresor ne dit rien de l'envoi de Bourdeilles. Cependant j'ai peine à me persuader que Girard Secrétaire du Duc d'Epernon, qui étoit alors auprès de son maître, se soit mépris sur cet article. L'un & l'autre dissimulent plusieurs choses à mon avis. Qu'il me soit permis d'ajoûter mes conjectures à leur récit.

Je croirois volontiers que Bourdeilles fut dépêché d'abord, pour informer la Valette de la résolution prise d'éxécuter le projet concerté avec lui à Peronne, de se défaire de Richelieu; ou bien pour l'avertir de la maniere dont le Comte de Soissons, qui restoit seul à l'armée après le départ de Gaston, prétendoit empêcher la réduction de Corbie. La Valette s'étoit engagé avec les deux Princes sur ce pied-là. Une de ces deux choses arrivant, il esperoit de persuader à son pere de se déclarer en leur faveur, si le Roi vouloit venger la mort de son Ministre, ou le soutenir encore après le siege de Corbie levé. Il n'est pas même impossible qu'Epernon, averti des desseins formés, n'ait paru disposé à servir

1636. les deux Princes, quand le redoutable Ministre n'y seroit plus, ou du moins quand il n'auroit pas des forces suffisantes à opposer aux Espagnols en Picardie, aux Impériaux & aux Lorrains en Bourgogne; enfin a l'héritier présomptif de la Couronne & à un Prince du Sang qui se plaindroient de ses violences & de sa mauvaise administration. Mais la face des affaires étant absolument changée par le scrupule que Gaston & Soissons eurent de tuer *un Prêtre*, par la réduction de Corbie, & par la retraite de Galas & du Duc de Lorraine; Epernon, que la mort tragique du Duc de Montmorenci rend plus réservé, bien loin de s'engager avec Gaston toujours prêt à se détacher de ceux qu'il a lui-même sollicités, & à les abandonner lâchement, ne veut pas permettre à la Valette de tenir sa parole. Il l'en put croire suffisamment dégagé, puisque le Duc d'Orléans & le Comte de Soissons, non contens de manquer les premiers à l'éxécution du projet formé à Peronne, n'avoient eu ni l'adresse ni le pouvoir d'empêcher la réduction de Corbie, qui rétablissoit particulierement la puissance ébranlée d'un Ministre vindicatif. J'ose dire que tous ceux qui réfléchiront sérieusement sur les circonstances de l'affaire que j'éxamine ici, jugeront que ma conjecture est fort vraisemblable. La Valette entra bien avant dans le complot des deux Princes, cela est incontestable. Montresor l'assure, & Girard n'ose le nier absolument. Ne faut-il pas que ce Seigneur ait eu quelque prétexte de retirer sa parole? Et peut-on en trouver un autre que l'inéxécution du projet de Peronne, & l'augmentation de la puissance de Richelieu après la réduction de Corbie? Le refus du pere, dira-t-on, est la seule cause de la prétendue infidélité du fils. Fort bien. Mais Epernon eût-il été si circonspect, si timide, en cas que le Cardinal fût mort, ou que la levée du siege de Corbie, & la prise de S. Jean de Losne, eussent rendu le Roi plus chagrin contre son Ministre? J'ai peine à me le persuader. Rapportons maintenant ce que Girard raconte de la négociation de Montresor.

» Ce Gentilhomme, *poursuit-il*, reçut ordre de s'adresser au fils, afin » d'avoir le pere plus favorable aux desirs des Princes. Mais le Duc de » la Valette, qui aimoit beaucoup mieux demeurer seul exposé à toute » la haine du Cardinal, que d'embarrasser la vieillesse de son pere, en l'in» téressant dans une querelle particuliere, répondit nettement qu'on ne » devoit rien attendre de son entremise en cette occasion. Qu'il suivroit » à la vérité les mouvemens du Duc d'Epernon, mais qu'il ne le porte» roit jamais à quoi que ce soit qui pût troubler son repos.« Outre que cette réponse est tout-à-fait différente de celle que Montresor prétend avoir reçue, il n'y a gueres d'apparence que la Valette ait parlé de la sorte, après les engagemens pris avec les deux Princes. Il leur avoit positivement promis d'employer tout son crédit auprès d'Epernon, afin de le porter à se déclarer en leur faveur. N'auroit-il pas été ridicule de témoigner alors certains égards pour la vieillesse de son pere, qui ne l'avoient pas arrêté deux mois auparavant? Montresor fut dépêché en Guienne

[Margin: lation de la négociation de Montresor avec les Ducs d'Epernon & de la Valette. *Vie du Duc d'Epernon. Liv. XI. Mémoires de Montresor.*]

Guienne avant la réduction de Corbie, & dès que la résolution fut prise de ne penser plus à se défaire du Cardinal par un assassinat, mais de former un puissant parti contre lui. Gaston ne cherchoit point encore une retraite en Guienne. Son Altesse Royale & le Comte de Soissons sommoient seulement la Valette d'agir auprès de son pere, comme il s'y étoit engagé. Si le Duc d'Orléans eut envie de se retirer auprès du Duc d'Epernon, ce ne fut qu'après être sorti de la Cour avec une précipitation surprenante. Pour disculper la Valette, Girard le fait parler d'une maniere impertinente. Cet Historien est plus sincere & plus éxact dans la suite de son récit, quoiqu'il dissimule plusieurs choses. 1636.

» Montresor, qui ne voulut point, *dit-il*, s'en retourner sans une » réponse positive, demande une audience secrete au Duc d'Epernon. » Il fut admis dans sa chambre à dix heures de nuit, après que tous les » doméstiques se furent retirés. Le but principal de l'Agent de Mon- » sieur, c'étoit de remontrer au Duc d'Epernon le péril auquel les deux » Princes se trouvoient exposés par la violence du Cardinal leur ennemi » & le sien. Qu'il pouvoit en assurant leur vie assurer aussi sa fortune & » celle de sa maison. Qu'il connoissoit assez le grand nombre des mé- » contens, le désespoir des peuples, & l'oppression de tous les ordres » du Royaume. Que dans ces dispositions favorables, on n'avoit besoin » que de quelques chefs d'un rang & d'un mérite distingué, pour éta- » blir la sûreté commune de tout le monde, en ruinant les affaires du » Cardinal. Qu'il n'y auroit personne dans l'Etat qui ne se joignît vo- » lontiers aux deux Princes, quand on verroit leurs bonnes intentions » de soulager le peuple, appuyées de la prudente conduite du Duc » d'Epernon. Que cette action couronneroit toutes les autres de sa vie. » Qu'elle établiroit pour jamais la fortune de sa maison. Que deux Prin- » ces dont l'un fils & frere de ses deux derniers maîtres, époux de sa » niece, faisoit profession d'être son ami particulier, & l'autre estimoit » infiniment sa vertu, lui seroient redevables de la conservation de leur » vie & de leur honneur. Qu'ils mettroient de bon cœur à part leur « rang & leur qualité, pour suivre ses ordres dans la conduite des cho- » ses qui s'entreprendroient. Qnelque spécieuses que fussent ces raisons, » elles n'ébranlerent pas une ame affermie dans son devoir. Bien qu'il » connût assez, & qu'il lui fût facile de juger par l'exemple des Ptinces » & de la plûpart des Grands du Royaume, que sa fortune, presque la » seule qui subsistât encore, ne seroit pas long-temps sans être attaquée, » il aima mieux l'exposer au danger, que de l'en garantir par une guerre » civile. « Nobles & généreux sentimens! Mais est-il bien certain que Epernon les ait eus? La maniere dont le vindicatif Richelieu l'enveloppa dans l'affaire du Duc de la Valette, sans aucun égard au Duc de Candale & au Cardinal de la Valette, ses deux autres fils, dévoués au premier Ministre, prouve à mon avis que Richelieu croyoit que les Ducs d'Epernon & de la Valette ne manquerent pas de bonne volonté, & que, si

1636. la conjoncture leur eût paru favorable, ils se seroient déclarés pour les deux Princes.

» Le Duc d'Epernon, *ajoûte Girard*, répondit à Montresor, qu'il étoit » très-humble serviteur de Monsieur & du Comte de Soissons. Qu'ils lui » faisoient beaucoup d'honneur de lui témoigner une si grande confian- » ce. Qu'ils ne se pouvoient découvrir à un plus fidele serviteur du Roi, » de Monsieur son frere, & des Princes de son sang. Que la preuve » la plus certaine qu'il leur pût donner de la sincérité de ses protesta- » tions, c'étoit de les prier très-humblement, & s'il l'osoit, de leur » conseiller de recourir promptement à la bonté du Roi. Qu'en son » particulier, il ressentoit fort bien tous les mauvais traitemens qu'il » recevoit de la Cour, mais qu'il ne les imputoit point au Roi. Qu'il » aimoit mieux demeurer dans l'oppression que de s'en tirer en trou- » blant le repos de l'Etat, & en ajoûtant les malheurs d'une guerre ci- » vile à la misere du pauvre peuple. Qu'il conjuroit instamment les » deux Princes par le nom qu'ils portoient, & par l'intérêt que leur » naissance les obligeoit de prendre au bien du Royaume, de lui sacri- » fier leurs mécontentemens, & de laisser à Dieu la juste vengeance des » outrages qu'on leur faisoit. Qu'ils s'assurassent au reste que le secret » qu'ils lui confioient seroit inviolablement gardé, & qu'il souffriroit » plutôt les plus grandes extrémités que de le révéler. Comme les cho- » ses les plus cachées se découvrent à la fin, les conseils donnés aux » deux Princes par le Duc d'Epernon furent bientôt connus à la Cour. » Je suis certain que ni lui, ni aucun des siens n'en dirent rien. Sa fidé- » lité fut si scrupuleuse, que le Chancelier Séguier s'en plaignit à lui. » Ce véritable ami, ayant appris la prudence du Duc d'Epernon dans » une occasion si délicate, lui écrivit en ces termes. « Permettez-moi, Monsieur, de vous assurer que le Roi est entierement satisfait de votre conduite. J'ai toujours bien jugé & dit que les sollicitations des deux Princes seroient inutiles auprès d'un ancien & fidele serviteur, qui ne peut prendre aucune liaison contraire aux intérêts de son maître. J'ai appris ces bonnes maximes auprès de vous. Et vos actions ont toujours été si nettes, qu'on ne sçauroit avoir le moindre ombrage d'une fidélité qui servira toujours d'exemple à toute la France. Si vous aviez besoin de garant pour cela, je le serois volontiers.

Le Duc d'Epernon qui ne s'attendoit pas à ce compliment, & qui n'avoit pas donné des Conseils à Monsieur pour s'en faire un mérite auprès du Roi, répondit de la sorte au Chancelier. Si vous m'avez connu attaché aux intérêts du Roi, je n'ai rien perdu de mes premiers sentimens. Le temps n'a servi qu'à me confirmer de plus en plus dans mon devoir. Je suis surpris de ce qu'on dit à la Cour que j'ai fait tenir à Monsieur, sur les affaires présentes, quelques discours capables de lui faire considérer ce qu'il doit au service du Roi, au bien de l'Etat & à son propre avantage. Je vous puis assurer que depuis que Monsieur est sorti de la Cour, je n'ai vû personne de ceux de sa Maison, ni reçu directement ou indirectement

de ses nouvelles. Les discours, à l'occasion desquels on m'a voulu rendre de bons offices auprès de sa Majesté, ont été tenus sans dessein. J'ai pû dire quelque chose de semblable en public. Vous sçavez que dans toutes les occasions je tâche de témoigner mon attachement au service du Roi, & d'exhorter les autres à demeurer fermes dans leur devoir. *Le Chancelier ne fut point content de cette réponse. A son avis, elle ne marquoit pas assez la confiance que le Duc pouvoit prendre en son amitié. Mais ne voulant pas rendre un mauvais office à Monsieur, ni manquer à la parole qu'il avoit donnée de garder le secret, le Duc aima mieux causer quelque chagrin à son ami, que de faire la moindre chose contre la fidélité promise.* L'Historien d'Epernon n'auroit-il point parlé plus exactement, s'il eût voulu dire que son Héros, craignant que Seguier, vil esclave du Ministre, n'eût écrit par ordre de Richelieu, afin d'être mieux informé des propositions faites par le Duc d'Orléans, il eut la prudence d'éviter le piege qu'on lui tendoit dans une lettre artificieuse ? Seguier, ce Magistrat à qui Girard donne ici libéralement la qualité de *véritable ami* d'Epernon, condamnera bientôt le Duc de la Valette à la mort, par une lâche complaisance pour Richelieu. 1636.

Montresor n'ayant pû rien gagner davantage, dit enfin Girard, *s'en retourna trouver Monsieur, son maître, lequel ou touché des bons conseils d'Epernon, ou suivant les mouvemens de son affection au bien de l'Etat, se rendit facile aux accommodemens que la Cour lui proposa. Mais le Comte de Soissons n'ayant pû prendre confiance au Cardinal, quelque réconciliation fidele & sincere qu'on lui pût promettre, il se tint fermé dans Sedan, & ne revint plus.* J'entrerai bientôt dans le détail des négociations avec les deux Princes. Mais il faut remarquer auparavant, que ni les conseils donnés par Epernon, ni le bien de l'Etat ne furent point les motifs qui porterent Gaston à se réconcilier avec le Roi son frere. Embarrassé à la vérité de ce que la Valette lui manquoit de parole, & trompé par les insinuations malignes des émissaires du Cardinal, il accepta enfin les propositions de Louis, qui consentit alors à reconnoître la validité du mariage contracté avec la Princesse Marguerite de Lorraine, motif plus puissant que tous les autres dans l'esprit du Duc d'Orléans. Montresor nous raconte lui-même quelles furent les dispositions de son maître, après avoir écouté le rapport qui lui fut fait du refus d'Epernon & de la Valette.

En arrivant à Blois, dit ce Gentilhomme, *je trouvai son Altesse Royale en de grandes inquiétudes, & tous ses domestiques dans une telle consternation, que je ne les reconnoissois plus. Je rendis à Monsieur un compte exact de tout ce qui s'étoit passé entre M. d'Epernon, M. de la Valette, & moi.* De grace, Monsieur, *lui dis-je*, ne vous laissez point abattre aux divers malheurs que vous pouvez prévoir. Les personnes de votre rang se relevent des plus grandes disgraces, pourvû qu'elles s'arment d'une bonne résolution. Il y a trois partis à prendre. C'est à votre Altesse Royale de choisir sans aucun délai. Le temps est précieux, & il faut empêcher que le Cardinal ne pénetre le mauvais état de vos affaires. La Noblesse de Guienne est fort

1636. mécontente du Ministere, & le peuple crie contre les nouveaux impôts dont il est chargé. Si vous tombez inopinément sur les bras de Mrs. d'Epernon & de la Valette, celui-ci, engagé de parole à votre Altesse Royale, ne pourra plus reculer. Il faudra bien se déclarer alors. On n'obtiendra rien de lui ni de son pere, que par force. L'autre expédient, c'est de vous retirer à Sedan avec M. le Comte, avant que les passages des rivieres soient fermés. Là vous pourrez attendre une révolution favorable; & votre retraite y contribuera beaucoup. Que si l'une de ces deux ouvertures ne vous agrée pas, il ne reste plus qu'à traiter. Le Cardinal croit que vous avez de grandes intelligences dans le Royaume. Dépêchaz-vous, & tâchez de trouver dans le profond secret qui s'est gardé les avantages de votre Altesse Royale & ceux de M. le Comte.

Incertain de ce qu'il doit choisir ou laisser, Monsieur ne se determine à rien, & le temps, qui ruine ses affaires, s'écoule insensiblement. Le premier projet, d'aller en Guienne, paroît téméraire. Cependant, c'étoit le meilleur & le plus sûr. Nous verrons l'été prochain jusques à trente mille mécontens sous les armes dans cette Province. Epernon, autant & plus *fou* que ceux qui prirent la Rochelle, se piquera de fidélité, se donnera de grands mouvemens, obligera son fils la Valette à marcher pour dissiper les prétendus rebelles.] Et à quoi aboutiront tant de peines & de travaux? A mettre Richelieu en état de dépouiller le pere de son Gouvernement, & à contraindre le fils à sortir de France, pour éviter la mort violente dont il est menacé. Si l'Héritier présomptif de la Couronne eût paru en Guienne, comme Montresor le lui conseilloit, ce grand nombre de mécontens se seroit joint à lui. Le pere & le fils auroient été obligés de se déclarer en sa faveur. Que sait-on s'ils ne demandoient point de paroître forcés?

Diverses personnes sont envoyées à Blois pour négocier avec le Duc d'Orléans.

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. II. Journal de Bassompierre. Tom. II.

On parloit déja de l'accommodement de Gaston, lorsque Montresor se rendit auprès de lui à Blois. Soit que ce fût un effet de l'avis donné par le Cardinal de Valette, qu'il étoit de la derniere importance au bien des affaires du Roi, que celle du Duc d'Orléans se terminât incessamment; soit que Richelieu se trouvât dans le même sentiment; diverses personnes furent dépêchées à Blois peu de jours après la retraite du Duc d'Orléans, afin de sçavoir ses intentions, & de l'amuser en lui promettant de grands avantages de la part du Roi son frere. *Je pars aujourd'hui,* dit Chavigni dans une lettre du 6. Decembre, au Cardinal de la Valette, *pour aller trouver Monsieur à Blois. On lui a déja envoyé M. le Comte de Guiche & M. de Bautru. Votre avis Monseigneur, est fort raisonnable. Il faut accommoder cette équippée.* Et des Noyers dans une autre lettre au même la Valette. *Le Roi a résolu de faire l'impossible pour donner contentement à Monsieur & à M. le Comte. C'est l'avis de Son Eminence* (Richelieu) *de peur que les divisions intestines ne nous fassent perdre les avantages que celles du dehors nous préparent pour la paix.* Montresor & un autre Auteur racontent d'assez grandes particularités des négociations qui se firent à Blois & à Sedan. Voyons d'abord ce qui se passa dans la Cour de Gaston. *Bautru*, dit

Montresor, fut le premier qui vint à Blois de la part du Roi, & par ordre du Cardinal, pressentir si Son Altesse Royale voudroit écouter des propositions d'accommodement. On se servit de lui parcequ'il étoit agréable à Monsieur, & qu'il auroit plus de facilité qu'un autre à lui insinuer ce qu'on desiroit qu'il fît. Cependant, Monsieur ne s'ouvrit point à Bautru, quelque grande que fût l'adresse dont il se servit pour y engager Son Altesse Royale. Il crut un jour me trouver en lieu propre à m'entretenir de l'état présent des affaires, & il s'avança jusques à me dire que ceux en qui Monsieur avoit quelque confiance le devoient porter aux voies de douceur, & qu'il étoit raisonnable que dans le traité, ou ailleurs, on eût égard au service qu'ils rendroient. De peur que cet émissaire ne me fît quelque proposition impertinente, & m'engageât à ce que je ne voulois pas faire, je changeai promptement de discours.

1636. *Mémoires de Montresor. Grotii Epistolæ passim ad finem anni 1636. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 447. 448. &c.*

Voici un plus grand détail. Bautru fut chargé de remontrer à Gaston la maniere dont Louis en avoit usé depuis leur derniere réconciliation, & l'amitié plus que fraternelle que sa Majesté lui témoignoit. Qu'elle s'étonnoit de la facilité avec laquelle il prêtoit l'oreille à des rapports malins, & à de faux avis. Que cependant, elle lui savoit bon gré de ce que certaines gens mal-intentionnés ne l'avoient pas porté plus loin, & de ce qu'il s'étoit contenté de découvrir les sujets qu'il croyoit avoir de se défier. Que par ce moyen, il donnoit occasion à Sa Majesté de lui témoigner qu'elle l'aimoit au-delà de ce qu'on peut aimer un frere. Qu'elle n'avoit jamais eu la moindre pensée de le maltraiter. Qu'elle conserveroit toujours la même tendresse pour lui, sans éxiger aucune chose qu'une fidele correspondance à ses bons sentimens. Qu'elle voyoit avec un extrême déplaisir la faute commise par le Comte de Soissons. Qu'à la vérité l'humeur de ce Prince ne convenoit pas tout-à-fait avec celle du Roi; mais que nonobstant certaine antipathie naturelle, dont chacun ne peut pas bien rendre raison, sa Majesté en useroit toujours bien avec le Comte, & qu'elle seroit bien aise qu'il lui donnât occasion de le gratifier. Que d'artifice! que de déguisement! Richelieu se trouvoit assez embarrassé. Il avoit tâché d'éloigner les deux Princes de la Cour, afin d'y regner à son aise. Mais venant à s'appercevoir depuis qu'ils avoient tramé secretement plusieurs choses contre sa fortune, il commença de craindre qu'il n'y eût un puissant parti formé. Voilà pourquoi il se pressa tant de les appaiser, & sur tout le Duc d'Orléans plus facile à tromper que l'autre.

Le Cardinal voulut que Chavigni écrivît en ces termes à Gaston une lettre aussi artificieuse que l'instruction donnée à Bautru. » Monseigneur; j'ose dire que si j'avois eu l'honneur d'être auprès de Votre » Altesse Royale au temps de son arrivée à Paris, j'aurois facilement » dissipé ses soupçons & sa crainte. Il m'auroit suffi de rappeller dans » votre mémoire les marques extraordinaires de bonté que le Roi vous a » données depuis votre retour en France, & les témoignages de respect » & d'attachement que vous recevez sans cesse de la part de tous les ser» viteurs de sa Majesté. Vous m'auriez avoué, Monseigneur, que toutes » ces choses sont incompatibles avec les sujets de défiance qu'on a voulu

1636. » vous inspirer. Certaines gens ont pû vous insinuer tout ce qu'il leur » a plû. Pour moi, je ne crains pas de vous assurer avec une entiere con- » fiance, que le Roi est toujours le même à votre égard, qu'il a pour » vous une véritable tendresse de pere, & que M. le Cardinal cherche » avec un zele ardent & sincere, à vous procurer tous les avantages que » vous pouvez souhaiter. Convaincu parfaitement de la bonté de votre » cœur & de la droiture de vos intentions, je réponds hardiment à tout » le monde, Monseigneur, que vous serez toujours tel que le bien de » l'Etat l'éxige, que vos véritables intérêts le demandent, & que l'amour » extrême que le Roi vous porte vous oblige d'être. Que votre Altesse » Royale me permette seulement de lui dire avec un profond respect, » que ses serviteurs souhaiteroient qu'elle n'écoutât pas si facilement les » faux avis que certaines gens lui donnent malicieusement. Mais il ne » faut plus parler du passé. Si votre Altesse Royale veut bien se reposer » sur ma parole, je me rendrai garant auprès d'elle, que non seulement » le Roi n'a jamais conçu aucun mauvais dessein contre vous, mais en- » core qu'il n'en aura jamais d'autre que de vous faire du bien.

Bautru fut bien reçu en apparence. Après quelques audiences particulieres, Gaston lui donne une lettre pour le Roi, & le renvoie avec cette réponse: que dans l'affaire présente il y a tant de choses à dire & à repliquer de part & d'autre, que les deux freres ne se peuvent éclaircir parfaitement par des lettres. Certaines paroles échapperent au Duc d'Orléans, lorsque Bautru prit congé de lui, qui donnerent à penser que si son Altesse Royale étoit sortie brusquement de Paris, ce n'avoit été qu'à la sollicitation du Comte de Soissons, ou du moins pour faire plaisir à un Prince avec lequel Gaston avoit alors une si étroite liaison, qu'il lui promettoit, comme quelqu'un le rapporte, de lui donner en mariage sa fille, héritiere des grands biens de la Maison de Montpensier, & dont Soissons avoit voulu épouser la mere. Cependant l'affaire paroissoit encore fort éloignée. La Princesse n'avoit pas plus de sept à huit ans. Quoi qu'il en soit des desseins du Duc d'Orléans sur le mariage de sa fille, il se seroit bien passé de l'expliquer de la sorte à Bautru. *Voilà ce qu'a produit l'emportement du Roi contre M. le Comte. Il est dangereux de dire si librement ce qu'on pense des gens.* Cela nous apprend qu'il y avoit eu quelques paroles entre le Roi & Soissons irrité de ce qu'on lui ôtoit le commandement de l'armée en Picardie. Gaston tomboit lui-même dans l'imprudence qu'il reprochoit à son frere. Ne devoit-il pas prendre garde qu'il rendoit un mauvais office à celui dont il défendoit les intérêts. La lettre donnée à Bautru pour le Roi fut respectueuse. On y faisoit de grandes protestations de fidélité, d'amples remercimens de la bonté de Louis, & particulierement de son inclination à gratifier le Comte de Soissons. Mais on finissoit par la demande d'une Place de sûreté: grace que Richelieu ne vouloit point accorder.

Le Comte de Guiche se rendit à Blois le 1. Décembre. Telle fut l'instruction que le Cardinal donna par écrit, ou de vive voix à ce Sei-

gneur son allié. Qu'ayant demandé au Roi la permission d'aller faire la révérence à Gaston, Sa Majesté, non contente de la donner, avoit encore chargé le Comte de dire de sa part au Duc d'Orléans, qu'elle ne vouloit rien omettre de tout ce qui dépendoit d'elle pour empêcher qu'il n'eût sujet de se repentir de sa derniere démarche. Que s'il vouloit réfléchir sérieusement sur toutes choses, il reconnoîtroit la grande tendresse du Roi à son égard, & qu'il verroit en un instant quel étoit le meilleur parti qu'il pouvoit prendre dans la conjoncture présente de ses affaires. Que si d'un autre côté, son Altesse Royale écoutoit certains flateurs, plus attentifs à leurs intérêts qu'à ceux de leur maître, elle se priveroit des grands avantages qu'elle ne devoit attendre que de la seule bienveillance de Louis. *Le Comte de Guiche, depuis Maréchal de Grammont*, dit Montresor, *vint après Bautru, & fit une action qui le devoit perdre. Cependant elle le mit en plus grande considération auprès du Cardinal. Un soir que son Altesse Royale soupoit avec dix ou douze personnes à sa table, le Comte de Guiche s'enyvra tellement, qu'il s'adressa de la sorte à elle.* Monsieur, on m'a proposé d'être premier Gentilhomme de votre chambre; mais je n'ai eu garde d'accepter cet emploi. A Dieu ne plaise que je joue jamais le personnage de trompeur & de traitre comme font plusieurs de vos domestiques. *Là-dessus le Comte en désigne quelques-uns par leur nom.* Je suis homme de qualité, *poursuit-il*, & ne veux agir que par les bonnes voies. Ce n'est pas, Monsieur, que je ne sois serviteur de M. le Cardinal. Je suis prêt à le servir contre vous & contre toute la famille Royale. 1636

Ces paroles, quoique dites mal à propos, & dignes d'être condamnées par tous ceux qui font profession d'avoir des sentimens conformes à leur devoir, plurent fort au Cardinal. Il en aima beaucoup plus le Comte de Guiche. Il seroit inutile de réfléchir sur cet endroit. On y découvre assez l'ame basse & servile d'un seigneur devenu Duc, Pair & Maréchal de France. L'arrogance de Richelieu ne s'y fait pas moins sentir. Le Comte a trop bû, je l'avoue; mais il parle selon ses véritables sentimens. La chaleur du vin l'emporte seulement jusques à découvrir ce que dans une autre occasion il cacheroit avec soin, de peur de se rendre méprisable. Mais le Duc d'Orléans n'est-il pas presqu'aussi blâmable que Guiche? Ne devoit-il pas chasser honteusement de sa table cet indigne *homme de qualité*, qui ne veut pas, dit-il, *faire le personnage d'un traître*, mais qui se dévoue tellement à la fortune d'un Prêtre ambitieux, qu'il est prêt à la défendre contre l'Héritier présomptif de la Couronne & contre tous les Princes du Sang Royal? Après une pareille imprudence, tout autre que le Cardinal n'auroit jamais voulu voir le Comte de Guiche, ou l'auroit traité d'extravagant & d'insensé. Richelieu l'en aime davantage. Il y a long-temps que son P. Joseph en a dit assez pour nous faire comprendre que le Cardinal cherchoit des gens disposés à le servir au péril de leur vie contre le Roi même.

Chavigni fut envoyé promptement à Blois sur l'avis donné par le Comte de Guiche que Gaston paroissoit embarrassé & incertain du parti

1636. qu'il devoit prendre, & que dans cette perpléxité il étoit important de l'amuser par de bonnes paroles, de peur qu'il ne se laissât entraîner par ceux qui le sollicitoient de tenir ferme contre la Cour. La charge de Chancelier de son Altesse Royale donnant à Chavigni plus d'accès & plus de crédit parmi les domestiques, il ne manqua pas d'agir avec plus de pouvoir & d'autorité que les deux autres. Richelieu faisoit négocier en même temps, mais plus foiblement, à Sedan auprès du Comte de Soissons. Persuadé que s'il venoit une fois à bout d'amener Gaston à un accommodement particulier, Soissons seroit facilement réduit à la nécessité d'implorer la clémence du Roi, ou de sortir de France, le Cardinal employoit toute son adresse & ses principaux soins à gagner son Altesse Royale, qui témoignoit ne vouloir rien faire que de concert avec Soissons. Afin de l'informer de tout ce qui se passoit entre les deux freres, Lisieres, Gentilhomme ordinaire du Duc d'Orléans, & Teillac ensuite eurent ordre d'aller à Sedan. Le Comte envoya de son côté Campion à Blois, supplier Gaston de pourvoir promptement à sa sûreté, & de la chercher préférablement à toute autre chose. *Si votre Altesse veut aller à Sedan*, lui dit Campion, *il n'y aura rien du tout à craindre pour elle. Vous y concerterez encore avec M. le Comte les moyens de résister à votre ennemi commun.* Le Duc n'est pas éloigné d'accepter la proposition, mais il en remit l'éxécution à un autre temps. » M. de Vendôme, *raconte Montresor*, » envoya aussi un Gentilhomme offrir à Monsieur tout ce qui dépendoit » de lui. M. de Beaufort vint lui-même secretement, représenta les in» convéniens d'un plus long séjour à Blois; dit qu'il ne voyoit pas que » son Altesse Royale y pût demeurer avec honneur & sûreté; témoigna » enfin que si elle en vouloit partir, il seroit facile de la conduire où » elle voudroit aller. Cependant les partisans du Cardinal, les allées & » les venues de Chavigni décréditoient le parti. A moins que de se ré» soudre à s'éloigner pour rompre le cours de ces négociations & des in» trigues sourdes qui se faisoient dans la Maison de Monsieur, il se de» voit enfin trouver réduit à conclure un traité particulier, peu honora» ble à sa réputation & contraire à ses intérêts. Chavigni profitoit de » toutes ces longueurs, & intimidoit Monsieur dans les fréquentes con» versations qu'il avoit avec lui. Goulas & les autres gens gagnés par le » Cardinal faisoient de même. Enfin, plusieurs effrayés se laissoient pré» venir d'opinions contraires au service de leur maître. De mon côté, » je soutenois un pesant fardeau avec les personnes d'honneur dont l'es» prit n'étoit pas corrompu par la peur ou par l'intérêt. « Avant que d'en venir au détail de la négociation de Chavigni, voyons ce qui se passoit à Sedan.

Liancourt va de la part du Roi trouver le Comte de Soissons à Sedan.

Un Historien de Richelieu parle de la maniere dont la négociation fut entamée avec le Comte de Soissons à Sedan, puis interrompue, & à la fin conclue, quelques mois après l'accommodement du Duc d'Orléans. Son récit assez succinct n'a été dressé que sur les Mémoires donnés par le même Auteur. On se peut éclaircir en donnant un extrait des pieces

pieces qui se trouvent à la fin de son ouvrage. *Le Comte de Soissons*, dit le Panégyriste du Cardinal, *n'ayant reçu ni exprès de la Cour, ni aucune réponse à sa lettre écrite au Roi, crut qu'on le méprisoit, & qu'on le vouloit pousser à bout. C'est pourquoi il se tint plus que jamais sur ses gardes; il essaya même d'attirer à son parti quelques villes de Champagne. La Cour, appréhendant l'effet de ces menées, jugea qu'il n'y avoit rien à mépriser dans une affaire importante. M. de Liancourt eut ordre d'aller à Sedan. On crut ne pouvoir choisir un entremetteur plus agréable au Comte, qu'un Seigneur qui avoit grande part à sa confidence.* Quelle mortification au fier Richelieu d'être obligé d'user de tous ces ménagemens avec un Prince qui le méprisoit! Mais encore plus fourbe qu'arrogant, il sçut toujours s'acccommoder au temps. Le Cardinal faisoit volontiers en certaines rencontres les premieres avances au regard de ses plus grands ennemis. Et c'étoit afin de les amuser jusques à ce qu'il trouvât l'occasion de se venger d'eux avec éclat & de les perdre. Soissons connoissoit si parfaitement le génie & les allures de Richelieu, que depuis cette rupture il ne se voulut jamais fier à lui. Peut-être qu'avec toutes ses précautions, il ne se garantit pas de l'humeur vindicative de son ennemi, moins scrupuleux que lui.

1636. *Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. Chap. 47. & 48. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. II. Grotii Epist. 703. & 705. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 447. 448.*

Liancourt fut chargé d'une lettre du Roi au Comte, dont je trouve du moins la principale partie. » Mon Cousin, Les emplois que je vous » ai donnés au commandement de mes armées, en ces dernieres occa- » sions, témoignent la confiance que j'ai eue en vous. Elle paroît d'au- » tant plus grande que mes forces étoient destinées contre celles de l'Es- » pagne & de l'Empire, commandées par le Prince Thomas votre beau- » frere. Bien loin d'avoir eu dessein de vous faire arrêter, je n'ai pas » pensé en avoir sujet. Si je ne l'ai pas fait, ce vous doit être une preu- » ve évidente que je ne l'ai pas voulu. Cela ne se pouvoit-il pas éxécu- » ter sans difficulté, lorsque vous me vintes trouver à Escouan? J'excusé » volontiers votre retraite, si elle n'a pas d'autre fondement que l'appré- » hension: & je la tiendrai telle, si vous nommez ceux qui vous ont donné » les mauvais avis que vous dites en avoir été la cause. J'envoie expres- » sément le Sieur de Liancourt, pour en tirer éclaircissement. Si j'eusse » jugé que vous ne croyiez pas être en sûreté dans mon Royaume, je » vous eusse volontiers permis d'en sortir, pour vous mettre l'esprit en » repos. Il vous sera facile de le croire, puis qu'encore que vous vous » en soyez retiré à mon insçû, je vous assure de ma protection, pourvû » que votre conduite soit telle que je la dois attendre d'un bon & fidele » sujet. C'est ce que je me promets d'une personne de votre naissance. « Liancourt eut ordre de dire à la Maréchale Duchesse Douairiere de Bouillon que le Roi ne trouvoit point mauvais qu'elle eût reçu le Comte de Soissons à Sedan, & que sa Majesté souhaitoit seulement qu'on prît garde qu'il ne s'y passât rien de contraire au service du Roi, & de préjudiciable au repos de ses sujets.

Sa Majesté ayant commandé à Liancourt de sçavoir les intentions du Comte sur les principaux articles de la lettre qu'elle lui écrivoit, il s'ex-

1636. pliqua en peu de paroles, mais elles ne découvroient que trop son mécontentement. » Je suis infiniment obligé au Roi, *dit-il*, de l'offre qu'il » me fait de me rendre l'honneur de ses bonnes graces. Je l'accepterois » avec toute la reconnoissance possible, si ma parole n'étoit pas engagée à Monsieur, de ne traiter que de concert avec lui. Quant à ce » que vous me dites de la part de sa Majesté, & de ce qu'elle m'écrit » même, qu'elle trouve bon que je demeure ici, ou que je me retire » quelque part hors du Royaume: cela n'est-il point suggéré par certaines gens qui ne demandent pas mieux que de me faire *donner la clef des champs?* Si on souhaite sincerement que je retourne auprès du Roi, » je le supplie très-humblement d'accorder sans aucune perte de temps » les conditions raisonnables que Monsieur & moi lui demandons pour » notre commune sûreté. Monsieur ne se contentera pas de paroles générales, & ne s'accommodera que conjointement avec moi. Il est raisonnable que je prenne soin de ceux qui ont suivi ma fortune. Je demande premierement qu'on ne les inquiete en aucune maniere. Le » Comte de Fiesque, mon ami, est auprès de Monsieur, qui le protégera comme je l'espere. Si on lui fait le moindre chagrin, ce sera une » rupture ouverte de toute négociation.

Saint Ibal, confident du Comte, présent à l'entretien, déclara sans façon que son maître prétendoit obtenir une Place de sûreté, que le Prince Thomas de Savoye faisoit des offres avantageuses, que Jean de Wert & Picolomini avoient ordre de fournir autant de troupes qu'on en demanderoit, & qu'il y avoit de l'argent tout prêt à Luxembourg, en cas qu'on en eût besoin. » M. le Comte, *ajoûte St. Ibal*, se plaint d'avoir » été maltraité dans un conseil tenu à Amiens. On lui avoit promis qu'il » conduiroit l'armée dans les quartiers-d'hiver en Champagne, & il reçoit ordre de demeurer à Paris. N'y avoit-il pas lieu d'espérer que le » Roi témoigneroit sçavoir quelque gré des services rendus par M. le » Comte dans la derniere campagne? Il n'en a pas été fait la moindre » mention. Bien loin de recevoir des remercimens de la part de sa Majesté, M. le Comte n'entend parler que des exploits de M. le Prince. » C'est le seul qui mérite des éloges. On l'appelle maintenant à la Cour, » afin d'y remplir le vuide que l'Héritier présomptif de la Couronne & » un Prince du Sang y laissent. Croit-on que M. le Comte n'a pas sçû » l'ordre donné aux gardes du corps de se rendre à Versailles & au régiment des gardes d'y venir en grande diligence? Pour quoi préparoit-on » des appartemens à la Bastille?

La réponse de Soissons à la lettre du Roi paroît seche & fiere. On nous l'a conservée. La voici. Elle est datée de Sedan le 12. Décembre. » Sire, » je rends très-humbles graces à votre Majesté de l'honneur qu'elle m'a » fait de m'envoyer M. de Liancourt. J'aurois souhaité de la pouvoir » servir dans le commandement de ses armées avec autant de capacité » que j'y ai apporté de soin & de fidélité. Ce m'a été un sensible déplaisir, lorsqu'elle me l'a ôté pour la seconde fois. Votre Majesté trouvera

» bon que je ne lui nomme point ceux qui m'ont donné les avis sur lesquels je suis parti. J'en ai reçu un de Monsieur même. Elle a pû juger » combien cette derniere action fut innocente, par la maniere dont je » l'allai trouver un jour auparavant. Je suis en un endroit où votre Majesté consent que je demeure. Je lui souhaite tous les contentemens » possibles, & sur-tout celui de la paix si nécessaire à l'Etat. La naissance dont je suis m'oblige à desirer l'avantage du Regne & du Royaume » de votre Majesté. On ne peut pas douter que je n'aie ce sentiment, » naturel à tous les Princes de votre Sang. 1636.

Le Duc de Bouillon étoit pour lors à Mastricht avec la Duchesse son épouse. Nonobstant un changement de Religion qui le devoit rendre suspect aux Etats-Généraux des Provinces-Unies, Frederic-Henri Prince d'Orange, son oncle, obtint que le Gouvernement de cette Place importante lui seroit conservé. A la premiere nouvelle de la retraite du Comte de Soissons à Sedan, le Duc de Bouillon dépêcha Justel, son Secrétaire, à la Cour de France, avec ordre de sçavoir les intentions du Roi, & d'aller ensuite à Sedan. Justel fut chargé d'une lettre de sa Majesté pour la Douairiere de Bouillon, datée de Noisi le 12. Decembre. Louis y recommandoit à la Duchesse de ne permettre point qu'il se fît rien à Sedan qui pût déplaire à sa Majesté. Tant d'inquiétude & de précautions venoit de ce qu'on avoit appris que certaines gens étoient allés à Sedan trouver Soissons de la part du Prince Thomas de Savoye son beau-frere, & de ce qu'on craignoit que Bouillon ne fût étroitement lié avec le Comte. *Ma Cousine*, disoit Louis à la Douairiere, *le Sieur Justel vous fera entendre plus particulierement mes intentions. Elles ont été & seront toujours telles que mon Cousin le Comte de Soissons peut raisonnablement desirer. J'ai compassion de sa méprise & de sa faute. C'est à lui de demeurer dans les termes qui me peuvent obliger à lui continuer les effets de ma bonté. J'en serai bienaise.*

Justel ne partit pas pour Sedan immédiatement après l'expédition de cette dépêche. Ce fut apparemment à cause que Liancourt revint en même temps rendre compte de sa négociation. Justel fut retenu sept ou huit jours, & reçut l'instruction suivante, qui lui ordonnoit de faire entendre d'abord à la Douairiere de Soissons, que le Roi n'avoit pas trouvé mauvais qu'elle ait reçu le Comte de Soissons à Sedan. *Sa Majesté* y ajoûtoit-on, *ne pouvoit juger qu'il eut aucun mécontentement, vû les graces qu'elle lui a faites, & les emplois importans qu'elle lui a donnés : ce qui ôte tout sujet de douter de la bonne volonté du Roi pour M. le Comte. Sa Majesté se promet bien que Madame de Bouillon ne permettra pas qu'il se serve de sa demeure à Sedan pour faire des pratiques de-dans ou dehors du Royaume contre le service du Roi. Cela seroit d'autant plus dangereux, que la Place est sur la frontiere. Le Sieur Justel priera Madame de Bouillon de ne souffrir pas qu'il se trame rien de semblable à Sedan, & rapportera une assurance positive des intentions de Madame de Bouillon. Sa Majesté ne doute pas qu'elles ne soient bonnes. Il fera sçavoir aussi à M. le Duc de Bouillon ce qui est contenu dans ce Mémoire, & l'assurera de la confiance que le Roi a dans son affection au service de sa Majesté, & par*

1636. *le même moyen à Madame de Bouillon l'estime que le Roi fait d'elle, & de la bonté qu'il a pour l'un* & *pour l'autre.* La Douairiere de Bouillon répondit respectueusement au Roi, promit de faire ce qu'il desiroit, & l'assura qu'elle ne trouvoit que de bonnes intentions dans le Comte de Soissons. Liancourt ayant apporté des lettres de ce Prince à la Comtesse sa mere, Louis les ouvrit & les lut. Bullion Surintendant des Finances, & Des-Noyers Secrétaire d'Etat allerent dire ensuite à la Comtesse, que sa Majesté vouloit voir tout ce que son fils lui écrivoit, & les réponses qu'elle y feroit. *Cela me confirme dans la pensée*, dit-elle, *qu'on cherche à rendre M. le Comte criminel d'Etat.*

Négociation de Chavigni avec le Duc d'Orléans.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. chap. 46. Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I. & II. Mémoires de Montresor. Grotii Epistolæ passim. 1636. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 450. 451.

Soissons ne connoissoit pas bien le Duc d'Orléans; ou du moins il faisoit semblant d'avoir meilleure opinion de ce Prince qu'il ne le méritoit. Combien s'en fallut-il que Gaston n'en usât avec autant de franchise & de générosité au regard du Comte & de ceux qui servirent son Altesse Royale dans cette derniere affaire, que celui-ci en témoigna quand il fut question de soutenir les intérêts de Gaston & de ceux qui avoient suivi la fortune de Soissons? Dès le premier entretien avec Chavigni, le Duc d'Orléans découvrit beaucoup de choses capables de mettre le Comte encore plus mal dans l'esprit du Roi. *Monsieur*, dit d'abord l'adroit Secrétaire d'Etat, *le sujet principal de mon voyage, c'est d'examiner de bonne foi avec votre Altesse Royale, quels sont les meilleurs moyens d'établir enfin une parfaite correspondance entre le Roi & vous. Des gens mal-intentionnés vous représentent la chose comme impossible. Mais j'ose vous assurer que sa Majesté vous aime sincerement, & que votre retraite de la Cour n'a rien diminué de la tendresse qu'elle a toujours eue pour vous.* Gaston se mit alors à protester qu'il avoit un sensible déplaisir d'être sorti de Paris sans voir le Roi. *Ce n'est pas*, ajoûta-t-il, *que je craignisse d'être arrêté. Mais après un long entretien avec M. le Comte, je m'imaginai que le Roi croyoit qu'il y avoit une liaison parfaite entre M. le Comte & moi, & que nous formions l'un & l'autre les mêmes projets. Ma premiere pensée, ce fut de me retirer seulement à Limours. M. le Comte ne l'approuva pas, & me persuada de venir ici. A la vérité, il avoit reçu avis de différends endroits, & même de Versailles, qu'on songeoit à l'arrêter. Peut-être qu'ils étoient mal fondés. Tout le désordre vient de l'antipathie du Roi pour M. le Comte. On n'a pû se retenir; on s'est plaint de lui à tout le monde. Voilà ce qui l'a effrayé.*

Chavigni ayant reparti qu'il paroissoit par le discours de son Altesse Royale, que la seule considération de Soissons l'avoit engagée à se retirer: *Non*, reprit-elle, *j'ai souffert en mon particulier de fort mauvais traitemens à l'occasion de mon mariage. C'est une affaire que je veux terminer. Mais en attendant qu'elle soit décidée, je demande une Place de sûreté.* Le Secrétaire d'Etat dit alors que Louis paroissoit assez disposé à contenter son frere sur l'article du mariage: *il faut seulement*, poursuivit-il, *que votre Altesse Royale mette ses demandes par écrit, & qu'elle me donne pouvoir d'agir auprès du Roi.* Gaston y consent, & le Secrétaire d'Etat dresse le lendemain un écrit. Cette affaire est curieuse. Montresor la raconte ainsi.

Chavigni apporte sa minute. On y exposoit que son Altesse Royale demeureroit entierement satisfaite & obligée à la bonté du Roi, s'il plaisoit à sa Majesté de consentir au mariage de Monsieur & de lui accorder une Place de sûreté. L'écrit est presenté à son Altesse Royale, qui, ne s'appercevant pas qu'on cherche à la surprendre, fait appeller Goulas Secrétaire de ses commandemens, lui dit de copier l'écrit, le signe, & ordonne à Goulas de le contresigner. Il portoit créance au Roi de tout ce que le Comte de Guiche & Chavigni lui diroient. Ces deux Messieurs contens partent de Blois le 12. Décembre avec une piece dont ils espéroient que le Cardinal de Richelieu tireroit de grands avantages. 1636.

Mais en quoi surprit-on un Prince facile & imprudent au dernier point ? En deux choses. Il ne stipuloit rien de particulier en faveur du Comte de Soissons, quoique Gaston eût promis de ne traiter que conjointement avec lui, & que leur union ne dût être ni altérée, ni rompue, quand même Louis auroit offert à son frere les conditions du monde les plus avantageuses. Ce n'est pas tout. *Ayant eu quelque lumiere de ce qui s'étoit passé*, dit Montresor, *je pressai tant Monsieur que je l'engageai à me déclarer tout. Il demanda une copie de l'écrit à Goulas; & je vis que de concert avec Chavigni, l'autre avoit glissé une disjonctive, au lieu d'une conjonctive.* Expliquons ceci. Gaston prétendoit demander le consentement du Roi à son mariage, & une Place de sûreté. Mais le Secrétaire de ses commandemens dressa tellement l'écrit, que son maître témoignoit être content pourvû qu'on lui accordât une de ces deux choses. *C'étoit mettre le mariage de Monsieur dans une alternative*, remarque fort bien Montresor. *Je le fis comprendre à son Altesse Royale*, poursuit-il, *& m'étendis fort sur ce qui regardoit l'intérêt de M. le Comte. De maniere que j'obligeai Monsieur de m'avouer qu'il avoit été trompé. J'insistai long-temps que l'unique moyen de sortir de cette affaire, c'étoit de rejetter la faute sur Goulas, & qu'en le chassant Monsieur seroit à couvert de tout ce qu'on pourroit dire là-dessus. Mais ce n'étoit pas son intention.*

Voici l'écrit de Gaston, signé à Blois l'onziéme Décembre de cette année. » Monsieur supplie très-humblement le Roi de vouloir terminer » tous les sujets qui peuvent donner quelque occasion de soupçon ou » de défiance à Monsieur, & qui consistent à demeurer d'accord de tou» tes les choses qui regardent son mariage; soit que sa Majesté veuille y » donner présentement son consentement; ou bien qu'elle veuille qu'il » soit jugé s'il est valable ou non. En ce dernier cas, son Altesse deman» de une Place de sûreté à sa Majesté. Et s'il lui plaît de demeurer d'ac» cord du mariage, tout sujet de défiance est ôté à son Altesse, & la » confiance entierement rétablie, demeurant très-contente, très-satisfai» te & très-obligée à l'entiere bonté de sa Majesté, à laquelle Monsieur » demande aussi un traitement favorable & raisonnable pour M. le Com» te, suivant ce qu'il a dit à Mrs. de Chavigni & Comte de Guiche, » auxquels son Altesse a voulu donner ce présent écrit, pour témoigner » à sa Majesté la sincérité de ses intentions. « Le Secrétaire des commandemens du Duc d'Orléans ne sçavoit pas autrement bien écrire. Cela pa-

1636. roit assez dans cette piece. Le sujet & le style en sont également misérables. N'y affecta-t-on point ce discours embarrassé, afin de surprendre Gaston avec plus de facilité ? Quoi qu'il en soit, Guiche & Chavigni ne demeurent pas long-temps sans retourner à Blois. *Je suis venu avec M. le Comte de Guiche rendre compte de ce que j'avois fait*, dit le premier dans une lettre datée de Paris le 18. Décembre. *Nous repartons aujourd'hui pour porter à son Altesse la réponse du Roi aux choses qu'elle nous avoit ordonné de demander de sa part. Je ne puis vous en marquer le détail. Mais il faudra que le Diable fasse d'étranges choses, si les affaires ne s'accommodent pas.* La confiance du Secrétaire d'État ne me surprend point. Il avoit tiré le secret du Duc d'Orléans, & l'intrigue étoit si bien liée avec les émissaires de Richelieu à Blois, que ce Prince sembloit tout disposé à conclure un accommodement particulier, pourvû que Louis consentît au mariage. Chavigni trouva pourtant plus de difficultés qu'il ne se l'imaginoit. On ne doit pas compter sitôt sur un esprit trop facile & inconstant.

Le Comte de Guiche & Chavigni portoient une promesse positive que Louis cesseroit de s'opposer au mariage de son frere, avec la Princesse Marguerite, pourvû que son Altesse Royale s'engageât que nonobstant cette alliance avec des Princes que le Roi haïssoit d'autant plus qu'il leur avoit fait beaucoup de mal sans qu'ils lui en eussent donné grand sujet, elle embrasseroit les intérêts de sa Majesté contre le Duc Charles & contre tous les autres de la maison de Lorraine. Gaston prenant l'article de son mariage plus à cœur que toute autre chose, Chavigni croyoit pouvoir assurer hardiment que le différend des deux freres s'accommoderoit bientôt, à moins que *le Diable ne s'en mêlât*. Mais la face des affaires change souvent à la Cour d'un Prince léger & incertain dans ses résolutions. Irrité de ce que Goulas l'a voulu surprendre, incontinent après le départ de Guiche & de Chavigni, Gaston parle de s'en aller à Sédan. Il écoute, ou du moins il fait semblant d'écouter plus que jamais ceux qui lui conseillent de ne se fier point au Cardinal qui l'a trompé tant de fois. Après que les deux Envoyés de Louis eurent représenté à son frere, que sa Majesté offroit volontiers de consentir au mariage, & de traiter favorablement le Comte de Soissons, ils presserent vivement le Duc d'en venir sans délai à la conclusion de l'accommodement. *Cela est fort bien*, répondit-il, *mais je ne puis me dispenser de donner premierement avis de tout ceci à M. le Comte. Il auroit sujet de se plaindre de moi, si je terminois l'affaire sans sa participation. Mais soyez persuadé que je lui écrirai de la bonne ancre, & qu'il ne pourra honnêtement refuser les conditions raisonnables que sa Majesté veut accorder.* Gaston avoit demandé que ses serviteurs enfermés à la Bastille fussent mis en liberté. On consentit sans peine à relâcher l'Abbé de la Riviere, qui profitant de la conjoncture promettoit de se joindre à Goulas & aux autres créatures de Richelieu, dès qu'il seroit à Blois, afin de porter le Duc d'Orléans à un accommodement tel que le Cardinal le souhaiteroit. *Ce n'est pas assez*, répondit son Altesse Royale quand on lui parla de l'Abbé de la Riviere. *Je demande encore l'élargissement de*

M. du Fargis, de Coudrai Montpensier & du Chevalier de Grignan arrêtés à mon occasion. 1636.

Ces nouvelles difficultés embarasserent le Comte de Guiche & Chavigni. » Monsieur, *dit celui-ci*, lorsque nous prîmes congé de vous pour » aller rendre compte de tout au Roi, vous paroissiez disposé à signer » votre accommodement avec sa Majesté, pourvû qu'elle consentît à » votre mariage, & qu'elle promît un traitement favorable à M. le Com- » te. Nous vous apportons les bonnes paroles que vous avez demandées. » Et aujourd'hui vous ne voulez rien conclure que de concert avec M. le » Comte, & sans une assurance certaine que tous vos serviteurs obtien- » dront leur liberté. Quant à ce second article, permettez-nous de vous » représenter, Monsieur, qu'il ne mérite pas qu'on s'y arrête. Est-il » vraisemblable que le Roi vous refuse l'élargissement de trois ou quatre » personnes, quand vous l'aurez contenté par la signature de votre ac- » commodement? L'affaire de M. le Comte est d'une autre conséquence » Ayez la bonté de vous expliquer clairement. Pouvez-vous disposer de » lui, ou non? Votre Altesse Royale nous a fait comprendre, qu'il con- » viendra sans peine de tout ce qu'elle réglera, & que la bienséance de- » mandoit seulement que vous lui écrivissiez. Ces choses ont été expo- » sées au Roi, & nous vous apportons la réponse. Que nous ordonnez- » vous de lui dire? A une chose près, *repliqua Gaston*, je suis assez con- » tent. Ma plus ardente passion, c'est d'obtenir une Place de sûreté. J'en » ai donné l'alternative; je l'avoue: mais ç'a été dans la pensée que le » Roi ne vouloit point absolument consentir à mon mariage. Et bien, » Monsieur, *dit Chavigni*, aimez-vous mieux le voir cassé que de n'avoir » pas une Place de sûreté? « Non pas, repliqua Gaston embarrassé de l'instance. Chavigni lui ayant demandé là-dessus s'il vouloit s'en tenir à son écrit: *Je l'ai signé*, reprit son Altesse Royale: *il n'y a plus moyen de s'en dedire.* Ces dernieres paroles furent prononcées d'une telle maniere, que le Comte de Guiche & Chavigni jugerent que le Duc d'Orléans agité rouloit diverses choses dans son esprit.

Ils en donnent promptement avis à Richelieu. Cela joint à ce qu'on lui avoit déja rapporté, que le Marquis & la Marquise de Vardes, la Rochepot, Verderonne & quelques autres des anciens amis de Puilaurens, accourus à Blois, crioient hautement que Gaston n'étoit nullement obligé de tenir sa parole à des gens qui l'avoient tant de fois trompé: Cela, dis-je, donna occasion au Cardinal de craindre que son Altesse Royale ne voulût l'amuser d'une feinte négociation, pendant qu'elle se prépareroit à sortir du Royaume avec sûreté. Après y avoir bien pensé, Richelieu crut que le Duc d'Orléans ne pouvoit aller qu'en trois ou quatre endroits, à Sedan, en Guienne, en Bretagne, ou bien en Normandie. Il aposte certaines gens pour veiller sur toutes les démarches de Gaston, & pour examiner s'il médite une retraite. On donne ordre que les passages des rivieres soient exactement gardés. Les Gouverneurs des villes & des Provinces sont avertis de le recevoir avec la distinction dûe à son

1636. rang, de l'observer, & de l'arrêter adroitement jusques à ce que le Roi ait le temps de s'avancer & de suivre son frere de près. Cependant le Cardinal écrit lui-même & engage d'autres gens à écrire comme lui au Duc d'Orléans, de réfléchir sérieusement sur le danger auquel il s'expose; que sa grandeur est inséparablement attachée à la prospérité de l'Etat; qu'elle dépend uniquement de la bienveillance du Roi, sur laquelle il peut sûrement compter; enfin que tous les serviteurs de sa Majesté, affligés de cette nouvelle mésintelligence entre les deux freres, s'appliquent à trouver les moyens de le tirer avec honneur du mauvais pas où des gens mal-intentionnés l'ont engagé.

Artifices indignes, ou inconstance du Duc d'Orléans.

Si Richelieu se trompa dans son appréhension que le Duc d'Orléans ne s'enfuit, il fit du moins un coup d'habile Politique. Nonobstant les assurances que ses émissaires à Blois lui donnerent que Gaston pensoit plus à un accommodement particulier qu'à une retraite, le Cardinal usa de toutes les précautions nécessaires afin de n'être pas pris pour dupe. Montresor raconte fort bien comment son Altesse Royale, leurrée des espérances que Chavigni & les autres créatures de Richelieu lui montroient, se mit en tête de jouer tous ceux qui l'exhortoient à ne traiter que conjointement avec le Comte de Soissons, auquel il avoit engagé sa parole. Pendant que le Duc d'Orléans tâchoit d'avancer sa réconciliation particuliere avec le Roi, il amusoit Soissons, & lui envoyoit une promesse par écrit de l'aller incessamment joindre à Sedan. Indigne & bas artifice, dont j'aurois peine à croire que Gaston fût capable, si Montresor. témoin oculaire de ce qui se passoit à Blois, ne rendoit la chose sensible & palpable. Peut-être aussi qu'il y avoit plus d'inconstance & d'incertitude, que de dissimulation & de malice dans les démarches irrégulieres d'un Prince facile & léger. *Monsieur*, dit Montresor, *me déguisa ses véritables sentimens, quand il me dit un jour qu'il croyoit devoir aller à Sedan; que c'étoit la seule ressource qui lui restoit; qu'il en avoit absolument pris la résolution; que pour cet effet il donnoit ordre au Baron de Ciré & au Vicomte de d'Auteuil de se rendre auprès de M. le Comte; qu'il vouloit qu'on fît visiter les passages, & que les relais fussent mis sur les chemins. Dormoi & Teillac Gentilhomme d'honneur, fideles à exécuter les choses qui leur étoient commises, firent ce qu'ils devoient, & vinrent rendre compte à son Altesse Royale.*

Soit que ce fût un effet de la dissimulation de Gaston dans cette affaire, soit qu'ayant d'abord pensé véritablement à joindre le Comte de Soissons, Goulas & les autres émissaires de Richelieu l'en eussent détourné, & le leurrassent de l'espérance d'obtenir ses principales demandes, pourvû qu'il envoyât quelqu'un de sa part à la Cour, il parla d'y dépêcher Chaudebonne avec une ample instruction. Ce n'est pas tout. Afin de mieux tromper Fiesque & Montresor, qui s'opposoient à son accommodement particulier, il tâche de leur faire accroire que l'envoi de Chaudebonne n'est qu'un artifice dont il prétend amuser Richelieu & ses émissaires, pendant que son Altesse Royale prendra ses mesures

pour

pour partir. *La cabale contraire*, poursuit Montresor, *propose d'envoyer quelqu'un à la Cour, & Chaudebonne est choisi contre mon sentiment. Goulas dressa une instruction en si beaux termes, qu'ils pouvoient entrer dans un Panégyrique du Cardinal de Richelieu. Monsieur y parloit avec peu de décence pour son rang, & ne demandoit rien d'essentiel à ses intérêts, ni à ceux de M. le Comte. Je ne puis assez admirer la finesse dont son Altesse Royale usa contr'elle-même pour faire passer cette instruction, sans qu'elle fût contestée. Monsieur s'adressa d'abord au Comte de Fiesque & lui parla en ces termes:* Je vous ferai appeller ce soir dans mon cabinet avec Montresor, Brion & Ouailli Capitaine de mes gardes. Goulas y apportera l'instruction de Chaudebonne que j'envoie demain à la Cour, afin de mieux cacher ma résolution d'aller à Sedan. Au nom de Dieu ne contestez point sur cette instruction, & dites à Montresor qu'il fasse de même. Goulas & ceux de sa cabale donneront alors dans le panneau, & croiront qu'il n'y a plus d'obstacle à mon accommodement. 1636.

Le Comte de Fiesque se paye de cette confidence avec la franchise d'un homme de bien; & m'en vint avertir. Après l'avoir bien écouté & vû la chaleur avec laquelle il me parloit, je lui demandai froidement ce qu'il feroit en cette occasion. Je suivrai les ordres de Monsieur, *repliqua-t-il sans hésiter.* Je n'avois jamais cru qu'il dût partir; mais il n'y a plus sujet d'en douter maintenant. Pour moi, *dis-je alors*, j'en suis si peu persuadé, que je contesterai l'instruction de toute ma force. Goulas sçait que Monsieur a parlé d'aller à Sedan. Si cet émissaire du Cardinal voit que nonobstant cela on envoie Chaudebonne à la Cour, il croira tout de bon que son crédit l'emporte sur le nôtre, & que l'accommodement se va conclure. Quand il n'y auroit que cette seule raison, je ne voudrois pas lui donner ce plaisir. Mais j'en ai une encore plus forte. On ne me reprochera point d'être demeuré d'accord d'une chose honteuse à Monsieur, capable de me perdre moi-même de réputation, & entierement préjudiciable aux intérêts de M. le Comte. Je ne vois pas comment je m'en pourrois justifier auprès de lui. *Chacun persista dans son opinion. Monsieur ayant fait ce qu'il avoit dit au Comte de Fiesque, nous entrâmes dans le cabinet de son Altesse Royale.*

Goulas met l'instruction sur la table & en fait la lecture. Chacun l'ayant entendue fort paisiblement, Monsieur nous fit l'honneur de nous demander ce qu'il nous en sembloit. Je voulus laisser opiner ceux qu'on avoit eu soin de prévenir. Comme ils ne se pressoient pas de parler, son Altesse Royale se tourna vers moi, & m'ordonna de dire ma pensée. Puisque vous me le commandez, Monsieur, *répondis-je*, la fidélité que je vous dois ne me permet pas de dissimuler que cette piece n'est ni bien conçue, ni bien écrite. Et qu'y trouvez-vous à redire? *me demanda Goulas qui se sentoit piqué.* Je le ferai remarquer à Monsieur, *repartis-je*, lors qu'il me l'ordonnera. *Son Altesse Royale l'ayant trouvé bon, je lui montrai dans la premiere page, combien il étoit important que la piece fut supprimée. Monsieur en raya sept ou huit lignes de sa main. Goulas offensé me prit à partie, & s'échauffant trop en présence de son maître, il m'obligea de dire, que je n'étois point homme à tromper Monsieur,*

1636. *ni à souffrir qu'on le trompât. Outré de ce reproche, Goulas ne garde plus de mesures, & me force à lui parler de la sorte* : Vous vous oubliez, Monsieur, ce n'est pas ici le lieu de contester. Evitons les occasions de perdre le respect à son Altesse Royale. Souvenez-vous seulement de l'écrit que vous avez dressé ici depuis peu. Un *ou* mis au lieu d'un *&*, me paroit de grande conséquence. *Il n'en fallut pas davantage pour le rendre muet avec une confusion à faire pitié.*

Je n'étois point émû. Son Altesse Royale continuant de m'interroger, je repris le discours que j'avois commencé, & dis qu'une piece si curieuse n'avoit pas été faite en un moment, & que je ne demandois qu'une demie heure pour marquer à la marge ce que j'y trouvois à redire. Mais le plus court, *ajoûtai-je*, c'est de la jetter au feu, & d'en faire une autre où Monsieur parle avec plus de dignité & explique mieux ses interêts. *La Conférence finit ainsi. Chaudebonne part le lendemain avec cette instruction, ou telle autre qu'on lui veut donner sans me la communiquer. Son Altesse Royale alla dans la chambre de Goulas qui lui fit de grandes plaintes.* Montresor l'a bien entendu, *dit-elle ensuite au Comte de Fiesque.* Jamais gens ne donnerent mieux dans le panneau. Ils croient tous que j'ai envie de m'accommoder incessamment. L'opposition de Montresor a fait des merveilles. *La Riviere sortit de prison en ce temps-ci sur la parole qu'il donna de se joindre à Goulas dès qu'il seroit auprès de Monsieur, & d'être la créature du Cardinal. Son Altesse Royale fit semblant d'avoir la goute durant quelques jours. C'étoit un prétexte pour se dispenser de partir de Blois.*

Si ces consultations se firent à la fin de cette année, ou bien au commencement de la suivante, je ne le puis marquer précisément. En tout cas la méprise ne sera que de huit ou quinze jours. Il semble que Chavigni, qui étoit revenu à Blois avec tant de confiance que l'affaire s'accommoderoit, à moins que *le Diable ne s'en mêlât*, eut le chagrin de s'en retourner à Paris moins avancé que la premiere fois. Gaston demandoit absolument deux Places de sûreté, Blaïe, Blavet ou Nantes pour lui-même; Stenai, ou Verdun pour le Comte de Soissons. Guiche & Chavigni trouverent cela tellement éloigné des intentions de Louis, ou plutôt de Richelieu, qu'ils refuserent de porter une pareille proposition. Ce fut apparemment là-dessus que Goulas & les autres de la cabale du Cardinal insinuerent au Duc d'Orléans, d'envoyer Chaudebonne à la Cour avec une instruction. Je trouve que ce Gentilhomme s'y rendit deux jours après Guiche & Chavigni, arrivés le 2. Janvier 1637. Son instruction lui ordonnoit de demander que Monsieur eût la liberté de demeurer par tout où il voudroit; que tous ses serviteurs emprisonnés fussent élargis; que le Roi payât les dettes de son frere immédiatement après la conclusion de la paix générale; qu'on lui comptât à présent une certaine somme d'argent qui lui avoit été promise; que le Roi lui accordât cent mille écus pour bâtir quelque part dans son apanage; qu'on assignât une pension convenable pour l'entretien de la Duchesse d'Orléans, quand elle seroit en France; que Gaston ne fût point obligé d'avoir re-

cours à Bullion Surintendant des finances, homme qui chicanoit sur tout, & que son Altesse Royale haïssoit fort depuis qu'il l'avoit surprise dans l'accommodement de Beziers; enfin qu'aucun des serviteurs du Duc d'Orléans & du Comte de Soissons ne pût être inquieté. Ces demandes, différentes de celles que Guiche & Chavigni avoient premierement rapportées au Roi, effrayerent Richelieu, qui craignoit toujours que le Duc d'Orléans n'eût toujours de grandes intelligences dans le Royaume. Pour l'amuser de quelque espérance de satisfaction, le Chevalier de Grignan, moins odieux au Cardinal que du Fargis & Coudrai-Montpensier, fut mis en liberté aussi bien que l'Abbé de la Riviere. 1636.

Achevons d'extraire ce que Montresor rapporte de ce qui se passoit dans la Cour de Blois à la fin de cette année, ou dans les premiers jours de la suivante. *Il fallut*, dit-il, *que Monsieur dépêchât Beauregard à Sedan, & pour nous mieux jouer, un de ses gardes, avec ordre d'assurer M. le Comte que son Altesse Royale l'iroit bientôt joindre. Le jour du départ de Beauregard ayant été fixé, Monsieur voulut l'entretenir, & lui dire de sa propre bouche, qu'il se mettroit en chemin le Samedi suivant sans aucun délai. J'en avertis Beauregard, & lui conseillai de demander un écrit.* Faites seulement bonne mine, *ajoûtai-je*, & laissez-moi ménager le reste. *Je le mene le soir au château de Blois, & nous allons à la chambre de Maulevrier mon intime ami, où je fais apporter une plume & de l'ancre, afin que toute excuse soit ôtée. Son Altesse Royale y étant venue, elle ordonne à Beauregard d'assurer M. le Comte qu'elle partira le Samedi suivant. Beauregard fit fort bien son devoir.* Monsieur, *répond-il*, la commission dont vous m'honorez est de si grande conséquence, que je vous supplie très-humblement de la mettre par écrit. *Son Altesse Royale un peu surprise fit difficulté sur ce que Beauregard pouvoit être arrêté, & se tourne vers moi comme pour être fortifiée dans sa crainte.* Si cela vous arrivoit, *dis-je à Beauregard*, comment vous démêleriez-vous d'un pareil embarras? Il ne faut qu'un billet de six lignes, *repliqua-t-il*, cela ne sera pas difficile à cacher. J'en répons sur ma vie & sur mon honneur. J'ai trop d'intérêt à conserver l'un & l'autre pour rien hazarder mal à propos. Monsieur, *repris-je en me tournant vers son Altesse Royale, quoique j'y eusse assez de répugnance*, je crois qu'il se faut rendre: quand un Gentilhomme tel que M. de Beauregard donne parole si positive: on lui peut tout confier. *Le billet fut écrit de la main de Monsieur, & remis dans celles de Beauregard.*

N'omettons pas les réfléxions politiques & morales de Montresor en cette occasion. » Les hommes de quelque qualité qu'ils soient, *dit-il*, » que la nature n'a pas destinés à se mêler des affaires importantes, sont » si embarrassés lorsque par les conseils d'un génie plus élevé que le leur » ils jouent un personnage forcé, qu'il leur est impossible de soutenir » long-temps un procédé trop opposé à leur inclination, & au-dessus de » leurs forces & de leur tempérament. Pour agir conformément au sien, » M. le Duc d'Orléans se rendoit ingénieux à se tromper dans ses pro- » pres intérêts. Il s'imaginoit qu'en jouant ses plus fideles serviteurs, il

1636. „ se garantiroit du danger dont il se croyoit menacé. Faussement persuadé que les longueurs & les délais lui procureroient des avantages „ considérables, Monsieur acheva de se ruiner par la diminution de son „ crédit & de sa réputation, qui maintient seule la créance que les Princes se doivent acquérir, quand il est question de se conserver dans le „ rang que la naissance leur donne, contre l'autorité illégitime que les „ Favoris & les Ministres des Rois usurpent. La dissimulation & les „ fausses espérances artificieusement données firent concevoir à son Altesse Royale qu'un accommodement qui la regarderoit seule suffisoit ; „ & qu'elle devoit selon les régles de la prudence, négliger toutes les „ autres considérations, comme lui étant suggérées par des gens qui ne „ cherchoient qu'à porter les choses à l'extrémité, & à la rendre irréconciliable avec le Cardinal de Richelieu qu'ils haïssoient. Prévenu de „ l'impression que des personnes intéressées prirent soin de lui donner, „ Monsieur feint une seconde fois d'avoir la goute afin de se dispenser „ d'aller à Sedan, comme il y étoit engagé par sa parole que diverses „ personnes porterent de sa part à Monsieur le Comte, & par l'écrit „ que Beauregard lui rendit.

Ferdinand Roi de Hongrie est élu Roi des Romains à la Diete de Ratisbone.

Mercure François. 1636. Puffendorf Comment. Rerum Suecicarum. L. 8. Grotii Epistolæ passim ad finem anni 1636. Lotichius Rerum Germanicarum. part. II. L. XXIX. Cap. 1. 2. 3. 4. Nani Historia Veneta.

Durant ces négociations, la Cour de France reçut une nouvelle qui l'affligea. Nonobstant toutes les intrigues de Richelieu & de son Capucin en Allemagne, pour empêcher que la succession à la Couronne Impériale ne fût assurée à Ferdinand Roi de Hongrie dans la Diete convoquée pour cet effet dès le mois de Mai à Ratisbone, ce Prince fut élu Roi des Romains le 22. Décembre de cette année. On remontra inutilement de la part de Louis aux Electeurs, que l'Empire devenoit tout de bon héréditaire dans la maison d'Autriche. Ses offres d'un puissant secours pour maintenir leur liberté en cas que Ferdinand II. vint à mourir, ne furent pas écoutées. Depuis le progrés des Espagnols en Picardie, & l'irruption de Galas en Bourgogne, les Electeurs intimidés comptoient beaucoup moins sur la France. Chacun d'eux gagné par les promesses de l'Empereur & du Roi de Hongrie, ou par l'argent d'Espagne, pensa d'autant plus volontiers à composer avec la Maison d'Autriche, qu'ils craignoient tous que si Ferdinand venoit à mourir avant qu'on lui nommât un successeur, les Couronnes de France & de Suede ne s'unissent encore plus étroitement, pour mettre la Couronne Impériale sur la tête de celui qui leur conviendroit davantage.

Richelieu tâchoit de leurrer Maximilien Duc de Baviere, en lui promettant de l'aider à se faire Empereur après la mort de Ferdinand dont la santé s'altéroit considérablement. L'habile & délié Bavarois, quoique dévoué en apparence à la Maison d'Autriche, à laquelle il s'étoit allié depuis peu en épousant dans un âge déja fort avancé une des filles de l'Empereur, ménageoit secretement la Cour de France, pour l'empêcher de s'intéresser au rétablissement de la Maison Palatine dans ses Etats & dans sa dignité ; même pour se servir de la puissance de Louis, en cas que celle de Ferdinand devînt trop redoutable aux Electeurs & aux Prin-

ces de l'Empire. On prétend que Maximilien arrêta l'impétuosité de Jean de Wert son Général après le passage de la Somme, & qu'il lui ordonna sous main de traverser toutes les propositions que les Officiers Impériaux ou Espagnols pourroient faire d'avancer vers Paris. Toujours attentif à ses véritables intérêts, le Duc de Baviere ne vouloit point permettre que la France trop abaissée se trouvât hors d'état de secourir les Princes d'Allemagne dans le besoin. Il lui suffisoit de maintenir la Ligue Catholique dans l'Empire, & d'en chasser les étrangers. Après cela, il vouloit conserver une juste balance entre les Maisons d'Autriche & de France. Ces dispositions du Bavarois donnoient quelque espérance à Richelieu, qui entretenoit une négociation secrete avec lui, & tâchoit de le gagner en lui promettant le secours de la France en cas qu'il voulût devenir Empereur. Mais depuis que Maximilien se vit pere d'un fils que la Duchesse son épouse lui donna le dernier jour Septembre, bien loin d'ôter l'Empire à la Maison d'Autriche, il ne pensa qu'à l'y continuer, afin d'engager le nouvel Empereur à maintenir celle de Baviere dans la possession du haut Palatinat & du premier Electorat de l'Empire; dignité donnée d'abord à sa personne, & assurée depuis non seulement à ses enfans, mais encore à ses freres, & à toute la postérité masculine de Guillaume Duc de Baviere.

1636. *Liv. X.* 1636. *Historie di Gualdo Priorato. part.* 2. *Lib.* 2. *Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag.* 468. 469.

Les Electeurs de Saxe & de Brandebourg firent d'abord quelque difficulté de consentir à l'élection d'un Roi des Romains. Ils demanderent que l'Empereur donnât préalablement une amnistie générale à tous les Princes & Etats de l'Empire Protestans, qui par leurs délais, ou autrement, se trouvoient exclus de la paix conclue à Prague entre Ferdinand & Jean-George Duc de Saxe; article que la Cour de Vienne refusoit d'accorder. Elle projettoit de mettre au ban de l'Empire Guillaume Landgrave de Hesse-Cassel, le Duc Bernard de Saxe Weymar, peut-être quelques autres encore. Mais la victoire remportée par les Suédois à Witstock renversa ce dessein. L'Electeur de Brandebourg gagné par la promesse que l'Empereur lui fit de l'aider à maintenir ses droits sur la Poméranie & par les pistoles d'Espagne répandues dans son Conseil, consentit à l'élection du Roi de Hongrie, sans insister davantage sur l'amnistie demandée.

De maniere que le Duc de Saxe, trop foible pour s'opposer seul à la Cour Impériale dont il avoit un extrême besoin depuis la défaite de ses troupes à Witstock, ne put se dispenser de suivre l'exemple du Marquis de Brandebourg & du Duc de Baviere. Des trois Electeurs Ecclésiastiques, celui de Mayence dépendoit absolument de la Maison d'Autriche. L'Archevêque de Cologne promettoit de faire comme le Duc de Baviere son frere aîné. Pour ce qui est de l'Electeur de Treves, transféré de la citadelle d'Anvers dans la ville de Steïa en Autriche, on n'eut aucun égard à lui. La Cour de Vienne le regardoit comme un criminel prisonnier, que l'Empereur prétendoit proscrire dans la Diete de Ratisbone. Mais il n'y trouva pas toute la facilité qu'il espéroit. L'absence & la dé-

1636. tention de l'Electeur de Treves furent le prétexte que Louis prit de ne reconnoître point le Roi de Hongrie, ni comme Roi des Romains, ni comme Empereur. On soutenoit à la Cour de France que son élection, faite sans y appeller un Electeur contre lequel il n'y avoit aucune procédure criminelle, étoit contraire en plusieurs chefs à la Bulle d'Or & aux loix fondamentales de l'Empire. Mais nonobstant les protestations de l'Archevêque de Treves, & celles de Charles-Louis fils aîné de l'infortuné Frédéric Roi de Boheme, qui prétendoit être Comte Palatin du Rhin, & premier Electeur laïque de l'Empire, l'élection de Ferdinand Roi de Hongrie, que nous verrons bientôt succéder à son pere, fut reçue comme légitime dans toute l'Allemagne.

Charles-Louis, devenu majeur cette année, prépara un long manifeste adressé à l'Empereur, à tous les Rois & Potentats Chrétiens, aux Electeurs, Princes & Etats de l'Empire. Il prétendoit l'envoyer à la Diete de Ratisbonne, & protester ensuite contre l'élection d'un Roi des Romains, en cas qu'on y procédât sans avoir égard à ses justes demandes, d'y être appellé comme le légitime Seigneur du haut & bas Palatinat, & comme revêtu de la dignité Electorale possédée par son pere & par ses ancêtres, dont il n'étoit point juridiquement dépouillé. Mais Charles Roi de la Grande-Bretagne, oncle du jeune Palatin, lui persuada de différer la publication de son manifeste, jusques à ce qu'on eût vû le succès de la négociation du Comte d'Arondel, envoyé extraordinairement par sa Majesté Britannique à l'Empereur, avec ordre de lui demander le rétablissement de la Maison Palatine dans ses Etats & dans sa dignité. Charles espéroit l'obtenir par une espece d'échange, & faire ensorte que le Roi de France consentît à restituer la Lorraine au Duc Charles, ou à son frere François, pourvû que les Princes Palatins rentrassent en possession de leurs biens & de leur dignité. Le Comte de Leycester, Ambassadeur Extraordinaire d'Angleterre en France, eut ordre de proposer cet accommodement à Louis. Je ne sçai sur quel fondement Charles se put flater de réussir dans cette affaire. Louis & Ferdinand étoient également éloignés, l'un de rendre la Lorraine, & l'autre de révoquer ce qu'il avoit fait en faveur du Duc de Baviere. Voici à peu près, quelle étoit la politique du Roi d'Angleterre.

Persuadé que la Maison d'Autriche avoit grande envie d'ôter la Lorraine au Roi de France, & qu'elle craignoit extrêmement que l'Angleterre n'entrât dans la ligue conclue entre la Couronne de France & les Etats-Généraux des Provinces-Unies, Charles espéra qu'en proposant de se joindre à la Maison d'Autriche, si le Roi de France refusoit de restituer la Lorraine; & qu'en menaçant l'Empereur & le Roi d'Espagne de se liguer avec la France, en cas que Ferdinand ne voulût absolument rien faire en faveur du jeune Comte Palatin, on ameneroit enfin la Cour de Vienne à un accommodement raisonnable. Voilà pourquoi le Comte de Leycester eut ordre de parler d'une ligue entre la France, l'Angleterre & les Provinces-Unies, pourvû que Louis & les Etats-Généraux

promissent de ne point faire la paix à moins que la Maison Palatine ne fût rétablie. Mais parce que Charles vouloit seulement intimider d'abord l'Empereur & le Roi d'Espagne, il fut ordonné au Comte de Leycester de ne porter d'abord que des paroles générales, & de ne rien conclure avec la France jusques à ce qu'on eût vû le succès de la négociation du Comte d'Arondel à la Cour de l'Empereur. Je trouve ici une chose qui me paroît remarquable, & glorieuse à l'Angleterre. Leycester, & Scudamor Ambassadeur ordinaire de cette Couronne en France, plus jaloux de leur rang que le Chancelier Oxenstiern & le Duc Bernard de Saxe Weymar, s'abstenoient de voir Richelieu, qui refusoit de leur donner le pas & la main dans sa maison. Ces deux Ministres n'alloient pas non plus chez le Capucin Joseph. Ils le regardoient comme un particulier sans caractere. Le sçavant Grotius Ambassadeur de Suede approuvoit la noble fierté des Anglois. Mais ne lui étant pas permis de l'imiter au regard du Cardinal, auquel Oxenstiern avoit bassement cédé lui-même, il se distinguoit du moins de quelques autres Ministres, en ne rendant point visite au Moine confident de Richelieu. 1636.

La négociation du Comte d'Arondel à la Cour Impériale est si amplement décrite dans la seconde partie du manifeste que Charles-Louis Electeur Palatin publia au commencement de l'année suivante, qu'il suffira de donner ici l'extrait de l'endroit de cette piece curieuse où il est parlé des instances de l'Ambassadeur d'Angleterre en faveur de la Maison Palatine. » Depuis dix-huit ans, *dit le jeune Prince avec beaucoup » de raison & de justice*, la Cour Impériale a tâché d'éluder par des dé» tours recherchés, par de vaines échappatoires, & par des promesses » inutiles, les ambassades, les négociations, les bons offices, & tout ce » que de grands Rois, des Electeurs, des Princes, des Etats, & particu» lierement le feu Roi Jacques de la Grande-Bretagne, & le Roi son fils » à présent régnant, ont voulu faire en faveur de notre très-honoré Pe» re, & pour nous ensuite. L'unique but de la Cour Impériale, ç'a été » de lasser les médiateurs & les Potentats qui prenoient les interêts de » notre maison, de les détourner de toutes les résolutions qui lui pou» voient être favorables, en les engageant d'un envoi à l'autre de faire » négliger les bonnes occasions, & de donner le temps à nos ennemis de » s'affermir dans leurs frauduleuses & violentes usupations: artifice qui » n'a pas mal réussi jusques à présent aux Ministres de la Cour de Vienne.

Le Roi d'Angleterre sollicite inutilement le rétablissement de la Maison Palatine.

Manifeste de Charles Louis Electeur Palatin. Ruhsvvorth's Historical collections. Tom. II. Grotii Epistolæ passim. 1636. *Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag.* 469. 470.

» On a depuis peu essayé d'user de la même finesse dans la négociation » entamée avec M. le Comte d'Arondel Ambassadeur du Roi de la Gran» de-Bretagne. Le pouvoir donné aux Commissaires Impériaux contenoit » une chose tout-à-fait préjudiciable. On y supposoit que le Roi notre » oncle offroit d'entrer dans une ligue défensive & offensive avec la Mai» son d'Autriche contre les ennemis communs, & qu'il avoit donné à son » Ambassadeur le pouvoir de conclure cette alliance: chose que M. le » Comte d'Arondel nia positivement, & sur laquelle il refusa constament » de négocier. Quant au point principal de notre rétablissement entier

1636. „qu'il demandoit, on ne voulut jamais rien rabattre de ce qui est contenu dans ce qu'on nomme le Decret Impérial du 24. Février de l'an „1636. Cependant M. l'Ambassadeur avoit déclaré d'abord, que bien „loin de vouloir traiter sur cet acte, le Roi son maître, informé de ce „qu'il porte, n'auroit jamais pensé à entrer dans aucune négociation, „si on ne lui avoit insinué plus d'une fois, que nonobstant une piece capable de lui donner de nouveaux sujets de soupçon & de défiance, Sa „Majesté Impériale pourroit encore sous certaines conditions consentir à notre rétablissement.

Telle est la substance du prétendu Decret, dressé d'une maniere tout-à-fait injurieuse à notre personne. Car enfin on y affecte de ne nous point donner les titres d'Electeur, de Grand Sénéchal de l'Empire, & de Duc de Baviere qui nous appartiennent. Quand le Comte Palatin, *dit-on*, se sera dûement soumis & humilié, quand il aura humblement demandé d'être reçû en grace, & renoncé à toutes les alliances que son pere ou lui ont pû contracter avec aucun Roi ou Etat, tant au dehors qu'au dedans de l'Empire; quand il aura satisfait réellement à tout ce dont il sera convenu avec Sa Majesté Impériale, avec le Roi d'Espagne & avec toute la Maison d'Autriche, dans la confédération de laquelle il entrera; pour lors Sa Majesté Impériale l'absoudra gracieusement de la proscription dérivée sur lui par le crime de son pere jusques là & à tel effet que le Comte Palatin puisse être derechef reçû au nombre des Princes de l'Empire, & rentrer en possession d'une partie considérable des terres qui appartenoient à son grand-pere.

„Toutes les personnes équitables & désintéressées, *reprend fort bien Charles-Louis*, jugeront sans peine que nous avons de fort grandes raisons de „rejetter les offres contenues dans ce Decret. On y propose que nous „nous reconnoissions criminels & dignes de punition, quoique devant „Dieu & devant les hommes nous soyions tout-à-fait innocens. Quel crime nous peut-on imputer? Durant notre minorité avons-nous eu la „moindre part aux mouvemens excités au dedans, ou bien au dehors de „l'Empire? Exiger qu'avant toute chose nous ayons à nous humilier, & „à demander humblement d'être reçus en grace, une pareille condition „ne peut être imposée qu'à des coupables. Et quand, ce qu'à Dieu ne „plaise, nous voudrions accepter cette ouverture, il faudroit que nous „reconnussions pour légitime l'injuste proscription publiée, & toutes les „procédures violentes faites ensuite. Il faudroit confesser que notre très-honoré pere étoit véritablement criminel de léze-majesté, le rendre responsable de beaucoup de sang injustement répendu, & avouer „que le crime qu'on lui impute sans aucun fondement, & la proscription publiée ensuite, se peuvent étendre & dériver jusques sur nous: „chose qui seroit contraire à l'honnêteté, aux obligations naturelles d'un „fils aux regard de son pere, à la raison, & à toutes les loix. Il nous faudroit souscrire que nous ne sommes ni Electeur, ni membre de l'Empire, & que nous attendons de la clémence de Sa Majesté Impériale

„d'être

» d'être mis au rang des Princes & des membres de l'Empire, quoique » de noms & de maison nous soyons Electeur, Comte Palatin du Rhin, » Duc de Baviere, & que nous ne puissions être autrement appellés » & traités. 1636.

» Il faudroit encore contre notre conscience, & contre notre réputa» tion, renoncer à toutes amitiés, alliances, concordats héréditaires, » même à toute l'assistance que nous pouvons espérer de nos Alliés, Rois » & Potentats; accepter une dangereuse & préjudiciable confédération, » qui tendoit à l'établissement de la domination d'Espagne depuis long» temps projettée; satisfaire à tout ce qui nous seroit injustement pres» crit & imposé dans le traité; nous rendre comme à discrétion, après » avoir renoncé à nos meilleurs & plus puissans amis; attendre en patien» ce qu'il plût à Sa Majesté Impériale de nous octroyer de pure grace, » & sous telle condition qu'elle voudroit, une petite portion de terre, » lieu de l'Electorat & des Principautés qui nous appartiennent. Il fau» droit enfin quitter le certain pour l'incertain; abandonner notre droit, » notre juste cause, & l'avantage de notre innocence, pour des mépris, » des affronts & des vaines paroles; nous contenter de peu au préjudice » d'une entiere restitution; nous dépouiller de notre originaire & ancien» ne liberté Germanique, & à la honte de notre maison & de notre » postérité, nous soumettre au joug d'une servitude nouvelle, étrange» re, & insupportable. Tout ceci montre évidemment que par des offres » ridicules on prétendoit diminuer notre honneur, nos titres, & notre » naissance, & qu'on vouloit flétrir à jamais notre Maison Electorale. C'est » pourquoi l'Ambassadeur du Roi de la Grande-Bretagne protesta par écrit » & de bouche contre ce prétendu decret, & rejetta comme nulles & » préjudiciables les réponses & les propositions qu'on lui faisoit en consé» quence. Qui pourra désormais trouver étrange que pour sauver l'hon» neur, la réputation, & le bon droit de notre très-honoré pere, nous » protestions contre ce decret, & que nous nous plaignions du dom» mage que nous causent les nullités & les injustices qu'il contient? Com» ment nous disculperions-nous devant Dieu, devant les hommes, de» vant nos enfans, devant nos freres, devant nos parens paternels, si nous » dissimulions ces offres indécentes, & préjudiciables à notre famille Elec» torale Palatine?

» Quand donc l'Ambassadeur du Roi de la Grande-Bretagne vit que » sans avoir égard à ses remontrances, on insistoit toujours sur le pré» tendu decret Impérial; qu'on vouloit faire valoir des offres frivoles & » inutiles; qu'on le pressoit d'en venir à une négociation, & de déclarer » ce que le Roi son maître vouloit faire en considération de ce que Sa » Majesté Impériale offroit d'accorder au Comte Palatin, & quelle ligue » le Roi d'Angleterre concluroit avec la Maison d'Autriche, M. le Com» te d'Arondel répondit de bouche & par écrit, qu'il ne pouvoit rien » proposer à moins que Sa Majesté Impériale ne déclarât nettement, si » elle étoit résolue de consentir à une entiere restitution, & de l'éxécuter. » Qu'il ne seroit pas honorable au Roi d'Angleterre de se donner la pei-

1636. » ne de traiter pour une chose qu'il ne pouvoit pas espérer d'obtenir : » Que s'il plaisoit à l'Empereur de donner à entendre qu'il étoit dis» posé à consentir sous certaines conditions à notre parfait rétablisse» ment, & à l'éxécuter, le Roi en traiteroit sérieusement. Sur ces ins» tances souvent réitérées., Sa Majesté Impériale déclara premierement » par écrit à Ratisbone le 29. Août : « Que la disposition faite de la dignité Electorale & des Provinces Palatines étoit fondée non seulement sur le droit commun, mais encore sur la Bulle d'Or, sur les constitutions de l'Empire, & sur plusieurs exemples anciens & modernes : Qu'elle se trouvoit approuvée par les conclusions de la paix de Prague, & conséquemment de tous les Etats de l'Empire : Que de-là on pouvoit juger combien la grace offerte à la Maison Palatine étoit considérable : Qu'on attendoit que M. l'Ambassadeur exposât ce que le Roi son maître vouloit accorder en considération des offres faites par l'Empereur.

Quelques jours après, poursuit le jeune Prince, *les Commissaires Impériaux donnerent à M. le Comte d'Arondel une plus ample déclaration, dont voici la teneur*. Quant à la dignité Electorale & aux Provinces du haut Palatinat, Sa Majesté Impériale ne peut permettre qu'on fasse ni demande, ni recherche, ni traité pour leur restitution, tant qu'il y aura quelqu'un de la ligne masculine du Duc Guillaume de Baviere. La dignité & les terres ont été transportées à ses enfans pour des causes justes, & par une investiture légitime. Cela est maintenant approuvé & reçu par la pacification de Prague, & conséquemment par tous les Etats de l'Empire. Pour ce qui est du bas Palatinat, bien que le Roi d'Espagne en posséde justement & légitimement une partie, & le Duc de Baviere l'autre, en considération des grandes dépenses qu'il a faites pour le service de sa Majesté Impériale & de l'Empire ; cependant, si le Roi de la Grande-Bretagne veut tellement disposer les affaires, qu'on donne une entiere satisfaction à l'un & à l'autre, & qu'il conclue ensuite une étroite alliance avec la Maison d'Autriche, alors sa Majesté Impériale levera le ban, admettra le Comte Palatin au nombre des Princes de l'Empire, & le laissera en possession du bas Palatinat. Bien entendu qu'il recevra cette grace comme un pur effet de la clémence de l'Empereur, & non point comme une chose à laquelle il ait droit de prétendre. *Le Roi d'Angleterre*, ajoûte Charles-Louis, *ayant appris cette résolution qui nous ôtoit toute espérance de rétablissement, & persuadé qu'on n'obtiendroit rien par traités, par ambassades, par prieres & par offres amiable, & que nos ennemis étoient déterminés à l'entiere oppression de notre Maison, & à son exclusion de l'Empire, rappella M. le Comte d'Arondel de la Cour Impériale. Le Roi de Hongrie se donna quelque peine, essaya de retenir plus long-temps l'Ambassadeur d'Angleterre, en lui promettant de faire ensorte qu'il remportât une réponse plus douce & plus agréable, & le pria d'avoir un peu de patience. Mais M. le Comte d'Arondel, ayant reconnu qu'on ne cherchoit qu'à l'amuser, prit son audience de congé, & se retira. On l'assura néanmoins à son départ qu'il recevroit bientôt une résolution dont il seroit content.*

Elle fut délivrée au nom du Roi des Romains à Jean Taylor Agent du Roi d'Angleterre à la Cour Impériale le 29. Janvier de l'an 1637. Voici ce que l'Empereur y déclaroit. Qu'il s'étoit tellement expliqué en divers decrets, & particulierement dans celui du 24. Février de l'année précédente, sur les affaires de la Maison Palatine, que le Roi de la Grande-Bretagne devoit être convaincu des bonnes intentions de sa Majesté Impériale pour le contenter, & pour l'avancement de la paix générale. Qu'elle persistoit dans le même dessein depuis le départ du Comte d'Arondel. Que la principale difficulté qui arrêtoit la conclusion de l'accommodement de Charles-Louis, & de l'alliance proposée entre la Maison d'Autriche & la Couronne d'Angleterre, consistant dans une plus grande satisfaction que sa Majesté Britannique demandoit sur l'article de la dignité Electorale en faveur du Comte Palatin, l'Empereur & le Roi des Romains en avoient conféré avec les Electeurs, & avec les personnes intéressées, sans le consentement desquelles Ferdinand ne pouvoit honnêtement terminer une affaire de cette nature. Qu'on trouvoit des expédiens capables de lever la difficulté, & de contenter également Charles-Louis & Maximilien. Que s'il plaisoit au Roi d'Angleterre de donner plein-pouvoir à quelqu'un, l'affaire du rétablissement de la Maison Palatine, & l'alliance entre Ferdinand, Philippe, & Charles seroient bientôt conclues. Tels étoient les divers expédiens proposés. Que l'un & l'autre Palatinat seroient rendus à Charles-Louis, excepté les biens Ecclésiastiques usurpés depuis le pacification de Passau. Qu'au défaut du Duc de Baviere & de sa postérité masculine, le Comte Palatin rentreroit dans la dignité Electorale, & seroit préféré aux enfans d'Albert frere de Maximilien. Que les deux chefs des Maisons Palatine & Bavaroise donneroient alternativement leur voix à l'élection des Empereurs & dans les autres Dietes, comme il avoit été pratiqué au temps de l'Empereur Louis de Baviere. Que Maximilien & toute la postérité du Duc Guillaume son pere demeureroient en possession de l'Electorat, & que l'Empereur créeroit deux nouveaux Electeurs, dont l'un seroit le Comte Palatin, & l'autre un Prélat de l'Empire.

1637.

Manifeste & protestation de Charles-Louis Comte Palatin du Rhin.

Manifeste de Charles-Louis.

Lotichius Rerum Germanicarum. Lib. 29. cap. 5.

Grotius Epist. 690.

Soit que le Roi de la Grande-Bretagne & son neveu crussent que la Cour Impériale ne cherchoit qu'à les amuser, de peur qu'irrité d'avoir été si souvent trompé Charles n'éxécutât la résolution qu'il paroissoit prendre enfin, de se lier étroitement avec la France, la Suede, & les Provinces-Unies contre la Maison d'Autriche; soit que les expédiens proposés sur l'article Electorale ne leur plussent pas, ou leur semblassent impraticables, le Comte Palatin publia un manifeste & une protestation. Ces deux pieces sont datées de Londres le 2. Février l'an 1637. La premiere contient un long détail de l'affaire de Frederic Roi de Boheme, & une ample réfutation des procédures faites contre lui. Elle finit par cette plainte véhémente contre l'Empereur Ferdinand II. & le Duc Maximilien de Baviere. » Puisque toute » espérance nous est évidemment ôtée, *dit Charles-Louis*, d'obtenir

1637. „ sous des conditions équitables & par une négociation amiable ce que „ Dieu, la naissance & toutes les loix nous donnent ; puisqu'on veut „ absolument continuer contre nos freres mineurs, & contre nos parens „ du côté paternel, les violences commencées contre notre très-hono„ ré Seigneur & pere, nous en exposerons ici en peu de mots le pro„ grès & l'injustice. Après avoir usurpé la dignité Electorale à notre „ préjudice, le Duc de Baviere à la hardiesse de soutenir qu'ayant été „ premierement établie sur le Duché de Baviere, elle fut depuis enle„ vée à sa maison. Ambitieuse & ridicule prétention, qui l'a porté à „ profiter des troubles excités dans l'Empire, afin de parvenir à son but „ par des intrigues secretes & à force ouverte. A la faveur de quelques „ victoires, il s'est fait revêtir de la Dignité Electorale. Par promesses, „ par menaces & par violences, il a forcé la plûpart des Etats de l'Em„ pire à dissiper son usurpation & à le reconnoître comme Electeur. „ Non content de surprendre Sa Majesté Impériale, & de la mettre dans „ ses intérêts par des services, & par certaines dépenses de guerre dont „ il s'est néanmoins abondamment remboursé sur nos pauvres & inno„ cens sujets, il l'a engagée par ses importunités, & par des fausses in„ sinuations, à des entreprises injustes, & à des résolutions contraires „ à la capitulation religieusement jurée, à la Bulle d'or, & aux consti„ tutions de l'Empire.

„ Il seroit trop ennuyeux de raconter ici comment on a procédé avec „ précipitation, & contre toutes les formes, à la proscription de notre „ très-honoré Seigneur & pere, sans convoquer les Electeurs & les Etats „ de l'Empire, sans leur suffrage, sans leur consentement, & contre tou„ tes les loix ; la maniere dont, avant & après le ban publié, le Palati„ nat Electoral a été désolé, déchiré, vendu, & partagé ; enfin par quels „ ressorts la dignité Electorale de Comte Palatin du Rhin, & la charge „ de Grand Sénéchal de l'Empire, furent cédées & transportées au Duc „ de Baviere, premierement pour sa vie, & ensuite à toute la ligne „ masculine du Duc de Guillaume, nonobstant l'opposition des deux „ Electeurs de Saxe & de Brandebourg. Il faudroit aussi beaucoup de „ temps pour raconter comment on a condamné sans aucune forme ju„ ridique notre très-honoré Seigneur & pere, sans l'avoir cité & enten„ du : enfin les excès commis dans la persécution que ses fideles Con„ seillers, Ministres, vassaux & sujets ont soufferte. Ceux qui connois„ sent un peu les affaires de l'Empire, & qui sçavent l'histoire des cho„ ses arrivées depuis la Réformation, avoueront que dès ce temps-là no„ tre maison a toujours été tellement haïe & attaquée par le parti con„ traire, qu'elle a eu beaucoup de peine à se maintenir. La cause uni„ que des tempêtes qu'elle a essuyées, que nos ancêtres, inviolablement „ attachez à la liberté Germanique, se sont opposés aux intrigues du „ parti contraire, & n'ont pû être ébranlés ni par menaces, ni par pro„ messes. Dans les derniers troubles de la Boheme, les gens les plus „ intéressés à l'armement fait contre la Maison d'Autriche ont été bien-

» tôt rétablis dans leurs biens. Les enfans héritiers de quelques-uns, » qu'elle croyoit aussi coupable que notre très-honoré Seigneur & pere, » n'ont point été punis du prétendu crime de ceux ausquels ils devoient » légitimement succéder. Notre seule maison a senti les effets d'une haine » d'autant plus cruelle, qu'elle est injuste. 1637.

» Quoique depuis notre majorité nous soyons demeurés en repos, » sans attenter à la moindre chose contre l'Empereur & contre l'Empire, » & que nous ayons suivi en tout les conseils pacifiques du Roi de la » Grande-Bretagne notre très-honoré oncle, Sa Majesté Impériale, cé» dant à l'importunité de nos ennemis, a, comme par sentence pronon» cée, jugé contre nous sur l'article de la dignité Electorale, disposé du » haut & du bas Palatinat, éxigé du Roi de la Grande-Bretagne des dé» dommagemens injustes envers le Roi d'Espagne & le Duc de Baviere, » & entrepris de le forcer à une confédération commune contre ses amis, » Rois & Potentats. On vouloit qu'il achetât à ce prix une petite par» tie de notre patrimoine extrêmement ruinée. Ensuite de quoi, nous » serions tombés dans la nécessité de persécuter ceux de notre Religion, » de renoncer à l'amitié de tous nos alliés, & proche parens, & de nous » soumettre pour toujours à une servitude étrangere. A la sollicita» tion de ceux qui préferent leur ambition & leur utilité particuliere » au repos public, on nous a proposé des choses qui ne se pouvoient » éxiger de nous avec la moindre apparence de justice, & que nous ne » pouvions accepter sans blesser notre conscience, sans faire un tort irré» parable à notre maison, & sans nous dépouiller de notre liberté.

Le manifeste fut accompagné d'une protestation juridique contre tout ce que l'Empereur avoit fait au préjudice du feu Roi de Boheme, de la Reine son épouse, de l'Electrice sa mere, des Princes ses enfans, de toute la Maison Palatine, & contre l'Election du Roi des Romains. On ne sera pas fâché de trouver encore ici un extrait de cette piece. Il pourra servir à l'intelligence de ce que nous avons rapporté des procédures faites contre l'infortuné Frédéric. » Personne, *dit son fils aîné*, n'ignore » dans l'Empire Romain, & dans toute la Chrétienté, les violences éxer» cées durant cette funeste guerre, la désolation, le dénombrement, le » partage, la vente de nos Etats ruinés de fonds en comble, & le trans» port de la dignité Electorale & de l'office du grand Sénéchal de l'Em» pire, non seulement au préjudice de feu notre très-honoré pere & » Seigneur, le Roi de Boheme, Comte Palatin; mais encore au notre, » & à celui de nos freres & de nos parens du côté paternel; sous prétexte » d'une prétendue proscription destituée de toute apparence de justice » & de raison; contraire aux droits des Electeurs & à la liberté de l'Em» pire; capable d'introduire une servitude insupportable; publiée sans » conseil préalable, sans les suffrages des Electeurs, sans aucune procé» dure légitime, contre notre très-honoré Seigneur & pere, qui ne fut » ni cité, ni entendu, ni juridiquement condamné. Oppression injuste.

1637. „ dont nous sommes obligés de nous plaindre, & contre laquelle nous „ protestons, comme le cas & le droit le requierent.

„ Nous nous sentons particulierement blessés de ce qui a été fait de„ puis peu, à notre préjudice, & à celui de nos freres & de nos pa„ rens paternels. Dans un article de la prétendue paix de Prague, sans „ nous entendre, & lorsque nous étions encore en l'âge de minorité, il „ a été arrêté, « qu'on se tiendra éxactement aux ordonnances & dispositions de Sa Majesté en faveur du Duc de Baviere & de la ligne du Duc Guillaume, touchant notre Electorat & nos pays: » Actes nuls, fa„ briqués en secret, & dont personne ne connoît encore bien la forme „ & la teneur. Sous prétexte qu'il en est fait mention dans ce même „ traité, on soutient que tout est ratifié par l'Empire, & que sans avoir „ commis aucune faute, nous, nos freres, & nos parens du côté pater„ nel, sommes déchus de ce qui nous est acquis par une possession lé„ gitime depuis la premiere investiture, & par plusieurs conventions „ faites avec nos ancêtres. Dans l'assemblée Electorale convoquée à Ra„ tisbone, Ferdinand d'Autriche Roi de Hongrie a été élu & couronné „ Roi des Romains, sans que nous y ayions été appellés, nous à qui „ seuls il appartient de représenter le droit, la voix, l'office & la per„ sonne d'un Comte Palatin Electeur; & il a été permis au Duc de Ba„ viere de s'attribuer sans aucune raisons nos titres, notre séance, no„ tre office & notre suffrage.

„ Outre ces injustices, on a dérivé & étendu sur nous le crime faus„ sement imputé à notre très-honoré Seigneur & pere, & la proscrip„ tion illégitimement décernée contre lui. C'est une chose certaine & „ incontestable que dans la publication du ban, Sa Majesté Impériale „ jugé en sa propre cause; qu'elle s'est constituée Juge, accusateur, & „ témoin, sans convoquer les Electeurs, & qu'elle a procédé de son „ propre mouvement, contre la capitulation jurée. Quand même la „ proscription seroit légitime, quand le crime imputé auroit été com„ mis en effet, un acte personnel concerne le seul coupable, finit par „ sa mort, & ne peut être dévolu sur nous, & sur des personnes inno„ centes, nées avant la publication du ban, & ausquelles le droit „ de succéder à un fief considérable de l'Empire & acquis; droit diffé„ rent d'un bien patrimonial, dont le possesseur ne peut être privé que „ par son propre crime. Toutes ces procédures étant nulles par elles„ mêmes & contraires à tout droit divin & humain, aux constitutions „ fondamentales de l'Empire, aux coûtumes féodales, & aux déclara„ tions que Sa Majesté Impériale a donné elle-même publiquement & „ par écrit, il s'ensuit que l'élection faite depuis peu à Ratisbone est nul„ le & illégitime; nous à qui seuls appartiennent la voix, l'office, & „ la fonction d'un Comte Palatin Electeur & Grand Sénéchal de l'Em„ pire en ayant été exclus, aussi bien que l'Electeur de Treves.

„ Ainsi, pour la conservation de notre droit, nous protestons par le „ présent acte contre tout ce qui a été fait secretement, ou publique-

» ment, écrit, jugé prononcé, & accordé à notre préjudice, & à celui » de nos freres & de nos parens du côté paternel, contre la proscription nulle de notre très-honoré Seigneur & pere, qu'on veut dériver » sur tous ses enfans & sur notre Maison Palatine ; contre les dispositions & résolutions de paix faites à Prague ; contre l'élection précipitée, & informe, & illégitime d'un Roi des Romains ; contre la violente usurpation du Duc de Baviere qui nous a enlevé & détient notre Electorat, nos pays, sujets, régales, fiefs, offices, titres, voix » & séance. Nous demandons en même temps d'être excusés devant le » Dieu Tout-puissant, devant le monde présent, & envers la postérité, de tout ce qui se pourra faire au déplaisir des uns ou des autres dans » la conservation de notre droit, dans la défense de notre juste cause, » & dans la poursuite de notre rétablissement.

1636.

L'Empereur Ferdinand II. ne vit apparemment ni le manifeste, ni la protestation de Charles-Louis. Après dix-huit ans d'un regne fort agité, il mourut à Vienne en Autriche le 14. Février, dans la 59e année de son âge. Ferdinand III. son fils aîné, élu & couronné Roi des Romains fort heureusement pour la Maison d'Autriche, lui succéda dans l'Empire & dans ce qu'on nomme les pays héréditaires. Charles Archiduc de Gratz en Stirie, & Marie fille d'Albert Duc de Baviere eurent pour fils Ferdinand & Leopold. Tous les enfans mâles de l'Empereur Maximilien II. n'ayant aucune postérité, laisserent par leur mort, ou par une cession volontaire, à leur cousin Ferdinand Archiduc de Gratz, la succession de tout ce que leur maison possédoit en Allemagne. Il parvint à l'Empire après la mort de Mathias, dont les deux freres Albert & Maximilien avoient abandonné toutes leurs prétentions à Ferdinand. Les Historiens conviennent qu'il eut de bonnes qualités. On loue sa douceur, son affabilité, sa clémence, son égalité dans la bonne & dans la mauvaise fortune, son attachement à la Religion qu'il professoit, sa constance & sa résignation dans la maladie dont il mourut. S'il est vrai que Ferdinand fut naturellement clément & doux au regard de ses ennemis, & qu'il leur pardonnât volontiers, nous devons dire qu'il fit une étrange violence à un si bon naturel dans l'affaire de Boheme. Sans parler de la sanglante éxécution faite à Prague par son ordre, ni de la maniere dont se vengea de Frédéric Electeur Palatin, appellé à la Couronne de Boheme par les Etats du pays dont la Maison d'Autriche opprimoit la liberté, Ferdinand traita de la maniere du monde la plus injuste & la plus impitoyable, les enfans, l'épouse, la mere, & les freres de son ennemi.

Mort de l'Empereur Ferdinand II.

Mercure François. 1636. Loticbius Rerum Germanicarum ab excessu Ferdinandi II. Lib. 1. cap. 1.2.3. Nani Historia Veneta. Lib. X. 1637. Historie di Gualdo Priorato. part. 2. l. 2. Il Medesimo Historia di Ferdinando III. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 514. 515. & 523.

Incontinent après son élévation à l'Empire, il se vit sur le point de perdre tout ce que ses cousins lui avoient transporté, afin de mieux établir la puissance de leur maison. Mais secouru à propos par le Roi d'Espagne, par l'Electeur de Saxe, & par le Duc de Baviere, en peu d'années il devint formidable à toute l'Allemagne & aux Princes voisins. Prospérité dont lui, ou ses Ministres, par lesquels il se laissoit absolu-

ment gouverner, furent tellement aveuglés, que la Cour de Vienne,
1637. où les Espagnols dominoient, se joignit à celle de Madrid pour presser vivement l'éxécution du projet de la Monarchie Universelle formé sous l'Empereur Charles-Quint, & continué par Philippe II. Roi d'Espagne son fils. La rapidité des victoires de Gustave Adolphe Roi de Suede & le mécontentement de Valstein déconcerterent ces vastes desseins. Une seconde secousse auroit apparemment renversé Ferdinand, si la mort de Gustave, la découverte de la conspiration de Valstein, la bataille gagnée à Nortlingue, & la paix conclue à Prague, n'eussent rendu l'Empereur une seconde fois supérieur à ses disgraces. Ferdinand fut sur le point de regner avec plus de splendeur qu'auparavant. Mais la victoire remportée par les Suédois à Witstock, & le mauvais succès de l'irruption de Galas en Bourgogne, ruinerent ses nouvelles espérances : contre-temps, dit-on, qui acheverent d'affoiblir sa santé, déja considérablement altérée. Il laissa deux fils & deux filles ; Ferdinand III. son successeur, Archiduc Léopold, Guillaume, Anne épouse de Maximilien Duc de Baviere, & Cecile mariée depuis peu à Ladislas Roi de Pologne.

Les gens sages & pénétrans jugerent que le conseil donné par Richelieu au Roi son maître, de ne reconnoître point le nouvel Empereur, sous prétexte que l'Electeur de Treves n'avoit pas été appellé à la Diete de Ratisbone, étoit une preuve manifeste que le Cardinal cherchoit à rendre la conclusion de la paix plus difficile, & à l'éloigner autant qu'il lui seroit possible. Ferdinand irrité protesta hautement qu'il ne reconnoissoit pas non plus Louis comme Roi de France, & qu'il lui en disputeroit le titre & la possession. Les Electeurs, & particulierement celui de Saxe, indignés de l'affront qu'une Cour étrangere prétendoit faire à la Nation Germanique, se lierent encore plus étroitement à la Maison d'Autriche. Toute l'Europe ne comprenoit rien à la politique de Richelieu. On voyoit avec étonnement un Ministre qui trembloit, il n'y a pas encore six mois que la capitale de la France, & qui conseilloit à son maître de mettre & la Seine & la Loire entre lui & les Espagnols, se rendre l'auteur d'une démarche capable de les jetter l'un & l'autre dans les mêmes, & peut-être en de plus grands embarras. Le Maréchal d'Etrées, Ambassadeur de France à Rome, avoit reçu ordre de faire tous ses efforts afin d'empêcher que le Pape ne confirmât l'élection du Roi des Romains. C'est un droit que l'arrogance des Evêques de Rome s'attribue : mais les Allemands n'en conviennent pas. Malgré toutes les intrigues d'Etrées & de la faction de France, Urbain résolu dans son Consistoire qu'on rendroit à Dieu de solemnelles actions de graces pour l'élévation du Roi de Hongrie à la dignité de Roi des Romains. L'élection ne fut pas autrement confirmée ; car enfin la nation Germanique ne soumet pas ce qui regarde son gouvernement civil au jugement & à la décision du Pape. D'un autre côté, la Cour de Rome prétend qu'en remerciant Dieu de l'élection du Roi des Romains ou de l'Empereur, elle ne renonce pas au droit de la rejetter, en cas que dans la suite on y découvre quelques défauts.

Je

Je trouve une assez plaisante particularité. Urbain, dit-on, envoya trois brefs à son Nonce auprès de Ferdinand II. Dans l'un il permettoit que le Roi de Hongrie fût élu Roi des Romains par des Electeurs hérétiques. L'autre accordoit à l'Empereur de faire élire son fils Roi des Romains, quoique dans le style de la Cour de Rome, Ferdinand II. ne fût lui-même que Roi des Romains, n'ayant point été couronné Empereur par le Pape. Enfin dans le trosiéme bref, Urbain suppléoit au défaut de la voix de l'Electeur de Treves, qui refusoit apparemment de la donner, à moins qu'il ne fût mis en liberté. Le Nonce, ajoûte-t-on, ne se servit point de ces trois brefs arrivés tard de Ratisbone. Le courier qui les portoit ne partit de Rome que le 23. Décembre de l'année précédente, & l'élection se fit le 22. Je ne suis peut-être pas bien instruit de tout ce qui se pratique en secret, & seulement par forme, dans l'élection d'un Empereur, ou d'un Roi des Romains. Mais il me semble que tout ceci ne fut qu'une grimace de la Cour de Rome, pour sauver, du moins en apparence, ses vaines & ridicules prétentions, qu'on rejette en Allemagne, sur ce qui regarde l'élection d'un Empereur, ou d'un Roi des Romains. Urbain auroit envoyé ses brefs plutôt, si on les lui avoit demandés, & l'Empereur Ferdinand II. si religieux envers le Pontife de Rome, les auroit attendus, s'il les eût jugés nécessaires. Mais on les envoya exprès trop tard, afin de ne s'exposer pas à l'affront de les voir rejettés comme inutiles. Cependant l'expédition en fut enregîtrée à Rome. Cela suffit pour empêcher l'inscription contre ce qu'on veut appeller les droits du S. Siege. 1637.

Ce fut la dissipation du parti formé contre Richelieu par le Duc d'Orléans & par le Comte de Soissons, qui donna tant de fierté au premier Ministre de Louis. *Bien informé par ses espions que Monsieur n'a lié aucunes intelligences dans le Royaume*, dit Montresor; *qu'il a négocié pendant quatre mois toutes les mesures qu'il devoit prendre: qu'il abandonne tous les desseins capables de ruiner l'autorité de Richelieu, & que la seule voie de se retirer à Sédan lui est ouverte, le Cardinal fait exactement garder les passages des rivieres, & persuade au Roi de s'avancer jusques à Orléans.* C'étoit afin de contraindre Gaston à recevoir les conditions que Louis lui vouloit accorder. Environ le 15. Janvier, Léon Brulart, Conseiller d'Etat, avoit eu ordre d'aller à Blois demander au Duc d'Orléans, quelle étoit sa derniere résolution, & lui déclarer que le Roi vouloit enfin terminer leur différend. Gaston envoie incontinent le P. de Condren son Confesseur, & Supérieur Général de la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire, prier Sa Majesté de vouloir bien donner Nantes pour place de sûreté, de mettre hors de la Bastille du Fargis, & du Coudrai-Montpensier, & d'accorder encore certaines choses de moindre importance. Mais au lieu d'insister sur les demandes de son Prince, le Confesseur se laisse surprendre par Richelieu. *Moins subtil à traiter avec un esprit artificieux, que sublime dans sa dévotion, & excellent Théologien, le bon Pere*, dit Montresor, *est trompé par le Cardinal qui pleure beaucoup en sa présence; & Monsieur*, ajoû-

Le Roi de France s'avance jusques à Orléans pour réduire le Duc son frere.

Mémoires de Montrésor. Journal de Bassompierre. Tom. II. Vie du Cardinal de Richelieu, par Aubery. Liv. V. chap. 46. Mémoires pour servir à

1637. *tant foi à tout ce que lui dit son Confesseur, dont la fidélité ne peut être suspecte, n'a plus d'autre pensée que de conclure son accommodement.*

l'Histoire du même. Grotii Epistola ad initium anni 1637. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 471. 472. 473.

Dans ce même temps, Bautru alla trouver le Comte de Soissons de la part du Roi, qui lui offroit le Gouvernement de Mouzon & la liberté d'y demeurer, à condition qu'il signeroit l'écrit suivant, dont Bautru lui porta la minute. *Nous soussigné déclarons qu'ayant plu au Roi par sa bonté d'entendre à la très-humble supplication que nous lui avons faite, de nous permettre de demeurer dans Mouzon, nous promettons à Sa Majesté d'y vivre comme un bon & fidele sujet doit faire sans avoir aucune intelligence avec les étrangers, ni avec qui que ce soit qui puisse être suspect à Sa Majesté. Que s'il arrivoit, après qu'il aura plu au Roi de recevoir Monsieur & nous en ses bonnes graces, que Son Altesse se voulût départir de l'obéissance qu'elle doit au Roi, ce que nous ne croyons pas qu'elle fasse, nous jurons & promettons à Sa Majesté de n'assister Monsieur, ni d'adhérer à ses desseins directement, ou indirectement, de quelque maniere que ce puisse être : comme aussi nous supplions M. d'en user de même à notre égard, si nous nous oublions jusques à tel point, que de nous départir de l'obéissance & de la fidélité que nous devons à Sa Majesté ; ce qui n'arrivera jamais.* Soissons, qui attend l'exécution de la parole que Gaston lui a renouvellée depuis peu, de l'aller joindre à Sedan, refuse de signer un pareil écrit, répond froidement qu'il se remet à tout ce que fera le Duc d'Orléans, & insinue qu'il n'a nulle envie de se retirer à Mouzon, l'une des plus méchante Places de France. Richelieu ne l'offroit que par façon. Il s'attendoit bien que le Comte ne l'accepteroit jamais.

Convaincu par cette réponse qu'il y a une étroite liaison entre les deux Princes, & qu'ils sont sortis de la Cour après avoir concerté ensemble quelque grand dessein, le Cardinal presse le Roi de faire marcher vers Orléans les deux régimens de ses gardes Françoises & Suisses & douze cents chevaux de sa maison, de partir de Paris le 25. Janvier, & d'aller d'abord à Fontainebleau, comme pour donner plus de temps à Gaston de rentrer en lui-même. Louis étoit extrêmement mélancholique & de fort mauvaise humeur. Ennuyé de ce que toutes les négociations entamées avec les deux Princes, n'aboutissoient à rien, il paroissoit résolu à les pousser hors du Royaume. Richelieu qui méprisoit le Duc d'Orléans, & haïssoit mortellement le Comte de Soissons, animoit sans cesse le Roi contr'eux, & l'exhortoit à suivre son tempérament qui le portoit naturellemeut à la sévérité. Dès que Gaston apprend que Louis est à Fontainebleau, il lui dépêche un Gentilhomme, le prie de ne s'avancer pas plus avant, promet que le P. de Condren arrivera incessamment auprès de Sa Majesté, & demande qu'il plaise au Roi de le laisser à Blois, de lui permettre d'y faire venir la Duchesse son épouse, de ne l'obliger point de demeurer à la Cour. Condren vient, & trouve Sa Majesté fortement résolue à réduire les deux Princes par la force. Le bon pere représente alors vivement à Richelieu que si on veut pousser les choses à l'extrémité, Gaston prendra enfin le parti de s'enfuir. Le Cardinal rentre en lui-même, & promet d'obte-

nir du Roi que Chavigni ira encore à Blois, assurer le Duc, que bien que Sa Majesté marche vers Orléans, elle ne s'avancera pas plus loin, pourvû que Gaston conclue au plutôt son traité, & qu'il la vienne trouver à Orléans afin de dissiper tous les ombrages, & de faire voir aux alliés & aux ennemis de la France, extraordinairement attentifs aux suite du différend des deux freres, qu'ils sont parfaitement réconciliés. 1637.

Montresor décrit fort bien l'incertitude & la perplexité véritable, ou affecté de Gaston, quand il apprit la nouvelle de la marche de Louis. » Monsieur, qui ne me parloit presque plus, *dit-il*, m'envoie querir sur » cette nouvelle, me fait mille protestations de ne se fier jamais au Car- » dinal, & m'assure qu'il est résolu à s'en aller. Quoique je fusse fort éloi- » gné de croire ce que son Altesse Royale me disoit, je répondis qu'il » n'étoit pas impossible de pousser jusques à Sedan, si elle vouloit l'en- » treprendre, & qu'il falloit envoyer sur tous les chemins d'Orléans, » pour voir si on ne faisoit point approcher des troupes, & établir de re- » lais en diligence. Cela fut éxécuté. Chavigni surpris, *ou du moins feignant » de l'être*, assuroit Monsieur que le Roi souhaitoit que leurs différends » terminassent avec douceur, & que Son Altesse Royale n'a rien à crain- » dre. Il demande permission d'aller trouver Sa Majesté, promit de rap- » porter toute la satisfaction que Monsieur pouvoit souhaiter, & dit » qu'il n'y avoit qu'à conclure le traité. En voici les principaux articles. » Que le Roi consentiroit au mariage de Monsieur. Qu'il y auroit une » sûreté générale pour tous ses domestiques. Mais on ne spécifia rien » au regard de ceux qui étoient les plus notés dans cette occasion. Qu'il » seroit libre à Son Altesse Royale de demeurer dans son apanage, & » qu'on ne l'obligeroit point d'aller à la Cour. Que M. le Comte por- » toit, s'il lui sembloit bon, entrer dans le traité, & que Mouzon lui » seroit donné pour séjour. Monsieur ne me communiqua rien de tout » ceci. Il me regardoit avec toute l'indifférence dont un Prince peut user » avec un Gentilhomme son domestique, sans se souvenir que peut de » temps auparavant, il avoit plus de confiance en moi qu'en aucun » autre.

Une seconde allarme jetta Son Altesse Royale en des frayeurs qui ne se peuvent immaginer. Elle m'envoie chercher incontinent. Je priai ceux qui en prirent la peine de lui vouloir dire qu'ils ne m'avoient point trouvé. Les messagers revinrent si souvent qu'il fallut obéir. Monsieur me recommença les mêmes discours qu'il me tenoit dans ces embarras précédens, & lorsque la crainte pour sa personne l'agitoit. C'est la seule que j'aie remarquée en lui pendant tout le temps que je l'ai servi. Jamais il n'en témoigna pour aucun de ses domestiques, quelque grand que fût le péril auquel on s'exposoit pour son service. Surpris de ce que je ne répondois pas un seul mot à toutes ses plaintes, il me pressa fort de lui dire mon sentiment. Monsieur, *lui dis-je alors*, je suis au bout de mes expédiens. Ils sont tous épuisés, & je n'en ai plus à vous fournir. *Cependant incapable de résister au pouvoir que Son Altesse Royale avoit sur moi, je compris le silence & lui parlai de la sorte.* Je vous conjure une fois pour

1637. toutes, Monsieur, de prendre une bonne résolution. Vous voilà entre les mains de vos ennemis, dont vous connoissez par une longue expérience les infidélités & les parjures. Voulez-vous sincerement vous en tirer ? Je me hazarderai autant que je le puis faire, pour vous tirer d'un si grand danger. On peut aller droit en Champagne, ou passer par Paris. Il y aura des relais de tous côtés. Un Gentilhomme de la discrétion & de la fidélité duquel je répond attend avec six chevaux. Mrs. les Ducs de Vendôme & de Beaufort vous ont promis de vous conduire sûrement à Sedan. Faites avancer deux de vos domestiques pour avertir M. le Comte. Il viendra infailliblement au-devant de vous. Qu'y a-t-il à craindre en prenant ce parti ? Je vois au-contraire tout à espérer. Il est seulement question de cacher votre départ depuis le soir jusqu'au lendemain à midi. Je demanderai avec ceux que le Cardinal regarde comme les plus affidés surveillans de vos actions, & je risquerai tout volontiers pour vous rendre ce service. On tâche de vous rendre le Comte de Fiesque suspect; je réponds qu'il voudra bien s'exposer au même danger que moi.

Monsieur accepte l'offre que je lui fais, & ne me témoigne pas la moindre reconnoissance. J'en fus sensiblement touché, je l'avoue. Mais cela n'alla pas jusques a rétracter ma parole, & à m'éloigner de ce que je croyois devoir à son Altesse Royale dans une occasion si pressante. Le lendemain se passe, & Monsieur recommence de me regarder avec la froideur qu'il avoit coutume de me témoigner lorsque ses affaires alloient un peu mieux. Chavigni & Goulas l'avoient entretenu long-temps. Je me retire doucement chez moi, détestant une conduite qu'il étoit impossible de concevoir, & sur laquelle je ne sçavois ni quelles mesures, ni quelles résolutions prendre. La face des affaires change dès le soir même, à l'occasion d'un avis donné à son Altesse Royale, que le Roi fait avancer quelques compagnies de ses gendarmes & de ses chevaux-légers, & embarquer le régiment des gardes pour la surprendre dans Blois, ville ouverte & accessible de tous côtés. Monsieur envoie querir Chavigni, & lui fait ces reproches & ces menaces: J'ai prétendu traiter avec vous de bonne foi. Cependant, j'apprens qu'on contrevient aux paroles que vous m'avez données de la part du Roi. Si cela est, & s'il arrive que je coure le moindre risque, votre vie m'en répondra. *Chavigni incertain, & qui n'avoit aucune part à la délibération, en cas qu'elle eût été prise, se soumit à tout, & dépêche incontinent un courier au Cardinal. En attendans le retour, son Altesse Royale se prépare à partir. Elle donna des apparences qui tromperent beaucoup de gens. L'Abbé d'Aubazine & moi ne fûmes pas du nombre. Tous les domestiques de Monsieur étant bottés, & fort empressés autour de sa personne, nous allâmes au château de Blois, l'Abbé en soutane, & moi sans bottes, pour témoigner à son Altesse Royale qui s'y promenoit, que nous n'étions pas si faciles à duper. Elle s'en plaignit, & blâma notre incrédulité.*

Accommodement du Duc d'Orléans. Montresort omet plusieurs circonstances de l'accommodement du Duc d'Orléans avec Louis. Nous le suppléerons d'ailleurs. Dans le dessein de tirer Gaston de Blois, où la Comtesse de Moret, le Marquis de Vardes, Montresor, & quelques autres s'efforçoient de le détourner de traiter

avec le Roi, Chavigni lui rendit la lettre suivante par Sa Majesté le 1. Février. » Mon frere, quoique la maniere dont j'en ai toujours usé avec » vous ne vous laisse aucun sujet de craindre que je puisse avoir des pen» sées qui vous soient préjudiciables ; cependant pour prévenir les faus» ses appréhensions qu'on vous pourroit donner sur ce que je vous con» vie, comme je fais à me venir trouver, afin de témoigner à toute la » Chrétienté la bonne ietelligence qui est entre nous, je vous promets » en foi & parole de Roi, & sous peine de perdre l'honneur & la réputa» tion qui me sont plus chers que la vie, qu'en cas que vous persistiez, » lorsque vous serez auprès de moi, dans la résolution de sortir du Royau» me, je vous le permettrai avec toute la sûreté que vous desirerez. Que » si après avoir reçu cette assurance, vous refusez de faire ce que je sou» haite, ce sera une preuve certaine que vous avez des desseins tout autres » que je ne veux penser. Ils ne peuvent tendre qu'à votre propre per» te, que j'empêcherai autant qu'il me sera possible. Soyez persuadé que » je vous aime comme mon fils. *Richelieu écrivit en même temps au Duc » d'Orléans :* Monseigneur, la bonté que le Roi a pour vous m'est telle» ment connuë, que j'ose engager ma vie & mon honneur à l'éxécution » de ce qu'il lui plaît de lui mander dans la lettre que M. de Chavigni vous » rendra. Votre Altesse connoîtra en cette occasion, & en toute autre à » l'avenir, je suis avec passion & vérité, votre très-humble & très-obéis» sant serviteur. « Le monde étoit tellement convaincu de la foiblesse de Louis au regard de son Ministre, que personne n'osoit compter sur les promesses du Roi, à moins que Richelieu n'y joignît les siennes.

1637. *Mémoires de Montresor. Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. chap. 46. Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I. Grotii Epistola ad initium an. 1637. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag.* 474. 475.

Je trouve l'acte du consentement que Sa Majesté donna au mariage de Gaston à Orléans le 6. Février de cette année. Il fut conçu en ces termes pleins de déguisemens & de faussetés. » La véritable affection que » le Roi a toujours portée à Monseigneur son frere & à son Etat a été » cause de ce que Sa Majesté n'a pû s'empêcher jusqu'à présent de lui » faire sçavoir plusieurs fois qu'elle ne pouvoit approuver la convention » du mariage qu'il avoit contracté avec la Princesse Marguerite, com» me étant directement contre les formes du Royaume, & contre son » propre bien. Cependant Monseigneur frere unique du Roi ayant dé» claré à Sa Majesté que c'étoit la seule chose d'où pouvoit dépendre son » contentement, & que s'il plaisoit au Roi d'y consentir, elle ne seroit » plus contre les loix du Royaume, & que par ce moyen Sa Majesté l'o» bligeroit à n'avoir jamais d'autre pensée que de lui plaire & de s'atta» cher à toutes ses volontés ; ce qu'il feroit religieusement. Sur ce fon» dement, le Roi promet à Monseigneur son frere de consentir au ma» riage s'il le desire ainsi, le rendant dès à présent si libre en cette action, » qu'il dépendra de lui d'avoir, ou de n'avoir pas la Princesse Margue» rite pour épouse. Sa Majesté souhaite seulement que s'il en prend la » résolution, il n'épouse pas contr'elle les prétentions de la maison & » les passions du Duc Charles de Lorraine ; mais qu'il demeure insépa» rablement lié aux justes intérêts de la Couronne, & qu'il n'ait aucu-

1637. » ne intelligence qui leur puisse être préjudiciable. Sa Majesté promet à » Monseigneur de lui donner, pour l'accomplissement de ce qui a été » marqué ci-dessus, tous actes, si quelques autres sont jugés nécessaires, » & même les passeports pour faire venir la Princesse Marguerite en Fran» ce, quand Monseigneur en suppliera Sa Majesté.

Voici donc à quoi aboutit le grand vacarme que Richelieu excita en France, à Rome, & dans toute l'Europe à l'occasion du mariage de Gaston. L'impatience de mettre en repos l'esprit de la Duchesse son épouse, & d'obtenir la liberté de vivre avec elle, fut le grand motif qui porta ce Prince, religieux sur l'article de son engagement, à se contenter de tout ce que le Roi son frere lui voulut accorder. A Dieu ne plaise que je blâme son empressement à finir cette affaire. Disons seulement qu'il pouvoit conclure son accommodement avec plus de dignité, & ménager mieux les intérêts du Comte de Soissons & des autres, qui en se déclarant pour lui l'aidoient à surmonter la dureté de Richelieu. Dans toute autre conjoncture, le Cardinal seroit demeuré inflexible. Le Duc d'Orléans signa de tout son cœur la promesse suivante, dont Chavigni lui avoit porté la minute. *Nous Gaston fils de France, frere unique du Roi, Duc d'Orléans, de Chartres, & Comte de Blois, rendons graces très-humbles au Roi de ce qu'il nous accorde la liberté de notre mariage. Déclarons sincerement ne prétendre recevoir cette faveur qu'aux conditions ci-dessus exprimées. Bien que nous ayions la Princesse Marguerite de Lorraine pour notre épouse, cela ne nous empêchera pas de soutenir les intérêts de l'Etat & du Roi contre le Duc Charles de Lorraine & contre tous ceux de sa maison qui pourroient prétendre quelque chose au préjudice de l'un ou de l'autre. Nous jurons ce que dessus sur les Saints Evangiles, & promettons de l'observer religieusement & de n'avoir désormais aucune intelligence qui puisse être préjudiciable au repos du Royaume.*

Les deux freres se firent aussi des promesses réciproques au regard du Comte de Soissons. Tel fut l'écrit signé par Gaston. » Sur ce qu'il a » plu au Roi de nous témoigner que le refus que notre Cousin le Com» te de Soissons fait d'accepter les offres qu'il a plu à Sa Majesté de lui fai» re à notre très-humble supplication, la mer en doute de la sincérité de » notre affection, & de la fidélité avec laquelle nous voulons être insépa» rablement attachés, non seulement aux intérêts de l'Etat, mais enco» re au service de sa personne: Nous Gaston fils de France, fils unique » du Roi, Duc d'Orléans, de Chartres, Comte de Blois, protestons de » notre propre mouvement, que rien ne sera jamais capable de nous » séparer des intérêts, ou des volontés de Sa Majesté, & que nous y de» meurerons non seulement perpétuellement unis, mais aussi que nous » résidons près d'elle quand il sera jugé à propos. Que nous ne ferons » aucune pratique, & que nous n'aurons aucune intelligence qui lui puis» se être suspecte tant au-dedans qu'au-dehors du Royaume. Que nous » favoriserons de tout notre pouvoir les desseins de Sa Majesté, & que nous » faciliterons en tout & par-tout l'éxécution de ses ordres. Nous la sup» plions ensuite d'oublier la faute de notre Cousin le Comte de Soissons,

» de le remettre en ses bonnes graces, & de le laisser librement jouïr de » ses biens, de ses pensions, & du revenu de ses charges. Que s'il arri- 1637.
» voit après cette faveur que notre Cousin le Comte de Soissons vînt à » se départir de la fidélité & de l'obéïssance qu'il doit à Sa Majesté, ce » que nous croyons qu'il ne fera jamais; en ce cas, nous promettons de » n'adhérer directement, ni indirectement à ses desseins; mais de nous » comporter en cette occasion ainsi que le service de Sa Majesté le de- » mandera, & selon les ordres qu'il lui plaira de nous donner. Nous ju- » rons & promettons sur les Saints Evangiles de garder & d'observer re- » ligieusement le contenu ci-dessus, sans y contrevenir en quelque façon » que ce puisse être.

Le Roi donna de son côté la promesse suivante à Gaston. *Nous Louis par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre, promettons à notre très-cher & très-amé Frere le Duc d'Orléans, que moyennant qu'il demeure dans l'obéïssance & dans la fidélité qu'il nous a jurée par la promesse ci-dessus, & qu'il accomplisse ce qu'elle contient, sans avoir aucune pratique contraire au bien de l'Etat & de notre service, de prendre le même soin de sa personne & de ses intérêts que des nôtres, & qu'il vivra dans le Royaume & à la Cour avec autant de sûreté que nous-même. Nous le lui promettons en foi & parole de Roi, comme aussi d'oublier en sa faveur & en considération la faute de notre Cousin le Comte de Soissons, de le recevoir en notre grace, & de le laisser jouïr librement de ses biens, de ses pensions & du revenu de ses charges, pourvû qu'il rentre en son devoir, & qu'il demeure dans l'obéïssance & dans la fidélité qu'il nous doit.*

Ces actes ayant été signés de part & d'autre, Gaston, accompagné du Cardinal de la Valette, se rendit le 8. Février à Orléans. Le Roi le reçut avec de grandes démonstrations de joie & d'amitié. On le caressa beaucoup en apparence; mais dans le fonds, *il fut regardé avec peu de respect*, dit fort bien Montresor, *par ceux qui étoient auprès de sa Majesté. Richelieu le méprisa & lui fit des railleries injurieuses. Le Cardinal triompha ainsi d'un parti qui l'avoit jetté en d'étranges appréhensions. Evénement que je ne puis attribuer à sa bonne conduite. J'ai toujours remarqué dans la suite de ses affaires que bien loin d'être un génie supérieur, il manquoit souvent de prévoyance. A la vérité, son bonheur fut extraordinaire. Mais la fortune l'a plus soutenu que la prudence dans les traverses qui lui sont arrivées. Au lieu de l'admirer, j'ai plaint ceux qui s'opposoient à sa tyrannie. Il a osé se servir de la foiblesse qu'ils ont témoignée contre un ennemi public, dont les défauts & les vices surpassent infiniment les bonnes actions & les vertus.* Laissons à chacun la liberté d'examiner si ce jugement que Montresor porte de Richelieu, à la fin du récit de ce qui est arrivé au Duc d'Orléans depuis les deux derniers mois de l'an 1632. jusques aux deux premiers de 1637. est éxact. Le chagrin & le dépit de ce Gentilhomme contre le Cardinal n'y ont-ils point trop de part?

La Cour partit d'Orléans bientôt après l'entrevue des des deux freres. Le 11. Février Louis écrivit de Dourdan la lettre suivante aux Gou-

1637. verneurs des Provinces de son Royaume. » Mon Cousin, dès qu'au mois
» de Novembre dernier, mon frere le Duc d'Orléans se fut retiré à Blois
» sans prendre congé de moi, & d'une maniere qui me donnoit, au ju-
» gement de tout le monde, sujet de douter de ses intentions, je crus
» que s'il éxaminoit avec soin les motifs de cette action, arrivée immé-
» diatement après les marques les plus confidentes de ma bienveillance
» qu'il avoit reçues dans le commandement des principales forces du
» Royaume, il reconnoîtroit bientôt que les prétendues causes de son
» éloignement étoïent contraires non seulement à la vérité, mais enco-
» re à son propre bien. Cette pensée ne m'enpêcha pas de donner tous
» les ordres nécessaires pour prévenir les mauvaises suites de cette sépa-
» ration. Graces à Dieu, elle n'a servi qu'à me faire connoître de plus
» en plus la fidélité de tous mes sujets, dont j'ai trouvé la constance iné-
» branlable. Et comme mon frere a bien jugé que l'union des cœurs est
» aussi nécessaire en ce temps-ci que celle des forces du Royaume, pour
» agir plus puissamment contre les ennemis de cette Couronne, & de son
» repos, il s'est porté de lui-même à tout ce que j'eusse pû souhaiter.
» Dès qu'il a reconnu sa faute, je l'ai oublié de bon cœur, ajoûtant telle
» foi aux assurances qu'il me donne de son affection & de son zele pour
» le bien de l'Etat, & je m'en rend caution envers moi-même. A la sup-
» plication de mon frere, j'ai aussi résolu de pardonner mon Cousin le
» Comte de Soissons la faute qu'il a commise, en se retirant à Sedan sans
» ma permission, & en se conduisant depuis ce temps-là tout autrement
» que je n'aurois pû me le promettre. Je le fais très-volontiers, pourvû
» qu'il se remette dans son devoir quinze jours après que la déclaration
» de mes graces sera publiée.

Montresor eut tant de part à cette derniere affaire du Duc d'Orléans, qu'il est juste de voir ce qu'il devint après la conclusion du traité. Il le raconte lui-même dans un discours composé sur sa prison. Je rapporterai l'endroit. Ceux qui s'emploient à servir les Princes dans leurs intrigues, & dans leurs mécontentemens, y trouverons des instructions importantes. » Monsieur, *dit ce Gentilhomme*, s'accommoda par l'entremise
» de M. de Chavigni & du P. de Condren son Confesseur. Bien que les
» intérêts de Son Altesse Royale ne fussent pas aussi bien ménagés qu'on
» le pouvoit, elle tira du moins cet avantage, que le Roi consentit au
» mariage, & qu'il le déclara publiquement à Messieurs du Parlement de
» Paris. La justice demandoit que je fusse compris dans le traité, & que
» ma sûreté y fût pareillement stipulée, puisque j'avois eu la principale
» confiance de ce qui s'étoit projetté. Mais je ne méritoit pas qu'on s'en
» avisât. Monsieur fit bien plus. Non content de me laisser exposé, il eut
» la dureté de me laisser tout ce qui regardoit l'accommodement. J'en
» souffris volontiers la conclusion sans me plaindre : mais je ne pûs m'em-
» pêcher de témoigner à son Altesse Royale, que j'en étoit mieux infor-
» mé qu'elle ne croyoit peut-être. Les articles arrêtés, Monsieur alla
» trouver Sa Majesté à Orléans. Je ne me jugeai pas en état de le sui-
» vre.

» vre. Lorsqu'il fut de retour à Blois, je le priai avec respect de trouver » bon que je sortisse du Royaume, puisque j'étois désormais inutile à » son service, & que je me misse à couvert de l'humeur vindicative du » Cardinal de Richelieu qui avoit & le dessein & le pouvoir de me perdre. 1637.

Votre intérêt & votre réputation, Monsieur, *ajoutai-je*, demandent que vous me permettiez de prendre ce parti. Je n'ai pas d'autre moyen de me garantir de la haine du Ministre que je me suis attirée en vous servant fidelement. Si Vôtre Altesse Royale a besoin de moi en quelqu'autre rencontre, je m'y employerai avec le même zele. *Ma demande sembloit si raisonnable, que je ne croyois pas devoir être refusé. La prudence de Monsieur en jugea autrement,* Si vous vous éloignez, *me répondit-il*, le Cardinal s'imaginera que je vous ai confié quelque négociation secrete. Il m'est d'une telle importance de lui ôter toutes les occasions d'avoir cette pensée, que je vous défens absolument de sortir du Royaume. *Le hazard que j'avois à courir en obéïssant ne fut mis en aucune considération. Il fallut se résoudre à tout. J'avoue que j'étois outré de ce que ma vie & ma liberté se comptoient pour si peu de chose. Sans me dire la moindre parole obligeante, on m'ôtoit par des ordres précis les moyens de conserver l'une & l'autre. Jugeant dès-lors à qui j'avois affaire, je résolus que le présent me serviroit de regle pour l'avenir. Cependant je pense à trouver dans une vie particuliere & retirée la sûreté que me dénioit un maître auquel je m'étois entierement dévoué. Je vas à une maison de campagne, & j'y passe six ou sept ans dans une solitude assez exacte pour convaincre le monde que j'avois renoncé à toutes les pensées de me mêler des intrigues désagréables à ceux qui gouvernent. Cette retenue me fit oublier, & me garantit de la persécution que je devois attendre d'un Ministre tel que Richelieu, si j'eusse vécu autrement.* Laissons Montresor jouïr de la douceur de sa retraite. A l'occasion d'un nouveau parti formé contre le Cardinal, il rentrera sur la scene, vers la fin du regne dont j'écris l'histoire.

Le Comte de Soissons refuse d'entrer dans le traité conclu entre le Roi & le Duc d'Orléans.

Incontinent après la conclusion de l'accommodement de Gaston, Fiesque partit de Blois, & en porta la nouvelle au Comte de Soissons à Sedan. Plus irrité qu'auparavant des ordres réitérés que sa mere avoit reçus de sortir de Paris, & de demeurer à Dreux ou ailleurs, jusques à ce qu'il eût accepté les conditions que Louis lui offroit, Soissons refusa d'entrer dans le traité, & se plaignit hautement de ce que le Duc d'Orléans l'abandonnoit, & manda fierement à Son Altesse Royale, que puisqu'elle lui laissoit la liberté, il prendroit désormais ses mesures comme il le jugeroit à propos. De L'Isle, Gentilhomme ordinaire du Roi, avoit rendu de la part de Sa Majesté à la Comtesse Douairire de Soissons la lettre suivante, datée d'Orléans le dernier jour de Janvier. *Ma Cousine, j'espérois qu'après les offres avantageuses que le seul desir de voir mon Cousin votre fils bien uni avec moi m'avoit porté à lui faire, il ne differeroit pas de se remettre dans le devoir auquel sa naissance l'oblige. Mais ne voyant pas que ces faveurs ramenent son esprit, & jugeant que pendant qu'il en usera de la sorte, votre séjour dans Paris ne pourra être interprêté qu'au désavantage de*

Mémoires de Montresor.

Vie du Cardinal de Richelieu par

1637. *mon service, & au votre propre, je desire & vous prie que vous vous retiriez à Dreux quatre jours après cette lettre reçue, & que vous y demeuriez jusques à ce que Dieu ayant touché le cœur de mon Cousin, il connoisse que ses prétendus mécontentemens sont fondés sur de faux avis, & qu'il se dispose à satisfaire à ce qu'il me doit.* De L'Isle fut chargé d'une autre lettre pour le Prince de Condé que le Roi avoit laissé à Paris avec ordre de veiller à tout ce qui s'y passeroit durant l'absence de sa Majesté. On y avertissoit le Prince de l'ordre envoyé à la Comtesse, & on lui recommandoit d'avoir soin qu'il fût exécuté.

Aubery. Liv. V. Chap. 48. Memoires pour servir à l'Histoire du même. T. II. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 474. 475.

Elle s'excusa d'aller à Dreux, sous prétexte que l'air y étoit contraire à sa santé. De L'Isle ayant rapporté cette réponse, on le renvoya promptement sur ses pas, avec une lettre du Roi au Prince de Condé datée du 6. Février, » Mon Cousin, ayant appris que les lettres de ma Cousine la Comtesse de Soissons que le Sieur de L'Isle ma rendues, qu'elle prétend s'excuser d'obéïr aux commandemens que je lui ai fait de se retirer à Dreux, sur ce qu'elle y seroit incommodée ; je lui renvoie le même Gentilhomme, pour lui confirmer que c'est ma volonté, que trois jours au plus tard après l'arrivée de mon exprès, elle s'en aille à Dreux. Je demande aux Sieurs de Bullion & Bouthilier Surintendans de mes finances, que si elle persiste dans ses difficultés, ils lui signifient de ma part que je veux absolument qu'elle obéisse en toute maniere à ce second commandement. Puisque ma Cousine sera chez elle, & dans une ville à une journée de Paris, elle n'y pourra recevoir aucune incommodité considérable. Je ne vous adresse point la conduite particuliere de cette affaire, parce que je ne veux pas vous employer à rien qui vous puisse être fâcheux. Mais je mande aux Surintendans de mes finances, qu'ils prennent vos sages avis sur ce sujet. Donnez les leur, & les assistez en tout ce qu'il dépendra de vous pour l'éxécution de mes ordres. Si Sa Majesté dit au Prince qu'elle ne veut pas l'obliger à porter lui-même un ordre fâcheux à la veuve de son oncle, ce n'est qu'une pure bienséance. Il y eut toujours une si grande jalousie entre les Maisons de Condé & de Soissons, que Louis n'ignoroit pas que le Prince seroit fort aise de voir le Comte & sa mere disgraciés. Mais Condé ne pouvoit honnêtement se dispenser de garder quelques mesures avec son cousin germain. Voilà pourquoi on le ménage en cette occasion.

La Comtesse pressée demanda qu'il lui fût du moins permis d'aller à Bonnétable, ou à Creil sur Oise. On le lui accorda. » Mon Cousin, *dit le Roi dans une lettre du* 8. *Février au Prince de Condé*, ayant appris par vos lettres & par celles des Sieurs de Bullion & Bouthillier les difficultés que ma Cousine la Comtesse de Soissons continue d'apporter à l'éxécution de ce que je lui ai commandé par le Sieur de L'Isle, & qu'elle propose de s'en aller au plutôt à Creil, ou à Bonnétable, qu'à Dreux, j'aime mieux m'accorder à son inclination, que d'employer d'autres voies pour la contraindre à suivre ma volonté. J'envoie vers elle le Sieur de Neuilli pour lui faire entendre que je desire qu'elle parte aussitôt qu'il lui aura rendu mes

» lettres, & qu'elle se retire en l'un de ces deux endroits. Que si ses résistances ne cessent point, je mande aux Sieurs de Bullion & Bouthillier » de l'aller trouver encore, & de faire ensorte qu'elle obéisse de quelque » maniere que ce soit. Sur quoi vous leur donnerez toujours vos bons avis. 1637.

Neuilli eut ordre de rendre aussi la lettre suivante du Roi à la Comtesse de Soissons. Ma Cousine, ayant vu la proposition que vous avez faite aux Sieurs » de Bullion & Bouthillier, d'aller plutôt à Creil, ou à Bonnétable qu'à » Dreux, je vous écris cette lettre pour vous témoigner que je veux m'ac» commoder à ce que vous desirez, autant que le bien de mon service » le peut permettre. Je trouve bon que vous choisissiez l'un de ces deux » endroits aussitôt que vous aurez reçu cette lettre; & je vous assure que » si mon Cousin le Comte de Soissons, votre fils, est assez prudent pour » se remettre dans son devoir, à présent que l'exemple de mon Frere l'y » convie, vous recevrez aussitôt de moi toutes les marques de la plus sin» cere affection que vous pouvez souhaiter. « La Comtesse choisit Creil, endroit moins éloigné de Paris. Si le Roi lui témoigne un peu de complaisance en cette occasion, c'est parce qu'on espéroit que son Fils se contenteroit de ce que Gaston avoit stipulé pour lui dans le traité nouvellement conclu entre les deux freres.

Le Duc d'Orléans avoit dépêché Brion à Sedan, pour en donner avis au Comte de Soissons. Voici la réponse de celui-ci à ce que l'autre lui écrivit sur ce sujet. *Monsieur, j'ai reçu la lettre de votre Altesse par M. le Comte de Brion, qui m'apprend votre accommodement avec sa Majesté. Je souhaite que vous soyez content, & je ne plains point ma mauvaise fortune, si en la rendant telle votre Altesse l'a bonne. M. de Brion lui montrera un écrit pour répondre aux choses qu'on m'a dites de votre part. Je l'ai prié d'assurer votre Altesse que je suis avec tout le respect que je dois, Monsieur, votre très-humble & très-obéïssant serviteur*, Louis de Bourbon. *A Sedan le 17. Février 1637.* Brion avoit communiqué à Soissons les promesses que les deux freres se donnerent réciproquement par écrit, & la Déclaration du Roi en conséquence de leur accommodement. Le Comte fut fort mécontent de ce dernier acte. Plus délicat & plus fier que Gaston, il ne pouvoit souffrir qu'on lui pardonnât une action qu'il croyoit innocente.

» M. le Comte, *disoit-on de sa part dans le mémoire joint à la lettre écrite* » *au Duc d'Orléans*, ayant ouï M. le Comte de Brion, & vû la Déclara» tion du Roi sur l'accommodement de Monsieur avec Sa Majesté, n'a » autre chose à dire, sinon qu'il est fort aise que Monsieur ait donné » contentement au Roi, & que Son Altesse y trouve le sien tout entier. » Comme il n'est sorti de la Cour que pour les intérêts de Monsieur, » & pour sa sûreté propre, il n'a plus rien à desirer que ce seul article, » & que M. de Bouillon jouïsse des offres de la bonne volonté du Roi, » ainsi que Sa Majesté en a fait donner des assurances par M. du Bois» Carguerοi. Néanmoins, si M. le Comte osoit se plaidre, il en a grand » sujet. Par la Déclaration, Sa Majesté lui pardonne une faute qu'il n'a» voit pas commise. Le Roi avoit approuvé la retraite de M. le Com-

1637. „te à Sedan. Sa Majesté le lui a écrit dans une lettre apportée par M. „de Lincourt, & dont M. de Brion a la copie. Le Roi a la bonté de lui „promettre sa protection, & écrit la même chose à M. de Bouillon. Au „préjudice de tout cela, voici une Déclaration qui jette M. le Comte „en faute. A quoi il ajoute les mauvais traitemens faits à Madame sa „mere, & ceux qu'il souffre pour son gouvernement, & en ses charges, „états, & appointemens. Ce qui ne lui donne pas lieu d'espérer mieux „pour l'avenir.

On n'en demeura pas là. Comme il étoit d'une extrême importance à Louis & à son Ministre, d'empêcher que Soissons, secouru par le Cardinal Infant, ne remuât durant la campagne prochaine, le Comte de Brion & un Capucin nommé Hilarion eurent ordre de lui porter de meilleures paroles. Quelqu'un raconte que celui-ci s'insinua si bien dans l'esprit du Prince mécontent, qu'il le détourna de conclure une négociation avancée entre Marie de Médicis & lui. Le Cardinal Infant, dont la Reine mere avoit la parole, promettoit de fournir à Soissons de quoi lever un corps de troupes, & de lui obtenir la commission de Général de l'Empereur, pour en commander un autre que Picolomini lui devoit amener. On ajoûte que le Duc de Bouillon s'engageroit à joindre Soissons avec un puissant renfort. Quoiqu'il en soit de la dextérité d'Hilarion, le Comte plus traitable, du moins en apparence, écrivit le 9 Mars une lettre de remerciment au Roi, & chargea le Comte de Brion & le Capucin de faire des complimens à Richelieu.

Content de ces bons commencemens, le Cardinal depéche une troisiéme fois Brion à Sedan, avec ordre de rendre au Comte de Soissons une lettre de Sa Majesté du 27. Mars. *Mon Cousin, encore qu'après toutes les assurances que je vous ai données de la sincérité de mes intentions pour ce qui vous touche, vous n'ayez aucun sujet d'en douter; néanmoins pour vous confirmer entierement dans la créance que vous en devez avoir, j'ai bien voulu vous renvoier le Comte de Brion avec de nouvelles marques de ma bonne volonté en votre endroit, & avec charge expresse de vous assurer qu'en demeurant dans la fidélité & dans l'obéïssance que vous me devez, vous recevrez de moi tout le favorable traitement que vous vous en pouvez promettre. Je me remets sur lui pour tout ce que je pourrois ajoûter à cette lettre.* Richelieu toujours prêt à rabattre quelque chose de sa fierté naturelle & à dissimuler sa haine, lorsque son intérêt le demande, joignit une lettre à celle du Roi. *Monsieur*, disoit-il au Comte, *les assurances que M. de Brion & le bon Pere Hilarion m'ont données de votre affection, me mettent la plume à la main pour vous en remercier, & pour vous témoigner la joie que j'ai de ce que prenant le chemin de rentrer dans les bonnes graces du Roi, vous prenez aussi celui de vous garantir de votre part. C'est donner moyen à ceux qui vous honorent comme moi, de vous servir ainsi qu'ils le desirent. Je le ferai très-volontiers dans les occasions qui s'en présenteront.*

Je ne sçai pas le détail de la derniere négociation de Brion à Sedan. On trouve seulement qu'il en rapporta cette réponse respectueuse &

soumise de Soissons à Louis. Elle est du 6. Avril. *Sire, ce m'est la plus grande joie du monde, de ce qu'il plaît à votre Majesté, par sa lettre, & par M. de Brion encore, de me vouloir donner des assurances de ses bonnes graces. Je n'ai point de paroles assez humbles, ni assez expressives, pour lui en témoigner mon extrême ressentiment, & pour lui en pouvoir rendre graces comme je dois. J'ai prié M. le Comte de Brion de représenter quelque chose à votre Majesté pour moi. Je la supplie très-humblement d'y avoir égard, & de recevoir les assurances que je lui donne que ma plus forte passion, c'est de lui rendre service. Je souhaiterois qu'elle pût lire dans mon cœur. Elle y découvriroit la droiture de mes intentions, & combien est grande la fidélité que je lui ai toujours conservée par inclination & par devoir.* Les protestations ne sont pas à mon avis plus sinceres que l'invitation obligeante de Louis à Soissons. J'en dis autant de la réponse du Comte aux complimens du Cardinal. *Monsieur, j'apprens avec une extrême joie que vous me voulez donner votre amitié. C'est un bien que j'ai toujours beaucoup envié & estimé. J'en attends des effets avantageux puisqu'il vous plaît de me la promettre. Je vous prie de me croire votre serviteur, & de prendre quelque confiance en moi, comme je la veux prendre en vos bonnes graces.* Telles furent les demandes que Soissons fit en cette occasion au Roi. Qu'il plût à sa Majesté d'écrire au Duc & à la Duchesse de Bouillon que le séjour du Comte à Sedan ne lui déplaisoit pas; de consigner cent mille livres pour le payement de la garnison de la Place; d'accorder à ceux qui avoient suivi & servi Soissons dans son mécontentement une entiere sûreté pour leurs biens & pour leurs personnes; de prolonger autant, qu'il le souhaiteroit, la liberté qu'il avoit de demeurer à Sedan le reste de cette année; de n'imputer point ce séjour à rébellion; enfin de lui permettre de se retirer pour quelque temps à Rocroi, parce que la peste étoit alors à Sedan.

Négociation entre Marie de Médicis & le Comte de Soissons.

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. T. VIII. pag. 536. 537. &c.

On peut bien juger que le mécontentement des deux Princes réveilla les espérances de Marie de Médicis, presque mortes depuis que les Espagnols furent chassés de Corbie, & repoussés au delà des frontieres de Picardie. Elle ne manqua pas de se donner du mouvement pour s'unir au Duc d'Orléans & au Comte de Soissons. Peut-être qu'il y eut quelque négociation entamée secretemenr, dont il ne nous reste aucun mémoire. Quoiqu'il en soit, je trouve qu'après l'accommodement de Gaston, & dans le temps même que Soissons écrivoit des lettres soumises, & qu'il protestoit *d'estimer & d'envier* l'amitié de Richelieu, ce Prince obligé d'user de dissimulation avec l'ennemi le plus fourbe qui fut jamais, ou peut-être chagrin de ce que le Cardinal cherchoit à l'amuser par des complimens, & ne paroissoit aucunement disposé à lui faire accorder les demandes rapportées de Sedan par le Comte de Brion, traitoit tout de bon avec la Reine mere, qui lui faisoit des offres avantageuses de la part des Espagnols & du Prince Thomas de Savoye. Saint Ibal, confident de Soissons, avoit porté les propositions suivantes à Bruxelles, pour la conclusion d'un traité entre Marie de Médicis & le Comte.

Que la Reine mere fît ensorte que le Roi d'Espagne envoyât un plein

1637. pouvoir au Cardinal Infant, ou bien au Prince Thomas, d'éxécuter ce qui seroit concerté entre Marie de Médicis & Soissons. Que Philippe promît à la Reine mere de ne faire ni paix ni treve avec Louis, à moins qu'elle ne fût rétablie en France, & que le Comte n'obtînt les choses qu'il demandoit. Qu'en cas que Richelieu vînt à perdre les bonnes graces de son maître, ou bien à mourir, le Roi d'Espagne consentiroit à une treve générale pendant laquelle on travailleroit à procurer la paix au Royaume de France. Tel étoit le but, ou plutôt le prétexte de l'union entre Marie de Médicis & Soissons, de finir la guerre allumée par l'ambition du Cardinal, & de rendre au peuple la tranquillité dont il jouïssoit avant un Ministere tyrannique. D'autres conditions furent ajoûtées à celles-ci. Que Philippe donnât cinq-cents mille livres d'argent comptant, & une indemnité au Duc de Bouillon des charges, des gouvernemens & des revenus qu'il perdroit en s'engageant à servir la Reine mere. Qu'elle stipulât pareillement pour le Comte de Soissons un entretien convenable à la naissance & au rang d'un Prince, en cas que le mauvais succès des entreprises le mît dans la nécessité de sortir de France. Que le Roi d'Espagne fournît par quartier de quoi payer la garnison de Sedan, qui seroit de huit cents hommes de pied & de huit cents chevaux. Que Marie de Médicis promît par écrit de ne conclure avec l'Espagne, ni avec quelque autre Puissance que ce fût, aucun traité contraire à l'accord fait entr'elle & Soissons. Qu'elle s'engageât à ne retourner point en France, sans avoir préalablement obtenu le rétablissement du Comte & de ceux qui le suivroient. Que Soissons promettoit réciproquement la même chose à la Reine mere.

La promesse du Comte à Marie de Médicis fut conçue en ces termes. » Nous Louis de Bourbon, Prince du Sang Royal, Comte de Soissons, » promettons à la Reine mere du Roi, tant à cause du respect que nous » lui devons, que par reconnoissance des obligations que nous lui avons, » de nous unir à elle dans le dessein que sa Majesté forme de procurer la » paix & le repos du Royaume de France. Nous promettons aussi d'em- » ployer pour cet effet sous ses ordres & sous ses commandemens tous » les moyens qui nous seront possibles, d'assembler des troupes sous » son nom & sous son autorité; de les conduire & de les commander en » qualité de son Lieutenant-Général; d'entreprendre toutes les choses » nécessaires pour l'éxécution d'un si louable projet; enfin de n'entrer » dans aucune ligue, & de n'entendre à aucun traité sans l'ordre & sans » le consentement exprès de sa Majesté. *Marie de Médicis envoya de son » côté la promesse suivante au Comte.* Nous Marie par la grace de Dieu » Reine de France & de Navarre, mere du Roi, promettons à notre » cher & bien-aimé neveu le Comte de Soissons, en conséquence de » l'étroite union qui est entre nous & lui, afin de procurer la paix & le » repos du Royaume, de ne conclure aucun accommodement pour no- » tre retour en France, à moins qu'il ne soit rétabli dans l'état où il se » trouvoit au temps de sa sortie de la Cour, & dans un meilleur, s'il est

» possible. Nous ferons ensorte que tous ceux qui nous serviront en sa » considération ne perdent rien, & obtiennent même quelque récom- 1637.
» pense. Nous promettons encore à notre Neveu de ne faire aucun trai- » té contraire à celui que le Sieur de Saint Ibal nous a depuis peu de » jours apporté, & dont notre Neveu a vû la copie. En foi de quoi » nous avons signé le présent écrit de notre main, & y avons apposé no- » tre cachet particulier. Voulons qu'il ait la même force que s'il étoit » contresigné par le Secrétaire de nos commandemens, & scellé de no- » tre grand sceau. Fait à Bruxelles le 6. Juillet 1637. MARIE.

Elle étoit convenue le 28. du mois précédent avec le Cardinal Infant, des conditions que je vas rapporter. Que le Roi Catholique ne conclura ni paix ni treve avec la France, à moins que Marie de Médicis & le Comte de Soissons ne soient rétablis. Que celle-là n'acceptera aucune condition qu'après la mort ou l'éloignement entier de Richelieu. Que si l'un de ces deux cas arrive avant que les différends entre la France & la Maison d'Autriche soient ajustés, la Reine mere, le Comte de Soissons, & tous leurs partisans François demeureront neutres pendant quatre mois. Que dans cet espace de temps on cherchera les moyens de procurer la paix générale, Que si elle n'est pas conclue après ce terme échu, Marie de Médicis & Soissons auront la liberté de s'accommoder avec Louis, sans qu'on leur puisse reprocher d'avoir manqué de parole à Philippe. Que celui-ci fournira deux cents cinquante mille livres en argent comptant, & une somme égale un mois après en bons effets & équivalens à de l'argent. Que le Duc de Bouillon sera dédommagé de ses charges & de tout ce qu'il perdra en quittant le service des Etats-Généraux des Provinces-Unies. Que si le Comte de Soissons est réduit à la nécessité de sortir de France, le Roi d'Espagne lui accordera sa protection, & lui fournira de quoi s'entretenir d'une maniere convenable à sa naissance & à son rang. Que les neuf cents hommes de la garnison de Sedan seront payés par avance de quartier en quartier, & que le premier commencera dès le jour de l'entiere conclusion du traité.

Richelieu, qui sçut toujours entretenir de bons espions auprès de ses plus grands ennemis, ne manqua pas d'être averti de l'intrigue. Cela contribua beaucoup à la résolution qu'il prit d'accommoder, du moins pour quelque temps, l'affaire du Comte de Soissons. Marie de Médicis, déchue alors de ses nouvelles espérances, dépêcha Monsigot à la Cour d'Angleterre. Charles & Henriette son Epouse ayant offert de s'entremettre auprès de Louis en faveur d'une Reine que ses deux fils abandonnoient également, elle chargea Monsigot d'un Mémoire qui contenoit ses demandes. Qu'on la rétablit dans la possession & dans la jouïssance de tous ses biens & de tous ses revenus, dont elle disposeroit avec la même liberté qu'elle avoit avant sa retraite hors de France. Que le Roi lui accordât de demeurer où elle se trouveroit mieux; à la Cour, ou dans tout autre endroit qu'elle choisiroit. Qu'elle & tous ses domestiques eussent une entiere sûreté pour leurs personnes & pour leurs biens.

1637. Qu'on ne pourroit procéder contre aucun d'eux que selon les loix anciennes du Royaume, & que si on intentoit un procès criminel à quelqu'un de ses gens, ce seroit devant les tribunaux ordinaires, & que le Roi ne nommeroit point de Commissaires pour les juger. C'est ainsi que la bonne Princesse parloit avec autant de hauteur & de fierté, que si elle eût encore été en France, soutenue par un puissant parti. Ses propositions paroissent justes, je l'avoue. Mais le temps étoit changé d'une étrange maniere, depuis le Ministere de Richelieu. Le Connétable de Luines auroit pû écouter les propositions de Marie de Médicis, & y avoir égard. Le Cardinal étoit d'une humeur fort différente. Les autres demandes durent être encore moins du goût de Richelieu.

Que les mauvais traitemens essuyés par la Reine mere lui donnant de justes sujets de soupçon & de défiance pour elle & pour ses serviteurs, il plût au Roi son fils de lui accorder des Places de sûreté dans une Province frontiere de France. Qu'il lui fût permis d'y demeurer avec ses gens, si bon lui sembloit, jusqu'à ce qu'elle fut parfaitement convaincue que *l'homme* étoit mieux disposé pour sa premiere bienfaictrice, & pour ceux qui l'avoient suivie dans sa mauvaise fortune. Elle désignoit ainsi son ingrat domestique. On promettoit de rendre les Places après l'expiration du terme qui seroit fixé dans l'accord, & même auparavant, si on croyoit le pouvoir faire sûrement. Marie de Médicis proposoit encore que Louis donnât une déclaration en faveur de tous ceux que sa mere lui nommeroit, & que l'acte fût solemnellement enregîtré au Parlement de Paris. Que toutes ces personnes rentrassent en possession de leurs biens, de leurs charges & de leurs revenus. Que les confiscations qui en avoient été faites fussent révoquées, & que Louis cassât les arrêts de mort donnés par contumace contre certaines gens de la Maison de Marie de Médicis. Que le Duc d'Elbeuf, les Marquis de Sourdeac & de la Vieuville, le Président le Coigneux, l'Abbé de S. Germain, Monsigot, & quelques autres fussent compris dans la déclaration. Que le Roi rendît la liberté à toutes les personnes emprisonnées à l'occasion de la Reine sa mere. Ce Mémoire est daté de Bruxelles l'onziéme Septembre de cette année. D'où vient que le fameux P. de Chanteloube, ou Chantelouve, dont j'ai si souvent parlé, ne se trouve point nommé parmi ceux que Marie de Médicis prétendoit protéger? Etoit-il mort? Le contraire paroît dans la suite. Si leurs Majestés Britanniques envoyerent ces propositions à la Cour de France, j'ose dire qu'elles y furent rejettées. Bien loin d'accorder des Places de sûreté, chose dont Richelieu ne vouloit pas entendre parler, lors même qu'il se trouvoit le plus embarrassé, le Cardinal avoit moins d'envie que jamais de revoir sa bienfaictrice en France. Il la haïssoit d'autant plus, qu'il l'avoit injustement & cruellement offensée.

Accommodement du du Comte de Soissons avec le Roi.

Enfin M. le Comte s'accommode, écrit Richelieu d'un air fort content le 22. Juillet à son ami le Cardinal de la Valette. *C'est pour demeurer quelques années à Sedan. Il a prêté serment de fidelité dans le même temps que*

Picolomini

Picolomini envoyoit recevoir ses ordres, & après que la Reine mere avoit signé à Bruxelles un traité avec le Cardinal Infant, afin de l'engager par avance. Bautru & un Aumônier du Roi partent demain. Ils vont recevoir le serment que M. le Comte doit faire sur les Evangiles. Voilà en quoi consiste toute cette affaire. Expliquons-la dans un plus grand détail. Soit que Soissons ne crût pas devoir compter sur les promesses des Espagnols, attaqués vigoureusement cette année par la France & par les Etats-Généraux des Provinces-Unies; soit que le Maréchal de Châtillon ayant reçu ordre d'empêcher qu'on ne fît entrer des hommes & des vivres à Sedan, Soissons craignit que la Place ne fût réduite avant que les Espagnols ou les Impériaux la pussent secourir; soit enfin que le Duc de Bouillon n'osât désobliger le Prince d'Orange son oncle & les Etats-Généraux des Provinces-Unies, en se mettant d'une partie capable d'empêcher l'éxécution de l'entreprise formée sur Breda; Soissons résolut d'écouter les propositions que la Croisette, Gentilhomme du Duc de Longueville son beau-frere lui apportoit. Le Roi ne croyant pas qu'il soit de sa dignité de rechercher un Prince de son Sang, qui non content de rejetter les offres que sa Majesté lui a faites, traite avec les ennemis de la Couronne, & tâche de débaucher les soldats & les Officiers des armées de Picardie & de Champagne; Richelieu, convaincu que le Comte est un ennemi plus redoutable que le Duc d'Orléans, prend la résolution de contenter Soissons, & fait ensorte que la Croisette va négocier à Sedan, non de la part du Roi en apparence, mais comme envoyé par la Comtesse Douairiere à son fils.

1637. *Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. 5. chap. 49. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. II. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 475. 476.*

Monseigneur, dit Des-Noyers Secrétaire d'Etat dans une lettre du 11. Juin au Cardinal de la Valette qui commandoit cette année en Picardie, » le Roi m'ordonne de vous écrire, qu'il a reçu avis, que des personnes mal affectionnées à son service font tout leur possible pour débaucher les gens de guerre, & pour les disposer à servir M. le Comte de Soissons, en cas qu'il se déclare contre la France. Sa Majesté desire que vous y preniez soigneusement garde, & que, si vous découvrez quelqu'un, vous le fassiez arrêter, de quelque condition & qualité qu'il soit. En cas qu'il y eût des compagnies entieres assez perfides pour quitter le service, & pour se donner à M. le Comte, le Roi veut que vous les fassiez tailler en pieces par votre armée. Je mande la même chose à M. le Maréchal de Châtillon, afin de prévenir les maux que telles désertions peuvent causer dans l'Etat. Ceci doit être conduit secretement & avec votre prudence ordinaire; de peur que si la chose vient à la connoissance de M. le Comte, qui peut-être ne pense à rien de semblable, le déplaisir d'en être soupçonné, ne le porte à quelque extrêmité; ou que ceux qui sont de la cabale, se voyant découverts, n'échappent de vos mains.« Quatre jours après, le Secrétaire d'Etat donna encore les avis suivans au Cardinal de la Valette. » Votre Eminence aura sçû que Sedan ne va pas bien, & qu'il y a beaucoup de conjectures qui font croire que celui qui est dedans levera le

1637. » masque. Il est d'une extréme importance de prendre garde à toute cet» te frontiere. Le Roi donne charge à M. de Fontenai-Mareuil de veil» ler sur ce qui se passe à Reims, à Rethel & à Château-Porcien. M. de » S. Paul Maréchal de Camp aura soin de Charleville & du Mont-Olim» pe. On envoie ordre à M. le Maréchal de Châtillon de donner le » rendez-vous général à son armée auprès de Sainte-Ménéhoud, & de » la loger tout le long de la Meuse.

Ces précautions & ces mouvemens déconcerterent d'autant plus Soissons, que le Cardinal de la Valette, averti de ce qui se tramoit dans son armée, découvrit & arrêta un garde du Comte envoyé pour y lier quelque intrigue. *On a pris fort à propos*, dit Richelieu à son ami la Valette, dans une lettre du 1. Juillet, *le garde de M. le Comte dont vous me parlez. Aussitôt que nous l'avons sçû, on a envoyé à M. de Bellejambe, qui est à S. Quentin, commission d'interroger le prisonnier, & de faire ensuite ce qu'il faut. Si le garde n'est pas encore envoyé à S. Quentin, vous aurez soin, s'il vous plait, qu'il y soit conduit sûrement. Il est important d'en faire un exemple.* Chavigni parle ainsi de la meme affaire dans une lettre du jour suivant au Cardinal de la Valette. *On a été bienaise de la prise du garde de M. le Comte. Vous avez bien fait de l'envoyer à S. Quentin. Il étoit à propos que son procès ne se fît pas dans votre armée, à cause de la froideur & de la mésintelligence qui est entre vous & M. le Comte. La commission est expédiée à M. de Belle-jambe. Je ferois bien l'horoscope du prisonnier. Cette découverte achevera de ruiner l'accommodement de M. le Comte. Il étoit déja en assez mauvais état, quoiqu'on ait tâché de le r'habiller. M. de Châtillon a reçû de nouveaux ordres de ne laisser passer à Sedan ni hommes, ni vivres; & cela ensuite du mécontentement que la conduite de M. de Bouillon cause à sa Majesté.*

Chavigni devina mal. La prise du garde arrivée dans le temps que les mouvemens de l'armée du Maréchal de Châtillon donnoient de l'ombrage, avança la conclusion de l'accommodement, au lieu de la reculer. La raison en est évidente. Richelieu cherchoit à se délivrer de l'inquiétude qu'un ennemi vigilant & actif lui donnoit, & Soissons appréhendoit de se voir enfermé dans Sedan que l'armée du Roi sembloit investir. Voilà pourquoi la négociation de la Croisette réussit si bien. Tels furent les articles accordés au Prince mécontent. Qu'il pourroit demeurer quatre ans à Sedan, ou en telle autre ville de ses gouvernemens de Champagne ou de Dauphiné, qu'il lui plairoit de choisir. Qu'il ne seroit point obligé d'aller à la Cour, quand même le Roi l'y manderoit, & que son refus ne lui seroit imputé ni à désobéïssance, ni à crime d'Etat. Que durant le séjour du Comte à Sedan sa Majesté fourniroit vingt-cinq mille écus par an, qui seroient employés au payement de la garnison. Que le Duc de Bouillon seroit payé de tout ce qui lui étoit dû pour le passé. Que le Roi lui témoigneroit que l'assistance donnée à Soissons ne déplaisoit point à sa Majesté, & que la pension du Duc seroit augmentée de quinze mille écus par an. Que le Comte jouïroit de ses charges, de ses bénéfices & de tous ses autres revenus. Que le Roi donne-

roit une déclaration en faveur de tous ceux qui avoient suivi le Comte, & qu'ils ne pourroient être repris de cette faute. Que le Marquis de Couci, accusé du crime de fausse monnoie, auroit une abolition & sortiroit de la Bastille. Que le Comte de Rouci reviendroit chez lui en Champagne, & qu'il y demeureroit comme auparavant. Que Soissons signeroit ces articles, & jureroit fidélité au Roi entre les mains d'un des Aumôniers ordinaires de sa Majesté. Que la Comtesse sa mere reviendroit à Paris; Souvré premier Gentilhomme de la chambre du Roi, ayant ordre d'aller querir la Princesse reléguée à Creil. 1637.

Le Duc de Bouillon demeuroit dans les Provinces-Unies durant ces intrigues & ces négociations; soit qu'il crût mieux cacher son étroite correspondance avec le Prince mécontent, soit qu'il eût quelque autre raison secrete d'user de ce ménagement. Voilà pourquoi le Roi ne lui écrivit point la lettre stipulée dans les articles précédens. Elle fut adressée à la Duchesse sa mere qui commandoit à Sedan. La date est du 10. Juillet. *Ma Cousine, Comme je veux croire que vous avez contribué à la bonne résolution que mon Cousin le Comte de Soissons a prise, de se remettre en son devoir, j'ai bien voulu vous témoigner par cette lettre que je ne vous sçai point mauvais gré de ce que vous lui avez donné retraite, & que je trouve bon que vous la lui continuiez pendant quatre années, s'il le desire, vous assurant que vous ne recevrez pas moins que par le passé les effets de ma protection.* La Duchesse répondit en ces termes soumis & respectueux. Y alloit-elle de bonne foi? Etoit-elle d'intelligence avec le Duc son fils, & Soissons? Je ne le puis décider. *Sire, C'est le plus grand avantage que je pouvois attendre au monde, que de voir par les lettres dont il a plu à votre Majesté de m'honorer, qu'elle me croit remplie d'affection & de fidélité pour son très-humble service, & que je l'ai témoigné aux bonnes résolutions que M. le Comte a prises. J'ai toujours reconnu en lui une si grande passion de rentrer dans les bonnes graces de votre Majesté, que je n'y pouvois rien augmenter par mes vœux & par mes soins. Je les employerai toujours à rendre une obéïssance très-prompte à tous les commandemens de votre Majesté, & à lui faire paroître durant le séjour que M. le Comte fera ici, que l'on n'y respire avec lui que d'être maintenu dans l'honneur de la bienveillance de votre Majesté & de sa Royale protection.* Telle fut la fin de l'affaire de Soissons. Il s'accommoda du moins avec plus d'honneur & de dignité que le Duc d'Orléans. Laissons-le à Sedan, & voyons deux événemens considérables en Italie, qui chagrinerent extrêmement Richelieu. Je parle de l'accommodement d'Edouard Farnese Duc de Parme avec le Roi d'Espagne, & du soulevement des Grisons contre la France.

Le Duc de Parme, dit le Maréchal de Bassompierre, *qui dès l'an* 1635. *s'étoit mis en guerre contre le Roi d'Espagne, pour se conserver Sabionnette, Place forte qu'il prétendoit lui appartenir, après avoir vû son plat-Pays ruiné, & toutes ses villes prises, excepté Parme & Plaisance, se trouva encore hors d'état d'être secouru par la France; nos gens n'ayant aucun moyen de passer à lui. Le voilà donc obligé d'accepter les conditions que le Grand Duc son beau-*

Le Duc de Parme est réduit à la nécessité d'accepter les condi-

1637. *frere lui peut obtenir du Roi d'Espagne, & de recevoir pour quelque temps garnison Toscane dans les citadelles de Parme & de Plaisance, qui furent déposées entre les mains du Grand Duc.* Le fier Farnese ne subit le joug qu'à la derniere extrémité, lorsqu'il eut perdu toute espérance d'etre secouru de Louis. Le Marquis de Léganez, Gouverneur de Milan, avoit envoyé une armée dans les Etats d'Edouard sous la conduite du Cardinal Trivulce, ennemi particulier de la Maison Farnese. Don Martin d'Arragon court en même temps avec sa cavalerie entre Parme & Plaisance, prend *San Domino* ville Episcopale, & désole tout ce qu'on nomme l'Etat Pallavicin. Un autre Officier Espagnol emporte Rivalte, Place capable d'une longue résistance, & le gros de l'armée ennemie assiege Plaisance. Le Duc s'y étoit retiré après avoir bien muni la citadelle, & prétendoit se défendre long-temps. Mais les Espagnols, maîtres d'une Isle que forme le Pô vis-à-vis de la ville, l'incommoderent tellement, qu'Edouard commença enfin de reconnoître sa témérité dans l'entreprise & dans la continuation trop opiniâtre d'une guerre qu'il n'avoit pas la force de soutenir.

tions que le Roi d'Espagne lui impose.

Journal de Bassompierre. Tom. II.

Nani Historia Veneta. Lib. X. 1637.

Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 476. 477.

Il implora inutilement le secours de ses voisins. Le Pape, quoique Seigneur de Fief d'une grande partie des Etats de la Maison Farnese, ne vouloit paroître qu'en qualité de médiateur. Les Barberins, ses neveux, offroient de l'argent sous main à Edouard; mais c'étoit à condition qu'il leur céderoit une partie de son Duché de Castro dans l'Etat Ecclésiastique; aliénation qui n'étoit nullement du goût de Farnese. Le Grand Duc l'exhortoit à la paix, & pour le réduire à la nécessité de l'accepter, il lui refusoit toute sorte de secours. Les Vénitiens, fermes dans leur neutralité, renvoyent Edouard au Pape & au Grand Duc, intéressés à maintenir un Prince vassal de l'un & beau-frere de l'autre. Pour empêcher que les Puissances d'Italie ne s'opposent à l'oppression entiere d'un de leurs voisins, Léganez proteste au Sénat de Venise que les courses des troupes de Philippe dans les Duchés de Parme & de Plaisance ne sont qu'une vengeance du dégât que le Milanez a souffert par la guerre dont Farnese fut un des plus ardens promoteurs, & que, si les armes de sa Majesté Catholiques font quelque progrès, les conquêtes seront mises en dépôt, & restituées ensuite. Ces protestations paroissoient d'autant plus sinceres, que les Espagnols prévoyant les embarras que les prétentions du Pape sur une partie des Etats d'Edouard, & la jalousie des Princes voisins, pouvoient leur causer, ne pressoient point trop le siege de Plaisance, & sembloient vouloir donner au Duc le temps de ménager son accommodement.

Il en prit la résolution dans les premiers jours de cette année. Le Comte Carpegna, Ministre du Pape, n'étoit agréable, ni à Farnese, ni aux Espagnols. On rejette ses offres, & la négociation est mise entre les mains de Dom Francisco de Melo, & de Pandolphini Envoyé du Grand Duc. L'affaire fut conclue avec beaucoup de secret & de diligence. Edouard craignoit que les Officiers des garnisons Françoises mises à Plaisance & à Parme ne traversassent la conclusion du traité, & les Espagnols

appréhendoient que le Sénat de Venise & le Duc de Mantoue n'empêchassent que Sabionnette ne fut remise au Roi Catholique. C'est pourquoi le Duc de Parme & les Ministres de Philippe firent ensorte que les conditions du traité ne fussent connues qu'au temps de son exécution. S. Paul, commandant de la garnison Françoise de Plaisance, étoit assez fort pour se maintenir dans la Place malgré le Duc. Voici l'expédient dont Farnese s'avisa pour se délivrer de l'Officier & des gens de Louis. Sous prétexte de leur payer une montre, il les fait assembler dans un endroit séparé de la ville, & ordonne secretement qu'on tourne le canon contr'eux. Le Duc leur expose alors la nécessité où il se trouve de s'accommoder avec le Roi d'Espagne, les remercie de leur assistance, & leur offre un passage libre par le Milanez, s'ils veulent se retirer dans le Piémont. Il fallut céder. S. Paul part à la tête de ses soldats, & la garnison Françoise de Parme passe dans le Mantouan, & de là dans la Valteline par les Etats de la République de Venise. Louis apprit avec déplaisir la conclusion du traité d'Edouard, & le Cardinal de Richelieu reconnut que pour conserver les anciens alliés du Roi son maître, & en faire de nouveaux, il eut fallu défendre plus puissamment un Prince qui s'étoit si ardemment uni à la France. Les choses se passerent avec assez de douceur & de civilité de part & d'autre. Louis s'excusa de n'avoir pû secourir à son gré le Duc de Parme, sur les grands embarras que lui causa l'irruption des Espagnols & des Impériaux en Picardie & en Bourgogne. Edouard allégua la nécessité indispensable de sauver ses Etats, en acceptant les conditions que Léganez lui offroit. Le Roi assura le Duc de la continuation de l'amitié de sa Majesté, & Farnese protesta qu'il conserveroit le même attachement à la France. 1637.

Philippe, content d'avoir obtenu une Place importante, rendit volontiers tout ce qu'on avoit pris à Edouard, & les biens de la Maison Farnese saisis dans le Royaume de Naples. Sabionnette fut la récompense de ce que sa Majesté Catholique restituoit. A ce prix la paix fut vendue au Duc. Sous prétexte de le dédommager des dépenses faites aux fortifications de la Place, le Gouverneur de Milan lui fournit cent mille écus. Brancaccio, Officier du Roi d'Espagne, y entre avec de l'infanterie Napolitaine; & pour prévenir la jalousie que cela devoit causer aux Princes voisins d'Italie, on publie que la vieille Princesse de Stigliane, morte depuis peu, ordonne dans son testament que Brancaccio garde Sabionnette en qualité de Gouverneur, jusques à ce que l'Empereur décide du droit des divers prétendans. Mais le monde apprit bientôt après, que le domaine utile de la Principauté appartenoit à la jeune Stigliane épouse du Duc de Medina Las Torrès Viceroi de Naples, & que le Roi Catholique demeuroit maître des murailles de Sabionnette. C'est ainsi que par leur patience & par leur dextérité à profiter de l'occasion, les Espagnols occuperent paisiblement une Place à laquelle ils n'auroient osé penser dans un autre temps, de peur de causer trop de jalousie, & d'exciter quelque mouvement extraordinaire parmi les Princes d'Italie.

1637. Soulevement des Grisons, tel qu'il est raconté par le Maréchal de Bassompierre.

Journal de Bassompierre. Tom. II.

Philippe obtint dans le même temps un avantage plus considérables ; par le soulevement général des Grisons contre la France. Gagnés par les Ministres & par les émissaires de la Maison d'Autriche, ces peuples contraignirent le Duc de Rohan & ses troupes Françoises à sortir de la Valteline, & à quitter les Forts occupés chez eux. Le Maréchal de Bassompierre & le Duc de Rohan racontent cette grande affaire d'une mabiere un peu différente, l'un dans le *Journal de sa vie*, & l'autre dans un *Récit* envoyé apparemment à la Cour, & dans le *Manifeste* publié pour sa justification. Je donnerai ici l'extrait de ce que ces deux Seigneurs rapportent. Rohan parle de ce qui lui est arrivé ; & Bassompierre, ancien Colonel Général des Suisses en France, devoit être bien informé de ce qui se passoit chez eux & chez leurs alliés. Voici ce que dit le Maréchal. » Au mois d'Avril de l'an 1637. il arriva une chose fort préjudiciable à la France. Nos troupes se retirerent du Pays des Grisons, » pour ne pas dire qu'elles en furent chassées. Telle est la cause de cet » événement. L'an 1632. le Roi avoit envoyé M. de Rohan avec une » petite armée, pour maintenir les Grisons en possession de leur Sou» veraineté de la Valteline, que le Roi Catholique tâchoit de leur enle» ver. M. de Rohan réussit si heureusement, qu'il chassa premierement » les Espagnols, & qu'il se défendit ensuite lors qu'ils prétendirent re» conquérir cette Province. Nos gens s'y établirent, & bâtirent encore » des Forts dans les avenues des Grisons au Steig & au pont du Rhin. » M. de Rohan les gardoit par les troupes qu'il avoit amenées, & par » les gens du Canton de Zurich levés pour le Roi. On protesta aux Gri» sons que cela se faisoit seulement pour conserver la Valteline ; que » l'unique but de la construction des Forts, c'étoit d'empêcher que les » ennemis n'entrassent dans le Pays, & que le Roi n'y prétendoit autre » chose que la gloire de l'avoir conservé contre ceux qui le vouloient » envahir.

Les Grisons crurent cela ; ou du moins ils firent semblant de le croire pour un temps. *Mais voyant que M. de Rohan s'établissoit tout de bon, & qu'il ne pensoit point à sortir, ils commencerent de murmurer.* Nous n'avons plus rien à craindre, *disoient-ils.* Si le Roi veut nous rétablir dans la Valteline, & nous en remettre les Forts, nous sçaurons bien les garder, & empêcher que les ennemis n'entrent par le Rhin, ou par le Steig, sans que les troupes de France y demeurent perpétuellement. Puisque le Roi a eu la bonté de nous restituer notre Pays, nous demandons qu'il nous en laisse une libre & entiere jouïssance. *M. de Rohan jugea bien que ces peuples avoient raison. Mais n'ayant point ordre de leur faire justice, il s'avisa d'une ruse qui fut depuis cause de sa perte.* Le Roi mon maître, *leur répondit-il*, n'a point intention de s'approprier aucune de vos terres. Sa Majesté craint seulement que les ennemis ne vinnent à bout des mauvais desseins formés contre vous. Rien n'en peut retarder l'éxécution, que les obstacles qu'ils rencontrent par la puissante opposition de ses armes. On n'attend que notre retraite. Incontinent après, vous verrez ce que les Espagnols,

entreprendront pour parvenir à leurs fins. Le Roi mon maître a un si grand intérêt à votre conservation, qu'il ne croit pas devoir laisser votre Pays sans défense durant la guerre. Pour vous témoigner la droiture de ses intentions & des miennes, la garde des Forts vous sera confiée. Je leverai chez vous quatre ou six régimens de mille hommes chacun, qui seront employés tant à vous défendre, en cas que vous soyez attaqués par les Espagnols, qu'à conserver les Forts jusques à ce qu'il n'y ait plus rien à craindre. 1637.

» On accepte la proposition, & le Duc de Rohan s'imagine être » mieux affermi que jamais. Il choisit entre les Grisons les plus affidés » au service du Roi, les fait Colonels & Capitaines, & ne les met dans » les endroits importans, s'il ne le juge à propos. Cela lui réussit pour » lors. Mais cette levée demandant & pour la substance & pour la solde » des troupes une somme d'argent beaucoup plus grande que celle que » le Roi employoit pour l'entretien de ses autres forces dans le Pays des » Grisons, & sa Majesté faisant en ce même temps de prodigieuses dé» penses en divers endroits, les payemens ne furent pas aussi réglés & » aussi certains qu'il eût été à propos. De maniere que des gens mis sur » pied pour faire taire les autres se mirent bientôt à crier le plus haut, » & donnerent une extrême peine à M. de Rohan. Les années s'écou» loient, & les Grisons étoient opprimés par nos troupes, & mal payés » de ce qui leur avoit été promis. Ce mécontentement réveille les par» tisans de l'Espagne. On seme sous main divers bruits au désavantage » de la France. « A quoi bon, *disoient quelques-uns*, ce long séjour des troupes Françoises dans le Pays? Les Forts qu'elles occupent nous tiennent dans l'esclavage. Nos régimens sont mal payés. En un mot, notre condition est presque pire que lors que les Espagnols se rendirent maîtres de la Valteline. Notre Pays n'est-il pas aussi soumis que cette Province par la construction des Forts du Steig & du Rhin? Nous serions beaucoup mieux, si nous pouvions être libres & jouïr de notre Pays par une bonne neutralité. Les Espagnols y consentiront, pourvû que les François se retirent.

Ces discours furent applaudis de tous les Grisons, & ceux de la faction d'Espagne obtinrent permission de faire une tentative auprès des Ministres du Roi Catholique. Le Duc de Rohan, averti de ce qui se trame, en donne promptement avis à la Cour de France. Le seul moyen de rompre la nouvelle intrigue, *écrivit-il au Roi*, c'est d'envoyer de l'argent, tant pour le payement de ce qui est dû aux nouveaux régimens Grisons, que pour leur subsistance à l'avenir. Avec cela, je promets de contenir les Ligues Grises & de déconcerter les ennemis. » Quelques jours auparavant, sa Ma» jesté avoit envoyé Lasnier avec la qualité d'Ambassadeur ordinaire aux » Ligues, & d'Intendant de l'armée de M. de Rohan. Sur l'avis que ce » Magistrat reçoit de la part du Duc; il fait partir une voiture de soixan» te & dix mille écus pour les Grisons. Mais dès qu'elle est arrivée, M. » de Rohan tombe dangereusement malade. Les partisans d'Espagne pro-

1637. » fitent de l'occasion. Ils recommencent leurs brigues, gagnent quelques-uns des six Colonels des régimens levés par le Roi, & font nommer des Députés pour aller traiter de la part des Ligues à Milan. Le » Duc de Rohan averti envoie Lasnier à Coire, afin de réprimer les Colonels débauchés, & de fortifier la faction Françoise. Lasnier parla trop » aigrement à ces Officiers, les menaça de les châtier, & leur dit des » injures : emportement qui acheve de décréditer la France, & jette ses » partisans dans le désespoir.

» La voiture d'argent étant arrivée, M. de Rohan guéri se rend à Coire, condamne la violence de Lasnier, & lui fait quelques réprimandes en présence des Colonels. L'Intendant ne les peut souffrir, & répond de telle maniere qu'il se brouille tout-à-fait avec le Duc. Quelques Colonels, à qui M. de Rohan avoit délivré des ordonnances, » étant allés pour recevoir de l'argent, Lasnier refusa de leur en donner. » Le Duc offensé envoie enlever la voiture hors de la maison de l'Intendant, & fait payer les Colonels. Lasnier, prévoyant l'orage arrivé depuis, est bienaise d'avoir un prétexte de s'en retourner. M. de Rohan étant un jour sorti de Coire, pour aller au Fort de France, trouve » à son retour les Grisons armés qui viennent au-devant de lui. Cela » l'obligea de rebrousser chemin vers son Fort mal pourvû de vivres, & » gardé par des gens du Canton de Zurich peu résolus à se défendre. » Surpris de voir toutes les Ligues en armes, les Impériaux & les Espagnols sur la frontiere pour les secourir, & de ne trouver aucune ressource du côté de la France, ou de nos alliés, le Duc traite avec les » Grisons, & promet de sortir de leurs Pays, pourvû qu'on assure le retour aux troupes Françoises qu'il commandoit.

Récit plus ample de la même affaire par le Duc de Rohan. *Manifeste du Duc de Rohan sur les choses accordées dans le Pays des Grisons & à la Valteline. Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. Chap. 58.*

Le récit de ce Général est beaucoup plus circonstancié, quoiqu'il y omette quelques particularités rapportées par Bassompierre. Cela n'est pas surprenant. Rohan avoue qu'il a touché légerement certaines choses. Voici ce qu'il raconte dans son manifeste ; piece fort bien écrite. Tout ce qui nous reste de ce grand homme est instructif. *Par le traité de Quiérasque le Roi obtint la démolition des Forts que les Impériaux avoient construits dans le Pays des Grisons. Sa Majesté proposa de rétablir ces peuples dans la Souveraineté de la Valteline, telle qu'ils la possédoient avant la rébellion ; c'est-à-dire, en 1617. J'étois pour lors à Venise, où je ne pensois qu'à vivre en repos. Le Roi m'envoya ordre d'aller chez les Grisons pour l'éxécution de ce dessein. J'obéïs. On avoit fait une levée de trois mille hommes pour sa Majesté ; & commencé les fortifications du pont du Rhin. Elles furent continuées par mes soins avec autant de diligence que le permettoit l'argent qui s'y employoit. Après avoir ainsi passé une année, j'eus commandement de réduire les troupes à mille hommes, & de m'en retourner à Venise. Je l'éxécutai au grand mécontentement des Grisons, chagrins de se voir frustrés de l'espérance de leur rétablissement dans la Valteline, & en arrérages d'une grosse somme pour la solde de quatre mois.* C'est ainsi que la Cour de France, après avoir tant crié contre l'ambition des Espagnols, qui tâcherent de s'emparer de la Valteline &

d'assujettir les Grisons, pense elle-même à occuper ce passage important, & à mettre des peuples libres dans une entiere dépendance de ses volontés. Un puissant Prince en use toujours de la sorte, au regard de ceux qu'il prétend protéger contre un voisin qui cherche trop à s'agrandir. On envoie des troupes pour chasser l'usurpateur; & le libérateur tâche ensuite de s'approprier le Pays, sous prétexte de le garantir d'une seconde invasion.

1637.
Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom II. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 497.

» Je reçus un nouvel ordre de retourner chez les Grisons, *poursuit le » Duc de Rohan*, afin d'empêcher que le Duc de Féria ne se saisît de la » Valteline, lorsqu'il faisoit passer son armée en Allemagne. Après cela, » on me commanda six fois d'entrer dans la Valteline, & six fois de dif- » férer. L'ordre me vint d'aller à Paris. Au mois d'Avril de l'an 1635, je » fus envoyé en Alsace, & de là chez les Grisons. Je passe heureusement » par la Suisse, me saisis de la Valteline, la conserve par la défaite des » armées de l'Empereur & du Roi d'Espagne, & m'assure de toute la Pro- » vince & des Comtés de Bormio & de Chiavenne. Les Grisons me pres- » serent vivement de les rétablir dans la Valteline, conformément aux » promesses du Roi. Mais n'ayant point ordre de le faire, & ne pou- » vant plus trouver d'excuse pour prolonger davantage, je donnai avis » de tout à la Cour, & proposai un accommodement. La chose étoit » difficile, je l'avoue. Cependant je me promettois d'en venir à bout. » J'eus ordre de la tenter. J'y travaille si bien, que je conclus un traité » avec la ratification des Grisons & le consentement des Valtelins. Nous » obtenions tout ce que nous desirions, & même plus que nous n'avions » espéré. Mais au lieu de la ratification du Roi, on m'envoya des mo- » difications qui cabrerent tout le monde. Pendant que les Grisons » attendent l'éxécution du traité, divers accidens arrivent dans leur Pays. » Je manque d'argent pour le payement des troupes Grisonnes; la peste » détruit l'armée Françoise, & une grande maladie me survient. Tout » cela donne courage à ceux qui aimoient la nouveauté. Les Colonels » & les Capitaines Grisons affectionnés à la France se détachent de nous. » Ils me présentent premierement une requête; députent ensuite vers » moi pour faire des protestations; prennent enfin la résolution d'aban- » donner le service & leurs postes, à moins qu'ils ne reçoivent de » l'argent.

» Les partisans de l'Empereur ne perdoient point de temps. Ils re- » nouoient leurs intrigues déconcertées par l'heureux succès des armes » du Roi dans la Valteline. L'affaire en vint si avant, qu'on fut dès-lors » en danger de voir le soulevement qui est depuis arrivé. J'étois encore » au lit, ayant à peine recouvert la parole, & par conséquent hors » d'état d'apporter aucun remede au mal. Tout ce que je pus faire, ce » fut de prier M. Lasnier Ambassadeur de se transporter à Coire. Il le » fit. Mais il trouva la partie si bien liée, qu'il lui fut impossible d'em- » pêcher l'intelligence des Colonels & des Capitaines Grisons avec les » Chefs des Ligues, ausquels ils promettoient d'abandonner leurs pos-

1637. » tes, & de demeurer armés au milieu du Pays. Averti de ce désordre, je » me fais porter en chaise à Coire, & j'obtiens la convocation générale » d'une assemblée, afin de ramener ces peuples. Je suis d'avis de ne rien » dire des modifications du traité qui m'avoient été envoyées de la Cour. » Mais le Sieur Lasnier ne jugea pas y devoir consentir. Elles aigrirent » tellement les Communes, que dans une assemblée tenue à Illans, on » résolut de députer secretement à Inspruck pour traiter avec les Impé- » riaux & les Espagnols.

» Nonobstant cela, je conclus un accord avec les Colonels & les Ca- » pitaines, par lequel ils rentrent dans le service, moyennant une som- » me d'argent que je leur donne pour premier payement. J'eus beau » faire des remontrances à la Cour durant ces brouilleries; il ne me fut » pas possible d'obtenir de quoi faire un second payement. Point d'ar- » gent pour les Suisses, point de pain aux François. De maniere que » j'ai tout d'un coup trois nations mécontentes sur les bras. Cependant » les Députés des Ligues finissent leur traité à Inspruck, obtiennent des » Espagnols le payement des troupes Grisonnes depuis le 1. Novembre » de l'an 1636, le rétablissement de la jurisdiction des Ligues dans la » Valteline, exercée par des Grisons sans aucune distinction de religion, » & d'autres articles beaucoup plus avantageux que ceux que nous leur » avions accordés. Je découvris l'intrigue, & en avertis la Cour par une » lettre du 27. Décembre 1636. « Il faut, *marquois-je*, que le Roi se résolve à prendre un parti honnête pour abandonner les Grisons, & pour retirer ses troupes, ou à satisfaire incessamment ces peuples. Il n'y a plus moyen de retarder l'éclat de leur mécontentement par des promesses & par des négociations. *A la fin de la lettre, je priois M. Bouthillier de la communiquer à tous ceux qui devoient être informés de l'affaire*, c'est-à-dire à Louis & à son Ministre. On voit bien que le Duc de Rohan épargne Richelieu autant qu'il peut.

Tout cela ne produisit rien, ajoûte-t-il. *Après que les Députés sont revenus d'Inspruck, j'écris en Cour avec plus d'instance que jamais; espérant toujours de faire certainement deux choses, en cas qu'on m'envoie de l'argent: l'une de ramener une partie de ceux qui s'étoient séparés de nous par désespoir, ou pressés par le mauvais état de leurs affaires domestiques; l'autre de retarder l'effet du soulevement. En pareille conjoncture, qui a temps, a vie. Le délai est le plus grand ennemi de toute sorte de complot. Ce fut la seule raison qui m'empêcha d'aller dans la Valteline. Les Grisons ayant pris la résolution de m'arrêter le même jour que je me préparois à sortir de Coire, j'eusse été fort imprudent de faire éclore une affaire à laquelle le seul temps pouvoit remedier. Mais toutes mes instances furent inutiles. Bien loin de pourvoir à ce que je demandois, on me renvoya mon courier à vuide. Réduit au désespoir, je protestai devant Dieu & devant les hommes contre ceux qui étoient la cause de la ruine des affaires du Roi dans le Pays des Grisons. Je le fis par une dépêche du 28. Mars 1637. adressée à M. Des-Noyers. Dans un si grand abandon de toute assistance, & ne recevant même aucune réponse à mes lettres, il fallut attendre avec patience*

l'orage que je prévoyois depuis long-temps. Tel est souvent le sort des grands hommes employés à la conduite des armées, ou à quelque négociation importante. S'il arrive une disgrace par la négligence, ou par la malhabileté des Ministres, ces Messieurs, qui ont l'oreille du Prince, se disculpent & rejettent le mauvais succès de l'entreprise sur ceux qui n'ont pû rien faire, ou parce qu'on n'a pas eu égard à leurs remontrances, ou parce qu'on a manqué de leur envoyer les ordres & les secours nécessaires. 1637.

Dans un autre endroit, le Duc de Rohan marque plus particulierement ce qui arriva par la faute des Ministres qui n'écouterent pas ses bons avis, & par l'emportement de l'Ambassadeur de France. » Je reçus » ordre, *dit-il*, d'entrer dans la Valteline, & dans les Comtés de Bor» mio & de Chiavenne. Je n'en suis point sorti, & malgré les forces de » l'Empereur & du Roi d'Espagne, qui ont tenté plusieurs fois de m'en » chasser, je m'y suis fortifié & défendu. Durant tout ce temps-là, les » Grisons m'ont pressé de les rétablir dans leurs droits, suivant les pro» messes du Roi. De maniere que n'y ayant plus moyen de differer, sa » Majesté trouva bon que je fisse un traité avec ces peuples, par lequel » l'exercice de la jurisdiction demeurât aux Valtelins, & la Religion » Protestante ne fût point rétablie dans leur Pays. Je le conclus après de » longues contestations & des peines infinies. Ces deux articles y furent » passés comme on me l'avoit ordonné. Les Grisons le ratifierent dans une » assemblée générale, sur l'assurance que je donnai d'obtenir un pareil » acte de sa Majesté. Mais lorsque je le sollicitois, les affaires publiques » se trouverent dans une telle situation, qu'après un délai de quatre » mois, on m'envoya des modifications aux articles du traité, au lieu » de la ratification que j'en demandois. La grande maladie que j'eus pour » lors retarda de deux mois l'éclat de cette affaire. Cependant l'argent » nécessaire au payement des gens de guerre ne venant point, les Colo» nels & les Capitaines Grisons irrités me déclarerent par écrit qu'ils » abandonneroient leurs postes, si dans un certain temps ils ne tou» choient une partie de leur solde. J'étois encore si foible, que ne pou» vant passer les montagnes, je priai M. Lasnier Ambassadeur aux Gri» sons, & Intendant de l'armée, de se transporter à Coire. Il le fit. » Mais au lieu d'adoucir les Officiers, il les gourmande & menace de » telle sorte, que désespérés ils abandonnent leurs postes, se saisissent » de la ville de Coire, logent leurs troupes dans le milieu du Pays, & » s'engagent par serment à ne se point désunir les uns des autres.

» Comme nous avions réussi pour la levée des régimens Grisons, des» tinés à la garde des passages, en gratifiant les principaux du Pays qui » maintinrent le peuple en bonne humeur; le mécontentement des mê» mes personnes fit un effet tout contraire. Ils alienerent tellement le » peuple de nous, qu'il se joignit à eux dans une assemblée générale: » contretemps qui m'obligea de me faire porter en chaise à Coire. Je » tâchai de ramener les esprits par la douceur. Mais les menaces & les

1637. » violences de M. Lasnier en gâtoient plus dans une heure, que je n'en » pouvois raccommoder dans un mois. Sur ces entrefaites arrivent les » modifications dont j'ai parlé. Je ne voulûs point les montrer, persua- » dé que j'étois du mauvais effet qu'elles ne manqueroient pas de pro- » duire. Quelque remontrance que je fisse là-dessus, M. Lasnier persis- » toit à suivre ses ordres. La seule proposition des modifications effa- » roucha tellement l'Assemblée, que les Grisons résolurent dès-lors de » chercher quelque autre moyen d'éxécuter leurs desseins. Les Espagnols » & les Impériaux contens de cette altération, ménagent sous main, par » les Officiers de l'Archiduc Comte de Tirol, une députation à Insprück, » qui me fut fort suspecte. Mais on ne la put empêcher. Le Colonel » Genas, seul capable de conduire une pareille affaire, se fait donner » des collegues à sa dévotion, obtient tout ce qu'il veut, conclut un » traité, en rapporte la ratification de l'Empereur & du Gouverneur de » Milan.

» Le motif qu'eurent les Espagnols de donner si libéralement ce qui » n'étoit pas entre leurs mains, c'est qu'ils ne vouloient pas que le Roi » acquît malgré eux la gloire d'avoir restitué la Valteline & les deux » Comtés aux Seigneurs légitimes de ces Pays. La Maison d'Autriche » aima mieux montrer, au préjudice de la Religion Catholique & des » Valtelins, que les Grisons lui étoient redevables de leur rétablissement » dans un domaine dont elle avoit tâché de les dépouiller. On espéroit » encore que cette action donnant sujet au Roi de France de rompre » avec les Grisons, la Maison d'Autriche disposeroit de ces peuples à sa » volonté. Elle sacrifie volontiers sa Religion & ses amis à son intérêt » & à son ambition. Voici comment les Grisons éxécuterent leur pro- » jet. Ils font venir les forces du Milanez sous le Fort de Fuentes, se van- » tent d'attaquer la Valteline, pour occuper les troupes du Roi, & pour » les empêcher de venir à mon secours, obtiennent des munitions de » guerre & des canons du côté de Steik, & huit mille Allemands, afin » d'attaquer le pont du Rhin, où il n'y avoit que deux cents François. » Les choses étant ainsi ajustées, ils font un soulevement général. Les au- » teurs y porterent les peuples sous ces deux prétextes; que par le trai- » té de Lauzanne on leur ôtoit l'administration de la justice, & que la » Religion Protestante se trouvoit bannie de la Valteline & du Comté » de Chiavenne. Tout le Pays fut soulevé de la sorte contre moi. Le » Comte Serbellon se campe à Collico près du Fort de Fuentes; les ca- » nons & les munitions de guerre arrivent à quatre heures du Steik; les » Allemands se rendent autour de Lindau qui n'en est qu'à deux petites » journées; enfin le peuple prend les armes, ayant à sa tête les trois Chefs » des Ligues, & presque tous les Colonels & tous les Capitaines qui » étoient au service du Roi. Peu s'en fallut que je ne fusse arrêté dans » Coire. Néanmoins ayant gagné le Fort du Rhin, j'y fais entrer le Co- » lonel Schmid avec son régiment, & je me prépare à me défendre.

» Je l'avois certainement prévû, ce soulevement, quatre mois avant » qu'il arrivât, *dit Rohan dans son Manifeste.* J'avoue même que pour » n'etre point présent à un tel spectacle, j'avois demandé permission d'al» ler régler mes affaires à Venise. Mais en me l'accordant, on m'insinua » que c'étoit à condition que je me rendrois responsable de tout ce qui » arriveroit chez les Grisons en mon absence. On ne me dit pas un seul » mot des moyens que j'avois demandés pour remédier au mal que je » prévoyois. Le Pays ayant un jour pris généralement les armes contre » moi, la seule ressource qui me resta, ce fut de me rendre au Fort du » Rhin, de ramasser un régiment Suisse d'environ huit cents hommes, » & de le joindre à deux cents François que j'y avois mis. Me voilà in» continent assiegé par six régimens Grisons, rendus complets avec l'ar» gent d'Espagne, par toutes les commnnes de la Ligue Grise, & par » les troupes de Galas qui s'étoient approchées de la frontiere. Je ne » recevois aucune nouvelle de la Valteline, & ne pouvois lui donner des » miennes. Un seul moulin dans le Fort pouvoit à peine faire de la fa» rine pour deux cents hommes, & la Place étoit si mal pourvûe de tou» tes choses, que j'ai honte de le dire. Quelque instance que je fisse, il » ne m'avoit jamais été possible d'avoir un fonds pour la subsistance de la » garnison. 1637.

Rohan raconte ensuite d'une maniere naïve & instructive, comment les Grisons le forcerent à sortir de la Valteline & de tout leur Pays, avec les troupes qu'il y commandoit. L'événement est extraordinaire & curieux. » Toute la communication avec la Valteline m'avoit été ôtée, » *dit il*, & je n'en pouvois pas avoir long-temps avec la Suisse. Les Gri» sons tenoient le pont du Rhin, qui n'étoit plus guéable que quinze » jours. Cela me donna tout à-propos le temps d'écrire à M. Meland, » Ambassadeur du Roi en Suisse, l'état où je me trouvois. Je le priai » d'en avertir sa Majesté, & M. de la Thuillerie Ambassadeur à Venise. » J'écrivis aussi à Zurich, pour essayer d'avoir promptement mille ou » ou douze cents Suisses, avec lesquels j'aurois tenté de me maintenir en » campagne. Mais le Canton de Zurich jugeant le parti trop hazardeux, » & une Diete générale étant convoquée à Bade, il se contenta d'avertir » ses voisins de l'accident arrivé. Cependant ceux de Zurich & de Glaris » firent une députation pour ménager un accommodement entre les » Grisons & moi. On tint une conférence sur ce sujet. Les Grisons y » demanderent la restitution de la Valteline tant de fois promise, & un » million de livres dû aux Colonels & aux Capitaines pour leurs soldes. » Telles furent les raisons qu'ils alléguerent. « Au lieu de nous rétablir dans la Valteline & dans les deux Comtés, avec la même autorité que nous y avions en 1617. *disoient-ils*, sa Majesté nous contraint à recevoir des conditions qui nous rendent compagnons de nos sujets. Et combien de longueurs & de difficultés a-t-on apportées à nous accorder une chose si désavantageuse? Nous y avons consenti par respect & par déférence pour le Roi. Bien loin de ratifier le traité, on nous envoie des

Le Duc de Rohan & les François sont forcés à sortir de la Valteline & du Pays des Grisons.

Manifeste du Duc de Rohan sur les affaires des Grisons & de la Valteline.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. chap. 58.

Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. II.

1637. *Histoire du Maréchal de Guébriant Liv. I. chap. 15. Nani Historia Veneta. Lib. X. 1637. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 637.*

modifications encore plus préjudiciables. Faute de recevoir leurs soldes, nos Colonels & nos Capitaines se sont endettés & presque entierement ruinés au service de sa Majesté. Quand ils ont voulu s'en plaindre, M. Lasnier a menacé de faire pendre les principaux & de passer sur le ventre aux autres.

En ce même temps, l'Empereur & le Roi d'Espagne ont offert de traiter avec nous. La conjoncture a paru favorable. Pouvions-nous mieux prendre notre temps afin de nous mettre en repos? Qui peut raisonnablement nous blâmer d'être entrés en négociation? Ceux qui ont toujours été nos ennemis nous accordoient des conditions plus douces que celles de nos amis. L'Empereur renouvelle l'ancienne alliance héréditaire avec nous. Il s'engage à ne faire jamais aucune recherche pour la Religion dans les dix Droitures, & dans la Basse Engadine. On nous laisse l'entiere disposition de nos affaires. Le Roi d'Espagne consent que nous possédions la Valteline & les deux Comtés de la même maniere qu'en 1617; que nous conservions nos Forts; que nous en fassions d'autres, si nous en avons besoin; & que les Protestans ne soient point exclus des Offices de Judicature dans la Valteline & dans les deux Comtés. Tous ces avantages, nous les tenons, il est vrai, des armes victorieuses du Roi & des dépenses extraordinaires qu'il a faites pour nous. Les Ligues lui en seront éternellement obligées. Notre ancienne alliance avec sa Majesté est expressément réservée dans le traité. Il n'y préjudicie en aucune maniere.

Puisque par l'assistance du Roi, *ajoûterent les Grisons en s'adressant à moi*, nous avons recouvré notre Pays rebelle, & obtenu la paix avec nos voisins, nous vous supplions, Monsieur, de retirer les armes de sa Majesté, & de nous remettre les Forts bâtis pour notre défense. Vous sçavez que si nous avons appellé les forces du Roi à notre secours, ç'a été pour nous garantir des entreprises de nos voisins. Elles ne nous sont plus nécessaires, puisque nous sommes d'accord avec ceux qui nous inquiétoient. N'est-il pas juste que nous rentrions en possession de ce qui nous appartient? Certaines considérations empêchoient le Roi de nous rétablir de la maniere que nous demandions. Graces à Dieu, nous avons trouvé le moyen de ravoir la Valteline & nos deux Comtés. Nous en sommes contens. La seule chose que nous desirons maintenant, c'est que les armes du Roi ne demeurent pas plus long-temps dans notre Pays. Vouloir secourir par force des gens qui croyent n'avoir pas besoin d'assistance, la prétention seroit inouïe. Les Souverains donnent la loi chez eux, & ne la reçoivent de personne. Nous serons à jamais obligés à sa Majesté de la protection qu'elle nous a généreusement accordée. Mais la chose nous paroîtroit extrêmement dure, si le Roi prétendoit que ses armes demeurassent chez nous contre notre volonté.

Messieurs, *répondis-je aux Grisons*, comme le Roi mon maître n'a employé ses forces que pour vous conserver votre ancienne Souveraineté, il sera fort aise d'apprendre que vous êtes contens. Ne doutez point

qu'il n'acquiesce volontiers à ce que vous desirerez de lui. Je vous prie seulement de me donner le temps d'écrire en Cour, & de recevoir les ordres de sa Majesté, avant que de les éxécuter. Vous obtiendrez d'elle toutes choses raisonnables, pourvû que vous les demandiez comme il faut. *Les Députés de Zurich & de Glaris n'oublierent rien pour persuader aux Grisons d'attendre du moins jusques à l'assemblée de Bade qui se devoit tenir dans peu de jours. Mais soit que ceux-ci craignissent que leurs Communes ne se débandassent; soit que les Impériaux & les Espagnols, avancés sur la frontiere, leur donnassent sujet de croire que la Maison d'Autriche pourroit bien être tentée de profiter de l'occasion de s'emparer d'un Pays qui lui paroissoit depuis long-temps à sa bienséance; les Grisons ne voulurent accepter aucun parti, à moins que je ne promisse positivement de leur remettre le Fort du Rhin. A quoi les Suisses m'exhorterent de condescendre, de peur que le feu de la guerre ne s'allumât à leurs portes.* Nous avons toujours compris, *ajoûterent-ils*, que les armes du Roi entroient chez les Grisons pour secourir des anciens alliés de la Couronne de France. La justice dont il fait sa vertu favorite ne lui permet pas d'avoir d'autre pensée. Si sa Majesté vouloit demeurer par force chez ses alliés, une pareille violence seroit tout-à-fait contraire au droit des gens. A Dieu ne plaise que l'intention du Roi soit telle. En ce cas, nous penserions sérieusement à ce que nous devrions faire, & son alliance nous paroîtroit dangereuse. Puisque les Grisons déclarent qu'ils n'ont plus besoin du secours des armes de sa Majesté, peuvent-elles demeurer chez eux, sans attirer sur la Nation Françoise une flétrissure éternelle d'usurpation injuste? Pour ce qui est de nous, la moindre chose que nous pouvons faire, c'est de rappeller nos gens, de peur qu'on ne nous accuse d'avoir eu part à une affaire si criante. *Je n'avois point à délibérer là-dessus. Quand j'eusse voulu m'opiniâtrer à me maintenir douze ou quinze jours dans le Fort du Rhin, où je ne pouvois pas demeurer plus long-temps, n'eût-il pas toujours fallu en venir à traiter pour se retirer?* 1637.

Les personnes judicieuses qui réfléchiront sur l'affaire dont je donne le détail, comme d'un événement remarquable, conviendront sans peine avec moi, que les Espagnols & les Grisons s'y prirent fort habilement; ceux-ci pour rentrer en possession d'un ancien domaine perdu depuis vingt-ans, & ceux-là pour chasser les François d'un Pays voisin du Milanez, où Rohan les incommodoit étrangement. Il expose fort naïvement sa perpléxité dans cette occasion, & se justifie en homme d'esprit. *Si j'eusse rejetté le conseil des Députés Suisses*, dit-il, *leur Diete de Bade eut apparemment déclaré que je le devois suivre. Quel moyen avois-je de résister après cela? Leur Colonel Schmid étoit plus puissant que moi dans le Fort du Rhin. En me rendant aussi de bonne grace, je craignois d'être blâmé d'avoir précipité un accommodement avant que d'en avoir averti le Roi. Venant à réfléchir ensuite qu'une rupture avec les Grisons seroit fort préjudiciable à son service; qu'elle rendroit ces peuples irréconciliables avec la France; que la Maison d'Autriche les assujettiroit facilement; que sa Majesté retiroit d'assez grands avantages de cette affaire; qu'elle avoit glorieusement rétabli ses*

1637. *Alliés dans un Pays révolté contr'eux ; que la Maison d'Autriche, autrefois si opposée à la restitution de la Valteline, se voyoit enfin forcée à y consentir ; que le Roi se déchargeoit de la dépense nécessaire à maintenir ce qu'il avoit acquis chez les Grisons ; qu'il renforçoit ses autres armées des troupes entretenues dans le Pays de ses Alliés qui ne seroient plus attaqués : toutes ces choses bien balancées, je pris enfin une résolution qui me sembla plus sûre & plus honnête que toute autre. Au lieu de remettre le Fort du Rhin entre les mains des Grisons, je consentis de le donner aux Suisses en dépôt, jusqu'à ce que les troupes de France fussent hors du Pays. Le terme que je pris pour les faire sortir me donna le temps d'en avertir le Roi, afin que rien ne s'exécutât sans son consentement. C'est tout ce que je pus obtenir dans l'extrêmité où j'étois. Pour ce qui est des Grisons, s'ils se trouvent bien de leur nouveau traité, ils en ont l'obligation entiere à sa Majesté. Que s'il ne leur est pas dans la suite aussi avantageux qu'ils l'esperent, à qui s'en doivent-ils prendre ? A eux-mêmes.*

Quelque spécieuses que soient les raisons que le Duc allegue pour sa justification ; quelque sincere que semble son récit ; on crut à la Cour de France qu'il y avoit de la collusion entre lui & les Grisons. N'en seroit-il point quelque chose ? Rohan aimoit sa religion & la justice. Il devoit être bien aise du rétablissement de l'une dans les endroits dont elle avoit été bannie, & fâché de voir l'autre blessée par une détention violente. Quoi qu'il en soit de ses motifs secrets, il explique plus particulierement dans son manifeste la nécessité où il se trouva de traiter avec les Grisons. » Je n'étois plus maître du Fort du Rhin, *dit-il*. Les » Suisses y avoient huit cents hommes contre deux cents François. Et » quand j'aurois entrepris de m'y défendre, n'auroit-il pas fallu se ren- » dre à la fin ? Je ne pouvois être secouru que par les Suisses, ou » par l'armée Françoise de la Valteline. Par les Suisses ? La chose étoit- » elle vrai-semblable ? Outre qu'ils paroissoient fort éloignés d'un pareil » dessein, il auroit fallu forcer les Grisons qui tenoient le pont du Rhin. » Devois-je espérer que les Suisses leurs alliés l'entreprendroient ? L'af- » faire étoit plus faisable par l'armée de la Valteline. Mais cela ne de- » pendit plus de moi, depuis qu'on m'eût ôté toute communication » avec elle. Il falloit que celui qui la commandoit en mon absence fût » capable d'entreprendre un coup hardi, sans attendre des ordres qu'il » m'étoit impossible de lui envoyer. Les Forts de la Valteline & du Com- » té de Chiavenne se trouvant munis pour deux mois, on pouvoit faci- » lement venir à mon secours avec huit mille hommes & sept cents che- » vaux. Un pareil corps de troupes me suffisoit pour ramener les Gri- » sons, & pour empêcher que les Allemands n'entrassent dans le pays. » C'est la seule faute qu'on ait commise en cette affaire. Pour ce qui me » regarde, je ne m'arrête point à ce que le vulgaire en peut dire. J'ai la » satisfaction d'avoir exécuté ponctuellement ce qui m'a été commandé. » Les troupes ne sont sorties du pays des Grisons, & la Valteline n'a été » rendue, que lorsque j'en ai eu en main le pouvoir signé de Sa Majesté. » Il est bien vrai que j'ai été contraint de traiter avant que de l'avoir re-

» çu,

» çu. Mais les choses furent tellement ménagées que j'eus le loisir d'apprendre la volonté du Roi. Si on s'est avisé depuis de tenter d'autres expédiens pour raccommoder l'affaire, ils sont venus si tard, que Mrs. de Guébriant & d'Etampes, étant sur les lieux, en ont trouvé l'éxécution impossible. 1637.

Pour achever d'éclaircir une affaire qui fut la cause de la disgrace de Rohan, & l'occasion de sa mort; donnons l'extrait de son accord avec les Grisons. Que ceux-ci déclarant que dans le traité conclu entr'eux & la Maison d'Autriche, l'ancienne ligue de Sa Majesté Très-Chrétienne avec les Grisons étoit expressément réservée, & qu'ils en vouloient observer inviolablement les conditions; le Duc de Rohan, bien informé de la sincere affection du Roi son maître pour les Grisons, promettoit de retirer toutes les armes de Sa Majesté de leur pays, de la Valteline & des Comtés de Chiavenne & de Bormio. Que cela commenceroit le 20. Avril, & finiroit le 5. Mai 1637. Que le Fort du Rhin seroit déposé entre les mains du Colonel Schmid, qui le consigneroit aux Grisons, dès que les armes de Louis seroient hors de leur pays. Que les François sortiroient du Fort avec armes & bagage. Que les Grisons assuroient qu'il ne seroit fait aucun mal. Que la derniere troupe Françoise étant sortie de la Valteline & des Comtés de Chiavenne & de Bormio, Rohan remettroit aux Grisons tout leur pays & les Forts que les armes du Roi son maître y occupoient. Que le Colonel Salis, Gouverneur du Château de Chiavenne, seroit libre du serment fait au Duc, & qu'à l'avenir il tiendroit la Place au nom des Grisons. Que ceux-ci feroient ensorte que les armes du Roi Catholique n'entreprissent rien sur les troupes de Louis dans la Valteline & dans les deux Comtés, & que nuls étrangers n'entrassent du côté du Steik, pour attaquer le Colonel Schmid. Que Rohan n'attenteroit rien sur les terres de la Maison d'Autriche, jusques à ce que le traité fût accompli. Qu'au départ des troupes Françoises, & dans leur passage chez les Grisons, il ne seroit fait aucun désordre. Que s'il en arrivoit, les coupables seroient punis, & les choses prises restituées. Que la mémoire du passé seroit abolie. Que les Grisons approuveroient le séjour du Duc à Coire jusques à l'entiere restitution de la Valteline & des deux Comtés. Qu'il y seroit en toute sûreté, & traité avec le respect dû à la charge qu'il remplissoit au nom du Roi son maître.

Le Comte de Guébriant est envoyé chez les Grisons, & le Duc de Rohan quitte le service.

Le Marquis de Lecques Maréchal de Camp, à qui le Duc de Rohan avoit laissé le commandement de l'armée Françoise dans la Valteline, fit d'abord quelque difficulté d'obéir aux ordres que son Général lui envoya, de remettre les Forts entre les mains des Grisons, & de se retirer avec les troupes par la Suisse. Croyant à la fin que c'étoit la volonté du Roi, il se mit en état de partir. Surpris de trouver en chemin des lettres où Sa Majesté lui ordonne de demeurer dans son poste, Lecques propose au Duc une chose assez faisable, dit-on. C'étoit d'emporter Coire en passant avec dix-huit cents ou deux mille hommes. Quelqu'un prétend

Histoire du Maré-

1637. *chal de Guébriant Liv. I. chap. 15. & 16.*

qu'en petardant la Ville mal gardée par des paysans ramassés, on y seroit entré, & qu'on auroit pris les trois Chefs des Ligues, auteurs du soulevement contre la France, & les Colonels qui avoient abandonné le service du Roi. Mais Rohan n'y voulut pas consentir. Il craignoit de s'exposer trop lui-même, & plus de cent cinquante Gentilshommes & Officiers François renfermés avec lui dans la Ville. Comment les auroit-on traité, si l'entreprise eût manqué? Les Impériaux & les Espagnols, profitant de l'occasion, seroient entrés dans le pays, sous prétexte de le défendre; contretemps capable d'engager Louis dans une extrême dépense sans apporter un avantage considérable à ses desseins. Si nous en croyons le même Historien, Rohan fut moins modéré, quand il apprit que la Cour de France le soupçonnoit de collusion avec les Grisons. Il écrit au Duc Bernard de Saxe-Weymar, & le presse de s'avancer avec son armée jusques chez les Grisons afin de les punir de leur soulevement par la désolation du pays. Mais Bernard ne voulut rien faire sans la permission de Louis.

On avoit pris d'autres mesures à la Cour : & ce fut trop tard, comme Rohan l'a remarqué. Le Comte de Guébriant qui s'étoit signalé en Allemagne, & encore plus à la conservation de Guise menacée d'un siege par les Espagnols; est fait Maréchal de Camp, & reçoit ordre le 5. Avril d'aller chez les Grisons servir sous le Duc de Rohan. Etampes, Maître des Requêtes fut dépêché en même temps. Il portoit plus de quatre cents mille livres d'argent à distribuer, en cas que les Grisons voulussent renoncer à leur nouveau traité avec la Maison d'Autriche, & se raccommoder avec la France. Rohan, averti du départ de Guébriant, lui écrivit de ne se hazarder pas inutilement, & le pria d'attendre de ses nouvelles à Zurich. Guébriant & Etampes voulurent, à quelque prix que ce fût, exécuter les ordres pressans que la Cour leur avoit donnés. Les voilà donc à Coire. Ils y font de vives remontrances aux Chefs des Ligues. « C'est une vérité constante, *dirent-ils* que M. le Duc de Rohan a » été forcé à conclure son traité avec vous. Le Roi notre maître en est » convaincu, & le regarde comme nul. Pour se venger de vous, Sa Majesté n'auroit qu'à vous abandonner à un caprice capable de soumettre » encore une fois votre pays à la Maison d'Autriche, dont la domination vous a toujours été suspecte. Cependant le Roi veut bien excuser une résolution suggérée par quelques émissaires de l'Espagne, qui » cherchent à s'enrichir en trahissant leur Patrie. La Maison d'Autriche » prétend l'emporter sur nous à force d'argent. Ne doutez pas qu'elle ne » se venge de ce que vous avez imploré le secours des armes de Sa Majesté, lorsque vous aurez été contraints à force ouverte de renoncer à l'alliance & à la protection de la France. Graces à Dieu, tout n'est pas » encore perdu. Si vous voulez rentrer en vous-mêmes & recouvrer votre liberté, nous avons suffisamment de troupes & d'argent pour repousser les ennemis. Le Ciel a toujours beni les armes du Roi chez

» vous. Craignez le juste ressentiment de Sa Majesté, & les suites funestes de la contestation sur votre pays entre deux puissans Monarques vos » voisins. 1637.

Ces remontrances n'étant pas écoutées, Guébriant & Etampes offrent l'éxécution du traité de Rohan avec les Grisons, à condition que les François conserveront leurs Forts, & demeureront dans le pays, jusques à ce que l'Archiduchesse d'Inspruck & le Marquis de Léganez promissent solemnellement, l'une au nom de l'Empereur & au sien, l'autre pour le Roi d'Espagne, de ne rien entreprendre dans la Valteline & de laisser les habitans jouïr librement de ce qui étoit stipulé dans l'accord fait quelques mois auparavant entre la France & les Grisons. *Que s'il y a encore quelque difficulté sur le traité de Monçon*, ajoûterent Etampes & Guébriant, *tout sera définiment réglé à la paix générale.* Les Grisons, contens de ce qu'ils ont obtenu de Ferdinand & de Philippe, rejettent les nouvelles offres de Louis, & menacent de charger ses troupes à moins qu'elles ne sortent incessamment du pays. Sa Majesté Très-Chrétienne prit alors la résolution de les envoyer en Italie, & écrivit à Rohan de les y conduire. Guébriant & Lecques devoient servir sous lui en qualité de Maréchaux de Camp. La lettre du Roi fut honnête & obligeante. *J'eusse souhaité*, disoit-il au Duc, *que l'affaire de la Valteline eût mieux réüssi. Mais, puisqu'elle est sans remede, il faut penser à relever l'honneur de mes armes dans le pays même où les ennemis prétendent profiter davantage de l'inconstance & de la légereté des Grisons. Si vous ne jugez pas qu'il soit absolument nécessaire que vous conduisiez vous-même mes troupes en Italie, je trouve bon que vous veniez faire un tour de quelques jours auprès de moi. Vous apprendrez plus particulierement mes desseins touchant la guerre de ce côté-là. En ce cas vous remettrez la conduite de mes troupes aux Sieurs de Guébriant & de Lecques. Je leur ordonne de servir en Italie.*

Rohan, qui connoissoit parfaitement le génie de Richelieu, se défia de lui en cette occasion. Il craignit que le Cardinal ne voulût l'attirer en France, pour le faire arrêter. L'envoi extraordinaire de Guébriant, qui cherchoit à s'avancer par la faveur du Ministre, fut encore suspect au Duc. Quoique le Comte parût en user fort honnêtement, & ne vouloir pas profiter de la disgrace d'un Général, dont il révéroit le mérite & la vertu, Rohan appréhenda un malheur semblable à celui du Maréchal de Marillac, & que Guébriant n'eût ordre de l'arrêter au milieu de l'armée. Dans cette incertitude, le Duc résolut de ne sortir point du pays des Suisses. Il se retira ensuite à Geneve sous prétexte d'une maladie. Guébriant l'ayant convié à une conférence pour délibérer des affaires de la guerre dans le Comté de Bourgogne, où le Roi changeant de sentiment vouloit envoyer Rohan avec les troupes sorties du pays des Grisons, le Duc pria que la conférence se tint à Geneve. Ces nouvelles mesures augmentoient sa défiance. Le Duc du Longueville commandant déja dans la Franche-Comté, Rohan ne se pouvoit imaginer qu'on y eût

1637. besoin de deux Généraux. Après avoir feint de céder aux instances de Guébriant qui se défendoit d'aller jusques à Geneve, & demandoit un autre *rendez-vous*, le Duc s'excusa de s'y trouver, tantôt sur une migraine, tantôt sur un accès de fievre. Déterminé à ne se mettre point à la discrétion de Richelieu, il aima mieux servir en qualité de volontaire sous le Duc Bernard son ami, que de prendre aucun commandement en France.

Fin du Quarante-uniéme Livre.





HISTOIRE
DU RÉGNE
DE
LOUIS XIII.
ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.
LIVRE QUARANTE-DEUXIEME.

SOMMAIRE



ROJETS de la campagne de 1637. Les François font une descente dans l'Isle de Sardaigne. Le Comte d'Harcourt reprend les Isles de Sainte Marguerite & de Saint Honorat. Grand soulevement dans la Guienne. Le Duc de la Valette dissipe les mécontens de la Guienne. Les Espagnols se retirent de la Guienne. Ils entrent dans le Languedoc. Courage & fidélité de Barri, Gouverneur de Leucate. Le Duc d'Halluin défait les Espagnols devant Leucate, & obtient le bâton de Maréchal de France. Les François perdent Hermenstein en Allemagne. Divers mouvemens du Duc Bernard de Saxe Weymar en Franche-Comté & en Allemagne. La Faïette fille de la Reine, que le Roi aimoit, parle librement contre le Cardinal

de Richelieu & se retire dans un couvent. Calomnies du Cardinal de Richelieu pour perdre la Reine dans l'esprit du Roi. La Duchesse de Chevreuse s'enfuit en Espagne. Intrigues des Jésuites Caussin & Monod contre le Cardinal de Richelieu. Le P. Caussin, Confesseur du Roi, est relégué dans la Basse Bretagne. On acheve de perdre le Maréchal de Bassompierre dans l'esprit du Roi. Mort de Victor Amédée Duc de Savoye, de Charles Duc de Mantoue, & de Guillaume Landgrave de Hesse-Cassel. Le Cardinal de Richelieu se veut faire premier Ministre en Savoye. Maurice Cardinal de Savoye part de Rome pour aller à Turin, & est obligé de s'en retourner sur ses pas. Remontrances du Prince Thomas à la Duchesse de Savoye. Acharnement du Cardinal de Richelieu contre le P. Monod Jesuite. Ouverture de la Campagne dans les Pays-Bas. Siege & prise de Landreci dans le Hainaut. L'armée de France occupe quelques postes sur la Sambre. Siege & prise de Breda par le Prince d'Orange. Prise d'Ivoi & de Damvilliers par le Maréchal de Châtillon. Le Roi est mécontent du Cardinal de Richelieu & de la Meilleraie Grand-Maître de l'artillerie. Les François reprennent la Capelle. Le Cardinal Infant oblige les François à quitter Maubeuge & quelques autres postes occupés sur la Sambre. La Cour est mécontente du Cardinal de la Valette.

1637. Projets de la campagne de l'an 1637. *Testament politique du Cardinal de Richelieu. I. part. chap. 1. Journal de Bassompierre. Tom. II. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 507. 508. &c.*

AVANT que d'entrer dans le détail des évenemens de la guerre, qui se continua cette année par mer & par terre, rapportons le sommaire qu'on nous en donne dans un livre attribué au Cardinal de Richelieu. » En 1637, *lui fait-on dire au Roi son maître*, vous emportâtes dans » la Flandre deux Places sur vos ennemis, & vous reprîtes une de celles » qui leur avoient été livrées l'année précédente par la lâcheté des Gou- » verneurs. La quatriéme fut enlevée dans le Luxembourg peu de temps » après : & vos ennemis reçurent autant de dommage par l'entrée de vos » armes dans leur pays, qu'ils avoient eu dessein de vous en faire par la » même voie. Si une terreur panique de celui qui commandoit vos forces » dans la Valtéline, & l'infidélité de quelques uns de ceux dont vous dé- » fendiez la liberté, vous firent perdre, par trahison & par lâcheté tout » ensemble, les avantages que vous y aviez acquis par la force & par la » raison, cette année fut heureusement couronnée par la reprise des Isles » de Sainte Marguerite & de Saint Honorat, & par le secours de Leu- » cate que les Espagnols assiégerent. Dans la premiere de ces deux ac- » tions, deux mille cinq-cents François descendirent en plein jour dans » une Isle gardée par un pareil nombre d'ennemis, & défendue par cinq » Forts réguliers que des lignes de communication joignoient les uns aux » autres. Vos gens combattirent à leur descente les Espagnols & les Ita- » liens qui firent tête. Après avoir contraint l'ennemi à se retirer dans ses » remparts, on l'y força pied à pied en six semaines par autant de sieges » qu'il y avoit de Forts. Un d'eux étoit de cinq bastions Royaux, & si » bien muni d'hommes, de canon, & de toutes les choses nécessaires à

» une vigoureuse défense, qu'il sembloit ne devoir pas être attaqué. Dans » la seconde action, une armée puissante, avantageusement retranchée, » & dont la seule tête de mille toises, par laquelle on la pouvoit aborder, » se trouvoit de deux cents en deux cents pas défendue par des Redoutes » & par des Forts bordés de canon & d'Infanterie, cette Armée, dis-je, » fut attaquée de nuit; forcée par la vôtre beaucoup moins nombreuse, » & entierement défaite après plusieurs combats. 1637.

On ne peut nier qu'à l'affaire de la Valteline près, la campagne de cette année n'ait été avantageuse à Louis & à ses Alliés. Mais Richelieu, ou celui qui emprunte son nom, éxagere certaines choses, & en dissimule d'autres. On garde un profond silence sur le mécontentement presque général des Provinces, & sur les mouvemens éxcités en Guienne & en Normandie. Je parlerai en son temps de ce qui arriva dans la premiere de ces deux Provinces, & je rapporterai maintenant ce que Bassompierre raconte de l'occasion que Louis eut de marcher lui-même vers la Normandie. » Au commencement du mois de Mars, *dit le Maréchal*, » le Roi s'avança vers Rouen avec quelques forces de pied & de cheval. » Il étoit mécontent du Parlement & de la ville. Les Magistrats refusoient » absolument la vérification de tous les Edits pécuniaires que le Roi, » obligé à soutenir les grandes guerres dans lesquelles il se trouvoit en» gagé, leur avoit envoyés. Les habitans, de leur côté, ne vouloient » point payer l'emprunt que Sa Majesté demandoit aux villes principales » du Royaume. Mais comme il y avoit deux partis dans le Parlement & » dans la ville, ceux qui ménageoient la faveur de la Cour s'entremirent » pour appaiser le Roi, & pour obtenir des autres l'éxécution des ordres » de Sa Majesté. De maniere qu'elle ne passa point Dangu. M. le Chan» celier fut envoyé à Rouen, avec ordre de faire vérifier les Edits, & » de contraindre les habitans à payer la contribution éxigée. Il entra » dans la ville accompagné par les gardes Françoises & Suisses, par quel» ques régimens & par douze ou quinze compagnies de cavalerie. Tou» tes ces troupes logerent à Rouen pendant le séjour que M. le Chan» celier y fit.

Bien loin de remontrer au Roi l'injustice d'une guerre allumée par son Ministre, & des impôts dont le peuple accablé se plaignoit, le lâche Séguier faisoit sa cour à Richelieu, en se chargeant de toutes les commissions qui tendoient à l'oppression de la Patrie. Le Comte de Soissons, qui n'avoit pas encore conclu son accommodement, se flatoit de profiter du soulevement de deux grandes Provinces. Mais quand il vit que le Duc de la Valette, oubliant ses premiers engagemens avec lui, cherchoit à se remettre bien auprès du Cardinal, en s'opposant à la Noblesse de Guienne mécontente; & que la Normandie & la ville capitale, trahies par des gens dévoués à la Cour, se soumettoient aveuglément au joug imposé; il commença de s'appercevoir qu'il travailleroit inutilement à la délivrance d'un peuple dont la plus grande partie aimoit l'esclavage. Voilà pourquoi il résolut de se tenir en repos durant

quelques années, & d'attendre à Sedan que les François, las de souffrir
1637. la tyrannie de Richelieu, ouvrissent enfin les yeux, & prissent des sentimens dignes d'une nation courageuse & libre selon la premiere constitution de son gouvernement.

Diverses choses purent donner encore quelqu'espérance à ce Prince. Quoique les affaires de la France parussent dans une bien meilleure situation que l'année précédente, elle avoit beaucoup à craindre de la part & de ses alliés & de ses ennemis. Le premier Ministre & ceux qu'il employoit sous lui négligeoient de prendre les moyens les plus propres à entretenir les uns & à repousser les autres. Soit que les Régens de Suede crussent la paix nécessaire à leur Etat; soit qu'ils voulussent seulement tirer des conditions plus avantageuses & de plus grands subsides de la Cour de France, Oxenstiern pensoit, ou du moins feignoit de penser à un accommodement particulier de la Couronne de Suede avec l'Empereur & l'Electeur de Saxe. Richelieu ne sçavoit encore s'il devoit compter sur les Etats-Généraux des Provinces-Unies. Il se défioit extrêmement de Frédéric-Henri Prince d'Orange. Le titre d'Altesse, dont la Cour de France voulut se faire un grand mérite auprès de lui, ne le rendoit pas plus attaché aux intérêts de Louis. Les Etats & leur Capitaine Général s'appliquoient moins à étendre les bornes de la République & à favoriser le progrès des armes de France, qu'à obtenir une paix solide & durable. D'autres inconvéniens étoient encore plus à craindre au dedans du Royaume. Les finances épuisées ne pouvoient presque plus fournir aux dépenses de la guerre. On donnoit un million par an à la Couronne de Suede, douze cents mille livres aux Etats-Généraux des Provinces-Unies, cinq cents mille au Duc de Savoye, autant au Landgrave de Hesse, trois cents mille au Duc Bernard de Saxe-Weymar, outre l'argent promis pour l'entretien de ses troupes. On avoit équippé deux flottes dans les deux mers; dépense qui fut entierement inutile l'année précédente, à cause de la mésintelligence des Chefs. Les troupes de terre en Italie, en Lorraine, en Allemagne, en Picardie, en Bourgogne, en Champagne, montoient à quatre-vingts mille hommes de pied & à vingt mille chevaux. De maniere que le Surintendant de Bullion étoit fort embarrassé à trouver environ trente millions pour l'entretien de ces armées différentes.

Avec de si grandes forces, Louis auroit pû faire quelque chose de considérable, si son Ministre se fût appliqué davantage à la guerre, aux finances & à la négociation. Uniquement occupé des intrigues de la Cour & de ce qui regardoit le dedans du Royaume, Richelieu négligeoit les affaires étrangeres, & en laissoit le soin à son Capucin. Le travail l'accabloit, l'adversité le déconcertoit, l'humeur inquiete & difficile de son maître lui causoit d'extrêmes chagrins. L'argent manquoit presque toujours au besoin; contretemps qui causa d'étranges désordres. La France avoit de bons Généraux; mais à combien d'entr'eux le Ministre osoit-il se fier? Le Cardinal de la Valette étoit le seul

qui

qui parût sincerement dévoué à Richelieu. Les gens déliés & pénétrans, qui connoissoient mieux que les autres la véritable situation des affaires de France, bien loin d'être surpris du mauvais succès des deux campagnes précédentes, ne sçavoient à quoi attribuer le bonheur avec lequel on avoit repoussé les Espagnols & les Impériaux. Quelques-uns soutenoient que si le Comte Duc d'Olivarez eût été plus habile, la France auroit infailliblement succombé. Cependant, tout bien considéré, le Ministre de Philippe prenoit d'assez bonnes mesures, & formoit d'aussi grands projets que celui de Louis. Mais ou moins prévoyant, ou plus mal servi que son rival, Olivarez échouoit presque toujours dans l'exécution, & ne pouvoit ni pousser ses premiers avantages, ni en profiter. 1637.

Il y eut de fréquentes & longues délibérations dans le Conseil de France sur ce qui s'entreprendroit l'été prochain du côté des Pays-Bas Espagnols & de l'Allemagne. Le Duc Bernard de Saxe-Weymar, honteux & las d'avoir toujours un Cardinal pour collegue, ou plutôt pour maître, ayant demandé un corps d'armée séparé ; on résolut de lui donner douze mille hommes, pour s'avancer vers Rhinfeld ou Strasbourg, & pour s'aller poster au-delà du Rhin. Les troupes commandées par le Duc de Longueville en Bourgogne devoient soutenir Weymar en cas de besoin. Douze mille hommes de pied & six mille chevaux sur la Moselle furent destinés au Cardinal de la Valette, sous qui le Duc de Candale son frere aîné consentoit de servir. On projetta d'abord de leur ordonner d'assiéger Tréves, si l'occasion s'en présentoit. Mais Richelieu venant à réfléchir que la conquête de cette ville ne seroit pas de grande utilité ; que les Espagnols tenteroient peut-être une nouvelle irruption en Picardie, ou en Champagne, & que le Maréchal de Châtillon ne pourroit opposer des forces égales à celles du Cardinal Infant, on change ce premier plan. L'armée de Picardie est considérablement augmentée ; le Cardinal de la Valette & Candale ont ordre d'en aller prendre le commandement. Pour ce qui est du Maréchal de Châtillon, il devoit, selon ce nouveau dessein, marcher vers la frontiere de Champagne, observer les mouvemens du Comte de Soissons qui ne s'étoit pas encore accommodé avec le Roi, & s'opposer aux ennemis, s'ils entreprenoient quelque chose de ce côté-là.

Comme tous les projets formés contre les Pays-Bas Catholiques ne se pouvoient exécuter heureusement, sans être concertés avec le Prince d'Orange, Aiguebere fut dépêché en Hollande, afin de sçavoir les sentimens de Frédéric. Après une sérieuse réfléxion, il répondit que son armée marcheroit vers la frontiere des Pays-Bas Espagnols, & qu'elle ne formeroit aucun siege, pour tenir le Cardinal Infant en échec, jusques à ce que celle de Louis se fût attachée à quelque Place considérable. *Si le Roi*, ajoûte-t-il, *veut envoyer ses troupes du côté de Namur & du Hainaut, j'attaquerai Dunkerque au commencement de Juin. Mais il faut que sa Majesté m'accommode de quatre mille hommes de pied & de douze cents chevaux. Que si le vent ne nous permet pas d'aller à Dunkerque, j'assiégerai Hulst*

1637. *ou Anvers. Je répons d'emporter cette derniere Place ; pourvû que j'y sois huit jours avant que les Espagnols puissent venir à moi.* Aiguebere ayant rapporté la réponse de Frédéric-Henri, Richelieu le renvoie dire au Prince, que la France fera une puissante diversion dans les Pays-Bas, afin de favoriser l'entreprise sur Dunkerque ; & que les troupes demandées par Frédéric Henri seront infailliblement fournies. Là-dessus, il promet d'être le 24. Juin à Nimégue avec vingt-huit mille hommes de pied & six mille chevaux, de faire embarquer dix-huit mille des uns & trois mille des autres, & de se rendre incessamment devant Dunkerque. On écrit aussi-tôt au Prince que le Cardinal de la Valette est déja dans le Hainaut à la tête d'une armée nombreuse, que la Meilleraie s'avance avec dix mille hommes vers la Flandres, qu'il a ordre de joindre l'armée des Provinces-Unies, ou de faire ce que Frédéric-Henri jugera plus à propos ; & que le Maréchal de Châtillon attaquera le Luxembourg, afin d'occuper Picolomini qui amene d'Allemagne un renfort au Cardinal Infant. Le dessein sur Dunkerque ayant échoué par la diligence des Espagnols informés de tout dans une lettre interceptée, ou paru trop difficile après quelque tentative, le Prince d'Orange sçut se dédommager. Pendant que les François agissent de leur côté, il assiege Breda, ville de son patrimoine, dont la perte l'avoit extrêmement chagriné, & qu'il eut toujours envie de reprendre à la premiere occasion. Avant que de raconter ce qui se passa dans les Pays-Bas, parlons de l'expédition de la flote de France, & de ce qui se fit en Languedoc, en Guienne & en Allemagne.

Les François font une descente dans l'Isle de Sardaigne.

Journal de Bassompierre. Tom. II.

Mercure François. 1637.

Nani Historia Veneta. Lib. X. 1637.

Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 499. 500. 501.

Sur quel fondement avance-t-on dans le livre attribué à Richelieu, que la *peur panique* du Duc de Rohan causa la perte de la Valteline à la France ? Outre que ce Général n'étoit gueres capable d'une pareille foiblesse, ce que j'ai rapporté de cette affaire le disculpe entierement. Quoi qu'il en soit des raisons qu'on a prétendu avoir de faire parler ainsi le Cardinal, l'Auteur n'a pas mal rencontré en disant que Louis fut dédommagé de cette disgrace, par celle des Espagnols que ses gens chasserent des Isles de Sainte Marguerite & de Saint Honorat, occupées depuis près de deux ans. Tel est le sentiment du Maréchal de Bassompierre. *Si la perte de la Valteline fut préjudiciable à la France*, dit-il, *la prise des Isles de Sainte Marguerite & de S. Honorat lui fera une gloire immortelle. Après qu'on eut mis l'année précédente une nombreuse flotte sur mer, qui passa heureusement le détroit, & qui aborda aux côtes de Provence, où le Roi avoit plusieurs régimens sur pied, à dessein de reprendre les deux Isles, où les Espagnols s'étoient nichés, & puis fortifiés avec tout le soin & toute l'industrie imaginable ; la mauvaise intelligence survenue entre les deux Chefs de la marine, & le Maréchal de Vitri Gouverneur de Provence, fut cause qu'un si grand armement ne produisit rien. Ces deux Chefs étoient le Comte d'Harcourt en apparence, & l'Archevêque de Bourdeaux en effet. Celui-ci avoit le chiffre de la Cour, & le Ministere se reposoit sur lui pour le succès de l'entreprise. Dans un differend qu'il eut avec le Maréchal de Vitri, on en vint des*

paroles aux coups. M. de Vitri leva la canne sur le Prélat, & lui meurtrit les épaules. La flotte ne sçachant à quoi s'occuper, alla faire une descente dans l'Isle de Sardaigne. Mais nos gens, délogés, avec les seules forces du Pays, s'en revinrent diminués & harassés. Cela n'empêcha pas que les deux Chefs ne résolussent d'abord, & sans aucun secours de terre, d'attaquer les Isles de Sainte Marguerite & de S. Honorat. Après plusieurs combats, tant à la descente qu'à la prise des Forts, les Espagnols furent bravement chassés, & les deux Isles réduites sous la puissance du Roi. Le projet chimérique de Sourdis Archevêque de Bourdeaux, d'aller faire voir en Sardaigne que s'il a passé le détroit de Gibraltar, c'est pour autre chose que pour venir recevoir des coups de bâton en Provence, est si particulier, si divertissant, qu'il en faut donner le détail. 1637.

La flotte n'ayant osé descendre l'année précédente dans les deux Isles prises par les Espagnols, eut ordre d'aller jusques dans la mer de Genes, & de tenter s'il y auroit moyen de faire passer du secours au Duc de Parme, afin de l'encourager à demeurer ferme dans la ligue, & de le mettre en état de repousser les Espaguols qui ravageoient son Pays. Mais la chose ne paroissant pas pratiquable, Harcourt & Sourdis s'avisent, après l'accommodement de Farnese avec Philippe, d'aller conquérir l'Isle de Sardaigne. J'ai peine à me persuader que le Comte & le Prélat, entierement dépendans de Richelieu, ayent formé d'eux-mêmes, & sans son aveu, une pareille entreprise. Le Cardinal auroit-il voulu donner le change aux Espagnols, & les obliger à envoyer en Sardaigne les vaisseaux & les hommes dont ils auroient pû secourir les deux Isles emportées sur la France ? Se flata-t-il inutilement de dédommager Louis de cette perte par la conquête d'un Royaume offert à son grand-pere en échange de celui de Navarre, qu'Henri Second & ses enfans répéterent inutilement pour Henri d'Albret & sa fille ? Quoi qu'il en soit, personne dans le Conseil de guerre, ni sur la flotte, ne connoissoit la situation, les ports, les côtes, les Places de l'Isle, & les forces qu'elle pouvoit opposer à une descente. Manty Capitaine de vaisseau, qui avoit autrefois mouillé en Sardaigne, fut le seul qui donnât une légere connoissance des endroits propres à un débarquement. Castelan, Maréchal de Camp, s'oppose vivement à un projet qui lui paroit téméraire. Mais Harcourt & Sourdis entêtés de se signaler par la conquête d'un Royaume, ou pressés par les ordres précis du Ministre, n'écoutent point les remontrances d'un Officier judicieux & prudent. On part des Isles d'Hieres avec quatre mille hommes sur la flotte, on arrive heureusement à la Baie d'Oristan, on débarque, on s'empare d'une tour sur la mer, on marche droit à la ville d'Oristan éloignée de deux lieues.

Les habitans étonnés font sortir leurs femmes & leurs enfans, prennent les armes, & viennent au devant de l'ennemi qui s'avance. Quand les François & les Sardes furent en présence, ceux-ci envoyerent demander aux autres, s'ils étoient Turcs ou Chrétiens, & quelle raison ils avoient de venir en Sardaigne. *Nous sommes François*, répondit-on aux

1637. gens d'Oriſtan, *& nous venons de la part du Roi notre maître faire la guerre aux ſujets de ſon ennemi. Un corps d'armée plus nombreux a déja mis pied à terre du côté de Cagliari dans le même deſſein. Si vous voulez ouvrir les portes de votre ville, nous vous traiterons en amis. Que ſi vous faites la moindre réſiſtance, on déſolera le Pays, & votre ville ſera miſe à feu & à ſang.* L'armée Françoiſe avançoit toujours. Elle arrive enfin à Oriſtan, & trouve la ville abandonnée. On s'en conſola. Il y avoit des magaſins remplis de vivres & de proviſions. Les maiſons étoient bien meublées, ſur tout celle de l'Evêque curieux en tableaux & en belles tapiſſeries, & les boutiques garnies de toutes ſortes de marchandiſes. Harcourt & Sourdis réſolurent qu'on ne toucheroit point aux maiſons, & que les vivres & les proviſions ſeroient ſeulement tranſportés à la flote. *Je ſuis d'avis*, dit l'Archevêque au Comte, *que vous avanciez dans le Pays, afin d'obliger les habitans d'amener leurs grains juſques à la riviere qui n'eſt qu'à un quart de lieue d'ici. Les chaloupes viendront tout prendre, & le porteront à nos vaiſſeaux. Cependant, je demeurai ici avec le régiment de Vaillac pour la ſûreté de la ville.* L'avis du Prélat fut ſuivi. Mais dès qu'Harcourt eſt un peu éloigné, les Officiers & les ſoldats, que Sourdis n'a pas l'autorité de retenir, pillent les maiſons & les boutiques, n'épargnent ni les Egliſes, ni le Palais Epiſcopal, & ne penſent à rien moins qu'à tranſporter les vivres & les proviſions ſur la flotte.

Les Sardes, revenus de leur premiere frayeur font connoitre par des ſignaux la deſcente des ennemis dans l'Iſle, s'attroupent promptement, prennent les armes, & envoyent demander du ſecours en Italie. Le Marquis de Léganez, Gouverneur de Milan, ordonna que l'eſcadre de Jannetin Doria partît au plutôt avec quelques troupes, auxquelles il joignit des Ingénieurs & des Officiers. On n'en avoit plus beſoin. Déja les Sardes, informés du petit nombre des François, aſſemblent une armée de quatre mille chevaux & de quelques compagnies d'infanterie. Ils s'avancent juſques à deux lieues d'Oriſtan. Harcourt ſurpris ſe retranche incontinent, & ſe poſte de telle maniere qu'il peut ſecourir en cas de beſoin le régiment laiſſé dans la ville. Sourdis, qui ſelon la maniere des Prélats qui briguoient la faveur de Richelieu ſe picquoit de bravoure, n'en témoigna pas en cette occaſion. Sous prétexte d'envoyer le lendemain des chaloupes pour charger les grains & les vivres ramaſſés, il ſort d'Oriſtan & va dormir tranquillement ſur ſon bord. Tout le monde convient que ſi les Sardes euſſent été diſciplinés & aguerris, l'armée Françoiſe étoit perdue ſans reſſource. Mais Harcourt, profitant de cet avantage & de l'avidité d'une milice plus empreſſée à ramaſſer le butin que l'ennemi abandonnoit exprès d'eſpace en eſpace, qu'à pourſuivre les François; Harcourt, dis-je, marche toujours en bon ordre, & conduit heureuſement ſes troupes juſques à la mer, où elles ſe rembarquent avec peu de perte.

Dès que la flotte fut de retour au Gourgean en Provence, le Comte d'Harcourt & l'Archevêque de Bourdeaux reçurent un ordre précis d'at-

taquer les Isles de Sainte Marguerite & de S. Honorat. Durant leur belle expédition en Sardaigne, le Maréchal de Vitri, jaloux de ce qu'on les avoit envoyés pour chasser les ennemis de deux endroits de son Gouvernement, dépêcha en Cour le 14. Février du Plessis-Bezançon, & le chargea d'un Mémoire pour le Roi. Vitri promettoit de reprendre les deux Isles en peu de temps, pourvû qu'on lui fournît promptement les choses nécessaires à l'éxécution du projet. » Ayant toujours ardemment » desiré, *dit-il*, quand le Roi jugeroit l'attaque des Isles utiles à son ser- » vice & à la réputation de ses armes, de m'y employer avec le même » zele que j'ai témoigné en tant d'autres occasions, je crois devoir ren- » dre compte à sa Majesté de ce que j'ai appris depuis peu, tant par des » soldats Espagnols, Albanois & Napolitains, qui s'étant sauvés des » Isles à la nage sont venus vers les Places du Roi, que par d'autres voies. » Le Duc de Fernandine en a tiré sept compagnies pour mettre sur les » galeres durant son passage en Espagne, où elles sont maintenant. Le » froid & la faim ont déja tué plusieurs soldats de la garnison. Un grand » nombre mourra encore dans le reste de l'hiver. Car enfin, ils sont ré- » duits à dix onces de biscuit & à un verre de vin par jour. Ils n'ont » point d'autre bois que celui qui se tire des oliviers & de quelques mé- » chantes brossailles. La mésintelligence est grande parmi les Espagnols » & les Italiens. Les galeres du Roi d'Espagne sont éloignées. Depuis » un mois chaque escadre est de retour dans son poste ordinaire à Na- » ples, à Messine, à Genes, à Barcelone. De maniere qu'il ne se ren- » contrera jamais une conjonctnre plus favorable. En peu de temps & » avec peu d'argent, on reprendra les deux Isles.

» Si sa Majesté réfléchissant sur ces circonstances juge qu'on doive for- » mer l'entreprise, il y a deux choses principalement nécessaires à l'éxé- » cution; le secret & la diligence. Les ennemis surpris ne pourront ap- » peller leurs forces de mer, & le Roi ne sera pas engagé dans la dé- » pense qu'il faudroit faire pour les repousser. Par la diligence, on pré- » viendra le renfort des garnisons. Une attaque imprévûe jettera les Es- » pagnols dans le désordre ordinaire à ceux qui voient l'ennemi à leurs » portes sans l'avoir attendu, Avec trois mille hommes effectifs, deux » canons & quelques autres pieces d'artillerie, douze galeres, & la per- » mission de tirer du Languedoc mille charges de bié pour la subsistan- » ce des troupes & des galeres, on achevera l'entreprise dans le 15. » Avril. Je ne puis pas répondre des événemens dont Dieu est le maître. « Mais j'ose bien assurer qu'avec cela rien ne peut manquer à ceux qui » seront chargés de l'éxécution. Je supplie humblement sa Majesté de » se souvenir que je ne puis commettre une seconde fois, ni ma for- » tune, ni mes services à la conduite d'un autre, à cause des accidens » qui en sont arrivés depuis peu malgré moi. « La Cour profita des avis de Vitri. Mais il n'obtint pas l'emploi qu'il demandoit avec justice dans son Gouvernement. Soit que les troupes de la flotte fussent les seules qui restassent pour cette expédition, soit que Richelieu, irrité

1637. La Comte d'Harcourt reprend les Isles de Sainte Marguerite & de Saint Honorat.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. Chap. 57. *Mercure François.* 1637. *Historia di Gualdo Priorato. part. 2. lib. 2.* *Nani Historia Veneta. L X.* 1637. *Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 502. 503. &c.*

1637. des coups de canne donnés à l'Archevêque de Bourdeaux sa créature; voulût mortifier le Maréchal qu'il traitoit *d'insolent & d'altier*, Vitri eut le chagrin de voir Harcourt & Sourdis envoyés une seconde fois à la conquête des deux Isles, & de recevoir ordre de leur fournir ce dont ils auroient besoin.

Selon le Mémoire du Maréchal, il n'étoit point si difficile d'en chasser les Espagnols. Cependant un Auteur rapporte que le Comte d'Harcourt parla ainsi dans le Conseil de guerre tenu sur cette affaire. *Il n'est pas question, Messieurs, de délibérer si nous attaquerons les Isles, ou non. Les ordres du Roi sont précis. Cherchons seulement les moyens de les exécuter; quoique, pour dire librement ma pensée, il me paroisse fort difficile, pour ne pas dire impossible, de mettre seulement le pied dans une petite Isle défendue par des Forts, par des redoutes & par des retranchemens garnis de canon & de mousqueterie. Cela seul est capable d'arrêter les plus déterminés.* Vitri étoit-il mal informé? Harcourt & l'Archevêque de Bourdeaux prétendoient-ils se faire un plus grand mérite à la Cour, en éxagérant la difficulté de l'entreprise qu'on leur ordonnoit? Quoi qu'il en soit, Daguerre, Lieutenant Colonel du regiment de Vaillac, le plus brave, le plus intrépide Officier de l'armée, est appellé au Conseil. *Sa Majesté*, lui dit Harcourt, *nous commande d'attaquer les Isles. On commencera par celle de Sainte Marguerite. Croyez-vous y pouvoir descendre avec vos gens? Permettez-moi de vous demander, Monseigneur*, répondit l'Officier d'un air trop fanfaron, *si le Soleil entre dans l'Isle, ou non.* Le Comte parut fort surpris d'une question à laquelle il ne s'attendoit point. *Et bien, Monseigneur*, reprit Daguerre sans donner le temps à son Général de lui répliquer, *si le Soleil pénétre dans l'Isle de Sainte Marguerite, notre régiment y pourra bien pénétrer aussi.* Le Lieutenant ne vouloit-il point insinuer qu'Harcourt faisoit la chose plus difficile qu'elle n'étoit en effet? Cela paroît d'autant plus vraisemblable que Castelan, qui s'étoit opposé à la descente en Sardaigne, ne s'opposa point à celle-ci, & se chargea même de conduire les enfans perdus à la premiere attaque. Elle fut donc fixée au 24. Mars.

On devoit commencer par un petit Fort, ou *Fortin*, dont la prise étoit nécessaire avant que d'en venir à un plus grand élevé par les Espagnols. Ils le nommoient le Fort de Monterey. Comme il étoit impossible de se mettre à couvert du canon dans un espace étroit & beaucoup exposé entre le *Fortin* & le Fort, la résolution fut prise, que les vaisseaux battroient un jour entier le *Fortin* & le parapet, de l'endroit où les François prétendoient débarquer. Mais dans le temps même qu'on se prépare à l'action, il s'éleve une si furieuse tempête, que la partie est remise à un autre jour. Il étoit impossible d'aborder à cause de la grande agitation de la mer. Sourdis, irrité de ce qu'on ne s'opiniâtre pas contre un élément impétueux, se met sur le tillac de son vaisseau, & crie de toute sa force, que les Isles ne se prendront pas en reculant. Les Capitaines lui protesterent qu'il y auroit de la témérité, même de la folie, à vouloir résister à la mer, & que les chaloupes ne

pouvoient aborder sans être fracassées. Cela ne le contentoit point. On ferma enfin la bouche à l'ignorant & emporté Prélat, en lui montrant des barques dissipées & abandonnées au gré du vent. L'agitation de la mer cessa sur les dix heures du jour suivant. Mais celle de l'esprit de Sourdis fut plus longue. Aussi timide dans le calme que téméraire durant la tempête, il ordonne qu'on brûle des vaisseaux plats remplis de fumier, de gabions, de fascines & des autres choses nécessaires à se couvrir après la descente, qu'Harcourt faisoit remorquer. *Je ne souffrirai pas*, dit le Prélat, *que ces vaisseaux s'aillent briser contre l'Isle, & que les ennemis profitent de ce qui est dedans.* 1637.

Après cette prudente précaution, il se remet à crier contre le Comte, l'accuse de vouloir temporiser mal à propos, & jure qu'il n'a pas tenu à lui que la descente ne se soit faite. Pour mieux témoigner combien ce contretemps l'afflige, peut-être pour diminuer l'agitation violente de son sang, Sourdis se met au lit, se fait saigner, prend quelques remedes, crie qu'il creve de dépit & de chagrin, veut renvoyer toutes les barques amenées pour faciliter la descente. Harcourt, Castelan, & Carces second Maréchal de Camp, surpris de l'extravagauce de l'Archevêque dans une occasion où ils avoient eu raison de n'exposer pas les troupes du Roi à une perte inévitable, résolurent entr'eux de faire une seconde tentative, dût-il leur en coûter la vie. *Il n'y va pas seulement du service de sa Majesté*, disoient-ils, *mais encore de notre réputation & de notre fortune. Cet enragé nous perdroit à la Cour. Cependant nous voici dans une triste situation. Quoique nous ne soyens pas maîtres de la mer & des vents, que sçavons-nous si nos ennemis ne nous chargeront point des accidens funestes que nous n'aurons pû prévenir ? Quel sera le plaisir du Maréchal de Vitri, s'il nous fait échouer dans une entreprise qu'il prétendoit finir en moins temps, & avec moins de dépense ?* Harcourt envoie Castelan à Sourdis, pour le prier de donner les barques nécessaires à la descente. *Nous sommes bien à plaindre l'un & l'autre*, dit l'Archevêque au Maréchal de Camp, *de dépendre d'un homme qui ne fait jamais rien à propos. Si l'un de nous étoit à sa place, les Isles seroient déja réduites sous la puissance du Roi. J'ai le cœur percé, & je mourrai de douleur. Consolez-vous, Monsieur*, reprit Castelan. *Si vous voulez fournir ce que M. le Général souhaite, il fera la descente, ou il mourra dans la peine.* Sourdis, content en apparence, demande ses habits, se leve, & donne les ordres nécessaires. Mais ce ne fut pas sans répéter plus d'une fois, qu'il craignoit fort que toutes ses peines ne fussent inutiles.

La descente se fit enfin dans l'Isle de Sainte Marguerite avec beaucoup d'ordre & de bravoure. On se retranche en peu de temps; on attaque si vigoureusement le *Fortin* ou le Fort de Monterey, que les Espagnols cédant à l'impétuosité Françoise se retirent dans le plus grand de leurs Forts, qu'on nommoit le Fort Royal. Sourdis fut présent à la descente. Richelieu & ses confidens lui en donnent tout l'honneur. Cela se voit dans les lettres que le Roi & le Cardinal lui écrivirent. *Monsieur l'Archevêque de Bourdeaux*, lui dit Louis dans une dépêche du 6. Avril,

1637. *j'ai appris les particularités de votre descente dans l'Isle de Sainte Marguerite, & la prise des deux principaux Forts des ennemis. Elle a été judicieusement ordonnée, vaillamment conduite, heureusement éxécutée, & chaudement poursuivie. J'en ai une entiere satisfaction, & je ressens une joie indicible du bon commencement de cette difficile & glorieuse entreprise. On m'a dit comment vous vous êtes trouvé à la descente, & que vous avez témoigné dans la suite de cette action toute la conduite & tout le zele possible. Je ne doute point que vous n'acheviez de la même sorte, & Dieu aidant avec un heureux succès.* Richelieu paroît si content de son ami, que peu s'en faut qu'il ne lui donne d'aussi grands éloges qu'au Cardinal de la Valette. *Monsieur, le bruit s'étant répandu ici que les troupes du Roi sont heureusement descendues dans l'Isle de Sainte Margnerite, & qu'elles y ont eu d'abord des avantages assez considérables, je n'ai pû differer plus long-temps de vous témoigner la joie que je ressens d'un si favorable commencement. J'attens do la continuation de vos soins, de votre prudence, & de votre conduite, que la fin n'en sera pas moins glorieuse aux armes de sa Majesté. C'est à quoi je vous conjure de n'oublier rien de ce qui se pourra humainement. Surmontez pour cela toutes sortes de difficultés.*

Sourdis n'étoit plus ce même Prélat à qui les coups de canne reçus du Duc d'Epernon & du Maréchal de Vitri donnoient un si grand ridicule dans le monde. On le mettoit au rang des fameux Généraux par terre & par mer. *Monseigneur l'Archevêque de Bourdeaux*, disent les nouvelles publiques en parlant d'une attaque du Fort Royal, *se comporta non comme Général d'armée, mais en simple soldat. Il fut suivi de toute la Noblesse qui fit des merveilles en cette occasion.* Et quand il est fait mention de la tentative inutile de quinze galeres d'Espagne pour secourir l'Isle de Sainte Marguerite, *M. de Bourdeaux*, dit-on, *donna de si bons ordres à l'armée navale, que les galeres d'Espagne n'oserent s'approcher de la portée du canon. Contentes de se montrer devant les Forts assiégés, elles n'y porterent aucun secours.* Ce qu'il y a de plus impertinent en tout ceci, c'est qu'un Prélat qui ne faisoit pas beaucoup mieux dans le commandement d'une flotte, qu'à la tête d'une assemblée du Clergé, donnoit apparemment lui-même des Mémoires au Gazettier, & lui envoyoit les lettres qu'il recevoit de la part du Roi & du Ministre. Je l'ai déja insinué: Or le Maréchal de Vitri promettoit plus qu'il ne pouvoit faire, en assurant si positivement qu'il reprendroit les Isles en peu de temps avec trois mille hommes, douze galeres, deux canons & quelques autres pieces d'artillerie: ou bien la garnison Espagnole n'étoit pas réduite à si peu de gens que Vitri se l'imaginoit. Car enfin, nous voyons que Michel Peyrez Gouverneur de l'Isle attaquée par l'armée navale de France, renforcée d'une escadre de galeres que Pontcourlai Général & neveu de Richelieu amena, par quatre ou cinq mille hommes sous des Officiers d'une bravoure & d'une prudence distinguées, enfin par toute la Noblesse de Provence qu'on contraignit à marcher sous peine de dégradation; nous voyons, dis-je, que l'Espagnol ne capitula que le 6. Mai, & fortit le 12. avec mille hommes ou environ. L'Isle de S. Honorat ne tint pas long-temps après celle

telle de Sainte Marguerite. Don Jean Tamayo la rendit le 14. ou 15. du même mois, & fut contraint par la capitulation à y laisser ses drapeaux. Henri de Lorraine Comte d'Harcourt, dit-on, & Castelan son premier Maréchal de Camp, acquirent beaucoup de réputation dans cette entreprise. La valeur de l'un & l'habileté de l'autre furent généralement estimées à la Cour & dans tout le Royaume. 1637.

Quelques mois après, les Espagnols abandonnerent d'eux-mêmes S. Jean de Luz, le Socoa & les autres postes qu'ils avoient occupés sur la frontiere de Guienne. On crut à la Cour de Madrid, que cette Province étant désormais paisible, il n'y avoit plus rien à faire pour eux. Du moins c'est le sentiment d'un Historien du Cardinal de Richelieu. *Quoique les séditieux appellés Croquans*, dit-il, *eussent été déja dissipés, ils se souleverent derechef, & se posterent avantageusement à la Sauvetad d'Emet en Périgord. Le Duc de la Valette les attaqua dans leurs retranchemens, & les défit après un combat fort opiniâtre. Il en demeura plus de douze cents sur la Place, & le reste fut vigoureusement poursuivi, tant par le Duc, que par le Comte de Maillé. De maniere que ces misérables ne virent point d'autre espérance de salut, que dans la clémence du Roi, qui leur donna l'abolition de leurs crimes.* Le Marquis de Duras, qui s'étoit signalé dans la dissipation des *Croquans*, alla en Cour de la part du Duc d'Epernon, porter la nouvelle de l'avantage remporté sur eux, & demander la ratification des conditions que le Duc de la Valette leur avoit accordées sous le bon plaisir du Roi. Duras s'en revint avec la qualité de Maréchal de Camp & rapporta une abolition pour les Communes de Périgord, telle que la Valette l'avoit promise. Girard, Auteur judicieux & poli de la vie du Duc d'Epernon, donne un plus grand détail du soulevement arrivé cette année dans la Guienne & de la défaite des *Croquans*. Puisqu'il est le seul qui décrive cet événement, on rapportera son récit. Nous y verrons comment Epernon & la Valette faciliterent eux-mêmes l'éxécution du projet formé depuis long-temps par Richelieu, de ruiner leur puissante maison, dans le temps même que le Duc de Candale & le Cardinal de la Valette fils de l'un & freres de l'autre, aveuglément dévoués au Ministre, exposoient leur vie & servoient utilement contre les Espagnols.

Grand soulevement dans la Guienne.

Vie du Duc d'Epernon. Liv. XI.

Vie du Cardinal de Richelieu, par Aubery. Liv. V. chap. 55.

Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. II.

Encore que Richelieu, dit l'Historien d'Epernon, *prévenu par les mauvais offices rendus au Duc de la Valette, en eût conçû les vifs ressentimens qui l'agitoient ordinairement en pareilles rencontres, le grand besoin qu'on avoit du pere & du fils pour les affaires de la Guienne l'obligea de les dissimuler. Assez occupé à pourvoir aux Provinces voisines de Paris, il voulut se décharger sur eux de ce qui concernoit leur Gouvernement. C'est pourquoi il affecta de leur témoigner plus de confiance qu'auparavant.* Monsieur, *écrivit-il un jour au Duc d'Epernon*, vous verrez par les dépêches du Roi, que sa Majesté n'oublie rien de ce qu'elle juge nécessaire à vous mettre en état de chasser les ennemis de votre Gouvernement, & qu'elle y pourvoit d'une maniere digne de sa prudence. Le Roi se promet que vous lui donnerez en cette occasion une preuve de votre courage & de votre expérience,

1637. aussi avantageuse à la gloire de ses armes, qu'à votre propre réputation. Cette action couronnera toutes les autres, par lesquelles vous vous êtes signalé jusques à présent. Je ne doute point que vous ne vous y portiez avec toute l'ardeur que sa Majesté a lieu d'attendre de votre zele pour son service. Un de ses plus fideles serviteurs, qui vous honore plus qu'aucun autre, attend la même chose.

» Il y avoit de semblables exhortations pour le Duc de la Valette, » dont les dépêches furent plus étendues. Le Roi envoyoit un état de » l'armée qu'il destinoit à la défense de la Guienne, disoit-on. Elle de» voit être composée de trois compagnies de gens-d'armes, de douze » de chevaux-légers, de treize régimens d'infanterie, dix de vingt, & » trois de dix compagnies, d'un bon équipage d'artillerie & de toutes » les autres choses nécessaires. Si les effets eussent répondu à ces belles » promesses, il auroit été inutile d'exhorter les deux Gouverneurs à » combattre les ennemis, quelque bien retranchés qu'ils pussent être. » Mais après avoir attendu vainement tout l'hiver, le Duc de la Valette » jugea que s'il ne s'aidoit lui-même, les ennemis s'établiroient si bien » sur la frontiere, qu'il seroit difficile de les en chasser. Il s'avance donc » avec deux régimens levés des deniers de son pere & des siens, & trou» ve sur les lieux leur compagnie de gens-d'armes & deux de chevaux» légers. Avec si peu de troupes il entreprit de s'opposer au progrès des » ennemis trois fois plus forts que lui. Ils furent forcés dans quelques » postes, contraints à demeurer dans leurs autres retranchemens, & si » étroitement resserrés, qu'ils commencerent dès-lors à sentir les néces» sités qui donnerent avec le temps au Duc de la Valette une des plus » heureuses victoires que nous pouvions espérer.

» Pendant qu'il est dans cette occupation, les mécontentemens ré» pandus depuis long-temps dans l'esprit des peuples éclatent. On voit » paroître tout à coup une des plus effroyables révoltes qui ait peut-être » jamais été dans l'Etat. Le désordre commence en Perigord, gagne le » Querci, pénétre dans l'Agenois & le Bourdelois. Les Provinces d'An» goumois, de Saintonge & de Poitou, qui avoient été peu de temps » auparavant remises dans le devoir par la prudence de Villemontée In» tendant de Justice en ces Pays-là, n'étoient pas encore bien confir» mées dans l'obéïssance. Elles se joignent à leurs voisins, & le mal » s'étend presque jusques à la riviere de Loire. Ce qui rend le mouve» ment de Guienne plus considérable, c'est que ceux qui prennent les » armes ne sont pas des paysans mal-adroits ; mais un nombre prodi» gieux de soldats des Provinces les plus belliqueuses du Royaume qui » s'attroupent. Ces gens accoutumés à porter les armes, & incapa» bles de se réduire à leur premiere condition, cherchoient dans le » désordre cette licence qu'ils avoient autrefois goûtée. La plûpart » des soulevemens ont ordinairement quelques degrés. On en voit » former le dessein, avant que l'éclat paroisse. Ils s'avancent pied à » pied ; d'une démarche les gens passent à une autre. Mais celui-ci, dès

» sa naissance, monte à un tel excès, qu'à l'exemple des grands incen-
» dies qui ont long-temps couvé, il jette en un instant des flammes 1637.
» qu'il n'y a presque plus moyen d'éteindre. Les premiers avis qu'en re-
» çut le Duc d'Epernon portoient qu'il y avoit plus de trente mille
» hommes en armes : & cela étoit véritable.

Si le pere & le fils eussent reçu le Duc d'Orléans dans leur Gouvernement, comme Montresor les en pressa de la part de son Altesse Royale vers la fin de l'année précédente, qu'y avoit-il à craindre pour eux ? La fortune de Richelieu étoit absolument renversée. Louis, obligé de chasser un Ministre ambitieux & violent, auroit rappellé la Reine sa mere, & fini une guerre dont la dépense extraordinaire ruinoit la France. En se picquant mal à propos de fidélité, peut-être par la timidité naturelle à un homme de son âge, Epernon soutient la puissance de l'ennemi le plus dangereux & le plus opiniâtre qu'il eut jamais. En faut-il davantage pour convaincre les admirateurs du Cardinal, que s'il est maintenu jusques à la fin de sa vie, ç'a été plutôt par l'aveuglement & la mauvaise conduite de ceux qui avoient intérêt de l'éloigner de l'administration des affaires, que par sa prudence & son habileté ? Bien loin de dire librement la vérité, comme un Historien y est obligé, Girard la dissimule & la déguise, quand il nous représente les mécontens de la Guienne & des Provinces voisines comme des séditieux accoutumés à la licence de la guerre, qui ne vouloient pas retourner à leur premiere condition. Il devoit dire que ces pauvres gens accablés d'impôts & de misere, demandoient le rétablissement de l'ancienne liberté de leurs Provinces. Avoient-ils si grand tort ? Suivons le récit du même Auteur. » Plusieurs
» Gentilshommes, *ajoûte-t-il*, s'engagerent avec les rebelles. Mais il ne
» s'en trouvoit pas un qui fût capable de conduire cette multitude con-
» fuse. Ils choisirent pour Chef un Gentilhomme voisin de Perigueux,
» nommé la Mothe-la-Forest, & le contraignirent d'accepter ce mal-
» heureux emploi. Accablé dès le premier jour d'un si pesant fardeau,
» il tâche de s'en décharger. Mais ne pouvant résister aux instances de
» tant de gens qui croyent lui faire beaucoup d'honneur, il entreprend
» à la fin de les conduire. Ce qu'il fit de plus raisonnable, ce fut de les
» réduire à un nombre réglé. Entre les meilleurs soldats & les mieux
» armés, il prend dix mille hommes, & commande aux autres de s'en
» retourner chez eux, & de se tenir prêts à marcher au premier ordre.

» Cette troupe fit en peu de temps des progrès considérables, & sans
» aucune résistance. Les peuples lui étoient si favorables, qu'il n'y avoit
» presque point de ville, dont les rebelles ne se pussent dire les maîtres.
» On les reçoit à Bergerac ; on leur livre un pont de pierre sur la Dor-
» dogne. La ville de Sainte-Foi fut hardiment attaquée : & si le Duc
» d'Epernon n'eût fortifié les bons habitans contre la licence du bas peu-
» ple, en leur envoyant Coderé l'un de ses gardes, homme hardi & in-
» telligent, & puis un de ses Gentilshommes nommé Tiget, avec cent
» cinquante soldats, les rebelles emportoient une ville de fort grande

1637.

» conséquence dans la conjoncture présente. Outre l'avantage de sa » situation, toutes les armes que le Maréchal de S. Luc Lieutenant de » Roi dans la Province, & Gouverneur particulier de Sainte-Foi retira » de Brouage lorsqu'il en quitta le Gouvernement, se trouvoient dans la » citadelle. Il y avoit aussi quelques piéces de canon, avec quoi les sé» ditieux pouvoient entreprendre sur les meilleures villes de la Provin» ce. Dans cette extrémité, le Duc d'Epernon étoit réduit à trois foi» bles régimens. On les avoit réformés. Mais ils se remettoient peu à » peu dans la Province, jusqu'à ce qu'on pût les envoyer sur la frontie» re, où ils étoient destinés. Le Duc écrit à Saint Torse, son Aide de » Camp, qui les commandoit, de les opposer aux mutins. Plus pru» dent & plus circonspect qu'Epernon ne l'auroit souhaité, cet Officier » aime mieux quitter de bonne heure son poste aux rebelles, que de » leur faire l'honneur de le leur contester. Après cela le Duc ne voyant » plus de moyen de réprimer la sédition qui augmente de jour en jour, » & surpris des nouvelles qu'il reçoit de toutes parts, que quelques» unes des meilleures villes ébranlées n'attendent que l'approche des re» belles pour se déclarer, écrit en diligence au Duc de la Valette, & » lui mande d'accourir promptement au secours de la Province avec » une partie des troupes qu'il a sur la frontiere, puisque celles de la basse » Guienne ne sont pas capables d'arrêter les séditieux. Sans délibérer » sur les ordres de son pere, il part au même instant. Mais il prend si » bien ses mesures que les Espagnols demeurent toujours serrés dans » leurs retranchemens par le Marquis de-Poyanne, qui commandoit » l'armée en l'absence du Duc.

Le Duc de la Valette dissipe les mécontens de la Guienne.

Tout le monde convient que par sa diligence à dissiper les mécontens de la Guienne & des Provinces voisines, la Valette rendit un service signalé à la France, ou plutôt à Richelieu. Louis & son Ministre en sçurent bon gré au Duc, & les Courtisans crurent qu'il ne tiendroit qu'à lui de se raccommoder parfaitement. *Votre Eminence aura sçû*, dit Des-Noyers Secrétaire d'Etat au Cardinal de la Valette dans une lettre du 11. Juin, *que M. le Duc de la Valette a défait le premier corps des Croquans de Perigord. Il les a combattus à la Sauvetad d'Emet, où ils s'étoient retranchés. Plus de douze cents sont demeurés sur la place après un combat opiniâtre. On poursuit la victoire droit à Bergerac, où est le reste des rebelles. Le Roi & Monseigneur le Cardinal en ont une extrême joie. J'espere que les trois freres remporteront cette année la gloire des armes de sa Majesté.* Le Secrétaire d'Etat veut parler du Duc d'Epernon, & fait sa cour au Cardinal guerrier. Dans une lettre au même Prélat du 15. Juin, *M. le Duc de la Valette*, dit-il, *a défait une bonne partie des Croquans, & les va battant par-tout où il les trouve. Il se devoit rendre à Bergerac le 8. de ce mois, où il espere d'achever de mettre ces mutins à la raison. Ce service est consideré de bonne sorte, tant par le Roi, que par son Eminence. Il sert beaucoup à dissiper les fâcheux soupçons du passé, & à en faire connoître la fausseté.* Chavigni, autre Secrétaire d'Etat, explique ceci davantage dans une lettre au Cardinal de la Valette du 17.

Vie du Duc d'Epernon. Liv. XI. Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu Tom. II.

Juin. *Je me réjouïs avec vous de la défaite des Croquans. M. le Duc de la Valette en a remporté tout l'honneur. S'il se veut aider tant soit peu, il est entierement remis avec Monseigneur le Cardinal. Au nom de Dieu, écrivez-lui de se conduire bien. Ce que je vous dis, je le sçai de science certaine.* Enfin, le Capucin Joseph insinue la meme chose au Cardinal de la Valette dans une lettre du 20. Juin. *M. le Duc de la Valette a fort bien fait dans l'affaire des Croquans. Son Eminence en est extrêmement contente. Il sera bon que vous le témoigniez à M. le Duc. Cela ne peut produire qu'un bon effet.* 1637.

Ces extraits confirment la vérité du récit de l'Historien d'Epernon. Je continuerai de le rapporter. » La Valette, *dit-il*, vint à Cadillac, où » son pere, succombant sous le faix des affaires & des déplaisirs que lui » causoient de si fâcheux contretemps, étoit malade. Ayant reçu les » avis qu'Epernon pouvoit lui donner, il monte à cheval dès le lende- » main, & se rend à Marmande. Déja Epernon y avoit fait assembler » des troupes ; & quelques Gentilshommes sous la conduite du Mar- » quis de Montferrand Maréchal de Camp, & Lieutenant de la Compa- » gnie des gens-d'armes. La Valette apprit là qu'un corps considérable » des rebelles se fortifioit à la Sauvetad, & qu'il témoignoit s'y vouloir » défendre. Les troupes marchent sur l'heure par son ordre afin de les » attaquer. Elles ne montoient tout au plus qu'à deux mille cinq cents » hommes. Les autres étoient en plus grand nombre. Il les va recon- » noître lui-même, & s'apperçoit d'abord du péril auquel il s'expose en » attaquant sans canon des gens postés derriere des murailles, ou de » bonnes barricades. La plûpart des Officiers qui l'accompagnoient fu- » rent d'avis qu'on attendît quelques piéces de campagne qui suivoient. » Mais la Valette considérant que marchander cette sorte de gens, ce » seroit leur donner trop de cœur, fait incontinent commencer l'atta- » que. J'ai ouï dire à des Officiers présens à l'action, qu'elle fut aussi » vigoureusement entreprise, & aussi opiniâtrément soutenue, qu'au- » cune autre qu'ils eussent jamais vûe, quoiqu'ils se fussent rencontrés » en plusieurs occasions signalées. Nos troupes ne tirerent qu'à bout » portant, & les autres pareillement. Un grand nombre de soldats de- » meura sur la place des deux côtés, & nous perdîmes quelques Offi- » ciers. Si les assiégés eussent été pourvûs de piques, le carnage auroit » été plus grand. Mais privés de cette sorte de défense, ils furent con- » traints, après la décharge de leurs mousquets, d'abandonner leurs bar- » ricades & de se retirer. Madaillan, Chef de cette troupe, donna le » premier l'exemple d'une lâche & honteuse fuite. On le poursuivit jus- » ques dans le Querci, où il se réfugia. Cependant il trouva le moyen » de se sauver hors du Royaume.

» La prise de Sauvetad fut suivie de celle de Bergerac. Les rebelles firent » mine de s'y vouloir défendre. Mais leur Général qui souhaitoit la fin de » la guerre, leur insinua de profiter plutôt de l'exemple de ceux qui » venoient d'être emportés d'assaut, que de suivre aveuglément la témé- » rité de quelques brouillons qui vouloient porter les choses aux dernie-

1637. » res extrémités. La réduction de ces deux villes retint toutes les autres » de la Provinces. Si quelques-uns des plus mutins ne quitterent pas les » armes, on ne se mit pas en peine de les poursuivre avec des troupes » réglées. Les Prevôts acheverent de les dissiper. Le bruit de cette dé- » faite passa bientôt en Saintonge & en Poitou. Le Duc de la Valette y » envoya les troupes qui demeuroient inutiles. Mais la crainte du châti- « ment arrête ces Provinces, & la Cour se voit délivrée d'une des plus » fâcheuses inquiétudes qu'elle pût avoir. Le Marquis de Duras porta » une si agréable nouvelle an Roi. Comme il avoit beaucoup contribué » au bon succès de l'entreprise, le Duc d'Epernon fut bienaise qu'il » en allât rendre compte à sa Majesté. Il n'omit rien de ce qui pouvoit » relever le mérite de l'action. Mais il trouva la Cour peu disposée à re- » cevoir favorablement ce qui venoit de la part des deux Ducs. Ce » qu'ils avoient fait on le compta presque pour rien. Il leur fut ordonné, » sous peine d'encourir l'indignation du Roi, d'attaquer les Forts bâtis » sur la frontiere par les Espagnols. Telle fut la premiere récompense » de leur service. » Je ne comprens rien à la plainte que l'Auteur fait ici de la Cour. Ce que j'ai rapporté ci-dessus prouve que Louis & son Ministre furent contens du Duc de la Valette. Si Epernon eut quelque désagrément dans la suite, il se l'attira par je ne sçai quelle délicatesse, ou plutôt par son humeur hautaine & bizarre. Le même Historien va nous dire quelle en fut l'occasion.

Les Espagnols se retirent de la Guienne.

Vie du Duc d'Epernon. L. XI. Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. II. Journal de Bassompierre. Tom. II. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 507.

» Déja le Duc de la Valette, *continue-t-il*, avoit repris le chemin de » son poste ordinaire, & s'étoit rendu dans ses logemens opposés aux » retranchemens des Espagnols, lorsque le Duc d'Epernon, reçut » des dépêches de la Cour. Elles contenoient un ordre & un pouvoir » exprès de se servir des deniers & des moyens de la Province, & d'y » faire même telles impositions que le pere & le fils jugeroient en- » semble nécessaires pour l'éxécution des volontés du Roi; c'est-à- » dire, afin de chasser les Espagnols de la Guienne, & de les re- » pousser jusques dans leur Pays. Le Duc d'Epernon connoissoit assez » ce qui se pouvoit espérer de ces sortes de levées. Il n'ignoroit pas » avec quelles difficultés on retiroit les propres deniers du Roi. Bien » informé de la mauvaise volonté de la Cour à son égard, & que tou- » tes les levées de deniers, hors les impositions du Roi, étant absolu- » ment défendues, on lui pouvoit faire un crime de son obéïssance aux » ordres de sa Majesté, il résolut d'écrire au Roi, que son fils & lui » étoient prêts à exposer librement leurs vies pour l'éxécution de ce que » sa Majesté leur prescrivoit, pourvû qu'on leur donnât une partie des » choses nécessaires pour l'entreprendre avec quelque espérance de suc- » cès. « A Dieu ne plaise, Sire, *ajoûta-t-il*, que je fasse jamais aucune levée de deniers sur les sujets de votre Majesté. Je la supplie très-humblement de m'en dispenser, & de trouver bon qu'ayant eu jusques à présent les mains nettes, je conserve aussi ma réputation, & que je ne l'expose point aux clamerts de vos pauvres sujets, dont les nécessités ne

me font que trop connues. *Ces dernieres paroles furent fort mal reçues à la Cour. On s'imagina qu'Epernon affectoit de paroître populaire, & qu'il cherchoit à se rendre agréable à la multitude, afin de se maintenir dans son Gouvernement. Et ce fut une des principales raisons pourquoi on l'en tira l'année suivante.* 1637.

Je louerois volontiers le refus qu'Epernon fit d'ordonner une levée extraordinaire de deniers dans son Gouvernement, si je ne craignois que cette générosité ne fût pas un sentiment véritablement vertueux. Il pourroit bien y avoir eu plus de chagrin que de probité, & moins de zele pour le soulagement du peuple, que d'animosité contre Richelieu son ennemi. Quoi qu'il en soit, le Cardinal ne lui pardonna pas. Irrité de ce que le pere & le fils refusent d'attaquer les Espagnols dans leurs retranchemens, il fait venir le Prince de Condé, & lui propose d'aller commander en Guienne, où les Espagnols, défaits depuis peu à Leucate en Languedoc, ne se trouvoient plus en etat de conserver ce qu'ils occupoient. C'est ce que Chavigni insinue au Cardinal de la Valette, dans une lettre du 20. Octobre. *M. le Prince vient*, dit-il. *On l'envoie en Guienne commander l'armée. Vous jugez bien que c'est un effet du bon succès en Languedoc.* Et dans une autre du 20. du même mois. *M. le Prince n'est pas encore arrivé. Il ne sera ici que dans trois jours. Je crois qu'on l'y fera séjourner douze ou quinze, pour voir si cependant Mrs. d'Epernon & de la Valette n'entreprendront point quelque chose.* Les ennemis ayant résolu pour lors d'abandonner leurs postes en Guienne, Condé s'en retourna dans son Gouvernement. *Je me serois réjoui avec vous, Monseigneur, de la retraite des Espagnols*, écrit Chavigni au même Cardinal le 10. Novembre, *si M. le Duc de la Valette y avoit eu autant de part que je l'aurois souhaité. Cependant cela rompt le voyage de M. le Prince. Il part demain pour s'en aller en Bourgogne. Nonobstant cet heureux succès*, ajoûte le Secrétaire d'Etat, en chiffre & en jargon, *j'ai vû nix*, (le Roi) *vouloir toujours agir contre le parent de 22.* (le Duc d Epernon.) *Nestor* (Richelieu) *a détourné le coup; mais en me jurant que la seule considération de 21.* (le Cardinal de la Valette) *qu'il aime tendrement, l'empêchoit de prendre l'occasion do châtier des personnes qu'il n'a pas sujet d'aimer.* L'Historien d'Epernon a ignoré ces circonstances, ou n'a pas voulu les remarquer distinctement. Je n'en vois pas la raison.

Des-Noyers écrit ainsi le 31. Octobte au Cardinal de la Valette comment les Espagnols se retirerent. *M. de Haumont*, dit-il, *apporta la nouvelle à sa Majesté de la part de M. le Duc de la Valette. Le 25. de ce mois, à neuf heures du matin, les Espagnols mirent le feu à leurs huttes, & s'en allerent chez eux; soit que la maladie, qui a emporté huit mille hommes dans leurs Forts, les y ait obligés; soit qu'ils aient désespéré de pouvoir soutenir plus longtemps une grande & inutile dépense dans leurs retranchemens; soit enfin qu'intimidés par le bruit de l'ordre du Roi envoyé à M. le Duc de la Valette de rassembler ses troupes, ils aient cru devoir prévenir cet effet.* Le vindicatif Richelieu fit un crime au Duc de la Valette de ce qu'il n'avoit pas attaqué

1637. les ennemis dans leurs retranchemens, & encore plus de ce qu'il manqua de les poursuivre dans leur fuite. Voilà pourquoi Chavigni écrivoit au Cardinal frere du Duc, que les amis de leur maison auroient souhaité que la Valette *eût eu plus de part* à la retraite des Espagnols. Si nous en croyons le Maréchal de Bassompierre, *ils abandonnerent d'eux-mêmes, sans y être contraints, les endroits qu'ils avoient occupés, & les Forts construits sur la frontiere entre Bayonne & S. Jean de Luz.* Un Auteur Italien atttibue cette fuite à la prudence du Duc de la Valette, qui obligea les ennemis à demeurer tellement serrés dans leurs retranchemens, que le mauvais air & la disette des vivres les forcerent enfin à embarquer de nuit au port de Socoa leur bagage, leur artillerie & leurs malades, & à se retirer sans bruit.

Ce témoignage pourroit être fort avantageux à la Valette, si l'Historien nous citoit selon sa coutume, quelque mémoire secret. Mais en cet endroit, il donne seulement un extrait du récit de Girard, dont l'ouvrage seroit plus estimable à mon avis, s'il n'affectoit pas d'y faire presque toujours un panégyrique trop étudié, & une apologie trop recherchée du Duc d'Epernon & de son fils. Voici comment il raconte l'évenement dont je parle. » Le Duc de la Valette tenoit les Espagnols » pressés dans leurs retranchemens, sans leur permettre de tirer aucunes » commodités du plat pays, même de respirer l'air de la campagne. Ils » n'y parurent jamais sans quelque désavantage. Cette maniere de leur » faire la guerre dura dix mois, & les réduisit à des extrémités qu'ils ne » purent plus supporter. Toutes leurs provisions venoient d'Espagne par » mer avec des périls, des incommodités, & des dépenses extraordinai» res. Le Duc de la Valette étoit bien averti de l'embarras des ennemis. La » disette causoit une infinité de maladies dans leur camp. De six mille » hommes qu'ils furent au commencement, il n'en restoit pas la moitié. » Dans cette conjoncture, le Duc de la Valette se prépare à un grand ef» fort. Il fait avancer toutes les troupes, dont les mouvemens excités » par les Croquans l'avoient obligé de laisser une partie dans la Basse» Guienne, & ne doute point à ce coup d'exécuter heureusement ce » qu'on avoit voulu qu'il entreprît auparavant avec un danger presque » évident.

» Les ennemis, avertis de sa résolution, la préviennent par une fuite » honteuse. C'étoit la plus haute confession de leur foiblesse. Ils embar» quent de nuit au port de Socoa leur artillerie, leur bagage, & leurs » malades. Toutes leurs troupes se retirent de même avec si peu de » bruit, qu'on ne sçait leur délogement qu'après qu'ils sont tous em» barqués. Le Duc de la Valette informé de leur fuite s'approche » du Fort. On le lui rend sans résistance. Qui pourroit s'imaginer » toutes les images de misere qu'il y trouva, & à quelles extrémités les » Espagnols furent réduits par sa longue persévérance? Avec des trou» pes forts inférieures à celles de l'ennemi, sans toucher aucun argent de » la part du Roi, sans autres vivres que ceux qui se trouvent sur la frontiere

»tiere par la prévoyance & l'économie de Verthamont Intendant, sans »perdre un seul homme de considération, le Duc de Valette ruine une »armée, & l'oblige à perdre inutilement dix mois de temps, & à con»sumer des provisions qui auroient suffi à la subsistance d'une autre beau»coup plus nombreuse. Cependant ce service signalé ne fut pas au gré »de la Cour. Parceque la Valette fait plus qu'on n'auroit osé desirer, & »qu'il surmonte l'espérance de ses ennemis, ils ne sont pas contens. On »ne trouve pas que ce soit assez que de vaincre de la sorte. S'il avoit été »en faveur, quelle récompense n'auroit-il pas dû attendre de deux im»portans services rendus en une même campagne? 1637.

Les Espagnols avoient été battus quelque temps auparavant près de Leucate & chassés du Languedoc, où ils entrerent vers le commencement du mois de Septembre. Suivant la maxime politique de Scipion, que pour obliger Annibal à sortir de l'Italie il falloit que les Romains portassent la guerre en Afrique, & qu'ils marchassent droit à Carthage, le Comte Duc d'Olivarez s'imagina qu'en attaquant diverses Provinces de France, Philippe forceroit Louis à retirer des Pays-Bas une grande partie de ses troupes; que Sa Majesté Catholique profiteroit du mécontentement presque général des peuples, & qu'à la faveur de cette diversion, le Cardinal Infant & les Généraux de l'Empereur pénétreroient bien avant dans la Picardie, dans la Champagne, & dans la Bourgogne. Quelque spécieux que fût ce projet, les gens habiles & pénétrans en reconnurent l'illusion. Quelques-uns remontrerent au Comte Duc, qu'en attirant les forces principales de la France dans les endroits les plus foibles de la Monarchie d'Espagne, le Roi son maître se verroit bientôt dans la nécessité de rappeller ses meilleures troupes, & ses plus excellens Officiers au cœur de ses Etats attaqués, & donneroit moyen au Roi de France, capable de mettre plus d'une Armée sur pied, & aux Etats-Généraux des Provinces-Unies de faire des progrès considérables dans les Pays-Bas, pendant que Louis se tiendroit ailleurs sur la défensive, & avanceroit peut-être du côté de la Guienne & du Languedoc. L'inutilité des dépenses excessives de l'année derniere pour une irruption en Guienne devoit dégoûter la Cour de Madrid d'une pareille entreprise. Cependant éblouis par une maxime de Politique, utile au temps de la seconde guerre des Romains contre les Carthaginois, & pernicieuse à celui de la rupture de la France avec l'Espagne, Philippe & son Ministre résolurent de faire une puissante diversion en Languedoc; Province dégarnie de troupes & remplie de mécontens aussi-bien que la Guienne. Cette nouvelle Armée devoit être composée de quelques vieux Régimens, d'autres tirés du Royaume de Naples, & des milices de Catalogne, d'Aragon, & de Valence. Le commandement en chef fut destiné au Duc de Cardone, & le Comte Serbellon, ancien & bon Officier, qui s'étoit signalé dans les guerres d'Italie, devoit être son Lieutenant Général.

Les Espagnols entrent dans le Languedoc.

Vie du Cardinal de Richelieu, par Aubery. Liv. V. chap. 56. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. II. Grotii Epist. 822. & aliquot sequent. Nani Historia Veneta. Lib. X. 1637. Historie di Gualdo Priorato. part. 2. l. 3. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 512. 513.

Richelieu, toujours bien servi par ses espions chez les ennemis, ne manque pas d'être averti du projet formé à la Cour de Madrid. Le 28.

1637. Juin, il dépêche un courier au Duc d'Halluin Gouverneur de Languedoc depuis la mort du Maréchal de Schomberg son pere, & lui écrit la lettre suivante. » Outre l'attaque faite par les Espagnols du côté de Bayon-» ne, ils en préparent une autre contre le Languedoc. Le dessein se doit » éxécuter vers le 15. Juillet. On médite les plus grands efforts qui se » puissent faire en Espagne. Le Roi prend à Madrid tous les chevaux de » carrosse pour monter sa Cavalerie. Vous jugez bien que je ne doute pas » qu'il ne lui soit difficile d'attaquer puissamment deux endroits en mê-» me-temps. Cependant, tel est certainement son projet. On prétend » entrer dans le Languedoc par mer & par terre. L'Armée navale d'Es-» pagne n'ayant plus d'occupation aux Isles de Sainte Marguerite & de S. » Honorat, elle pourra faciliter l'éxécution du dessein. Pour le prévenir, » je vous prie de vous avancer promptement à Narbonne, d'y mener le » Sieur d'Argencour, de voir avec lui ce qu'il faudra faire & de don-» ner en diligence tous les ordres nécessaires. Commandez à la Noblesse « & aux Communes de se tenir prêts à marcher. Tirez des blés de la » campagne autant qu'il sera possible, & les mettez dans Narbonne. M. » le Comte d'Harcourt & M. l'Archevêque de Bourdeaux conduiront » l'Armée navale à votre secours. J'espere qu'avec l'aide de Dieu & par vo-» tre diligence, les ennemis seront autant maltraités en Languedoc qu'aux » Isles. Ne négligez point cet avis. Quoique vous n'y voyiez pas d'ap-» parence, croyez qu'il est certain. J'écris à Mr. l'Archevêque de Nar-» bonne, pour l'assurer que ce n'est pas une chimere, & pour le prier de » seconder vos bonnes intentions.

La chose ayant été confirmée par une autre *voie aussi sûre que la premiere*, dit Des-Noyers dans sa lettre du premier Juillet au Duc d'Halluin, le Secrétaire d'Etat l'avertit encore de la part de Richelieu de ne perdre point de temps, » Toute l'importance de l'affaire, *ajoûte Des-» Noyers*, consiste non seulement à empêcher la descente, & l'entrée » dans la Province; mais encore à se réserver un second corps pour » s'opposer aux progrès de l'ennemi en cas de besoin. J'ai reconnu qu'en » trois ou quatre rencontres, les ennemis eussent obtenu de l'avantage » sur nous, si après que nos gens avoient pris pied, on eût eu un corps » de réserve frais & gaillard, pour nous venir chasser lorsque nous com-» mencions à prendre nos logemens. Je n'ignore pas, Monsieur, que » vous sçavez bien prévoir ces choses. Mais nous sommes obligés de » vous donner les avis que l'expérience nous apprend, & que nous re-» cevons de ceux qui entendent le métier. « Enfin, Louis exhorta lui-même plus d'une fois le Gouverneur du Languedoc à bien faire. » Mon » Cousin, *lui dit sa Majesté dans une dépêche du* 10. *Juillet*, Je suis fort » content des soins que vous apportez pour vous opposer vigoureuse-» ment aux desseins des Espagnols sur ma frontiere, & qu'à cet effet vous » ayez donné ordre de pourvoir Narbonne, & les autres Places consi-» dérables, des vivres & des munitions nécessaires pour les bien défendre. » Je veux croire qu'étant averti de bonne heure, vous ne manquerez

» pas de vous bien préparer à rendre les entreprises des ennemis inuti- 1637.
» les, tant par le moyen du secours que vous pouvez tirer de la Pro-
» vince, que par celui que vous recevrez de mon Cousin le Maréchal
» de Vitri, du Sieur Archevêque de Bourdeaux, & du Sieur de Bar-
» rault selon le commandement exprès que je leur en ai fait. Il restera
» maintenant de les presser de vous envoyer à point nommé les gens de
» guerre qu'ils ont en leur pouvoir. Persuadé que je suis qu'ils obéiront
» aux ordres que vous leur avez envoyés de ma part, je remets tout à
» votre vigilance, & me repose sur vous de toutes choses pour la défen-
» se de la Province. J'attens en cette occasion des preuves de votre
» affection accoutumée au bien de mon service.

Les Espagnols n'étant pas venus sitôt qu'on le croyoit, Halluin eut le temps d'éxécuter ce que la Cour lui prescrivit. Nous le voyons dans la lettre du Roi écrite à ce Seigneur le 24. Juillet. *Mon Cousin, j'ai appris les ordres que vous avez donnés pour repousser les ennemis, en cas qu'ils entreprennent quelque chose sur ma frontiere de Languedoc, & le soin que vous avez eu de bien munir les Places principales, sur lesquelles ils pourroient avoir dessein. Je vois avec plaisir que ma Noblesse & les Communes de la Province sont si bien intentionnées, que vous avez sujet d'espérer que tous se comporteront courageusement dans l'occasion présente, & que chacun fera son devoir. Vous les fortifierez dans leurs bonnes résolutions, & tiendrez toutes choses si bien préparées à la défense, que les ennemis ne puissent faire aucun progrès considérable. J'attens cela de votre prudence & de votre bonne conduite.* Au mois d'Août, le Comte Serbellon parut avec quelques troupes sur la frontiere d'Espagne, & s'avança jusques à celles de France. Halluin crut devoir lui témoigner qu'on se disposoit à le bien recevoir. Cette circonstance est marquée dans une lettre de Louis au Duc, datée du 14. Août. *Mon Cousin, Le mémoire joint à votre dépêche du 3. de ce mois m'apprend que le Comte Serbellon avoit commencé de visiter la frontiere d'Espagne, & celle de ma Province de Languedoc. Cela témoigne que les ennemis ont dessein d'y tenter quelqu'entreprise. Néanmoins, puisqu'ils laissent passer la saison favorable à l'éxécution de leurs projets, & que leurs troupes ne sont pas si nombreuses qu'elles puissent faire du progrès, ni même donner de l'appréhension, je ne sçai s'ils n'ont point une autre vûe. Vous en serez bientôt éclairci. J'approuve fort que pour leur témoigner que vous êtes préparé à les bien recevoir, vous ayez à votre tour paru sur la frontiere. Je m'assûre que vous aurez pourvû à la garde & à la défense des passages & des lieux importans.*

Soit que Richelieu fût véritablement informé que les Espagnols avoient des intelligences avec les mécontens du Languedoc; soit que ce fût seulement une feinte afin d'engager le Gouverneur à veiller encore plus soigneusement à la conservation des Places les plus considérables, le Cardinal ignorant, ou peut-être feignant d'ignorer l'irruption des Espagnols, écrivit de la sorte au Duc d'Halluin le 7. Septembre. *Monsieur, étant averti de fort bonne part que les Espagnols, qui se préparent à entrer dans le Languedoc, ont des intelligences dans quelques-unes des Places de la Province,*

1637. *sur lesquelles ils fondent leurs principaux desseins, j'ai cru vous en devoir donner promptement avis, afin que par votre prudence vous y apportiez l'ordre que vous jugerez le plus convenable. Il faut sur-tout prendre garde à Narbonne, à Leucate, à quelques autres Places plus exposées que les autres à l'attaque des ennemis, & aux maritimes, où ils auront moyen d'aborder par les vaisseaux qu'ils ont équippés.* Quelque grands que soient les soins que le Gouverneur se donne, il est surpris par les Espagnols vers le commencement de Septembre. L'ennemi entre dans la Province & forme le siege de Leucate après avoir fait quelques courses. » Mon Cousin, *dit Louis dans sa lettre* » *du* 13. *Septembre à ce Seigneur*, J'ai appris par votre dépêche du 2. de » ce mois, par le Mémoire que vous y avez joint, & par le récit que » m'a fait le Sieur de Signac, l'entrée des ennemis dans ma Province » de Languedoc, le nombre de leurs troupes, les lieux dont ils se sont » saisis à leur descente, & le siege qu'ils ont commencé de former de- » vant Leucate. En quoi ceux dont nous croyons recevoir les avis les » plus certains de l'état des forces & des desseins des Espagnols, se sont » trouvés surpris. Mais puisqu'on s'attache à Leucate, il est important » d'aller promptement à l'ennemi, devant qu'il se soit fortifié, afin de » l'obliger, s'il est possible, à se désister de sa premiere entreprise. Le » principal, c'est que la Place se trouve bien munie, comme vous m'en » assurez, de tout ce qu'il faut pour la bien défendre, & que le Sieur » de Barri Gouverneur & ceux de la garnison paroissent résolus à donner » des preuves de leur courage.

Une lettre de la Vrilliere Secrétaire d'Etat au Duc d'Halluin, de la même date que la précédente, marque aussi nettement, que les François furent surpris par les Espagnols en cette rencontre. *Selon les avis les plus certains que nous recevions, il n'y avoit pas d'apparence*, dit-il, *que les ennemis formassent un corps assez puissant pour tenter une pareille entreprise, vû même que la saison est déja fort avancée. Mais puisque les voilà engagés à Leucate, il importe d'aller à eux le plutôt qu'il sera possible. Vous nous assurez que la Place est si bien munie, & que M. de Barri est dans une si ferme résolution de se bien défendre, que vous aurez le temps d'assembler toutes les forces qui vous sont destinées dans cette occasion.* Deux choses donnoient de l'inquiétude à Louis & à son Ministre, quoiqu'ils n'en témoignent rien. Le Duc d'Halluin, parfaitement dévoué à Richelieu, se trouvoit dans un grand poste, plutôt en considération des services signalés de son pere le feu Maréchal de Schomberg, que de son propre mérite. Quoiqu'il eût bien appris le métier de la guerre, on ne savoit si un Officier qui n'avoit jamais eu de commandement important en sçauroit assez pour faire tête à Serbellon, & même pour le battre. Le Duc de Cardone, on ne s'en mettoit pas autrement en peine. Il n'étoit ni plus brave, ni plus habile que le Duc d'Halluin. La prudence demandoit certainement que le Cardinal fît envoyer dans le Languedoc une personne de grande autorité pour contenir tout le monde dans le devoir. Et cela paroissoit d'autant plus nécessaire que le Marquis d'Ambres & le Comte

de Tournon, Seigneurs fort distingués dans la Province, avoient eu quelques démêlés avec Halluin, & ne vivoient pas en bonne intelligence avec lui. Mais outre que Richelieu ne vouloit pas chagriner un Gouverneur qui dépendoit entierement de lui, on ne voit pas à qui il auroit pû confier le commandement de l'armée du Languedoc. Au Prince de Condé? Le Cardinal n'avoit pas trop bonne opinion de lui. Résolu à laisser faire Halluin, Richelieu tâche seulement de l'animer par l'espérance d'une récompense considérable. *Sa Majesté*, lui écrivit-il, *promet qu'en cette occasion vous ferez voir ce que vous valez, & ce qu'il y a lieu d'attendre de votre affection à son service. Je m'assure de mon côté que dans peu de temps nous entendrons parler de vous. Croyez que je ferai valoir vos services autant que vous le pouvez desirer d'une personne qui vous aime, & vous estime particulierement.* Halluin répondit aux espérances de Richelieu; & le Cardinal lui tint parole. 1637.

Pour prévenir les inconvéniens qu'auroit pû causer je ne sçai quel mécontentement donné au Gouverneur de la Province par le Marquis d'Ambres & par le Comte de Tournon, le Roi recommanda expressément à Halluin de tout sacrifier au service de sa Majesté. *J'ai ordonné au Sieur Marquis d'Ambres de se rendre à Carcassonne pour être plus près de vous*, dit Louis au Duc. *Je desire que le Comte de Tournon & lui apprennent de vous ce qu'ils auront à faire dans l'occasion. Servez-vous de leur crédit & de celui de mes autres serviteurs. J'espére que dans l'affaire présente vous aurez plus d'égard à l'intérêt & à l'avantage de mon service, qu'aux ressentimens que vous pourriez avoir de leur conduite passée.* Enfin, selon sa politique ordinaire, Richelieu fait dépêcher en Languedoc, Maiola, Lieutenant de ses gardes, comme un surveillant qui ne manqueroit pas d'avertir éxactement le Roi & son Ministre de la maniere dont les principaux de la Noblesse convoquée & tous les Officiers subalternes se conduiroient. *Attaquez vivement les Espagnols*, dit Richelieu à Halluin, *& ne leur donnez point le temps de se fortifier en Languedoc, comme ils ont fait vers S. Jean de Luz. Ils n'ont pas trois mille bons soldats. Tout le reste n'est que de la milice ramassée. Nous le sçavons certainement. Si on les presse vivement, on aura raison. Je ne doute point que vous ne fassiez l'impossible en cette rencontre. Qui attaque vigoureusement les Espagnols, en a raison; & qui entreprend de les réduire par la patience, n'y trouve pas son compte.* Le Cardinal étoit alors si chagrin contre les Ducs d'Epernon & de la Valette, qu'il ne peut s'empêcher de leur donner ce coup de dent en passant. On dit d'abord que les Espagnols n'avoient que huit mille hommes de pied & six cents chevaux. Halluin ayant écrit depuis en Cour qu'il y avoit treize mille des uns & quinze cents des autres, des gens crurent qu'à l'exemple de ceux qui crient fortement au secours, le Duc faisoit l'armée ennemie plus nombreuse qu'elle n'étoit. Cependant il ne se trompoit pas. Mais, comme dit Richelieu, il y avoit peu de bons soldats. La plus grande partie, c'étoit des paysans ramassés en Catalogne & dans les Royaumes d'Aragon & de Valence, plus accoutumés à manier la bêche que l'épée, & conduits par des Officiers subalternes sans expérience.

1637. Courage & fidélité de Barri Gouverneur de Leucate. *Bernard Histoire de Louis XIII L. XVIII. Mercure François. 1637. Grotii Epist. 826. & aliquot sequent.*

Avant que d'assiéger Leucate dans les formes, Serbellon prit Palme, Roquefort & quelques autres endroits. Il y trouva une assez grande quantité de grains & de provisions qui servirent beaucoup à la subsistance de l'armée Espagnole. Le Duc d'Halluin & ceux qu'il avoit employés furent blâmés d'avoir négligé de renfermer tant de blé dans les villes capables de résistance, conformément aux ordres envoyés de la Cour. Cependant Barri, Gouverneur de Leucate, se préparoit à se défendre vigoureusement. Un exemple domestique l'animoit à donner des preuves éclatantes de son courage & de sa fidélité. La chose mérite d'autant plus de trouver ici sa place, qu'il est nécessaire de la sçavoir pour bien entendre la réponse de cet Officier aux Généraux Espagnols qui le voulurent tenter. Durant les troubles de la Ligue, le pere de Barri, Gouverneur de Leucate, demeura inviolablement attaché au service du Roi Henri IV. Ayant été fait prisonnier par je ne sçai quel accident, on le conduisit à Narbonne dont les Ligueurs étoient maîtres. Ils le presserent diverses fois de leur livrer Leucate : & ce fut toujours inutilement. On le menace à la fin de le condamner à la mort sous quelque prétexte recherché, à moins qu'il n'oblige sa femme, demeurée à Leucate, d'en ouvrir les portes aux Ligueurs. Cela ne l'ébranle point. On avertit la Dame du danger de son époux, on promet sa vie pourvû qu'elle livre Leucate. Autant & peut-être plus courageuse que Barri, son épouse répond que si les Ligueurs veulent commettre une injustice, elle ne croit pas les devoir arrêter par une lâcheté, & qu'elle ne rachetera jamais la vie de Barri en livrant une Place pour la conservation de laquelle il feroit gloire de mourir. Irrités d'une constance que d'autres auroient admirée, les Ligueurs éxécutent leur cruelle menace. Un si rare exemple méritoit bien que le gouvernement de Leucate fut conservé au fils de deux personnes comparables aux Héros & aux Héroïnes que l'Histoire nous vante.

Après que Serbellon eut investi la Place, il tenta de corrompre Barri par le canal d'un Marchand François nommé Rouch que le Gouverneur connoissoit. Cet homme pressé par ses créanciers s'étoit retiré à Barcelone, & servoit d'espion aux Espagnols. Pour mieux couvrir son jeu, ou plutôt pour attraper de l'argent des deux côtés, il feignoit de servir aussi la France, & la trahissoit par de faux avis qu'il rendoit plausibles en y mêlant quelque chose de véritable. Cet infâme commerce le fit rechercher par Barri, qui voyant sa Place menacée souhaitoit d'être averti des desseins & de l'état véritable de ses ennemis. Un trompette apporte au commencement du siege une lettre, où Rouch demande à Barri la liberté de l'aller trouver de la part de Serbellon. Le Gouverneur de Leucate fit d'abord quelque difficulté de l'accorder. Mais venant à réfléchir que dans son entretien avec Rouch il découvrira peut-être les desseins de l'ennemi, il donne un passeport ; & pour prévenir toute sorte de soupçons, il ne parle à l'espion qu'en présence d'un ou deux Officiers de la garnison. Dans un discours artificieux & concerté avec

ceux qui l'envoient, Rouch insinue à Barri que Leucate ne pouvant manquer de tomber bientôt sous la puissance du Roi d'Espagne, le Gouverneur doit penser à trouver quelque ressource à sa fortune que cet accident ruinera. Qu'il se présente une belle occasion de l'augmenter & de l'établir solidement. Que s'il veut rendre une Place incapable de résister long-temps, sa Majesté Catholique lui donnera dès à présent la somme de cinquante mille écus, & lui en assurera deux mille de pension par an durant la vie de Barri. Qu'outre cette gratification, & la protection d'un Monarque reconnoissant, Barri pourra par sa bravoure, & par son expérience au métier de la guerre, obtenir de sa Majesté Catholique des bienfaits encore plus considérables. 1637.

Offensé d'une pareille proposition, le Gouverneur fut violemment tenté, dit-on, d'arrêter le double espion, & de le faire pendre. Mais craignant de violer les loix de la guerre, il se contenta de lui parler de la sorte dans sa juste indignation. » Tel est donc maintenant le trafic » que vous faites. Après avoir fraudé vos créanciers en France, vous » cherchez à corrompre la fidélité de vos compatriotes, & à les acheter » avec l'argent d'Espagne. Que vous me connoissez mal ! L'honneur » me sera toujours plus cher que toutes les richesses du monde & que la » vie même. A Dieu ne plaise que je dégénere de la vertu de mon pere » & de ma mere, & que je ne suive pas le grand exemple de courage & » de fidélité qu'ils ont laissé dans leur famille. L'un aima mieux mourir » que livrer Leucate aux ennemis de son Roi, & l'autre refusa constamment de racheter par une trahison la vie d'un époux tendrement aimé. » Donnerai-je pour quelques pistoles ce que ma mere n'a pas voulu » donner pour une chose qu'elle estimoit sans prix ? Je suis préparé à » tout ce qui peut arriver. Si j'ai le malheur de ne pouvoir conserver » Leucate, je conserverai dn moins mon honneur & ma réputation. » J'aime mieux être pauvre dans ma Patrie, que riche chez ses ennemis. » *Sentimens dignes d'un Aristide, d'un Fabrice, d'un Curius !* Et bien Monsieur, *reprit Rouch en dissimulant sa surprise & sa confusion*, puisque des » offres obligeantes & avantageuses vous offensent, on ménagera désormais votre délicatesse. Pensez seulement que le Roi d'Espagne aura » bientôt Leucate à meilleur marché. Je viens vous sommer de rendre » une Place que vous ne pouvez défendre. Si vous persistez dans une » opiniâtreté déraisonnable, préparez-vous à la voir demain battue en » ruine par plusieurs endroits. J'aime à vous entendre parler de la sorte, » *repliqua Barri.* Si les Espagnols m'attaquent fortement, ils me donneront occasion d'acquérir une double gloire. J'aurai résisté à leurs promesses trompeuses, & à leurs vains efforts contre une Place mieux défendue qu'attaquée. « Rouch déconcerté s'en retourne. Le traître se flattoit d'avoir une partie de la récompense qu'il promettoit à Barri,

L'Historien de Louis XIII. décrit ainsi l'attaque de Leucate. » Serbellon, *dit-il*, fait incontinent hâter les batteries. Une de quatre canons » se trouva prête le 5. Septembre. Elle donna dans le logement du Gou-

1637. » verneur & dans les plus hautes défenses de la Place. Deux jours après, » six canons ayant été mis dans une autre batterie du côté de la porte, » le grand & petit pont-levis furent abattus. Mais Barri avoit donné » ordre que cette ouverture se trouvât bien fermée. Les ennemis poin- » tent leur canon ailleurs, & font jouer quatre mortiers à bombes, » invention nouvelle & inconnue en Languedoc. Depuis ce temps-là, » les Espagnols ne penserent pas tant à incommoder les assiégés, qu'à » les perdre entierement. Ayant attaqué vivement les bastions & la » fausse-braie, ils avançoient déja des tranchées pour y aller par assaut. » Mais la mousqueterie des assiégés les désoloit. On leur tuoit du moins » vingt hommes chaque jour. L'approche paroissant trop dangereuse, » les assiégeans redoublent leurs batteries pour mettre cet endroit à dé- » couvert, & contraignent enfin Lermond à quitter la fausse-braie & le » retranchement fait au-delà par ses soins. On le ruina premierement, » de peur que les ennemis n'en profitassent. Lermond & ses compa- » gnons ne se réserverent que la défense du château, où ils espéroient » de se défendre encore long-temps. « Lermond, Officier brave & intelligent dans son métier, étoit Capitaine & Major du régiment de Languedoc. Lui & S. Preignan Capitaine dans le même corps se signalerent extrêmement, & contribuerent beaucoup à la conservation de Leucate.

Serbellon, à qui le temps est précieux, entreprend d'avoir tout ce qui est autour de la Place, afin que rien ne lui puisse nuire dans la prompte éxécution de son dessein, de l'emporter avant l'arrivée du secours qu'amene le Duc d'Halluin. L'Espagnol envoie un trompette à Fabré, Capitaine du régiment de Serignan, qui commandoit à Sigean lieu de sa naissance, & le charge d'une lettre où les promesses & les menaces sont également employées, afin de porter Fabré à se rendre avant qu'on aille l'attaquer. La lettre de l'Espagnol étoit datée, non du camp devant Leucate, mais *au-dessus de Leucate.* Le Comte vouloit insinuer que son armée occupant toutes les hauteurs qui environnoient la Place assiégée, il en seroit bientôt le maître. *Je n'entens pas l'Espagnol,* dit Fabré au trompette en ouvrant la lettre, *& n'ai pas envie de l'apprendre. Vous en sçavez assez, Monsieur,* repartit le trompette, *pour juger que c'est une sommation de rendre Sigean. J'y commande au nom du Roi mon maître,* reprit fierement Fabré, *& je prétens défendre la Place jusques au dernier soupir de ma vie. Quand je serai mort, vous pourrez venir demander à mon successeur s'il est dans la même disposition. J'espere que vous l'y trouverez.*

Le Duc d'Halluin défait les Espagnols devant Leucate, & obtient le bâton de Maréchal de France.

Au premier bruit de l'irruption des Espagnols, on fit à peu près en Languedoc la même chose qu'à Paris & dans les villes voisines après la prise de Corbie. La Noblesse monte à cheval; les Evêques, les Villes, les Corps considérables, levent des soldats à leurs dépens, ou fournissent de quoi les armer & les entretenir. Le Duc d'Halluin avoit donné le *rendez-vous* général à Narbonne. Il y trouva une armée d'environ seize mille hommes, ou selon quelques-uns, de dix mille fantassins & de mille chevaux,

vaux, ou plus. Elle étoit considérable par un grand nombre de Gentilshommes braves & aguerris. Certains Prélats, suivant la mode du temps, voulurent montrer qu'ils sçavoient faire autre chose que donner des bénédictions. L'Evêque d'Albi vint à la tête de cinquante Gentilshommes l'épée au côté, & les pistolets à l'arçon de la selle. Sourdis Archevêque de Bourdeaux, mandé par le Roi, ne manque pas une si belle occasion de signaler son ardeur martiale. Les gros vaisseaux & les galeres ne pouvoient aborder sûrement aux ports du Languedoc, le Prélat met pied à terre avec quelques gens, vient en poste à Beziers trouver le Duc d'Halluin, le suit à l'armée, se trouve à la grande action, & a soin que le Gazetier fasse encore mention de sa valeur. Le Marquis d'Ambres, Lieutenant de Roi de la Province, amena cent cinquante Gentilshommes; le Comte de Clermont Lodeve, le Marquis de Mirepoix, & d'autres Seigneurs distingués du Pays, suivirent son exemple, & vinrent accompagnés de leurs vassaux & de leurs amis. Après plusieurs consultations, Halluin résolut d'attaquer la nuit du 28. Septembre les Espagnols dans leurs retranchemens. La chose fut bravement & heureusement éxécutée. Voici ce que le Duc en dit lui-même dans sa lettre au Parlement de Toulouse. *En six heures de combat, l'armée du Roi a dissipé les projets de trois années, délivré la Province de sa ruine évidente, secouru une Place réduite à la derniere extrémité, forcé une armée beaucoup plus puissante que la nôtre & avantageusement retranchée, gagné une bataille où les ennemis ont laissé deux mille morts sur la place, trente-sept pieces de canon, & deux parcs d'artillerie; preuve certaine qu'ils portoient leurs desseins plus loin que Leucate. Si Dieu*, ajoûte Halluin avec une modestie qui sied toujours bien à un Général vainqueur, *s'est voulu servir de ma main pour les dissiper par une action dont il y a peu d'exemple; c'est pour montrer plus clairement qu'il combat lui seul en faveur de la France. Et puisqu'il a fait toutes choses de rien, je dois être moins surpris de ce qu'il m'a choisi pour une entreprise si malaisée, que certainement je ne m'en dois rien attribuer.*

1637. Bernard Histoire de Louis XIII L. XVIII. Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. 5. chap. 56. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. II. Journal de Bassompierre. Tom. II. Mercure François. 1637. Grotii Epist. 836. Nani Historia Veneta. Lib. X. 1637. Historie di Gualdo Priorato. Part. 2. Lib. 3. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 513. 514.

Le Roi parle d'un air différent dans la lettre, où il ordonne des actions solemnelles de graces à Dieu dans toute la France. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Secrétaires d'Etat emploient en de pareilles occasions les expressions les plus outrées. Ils écrivoient du temps de Louis XIII. d'un style presque aussi fanfaron que sous le regne de son Fils. » La puissante armée que les Espagnols avoient mise sur pied pour attaquer ma » Province de Languedoc, *fait-on dire au Roi*, a été dissipée par la tou» te-puissance de celui qui connoît la justice des desseins des Rois. Les » forces assemblées par mon ordre sous la conduite de mon Cousin le » Duc d'Halluin, ayant la nuit du 28. du passé & le jour suivant forcé » les ennemis dans leurs retranchemens, ont par le gain d'une sanglante » bataille entierement défait leur armée. Ils y ont perdu trois mille cinq » cents hommes tués sur la place, plus de cinq cents noyés, cinq cents » prisonniers, soixante & dix canons de fonte verte, dont quarante-cinq » sont demeurés, & les autres ont été jettés dans le lac de Salces, quatre

1637. » mortiers pris, toutes leurs munitions de guerre, douze drapeaux, » quatre cornettes de cavalerie entieres, sans celles qui ont été déchirées, » & dont les pieces sont entre les mains des soldats, tout le bagage, » enfin tout l'équipage, sans qu'il se trouve à dire en toutes mes trou» pes plus de quatre cents hommes. Dans le même temps la Place de » Leucate, que les ennemis assiégeoient, a été délivrée par mon Cou» sin le Duc d'Halluin, après que le Sieur de Barri Gouverneur, qui » faisoit une courageuse résistance, & se préparoit à une plus longue, » & à mourir plutôt pour mon service que de se rendre aux ennemis, » a soutenu trente jours de siege, souffert dix-sept cents coups de ca» non & grand nombre de bombes.

Le récit du Roi ne s'accorde pas bien avec celui de son Général. On remarquera souvent la même chose, quand on voudra quelque jour comparer les lettres de Louis XIV. avec les relations exactes de ses prétendues victoires, pour lesquelles il a fait tant de fois chanter hardiment le *Te Deum*, quoiqu'il y ait presque toujours plus perdu que ses ennemis. Voici ce qui paroît de plus certain dans la fameuse bataille de Leucate. Les François ayant donné dans les retranchemens des ennemis après le soleil couché, les Espagnols surpris ne purent durant l'obscurité de la nuit distinguer les fausses attaques de la véritable. De maniere que l'ennemi entra sans peine dans leur camp, où la confusion s'étoit mise. Ils firent le lendemain une brave retraite, & repousserent si vigoureusement ceux qui les poursuivoient, que plusieurs s'enfuirent jusques à Narbonne. Argencour, Maréchal de Camp du Duc d'Halluin, acquit beaucoup de gloire dans l'attaque des retranchemens qu'il conduisit principalement. Le Marquis de Mirepoix y perdit la vie. Ambres & S. Aunez fils de Barri y furent blessés. Celui-ci donna des preuves signalées de sa bravoure. Les nouvelles du temps rapportent qu'on trouva parmi les morts des femmes Espagnoles déguisées en hommes. Elles étoient apparemment venues là pour un autre métier que celui de la guerre. Quoiqu'il en soit, un François ayant demandé à quelques prisonniers Espagnols, s'ils connoissoient ces nouvelles Amazones, *vous vous trompez*, répondit spirituellement un d'entr'eux. *Ce ne sont point des femmes. S'il y en avoit dans notre armée, ce sont les lâches qui ont pris la fuite.*

Le Clergé, toujours adulateur, ne manqua pas d'employer l'hyperbole en cette occasion. Ces troupes Espagnoles, que Richelieu représentoit comme un amas de milices sans armes & sans discipline, deviennent depuis la victoire des François l'armée du monde la plus formidable. Rapportons un ou deux endroits de la harangue de Fenouillet Evêque de Montpellier au Duc d'Halluin, qui vint dans cette ville après la bataille de Leucate. » Vous avez combattu & vaincu, « dit ce Prélat qui voulut toujours faire le beau parleur, & qui sous un regne où la politesse commençoit à s'introduire ne sçut jamais quitter son éloquence puérile & pédantesque. » L'Espagnol a été chassé & défait, Leucate se-

1637.

» courue & délivrée, la Province éclaircie de ses doutes & affranchie de » ses craintes. Au lieu qu'elle étoit auparavant troublée par les menaces » & par le grand appareil de guerre d'un puissant ennemi, elle paroît au- » jourd'hui pompeuse & éclatante d'honneur, avec la couronne de lau- » rier que votre valeur lui a tissue, & que votre main triomphante lui a » mise sur la tête. L'Espagnol depuis trois ans avoit formé le dessein » d'attaquer cette Province, & amassé de longue main toutes les choses » nécessaires pour le succès de son entreprise. Perpignan étoit l'arcenal » d'une excessive abondance de munitions de guerre, & d'un nombre » prodigieux d'outils & d'instrumens qu'il y avoit fait faire, ou trans- » porter d'ailleurs. Il paroît, il entre, il surprend, & d'abord com- » mence à faire une grande enceinte & une chaîne de Forts & de » redoutes à l'entour de Leucate. Il emploie à ce travail trois mille » personnes durant un mois, sans relâche, & sans pouvoir aucunement » être empêché. Après cela, il approche de la Place par ses tranchées, » il la bat de ses canons, il la foudroie par ses bombes. Les choses » étoient réduites à tel point qu'il sembloit que le secours avoit été ren- » du impossible.

» A la tête de cette brave Noblesse qui étoit accourue auprès de vous, » & des bataillons que le péril commun & vos commandemens avoient » appellés de tous les endroits de la Province, vous avez renversé & dé- » truit en un moment cet appareil effroyable de l'ennemi. Vous avez » forcé ses retranchemens, percé & taillé en pieces ses escadrons, enle- » vé ses Forts & remporté la victoire. Cette nation, qui prend pour sa « devise un soleil qui ne se couche jamais sur ses terres, l'a vû une fois » se coucher dans ses Espagnes, pour faire place à une nuit, laquelle » a enseveli son orgueil & son honneur sous les ruines de son armée. Il « semble que la lune & les autres flambeaux du ciel allumés, n'ont éclai- » ré le combat que pour assister à ses funerailles. C'est pourquoi cette » nuit nous sera toujours sacrée, & sa mémoire fidelement conservée » dans nos Annales; nuit malheureuse à nos ennemis qu'elle a effrayés » & troublés par ses ténébres; fortunée pour cette Province, puisque » d'elle-même est sorti le jour serein de sa délivrance, plus resplendis- » sant des rayons de votre gloire, que de la lumiere du soleil,... Les » beaux témoignages que sa Majesté vous a rendus par des couriers ex- » près n'ont point besoin de nos suffrages. C'est en quoi elle a montré » le contentement qu'elle avoit reçu de notre délivrance, comme au- » paravant elle avoit fait voir des soins paternels pour nous la procurer. » Car outre que vous confesserez sans doute avec nous, qu'on doit spé- » cialement rapporter l'heureux succès de ce combat, & de tous les au- » tres qui sont arrivés en divers temps, à l'amour particulier que Dieu » porte à la personne sacrée du Roi, en faveur duquel il a fait déja tant » de miracles, cette Province n'a pas ignoré les avis que sa Majesté vous » envoya en diligence du dessein des ennemis, & des ordinaires assistan- » ces qu'elle pouvoit procurer en cette occasion; le tout par les sages

1637. » conseils de ce grand Cardinal, que nous pouvons appeller, par imi- » tation des vertus divines, tout œil, tout esprit, toute lumiere. « Vit-on jamais une flaterie plus platte, plus extravagante, plus prophane, dans la bouche d'un Evêque ?

La lettre que Richelieu écrivit le 10. Octobre au Duc d'Halluin, nous marque combien le Cardinal étoit content de ce que les projets de son rival Olivarez se trouvoient renversés, *Monsieur*, dit le Cardinal au Gouverneur du Languedoc, *Je ne sçaurois vous exprimer la joie que j'ai du succès qui vous est arrivé en la journée de Leucate. Forcer un retranchement, secourir une Place, & gagner une bataille, ce sont des effets visibles de la main de Dieu, qu'il n'accorde pas à tout le monde. Je le loue de tout mon cœur de ce qu'il a voulu que vous fussiez l'instrument d'une action si glorieuse, si utile à votre Province & à tout l'Etat. Il paroit par-là que votre courage & votre fidélité ne sont pas accompagnés d'un moindre bonheur que celui qu'a toujours eu M. de Schomberg votre pere.* Le Duc d'Halluin n'attendit pas long-temps l'effet des promesses de Richelieu. Le 26. Octobre, il fut fait Maréchal de France, & deux jours après le Roi lui écrivit ainsi d'une maniere enjouée & fort obligeante. *Mon Cousin, Vous avez sçû vous servir si à propos de votre épée, que je vous envoie un bâton pour marque du contentement que j'en ai, & afin qu'une autre fois vous ayiez à choisir les armes dont vous voudrez vous servir, si mes ennemis se présentent en lieu où vous puissiez de nouveau leur faire connoître ce que vous valez. Je n'accordai jamais grace de meilleur cœur que celle-ci, afin de perpétuer dans votre personne le nom de Maréchal de Schomberg. Il m'a été fort agréable en celle du pere, & il ne me le sera pas moins en celle du fils.* Le Duc d'Halluin fut appellé depuis le Maréchal de Schomberg : nous le nommerons ainsi désormais, quand nous aurons occasion de parler de lui. En créant un nouveau Maréchal de France, Louis enferma dans la Bastille un des anciens, à la suggestion de Richelieu qui vouloit venger les coups de canne donnés à l'Archevêque de Bourdeaux sa créature. On voit bien que je parle du Maréchal de Vitri. Le Marquis de Gesvres, Capitaine des gardes, eut ordre de l'arrêter, & de le faire conduire en prison. Le Gouvernement de Provence fut incontinent donné au Comte d'Alets fils du Duc d'Angoulême.

Les François perdent Hermenstein en Allemagne.

Mercure François. 1636. Puffendorf Comment. Rerum Suecicarum. L. 9.

Les affaires n'allerent pas si bien sur le Rhin. Les François y perdirent Hermenstein, la seule Place qui leur restoit dans l'Electorat de Treves. A la sollicitation des Electeurs de Mayence & de Cologne, incommodés du voisinage d'une garnison Françoise qui faisoit de fréquentes courses dans leur Pays, Jean de Wert, vint immédiatement après que les Espagnols furent chassés de Corbie, bloquer Hermenstein que les Impériaux avoient plus d'une fois inutilement tenté de reprendre. La Saludie commandoit dans la Place. Il fait incontinent sortir toutes les bouches inutiles, & se prépare à tenir le plus long-temps qu'il lui sera possible, afin que le Duc Bernard de Saxe-Weymar, ou le Cardinal de la Valette, ayent le temps de venir à son secours. Mais la Cour de Fran-

te négligea extrêmement cette année les affaires d'Allemagne ; soit que l'argent manquât pour soutenir la guerre en tant d'endroits différens ; soit que Richelieu s'occupât à chasser les Espagnols des Isles de Provence, à les repousser hors du Languedoc & de la Picardie, enfin à se venger du Comte Duc d'Olivarez en portant la guerre assez avant dans les Pays-Bas Catholiques ; soit que le Capucin Joseph, sur qui le Cardinal incapable de vacquer à tout à cause de la foiblesse de sa santé, peut-être de sa paresse naturelle, se reposoit de la plus grande partie des affaires étrangeres, se flatât de fléchir la dureté du Pape & d'obtenir plus facilement un chapeau rouge, en servant sous main le Duc de Baviere & l'Electeur de Cologne, son frere, dont Urbain prenoit fort les intérêts à cœur. En vain, la Saludie attendit du secours jusques à la fin du mois de Juin. Bien loin de mettre le Duc de Weymar en état de l'aller délivrer, on l'envoie dans la Franche-Comté, sans avoir égard aux pressantes instances de Grotius Ambassadeur de Suede, qui demandoit au nom de la Reine sa maîtresse & du Chancelier Oxenstiern, que Louis fît une puissante diversion sur le Rhin en faveur des Suédois, extrêmement embarrassés, depuis que Galas conduisit un bon corps de troupes au secours de l'Electeur de Saxe, dont Bannier ravageoit le Pays. Je trouve seulement que Bussi-Lamet se jetta dans Hermenstein, pour aider la Saludie à conserver une Place importante aussi long-temps qu'il seroit possible.

1637. *Grotii Epistolæ passim.* 1636. *Nani Historia Veneta. L. X.* 1637. *Historie di Gualdo Priorato. part. 2. Lib. 2. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 515. 516.*

Le brave Ramsey Ecossois, qui commandoit pour la Reine de Suede dans Hanaw, secourut Hermenstein plus effectivement que ceux qui avoient un si grand intérêt à sa conservation. Persuadé que Jean de Wert ne manqueroit pas de venir à Hanaw dès que les Impériaux seroient maîtres d'Hermenstein, Ramsey résolut d'envoyer, à quelque prix que ce fût des vivres & des munitions à la Saludie, réduit à la derniere extrémité, depuis que Jean de Wert eût défait à la vûe des assiégés six cents chevaux Hessiens qui escortoient un grand convoi envoyé de Westphalie, dont les Impériaux profiterent. La chose étoit d'autant plus facile à Ramsey qu'il avoit fait avec ses voisins, l'Electeur de Mayence, le Landgrave de Hesse-Darmstat, & les habitans de Francfort, une treve jusques au mois de Mai, par laquelle il lui étoit permis d'acheter où il voudroit des vivres & des provisions, & de les faire conduire à Hanaw. Tel fut le stratagême dont cet Officier s'avisa. Il loue deux barques à Offenbach village sur le Mein au-dessus de Francfort, y met une bonne quantité de provisions & de poudre, & engage les bateliers à les conduire adroitement à Hermenstein. On les arrête à Francfort, on leur demande ce qu'ils ont dans leurs bateaux : ils répondent que ce sont les hardes de certains Moines qui tiennent leur chapitre à Mayence. On les croit d'autant plus facilement, qu'on ne s'imagine pas que ces barques viennent de Hanaw, ni que Ramsey veuille se défaire de ses vivres & de ses munitions, & les envoyer ailleurs. Les bateliers passent encore à Mayence sans être visités, je ne sçai par quelle adresse, & arrivent heu-

1637. reusement à Hermenstein. Il n'en fut pas de même d'une troisiéme barque. Après avoir trompé ceux de Francfort & de Mayence, elle fut découverte à Binghen. Guillaume Landgrave de Hesse-Cassel eût bien voulu secourir Hermenstein. Mais le Marquis de Grana, Officier de l'Empereur, tenoit tellement les Etats de Guillaume en échec, qu'il n'osa les abandonner. Après avoir mangé les chevaux, les ânes, les chats les chiens, & mêmes les souris qu'ils purent trouver dans leur Place, Bussi-Lamet & la Saludie capitulerent enfin, à condition qu'Hermenstein seroit remis entre les mains de l'Electeur de Cologne, qui le garderoit jusques à ce que celui de Treves soit en liberté, ou qu'on lui ait donné un successeur, & que la garnison Françoise seroit conduite à Orsoi Place des Etats-Généraux des Provinces-Unies. Le nouvel Empereur Ferdinand III, rendit, un mois après, la liberté à l'Electeur de Treves prisonnier depuis plus de deux ans.

Divers mouvemens du Duc Bernard de Saxe-Weymar en Franche-Comté & en Allemagne.

D'Hermenstein, Jean de Wert alla mettre le siege devant Hanaw, comme Ramsey l'avoit prévû. A cette nouvelle, Bernard Duc de Saxe-Weymar quitte la Franche-Comté, s'avance vers le Rhin & le passe. Mais il étoit trop tard. Ramsey avoit traité pour la reddition de la Place. Bernard fut cette année si mécontent de la Cour de France, qu'elle craignit plus d'une fois de le perdre. Cependant, c'étoit la chose du monde la plus éloignée de sa pensée, quoiqu'il menaçât souvent en termes généraux, & quelquefois fort nettement, de s'accommoder avec l'Empereur. Vers le commencement du mois de Février, le Duc fit un voyage à Paris. Il vouloit solliciter le payement de ce qui lui étoit dû, & déclarer qu'il étoit las d'avoir un Cardinal pour collegue, ou plutôt pour Général en chef de son armée & de celle de France. Les airs de supériorité que la Valette se donnoit avec lui devinrent enfin insupportables à un Prince d'un rang & d'un mérite fort au dessus de tout ce qu'un cadet de la maison d'Epernon pouvoit prétendre avec sa calotte rouge. Weymar n'eut pas de peine à obtenir ce qu'il souhaitoit sur cet article. La Valette n'étoit pas moins dégoûté de lui. Richelieu consentit donc volontiers à les séparer. Bernard disoit que son armée étoit encore de dix mille hommes, & demandoit que le Roi en ajoûtât autant sous la conduite d'un Maréchal de Camp, avec lequel il n'y auroit nulle compétence pour le commandement. On choisit du Hallier, frere du Maréchal de Vitri. Pour ce qui est des douze cents mille livres que Weymar prétendoit lui être dûes, on lui en compta sept cents mille; & Bullion, Surintendant des finances, promit que le reste, à quelque chose près que ce chicaneur retrancha, seroit payé au mois de Juin. Tout cela ne plaisoit point au Saxon. *Ils me retiennent plus d'un million*, dit-il un jour à l'Ambassadeur de Suede, *& leurs sept cents mille livres suffiront tout au plus à remonter ma cavalerie, & à l'achat des armes & des munitions nécessaires. Si ces Messieurs ne veulent pas avoir plus d'égard à mes justes demandes; je penserai à mes affaires. J'ai écrit à mes Officiers de pourvoir à la subsistance de mes troupes de quelque maniere que ce soit, & de*

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. chap. 56. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom II. Mercure François. 1637. Puffendorf Comment. Rerum Suecicarum. L. 9. Grotii Epistola passim. 1637.

n'épargner pas plus les terres de la France que les autres. Le Cardinal chagrin de l'affront reçu devant Dole, voudroit que j'allasse faire une seconde tentative. Cela ne m'accommode point. Outre qu'un pareil siege acheveroit de ruiner mes troupes, je ne les veux employer qu'à la délivrance de l'Allemagne. J'ai parlé fort séchement au Secrétaire d'Etat Des-Noyers. On m'a depuis envoyé Chavigni, qui me promet que le Cardinal me donnera satisfaction. Uniquement occupé de la conservation de sa santé, ce grand Ministre ne s'informe pas de la moitié des choses qui se passent.

1637. *Nani Historia Veneta. Lib. X. 1637. Historie di Gualdo Priorato. part. 2. l. 2. & 3. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 516. 517.*

Après de longs délais, Bernard & du Hallier entrent dans le Comté de Bourgogne, où le Duc de Longueville avec sa petite armée renforcée des troupes de la Valteline que le Comte de Guébriant lui avoit menées, prit quelques Places. Longueville étoit alors si bien auprès de Richelieu, que la Duchesse son épouse étant morte cette année, le bruit courut incontinent que le Cardinal lui donneroit la Combalet en mariage, & que le Duc obtiendroit la continuation de sa prétention de passer immédiatement après les Princes du Sang Royal, & de succéder même à la Couronne au défaut de la Maison de Bourbon. C'est ainsi que le monde marioit la Combalet une ou deux fois par an à différentes personnes, à des Cardinaux, à des Ducs du premier rang, à des Souverains étrangers, à un Prince du Sang, à l'Héritier présomptif de la Couronne, au Roi même. Nous la nommerons désormais la Duchesse d'Aiguillon. Richelieu acheta une terre pour elle vers la fin de l'année. Louis l'érigea en Duché-Pairie afin de donner un titre & un rang à la bonne niece de son Ministre, puisqu'elle ne trouvoit point de mari qui lui en donnât un. Peut-être qu'elle n'en vouloit point, à moins qu'il ne lui apportât l'espérance d'une couronne. A cela près, Combalet paroissoit déterminée à l'accomplissement de son vœu de prendre le voile de Religieuse. Le Duc de Longueville n'eut qu'une fille de son premier mariage avec une sœur du Comte de Soissons. C'est la Duchesse de Nemours, laquelle après la mort de deux freres d'un second lit a hérité en nos jours des grands biens de sa maison.

L'armée du Duc de Weymar étoit de cinq mille six cents hommes de pied, Allemands. Du Hallier, disoit-on, la devoit joindre avec cinq mille fantassins & huit cents chevaux François. Mais il s'en trouva beaucoup moins au temps de la jonction, & une grande partie se dissipa en peu de temps. Bernard s'apperçut alors, que s'il s'étoit défait d'un collegue incommode, mais intime ami du premier Ministre, son armée seroit aussi moins nombreuse, & moins bien pourvue des choses necessaires au bon succès d'une campagne. Le même inconvénient arrive tous les jours. Sans aucun égard à l'importance d'une expédition, le Général a plus ou moins de troupes, est bien ou mal pourvû, selon qu'il est agréable ou indifférent aux Ministres. Cela n'empêcha pas que Weymar ne passât la Saône, malgré l'opposition du Duc Charles de Lorraine qui fut battu, & qu'il n'emportât quelques Places considérables. *Votre Eminence aura sans doute appris*, dit Des-Noyers dans une lettre du 3.

1637. Juillet au Cardinal de la Valette, *la grande défaite, & pour tout dire, la bataille qu'a gagnée sur le Duc Charles dans le Comté, M. le Duc de Weymar. Rothenan, son premier Maître-d'hôtel, en apporta hier au Roi seize cornettes & deux tymbales. On parle de mille prisonniers, parmi lesquels il y a plusieurs Colonels & Officiers, de cinq ou six cents hommes tués sur la place, & de beaucoup de canons pris. En un mot de quatre mille tant de cavalerie que d'infanterie qu'avoit le Duc Charles, il n'en reste que fort peu. M. de Guébriant a pris Montaigu. Cette Place vaut bien celle de Lion-le-Saunier emportée par M. de Longueville.*

Le dessein de Bernard après la victoire, c'étoit d'aller prendre Besançon, où il espéroit de faire un riche butin. Mais les vivres venant à lui manquer tout à coup, il s'avance vers le Rhin, & demande aux habitans de Strasbourg la liberté de passer sur leur pont. Ils la lui refuserent, pour garder quelques mesures avec les Généraux de l'Empereur, & l'aiderent sous main à construire un pont de bateaux, sur lequel il passa dans l'Isle de Rheinaw, & de là en Allemagne. Son armée diminuoit tous les jours par la désertion continuelle des François. Cependant avec si peu de troupes, il prit plus de vingt Places, tant petites que grandes, en Franche-Comté & en Alsace, comme il l'écrivit lui-même à Grotius. *M. de Weymar*, dit Richelieu dans une lettre du 22. Août au Cardinal de la Valette, *a passé le Rhin, & battu deux fois depuis Jean de Wert, qui l'est venu attaquer dans son retranchement. Il en est maintenant sorti & s'avance. Les Impériaux ont perdu mille hommes dans le second combat.* Nonobstant ces avantages, Bernard se trouve bientôt dans un extrême embarras. L'armée de Jean de Wert fut renforcée par la cavalerie, par les Croates & par l'artillerie, que le Duc de Savelli, le Comte Forgatzi, & le Marquis de Grana lui amenerent. Charles Duc de Lorraine avoit encore passé le Rhin, & se tenoit derriere Weymar. Enfermé de la sorte entre deux armées ennemies, Bernard envoie promptement Manicam, Gouverneur de Colmar, demander du secours à la Cour de France, & lui parle de la sorte. *Je vois bien qu'on me veut abandonner aussi bien que M. le Duc de Rohan. Mais s'il faut périr, j'aurai du moins la consolation de mourir en brave homme.* Manicamp rapporta ces paroles au Roi, quoique Weymar ne le lui eût pas enjoint. Elles produisirent quelque chose de bon. Sa Majesté promit d'envoyer six cents mille livres dûes à Bernard, & un renfort de trois mille hommes de pied & de cinq cents chevaux.

Je trouve un troisieme combat entre Weymar & Jean de Wert. La victoire fut incertaine, mais celui-ci reçut une blessure considérable. Il y eut après cela une si grande mortalité parmi les chevaux de Bernard, qu'il désespéra de se maintenir au-delà du Rhin, à moins qu'il ne fût promptement & puissamment secouru par la France. On le promettoit toujours, ce bon renfort : mais il n'arrivoit point. De maniere que Weymar fut obligé de sortir de son retranchement, d'abandonner ses Forts sur le Rhin, & de laisser aux François le soin de les garder, ou

plutôt

1637.

plutôt de se décharger sur eux de la honte de les perdre. Manicamp ne les conserve pas long-temps. Pour couvrir sa foiblesse ou sa malhabileté, il va faire le malade à Strasbourg, pendant que les Impériaux lui enlevent des endroits importans pour le passage du Rhin. Bernard tiré d'intrigue se poste le plus avantageusement qu'il peut près de Bâle, & laisse gronder les Cantons Suisses Papistes. Des-Noyers, Secrétaire d'Etat pour les affaires de la guerre, si nous en croyons Grotius, faisoit sa cour au Pape en traversant sous main les progrès de Weymar. Ce bigot, dit-on, s'étoit mis en tête de devenir Cardinal, en cas qu'Urbain s'opiniâtrât à ne recevoir point la nomination du P. Joseph. Richelieu, qui appréhende que Bernard ne se dégoûte entierement de la France, promet que le Marquis de Feuquieres conduira incessamment quatre mille hommes de pied & deux mille chevaux. Tout cela fut réduit à la troisieme partie tout au plus. Feuquieres chargé d'une longue instruction de la façon du Capucin, sur les moyens d'appaiser Bernard, & de le détourner de prendre une résolution désavantageuse à la France, n'a pas beaucoup de peine à réussir dans sa négociation. Le Duc ne pensoit nullement à quitter ses prétentions sur l'Alsace que Louis lui avoit cédée. Rohan, qui craignoit que son séjour à Geneve n'attirât, de la part de Richelieu, quelque mauvaise affaire à cette République, avoit résolu d'aller joindre Weymar, auquel il destinoit sa fille en mariage, & de travailler avec lui à se faire pour l'un & pour l'autre un établissement solide en Alsace: démarche du Duc de Rohan qui ne plut point au Cardinal. L'étroite liaison formée entre ces deux guerriers presque également mécontens de lui, mais surtout la pénétration & l'habilité de Rohan, capable de suppléer à ce qui manquoit à Bernard pour les affaires du cabinet, allarmoient extrêmement Richelieu.

La Faïette fille d'honneur de la Reine, que le Roi aimoit, parle librement contre le Cardinal de Richelieu, & se retire dans un Couvent. *Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. II.*

Laissons pour quelque temps les affaires de la guerre, & parlons de ce qui se passoit à la Cour. Les intrigues différentes qui s'y formerent contre le Cardinal ne lui donnerent pas moins d'inquiétude que l'irruption des Espagnols dans le Languedoc, dont il reçut la nouvelle dans le même temps qu'il fut averti qu'on tramoit quelque chose contre lui. En vain, ce Prélat ambitieux se flata de goûter un peu de repos, & de jouir plus tranquillement de sa fortune, après avoir dissipé le parti du Duc d'Orléans & du Comte de Soissons. Il se vit successivement attaqué par la Faïette fille d'honneur de la Reine, par le Pere Caussin Jésuite, Confesseur du Roi, & peut-être par la Reine Anne d'Autriche. Si la Faïette & Caussin n'agirent pas de concert avec elle, l'un & l'autre crurent du moins lui faire plaisir. Louis, enchanté de l'esprit & des autres agrémens de la Faïette, l'aimoit depuis quelques années; mais *d'un amour Platonicien*, dit l'Ambassadeur de Suede dans une de ses lettres. Soit que la Demoiselle, convaincue de l'injustice de la guerre allumée par Richelieu & de la longue & violente persécution que cet ingrat domestique faisoit souffrir à la Reine sa bienfaictrice, agît par un mouvement de droiture & de conscience; soit que le Capucin Joseph, bien-

1637. Grotii Epistola passim an. 1637. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 663. 664.

aise de plaire au Pape toujours infléxible à son égard, de se rendre agréable à la famille Royale, & peut-être d'éloigner adroitement le Cardinal auquel il espéroit de succéder dans le Ministere, excitât sous main la Faïette sa parente, elle parla librement au Roi contre la guerre, & tâcha de lui donner des scrupules sur ses liaisons avec les Protestans, & sur sa déférence aveugle aux conseils du Cardinal.

On dit que Richelieu découvrit tout ce qui se passoit entre Louis & la Faïette par le moyen d'un certain Boizenval, que le Roi avoit tiré de sa garderobe, pour en faire un de ses premiers valets de chambre. Atténtif aux moindres actions de son maître, le Cardinal jugea bien que si on donnoit une place considérable à Boizenval, ce n'étoit que pour avoir auprès de soi un homme indépendant du Ministre, auquel on pourroit confier certaines affaires secretes, dont le Roi ne vouloit pas que Richelieu fût informé. *Vous voilà donc premier valet de chambre*, dit un jour le Cardinal d'un air chagrin & menaçant à Boizenval; *& vous avez obtenu cette place sans que j'en aye rien sçû. Nous verrons si vous la garderez long-temps.* Persuadé que l'effet suivra de près la menace. Boizenval va trouver le Cardinal, lui demande inutilement sa protection, & promet de se dévouer parfaitement au service de son Eminence. *Vous pouvez tout attendre de moi*, répondit-elle, *si vous me rapportez fidelement ce qui se passe entre le Roi & Mademoiselle de la Faïette. Donnez-moi les billets qu'ils s'écriront l'un à l'autre avant que de les rendre. Je sçai bien qu'on ne vous a pris que pour se servir de vous en de pareils messages.*

Le lâche & traitre Boizenval n'obeït que trop ponctuellement au Ministre impérieux. Il ne fait & ne dit rien par ordre de Louis & de la Faïette, sans en avertir Richelieu, & lui remet les billets que le Roi & sa vertueuse amie s'écrivent mutuellement. Je dis *amie*: à Dieu ne plaise que je flétrisse la réputation d'une personne dont un Historien équitable & sincere ne doit parler qu'avec éloge, en lui donnant le nom odieux & infâme de *Maîtresse du Roi*. Le Cardinal découvre ainsi ce qui se trame contre lui, ou plutôt ce qui se fait pour la France, & pour le repos de la famille Royale, & s'allarme incontinent. La premiere chose qui lui vint dans l'esprit, ce fut de remuer ciel & terre afin d'éloigner de la Cour une fille qui, bien loin d'abuser de la faveur & de la bonne volonté du Roi, disoit librement la vérité, & sçavoit la tourner d'une maniere capable de faire impression sur l'esprit de sa Majesté. Pour mieux réussir dans son dessein, il persuade à Boizenval de rapporter les choses autrement que Louis & la Faïette ne les lui ont dites, afin de leur inspirer un dégoût & un mécontentement réciproque. Richelieu ouvre encore les billets qu'ils s'écrivent l'un à l'autre, garde ceux qui ne lui plaisent pas, & en substitue d'autres fort bien contrefaits. Il y faisoit dire au Roi des choses capables de chagriner son amie, & à la Faïette tout ce qu'on jugeoit propre à dégoûter le Roi d'elle. Je n'ai rien à dire contre la vérité de ce fait rapporté par un Auteur Italien. On doit seulement supposer qu'il arriva lorsque Louis éloigné de la Reine son épouse,

auprès de laquelle la Faïette étoit obligée de demeurer, ne pouvoit s'entretenir avec son amie. En un quart d'heure de conversation l'imposture auroit été découverte. L'Historien que je cite raconte que Louis & la Faïette la reconnurent de la sorte, & que le Roi chassa honteusement Boizenval, sans que Richelieu, content de ce que la Demoiselle, qu'il regardoit comme son ennemie, prenoit le parti de se faire Religieuse, osât rien dire au sujet du fripon. Le Cardinal eut trop grande peur d'irriter le Roi, & de s'attirer quelque sanglant reproche. 1637.

On remua encore un autre ressort pour éloigner la Faïette de la Cour. Richelieu menace la Marquise de Senecey premiere Dame d'honneur de la Reine, & l'Evêque de Limoges oncle de la Demoiselle, de les perdre sans ressource, à moins qu'ils n'engagent l'un & l'autre la Faïette à quitter le service de la Reine. La Marquise & le Prélat intimidés, font si bien que la pauvre fille, déja dégoûtée par les faux rapports de Boizenval, & par les billets supposés qu'il lui a rendus de la part du Roi, prend enfin la résolution de se jetter pour le reste de ses jours dans un couvent de Religieuses qu'on nomme *de la Visitation*. Elle les y a finis généralement estimée de tous les honnêtes gens, qui ont rendu justice à son rare mérite. N'ai-je point lû quelque part que le Capucin Joseph, qui l'avoit peut-être excitée sous main, fut le premier à la pousser dans le Monastere, de peur que le Cardinal ne le soupçonnât d'avoir eu part à l'intrigue? Quoi qu'il en soit, la Faïette éxécute sa résolution avec beaucoup de constance & de fermeté. Elle déclare au Roi qu'elle est déterminée à quitter le monde, pour se consacrer au service *d'un plus grand Seigneur* que tous les Monarques de la terre, & conjure sa Majesté, les larmes aux yeux, de donner la paix à son peuple. Louis s'attendrit, & pleure autant que son amie qui prend congé de lui. Sensiblement touché de l'avoir perdue, il la va voir plus d'une fois à la grille. On dit même qu'il se fit ouvrir les portes du Monastere, & qu'il en revint toujours plongé dans une profonde mélancholie. La Reine son épouse craignit alors que sa santé ne s'altérât considérablement. Assurée de la vertu d'une fille qu'elle ne regarda jamais comme sa rivale, Anne d'Autriche tâche de la détourner de sa résolution, & la va prier de revenir à la Cour. Toutes ces tentatives furent inutiles. Inébranlable aux instances du Roi & de la Reine, la Faïette se dispose à prendre le voile.

Le même Auteur Italien prétend que dans une visite que le Roi rendit à son amie vers la fin de cette année, ils s'éclaircirent l'un & l'autre des mensonges & des faux rapports de Boizenval; que la conversation dura quatre heures, & jusques à la nuit; qu'une grande pluie survint, & que le Roi ne pouvant pas s'en retourner à Gros-Bois, où il prenoit alors le divertissement de la chasse, alla coucher au Louvre avec la Reine qui devint grosse immédiatement après. Je n'ose pas donner cette circonstance comme certaine. S'il est vrai que la Faïette avoit pris l'habit de Religieuse avant le 24. Juillet, comme Grotius le dit dans une de ses lettres au Chancelier de Suede, il y a peu d'apparence que Louis

1637. ait eu depuis de si longs entretiens avec la novice. L'éxacte & scrupuleuse régularité des filles de la Visitation rend cette particularité peu vraisemblable. Cependant Grotius marque dans une autre lettre, qu'au mois de Septembre le Roi alla voir la Faïette à l'insçû de son Ministre, & qu'il s'entretint long-temps avec elle. Il n'est pas impossible que l'Ambassadeur de Suede, Protestant & peu informé des coutumes Monastiques, ait crû que la Faïette prit l'habit de Religieuse, dès qu'elle fut entrée dans le couvent. Cette cérémonie ne se fait qu'après que la fille, qui se nomme *postulante*, a été quelque temps éprouvée sans quitter ses habits du monde. *La Faïette travaille toujours, & sa cabale subsiste encore*, dit Chavigni dans sa lettre du 22. Octobre au Cardinal de la Valette. Cela semble supposer que la Demoiselle n'avoit pas encore pris l'habit de Religieuse, & qu'elle agissoit & faisoit même agir auprès du Roi contre Richelieu. Avec tout cela, il me reste une difficulté. L'Auteur prétend que la friponnerie du valet de chambre fut découverte dans ce long entretien de quatre heures, qui dut arriver au mois de Décembre, puisque la Reine eut l'année suivante un Dauphin en Septembre. Or la Faïette se retira de la Cour vers le commencement du mois de Juin de celle-ci, & le Roi l'alla voir dans le Monastere plusieurs fois durant l'Eté. Y a-t-il de l'apparence qu'ils ayent été si long-temps sans s'éclaircir l'un & l'autre des mensonges de Boizenval, & des faux billets qu'il leur avoit rendus à l'instigation du Cardinal?

Calomnies du Cardinal de Richelieu pour perdre la Reine dans l'esprit du Roi.

Journal de Bassompierre. Tom. II. Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. II. Vie nouvelle du même. Liv V. Grotii Epistolæ passim. 1637.

Si Anne d'Autriche eut quelque part aux avis que la Faïette donna au Roi, la bonne Reine sentit bientôt un terrible effet de l'humeur vindicative de Richelieu, qui la haïssoit depuis long-temps. L'affaire dont je dois parler maintenant est différemment racontée. Après avoir rapporté ce que j'en trouve dans quelques Mémoires, je dirai mes conjectures, & laisserai à chacun la liberté de juger si elles sont bien ou mal fondées. On pourra s'arrêter à ce qui paroîtra plus vraisemblable. » Il y a eu depuis deux jours un peu de désordre à la Cour, *dit Chavigni dans une lettre du 15. Août au Cardinal de la Valette.* Le Roi a fait arrêter un » nommé la Porte. C'étoit l'entremetteur entre la Reine & Madame de » Chevreuse. Sa Majesté a voulu que M. de Paris transférât la Supérieu» re du Val de Grace dans un autre Monastere. La Reine se trouve un » peu embarrassée dans toutes ces affaires-là. *Bassompierre les a légerement » touchées.* Je ne parlerai point, *dit-il*, de la brouillerie du Roi & de la » Reine, à l'occasion de quelques lettres surprises. La Reine les avoit » écrites au Cardinal Infant & au Marquis de Mirabel. On les envoyoit » par le moyen de l'Agent d'Angleterre, que Madame de Chevreuse » avoit adressé à la Reine. Je ne dis rien non plus des Religieuses du » Val de Grace chassées, de la fuite de Madame de Chevreuse & de son » voyage en Espagne. M. le Chancelier entra dans le Val de Grace, fit » crocheter les cabinets & les cassettes de la Reine, & prit les papiers » qu'elle y avoit. *Grotius fait mention de la même affaire dans quelques-unes » de ses lettres.* Certaines Dames, *dit-il à Oxenstiern*, ont formé une nou-

» velle intrigue contre le Cardinal de Richelieu. Mais la chose a été » heureusement découverte. On a pris un domestique de la Reine à l'hô» tel de Chevreuse. Il a été interrogé & appliqué à la question. Le Chan» celier de France a saisi des lettres chez le Duc de Chevreuse & dans » le Monastere du Val de Grace. L'Archevêque de Paris, qui accompa» gnoit le Chancelier dans ce dernier endroit, déposa l'Abbesse originai» re de la Franche-Comté, & sœur du Gouverneur de Besançon. Elle » fut envoyée dans un autre couvent, & une nouvelle Supérieure a été » mise à sa place. La Duchesse de Chevreuse, quoique absente & relé» guée à Tours, est soupçonnée d'avoir grande part à l'intrigue. Le Roi » lui ordonne de s'en aller à Loches.

1637. *Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 661. 662. &c.*

Ceci est plus amplement raconté dans une autre lettre au même Chancelier de Suede. » On parle fort à la Cour de l'affaire de la Reine. » Les gens y disent communément que voyant les lettres qu'elle écrivoit » en Espagne par l'Angleterre surprises & déchiffrées, elle a demandé » pardon au Roi, & qu'en présence de neuf témoins, entre lesquels on » compte son propre Confesseur, celui du Roi, & Des-Noyers Secré» taire d'Etat, elle a confessé avoir écrit à Madrid sur les moyens de tra» verser la ligue projettée entre la France & l'Angleterre, marqué les » endroits foibles par où le Royaume peut être plus sûrement attaqué, » & averti le Roi d'Espagne & son Conseil de se défier d'un certain Ba» telier, Religieux Minime, envoyé de France à Madrid, sous pré» texte d'accomplir un vœu de la Reine à S. Isidore; mais en effet pour » découvrir, s'il est possible, la disposition du Roi d'Espagne & de ses » Ministres au regard de la paix, ou de la continuation de la guerre. » On ajoûte que la Reine n'a pas seulement avoué ces circonstances, » mais qu'elle les a confirmées par son seing. Il est parlé dans le même » acte d'une autre faute commise l'an 1631. contre le bien de l'Etat, » à la persuasion de la Comtesse du Fargis. « Tout cela, Madame, ne se pardonneroit pas en Espagne. Cependant, je veux bien le pardonner. Mais j'entens que Madame de Senecey voie désormais toutes les lettres que vous écrirez dans les Pays étrangers. *On prétend que le Roi a parlé de la sorte à la Reine. Ce que je viens de rapporter est faux, si nous en croyons ceux qui n'aiment pas Richelieu.* Toutes ces calomnies sont de la façon du Cardinal, *disent-ils*. Non content d'avoir rendu tous les Princes du Sang Royal odieux ou suspects, & éloigné de la Cour Mademoiselle de la Faïette que le Roi aimoit, le Ministre veut porter maintenant la division jusques dans le lit de sa Majesté. Il prétend perdre la Reine de réputation, engager le Roi à la répudier, & lui substituer la Combalet. Laissez faire ce méchant homme. Il trouvera le moyen que sa niece ait des enfans mâles de quelque maniere que ce soit. *Cependant,* ajoûte Grotius, *la consternation qui paroit sur le visage de la Reine, sa santé altérée par le chagrin qui la dévore, les visites moins fréquentes qu'elle reçoit des Dames de la Cour, donnent à penser, que prévenue par des Moines elle a fait quelque chose de mal, croyant rendre un service important à la Religion*

1637. *Romaine. Son domestique mis à la Bastille a déja subi quatre interrogatoires ; & plusieurs autres ont été chassés de sa maison.*

Telles furent les conjectures particulieres de l'Ambassadeur de Suede sur ce qu'il entendit dire à la Cour & à Paris. Voyons maintenant ce que raconte l'Auteur Italien qui nous a donné plusieurs volumes des extraits qu'il a fait des Mémoires secrets qui lui ont passé par les mains. Il prétend que Richelieu, ayant découvert que la Reine Anne d'Autriche entretenoit un commerce de lettres assez grand avec le Cardinal Infant son frere, crut avoir trouvé une occasion favorable à l'éxécution de son dessein, formé depuis long-temps, de perdre entierement cette Princesse dans l'esprit de Louis. Sensiblement touchée des maux infinis que causoit la guerre allumée entre son époux & son frere, Anne d'Autriche se persuada que la meilleure chose qu'elle pouvoit faire pour la gloire de Dieu & pour le bien public, c'étoit de travailler au rétablissement de la paix dans la Chrétienté. Tel fut le véritable sujet des lettres qu'elle écrivit au Cardinal Infant. Un certain la Porte, ancien domestique de la Duchesse de Chevreuse, & que cette Dame avoit donné à la Reine, & recommandé comme habile & fidele, prenoit soin de les envoyer secretement à Bruxelles. Anne d'Autriche mettoit ses dépêches dans une cassette, ou dans un cabinet de son Oratoire au Val de Grace, où elle se retiroit pour ses dévotions. Une Religieuse de sa confidence les remettoit entre les mains de la Porte, qui donnoit ensuite à la Religieuse les réponses de l'Infant ; & la Reine venoit les lire dans son Oratoire, & les y gardoit. Richelieu, averti de ce commerce, résolut incontinent de le rompre avec éclat & d'une maniere désavantageuse à la Reine, qu'il regarda toujours comme son ennemie, depuis qu'elle étoit entrée dans les cabales formées contre lui.

L'Auteur que je transcris ajoûte que cet homme, également ambitieux & vindicatif, conçut alors le dessein de porter insensiblement son maître à répudier Anne d'Autriche, & à prendre une autre épouse, qu'on sçauroit bien rendre féconde. C'est ainsi que le Cardinal méditoit de se venger en même temps de la Reine de France, du Roi d'Espagne & du Duc d'Orléans ses plus puissans ennemis. Je ne crois point que Richelieu ait jamais donné dans cette chimere. Pouvoit-il se flater que sous prétexte d'une stérilité imaginaire, que le Cardinal causoit lui-même, en dégoûtant Louis de son épouse, & en l'empêchant, autant qu'il lui étoit possible, de coucher avec elle, le Pape casseroit un mariage validement contracté avec une Fille d'Espagne. Les obstacles insurmontables que Richelieu avoit trouvés à la Cour de Rome, quand il se mit en tête la dissolution du mariage du Duc d'Orléans avec une Princesse de la maison de Lorraine, devoient avertir le Cardinal qu'il y en rencontreroit de plus grands encore, quand il seroit question d'un divorce avec la sœur du Roi d'Espagne & de l'Impératrice. Richelieu espéroit-il de persuader jamais à son maître de suivre l'exemple d'Henri VIII. Roi d'Angleterre? La différence de l'humeur & du génie de ces

deux Princes ne promettoit rien de semblable. S'il est pourtant vrai que le Cardinal ait jamais formé le projet de se faire Patriarche en France, 1637. comme on le lui a souvent reproché, il n'est pas impossible qu'il ait été capable de l'une & l'autre folie. Mais elles me paroissent toutes deux incroyables.

Quoi qu'il en soit, Louis prévenu d'une maxime que son Ministre lui a souvent répétée, qu'un Roi est tellement lié à son Etat, qu'il lui doit sacrifier mere, épouse & frere, croit tout ce qu'on lui dit des prétendues intelligences d'Anne d'Autriche avec le Roi d'Espagne & le Cardinal Infant. Richelieu avoit espéré de tirer beaucoup de choses des dépositions de la Porte. Afin de le faire mieux parler, le Cardinal voulut, dit-on, l'interroger lui-même. Mais ce fut d'une maniere si étrange, & si peu capable de produire l'effet que Richelieu en attendoit, que j'ai peine à me persuader qu'il ait pris des mesures si fausses, si contraires au bon sens. Chavigni Secrétaire d'Etat fait venir la Porte dans sa chambre; le Cardinal s'étant mis auparavant sur le lit, dont les rideaux furent soigneusement tirés. De là contrefaisant sa voix, il interroge la Porte sur les lettres reçues & envoyées, & sur les réponses rapportées. La Porte reconnoît incontinent l'homme à sa parole. Persuadé qu'on le fera pendre sans miséricorde, s'il confesse la moindre chose dont les Juges iniques qu'on ne manquera pas de lui donner puissent tirer le moindre avantage contre lui, la Porte se tient sur ses gardes, & n'avance rien dont il puisse être convaincu d'avoir été l'entremetteur d'un commerce lié avec les ennemis de l'Etat. Que Richelieu se fût mis sur le lit pour entendre ce que la Porte répondroit au Secrétaire d'Etat, cela ne me surprendroit nullement. Mais que le Cardinal contrefasse sa voix, & que sans se montrer il interroge la Porte, cette circonstance me paroit si bizarre, si extraordinaire, que je ne la croirai jamais, à moins qu'on ne la justifie par des témoignages incontestables. L'Auteur, contre sa coutume, n'allegue ni le mémoire ni la dépêche où il l'a trouvée. N'est-ce point une preuve qu'il rapporte seulement une histoire que quelqu'un lui a contée? Voyons la suite de son récit. Elle contient des particularités moins choquantes & plus recevables.

Richelieu, chagrin d'avoir manqué son coup, fait ordonner au Chancelier Seguier d'aller de la part du Roi au Val de Grace lorsque la Reine y sera pour ses dévotions, de l'interroger, de visiter exactement son appartement, de se faire ouvrir les cabinets, les armoires, les cassettes, & de prendre tous les papiers qu'il y trouvera. Séguier, esclave du Ministre, n'ose refuser une si étrange commission. Mais craignant d'ailleurs d'irriter une Reine qui pourra se venger, tôt ou tard, d'un si grand affront, il prend le parti de la faire avertir sous main, les uns disent par le Marquis de Coislin gendre du Chancelier, & les autres par la Mere Jeanne Religieuse Carmélite de Pontoise, sœur de Séguier, fille fort habile. La maniere dont ce Magistrat se maintint depuis sous la régence d'Anne d'Autriche prouve, à mon avis, qu'il ne la désobligea

1637. pas en cette occaſion, & qu'elle fut contente de lui. Surpriſe au dernier point de l'avis qu'on lui donne ſecretement, la Reine envoie la Marquiſe de Senecey, ſa premiere Dame d'honneur, à Puiſieux ancien Secrétaire d'Etat, retiré depuis ſa diſgrace dans une de ſes terres près près de Paris, & le prie de lui donner quelque bon conſeil dans une affaire ſi délicate pour elle. Auſſi embarraſſé qu'Anne d'Autriche, Puiſieux héſite quelque temps, & ne ſçait s'il ſe doit expliquer. Sa perte lui paroiſſoit inévitable, ſi Richelieu venoit jamais à ſçavoir qu'il eût aidé la Reine de ſes conſeils. Il franchit le pas à la fin, & croit devoir plutôt s'expoſer au reſſentiment d'un ennemi violent & implacable, que d'abandonner une Reine déſolée qui a recours à lui. On né nous dit point quel avis il donna. Ce fut apparemment d'écouter les interrogations du Chancelier qui paroiſſoit bien intentionné, de concerter ſi bien ſes réponſes, & de prendre ſi bien ſes précautions, que le Cardinal fût couvert de confuſion.

Cependant la Reine ſe retire au Val de Grace pendant que le Roi eſt à Chantilli. Séguier vient au Monaſtere, y entre accompagné de l'Archevêque de Paris, préſente ſa commiſſion à la Reine, & l'interroge ſur les articles qu'on lui a preſcrits. Mais c'eſt d'une telle maniere, qu'il inſinue lui-même ce qu'Anne d'Autriche doit répondre pour ſa juſtification. *Je n'ai jamais rien écrit qui puiſſe préjudicier à l'Etat*, dit-elle. *J'aime mes freres, je l'avoue; mais je ſçai auſſi ce que je dois au Roi.* La Reine donne ſes clefs. On ouvre les cabinets & les caſſettes. Aucun papier ne paroit. Anne d'Autriche avoit eu le temps de les retirer tous, & de les confier à la Marquiſe de Sourdis, fille du Comte de Cramail grand ennemi de Richelieu. Le Chancelier ne trouva que des diſciplines, & s'en alla faire ſon rapport. Le Cardinal, interdit & confus, tourne la choſe comme il peut auprès du Roi, & tâche d'appaiſer le grand vacarme qu'il a malignement fait, en diſpoſant Louis à ſe raccommoder avec la Reine juſtement irritée. La réconciliation ſe fait ſept ou huit jours après l'éclat. Le crime n'étoit donc pas ſi énorme. On crioit également à la Cour & à la ville contre l'indigne traitement fait à une Princeſſe innocente. Les plus intimes confidens de Richelieu crurent devoir faire des complimens à la Reine, & prendre part à ſa douleur. Je trouve que Chavigni la félicita de la part du Cardinal de la Valette ſur ce qu'elle étoit raccommodée avec le Roi. C'eſt le tour que certains Courtiſans prirent, pour ne s'expoſer pas à déplaire trop à un Miniſtre que la moindre choſe bleſſoit.

Qu'il me ſoit permis maintenant de déclarer ce que je penſe de cette affaire. On ne peut pas nier qu'Anne d'Autriche n'écrivît au Cardinal Infant ſon frere. La Porte a pû envoyer ſecretement les lettres de la Reine par la poſte d'Angleterre, ou les confier à quelque Agent du Roi de la Grande Bretagne. Richelieu en fut averti; mais quelque autre choſe lui cauſa tant d'inquiétude & de chagrin. Il ſçavoit bien que la Reine, éloignée de toutes les affaires, ne pouvoit donner des avis fort

importans aux Espagnols. Louis & ses Ministres ne lui découvroient rien. Pourquoi le Cardinal fait-il donc un si furieux éclat? En voici la raison à mon avis. Mécontent depuis fort long-temps de la Duchesse de Chevreuse, il s'inquiete dès qu'on l'avertit que la Reine entretient un commerce fort étroit avec cette Dame reléguée à Tours, & que la Porte rend les lettres de la Duchesse, & reçoit les réponses de la Reine par le canal d'une Religieuse du Val-de-Grace. Richelieu s'imagine qu'on trame quelque chose contre lui, ou que du moins on le raille dans les lettres, & qu'on l'y appelle encore *cul pourri*. La moindre bagatelle allarme, ou chagrine souvent les plus grands hommes. Chavigni ne parle au Cardinal de la Valette ni de lettres écrites à l'Infant, ni d'intelligence avec les ennemis de l'Etat. Il dit seulement qu'*il est arrivé un peu de désordre à la Cour; que le Roi a fait arrêter la Porte entremetteur entre la Reine & Madame de Chevreuse, & que la premiere se trouve un peu embarrassée en toutes ces affaires-là.* Il ne s'agissoit donc que d'un commerce secret entr'elles. Grotius dans ses premieres lettres parle seulement d'une intrigue de femmes contre le Ministre. Si dans les suivantes il marque des intelligences d'Anne d'Autriche à Madrid, ce n'est qu'en rapportant les bruits répandus depuis à la Cour & dans la Ville pour sauver l'honneur de Richelieu qui s'est inquiété sans raison; & a fait plus mal-à-propos un fort grand vacarme. Je ne m'arrête pas au témoignage du Maréchal de Bassompierre enfermé pour lors à la Bastille. Il a pû être surpris, comme beaucoup d'autres, par les discours des émissaires du Cardinal.

1637.

S'il étoit uniquement question d'un intelligence criminelle de la Reine avec les ennemis de l'Etat, pourquoi la Duchesse de Chevreuse est-elle envoyée de Tours à Loches? Pourquoi s'allarme-t'elle si fort? La voilà qui s'enfuit au plus vîte par le Bearn en Espagne, déguisée en cavalier. Qu'y a-t'il à craindre pour elle? On ne la rendra pas responsable de ce qu'Anne d'Autriche écrit à Bruxelles & à Madrid. La Duchesse est absente, & la Reine ne concerte pas ses lettres avec elle. Tout ce qu'on lui peut reprocher en cette occasion, c'est d'avoir donné la Porte son ancien domestique à la Reine. Doit-elle craindre d'être tourmentée pour un sujet si léger? Son épouvante & sa fuite précipitée prouvent évidemment, à mon avis, qu'elle fut la véritable occasion de l'éclat fait par Richelieu, & qu'elle craignit que certaines lettres, écrites à la Reine contre le Cardinal, ne tombassent tôt ou tard entre les mains de Richelieu. Cet homme impérieux & inquiet voulut absolument sçavoir ce que la Reine & la Duchesse s'écrivoient. Il crut d'abord découvrir quelque chose par le moyen de *l'entremetteur*. Mais ayant trouvé un domestique trop habile, & trop fidele à son gré, il se mit en tête d'avoir les lettres à quelque prix que ce fût. Pour en venir à bout, & pour se venger en même temps de la Reine avec éclat, il fallut faire accroire au Roi qu'elle entretenoit avec le Cardinal Infant un commerce préjudiciable à l'Etat. Le crédule Louis ordonne là-dessus à son Chancelier d'aller visiter les

1637. cassettes & les cabinets de la Reine au Val-de-Grace. Richelieu se trouve couvert de confusion ; & ses émissaires, de concert avec lui, tâchent de sauver son honneur aux dépens de la réputation de la Reine, qu'il est bien aise de décrier & de perdre. Voilà ce que je pense de cette affaire. Les personnes judicieuses qui réfléchiront sérieusement sur ce que j'ai rapporté, jugeront comme moi qu'il n'y avoit pas autre chose.

La Duchesse de Chevreuse s'enfuit en Espagne.

Madame de Chevreuse est allée en Espagne, dit Chavigni dans une lettre du 22. Octobre au Cardinal de la Valette. *Nous avons appris que le Roi d'Espagne a envoyé sur la frontiere cinq ou six carrosses pour la recevoir.* On crut d'abord qu'elle se réfugioit en Angleterre. Peut-être que ses amis en firent courir le bruit, afin qu'elle passât plus sûrement à Madrid. Elle prit un habit de cavalier, & eut, dit-on, d'assez plaisantes avantures dans son voyage. Ce n'est pas ici le lieu de les raconter. La gravité de l'Histoire ne le permet pas même. Elle arriva enfin par le Bearn en Espagne, & trouva les carrosses de Philippe sur la frontiere. Fut-ce générosité de la part de ce Roi poli envers l'épouse fugitive d'un cadet de la Maison de Guise ? Fut-ce galanterie pour une Dame dont la beauté se faisoit par tout des adorateurs du premier rang ? Le Prince de Marsillac, fils du Duc de la Rochefoucaut, soupçonné d'avoir aidé la Duchesse dans son évasion, fut mis à la Bastille. Elle n'étoit point si coupable, puisque Richelieu lui envoya l'année suivante une abolition de son crime prétendu ; mais c'étoit à condition qu'elle retourneroit à Tours, & qu'elle y résideroit. Cela ne la contenta pas. Elle vouloit avoir la permission d'aller par-tout où le Roi & la Reine ne seroient pas. Le Cardinal demanda qu'elle se confessât coupable d'être entrée avec Anne d'Autriche dans quelque intrigue secrete contre lui. La Duchesse le refusa hautement, soit qu'elle craignît de faire tort à la Reine, soit qu'elle s'imaginât que Richelieu n'exigeoit cette condition, que pour avoir en main de quoi justifier l'éclat qu'il avoit fait mal à propos. Chevreuse écrivit là-dessus une lettre de reproches au Cardinal. Toujours galant & poli, sur-tout au regard d'une Dame aux charmes de laquelle il ne fut pas insensible, il ne répondit point à la lettre, de peur de déplaire à la Duchesse. Il se contente d'exposer ses raisons à l'Abbé du Dorat qui sollicitoit pour elle. La piece me paroit fort spirituellement tournée. On ne sera pas fâché de la lire ici.

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. II. Grotii Epistolæ passim. 1637.

» La derniere lettre que j'ai reçue de Madame de Chevreuse, *dit Richelieu* est plutôt un reproche de ce que je ne la sers pas à son gré, » qu'une approbation de ce que j'ai pû faire pour sa satisfaction. La civilité dûe aux Dames m'empêche de lui répondre, parceque je crains de » lui déplaire. Mais son intérêt me fait prendre la plume, afin de vous » marquer ce que je crois lui devoir être représenté pour son avantage. » Elle trouve mauvais qu'on la veuille obliger à quelque reconnoissance » de ce qu'elle a négocié avec certains étrangers : *c'est-à-dire, avec la* » *Reine. Cela me paroit ainsi pour les raisons que je remarquerai.* On n'a point » encore vû de malade qui ait voulu & pû être guéri d'un mal dont il ne

» veut pas qu'on le croie seulement attaqué. Comme la connoissance des » maux est nécessaire aux Médecins, leur discrétion est telle qu'ils sçavent bien les cacher aux autres. Vous sçavez mieux que personne, » qu'en ce qui touche Madame de Chevreuse j'ai gardé le secret & de » Confesseur & de Medecin, en diverses choses qui lui sont assez importan- » tes, & dont j'ai la preuve entre les mains. J'ose même vous dire que » depuis l'affaire de M. de Châteauneuf, il m'en est tombé quelqu'autre » dont je ne vous ai jamais raconté le détail, quoique je vous aye parlé » en général d'un nouveau chiffre découvert. Graces à Dieu, je n'ai pas » moins de discrétion que par le passé. Et j'aurai à l'avenir, dans tout » ce qui regardera Madame de Chevreuse, autant de soin que j'en ai eu » autrefois. Quelque passion qu'elle puisse avoir sur ce qui la touche, » elle est trop raisonnable pour vouloir que je choque les sentimens du » Roi, & pour ne trouver pas bon qu'en servant l'Etat je la serve dans » tout ce qui ne lui peut porter de préjudice. Cependant, pour lui com- » plaire, j'ai obtenu une abolition pure & simple, comme elle la desire. » M. de Chavigni vous l'envoie. 1637.

» Madame de Chevreuse témoigne être fort surprise de ce qu'on ne » lui permet pas d'aller & de demeurer en tout endroit de la France qu'il » lui plaira, lorsque le Roi & la Reine n'y sont pas actuellement. Avant » qu'elle fît la promenade qu'elle a faite depuis un an, Tours étoit sa de- » meure. Si depuis ce temps-là elle a fait quelque chose qui mérite une » meilleure condition, j'ai grand tort de ne travailler pas à la lui obtenir. » Mais si ses actions n'ont pas été de cette nature, il me semble qu'elle » n'a pas raison de vouloir que contre toutes les regles de la bonne po- » litique on augmente les graces à proportion de l'augmentation des » fautes. Le temps & sa bonne conduite peuvent lui donner tout le con- » tentement qu'elle desire. Mais mon pouvoir n'est pas assez grand pour » l'opposer à celui de la raison, ni ma volonté assez déreglée pour vou- » loir des choses aussi préjudiciables à l'Etat qu'inutiles au service de Ma- » dame de Chevreuse, quoi qu'elles lui fussent agréables. Vous l'assure- » rez qu'en tout ce qui lui sera avantageux je la servirai toujours avec » une affection sincere. Mais conjurez-la de trouver bon que tandis qu'elle » sera dans l'humeur où elle est, on mesure plutôt ce qui lui sera utile » par le jugement de ses serviteurs & de ses amis, que par le sien. Je dé- » férerai toujours volontiers à son esprit, lorsqu'il ne sera point prévenu » de passion à son préjudice.

Il y a dans cette lettre une raillerie extrêmement fine & piquante. Parceque Richelieu est bienaise de tirer la Duchesse de Chevreuse hors de la Cour de Madrid, où elle peut dire beaucoup de choses, lier de grandes intrigues, & être la correspondante d'Anne d'Autriche, du Duc d'Orléans, & des Princes ou Seigneurs mécontens, le Cardinal lui obtient une abolition pure & simple. Le Roi permet qu'elle revienne de sa *promenade* en Espagne; mais c'est à condition qu'elle ne demeurera point à la Cour de France, & que Tours sera encore le lieu de sa résidence. La Du-

1637. chesse voudroit autre chose. Richelieu se mocque d'elle, non pas dans une lettre adressée à elle-même : le Cardinal sçait trop bien les regles de *la civilité due aux Dames. Il craint de déplaire* à une personne qu'il a, dit-on, aimée à la folie. Cependant, il dit sans façon au confident & à l'entremetteur de la Duchesse, que ses demandes ne sont pas raisonnables, & qu'elle est une malade qu'il faut traiter, non pas selon sa fantaisie, mais comme la raison & son propre avantage le veulent. *On déférera toujours volontiers à son esprit*; mais ce sera lorsqu'elle se trouvera d'*une autre humeur*, & quand une *passion préjudiciable* à ses intérêts l'occupera moins. Le grand défaut de Chevreuse, c'étoit son naturel intriguant. Il la faut donc éloigner des occasions. Richelieu la presse en charitable *Medecin* de découvrir les derniers symptômes de sa maladie, afin qu'on y remédie ; il promet un secret inviolable ; en un mot, il se mocque de la Duchesse de la maniere du monde la plus enjouée. Ceux qui liront cette lettre avec refléxion jugeront comme moi, qu'il y est seulement question des intrigues de la Duchesse avec Châteauneuf autrefois Garde des Sceaux, & avec quelques personnes au-dedans du Royaume. Cela me fait juger que par les *certains étrangers* dont parle Richelieu, il faut entendre quelqu'un qu'il ne veut pas nommer par respect ou autrement. Et ce ne peut être que la Reine. Car enfin, l'éloignement de la Cour, & la nécessité de résider à Tours, sont les grands remedes que le Cardinal croit devoir apporter à la prétendue maladie de la Duchesse de Chevreuse.

Intrigues des Peres Caussin & Monod Jésuites contre le Cardinal de Richelieu.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. 6. chap. 16. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. II. Vie du véritable P. Joseph. Grotii Epistola passim an. 1637.

Il s'en fallut peu qu'à la fin de cette même année la Reine Anne d'Autriche ne fût vengée de Richelieu par deux Jésuites : je parle de Caussin Confesseur du Roi, & de Monod Directeur de la Duchesse de Savoye. Celui-ci, homme extrémement délié, avoit acquis un si grand crédit auprès de Victor-Amédée & de Christine son épouse, que le Cardinal persuada au Roi de gagner Monod par quelque gratification. Louis y consentit ; & son Ministre écrivit lui-même au Jésuite en lui envoyant une chapelle de la part de Sa Majesté. Voici la lettre de Richelieu. *Le Roi voulant donner quelque marque de sa bonne volonté à ceux qui sont plus particulierement attachés au service de Mr. & de Mad. de Savoye, m'a commandé de vous faire faire une chapelle. Vous la recevrez par les mains de Madame, que le Roi considere non seulement comme une personne qui lui est fort proche, mais en laquelle Sa Majesté a encore une étroite confiance. En mon particulier, je voudrois avoir quelque meilleure occasion de vous témoigner l'estime singuliere que j'ai toujours eue de votre mérite.* Ni le présent, ni la maniere obligeante dont il fut fait à l'instigation du Cardinal, ni la lettre honnête que Richelieu y joignit, ne purent gagner Monod. Soit qu'il agît par principe de conscience & d'équité ; soit qu'il fût poussé par Christine sa pénitente, qui voyoit avec un extrême déplaisir les maux que souffroit la Reine Marie de Médicis sa mere, le Jésuite haït toujours le Cardinal. Je ne sçai quelle occasion il eut de faire un voyage à Paris. Insensible aux caresses du Ministre, il trouve le moyen d'engager Caussin son confrere, & Confesseur du Roi depuis un ou deux ans, à le presser vivement sur

ses devoirs au regard de Marie de Médicis, & à lui faire sentir l'énormité des fautes qu'il commet en suivant aveuglément les conseils de Richelieu. 1637.

Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 496. 673. 674.

Si nous en croyons le Cardinal, le P. Caussin avoit autant *d'ignorance & de simplicité*, que le P. Monod avoit *d'esprit & de malice*. Le premier se laisse bientôt persuader; & les Directeurs du frere & de la sœur forment entr'eux une si grande intelligence, que Victor-Amédée, chagrin de la déférence que Christine avoit pour le sien, avertit Richelieu de prendre garde à lui, parce qu'il y avoit quelqu'intrigue à son préjudice, liée entre Caussin & Monod. Le Duc de Savoye ne découvrit apparemment que des choses générales; ou le Cardinal laissa couler deux ou trois mois sans travailler à débusquer le Confesseur de Louis: chose peu vraisemblable. Victor-Amédée mourut le 7. Octobre de cette année, & Caussin ne fut éxilé que le 8. ou 9. du mois de Décembre. Quoi qu'il en soit de ce que Richelieu sçut de l'intrigue des deux Jésuites par le canal du Duc de Savoye, Louis fut fort chagrin durant tout l'Eté, & causa des allarmes mortelles à son Ministre. Si celui-ci eût connu la cause véritable de la mauvaise humeur de son Prince, auroit-il manqué de l'éloigner au plutôt? Je trouve seulement que Caussin s'étant expliqué trop librement à certaines personnes sur ce qu'il pensoit de Richelieu, quelqu'un en informa le Cardinal, qui commença de se défier de Caussin. D'où vient une si longue patience? Richelieu n'a jamais perdu de temps, quand il a été question de prévenir ceux qui ont entrepris de le faire éloigner des affaires. N'osoit-il rien dire au Roi, trop fortement persuadé de la droiture & de la probité de son Confesseur? C'est ainsi que je nomme ce que le Cardinal traite *d'ignorance & de simplicité*. On avoue que Monod ne manquoit pas *d'esprit*. L'étrange inquiétude qu'il causera bientôt à Richelieu en est une preuve incontestable. Mais à cet *esprit* le Jésuite, dit-on, mêloit beaucoup de *malice*. N'en croyons point son ennemi mortel. Si nous disons que Monod avoit de la pénétration & de la dextérité, nous ne nous éloignerons pas de la vérité. Chacun donne à ces deux qualités le nom *d'esprit* & de *malice*, quand il parle de celui qui traverse habilement ses desseins.

Grotius rapporte que la Fayette déclara un jour au Roi, qu'elle s'étoit retirée de la Cour par le conseil du P. Caussin. Donna-t-on cet avis par principe de conscience, ou par adresse, afin que le Roi fût plus sensible à ce que la Demoiselle lui diroit au moment de leur séparation, & tenté peut-être de la détourner de son dessein, en lui promettant de chasser Richelieu? Quoi qu'il en soit, Louis eut depuis ce temps-là quelque chagrin contre son Confesseur. Cependant Caussin ne cessoit point de lui faire de longs & véhémens sermons sur les secours donnés aux Suédois hérétiques, & à des Provinces qui joignoient à l'hérésie une rebellion criminelle contre leur Souverain légitime. Le bon Pere avoit fait d'amples recueils sur cette matiere. On les trouva parmi ses papiers saisis après sa disgrace. Dans le même temps que Caussin insi-

1637. nuoit secretement ces maximes au Roi, un autre Jésuite en prêcha tout publiquement de contraires dans l'Eglise de S. Germain de l'Auxerrois près du Louvre à Paris. *Il n'y a que de petits esprits*, dit celui-ci dans un sermon, *qui puissent condamner la déclaration de la guerre faite à l'Espagne. Jamais armes ne furent plus justement prises. J'ose le soutenir dans la chaire de vérité, & je le signerai de mon sang, que le Roi combat pour la Religion, & que ses sujets sont obligés en conscience à l'aider de leurs biens & de leurs personnes dans sa sainte entreprise. Si le Roi n'avoit pas opposé la puissance de ses armes aux projets de la Cour de Madrid, le Pape alloit devenir l'Aumônier du Roi d'Espagne.*

Si dans les fréquens entretiens avec son pénitent le Confesseur avoit seulement éxagéré le prétendu danger auquel Richelieu exposoit la Religion Romaine, en permettant que, sous prétexte d'abaisser la Maison d'Autriche, les Protestans devinssent trop puissans & formidables; ce seroit une bigottorie tout au plus pardonnable à un homme trop prévenu des maximes le plus communément suivies dans la Societé des Jésuites. Mais Caussin joignit à cela quelque chose de solide & d'important. Les scrupules que Louis eut n'étoient que trop bien fondés, & sa conscience fut justement troublée. Le scandale que le long éxil d'une mere, réduite à la mendicité, causoit dans toute la Chrétienté, devoit lui paroître affreux; & l'oppression de ses sujets, accablés tous les jours de quelque nouvel impôt, lui causer de cuisans remords. Le Confesseur n'insista pas moins sur ces deux articles que sur l'autre. Il parla si fortement que le Roi commença à craindre que Dieu ne lui demandât un compte terrible de l'abus que Richelieu faisoit de l'autorité Royale, que Louis lui abandonnoit toute entiere. Agité des diverses réfléxions que Caussin lui propose sans déguisement, il déclare en soupirant que le Cardinal sera bientôt éloigné, pourvû qu'on indique à Sa Majesté une personne capable de l'aider à soutenir le poids des affaires. Caussin reconnut alors qu'il avoit eu tort de pousser le Roi si loin, sans avoir premierement pensé à lui proposer un nouveau Ministre.

Quelqu'un prétend que le Confesseur jetta d'abord les yeux sur le P. Joseph, qu'il le pressa de prendre la place de Richelieu, & que le Capucin, aussi prévoyant qu'ambitieux, ne vouloit point s'embarquer dans une affaire que le Jésuite n'auroit jamais l'habileté de faire réussir. On offrit en ce temps-ci l'Evêché du Mans à Joseph. Il le refusa, quoique ce fût un moyen d'obtenir plus facilement le chapeau de Cardinal. Caussin ne donna-t-il point lui-même cette ouverture, de faire Joseph Evêque, puis Ministre d'Etat, & enfin Cardinal? Cela devoit extrémement flater l'ambition du Capucin. Le Pape n'auroit plus osé rejetter sa nomination au Cardinalat si vivement soutenue à Rome. Richelieu fit en ce tempe-ci une chose dont Caussin & les autres ennemis du Cardinal purent se servir avantageusement pour le rendre suspect & odieux au Roi. Dans les obséques faites au Duc de Savoye mort le 7. Octobre,

Richelieu vient à Notre-Dame de Paris accompagné de ses gardes, & précédé par leur Capitaine. On lui avoit préparé un *prie-Dieu* & un fauteuil semblable à celui de Sa Majesté. Le Cardinal s'y met, & ses gardes se rangent autour de lui. Une chose manquoit seulement à cet appareil Royal, le tapis & les carreaux de velours violet n'étoient pas semés de fleurs-de-lys. Tout le monde fut surpris d'une telle nouveauté. *Ce n'est donc pas assez*, dirent quelques-uns, *que cet arrogant ait usurpé toute l'autorité Royale. Bientôt il ne laissera pas au Roi la moindre marque de distinction.*

1637.

Le P. Caussin Confesseur du Roi est relégué dans la Basse-Bretagne.

Si le P. Caussin offrit véritablement au P. Joseph de remplir la place de Richelieu, le Duc d'Angoulême n'eut que le refus du Capucin, qui fit paroître plus de discrétion & des sentimens plus honnêtes que ce Seigneur. J'aurois de la peine à me persuader que la proposition ayant été faite à Joseph, il n'eût pas averti le Cardinal de ce qui se tramoit contre lui, si je ne voyois qu'il n'est pas impossible que le Capucin, content de n'entrer pas dans l'intrigue, ait pû être du moins tenté d'en attendre le succès qui pouvoit être favorable à son ambition. Un Auteur Italien raconte, & c'est l'opinion commune, que le P. Caussin nomma le Duc d'Angoulême au Roi, comme une personne capable par son esprit & par sa longue expérience, de servir utilement Sa Majesté dans l'administration des affaires. Louis en convint. Dans le même temps le Duc va prier Caussin de l'aider à obtenir une Abbaye de filles qu'il demandoit à Sa Majesté. *Je le ferois de tout mon cœur*, répondit le Jésuite en lui serrant la main : *mais vous aurez bientôt plus de part qu'aucun autre dans la distribution des bénéfices. Le Roi pense à quelque chose de grand pour vous.* L'énigme embarrasse Angoulême, il veut en avoir l'explication. Caussin, adroitement pressé par le Duc, croit devoir profiter de l'occasion qui se présente pour sonder ses sentimens. Après un long détail de ce qui s'est passé entre le Roi & lui sur le chapitre du premier Ministre, le Confesseur exhorte Angoulême à ne refuser pas l'emploi important que Louis lui destine. Surpris de la hardiesse du Jésuite, & flaté de l'espérance d'une haute fortune, Angoulême hésite quelque temps, donne enfin sa parole, fait mille protestations de reconnoissance, & laisse Caussin le plus content du monde.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. chap. 16. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. II. Journal de Bassompierre. Tom. II. Entretien sur les Iconoclastes du Pere Maimbourg. Mémoires de Montresor. Grotii Epist. ad finem an. 1637. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 674. 675. 676.

On ne sçait pas bien si le Duc conçut dès-lors le dessein de trahir un homme qui lui vouloit procurer un poste si avantageux ; ou si ce ne fut qu'après avoir sérieusement réfléchi sur la proposition, & s'être enfin persuadé que si l'intrigue venoit à la connoissance de Richelieu avant qu'elle pût réussir, le Cardinal sacrifieroit non seulement le Jésuite à sa vengeance, mais encore le Duc & sa famille. Quoi qu'il en soit, Angoulême va trouver Richelieu, lui découvre tout, & revient chargé de caresses & de remerciemens. *J'aurois bientôt sçu tout cela*, dit finement le Cardinal ; *& je suis surpris que le Roi soit si long temps à m'en faire un mystere. Cependant, Monsieur, je vous serai obligé toute ma vie de cette marque de votre amitié.* Je ne puis pas dire si le Comte d'Aletz, fils du Duc d'Angoulême, obtint le gouvernement de Provence devant ou après ce

1637. service rendu au Ministre. L'Historien qui raconte cette intrigue dans un plus grand détail, insinue que tout se passa en peu de jours avant le 8. Décembre. Mais il ne me paroît pas vraisemblable que Richelieu ait si-tôt ruiné le Confesseur. Il fallut écrire au Roi, offrir de quitter le Ministere, & remuer peut-être plusieurs autres ressorts. Il y a donc quelqu'apparence que le gouvernement de Provence fut la premiere marque de la reconnoissance de Richelieu. Le lâche Duc eut beau dire pour sa justification, que l'expérience du passé lui donnant un sujet raisonnable de croire que Louis ne seroit pas plus ferme en cette occasion qu'en plusieurs autres, il devoit craindre d'être perdu sans ressource dès que le Cardinal apprendroit, & peut-être de la bouche du Roi même, que le Duc avoit accepté la proposition du Confesseur : les honnêtes-gens détesterent une si grande perfidie. *Rien n'obligeoit Angoulême*, dirent quelques-uns à ceux qui prenoient son parti, *de donner sa parole à Caussin. Le Duc pouvoit refuser l'offre du Jésuite, le détourner d'une entreprise si périlleuse, lui promettre & lui demander le secret. Mais de quoi n'est pas capable un homme du premier rang quand une basse & criminelle avarice l'aveugle tellement, qu'il fait battre de la fausse monnoye ? Après avoir été quatorze ans à la Bastille pour une conspiration contre la personne du feu Roi, il craint d'y rentrer pour une chose qui auroit effacé la honte de sa vie.*

Richelieu, embarrassé au dernier point, appréhende la suite des mesures que le Roi a prises avec son Confesseur, cherche les moyens de rompre l'intrigue, & ne trouve pas de meilleure ressource que de recourir à son ancien artifice de feindre qu'il est disposé à remettre son emploi, & à passer le reste de sa vie en repos. Le Cardinal prend donc la plume, & écrit la lettre suivante à Louis. *Sçachant il y a près de deux ans que le P. Caussin a témoigné à diverses personnes, que Votre Majesté tenoit mes services à importunités, j'attends avec impatience l'établissement d'une bonne paix, tant parce que ç'a toujours été l'unique but que vous vous êtes proposé dans la guerre, que parce que c'étant justement le vrai temps auquel, offrant à Votre Majesté de me rendre misérable pour la rendre contente, je pouvois lui donner la derniere & la plus assûrée preuve qu'un sujet puisse rendre à son Prince, de l'excès de sa passion. Depuis que Votre Majesté m'a fait l'honneur de me donner, de son propre mouvement, part en l'administration des affaires, j'ai toujours fait état de mourir à ses pieds, & jamais je n'ai fait dessein de m'éloigner de sa personne. Si ce bon Pere a aussi peu connu l'esprit de Votre Majesté, qu'il a mal suivi celui de sa régle dans la Cour, je demeure en ces mêmes termes. Mais s'il a mieux pénétré vos intentions que moi, j'estimerois être coupable, si je ne recherchois de rendre mon absence agréable, lorsque ma présence ne pourroit vous être utile. Je supplie en cela Votre Majesté de se faire justice à soi-même, & d'user de bonté en mon endroit, étant aussi juste qu'elle se contente, lorsqu'elle le peut faire sans préjudicier aux intérêts de son Etat ; comme ce sera un effet de sa bonté, de donner du repos à celui qui n'a jamais pû penser à en prendre, que lorsqu'il a pû se persuader que son travail travailloit Votre Majesté.* Que cette lettre se sent du désordre où Richelieu se trouvoit

voix ! il veut dire merveilles, & n'en peut venir à bout. Ceux qui la compareront avec celles que nous avons du Cardinal, lorsque son esprit étoit dans son assiette ordinaire, jugeront qu'elle est moins bien écrite, & moins finement tournée. 1637.

Cependant la lettre, appuyée des insinuations dont les créatures du Cardinal l'accompagnerent, produisit un bon effet pour lui. Les scrupules de Louis diminuent ; & d'autres Jésuites, consultés à l'instigation de Richelieu, avancent des choses directement contraires à ce que le Confesseur a représenté. *Voulez-vous soutenir en présence de M. le Cardinal*, dit un jour le Roi à Caussin qui ne cessoit point de le presser, *que les exhortations que vous me faites sont raisonnables & conformes à la Religion ? J'ai parlé à quelques-uns de vos Peres. Ils ne sont pas de votre sentiment. Ne les croyez pas, Sire*, repliqua le Confesseur. *Ils ont une Eglise à bâtir. Voilà pourquoi le P. Seguéran & quelques autres font la cour à M. le Cardinal. Persuadé que je suis que ni eux, ni aucuns Théologiens ne peuvent rien alléguer de solide contre ce que j'ai cru devoir remontrer à Votre Majesté, j'accepte avec plaisir la proposition qu'elle me fait d'en soutenir la vérité devant M. le Cardinal. Fort bien*, reprit le Roi, *venez le jour de la Conception à S. Germain. M. le Cardinal y sera.* Caussin se forme un triomphe imaginaire, & attend avec impatience le huitiéme jour de Décembre, auquel les Catholiques Romains célébrent leur fête superstitieuse de la Conception de la Vierge. *Je me représentois*, dit-il après sa disgrace à un de ses amis, *que le Cardinal furieux comme un dragon me sauteroit au visage, dès que je commencerois à découvrir l'énormité des péchés que le Roi avoit commis à la suggestion de son Ministre. Mais cela ne m'effrayoit point.*

A entendre parler Caussin, ne diroit-on pas qu'aussi zélé & non moins courageux que S. Paul, il prioit Dieu de lui mettre à la bouche des paroles capables de confondre un adversaire, qui, semblable à cet Enchanteur que l'Apôtre frappa d'aveuglement devant un Proconsul Romain, étoit plein *de tromperie & de malice, se déclaroit ennemi de toute sorte de vertus*, & ne cessoit point de *détourner les voies droites du Seigneur ?* Tous les soins que le bon Pere se donna pour se bien préparer au combat furent inutiles. Richelieu ne vouloit pas entrer en lice pour défendre une cause trop évidemment mauvaise. Content de tourner à sa maniere l'esprit de son foible maître, il lui persuade de chasser son Confesseur sans l'écouter davantage. Caussin arrive à S. Germain le jour du rendez-vous. Quelle fut sa surprise quand on lui dit à son entrée dans l'antichambre du Roi, que Sa Majesté s'étoit enfermée avec le Cardinal, & que la conférence duroit depuis long-temps ! Agité de diverses pensées, le bon Pere attend qu'on l'appelle ; & Des-Noyers Secrétaire d'Etat lui vient dire, que le Roi ne voulant pas faire ses dévotions, il n'a pas besoin de son Confesseur. Caussin ne doute plus qu'il ne soit perdu. Il s'en retourne à Paris, & se prépare à recevoir chrétiennement la nouvelle de sa disgrace.

Un Exempt des gardes vient dès le soir même à la Maison Professe des Jésuites, & apporte au Confesseur du Roi un ordre de remettre tous ses

1637. papiers entre les mains de l'Officier, & de s'en aller incessamment à Quimpercorantin dans la Basse-Bretagne. Nous avons vû une lettre assez longue qu'il trouva moyen d'écrire au Duc d'Orléans. Elle est remplie de sentimens chrétiens, & de pieuses exhortations à ce Prince, qu'il avoit prétendu servir autant que le Roi son frere, en rétablissant l'union & la paix dans la famille Royale. C'étoit l'unique but de Caussin. Il n'y pouvoit parvenir qu'en persuadant à son pénitent d'éloigner de sa personne & des affaires celui dont les faux rapports & les calomnies mettoient la division entre le fils & la mere, entre le mari & la femme, entre les deux freres. Les Jésuites, persuadés que Richelieu ne les aimoit point dans le fonds de son cœur, craignirent qu'il ne se vengeât sur toute la Compagnie, & qu'il ne persuadât au Roi de prendre un Confesseur ailleurs que chez eux. Le Supérieur Général écrivit au Cardinal, pour désavouer Caussin, & pour le prier humblement de n'imputer point à tout le corps la faute d'un particulier. Les principaux de la Maison Professe de Paris allerent faire de grandes soumissions au Ministre triomphant, & lui dirent tous les maux imaginables de leur confrere, dont ils devoient, s'ils eussent eu des sentimens moins charnels, éxalter la droiture & le courage. Quelqu'un m'a raconté que les premiers Supérieurs de la Compagnie eurent la bassesse d'offrir à Richelieu d'en chasser le P. Caussin. Voici la réponse que le Cardinal fit à la lettre que le Général paroît lui avoir écrite. *Je n'ai pas moins été touché de la mauvaise conduite du P. Caussin, que vous me représentez l'être vous-même. Tous ceux de votre Compagnie qui ont pris la peine de me voir, depuis que le Roi l'a éloigné de sa personne, sont aussi fideles témoins de cette vérité que du peu de sujet que le P. Caussin avoit de se comporter comme il a fait. La faute dans laquelle son imprudence l'a fait tomber, ne regardant point le général de votre Compagnie, mais un de ses particuliers; je vous puis assurer qu'elle n'a point diminué la bonne volonté que le Roi a pour vous, & qu'il n'en a pas moins que par le passé. Pour moi, qui ai tous les sujets du monde de m'en louer, j'aurai toujours un contentement particulier de trouver les occasions de servir votre Compagnie, & de procurer ses avantages.*

Soit que Louis ne voulût point avoir d'autre Confesseur qu'un Jésuite; soit que Richelieu affectât de donner en cette rencontre une marque de sa modération, le bruit court incontinent, que l'affaire du P. Caussin ne feroit aucun tort à la Societé, & qu'elle ne perdroit pas une place dont la conservation lui est extrêmement chere. Le Cardinal résolut seulement de ne la procurer qu'à un homme déja fort avancé en âge, & qui content d'écouter le Roi dans le confessionnal, & de lui donner l'absolution sans trop approfondir les choses qui lui causeroient des scrupules, ne se mêlât ni des affaires de l'Etat, ni des intrigues de la Cour. On parla d'abord du P. Binet homme bigot, à qui le fameux Pascal donne un si grand ridicule dans ses incomparables *Lettres au Provincial*. Mais l'illustre P. Sirmond, Auteur de plusieurs excellens ouvrages, dont les connoisseurs admireront toujours l'érudition, la candeur & le style concis, élé-

gant & nerveux, fut justement préféré à un de ses confreres plus propre à faire de méchans livres de dévotion, qu'à diriger la conscience d'un Prince. *Le Roi*, dit Grotius dans deux de ses lettres, *a pris pour Confesseur Jacques Sirmond, dont plusieurs ouvrages font connoître l'érudition. Cependant c'est un Jésuite, & même un vieux Jésuite. Il a quatre-vingt ans.* Grotius parloit-il de la sorte pour faire sa cour au Chancelier de Suede, plus prévenu que lui contre la Societé? Nous voyons en d'autres lettres, & dans quelques livres de ce sçavant Ambassadeur, qu'il estimoit particulierement Sirmond, & qu'il se faisoit honneur d'avoir part à l'amitié du *vieux Jésuite*. Plût à Dieu que tous ses confréres lui ressemblassent; je ne dis pas dans la pénétration de son esprit, & dans ses belles & rares connoissances; mais dans sa droiture & dans sa probité! On ne crieroit pas tant contre leur Compagnie. J'ai ouï dire que Sirmond, se voyant nommé Confesseur du Roi, fit vœu de n'aller à la Cour que lorsqu'il y seroit appellé. Cela est extrêmement louable. Un Théologien si éclairé, si sincere, ne devoit-il pas insister sur la justice & sur la vérité des remontrances de Caussin au Roi, ou refuser de remplir sa place? Cette complaisance me surprend & me blesse. Sirmond auroit-il donné dans la bizarre imagination de quelques-uns de ses confreres qui disoient, que si le Roi *refusoit les alimens à sa mere, il récompensoit ce défaut par des œuvres de pieté, en leur faisant bâtir une Eglise?* C'est celle de la Maison Professe des Jésuites de Paris, qui porte le nom de S. Louis. Je ne puis me persuader que le P. Sirmond ait été capable d'un si grand travers d'esprit. 1637.

Dans un entretien sur l'Histoire des Iconoclastes composée par le Pere Maimbourg, un célébre Docteur de Sorbonne a donné des extraits de trois lettres que le P. Caussin écrivit après sa disgrace. Nous y lisons que Segueran & quelques autres Jésuites lui firent un crime de ce qu'il ne demandoit pas l'avis des Supérieurs de la Compagnie, sur ce que le Roi lui déclaroit dans ses confessions. *Vous eussiez bien voulu*, dit Caussin au même Segueran, *prendre part à cette direction que Dieu m'avoit mise entre les mains. Etois-je là pour être votre Vicaire? L'obligation de garder le secret à mon Prince dans les moindres choses ne me permettoit pas de balotter les affaires de sa conscience par vos consultations, ni par celles des autres que vous aviez pour complices dans ce dessein. Pouvois-je ignorer qu'il y avoit quelques Peres dans notre Ordre, qui pour l'intérêt de la Maison Professe, ou de leur propre personne, faisoient tout au gré du Cardinal? Dieu déclarera un jour qui a plus fait pour le bien de son Ordre, ou vous en flatant pour vos intérêts, ou moi en souffrant pour la vérité.* Caussin se justifie de la sorte dans une autre au Supérieur Général de sa Compagnie. *On me reproche de n'avoir pas consulté les Supérieurs sur ce que je devois dire au Roi. Mais outre que j'ai appris des plus habiles Théologiens, que le secret de la confession est de droit naturel, je connoissois l'extrême délicatesse du Prince sur cet article. Y a-t-il dans la Compagnie aucune loi ou constitution qui oblige les Confesseurs à prendre les avis des Supérieurs sur ce que les pénitens nous*

1637. *confient dans le Confessionnal? Et qui pouvois-je consulter? Le P. Segueran? C'est l'Agent du Cardinal. Par sa cabale, il m'auroit fermé la bouche & perdu de réputation.* Un endroit de la lettre au Prince de Condé n'est pas moins précis. *Il ne restoit plus au Roi que la bouche de son Confesseur. On s'efforçoit de la corrompre pour lui faire souffler le froid & le chaud au gré d'un Favori.* Le Docteur qui a fait imprimer ces extraits assure que le P. Caussin donna, peu de temps avant sa mort, à quelqu'un de ses amis, les originaux des lettres écrites de sa main, & qu'il y a dedans quantité d'autres traits de la politique des Jésuites. On sembloit promettre de les publier un jour toutes entieres. C'est dommage que la peur d'être mis une seconde fois à la Bastille ait arrêté le Docteur, capable de les accompagner de tous les éclaircissemens nécessaires.

On acheve de perdre le Maréchal de Bassompierre dans l'esprit du Roi.

Le Maréchal de Bassompierre avoit eu une nouvelle disgrace, quelque temps avant celle du P. Caussin. Toujours enfermé à la Bastille, & toujours amusé de l'espérance d'une liberté prochaine, il reconnut enfin cette année que Richelieu, infléxible à toutes ses soumissions, n'avoit nulle envie de la lui faire rendre. Une nouvelle affaire, suscitée à l'infortuné Maréchal, acheva de le perdre dans l'esprit du Roi. Elle est assez singuliere. Les Courtisans & les Guerriers ne sont pas ordinairement sujets à de pareilles avantures. Bassompierre raconte si naïvement la sienne, qu'il ne se pouvoit mieux peindre. Rapportons encore cet endroit du *Journal de sa vie.* Nous y verrons comment l'ambition & l'esprit des Courtisans mettent les moindres choses en œuvre, quand ils ont entrepris de ruiner un ennemi, ou d'écarter un homme dont ils craignent la concurrence. *Le mois d'Octobre me fut malheureux*, dit le Maréchal. *Un maraut que je ne veux pas nommer, parce qu'il ne le mérite pas, tint au Roi des discours capables de l'animer davantage contre moi, & d'arracher de son cœur toutes les racines de bonne volonté qu'il avoit autrefois eue pour moi; si pourtant il y en restoit encore quelqu'une. Ensuite de cela un autre coquin nommé Dupleix, faux Historiographe, s'il en fut jamais, me rendit tous les mauvais offices imaginables.* Bassompierre avoit un fort grand usage du monde. Mais il ne sçavoit pas encore jusques où peut aller le ressentiment d'un méchant Auteur, qui, prévenu de son mérite, se croit injustement méprisé. Bassompierre le reconnut par sa propre expérience.

Journal de Bassompierre. Tom. II.

Dupleix, poursuit-il, *ayant publié cinq ans auparavant une histoire de nos Rois pleine de faussetés & de sotises, elle me fut apportée à la Bastille. Dans mes lectures, j'ai coutume de faire des extraits des choses curieuses, afin d'en profiter. Mais aussi quand je trouve des livres impertinens, ou menteurs évidens, j'écris à la marge les fautes que je remarque. J'en usai de la sorte en lisant l'ouvrage de Dupleix. Je notai à la marge ce qui me parut indigne de l'Histoire, ou évidemment contraire à la vérité qui la doit accompagner. Un an après, le P. Renaud Minime, venant confesser l'Abbé de Foix à la Bastille, lui raconta dans la conversation qu'un de leurs Peres travailloit à réfuter les faussetés de Dupleix.* Je sçai quelque chose qui lui seroit d'un grand secours, *dit alors l'Abbé.* M. de Bassompierre a fait de bonnes remarques sur l'exem-

plaire de Dupleix qu'il a lû. *Les voilà qui viennent me prier conjointement de le leur prêter pour un jour ou deux. Je le fais. Le Moine en tire tout ce qu'il en juge à propos, & mon livre m'est rapporté.* Le Maréchal passe un peu légérement sur cet endroit. Il veut apparemment éviter un aveu de son imprudence. Dupleix entre assez avant dans le Régne de Louis XIII. & son but principal est de décrier la conduite de Marie de Médicis ; & d'éxalter l'habileté de Richelieu, dont il fait un éloge continuel. Il ne faut pas douter que Bassompierre, qui eut tant de part à ce qui se passa sous la Régence de Marie de Médicis, & depuis la majorité de Louis XIII. jusqu'à la prise de la Rochelle, n'eût marqué à la marge de son livre plusieurs choses capables de justifier la Reine mere contre les mensonges de Dupleix, & qu'il n'en eût ajoûté d'autres qui faisoient sentir le ridicule des éloges flateurs donnés au Cardinal. Un Seigneur prisonnier à la Bastille, parce que Richelieu le croyoit un de ses plus grands ennemis, devoit-il communiquer si librement ses pensées à un Moine inconnu ? Le Maréchal connoissoit l'orgueil du Cardinal, & son extrême sensibilité sur ce qui touchoit sa réputation. Suivons le récit d'un Courtisan presque aussi malheureux dans ses études que dans ses liaisons à la Cour. 1637.

» Quelque temps après le Minime fait copier mes remarques & les » siennes. On y ajoûte plusieurs choses contre Dupleix & contre des par» ticuliers. Le Moine, bienaise de se mettre à couvert, dit sourdement » que ce qu'il y a de fort est de ma façon, & que tout ce qu'on trou» vera de modeste & d'honnête est de la sienne. Dupleix suscité par d'au» tres, à mon avis, vient, montre à plusieurs personnes, & à quelques» uns de mes amis, des médisances & des calomnies contr'eux, insérées » dans les remarques, & tâche de persuader que je les ai écrites & pu» bliées. Des gens intéressés m'en firent faire des plaintes. Ils demeure» rent contens lorsque j'eus montré les originaux. Comme on est bien» aise, quand la justice & la vérité manquent, de trouver des prétextes » apparens pour colorer & pour autoriser ce qu'on fait, le pendard fut » écouté des Ministres, auxquels il porta les mémoires qu'il m'attribuoit » faussement. On crut même sur sa parole qu'il y avoit plusieurs en» droits où je témoignois n'approuver pas le gouvernement présent, quoi» que cela fût évidemment faux. Ni les originaux, ni les remarques sup» posées, ne contenoient rien de semblable. La chose ne manque pas d'être » rapportée au Roi. On lui insinue qu'il paroît manifestement dans ce » Mémoire que je haïs & sa personne & l'Etat. Plusieurs gens que j'avois » obligés dans ma bonne fortune s'efforcerent d'imprimer ces calomnies » dans l'esprit de Sa Majesté, qui les croit d'autant plus facilement qu'el» le s'imagine qu'ils sont mes amis. L'affaire alla si loin qu'on permet » au pendard d'écrire sur ce sujet un livre contre moi, & il obtient des » lettres patentes pour le faire imprimer.

Voici une autre avanture qui ne causa pas de moindres inquiétudes au pauvre Maréchal. *En ce même-temps*, dit-il, *on conduisit à la Bastille un chevau-léger, pour avoir récité un sonnet qui commençoit par ces mots*, Mettre Bas-

1637. ſompierre en priſon, *& continuoit par des médiſances contre M. le Cardinal. Il fut ſi étroitement gardé, & ſi ſoigneuſement interrogé, qu'on en eut plus de curioſité de ſçavoir la cauſe de ſa détention. Un des priſonniers ayant trouvé moyen de lui parler un inſtant, le chevau-léger dit qu'il eſt arrêté pour des vers où il eſt parlé de moi. Cela m'allarme extrêmement, & mon inquiétude augmente par l'imprudence, ou par la malice du Gouverneur de la Baſtille, qui me déclare que le chevau-léger eſt en priſon pour des choſes qui me regardent. On m'écrivit de la ville, & de bonne part, que je priſſe garde à moi, & qu'il ſe tramoit quelque choſe d'important à mon préjudice.* Nous tâcherons d'en apprendre davantage, *ajoûtoit-t'on.* Cependant vous ferez bien de brûler tous les papiers capables de vous nuire. On vous fouillera certainement. *J'avoue que cet avis, qui me venoit après tant de fâcheuſes circonſtances, fut preſque capable de me faire tourner l'eſprit. On me le donna le 9. Octobre. Je demeure ſix nuits ſans fermer les yeux, & dans une agonie pire que la mort. L'affaire ſe rallentit enfin. Le chevau-léger nommé Valbois, interrogé ſept ou huit fois, prouva que le ſonnet avoit été fait lorſque je fus arrêté. Je commence alors de reprendre mes eſprits. Certes ils avoient été furieuſement agités.* L'Inquiſition d'Etat établie ſous le regne de Louis XIII, & pouſſée encore plus loin ſous celui de ſon fils, eſt-elle moins tyrannique, moins cruelle, que ſous les Tiberes & les Domitiens? Un homme récite ſeulement des vers où le premier Miniſtre eſt maltraité. Le voilà incontinent à la Baſtille ſans autre forme de procès. On le garde étroitement. Les Magiſtrats l'interrogent ſept à huit fois. Où en étoit-il, s'il n'eût pas pû prouver que le ſonnet étoit compoſé depuis pluſieurs années?

Mort de Victor-Amédée Duc de Savoye, de Charles Duc de Mantoue & de Guillaume Landgrave de Heſſe-Caſſel.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. VI. Chap. 15. Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du même. T. II.

Le même mois d'Octobre, dit encore Baſſompierre, *fut funeſte à la France par la mort de deux grands Princes ſes alliés, & fort utiles dans la conjoncture préſente; Guillaume Landgrave de Heſſe-Caſſel, le principal ſoutien de nos affaires en Allemagne, qui mourut le premier jour du mois, & Victor-Amédée Duc de Savoye, Prince doué de toutes les bonnes qualités qui peuvent orner une perſonne de ſon rang. Il étoit grand ennemi de la Maiſon d'Eſpagne, & fort affectionné à la France. Sa mort arriva le* 8. d'autres diſent le 7. *Octobre.* Celle de Charles I. Duc de Mantoue la précéda de quelques jours, vers la fin de Septembre. Ces trois Princes ont fait grande figure dans le monde. Diſons quelque choſe de leurs qualités. Les Catholiques Romains ne trouvent point d'autre défaut dans le Landgrave Guillaume, que celui d'avoir trop aimé ſa Religion. Ils nous permettront s'il leur plaît, de le lui pardonner, ſans approuver pour cela les fautes qu'un zele trop impétueux auroit pû lui faire commettre. On ne les marque point. Voyant la ligue bien établie entre la France, la Suede & les Provinces-Unies, Guillaume conçut le deſſein de profiter de cette occaſion, & de travailler fortement au rétabliſſement de la Maiſon Palatine, dont il prenoit les intérêts extrêmement à cœur. Il va pour cet effet dans la Weſtphalie conférer avec Charles-Louis Electeur Palatin, paſſe en Hollande, fait des propoſitions en faveur de ce jeune Prince aux Etats-Généraux des Provinces-Unies & au Miniſtre du Roi d'Angleterre, qui depuis le mau-

vais succès de l'Ambassade du Comte d'Arondel à Ratisbone sembloit plus disposé que jamais à se liguer avec les Puissances ennemies de la Maison d'Autriche, pour la réduire à donner des conditions plus raisonnables à Charles-Louis. Le Landgrave part de la Haïe assez content de sa négociation. Mais une fiévre maligne le surprend à Leer, ville située sur l'Ems assez près d'Embden, & l'emporte. Les Protestans en furent sensiblement affligés. Ils perdoient le plus ardent & le plus ferme défenseur de la Réformation.

1637. *Journal de Bassompierre. Tom. II. Grotii Epist. 842. 843. 855. Nani Historia Veneta. Lib. X. 1637. Historie di Gualdo Priorato. Part. 2. Lib. 3. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 478. 479. 480.*

Je loue d'autant plus volontiers le zele de Guillaume pour sa Religion, qu'il étoit accompagné d'une sincere probité. Bon ami & fidele observateur de sa parole, il n'abandonna point ses alliés, lorsque son intérêt sembloit l'éxiger. Méprisant l'idole qu'on appelle *la Raison d'Etat*, & auquel tant de Souverains sacrifient leur honneur & leur conscience, il ne le préféra jamais aux engagemens qu'il avoit pris avec ses alliés. *Un Souverain sujet à changer selon ses divers intérêts*, disoit le Landgrave avec beaucoup de bons sens, *ne manque pas de se perdre tôt ou tard. Chacun se défie de lui, & il devient à la fin, ou la proie des ennemis que son infidélité lui suscite, ou l'esclave d'un allié plus puissant, qui l'enchaîne de peur qu'il ne lui échappe.* Elevé dans le métier de la guerre par Maurice Prince d'Orange, Guillaume fit de si grands progrès dans cette bonne école, que Gustave-Adolphe Roi de Suede ne l'estima pas moins que Bernard Duc de Saxe-Weymar. Cet habile connoisseur les mettoit l'un & l'autre au-dessus de tous les Princes d'Allemagne. L'ardeur du Landgrave pour la guerre ne l'empêcha pas d'aimer les lettres. Dès qu'il trouvoit quelques momens de loisir à l'armée, il les employoit à des lectures utiles. Sa clémence, sa justice & ses autres vertus, le rendirent également cher & respectable à ses sujets & à ses soldats. Quoiqu'il vécût avec la splendeur convenable à son rang, il travailloit dans l'occasion comme un simple soldat. Sans rien perdre de sa dignité, il se rendoit égal à ses inférieurs dans la conversation. Son illustre postérité ne se distingue pas moins en nos jours. La Cour de Cassel est la plus religieuse & la plus réglée de l'Allemagne. Dignes héritiers des Etats & de la vertu du Prince dont je parle, M. le Landgrave de Hesse-Cassel & les Princes ses fils, acquierent autant de gloire en défendant la liberté de l'Europe contre l'ambition démesurée de Louis XIV. que Guillaume en acquit par sa constante & courageuse résistance aux vastes & injustes projets de Ferdinand II.

Charles I. Duc de Mantoue, mort peu de jours avant le Landgrave de Hesse, laissa ses Etats à son petit-fils, dont Marie de Gonzague, veuve du Duc de Rethel fils de Charles, fut Régente. Elle étoit fille unique de François Duc de Mantoue & de Marguerite de Savoye. On l'avoit mariée au Duc de Rethel, comme je l'ai raconté ailleurs, afin d'assurer la succession de tous les Etats de la Maison de Gonzague au Duc de Nevers, Chef d'une seconde branche établie en France. Charles, craignant les troubles qui pouvoient arriver durant la minorité de son petit-fils, le re-

1637. commanda par son testament à Louis Roi de France & au Sénat de Venise: C'étoit prier tacitement ces deux Puissances de protéger un Prince pupille contre la Maison d'Autriche, dont le grand-pere, que le feu Empereur & le Roi d'Espagne avoient presque entierement ruiné, devoit d'autant plus se défier, que Marguerite de Savoye mere, & Eléonore de Gonzague Impératrice Douairiere, tante de Marie veuve du Duc de Rethel & mere du jeune Duc de Mantoue, la pouvoient exciter à faire revivre ses prétentions au préjudice de son fils, quoiqu'elle y eût solemnellement renoncé plus d'une fois, & lui promettre la protection de Ferdinand & de Philippe, en la leurrant encore de l'espérance d'épouser le Cardinal Infant, ou quelque autre Prince de la Maison d'Autriche. N'ai-je point déja insinué quelque part, que Charles, devenu Duc de Mantoue, ne répondit pas à la bonne opinion qu'on avoit conçue de lui lorsqu'il étoit Duc de Nevers en France? Durant la minorité de Louis XIII. il forma des projets plus convenables à un puissant Souverain qu'à un particulier, & donna sérieusement dans la chimere que le P. Joseph lui proposa, de se mettre à la tête d'une Croisade, d'aller faire la guerre au Sultan des Turcs, & de conquérir un Royaume dans la Morée, ou ailleurs. Je ne sçai même, si à l'exemple des Chefs de la seconde Croisade, le Duc & le Capucin ne projetterent point de prendre Constantinople. On les en a raillés. Quoi qu'il en soit, après avoir ajoûté à ses grands biens en France les Souverainetés dont les aînés de sa Maison jouïssoient en Italie, Charles, renonçant à ses premiers sentimens d'ambition, vécut plutôt en particulier qu'en Souverain.

Il est vrai que ses Etats furent tellement désolés par les armées de l'Empereur & du Roi d'Espagne qui les attaquoient, & par celles de Louis ou de la République de Venise qui les défendoient, que réduit à une extrême pauvreté, Charles se vit après la paix de Quiérasque dans la nécessité de recevoir garnison Vénitienne ou Françoise, dans ses meilleures Places, & de ne penser plus qu'à réparer avec le temps les maux qu'une sanglante guerre avoit causés à ses sujets. Tous les Auteurs conviennent que ce Prince eut beaucoup d'esprit & de courage. Il nomma le Duc de Longueville son neveu & le Comte d'Avaux ses éxécuteurs testamentaires, au regard des biens qu'il possédoit en France. Marie & Anne de Gonzague ses filles prétendirent en être seules héritieres, & que le jeune Charles, leur neveu, né hors du Royaume, & non naturalisé, s'en trouvoit exclus comme *Aubain*. C'est le terme du Droit François. Marie tutrice du nouveau Duc de Mantoue, & Régente de ses Etats, Princesse sage & prudente, parut prendre d'assez bonnes mesures au commencement de son administration. Elle ne change rien dans le gouvernement, & bien loin de renouveller ses prétentions contre son fils, elle veut que tout le monde prête serment de fidélité au jeune Duc.

Cependant Marie ne dissimule point si bien ses sentimens, qu'on ne s'apperçoive qu'elle n'a nullement l'inclination Françoise; qu'à la premiere occasion favorable elle tâchera de rendre son fils & ses Etats également

lement indépendans de la France & de la Maison d'Autriche ; & que, si la protection d'une des deux Couronnes lui est absolument nécessaire, elle aura plutôt recours à Philippe qu'à Louis. Les manieres hautaines & impérieuses des François lui étoient insupportables. La Tour, Colonel d'un régiment d'infanterie Françoise, commandoit pour le Roi dans le Mantouan, depuis que le feu Duc entra dans la ligue d'Italie dont j'ai parlé. Chagrine de ce que cet Officier s'intrigue trop avec la Noblesse du Pays, Marie l'oblige à se retirer : démarche qui commença à donner de la jalousie & des soupçons à la Cour de France. On le découvre manifestement dans cet endroit d'une instruction de Richelieu à Emeri Ambassadeur de France à la Cour de Savoye. » Dans l'état présent des affai- » res de Mantoue, *dit le Cardinal*, le seul moyen d'empêcher que Madame » de Mantoue ne perde ses Etats pour son fils, c'est de s'assurer si bien » de Cazal, qu'il n'y ait rien à craindre. Pour cet effet, je crois qu'il » faut ôter toute garnison suspecte, non seulement de la citadelle, mais » encore de la ville, & éloigner toutes les personnes contraires au parti » François. On doit faire concevoir les bonnes intentions du Roi aux prin- » cipaux Ministres, & à tous les autres qui en sont capables. Sa Majesté » vous permet de donner des pensions, selon que vous le jugerez à pro- » pos. Comme il faut entreprendre cette affaire avec force, on la doit » ménager aussi avec prudence, & donner à la Princesse, le moins qu'il » sera possible, sujet de se plaindre. Cependant, puisqu'elle veut bien nous » en donner & se déclarer Espagnole, il vaut mieux qu'elle ait sujet d'être » mécontente en quelque chose, que de parvenir à son but aux dépens » de son fils & de la France tout ensemble. 1637.

Depuis l'accommodement d'Edouard Duc de Parme avec le Roi d'Espagne, on fit de part & d'autre si peu de chose en Italie, que je n'ai pas cru en devoir donner le détail. Le Marquis de Léganez, Gouverneur de Milan, dont l'armée étoit de dix-huit mille hommes de pied & de cinq mille chevaux, se flatoit d'emporter tout le Montferrat avant que le Duc de Savoye & le Maréchal de Crequi fussent en état d'arrêter ses conquêtes. Elles se terminerent à la prise de Nice de la Paille. *Nos affaires d'Italie ne vont pas trop bien*, dit Chavigni Secrétaire d'Etat dans une lettre du 23. Juin au Cardinal de la Valette. *Les Espagnols ont pris Nice de la Paille. Ce n'est pas une bonne Place. Mais il est fâcheux qu'ils nous mettent sur la défensive. M. le Maréchal de Crequi n'a pas encore passé les Monts avec ses troupes. On le sollicite autant qu'on peut.* Il joignit enfin Victor-Amédée, & lui amena six mille hommes de pied & deux mille chevaux. Ils tenterent de prendre une Place nommée *la Rocca d'Arazzo*. Mais le Marquis de Léganez s'en étant approché avec son armée, celle des Confédérés fut obligée de se retirer. Il y eut depuis une rencontre, si nous en croyons Richelieu dans sa lettre du 20. Septembre au Cardinal de la Valette. Victor-Amédée y remporta un avantage considérable. *M. de Savoye*, dit-il, *vient de gagner une bataille, où il a défait à plate-couture sept mille hommes de pied & quinze cents chevaux. Cependant, il n'avoit que cinq*

1637. *mille fantassins & cinq cents cavaliers. Les ennemis ont perdu tout leur canon & leur équipage.* L'Historien de la République de Venise parle de cette action comme de quelque chose d'important, & un autre dit que six cents Espagnols demeurerent sur la place.

Tel fut le dernier exploit de Victor-Amédée. Il tomba malade le 25. Septembre à Verceil, & y mourut le 6 Octobre dans la cinquante-uniéme année de son âge. Christine de France, son épouse, lui avoit donné trois filles & deux garçons, François-Jacinte & Charles-Emmanuel. L'aîné ne survécut pas long-temps à son pere, & laissa tous les Etats de la Maison de Savoye au cadet, sous la Régence de leur mere, conformément à la derniere volonté du feu Duc. Dès qu'on apprit la nouvelle de sa maladie à la Cour de France, Louis dépêcha promptement un de ses Gentilshommes à Verceil. C'étoit moins pour faire des complimens à la Duchesse sa sœur, que pour porter l'instruction suivante de Richelieu à Emeri Ambassadeur de France à la Cour de Savoye. » Si le malheur » arrive, *dit Richelieu en parlant de la mort de Victor-Amédée qu'on pré- » voyoit*, ce que vous proposez est la seule chose qu'on puisse faire à » mon avis. Il faut rendre Madame tutrice de Mrs. ses enfans, faire que » les Gouverneurs des Places lui soient entierement dévoués, empêcher » absolument que le Cardinal de Savoye ne revienne de Rome, se pré- » cautionner contre ses cabales & contre celles du Prince Thomas, en- » gager Madame à prendre dans son Conseil des gens sages & affection- » nés à ses intérêts, & par conséquent à la France, d'où doit venir son » repos. Voilà en peu de mots le plan sur lequel vous devez travailler. » Je vous crois si prudent & si prévoyant, qu'en cas que vous ayez ap- » préhendé une suite fâcheuse de la maladie de M. de Savoye, je ne dou- » te point que vous n'ayiez tâché, autant que la prudence vous le peut » permettre, de porter Son Altesse Royale à instituer elle-même par son » testament Madame tutrice de leurs enfans, & à commander que tous » ses Officiers & serviteurs la reconnoissent en cette qualité.

» La mort du Duc de Mantoue, *dit Grotius au Chancelier Oxenstiern*, a » été bientôt suivie de celle du Duc de Savoye. On espere que ce nou- » vel accident ne causera pas grand changement dans les affaires d'Italie. » La tutele des enfans & la Régence des Etats sont données à la Duchesse » veuve. Le Roi de France sçaura maintenir sa sœur. Elle a toujours » été affectionnée à sa Patrie. Comme elle n'aime ni le Cardinal de Sa- » voye, ni le Prince Thomas ses beaux-freres, dont l'un fait les affaires » de la Maison d'Autriche à Rome, & l'autre commande l'armée du Roi » d'Espagne dans les Pays-Bas; cette aversion portera la Duchesse à se » jetter entre les bras du Roi son frere. Le Comte de Verrue est mort » presque en même temps que le Duc de Savoye, dont il étoit un des » principaux confidens. Une fievre maligne a emporté l'un & l'autre. Il » y a de l'apparence que le P. Monod Jésuite, homme habile & délié, » aura grande part aux affaires dans la Cour de Savoye.« Les conjectures de Grotius ne furent pas toutes véritables. Nous le verrons dans la

1637.

faite. Rendons auparavant justice à Victor-Amédée, & disons que ce Prince, dont l'Histoire loue les grandes qualités, entendit également bien l'art militaire & la politique. Cependant, il commit une faute énorme, quand trompé par Mazarin émissaire de la Cour de France il consentit à se défaire de Pignerol. Un autre Victor-Amédée son petit-fils, ni moins grand à la guerre, ni moins habile dans le cabinet, l'a prudemment réparée en nos jours. Si plus malheureux que son grand-pere & son ayeul, il se voit presque entierement dépouillé par l'injuste & violent Oppresseur de la liberté de l'Europe, cette disgrace lui acquiert plus de réputation & plus de gloire que les plus belles victoires du monde. Que de prudence dans la défense de ses Places! Que de bravoure dans les combats! Que de prévoyance & de pénétration dans les justes mesures qu'il prend! Les révolutions arrivées depuis peu de jours dans les Pays-Bas & en Espagne nous en font espérer une semblable en Italie. Fasse le Ciel que Victor-Amédée II. rentre bientôt triomphant en possession de tous ses Etats. Il aura l'honneur de n'avoir pas moins fait pour le bien de la cause commune qu'il a courageusement embrassée contre Louis XIV. que les autres par le gain des batailles & par la prise des villes. La constance, la fermeté, la vigilance avec lesquelles il travaille à sa propre conservation, seront admirées dans tous les siécles. L'opiniâtreté du puissant ennemi qui s'acharne à la ruine entiere du Duc de Savoye est un aveu public que Louis XIV. sent vivement le mal que Victor-Amédée lui fait. Le courage intrépide du Duc de Savoye a beaucoup contribué au salut de l'Empire, & aux avantages remportés en Espagne. Voilà pourquoi on semble négliger tout pour perdre celui qu'on regarde presque comme son plus dangereux adversaire. Au reste, je ne sçai pas pourquoi le Maréchal de Bassompierre dit que Victor-Amédée I. étoit grand ennemi de la Maison d'Autriche, & fort affectionné à la France. Il ménageoit celle-ci, parce qu'il s'étoit rendu mal-à-propos dépendant d'elle. D'ailleurs, son inclination le portoit plus du côté de l'Espagne. Il ne voulut jamais permettre que Louis ruinât Philippe en Italie; ni que la France possédât au-delà des Alpes autre chose que Pignerol, qu'il ne désespéroit pas de reprendre quelque jour.

Le Cardinal de Richelieu se veut faire premier Ministre en Savoye *Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu Tom. II.*

A l'instant même que ce Prince rend le dernier soupir; peut-être dès que les Médecins commencent de désespérer de sa vie, Emeri Ambassadeur de France forme l'étrange dessein de se saisir de Verceil, par le moyen des troupes Françoises qui sont dans le voisinage, & de s'assurer en même temps de la Duchesse veuve & des deux Princes ses fils. Le prétexte d'Emeri, c'étoit d'empêcher, disoit-il, que les Espagnols, profitant du trouble que la mort de Victor-Amédée devoit causer dans sa famille & dans ses Etats, n'engageassent Christine à quelque traité préjudiciable aux intérêts de la France. L'Ambassadeur, ne pouvant éxécuter son projet sans le Maréchal de Crequi, tâcha de lui persuader que le coup étoit de la derniere importance. *A Dieu ne plaise*, dit le Maréchal à Emeri, *que je commette de moi-même une pareille violence contre*

une Fille de France, & contre un nouveau Souverain dont la personne & les Etats sont sous la protection du Roi. Je ne puis m'imaginer que Sa Majesté approuve jamais cette action commise sans son ordre exprès. Monsieur, repartit l'Ambassadeur, *les Rois ne veulent pas souvent commander certaines choses, qu'ils approuvent, du moins tacitement, quand elles sont éxécutées.* Crequi ne se rend point à cette raison. Soit que Christine eût découvert le dessein de l'Ambassadeur, soit que le Maréchal l'en eût avertie sous main, elle fait entrer dans Verceil, dès le jour même de la mort du Duc son époux, le Marquis de Ville avec des troupes Savoyardes, & ordonne que les portes de la Place soient éxactement fermées, & qu'on en refuse l'entrée à une foule d'Officiers François, mandés par Emeri sous prétexte d'y venir prendre du pain de munition pour leurs soldats.

1637. *Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 481. 482.*

Si l'Ambassadeur ne sçavoit rien des desseins de Richelieu du côté de la Savoye, il est du moins certain qu'il les pénétra fort bien. J'ose même dire que le Cardinal auroit été fort aise qu'Emeri eût éxécuté son projet. La maniere dont il se conduisit dans la suite en est une preuve évidente. Dès qu'il apprend la mort de Victor-Amédée, il ne pense qu'à chercher les moyens de se rendre aussi absolu dans le Conseil de Christine, que dans celui de Louis. On diroit que c'est là sa plus grande affaire, & qu'elle lui tient plus au cœur que nulle autre. Richelieu devoit trouver deux grands obstacles à son nouveau Ministére en Savoye: l'un de la part de Maurice Cardinal de Savoye & du Prince Thomas, oncles paternels du nouveau Duc; & l'autre du Jésuite Monod, que le Cardinal ne craignoit pas moins que les deux Princes. Son premier soin, ce fut d'éloigner ces trois personnes du Piémont & de la Savoye. Maurice & Thomas, brouillés avec Victor-Amédée leur frere aîné, s'en étoient retirés d'eux-mêmes. Richelieu emploie ses artifices ordinaires, & met la plus noire calomnie en œuvre, afin d'empêcher leur retour. Monod paroit l'embarrasser. On voudroit bien avoir un prétexte de le faire sortir. Mais on ne sçait comment s'y prendre. Le Jésuite étoit seulement suspect au Cardinal, qui lui trouvoit trop d'esprit & de crédit, peut-être trop de droiture, & un attachement trop sincere aux véritables intérêts de la Maison de Savoye. La trame avec le P. Caussin n'étoit pas encore découverte. Dès que Richelieu en est informé, il ne garde plus de mesures. Monod est le plus dangereux & le plus méchant homme du monde. C'est *un serpent* que la Duchesse de Savoye *ne peut garder dans son sein, sans en recevoir bientôt une piqueure mortelle.* Il faut à quelque prix que ce soit l'enfermer, ou du moins le chasser hors des Etats de Savoye. On ne sera pas fâché de voir comment Richelieu s'explique lui-même là-dessus en divers Mémoires envoyés à Emeri. Qu'un simple Jésuite fasse si grande peur au plus grand Politique du temps, à un Cardinal qui s'est rendu redoutable en France & dans toute l'Europe, la chose me paroît rare & curieuse.

»Je crois, *dit Richelieu dans sa premiere instruction à l'Ambassadeur de* » *France en Savoye*, que la vûe principale de Madame, ce doit être d'em-

» pêcher qu'aucun de ses beaux-freres ne revienne dans son Etat. On pourroit, à mon avis, relâcher quelque chose de la grande & juste rigueur de feu M. de Savoye au regard de leurs biens. Sur ce fondement, Madame peut faire insinuer à M. le Cardinal de Savoye, qu'elle veut le laisser jouïr de ce qui lui appartient, pourvû que ce soit à Rome, sans prétendre revenir à Turin. On se trouve bien embarrassé à nommer les personnes dont Madame se doit servir. Vous connoissez le P. Monod. Il sera difficile de s'en passer sur le pied où il est; & on aura de la peine à prendre confiance en lui. M. le Marquis de S. Maurice est un fort bon homme; mais il est tout-à-fait lié au P. Monod. Je crains que celui-ci ne tâche de faire ensorte que le Comte Philippe insinue à Madame, qu'il ne lui importe pas beaucoup de s'opposer au retour de M. le Cardinal de Savoye. On a pressenti que les sentimens de quelques-uns de la Cour de Turin vont là. Telles gens pensent à s'appuyer & à se fortifier contre Madame, dans les occasions où elle ne voudroit pas faire ce que bon leur sembleroit; & à diminuer son autorité par ce moyen. Il faut se garder bien de mettre ces personnes dans le Conseil. La vie de Madame, ni celle de Mrs. ses enfans, ne seroit pas en sûreté. Quelques Conseillers d'Etat que Son Altesse prenne, il est raisonnable que ce soit avec la participation du Roi, & qu'ils sçachent que Madame a demandé l'avis de Sa Majesté, c'est-à-dire, de Richelieu. « Y eut-il jamais un homme plus artificieux & plus méchant? Après avoir mis la division dans la famille Royale de France, en faisant accroire à Louis que sa mere, son épouse & son frere, ont formé le noir complot de lui enlever son autorité, de le détrôner, & de l'assassiner même; le voilà qui travaille maintenant à diviser la Maison de Savoye par de semblables calomnies. Il déclare nettement à Christine que si elle permet à ses deux beaux-freres de revenir en Piémont, ils l'empoisonneront elle & ses deux fils. 1637.

La Duchesse de Savoye, obligée à garder des mesures avec le Roi son frere, parut recevoir assez bien les premiers avis que l'Ambassadeur de France lui donna de la part de Louis, ou plutôt de son Ministre. Richelieu prend alors courage, & commence d'envoyer des instructions, disons mieux, des ordres, pour régler tout à la Cour de Turin. *M. de Savoye*, dit le Cardinal dans un second Mémoire adressé à Emeri, *ayant témoigné la force de son jugement jusques à sa mort, en rendant Madame tutrice de Mrs. ses enfans, elle est obligée par honneur & par conscience de n'oublier rien de tout ce qui dépendra d'elle, pour faire voir à son Etat & à toute la Chrétienté, qu'elle sçaura bien user du pouvoir que feu Son Altesse lui a laissé.* Et quelles sont ces obligations *d'honneur & de conscience?* En quoi consiste le *bon usage* que Christine doit faire du pouvoir que son époux lui a mis entre les mains? A suivre aveuglément tout ce que Richelieu lui prescrira pour empêcher que le Cardinal de Savoye ne vienne à Turin. Ce Prince n'avoit-il pas plus de droit & de raison de se mêler du gouvernement des Etats de son neveu pupille, que le Ministre de Louis, qui ne cherchoit

1637. qu'à mettre la Régente & le nouveau Duc de Savoye dans une entiere dépendance de la Cour de France? Maurice & Thomas son frere ne devoient-ils pas veiller sur les démarches de Christine, & prendre garde qu'une trop grande déférence aux conseils de Louis & de son Ministre ne portât cette Princesse à des résolutions contraires aux véritables intérêts de la Maison de Savoye? *Après que Madame aura reçu le serment de fidélité de tous les principaux Officiers de son Etat*, poursuit Richelieu, *& pris garde à ne laisser aucune personne suspecte dans ses Places, elle ne sçauroit penser à quelque chose qui lui soit plus nécessaire, qu'à former un bon Conseil, dont la réputation donne grande espérance du gouvernement de Madame.* Mais ce *bon Conseil*, le Cardinal prétend choisir lui-même tous ceux qui le composeront. Il ne sera *bon*, qu'autant qu'il suivra les ordres envoyés de Paris. *Je crois que le but principal de Son Altesse*, dit-on ensuite, *ce doit être d'empêcher qu'aucun de Mrs. ses beaux freres ne revienne, & qu'ils n'y fassent des cabales durant leur absence.* En qualité de premiers Princes du Sang de Savoye, Maurice & Thomas ne devoient-ils pas être les premiers Conseillers d'Etat? Pourquoi donc Richelieu veut-il les dépouiller de leur droit? De peur qu'ils n'empoisonnent Christine & ses deux fils. Les Princes incommodent également le Cardinal à Turin & à Paris. Il n'en peut souffrir aucun. Ce sont des empoisonneurs qu'il faut chasser de tous les endroits où Richelieu veut dominer.

Il seroit important, ajoûte-t-on, *que Madame pût soulager les peuples de ses Etats. Mais si c'est chose impossible durant la guerre, il est nécessaire de publier qu'elle n'attend autre chose que la paix pour leur faire sentir la douceur de son gouvernement.* Cette *paix*, on la conclura quand Son Eminence jugera que la continuation de la guerre n'est plus nécessaire à la conservation de sa fortune. En attendant cet heureux moment, on veut que Christine amuse ses sujets accablés d'impôts, comme Louis amusoit les siens, de l'espérance d'une paix prochaine. En s'accommodant avec l'Espagne, la Duchesse auroit contenté son peuple. Elle pouvoit d'autant plus choisir cet expédient, que la ligue conclue entre son époux & le Roi de France expiroit dans sept ou huit mois, & que le Roi d'Espagne offroit la neutralité au Piémont & à la Savoye. Christine voyoit que c'étoit là son avantage & celui du Duc son fils. Elle en écrivit à Richelieu. Mais cette maniere de soulager les sujets n'accommodoit point le Cardinal. *Madame*, dit-il dans une autre instruction à Emeri, *m'a fait l'honneur de m'écrire deux lettres. Elle me témoigne desirer une treve générale ou particuliere. Je vous prie de lui représenter que comme la paix, ou la treve générale, est le salut de la Chrétienté, un accommodement particulier causeroit la ruine de Son Altesse. Le repos qu'elle auroit peut-être un an plutôt donneroit lieu aux Espagnols de mieux faire leurs affaires contre nous; & l'affoiblissement de celui qui doit protéger Madame, la perdroit à la fin. En faisant une bonne guerre de tous côtés cette année, nous obtiendrons une paix générale à la fin de la campagne. Que Madame assure le dedans de son Etat, & qu'elle se mette l'esprit en repos sur le reste.* Que de fausseté, que d'illusion dans

les raisonnemens des grands Politiques ! Pourquoi le Roi d'Espagne auroit-il ruiné le jeune Duc de Savoye après la paix générale, si Christine eût fait un accommodement particulier avec lui ? Les enfans de Victor-Amédée & de Christine, étoient neveux de Philippe, & lui appartenoient encore de fort près par Catherine d'Autriche sa tante, leur grand'mere. Sa Majesté Catholique ne pensoit nullement à ruiner le Duc de Savoye. Elle demandoit seulement qu'il demeurât neutre durant la guerre entre les deux Couronnes, & que la Régente, assistée du conseil de ses beaux-freres qui avoient intérêt de conserver des Etats dont la succession sembloit les regarder d'assez près, gouvernât indépendamment du Conseil de France. Voyons la suite des avis, ou plutôt des ordres que Richelieu envoie à Christine. 1637.

La force de l'esprit de Madame, dit-il, *me fait croire qu'elle ne voudra pas être inférieure à aucune des personnes de son sexe qui ont jamais eu l'administration des Etats. Après avoir témoigné sa bonté, comme elle doit faire à tous ses sujets, il faut qu'elle fasse paroître de la force & de la vigueur contre ceux qui contreviendront à ses volontés, & qui commettront des fautes préjudiciables à l'Etat.* Cette *force*, *cette vigueur* tant recommandée par Richelieu, Christine la devoit principalement témoigner contre un Etranger impérieux & arrogant qui prétendoit lui imposer des loix. Mais ce n'est pas ainsi que le Cardinal l'entend. » Par exemple, *ajoûte-t-il*, si quelqu'un » de Mrs. les beaux-freres de Madame se présentoit pour entrer dans le » Piémont, ou dans la Savoye, il faut hardiment lui faire fermer les » portes en tous lieux, & ne le recevoir point. La sûreté de la personne » de Madame, celle de Mrs. ses enfans, le repos & la tranquillité de » son Etat dépendent tellement de ce point, que si on manque de l'ob- » server, sous quelque prétexte que ce soit, je ne puis rien prévoir que » de funeste des suites d'une pareille faute. Si quelqu'un des Gouverneurs » ou des principaux Officiers paroît attaché aux intérêts de ces Messieurs, » il le faut changer sans lui donner le temps de faire sentir sa mauvaise » volonté, & en cas que quelqu'un manque, le punir sévérement. En » un mot, plus le monde est prévenu que le sexe de Madame a ses foi- » blesses, plus elle doit gouverner avec force & vigueur, afin que le bon » ordre se conserve durant sa Régence. « Les maximes que Richelieu débite ici sont bonnes & véritables en elles-mêmes. L'application qu'il en fait est fausse & tyrannique.

» Je ne parle point, *conclut-il*, de la déférence que Madame doit avoir » aux avis du Roi. *Le Cardinal auroit parlé plus sincerement, s'il eût dit* » aux miens. *Pour bien entendre le sens de ces paroles, substituons dans ce* » *qui suit le nom du Ministre à celui du maître.* Madame est trop sage pour » ne connoître pas qu'après Dieu son salut dépend du Roi. Comme elle » doit avoir un soin particulier de suivre les conseils qui lui seront don- » nés par un frere si intéressé à son bien ; ceux qui seront auprès d'elle, » de la part du Roi, doivent se conduire avec tant de modestie, que tous » les sujets de Son Altesse connoissent que le seul but du Roi, c'est d'as-

1637.

» sister Madame purement & simplement pour l'amour d'elle, sans pré-
» tendre autre chose que son avantage, & la conservation de ses Etats
» à Mrs. ses fils. Cette circonspection est entierement nécessaire pour ôter
» aux partisans d'Espagne tout prétexte de faire semblant que le propre
» intérêt de Madame & de Mrs. ses enfans les oblige à chercher un con-
» trepoids, qui se puisse opposer aux prétentions que la France pourroit
» avoir à leur préjudice. Je ne marque point non plus le soin qu'on
» doit prendre de plaire à Madame. C'est une chose si connue, que je
» ne crois pas qu'aucun de ceux qui sont employés auprès d'elle puisse
» manquer à ce devoir. N'y ayant rien qui éloigne plus les esprits que
» la violence, il est absolument nécessaire que ceux qui seront de la part
» du Roi dans la Cour de Son Altesse agissent avec tant de retenue, qu'au
» lieu d'aigrir les esprits de ceux avec lesquels ils auront à négocier, ils
» les gagnent par la douceur.

Maurice Cardinal de Savoye part de Rome pour aller à Turin, & est obligé de s'en retourner sur ses pas.

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. II. Nani Historia Veneta. L. X. 1637. Historie di Gualdo Priorato. part. 2. Lib. 3. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 485. 486. &c.

Soit que les Espagnols l'en pressassent, soit qu'il y fut porté par un intérêt certainement juste & raisonnable, Maurice Cardinal de Savoye, informé de la mort du Duc son frere, prend incontinent la résolution d'aller de Rome en Piémont. Le Pape, prévoyant ce qui devoit arriver, tâcha de le détourner d'un voyage inutile & de grand éclat. Il offrit même à Maurice de plus grands emplois & quelques avantages. Mais le Cardinal qui sçavoit que le nouveau Duc François Jacinte son neveu ne promettoit pas une longue vie, & que Charles-Emmanuel second fils de Victor-Amédée pouvoit être facilement emporté par le moindre accident, ne désespéroit pas de se voir un jour Duc de Savoye, en vertu de la Loi Salique. Il remercie donc Urbain de sa bonne volonté, & se dispose à passer à Genes ou à Savone, & de là dans le Piémont. Pour garder les régles de la bienséance, il dépêche le 14. Octobre l'Abbé Soldati son domestique à Christine, & lui écrit une lettre honnête & respectueuse. Il y protestoit que s'il alloit auprès d'elle, ce n'étoit que pour lui donner des marques d'un attachement sincere à son service, à la personne du jeune Duc François Jacinte, & au bien de la Maison de Savoye. Le P. Monod Jésuite, d'intelligence avec Maurice, ne manque pas de conseiller à la Duchesse de le recevoir. Il lui remontre vivement qu'elle ne peut avec justice refuser l'entrée du Piémont à son beau-frere, Prince de bon esprit, capable de l'assister, & intéressé à la conservation de deux neveux qu'il chérira comme ses enfans. Mais outre que Christine n'osoit rien faire sans le consentement du Roi son frere, ou plutôt de Richelieu, qui l'avoit déja prévenue sur l'importance d'empêcher que ni Maurice, ni le Prince Thomas son frere, ne vinssent en Piémont, elle craignoit véritablement qu'ils ne voulussent l'un & l'autre lui ôter la Régence, ou du moins borner tellement son autorité, qu'elle ne pût rien faire que de concert avec eux. La Duchesse communique à Emeri l'avis qu'elle reçoit de la résolution prise par le Cardinal de Savoye, & de l'envoi de l'Abbé Soldati. L'Ambassadeur de France s'oppose fortement au conseil donné par Monod, use de menaces, déclare que le Roi son maître employera la force de

de ses armes pour empêcher qu'un Prince ennemi déclaré de la France ne vienne en Piémont, & fait si bien qu'il rend le Jésuite suspect à sa pénitente, qui témoigne enfin que depuis quelque temps elle commence de se défier de lui. 1637.

Dans un conseil extraordinaire tenu à Turin, il fut résolu que le Président Morozzo, le Comte de Cumiane & le Comte de Druent, iroient par trois chemins différens au devant du Cardinal de Savoye, ou de l'Abbé Soldati, & qu'ils montreroient au premier des deux qu'ils rencontreroient l'instruction suivante, dont Christine les avoit chargés. Elle est datée du 20. Octobre. » M. le Prince Cardinal mon beau-frere s'étant » mis en chemin pour venir ici, nous vous envoyons vers lui, & vous » enjoignons de lui dire de notre part, qu'en tout autre temps sa pré» sence nous seroit fort agréable, à cause de l'affection particuliere que » nous lui portons. Mais dans la situation présente des affaires, son arri» vée ne peut être que préjudiciable à la Maison & aux Etats de Savoye. » Les François sont déja tellement allarmés du voyage de M. le Prince » Cardinal, qu'ils déclarent hautement ne vouloir jamais souffrir qu'il de» meure auprès de Son Altesse Royale notre bien aimé fils. L'Ambassa» deur de France nous a protesté que le Roi notre frere regarde M. le » Prince Cardinal comme son ennemi, & que les troupes de Sa Majesté » marcheront incessamment pour s'assurer de lui. Comme il nous impor» te extrêmement de prévenir un pareil inconvénient, nous prions M. le » Prince Cardinal de s'arrêter à Genes, à Savone, ou en quelque autre » endroit hors de cet Etat qu'il voudra choisir, jusques à ce que nous » ayons reçu des nouvelles plus particulieres du Roi notre frere, auquel » nous dépêchons un courier exprès sur cette affaire. Que si M. le Prince » Cardinal est déja dans le Pays, & qu'il consente à s'en retourner, vous » lui direz qu'il peut aller à Oneglia, & y attendre des nouvelles de ce » qui se pourra faire. En cas qu'il refuse de prendre ce parti, vous lui » déclarerez qu'afin d'empêcher, à quelque prix que ce soit, les Fran» çois de lui faire la moindre violence, nous envoyons les gardes de » Son Altesse Royale pour la sûreté d'une personne qui la touche de si » près, & pour l'arrêter jusqu'à nouvel ordre. Vous témoignerez à M. le » Prince Cardinal notre sensible déplaisir, de ne pouvoir lui complaire en » cette rencontre. Nous sommes si convaincue de l'affection qu'il a pour » nous & pour les Princes nos bien-aimés fils, que nous espérons qu'il » ne voudra pas donner occasion à de nouveaux troubles dans cet Etat » déja fort agité. Pour lui témoigner notre desir véritable de le conten» ter, vous lui direz que nous avons assemblé les premiers Magistrats & » les principaux Gentilshommes de cette ville, pour avoir leurs avis sur » la maniere dont nous en devions user à son égard. Tous ont unani» ment consenti à ce qui est contenu dans le présent Mémoire.

Le Marquis de Mortemar Chevalier des ordres du Roi, & premier Gentilhomme de sa chambre, envoyé à Christine pour lui faire de la part de Louis des complimens de condoléance sur la mort du Duc son époux, eut ordre de la confirmer dans la résolution de ne permettre point à ses

1637. beaux-freres de revenir en Piémont. Richelieu dépêcha en son particulier le Baron de Palluau, moins pour faire des civilités à la Duchesse, que pour examiner ce qui se passoit à la Cour de Turin, & en rendre à son retour un compte éxact à Son Eminence. Cependant elle envoye à Emeri une instruction encore plus artificieuse & plus maligne que les précédentes. Déterminé à mettre tout en œuvre afin de perdre Monod à la Cour de Savoye, Richelieu décrie le pauvre Jésuite comme un scélérat qui n'épargnera ni le fer, ni le poison pour parvenir à ses fins. » Madame, » *dit-il*, doit tenir pour assuré que si M. le Cardinal de Savoye est une » fois dans le Piémont, il n'y a point de sûreté pour Mrs. ses enfans. Quoi » qu'on lui puisse représenter, elle doit regarder comme suspect quicon- » que lui dira le contraire. Si M. le Cardinal a eu l'imprudence de parler » au préjudice de Madame durant la vie de M. de Savoye, que ne fera- » t-il pas maintenant ? On ne doute point que d'abord il ne tienne des » discours tout contraires. Il fera protester à Madame, qu'il ne vient que » pour la servir. C'est le chemin qu'il doit tenir afin de prendre pied, » & de mieux faire son coup ensuite. Que je crains, comme vous me le » représentez, que le P. Monod ne s'entende avec lui ! Si le crédit du » Jésuite continue auprès de Madame, il lui fera beaucoup de mal. C'est » un homme artificieux qui attendra son temps, & qui prendra l'esprit » de Madame par tant de voies, qu'à la fin il la fera tomber dans quel- » que piége. Il perdra infailliblement le Comte Philippe d'Aglié, à moins » que celui-ci n'y prenne garde. On craint dès-à-présent pour lui, ou le » poignard ou le poison. Outre le déplaisir qu'auroit Madame de perdre » ses créatures, le contrecoup viendroit sur elle, & causeroit indubita- » blement la ruine de ses affaires. Si le gouvernement de Madame est » foible dans son commencement, il sera ruineux dans la suite : s'il est » fort on peut remédier à tout. Sa force doit paroître en s'opposant à la » venue du Cardinal de Savoye ; & en s'y opposant avec tel effet, que s'il » entre dans l'Etat, Madame doit trouver bon que le Roi l'y fasse arrê- » ter, & amener en France. On l'y traitera en homme de sa qualité.

» Après une telle action, *c'est-à-dire, après le conseil donné par le Pere » Monod au Cardinal de Savoye de venir en Piémont, & à la Duchesse de » l'y recevoir*, Madame doit voir ceux qui peuvent véritablement lui être » suspects. Si Dieu lui faisoit la grace de continuer dans les soupçons » qu'elle a eu du bon Pere Monod, comme vous me l'écrivez, il lui » en feroit assurément une bien salutaire. Car, à vous dire le vrai, c'est » un esprit si dangereux, que le nourrir dans une Cour, c'est y nourrir » un serpent. Et le Comte Philippe est bien aveuglé, s'il ne voit pas que » de là dépend sa perte. Quelque bon semblant que le Jésuite lui fasse, » ce n'est que pour attendre son temps. Il sçait bien que le Comte Phi- » lippe & la France l'empêcheront toujours de gouverner Madame, & il » espere de disposer comme bon lui semblera de M. le Cardinal de Sa- » voye. La conséquence est aisée à tirer. Outre le dessein de venir au- » près de Madame à Turin, son beau-frere en peut avoir deux autres.

» L'un d'entrer dans quelque Place du Piémont, qui lui ouvre les por-
« tes. Si cela est, il ne faut rien oublier de tout ce qui se pourra, pour 1637.
» l'en chasser promptement de quelque maniere que ce soit, & pour pro-
» fiter de la foiblesse où les Espagnols se trouvent maintenant. L'autre,
» c'est de demeurer dans le Duché de Milan près du Piémont. En ce cas,
» il se déclare ennemi de Madame & de Mrs. ses enfans. Afin de préve-
» nir cet inconvénient, on ne peut mieux faire que de suivre l'ouver-
» ture que vous donnez, de lui envoyer offrir la jouïssance de son bien,
» s'il veut vivre à Rome, & lui déclarer que s'il demeure avec les Es-
» pagnols, on le lui retiendra. Quand cela sera fait, on défendra ex-
» pressément à toutes les villes de le recevoir. Et il y faut mettre si bon
» ordre & avoir des gens si assurés, qu'il ne puisse entrer nulle part. Que
» ce seroit un beau coup, si à sa barbe, M. de Crequi pouvoit don-
» ner un échec aux Espagnols! En ces occasions, il faut avoir bon pied,
» bon œil, & témoigner de la résolution & du courage. « Richelieu n'eut pas le plaisir de voir ce *beau coup*, & le Maréchal n'eut *ni bon pied, ni bon œil*. Etrange arrogance du Cardinal! Quand un Prince ne veut pas dépendre aveuglément de lui, on remue ciel & terre pour le chasser de son Pays. Tous ceux qui s'opposent à l'injustice sont cruellement persécutés en France & par tout ailleurs où Richelieu entreprend de dominer.

Un des trois Envoyés de Christine ayant montré son instruction à l'Abbé Soldati: *Je n'ai point approuvé la résolution de Monseigneur le Prince Cardinal*, dit-il, *je m'en vas faire un dernier effort pour lui persuader de s'en retourner*. Ce n'étoit qu'une feinte. L'Abbé tourne secretement vers Mondovi, se rend à Turin, obtient par le moyen du P. Monod une audience particuliere de la Duchesse, & lui proteste de la part de Maurice, que l'unique but du voyage de ce Prince, c'est de venir lui offrir ses services, & de lui donner des preuves certaines d'un attachement sincere. *M. le Prince Cardinal*, répondit Christine, *voit bien que les François ne le souffriront jamais ici. Il s'est trop déclaré pour la Maison d'Autriche. Que veut-il que je fasse? Si je n'avois pas tant de mesures à garder, je le recevrois avec joie. Cependant, Madame*, reprit adroitement l'Abbé, *voilà son honneur fort engagé. Que dira-t-on dans le monde, s'il retourne sur ses pas sans entrer dans le Piémont? Permettez-lui du moins de vous venir faire ses complimens: cela sauvera sa réputation*. La Duchesse promet de consulter son Conseil sur cette nouvelle proposition. Quelques-uns furent d'avis qu'elle reçût la visite de son beau-frere, sans se mettre en peine si l'Ambassadeur de France le trouveroit bon, ou non. D'autres sont d'un sentiment contraire; & Emeri crie de toute sa force. Le Nonce du Pape s'entremit pour l'appaiser, & le conjura de n'insister pas qu'on fît un si grand affront à un Cardinal oncle du Duc de Savoye. *Cette visite ne servira de rien*, repliqua Emeri. *Si M. le Cardinal de Savoye met une fois le pied dans Turin, nous répondrez-vous qu'il en voudra bien sortir deux ou trois jours après? J'ai ordre de demander des Places de sûreté pour le Roi mon maître, en cas qu'on veuille recevoir son ennemi déclaré dans la capitale de cet Etat.*

1637. Christine déclare pour lors à l'Abbé Soldati, qu'elle ne peut recevoir la visite du Cardinal son beau-frere sans s'exposer à un danger trop évident, promet d'envoyer un courier à Paris pour obtenir du moins la permission de s'aboucher quelque part avec lui, le conjure d'attendre sa réponse à Genes ou à Savone, lui écrit la lettre suivante, & la donne à Soldati. » Monsieur mon frere, je suis si convaincue de votre bonne volonté ponr moi, que je ne doute point que la part que vous prenez à mon affliction, & le desir de m'assister dans une si triste conjoncture, sont les seuls motifs de la peine que vous vous êtes donnée pour me venir voir. Plût à Dieu qu'il me fût aussi facile que je le souhaiterois, de profiter de cette marque de votre affection, & de vous donner une preuve réciproque de la mienne. Je le ferai toujours avec plaisir en tout ce qui dépendra uniquement de moi. L'Abbé Soldati vous racontera ce qui s'est passé ici, & l'opposition invincible que j'ai trouvée dans les Ministres du Roi mon frere. J'ai dépêché un courier exprès, afin de lui représenter tout ce que l'Abbé Soldati m'a dit de votre part, & d'obtenir une réponse plus douce & plus favorable. La situation présente de nos affaires, & les raisons que j'ai de vivre en bonne intelligence avec le Roi mon frere, vous sont si bien connues, que vous ne devez pas trouver étrange que je craigne d'irriter une Puissance à laquelle ni le feu Duc mon beau-pere, ni feu Monseigneur de glorieuse mémoire n'ont pû résister sans faire des pertes considérables. Je crois que vous avez tant d'affection pour moi & pour cet Etat, que vous ne me demanderez jamais que des choses possibles. Alors vous me trouverez toujours disposée à faire cordialement ce que vous souhaiterez de moi. « Maurice, irrité de ce refus, proteste que le testament de Victor-Amédée est certainement contraire aux loix fondamentales de l'Etat, qui donnent aux premiers Princes du Sang la tutele du Duc mineur, & l'administration des affaires jusques à sa majorité, & par conséquent nul & invalide. Mais n'ayant point de forces en main pour soutenir sa prétention, il fallut céder & prendre le parti de la retraite.

Remontrances du Prince Thomas à la Duchesse de Savoye.

Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 493. 494. 495.

Un autre message embarrassa beaucoup plus Christine. Quelques jours après le départ de l'Abbé Soldati, le Marquis Hippolyte Pallavicini arrive à Turin, & rend à la Duchesse & aux principaux Seigneurs de la Cour des lettres du Prince Thomas de Savoye, datées du camp de Bouchain le 4. Novembre. Celle qu'il écrivoit à Christine ne contenoit pas seulement des complimens de condoléance sur la mort de Victor-Amédée, mais encore de vives remontrances sur l'intérêt de la Maison de Savoye. Thomas y déclare nettement que son Neveu mineur se trouve dans un danger évident de perdre ses Etats, à moins qu'on ne se précautionne également contre la France & contre l'Espagne. Que sous prétexte de les défendre, Louis s'empatera des meilleures Places du Piémont & de la Savoye, & que Philippe en usera de même pour empêcher le progrès de son ennemi. Qu'il étoit de la derniere importance à la Maison de Savoye & à toute l'Italie de prévenir un si grand malheur. Que si on

permet une fois aux François de se rendre maîtres des bonnes Places du Piémont, la guerre s'allumera plus forte que jamais en Italie; que le Piémont en deviendra le théâtre, & qu'il sera également ravagé & déchiré par les François & par les Espagnols. Que les premiers tâcheront de profiter d'une occasion favorable de renverser la seule barriere qui soit entr'eux & l'Italie. Que pour en venir à bout ils employeront toutes leurs forces & tous les artifices dont ils sont capables. Qu'en qualité de Prince de la Maison de Savoye, il se croit obligé à ne rien omettre de tout ce qui dépendra de lui pour en prévenir la ruine. Qu'il se rendra sur les lieux où sa présence lui paroîtra nécessaire. Que dans une occasion si pressante, Christine doit donner des marques de son courage & de sa prudence. Qu'il la prie de considérer que l'intérêt de ses enfans la touche de plus près qu'aucun autre, & que la conservation des Etats du jeune Duc son fils lui est plus précieuse que l'aggrandissement de la puissance du Roi son frere. Qu'elle n'ignore pas que Richelieu ne met l'Europe en feu que pour maintenir sa propre fortune. 1637.

La Duchesse, étonnée d'une déclaration si précise, craint que le Prince Thomas, chéri & respecté dans le Piémont & dans la Savoye, ne vienne bientôt à Milan, & que de là il n'excite tous les sujets du Duc son neveu à demander la paix ou la neutralité avec l'Espagne, & que les Princes du Sang de Savoye ayent part à l'administration des affaires jusques à la majorité de François Jacinte. Pour amuser le Prince Thomas, s'il est possible, Christine dépêche à Bruxelles, Pésieux Gentilhomme de sa Cour, lui ordonne de passer à Paris, de conférer avec le Marquis de S. Maurice Ambassadeur de Savoye en France & avec le Cardinal de Richelieu, & de leur communiquer la réponse qu'elle fait au Prince Thomas. En voici la substance. Qu'un de ses premiers soins dans l'extrême affliction que lui cause la mort du Duc son époux, c'est de donner à ses beaux-freres, qu'elle a toujours estimé particulierement, des marques effectives de son affection. Que pour cet effet, elle ordonne qu'ils rentrent en possession de leurs appanages & de leurs biens, & que la libre administration en soit laissée à leurs Officiers. Que dans peu de temps elle aura soin de pourvoir à la maniere de les dédommager de ce qu'ils n'ont pas touché de leurs revenus saisis par Victor-Amédée. Qu'elle espere que de leur côté ils répondront à sa bonne volonté, & qu'ils travailleront à maintenir la bonne intelligence nécessaire entre la belle-sœur & les beaux-freres, entre les neveux & les oncles. Enfin que le Roi son frere & le Cardinal de Richelieu lui donnent de si grandes marques, l'un d'une affection sincere, & l'autre d'un zele ardent pour la servir, qu'elle ne croit pas se devoir défier d'eux. En cas que le Prince Thomas parût disposé à venir en Piémont, Christine enjoignoit à Pésieux de l'en détourner, & de lui alléguer les raisons déja dites au Cardinal de Savoye. Que si le Prince demeuroit infléxible, l'Envoyé de Christine avoit ordre de le conjurer de ne causer pas de nouveaux troubles dans le Piémont & dans la Savoye, & de lui remontrer que les François prétendoient qu'en con-

1637. séquence du traité de ligue conclu entre Louis & Victor-Amédée, la Duchesse ne pouvoit pas permettre à ses beaux-freres de revenir, & qu'on menaçoit hautement de la traiter comme ennemie, dès qu'elle consentiroit à leur retour. Maurice & Thomas n'ont aucun égard à des remontrances suggérées par Richelieu, rejettent courageusement l'offre qu'on leur fait de la jouïssance de leurs biens à des conditions honteuses, & pensent tout de bon à soutenir leurs droits & leurs prétentions contre Christine, ou plutôt contre le Ministre de Louis, qui ne veut pas être moins absolu à Turin qu'à Paris.

Acharnement du Cardinal de Richelieu contre le P. Monod Jésuite.

Vie du Cardinal de Richelieu, par Aubery. Liv. VI. chap. 17. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. II. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 496.

Le P. Monod étoit si ouvertement attaché à ces deux Princes dès le commencement de leur brouillerie avec Victor-Amédée, qu'il ne fut pas difficile de le rendre suspect à la Duchesse, qui craignoit extrêmement que ses beaux-freres ne lui ôtassent la Tutele de ses enfans, & la Régence des Etats de Savoye. Chagrine de ce que son Confesseur lui parle trop en leur faveur elle prend la résolution de l'éloigner de la Cour, en fait confidence à Emeri, & lui déclare qu'elle a d'autant plus de raison de se défier de Monod, qu'il a toujours paru opposé à la France, & ennemi de Richelieu dont il lui a souvent dit du mal. Le Cardinal & l'Ambassadeur applaudirent au dessein de Christine, & la solliciterent vivement de l'exécuter au plutôt. *Je ne sçaurois assez louer Votre Altesse*, lui écrivit Richelieu, *du soin qu'elle vent avoir de ses affaires & de sa prudence à discerner ses bons serviteurs des mauvais. Je n'eusse jamais cru ce qu'il vous a plû découvrir à M. d'Emeri, des intentions du P. Monod. Je fais peu d'état de la mauvaise volonté que Votre Altesse a reconnue en lui pour la France, & pour ceux qui ont l'honneur de servir le Roi. Mais je suis tellement touché de celle qu'il témoigne pour vous & pour Mrs. vos enfans, qu'il m'est impossible de vous l'exprimer. Je suis en de perpétuelles appréhensions du péril auquel Votre Altesse se trouve continuellement exposée, ayant un tel esprit auprès d'elle. Le mal qu'il est capable de vous causer, pouvant arriver en un instant à moins qu'on ne le prévienne, j'avoue que je ne sçaurois avoir de repos, jusques à ce que je sçache que Votre Altesse a exécuté les bonnes résolutions qu'elles a prises pour assurer son Etat, sa personne & celles de Mrs. ses enfans ;* c'est-à-dire, de chasser le P. Monod. Qui ne croiroit sur ces lettres du Cardinal, que le Jésuite étoit le plus méchant homme du monde ? Un Historien flateur en parle de la sorte, & nous donne des extraits de ces lettres envenimées comme des preuves convaincantes de la scélératesse du P. Monod. Rendons-lui justice. La raison & les régles de l'Histoire nous y obligent. Le Cardinal n'est point croyable, & sa passion paroît trop violente. Tout le crime du Jésuite consistoit dans un attachement aux intérêts des deux beaux-freres de Christine, & dans les conseils donnés au Pere Caussin contre Richelieu.

Que Monod n'étoit pas coupable d'autre chose, on le justifie par les lettres mêmes du Cardinal. Ce que celui-ci reproche de plus à l'autre, n'est nullement considérable. Cependant Richelieu s'agite, & s'épuise en réfléxions politiques, comme s'il étoit question d'exterminer un homme

capable de bouleverser toute la Chrétienté. Je rapporterai les endroits malins & artificieux de ces lettres. On y apprendra du moins à lire avec une extrême précaution les Mémoires des Ministres d'Etat. Nous les regardons comme quelque chose de fort curieux : & le plus grand profit que nous en pouvons souvent tirer, c'est de nous convaincre par nous-mêmes de la foiblesse ou de la méchanceté des prétendus grands-hommes du siécle. Voici en peu de mots ce que je conclus des lettres dont il est question. Le P. Monod avoit beaucoup d'esprit & d'habileté, puisqu'il faisoit si grande peur à Richelieu. *Je ne sçaurois assez me louer*, dit-il à Emeri, *de la bonté avec laquelle Madame vous a découvert la malice dont le personnage que vous sçavez a voulu user, en lui persuadant que les créatures de Son Altesse avoient beaucoup à craindre de la part du Roi, & que je me suis expliqué là-dessus à lui-même. C'est une imposture si manifeste qu'il faut être Démon pour l'inventer. Il est bien à craindre qu'un esprit capable d'un artifice si diabolique ne le soit de divers autres attentats.* Le P. Monod aura voulu inspirer de la défiance à Christine, sur certaines choses que Richelieu lui a dites apparemment, de la résolution prise d'écarter les confidens de la Duchesse, en cas qu'ils ne se dévouent pas aveuglément à la Cour de France. Donc le Jésuite est capable des crimes les plus atroces. Quelle conséquence ! 1637.

Depuis que j'ai sçû cette découverte que la générosité de Madame vous a faite, je crains plus pour elle que je ne vous puis dire. Mais j'espere que son intérêt, qui a commencé de lui déssiller les yeux, les lui ouvrira tout-à-fait. Les diverses tentatives que ce bon personnage a faites, pour porter Madame à être mécontente de la France, quoique sans raison, sur le sujet des obséques de M. de Savoye, qui ont été plus célébres qu'aucunes qui ayent jamais été faites pour d'autres, excepté celles des Rois, témoignent assez de nouveau ses bonnes intentions. Monod n'auroit-il point raillé sur les obséques de Victor-Amédée à Notre-Dame de Paris, où il y eut apparemment de la mesquinerie, à cause de l'étrange épuisement des finances de Louis ? N'auroit-il point dit que ce qu'il y avoit de plus rare dans la cérémonie, c'étoit la pompe & la suite Royale avec laquelle Richelieu y assista ? En ce cas, le Jésuite ne seroit point si blâmable. *Bien qu'on voie en cela une extrême malice*, ajoûte son ennemi, *celle qui a paru dans ses efforts pour appeller M. le Cardinal de Savoye en Piémont, & pour y introduire l'Abbé Soldati, est encore bien plus grande, puisqu'elle va directement à la perte de Madame.* Le voilà donc, ce grand crime d'un homme qu'on traite de serpent & de Démon. *Nous avons vû ici des lettres qui portent que ce bon Apôtre décrioit dans Turin les bonnes intentions de Madame.* Cela signifie que le P. Monod n'approuvoit pas qu'elle eût refusé de recevoir la visite de Maurice son beau-frere. Et quelle conclusion Richelieu tirera-t-il de là ? *On peut dire déterminément que si Son Altesse ne prend garde à elle, & n'éloigne un si mauvais esprit, elle sera enfin prévenue ; & qu'on n'y pourra plus remédier. Je vous avoue que le Roi en est en peine. Tous ceux de delà y ont grand intérêt, & les créatures particulieres de Madame plus que tous les au-*

1637. *tres. Ce seront les premiers qu'il tâchera de porter à terre, afin de ruiner Madame plus aisément. Si elle est peu sensible à ses intérêts, qu'elle pense du moins à celui de Mrs. ses enfans, & qu'elle se remette devant les yeux qu'en pareilles affaires les méchans n'ont point de bornes.*

Le Cardinal jugeoit des autres par lui-même. Il s'imaginoit que les attentats les plus noirs ne coûteroient rien au P. Monod quand il seroit question de maintenir son crédit & son autorité. *Faites au nom de Dieu que Madame prenne garde à sa bouche :* c'est-à-dire en bon François, que Christine doit écarter un Jésuite capable de l'empoisonner. Quelle horrible calomnie ! Richelieu auroit employé le poison en pareille rencontre. Il lui semble que le P. Monod ne doit pas être plus scrupuleux. *Après avoir fait comprendre par raison à Madame ce qui lui est utile, servez-vous de l'exemple de cette Cour, qui n'a jamais pû s'exempter de trouble, ni assurer son repos, tant qu'elle a souffert dans ses entrailles des esprits factieux.* Qui devons-nous entendre par ces *esprits factieux?* Les gens de bien qui se sont opposés à la tyrannie de Richelieu, & qui ont cru devoir servir la Reine mere & l'Héritier présomptif de la Couronne contre lui. *Je crois que l'expédient proposé, d'envoyer ici le personnage dont il est question, est fort bon. Mais comment le fera-t-on consentir au voyage? On lui peut insinuer que la protection de Madame dépendant principalement du Roi, il n'y a pas d'apparence que Son Altesse se serve de lui dans ses affaires, puisqu'à son dernier voyage en France il n'a pas laissé cette Cour fort contente de sa conduite, & que pour cet effet, il est nécessaire qu'il y revienne, afin de se remettre bien auprès de Sa Majesté & de ses principaux Ministres.*

S'il condescend volontairement à cette proposition, nous gagnerons du temps par un tel voyage, & nous pénétrerons de plus en plus son esprit. Richelieu l'avoit déja faite cette ouverture, que Christine envoyât le P. Monod en France. Et voici comment le Cardinal raisonnoit. *Ce n'est point le fait d'un Religieux de se mêler des affaires d'Etat. Et partant, quand Madame lui commanderoit de suivre sa vocation, elle ne peut qu'en être louée de tout le monde.* Ce n'est pas plus *le fait* d'un Capucin, d'un Prêtre, d'un Evêque, *de se mêler des affaires d'Etat*, que celui d'un Jésuite. Quand Louis auroit ordonné au P. Joseph & à Richelieu, *de suivre leur vocation, il n'auroit pû qu'en être loué de tout le monde.* Le Cardinal ne voit pas qu'il prononce sa propre condamnation & celle de son cher Capucin. *Madame,* ajoûte-t-il, *pourroit envoyer le P. Monod en France. On l'y retiendroit doucement ; & du consentement de ses Supérieurs, on feroit en sorte qu'il ne retourneroit en Piémont que lorsque Madame le voudroit. Comme cette affaire est importante, que M. d'Emeri prenne garde à ne la commettre pas au hazard. Il se doit conduire ensorte que Madame & le Comte Philippe d'Aglié demandent les premiers une chose tout-à-fait nécessaire à leur conservation.* Richelieu gardoit alors quelque ménagement. Mais ce n'est plus de même après la découverte de l'intrigue du P. Monod avec le P. Caussin. Le Cardinal veut que Christine fasse enlever le Jésuite, & qu'on le mette dans une étroite prison.

S'il

S'il refuse l'ouverture, dit-on à Emeri, *ce ne peut être qu'avec un dessein encore pire que celui qu'on peut prévoir. Et par conséquent Madame aura plus de raison d'y pourvoir par une autre voie. Et en effet, je ne vois pas comment elle en peut faire difficulté, sçachant, comme elle sçait, qu'avant sa mort M. de Savoye avoit résolu d'user du même remede, & qu'elle seule l'en a détourné.* Chagrin contre ses freres, Victor-Amédée trouvoit apparemment mauvais que le P. Monod entretînt quelque commerce avec eux. Ce n'est pas un fort grand crime. *Si M. de Savoye*, conclut le Cardinal, *appréhendoit ce méchant esprit, Madame doit le redouter au double, & s'imaginer qu'il entreprendra d'autant plus hardiment contr'elle, que les gens qui devroient venger ses crimes seront ceux qui les pourront récompenser.* Ceci n'a pas besoin de commentaire. On déclare nettement que le Jésuite empoisonnera Christine & ses enfans, dans l'espérance d'en être récompensé par le Cardinal de Savoye & par le Prince Thomas. De si noires calomnies font dresser les cheveux à la tête. *En telles occasions, il faut tout craindre, & se représenter que tous les remedes de prévention sont toujours doux, en comparaison de ceux qu'il faut apporter aux maux quand ils sont arrivés. Ajoûtez à cela, qu'il y en a beaucoup en matiere d'Etat, qui sont incurables dès le premier moment de leur naissance.* Que Richelieu se peint admirablement bien lui-même dans ces lettres! Voilà pourquoi je m'y arrête. 1637.

C'est par cette maxime qu'*en certaines occasions il faut tout craindre, & que les remedes de prévention sont toujours plus doux que ceux qu'il faut apporter au mal arrivé*; c'est par là, dis-je, que le Cardinal persuada enfin à son foible maître de chasser sa mere, de maltraiter son épouse & son frere, d'éxiler, d'emprisonner, de faire mourir plusieurs personnes du premier rang, sous prétexte de *prévenir* des conspirations chimériques contre sa personne, ou du moins contre son autorité. Il vouloit établir la pratique de ses maximes à la Cour de Savoye, & rendre la Duchesse aussi dépendante de lui que le Roi de France. On a de la peine à se persuader qu'un Prêtre ait été capable d'une si noire malice; & j'avoue que j'ai long-temps combattu cette pensée. Mais enfin il se faut rendre. Voici des lettres écrites de la main du Cardinal. On y voit clairement les mêmes artifices employés pour empêcher que la Duchesse de Savoye ne permette à ses beaux-freres de revenir en Piémont, & pour l'engager à se défaire d'un Directeur trop clairvoyant au gré de Richelieu. Que ne découvririons-nous pas, si nous avions celles qu'il écrivit à ses confidens & au Roi même, quand il remua tant de ressorts pour lui persuader que sa mere, son épouse, son frere & les premiers Seigneurs de son Royaume, étoient ses plus dangereux ennemis?

Monod fut aussi fin que Richelieu. Bien loin de donner dans le piége qu'on lui tendoit, & d'aller imprudemment se mettre à la discrétion de son ennemi, le Jésuite tourne si bien l'esprit de Christine, que ses soupçons se dissipent, & qu'elle le veut garder auprès d'elle. La lettre que le Cardinal écrivit là-dessus à Emeri mérite d'être encore rapportée. » Je suis » extrêmement surpris, *dit-il*, du peu de compte que Madame a témoi-

1637. » gné jusques ici faire des bons avis que le Roi & ses plus confidens » serviteurs lui ont donnés, vû qu'ils n'ont pour but que son repos, son » avantage, & l'affermissement de sa grandeur & de son autorité. Ses » irrésolutions touchant le Pere Monod en sont une preuve bien claire. » Elles m'étonnent d'autant plus, que Madame sçait mieux qu'aucun au- » tre la haine mortelle que ce bon Pere a pour sa personne & pour cel- » les de Mrs. ses enfans, & l'attachement inséparable où il est avec M. » le Cardinal de Savoye & M. le Prince Thomas ennemis de Son Altesse. » Le Roi trouve fort étrange que Madame ayant déclaré à tous ses Mi- » nistres, qu'elle ne desiroit plus qu'on donnât au Pere Monod aucune » part dans les affaires, elle continue de se servir de lui. Sa Majesté croit » fermement, que Madame ne le retient que parce qu'elle sçait qu'il est » ennemi du Roi & de son Etat; *c'est-à-dire, du Cardinal de Richelieu & » de sa tyrannie au regard de toute la Maison Royale de France;* & pour » témoigner à tout le monde qu'elle se défie plus de la France que de » ses beaux-freres : ce qui peut produire de fort méchans effets. Mada- » me n'ignorant pas la passion que le P. Monod fait paroître en toutes » rencontres pour les intérêts de ces Messieurs, & la mauvaise volonté » qu'il a eue de tout temps pour elle & pour ses serviteurs, elle doit » tenir pour constant que si elle le laisse dans l'autorité où l'artifice & la » malice l'ont mis auprès d'elle, cet homme hardi, partisan ouvert du » Prince Cardinal, & bien informé des sentimens du peuple & de la foi- » blesse de Madame, le fera venir à la premiere occasion dans le Pié- » mont, d'où elle ne sera pas capable de le chasser. Après quoi on ne » la marchandera pas, & sa vie ne sera pas plus assurée que celle de Mrs. » ses enfans.

» Madame peut bien juger que le Roi ne prend point intérêt aux Mi- » nistres qu'elle emploie dans ses affaires. C'est assez qu'ils aiment sa per- » sonne & Mrs. ses enfans. Mais il importe beaucoup à Sa Majesté, que » Madame n'ait pas des gens qui lui donnent, à l'insçû du Roi, des » conseils capables de la perdre. Ces considérations l'affligent plus que je ne » puis dire. Une pareille conduite le mettroit hors d'état de protéger Ma- » dame, ou le forceroit contre son desir à se décharger de la protection » d'une personne qui lui appartient de si près, afin de ne se rendre pas » garant du mal qu'elle ne peut éviter. Vous pouvez bien croire que le » Roi n'en veut pas venir à cette extrémité. Il aime Madame comme » un autre lui-même. Mais il ne peut se résoudre à voir que Son Al- » tesse se veuille perdre contre la raison, contre les bons conseils qu'il » lui donne, & nonobstant toute l'assistance qu'il lui pourroit accorder. » Sa Majesté ne peut prendre pour ses affaires confiance en Madame, » pendant qu'elle aura un Ministre ennemi de la France, du Roi & de » ses plus particuliers serviteurs, & intime ami du Cardinal de Savoye » dévoué aux Espagnols. Par le canal du P. Monod, ils seront informés » de toutes les résolutions qui se prendront. Que le Roi souffre cela, » c'est une chose absolument impossible. Je vous avoue franchement que

» la protection ouvertement accordée à ce Pere, depuis la résolution que » Madame avoit prise avec vous de l'éloigner, afflige sensiblement Sa Majesté, & lui donne à penser que l'esprit de Madame est non seulement » plein d'irrésolutions, mais encore de défiances au regard de la France. On les lui inspire afin de la porter plus facilement à sa ruine & à » celle de Mrs. ses enfans, qui paroit inévitable, si Madame continue » dans ses soupçons & dans ses ombrages. 1637.

» Bien que ce bon Pere témoigne ne s'en prendre qu'à vous seul du » dessein formé de le faire venir en France; si est-ce néanmoins qu'il » n'ignore pas que ç'a été avec la participation de Madame & du Comte Philippe. Se voyant donc offensé de tous les deux, il prendra infailliblement les occasions de se venger. Et il le fera d'autant plus hardiment, qu'il croira que son rétablissement est plutôt l'effet de son industrie & de ses artifices, que de la bonté de Madame, à laquelle il » ne le pardonnera jamais. « D'où Richelieu sçavoit-il que le P. Monod avoit le cœur si corrompu? Le Cardinal n'en apporte aucune preuve. Concluons de là qu'il employoit sans scrupule les calomnies les plus atroces pour perdre ceux qui traversoient ses projets tyranniques; ou bien que jugeant, comme je l'ai dit, des autres par lui-même, il s'imaginoit que le Jésuite, autant imbu que lui de la maxime de Machiavel, qu'en matiere de Politique il ne faut pas être méchant à demi, seroit homme à faire tout ce que Richelieu faisoit lui-même pour maintenir son crédit & son autorité. C'est l'induction que je prétends tirer de ces extraits.

» Au reste, *ajoûte-t-il*, Madame vous ayant obligé à vous déclarer contre le P. Monod, elle est trop juste, pour vouloir que vous, & la » Cour de France, preniez désormais confiance en lui. Avant que Madame lui eût témoigné qu'elle connoissoit sa bonne volonté, il étoit libre » de se servir de lui. Mais maintenant qu'il est informé du dessein pris » de se défaire de lui, & qu'il n'attend que le moment de l'éxécution, » Madame peut bien croire qu'il ne s'occupe d'autre chose que des moyens » de la prévenir. Et par conséquent la nécessité l'oblige d'achever ce qu'elle a commencé, à moins qu'elle ne veuille s'exposer à être perdue sans » ressource. C'est à vous de représenter fidellement toutes ces choses à » Madame: vous pourrez lui montrer cette lettre, & la conjurer par » l'amour qu'elle se porte à elle-même & à Mrs. ses enfans, de se défaire d'un tel homme le plus promptement qu'il sera possible. En ces » occasions, il n'y a point de temps à perdre. Son bon esprit, & vos » prudens conseils lui fourniront les expédiens nécessaires à l'éxécution » d'un tel dessein. Le plus court, à mon avis, c'est de prendre le bon » Pere un soir quand tout le monde sera retiré, de le mettre dans un carosse à six chevaux, & de le faire conduire à Pignerol avec bonne escorte. Je tremble pour Madame jusques à ce que cela soit fait. « Si Richelieu ne trembloit pas plutôt pour lui-même, son humeur vindicative le portoit aux plus injustes violences. Il n'en demeurera pas là. Incapable de laisser à ceux qu'il regarde comme ses ennemis le moindre pouvoir

1637. de lui nuire, le Cardinal n'aura point de repos jusques à ce que le pauvre Jésuite soit en prison, & il demandera encore après cela que Christine le lui remette entre les mains.

Ouverture de la campagne dans les Pays-Bas.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. chap. 51. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom II. Bernard Histoire de Louis XIII L. XVIII. Histoire du Maréchal de Gassion. Tom. II. Mercure François. 1637.

Je reviens aux affaires de la guerre, dont les diverses intrigues de la Cour de France & de celle de Savoye m'ont un peu écarté. Le Cardinal de la Valette, nommé Général d'une armée de quinze mille hommes de pied & de sept mille chevaux, dit-on, devoit agir du côté du Hainaut, pendant que, selon le premier projet de la campagne dans les Pays-Bas, Frédéric-Henri Prince d'Orange attaqueroit Dunkerque avec l'armée des Etats-Généraux des Provinces-Unies. La Valette se rendit à Château-Porcien à la fin du mois de May, lieu marqué pour le *rendez-vous* général des troupes qui lui étoient destinées. Le Duc de Candale, son frere aîné, lui fut comme associé au commandement de l'armée. Le Cardinal l'avoit ainsi souhaité. Mais il fallut que Candale, renonçant à son droit d'aînesse dans le monde & dans le service, consentît à prendre le mot de son cadet, & reconnût comme les autres la prééminence des Cardinaux jusques dans le commandement des armées. Dès que la Valette fut arrivé à Château-Porcien il envoya le Mémoire suivant au premier Ministre.

» L'armée du Roi devant entrer dans le Pays des ennemis, elle ne le » peut faire avec utilité sans attaquer quelque Place. Voici celles qui » semblent les plus importantes. Charlemont du côté de la Meuse, Landreci du côté de Guise, Hesdin du côté d'Abbeville. Avesnes est moins » forte que celle-ci : mais la difficulté d'y conduire des vivres rend le » succès de l'entreprise incertain. Si le terrein de Charlemont est assez » bon pour y faire des tranchées, la circonvallation ne sera pas malai» sée : les vivres se peuvent conduire par la Meuse sans grand embarras, » & la conquête en est plus avantageuse. Pour ce qui est d'Hesdin, on » le peut attaquer facilement : Abbeville fournira des bleds en abondance » pour de l'argent ; & les munitions de guerre se peuvent conduire jus» ques là. Landreci est de moindre importance que les deux autres : la » Place est de six bastions, & bien fortifiée : la commodité du magasin » de Guise rend la subsistance de l'armée assez facile. A ces trois sieges, » il faut nécessairement une circonvallation, afin de n'être pas contraint » à lever celui qu'on entreprendra. C'est au Roi & à Monseigneur le Car» dinal de nommer la Place qu'ils veulent faire attaquer. Mrs. de Ram» bure & de Turenne sont allés, l'un à Guise, & l'autre à Rocroi, s'in» former des ennemis, de l'état des frontieres, & de la situation du Pays, » s'il est cultivé, ou désert. Aussitôt qu'ils seront de retour, je dépêcherai » M. de Guiche afin de rendre compte de ce qui aura été reconnu, de » marquer plus particulierement la maniere dont chacune de ces Places » se peut attaquer, & de nous rapporter ce qu'on nous peut fournir pour » le siege de celle à qui le Roi & Monseigneur le Cardinal nous com» manderont de nous attacher. *Expressions assez particulieres*, c'est au Roi » & à Monseigneur le Cardinal de nommer; le Roi & Monseigneur le » Cardinal nous commanderont !« Ces lâches adulateurs d'un Ministre

arrogant supposoient-ils qu'à l'imitation des Empereurs Romains, Louis l'avoit associé à la Couronne de France ? 1637.

Richelieu répondit de la sorte le premier Juin à son confrere. *Je ne doute pas que vous n'apportiez tous les soins imaginables pour vous mettre en état d'entrer dans le Pays des ennemis. Le vrai moyen d'y faire plus d'effet, c'est de les surprendre & de ne leur donner pas le temps de s'opposer à vos desseins. Aiguebere est revenu & retourné. M. le Prince d'Orange persiste dans les premiers projets de faire l'une des attaques dont vous êtes informé, pourvû que nous commencions les premiers. Aiguebere lui porte parole que vous serez le 4. du mois dans le Pays ennemi. Je prie Dieu que ce soit avec un heureux succès. On l'attend de votre bonne fortune & de votre habileté. Faites, je vous en prie, la plus grande diligence qu'il sera possible, afin que M. le Prince d'Orange ne puisse prendre aucune excuse.* Richelieu sçavoit former des plans, donner des avis, des ordres, des instructions; mais les choses se trouvoient rarement prêtes pour les suivre à point nommé. La Valette manquoit de charrois & de chevaux pour son artillerie. Il s'en plaignit à Richelieu, & la Meilleraie Grand-Maître en voulut du mal à la Valette. *Je suis extrêmement fâché*, dit le premier Ministre au Général d'armée son confrere, *de ce que vous n'avez pas trouvé toutes choses prêtes comme vous le pouviez desirer. Mais la nature des grandes affaires porte avec soi des difficultés. Souvent après beaucoup de nuages qui paroissent, le soleil se fait voir plus clair qu'on n'auroit osé l'espérer.* Telle étoit la coutume de Richelieu. Les sentences & les apophthegmes ne lui manquoient jamais, quand il étoit question de couvrir sa négligence, ou les fautes de ceux sur lesquels il se reposoit. *Estrade*, poursuit le Cardinal, *nous a communiqué les deux desseins différens que vous avez; l'un de prendre Auchi en vingt-quatre heures, investir en même temps Hesdin & l'assiéger ensuite; L'autre, d'emporter Cateau-Cambresis en trois ou quatre jours, d'investir Landreci en même temps, & d'en former le siege après la prise de la premiere Place. Ces deux projets sont également pratiquables. Mais l'un ne nous est pas libre, à cause des engagemens pris avec M. le Prince d'Orange. On lui a promis d'attaquer du côté du Hainaut sans dire quoi. Il ne faut donc point penser présentement à Hesdin. Cette réponse vous marque assez à quoi vous pouvez vous déterminer. Il n'est pas nécessaire d'envoyer ici le Comte de Guiche; on s'imagineroit qu'il y a de l'irrésolution dans nos desseins.*

La Meilleraie trouva fort mauvais que la Valette se plaignît à Richelieu, de ce que les charrois & les chevaux nécessaires à l'artillerie de l'armée lui manquoient. Le Grand-Maître s'imagina qu'on lui vouloit nuire auprès du Ministre son parent & son protecteur. *En arrivant à Ruel*, dit Chavigni à la Valette, *j'ai trouvé M. de la Meilleraie fort piqué de ce que vous avez écrit à Monseigneur le Cardinal du mauvais état de votre artillerie.* J'ai vérifié par la confession même de M. d'Estrade, en présence de Son Eminence, *me dit-il*, que M. le Cardinal de la Valette a plus de douze cents chevaux d'artillerie dans son armée. C'est un mauvais office qu'on m'a voulu rendre. Je suis bien malheureux d'avoir perdu les bonnes gra-

1637. çes de M. le Cardinal de la Valette. S'il me faisoit encore l'honneur de m'aimer un peu, ne se seroit-il pas adressé directement à moi pour des choses qui regardent ma charge? *A cela, je n'ai eu autre chose à répondre, sinon que je suis bien assuré que vous n'avez point eu intention de désobliger M. de la Meilleraie, & que vous le lui protesteriez, dès que je vous aurois écrit là-dessus.* Je ne parle pas en l'air, *m'a-t-il repliqué.* Je suis allé plus de six fois chez M. le Cardinal de la Valette, pour recevoir ses commandemens. Il étoit au logis: & ses gens n'ont jamais voulu me laisser entrer. *Vous connoissez mieux que moi, Monseigneur, l'humeur de M. de la Meilleraie, & l'amitié que Monseigneur le Cardinal a pour lui. Ecrivez de telle maniere à M. de la Meilleraie, qu'il se désabuse de sa prévention que vous ne l'aimez pas. Je crois lui en avoir ôté déja une bonne partie. Mais il faut que vous acheviez.* Je rapporte ces premiers commencemens d'une mésintelligence qui éclatera dans la suite.

Nous n'avons point encore de nouvelles de Hollande, ajoûte le Secrétaire d'Etat. *Les forces des ennemis sont presque toutes à Dunkerque & à Gravelines. Ils y font travailler. On ne sçait pas à quel dessein. J'ai peur que cela n'empêche celui que vous sçavez.* Etoit-il si difficile de le pénétrer? Les Espagnols avertis par une lettre interceptée, & peut-être par l'adresse de Frédéric-Henri qui mouroit d'envie de reprendre Breda, que la Cour de France & les Etats-Généraux des Provinces-Unies avoient concerté d'attaquer Dunkerque par mer & par terre, tâchoient de mettre la Place en si bon état de défense que l'armée des Etats n'osât s'y attacher. *Le Prince d'Orange*, écrit Chavigni dans une lettre du 10. Juin au même la Valette, *promet toujours de faire des merveilles. Mais il sera difficile qu'il puisse éxécuter le dessein dont Aiguebere vous a parlé. Les ennemis ont trop de troupes de ce côté-là. Les autres projets que le Prince d'Orange a proposés, en cas que celui-ci ne puisse réussir, ne sont pas moins considérables pour embarrasser les ennemis, & pour vous donner moyen d'agir.* La Meilleraie s'étant avancé vers Bologne avec un corps de quatre mille hommes de pied & de cinq cents chevaux, comme Frédéric-Henri l'avoit demandé, peut-être afin de donner le change aux Espagnols, & de pouvoir fondre sur Breda, lorsque leurs troupes seroient éloignées du Brabant, le Prince feignit encore quelque temps de n'abandonner point le projet de Dunkerque. *M. d'Aiguebere est de retour*, dit Des-Noyers dans une lettre du 21. Juin à la Valette. *Il apporte des assurances du dessein près de Calais. Monseigneur le Cardinal a grande impatience de sçavoir des nouvelles de Votre Eminence, pour en informer M. le Prince d'Orange qui doit agir de concert avec vous.* Et Chavigni dans sa dépêche envoyée deux jours après: *M. le Prince d'Orange sera le 24. ou le 25. du mois, où vous sçavez. Les troupes du Roi s'y rendront en même temps, pour le joindre quand il le desirera.* Les lettres de Richelieu nous apprennent que Frédéric-Henri partit de la Haïe le 17. Juin. Il se mit en campagne, & les troupes des Etats furent embarquées à Ramekens. Les vents contraires vinrent fort à propos pour favoriser les desirs secrets du Prince. L'entreprise sur Dunkerque étant désormais

trop difficile, à cause des précautions prises par les Espagnols, il eut un prétexte honnête d'aller mettre le siege devant Breda, & de s'y attacher. 1637.

Cependant le Duc de Candale avoit emporté Cateau-Cambresis en trois jours, afin de faciliter le siege & la prise de Landreci, que le Cardinal de la Valette investit en même temps. Le Colonel Gassion se signala en cette occasion par la défaite de quelques compagnies de cavalerie Espagnole, commandées par Viveras frere du Comte de Fuensaldagne, qui demeura prisonnier. La réputation & la faveur de Gassion augmentoient tous les jours. Le Roi & son Ministre le combloient de bienfaits à l'envi l'un de l'autre. Tous les Généraux demandoient avec un égal empressement d'avoir dans leur armée un Officier que la Meilleraie nommoit assez plaisamment *le grand dégâtier*, parce qu'avec son régiment étranger, il sçavoit admirablement bien faire le dégât dans le Pays ennemi. L'Auteur de sa vie rapporte une circonstance arrivée lorsqu'il étoit sur le point de partir pour aller servir sous le Duc de Candale & le Cardinal de la Valette. Ils l'avoient obtenu préférablement au Maréchal de Châtillon & à la Meilleraie, qui le demandoient aussi. La particularité me paroît curieuse. Nous y découvrons la passion & la jalousie de Richelieu, quand il étoit question de gagner un Officier brave, & qu'il croyoit capable de tout entreprendre pour son service. Le Roi ayant donné fort obligeamment à Gassion deux compagnies d'augmentation pour son régiment, le Cardinal eut peur que le Colonel, charmé de ce bienfait, ne s'attachât plus au Roi qu'à lui. Dès le soir même, Son Eminence envoie chercher Gassion, & lui parle de la sorte. *Je suis bienaise des commissions que Sa Majesté vous a fait expédier. Mais cela rompt un beau coup que je voulois faire pour vous. Soyez pourtant demain ici; nous verrons comment nous y pourrons revenir.* Le Colonel ne comprend rien à l'énigme, & se retire fort rêveur. Il se trouve le lendemain à l'antichambre de Richelieu. On l'appelle; on le conduit dans le cabinet, & le Cardinal s'explique ainsi. *Monsieur le Colonel il y a long-temps que j'ai pensé à vous donner deux compagnies de dragons outre votre régiment. Cela vous accommode-t-il? Monseigneur*, répondit Gassion ébloui d'une nouvelle faveur qu'il n'attendoit pas, *c'est tout ce que je puis souhaiter. Laissez-moi donc faire*, reprit Richelieu. *Vous serez content de mes soins & de vos appointemens.* Les commissions & l'ordonnance sont expédiées le soir même, & le Colonel touche de l'argent dès le lendemain. Je trouve dans une lettre que Richelieu écrivit le premier Juillet de cette année au Cardinal de la Valette une preuve de la considération que le Ministre avoit pour un Officier que j'estimerois davantage si l'envie de s'avancer ne l'avoit pas porté à se dévouer trop aveuglément à Richelieu. *L'avantage que Gassion a remporté sur les ennemis*, dit le Cardinal, *les aura sans doute étonnés. Je suis fort aise qu'il ait si bien commencé. Je connois parfaitement son courage & son affection. De maniere que je ne doute point qu'il ne fasse de même dans toutes les occasions qui se présenteront pour le service du Roi.*

Incontinent après la prise de Cateau-Cambresis, la ville de Landreci

1637. Siege & prise de Landreci dans le Hainaut. *Bernard Histoire de Louis XIII Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. Chap. 51. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. II. Mémoires de Puységur. Mercure François. 1637. Grotii Epistola passim. 1637.*

en Hainaut fut assiégée dans les formes par le Cardinal de la Valette. Un Historien de Louis XIII. & les nouvelles du temps donnent une ample relation de cette conquête. Mais Puységur présent au siege en parle assez succinctement dans ses Mémoires. » Les troupes du Roi commandées par le Cardinal de la Valette & par le Duc de Candale son frere, *dit-il*, eurent leur rendez-vous depuis les environs de Laon jusques à » Château-Porcien. On marcha droit à Hirson qui fut repris sur les ennemis. Il fallut tirer le canon pour les obliger à se rendre. On va passer ensuite derriere la Capelle. Le régiment de Piémont prit un Fort où plusieurs gens s'étoient réfugiés. Ils donnerent quatre cents pistoles pour se racheter du pillage. Nous nous rendons enfin devant Landreci. M. le Cardinal de la Valette prend son quartier à Longfauri, & M. de Candale au-delà de la Sambre. Mrs. de Guiche & de Turenne servoient en qualité de Maréchaux de Camp dans la brigade du premier, & M. de Thou étoit Intendant de l'armée. Le siege dura quinze jours, *depuis l'onziéme jusques au vingt-trois ou vingt-cinquiéme Juillet selon les relations du temps.* » Les ennemis souffrirent qu'on fit sauter le bastion, & qu'on donnât un assaut. Cela fut fait par le régiment de Longueval qui étoit de garde à la tranchée. La garnison obtint une capitulation honorable, & fut conduite à Avesnes. « Suivant ma coutume de ne m'arrêter point au détail des sieges & des batailles, à moins qu'il ne soit donné par un habile homme du métier, je laisserai celui de Landreci, & me contenterai d'en rapporter certaines circonstances, qui seront peut-être plus curieuses & plus divertissantes.

Depuis que Richelieu eut assisté au siege de la Rochelle & à quelques autres, il se crut un grand maître dans l'art de prendre les villes. Empressé à se venger des Espagnols qui, profitant l'année derniere de sa négligence, pénétrerent si avant dans la Picardie, le Cardinal prend la plume à la main, donne des avis à la Valette, lui marque les moyens d'emporter Landreci en peu de temps, & se flate que les François iront ensuite porter l'épouvante jusques dans Bruxelles. Quel plaisir de voir un Cardinal faire des leçons à un de ses confreres sur l'art militaire! Les connoisseurs jugeront si Richelieu avoit autant d'expérience & d'habileté qu'il se l'imaginoit. » J'ai une extrême joie de la prise de Cateau-Cambresis, *dit-il à la Valette.* Je veux croire que les Espagnols qui étoient dans la Place, ayant fait si peu de résistance, la garnison de Landreci, qui n'est guere plus forte, n'attendra pas la derniere extrémité. Ce n'est pas que je pense que vous deviez avoir aussi bon marché de l'une que de l'autre. Mais j'espere que vous emporterez bientôt Landreci, dès que vous aurez une fois empêché qu'il n'y entre du secours. Il est impossible qu'une garnison de quatre ou cinq cents hommes, puisse long-temps supporter la fatigue continuelle d'un siege. Beaucoup de fausses allarmes, que vous pouvez leur faire donner de fois à autres, les mettront bientôt sur les dents. Rien ne découragea tant les quinze cents Espagnols qui défendirent Corbie, que l'obligation d'être conti-

» tinuellement

» nuellement sous les armes. Quand votre circonvallation sera en état de » vous garantir de la crainte du secours des ennemis, pressez extraor- » dinairement la Place, & à la Françoise : vous en aurez raison dans peu » de temps. Si vous aviez assez de gens pour faire tous les deux ensem- » ble, ce seroit une bonne chose, vû la foiblesse de la garnison. Il ne » faut rien oublier de tout ce qui se peut imaginer pour prendre Lan- » dreci. L'honneur de la France y est engagé. Il n'y a point d'apparence » qu'une petite Place, comme celle-là, puisse résister à la principale ar- » mée du Royaume. 1637.

Je vous conjure, dit Richelieu dans une autre lettre, *de faire les tranchées de vos attaques si bonnes, que les soldats & les personnes de qualité y puissent être en sûreté. Les gens de guerre sont si ennemis des sieges, que s'ils ne voient pas qu'on prend soin de leur conservation, ils s'y ennuient incontinent. Mais j'espere qu'avec cette précaution, ils y prendront tant de goût, qu'après Landreci nous pourrons faire mieux.* L'entreprise n'auroit jamais eu un bon succès, si le P. Joseph n'eût ajoûté ses conseils à ceux de Richelieu. *La chose que Votre Eminence doit principalement considérer*, dit le Capucin à la Valette, *c'est de mettre tout l'ordre possible à ce que l'humeur de la nation*, c'est-à-dire, une bravoure impétueuse & souvent téméraire, *ne fasse pas perdre mal à propos les personnes nécessaires.* Joseph, homme poli & courtisan, ne voudroit-il point insinuer d'une maniere honnête & enveloppée ce que Richelieu dit rondement à la Valette ? *Au nom de Dieu ayez soin de votre personne, & ne vous faites pas canarder mal-à propos.* La Valette se piquoit de bravoure, & s'exposoit librement au danger. Richelieu le pria souvent de se ménager davantage. Mais emporté par son ardeur martiale, ou plutôt par sa vanité, il voulut montrer au siege de Landreci, qu'il étoit aussi bon soldat, qu'habile Général. » Monseigneur, *lui dit Richelieu en le félicitant sur la reddition de la* » *Place*, je ne sçaurois vous représenter la joie que la prise de Landreci » donne au Roi. Elle est si grande, qu'il ne s'y peut rien ajoûter. Quant » à moi, outre celle que j'ai pour le bien de la France, j'en ressens une » particuliere pour la gloire que vous avez acquise. On ne pouvoit con- » duire le siege de la Place avec plus de prudence. Je suis ravi que vous » en soyez dehors, sans avoir été blessé. Nous apprenons de tous ceux » qui viennent, qu'en faisant dignement votre charge, vous la faites fort » mal en un point qui vous oblige d'avoir autant de soin de votre per- » sonne, que vous témoignez vous en mettre peu en peine. Je vous » conjure de changer de méthode à l'avenir, & de vous souvenir que » si le Roi perdoit une personne de votre mérite, tous les avantages » qu'on pourroit remporter d'ailleurs sur les ennemis ne seroient pas con- » sidérables, & que vos amis ne se consoleroient jamais.

Deux choses chagrinerent extrêmement la Valette durant le siege de Landreci. Sur ce que Richelieu dit dans une de ses lettres que c'est une *petite Place*, la Valette se met dans l'esprit qu'on prétend diminuer l'importance du service qu'il va rendre. Et cela lui semble d'autant plus évi-

1637. dent, qu'il apprend qu'à la Cour, on parle communément de Landreci, comme d'une Place aussi foible que la Capelle. La mortification fut sensible au Cardinal Gascon. Il se flatoit de n'acquerir pas moins de gloire à la prise de Landreci, que le Prince d'Orange à celle de Dunkerque, ou de Breda. Landreci une *petite Place*, Landreci aussi *mal fortifié* que la Capelle; cela choque tellement la Valette, qu'il s'en plaint amérement à la Cour. On tâche de l'appaiser en chargeant le bon Des-Noyers de lui donner quelques éclaircissemens là-dessus. *Personne n'a cru que Landreci fut une mauvaise Place*, dit le Secrétaire d'Etat au Cardinal désolé. *Il faudroit ignorer l'histoire du temps présent & celle du passé. On a bien dit, je l'avoue, que Landreci est une petite Place de quatre bastions en sa naissance, & de cinq ensuite par l'addition d'un qui n'a pas un rapport régulier avec les autres. Et quand on a parlé de la Capelle ce n'a été que par comparaison. Il fut seulement dit qu'elle n'étoit pas beaucoup plus grande, & qu'il n'y avoit pas beaucoup plus de dehors quand les ennemis l'investirent.*

Des-Noyers n'y pense pas. Il confirme la vérité de tous les rapports qui chagrinoient la Valette. Landreci n'étoit qu'une Place de cinq bastions, dont un fut irrégulierement ajoûté aux quatre premiers. Il n'y avoit pas plus de dehors qu'à la Capelle. Sa garnison n'étoit que de quatre ou cinq cents hommes. Pourquoi se récrier tant sur l'importance du siege & de la conquête? Les Espagnols, beaucoup plus foibles que leurs ennemis, ne s'en allarmerent pas autrement. Richelieu donnoit si facilement dans la chimere. Quelle raison eut-il de se flater que la prise de Landreci auroit des suites aussi grandes pour les François, que la conquête de la Capelle en eut l'année précédente pour les Espagnols; & que l'effroi ne seroit pas moins grand à Bruxelles & dans les Pays-Bas, qu'à Paris & dans toute la France? Des-Noyers ne console pas mieux la Valette dans la suite. *Tout ce qui a été rapporté à Votre Eminence*, ajoûte-t-il, *s'est dit sans aucune mauvaise intention, & sans vouloir rien diminuer de l'importance de la Place & du siege, ni de la gloire qui en sera dûe à Votre Eminence, lorsque par sa valeur & par ses soins Landreci sera réduit à l'obéïssance du Roi.* On ne disoit pas seulement dans le monde que Landreci ne devoit point être regardé comme une bonne Place, mais encore que la Valette ne s'y prenoit pas bien, & qu'il pourroit se voir contraint à lever le siege. Le P. Joseph tâche de le consoler sur ces bruits différens, dans une lettre du 12. Juillet. *Ceux qui sont sur les lieux, & qui ont la conduite des choses*, dit le Capucin, *en jugent beaucoup mieux que le vulgaire absent. Son Eminence demeure toujours parfaitement persuadée que tout ce que vous faites est bien.*

Les complimens de Richelieu & de ses confidens ne dissiperent point les ombrages & la défiance de la Valette. Il étoit surpris qu'on lui envoyât la Meilleraie avec quatre mille hommes de pied & cinq cents chevaux, pour l'aider à prendre une Place qu'on croyoit mauvaise. L'entreprise sur Dunkerque étant déconcertée, le Grand-Maître de l'Artillerie eut ordre d'aller du Boulonois à S. Quentin, & de s'avancer jusques

à Landreci. En chemin faisant, il prit Bohain & quelques châteaux. La Valette, qui n'a point demandé de renfort, s'imagine qu'on se défie de son habileté, ou du moins qu'on veut que la Meilleraie partage avec lui l'honneur de la conquête, afin d'obtenir plus facilement le bâton de Maréchal de France, que Richelieu son parent avoit grande envie de lui procurer bientôt. L'une de ces deux choses paroissoit d'autant plus vraisemblable, que le Roi ordonnoit que la Meilleraie conservât le commandement séparé du corps d'armée qu'il conduisoit. A ce coup la Valette ne peut plus dissimuler son mécontentement. Il croit que c'est une atteinte donnée à son autorité de Général, & craint que le Duc de Candale, qui souffre impatiemment d'obéïr à son cadet, ne demande aussi de commander son corps d'armée indépendamment de lui. Un Gentilhomme va promptement porter les plaintes de la Valette au Roi, & obtient la révocation du privilege accordé à la Meilleraie. Il y eut plusieurs lettres écrites sur ce sujet de la part de Sa Majesté, du premier Ministre, de deux Secrétaires d'Etat, & du P. Joseph. Le Grand-Maître fit mine d'obéïr volontiers à la Valette. Mais il conçut un si grand dépit, qu'il ne lui fut pas possible de vivre en bonne intelligence avec la Valette. Leur brouillerie éclata peu de temps après la prise de Landreci, dont Vaubecourt le fils fut fait Gouverneur. 1637.

Tels furent les projets formés d'abord à l'armée & à la Cour de France, après la prise de Landreci. *Pour ne laisser pas des troupes florissantes sans action & sans matiere d'acquérir de la gloire*, dit Louis dans sa lettre du 26. Juillet au Cardinal de la Valette, *je trouve à propos, suivant l'avis apporté de votre part, qu'au lieu de vous attacher à un grand siege, sujet à beaucoup d'inconvéniens, & capable de ruiner mon armée, vous alliez prendre tous les postes qui sont sur la Sambre depuis Landreci jusques à Thuin, sur tout Bavai, Maubenge & autres lieux semblables. On croit qu'il faut encore se saisir de S. Guilain & le fortifier. Si cette Place est aussi avantageusement située qu'on le représente, elle sera une tête d'autant plus facile à garder, qu'elle n'est accessible que par deux chaussées, & qu'elle sera soutenue par toute l'armée, que vous logerez le long de la Sambre, qui n'en est éloignée que de trois lieues.* On prétendoit surprendre S. Guilain par le moyen d'une intelligence, mais elle fut découverte. Il en coûta la vie à deux complices que les Espagnols firent pendre. Richelieu s'apperçut ensuite que cette Place n'étoit point si importante, & qu'il suffisoit d'avoir Maubeuge & de s'y fortifier. Que ne s'en avisoit-il plûtôt? Ses deux espions auroient évité la potence. Mais c'étoit la consolation du Renard de la Fable. Les raisins lui paroissent trop verds, quand il n'y peut atteindre. Le Duc de Candale & le Vicomte de Turenne, son Maréchal de Camp, se posterent à Maubeuge & aux environs avec six mille hommes de pied & deux mille chevaux. Le Cardinal de la Valette & la Meilleraie demeurerent à Landreci, & dans quelques endroits voisins.

L'armée de France occupe quelques postes sur la Sambre.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. chap. 52. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. II. Mémoires de Puységur. Histoire du Maréchal de Gassion. Tome II. Vie du Vicomte de Turenne. Liv. II.

Peu s'en fallut que cette séparation de l'armée ne causât sa ruine entiere. Picolomini, arrivé d'Allemagne avec le renfort que l'Empereur en-

1637. *Historie di Gualdo Priorato. part. 2. Lib. 3.*

voyoit au Cardinal Infant, joignit Balançon qui commandoit un corps de troupes Espagnoles, se vint poster entre les deux brigades Françoises, & donna quelques échecs à l'une & à l'autre. Le régiment de Gassion fut presque entierement défait par la faute du Duc de Candale. On pensa incontinent à se rejoindre, & cela fut heureusement exécuté par la bravoure & l'habileté du Vicomte de Turenne. Puységur raconte ainsi la disgrace de Gassion & la réünion de l'armée Françoise. » M. de Candale, allant de Maubeuge à Landreci voir M. le Cardinal de la Valette son frere, prit pour escorte le régiment de Gassion, & vint à » Longfauri. Au lieu de s'en retourner le même jour, comme M. de » Gassion l'en pressoit, il s'amuse à quelques amourettes qu'il avoit avec « les femmes des Officiers de l'artillerie, & ne veut pas même partir le » lendemain. M. de Gassion insiste tant, qu'il obtient la permission de » s'en retourner avec son régiment. Les ennemis, qui lui avoient dressé » une embuscade, le chargent. Ses troupes sont battues; & tout ce qu'il » peut faire, c'est de passer la Sambre à la nage & de se sauver. Huit » jours après on fit marcher l'armée pour aller au-devant de la brigade » qui étoit à Maubeuge, & que M. de Turenne commandoit en l'absence de M. de Candale. Les ennemis s'étoient campés entre les deux » armées, pour en empêcher la jonction. Il se donna un grand combat » qui réussit à notre avantage. Si M. de Candale n'eût pas arrêté les » troupes qui venoient de Maubeuge, M. de Turenne achevoit de défaire les ennemis. Je ne sçai point la cause de ce contretemps. On en » parla différemment. Quelques-uns dirent que M. de Candale étoit jaloux de son frere, & qu'il avoit du chagrin de ne s'être pas trouvé à » la marche de Maubeuge pour venir joindre notre armée.

Le Prince Gouverneur des Pays-Bas, extraordinairement embarrassé, faisoit de son mieux pour résister aux armées de France & des Provinces-Unies qui l'attaquoient par deux endroits différens avec des forces supérieures aux siennes. *Depuis la prise de Landreci*, dit Richelieu à la Valette, *on a intercepté une lettre du Cardinal Infant à l'Empereur. Il s'y plaint de Picolomini, & parle des affaires des Pays-Bas comme irréparables, en cas que les François, profitant de leur avantage, avancent dans le cœur du Pays. Il dit positivement qu'il ne se peut mettre en campagne contre les Hollandois qu'avec treize mille hommes de pied & cinq mille chevaux, & que tout ce qui lui reste pour opposer aux François ne monte qu'à cinq mille hommes de pied & trente cornettes de cavalerie, sous le commandement de Balançon. Il prétend que les troupes amenées par Picolomini ne sont que de dix-huit cent chevaux, & cinq mille hommes de pied, & conclut enfin que ses affaires sont en si mauvais état, qu'il n'y a que Dieu qui puisse y apporter quelque remede.* Plein des nouvelles espérances que cette découverte lui inspire, Richelieu presse vivement la Valette d'agir, promet du renfort, & représente que le Prince d'Orange, attaché au siege de Breda, demande instamment que l'armée Françoise attaque Mons ou Valenciennes, Places mal pourvûes, aussi bien que toutes les autres des Pays-Bas, afin

d'empêcher que l'Infant ne vienne avec toutes ses forces au secours de Breda, ou n'attaque quelque ville importante des Provinces-Unies, & n'oblige Frédéric-Henri à se désister de son entreprise. Mais depuis que Picolomini eut joint Balançon, les Généraux François ne firent pas grand'-chose. Trop heureux de réunir leurs troupes séparées, ils se contenterent de prendre Beaumont, Sotre, & quelques châteaux qui leur couterent assez cher. On proposa dans un conseil de guerre d'assiéger Cambrai, ou Avesnes. L'une & l'autre entreprise parut trop difficile. 1637.

Les habitans du Bourg de Sotre & quelques paysans aguerris se défendirent bravement contre le Vicomte de Turenne, tuerent ou blesserent un assez grand nombre de personnes de distinction; mais ils furent enfin forcés. Je trouve dans l'Histoire de la vie du Vicomte, qu'il fit deux belles actions à la prise de la Sotre. Je les rapporterai sur la bonne foi de l'Auteur, qui n'est pas d'ailleurs fort exact. Elles regardent la vie domestique de ce Seigneur. Peut-être que l'Historien a eu quelques Mémoires particuliers de ceux qui ont vécu auprès du Vicomte. On dit donc qu'après le pillage de Sotre, certains Officiers lui amenerent une femme extrêmement belle. Non moins vertueux que le jeune Scipion dans une occasion si délicate, Turenne feignit de ne pénétrer pas le dessein de ces gens, loua leur retenue, fit chercher le mari de la personne, & la lui rendit. Si cette circonstance est véritable; n'y eut-il point plus d'ostentation que de vertu? Le Vicomte n'a pas excessivement donné dans la débauche des femmes; mais on ne dit pas aussi qu'il ait été fort régulier sur le chapitre de la continence. L'autre action n'est pas tout-à-fait si éclatante; mais elle marque un grand désintéressement & beaucoup de générosité: vertus qu'on a toujours remarquées dans le Vicomte. Bien loin de s'approprier ce qu'il y avoit de meilleur dans le butin fait à Sotre, il voulut que certaines choses, échues à ses domestiques, fussent distribuées aux soldats. *Le pillage*, dit-il, *n'est que pour ceux qui exposent leur vie. Après avoir souffert la faim, le froid, & plusieurs autres incommodités, le soldat mérite de trouver quelquefois ce foible soulagement. Mes gens, qui ont des gages & leur vie assurée, n'y doivent point prétendre. Ceux qui ne sont pas contens de cela peuvent chercher un autre maître.*

Richelieu, chagrin de ce que le progrès de l'armée ne répond pas à ses grandes espérances, mande secretement son cousin la Meilleraie, afin de sçavoir de lui l'état véritable des choses, & les raisons pourquoi on avance si peu. Le Cardinal croyoit en avoir assez dit à la Valette dans sa lettre du 8. Août. *On remet tout à votre prudence. Comme nous ne desirons pas que vous fassiez ce qui est au-dessus de vos forces, nous n'attendons aussi rien moins que tout ce qui dépendra de vous.* La lenteur de la Valette, après une exhortation si vive & si précise, étonne Richelieu. Pour en sçavoir la raison, il écrit sous main à la Meilleraie de chercher un prétexte de venir à Paris. Ce voyage allarme la Valette, qui commençoit de s'appercevoir que la Cour n'étoit pas autrement contente de lui. Chavigni son intime ami tâcha de dissiper ses ombrages & ses soupçons.

1637. en lui protestant qu'il n'y avoit rien de mystérieux dans le voyage de la Meilleraie, & qu'il étoit venu à l'insçu de Richelieu. Cela ne rassure point la Valette. Ses craintes lui paroissoient trop bien fondées. La lettre même de Chavigni lui insinuoit assez que le progrès des armes du Roi étoit beaucoup au-dessous des espérances que le Ministre avoit conçues. *On attend ici avec impatience que vous fassiez quelque chose*, dit le Secrétaire d'Etat à la Valette. *Je vous proteste, Monseigneur, que ce n'est pas sans raison. De tous côtés on nous écrit que votre armée fera tout ce qu'elle voudra. Le Cardinal Infant a résolu de la laisser agir, pour s'opposer à M. le Prince d'Orange, qui se trouvera incommodé, à moins que vous ne l'aidiez par une puissante diversion. Je sçai qu'il n'est pas besoin de vous presser sur ce qui est utile au service du Roi. Mais vous me permettrez de vous dire qu'en mon particulier je souhaite que vous fassiez promptement quelque chose, parce que vous viendrez à bout de tout ce que vous entreprendrez.*

Les expressions étudiées de Richelieu & de ses confidens augmenterent la défiance de la Valette, qui ne pouvoit avancer davantage. Outre que l'armée de Picolomini harceloit la sienne sans cesse, ce Général habile & vigilant se postoit avantageusement, & prenoit toutes les autres précautions nécessaires pour la conservation des Places importantes. Ne sçachant à quoi attribuer la sécheresse & la froideur des lettres qu'on lui écrit, la Valette s'imagine que la Meilleraie lui a rendu de mauvais offices auprès du Roi & du Ministre. En voici la preuve dans la lettre que Richelieu lui écrivit le 29. Août. *Trouvez bon que je vous dise, que vous avez tort, si vous croyez que le Roi n'est pas content de vos services, & que vous n'avez pas plus de raison, si vous pensez qu'on vous ait rendu ici de mauvais offices. Je n'ai vû personne qui ne vous ait extrêmement loué. Vous ne devez pas trouver étrange qu'en faisant bien ses affaires, on souhaite de les faire encore mieux, & qu'ayant depuis deux mois des avis certains de l'impuissance où les ennemis ont été durant tout ce temps-là, nous ayions desiré de plus grands progrès. Tels sentimens sont raisonnables, quand on les réduit à ce qui est possible.* Je ne m'étonne pas que des lettres si différentes de celles qu'on lui écrivoit les années précédentes, ayent affligé un homme que Richelieu & ses créatures étourdissoient de leur encens, & qu'ils éxaltoient comme le plus grand Capitaine du temps.

Après cela, rien ne fut capable de rassurer la Valette. C'est inutilement que le P. Joseph proteste désormais, *que la seule impatience de voir de nouveaux succès a produit ce que la Valette attribue à de mauvais offices.* Le Capucin a beau dire qu'*il ne voudroit mentir pour chose quelconque, & moins qu'aucun autre, à Son Eminence qu'il honore si parfaitement*; elle ne l'en croit pas davantage. La lettre de Richelieu avoit achevé de désoler la Valette. » Vous connoissez les impatiences de cette Cour, *lui dit Chavigni.* On y prend feu sur les premiers avis donnés, que les Espagnols » sont foibles dans les Pays-Bas. Mais je vous puis assurer que cela ne » diminue en rien l'estime & l'amitié que Monseigneur le Cardinal a pour » vous. Il m'a montré la lettre qu'il a écrite, & je remarquai en même

» temps sa tendresse à votre égard, & la crainte qu'il avoit que vous » ne fussiez fâché. Je suis obligé de vous assurer encore une fois, que » je ne me suis point apperçu que M. de la Meilleraie vous ait rendu » de mauvais offices. Il a toujours bien parlé de vous. Je vous conjure, » Monseigneur, de faire tout ce que vous pourrez pour bien vivre » avec lui, & de souffrir même quelques petites mauvaises humeurs. » Cela est nécessaire. Vous pardonnerez, s'il vous plaît, la liberté que » je prens de vous donner des avis : je les crois importans à votre ser- » vice. « C'est ainsi que la réputation & le crédit que la Valette avoit acquis auprès de Richelieu commençoient de diminuer insensiblement cette année. Quoi qu'on en dise, la Meilleraie y contribua beaucoup : je le remarquerai encore dans la suite.

1637.

Le Prince d'Orange & les François s'accusent réciproquement, dit Grotius dans sa lettre du 26. Juillet au Chancelier Oxenstiern. *Ceux-ci prétendent que l'autre a perdu tout exprès beaucoup de temps, qu'il a seulement fait semblant de vouloir aller en Flandres, & qu'avant l'embarquement feint des troupes des Etats-Généraux, le Comte Henri de Nassau avoit reçu ordre d'en conduire un grand nombre vers Breda. Le Prince reproche de son côté aux François, qu'au lieu d'envoyer cinq cents mille livres conformément à l'accord fait entr'eux & les Etats, le Roi n'en a donné que trois cents mille. Que la Meilleraie a mené au siege de Landreci une bonne partie des troupes destinées à l'entreprise sur Dunkerque. Enfin, qu'on n'est pas maître de la mer & des vents.* Excuses frivoles & recherchées. Frédéric-Henri n'eut jamais envie de conquérir Dunkerque pour les François, ni de les aider à s'agrandir du côté de la France. Son unique but, c'étoit de reprendre une ville de son patrimoine qui lui apporteroit un bon revenu, & de concerter si bien son entreprise, qu'il ne fût pas forcé une seconde fois à lever le siege de Breda. Disons à la gloire du Prince qu'en cette occasion il joua fort habilement les François & les Espagnols. Il engage les uns à se mettre de bonne heure en campagne, & à envoyer un corps de troupes du côté de Dunkerque. Dans le même temps, il fait ensorte que les autres, avertis sous main qu'on en veut à cette Place, s'occupent uniquement à couvrir leur frontiere de Flandres. Pendant que le Cardinal Infant se donne de grands mouvemens pour résister aux François dans le Hainaut, & pour mettre les Places maritimes de Flandres en état de défense, Frédéric-Henri arrive inopinément devant Breda, fait travailler cinq ou six mille paysans à la circonvallation, & a le temps de se fortifier si bien dans ses lignes, que les Espagnols ne peuvent jetter du secours dans la Place assiégée, ni forcer les assiégeans dans leurs retranchemens. Enfin, les François qui craignent que le Cardinal Infant ne fonde sur eux avec toutes ses forces, en cas que le Prince d'Orange soit contraint à lever le siege de Breda, dévorent patiemment leur chagrin d'avoir été joués, aident Frédéric-Henri à emporter la Place au plutôt, & font seulement une conquête modique, & fort éloignée de la frontiere des Provinces-Unies. *M. le Prince d'Orange*, dit Richelieu dans sa lettre du 8. Août au Cardinal

Siege & prise de Breda par le Prince d'Orange.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. 5. chap. 52. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. II. Journal de Bassompierre. Tom. II. Mercure François. 1637. *Grotii Epist.* 797. 798. 800. *Nani Historia Veneta. Lib.* 10. 1637. *Historie di Gualdo Priorato. Part.* 2. *Lib.* 3. *Vittorio Siri Memorie re-*

1637. *condite. T. VIII. pag. 511. 512.* de la Valette, *vient de nous envoyer avertir de l'état où il se trouvoit le 28. Juillet au siege de Breda. Sa circonvallation est faite. Il ne craint plus d'être délogé. La garnison ne l'embarrasse pas. Elle n'est que de deux mille cinq cens hommes. Il espere d'être maître de la Place dans le 20. Septembre.* Frédéric-Henri se trompa de quelques jours. Il n'entra dans Breda que le 9. Octobre.

A la premiere nouvelle du siege, le Cardinal Infant se met à la tête d'une armée de vingt mille hommes de pied & de six mille chevaux, passe l'Escaut à Anvers, & trouve le Prince d'Orange si bien retranché, qu'après avoir inutilement tenté de forcer un quartier, il désespere de secourir Breda, & tourne vers la Gueldre, où il reprend Venlo & Ruremonde, pour se dédommager du moins d'une perte qu'il ne peut plus empêcher. Frédéric-Henri le laisse faire, & continue son entreprise avec autant de prudence que de vigueur. Voici ce que je trouve du siege de Breda dans les relations du temps. Il fut tout-à-fait glorieux à ce grand Capitaine, qui reprit en neuf semaines une Place que le fameux Ambroise Spinola n'avoit pû conquérir qu'en neuf mois, & avec des dépenses & des peines infinies. » Le Prince d'Orange, *dit-on*, ayant obligé le Cardinal Infant à demeurer sous les armes en Flandres, marcha vers » la fin de Juillet à Breda, l'investit, employa cinq ou six mille paysans » qui travaillerent sans discontinuation aux tranchées, & les mit en état » de défense avant que l'armée Espagnole pût arriver. *Le Cardinal Infant fut surpris; mais il ne perdit pas courage. Résolu à faire du moins » quelques tentatives*, il ordonne au Comte Henri de Nassau d'attaquer » un quartier avec quatre mille hommes de pied, autant de chevaux, » & huit piéces d'artillerie. Mais les Hollandois se défendirent si bravement que les Espagnols ne purent forcer qu'un retranchement encore imparfait. Environ trois cents hommes trouverent moyen de se » glisser par là dans la ville, & d'y porter quelques sachets de poudre.

» L'armée Espagnole, postée autour du camp des Hollandois avec cent » canons, tâcha de les attirer à un combat; mais ce fut inutilement. » Le Cardinal désespérant alors de secourir Breda, tourna vers la Gueldre, & emporta facilement Venlo & Ruremonde, où il y avoit des » garnisons fort modiques. Depuis sa retraite les assiégés continuerent » de se défendre courageusement à Breda. Ils tuerent un grand nombre » de gens dans leurs sorties; & entr'autres le Baron de Charnacé, François, Ambassadeur du Roi auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies. « Chavigni Secrétaire d'Etat dit dans une de ses lettres, que Charnacé fut tué d'un coup de mousquet à la tête, lorsqu'il étoit à l'attaque d'une corne. Cet accident arriva le premier jour de Septembre. On regretta beaucoup en France la mort d'un Gentilhomme qui avoit acquis beaucoup d'honneur & de réputation auprès de Gustave Roi de Suede qu'il accompagna dans son expédition en Allemagne, & avec lequel il conclut heureusement diverses négociations. Il fut depuis envoyé à la Haïe, où il ménagea la ligue entre Louis XIII. & les Etats-Généraux.

» Le

» Le Prince d'Orange, *ajoûte-t-on dans la Relation*, que les fréquentes » sorties des assiégés empêchoient de faire ses tranchées d'approches, eut » recours à l'ouvrage des galeries, afin d'avancer ses travaux par ce » moyen. Mais les assiégés ayant fait des canonieres fort basses dans leurs » fossés & dans leurs fausses braïes, où la bouche des canons passoit à » fleur de terre, tiroient si à propos dans les galeries des assiégeans, qu'ils » les rompoient & les brûloient. Pour remédier à cet inconvénient, les » Hollandois s'aviserent de faire leurs approches des murailles avec des » vaisseaux couverts de peaux & de fer blanc au-dehors contre le feu. Les » travaux furent ainsi conduits au travers du fossé jusques au pied de la » muraille. Cela étonne tellement les assiégés, que convaincus déja de » l'impossibilité de recevoir du secours, ils accepterent la même capitu- » lation que le Marquis Spinola avoit accordée en 1625. à la garnison » Hollandoise qui défendit Breda contre lui.

1637.

Prise d'Ivoi & de Damvilliers par le Maréchal de Châtillon.

Le Maréchal de Châtillon faisoit en même temps une conquête moins importante dans le Duché de Luxembourg. Il y étoit entré avec un petit corps d'armée, afin d'arrêter, s'il étoit possible, Picolomini qui amenoit d'Allemagne un renfort au Cardinal Infant. Le projet n'ayant pas réüssi, le Maréchal prit quelques Places dans cette Province, & eut ordre d'assiéger ensuite Damvilliers. Le Baron de Sirot, présent à cette expédition, la raconte si bien dans ses Mémoires, qu'il suffira de transcrire le récit de cet Officier habile & intelligent. » Le rendez-vous de l'armée, *dit-il*, » ayant été assigné à Sainte-Menehoud sur les frontieres de la Champa- » gne & de la Lorraine, j'y allai. Le Maréchal de Châtillon arriva peu » de temps après; mais il n'y séjourna que deux jours. Son dessein c'étoit » de faire la revue de ses troupes à Stenai, Place sur la Meuse avec une » bonne citadelle. Bellefonds, son Maréchal de Camp, eut ordre de » prendre trois ou quatre petits châteaux, où quelques voleurs du Lu- » xembourg & de la Lorraine s'étoient retirés. *Il faut mettre apparem- » ment ces gens au nombre de ces Croates dont le Marquis de Beauveau dé- » plore si vivement la barbarie & les ravages en Lorraine, comme je l'ai » rapporté.* Ils désoloient le Pays, pilloient les paysans, traversoient la » liberté des convois qui se conduisoient aux Places frontieres que nous » y tenions, & faisoient même des courses jusques en Champagne. Quel- » ques-uns se rendirent d'abord, parce que leurs retraites n'étoient pas » à l'épreuve du canon. D'autres refuserent d'obéïr dans l'espérance que » les gens de leur parti, retirés dans certaines Places, viendroient à leur » secours. Mais ayant été forcés, tous ceux qui se rencontrerent dans » les châteaux furent pendus à la porte. Après quoi Bellefonds ayant re- » joint l'armée, le Maréchal de Châtillon résolut d'assiéger Ivoi, Bourg » en assez bon état de défense, où il y avoit une garnison nombreuse, » & un Gouverneur fort intelligent dans son métier, sur qui les enne- » mis comptoient beaucoup. Avant que d'entreprendre ce siege, Châtil- » lon crut se devoir rendre maître d'un Fort nommé la Ferté à une de- » mi-lieue d'Ivoi, afin de lui ôter la communication de Montmedi, l'une

Bernard Histoire de Louis XIII L. XVIII. Vie du Cardinal de Richelieu, par Aubery. Liv. V. chap. 54. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. II. Mémoires de Sirot. Tom. I. Historie di Gualdo Priorato. part. 2. l. 3. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 512.

1637. » des meilleures Places du Luxembourg. Cela nous arrêta deux jours.
» Les gens de la Ferté ayant demandé à composer, Châtillon y con-
» sentit. Ils étoient au nombre de cent. On les conduisit à Montmedi
» conformément à ce qu'ils avoient stipulé.

» Après deux jours de repos à la Ferté, le Maréchal de Châtillon
» alla se poster devant Ivoi, qu'il fallut battre huit jours dans les for-
» mes. Mais le Gouverneur voyant tous les dehors pris, ses murailles
» renversées, & la mine prête à jouer, offrit de composer. On le lui
» accorda. La garnison fut conduite à Virton Place du Luxembourg;
» & Briquemau, Aide de Camp du Maréchal, fut fait Gouverneur d'Ivoi.
» On y mit huit cents hommes de pied & une compagnie de chevaux-
» légers. Pendant que Châtillon faisoit réparer les ruines d'Ivoi, j'eus
» ordre de prendre trois compagnies de chevaux-légers & trois cents Suis-
» ses, pour aller démolir la Ferté, où le régiment de Nettancourt étoit
» en garnison. La chose fut éxécutée en trois jours. On apprit ensuite
» que toutes les garnisons du Luxembourg devoient s'assembler pour re-
» prendre Ivoi à la premiere occasion favorable. Cela obligea le Ma-
» réchal qui étoit à Stenai de s'approcher de la Place. Dans ce campe-
» ment, son armée fut séparée, & la cavalerie eut son quartier à part.
» Les ennemis, qui sçavoient la disposition de notre camp, entreprirent
» de nous enlever quelques quartiers. Malandris, Gouverneur de Mont-
» medi, agit avec tant d'adresse, qu'il réüssit sur celui où le Comte de
» Poley avoit sa compagnie & deux autres. Comme c'étoit le plus avancé
» vers Montmedi, on avertit Poley que les ennemis le muguetoient,
» que les bois voisins favoriseroient leur entreprise, & qu'il feroit bien
» de se retirer au quartier général de la cavalerie. Il méprisa ces avis
» par bravoure, ou par fierté, & s'imagina qu'il y alloit de son hon-
» neur de ne lâcher pas le pied devant une garnison telle que celle de
» Montmedi. Mais à son grand dommage, il reconnut que ceux qui les
» lui donnoient étoient véritablement ses amis. Son opiniâtreté qu'il vou-
» lut couvrir d'un prétexte d'honneur & de gloire, le charge de honte
» & de confusion. Il apprit qu'on ne doit rien mépriser à la guerre, &
» que la défiance n'est pas une marque de lâcheté, mais de prudence.
» Les ennemis l'enleverent la nuit même qu'il reçut l'avis; & sans le
» secours de mon escadron, la perte qu'il fit auroit été beaucoup plus
» grande. A la premiere allarme donnée parmi la cavalerie, je monte
» à cheval, je coupe les ennemis, je les charge lorsqu'ils remportoient
» leur butin, & les oblige à l'abandonner. Le parti qui enleva le Comte
» de Poley étoit de trois cents maîtres. Il en demeura plus de cinquan-
» te, tant morts que prisonniers, & le reste fut poussé jusques dans les
» barrieres de Montmedi.

» Cet enlévement fâcha fort le Maréchal de Châtillon, non pas tant pour
» la perte qu'il avoit faite, qu'à cause du mépris avec lequel Poley re-
» jetta les bons avis qu'on lui donnoit, du peu de prudence, & de la
» grande témérité qu'il témoigna en cette occasion. Quand il alla le len-

» demain au camp rendre compte de ce qui s'étoit passé, le Maréchal » lui fit une rude réprimande, & me loua de l'avoir secouru, & réparé » en quelque maniere l'affront que nous avions reçu. Sur les nouvelles » arrivées que le Comte d'Isembourg, Gouverneur de la Province pour » le Roi d'Espagne, n'avoit pas des forces suffisantes pour assiéger Ivoi, » qu'il étoit tout au plus en état de le surprendre, Châtillon fit venir » Briquemau Gouverneur de la Place, & lui parla de la sorte. *Je vous » recommande instamment de veiller à la conservation d'Ivoi. Défiez-vous » des ruses des ennemis, & pensez que vous êtes dans un Pays accoutumé à » leur domination. Le peuple y sera toujours pour eux.* Le Maréchal va » ensuite à Stenai, & reçoit le jour suivant ordre d'assiéger Damvilliers, » ville forte sur les frontieres du Luxembourg à trois lieues de Verdun. » Il ne différa l'exécution de la volonté du Roi que pour se mettre en état » de réüssir dans une si difficile entreprise. Après s'y être préparé en grand » Capitaine, il décampa des environs de Stenai, & se rendit devant » Damvilliers. A peine la tranchée étoit-elle ouverte, qu'on lui apporta » la fâcheuse nouvelle que, Bronk autrefois Gouverneur d'Ivoi, l'avoit » surpris, & tué une grande partie de la garnison. Mais on ne lui ex» pliquoit point si ce malheur étoit arrivé par la négligence de Brique» mau, ou par les intelligences de Bronk dans la Place. Comme Châ» tillon se trouvoit attaché au siege de Damvilliers, il n'y pouvoit ap» porter aucun remede, sans abandonner son entreprise. Il fallut se con» soler de l'espérance d'emporter une Place plus importante & de plus » grand bruit dans le monde. Content de prendre toutes les précautions » possibles, & d'appuyer si bien son siege, que les ennemis n'y puis» sent mordre, il continue ses travaux. 1637.

» Le Marquis de Feuquieres avoit investi Damvilliers deux jours avant » l'arrivée du Maréchal. Les assiégés, résolus à une longue & vigou» reuse défense, envoyerent demander à Châtillon, s'il ne vouloit pas » accorder que les prisonniers qui se feroient de part & d'autre, se ra» chetassent en payant la montre d'un mois pour chacun, selon sa qua» lité. Cela lui fit juger qu'ils se préparoient à de fréquentes sorties, » & à nous prendre autant de prisonniers qu'on leur en prendroit. Le » Maréchal loua leur courage, & accorda la demande. Le Gouverneur de » la Place ayant envoyé une promesse sur cet accommodement, Châtilllon » lui en envoya une réciproque. Après ce traité, les ennemis firent plusieurs » sorties. Mais elles ne furent pas de conséquence; la plus remarquable » arriva l'onziéme Septembre. Ils sortirent au nombre de cinquante chevaux » & de deux cents hommes de pied, & pousserent une compagnie de che» vaux-légers, qui étoit dans un corps de garde avancé. Mais d'autre » cavalerie étant accourue pour les soutenir, les ennemis furent repous» sés avec perte. On vit dans cette occasion qu'ils se battoient en bra» ves gens. Une redoute à six vingt pas de la Place, empêchoit qu'on » ne pût rien entreprendre de ce côté-là. Elle fut attaquée avec tant de » courage & de bonheur, que tous ceux qui étoient dedans prirent la

1637. » fuite après avoir fait leur décharge. La redoute est incontinent démolie, & la tranchée s'ouvre de ce côté-là. Pour empêcher qu'on ne les » approche de si près, les assiégés y font mener toute leur artillerie. Mais » nonobstant leur feu continuel, on pousse la tranchée, on éleve une » batterie de douze canons contre deux bastions où les ennemis en avoient » mis plusieurs. Ils furent tous démontés ou abattus. On n'épargna pas » le clocher de la principale Eglise, d'où les assiégés tiroient jusques au » milieu de la tranchée. Tous leurs canons furent remontés le lendemain, & mis du côté où nous tirions davantage. Ils s'en servoient » si adroitement, qu'ils tuerent plusieurs de nos soldats, & deux Ingénieurs qui conduisoient les travaux.

» On les pousse nonobstant tous ces efforts. Nous espérions que la » tranchée couvriroit mieux les travailleurs, à mesure qu'elle avanceroit. » On fait ensuite une grande ouverture dans le glacis de la contrescarpe, & nous élevons de chaque côté une batterie de canons, afin de » ruiner toutes les défenses, & que les ennemis n'ayant plus de couvert, » nous puissions plus facilement & sans crainte, bâtir une galerie dans » le fossé. Une demi-lune incommodoit fort les assiégeans. On l'attaque, on la prend, on fait une mine qui ouvre une brêche à passer » quarante hommes de front. Les assiégés firent deux retranchemens au-delà. Mais ils furent enfin obligés de se rendre après six semaines de » tranchée ouverte. On leur accorda une capitulation honorable. Le jour » que la garnison devoit sortir de la Place, les paysans sujets d'Espagne conduisirent au travers des bois quatre cents hommes, qui malgré toutes les précautions & la vigilance du Maréchal de Châtillon se » jetterent dans les dehors de Damvilliers du côté du Luxembourg. Le » Gouverneur de la Place ne les y voulut pas recevoir. « Ma parole est donnée, *disoit-il*, Les ôtages sont échangés de part & d'autre. On m'a fourni toutes les choses nécessaires pour emporter le bagage, les blessés, & les autres malades. A Dieu ne plaise que je me rende infâme à jamais en violant une convention faite. Quand j'introduirois même ce secours dans la ville contre la foi donnée, je ne suis plus en état de disputer la Place aux François. On leur a remis deux bastions entre les mains. Leur mine a fait une brêche où cinquante hommes peuvent passer de front. Dois-je exposer ma garnison à être pendue ? Cela ne manquera pas d'arriver. Car enfin la Place sera infailliblement emportée d'assaut. Je suis obligé de conserver les braves gens qui me restent.

Le Gouverneur demanda seulement à Châtillon d'accorder au secours nouvellement arrivé le même traitement qu'à la garnison. Le Maréchal y consentit, en considération de la bonne foi & de la générosité du Gouverneur. Tous furent conduits à Montmedi, conformément à la capitulation. A quoi pense donc un Historien de Richelieu ? Sur quel fondement a-t-il pû dire que les François introduisirent eux-mêmes le secours à Damvilliers, & que les quatre cents hommes demeurerent tous prisonniers de guerre ? Pardonnons-lui cette méprise. Le premier Ministre nous donne lui-même

de fausses nouvelles ; soit qu'il veuille éxagérer les prétendus avantages remportés ; soit que les Officiers lui écrivissent les choses autrement, afin de se faire un plus grand mérite auprès de lui. *M. de Châtillon*, dit Richelieu dans une de ses lettres, *a défait sept ou huit cents chevaux des ennemis, qui étoient allés enlever un de ses quartiers, dont il est demeuré trois cents hommes effectifs sur la place.* Nous avons vû que Sirot, qui a eu la plus grande part à cette action, dit que le quartier fut véritablement enlevé par trois cents maîtres, & que les ennemis ayant été coupés ensuite, il en demeura cinquante morts ou prisonniers.

1637.

Le Roi est mécontent du Cardinal de Richelieu & de la Meilleraïe Grand-Maître de l'Artillerie.

Comme le Roi avoit extrêmement à cœur de reprendre les Places que les Espagnols emporterent l'année derniere en Picardie, il projetta de bloquer la Capelle pendant que le Cardinal de la Valette avanceroit dans le Pays ennemi sur la Sambre, & d'aller lui-même sur la frontiere appuyer cette entreprise. Richelieu approuva d'abord, ou du moins fit semblant d'approuver & le voyage & le blocus que Louis s'étoit mis bien avant dans la tête, comme il paroît par ses lettres, & par celles du premier Ministre, & d'un Secrétaire d'Etat au Cardinal de la Valette. » Le » Roi s'avançant à Soissons & à Laon, *dit Richelieu à son confrere, dans* » *une dépêche du* 31. *Juillet*, je prens la plume pour vous dire que Sa » Majesté seroit bienaise que son voyage ne fût pas inutile, s'il est pos- » sible. Pour cet effet, elle a eu quelque pensée, que tandis que vous » avancerez dans le Pays ennemi selon vos projets, elle pourroit à l'abri » de votre armée faire une espece de blocus autour de la Capelle, par » le moyen duquel on la feroit vraisemblablement tomber entre ses mains. » Devant que de s'embarquer dans ce dessein, le Roi desire qu'avec un » parti de cavalerie vous fassiez visiter tous les environs de la Place par » quelque personne intelligente, & capable de reconnoître ce qu'on pour- » roit faire pour l'incommoder. Besançon étant ici disoit que pour em- » pêcher qu'il n'y entrât des vivres, il suffisoit de mettre une bonne gar- » nison dans Estren village entre Avesnes & la Capelle, où elle se pour- » roit retrancher. Je crois bien que cela seul ne suffira pas. Mais si, » sans détourner aucunes de vos troupes, on peut avec trois mille hom- » mes de pied & mille chevaux faire tomber la Capelle, ce petit pro- » grès, joint à ceux que vous ferez, termineroit assez heureusement la » campagne.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. chap. 53. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom II.

Soit que Richelieu se fût véritablement apperçu qu'il étoit au-dessus de la majesté du Souverain de marcher pour un blocus ; soit que ce fût seulement un prétexte afin de retenir Louis aux environs de Paris, parce que le Cardinal n'avoit pas envie de voyager, & qu'il n'osoit abandonner le Roi, à cause des intrigues de la Reine, de la Duchesse de Chevreuse & de la Faïette, dont j'ai parlé, il tâcha de détourner Louis de son voyage & de son projet de bloquer lui-même la Capelle. Choqué de ce que son Ministre désapprouve ce qu'il avoit trouvé bon peu de temps auparavant, le Roi se met en colere, & persiste dans sa premiere pensée. Après quelques contestations, Louis & Richelieu s'accom-

1637. modent & conviennent que Sa Majesté ira seulement pour quelques jours à Chantilli, & que le blocus de la Capelle se fera par un autre. » J'ai » trop de confiance en vous, *dit le premier Ministre dans une lettre du 3.* » *Août au Cardinal de la Valette*, pour vous dissimuler que depuis quel- » ques jours je suis avec 31. (*le Roi*) au même état que j'étois (*l'année* » *précédente*) à l'Abbaye de la Victoire, & pour un pareil sujet du voya- » ge qu'il vouloit faire à l'armée. L'affaire a enfin abouti à ce point, » qu'au lieu d'aller en personne travailler à incommoder la Capelle, ce » qui n'est pas digne d'un grand Roi, on y enverra Bussi avec mille che- » vaux, & ce qu'on pourra ramasser de la nouvelle infanterie qui nous » arrive. J'ai fait prendre cette résolution à deux fins; l'une, de mettre » la Capelle en état de tomber, si l'occasion le permet; l'autre de faire » ensorte que N. (*La Meilleraie*) soit toujours près de vous. En cas que » les ennemis vous tombent sur les bras, ils ne vous pourront empêcher » de prendre dans le cœur de leur Pays le poste que vous avez projetté, » si vous le trouvez avantageux, & vous aurez assez de forces pour for- » mer un siege & pour les arrêter. *Le dessein de la Valette est plus dis-* » *tinctement expliqué dans une lettre suivante.* Après que le Roi a entendu » lui-même le rapport du Sieur Duplessis Bezançon, *dit Richelieu au mê-* » *me la Valette*, Sa Majesté juge comme vous, qu'il vaut beaucoup mieux » faire tête aux ennemis sur la Sambre avec un corps d'armée nombreux, » & attaquer fortement Avesnes avec un autre, que de bloquer la Capelle.

Louis, fort content du projet, part pour Chantilli, & son Ministre vient à Royaumont. *Tout va bien*, écrit alors Chavigni à la Valette. *Les mauvaises humeurs sont passées. Je ne dis pas qu'elles ne reviennent dans quelque temps. Le voyage du Roi est tout-à-fait rompu, & nous retournerons à Paris dans cinq ou six jours.* Elles revinrent en effet, ces *mauvaises humeurs.* Et voici comment. Le siege d'Avesnes avoit été si bien résolu, qu'on promit au Prince d'Orange de le faire incessamment. Mais au moment de l'entreprise, on la trouve trop difficile. Le Cardinal de la Valette & la Meilleraie vont investir la Capelle, & l'assiégent dans les formes. Louis entre alors dans une furieuse colere, & s'imagine que Richelieu l'a empêché d'aller bloquer la Capelle, afin que la Meilleraie son parent ait occasion de se signaler, ou plutôt qu'il ne soit pas tant exposé dans un siege moins difficile que celui d'Avesnes. *Si je ne croyois*, dit Richelieu à la Valette, *que vous apprendrez d'ailleurs que le Roi est dans un extrême chagrin du siege de la Capelle, je ne vous l'écrirois pas, de peur de vous affliger. Mais je ne puis vous le céler pour cette raison. Il jette tout sur M. de la Meilleraie, & par contrecoup sur moi, disant que c'est lui qui a fait résoudre cette affaire directement contre ses ordres. Ne vous fâchez point, je vous prie, de cette mauvaise rencontre. Elle me touche plus que personne. On n'a pas oublié de remontrer les difficultés qui se sont trouvés sur les lieux au siege d'Avesnes, & que vous avez pris avec tous les principaux Officiers la résolution d'assiéger la Capelle. Au nom de Dieu, ne vous dégoûtez point pour cela. Conservez votre personne avec soin, & faites que M. le Grand-*

Maître en use de même. Il falloit que ce Cardinal soldat se picquât terriblement de bravoure. Chavigni lui recommande encore la même chose, & en termes plus pressans. *Au nom de Dieu, Monseigneur, conservez-vous, & croyez que personne au monde ne doute de votre courage. Il n'est pas besoin que vous vous exposiez comme vous faites à tous momens.* 1637.

La colere du Roi étoit si grande, que son Ministre fut obligé de prier la Valette d'envoyer un Officier en Cour avec un procès verbal & autentique de la maniere dont la résolution d'assiéger la Capelle avoit été prise. *Je vous conjure encore*, dit Richelieu dans une autre lettre à son confrere, *de ne vous affliger point du mécontentement que le Roi témoigne de la résolution prise d'assiéger la Capelle au lieu d'Avesnes. Reposez-vous sur l'assurance que je vous donne, qu'en cela il n'y a rien qui vous regarde, & que tout tombe sur M. de la Meilleraie & sur moi par contrecoup. Vous sçavez si nous sommes coupables l'un & l'autre. C'est ce qui me fait espérer, qu'après avoir connu la vérité, Sa Majesté usera de sa bonté ordinaire envers ses serviteurs.* L'adroit Richelieu sçavoit aussi bien appaiser le Roi irrité contre lui, ou contre ses parens & ses créatures, qu'il étoit habile à le rendre irréconciliable avec tous ceux qui ne pouvoient souffrir l'étrange abus que le Ministre faisoit de son autorité. *La fâcherie du Roi est passée,* dit Richelieu dans une lettre à la Valette. *Il reconnoît qu'on ne pouvoit assiéger Avesnes, & n'est plus mécontent de M. de la Meilleraie.* Rappellé à la Cour vers le commencement d'Octobre, ce parent favori du Ministre fut assez bien reçu du Roi. *Il a plû à Sa Majesté,* dit-il lui-même dans une lettre, *de me faire une bonne reception. Je veux croire pour ma satisfaction, qu'elle aura oublié le fiel qu'elle avoit contre moi. Il étoit certainement grand, & trop pour ce que j'en ai besoin.* Ce second mécontentement de Louis est un peu plus distinctement expliqué dans une lettre que Chavigni écrit en chiffre & en jargon au même la Valette. *Tout ce que vous a mandé Nestor* (Richelieu) *de la mauvaise humeur du* 12, (le Roi) *est fort véritable. Mais elle n'est tombée que sur le parent de XX.* (Richelieu) *qui est avec* 23. (la Valette.) *La chose a été assez malaisée à raccommoder. Car Nix* (le Roi) *s'étoit fort emporté. Mais graces à Dieu tout va maintenant parfaitement bien.* 40. (Chavigni) *s'en est mêlé assez heureusement & au contentement de* 13. *& de XIX.* (le Roi & Richelieu.) *Ajax* (Chavigni) *est à cette heure fort bien avec Nix,* (le Roi.) *La tendresse que XVIII.* (Richelieu) *a pour* 23. (la Valette) *n'est pas imaginable. Elle s'est extrêmement réchauffée dans la boutade de* 12. (le Roi.) *Considérant que Nestor* (Richelieu) *n'a point d'ami plus assuré que* 22. (la Valette) *Monseigneur le Cardinal vous envoie un Gentilhomme pour vous donner avis du raccommodement de XIX.* (Richelieu) *avec* 13. (le Roi) *comme à une personne de qui il croit être cherement aimé.* 41. (Chavigni) *est parfaitement bien avec Nix* (le Roi,) *mais encore mieux avec Nestor* (Richelieu) *qui va demain dîner chez lui à Paris.*

Les Courtisans ne se mettoient pas autrement en peine d'être mal auprès du Roi, pourvû qu'ils fussent bien auprès du Ministre. Cela paroît

1637. assez par cet endroit d'une autre lettre du même Secrétaire d'Etat. *Ajax* (Chavigni) *est encore mal avec Nix* (le Roi ;) *mais il est très-bien avec Nestor* (Richelieu) *auprès duquel il demeure assidument.* Durant ces intrigues & ces exploits militaires, le Duc d'Orléans, éloigné des affaires & des emplois, passoit son temps à faire l'amour. Sa fidélité pour Marguerite son épouse, à laquelle il ne pouvoit obtenir la permission de venir en France, quoique le Roi la lui eût promise, alloit bien jusques à ne vouloir pas consentir à la dissolution de son mariage; mais non pas jusques à garder la continence, sur-tout dans une si longue séparation. La haine & le dépit de Richelieu étoient la cause des péchés que commettoit ce Prince dans la fleur de son âge. Mais la religion du Cardinal n'étoit pas susceptible de pareils scrupules. *Monsieur*, dit Chavigni dans la même lettre, *est présentement à Tours, où il a une petite inclination. Il semble être en assez bonne indisposition.* Cela signifie qu'il laissoit faire Richelieu, & qu'il témoignoit avoir entierement abandonné le Comte de Soissons. La *petite inclination*, c'est la fameuse *Louïson*, fille d'un Magistrat de Tours. Elle eut un fils que Gaston ne voulut jamais reconnoître, soit qu'il crût avoir raison de la soupçonner d'infidélité; soit que l'Abbé de la Riviere, ou quelqu'autre lui eût rendu de mauvais offices auprès de son amant. Elle se retira depuis dans le Monastere des filles de la Visitation, où elle acquit de la réputation, & fut fort connue dans le monde, sous le nom de la *Mere Louise.* La Princesse fille aînée du Duc d'Orléans prit soin de ce frere naturel, & lui permit de porter le nom de Marquis de Charni. Chagrin de ne pouvoir tenir en France le rang dû à sa naissance, quoïqu'illégitime, il se retira en Espagne, & y obtint de l'emploi.

Les François reprennent la Capelle

Si une circonstance rapportée dans les Mémoires de Pontis est véritable, la colere de Louis contre la Meilleraie, & contre Richelieu *par contrecoup*, n'étoit pas sans un fondement légitime. Car enfin, le Grand-Maître auroit été véritablement le seul & principal auteur du siege de la Capelle. Richelieu n'y voulut pas consentir d'abord. Mais son parent ayant commencé l'entreprise de sa tête, il le soutint, & tâcha de l'excuser auprès du Roi. Pontis insinue qu'il a sçû ces particularités de la Meilleraie même. Elles semblent difficiles à concilier avec les extraits des lettres que je viens de transcrire; mais je n'ose les rejetter tout-à-fait. Il y a quelque chose de véritable à mon avis. Quoi qu'il en soit, voici ce que Pontis raconte. » M. de la Meilleraie étoit fort » mal dans l'esprit du Roi; & le Cardinal, qui l'aimoit fort, se trou» voit assez embarrassé par cette mauvaise disposition du Roi. Cepen» dant M. de la Meilleraie, voulant se signaler par quelque action écla» tante, crut devoir entreprendre le siege de la Capelle. Ce n'étoit pas » le sentiment du Cardinal, qui craignant que son parent ne se perdît » entierement dans l'esprit du Roi, s'il ne pouvoit prendre cette ville » après s'y être engagé, s'efforça de l'en détourner, & lui manda que » l'entreprise étoit dangereuse, & la Place assez forte pour lui faire re» cevoir un affront. M. de la Meilleraie ne se rend point à cette remon» trance,

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. Chap. 53. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. II.

» trance, & répond au Cardinal, que bien qu'il y ait une bonne gar- 1637.
» nison à la Capelle, il voit la Place en état d'être prise pour plusieurs *Mémoires*
» raisons qu'il marquoit à Son Eminence. Après lui avoir écrit de la *de Puységur & de*
» sorte, il commence le siege. Le Cardinal, qui appréhendoit tout pour *Pontis.*
» une personne qu'il chérissoit, ne lui conseilla pas encore d'assiéger la *Mercure*
» Capelle, & lui allégua certaines choses qui faisoient assez connoître *François.*
» que le Cardinal ne se croyoit pas alors lui-même si bien appuyé, qu'il 1637.
» pût lui promettre une assurance contre la disgrace du Roi. Le grand *Grotii*
» progrès fait par les ennemis l'année derniere ébranla un peu la fortu- *Epist.* 830.
» ne du Ministre, qui avoit autant besoin de toute la force de son esprit *Historie*
» pour se soutenir contre les insultes & les plaintes générales de tout le *di Gualdo*
» Royaume, que de sa politique pour se démêler de diverses intrigues *Priorato.*
» formées contre lui. M. de la Meilleraie, ne s'étonnant point de tout ce *part.* 2.
» que lui écrivoit le Cardinal, répondit que la Place étoit déja investie, *lib.* 3.
» qu'il en espéroit une bonne issue. Et après plusieurs autres choses, il
» finit sa lettre, comme il me l'a dit lui-même, par cette parole célé-
» bre d'un Poëte : la fortune aide les gens hardis. « Il paroît par le récit de l'Auteur des Mémoires de Pontis, qu'encore que le Cardinal de la Valette retînt l'autorité de Général, il laissa le commandement du siege de la Capelle à la Meilleraie ; soit que par complaisance pour Richelieu il voulut fournir à la Meilleraie une occasion de se signaler ; soit que toujours brouillé avec cet Officier, il se contentât de couvrir le siege, afin d'éviter tous les nouveaux sujets de mécontentement.

La Capelle ne tint que huit jours, dit Puységur présent au siege. *Les ennemis firent une sortie sur la tranchée dans laquelle Mrs. de Bussi-Lamet & de Rambures Maréchaux de Camp étoient. Le premier*, revenu depuis peu d'Hermenstein pris par les Impériaux, *fut tué sur la place, & l'autre reçut une blessure de laquelle il mourut. La sortie fut faite par vingt hommes & par un Officier Réformé, sur deux compagnies des gardes qui lâcherent le pied. Ces deux Messieurs voulurent tenir bon dans l'espérance d'être soutenus.* Mais le secours qu'ils attendoient ne venant point, le Roi perdit deux bons Officiers, que Sa Majesté, la Cour & l'armée regretterent extrêmement. *Je ne sçaurois assez plaindre la mort de M. de Bussi*, dit Richelieu dans sa lettre du 12. Septembre à la Valette, *ni trop craindre pour les blessures de M. de Rambures. C'est un terrible malheur que trente hommes des ennemis, & la terreur panique de nos soldats, ayent causé cette perte.* La timidité de Dom Marco de *Lima y Ravia* Gentilhomme Portugais, Gouverneur de la Place, domna quelque sujet de se consoler. Effrayé de voir les travaux de la Meilleraie un peu avancés, il capitula le 21. Septembre. Le Cardinal Infant désespérant de sauver Breda, & content d'avoir emporté Venlo & Ruremonde, accouroit avec ses principales forces au secours de la Capelle, sa premiere conquête sur les François. Il fut tellement indigné de cette reddition précipitée, qu'il fit condamner le lâche Gouverneur à perdre la tête. Cinq-Mars, second fils du feu Maréchal d'Effiat, beau-frere de la Meilleraie, & que nous verrons bientôt

1637 élévé au plus haut degré de la faveur, apporta au Roi la nouvelle de la prise de la Capelle. Lambert Maréchal de Camp en fut fait Gouverneur.

Je vous mandai par ma derniere lettre, dit Chavigni dans celle du 17. Septembre à la Valette, *que je pourrois faire un voyage vers vous. Je vous dirai maintenant que le Roi & Monseigneur le Cardinal m'ont commandé de partir Dimanche ou Lundi, & que je serai sans manquer le 22. du mois à Guise.* On raisonna fort dans le monde sur ce voyage du Secrétaire d'Etat. La plus commune opinion, ce fut qu'il alloit travailler à la réconciliation du Cardinal de la Valette & de la Meilleraie extrêmement brouillés ensemble. On disoit même que les choses étoient allées si loin, que celui-ci avoit fait un appel à l'autre. Cette scéne sembloit manquer à la comédie que les Prélats guerriers donnoient depuis quelques années. Un avoit reçu vingt coups de canne de la main d'un Maréchal de France. Le nouvel épisode d'un Cardinal qui se bat avec le Grand-Maître de l'artillerie n'eût pas été moins divertissant. Quand on vit que la Meilleraie revenoit à la Cour avant la fin de la campagne, on dit dans le monde qu'il étoit parti de l'armée, parce que Chavigni n'avoit pû le raccommoder avec la Valette. On ne peut nier qu'il n'y eût une grande mésintelligence entr'eux. Cet endroit d'une lettre de Chavigni à celui-ci suffit pour le prouver. *J'ai représenté à Son Eminence la peine que vous ont causée les mauvaises humeurs de celui que vous sçavez*; c'est-à-dire, du Grand-Maître de l'Artillerie. Et Richelieu avouoit lui-même qu'il s'appercevoit fort bien que par complaisance pour lui, la Valette se contraignoit extrêmement avec la Meilleraie. Il n'est pas impossible que Chavigni n'ait eu ordre de travailler à leur réconciliation, ni que la Meilleraie ne soit parti de l'armée avec précipitation, pour éviter des éclaircissemens & un accord qui ne lui plaisoit pas. Mais cette brouillerie ne fut point le sujet principal du voyage du Secrétaire d'Etat. On le dépêchoit afin de communiquer à la Valette les pensées de Richelieu & de son Capucin, sur la maniere de déconcerter les projets du Cardinal Infant, qui s'avançoit vers la Capelle pour en faire lever le siege, & pour chasser ensuite les François des postes qu'ils occupoient le long de la Sambre. Le P. Joseph, prévenu par un certain Vercourt de la facilité d'emporter Cambrai, s'étoit mis ce dessein bien avant dans la tête. Chavigni devoit presser la Valette de l'éxécuter. Expliquons tout ceci dans un plus grand détail.

Le Cardinal Infant oblige les François à quitter Maubeuge & quelques autres postes occupés sur la Sambre.

Incontinent après la prise de Venlo & de Ruremonde, le Cardinal Infant ne pensa plus qu'à joindre promptement Picolomini dans le dessein de secourir la Capelle, & de chasser ensuite les François, s'il étoit possible, des postes qu'ils avoient occupés sur la Sambre depuis l'ouverture de la campagne. Richelieu brûloit d'impatience que la Valette engageât l'Infant à une bataille. Il se flatoit que si les Espagnols étoient une fois battus, les Provinces des Pays-Bas demeureroient ouvertes, parce qu'ils n'y auroient pas des troupes capables de les défendre contre les deux armées confédérées. Qu'il eût été aise de se venger si hautement de son rival Olivarez, qui faisoit alors attaquer le Languedoc! De peur qu'on

ne s'imagine que j'attribue au Cardinal des chimeres qui ne lui entrerent jamais dans l'esprit, rapportons son projet. Je le trouve dans une lettre qu'il écrivit le 19. Septembre à la Valette, lorsque Chavigni étoit sur le point de partir pour aller au camp devant la Capelle. » Je puis » vous assurer, *dit-il*, & M. de Chavigni vous le fera voir clairement, » que le Cardinal Infant ne peut venir avec plus de quatre mille hom- » mes de pied & deux mille chevaux; la nécessité l'obligeant à laisser » le reste de ses troupes pour s'opposer aux courses que les Hollandois » peuvent faire après la prise de Breda. Cela supposé, Picolomini & Ba- » lançon n'ayant en cavalerie & en infanterie, que neuf à dix mille hom- » mes tout au plus, dont la plûpart sont désarmés; ils ne sçauroient » former un corps de plus de quinze ou seize mille hommes en tout. » Ne croyez pas qu'ils abandonnent jamais le poste de Mons; le cœur » de leur Pays seroit ouvert, & M. de Candale qui est à Maubeuge les » couperoit par derriere. Si donc ils laissent quelque chose à Mons, ils » n'y laisseront pas moins de quatre à cinq mille hommes; & par con- » séquent ils n'auront qu'environ dix mille hommes en campagne. Alors, » il suffira de laisser M. de Turenne à Maubeuge avec mille chevaux & » quatre mille hommes de pied. La circonvallation de la Capelle étant » faite, vous pourrez aussi vous passer à votre siege de mille chevaux & » de sept mille hommes de pied. Il vous restera ainsi plus de six mille » chevaux & neuf à dix mille hommes de pied pour mettre en campagne. » M. de Candale les peut commander jusques à ce que votre siege vous » permette d'y être. Et s'il est une fois achevé, j'espere d'être assez heu- » reux pour me trouver au *Te Deum* d'une bataille que vous aurez ga- » gnée. Je la souhaite, Monseigneur, autant pour votre gloire que pour » le bien des affaires du Roi.

1637. *Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. II. Mémoires de Pontis. Historie di Gualdo Priorato. Part. 2. Lib. 3. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 511.*

C'est ainsi que Richelieu & son P. Joseph formoient à Ruel sur la carte, sur l'état de la guerre souvent fort peu éxact, & sur des lettres d'avis tant bonnes que mauvaises, de beaux & grands projets que les gens du métier qui étoient sur les lieux trouvoient presque toujours chimériques. Le Duc de Candale naturellement railleur, & qui pour un bon mot ne se mettoit pas en peine de perdre ses meilleurs amis, tournoit quelquefois en ridicule un Capucin qui vouloit faire le Général d'armée. C'est pourquoi le bon Pere ne l'aimoit point, quoiqu'il n'écrivît jamais au Cardinal de la Valette *sans saluer très-humblement Monseigneur le Duc de Candale*. Une lettre du Cardinal Infant, interceptée depuis la prise de la Capelle, réveilla vivement les hautes espérances de Richelieu. Le Prince Espagnol y remontroit la fâcheuse situation des affaires des Pays-Bas, déploroit la perte de la Capelle dont le Gouverneur avoit eu la lâcheté de se rendre trop tôt, se plaignoit d'être sans argent & sans vivres, déclaroit enfin qu'il se trouvoit non seulement hors d'état de sauver Breda, mais qu'il étoit encore réduit à une si grande extrémité, que les Pays-Bas couroient risque d'être perdus, à moins qu'on ne lui envoyât promptement un puissant secours. Quelles victoires, quelles conquêtes Richelieu & son Ca-

1637. pucin ne se figurerent-ils pas en lisant cette dépêche ! Les agréables chimeres dont ils se repaissent dans les allées de Ruel s'évanouissent en un instant. Les Généraux d'armée & les Gouverneurs des Provinces attaquées ne sont pas toujours si foibles qu'ils le disent dans les lettres où ils représentent leurs besoins. Ils y parlent de ce qu'il y a de fâcheux & à craindre dans la conjoncture présente, & ne marquent pas les diverses ressources qui leur restent. L'Infant, que Richelieu & Joseph croyoient incapable de rien entreprendre, auroit donné un terrible échec aux François & pû les contraindre à lever honteusement le siege de la Capelle, si le Gouverneur eût voulu se défendre autant qu'il pouvoit. Accompagné de Picolomini & du Comte de Buquoi, le Prince Espagnol arrive inopinément avec quinze ou seize mille hommes au château d'Emeries, l'emporte sans résistance, & surprend au dernier point la Valette, qui, séparé de Candale son frere, avoit tout au plus huit mille hommes de pied & quatre mille chevaux.

Le Cardinal Infant passe ensuite la Sambre, s'approche de Maubeuge, où le Duc de Candale & ses troupes n'ont pas des vivres pour quatre jours, & se met en posture de les affamer & de les forcer avant que la Valette & la Meilleraie ayent pris la Capelle. Le coup étoit immanquable, si le Gouverneur de la Place eût témoigné plus de résolution. Du moins les François auroient été contraints à lever le siege, pour accourir au secours de Candale & de ses gens bloqués dans Maubeuge. Le Prince Espagnol ne perd point courage après la reddition précipitée de la Capelle. Lui & Picolomini se postent si bien autour de Maubeuge, que Candale effrayé envoie promptement avertir son frere que tout est perdu sans ressource à Maubeuge, à moins qu'on ne vienne incessamment le délivrer. Pontis avoit raconté à l'Auteur des Mémoires qui portent son nom la marche de la Valette pour aller joindre Candale. Mais on a eu tort de dire que cette affaire arriva l'année suivante. La Valette & Candale commanderent en Italie l'an 1638. Il faut donc placer ici la circonstance qui se trouve dans les Mémoires de Pontis assez confus pour la Chronologie. Cet Officier se souvenoit apparemment mieux des particularités, que de l'ordre des événemens ausquels il avoit eu part. » Nous avions, *dit-il*, une armée dans Maubeuge, que les ennemis, » campés entr'elle & la nôtre, tenoient comme bloquée. Etant question » de rejoindre l'une & l'autre, on tint conseil dans celle du Cardinal de » la Valette sur la maniere dont nous pourrions secourir nos gens de » Maubeuge. M. de Gassion, le Marquis de Praslin & deux autres, s'offrirent d'entrer dans la ville avec les excellens chevaux qu'ils avoient, » & d'avertir ceux de dedans que notre armée marchoit à leurs secours, » & qu'ils se tinssent prêts un certain jour, afin qu'on pût attaquer en » même temps les ennemis des deux côtés. Les Généraux accepterent la » proposition de ces Messieurs. Comme ils étoient fort bien montés, ils » piquerent droit vers les ennemis. La sentinelle qui les apperçoit donne » le signal à l'instant, & le corps de garde leur veut couper le chemin.

» Le Marquis de Praslin, dont le cheval est extrêmement bon, passe ou- 1637.
» tre avec deux autres. Mais le Colonel Gassion, investi par les ennemis,
» ne fit pas un coup moins hardi. Il se jette dans la riviere tout botté
» & éperonné, la bride de son cheval sous le bras, se sauve à la nage
» vers l'autre bord, & revient à notre armée par un endroit où les en-
» nemis n'étoient point.

» Celle de Maubeuge avertis par le Marquis de Praslin de notre mar-
» che, & du jour que nous devions attaquer les ennemis, se tint prête
» pour ce temps-là, & attendit sous les armes le moment de l'attaque.
» Cependant nous marchons vers les ennemis, & lorsque nous appro-
» chons d'eux, il s'éléve tout d'un coup un si horrible brouillard, qu'on
» peut à peine se voir à dix pas, & qu'on ne sçait quel chemin on prend.
» Toute l'armée étoit dans une extrême inquiétude, & craignoit de tom-
» ber, sans y penser, dans quelqu'embuscade. Les régimens que je condui-
» sois me donnoient des peines infinies. Ils me rompoient continuelle-
» ment la tête par leurs cris & par leurs demandes, comme des gens
» qui ne sçavoient à tous momens où ils étoient. Nous marchions les
» premiers à la tête de l'armée, & nos Généraux se trouvoient fort éloi-
» gnés de nous. Cela redoubloit ma peine. Importuné du bruit conti-
» nuel de mes gens, je marche environ quarante pas devant tous les au-
» tres, & fort peu de temps après, je découvre quelques troupes ennemies.
» A l'heure même, je me mets à crier, *avance, avance, à moi, à moi;*
» je fais battre la charge, & nous donnons si vigoureusement que les en-
» nemis se retirent à la faveur du gros brouillard, & nous ouvrent le
» passage. Ceux de Maubeuge les ayant attaqués par derriere en mê-
» me temps, ils ne se voulurent pas hazarder à soutenir deux armées
» à la fois. « C'étoit le corps de troupes commandé par Picolomini, que les François obligerent à rejoindre le Cardinal Infant, qui tenoit aussi Maubeuge bloqué par un autre endroit. On dit que le Général de l'Empereur se retira en fort bon ordre, & qu'il perdit seulement quelques hommes tués par la cavalerie du Duc de Candale que le Vicomte de Turenne commandoit.

Je trouve cependant que les amis du Cardinal de la Valette applaudirent à son frere, comme s'il avoit en cette occasion remporté un grand avantage sur les ennemis. Bon Dieu, quel avantage! Il fallut abandonner Maubeuge, & les Espagnols reprirent Beaumont & Sotre qu'on n'osa défendre contr'eux. Les François n'en auroient pas été quittes pour cela, si Picolomini eût pû empêcher la jonction des deux armées. Mais enfin, c'est beaucoup que d'éviter heureusement la perte entiere d'un corps considérable de troupes. D'où vient que dans les lettres que Richelieu & son Capucin écrivirent cette année à la Valette, nous ne trouvons plus tant d'exclamations, ni ces éloges magnifiques, dont ils le combloient les deux années précédentes. N'est ce point une preuve certaine qu'ils n'étoient plus si charmés de lui? *Je n'ai rien à vous dire*, lui écrivit froidement Richelieu vers la fin d'Octobre, *sinon que le Roi vous laisse une entiere liberté*

1637. *de faire ce que vous jugerez plus à propos pour son service. La retraite de Beaumont a un peu surpris Sa Majesté. Je vous puis assurer de science certaine, que le Cardinal Infant a renvoyé une partie de ses troupes au Prince Thomas, pour s'opposer à M. le Prince d'Orange. Le service du Roi eût bien requis qu'on eût fait quelque chose de votre côté, qui pût contenter les Hollandois. Ils meurent d'envie de continuer leurs progrès, & crient, quoique sans raison, comme si nous leur faisions grand tort.* Accoutumé à recevoir tant de louanges & de remerciemens, la Valette, qui croyoit avoir plutôt avancé que reculé dans la connoissance & dans la pratique de l'art militaire, ne sçavoit à quoi attribuer la sécheresse des lettres que le Roi & son Ministre lui écrivirent à la fin de cette année, si ce n'est aux mauvais offices que la Meilleraie ou quelqu'autre lui rendoient secretement à la Cour. Nous verrons qu'à la fin il soupçonnera le Pere Joseph son grand adorateur dans les deux dernieres campagnes. Telle fut pour lui la triste fin de celle-ci. Richelieu & ses confidens attendoient qu'il y feroit des merveilles extraordinaires. La Valette fut si heureux en Bourgogne l'année précédente contre Galas & le Duc Charles de Lorraine, que le premier Ministre & le Capucin s'imaginerent que si le Roi lui donnoit le commandement de sa principale armée qui devoit agir dans les Pays-Bas, il porteroit les armes victorieuses de Sa Majesté jusques aux portes de Bruxelles. Mais en lui confiant un emploi de cette importance, il falloit lui adjoindre encore un Duc Bernard de Weymar. Avec un si bon second il auroit pû faire aussi bien dans les Pays-Bas qu'en Bourgogne. Ses conquêtes ne se seroient pas bornées à Landreci, à la Capelle & à Chimai qu'il prit après la jonction des deux armées, pour étendre un peu les quartiers-d'hiver.

La Cour est mécontente du Cardinal de la Valette. *Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. II. Journal de Bassompierre. Tom. II. Nani Historia Veneta. L. X. 1637.*

Une des choses que Chavigni avoit ordre de proposer dans son voyage au Cardinal de la Valette, c'étoit l'entreprise sur Cambrai. Le Pere Joseph, prévenu par Vercourt, la croyoit infaillible. La Valette n'étoit pas du même sentiment. Pressé néanmoins par le Secrétaire d'Etat, il y consentit à demi. *Et bien*, dit le Cardinal, *s'il n'y a rien à gagner en allant à Cambrai, il n'y a rien aussi à perdre : ou ce sera si peu de chose, que nous n'en serons pas fort incommodés.* La Valette ne se hâta point de faire un mouvement qui lui paroissoit inutile. Mais ayant abandonné Maubeuge, quoiqu'il eût opiniâtrément soutenu jusqu'alors qu'il le falloit garder & s'y fortifier, le Capucin entêté de son projet profite du chagrin que ce délogement donne au Roi, & lui insinue que si l'entreprise sur Cambrai ne réüssit pas, elle servira du moins à couvrir l'évacuation de Maubeuge. Louis donne là-dedans, & écrit le 17. Octobre la lettre suivante à la Valette, *Mon Cousin, je laisse à votre jugement d'entreprendre ce qui sera plus avantageux à mon service & à la réputation de mes armes. Je m'arrête peu à l'espérance qu'on m'a voulu donner du succès de l'entreprise sur Cambrai. Mais comme elle peut faire interpréter plus favorablement dans le monde la retraite de mes troupes hors de Maubeuge, j'estime que pour témoigner que ce mouvement s'est fait pour une entreprise plus considérable, il est bon de tenter*

celle-ci. Bien qu'il y ait peu d'apparence de succès, il ne faut rien omettre de ce qui vous sera proposé pour la faire réüssir. Du moins, si nos alliés trouvent à redire qu'on ait abandonné Maubenge, on pourra leur faire comprendre par les avantages qu'apporteroit la conquête de Cambrai, qu'il a été plus à propos d'y penser que de garder le poste de Maubeuge. 1637.

La Valette comprit fort bien, & la lettre de Louis l'insinuoit assez, qu'on demandoit seulement qu'il marchât à Cambrai, & que, lorsqu'il seroit arrivé devant la Place, on l'obligeroit à suivre éxactement tous les ordres qu'il plairoit à Joseph de lui faire envoyer. La lettre que Chavigni écrivit le 22. du même mois au Cardinal, acheva de le confirmer dans cette pensée. *On commence de connoître*, dit le Secrétaire d'Etat, *combien la jonction des deux armées à la vûe des ennemis, avec l'échec qu'ils y ont reçu, est avantageuse à la réputation de Sa Majesté. Il est vrai qu'on auroit souhaité leur défaite entiere. Mais le mal est, qu'ils n'en ont pas voulu donner le moyen.* Nous ne voyons point que Picolomini ait reçu un si grand échec en cette rencontre. Cependant, comme je l'ai déja remarqué, on prétendoit à la Cour que le Duc de Candale avoit fait un bel exploit. *Je ne puis exprimer*, dit Chavigni dans une autre lettre, *la joie que me causent les avantages de M. de Candale sur les ennemis, & de ce qu'après leurs rodomontades & la honte qu'ils ont reçue, ils se retirent. J'espere qu'avec l'aide de Dieu vous ferez quelque progrès considérable sur eux, qui nous donnera la paix. M. de Candale passe ici pour être bon soldat & bon Capitaine. Cette derniere action n'a rien diminué de sa réputation. En un mot, on est extrêmement content de lui.* Mais Candale, ou la Valette son frere, n'auroient-ils point fait eux-mêmes une gasconade, en se vantant d'une victoire imaginaire? C'est une chose étrange que ni l'Histoire, ni les Mémoires du temps ne disent rien d'un exploit que le Secrétaire d'Etat éxalte si fort. N'en seroit-il point comme des nouvelles conquêtes qu'on attendoit du Cardinal de la Valette? Elles se terminerent à la prise d'une méchante Place.

Je reviens à la suite de la dépêche, où Chavigni parle du projet d'emporter Cambrai. *Nestor* (Richelieu) *m'a témoigné être fort en peine. Il croit que* 21. (la Valette) *est fâché contre lui. J'ai vû la joie peinte sur son visage, lorsque je lui ai assuré le contraire: de maniere que* 22. (la Valette) *peut avoir l'esprit en repos de ce côté-là.* Le pauvre la Valette se plaignoit de ce qu'on paroissoit mécontent de lui, quand il faisoit de son mieux, & s'imaginoit que le P. Joseph, chagrin de ce qu'il ne donnoit pas aveuglément dans ses chimeres, lui rendoit de mauvais offices. *Vercourt*, ajoûte le Secrétaire d'Etat, *a tant prêché son entreprise sur Cambrai infaillible, qu'on desire d'en voir l'effet. Lorsque vous en viendrez-là, il faut vous préparer comme si elle devoit réüssir, afin qu'on ne vous puisse pas imputer d'avoir manqué à ce qui dépendoit de vous. Tenez sur-tout la chose la plus secrete qu'il sera possible; de peur que si elle vient à être divulguée, on ne croye que vous n'en avez pas fait le cas que vous deviez. Toute mon appréhension, c'est que le parent de* 23. (le Duc de Candale frere de la Valette) *n'en fasse quel-*

1637. *que raillerie. Si on le sçavoit, jugez, Monseigneur, du tort que cela lui causeroit.* Mais quelle étoit cette entreprise ridicule sur Cambrai? On ne le dit pas. N'étoit-ce point d'appliquer le petard à quelqu'une des portes de cette ville? Richelieu, peut-être à la suggestion de son Capucin, cherchoit par-tout un habile *petardeur*, & s'imaginoit d'emporter par ce moyen un grand nombre de Places dans les Pays-Bas. *Je souhaiterois de bon cœur*, dit-il à la Valette après la prise de Landreci, & lorsque Vercourt proposoit son entreprise sur Cambrai, *que vous eussiez auprès de vous un autre Terrail, qui a tant petardé de Places pour l'Archiduc sur les Hollandois. C'est peut-être une des choses qu'il faut le plus tenter maintenant que la plûpart des Places des ennemis sont dégarnies.* Vercourt ne prétendoit-il point être ce nouveau Terrail, & avancer ainsi sa fortune auprès de Richelieu?

Chavigni finit sa lettre par quelque nouvelle de la Cour. *Nix* (le Roi) *est présentement en assez de bonne humeur. Mais, à mon avis, il n'a pas encore oublié les grands sujets de chagrin qu'il croit avoir.* 50. (la Faïette.) *travaille toujours., & toute sa cabale subsiste encore. Il n'y a que deux jours que* 12. (le Roi) *me dit tous les biens du monde de* 22. (la Valette,) *& qu'il sçavoit que celui-ci aimoit la personne de Nix* (le Roi.) *Je répondis que cela étoit vrai, & que* 22. (la Valette) *étoit obligé à la bonté dont Nix* (le Roi) *usoit en son endroit. Nero* (le P. Joseph) *a fait des merveilles en ma présence pour* 23. (la Valette.) *Mais il est certain qu'il n'aime pas le parent de* 22. (le Duc de Candale.) 42. (le même Capucin) *a terriblement en tête l'entreprise de Vercourt.* Il falloit que la Faïette fût bien redoutable à Richelieu & à ses confidens; puisqu'enfermée dans son Monastere elle donnoit tant d'inquiétude à ces habiles Courtisans. *Nos affaires de la Cour vont assez bien*, dit Chavigni dans une lettre suivante. *Néanmoins le frere de Mademoiselle de la Faïette est de retour de Hollande. Nous avons quelque soupçon qu'il pourra entrer en faveur. Si cela est, tout n'ira pas à souhait.* Voilà pourquoi Richelieu empêchoit alors avec tant de soin que son maître ne prît un favori à la place du Duc de S. Simon. Le Cardinal craignoit que le frere de son ennemie déclarée n'entrât dans cette place. Il aima mieux qu'Hautefort, éloignée quelque temps auparavant de la Cour, y fût rappellée. On se flatoit qu'elle feroit insensiblement oublier la Faïette, & que le Roi ne penseroit plus ni à la sœur ni au frere.

Le projet de surprendre Cambrai échoua, aussi-bien que plusieurs autres du Capucin. On reçut avis que les ennemis avoient jetté deux mille chevaux & neuf cents hommes de pied dans la ville. De maniere que Des-Noyers écrivit à la Valette de la part du Roi, que Sa Majesté n'y pensoit plus. Joseph se mit alors à crier que tout étoit perdu par les longs délais de la Valette. *On a été un peu fâché*, lui dit Chavigni, *de ce que vous avez tant différé. Mais peut-être qu'on s'en repentiroit maintenant, si vous aviez fait ce qu'on vous pressoit d'entreprendre. Enfin le temps découvre la vérité de toutes choses. Je vous puis assurer que si vous trouvez du changement dans Monseigneur le Cardinal, c'est qu'il vous fera meilleure chere que jamais*

jamais. Croyez, je vous prie, que je ne trompe pas, & que je suis encore moins trompé. Son Eminence a déja eu soin d'ordonner qu'on préparât votre chambre à Ruel. Tout ira encore mieux qu'auparavant pourvû que vous le vouliez; c'est-à-dire que vous vous conduisiez par les trois personnes que je vous ai nommées. Quelque chose que Richelieu lui-même, Chavigni & le Comte de Guiche, revenu depuis peu à la Cour, pussent dire à la valette, il ne s'ôta point de l'esprit qu'on lui avoit rendu de mauvais offices, & continua de soupçonner le P. Joseph de l'avoir décrié auprès du Roi & du Ministre. Cela l'affligeoit si sensiblement, qu'il demanda de ne plus servir, & de demeurer auprès de Richelieu. *Les choses*, dit encore Chavigni, *sont au point que* 23. (la Valette) *peut desirer. Il aura le choix avec l'agrément de Nestor*, (Richelieu) *de servir ou de ne pas servir l'année prochaine. De cela, j'en réponds sur ma vie. Nero* (le P. Joseph) *proteste tous les jours qu'il est le très-humble serviteur de* 23. (la Valette.) *Je ne sçai si c'est avec autant de vérité que moi.* 1637.

Ces dernieres paroles supposent, à mon avis, que le Secrétaire d'Etat ne croyoit pas les soupçons de la Valette trop mal fondés. Cependant il se trouva un peu déconcerté, quand il vit qu'on le prenoit au mot sur l'article de l'emploi, & qu'au lieu de le retenir à la Cour, on l'envoyoit dans son gouvernement de Metz, pour y commander conjointement avec le Duc de Candale un corps de troupes qui devoient agir, en cas de besoin, dans le Luxembourg. Le Maréchal de Créqui ayant été tué au commencement de la campagne suivante en Italie, la Valette offrit d'aller remplir la place. Richelieu, qui cherchoit à y mettre un homme dépendant de de lui, accepta volontiers la proposition. Sans le malheur arrivé à Créqui, la Valette, tombé de haut, demeuroit sans emploi; car enfin celui qu'on lui donnoit ne se doit pas compter pour grande chose. *Le bruit couroit*, dit le Maréchal de Bassompierre, *que la Cour n'avoit pas été trop contente de M. le Cardinal de la Valette, tant parce qu'il s'étoit opiniâtré à la conservation de Maubeuge, ce qui pensa causer un grand inconvénient; que pour n'avoir pas voulu entreprendre sur Cambrai, ni éxécuter un projet formé dessus, comme on le lui avoit expressément ordonné.* Que le bon Pere Joseph avoit de peine à trouver des Généraux assez dociles pour suivre sans réfléxion & sans éxamen tous les projets qu'il formoit à Ruel avec Richelieu! Le Capucin espéra que la Valette auroit cette complaisance: mais il fut trompé. Cela le mit au désespoir.

Durant la campagne de l'an 1637. le Pape & le Sénat de Venise firent diverses propositions de paix, ou d'une treve pour plusieurs années. Le Supérieur Général des Religieux qu'on appelle Minimes, allant à Madrid, y porta je ne sçai quel projet de treve, proposé par le Cardinal de Richelieu au Comte d'Olivarez. Mais celui-ci rejetta constamment les demandes de l'autre. Le Cardinal vouloit que les alliés de la France fussent compris dans le traité, & que jusques à la fin de la treve, chacun demeurât en possession de ce qu'il occupoit. Olivarez répondit que son maître ne prétendoit ni traiter une seconde fois avec les Etats-Généraux

1637. des Provinces-Unies, comme avec une République libre, ni accoutumer ses ennemis à demeurer paisibles possesseurs de leurs usurpations. Urbain & les Vénitiens s'imaginerent que Richelieu & le Comte Duc, ayant senti tour à tour la vicissitude & l'inconstance de la fortune, écouteroient plus volontiers les propositions de paix ou de treve. Mais le Pape & le Sénat s'apperçurent cette année qu'ils ne connoissoient pas encore assez le génie des deux rivaux. Leur humeur & leurs inclinations étoient fort contraires en plusieurs choses. Mais ils convenoient parfaitement en deux ou trois. La prospérité les enfloit & l'adversité les irritoit également l'un & l'autre. Prévenus de la maxime d'un áncien Sénateur Romain, qu'il ne faut point entrer en négociation avec l'ennemi victorieux, tous deux ne vouloient point entendre parler de paix lors que leur maitre avoit du désavantage; & dès que la fortune sembloit se déclarer pour Louis ou pour Philippe, leurs Ministres, remplis de plus grandes espérances, ne pensoient qu'à de nouvelles conquêtes. Il faut pourtant avouer que le Cardinal, persuadé que la continuation de la guerre lui étoit nécessaire, fut toujours plus éloigné de la paix que le Comte Duc. *Dites à M. de Bassompierre*, répondit cette année Richelieu à ceux qui sollicitoient la liberté de ce Seigneur prisonnier, *qu'incontinent après la conclusion de la paix ou de la treve, il sortira non seulement de la Bastille, mais qu'il recevra encore de nouvelles marques de la bienveillance du Roi.* Le crédule Maréchal, ne pénétrant pas le véritable sens d'une ironie maligne & insultante, se va mettre en tête, sur certain bruit de la prochaine conclusion d'une treve au commencement de l'année suivante, que l'heureux moment de sa liberté approche. Mais il comprit enfin le sens de l'énigme, & Bassompierre détrompé commença de se résoudre à mourir en prison, à moins qu'il ne vécût plus long-temps que le Ministre, autant opposé à son élargissement qu'à la conclusion de la paix ou de la treve.

Fin du Quarante-deuxième Livre.





HISTOIRE
DU RÉGNE
DE
LOUIS XIII.
ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.
LIVRE QUARANTE-TROISIE'ME.

SOMMAIRE.



E mécontentement des Portugais contre les Castillans commence d'éclater. Indolence ou dissimulation du Duc de Bragance. Le mécontentement des Portugais augmente depuis l'arrivée de la Duchesse Donairiere de Mantoue en qualité de Vicereine. Artifices inutiles du Comte Duc d'Olivarez pour s'assurer de la personne du Duc de Bragance. Affaires d'Angleterre. Le Roi d'Angleterre entreprend d'établir en Ecosse une liturgie & une discipline conforme à celle de l'Eglise Anglicane. Soulévement du peuple en Ecosse contre l'établissement d'une nouvelle discipline. Exil & emprisonnement de quelques Magistrats du Parlement de Paris. Désordre dans les troupes. Commencement d'une brouillerie, feinte ou véritable, de la Cour de

Hhh 2

1637. *France avec celle de Rome. L'Abbé de S. Cyran & le P. Séguenot sont mis en prison. La Duchesse de Lorraine rejette la proposition qu'on lui fait de tuer le Cardinal de Richelieu, & en défere l'auteur. Le Duc de Rohan se retire de Geneve auprès du Duc Bernard de Saxe-Weymar. Victoire remportée par le Duc de Saxe-Weymar près de Rhinfeld. Mort du Duc de Rohan. Le Comte de Guébriant conduit le secours envoyé de France au Duc Bernard de Saxe-Weymar. Projet de la campagne de 1638. Situation des affaires des Provinces-Unies. Conclusion entiere de la ligue offensive & deffensive entre la France & la Suede. Habileté d'Emilie Elizabeth, veuve de Guillaume Landgrave de Hesse. Le Maréchal de Crequi est tué en Italie, lorsqu'il va reconnoître le camp des Espagnols devant le Fort de Brême. Embarras de Christine Duchesse de Savoye. Le Cardinal de la Valette va commander l'armée en Italie. Siege & prise de Verceil par les Espagnols. Nouvelle tentative du Cardinal de Savoye pour entrer dans le Piémont, après la mort du Duc François Jacinte. Marie, Princesse de Mantoue, renonce à l'alliance de France, & s'accommode avec l'Espagne. Deux grands combats sur mer, l'un des galeres de France contre celles d'Espagne, & l'autre des Vénitiens contre les Corsaires de Barbarie. Siege de S. Omer par le Maréchal de Châtillon. Le Prince Thomas de Savoye jette du secours dans S. Omer; & l'armée du Maréchal de la Force joint celle de Châtillon. Mauvais succès de la campagne du Prince d'Orange. Diverses relations de la levée du siege de S. Omer. Relation du même événement par le Maréchal de Châtillon. Retraite de l'armée de France de devant S. Omer. Voyage du Roi en Picardie. Les François reprennent le Catelet. Belles actions du Colonel Gassion. Victoire du Duc Bernard de Saxe Weymar sur les Impériaux & les Bavarois. Le Prince de Condé va commander une armée sur les frontieres de Guienne. Siege de Fontarabie. Le Parlement & la Chambre des Comptes de Paris se battent dans l'Eglise Cathédrale.*

1637. Le mécontentement des Portugais contre les Castillans commence d'éclater. *Histoire de la conjuration de Portugal. Mercure François.* 1637. *Grotii Epist. ad finem an.* 1637.

RIchelieu & Olivarez se ressembloient encore admirablement bien par un fort méchant endroit. Egalement entêtés d'établir le pouvoir arbitraire de leurs maîtres, disons mieux, le leur propre, ils s'efforcerent d'abolir tous les privileges & la liberté des Provinces, ou des Royaumes de la domination de France & d'Espagne. Les sujets opprimés se souleverent en divers endroits contre Louis & contre Philippe, ou plutôt contre leurs Ministres. Le Comte Duc tâcha de secourir les mécontens de France, & Richelieu ceux d'Espagne. Mais celui-ci réüssit mieux en Portugal & en Catalogne, que son rival en Guienne & en Languedoc. Cela n'est pas surprenant. Les Portugais & les Catalans furent moins patiens & plus courageux que les François. » Il y a eu une furieuse émo» tion à Lisbonne & à Evora, *dit Grotius dans une lettre du dernier Octobre de cette année au Chancelier Oxenstiern.* Le peuple étoit sur le point » de mettre le feu au Palais du Roi. *Et dans une autre du 14. Novem» bre.* L'agitation est si grande en Portugal, que tout le Royaume sem-

» ble disposé à une révolte générale. Si cela dure, le Roi de France & » les Etats-Généraux des Provinces-Unies doivent faire ensorte que l'an» cienne antipathie des Portugais & des Castillans produise enfin une dé» sunion entiere, & durable. Les Anglois tenterent autrefois de rétablir » Antoine, que les Portugais avoient légerement abandonné après l'avoir » proclamé Roi. Il a laissé deux fils naturels : l'un est maintenant en Bra» bant, & l'autre en France. Mais ils n'ont rien fait qui leur ait attiré » de l'estime & de la considération dans le monde. Si ceux qui ont in» térêt de susciter de nouvelles affaires au Roi d'Espagne veulent fomen» ter ces premiers commencemens de révolte, ils doivent animer & se» courir le Duc de Bragance. Ses biens extraordinaires & le grand nom» bre de ses vassaux le rendent plus propre qu'aucun autre à former un » puissant parti en Portugal. Il descend de Catherine fille d'Edouad, frere » d'Henri successeur du Roi Sébastien. Toutes les Ecoles du Portugal sou» tinrent la validité du droit de Catherine, jusques à ce que les armes » victorieuses de Philippe Roi de Castille leur eussent imposé silence. » Les Sçavans se fondoient sur cette raison, que dans un pareil degré » de parenté la fille née d'un fils doit succéder préférablement au fils né » d'une fille. « Tel fut en effet le cas de Catherine épouse de Jean * Duc de Bragance. Edouard son pere étoit fils d'Emanuel Roi de Portugal, & frere puîné d'Henri Cardinal, & Roi après la mort de Sébastien son petit-neveu : au lieu que Philippe étoit seulement fils d'Isabelle épouse de l'Empereur Charles-Quint, fille d'Emanuel & sœur d'Henri Rois de Portugal. Recueillons maintenant ce qui se trouve des premiers commencemens de la révolution de ce Royaume dont nous parlerons dans quelque temps.

1637. *Nani. Historia Veneta. Lib.* 11. 1637. *Historia della disunione del Regno di Portogallo della Corona di Castiglia. Lib. II. Mercurio di Vittorio Siri. L. I. pag.* 115. 116.

» Il y avoit plus de soixante ans, *dit un Auteur judicieux qui en a don*» *né l'histoire en François*, que les Espagnols étoient en possession de la » Couronne de Portugal. Philippe II. Roi d'Espagne, après la mort d'Hen» ri Cardinal Roi, l'avoit enlevée à la Maison de Bragance avec une ar» mée formidable, qui fit valoir un droit peu légitime. Ce Royaume de» venoit insensiblement une Province d'Espagne, sans que les Portugais » semblassent penser à secouer le joug de la domination Castillane. Les » Grands n'osoient paroître avec l'éclat convenable à leur dignité, ni » éxiger tous les droits dûs à leur rang, de peur de se rendre suspects » à la Cour de Madrid, en un temps où il suffisoit d'être distingué par sa » naissance, par ses richesses, par son mérite, pour être exposé à la ja» lousie & à la persécution des Espagnols. La Noblesse vivoit reléguée » dans ses terres, & le peuple étoit accablé d'impôts. Le Comte Duc » d'Olivarez, premier Ministre de Philippe IV. Roi d'Espagne, croyoit » qu'on ne pouvoit trop affoiblir de nouvelles conquêtes. Il sçavoit » qu'une antipathie ancienne & naturelle rendroit toujours, quoi qu'il

* L'Abbé de Vertot, dans ses Révolutions de Portugal, l'appelle Jacques.

1637. « pût faire, la domination Castillane odieuse aux Portugais, & qu'ils ne » verroient jamais qu'avec indignation les emplois & les gouvernemens » remplis par des étrangers, ou par des gens qui, tirés de la poussiere, n'auroient point d'autre mérite que celui d'être entierement dévoués à la Cour de Madrid. Le Ministre prétendoit avoir assuré l'autorité de son maître, en laissant les Grands de Portugal sans charges, » en tenant la Noblesse éloignée des affaires, & en rendant insensiblement le peuple si pauvre qu'il n'eût pas la force de tenter aucun changement. Outre cela, on tiroit du Royaume tout ce qu'il y avoit de » jeunes gens & d'hommes propres à porter les armes, pour les faire servir dans les guerres étrangeres, & pour empêcher que des esprits inquiets & mécontens ne troublassent la tranquillité du gouvernement » établi. Cette politique, portée jusques à un certain point, auroit pû » réüssir. Mais poussée trop loin, ou par la nécessité des affaires du Roi » d'Espagne, ou par le génie de son Ministre naturellement dur & inflexible, elle eut un effet tout contraire. On ne garda plus de mesures en Portugal. On ne daignoit pas même employer les prétextes ordinaires pour obtenir de l'argent. Il sembloit que ce fussent des contributions éxigées dans un Pays ennemi, plutôt qu'un légitime tribut » levé sur des sujets. Les Portugais n'ayant plus rien à perdre, & ne » pouvant espérer de fin ni d'adoucissement à leurs miseres, que dans » le changement de l'Etat, penserent à s'affranchir d'une domination qui » leur avoit toujours paru injuste, & qui devenoit tyrannique & insupportable.« Voici comment.

Dans les Etats convoqués à Tomar l'an 1582. pour reconnoître Philippe II. Roi de Portugal, & pour assurer la succession de la couronne au Prince Dom Diégo son fils, & dans ceux qui furent assemblés depuis à Lisbonne pour faire prêter serment de fidélité au Prince Dom Philippe, devenu héritier de la Monarchie d'Espagne par la mort de Dom Diégo son frere aîné, le Clergé, la Noblesse & le peuple de Portugal, stipulerent la conservation entiere de leurs priviléges, & prirent de grandes précautions pour empêcher que leur Pays ne devînt une Province de la Couronne de Castille. Le dissimulé usurpateur promet tout à ses nouveaux sujets. Mais il n'avoit nulle envie de l'observer. Plus religieux en apparence que Philippe III. son fils & Philippe IV. son petit-fils, il garda quelques mesures durant sa vie. Ses descendans, incommodés des conditions accordées aux Portugais, les violerent hautement & sans scrupule. Eux & leurs Ministres ne penserent qu'à trouver les moyens d'abolir tous les priviléges que les Portugais s'étoient réservés. *Comte*, dit un jour Philippe IV. à Olivarez, *que ferons-nous de ces Portugais? Ne sortirons-nous jamais une bonne fois d'affaire avec eux? Que Votre Majesté me laisse le soin de cela*, repartit le Ministre. *Je sçaurai bien les ranger à la raison.* C'est ainsi que les Rois se jouent des sermens solemnels qu'ils font à leur avénement à la Couronne. Emporté par la passion de se rendre un Souverain aussi arbitraire en Portugal qu'en Castille, & trompé

par un Ministre impérieux & violent, Philippe ne compte pour rien cet article juré par son grand-pere & par son pere à Tomar & à Lisbonne, 1637.
qu'*en cas que le sérénissime Roi, ou ses successeurs, ce qu'à Dieu ne plaise de permettre, violent les conditions stipulées, ou demandent d'être dispensés de les observer, les trois Etats du Royaume de Portugal pourront refuser de les reconnoître plus long-temps pour leurs Souverains, sans se rendre coupables de parjure & de rébellion.*

Tous les peuples de l'Occident en ont usé de la sorte, quand ils ont établi des Rois sur eux; ou consenti que la Couronne passât d'une maison dans une autre. Il est indubitable & le bon sens le veut ainsi, que les François prirent les mêmes précautions lorsqu'ils renoncerent au dernier des descendans de Charlemagne, pour se donner à Hugues Capet. Qu'on ne me vienne pas demander où se trouve cette condition stipulée au sacre du premier Roi de la troisiéme race. Outre qu'il ne nous reste plus rien des actes originaux d'un siecle si reculé, les Rois ont grand soin de faire supprimer tout ce qui est capable de donner des bornes à l'indépendance & à l'autorité qu'ils s'attribuent. En voici un exemple dans l'affaire même du Portugal. L'article que je viens de rapporter fut omis dans les lettres patentes que Philippe II. donna pour confirmer les résolutions prises aux Etats de Tomar & de Lisbonne. De maniere que les Rois d'Espagne auroient pû le rejetter, si des Auteurs dignes de foi ne l'avoient conservé, & s'il ne se trouvoit dans un livre intitulé *La Loi Royale de Portugal*, & imprimé à Madrid. L'omission affectée dans les lettres patentes de Philippe II. ne me surprend pas. Ce Prince, l'un des plus inhumains & des plus sanguinaires Tyrans qui ayent jamais été, passoit dans cet article condamnation contre lui-même, en faveur des Provinces des Pays-Bas soulevées contre lui. Les Ducs de Bourgogne ses ancêtres, l'Empereur Charles-Quint son pere, & Philippe même, ayant solemnellement promis de conserver les priviléges de ces peuples, autant & peut-être plus libres que les Portugais, ils eurent droit de secouer le joug de sa tyrannie, dès qu'il entreprit ouvertement de les opprimer.

Quand le Comte Duc voulut exécuter les promesses faites à son maître, il se mit à suivre exactement certains avis donnés à Philippe II. allant à la conquête du Portugal. Les voici. Qu'il ne falloit pas perdre une si belle occasion de se rendre maître d'un Royaume qui seroit le plus solide fondement de la puissance des Rois d'Espagne. Qu'en assujettissant le Portugal, Sa Majesté Catholique se frayoit un chemin à la Monarchie universelle, & que le droit des armes étoit un titre suffisant pour acquérir tous les Royaumes du monde. Que les Ducs de Bragance alléguassent tant qu'il leur plairoit les loix & les coutumes établies; le droit de conquête ne cesseroit pas pour cela d'être toujours & le meilleur & le plus sûr. Qu'en réunissant le Portugal à l'Espagne, il sera désormais facile à Philippe & à ses successeurs d'abattre la France, de brider l'Allemagne, d'affoiblir la puissance maritime de l'Angleterre, d'intimider les

1637. Couronnes du Nord, d'envoyer des flotes dans tout le monde, de répandre des colonies Espagnoles par-tout, & d'attirer chez eux tout le commerce de l'Europe. Qu'immédiatement après la conquête du Portugal, on devoit prendre garde à n'effaroucher point le peuple par de nouveaux impôts; & qu'il seroit bon même d'en supprimer quelques-uns mis par les Rois précédens, afin d'amuser les Portugais d'une apparence de liberté, pendant qu'on mettroit garnison Espagnole dans toutes les Places fortes du Royaume. Qu'au regard du Duc de Bragance, il falloit user d'une profonde dissimulation, & lui témoigner beaucoup de bienveillance, pendant qu'on travailleroit sourdement à se défaire de lui & de tous ses parens. Que le Portugal s'affoibliroit bientôt si on envoyoit sous divers prétextes les Grands & la Noblesse du Royaume en des Pays éloignés. Que cette maniere d'impôt sur des gens naturellement ennemis des Castillans seroit plus utile que tous les édits pécuniaires, & que le peuple la supporteroit plus volontiers. Que si on conquéroit le Portugal sans l'opprimer, ses forces deviendroient formidables à Philippe, & que pour prévenir un si grand inconvénient, Sa Majesté Catholique devoit insensiblement détruire les Portugais, ou les bannir de leur Patrie.

On dit que ces avis furent trouvés en langue Latine dans la Chancellerie de l'Electeur Palatin. Cette piece pourroit bien, à mon avis, être de la façon de quelque zélé partisan de la Maison de Bragance, afin de rendre celle d'Autriche plus odieuse. Je trouve cependant un écrit publié sous le nom d'un Espagnol, & adressé au Roi Philippe IV. où il est marqué en termes précis, que dans les deux conseils tenus à Madrid, immédiatement avant le départ de Philippe II. pour aller conquérir le Portugal, ces avis furent lûs & approuvés, & que chaque Ministre de Sa Majesté Catholique en avoit une copie entre ses mains, peu de temps avant la révolution du Portugal. Quoi qu'il en soit de cette piéce, si quelqu'un l'a fabriquée après coup, on doit avouer du moins qu'elle représente sincérement les divers artifices employés par les Espagnols pour opprimer les Portugais, & pour rendre leur Pays une simple Province de la Couronne de Castille. Achevons de rapporter ces avis prétendus, ou véritablement donnés à Philippe II. Que ce Prince devoit nommer un de ses proches parens à la Viceroyauté de Portugal, afin que les personnes opposées à la domination Castillane s'y accoutumassent peu à peu, & que les bien-intentionnées fussent encouragées par la présence & par l'autorité d'un Prince de la Maison d'Autriche. Qu'il falloit pendant quelques années rendre le peuple du Royaume heureux, afin que les ennemis des Castillans, gagnés par la douceur du gouvernement de Philippe, vinssent insensiblement à l'aimer, & à souhaiter même d'être unis de quelque maniere que ce pût être à la Monarchie d'Espagne. Qu'il étoit important de mettre la division dans la Maison de Bragance, & d'empêcher que le Duc & ses parens se mariassent ailleurs qu'en Espagne. Que le Roi devoit donner des Evêchés ou d'autres bénéfices aux cadets de la Maison de Bragance, & les détourner adroitement de chercher des emplois militaires.

Qu'on entretînt une jalousie perpétuelle entre la Maison de Bragance & les Grands d'Espagne. Qu'on employât tous les moyens possibles pour mettre la discorde entre les Grands & la Noblesse de Portugal. Que Philippe comblât de bienfaits ceux qui s'attacheroient à la Castille. Qu'il ruinât avec avec le temps toutes les Maisons distinguées qui ne se voudroient pas dévouer à celle d'Autriche, & sur-tout les Princes du Sang Royal. Qu'après avoir ainsi affoiblis les Portugais, on les exclût des charges & des emplois, & que les principales dignités, Ecclésiastiques & séculieres, ne se donnassent qu'aux Castillans. 1637.

Olivarez suivit éxactement ces maximes de politique, excepté celle de ne charger pas les Portugais de trop grands impôts. Soit qu'il les croye déja tellement domptés qu'il leur est désormais impossible de secouer le joug; soit que la nécessité des affaires de son maître engagé dans de grandes guerres l'y oblige, le Comte Duc persuade cette année à Philippe de mettre une taxe de cinq cent mille ducats sur tous les biens immeubles du Portugal. On crie hautement, & chacun refuse de fournir l'inventaire de ce qu'il posséde. Le peuple se souleve à Evora plus qu'en tout autre endroit, déteste tout publiquement la tyrannie des Castillans, & fait des vœux pour la Maison de Bragance. *On reconnut alors, mais trop tard*, dit l'Auteur de la conjuration de Portugal, *comme Philippe II. avoit manqué contre ses propres intérêts, en laissant dans un Royaume nouvellement conquis une Maison si puissante, & dont les droits à la Couronne étoient si évidens.* Mais comment auroit-il enlevé du Portugal, d'une maniere violente, le Duc & la Duchesse de Bragance & leurs enfans? A cela près, Philippe prit assez de précautions pour s'assurer de ceux qu'il privoit d'un Royaume qui leur appartenoit légitimement. Si ce grand disciple de Machiavel manqua en quelque chose, ce fut en ne suivant pas alors la détestable maxime de son maître, qu'un usurpateur ne doit pas être méchant à demi. Le plus court & le plus sûr, c'étoit de se défaire par le poison de la Duchesse de Bragance & de toute sa postérité.

D'où vient qu'un Tyran qui n'épargna ni son fils, ni son épouse, eut tant d'humanité pour sa cousine germaine? Après la déroute du Roi Sébastien à la bataille d'Arzille en Afrique, Théodose Duc de Barcellos, fils aîné de Jean Duc de Bragance & de Catherine de Portugal, vint aborder à St Lucar. Philippe II. l'y retint long-temps sous divers prétextes. C'étoit-là une belle occasion de se défaire d'un dangereux compétiteur. Qui l'arrêta? Ce ne fut pas une conscience tendre & scrupuleuse. Ce que je lis dans les nouvelles publiques, en écrivant ceci, ne découvre-t-il point le dessein secret de la providence de Dieu? Le Roi de Portugal l'a remarqué avant moi dans le manifeste où il déclare la guerre au Duc d'Anjou. Il semble que Dieu ne voulut pas permettre que Philippe II. fût aussi cruel, aussi barbare au regard de la Duchesse de Bragance & de son fils, qu'il l'avoit été contre Elizabeth de France & contre le Prince Dom Carlos, afin que le petit-fils de Barcellos, rétabli sur le Trône de ses ancêtres, aidât l'héritier légitime de la Monarchie de Philippe II. à

1637. chasser de l'Espagne un injuste usurpateur. Après avoir arrêté long-temps Théodose dans l'Andalousie, Philippe l'empêcha de se marier autre part qu'en Espagne; violence à laquelle le Duc ne consentit qu'à l'âge de trente-huit ans. Le Roi d'Espagne, alors veuf de sa troisiéme femme, fit des propositions de mariage à Catherine, après la mort de Jean Duc de Bragance. On prétendoit l'engager par ce moyen à céder ses prétentions au Royaume de Portugal à son nouvel époux. Insensible à une tentation si délicate, la Duchesse de Bragance rejetta les offres de Philippe. Quel put être le motif d'un si généreux refus? Etoit-ce la crainte de faire un trop grand tort à Théodose son fils, qu'elle aimoit tendrement, ou l'amour qu'elle conservoit pour le Duc son époux? N'étoit-ce point aussi un noble mépris du violent usurpateur d'une couronne qui lui appartenoit légitimement? Elle répondit courageusement à une Dame qui la pressoit d'épouser le Roi d'Espagne, & qui mêloit de la part de Philippe les menaces aux promesses, que si on entreprenoit de lui faire la moindre violence, elle s'enfermeroit dans un monastere.

Indolence ou dissimulation du Duc de Bragance.

Quelle fut la surprise des Portugais mécontens du Roi d'Espagne, & zélés pour la Maison de Bragance, quand ils virent que bien loin de profiter de la bonne disposition du peuple en sa faveur, le Duc alloit lui-même dans toute la Province d'Alentejo exhorter les gens à demeurer fideles à Sa Majesté Catholique! *J'avoue*, répondit-il un jour à des Gentilhommes qui lui représentoient les griefs des Portugais contre la domination Castillane, *que nous avons tous de grandes raisons de nous plaindre de l'abolition de nos priviléges, & de la mauvaise administration des affaires du Royaume. Mais il n'y a point de remede. Quelque cuisant que soit le mal, il le faut souffrir le plus tranquillement qu'il est possible. Les murmures, les plaintes, les cris ne serviront qu'à l'irriter. Que s'il augmente encore au lieu de diminuer, il faudra bien s'armer d'une plus grande patience.* Quelques-uns croyoient que Bragance dissimuloit ses véritables sentimens, & que ses prétendues exhortations à la patience étoient de piquantes ironies, afin d'irriter davantage les Portugais déja poussés à bout. Il est assez vraisemblable que le Duc n'ayant pas encore pris les mesures nécessaires pour une entreprise aussi difficile & aussi périlleuse que celle de se faire proclamer Roi, ni formé d'assez grandes liaisons & au-dedans & au-dehors du Portugal, il ne pouvoit avec prudence s'abandonner à la premiere impétuosité d'une multitude souvent aussi facile à s'appaiser qu'à se soulever, ni risquer de perdre ses grands biens pour l'acquisition incertaine d'une couronne tumultuairement offerte. L'exemple funeste d'un de ses ancêtres ne le retenoit-il point aussi? Sous le régne de Jean II. Roi de Portugal, Théodose Duc de Bragance se mit à la tête de la Noblesse mécontente du gouvernement d'un Roi dont toute la politique tendoit à l'abaissement des grandes maisons, & entra en des liaisons étroites avec Ferdinand & Isabelle Rois de Castille & d'Arragon. Qu'en arriva-t-il? L'imprudent & infortuné Théodose perdit la tête sur un échaffaut. Sa puissante maison, abattue du même coup, seroit de-

Histoire de la Conjuration du Portugal. Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. 6. chap. 64. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. II. Vie du véritable P. Joseph. III. part.

meurée ensevelie avec lui, si le Roi Emanuel, successeur de Jean, dont il avoit lui-même éprouvé la rigueur, ne l'avoit rétablie dans sa premiere splendeur : générosité qui parut contraire aux maximes de la bonne politique; mais qui depuis a sauvé le Portugal.

1637.

Historia della disunione del Regno di Portogallo. Lib. 2.

Cependant, je ne sçai s'il n'y eut point autant, & peut-être plus d'indolence & de timidité, que de dissimulation & de prudence, dans les démarches de Jean Duc de Bragance, après les premiers mouvemens excités à Evora & ailleurs. L'Auteur de la conjuration de Portugal semble en convenir. » Ce Prince, *dit-il*, étoit d'une humeur naturellement » douce & agréable, mais un peu paresseuse. Son esprit paroissoit plus » droit que vif. Dans les affaires, il alloit toujours au point principal, » & pénétroit aisément les choses ausquelles il s'appliquoit : mais il n'ai» moit pas s'appliquer. Le Duc Théodose son pere, d'un tempérament » impétueux & plein de feu, tâcha de lui laisser, comme par succession, » toute sa haine contre les Espagnols, qu'il lui représentoit sans cesse » comme les usurpateurs d'une couronne qui lui appartenoit. Il fit son » possible pour inspirer à ses enfans toute l'ambition que peuvent avoir » des Princes, qui ont droit d'aspirer à une couronne dont leur maison » a été injustement privée, & le courage nécessaire pour tenter une si » haute entreprise. Dom Jean prit à la vérité tous les sentimens du Duc » son pere : mais ce fût autant que le lui permettoit son naturel tran» quille & modéré. Il haïssoit les Espagnols ; mais non jusques à se don» ner beaucoup de peine pour se venger de leur injustice. Il ne man» quoit pas d'ambition, & ne désespéroit point de monter sur le Trône » de ses ancêtres. Mais son impatience sur cela étoit moindre que celle » de Théodose. Content de ne perdre pas de vûe un si noble dessein, » il ne vouloit pas, pour une couronne incertaine, hazarder mal à pro» pos une vie agréable & une fortune toute faite, & des plus éclatan» tes qu'un particulier pût souhaiter.

» Ce qui est constant, c'est que s'il eût été précisément tel que le Duc » Théodose l'avoit desiré, il n'auroit point du tout été propre à par» venir à ce que son pere lui destinoit. Le Comte Duc le faisoit conti» nuellement observer de trop près. Si sa vie oisive & voluptueuse n'eût été » qu'un effet de son habileté, on auroit bientôt pénétré l'artifice. Et alors » c'en étoit fait de son repos & de sa fortune. La Cour de Madrid ne » l'auroit point souffert si puissant, & ne lui auroit jamais permis de » vivre dans son Pays. La plus fine politique n'eût pû lui faire tenir une » conduite plus sage au regard des Espagnols, que celle qu'il tenoit par » un penchant naturel. Sa naissance, ses grands biens, son droit à la » Couronne de Portugal, n'étoient pas des crimes. Mais selon les loix » de la politique, il étoit assez criminel, dès qu'il se faisoit redouter. Le » Duc le voyoit bien. Persuadé qu'un seul parti lui restoit à prendre, » il le prit par raison. Pour diminuer son crime, c'est-à-dire, pour être » moins suspects aux Espagnols, il falloit ne se mêler d'aucune affaire, » & n'être, ou du moins ne paroître occupé que de plaisirs & de diver-

1637. tissemens; il faisoit parfaitement bien ce personnage. On ne voyoit à Villaviciosa, séjour ordinaire des Ducs de Bragance, que parties de chasse, que fêtes, que gens propre à goûter & à faire goûter tous les plaisirs d'une campagne délicieuse. Enfin, il sembloit que la nature & la fortune avoient conspiré, l'une à lui donner des qualités proportionnées aux conjonctures des affaires de ce temps-là, & l'autre à disposer les affaires d'une maniere qui pût faire valoir ses qualités naturelles. En effet, elles n'étoient pas assez brillantes, pour faire craindre aux Espagnols qu'il ne voulût un jour entreprendre de monter sur le Trône. Mais elles étoient assez solides pour donner aux Portugais l'espérance d'un gouvernement doux, sage, & plein de modération, s'ils vouloient entreprendre eux-mêmes de le faire leur Souverain.

A quoi bon tous ces tours étudiés? Il falloit dire rondement que le Duc de Bragance, naturellement voluptueux, timide & indolent, n'auroit jamais fait de lui-même les premieres avances pour s'élever sur le Trône de ses ancêtres, & qu'il fallut que les Portugais, las de la domination Espagnole, se prissent, pour ainsi dire, entre leurs mains & l'y portassent. Si ses amis, & sur-tout Louise de Guzman, sœur du Duc de Medina-Sidonia, son épouse, Princesse de grand courage & de bon esprit, ne l'eussent puissamment exhorté à profiter d'une occasion favorable d'obtenir la Couronne enlevée à Catherine sa grand'mere, il seroit demeuré dans son indolence. Content tout au plus d'éviter les piéges que les Espagnols lui tendoient, il n'auroit jamais tenté de leur faire sentir qu'ils avoient raison de le redouter. Je trouve dans quelques lettres de Grotius, datées du commencement de l'année suivante, qu'on disoit en France, que les mécontens de Portugal, choqués des difficultés que le Duc de Bragance faisoit de se mettre à leur tête & d'accepter la Couronne, jettoient les yeux sur le Duc d'Aveiro; & que l'autre s'en alloit à Madrid, afin de n'avoir aucune part aux troubles, qui augmentoient tellement, que le bruit couroient encore que les Castillans & les Portugais en étoient venus aux mains. Il est seulement vrai que quelques-uns d'entre les mécontens proposerent d'offrir la Couronne au Duc d'Aveiro. *Puisque le Duc de Bragance*, dirent d'autres, *a si grande peur de perdre son bien en cas que l'entreprise ne réussisse pas, appellons son frere Dom Edouard. Celui-ci risquera moins, & aura plus de courage & de résolution. Bien instruit dans le métier de la guerre depuis le temps qu'il sert en Allemagne sous les Généraux de l'Empereur, il sera plus propre à nous défendre contre les Castillans, que son aîné qui ne pense qu'à chasser & à mener une vie molle & voluptueuse à Villaviciosa.* Il se trouvoit même des gens qui, rebutés des défauts & de la timidité des Grands du Royaume capables d'aspirer à la Couronne, disoient sans façon qu'il les falloit laisser tous là, & former une République. Ces différentes propositions contribuerent beaucoup à réveiller le Duc de Bragance. Voyant que la France promet un puissant secours aux Portugais, en cas qu'ils veuillent secouer le joug de la domination Castillane, il commence enfin de prêter l'oreille

aux exhortations de son épouse & de ses amis, & aux offres réïtérées des mécontens. 1637.

L'an 1638, le Chancelier de Portugal & le Capitaine George d'Azevédo, ayant, je ne sçai pas comment, fait connoître à la Cour de France la disposition des Portugais à une révolte générale, & insinué à Richelieu que l'affaire éclateroit bientôt, en cas que le Roi son maître voulût secourir les mécontens; le Cardinal dépêcha incontinent un nommé Saint-Pé, & lui donna des lettres de créance avec l'instruction suivante: » Le Sieur de Saint-Pé s'adressera au Capitaine George d'Azevédo, » lui rendra les lettres, & distribuera les autres dont il sera chargé. » L'Envoyé rapportera réponse sur toutes les propositions, afin qu'on » puisse prendre une résolution certaine. Premierement, il sçaura du Chan- » celier & du Capitaine Azevédo, si les Portugais se veulent ouverte- » ment révolter, en cas que les François aillent avec une armée navale » prendre tous les Forts qui sont depuis l'embouchure de la riviere de » Lisbonne jusqu'à la Tour de Belem, & les leur mettre entre les mains. » En ce cas la France les laissera agir purement & simplement d'eux- » mêmes, sans faire autre chose que de les assister dans ce commence- » ment. Que si le Chancelier, Azevédo, & d'autres à qui l'Envoyé » fera cette proposition, lui témoignent desirer un plus grand secours, » il leur demandera quelle assurance le Pays de Portugal veut donner » aux François & aux Hollandois, ou au François seuls, selon qu'ils » estimeront plus à propos, si on les va secourir avec une armée de » douze mille hommes de pied, cinq cent chevaux, & cinq cents hom- » mes avec selles, armes & pistolets, pour se monter en Portugal, & » une armée navale de cinquante vaisseaux; étant juste en ce cas que, les » secourans ayent un port & une descente, qui leur donne assurance de » n'être pas maltraités. Il verra donc quel port on voudra leur donner, » & proposera ensuite la sincérité de la France au regard des Portugais, » comme si grande, que s'ils se veulent délivrer de la sujettion d'Espa- » gne, on ne prétend autre chose que la gloire de les secourir, & les » moyens de le pouvoir faire sûrement.

» Pour leur en donner une plus particuliere assurance, l'Envoyé leur » dira qu'il ne doute pas que la France n'entende volontiers à leur accor- » der un secours annuel & perpétuel, à condition qu'ils se tireront pour » toujours de l'obéïssance du Roi d'Espagne. Il ajoûtera ensuite que s'ils » veulent chasser la Maison d'Autriche de toute l'Espagne, on veut bien » les assister, & que bien loin de prétendre aucune part aux conquêtes, » on consent qu'elles soient toutes entieres pour celui que les Portugais » éleveront sur le Trône; & que si le Duc de Bragance y veut mon- » ter, on le trouvera bon. Sinon, nous leur enverrons un des héritiers » de leurs derniers Rois. Il faut rapporter une réponse précise à tout ceci, » afin qu'il ne soit plus besoin de retourner pour avoir des nouvelles, » & qu'on prépare seulement la flotte nécessaire à l'exécution du projet. » Si les Portugais vouloient envoyer un des leurs avec celui qui sera

1637. » chargé de cette instruction, pour nous donner plus de certitude & de » connoissance, cela seroit plus expédient. « Richelieu & son Capucin portent toujours leurs vûes fort loin. Le Duc de Bragance n'est pas encore sur le Trône : & les voilà qui proposent de chasser la Maison d'Autriche de toute l'Espagne. Le nouveau Roi ne donna pas dans une si chimérique entreprise. Mais son fils contribuent beaucoup à *chasser de toute l'Espagne* un des descendans de Louis XIII. & à y établir la Maison d'Autriche. Quel pouvoit être cet *héritier des derniers Rois de Portugal* que la France offre d'envoyer, en cas que le Duc de Bragance n'accepte pas la Couronne ? Il est assez difficile de le deviner. Christophle, fils de Dom Antoine autrefois proclamé Roi à Lisbonne, a vécu long-temps à Paris. Mais il y mourut peu de mois avant que Saint-Pé fût dépêché en Portugal. N'étoit-ce point Emanuel fils aîné de Dom Antoine, ou l'un des deux fils qu'il eut d'Emilie de Nassau fille de Guillaume I. Prince d'Orange ? Emanuel vivoit encore dans le Brabant à la fin de l'an 1637. Quoi qu'il en soit, nous voyons dans une autre instruction donnée à Saint-Pé au mois de Mars de l'an 1641. qu'il revint sans rien conclure avec les mécontens de Portugal. Peut-être qu'ils n'étoient pas en état de recevoir le secours de la France aux conditions proposées. Ne furent-ils point aussi bienaises de secouer le joug indépendamment de toute autre nation, & sans appeller les étrangers dans leur Pays ? Sauf à implorer l'assistance des Puissances ennemies de la Maison d'Autriche, après qu'ils auroient élu le Roi qui leur conviendroit le mieux. Saint-Pé revint & demeura en France, jusques à ce que le Roi ayant appris par les nouvelles publiques la révolution de Portugal, on l'y renvoya en qualité de Consul de la nation Françoise.

Concluons de-là que ceux-là se trompent étrangement qui font l'honneur à Richelieu de croire qu'il ménagea le soulévement des Portugais, & que ce fut un effet de sa dextérité. Tout se trama sans lui, & le Duc de Bragance n'entra en négociation avec la France, qu'après qu'il eut été proclamé Roi. Le Chancelier & le Capitaine Azevédo insinuerent seulement à la Cour de France quelque chose de la disposition des Portugais. Saint-Pé fut dépêché là-dessus, & son voyage servit tout au plus à faire connoître aux mécontens que le secours de la France ne leur manqueroit pas au besoin. L'Auteur des deux vies du P. Joseph prétend nous donner des *Anecdotes* du Ministere de Richelieu. Mais celles qu'il n'a pas trouvées dans des livres déja imprimés sont ordinairement fausses, ou du moins fort incertaines. En voici deux. *Il est sûr*, dit-il, *que le Cardinal conféra en Novembre* 1638. *avec le P. Joseph, dans sa chambre au Couvent des Capucins, sur le soulévement du Portugal. Un Frere qui prêtoit l'oreille à la porte entendit plusieurs fois les mots de* Portugal, *&* de Bragance. *Sur cela on ne doute point qu'ils ne parlassent des moyens d'aider le Duc de Bragance à se faire déclarer Roi de Portugal. Richelieu y devoit envoyer de l'argent. Il falloit un Résident incognito pour le distribuer aux auteurs & aux complices de la conjuration. Le Cardinal y dépêcha la*

Sieur de Saint-Pé qui lui parut propre à conduire l'intrigue. Le P. Joseph s'étoit opiniâtré pour le Sieur de Feuquieres son parent. Son Eminence, qui ne pensoit qu'à faire réussir la chose, ne vouloit pas y mettre un homme aussi connu que Feuquieres. Voilà le sujet de leur brouillerie. Je ne nie pas que le Cardinal n'ait pû conférer avec son Capucin sur l'affaire du Portugal. Mais les circonstances de la prétendue Anecdote ne me paroissent pas vraisemblables. L'entretien que l'Auteur suppose ici s'est fait au mois de Novembre en 1638. Et Saint-Pé étoit parti peu après le 15. Août de la même année. Le Cardinal ne sçavoit point alors que le Duc de Bragance voulût se faire Roi, & en offroit même un autre que lui. Et comment Richelieu l'auroit-il sçû? Le Duc étoit lui-même fort irrésolu. Enfin Saint-Pé ne fut envoyé, ni pour conduire l'intrigue, ni pour distribuer de l'argent; mais afin de porter des lettres à quelques particuliers, de leur faire des propositions, & de rapporter au plutôt des réponses positives. 1637.

Je ne fais pas plus de cas d'une autre Anecdote. C'est un conte populaire que j'ai entendu plusieurs fois. *Le Cardinal*, dit-on, *trente-trois jours avant que d'apprendre des nouvelles du succès de la conjuration du Portugal, qu'il attendoit à tous momens, reçut un pacquet de Lisbonne. En l'ouvrant il fut surpris par un Seigneur de la Cour qui avoit toutes les entrées libres chez lui. On jette promptement le pacquet sur la table: une Princesse entre dans le même temps, & le Cardinal ne peut se dispenser de la reconduire. Après l'avoir quittée, il fait signe au Capitaine de ses gardes d'arrêter le Seigneur. On le mene à la Bastille; & le Gouverneur reçoit ordre de ne permettre à qui que ce soit de lui parler. Au bout de trente-trois jours, le Cardinal apprit enfin que le Duc de Bragance étoit sur le Trône de Portugal. Comme il n'y avoit plus de secret, le Seigneur fut tiré de la Bastille, & le Cardinal lui envoya autant de milliers d'écus, qu'il avoit demeuré de jours en prison, sans sçavoir pourquoi.* Que tout ceci a l'air d'un conte fait à plaisir! Sans m'arrêter à plusieurs circonstances qui ne paroissent gueres croyables, je remarquerai seulement, que Saint-Pé étant revenu en France sans conclure un traité tel que Richelieu l'avoit proposé, & ayant rapporté tout au plus ce qu'il avoit reconnu de la disposition des Portugais, il fut renvoyé au mois de Mars de l'an 1641. avec une nouvelle instruction. En voici l'extrait, qui prouve bien, à mon avis, la fausseté de la prétendue Anecdote, & de l'opinion qu'ont beaucoup de gens que le Cardinal a eu grande part à la révolution du Portugal.

Le Sieur de Saint-Pé se rendra le plus diligemment qu'il sera possible à Lisbonne, pour connoître en quel état les affaires y sont, & pour en faire une relation sincere qu'il enverra ici. Il fera entendre au nouveau Roi de Portugal, & aux principaux du Pays qui l'assistent & ont part à ce qui s'y passe présentement, que Sa Majesté a voulu que l'Envoyé y retournât promptement, pour les assurer de la bienveillance du Roi & de son entiere disposition à les assister; & pour apprendre plus particulierement en quoi ils peuvent avoir besoin de secours; dont l'Envoyé a charge de lui rendre compte au plutôt. Cela

1637. ne suppose-t-il pas manifestement qu'avant la révolution le Duc de Bragance & ceux de son parti eurent peu de relation avec la Cour de France ? Il y a même beaucoup d'apparence, comme je l'ai déja dit, que tout se fit sans sa participation. La preuve en est claire. Au commencement de Mars en 1641. Louis & ses Ministres ne sçavoient pas la véritables situation des affaires de Portugal, & Sa Majesté n'avoit encore promis aucun secours au nouveau Roi. La suite de l'instruction le montre encore mieux. *Le Sieur de Saint-Pé*, y ajoûte-t-on, *aura soin de faire sçavoir ici en diligence, & par personne expresse, l'état des affaires du Portugal. Ce qu'il fera le plus éxactement qu'il lui sera possible, afin que Sa Majesté juge quel fondement elle pourra faire dessus, & si l'assistance qu'elle veut donner aux Portugais pourra produire quelque fruit pour eux & pour le bien public.* Il n'y avoit donc encore, ni secours promis, ni négociation entamé. Aussi voyons-nous que les Auteurs Portugais ou Italiens, & même celui qui a donné depuis peu une histoire judicieuse *de la conjuration de Portugal*, ne disent point que Richelieu soit entré dans cette grande affaire.

Le mécontentement des Portugais augmente depuis l'arrivée de la Duchesse Douairiere de Mantoue en qualité de Vicereine.

Histoire de la Conjuration de Portugal. Mercure François. 1637. & 1638. Historia della disunione di Portogallo. Lib. 2. Mercurio di Vittorio Siri. L. 1. pag. 116. & 117.

Puisqu'à l'occasion des mouvemens arrivés à Evora & ailleurs j'ai commencé de raconter quelques-uns des sujets de mécontentement donnés aux Portugais, je crois qu'il est à propos d'en rapporter encore certains autres fort considérables, & de continuer le récit de ce qui regarde ce Royaume jusques à l'an 1640. Les esprits seront ainsi préparés à la grande révolution que nous développerons ailleurs le mieux qu'il nous sera possible. Dans l'un des articles des Etats de Tomar & de Lisbonne, les Portugais avoient stipulé que Philippe II. & ses descendans ne donneroient les grandes charges du Royaume, & celles qui regardent l'administration de la justice ou des finances, qu'à des naturels du Pays. Mais ce Monarque conformément aux avis qu'on lui avoit donnés, ou bien au maximes qu'il se proposa en partant de Madrid pour se mettre en possession du Royaume de Portugal, fit ensorte que les Portugais consentirent à l'exception de la loi générale, en ce qui regardoit les Vicerois ou les Gouverneurs de tout le Portugal. Il fut permis au Roi de nommer des étrangers à cette grande dignité; mais à condition qu'ils seroient fils, freres, oncles ou neveux de Sa Majesté. En éxécution de cet article Philippe II. quittant le Portugal pour retourner en Castille, nomma Viceroi le Cardinal Albert d'Autriche son neveu & son beau-frere, Philippe IV. donna la même dignité à l'Infant Dom Carlos son frere, qui mourut peu de temps après. L'an 1637. il y nomma le Prince Casimir, frere de Ladislas Roi de Pologne, issu de la Maison d'Autriche par la Reine sa mere. Il n'étoit pas dans le degré de parenté requis. Mais le Cardinal Infant frere unique de Philippe, & le seul, qui, selon le réglement fait dans les Etats de Portugal, pouvoit en être Viceroi, se trouvant déja pourvû du gouvernement des Pays-Bas, de Sa Majesté, qui ne vouloit pas nommer un Portugais, chercha un Prince étranger issu de la Maison d'Autriche par sa mere. Le Cardinal Maurice, ou le Prince Thomas

Thomas de Savoye, petit-fils de Philippe II. par l'Infante Catherine leur mere, sembloient devoir être préférés à Casimir, qui ne descendoit point de ce Monarque. Mais soit que leur présence parût nécessaire en Italie depuis la mort de Victor-Amédée leur frere aîné; soit qu'on se défiât de l'ambition de ces deux Princes, on ne pensa pas même à eux pour le Portugal, depuis que Casimir arrêté prisonnier en Provence, où il passoit *incognito* & sans passeport pour aller prendre possession de la Viceroyauté de Portugal, ne fut plus en état de remplir cette Place. Philippe jetta les yeux sur l'Infante Marguerite de Savoye, leur sœur, Duchesse Douairiere de Mantoue, qui s'étoit retirée en Espagne depuis quelques années. 1637.

Quoique cette Princesse ne fût pas moins distinguée par son esprit & par son mérite, que par sa naissance & par son rang, les Portugais déja chagrins murmurerent fort de ce qu'on envoyoit une femme pour les gouverner. *Outre que la Duchesse de Mantoue*, disoient-ils, *n'est pas dans le degré de parenté requis par l'article des Etats de Tomar, le commandement général des armes, attaché à la Viceroyauté, convient-il à une Dame?* Ce qui fâchoit encore plus les Portugais, c'étoit le Marquis de la Puebla, frere du Marquis de Léganez, donné comme Gouverneur à la Gouvernante, & quelques autres Ministres, ou plutôt espions des Espagnols, sans la permission desquels Marguerite n'osoit pas seulement parler à un des Portugais qui n'étoient pas absolument dévoués à la Cour de Madrid, ni même jetter les yeux sur lui. *Le secret des affaires & toute l'autorité*, dit fort bien l'Auteur de la conjuration de Portugal, *étoient entre les mains de Michel de Vasconcellos, Secrétaire d'Etat auprès de la Vicereine; mais en effet Ministre indépendant. Il recevoit immédiatement les ordres du Comte Duc son bienfaicteur, auquel il se rendoit agréable & nécessaire par son habileté à tirer incessamment du Portugal des sommes considérables. Son esprit intriguant faisoit réüssir les plus secretes intentions d'Olivarez. Il suscitoit des haines & des inimitiés entre les Grands du Royaume, & les fomentoit adroitement par des graces & des distinctions affectées, d'autant plus agréables à ceux qui les recevoient, qu'elles excitoient le dépit & la jalousie des autres. Ces divisions, semées entre les principales Maisons, faisoient le repos du Ministre, persuadé que tant que leurs Chefs s'occuperoient à contenter leurs haines & leurs vengeances particulieres, ils ne songeroient jamais à rien entreprendre contre le Gouvernement présent.*

D'autres font un portrait plus odieux de Vasconcellos. C'étoit, si nous les en croyons, un homme orgueilleux & insupportable. Il haïssoit la Noblesse, persécutoit ses égaux, & méprisoit généralement tout le monde. Impérieux infiniment au-delà de ce qui convient à un sujet, il ne se mettoit pas en peine que les ordres du Roi fussent observés, & vouloit que les siens s'éxécutassent avec la derniere éxactitude. En toutes choses, il suivoit aveuglément son caprice & sa passion. L'Archevêque de Brague, indigné de ce que Vasconcellos avoit fait couper la barbe & les cheveux à un honnête homme qui fut envoyé par son ordre aux galéres,

1637. lui demanda par quelle autorité il faisoit des choses si directement contraires aux loix. *Par quelle autorité, Monsieur l'Archevêque?* repartit insolemment le Secrétaire d'Etat, *Par celle que j'ai de vous chasser vous-même d'ici, & de vous envoyer résider à Brague.* Diverses plaintes de Vasconcellos furent portées à Marguerite. Mais on jugea par leur inutilité qu'il avoit plus de crédit que la Vicereine. Le but principal de ce Ministre, c'étoit d'abattre la Noblesse, & de mettre tous les Grands du Royaume hors d'état de s'opposer à ses desseins. Quoique la disette d'argent fût extrême dans le Portugal, épuisé par les extorsions continuelles que le Secrétaire d'Etat inventoit, les gros appointemens, accordés aux Castillans sur le trésor Royal de Lisbonne, se payoient fort éxactement. De maniere que surpris de voir la maniere obligeante dont Vasconcellos en usoit avec eux, ils se disoient les uns aux autres en souriant : *Avouons que les Portugais payent trop bien le bourreau qui les fouette.* Quand un Conseiller d'Etat de la nation opinoit sur les affaires publiques, on n'y faisoit pas attention. Ses avis, quoique utiles au service & à la réputation du Roi, n'étoient pas seulement écoutés. Olivarez, ou plutôt Vasconcellos & Diégo Soarez beau-pere & beau-frere de celui-ci, pareillement Secrétaire d'Etat, mais résidant à Madrid, vouloient tout faire indépendamment du Conseil de Portugal, qui, selon l'accord fait aux Etats de Tomar & de Lisbonne, devoit être entierement composé de gens du Pays. A la suggestion de Soarez, le Comte Duc fit ordonner par le Roi que chaque membre du Conseil de Portugal donneroit son avis sur les affaires proposées par écrit & cacheté. De cette maniere, on ne sçavoit point où alloit la pluralité des voix; & le Comte Duc, ou ses deux Ministres, ordonnoient tout ce qu'il leur plaisoit, comme une chose résolue dans le Conseil de Portugal.

Ce Diégo Soarez étoit aussi arrogant, aussi vindicatif, aussi ennemi de ses compatriotes, en un mot, aussi méchant que Vasconcellos. L'un & l'autre eurent l'adresse de s'insinuer dans l'esprit du Comte Duc, & de le faire le ministre de leurs passions & de leurs vengeances particulieres, en le servant dans son dessein de rendre le Portugal, une simple Province de la Monarchie d'Espagne. Ces deux hommes, étroitement liés ensemble, conspiroient unanimement à la ruïne de leur Patrie. On en donne cette raison. Ils avoient résolu entr'eux de venger la mort d'un certain Portugais pere de l'un & beau-pere de l'autre, tué dans une émotion populaire à l'instigation, comme ils le croyoient, d'une personne distinguée du Pays. Tous deux excitoient de concert Olivarez à l'abolition des priviléges & de la liberté du Portugal. Leurs insinuations furent d'autant mieux reçues, que le Comte Duc n'y étoit déja que trop porté par son inclination & par ses maximes de politique. Quelques personnes d'un rang considérable se crurent obligées de déférer Soarez, & de l'accuser de corrompre la Justice dans les Tribunaux & dans le Conseil du Roi, & de faire signer plusieurs choses à la Vicereine, sans lui en donner la moindre connoissance. L'accusé devoit selon les loix com-

paroître devant les Magistrats de Portugal. Mais Olivarez son protecteur l'en fit dispenser, & lui obtint la permission de demeurer toujours à Madrid. Cette tentative contre la fortune de Soarez, & par conséquent contre Vasconcellos son collegue & son correspondant, acheva de les irriter contre ceux qui l'avoient faite, & qu'ils soupçonnerent d'y avoir eu part. Quelques-uns furent mandés à Madrid sous divers prétextes. On ne pensoit à rien moins qu'à les y faire périr les uns après les autres. *Quant à nos* cornards de Fidalgues *qui sont ici*, écrivit un jour Soarez à Vasconcellos, *vous n'avez qu'à dire un* pater noster *pour le repos de leurs ames. Quelques-uns n'ont pas voulu venir. Ceux-là, je vous les recommande.* 1637.

Après les séditions excitées à Evora & ailleurs l'an 1637. l'Archevêque de cette ville & ceux de Brague & de Lisbonne furent appellés à Madrid de la part du Roi. Olivarez leur fit de fortes réprimandes sur ce qu'ils n'avoient pas pris assez de soin d'appaiser le peuple révolté. On leur proposa ensuite le dessein d'unir le Portugal à la Couronne de Castille, & le Comte Duc demanda leur consentement. Les Archevêques l'ayant refusé, il leur signifia, en présence des Cardinaux de Borgia, de Sandoval & Spinola, un ordre du Roi qui les bannissoit du Royaume, & les condamnoit à une grosse amende sous je ne sçai quel prétexte frivole. Les trois Cardinaux ayant obtenu apparemment la surséance de l'inique arrêt, le Comte Duc enjoignit aux Archevêques, sous de plus terribles menaces, de ne rien dire de ce qui s'étoit passé. Les Comtes de Prado, de Portalegre, de Mirande & quelques autres Grands furent aussi mandés en Espagne, sur le même sujet de l'union du Portugal à la Monarchie. Irrité de leur réponse, qu'une affaire de cette importance ne se peut terminer que dans une assemblée générale des trois Etats du Royaume, Olivarez les retient long-temps malgré eux à Madrid; & ils ne peuvent obtenir la permission d'aller chez eux, que par la contribution d'une somme considérable d'argent pour réduire les Catalans révoltés un peu avant la révolution du Portugal. Ces violences firent craindre aux Grands de ce Royaume, qu'on ne les appellât tous un jour en Espagne, pour les traiter à peu près comme les Comtes de Castille furent traités par un ancien Roi de Leon. Il manda ces Seigneurs, & les fit tous massacrer quand ils se furent mis à sa discrétion. L'exemple des Comtes de Horn & d'Egmont, & celui du Duc d'Arschot plus récent, augmentoient la défiance & la frayeur des Portugais, aussi suspects à Philippe IV. que les Seigneurs des Pays-Bas l'étoient à son grand-pere.

Artifices inutiles du Comte Duc d'Olivarez pour s'assurer de la personne du Duc de Bragance.

De tous les Seigneurs du Portugal, le Duc de Bragance étoit celui dont Olivarez souhaitoit le plus ardemment de s'assurer. On lui offre le gouvernement de Milan, afin de l'éloigner, peut-être de l'arrêter, dès qu'il sera hors de son Pays. Bragance refuse honnêtement l'emploi, & répond qu'il n'a ni assez de santé, ni assez de connoissance des affaires d'Italie pour s'en acquitter dignement. Un Auteur contemporain rapporte que surpris de ce que le Roi Catholique souffroit qu'un Seigneur si puissant par ses grands biens, par ses parens riches & accrédités, en-

1637. core plus par le nombre extraordinaire de ses vassaux, demeurât tranquillement en Portugal, il eut, avant la révolution de ce Royaume, la curiosité de demander à quelques Grands d'Espagne, quelle raison Philippe pouvoit avoir d'une indulgence qui paroissoit entierement contraire à la bonne politique, & qu'il prit la liberté de leur représenter qu'un sujet de cette nature devoit être exposé à de violentes tentations de faire valoir son droit à la Couronne. *Le Duc de Bragance*, répondit-on à l'Auteur, *a un fort grand nombre de Portugais dans sa dépendance. Cela est vrai. Mais il ne dispose pas absolument de tous ses vassaux. Ses parens même lui font plus de tort que de bien. Ils sont extrêmement jaloux les uns des autres, & sur-tout de l'aîné de leur Maison. Il est extraordinairement riche. Peut-il employer ses grands revenus à lever une armée?* La Cour de Madrid reconnut en ce temps-ci la fausseté de ce préjugé. Quand Olivarez vit qu'il n'y avoit pas moyen d'engager Bragance à prendre un emploi honorable hors du Portugal, il lui tendit d'autres piéges dans le Royaume. L'Auteur de l'Histoire de la conjuration touche fort bien cet endroit.

Histoire de la conjuration de Portugal.

Vittorio Siri. L. I. pag. 119. 110. &c.

» Le Comte Duc, *dit-il*, concevant de quelle importance il étoit au » Roi son maître, de s'assurer de la personne du Duc de Bragance, n'ou- » blia rien pour cet effet. Mais comme il étoit dangereux alors de se servir » de la force ouverte, à cause de l'affection extraordinaire des Portugais » pour la Maison de Bragance, Olivarez résolut d'éblouir le Duc par ses » caresses, & de l'attirer par tous les dehors d'une amitié sincere & d'une » confiance parfaite. La France & l'Espagne étoient en guerre. La flotte » Françoise avoit paru sur les côtes de Portugal. Cela fournit au Mi- » nistre de Philippe un prétexte favorable à ses desseins. Il falloit dans » le Royaume un Général pour commander les troupes destinées à la » défense des côtes, où les François pouvoient faire quelques descentes. » Le Comte Duc en envoie la commission à Bragance; mais accompa- » gnée de tant d'agrémens, & revêtue d'une autorité si absolue, soit » pour fortifier les villes qui en avoient besoin, soit pour augmenter » ou changer les garnisons, soit pour disposer des vaisseaux qui se trou- » vent dans les ports, que par une confiance aveugle il sembloit livrer » le Royaume entier entre les mains du Duc. Le piege n'en étoit que » mieux caché. Dom Lopez Ozorio, qui commandoit la flotte d'Espa- » gne, avoit un ordre secret d'entrer dans les ports où il sçauroit que » Bragance seroit, comme si la tempête eût obligé les vaisseaux d'y re- » lâcher en croisant dans ces mers. L'Espagnol devoit ensuite attirer le » Duc sur son bord, en l'invitant à quelque fête, & l'enlever aussi-tôt » en Espagne. Mais la fortune en ordonna autrement. Une violente tem- » pête surprit Ozorio, & dissipa sa flotte, sans qu'elle pût aborder en » Portugal.

Le Comte Duc ne se rebuta point de ce mauvais succès. Il lui sembla que le hazard seul avoit sauvé Bragance, qui auroit été infailliblement arrêté si Dom Lopez eût pû arriver dans les ports du Portugal comme on l'avoit

projetté. Tournant l'artifice d'un autre côté, Olivarez écrit au Duc en des termes pleins de la confiance la plus intime, & comme s'il eût voulu partager avec lui le Ministere & le gouvernement de l'Etat. On se plaignoit dans la lettre du malheur de la flotte dans un temps où les ennemis étoient redoutables. Le Roi ayant perdu ce secours qui couvroit les côtes du Portugal, *ajoûtoit-on*, Sa Majesté souhaite que vous visitiez éxactement toutes les Places & tous les ports du Royaume où les François peuvent tenter une descente. Je vous envoie une ordonnance de quarante mille ducats pour lever de nouvelles troupes, s'il en est besoin, & pour fournir aux frais de votre voyage. *Cependant les Gouverneurs des Citadelles, qui étoient la plûpart Espagnols, avoient un ordre secret de s'assurer de la personne de Bragance s'ils en trouvoient l'occasion favorable, & de le faire passer aussi-tôt en Espagne. Persuadé que ces marques de confiance sont trop empressées & trop peu conformes à l'humeur du Ministre, pour être sinceres, le Duc s'en défie, & fait tomber Olivarez dans le piége même qu'il tendoit à l'autre. Bragance écrit au Comte Duc, pour l'assurer qu'il accepte avec beaucoup de joie l'emploi que Sa Majesté lui donne, & qu'il espere de mériter par son application & par son zéle la grace dont elle l'a honoré. Considérant alors de plus près qu'il ne lui est pas possible de monter sur le Trône de ses ancêtres, le Duc se sert du pouvoir de sa charge pour placer ses amis dans les emplois & dans les postes où ils lui pourront être un jour utiles. Avec l'argent d'Espagne il acquiert de nouvelles créatures, & marche toujours si bien accompagné, que les projets de s'assurer de sa personne sont déconcertés.* 1637.

On parloit hautement à la Cour de Madrid contre l'autorité dont Bragance se trouvoit revêtu. Comme les gens ne pénétroient pas les raisons du Ministre, que le Roi seul connoissoit, quelques-uns voulurent rendre la conduite d'Olivarez suspecte, & crierent qu'il favorisoit ouvertement la Maison de Bragance dont il étoit allié. Quelle imprudence, *disoient-ils*, de soumettre toutes les troupes du Portugal à un homme qui soutient qu'on lui retient injustement ce Royaume! N'est-ce pas armer ses prétentions, & l'exposer à tourner les armes qu'on lui met à la main contre ceux qu'il regarde comme de violens usurpateurs? » Mais Philippe s'affermit d'autant plus dans sa résolution, qu'il s'apperçut qu'on étoit bien éloigné » de pénétrer son secret. Ainsi à la faveur de son emploi, le Duc parcourt librement tout le Portugal, & jette dans ce voyage les premiers » fondemens de son élévation. Un équipage magnifique lui attiroit les » yeux du peuple dans tous les endroits où il passoit. Chacun étoit écouté » avec beaucoup de douceur & de bonté. En réprimant l'insolence du » soldat, il gagnoit les Officiers par des louanges, par des caresses, » par toutes les récompenses qu'il pouvoit distribuer. Son honnêteté char- » moit la Noblesse. Il la recevoit avec des distinctions obligeantes, se- » lon le mérite & la qualité de ceux qui le venoient saluer. Enfin, il » répandoit des graces par-tout, & s'acquéroit encore plus d'amis par » le bien qu'on attendoit de lui, que par les faveurs qu'il accordoit. » De maniere que ceux qui s'attachoient à lui, croyoient ne souhaiter

1637. » que leur propre bonheur, en formant des vœux pour son élévation.

Un autre Historien rapporte que les murmures redoublerent contre Olivarez, quand on vit que par une feinte complaisance pour le Duc, & afin de le tromper par les dehors d'une plus grande confiance, la garnison Espagnole eut ordre de sortir du Château S. Jean, forteresse qui tenoit la ville de Lisbonne en bride. La Vicereine se crut obligée d'avertir le Roi qu'on donnoit trop de pouvoir à Bragance, & que le peuple se déclaroit tellement pour lui, qu'à la fin le Duc pourroit bien lever le masque & se révolter. On répondit à l'Infante Marguerite en termes généraux & énigmatiques, dont il étoit impossible de pénétrer le sens, à moins que de sçavoir les vûes secretes de Philippe & de son Ministre. Cependant les Catalans ayant secoué le joug, & s'étant donnés à la France, le Comte Duc invita Bragance à se venir joindre aux Grands d'Espagne qui offroient leurs services à Sa Majesté Catholique dans une occasion si importante. *Le Roi*, disoit Olivarez au Duc, *est extrêmement content de votre zéle & de votre prudence dans le commandement de ses armes en Portugal. Il a vû avec plaisir les bons effets de votre crédit & de votre vigilance. Vous n'ignorez pas le grand danger auquel la Monarchie est exposée par les disgraces arrivées en Italie & dans les Pays-Bas ; mais encore plus par la rébellion des Catalans qui appellent les François à leur secours. Tous les Grands d'Espagne sont disposés à bien servir le Roi. Votre exemple les animera davantage, s'ils vous voient venir vous-même à la tête de vos vassaux. Sa Majesté attend cela de votre affection à son service. Elle se prépare à vous combler de ses bienfaits. Ne differez pas de venir promptement recevoir la distinction dûe à votre naissance, à votre mérite & à votre fidélité.*

L'esprit de Bragance paroissoit plus pesant que délié : les Historiens en conviennent. Cependant ils reconnoissent tous qu'il se défit des instances du Comte Duc avec une extrême dextérité. Plus habile & plus fin qu'un Seigneur qui étoit depuis plusieurs années au timon des affaires d'une puissante Monarchie, le Duc évita tous les piéges qui lui furent tendus, & surprit son faux ami d'une étrange maniere. Il se défend le mieux qu'il peut du voyage proposé, amuse la Cour de Madrid, en pressant quelques-uns de ses vassaux d'aller servir en Catalogne ; & pour ôter tout sujet de soupçon au Roi, il se retire dans sa maison de Villaviciosa. Marguerite écrit encore à Philippe, que plus elle observe les allures de Bragance & les mouvemens de ses partisans, plus elle est convaincue qu'il se trame quelque chose dont les suites ne peuvent être trop-tôt prévenues. Le Roi ne lui répond point. Le Comte Duc entêté du succès de ses artifices, méprise les avis de la Vicereine, dit que c'est une femme plus propre à conduire une famille qu'à gouverner un Royaume, & lui insinue qu'elle se doit contenter de suivre les conseils qu'on lui donne, & d'éxécuter les ordres qu'on lui envoie, sans se tourmenter inutilement & rompre la tête au Roi de ses cris & de ses lamentations. Aussi mal écoutée que la fameuse Cassandre de l'ancienne Troye,

Marguerite ne se rebute point. Elle continue d'écrire que la situation des affaires devient tous les jours plus mauvaise, & se plaint de ce qu'on lui laisse trop peu de crédit & d'autorité. Vasconcellos & Soarez disposoient si absolument de tout, que les Portugais méprisoient la Vicereine, & lui insultoient ouvertement.

1637.

Affaires d'Angleterre.

On vit cette même année dans l'Ecosse les premiers commencemens d'une révolution beaucoup plus funeste à Charles premier Roi de la Grande Bretagne, que celle du Portugal ne le fut à Philippe Roi d'Espagne. Quoique la situation présente des affaires de l'Europe, & l'intérêt particulier des enfans de la Reine de Boheme sa sœur, demandassent que Charles y prît une extrême part, il paroissoit plus occupé à venger les querelles particulieres de Guillaume Laud Archevêque de Cantorberi, & à introduire en Ecosse une liturgie semblable à celle de l'Eglise Anglicane, qu'à se rendre l'arbitre des différends entre la France & la Maison d'Autriche, & à obtenir d'une maniere ou d'une autre le rétablissement de ses neveux dans les Etats & dans la dignité de leur pere. Après avoir causé un mécontentement presque général en Angleterre par sa maniere de lever extraordinairement de l'argent sans le consentement du Parlement de ce Royaume, sous prétexte que l'Angleterre devoit être puissamment armée dans la conjoncture présente, Charles toujours mal conseillé demeure sans rien faire, & nonobstant l'inutilité de ses tentatives précédentes, il se flate encore d'obtenir par la voie de la négociation le rétablissement de la Maison Palatine. Chagrin ensuite de ce que l'Empereur & le Roi des Romains ont joué le Comte d'Arondel son Ambassadeur à la Diete de Ratisbonne, il ordonne au Comte de Leycester & au Baron Scudamor, ses Ministres en France, de signer un traité de ligue avec Louis. Telles furent les conditions stipulées par les deux Seigneurs Anglois, & par Bullion & Chavigni Commissaires de Sa Majesté Très-Chrétienne : Que Charles romproit avec la Maison d'Autriche. Que les deux Rois ne feroient ni paix ni treve avec elle, à moins que les Princes Palatins ne rentrassent dans les Etats & dans la dignité de leurs ancêtres, du moins après la mort de Maximilien Duc de Baviere. Que le Roi d'Angleterre fourniroit à Charles-Louis, Electeur Palatin, des vaisseaux & de quoi faire la guerre. On reconnut dans la suite qu'il y avoit plus de dissimulation que de réalité dans cette démarche de la Cour d'Angleterre. Sa Majesté Britannique n'avoit nulle envie de se déclarer. Elle demanda d'en être dispensée jusques à ce qu'elle eût pareillement traité avec la Couronne de Suede, & les autres alliés de la France. L'affaire devoit se négocier à Hambourg. Pendant cet intervalle, Charles tâche d'intimider la Cour de Vienne, & de l'obliger de se relâcher en faveur de la Maison Palatine. Mais le Bavarois, plus lié que jamais avec l'Empereur, le détourne d'accorder la moindre chose au Roi d'Angleterre en faveur des Palatins. Et quand il faut s'expliquer enfin à Hambourg, Charles forme tant de difficultés, qu'on voit bien que ses Ministres, gagnés par les Espagnols, l'empêchent de se liguer avec la France.

Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 510. & 800. Rushworth's Historical collections. Hacket's Life of Williams 2. part.

1637. L'incertitude continuelle de ce Prince contribua beaucoup à ses malheurs inouïs. Le Cardinal de Richelieu, craignant qu'il ne s'unît enfin à la Maison d'Autriche, fomenta le soulévement des Ecossois; & les Espagnols n'osant compter sur lui, parce qu'il ne cessoit point de leur demander le rétablissement de ses neveux, furent aussi bienaises de le voir embarrassé, & travaillerent de leur côté à lui susciter des affaires domestiques.

Et quelle fut la premiere cause des mouvemens qui aboutirent enfin à sa mort tragique? Une trop grande facilité à écouter les mauvais conseils de Guillaume Laud Archevêque de Cantorberi & de quelques autres. L'entêtement de ce Prélat pour l'introduction de certaines cérémonies souleva, comme je l'ai déja remarqué, une infinité de gens contre lui, & contre le Roi même qui donnoit aveuglément dans les imaginations de l'homme du monde le moins propre au gouvernement d'un Etat. On publioit tous les jours quelque nouveau libelle, où Laud étoit décrié comme fauteur secret du Papisme, qu'il vouloit faire revivre dans l'Eglise Anglicane, disoit-on. Une grande partie des reproches faits à l'Archevêque, retomboit plus qu'indirectement sur le Roi même, qui l'autorisoit; de maniere que les esprits se prévenoient de plus en plus presque également contre Charles & contre Laud. Un nommé Prynn, homme fort versé en ce qui regarde l'usurpation des Papes & des Ecclésiastiques sur l'autorité Royale en Angleterre, & qui a donné au Public un Recueil à peu près semblable à celui des *Preuves des Libertés de l'Eglise Gallicane* que deux sçavans Fréres compiloient en ce temps-ci, & qui fera bientôt beaucoup de bruit en France; Prynn, dis-je, avoit eu déja les oreilles coupées pour des libelles de sa façon où Laud & le Gouvernement étoient attaqués. Il en publie de nouveaux, & se trouve derechef accusé, aussi bien que Burton Ecclésiastique, & Bastwick Médecin, Auteurs d'autres libelles contre la hiérarchie. Les trois Ecrivains sont déférés incontinent à ce qu'on appelloit *la Chambre de l'Etoile* en Angleterre; tribunal maintenant aboli, & fort redoutable alors à ceux que la Cour vouloit perdre. Il étoit composé du Chancelier, ou du Garde du grand Sceau Président, des Seigneurs du Conseil Privé du Roi qu'il plaisoit à Sa Majesté de choisir, & de quelques-uns des premiers Juges du Royaume. Le nombre de ceux qui devoient être à la Chambre de l'Etoile n'étoit pas fixé. Il y en eut tantôt plus, & tantôt moins. Quelques-uns disent qu'elle fut établie sous le Roi Henri VII. d'autres la font plus ancienne. Quoi qu'il en soit, Burton, Bastwick & Prynn, nonobstant leurs plaintes de ce qu'on ne vouloit pas écouter leurs moyens de défense, sous prétexte du défaut d'une certaine formalité de la procédure criminelle, sont condamnés à payer chacun cinq mille livres sterling d'amende, à être mis au pilori; les deux premiers à perdre leurs oreilles; le dernier, qui n'en a plus, à être marqué sur les deux joues, après qu'on lui aura coupé ce qui peut lui rester encore de ses oreilles. Et comme il y en avoit fort peu, il fut plutôt scié, dit-on, que coupé.

Ceux qui étoient d'ailleurs indignés du fiel & de l'emportement de

ces trois Ecrivains condamnerent la dureté d'un pareil arrêt. Le peuple touché de pitié parla hautement contre ceux qui l'avoient rendu, & surtout contre l'Archevêque de Cantorberi qui en étoit un, & qu'on regardoit comme le principal auteur de la sévérité éxercée contre des gens qu'on ne croyoit pas mériter un si rigoureux supplice. Les murmures & les cris redoublerent, quand on apprit que Prynn, Bastwick & Burton avoient été conduits en trois châteaux différens à l'extrêmité de l'Angleterre; qu'ils y étoient si étroitement resserrés, que ni leurs femmes, ni leurs plus proches parens n'avoient pas la permission de les voir, ou de les assister; enfin que leur prison ne paroissant pas encore assez rude, on les transféroit en trois Isles différentes. Au commencement de l'année suivante, Laud, toujours incapable de souffrir la moindre chose qui se disoit contre lui, se donna un ridicule dans le monde, qui lui fit un extrême tort dans l'esprit des honnêtes gens. Archibald, fou du Roi, s'étant avisé de faire quelques railleries assez piquantes au Prélat, sur les mouvemens que sa liturgie causoit en Ecosse, on en porte des plaintes au conseil du Roi; & le fou est solemnellement condamné à être chassé de la Cour. Ce qui paroît plus bizarre & plus extraordinaire, c'est que le Roi & l'Archevêque furent présens à la condamnation du faquin, dont un éxact compilateur de mémoires a conservé la copie dans son recueil. 1637.

Laud avoit été présent quelques mois auparavant à un arrêt rendu dans la Chambre de l'Etoile contre un de ses ennemis infiniment plus dangereux qu'Archibald. Je parle de Williams Evêque de Lincoln, autrefois Garde du grand Sceau d'Angleterre. Depuis que celui-ci eut écrit contre l'innovation de l'autre sur les autels érigés dans les Eglises, l'Archevêque ne pensa plus qu'à éxécuter promptement le dessein qu'il avoit conçu depuis long-temps, de perdre sans ressource un confrere qui lui fut toujours redoutable. Laud décrioit sans cesse Williams auprès du Roi, comme un franc Puritain, & le traitoit d'ennemi du culte & du gouvernement établi dans l'Eglise Anglicane. Attentif à lui tendre des piéges, Laud avoit des gens apostés pour observer toutes les démarches de l'Evêque, & qui lui disoient malignement certaines choses, afin de le faire parler & de le surprendre. Deux de ces émissaires, qui affectoient un zéle outré contre les Puritains, dirent un jour à Williams que tous ceux qui prétendoient renchérir sur la Réformation Anglicane étoient des esprits factieux & des Républicains. *Mon Dieu*, demanda l'Evêque en souriant, *qu'elles gens sont-ce donc que ces Puritains, contre qui vous criez si fort, & que vous poursuivez avec tant de chaleur? Refusent-ils de payer l'argent que le Roi leve par forme d'emprunt? Ils n'en font pas difficulté*, repliqua l'un des espions de Laud. *Mais qu'importe? Ils ne se veulent pas conformer au culte & à la discipline de l'Eglise. Et bien*, reprit Williams, *puisque les Puritains donnent si volontiers leur argent, ils sont les meilleurs sujets du Roi. Je vous répons qu'à la fin ils l'emporteront sur leurs ennemis.*

1637. *On ne les réduira jamais par la rigueur. Ils ont la conscience délicate & scrupuleuse. Tant qu'ils se verront persécutés par des gens d'une vie déréglée & scandaleuse, ils se roidiront davantage. J'ai parlé d'eux au Roi, & il m'a déclaré qu'il vouloit avoir désormais plus d'indulgence pour eux. Sa Majesté a besoin de gagner ceux de ce parti, qui ont plus de crédit dans le Parlement. Cela ne se peut qu'en ménageant les Ministres Presbytériens.* L'entretien ne manque pas d'être rapporté à Laud, & il va incontinent dire à Charles, que Williams, contre son serment de Conseiller d'Etat, révéle les secrets du Conseil de Sa Majesté. Quoique la chose dont il étoit question eût été dite dans une conversation particuliere du Roi avec l'Evêque, & non pas dans l'assemblée du Conseil, on en fait un crime à Williams; on le menace de le poursuivre juridiquement comme traître & parjure.

Effrayé de ce qu'on lui rapporte de divers endroits, que ses ennemis dressent des chefs d'accusations contre lui, & qu'on pourra bien rechercher toute sa vie passée, & particulierement dans la charge de Garde du grand Sceau d'Angleterre, où il est fort difficile que l'homme du monde le plus intégre & le plus vigilant ne donne quelque sujet de prise à des gens malins, l'Evêque prend le parti de recourir à la clémence du Roi. Il demande pardon à Sa Majesté, & la prie de se souvenir qu'elle lui a promis depuis peu d'oublier tout le passé, & de ne permettre point qu'il fût inquiété. Laud étoit redevable de son premier Evêché & du commencement de sa fortune à Williams. Il y avoit sujet d'espérer que l'Archevêque de Cantorberi n'auroit pas oublié qu'il ne seroit point parvenu à une si haute dignité, si on ne l'avoit tiré du College d'Oxford pour le faire Evêque de Saint Davids. Dans cette pensée l'Evêque de Lincoln prie Laud de lui rendre un bon office auprès du Roi. Mais l'Archevêque, selon la coutume de ceux qui ont offensé les premiers, étoit le moins disposé à une réconciliation sincere. Il fait pourtant mine de vouloir servir Williams. Son caractére l'obligeoit à sauver les apparences, & à ne témoigner pas une haine irréconciliable à un Prélat qui l'avoit avancé dans l'Eglise. Mais sous main, on continue de le rendre plus odieux & plus suspect au Roi. Les poursuites ne cessent point; & tout se prépare pour porter l'affaire de Williams à la Chambre de l'Etoile, tribunal encore plus redoutable depuis l'arrêt rendu contre Prynn, Burton & Bastwick. Quelques Seigneurs, plus généreux & plus sinceres que Laud, s'intéressent en faveur de Williams. Ils obtiennent du Roi que les poursuites cesseront, & que Sa Majesté pardonnera le passé; mais à condition que l'Evêque payera une somme considérable d'argent. Moins courageux, peut-être moins irréprochable que Socrate, Williams accepte la proposition, quoiqu'on lui représente que le payement volontaire d'une amende sera regardé comme un aveu public de quelque crime punissable.

Cottington, Seigneur du Conseil du Roi, va donc proposer au Prélat de payer quatre mille livres sterling, & de se démettre du Doyenné de Westminster & de quelques autres Bénéfices qu'il avoit en commande. Williams consent à donner la somme demandée: mais il refuse de se dé-

faire de son Doyenné. *J'ai peu d'argent*, dit-il à Cottington. *Cependant je ferai un effort. En résignant mon bénéfice entre les mains du Roi, je fais grand tort à ma réputation, & Sa Majesté ne gagne rien. L'argent peut être utile à quelque chose. Mais quel profit tirera-t-on d'un Doyenné qu'il faudra donner pour rien à un autre ? Je veux bien renoncer à ce que j'ai de patrimoine, & à ce que je puis avoir acquis ; mais ce que je tiens de la libéralité du feu Roi, & qu'il m'a donné à la recommandation du Roi son fils, alors Prince de Galles, m'est aussi cher que la vie : je ne m'en déferai jamais.* Cottington revient quelques jours après à Williams, & lui déclare que s'il veut garder tous ses Bénéfices, il doit payer huit mille livres sterling au Roi. *Huit mille livres !* dit l'Evêque en levant les mains au Ciel. *Ouï, huit mille livres*, reprend froidement Cottington. *Et vous leverez les mains pour quelque chose de beaucoup plus surprenant, si vous n'acceptez pas la condition. Et bien donc*, répondit Williams, *je donnerai au Roi la satisfaction qu'il demande ; dussai-je vendre tout ce que j'ai au monde.* L'accord fut rompu ensuite, sur la maniere dont la grace, ou l'abolition des prétendus crimes du Prélat seroit conçue. S'il se fit tort en consentant à payer l'amende qu'on lui proposoit, il eut du moins la consolation de voir que tout le peuple plaignoit son malheur. *La bourse de l'Evêque de Lincoln est plus coupable que lui*, disoit-on tout publiquement. *On la veut saigner pour faire la guerre aux Ecossois, en cas qu'ils refusent de recevoir la liturgie que l'Archevêque de Canterberi a fait dresser pour eux.* 1637.

Voilà donc l'affaire de Williams portée à la Chambre de l'Etoile. On ne s'arrêta point aux premieres accusations intentées. L'Evêque fut jugé sur une nouvelle, d'avoir sollicité les témoins produits contre lui par le Procureur Général du Roi, de se dédire de leur premiere déposition. Ensuite d'un accord fait entre les Juges avant que de monter sur leur tribunal, l'accusé fut condamné à payer dix mille livres sterling au Roi, à demeurer prisonnier dans la Tour de Londres aussi long-temps qu'il plairoit à Sa Majesté, à être suspendu de toutes les fonctions Ecclésiastiques & de la jouïssance de ses Bénéfices ; enfin, comme s'il n'étoit pas encore assez maltraité, à être renvoyé devant les Commissaires que le Roi nommeroit pour le déposer. L'Archevêque de Cantorberi, l'un de Juges, fit une longue & maligne harangne contre lui. Après avoir loué les belles qualités de son confrere, témoigné un extrême déplaisir de le voir engagé dans une si méchante affaire, protesté qu'il n'a pas tenu à lui que Williams ne rentrât dans les bonnes graces du Roi, il éxagere plus qu'aucun autre l'atrocité de l'accusation intentée, soutient que l'Evêque est légitimement convaincu, déplore le scandale que cela doit causer, & opine comme il en étoit convenu avec les autres Juges. L'arrêt fut éxécuté avec tant de rigueur, que les meubles & les livres même de l'Evêque furent vendus pour le payement de la somme à laquelle il étoit condamné. On rend ce témoignage à Williams, qu'il souffrit sa disgrace avec beaucoup de constance. *La pauvreté ne me chagrine point*,

1637. dit-il un jour à son Chapelain Auteur de sa vie. *Si j'ai quelque peine, c'est de me trouver hors d'état de reconnoître les bienfaits de quelques-uns de mes amis. Fasse le Ciel que nos Rois trouvent d'autres moyens d'avoir de l'argent. Le trésor d'un bon Prince doit s'augmenter des dépouilles remportées sur les ennemis de l'Etat, & non des biens enlevés aux Ministres de l'Eglise.* Williams sera vengé dans quelque temps. Il sortira de la Tour de Londres à la convocation d'un Parlement, & Laud son persécuteur ira y prendre sa place, & n'en sortira que pour perdre la tête sur un échaffaut.

Le Roi de la Grande Bretagne entreprend d'établir en Ecosse une liturgie & une discipline conforme à celle de l'Eglise Anglicane.

Rubsworth's Historical collections. Tome II. Clarendon's Histori. 1. Vol. 1. Book. Burnet's Memoirs of the Duke of Hamilton. 1. Book.

Le zéle imprudent & trop impétueux d'établir en Ecosse une liturgie & une discipline à peu près semblable à celles de l'Eglise Anglicane, fut une des causes de la fin tragique de ce Prélat. Qu'il me soit permis de traduire ici ce qu'un célébre Ecossois a remarqué de l'origine des troubles de son Pays, qui commencérent cette année. *C'est une chose assez connue*, dit-il, *que la Réformation fut premierement reçue en Ecosse par le peuple, & sans le concours de l'autorité souveraine. Cela n'empêcha pas que la plus grande partie de la Noblesse ne l'embrassât pareillement. Les Ministres & les Prédicateurs, premiers auteurs du changement, acquirent par ce moyen beaucoup de crédit & de pouvoir parmi le peuple & auprès de la Noblesse. Ils en jouïrent paisiblement jusques à la fin de la minorité de Jacques VI. Dès que ce Prince eut pris les rênes du gouvernement, & fait de sérieuses réfléxions sur la situation des affaires de son Royaume, il trouva que les Ministres abusoient tellement de leur pouvoir, qu'il falloit absolument le réduire à ses justes bornes. Ces Messieurs se donnoient la liberté de censurer aigrement dans leurs sermons tout ce qui ne se passoit pas à leur gré, dans le Conseil du Roi & à la Cour. Si Sa Majesté accordoit quelque grace à un Papiste, ils inspiroient de la jalousie & de la défiance au peuple, & crioient que l'Eglise étoit en danger. Le peuple, rempli encore de la premiere ferveur de la Réformation, n'étoit que trop susceptible de pareilles allarmes. La personne du Roi même n'étoit pas épargnée dans les sermons. Dès qu'il témoignoit la moindre affection à quelqu'un qui avoit le malheur de n'être pas agréable aux Ministres, on disoit hautement que Sa Majesté favorisoit le Papisme. Cependant ces gens si zélés contre la Religion Romaine en aimoient les maximes touchant le pouvoir & l'indépendance du Clergé.*

L'Assemblée générale ou le Synode National d'Ecosse avoit, à leur avis, droit de régler toutes les affaires de l'Eglise, & le Roi ne devoit s'en mêler en aucune maniere. Elle pouvoit le censurer & l'excommunier comme le moindre particulier. En un mot, je ne sçai si elle ne s'attribuoit point une autorité semblable, ou du moins peu inférieure à celle que les Théologiens Ultramontains donnent au Pape. De là vient que les sentimens d'Erastus, de Grotius & des autres défenseurs de l'autorité des Souverains en ce qui regarde la Religion, sont si odieux en Ecosse. Une des choses qui choqua le plus les Ministres, dans le livre des canons pour le réglement de la discipline Ecclésiastique, ce fut le pouvoir souverain donné aux Rois en ce qui concerne la Religion, & la déclaration que l'Assemblée générale, ou Synode National, ne se pouvoit con-

voquer ſans la permiſſion du Roi. Tant il eſt vrai que contre la défenſe expreſſe de Jeſus-Chriſt & des Apôtres, l'eſprit de domination eſt comme naturel au Clergé dans toutes les communions, chez les Proteſtans, auſſi bien qu'à Rome & parmi les Evêques de la dépendance du Pape. J'ai lû quelque part, ou du moins entendu dire une choſe aſſez plaiſante. Jacques VI. ayant voulu donner une fête dans ſon Palais, accompagnée de bal, ou de comédie, les Miniſtres d'Edimbourg animés contre ces divertiſſemens prophanes, ou peut-être contre le Roi pour quelque raiſon ſecrete, ordonnent ce jour-là même un jeûne ſolemnel. De maniere que Sa Majeſté demeure ſeule chez elle, ſans que perſonne oſe aller à la Cour. Revenons à la ſuite de l'Auteur que je traduis. Le Clergé d'Ecoſſe *ne vouloit répondre qu'à l'Aſſemblée générale des choſes avancées dans les ſermons, fuſſent-elles les plus ſéditieuſes du monde. On ſoutenoit que ni les Magiſtrats, ni le Roi même, ne pouvoient punir un Prédicateur ſur ce qu'il avoit avancé mal à propos, à moins que l'Aſſemblée Eccléſiaſtique ne l'eût déclaré coupable; jugement qu'elle prononçoit fort rarement dans ces ſortes de matieres; les diſcours ſéditieux y étant toujours cenſurés légerement pour ne pas dire approuvés. Les Miniſtres d'Ecoſſe ſoutenoient encore pluſieurs autres choſes incompatibles avec un bon gouvernement. Et tout celà étoit bien reçu. Par leur éloquence populaire, ils avoient tellement prévenu la multitude ignorante, que leurs emportemens paſſoient pour les effets d'un zéle convenable aux Prédicateurs de l'Evangile.* 1637.

» Le Roi Jacques fit tous ſes efforts pour arrêter ces déſordres. Après » y avoir bien penſé, il ne trouve point de remede plus efficace que » celui de ſoumettre tous les Eccléſiaſtiques d'un Diocéſe à la conduite » & à la juriſdiction d'une ſeule perſonne ſage & éclairée, c'eſt-à-dire, » de rétablir l'Epiſcopat aboli dans l'Ecoſſe. Comme il n'oſoit par politique, ou par tempérament, punir avec ſévérité les excès qu'il re» marquoit, les Miniſtres hardis & pénétrans ſçurent traverſer ſes pro» jets, & en empêcher l'éxécution. Il agit avec plus de vigueur, & ſe ren» dit plus redoutable depuis ſon avénement à la Couronne d'Angleterre. » Nonobſtant d'aſſez grandes oppoſitions, il obtint dans le Parlement » de 1612. le rétabliſſement de l'Epiſcopat. Sa Majeſté tenta enſuite de » rendre les Aſſemblées Eccléſiaſtiques moins intraitables & plus com» plaiſantes à ſes deſſeins. Mais il n'en put venir à bout. Après avoir » ainſi commencé de donner une nouvelle forme de gouvernement à » l'Egliſe d'Ecoſſe, il établit des Commiſſaires qu'il revêtit du pouvoir » de punir ceux qui refuſeroient de s'y ſoumettre. Le nouveau tribunal » étoit compoſé de Prélats & de Laïques du premier & du ſecond or» dre. Mais ceux-ci affectant de s'y trouver rarement, la rigueur des ju» gemens rendus, ou des ordonnances faites par les Commiſſaires, s'at» tribuoit uniquemens aux Evêques; & cela augmentoit la haine déja » conçue contr'eux.

» Le Roi entreprit d'avancer encore plus vers une entiere conformité » de culte & de diſcipline dans ſes deux Royaumes. Il eſpéroit qu'après

1637. » cela on trouveroit plus de facilité à l'union de l'Angleterre & de l'Ecosse, » chose qu'il souhaitoit passionnément; ou du moins que le Parti Puritain s'affoibliroit en Ecosse, & s'y dissiperoit à la fin. Mais il rencontra de beaucoup plus grands obstacles à surmonter que dans l'établissement de l'Episcopat. Tout ce qu'il pût obtenir dans une Assemblée Ecclésiastique, ce fut la résolution de former une liturgie pour » l'Ecosse. Après de grandes contradictions, une autre tenue à Perth passa » ces cinq articles, la Confirmation des enfans, l'administration du Baptême en particulier, la Communion dans les maisons en cas de nécessité, la réception de l'Eucharistie à genoux, la célébration des fêtes » de la naissance de Jesus-Christ, de sa passion, de sa résurrection, de » son ascension au Ciel, & de la Pentecôte. Ces articles furent confirmés, nonobstant l'extrême répugnance de la nation, dans le Parlement » de 1621. Le Roi vouloit aller encore plus loin, mais la mort le » prévint.

Charles I. son fils unique lui succéda. Le zèle du nouveau Roi pour l'Episcopat fut d'autant plus vif, que ce Prince suivoit les mouvemens de sa conscience, au lieu que son pere n'avoit entrepris l'affaire que par politique. Il aimoit particulierement les Evêques. Mais ces Messieurs, usant mal de cet avantage, ne sçurent jamais gagner l'esprit du peuple. Voici comment. Les Ecossois furent toujours extrêmement prévenus contre tout ce qui approche du Papisme; ou, comme dit un illustre Chancelier d'Angleterre, *ils faisoient consister une grande partie de leur Religion dans une entiere détestation du Papisme, à croire que le Pape est l'Antechrist, & dans une haine outrée de tous ceux de sa communion*: Excès qui ne se trouvoit pas seulement en Ecosse, mais assez commun alors & encore à présent parmi les Réformés de quelques autres nations. Il n'y a rien de plus contraire au véritable esprit du Christianisme que de le faire consister en certains préjugés, & dans la haine personnelle de quelques gens. On doit aimer & défendre constamment la pureté de l'Evangile, abhorrer les superstitions du Papisme, s'opposer vigoureusement à la domination spirituelle & temporelle du Pape, & à l'empire que les Prélats de sa communion usurpent sur les consciences, enfin être perpétuellement en garde contre les artifices & les violences dont l'Evêque de Rome & ses adhérans se servent pour détruire ceux qu'il leur plaît de regarder comme des hérétiques. Mais il faut aussi que ce zele, véritablement Chrétien, soit épuré de tout ce qui sent l'esprit de faction & de parti, animé d'une charité sincere au regard de ceux qui sont dans l'erreur, & réglé par un juste discernement de ce qu'il y a de plus ou de moins condamnable dans la communion dont les gens de bien du seizieme siécle ont eu raison de se séparer.

» Les Evêques d'Ecosse, *poursuit l'Auteur des Mémoires que je rapporte*, » s'imaginant que le peuple outroit les choses, s'efforcerent de le désabuser dans leurs discours & dans leurs sermons. Ils parloient assez souvent des Catholiques Romains d'une maniere assez avantageuse, exténuoient leurs dogmes, & blâmoient indirectement les Réformateurs.

» Bien loin de venir à leur but, ces Prélats allumerent davantage le zéle » des Ecossois contre le Papisme, & se rendirent suspects de le favori- » ser sourdement. Les sentimens des Arminiens, condamnés dans le Sy- » node de Dordrecht en Hollande, étoient plus odieux dans l'Eglise » d'Ecosse, que dans aucune autre Réformée. Les Evêques & leurs par- » tisans se mirent à les prêcher, & à les défendre avec chaleur. Les » Ministres & le peuple d'Ecosse avoient toujours eu un fort grand res- » pect pour le Dimanche. On l'observoit avec une éxactitude scrupu- » leuse. Tous croyoient que la sanctification d'un jour de la semaine » étoit un précepte de Morale qui subsistoit aussi bien sous la Loi nou- » velle que sous l'ancienne, & que le Dimanche succédoit de droit di- » vin au jour du Sabbat. Les Evêques s'aviserent de combattre ce sen- » timent comme un préjugé sans fondement, & témoignerent même par » leurs actions qu'ils ne se mettoient pas autrement en peine d'observer » si religieusement le Dimanche. Enfin, les Prélats se déclarent haute- » ment pour la liturgie & pour les cérémonies de l'Eglise Anglicane, » que les Ecossois regardoient comme un reste du Papisme. 1637.

» On ne se ménagea pas mieux avec la Noblesse, aussi puissante que « jamais dans le Royaume, & d'autant plus sensible au tort qu'on lui » pouvoit faire, qu'elle se trouvoit en état de s'en venger. Les Seigneurs » Ecossois voyoient avec un extrême chagrin le grand crédit des Evê- » ques auprès du Roi, qui dans la distribution de ses graces avoit plus » d'égard à la recommandation d'un Prélat, qu'au mérite & aux servi- » ces de ceux qui pouvoient aspirer justement aux récompenses. Il em- » ployoit les Evêques dans toutes les affaires. Neuf furent faits du Con- » seil Privé de Sa Majesté. Spotswood Archevêque de S. André éxer- » çoit la charge de Chancelier du Royaume, & Maxwell Evêque de Ross » prétendoit à celle de Grand Trésorier, possédée par le Comte de Tra- » quair, qu'il projettoit de débusquer : Ambition qui contribua beau- » coup à la ruine des Prélats. On parloit déja de retirer les dixmes pos- » sédées par les Laïques, & de rentrer dans les biens Ecclésiastiques alié- » nés. La Noblesse, qui en tenoit une fort grande partie, pouvoit-elle » manquer de s'irriter d'un pareil projet, & de se soulever contre ceux » qui le formerent ?

» L'orgueil insupportable des Evêques ne les rendoit pas moins odieux » aux Ministres de l'Eglise d'Ecosse. On se plaignoit généralement de » certaines conventions simoniaques de leurs domestiques. *Les maîtres » y ont part*, disoit-on. *Ces infâmes pratiques, ausquelles ils trouvent leur » compte, se font de concert avec eux.* Non contens d'éxiger de ceux qui » prenoient les Ordres, conformément à l'acte du Parlement, le serment » d'obéir à l'Ordinaire du Diocése, les Prélats les obligeoient encore à » jurer l'observation des cinq articles de Perth, & de se soumettre à la » discipline établie dans les canons nouvellement dressés. Les Ministres » ne souffroient pas moins impatiemment les usurpations continuelles des » Evêques sur leur jurisdiction, & l'extrême rigueur des Prélats au regard

1637. » de ceux qui favorisoient tant soit peu les Puritains. On crioit contre » leur empressement à se mêler des affaires politiques, contre les lon» gues absences de leurs Diocéses, & contre leur assiduité à la Cour & » au Conseil du Roi. L'avis qu'ils donnerent à Sa Majesté, de faire » d'elle-même & sans le concours du Parlement, ou d'aucune Assemblée » Ecclésiastique, des changemens dans le culte & dans la discipline de » l'Eglise, commença de porter le mal à une espece de crise. Les pro» positions faites là-dessus par ordre du Roi avoient été si mal reçues, » dans quelques Assemblées générales, qu'on ne pensa plus à obtenir » premierement leur consentement à ce qu'on méditoit d'établir. Le » Parlement tenu en 1633. déclara que Sa Majesté pourroit ordonner » aux Ecclésiastiques de porter l'habit qu'elle jugeroit à propos. Mais » quels obstacles ne fallut-il pas surmonter pour cela ? Ils furent si » grands, que le Roi irrité contre les Seigneurs, & contre les autres » qui s'étoient opposés à l'acte, les regarda depuis de fort mauvais œil. » Le chagrin de Sa Majesté fut attribué aux insinuations des Evêques, » & depuis ce temps-là, ils devinrent encore plus odieux.

» On dresse ensuite une liturgie pour l'Ecosse, ou plutôt on réimpri» me celle d'Angleterre sous un autre titre, & avec quelques change» mens qui, bien loin de contenter les gens, soulevent encore plus les » esprits. La collection des canons est aussi rédigée après de longues con» sultations, *en Ecosse entre les Prélats du Royaume, & en Angleterre entre* » *l'Archevêque de Cantorberi & les Evêques de Londres & de Norwich.* » Le Roi envoie ces deux livres à Edimbourg, dont l'un régloit la dis» cipline, & l'autre le culte public; mais d'une maniere tout-à-fait dif» férente de la pratique établie en Ecosse depuis la Réformation. Et com» me si toutes choses eussent alors conspiré à la ruine de l'Episcopat, » ceux qui avoient plus d'intérêt à le maintenir engagerent le Roi à nom» mer, dans chaque Diocése, des Commissaires pour punir ceux qui re» fuseroient de se soumettre aux canons & à la liturgie. Ces gens, choisis » au gré des Prélats, devoient faire tout ce que ceux-ci leur inspireroient. » Le seul Evêque de Galoway fit mettre de tels Commissaires dans son » Diocèse. C'étoit un homme pieux & sçavant, mais d'un tempérament » vif & ardent. Il pressa tellement l'éxécution des ordres du Roi, que » les gens crierent qu'on imposoit à la nation Ecossoise une servitude & » un joug qu'elle n'étoit pas capable de souffrir.

Le Comte de Clarendon demeure d'accord que l'imprudence des Evêques d'Ecosse, dans la publication de la liturgie & du livre des canons, fut la cause principale des désordres dont je vas parler. On commit, à son avis, une faute considérable, quand on entreprit de changer le culte & la discipline Ecclésiastique de ce Royaume, sans y avoir premierement disposé les esprits dans une Assemblée générale du Clergé, sans consulter le Conseil Privé du Roi, & sans rien concerter avec les Seigneurs & les Magistrats les plus accrédités. Il ajoûte que les Evêques voulurent tout faire de leur tête, & qu'ils surprirent le Roi par de fausses assurances,

assûrances que la liturgie seroit reçue sans aucune opposition à ses ordres, de la part de la Noblesse, du Clergé, ou du peuple. Tel a été le malheur de Charles I. & de Jacques II. son fils, tous deux naturellement bigots & superstitieux. L'un solidement attaché à la Religion Protestante, de laquelle il étoit fort bien instruit, se perdit en donnant trop aveuglément dans les imaginations de Laud, & en suivant sans réflexion les conseils de cet Archevêque, & de quelques Ecclésiastiques de l'Eglise Anglicane. L'autre prévenu dès son enfance contre les Protestans, & incapable de bien connoître les justes raisons de leur séparation de l'Eglise de Rome, a légérement abandonné la Religion que son pere avoit chérement conservée jusques à la mort, & s'est perdu en se laissant conduire par le zéle impétueux d'un Jésuite & de quelques Ecclésiastiques Papistes. 1637.

La liturgie dressée pour l'Ecosse se trouvant finie vers la fin de l'an 1636, on résolut d'en commencer la lecture dans la capitale du Royaume, à la fête de Pâques, l'année suivante. Cependant, on crut depuis, que pour mieux disposer les esprits il seroit plus à propos de différer jusques au 23. Juillet. *La Session*, c'est-à-dire la séance des Juges pour les affaires civiles & criminelles, se devoit tenir alors à Edimbourg. Comme cela y amena un nombre extraordinaire de gens de toutes les Provinces du Royaume, on s'imagina que si la liturgie se lisoit sans opposition devant une si grande multitude, on la recevroit ensuite plus facilement dans tous les endroits du Royaume. Quelques-uns pensent que ce délai fit un effet tout contraire à celui qu'on attendoit. Les Ministres Presbytériens eurent le temps de prévenir encore plus le peuple contre la liturgie, & quelques Seigneurs mécontens les appuyérent secretement. *C'est une chose inouïe*, disoient les Ministres, *qu'on entreprenne d'introduire un nouveau culte & une nouvelle discipline, sans consulter l'Assemblée générale qui représente toute l'Eglise du Royaume, & sans aucun acte du Parlement. A-t-on jamais rien vû de semblable depuis la Réformation? Notre service public est non seulement confirmé par un long usage, mais encore par des actes autentiques de plusieurs Parlemens. L'Eglise d'Ecosse est libre & indépendante de toute autre. Ses Pasteurs sçavent mieux que des étrangers ce qui lui convient, & ce qui doit être réformé, ou non. Et que prétend-on établir par la liturgie & par le livre des canons qu'on nous envoie? Des observances fort semblables à celles de l'Eglise de Rome, dont nos peres ont cru se devoir séparer, à cause de son culte superstitieux, ou idolâtre, & de sa tyrannie dans le gouvernement.*

Soulévement du peuple en Ecosse contre l'établissement d'une nouvelle liturgie & d'une nouvelle discipline.

Rushvvorth's Historical collections. Tom. II. Clarendon's History. 1. part. 2. Book. Barnet's Mémoirs of the Duke of Hamilton. 2. Book. Sir Philip Warvvick's Memoirs.

L'Edit du Roi, qui précéda la publication de la liturgie, ne fut pas capable d'arrêter les murmures. Charles y disoit que le feu Roi Jacques son pere, comparant, après son avénement à la Couronne d'Angleterre, l'ordre & la décence du service public dans les Eglises de son nouveau Royaume avec ce qui se pratiquoit en Ecosse, où faute d'une liturgie réglée, il y avoit beaucoup de confusion & d'indécence dans les assemblées religieuses, résolut dès-lors de réformer cet abus & quel-

1637. ques autres dans l'Eglise d'Ecosse, & d'y établir une parfaite uniformité de culte & de discipline. Qu'après avoir consulté les Evêques & les personnes les plus distinguées du Clergé, il s'appliqua sérieusement à l'exécution d'un si bon projet. Qu'on y forma divers obstacles, jusques à ce que l'Assemblée générale d'Aberdeen consentit l'an 1616. à l'établissement d'une même liturgie dans tout le Royaume. Qu'en conséquence de la résolution prise dans cette assemblée, quelques personnes furent choisies pour dresser une liturgie. Que leur premier plan fut envoyé à Londres. Que Jacques l'ayant lû éxactement lui-même, & fait éxaminer ensuite par quelques habiles Ecossois qui se trouverent en Angleterre, on y fit des changemens & des corrections. Que la liturgie ainsi rectifiée fut par l'ordre du Roi renvoyée en Ecosse, dans le dessein de l'y établir. Que cela se seroit éxécuté si la mort de Jacques, inopinément survenue, n'avoit arrêté l'entreprise heureusement commencée. Que Charles s'étoit fait renvoyer le même plan de liturgie. Qu'après avoir écouté les avis & les remontrances de quelques Evêques & de quelques personnes distinguées du Clergé d'Ecosse, il avoit ordonné qu'une liturgie si soigneusement travaillée fût enfin imprimée, afin d'être lûe dans les Eglises. Qu'à la vérité, elle se trouvoit conforme à celle d'Angleterre dans les points principaux; mais que tout y étoit si bien ménagé, que les Papistes n'auroient pas sujet de reprocher aux Protestans de la Grande Bretagne le peu d'uniformité entre le service des Eglises des deux Royaumes; & que les Ecossois se pourroient aussi vanter d'avoir une liturgie propre, composée & établie par l'ordre de leur Roi, en qualité de Roi d'Ecosse. Charles recommanda dans des instructions particulieres aux Evêques, de se conduire avec beaucoup de prudence & de modération dans ce nouvel établissement, de n'irriter point trop ceux qui ne l'approuveroient pas d'abord, & d'instruire charitablement ceux qui demanderoient d'être éclaircis sur leurs doutes.

Au lieu de suivre les intentions du Roi, & de prendre quelques mesures avec les gens du Conseil Privé de Sa Majesté, & avec les principaux Magistrats d'Edimbourg, on se contenta d'avertir le Dimanche précédent, que la liturgie envoyée par le Roi sera lûe le 23. Juillet dans toutes les Eglises de la capitale du Royaume. Les deux Archevêques de S. André & de Glasgow, quelques autres Prélats, les Juges d'Ecosse assemblés pour la *Session*, les Magistrats de la ville, & un grand nombre d'autres personnes, s'étant rendus dans la Cathédrale d'Edimbourg, le Doyen se met en état de commencer la lecture de la liturgie. A peine a-t-il ouvert le livre qu'il s'éleve un bruit & un vacarme affreux. On se récrie contre la nouveauté; on entend mille éxécrations. L'Evêque d'Edimbourg, qui devoit prêcher, monte en chaire pour appaiser le tumulte, & quelqu'un lui jette un petit siege à la tête. Le coup étoit capable de le tuer, si on ne l'eût pas heureusement détourné. La populace n'ayant aucun égard aux remontrances de l'Archevêque de S. André Chancelier du Royaume, & de quelques autres personnes distinguées,

le Prévôt & les Baillifs, c'est-à-dire, le Maire & les Echevins de la Ville sortent de leurs places, chassent les plus emportés hors de l'Eglise, & en ferment les portes. On recommence le service, & les mutins frappent rudement aux portes, jettent des pierres aux fenêtres, & crient comme des enragés, *au Pape, au Pape, à l'Antechrist. Jettez-le du haut de la chaire en bas.* Le service se continue nonobstant le bruit du dehors, & l'Evêque d'Edimbourg prêche. La populace en furie fond sur lui au sortir de l'Eglise, déchire ses habits, & le renverse par terre. Il étoit en danger d'être foulé aux pieds, si quelqu'un ne l'eût promptement relevé & conduit à son logis. 1637.

La liturgie fut lûe toute entiere & sans interruption dans une Eglise voisine de la Cathédrale. On entendit seulement des murmures, & quelque bruit. Dans une autre, l'Evêque nommé d'Argile fut obligé de cesser, après avoir seulement prononcé la confession & l'absolution, par où commence le service. Les Magistrats de la ville eurent soin que tout se passât plus tranquillement dans les assemblées du soir. Mais le tumulte fut si grand dans toute la Ville après la fin du service, que le Comte de Roxborough, Garde du Sceau privé du Roi, qui avoit pris l'Evêque d'Edimbourg dans son carrosse, se vit attaqué à coups de pierres, & courut risque d'être assommé. L'émotion cessa plutôt à cause du temps de la moisson, que par déférence aux ordres du Roi & à ceux de son Conseil Privé. Pendant cet intervalle, on tâche de prendre des mesures pour prévenir un pareil désordre. Le Comte de Clarendon dit que Charles, jaloux des priviléges & de l'indépendance de son Royaume d'Ecosse, n'en communiquoit point les affaires à son Conseil d'Angleterre, & qu'il déterminoit tout avec le Marquis d'Hamilton & deux ou trois autres Seigneurs Ecossois. On devoit ajoûter du moins un Anglois. C'est Laud Archevêque de Cantorberi. Car enfin il paroît par les lettres que ce Prélat écrivoit en Ecosse, & par celles qu'il recevoit d'Edimbourg & d'ailleurs, que son autorité y étoit à peu près égale à celle d'un premier Ministre d'Etat. Le même Historien ajoûte que les Anglois prenoient si peu de part à ce qui se passoit en Ecosse, que les gazettes de Londres, remplies des affaires d'Allemagne, de Pologne, & des Pays plus éloignés, ne faisoient pas la moindre mention de celles d'Ecosse. Sans rien communiquer à son Conseil d'Angleterre, Charles averti de l'émotion arrivée à Edimbourg, se contente de témoigner son déplaisir à celui d'Ecosse, & recommande qu'on ait soin de maintenir son autorité, & d'arrêter le désordre.

Pendant qu'on y travailloit, le Comte de Traquair, Grand Trésorier d'Ecosse, écrivit d'Edimbourg la lettre suivante au Marquis d'Hamilton le 27. Août. Elle ne doit pas être omise, puisqu'elle confirme la vérité de ce qui a été remarqué ci-dessus de la mauvaise conduite des Evêques Ecossois.
» Mylord, dans l'assemblée du Conseil tenue ici le 23. de ce mois, nous » avons trouvé de si grandes dispositions à un soulévement général de » toutes sortes de personnes, à l'occasion de la nouvelle liturgie, que

1637. » nous n'avons pas pû nous dispenser de remontrer à Sa Majesté les su-
» jets de crainte que nous avons, & ce que nous pensons des moyens » que Sa Majesté peut employer, pour apaiser les mouvemens présens, » & pour établir l'usage de la liturgie. Je n'ajoûterai rien à ce que le » Conseil écrit. Souffrez seulement que je vous demande une chose. En » cas que le Roi veuille mander quelque gens du Clergé, faites ensorte » qu'il choisisse les plus sages & les plus modérés. En vérité, les prin» cipaux d'entr'eux sont étrangement violens & emportés : le plus souvent » sans aucune raison. Faute d'intelligence & de discernement dans une » affaire de cette importance, ils nous causent de furieux embarras. Leurs » discours impertinens & téméraires, en public & en particulier, ont » excité tant de jalousie & de défiance, que si Sa Majesté en étoit infor» mée, elle les blâmeroit, & jugeroit que leur mauvaise conduite est » la cause de ce fâcheux contretemps. Ils disent hautement qu'on les a » dépouillés de leurs revenus & de leur jurisdiction, & qu'il y a dans » l'Eglise & dans le culte public plusieurs abus qui doivent être retran» chés. Mais si au commencement de la Réformation, certaines choses » ont été faites trop tumultuairement : pour cette raison-là même, je ne » serai jamais d'avis qu'on s'y prenne d'une pareille maniere, pour cor» riger ce qui a été mal à propos établi.

Environ le 15. Octobre, il y eut à Edimbourg une si grande affluence de monde, à l'occasion de la convocation extraordinaire du Conseil Privé du Roi, pour délibérer sur les affaires présentes, que les Conseillers d'Etat intimidés déclarerent par des actes publics qu'ils ne s'assembleroient pas, & qu'on ne traiteroit point de ce qui regardoit les affaires de l'Eglise. La *Session* pour juger les causes civiles & criminelles fut transférée à un endroit voisin d'Edimbourg, afin de prévenir l'émotion que l'affluence extraordinaire du peuple en ce temps-là pourroit causer. On ordonna enfin que tous ceux qui ne demeuroient pas ordinairement à Edimbourg s'en retournassent incessamment chez eux. Ces déclarations & ces ordres du Conseil aigrirent tellement les Esprits, qu'il y eut une seconde émotion, beaucoup plus violente que la premiere. L'Evêque de Gallowai, allant de sa maison à celle où le Conseil Privé s'assembloit, fut subitement investi par une multitude de gens, qui le chargerent d'injures & d'éxécrations, jusques à ce qu'il fût arrivé à la porte de la maison du Conseil. Là il trouve une autre troupe plus enragée qui l'attendoit. Elle l'auroit mis en piéces, si quelqu'un ne l'eût fait promptement entrer au dedans. Le *Chef de Justice*, ou premier Magistrat du Royaume veut parler en faveur de l'Evêque; & la populace forcenée demande qu'on le lui livre, & menace de le tuer tôt ou tard. Traquair Grand Trésorier & le Comte de Wigton accourent au secours du Prélat. Après avoir percé la foule avec beaucoup de peine pour entrer dans la maison du Conseil, ils s'y voient eux-mêmes en aussi grand danger que l'Evêque de Gallowai. Elle étoit assiégée par le peuple dont la fureur redoubloit. Dans cette extrémité, les Seigneurs envoient prier le Pré-

vôt & les Baillifs de la ville, de venir à leurs secours; & ceux-ci répondent qu'ils ne sont pas eux-mêmes dans un moindre péril. 1637.

Une autre troupe de mutins entouroit la Maison de Ville, & menaçoit de tuer les Magistrats, a moins qu'ils ne promissent par écrit deux ou trois choses qu'on leur demandoit; de s'opposer conjointement avec tout le peuple à la réception de la liturgie, & de rétablir par leur autorité deux Ministres & un Lecteur interdits de leurs fonctions. Les Comtes de Traquair & de Wigton courent à la Maison de Ville, & y trouvent les Magistrats déconcertés & incertains si leur vie est en sûreté. Après quelques consultations sur ce qu'il falloit faire pour sauver l'Evêque de Gallowai toujours assiégé, on convint de part & d'autre, que le peuple étant un peu apaisé par la signature du papier présenté aux Magistrats, les deux Comtes retourneroient à la maison du Conseil, & que cependant le Prevôt & les Baillifs iroient dans les rues, & tâcheroient de persuader au peuple de se retirer & de demeurer en repos. Dès-que Traquair & Wigton sont dans la grande rue, une troupe de gens furieux les environne en criant : *Dieu conserve ceux qui combattent pour sa cause, & confonde la liturgie & ses défenseurs.* Le Grand Trésorier promet au peuple de représenter au Roi le sujet de leurs plaintes, & ordonne à chacun de se retirer chez soi, sous peine d'encourir la disgrace de Sa Majesté. Voyant que cela est inutile, il employe les prieres & les paroles les plus douces & les plus engageantes. Elles firent encore moins d'effet. Le Grand Trésorier est jetté par terre; on lui arrache son chapeau, son manteau, la baguette blanche, marque de sa dignité. Il auroit été foulé aux pieds, si quelqu'un ne l'eût promptement relevé. On le conduit à la maison du Conseil, où l'Evêque de Gallowai & quelques Conseillers d'Etat assiégés attendoient son retour & celui du Comte de Wigton.

Les Magistrats de la ville arrivent peu de temps après, & protestent qu'ils ont fait tous leurs efforts pour engager les principaux habitans d'Edimbourg, & les Elus accredités, à se joindre à eux pour accourir au secours des Seigneurs du Conseil, & qu'aucun n'a voulu se rendre à leurs exhortations. Là-dessus on députe à la Noblesse qui s'assembloit afin de concerter une Requête contre la liturgie; on la prie de venir délivrer les Seigneurs assiégés, & exposés à un grand danger de perdre la vie. Plusieurs accourent, écartent la populace, & laissent aux gens du Conseil la liberté de se retirer chez eux. On leur présente ensuite deux Requêtes, l'une au nom des hommes, des femmes, des enfans, des serviteurs, en un mot de tous les habitans d'Edimbourg; l'autre de la part des Seigneurs, des Barons, des Ministres, & des Communes d'Ecosse. Tous pressoient unanimement la suppression de la liturgie, & demandoient que les Evêques, auteurs des innovations & du desordre, fussent punis juridiquement. Le Roi évita de répondre positivement aux deux Requêtes. Content de déclarer le 7. Décembre qu'il abhore toutes les superstitions du Papisme, & qu'il n'ordonnera jamais rien de contraire à l'avancement & à la conservation de la véritable Religion dans son Royaume d'Ecosse, il proteste de n'avoir jamais eu intention de contrevenir aux bonnes loix qui s'y trouvent établies.

1638.

Exil & emprisonnement de quelques Magistrats du Parlement de Paris.

Journal de Bassompierre. Tom. II. Grotii Epist. 935. 936. 938.

L'an 1638, dit Bassompierre, *commença par un bon augure pour la France. La Reine se crut grosse par divers signes apparens. Elle ne l'avoit point été depuis vingt-deux ans de mariage. Cela causa une extrême joie au Roi, & donna aux François une grande espérance de bonheur.* Peu de gens seront maintenant de l'avis du Maréchal. L'année de la naissance du Dauphin fut malheureuse à Louis par la levée honteuse de deux grands sieges, & à ses alliés par le mauvais succès de la campagne du Prince d'Orange. Sinistre *augure* pour la France & pour les Provinces-Unies ! Il est vrai que les François, fatigués des brouilleries continuelles que la stérilité de la Reine causoit en partie, crurent avoir raison de se rejouir d'une grossesse qui sembloit devoir être du moins suivie d'une plus grande tranquillité au-dedans. Mais ils ne sçavoient pas, les pauvres gens que le Dauphin, pour la naissance du quel ils faisoient des vœux si ardens au Ciel, devoit être celui de tous leurs Rois dont le regne seroit le plus long, le plus dur, tranchons le mot, le plus tirannique. Dieu le donnoit dans sa colere, pour le châtiment des péchés de la France, & pour l'affliction de toute l'Europe. Non content de rendre ses sujets le plus malheureux peuple du monde, il a entrepris d'opprimer la liberté de tous ses voisins. Ils commencent graces à Dieu, de le punir avec éclat des maux infinis qu'il leur a faits. Mais la France, quelle ressource trouverat-t'elle aux siens ? *La Verge de l'Oppresseur* est presque entierement rompue pour les étrangers : quand le sera-t-elle pour toi, chere Patrie ?

Le Parlement de Paris, dont l'autorité a été tout-à-fait anéantie sous le regne de Louis XIV. reçut deux nouvelles atteintes à sa liberté, peu de temps avant une naissance que les Magistrats souhaitoient, ou du moins faisoient semblant de souhaiter aussi ardemment que les autres. Bassompierre parle de ces deux affaires. « Au mois de Mars, *dit-il*, plusieurs quartiers des » arrérages des onze millions de rentes constituées sur les gabelles de France, » n'ayant pas été payés, les rentiers firent des instances au Conseil pour leur » payement avec plus de châleur & de bruit que les gens du Conseil ne » vouloient. En sortant de la maison du Chancelier, les rentiers trouvent » Cornuel Intendant des finances. On le poursuit avec injures, & il est » obligé à entrer promptement chez le Surintendant, de peur que la populace émue ne se jette sur lui. Trois des rentiers, Bourges, Chenu, & » Cervois, furent mis à la Bastille. Les autres ayant présenté Requête au » Parlement, il fut dit que les Chambres s'assembleroient pour délibérer » dessus. Mais lorsqu'elles furent venues à la Grande Chambre, le premier » Président leur montra une lettre de cachet portant défense au Parlement » d'entrer en connoissance de l'affaire. *C'étoit Le Jai, ce lâche & misérable » Magistrat, toujours disposé à servir la Cour, quand il s'agissoit d'opprimer la » liberté de sa Compagnie, & celle du peuple.* Il y eut quelques contestations » sur la lettre de cachet. Le lendemain, on commanda de la part du Roi à » Gyant & à Champrond, Présidens aux Enquêtes, de se retirer chez eux. » Barillon, autre Président, fut relegué à Tours. Salo, Sevin, Theboeuf, & » Bouville, Conseillers eurent ordre d'aller, le premier à Tours, le second

» à Amboise, & les deux autres à Caen. Dès-qu'ils y sont arrivés, on leur porte un nouvel ordre de demeurer prisonniers dans les Châteaux de ces quatre villes. Le Président Gyant fut rétabli dans l'éxercice de sa charge peu de jours après. *Celui-ci & Champrond témoignerent apparemment moins de courage & de vigueur, que le Président Barillon, & les Conseillers exilés & prisonniers.* Au mois d'Avril, *ajoûte le Marechal*, le Roi envoya interdire la troisieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, parcequ'on y maltraitoit Colombet qui s'étoit fouré contre leur gré dans leur Compagnie. On n'y demandoit point l'avis des Conseillers nouvellement crées; & aucun procès ne leur étoit distribué. De maniere que le Greffier de la Chambre eut ordre de remettre tous les procès au Parlement, pour être distribués de nouveau à la Chambre de l'Édit. Le jugement lui en fut attribué.

1638.

Desordre dans les troupes.

Le même Bassompierre décrit ainsi un grand desordre qui se trouva dans les troupes, quand il fallut commencer la campagne de cette année. » La plûpart *dit-il*, vécurent presqu'à discrétion sur le plat pays, par la mauvaise éxécution d'un fort bon ordre. On avoit projetté de les faire nourrir par les Provinces, où elles seroient départies; que les villes se chargeroient de leur subsistance à un certain prix, & que la répartition se feroit ensuite sur la Province, qui par ce moyen seroit conservée. Les peuples embrasserent si franchement cet expédient, que la plûpart des villes avancerent de bonne foi deux ou trois mois de contribution, qui furent remis entre les mains de Bezançon, commis par le Roi avec un ample pouvoir pour l'éxécution de cet ordre. Mais il pensa premierement à remplir sa bourse, dit-on. Puis, pour acquérir plus de crédit à la Cour, il y donne avis des grandes sommes qui lui ont été confiées. Bullion, Surintendant des finances, avoit alors beaucoup d'argent à distribuer, & il manquoit de fonds. Celui de Bezançon paroît venir fort à propos. On le prend, à la persuasion de Bullion, pour subvenir à la pressante nécessité du Duc Bernard de Weymar. Mais le soldat, privé des rations qu'on lui donnoit, force les villes à lui fournir de quoi subsister, & vient ensuite piller impunément le plat pays avec un extrême désordre. Le peuple ruiné se trouva dans l'impuissance de contribuer aux charges ordinaires de l'Etat, & la plûpart des gens déserterent les bourgs & les villages. Le soldat, chargé de butin, fait réflexion qu'on lui veut faire passer l'été sans solde, à cause de la subsistance qu'il a eu pendant l'hiver, & aime mieux passer l'été chez lui, ou chez ses amis, avec ce qu'il a pû amasser, que d'essuyer sans solde les maux & les fatigues d'une guerre extraordinairement pénible. De maniere que la plûpart des soldats ayant abandonné leurs compagnies, elles devinrent si foibles, que lorsqu'il fut question de se mettre en campagne, on ne trouva guéres que le tiers de l'armée qu'on prétendoit avoir.

Journal de Bassompierre. Tom. II.

» Le Roi s'avança vers la frontiere de Picardie, afin que sa présence & la rigueur des châtimens remît les troupes en meilleur état. La sévérité fut si grande, que Sa Majesté cassa la compagnie de Chandenier au régi-

1638. » ment des gardes, qui ne se trouvoit que de cinquante hommes, au lieu » de deux cent qu'elle devoit avoir. La plûpart des compagnies du même » Régiment furent réduites à cent cinquante hommes. Ces exemples, & » les soins apportés à remplir les compagnies des autres Régimens, ren- » forcerent un peu les troupes. Cependant l'Infanterie ne fut ni si belle, ni » si complette que les années précedentes. Il y eut dans la Cavalerie un in- » convénient presque semblable. Pour enrichir les Capitaines, & pour leur » donner moyen d'entretenir leurs gens pendant l'été, le Roi leur avoit ac- » cordé, en mettant la Cavalerie en garnison, qu'ils ne seroient pas obligés » à y tenir le nombre complet, & que les distributions courroient, comme » si les compagnies étoient entieres, pourvû qu'ils promissent de les rendre » complettes quand ils viendroient à l'armée. Cela fut cause que les Capi- » taines licencierent tous leurs soldats, à huit ou dix près, des plus anciens » & des plus affidés. Quand il fallut rentrer en campagne, on ne put trou- » ver des hommes. Les soldats qui avoient été cassés, mécontens de n'a- » voir rien reçu, ne vouloient plus retourner. On fait le mieux qu'il est » possible, & les armées s'assemblent. Il y avoit un grand projet sur le tapis, » d'attaquer vertement les ennemis de tous côtés.

Je rapporte tout ceci pour confirmer la vérité de ce que j'ai déja insinué plusieurs fois, que Richelieu ne fut jamais un si grand homme d'Etat, qu'on se l'imagine ordinairement. La mauvaise administration des finances, le défaut de discipline dans les troupes, qu'il déplore sans cesse, & auquel il ne remédie point, le peuple accablé d'impôts, la campagne désolée par les soldats mal payés, la publication journaliere d'un nouvel Edit pécuniaire, & les coffres du Roi toujours vuides, sont des preuves incontestables de ce que j'avance. La suite de cette Histoire découvrira parfaitement, que si la France devint supérieure à la fin du Regne de Louis XIII. ce fut moins un effet de l'habileté de son Ministre, qu'une suite des soulevemens arrivés en Catalogue & en Portugal, sans que le Cardinal y eût si grande part, & de la mauvaise conduite de son rival Olivarez. Richelieu eut de grandes qualités, & un bonheur extraordinaire; j'en demeure d'accord. Il est difficile qu'un homme qui ne manque pas d'esprit, revêtu d'une puissance souveraine, & qu'aucun sentiment de religion & de probité ne retient dans ses entreprises, n'y réussisse, & ne fasse quelque chose d'éblouissant. Je dirai le projet du Cardinal pour la campagne de cette année, quand, pour interrompre moins le récit de l'éxécution, j'aurai parlé des commencemens d'une brouillerie, feinte ou véritable, entre la Cour de France & celle de Rome.

Commencement d'une brouillerie feinte ou véritable de la Cour de

Nous les tirerons encore de Bassompierre, qui les marque fort bien, à cela près qu'il y a quelque chose de peu exact pour la Chronologie. Je le redresserai. » Depuis plusieurs mois, *dit-il*, rien ne s'expédioit à Rome. » En voici la raison. La protection d'Aragon, de Valence & de Catalogne, » fut présentée au Cardinal François Barberin, qui en jouït quelque-temps. » L'Ambassadeur de France à Rome s'étant plaint au Pape, de ce que l'aîné » de ses neveux sembloit se déclarer ouvertement chef de la faction d'Es-

» pagne

»pagne, le Roi offrit la protection de France au Cardinal Antoine Barberin, qui l'accepta du consentement de son oncle. Jugeant depuis qu'il n'étoit pas bienséant que ses neveux se rendissent partisans de l'une ou de l'autre Couronne, le Pape leur ordonna de renoncer à ces protections. Le Roi d'Espagne ne s'en soucia pas autrement. Mais le Roi insista toujours fortement que le Cardinal Antoine éxerçât la protection de France, puisque son frere avoit bien éxercé celle d'Aragon & de Portugal. Le Pape n'y voulut point consentir. Tel fut le premier sujet de plainte donné au Roi.

1638. France avec celle de Rome. *Journal de Bassompierre. Tom. II. Grotii Epist. 976. 977. 982.*

» Après la conquête de la Lorraine, Sa Majesté entreprit de pourvoir aux Bénéfices simples du Duché, de nommer aux Consistoriaux, & particuliérement aux Evêchés de Metz, de Toul & de Verdun, quoiqu'ils ne soient pas compris dans le Concordat. L'Abbaye de Saint Paul de Verdun ayant vacqué, le Roi la donne au fils de son Procureur Général au Parlement de Paris, quoiqu'il y eût déja un Coadjuteur pourvû en Cour de Rome. Le Pape s'y oppose, & le Roi maintient celui qu'il a nommé. L'Evêché de Toul vacque encore par le mariage du Cardinal de Lorraine. Le Pape en pourvoit l'Abbé de Bourlemont, & le Roi nomme l'Evêque de Corinthe suffragant. Cependant le Pape, cédant aux instances du Roi, consent pour cette fois seulement que l'Evêque de Corinthe demeure en possion. Le Prélat étant mort, Sa Majesté nomme Arnaud Abbé de S. Nicolas d'Angers; & le Pape pourvoit de rechef l'Abbé de Bourlemont, & ne veut point se relâcher.

» Une chose fâchoit encore plus le Roi, & M. le Cardinal. On refusoit constamment de donner le Chapeau de Cardinal au P. Joseph, nommé depuis neuf ans par Sa Majesté. Le Pape offroit d'accepter la nomination de toute autre personne. Mais le Roi s'opiniâtra tellement, qu'il ne se voulut jamais désister. Le Pape, aussi ferme de son côté, aima mieux ne faire point de promotion que d'y admettre le P. Joseph. Enfin, M. le Cardinal s'étoit fait élire Abbé de Clugni, & en avoit obtenu les Bulles. Voulant se faire encore Chef de deux autres Ordres Religieux, M. le Cardinal obtient d'être élu Abbé de Citeaux & de Prémontré. La Cour de Rome s'en formalisa; & les Abbés dépendans de ces deux Abbayes, qui sont en plus grand nombre dans les pays étrangers, qu'en France, se plaignirent. » Nous ne refusons pas, *disoient-ils*, de reconnoître un Supérieur Général François, pourvû qu'il soit tiré de l'Ordre, & canoniquement élu selon l'institution. Mais nous ne pouvons pas nous soumettre à un Cardinal, qui abusant de l'autorité que son rang de premier Ministre d'Etat lui donne, prétend se faire Chef de trois Ordres différens. Que si Sa Sainteté croit lui devoir accorder des Bulles, nous la supplions très-humblement de nous permettre d'élire un Supérieur Général dans notre pays. *Le Pape jugeant cette affaire d'une trop périlleuse conséquence, refuse d'admettre l'élection de M. le Cardinal aux Abbayes de Citeaux & de Prémontré.*

Picqué de ce refus, il fait donner au Conseil du Roi un Arrêt qui défend d'aller désormais chercher des expéditions à Rome, & d'y envoyer de l'argent.

L'Arrêt ayant été porté depuis au Procureur & aux Avocats Généraux du Parlement de Paris, ils y mirent leurs conclusions telles qu'on les souhaitoit, & porterent l'Arrêt à la Grande Chambre pour y être vérifié. Cela eût été unanimement fait; les Magistrats dévoués à la Cour étant disposés à suivre les intentions de M. le Cardinal, & les autres ne demandant pas mieux que de brouiller d'avantage les cartes. Mais quand on voit que ce n'est qu'un Arrêt du Conseil, & non un Edit, ou une Déclaration du Roi, le Parlement répond qu'il ne vérifie point de pareils Actes; qu'il y acquiesce seulement, & que s'il plait à Sa Majesté d'envoyer un Edit, ou une Déclaration, la Compagnie procédera incessamment à la vérification. Pendant l'intervalle nécessaire à ce changement, le Nonce, averti de l'affaire, va trouver M. le Cardinal à Conflans, & par l'entremise du P. Joseph, il obtient la surséance de la procédure, jusques à ce qu'il en ait écrit au Pape, disposé, disoit-il, à donner quelque satisfaction au Roi. Telle étoit l'arrogance de Richelieu. Jamais refus a-t'il été plus raisonnable, que celui d'établir un homme de l'ambition la plus profonde, la plus vaste qui fut jamais, & entierement occupé des affaires politiques, Chef de trois Ordres Religieux? Cependant le Cardinal s'irrite. Si le Pape ne veut pas lui accorder des Bulles injustement demandées, on n'ira plus de France chercher des expéditions à Rome; on n'y portera plus d'argent. Richelieu seroit louable d'avoir voulu supprimer deux abus si contraires à l'ancienne discipline de l'Eglise, & dont la France a tant fait de plaintes en différens temps; s'il eût agi de bonne foi, & par un motif de justice & de Religion. Je dis de *bonne foi*; car enfin, ce grand fracas ne fut-il point un artifice, pour donner occasion au Capucin Joseph de se faire un mérite à la Cour de Rome, & de fléchir la rigueur opiniâtre d'Urbain à son égard? *Le Nonce du Pape*, dit Grotius dans une de ses Lettres au Chancelier de Suede, *a obtenu une surséance de six mois, pour tenter quelque accommodement. Le P. Joseph espere que pendant cet intervalle, on lui accordera enfin son chapeau de Cardinal.*

1638.

S. Ciran & le P. Séguenot, sont mis en prison. *Vie du véritable P. Joseph. III. part. Grotii Epist.* 958. 961. 985. 1127.

Je ne sçai si l'envie que cet hypocrite avoit de parvenir à la seconde dignité de l'Eglise de Rome, & ensuite au Ministére d'Etat, ne contribua point à l'emprisonnement de deux hommes célebres. Je parle de Jean du Vergier de Hauranne Abbé de S. Ciran, & du P. Claude Séguenot Prêtre de l'Oratoire, tous deux arrêtés au mois de Mai de cette année. L'un fut mis au château de Vincennes; & l'autre dans celui de Saumur, & puis transféré à la Bastille. Le Capucin s'étoit fait comme Inquisiteur Général en France, & sous prétexte de réprimer ceux qui repandoient ou embrassoient de nouvelles doctrines, il se vengeoit des gens qu'il n'aimoit pas. On dit qu'il fut l'auteur de la découverte de certains *Illuminés*, gens à peu près semblables à ceux qu'on nomme à présent *Quiétistes*. La secte des Gnostiques est la plus ancienne de toutes. Elle a commencé avec le Christianisme, & elle subsistera jusques à la fin, parcequ'il y aura toujours des gens qui tourneront la Religion en Fanatisme. Le P. Joseph enveloppa deux Religieux de son Ordre, dont l'un étoit son proche parent, parmi les *Illuminés*, & les fit mettre l'un & l'autre à la Bastille. Quelqu'un rapporte que

la grande hérésie du parent de Joseph, c'étoit de lui avoir fait une forte réprimande en plein Chapitre, sur ce que non content de se répandre trop dans le monde, il s'intriguoit encore dans les affaires de la Cour; conduite directement opposée à l'esprit du prétendu S. François, dont les Capucins se vantent d'observer la regle rigidement & à la lettre. 1638.

L'Abbé de S. Ciran & le P. Séguenot n'étoient ni soupçonnés, ni accusés de Fanatisme. On prétend que l'Abbé encourut la disgrace de Richelieu, en soutenant trop fortement la validité du mariage du Duc d'Orléans. Mais il ne fut plus question de cette affaire depuis que le Roi y eut donné son consentement l'année précédente. J'ai ouï dire que Zamet Evêque de Langres & l'Abbé de S. Ciran intimes amis, & tous deux Directeurs du Monastere de Port-Royal près de Chevreuse, dans le Diocèse de Paris, dont Angélique Arnaud, sœur d'Arnaud d'Andilli, & du fameux Docteur Antoine Arnaud, étoit Abbesse, se brouillerent à la fin; que Zamet, à qui S. Ciran découvrit trop librement ce qu'il pensoit de certains dogmes reçus dans l'Ecole de Rome, & surtout de la déférence dûe aux Décrets de l'Assemblée de Trente, le dénonça lâchement au Cardinal de Richelieu, ou bien au P. Joseph, & que là-dessus il fut mis à Vincennes, où il demeura quelques années. Etroitement lié avec le Docteur Jansénius depuis Evêque d'Ipres, & aussi grand adorateur que lui des sentimens de S. Augustin sur la Grace & sur la Prédestination, l'Abbé fit un grand nombre de disciples à Paris, & entr'autres le jeune Antoine Arnaud qui se distinguoit alors sur les bancs de la Sorbonne.

Comme il fut arrêté en même temps que le P. Séguenot son ami, homme de fort bon esprit, & beaucoup estimé dans la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire & ailleurs, le monde crut qu'ils étoient tous deux mis à la Bastille pour le même sujet. Grotius semble l'insinuer dans ses lettres. Et cela pourroit bien être vrai en quelque chose. Voici ce qu'on reprochoit au P. Séguenot. Que dans les remarques ajoûtées à sa traduction Françoise du livre de S. Augustin sur la Virginité, il prouvoit par l'exemple de la bienheureuse Vierge, que ceux qui vivent dans le célibat, sans s'y engager par aucun vœu, sont autant & plus agréables à Dieu, que ceux qui ont fait les vœux solemnels des Religieux. Hérésie damnable chez tous les Moines! Non moins orgueilleux que les Pharisiens, ils s'imaginent que leur état est le plus parfait du Christianisme. Les voilà tous incontinent soulevés contre la proposition de Séguenot, & leur P. Joseph le fait arrêter à Saumur. On le mit d'abord dans le Château de la ville, & de-là il fut conduit à la Bastille. *Tant il est dangereux*, dit fort bien Grotius, *d'irriter des frêlons*, assez ardens d'eux-mêmes à faire du mal. Le P. Séguenot soutenoit encore que la contrition parfaite, ou l'amour de Dieu par-dessus toutes choses, est une disposition absolument requise pour recevoir l'effet de ce que l'Ecole de Rome appelle le Sacrement de Pénitence. Cette seconde proposition fut condamnée par la Faculté de Théologie de l'Université de Paris, comme contraire à la doctrine du Concile de Trente. Le P. Séguenot n'aimoit point à parler de sa prison. Cependant, il a plusieurs fois

1638. déclaré à ses amis, qu'on le sacrifia pour rendre le P. Caussin encore plus odieux au Roi. Le Jésuite, imbu du même sentiment que le Prêtre de l'Oratoire, prêchoit souvent à Louis la nécéssité de la contrition. Doctrine sévere & effrayante à un Prince timide & scrupuleux. Pour le rassurer, en lui faisant croire que son Confesseur étoit un franc hérétique, Richelieu ordonne que la proposition du P. Séguenot soit solemnellement flétrie par la Sorbonne; censure dont les Docteurs les plus éclairés de ce corps ont eu honte depuis, & qu'ils tâchent d'éluder par certaines distinctions frivoles & ridicules. Celui qui justifie le mieux la doctrine du Prêtre de l'Oratoire injustement condamné, c'est, à mon avis, le sçavant & sincere Launoi. *Le Concile de Trente*, dit-il, *ne peut pas avoir eu intention de flétrir une si sainte Doctrine. Autrement il faudroit avouer que sa définition est contraire à l'Ecriture Sainte & à la tradition constante de tous les siecles.* Telle est la maniere dont ce Docteur réfute indirectement le Concile de Trente sur plusieurs articles. Il est assez extraordinaire que le P. Caussin se soit déclaré si ouvertement pour un sentiment presque universellement combattu par ses confreres. Mais on sçait que ce bon Pere ne suivoit pas trop aveuglément les dogmes & les maximes de la Société.

La Duchesse de Lorraine rejette la proposition qu'on lui fait de tuer le Cardinal de Richelieu, & en défére l'auteur. *Grotii Epist. 934. & 935.*

Fut-ce par un sentiment aussi noble que celui d'un ancien Consul Romain, ou par la crainte assez bien fondée d'un piege tendu par Richelieu, que Nicole Duchesse de Lorraine découvrit la proposition qu'un inconnu lui faisoit de tuer le Cardinal? Quoi qu'il en soit, vers la fin au mois de Mars de cette année, la Princesse affligée, & retenue comme prisonniere en France, trouve dans sa chambre un billet anonyme, où quelqu'un lui offre de procurer sa liberté, & de délivrer le Duc son époux de la longue persécution qu'il souffre, si elle veut donner mille pistoles nécessaires pour l'exécution du projet. Trop généreuse pour entrer dans un noir complot, ou incertaine si on ne cherche point à la surprendre, la Duchesse montre le billet au Cardinal. *Répondez, s'il vous plait, Madame*, lui dit-il après un ample remerciment, *que vous n'avez pas tant d'argent maintenant, & que si on se veut contenter de cinq cents écus, vous engagerez quelques unes de vos pierreries pour les avoir; mais que vous prétendez sçavoir le projet, afin d'en pouvoir juger.* Cette réponse fut portée dans un champ que l'inconnu avoit marqué près de S. Denis. Nicole trouve peu de jours après un second billet dans sa chambre, qui l'avertit que si elle veut faire mettre les cinq cents écus au même endroit, on louera une maison vis-à-vis du Palais Cardinal, & que de-là on attendra que le Cardinal sorte dans son carrosse pour y jetter deux petards. Averti de tout par la Duchesse qui lui envoye le second billet, le Cardinal ordonne à quelqu'un de porter les cinq cents écus sous des pierres dans le Champ, & à huit hommes bien robustes de se tenir aux aguets, & éloignés l'un de l'autre, vers l'endroit; mais à telle distance qu'ils ayent le temps de courir à celui qui viendra prendre l'argent, & de se saisir de sa personne. C'étoit un Officier de Maréchaussée assez vieux, nommé *François Sorbes*, ou *Sorbesse*. Il se défendit si bien qu'il tua trois des hommes apostés à coups de poignard, & qu'il ne fut possible de le prendre qu'après

l'avoir mis hors de combat par deux ou trois grandes blessures. On l'amene presque mourant en prison. Ses blessures sont soigneusement pansées, & Richelieu fait nommer incontinent des commissaires pour travailler à l'instruction du Procès. On interroge le prisonnier malade, & il répond que son intention n'a jamais été de tuer le Cardinal, mais seulement d'attraper quelque argent à la Duchesse de Lorraine; & que cela paroit assez par la proposition qu'il a faite d'une chose impraticable. Les Commissaires, dévoués à Richelieu, ne se payent point de cette réponse. Le prisonnier est dès le jour même condamné à être roué vif. On le porte dans son lit au supplice, & il reçoit onze coups de barre. *Par cette grande sévérité*, dit Grotius dans sa lettre du 2. Avril à Oxenstiern, *le Cardinal espere d'empêcher qu'on ne fasse, & même qu'on ne promette de faire de pareilles entreprises sur sa vie, quand on n'auroit pas envie de les exécuter.*

1638.

Le Duc de Rohan se retire de Geneve auprès du Duc Bernard de Saxe-Weymar.

Grotii Epist. 836. 838. 855. 884. 897. 919.
Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 625. 626.
Puffendorf Comment. Rerum Suecicarum. L. 10.

Jamais homme ne ressembla mieux que Richelieu à ce Tyran qui, pour donner une juste idée de son état malheureux au milieu de sa grandeur & de ses plaisirs, se représentoit sous la figure d'un homme qui a continuellement au-dessus de sa tête une épée pendue à un crin de cheval attaché au plat-fond de la chambre où il mange, où il converse, où il repose. Les allarmes & les inquiétudes du Cardinal pour la conservation de sa fortune & de sa vie ne contribuoient pas peu à irriter le sang acre & picquant dont le flux presque perpétuel épuisa ses forces, & lui causa les ulceres dont il mourut après de longues souffrances. Deux choses rongeoient étrangement son esprit au commencement de cette année, la résolution constante du Comte de Soissons de demeurer toujours à Sedan, & l'union étroite qui se forma entre le Duc Bernard de Saxe-Weymar & le Duc de Rohan. A l'instigation de Richelieu, le Duc de Longueville, revenant de son expédition dans la Franche-Comté, passe par Sedan, comme pour y voir le Comte son beaufrere; mais en effet pour tenter de lui persuader de se raccommoder tout de bon avec le Roi, & de retourner à la Cour. On espéroit de l'y attirer par la proposition d'un mariage avec la Princesse Marie de Gonzague, qui se prétendoit héritiere des grands biens que le Duc de Mantoue son pere avoit laissés en France. Mais inébranlable dans sa résolution de ne se mettre jamais à la discrétion du Cardinal, Soissons rejette les offres avantageuses de Longueville, proche parent de la Princesse de Mantoue. Quelqu'un insinue que le Comte souhaitoit ce mariage, & que Richelieu le traversoit. Cela pourroit bien être. Nous dirons alors que le Cardinal n'étoit pas d'humeur de souffrir qu'un Prince qui avoit rejetté sa bonne niéce Combalet avec tant de hauteur & de mépris en épousât facilement une autre. Richelieu auroit bien voulu attirer aussi à la Cour le Duc de Rohan retiré à Geneve. Mais, comme remarque fort bien Grotius, il avoit de trop grandes raisons de ne quitter pas sa retraite, pour s'aller mettre entre les mains du Cardinal irrité contre lui.

Ne fut-ce point à la sollicitation du même Richelieu que Lecques, Officier subalterne de Rohan dans la Valteline, publia une réfutation de

1638. l'Apologie de son Général disgracié? *J'ai lû*, dit Grotius dans une lettre au Chancelier Oxenstiern, *l'écrit du Baron de Lecques, qui commandoit dans la Valteline pendant que le Duc de Rohan étoit à Coire. Il y charge extrêmement ce Seigneur, & l'accuse de n'avoir jamais voulu croire les avis qu'on lui donnoit de bonne part, que les Grisons traitoient avec les Espagnols; d'avoir conclu son accommodement sans aucune nécessité; promis de l'exécuter, quand même le Roi lui envoïeroit des ordres contraires; écrit plusieurs fois au Baron que Sa Majesté vouloit que les troupes Françoises sortissent de la Valteline; arrêté les lettres que Des-Noyers Secrétaire d'Etat envoyoit au Maréchal de Créqui, afin qu'il empêchât que l'on n'abandonnât les Forts de la Valteline, & de les avoir retenues jusques à ce que Lecques fût sorti du Pays par l'ordre exprès de Rohan, & à la persuasion de l'Ambassadeur de France à Venise. Je ne prétends point décider qui a tort, & qui a raison dans cette affaire*, ajoûte Grotius. *Mais il me semble que le Duc fait fort bien de demeurer à Geneve, & de ne venir point en France.* Grotius ne paroît pas bien content de l'Apologie de Rohan. Il dit dans une autre lettre au Chancelier de Suede, que le principal moyen de défense allégué par le Duc, c'est la nécessité de ne découvrir pas beaucoup de choses qui pourroient servir à sa justification. Les plus coupables répondroient facilement à leurs accusateurs, si de pareils moyens étoient recevables. Cependant le même Ambassadeur de Suede déclare ailleurs que Rohan fut sacrifié, pour couvrir la mauvaise conduite de Louis, ou plûtôt de son Ministre. *Le Duc de Rohan*, dit Grotius dans sa lettre du deuxiéme jour de cette année à Oxenstiern, *demeure toujours à Geneve, & ne vient point à la Cour, quoiqu'on l'y ait mandé. Il se voit attaqué par de fâcheuses accusations. Telle est la coutume de ceux qui gouvernent ici. On se disculpe aux dépens de la réputation de ceux qu'on employe à l'exécution des ordres donnés. J'ai lû les Mémoires du Duc sur les trois dernieres guerres des Réformés de France, où il avoit le principal commandement. Le livre ne sera bien reçu ni en Angleterre, ni dans les Provinces-Unies, ni en France. Le Roi de la Grande Bretagne & les Etats-Généraux y sont accusés d'avoir abandonné les intérêts de leur Religion, & fourni même de quoi la détruire. Les principaux Seigneurs Réformés de France sont taxés de trahison & de perfidie. Enfin le génie de ceux qui sont encore ici au timon des affaires y est vivement dépeint. Les Vénitiens estiment toujours beaucoup le Duc. Ils ont augmenté la pension qu'ils lui donnoient jusques à la somme de vingt-cinq mille écus*: générosité qui fera toujours honneur au Sénat de Venise. *La Cour*, écrit encore Grotius à Oxenstiern, dans une dépêche du 13. du même mois, *est ici fort allarmée du fréquent commerce de lettres entre le Duc Bernard de Saxe-Weymar & le Duc de Rohan. On craint qu'ils ne méditent de faire revivre le parti Réformé, toujours nombreux dans les Cévennes. Pour éloigner celui-ci du voisinage de ces montagnes, on l'envoïe à Venise avec certaine apparence d'honneur.* Ceci est plus amplement expliqué dans les Mémoires Italiens dont je me sers souvent & avec beaucoup d'utilité. L'Auteur rapporte que l'intime correspondance formée entre ces deux excel-

lens Généraux chagrinoit extrêmement Richelieu. Que le séjour de Rohan à Geneve, dans le voisinage des Provinces de France les plus remplies de Réformés, donnoit de l'ombrage au Cardinal. Qu'il craignoit qu'un Seigneur d'un esprit délié, pénétrant, fertile en expédiens, vaste dans ses projets, habile à les faire réüssir, ne cherchât à se venger du mauvais traitement qu'il souffroit. Que dans le dessein de l'éloigner, & de rompre les intelligences qu'on le soupçonnoit d'entretenir toujours avec les Réformés mécontens, Varennes lui porta un ordre du Roi d'aller à Venise; & de n'en sortir point sans la permission expresse de Sa Majesté. Que de peur d'attirer quelque affaire fâcheuse à la ville de Geneve, s'il s'opiniâtre à y demeurer, Rohan part incessamment. Qu'il sort plein de dépit & de pensées de vengeances. Qu'ayant heureusement évité quelques embûches qui lui furent tendues en chemin, il s'abouche avec le Duc de Weymar qui se rend *incognito* à Linsbourg en Suisse. Qu'après de longues & secretes conférences, ils se lient si étroitement, que selon l'opinion commune, Rohan promet sa fille unique en mariage à Bernard.

On y convint que ce Seigneur écriroit à Louïs pour s'excuser d'aller à Venise, sous prétexte qu'il ne s'y pouvoit rendre que par le Pays des Grisons, ou par le Duché de Milan. *Le premier chemin m'étant désormais interdit*, remontroit le Duc au Roi, *je ne puis passer par le Duché de Milan sans un ordre exprès de Votre Majesté. Je la supplie très-humblement de me permettre d'attendre dans l'armée de M. le Duc de Weymar ce qu'il vous plaira de me commander.* La réünion de deux grands hommes dont la Cour de France se défioit extrêmement, ajoûte l'Auteur, sembla ne promettre rien de bon. Elle ne douta point qu'ils ne formassent ensemble des projets qui embarrasseroient Louïs & son Ministre. Grotius confirme ceci dans sa lettre du 6. Mars à Oxenstiern. *La Cour de France*, dit-il avec grande raison, *pense à ses propres affaires, & non pas à celles des Protestans d'Allemagne. Les fréquens entretiens des Ducs de Weymar & de Rohan lui sont suspects. Celui-ci demeure toujours auprès de l'autre, & ne veut point sans un ordre exprès du Roi passer par la Valteline pour se rendre à Venise. On traite les Réformés de France avec assez de rigueur. Ils sont éloignés des honneurs & des emplois. Si quelqu'un d'entr'eux rend un service important, on ne le regarde pas de meilleur œil, & il n'est presque pas récompensé. Quand le sens des Edits de Pacification se trouve douteux & ambigu, les Magistrats ne manquent jamais de l'interpréter au désavantage des Réformés. S'il y avoit dans le voisinage de la France une armée sous le commandement d'un Général Protestant, les Réformés de ce Royaume y accourroient en foule. On croit du moins avoir sujet de l'appréhender.*

Le Duc de Rohan ne demeura pas long-temps avec son illustre ami, comme je le remarquerai incontinent. *Vous aurez sçû*, dit le Maréchal de Châtillon à Aersens, confident du Prince d'Orange, dans une lettre du 25. Mars, *les deux grands combats que M. le Duc de Weymar a donnés à l'occasion du siege de Rhinfeld. Le dernier a été si avantageux, qui*

Victoire remportée par le Duc Bernard de Saxe-

1638. *les troupes assemblées par quatre Généraux ont été défaites. Tous les Chefs, excepté ceux qui ont été tués dans l'action, sont demeurés prisonniers.* Expliquons ceci dans un plus grand détail, & tirons-le des Mémoires d'un autre Maréchal de France. Après avoir remis les Forts à Manicamp qui ne sçut pas les conserver, *le Duc Bernard de Saxe-Weymar*, dit Bassompierre, *vint prendre ses quartiers d'hiver aux Franches Montagnes*, que d'autres nomment le Val de Lémont, ou de Delsperg dans l'Evêche de Bâle. *Il y trouva de quoi se rafraîchir & remettre son armée. Mais comme ce Pays est petit, il fut bien-tôt épuisé de vivres. Cela força le Duc à chercher d'autres quartiers. Il fit prier le Roi de lui en donner dans la Bresse & dans la Bourgogne. Mais on lui répondit que l'armée de M. de Longueville ayant déja de la peine à y subsister, il feroit mieux de loger la sienne ailleurs, & d'emporter quelques endroits dont la conquête lui demeureroit, dans le voisinage de l'Allemagne. En ce temps-là même le Colonel Erlach Castelu lui propose de se jetter dans les quatre Jurisdictions en deçà du Mont-Alberg, qu'on nomme ordinairement les quatre villes forestieres, Rhinfeld, Seckinghen, Lauffembourg & Valdshut, du domaine de la Maison d'Autriche, & qui, pour avoir été souvent prises & reprises durant ces guerres, étoient comme abandonnées au premier occupant.* Depuis deux ans, *disoit Erlach*, on a semé aux environs, & il y a des ponts sur le Rhin. C'est ce que votre Altesse cherche. On le pourra passer & trouver assez de vivres dans l'Alsace qui est au-delà. Ce Pays s'est un peu raccommodé. *Mais il y avoit là de l'embarras. Quatre Généraux de l'Empereur, ou du Duc de Baviere, postés dans le voisinage, se pouvoient rassembler, & attaquer le Duc Bernard avec des forces supérieures. Cependant la facilité de l'entreprise & de l'exécution le détermine enfin à prendre ce parti. Il ne pouvoit aller ailleurs, & le secours promis par le Roi lui donnoit quelque espérance. Vers la fin de Février, il marche à Lauffembourg, le prend sans beaucoup de résistance, emporte Valdshut & Seckinghen, & vient assiéger Rhinfeld.*

Weymar près de Rhinfeld.

Journal de Bassompierre. Tom. II. Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. II. Histoire du Maréchal de Guébriant Liv. I. chap. 18. 11. ch. 8. Mercure François. 1638. Grotii Epistolæ passim. initio anni 1638. Puffendorf Comment. Rerum Suecicarum. Liv. 10. Lotichius Rerum Germanicarum ab excessu Ferdinandi II. Lib. 5. cap. 5. Nani Historia Veneta. Lib. 10. 1637. Historie di Gualdo Priorato. part. 2. lib. 3.

Le Comte de Guébriant devoit conduire le secours promis à Weymar. Mais il étoit si modique, & la marche fut si lente, nonobstant les instances de l'Agent du Duc & de l'Ambassadeur de Suede, que les Impériaux & les Bavarois auroient eu le temps de battre Bernard, & de le contraindre à se réfugier en France, si sa bravoure & son habileté n'eussent supplée au petit nombre de ses troupes. Grotius ne sçavoit à quoi attribuer cette nonchalance de Louis & de son Ministre au regard des affaires d'Allemagne. Il s'imaginoit que le Capucin Joseph & Des-Noyers Secrétaire d'Etat favorisoient sous main Maximilien Duc de Baviere, afin de se rendre agréables à la Cour de Rome, qui leur sçauroit bon gré de tout ce qu'ils feroient en faveur d'un Prince qu'elle protégeoit avec ardeur. Mais l'Auteur de l'Histoire de Guébriant prouve assez bien, que selon le premier dessein on ne devoit point envoyer de secours au Duc de Weymar. Il n'en demandoit pas même, persuadé qu'il étoit de la difficulté de conduire des troupes au-delà du Rhin pendant l'hiver. Bernard souhaitoit seulement que la France fit une diversion dans la Franche-Comté,

afin

afin d'empêcher que le Duc Charles de Lorraine, posté dans cette Province, ne se joignît encore aux Impériaux & aux Bavarois pour l'accabler. Quoi qu'il en soit de tout ceci, Weymar ne fut redevable qu'à lui-même, & tout au plus aux bons conseils du Duc de Rohan, de la glorieuse victoire qu'il remporta près de Rhinfeld. Suivons le récit de Bassompierre. *L'invasion inopinée du Duc Bernard*, ajoûte-t-il, *réveilla les Généraux du parti de l'Empereur. Le Duc Savelli, Jean de Wert, Ekenfort, & Sperruyter, se joignent & viennent fondre sur lui; lorsqu'il est occupé au siege de Rhinfeld. On le lui fait lever en désordre, & mille hommes entrent dans la Place. Le camp de M. de Weymar fut attaqué vigoureusement; & M. de Rohan, qui le défendoit avec beaucoup de valeur, fut blessé, fait prisonnier, & puis délivré. Le Colonel Erlach & quelques autres demeurerent entre les mains des ennemis. Un assez grand nombre de gens moururent. Enfin, le Duc Bernard ayant perdu son bagage, ses munitions & quelques piéces d'artillerie, se retire à Lauffembourg, enragé de voir ses entreprises avortées.* 1638.

Un Auteur Italien raconte que Weymar voulut céder ce jour-là le commandement de l'armée au Duc de Rohan, & dit qu'il ne lui appartenoit pas de donner l'ordre de bataille devant le plus grand Général de l'Europe. A quoi Rohan répondit avec la même civilité, qu'il étoit venu pour combattre en qualité de volontaire sous Bernard. Que si on lui permettoit de découvrir son sentiment, il diroit franchement qu'il ne croyoit pas que le Duc dût attendre les ennemis dans ses retranchemens, parce qu'il n'avoit pas assez de gens pour les défendre. L'avis de Rohan fut suivi, ajoûte l'Auteur, & le combat commença. L'aîle droite, commandée par Bernard, fut d'abord enfoncée; & l'aîle gauche, sous la conduite de Rohan, rompit celle des ennemis qui lui étoit opposée. Cet Historien manque souvent d'éxactitude. Il marque seulement une action où Weymar eut d'abord du désavantage & devint supérieur à la fin: au lieu qu'il est certain par le témoignage des Maréchaux de Châtillon & de Bassompierre, & par le récit de tous les Auteurs, qu'il y eut deux engagemens. Quelques-uns veulent que la perte fut presque égale, & la victoire incertaine dans le premier. Mais comment cela? Weymar n'est-il pas obligé de lever le siege? Ne perd-il pas son bagage & ses munitions? Il est donc plus naturel de croire comme Bassompierre, que le Duc eut du désavantage dans le premier combat, & qu'il se vengea glorieusement dans le second.

» Réduit à une grande extrémité, *poursuit le Maréchal*, & ne sçachant où se retirer, ni à qui recourir, M. de Weymar prend une résolution hardie & périlleuse, qui lui réüssit avec un extrême bonheur. Le siege de Rhinfeld étant levé, les ennemis devoient probablement s'en aller, & penser à quelque entreprise. Et c'est la faute qu'ils commirent. Soit qu'ils fussent enivrés de leur heureux succès; soit qu'ils se confiassent en leurs grandes forces, qu'ils méprisassent celles du Duc Bernard, & qu'ils ne se pussent imaginer que celui qui n'avoit osé les attendre eût l'audace de les attaquer après avoir reçu un si grand échec,

1638. » ils demeurerent deux jours devant Rhinfeld à se réjouir de leur vic-
» toire. Le Duc, averti de tout, forme le dessein de les surprendre, &
» ne désespere pas de les mettre en si grand désordre, qu'il aura sa re-
» vanche avec avantage. Il propose le sujet à ses Officiers subalternes,
» & l'appuye des raisons qu'il juge les plus propres à le leur rendre plau-
» sible. Tous vont ensuite le déclarer aux troupes mises en bataille. Les
» soldats le comprirent si bien, qu'ils demanderent unanimement qu'on
» les menât au combat. M. de Weymar, profitant de cette ardeur, mar-
» che une partie de la nuit du 2. au 3. Mars, & arrive à la pointe du
» jour dans l'endroit où les ennemis étoient logés confusément près de
» Rhinfeld. Les Généraux surpris montent à cheval en désordre, & leurs
» soldats effrayés prennent aussitôt la fuite. Les Chefs qui voulurent faire
» quelque résistance perdirent la vie ou demeurerent prisonniers. Les
» quatre Généraux furent du nombre de ceux-ci. Leur bagage, leurs
» enseignes, leurs canons, tout est perdu. La fuite dure aussi long-temps
» que les victorieux veulent poursuivre. Il n'y a personne qui ose leur
» faire tête. Cette victoire si grande & si complete augmenta considé-
» rablement la réputation du Duc de Weymar, lui laissa toute l'Alsace
» en proie, & jetta la consternation dans le parti de l'Empereur jusques
» au Danube. On n'y voyoit plus ni Chef, ni armée. Le seul Général
» Goetz se trouvoit dans la Hesse. Mais ses troupes n'étoient pas en état
» de sortir de leurs quartiers d'hiver. De maniere que le Duc Bernard
» prend sans résistance Fribourg & plusieurs autres villes. Rhinfeld s'étant
» rendu à lui peu de temps après sa victoire, il commença dès-lors à
» investir Brisac.

Le Duc Savelli, le premier des quatre Généraux prisonniers, s'échappa de Lauffembourg déguisé en Prêtre. Il évita ainsi d'être conduit à Paris. Louis le demandoit aussi bien que Jean de Wert, afin d'encourager le peuple ennuyé de la guerre, en lui faisant voir prisonnier le redoutable * *Jean le Wert*, qui avoit tant exhorté le Cardinal Infant à marcher à Paris après la prise de Corbie, & qui se vantoit d'y entrer sans résistance. Ekenfort fut mené en France à la place de Savelli. Wert fit de grandes instances pour demeurer prisonnier en Allemagne. Il promettoit d'être échangé dans peu de semaines avec le Maréchal Horn, toujours prisonnier depuis la bataille de Norlingue. Mais Bernard qui vouloit contenter le Roi, & n'étoit pas fâché de mortifier Jean de Wert, dont les discours désobligeans l'avoient irrité, ne lui accorda pas sa demande. On dit qu'il auroit fallu lier cet Officier, & le porter malgré lui au carrosse, si le Duc ne l'avoit pas assuré qu'il seroit toujours son prisonnier, & que cela n'empêcheroit point l'échange avec le Maréchal Horn, dès que le Duc de Baviere, dont il étoit prisonnier, y consentiroit. Louis avoit en effet promis que Wert & Ekenfort demeureroient à Weymar, & qu'il en disposeroit comme il le jugeroit à propos, soit

* *C'est ainsi qu'on l'appelloit.*

pour les échanger, soit pour les renvoyer moyennant une rançon. Les drapeaux pris à la bataille de Rhinfeld arrivent à Paris avant les prisonniers, & sont portés en grande pompe dans l'Eglise Cathédrale. Louis ordonna des actions solemnelles de graces à Dieu dans tout son Royaume pour une bataille gagnée sans un seul régiment de ses troupes. On couvrit la fanfaronade, en déclarant tout publiquement que l'armée de Bernard étoit à sa solde. C'est ainsi que dans le temps même que ce Prince superstitieux commandoit, à la maniere des Payens, que la bienheureuse Vierge fût reconnue & honorée comme la Divinité tutélaire de son Royaume, par des prieres publiques & par des processions solemnelles, il avouoit qu'une armée Protestante, commandée par un Chef de la même Religion, étoit entretenue à ses dépens. Wert & Ekinfort furent menés d'abord au Château de Vincennes. On leur permit ensuite d'aller dans la Ville accompagnés de quelques gardes. Richelieu les régala dans sa maison de Conflans voisine de Vincennes. Le Duc d'Orléans voulut être de la fête, & en fit même les honneurs ; le Cardinal n'ayant pû se trouver au repas à cause de sa mauvaise santé. Les Ducs d'Angoulême & de Brissac, le Prince de Guimené, le Comte de Noailles & le Colonel Gassion y avoient été invités. 1638.

Louis s'attribuoit tellement la victoire de Rhinfeld, que les Ministres étrangers l'en féliciterent. Le sçavant Grotius tâcha de faire de son mieux en cette occasion. Après avoir remercié le Roi de l'honneur que Sa Majesté lui avoit fait, de lui envoyer dire d'abord une si agréable nouvelle, il témoigna sa joie de ce que le printemps produisoit *des lauriers* pour Sa Majesté, avant de pousser *des fleurs* pour les autres. On ajoûta que Dieu toujours ennemis des orgueilleux avoit humilié ceux qui se vantoient, il y a quelque temps, de venir piller Paris. Que les Généraux de l'Empereur achetoient avec empressement des cartes de France, pour voir par quels endroits ils y pourroient pénétrer. Qu'on seroit toujours bienaise de les y voir entrer comme Jean de Wert. Après ces complimens étudiés, l'Ambassadeur pria Louis d'envoyer incessamment du secours à Bernard, qui auroit bientôt à soutenir les plus grands efforts de Ferdinand & de Maximilien. Qu'après cela, on auroit sujet d'espérer une heureuse campagne. Que les mouvemens excités dans la Hongrie occuperoient une partie des forces de l'Empereur. Que le Roi de Pologne, embarrassé dans son Pays, ne pourroit secourir Ferdinand son allié contre les Hongrois. Que les Etats de Suede s'animeroient à la continuation de la guerre. Que l'Ambassadeur de cette Couronne consommeroit à Hambourg le traité de Wismar. Qu'on inviteroit le Roi d'Angleterre à entrer dans la ligue. Que les Suédois avoient repris toute la Pomeranie, à quelques châteaux près. Que Wrangel avoit repoussé les ennemis de l'Isle de Rugen, avec une perte considérable de leur part. Que si le Roi & les Etats-Généraux des Provinces-Unies entroient de bonne heure en campagne, le succès seroit infailliblement heureux. Grotius finit sa harangue en recommandant au Roi les intérêts de la Maison Palatine & de celle de Hesse. On

Grotii Epist. 936.

1638. prétendoit faire cette année un nouvel effort pour le rétablissement de l'Electeur Charles Louis ; & il étoit question d'empêcher que l'Empereur, irrité de cequ'Emilie de Hanaw veuve du Landgrave Guillaume faisoit difficulté d'accepter le traité de Prague, ne ruinât la branche aînée de la Maison de Hesse.

Mort du Duc de Rohan.

Le Duc de Rohan, blessé dans la premiere action de deux coups de mousquet à l'épaule & à la cuisse droite, se fit transporter à Zurich, & depuis à l'Abbaye de Kunisfeld dans le Canton de Berne. Surpris d'une apoplexie lors qu'on lui tiroit une balle de la cuisse, il y mourut le 13. Avril à l'âge de soixante-huit ans. Un Auteur Italien dit que Louis lui avoit écrit peu de temps auparavant, pour le féliciter d'une victoire dûe en grande partie à sa valeur. Cela est assez difficile à croire. Car enfin, le Duc fut blessé dans le premier engagement où Weymar eut du désavantage ; à moins que le Roi n'ait voulu dire que Rohan, ayant empêché par sa valeur l'entiere défaite de l'armée de Bernard, il avoit ainsi contribué à la victoire remportée dans le second combat. Son corps fut porté à Geneve, & enterré dans la grande Eglise avec la magnificence dûe à son rang, à son rare mérite & à son zéle pour la défense de la Religion Réformée. La Cour de France ne regretta point la mort d'un Seigneur qui lui étoit suspect : que dis-je ? redoutable dans son éxil. Les étrangers plus équitables lui rendirent justice. Les Vénitiens reçurent avec reconnoissance le don qu'il leur fit en mourant, des armes qu'il avoit coutume de porter. Ils les gardent comme une marque de l'affection d'un plus grands Capitaines de son temps pour leur République. Henri Duc de Rohan, Pair de France, avoit appris le métier des armes sous le Roi Henri le Grand, qui, n'ayant point d'enfans de Marguerite de France sa premiere épouse, le regardoit comme l'héritier présomptif du Royaume de Navarre. J'ai si souvent parlé de lui & de ses admirables qualités dans la suite de cette Histoire, qu'il seroit inutile de répéter ce que j'en ai dit en plusieurs endroits. On loue extrêmement son affabilité, sa douceur, son désintéressement & sa libéralité. Il croyoit l'avarice incompatible avec la véritable valeur, & disoit qu'un homme amoureux de l'argent n'étoit pas capable de bien choisir le chemin qui conduit sûrement à la gloire. Jamais Général ne dépensa plus en espions. *Ce sont les yeux d'une armée*, répondoit-il à ceux qui paroissoient surpris du grand nombre qu'il en avoit. Les qualités les plus estimables de ce Héros, ce sont un amour ardent & sincere pour la Religion qu'il a courageusement défendue, une pieté solide qui se remarque dans les excellens Mémoires qu'il a écrits pour justifier trois prises d'armes qu'on traitoit de rébellions.

Mercure François 1638. Grotii Epist. 948. Puffendorf Comment. Rerum Suecicarum. L. 10. Nani Historia Veneta. L. X. 1637. Historie di Gualdo Priorato. Part. 2. Lib. 3. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 627.

Louis promit d'abord à Grotius d'envoyer quatre à cinq mille hommes de secours au Duc Bernard de Saxe-Weymar. Son armée beaucoup diminuée dans les deux combats, & à la prise de Rhinfeld, de Fribourg & des autres Places du Brisgow, se renforça bientôt. Un grand nombre de soldats accourut au bruit de sa victoire & de ses conquêtes ; & quand les troupes Françoises eurent joint celles de Weymar, il se vit

en état de faire des progrès beaucoup plus considérables. *Le Duc*, dit Roque-Servieres dans une relation de la guerre d'Allemagne souvent citée par l'Histoire de Guébriant, *souhaita que ce fût le Comte de Guébriant qui amenât le secours promis. Le Duc de Rohan avoit dit à son ami que cet Officier étoit celui qu'il estimoit le plus, & qu'il falloit le demander préférablement à tout autre. On ordonna donc à Guébriant de conduire environ quatre mille hommes de pied au Duc de Weymar. Il le fit sans perdre trente soldats de tout ce qui vint à son* rendez-vous. *Après avoir passé le Rhin à Neubourg, il joignit le Duc de Weymar, qui le reçut parfaitement bien, & trouva que tout ce que le Duc de Rohan lui avoit dit du mérite de Guébriant étoit exactement véritable.* L'approbation & l'estime de ces deux habiles connoisseurs sont assurément fort glorieuses au Comte.

1638.

Histoire du Maréchal de Guébriant Lib. 1. chap. 18. & 19.
Grotius Epist. 929. 930. 931.

Tout cela se confirme par les lettres du Roi, du Cardinal de Richelieu & du Secrétaire d'Etat Des-Noyers. » Monsieur de Guébriant, *dit* » *Sa. Majesté dans une dépêche du* 13. *Mars*. L'affection avec laquelle » mon Cousin le Duc de Weymar se porte à employer utilement les forces que je lui entretiens, & le bonheur qu'il a eu dans son passage » au-delà du Rhin, & dans la bataille gagnée à Rhinfeld, me donnent » sujet de l'assister de plus en plus de tout ce qui est en ma puissance, » afin de soutenir & de faciliter ses progrès. On ne sçauroit encore faire » passer une armée entiere vers lui, selon le desir que vous sçavez que » j'en ai. Mais l'assistance d'un corps de troupes, qu'on lui donnera présentement & avec diligence, pourra produire des effets considérables » à son avantage. J'ai donc résolu de lui envoyer jusques à quatre mille » hommes de pied, sous la conduite d'une personne qui soit dans son » estime, aussi-bien que dans la mienne, & que je connoisse capable » de conduire, non seulement avec zéle, avec prudence & avec courage; » mais encore avec adresse avec crédit parmi les troupes, celles que j'ai » destinées à cette expédition. J'ai jetté les yeux sur vous pour cet effet, » & je donne tous les ordres nécessaires, afin de faire marcher à Toul » un corps de quatre mille hommes. « Nous verrons dans la suite que Guébriant répondra fort bien à la bonne opinion que le Duc de Rohan donna de lui au Duc Bernard, & qu'il méritoit véritablement l'estime du Roi & de son Ministre. A propos d'une circonstance assez plaisante que je trouve dans cette même dépêche de Louis, je ne puis m'empêcher de remarquer le goût particulier de Richelieu, qui affectoit d'employer les Prélats à des choses qui ne leur convenoient nullement. *Quant à la nourriture de vos troupes*, dit le Roi au Comte, *j'ai déja écrit au au Sieur Evêque de Mende, de faire préparer la quantité de farine nécessaire pour cinquante mille rations.* Le Cardinal de la Valette étoit Général d'armée; l'Archevêque de Bourdeaux faisoit les fonctions de Vice-Amiral; l'Evêque de Nantes, nouvellement ordonné, fut envoyé comme Intendant de Marine en Provence. Voici celui de Mende établi Commissaire des vivres. L'Evêque d'Auxerre sera cette année Intendant d'une

1638. armée conduite par un Maréchal de France Protestant. Enfin sur tout cela, un Capucin regle les affaires de la guerre, & donne des ordres pour la marche des armées, & pour le siege des villes. Vit-on jamais rien de plus bizarre, de plus extravagant?

Je reviens au Comte de Guébriant. Richelieu joignit une lettre fort obligeante à celle de Louis. » Monsieur, les ordres que le Roi vous envoie vous feront assez connoître la confiance particuliere qu'il a en votre conduite & en votre affection à son service. Il seroit superflu de vous le marquer. Aussi me contenterai-je de vous dire, que ce ne vous est pas peu d'avantage que Sa Majesté vous ait choisi pour une occasion telle qu'est celle d'aller secourir M. le Duc de Weymar en l'état où il est maintenant. Je connois si bien ce que vous valez, que je ne doute point que cet honneur ne vous cause une joie extraordinaire. » *Voici enfin quel fut le commencement de la lettre du Secrétaire d'Etat Des-Noyers.* La réputation de votre valeur a passé au-delà du Rhin. On vous y souhaite. Et M. le Duc de Weymar, prévoyant que ses conquêtes appelleront contre lui les principales forces de l'Empire, prie instamment Sa Majesté de lui envoyer au plutôt un secours de trois ou quatre mille hommes de pied, avec lequel il espere d'arrêter tous les efforts que l'ennemi prépare contre lui, pourvû que vous les commandiez. « Des lettres si engageantes ne flaterent point trop la noble ardeur que Guébriant avoit de se signaler sur le plus beau théâtre de l'Europe. Si nous en croyons l'Auteur de sa vie, il accepta l'emploi avec répugnance & avec chagrin.

» C'étoit, *dit l'Historien*, la commission la plus difficile & la plus glorieuse tout ensemble, qui se pût donner au Comte de Guébriant. Il ne la reçut pas sans se défier plusieurs fois des accidens fâcheux dont il étoit menacé. A peine pouvoit-il s'en promettre une heureuse issue. Mais la passion qu'il avoit pour le service du Roi le fortifia tellement contre la crainte des obstacles qui se présentoient à son esprit, qu'il prit gayement la généreuse résolution de les surmonter. Sa Majesté n'ignoroit pas l'aversion des Officiers & des soldats François pour le service d'Allemagne. Il n'y a point de repos. C'est un combat continuel contre les ennemis & contre les villes Impériales. Il faut entrer dans une nouvelle guerre pour avoir des quartiers d'hiver. Ceux à qui le Roi commandoit d'y aller recevoient l'ordre à peu près comme un arrêt de mort. Les régimens qu'on y avoit déja envoyés refusoient d'y retourner; & les autres étonnés de cette répugnance, croyoient leur condition encore plus malheureuse. De maniere qu'il y avoit sujet d'appréhender que des régimens entiers ne se débandassent, & que ce secours important ne se dissipât de lui-même. Le Comte de Guébriant, *ajoûte l'Auteur*, trouva dans les Officiers & dans les soldats un dégoût si général du service d'Allemagne, qu'à peine put-il les mettre en état de partir à la fin d'Avril. Ceux qui feignoient de n'avoir point d'aversion vouloient être assurés de l'ordre qu'on tiendroit pour leur paye-

» mens ; d'autres demandoient de toucher de l'argent par avance. 1638.

Voilà pourquoi le bonheur qu'eut Guébriant de ne perdre pas trente hommes dans sa marche parut quelque chose de si extraordinaire. Mais quels soins ne prit-il pas pour empêcher la désertion ? *Il étoit toujours à cheval autour des troupes*, dit-on encore. *Elles marchoient serrées, afin que les soldats ne sortissent point de leurs rangs pour s'écarter. Quand elles arrivoient au quartier on enfermoit les soldats dans des granges, dont le Comte prenoit les clefs, ou les confioit à des personnes fidelles. De peur que cette maniere d'esclavage ne parût trop rude au soldat, on prenoit un extrême soin de lui fournir des vivres en abondance, & le Comte lui achetoit même quelques nécessités à ses propres dépens.* Le Duc de Weymar, ravi de trouver un secours plus complet qu'il ne l'osoit espérer, reçoit admirablement bien Guébriant, qui arriva le 3. Mai à Neubourg, rendez-vous général de l'infanterie de Bernard. *Monsieur*, dit celui-ci à l'Officier François, *j'ai grand sujet de bien espérer de ma fortune, puisque le Roi a bien voulu m'accorder la seule personne qui fût capable de conduire avec tant d'adresse un renfort de troupes si nécessaire à l'exécution de mes desseins. Il n'y a que M. le Comte de Guébriant à qui les choses impossibles deviennent faciles. Il est presque incompréhensible que vous ayez pû amener tant de gens au-delà du Rhin, sans une dissipation presque entiere de vos troupes. Votre seule expérience le fera croire ; votre exemple le rendra pratiquable aux autres ; & les ennemis connoîtront que le Roi ne trouve point d'obstacles qui l'empêchent de porter ses armes par-tout.*

L'heureux succès de l'entreprise de Bernard donna au Cardinal de Richelieu de grandes espérances de réussir de son côté, dans le puissant projet qu'il avoit formé, comme dit Bassompierre, *d'attaquer vertement les ennemis par plusieurs endroits.* Le Maréchal de Châtillon marque ce projet dans une lettre du 25. Mars à Aërson, confident du Prince d'Orange, Gentilhomme fort estimé dans les Provinces-Unies & dans les Pays étrangers. On dit que le Cardinal de Richelieu le regardoit comme un des plus habiles hommes d'Etat qui fussent alors dans l'Europe : c'étoit avec justice. « On parle de cinq armées considérables que le Roi met » sur pied, *lui dit Châtillon* : l'une commandée par M. le Prince en Guien» ne. M. le Marquis de la Force sera son Lieutenant Général. C'est pour » entrer en Espagne & y entreprendre quelque chose. Il y a trois entrées » principales qui regardent ce dessein ; l'une au Comté du Roussillon, » l'autre du côté de Fontarabie, & la troisiéme dans la Navarre. On a » déja envoyé des personnes intelligentes pour reconnoître les passages. » M. le Prince verra sur les lieux ce qui sera plus avantageux, & ce qu'il » pourra entreprendre selon les forces qu'on lui donnera. M. de Lon» gueville doit commander un autre corps d'armée de deux mille six » cent chevaux & de dix mille hommes de pied. M. de Feuquieres est » destiné à servir sous lui en qualité de Lieutenant Général. Cela regar» de le dessein de continuer les conquêtes dans la Franche-Comté. La » troisiéme se donne à M. le Cardinal de la Valette & à M. le Duc de

Projet de la campagne de 1637.

Testament politique de Richelieu. I. part. chap. 1.

Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. II.

Journal de Bassompierre. Tom. II.

» Candale son frere conjointement. Elle agira dans le Luxembourg, &
1638. » sera, dit-on, aussi forte que celle de M. de Longueville. Du côté de
» l'Italie, on prétend renforcer l'armée de M. de Créqui. Elle joindra
» celle de Savoye.

» Depuis quinze jours le Roi a fait entendre à M. le Maréchal de la
» Force qu'il eût à se tenir prêt pour partir immédiatement après Pâ-
» ques, pour commander avec M. de Brezé une armée de quatre mille
» chevaux & de huit mille hommes de pied. Elle est destinée à garder
» la frontiere de Champagne & de Picardie, pendant que j'entrerai avec
» le plus puissant corps dans l'Artois, ou dans le Cambresis, pour y
» entreprendre un siege considérable. On me doit fournir quinze mille
» hommes de pied effectifs, six mille chevaux, & un grand équipage
» d'artillerie & de munitions de guerre. Si l'armée de Messieurs les Etats
» se met en campagne dans le même temps que nous, & avec un aussi
» grand corps que celui qu'avoit l'année derniere Son Altesse M. le Prin-
» ce d'Orange au siege de Breda, les ennemis seront bien empêchés au-
» quel accourir pour se défendre. En cas qu'ils portent leurs plus gran-
» des forces de votre côté; afin de nous arrêter lorsque nous voudrons
» nous attacher à quelque siege important, il faut que ce soit avec une
» armée nombreuse. Alors Son Altesse pourra entreprendre celui qu'elle
» voudra, & en venir facilement à bout. Nous ferons ainsi brêche aux
» Pays-Bas, de quelque maniere que ce soit; & ce petit Etat sera terri-
» blement incommodé par notre armée & par la vôtre. Que si nous étions
» assez heureux pour remporter la victoire dans un combat général, nous
» en sçaurions mieux profiter que du gain de la bataille d'Avein.

» Le Sieur d'Estrade, en qui le Roi & son Eminence ont une par-
» faite confiance, vous communiquera le sujet de mon voyage. Vous
» pouvez l'aider beaucoup en l'instruisant de l'état de vos affaires, & en
» l'assistant dans celles qu'il doit négocier. Il sçait de tous ceux qui ont
» part au gouvernement de votre République, vous êtes le plus intelli-
» gent & le plus affectionné au bien de la cause commune. Vous pou-
» vez contribuer plus qu'aucun autre à la bonne union, à la correspon-
» dance des desseins qui sont sur le tapis, & à faire convenir que nous
» entrions les uns & les autres à jour précis dans le Pays ennemi, cha-
» cun de son côté. Nous serons prêts assurément au premier Mai. C'est
» un jour heureux à M. le Prince d'Orange. Je me souviens que ce jour-
» là même il prit ses quartiers devant Bos-le-Duc. Tout est ici en si bon-
» ne disposition, que vous aurez sujet d'être contens. On a pourvû au
» payement de l'argent qui vous a été promis par le dernier traité. Vo-
» tre Agent acheve de recevoir les deniers de ce qui vous est dû pour
» le passé. Le Roi fournit encore tout ce que le Duc de Weymar a de-
» mandé, tant pour ses recrues, que pour sa subsistance ordinaire. Nous
» espérons que les Suédois se remettront cette année puissamment en cam-
» pagne, M. d'Avaux qui est là de la part du Roi, ne s'épargnera
» point pour les y porter. Il a des sommes considérables en main. Les
» aider

» aider à soutenir les dépenses qu'ils sont obligés de faire, c'est le meil-
» leur moyen de les persuader. 1638.

» *Et dans une autre lettre du 24. Avril au même Aersen.* J'espere que » vous me marquerez à point nommé le jour que Son Altesse mettra l'ar» mée de Messieurs les Etats en campagne. Si vous n'êtes prêts à entrer » le 15. Mai au plus tard, dans le Pays des ennemis, vous leur don» nerez moyen de venir vers nous avec toutes leurs forces, pour em» pêcher que nous ne nous attachions à quelque siege important. Con» sidérez, s'il vous plaît, que s'ils arrêtent une fois notre premiere ar» deur, il leur sera facile de retourner vers vous, & de rompre tous vos » desseins. Nous ne ferions pas ainsi grande chose de part & d'autre. Mais » si à même jour, nous entrons de deux côtés dans leur Pays, on em» barrassera fort le Cardinal Infant. Quelque nombreuses que soient ses » troupes, il sera indispensablement obligé à les séparer; & par consé» quent il se trouvera foible, & empêché de tous côtés. Je marque à » Son Altesse l'état des deux armées qui doivent agir sur la frontiere de » Picardie. Je commande l'une, & M. le Maréchal de la Force l'autre. » La mienne, qui doit attaquer, est la plus nombreuse. Elle sera com» plete à la fin de ce mois, & prête à passer la Somme le 8. Mai. Son » Eminence presse tout merveilleusement. Jamais grand Ministre d'Etat » ne se porta si vivement que lui. Quand il faut agir, il ne perd pas un » moment. Il a fait pourvoir les armées avec toute la prévoyance & avec » toute la diligence possible. Tous les Généraux sont partis de Paris, ex» cepté M. le Maréchal de la Force; mais il se rendra sans faute à la fin » du mois vers la frontiere, du côté de Peronne & de S. Quentin, où » est le *rendez-vous* de ses troupes.

Malgré les soins extraordinaires & la merveilleuse diligence de Richelieu, le succès de ces grands projets ne répondit pas à ses espérances. Il l'avoue lui-même au Roi son maître, ou du moins on lui fait avouer dans un livre attribué au Cardinal. *Bien que le commencement de l'an 1638.* dit-il à Louis, ou quelqu'autre sous son nom, *vous fût malheureux en Italie, à S. Omer & à Fontarabie, par le mauvais sort des armes & par l'imprudence, la malice ou la lâcheté de ceux qui commandoient les vôtres, la fin couronna l'œuvre par la prise de Brisac, emporté après un long siege, après deux batailles & divers combats tentés pour secourir la Place.* Mais de cette *fin* qui *couronne* si bien *l'œuvre*, à qui en est-on redevable? Au Duc Bernard de Saxe-Weymar. Si les François, & sur-tout le Comte de Guébriant & le Vicomte de Turenne qui les commandoient, y firent bien, & s'y signalerent, ce ne fut qu'en qualité d'auxiliaires. La France n'a pas plus de part à la conquête de Brisac qu'à celles du Prince d'Orange, ou du Général Bannier. Toutes les entreprises projettées sur terre par Richelieu, & où les troupes Françoises agirent seules, échouerent honteusement cette année. *Au reste*, poursuit-on, *Votre Majesté ne sçut pas plutôt le mauvais succès du siege de S. Omer, qu'elle se transporta sur les lieux, où quelques fâcheux événemens sembloient être à craindre. Vous arrê-*

1638. *tâtes ainsi le cours du malheur de vos armes, en faisant prendre & raser le Fort de Renti grandement incommode sur la frontiere. Ensuite de quoi le Catelet, la seule de vos Places qui fût entre les mains de vos ennemis, fut emportée par force à leur vûe, sans qu'ils osassent s'opposer à l'effet de vos armes.* Quand les Espagnols prirent le Catelet, ce n'étoit qu'une méchante *bicoque* perdue ; & lorsque les François le reprennent, c'est une conquête importante & glorieuse.

La bataille navale, fait-on dire enfin au Cardinal, *où quatorze galions & quatre vaisseaux Dunkerquois, tous retirés dans l'Anse de Gattari, sous cinq batteries de terre, parce qu'ils n'osoient tenir la mer devant dix-neuf des vôtres, furent tous brûlés ou coulés à fonds, avec perte de quatre ou cinq mille hommes, de cinq cent canons, & d'une grande quantité de munitions pour le secours de Fontarabie, fut un bon dédommagement, non des pertes que vous fîtes à S. Omer & à Fontarabie, qui ne furent pas considérables ; mais du gain que vous manquâtes de faire à la prise de ces deux villes. Si on joint à cet avantage que vous eûtes, lorsque vos armes firent perdre à vos ennemis dans le port du Passage quatorze gros vaisseaux, & un grand nombre de canons & de drapeaux ; on trouvera que si les Espagnols croyent que cette année leur a été favorable, ils se croyent heureux quand leur disgrace est moindre que leur crainte. Enfin le combat des galeres, peut-être le plus grand qui ait jamais été donné sur mer, où quinze des vôtres attaquerent un pareil nombre de celles d'Espagne, & les combattirent avec un si grand avantage, que vos ennemis perdirent quatre à cinq mille hommes & six galeres, entre lesquelles une capitane & deux patrones ne signalerent pas peu une si glorieuse action : ce combat, dis-je, fait voir que la prudence de votre conduite n'a pas seulement été accompagnée de bonheur ; mais que la hardiesse de ceux qui ont commandé vos armes en a été suivie.* On ne pouvoit couvrir plus finement le désavantage de la France dans cette campagne. Un discours si étudié a besoin d'être éclairci par un détail plus naïf & plus sincere. Nous le ferons après quelques remarques sur la situation présente des affaires dans les Provinces-Unies & ailleurs.

Situation des affaires des Provinces-Unies.

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. II.

Aersen de Sommerdick la marque avec tant d'exactitude & de jugement dans ses réponses aux lettres du Maréchal de Châtillon, que ces deux pieces instructives doivent trouver ici leur place. » J'ai bien considéré votre lettre, *dit-il à Châtillon*, & M. le Prince a pesé attentivement tout ce qu'elle contient. Il trouve les desseins dignes de la grandeur & de la magnanimité du Roi. Puisque Sa Majesté veut donner de la réputation à ses armes, afin de conserver ses alliés, & de rendre les ennemis plus traitables & plus enclins à la paix, il est nécessaire que le Roi continue la guerre avec plus d'effort & de vigueur qu'auparavant, & qu'il se serve seulement de ses alliés comme d'un accessoire. » Notre République n'est pas peu considérable entr'eux. Si elle ne peut » correspondre en tout aux desirs de Sa Majesté, il faut nous le pardonner. Dans les occasions, je fais ce qu'on doit attendre d'un homme » de bien. Je tâche d'entretenir la bonne intelligence de cet Etat avec

» la France, & je ne me lasse point d'y travailler. C'est l'unique moyen
» de sortir heureusement de nos longues miseres. On peut compter sur 1638.
» notre fidélité, & sur nos forces, comme nous comptons sur celles du
» Roi, tant que l'ambition des Espagnols nous sera suspecte. M. d'Estra-
» de m'a amplement entretenu du sujet de son voyage, & m'a dit beau-
» coup de choses dans un grand détail. Il confirme que Sa Majesté a pris
» la résolution d'employer cinq armées, & de vous donner le comman-
» dement de la principale. Mais le Roi a souhaité de connoître les des-
» seins de Son Altesse, & de sçavoir quand & où elle veut agir. C'est de
» quoi on traite présentement. Je vous puis répondre, Monsieur, que
» les intentions de M. le Prince sont fort droites, & qu'elles tendent uni-
» quement à seconder de bonne heure & avec vigueur les projets de Sa
» Majesté. Le nombre des gens de guerre pour la campagne est déja ré-
» glé. Toutes choses ordonnées ; l'artillerie & l'équipage nécessaire
» sont à Nimégue. Mais la condition de M. le Prince est différente de
» celle du Roi, qui n'a qu'à vouloir. On a besoin d'argent pour exé-
» cuter les projets : & il vient lentement. Les Provinces ou épuisées, ou
» lasses, n'en veulent point fournir sans l'apparence évidente d'un avan-
» tage considérable. Elles ne le font pas consister dans la conquête des
» villes, qui augmente leurs charges. De maniere qu'on ne sçait tantôt
» plus comment s'y prendre pour les persuader. Cependant, je ne doute
» pas que Son Altesse ne surmonte encore cette difficulté par sa prudence
» & par sa dextérité à ménager les esprits. Elle pourra marcher avec seize
» mille hommes de pied & cinq mille chevaux effectifs. Il restera un Camp-
» volant de cinq à six mille hommes pour la défense du Pays, pendant
» que M. le Prince sera engagé devant quelque Place.

» Son projet, c'est de sortir vers le mois de Mai. Mais de quel côté
» il tirera, on ne le peut dire. Cela dépend de l'occasion que l'ennemi
» donnera. Son Altesse a plusieurs Places en vûe, sans pouvoir déclarer
» précisément à laquelle on s'attachera. Il ne faut pas même presser M.
» le Prince sur cet article. Selon que les ennemis iront à vous, ou vien-
» dront à nous, & selon l'ordre qu'ils donneront pour la garde de
» leurs Places, Son Altesse prendra sa résolution. Les projets proposés
» de part & d'autre, seroient honorables & avantageux à chacun de nous.
» Mais si on nous prévient, il faudra changer de dessein, comme M. le
» Prince fit l'année derniere. Repoussé par la tempête, il relâcha pour
» aller se poster devant Breda. En cas qu'il arrive quelque chose de sem-
» blable, on ne doit pas inférer que Son Altesse manque à la parole
» qu'elle a fait porter. Comme elle a en tête un ennemi actif & puis-
» sant, on doit former & changer les projets selon l'occasion. Croyez,
» Monsieur, que M. le Prince y va de bonne foi, & qu'il souhaite sin-
» cerement de contenter Sa Majesté, & de l'engager à aimer & à se-
» courir cet Etat. Le dedans & le dehors tiennent Son Altesse alerte.
Les Impériaux se renforcent sur le Rhin près de nos meilleures fron-
tieres. Leur bonne intelligence avec l'Espagne nous rend leur neutralité

1638. » suspecte. Pour ne rien laisser à leur discrétion, il faut avoir un corps » d'armée qui les observe. Il est fâcheux d'être obligé de regarder toujours derriere soi. Outre cela, nos Provinces ont de la peine à convenir de l'emploi des troupes. L'un les demande ici, & l'autre là. Celui-ci desire qu'elles ne remuent point : celui-là propose de les proportionner aux revenus de l'Etat. Nonobstant une si grande diversité d'intérêts & de sentimens, M. le Prince doit prendre ses résolutions, se démêler peu à peu, & porter les choses à leur point véritable. Cela ne se fait pas sans grande contestation, & sans perte de temps. Si M. le Cardinal est bien informé de la constitution de notre République, il doit excuser M. le Prince, qui ayant à faire agréer ses avis par la multitude, ne peut pas faire tout ce qu'il voudroit. Encore un coup, je suis bien persuadé, & j'ose être sa caution, qu'il ne peut avoir de meilleures intentions d'entreprendre un coup important, si les ennemis lui en donnent l'occasion. Il sçait que l'amitié du Roi est nécessaire à cet Etat, & que Sa Majesté souhaite que nous agissions puissamment.

» On est résolu à le faire. Mais la guerre dure depuis long-temps. Les charges sont pesantes ; & le peuple las de tant contribuer, sans voir aucune fin à sa misere, parle de se tenir seulement sur la défensive, & de retrancher une bonne partie de la milice. M. le Prince tourne leurs plaintes contr'eux, & leur représente, pour les détourner de pareilles délibérations, que la guerre n'est point volontaire de notre part. Qu'un ennemi puissant la veut faire sans fin. Que la France en détourne de nous le principal effort. Que si nous desirons la paix, nous la devons obtenir avec des armées nombreuses & toujours prêtes, afin d'ôter aux Espagnols l'envie de tenter encore le sort des armes. Que nous sommes sur le point d'avoir du relâche par le moyen de la paix que le Roi fera. Que nous n'avons pas d'autre ressource. C'est ce que Son Altesse rebat sans cesse. Vous pouvez juger de là, Monsieur, si elle n'a pas sujet de souhaiter une bonne intelligence avec le Roi, & que les desseins soient conduits à la commune satisfaction de Sa Majesté & de notre République. La situation de nos affaires ne nous permet point de hazarder un combat général. Nous devons user de grande circonspection, & faire les choses avec sûreté, de peur que nous ne perdions d'un seul coup ce qui a été ménagé pendant soixante & dix ans. Vous sçavez que nos armées sont presque toutes composées d'étrangers. Si elles étoient une fois dissipées, on ne pourroit les refaire si promptement. Et ce qui feroit encore plus fâcheux, nos peuples perdroient courage & ne voudroient plus contribuer.

» Le Roi agissant comme vous me le marquez, Monsieur, il est certain que les ennemis ne sçauroient à qui courir les premiers. Nous croyons ici que les Impériaux marcheront à vous, & que les forces de l'Espagne dans les Pays-Bas demeureront à nous faire tête. Picolomini le déclare ainsi, & ses lettres interceptées le confirment. Mais si les Impériaux quittent le Rhin, nous en tirerons de l'avantage. Ils le

» connoissent fort bien. C'est pourquoi ils n'oseront s'en éloigner à l'a- 1638.
» vantage, tant que les levées de Sa Majesté & de M. l'Electeur Palatin
» se continueront dans leur voisinage. Celui-ci met quelques troupes
» sur pied avec l'argent qu'il a obtenu d'Angleterre. Il les veut loger
» autour de la Frise. M. Ferens a la direction de tout en qualité de
» son Lieutenant Général. Cela semble nous couvrir de ce côté-là. Mais
» il y a du danger que nous n'attirions les Impériaux trop près de nous,
» & même contre nous. Si le Roi de la Grande Bretagne vouloit agir
» de la bonne maniere, & s'en prendre à l'Espagne de ce que son neveu
» est dépossédé, ce seroit un grand avantage. Mais la douceur qu'il trou-
» ve au commerce le détourne d'un si bon dessein. Il veut nous tenir
» dans une perpétuelle défiance de son affection envers notre Etat. « Toutes personnes judicieuses seront de mon sentiment. Il y a non seulement beaucoup de bon sens & de finesse dans cette lettre; mais elle explique encore admirablement bien les intérêts & le gouvernement des Provinces-Unies, la disposition des esprits, l'adresse & la dextérité de Frédéric-Henri. Si Aersen n'est pas tout-à-fait sincere en ce qui regarde la résolution prise d'assiéger Breda l'année précédente, & le prétendu attachement du Prince d'Orange à la Couronne de France, il sçait du moins rendre les choses fort plausibles.

Une autre lettre du 24. Avril au même Maréchal marque ce qui suit. *M. le Prince est occupé à la levée de quatre mille Bourgeois, qu'il destine à la garde des frontieres, afin d'en tirer autant de vieux soldats. Son Altesse pense aussi à renforcer l'armée, & à trouver le fonds nécessaire pour l'entretenir. L'artillerie avec tout le train est déja devant Nimegue. On prendra la commodité des rivieres, & les desseins se formeront selon les occasions qui se présenteront. Vous pouvez croire, Monsieur, que le projet n'est pas peu considérable. Mais, comme vous sçavez, il est malaisé de dire positivement de si loin, que M. le Prince entreprendra ceci, ou cela. Il s'en faut remettre à lui. Dans une pareille désolation, il ne manquera pas de considérer ce qui est faisable, la déference due aux desirs de Sa Majesté, ce que l'état de notre Republique & l'honneur de Son Altesse requierent. Le rapport de M. d'Estrade vous contentera. Je lui dois ce témoignage, que dans sa commission il s'est employé avec un soin & une vigilance extrême. Il a tout remué pour obtenir de M. le Prince une déclaration positive avec le Roi & avec M. le Cardinal. S'il y a quelquefois de la longueur, cela vient de la constitution de notre gouvernement composé de plusieurs Provinces. Dans la conduite des armes, elles ont souvent des desirs differens. On ne les peut surmonter qu'avec le temps & par la voie de la persuasion. Nous remarquons en ces quartiers que le Cardinal Infant prend le parti de la défensive. Content de lever deux mille chevaux, & quelques recrues, il s'attend au secours qui lui doit venir d'Allemagne. Cela sera lent, si les Suédois & le Duc Bernard font valoir leurs forces. Picolomini & le Marquis de Grana sont destinés contre la France. Pour ce qui est des troupes des Pays-Bas, on nous les opposera. Les forces ainsi séparées appréteront beau jeu & à vous & à nous.* La fermeté de

1638. Frederic Henri à ne découvrir point ses desseins n'est-elle pas un effet de sa maxime politique, de n'aider jamais la France à s'agrandir dans un endroit trop voisin des Province-Unies ? Il vouloit la laisser faire d'abord : & voir ensuite si ce qu'elle entreprendroit ne seroit point trop contraire à la résolution déja prise à la Haye, de conserver avec soin une bonne barriere entre la France & les Provinces-Unies. Cela me paroît ainsi. Quoi qu'il en soit des vûes secretes du Prince d'Orange, s'il forma cette année de grands projets, le Cardinal Infant eut le bonheur ou l'habileté de les déconcerter. Je ne sçai si la levée du siege de S. Omer ne consola point Fréderic Henri de sa disgrace. La Place attaquée par les François, ne lui sembla-t'elle point trop près de la côte maritime de Flandres ?

Conclusion entiere de la ligue offensive & défensive entre la France & la Suede.

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. T. II. Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. L. X.

Dans la premiere de ses lettres au Maréchal de Châtillon, le même Aersen témoigne avoir fort mauvaise opinion de l'état des affaires de Suede au commencement de cette année en Allemagne. *Les Suédois*, dit-il, *ont renouvellé leur alliance avec le Roi, & tirent de cet Etat six cent mille livres par an. Mais ils sont foibles, & n'entreprennent rien. Galas les méprise tellement, qu'il prend plusieurs Régimens de son armée pour les envoyer dans la Frize Orientale. Il leur arrive, dit-on, un renfort de quinze mille hommes. Mais c'est un langage qui se tient depuis six mois. Le mal est que dans la Suede tous les desseins ne tendent pas à une même fin. La jalousie y regne, & gâte beaucoup d'affaires.* Puffendorf demeure d'accord de la foiblesse des Suédois réduits à Stralsund & à deux ou trois Places dans la Poméranie, par la vigilance & l'activité du Comte de Galas, qui repoussa jusques-là, l'année derniere, le Général Bannier. De maniere que le Chancelier Oxenstiern & les autres Régens de Suede, plus embarrassés que jamais, ne voyoient que ces deux moyens de se tirer d'une longue & ruineuse guerre ; un traité particulier avec l'Empereur, ou la ratification de la ligue offensive & défensive avec la France, signée l'an 1636. à Wismar par Oxenstiern & par le Marquis de St. Chaumont Ambassadeur de Louis. L'Empereur continuoit à la vérité d'offrir aux Suédois un traité particulier. Mais ils n'y trouvoient point de sûreté. On sçavoit d'ailleurs que les Electeurs de Saxe & Brandebourg remontroient vivement à la Cour de Vienne, qu'avec un nouvel effort on chasseroit bientôt les Suédois hors de l'Empire. De maniere que les Régens du Royaume, après avoir cherché si long-temps divers prétextes pour différer la ratification de leur ligue offensive & défensive, ne trouverent plus d'autre ressource dans leur disgrace que la prompte conclusion de cette affaire. On assemble les Etats de Suede à Stockolm. Après leur avoir exposé ce qui est arrivé dans les dernieres campagnes, les démarches faites pour la paix, & les conditions désavantageuses offertes par les ennemis, les Régens obtiennent un ample pouvoir de ménager tout comme ils le jugeront plus à propos ; & la permission de lever neuf mille hommes de pied & trois mille chevaux, pour renforcer l'armée de Bannier extrémement affoiblie.

Salvius, Plénipotentiaire de Suede à Hambourg, reçoit ordre en même-temps de finir avec le Comte d'Avaux Ambassadeur de France le traité de ligue offensive & défensive entre les deux Couronnes. Après d'assez longues

contestations, l'affaire fut enfin conclue vers le commencement de Mars. 1638.
Le traité de Wismar est le fondement de celui-ci. On ajoûta seulement quelques articles par maniere d'éclaircissement. Que Louis & Christine feroient une guerre ouverte à l'Empereur Ferdinand III. à la Maison d'Autriche & à ses adhérans. Que le Roi de France attaqueroit le pays héréditaires de l'Empereur du côté du Rhin, & la Reine de Suede du côté de la Saxe. Qu'on s'efforceroit de part & d'autre de rendre ces Provinces le théâtre de la guerre. Que la ligue dureroit trois ans depuis le 15. Mars de cette année jusques au 15. de l'an 1641. inclusivement. Que pour les arrérages que la Couronne de Suede prétendoit lui être dûs par celle de France, Louis feroit compter un million de livres à Christine. Que durant la ligue la France payeroit un autre million par an en deux payemens égaux à Amsterdam le 15. Mai & le 15. Novembre. Que les deux Couronnes ne feroient ni paix, ni treve que d'un commun consentement. Que si la paix se négocioit en deux villes différentes, comme à Hambourg, ou à Lubeck pour la Suede & les Alliés Protestans, & à Cologne pour la France, il y auroit à Hambourg ou à Lubeck, un Agent de France sans caractére qui prendroit connoissance de tout ce que feroient les Suédois; & que ceux-ci en auroient un à Cologne, à qui les Plénipotentiaires de France communiqueroient tout ce qui seroit sur le tapis. Que Louis & Christine se promettroient la garantie réciproque de l'éxécution du traité de paix. Que si on proposoit seulement une treve, elle l'accepteroit pour huit ou dix ans, à condition que chacune des deux Couronnes garderoit ce qu'elle auroit occupé. Telle fut enfin la ligue entre la Suede & la France, dont les Suédois avoient éludé la ratification durant deux ans, sous prétexte que Louis évitoit de son côté, autant qu'il pouvoit, de déclarer ouvertement la guerre à l'Empereur; & en vérité parcequ'ils craignoient de se rendre trop dépendans de lui, ou plutôt de son Ministre qui vouloit la continuation de la guerre, & afin de se réserver la liberté de profiter de la premiere occasion favorable de s'accommoder avec l'Empereur. Mais les avantages que Galas remporta sur eux l'année derniere, les mit dans la nécessité de faire une paix désavantageuse avec Ferdinand, ou de se lier étroitement avec le Roi de France. Cette ligue signée d'abord à Wismar en 1636. par le Chancelier Oxenstiern & par le Marquis de S. Chaumont, & entierement conclue à Hambourg par le Comte d'Avaux & par Salvius, fut le fondement du fameux traité de Westphalie.

Habileté d'Emilie Elizabeth veuve de Guillaume Landgrave de Hesse.

Madame Landgrave, dit Aersen à Châtillon, *a fait treve avec l'Empereur. Elle délibere si elle doit accepter les conditions de paix, ou rompre. La désolation de la Hesse, l'inclination des Etats du Pays, les menaces de l'Empereur & des Princes, semblent la mettre dans la nécessité d'abandonner la guerre, puisque ses amis ne peuvent l'aider à la soutenir avec quelque espérance de succès. M. Mélander, qui est ici, m'en a parlé comme d'une chose résolue. Si on peut faire ensorte que ses forces passent au service de M. l'Electeur Palatin, ce sera du moins quelque chose.* On soupçonnoit ce Mélander, Général des troupes de Hesse, d'avoir empoisonné le feu Landgrave Guillaume. Mais je ne sçai

Mémoires pour servir à l'Histoire du Car-

1638. s'il faut s'arrêter à de pareils rapports, quoique confirmés par des Médecins. Presque tous les Princes meurent d'une mort violente & avancée, si on en croit les bruits du monde. Il n'est pas surprenant que le Landgrave Guillaume pulmonique, & nonobstant cela fort actif & fort laborieux, n'ait pas vécu aussi longtemps qu'il auroit été à desirer pour le bien public. Voici ce qu'Aersen marque encore dans sa seconde lettre. *Madame la Landgrave est fort pressée d'accepter la paix que l'Empereur lui offre, parcequ'elle manque de toutes choses. Cependant elle ne se peut résoudre à consigner ses forces à l'Empereur, qui montent à plus de douze mille hommes de pied, & quinze cens bons chevaux. M. l'Electeur Palatin tâche de les avoir en cas de changement.* Cela ne se disoit-il point, afin d'engager la Cour de France à donner de l'argent à la Landgrave pour l'entretien de ses troupes, & pour la détourner de s'accommoder avec l'Empereur, & de les lui céder? Un peu après la victoire du Duc Bernard de Saxe-Weymar, elle reçut des sommes considérables de la part de Louis, & dans le temps même que ses Ministres & les Etats de Hesse négocioient avec l'Empereur, l'adroite Princesse assuroit la Cour de France & le Conseil de Stockolm de sa disposition à s'unir avec les deux Couronnes.

dinal de Richelieu. T. II. Histoire du Maréchal de Guébriant. Liv. II. chap. 13. Puffendorf Comment. Rerum Suecicarum. Liv. IX. X. XI. Lotichius Rerum Germanicarum ab Excessu Ferdinandi II. L. IV. Cap. 2. & 4. C. 3. Grotii Epistolæ passim anni 1637. & anno 1638.

Nous parlerons si souvent d'Emilie Elizabeth de Hanaw, veuve de Guillaume Landgrave de Hesse, qu'il est à propos de remarquer l'état où elle se trouva depuis la mort de son époux, jusques à ce qu'elle s'unit étroitement avec la France par un traité conclu l'année suivante à Dorstein. Le feu Landgrave s'étoit retiré avec ses troupes dans la Frize Orientale, parcequ'il n'étoit pas en état de resister aux Impériaux & aux Bavarois qui ravageoient son pays. Il y mourut l'an 1637. comme je l'ai rapporté, & laissa la tutele de ses enfans, & l'administration de ses Etats à Emilie son Epouse, dont il connoissoit le bon esprit, le courage mâle, & l'habileté rare aux personnes de son sexe. Dans son Testament, il recommandoit instamment ses enfans & ses sujets à Louis, à Charles Roi d'Angleterre, & aux Etats Généraux des Provinces-Unies; persuadé qu'il étoit que George Landgrave de Hesse-Darmstat, zélé Partisan de l'Empereur, & ennemi de la branche aînée de Cassel, chercheroit avec empressement à se servir de l'occasion des troubles présens pour dépouiller les enfans mineurs que Guillaume laissoit. Cela seroit arrivé, selon toutes les apparences, si les habitans de Cassel & des autres villes n'étoient demeurés constamment attachés aux héritiers légitimes de leur Souverain mort; n'avoient prêté serment de fidelité au jeune Guillaume l'aîné de ses fils, & reconnus Emilie comme Administratrice des Etats de feu son époux. Gregoire Landgrave de Darmstat ne manqua pas en effet de se prévaloir d'un acte, quoique non publié, par lequel Guillaume étoit mis au ban de l'Empire par le feu Empereur Ferdinand II, & d'obtenir du successeur de celui-ci des lettres patentes, qui l'établissoient Administrateur de la basse-Hesse.

Jamais Princesse ne se conduisit plus habilement qu'Emilie dans une affaire si délicate & si difficile. Elle ménage avec tant de prudence les habitans de Cassel & des autres villes, qu'ils refusent honnêtement d'obéir aux ordres

ordres réïtérés de l'Empereur, & qu'ils persistent dans leur résolution, nonobstant les instances & les menaces de Goetz Général de Ferdinand, envoyé dans leur pays avec un corps considérable de troupes. La Landgrave se sert de l'argent de France pour conserver les siennes, & tant qu'elle ne se voit pas en état de résister aux Impériaux & aux Bavarois, elle gagne du temps, tantôt par une trêve, & puis par un accommodement, où elle a l'adresse de faire insérer un article qu'elle prévoit bien que l'Empereur ne voudra pas ratifier, jusques à ce que les progrès du Duc de Weymar & du Général Bannier lui donnent le moyen de renouveller les traités faits par le feu Landgrave son époux avec les deux Couronnes de France & de Suede. Après la victoire de Rhinfeld, l'Empereur, qui a besoin ailleurs des troupes commandées par Goetz dans la Hesse, engage le Landgrave de Darmstat à se désister de ses prétentions, & consent que l'administration des Etats de Guillaume demeure à sa veuve. Dans l'espérance d'obtenir les bonnes troupes d'Emilie, Ferdinand lui offre des conditions fort avantageuses. Elle les accepte pour s'assurer davantage la tutele de ses enfans & l'administration de leur patrimoine. Mais elle conserve soigneusement ses troupes. Voyant ensuite que le rétablissement des affaires de la Suede, & la puissance des François au-delà du Rhin, lui permettent de traiter plus sûrement avec les deux Couronnes, la déliée Princesse demande que l'Empereur ratifie le traité fait avec elle. Il refusoit de consentir à l'article qui regardoit la liberté de conscience dans l'Empire. La Landgrave insista plus là-dessus qu'aucun autre Prince Protestant. Les difficultés de Ferdinand furent à Emilie un honnête prétexte de rompre les négociations portées fort loin, & d'entrer dans la ligue des deux Couronnes contre la Maison d'Autriche. 1638.

Je trouve une circonstance fort remarquable dans l'Histoire du Maréchal de Guébriant. Je la rapporterai sur la bonne foi de l'Auteur éxact & judicieux. *Le Duc Bernard de Weymar*, dit-il, *pensoit à se rendre Chef d'un Parti indépendant en Allemagne. Après la mort du Landgrave de Hesse, il tenta d'épouser la veuve de ce Prince. Les propositions furent fort avancées, & peu s'en fallut qu'on ne vît alors un contrat de mariage tout militaire. La Landgrave apportoit en dot vingt mille hommes qu'elle avoit sur pied, tant en campagne qu'en garnisons. Bernard de son côté faisoit de grandes levées, & se devoit servir de l'argent de France à même fin. Il projettoit de se faire un nouveau Gustave en Alemagne, & d'être même plus consideré que lui. Et certes il avoit quelque raison d'esperer que les Allemands s'uniroient plus volontiers à un Prince de leur Nation, qui paroîtroit plus interessé qu'un Roi étranger, à la conservation de la liberté de l'Empire. Son premier projet, ce fut de s'établir dans la Thuringe sa Patrie, voisine de la Hesse & au milieu de l'Allemagne. Pour cet effet, il tâche de gagner l'amitié du Maréchal Bannier, dont l'armée renforcée faisoit de nouveaux progrès.* M. le Duc Bernard, *dit quelqu'un de sa part au Général Suédois*, n'a pas grand sujet d'être content de la France. Le Roi retire ses troupes dès qu'on se trouve en état d'avancer. Son Altesse ne comptera plus désormais que sur les Allemands. Elle a formé le dessein de lever

1638. plusieurs régimens dans la Franconie & dans la haute Hesse. M. le Duc veut s'unir plus étroitement que jamais à la Couronne de Suede. Si Votre Excellence lui accorde la ville d'Erfort & des quartiers dans la Thuringe ; il promettra de seconder vos projets de tout son pouvoir. Celui-ci peut être fort avantageux à la cause commune, Son Altesse espere que vous voudrez bien le favoriser.

Assez habile pour pénétrer les vues secretes de Weymar, Bannier répond à cela fort froidement. Il ne m'appartient pas, *repartit-il à l'Officier qu'on lui avoit dépêché*, de disposer des conquêtes de la Couronne de Suede. Nous avons si grand besoin de la ville d'Erfort & de la Thuringe, que je me garderai bien de conseiller qu'on se défasse d'un pays nécessaire à l'entretien de nos armées. *Bannier renvoya l'exprès sans autre satisfaction. Il écrivit au Conseil de Suede la proposition de Weymar, & découvrit les intentions secretes au Duc. Il recommanda même à Beauregard, Résidant de France dans l'Armée Suédoise, d'en donner avis au Roi. C'est de ce Ministre que j'ai appris l'intrigue. Chacun en pensera ce qu'il voudra. L'entreprise étoit grande & assez bien conçue. Si la mort n'eût pas surpris le Duc de Weymar, elle auroit pû réüssir. On avoit résolu de lui accorder tout, afin de le conserver.* La condescence extraordinaire de l'Empereur au regard de la Landgrave ne seroit-elle point une preuve de la vérité du fait avancé par l'Historien de Guébriant ? Peut-être que la Cour de Vienne, avertie de ce qui se tramoit entre Bernard & Emilie, voulut, à quelque prix que ce fût, détourner celle-ci d'un mariage dont les suites pouvoient être fatales à Ferdinand.

Le Maréchal de Crequi est tué en Italie, lorsqu'il va reconnoître le camp des Espagnols devant le Fort de Brêmes.

Journal de Bassompierre. Tom. II. Bernard Histoire de Louis XIII L. XIX. Mercure François. 1638. Nani Historia Veneta. Lib. X. 1638.

La campagne commença presqu'aussitôt en Italie que sur le Rhin. Le Comte de Monterey passant à Genes, lorsqu'il retournoit de sa Viceroyauté de Naples en Espagne, eut de longues conférences à Pegli avec le Marquis de Léganez Gouverneur de Milan & avec les principaux Officiers du Roi Catholique. Leur dessein, c'étoit de concerter les moyens les plus propres à repousser les François au-delà des Monts. La suite découvrit qu'ils convinrent que le Roi leur maître devoit s'emparer au plutôt du Piémont, y envoyer le Cardinal de Savoye & le Prince Thomas son frere, & les aider à déposséder Christine de la régence des Etats de leur Maison & de la tutele du jeune Duc & des autres enfans de Victor-Amédée, en cas qu'elle refusât la neutralité que Philippe lui offroit. En attendant la réponse de la Cour de Madrid sur les projets formés à Pegli, Léganez assemble ses troupes au commencement du mois de Mars, & va mettre le siege devant le Fort de Brême, que le Cardinal de Richelieu appelloit assez à propos *une épine au pied* des Espagnols, à l'entrée du Duché de Milan. La Place fut si promptement investie, & Léganez eut si grand soin de faire bien garder les bords du Pô, que le secours envoyé dans des barques par le Maréchal de Crequi ne put entrer à Brême. Déterminé à tout hazarder pour sauver ce Fort important, le Général François s'avance dans le dessein de forcer les retranchemens des ennemis s'il est possible, ou comme disent quelques-uns, de démonter certaines batteries qui empêchoient que ses barques pleines de soldats ne pussent porter du renfort aux assiégés. Lorsqu'appuyé

sur un arbre il consideroit avec une lunette d'approche le camp des Espagnols, ou la batterie qui l'incommodoit dans l'éxécution de son projet, un boulet de canon lui emporte le bras, le frappe au milieu du corps, & le renverse tout fracassé par terre. Ainsi mourut le 17. Mars Charles, Duc de Crequi, Pair & Maréchal de France, Général qui eut *plus de réputation que de bonheur* à la fin de sa vie, dit avec assez de raison un Historien étranger. Bassompierre en parle plus avantageusement.

1638.

Historie di Gualdo Priorato Part. II. Lib. 3.

Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 590. 591.

» Le Marquis de Léganez, *dit-il*, renforcé de quelques troupes nouvelle- » ment arrivées d'Allemagne, informé de notre foiblesse dans le Piémont, & » bien averti du mauvais ordre apporté pour la conservation du Fort de » Brême, que nous avions bâti deux ans auparavant sur le Pô du côté du » Milanez, le vint assiéger. M. de Crequi Lieutenant Général pour le Roi » en Italie, ayant pris la résolution de le secourir, vint de deçà le Pô, afin » de reconnoître l'endroit par où il devoit l'entreprendre, & fut tué d'un » coup de canon de dix-sept livres de balle : Perte considérable pour la Fran- » ce. C'étoit un des plus grands hommes & des plus expérimentés Capitai- » nes que nous eussions. Son expérience & son habileté le rendoient si né- » cessaire en Italie, que je prie Dieu que nous n'ayons pas sujet de le regret- » ter encore plus. Le Fort de Brême, hors d'état d'être secouru, se rendit » peu de temps après la mort du Général. Cependant on fit trancher la tê- » te à Montgaillard Gouverneur de la Place, & un Capitaine qui servoit sous » lui fut dégradé de Noblesse. Montgaillard étoit un soldat Gascon, qui » d'une basse naissance s'étoit avancé par la faveur du Maréchal de Crequi. On lui rend cette justice que le Fort ne fut pas mal défendu d'abord. Le Gouverneur soutint bravement un assaut général ; mais il se rendit deux jours après, & allégua pour sa justification qu'il n'avoit pas plus de six cents hommes de garnison. *Vous êtes donc un voleur*, lui repartit Emeri Ambassadeur de France à Turin, *huit jours avant le siege n'avez-vous pas reçu une montre pour seize cents ?* Là-dessus on arrête Montgaillard, on le met en prison à Cazel, & le Roi ordonne qu'Argenson Intendant de l'armée lui fasse son procès.

Embarras de Christine Duchesse de Savoye.

Nani Historia Veneta. Lib. X. 1638.

Historie di Gualdo Priorato. part. 2. l. 3.

Vittorio Siri Me-

La Duchesse de Savoye effrayée de la mort du Maréchal de Crequi, de la dissipation des troupes Françoises dont la plus grande partie se débanda ensuite, de la puissance des Espagnols & de leurs progrès, assemble extraordinairement son Conseil, & demande ce qu'elle doit faire dans une conjoncture si pressante. *Je suis sœur du Roi de France*, dit Christine. *Mais je suis aussi mere du Duc de Savoye. Les sentimens de la nature, mon devoir & mon honneur m'obligent à préférer la conservation de la personne & des Etats de mon fils aux intérêts de mon frere. C'est à vous, Messieurs, de me donner les conseils que vous jugerez les plus utiles à votre Prince. Je suis dans la disposition de les suivre.* Après de longues & sérieuses délibérations, tous convinrent que l'expédient le plus sûr, c'étoit d'obtenir la neutralité. Le Roi d'Espagne l'offroit, & la ligue conclue avec la France par le feu Duc Victor-Amédée expirant au mois de Juillet de cette année, il sembloit que Louis ne devoit pas trouver mauvais qu'on craignît d'engager un Prince pupille dans une

1638. guerre dont les succès incertain & douteux lui pouvoit causer un extrême préjudice. Quelqu'un proposa d'appeller le Cardinal Maurice de Savoye, d'autres commençoient d'appuyer ce sentiment, & la pluralité des voix seroit allée là, si un des Conseillers d'Etat n'eût remontré, que le Roi de France, déja maître de plusieurs Places en Savoye & en Piémont, menaçoit de faire la guerre, dès que Maurice mettroit le pied dans le pays. On s'arrête d'abord: & après avoir mûrement consideré la situation présente des affaires, il fut résolu de vivre en bonne intelligence avec Louis, & de lui envoyer demander du secours. Des deux partis, celui-ci paroissoit le moins dangereux, quoiqu'il fût d'ailleurs sujet à de grands inconvéniens. Car enfin, on ne voyoit pas comment on se pourroit dispenser de mettre garnison Françoise dans les meilleurs Places, & empêcher que les Espagnols ne les attaquassent, quand ils en trouveroient l'occasion, & que le Piémont ne devînt le théâtre de la guerre.

morie recondite. T. VIII. pag. 571, 572, 573. &c.

Christine y alloit de si bonne foi, qu'elle fit tous ses efforts pour obtenir du Roi son frere la liberté de demeurer neutre entre les deux Couronnes. Mais, à l'instigation du Cardinal de Richelieu, Louis n'y voulut jamais consentir. Elle pressa même le Pape, de s'entremettre pour la neutralité de l'Italie, ou du moins de ménager une trêve en ce pays-là. On dit que par une intrigue du P. Monod Jésuite, Urbain fut sur le point de nommer un Légat qui devoit aller à Turin négocier cette affaire. Mais Richelieu, averti de ce qui se tramoit à Rome, fit ordonner à Emeri Ambassadeur de France à Turin, d'obliger Christine à commander précisément & au plûtôt, à l'Abbé Daglié son Ministre auprès du Pape, de lui déclarer que s'il envoyoit un Légat à Turin, on n'écouteroit point ses propositions, & qu'il ne trouveroit personne pour traiter avec lui. *Si Sa Sainteté*, ajoûtoit la Duchesse, *veut offrir quelques conditions, elle doit s'adresser premierement au Roi mon frere, sans lequel je ne ferai jamais rien.* Cependant, elle avoit encore dépêché à Genes le Chevalier Ogliani pour s'y aboucher avec l'Abbé Vasquez Espagnol, que le Marquis de Léganez y envoyoit afin de tenter, du moins en apparence, un accommodement entre Christine & le Roi d'Espagne, & de terminer les différends de la Duchesse avec ses beaux-freres. Mais Ogliani ayant reconnu dès les premieres conférences que le Gouverneur de Milan vouloit seulement amuser Christine, jusques à ce que les forces de Philippe fussent en état d'agir puissamment dans le Piémont, & que les ordres de la Cour de Madrid fussent arrivés, elle résolut de renouveller le traité de ligue fait avec la France par le feu Duc son époux.

Une chose la chagrinoit extrêmement. Dès qu'elle témoignoit être dans la disposition de contenter le Roi son frere, Richelieu répondoit fierement qu'il falloit commencer par l'éloignement du P. Monod; & que tant que ce Jésuite seroit auprès de la Duchesse, Louis ne se pourroit fier à elle. Le délié Monod sçavoit éviter les pieges que le Cardinal lui tendoit, & trouvoit toujours quelque nouveau moyen d'engager Christine à le soutenir autant qu'elle pourroit. Quand on proposa au Jésuite d'aller en France, afin de se raccommoder avec le Roi & avec son Ministre: *Madame*, dit-il,

peut m'enfermer, s'il lui plaît, dans le Château de Turin. Mais je ne verrai la France que sur une carte, ni le visage du Cardinal de Richelieu qu'en peinture. Je sçai trop bien ce qu'il m'en coûteroit. Toutes les tentatives de Christine en faveur de son Directeur furent inutiles à la Cour de France. Elle eut beau représenter qu'elle ne pouvoit ni chasser, ni emprisonner un homme universellement estimé dans le pays; que les Ducs Charles-Emmanuel & Victor-Amédée avoient utilement employé en plusieurs occasions, & qui n'avoit jamais donné aucun sujet de plainte. Qu'il y auroit même de l'imprudence à irriter le dépositaire de ses secrets les plus importans, & qu'elle se garderoit bien de l'exposer à la tentation de les révéler. Que le monde seroit scandalisé au dernier point de la voir maltraiter sans raison un Directeur qui lui avoit toujours été fidele. Que Monod protestoit n'avoir eu aucune part à l'affaire du P. Caussin. Que quand il auroit donné quelques conseils à celui-ci, l'autre étoit plus coupable qu'un étranger. Que Caussin ayant été seulement éloigné de Paris, on devoit tout au plus punir Monod avec moins de sévérité: Christine, dis-je, eut beau commander à son Ambassadeur de faire ces remontrances à Louis & à Richelieu, elles ne furent point écoutées. L'inéxorable Cardinal portoit le Roi son maître à menacer durement sa sœur de l'abandonner à la discrétion de ses beaux-freres & de la Cour de Madrid, à moins qu'elle ne chassât le P. Monod, & qu'elle ne le mît dans un lieu où Louis seroit sûr que cet homme inquiet, & dévoué au Cardinal de Savoye & un Prince Thomas, ne les pourroit servir contre la France. 1638.

La Duchesse projetta enfin de lui donner un Evêché, afin de le mettre à couvert de la persécution de Richelieu, qui ne pouvoit l'empêcher de résider dans son Diocèse, & n'oseroit exercer aucune violence contre lui. Elle espéroit de le faire encore son premier Aumonier, dès qu'elle n'auroit plus les mêmes raisons de ménager le Cardinal. Mais le Jésuite, lié par la regle de son Ordre, ne pouvoit être revêtu d'aucune dignité Ecclésiastique sans une permission expresse du Pape. Richelieu, averti du dessein de Christine, fait agir secretement le Maréchal d'Etrées Ambassadeur de France, à Rome, afin d'empêcher qu'Urbain ne l'accorde. Sabran, Gentilhomme employé dans plusieurs négociations en Italie, est dépêché à Turin pour faire de nouvelles instances contre Monod. Christine lui paroît si désolée, qu'il n'ose insister trop fortement, & que touché de compassion il lui promet de remontrer ses raisons au Roi & au Cardinal. On arrête Sabran dès qu'il est à Lyon, & il est mis en prison par ordre de Sa Majesté. Y eut-il jamais un pareil acharnement? Incapable de résister plus long-temps, la Duchesse prend enfin la résolution d'envoyer son Directeur à Coni. Richelieu auroit bien voulu qu'elle l'eût relégué à Chamberi, ou à Nice. Mais le Jésuite ne vouloit pas être dans un endroit où son implacable ennemi le pourroit facilement faire enlever, ni où il fût dépendant d'un Supérieur François. L'exemple du P. Caussin, si lâchement sacrifié par le Général des Jésuites & par les autres Supérieurs subalternes, le rendoit plus réservé. La Duchesse même resolue à lui faire le moins de mal qu'elle pourroit, & à ne l'expo-

1638. ser point trop au ressentiment de l'homme le plus vindicatif qui fut jamais, refusa de l'envoyer dans aucun endroit où sa personne ne seroit pas dans une entiere sûreté.

Le Cardinal de la Valette va commander l'armée en Italie.

Journal de Bassompierre. Tom. II. Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. 6. Chap. 20. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom II. Vie du Duc d'Epernon. Liv. XII. Mémoires du Maréchal du Plessis-Praslin. Mercure François. 1638. Nani Historia Veneta. L. 10. 1638. Historie di Gualdo Priorato. part. 2. lib. 3. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 591, 592, 606, 607, 608.

Dès que la nouvelle de la mort de M. de Crequi fut arrivée, dit le Maréchal de Bassompierre, *on jugea qu'il étoit nécessaire de lui envoyer promptement un successeur. Lorsqu'on délibéroit là-dessus, M. le Cardinal de la Valette s'offrit pour cet emploi, qui lui fut promptement accordé. Cette bonne volonté accommoda, ou du moins plâtra pour quelque temps, l'affaire de M. le Duc de la Valette son frere, qui s'étoit embarrassé dans celles de Monsieur & de M. le Comte. Il vint sur la parole de M. le Cardinal de la Valette, vit M. le Cardinal de Richelieu, & s'en retourna en Guienne, faire ses fonctions de Lieutenant Général sous M. le Prince.* L'Auteur de l'histoire d'Epernon semble insinuer que de faux amis engagerent le Duc de la Valette, contre ses ordres positifs, & contre son inclination, à faire ce voyage. Je ne sçaurois concilier son récit avec les circonstances marquées par Bassompierre, à moins que je ne suppose que cet Historien a désigné le Duc de Candale ou le Cardinal de la Valette sans les vouloir nommer. Il n'est pas impossible qu'il y eût alors quelque division dans la Maison d'Epernon; que le Duc de Candale ou le Cardinal de la Valette, jaloux de ce que le Duc d'Epernon les aimoit moins que leur autre frere, ayent été cause de la brouillerie du Duc de la Valette avec Richelieu, & qu'ils ayent voulu ensuite, ou peut-être fait semblant de vouloir raccommoder leur frere avec le Ministre. Quoiqu'il en soit, tel est le récit de l'Historien d'Epernon.

» Le Duc de la Valette, *dit-il*, fut obligé de faire un voyage à la Cour. » On l'y obligea contre ses ordres exprès, & contre sa résolution. Il sçavoit » les mauvais offices que certaines gens lui avoient rendus auprès du Car» dinal de Richelieu depuis l'affaire de Corbie. Et comme le Duc connois» soit l'humeur implacable du Ministre, qui se croyoit offensé au dernier » point, il ne craignoit pas moins sa haine que sa puissance. Déterminé à » ne se point livrer entre les mains d'un ennemi si dangereux, de peur d'aug» menter le nombre de ceux qui avoient éprouvé les derniers effets de son » ressentiment, il aimoit mieux vivre avec sûreté, quoique disgracié, dans » son gouvernement, que d'en venir à une réconciliation feinte. Quelque » forte que fût sa résolution là-dessus, il ne la put garder. Ceux qui avoient » imprudemment engagé la guerre firent malignement les avances d'un ac» commodement, comme si le Duc de la Valette l'eût souhaité, quoiqu'il » ne desirât rien moins. Réduit ainsi à la nécessité, ou de rompre avec » éclat, ou d'aller trouver le Cardinal, il choisit le parti le plus dangereux, » parce que c'étoit le seul qui pût assûrer la fortune de sa maison, & le re» pos du Duc son pere. Cette derniere considération fut le principal motif » du voyage. Le Duc de la Valette vit la Cour & entretint le Cardinal. Ce» lui-ci, qui vouloit tout tirer de l'autre avant que de le perdre, l'épargna » pour cette fois. On le caressa; on lui protesta que le passé étoit ou» blié; on fit ensorte que le Roi donnât les mêmes assurances; enfin, on » le renvoya beaucoup plus content d'avoir évité le danger présent,

» que convaincu de la solidité des espérances données pour l'avenir.
Le Cardinal de la Valette avoit pris la route de Turin, accompagné du Duc de Candale qui devoit commander avec lui, & du Comte de Guiche nommé Maréchal de Camp de leur armées Le Comte du Plessis-Praslin arriva peu de temps après, pour servir sous eux dans la même qualité. Emeri Ambassadeur de France à la Cour de Savoye, son ennemi secret, qui l'avoit fait rappeller du service d'Italie, tâcha d'empêcher qu'il n'y revînt. Mais ses efforts furent inutiles. *Le Cardinal de la Valette*, dit ce Seigneur dans ses Mémoires, *fut envoyé en Italie pour y commander. Emeri, qui n'aimoit pas le Comte du Plessis, écrivit au Cardinal de Richelieu que la Duchesse de Savoye ne desiroit pas que le Comte retournât servir en Piémont. Le Cardinal de Richelieu chargea le Cardinal de la Valette de l'informer de la vérité sur ce sujet. On trouva que les choses n'étoient pas telles que l'Ambassadeur les avoit écrites. Cependant comme la réponse tardoit à venir, le Comte du Plessis eut ordre de servir sous le Maréchal de la Force pour le siege de S. Omer. Mais la nouvelle étant venue de Piémont que la Duchesse de Savoye agréoit le Comte, & même avec éloge, il prit un chemin contraire à celui du Nord, & se rendit en six jours à Turin. On l'y reçut avec autant d'honneur que de joye.* La cause de la jalousie d'Emeri est aisée à deviner. Il craignoit que du Plessis-Praslin, qui avoit été Ambassadeur à la Cour de Savoye, n'eût plus de part que lui à la confidence de Christine. 1638.

Le nouveau Général de l'armée d'Italie se trouva un peu embarrassé à son arrivée en Piémont. Le Pape lui avoit envoyé, il y a deux ans, un bref qui lui ordonnoit de quitter un emploi nullement convenable à un Prélat. Mais Richelieu empêcha que l'affaire ne fût poussée plus loin. Que sçavoit-on, si choqué de voir un Cardinal à la tête d'une armée en Italie, Urbain ne réïtéreroit point ses défenses? Avant que de sortir de Turin, la Valette écrit au Maréchal d'Etrées Ambassadeur de France à Rome, & le conjure de faire ensorte, que si le Pape ne veut pas lui permettre formellement d'endosser la cuirasse, il dissimule du moins encore quelque temps, & donne comme un consentement tacite qui mette l'esprit & la conscience de la Valette en repos. Délicatesse merveilleuse du Cardinal guerrier! Rendons lui justice. Il craignoit plus de recevoir un affront, que d'offenser Dieu. La peur qu'Urbain ne lui jouât un tour semblable à celui qu'il fit au Cardinal Borgia, tourmentoit plus la Valette que toute autre chose. Le Pape, mécontent des intrigues & de la fierté de Borgia, lui ordonna de sortir de Rome, & d'aller résider dans son Archévêché de Seville en Espagne. Il auroit eu plus de raison de commander à la Valette de renoncer pour toujours au métier des armes, & de mener une vie conforme à sa profession. Cependant Urbain ne dit rien soit qu'il craignît de choquer encore plus la Cour de France déja fort mécontente de lui; soit que le malin Pontife, bien informé de la supériorité des Espagnols, ne fût pas fâché que la Valette, qui n'avoit pas trop bien fait l'année précédente dans les Pays-Bas, vînt recevoir une plus grande mortification en Italie.

Quel fut son chagrin, quand il vit que l'armée de France & celle de

1638. Savoye ne montant toutes deux ensemble qu'à dix mille hommes de pied & trois mille chevaux, il étoit trop foible pour faire tête au Marquis de Léganez, qui entroit dans le Piémont avec quinze mille hommes de pied & quatre ou cinq mille chevaux! Il fallut attendre le renfort promis par la Cour de France, & laisser faire les Espagnols. Leur irruption fut précédée de la publication d'un manifeste où le Gouverneur de Milan déclaroit, que bien loin de penser à dépouiller le jeune Duc François Jacinte, le Roi Catholique prétendoit obliger Louis à rendre Pignerol, enlevé au feu Duc Victor-Amédée avec autant d'injustice que de violence, & empêcher que le Roi de France ne s'emparât frauduleusement des Etats d'un Prince pupille, comme il avoit usurpé la Lorraine à force ouverte, & par des traités perfidement extorqués. Léganez ajoûtoit que Philippe avoit assez témoigné la droiture de ses intentions, en offrant la neutralité à Christine, & le secours de ses armes, en cas que Louis irrité entreprît de demeurer dans le Piémont malgré elle. Mais que la Duchesse ayant rejetté une proposition si avantageuse, & conclu une nouvelle ligue pour deux ans avec la France; Sa Majesté Catholique espéroit que tous les Princes d'Italie & d'ailleurs approuveroient la juste résolution qu'elle avoit prise de délivrer la Maison de Savoye opprimée par le Roi de France. Grotius dit dans une de ses lettres que ce manifeste l'a fait rire. Qu'y a-t'il donc de si ridicule? N'est-il pas exactement vrai que la prétendue vente de Pignerol fut forcée; que Victor-Amédée fut contraint presque malgré lui à se liguer avec la France contre l'Espagne, & qu'on usoit de plus grandes violences pour obliger sa veuve à renouveller le traité?

Grotiit. Epist. 822.

Le manifeste est daté du 25. Mai; & cependant, il parle du traité de ligue comme déja conclu, quoiqu'il ne fût signé à Turin que huit jours après, le 3 Juin. Mais Léganez avoit été bien averti des dernieres démarches de Christine pour se jetter entre les bras de son frere. Le traité entre Louis & elle comme tutrice de François Jacinte son fils, & Administratrice du Piémont & de la Savoye, portoit qu'ils feroient durant deux ans la guerre au Roi d'Espagne & à ses adhérans. Que la Duchesse auroit trois mille homme de pied & douze cent chevaux entretenus à ses dépens. Que Louis enverroit dix mille des uns & trois mille cinq cent des autres, pareillement entretenus à ses dépens, en Italie, sans pouvoir éxiger jamais aucun dédommagement de l'argent employé à la défense du Duc de Savoye. Que Sa Majesté ne feroit point de paix jusques à ce que François Jacinte reçut l'investiture de l'Empereur de la même maniere que Victor-Amédée son pere. On ne parloit plus de la conquête du Milanez. Richelieu, revenu de cette chimere, avouoit qu'elle ne se pouvoit espérer, à moins que le Roi n'envoyât toutes ses forces en Italie. Le Cardinal se contentoit d'assurer tout le Piémont à son maître, du moins durant la guerre, persuadé qu'il étoit que toutes les Places de cette Province seroient désormais ouvertes à Louis; que Christine demanderoit elle-même pour sa propre sûreté, qu'on y mît garnison Françoise, & que tout le Piémont deviendroit ainsi une barriere entre les Espagnols & Pignerol sa chere & précieuse conquête. Cela ne

manqua pas d'arriver. Dès cette année même, la Duchesse fit entrer à Turin un régiment François, qu'elle feignit d'avoir levé à ses dépens, pour couvrir l'infraction de l'article du traité qui vouloit que les seules troupes de Savoye gardassent ses Places. 1638.

Deux ou trois jours après la publication de son manifeste, le Marquis de Léganez investit Verceil, & l'assiégea dans les formes. Christine & la Valette surpris assemblent promptement toutes les forces de France & de Savoye, afin de secourir la Place mal pourvue, & d'obliger le Gouverneur de Milan à lever le siege que le Marquis d'Ogliani soutenoit avec beaucoup de courage. La Duchesse de Savoye, suivie de toute sa Cour, s'avance jusques à Crescentino, où étoit le *rendez-vous* général des troupes Françoises & Savoyardes. Là dans une litiere découverte elle fait la revûe de toute l'armée rangée en bataille, harangue fort bien les Officiers & les soldats, & les anime d'une maniere vive & pathétique à faire leur devoir. La Valette, n'ayant pas assez de monde pour forcer l'ennemi dans ses lignes, tournoit de tous côtés, & cherchoit un endroit par où le secours pût entrer. Léganez de son côté tâchoit de fatiguer les François par de continuelles escarmouches, & cependant avançoit si bien ses travaux, qu'il étoit déja logé dans le fossé. On dit que la Valette, ayant enfin trouvé moyen de corrompre une sentinelle au quartier des Allemands, jetta parlà huit cent ou mille, & selon d'autres seize cents hommes dans Verceil. *Ce furent les Piémontois qui entrerent*, dit le Maréchal de Bassompierre. *Mais les Généraux François formerent le projet, & le firent exécuter.* Je ne sçai si ces Messieurs acquirent véritablement quelque honneur dans ce siege. Un habile Officier François, témoin oculaire des choses, marque fort clairement que la Place fut perdue par la faute des Généraux de France. *Le Comte du Plessys*, dit-il lui-même, *se rendit à l'armée vers la fin du siege de Verceil, & eut le déplaisir de voir rendre la Place. Mais il n'eut point de part à la mauvaise conduite qui en causa la perte. Comme il n'étoit pas dans la confidence du Cardinal de la Valette, les résolutions ne lui étoient communiquées qu'au moment qu'elles s'éxécutoient.* Du Plessys désigne ici, ou le Duc de Candale, ou le Comte de Guiche autre Maréchal de Camp, en qui la Valette avoit une confiance plus particuliere. *Lors qu'on attendoit à la Cour*, dit encore Bassompierre, *la levée du siege de Verceil, que les Généraux avoient mandée comme infaillible, depuis que le secours y eut été jetté, & que les troupes du Roi jointes à celles de Savoye furent campées près de la circonvallation, un courier arrive & apporte la nouvelle que la Place a été rendue le 8. Juillet*: d'autres disent le 5. *Cela fit un tort extrême à nos affaires en Italie*, ajoûte le Maréchal.

Siege & prise de Verceil par les Espagnols.

Journal de Bassompierre. Tom. II. Bernard Histoire de Louis XIII L. XIX. Mémoires du Maréchal du Plessys. Mercure François. 1638. Grotii Epistola passim an. 1638. Nani Historia Veneta. Lib. X. 1638. Historie di Gualdo Priorato. Part. 2. Lib. 3. & 4. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 592. 593. &c.

Voici ce que je trouve des circonstances de cette disgrace. Bien loin de perdre courage depuis l'entrée du détachement Piémontois dans Verceil, le Marquis de Léganez redouble ses efforts, retrécit ses lignes, & avance ses travaux avec plus de diligence qu'auparavant. La Valette, fort embarrassé, fait mine de vouloir assiéger le Fort de Sandoval, afin d'obliger le Général ennemi à venir sauver une Place importante. Mais

1638. le prévoyant Espagnol avoit fait assembler un corps de troupes régulieres & de milices, sous la conduite de Théodore Trivulce, autre Cardinal soldat, pour soutenir le Fort de Sandoval. De maniere que la Valette, déconcerté par un de ses confreres, pense désormais à s'emparer d'une Isle que forme la Sesia, d'où il espéroit jetter un nouveau secours dans Verceil. Mais ce projet, quoique bien concerté avec les assiégés, échoue aussi-bien que les autres. Les Généraux François, enragés d'être venus recevoir le camouflet de si près, proposerent d'attaquer les lignes des ennemis. Les Marquis de Ville & de Pianesse, Officiers Piémontois, s'y opposerent de toutes leurs forces, & remontrerent sagement que si l'armée venoit à être défaite dans une entreprise si périlleuse & si incertaine, tout le Piémont seroit ouvert aux Espagnols. Cependant le Marquis d'Ogliani se défendoit bravement. Mais la poudre & le plomb lui manquoient, & les Espagnols étoient maîtres de tous les dehors de la Place. On dit qu'Ogliani soutint le dernier assaut à coups d'épée, de picque & de pierres. Incapable de résister plus long-temps, il tâcha du moins d'obtenir une composition honorable. On la lui accorda. Léganez fut content de la gloire immortelle que lui acquéroit la prise d'une Place à la vûe de l'armée Françoise & de Savoye, accourue inutilement pour la secourir. Il prétendoit pousser ses conquêtes plus loin; mais une maladie inopinément survenue l'obligea de laisser le commandement de l'armée Espagnole à Dom François de Melo, qui emporta seulement le château de Pomar dans le Montferrat.

Ainsi finit la campagne en Italie. On étoit si mécontent du Cardinal de la Valette, que le bruit courut dans le monde, qu'on l'envoyoit à Rome assister aux chapelles & aux congrégations de ses confreres. Mais Richelieu le soutint toujours, & continua d'être son ami; quoique le Ministre persécutât alors cruellement les Ducs d'Epernon & de la Valette. *M. le Prince*, dit-il au Cardinal de la Valette dans une lettre qui paroît écrite vers la fin de cette année, *arrivera demain à Paris. Je l'attends avec impatience, pour le détromper de l'opinion qu'il pourroit avoir que vos affaires & celles de M. le Duc de la Valette sont conjointes. Je lui parlerai comme il faut, & lui ferai connoître que vos intérêts & les miens sont inséparables, & que je ne ferai jamais pour moi ce que je n'entreprendrai pas pour vous, quand votre service le demandera.* L'étroite amitié entre le Cardinal de la Valette & le plus grand ennemi de sa maison est quelque chose de si extraordinaire, que je n'y comprends rien. Voici ce que cet homme, que son pere avoit grande raison d'appeller *le Cardinal Valet*, écrivoit à Richelieu, dans le temps qu'il dépouilloit le Duc d'Epernon de son gouvernement, & qu'il travailloit à faire condamner le Duc de la Valette à la mort, comme criminel de léze-majesté. *Vous ne vous lassez point de me donner des marques de votre bonté & de votre protection. Trouvez bon, s'il vous plaît, que je vous en rende de très-humbles actions de graces. Votre Eminence ne se trompera jamais, en croyant que rien au monde n'est capable de me séparer de son service, ni de m'ôter la confiance que j'ai*

Lettre à la fin du Tom. III. de l'Histoire du Ministere du Cardinal de Richelieu.

d'avoir part dans l'honneur de vos bonnes graces. Est-ce donc ici une amitié romanesque, telle à peu près qu'on nous dépeint celle d'Oreste & de Pilade? Mais ne seroit-ce point plutôt du côté de la Valette une extravagante & basse ambition? Content d'avoir une armée à commander, bien-aise peut-être de profiter de la disgrace d'un frere dont il est jaloux, ce Cardinal laisse tout faire au Ministre impérieux & vindicatif. De la part de Richelieu, ce sera un sentiment de reconnoissance au regard d'un confrere si aveuglément dévoué, qu'il sacrifie sans peine tout ce que les gens d'honneur & de qualité ont de plus cher & de plus précieux. 1638.

Trois mois après la perte de Verceil, Christine en fit une plus considérable. François Jacinte Duc de Savoye, son fils aîné, mourut à l'âge de sept ans, & laissa ses Etats à Charles Emmanuel II. son frere unique, plus jeune que lui de deux ans: accident qui réveilla vivement les espérances de Maurice Cardinal de Savoye, devenu héritier présomptif du nouveau Duc son neveu. Du moins il le prétendoit ainsi, en vertu de la Loi Salique établie, disoit-il, dans le Piémont & dans la Savoye. Mais je ne sçai si cela n'est point sujet à contestation. Quoi qu'il en soit, le bruit couroit même dans le monde qu'il pensoit à enlever la Couronne à ses neveux, sous prétexte que feu Victor-Amédée ne fut jamais en état d'avoir des enfans. Le Cardinal de Richelieu & ses émissaires faisoient courir ces bruits, afin de rendre Maurice suspect & odieux à Christine, & de l'obliger à se défaire du Jésuite Monod qui appuyoit sous main les intérêts du Cardinal & du Prince Thomas de Savoye. Le Duc François de Modene témoignant à Maurice le déplaisir que ces discours lui causoient, parce qu'une pareille entreprise pourroit être suivie de la ruine entiere de la Maison de Savoye, le Prince Cardinal ne put entendre ce rapport sans horreur, & protesta qu'il ne porteroit jamais ses prétentions plus haut que son rang de cadet de la Maison de Savoye le demandoit. Maurice étoit d'un esprit facile & foible. Il suivoit les premieres impressions qu'on lui donnoit. Cependant on ne le crut jamais capable de commettre un crime atroce. Il pensa seulement à se faire tuteur du jeune Charles Emmanuel, & Administrateur du Piémont & de la Savoye. Il eût même laissé volontiers Christine en possession de ce qu'elle avoit par le testament de son époux, si elle eût voulu lui donner quelque part au gouvernement, & se rendre moins dépendante de la France. Quelqu'un dit que Maurice n'étoit pas éloigné de s'accommoder avec cette Couronne, pourvû qu'on lui permît d'épouser la veuve de son frere. Louis & son Ministre rejetterent hautement sa proposition.

Nouvelle tentative du Cardinal de Savoye pour entrer dans le Piémont après la mort du Duc François Jacinte.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. Chap. 19. & 20. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. II. Mercure François. 1638. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 592. 593. 612. 613. 619. 620. &c.

Dès que le Cardinal de Savoye apprend la mort de François Jacinte, il fait semblant de se retirer dans une maison de campagne près de Rome. Là il se déguise en Chevalier de Malte, prend un nom emprunté, part suivi d'un fort petit nombre de domestiques, & s'avance jusques dans le Piémont, où il avoit un puissant parti disposé à se déclarer en sa faveur. La Duchesse de Savoye, avertie de son arrivée, l'envoie incontinent prier de s'en retourner, & lui écrit la lettre suivante. « Mon-

1638. » sieur mon frere, Si les raisons que vous avez eues de partir de Rome étoient aussi solides que votre zéle & votre affection pour Son Altesse Royale M. mon fils & pour le bien de cet Etat, vous l'ont persuadé, chacun approuveroit votre voyage & vos desseins. Mais puisque toutes les négociations d'une paix, ou d'une suspension d'armes seroient trop longues, trop incertaines, & ne produiroient point d'autre effet que d'augmenter dans l'esprit du Roi mon frere, & de ses Ministres, leurs soupçons & leurs jalousies; je ne dois pas vous dissimuler le danger auquel vous exposez votre personne & l'Etat, en tâchant d'y venir & d'y séjourner avant que d'avoir dissipé la défiance qu'ils ont de vous. Le décès du feu Duc mon fils aîné n'a pas changé la face des affaires de l'année derniere. Le seul soupçon de votre arrivée a obligé M. d'Emeri avant son départ, & depuis M. le Cardinal de la Valette, à me renouveller, comme Ministres de Sa Majesté, les protestations qui me furent faites autrefois, en cas que je consentisse à votre entrée dans le Pays, & que j'adhérasse à vos pensées. Vous avez tant de prudence, que je vous dois laisser le soin de considérer vous-même les conséquences de votre résolution précipitée, & les effets pernicieux qu'elle peut causer. Je ne les puis détourner qu'en cédant à la force de celui qui a les armes à la main pour la défense d'une Princesse veuve & d'un Prince pupille. Il ne faut pas abandonner ses affaires aux conseils & aux suggestions des personnes mal intentionnées. Pour ce qui me regarde, je proteste devant Dieu & à la face de tous les Princes de la Chrétienté, que s'il est nécessaire, j'exposerai ma vie & répandrai mon sang pour conserver la possession libre & entiere de cet Etat à M. mon fils, & la succession à ceux qui auront droit d'y prétendre à l'avenir. Il n'y a personne qui ait sujet d'émouvoir ces peuples, tandis que Dieu conservera Son Altesse Royale M. mon fils. Je veux croire que vous prenez autant ses intérêts à cœur que j'ai de passion pour les vôtres.

On découvrit incontinent, si nous en croyons les Historiens François, deux conspirations en faveur de Maurice; l'une à Turin, & l'autre à Carmagnole. Il trouvoit des partisans avec d'autant plus de facilité, que le peuple, qui n'aimoit pas Christine, mécontent de son administration depuis la prise de Verceil, souhaitoit la neutralité entre les deux Couronnes, & voyoit avec un extrême déplaisir les François presque entierement maîtres des meilleures Places du Pays. La Duchesse de Savoye tâchoit de contenter les Piémontois, du moins en partie, non seulement par sa fermeté à résister aux nouvelles instances que Richelieu lui faisoit contre le P. Monod fort estimé par ses compatriotes; mais encore en demeurant inébranlable dans sa résolution de conserver les anciens Gouverneurs des Places, contre l'avis que le Cardinal lui donnoit de les changer. Emeri Ambassadeur de France, ou plutôt le Ministre du Cardinal, conseilloit encore trois choses à Christine; de s'unir plus étroitement que jamais avec le Roi son frere & avec Richelieu; de faire ensorte que

Maurice se mariât en France, mais dans une maison dont la puissance médiocre ne causât pas de la jalousie à Christine; enfin, de marier les Princesses ses filles à des Princes François, quand même on lui offriroit le Prince d'Espagne pour l'aînée. 1638.

Je n'ai pas besoin, répondit-elle, *qu'on me presse de demeurer unie au Roi mon frere : j'y suis assez portée de moi-même. Si on a envie de marier le Prince Cardinal en France, on peut lui en faire la proposition. Ce n'est pas à moi de lui parler d'une telle affaire. Pour ce qui est des Princesses mes filles, rien ne presse, elles sont trop jeunes. Cependant, je veux bien qu'on sçache que je n'ai pas moins d'ambition pour elles, que j'en ai eu pour moi-même. Tout autre qu'un Prince Souverain n'auroit jamais été mon époux. Je tâcherai de leur en trouver aussi. Quant aux anciens Gouverneurs des Places, ils ont servi fidélement feu M. le Duc mon époux. J'espere qu'ils auront le même attachement à son fils.* Emeri voulut ajoûter quelque chose contre le P. Monod : mais il trouva la Duchesse plus infléxible que jamais sur cet article. *Quand le Roi mon frere*, repliqua-t-elle, *me demanderoit lui-même de remettre le P. Monod entre ses mains, je prierois Sa Majesté de me dispenser de faire une chose contraire à ma réputation.* Et dans une autre rencontre. *Le P. Monod ne sortira des Etats du Duc mon fils, que pour aller en Paradis. Je le déclare une fois pour toutes : je ne suis point capable d'abandonner ainsi un homme qui m'a rendu tant de bons services, & dont M. le Duc mon époux & son pere ont toujours été fort contens. Et que penseroit-on de moi après cela? Que je suis dans la disposition de sacrifier tous mes sujets à la passion du Cardinal de Richelieu, quand il lui plaira de le demander. Qui voudroit me servir désormais?*

Le Cardinal de Savoye s'étoit avancé jusques à Quiérasque, où le Gouverneur le reçut. Mais voyant sa trame découverte, ses principaux partisans à Carmagnole & à Turin arrêtés, & que Christine envoyoit des gens pour le prendre, il sortit par une porte de Quiérasque, dans le temps même que les gardes du Duc de Savoye entroient par l'autre, & se sauva promptement à Alexandrie, & ensuite à Tortone. C'est delà qu'il écrivit le 6. Décembre la lettre suivante à sa belle-sœur. » Votre » Altesse Royale doit sçavoir qu'il n'y a point de loi, ni d'autorité qui » me puisse chasser de la maison de mon pere, ni du Pays où Dieu m'a » fait naître. Vouloir m'obliger à n'y demeurer pas, c'est une injustice » criante & inouïe. On tâche de la couvrir en m'imputant des perfidies » imaginaires. Mais ma conduite a toujours été, & est encore une preu- » ve évidente de la droiture de mes intentions en ce qui regarde le ser- » vice du Duc mon neveu, le respect dû à Votre Altesse Royale & le » bien de l'Etat. Quand je suis entré dernierement en Piémont avec une » suite plus que modique pour une personne de ma naissance & de mon » rang, on m'a voulu faire peur de quelque insulte de la part des Fran- » çois : cela ne m'a point effrayé. J'ai continué de marcher avec mon » petit nombre de domestiques, persuadé que j'étois que les François » ne voudroient jamais commettre une si grande indignité; ou que les

1638. » peuples du Pays ne permettroient point que je fusse injustement opprimé. Cela ne s'est pas fait en secret. Des villes entieres, & les gardes même de Votre Altesse Royale l'ont vû. A quoi bon tant d'artifices? » Pourquoi crier si fort *à la perfidie, à la trahison?* Quel crime peut-on » imputer à ces pauvres prisonniers qui sont traités avec une si étrange » rigueur? Si Votre Altesse peut punir ceux qui paroissent disposés à me » défendre contre les insultes dont je suis menacé, dit-on, & qui sou- » haitent mon retour dans le Piémont, elle doit faire arrêter tous les » gens de bien du Pays. Je la prie d'écouter les sentimens de son bon » naturel & de sa pieté, & de considérer que si les Princes sont au- » dessus des loix, ils ne doivent pas vivre sans loix, & qu'ils ne peu- » vent éviter le jugement du Dieu vengeur de l'innocence opprimée. Ne » permettez point de grace, qu'à ma confusion certaines calomnies, au- » trefois répandues, se renouvellent aujourd'hui. Mais plutôt que Votre » Altesse Royale donne en cette rencontre une preuve de sa générosité; » qu'elle fasse cesser le scandale qu'une si grande violence cause dans la » Chrétienté, & qu'elle m'oblige à conserver la passion que j'ai de la » servir.

La découverte de la prétendue conspiration formée par le Cardinal de Savoye fut une occasion à Richelieu de presser encore plus instamment Christine de se jetter aveuglément entre les bras de son frere, & d'abandonner absolument Monod. Le vindicatif Cardinal en revenoit toujours là. Il écrivit d'abord à son ami la Valette d'employer toute sa dextérité, afin de persuader à la Duchesse de s'assurer sur tout de Turin, de Nice, de Montmélian, de Carmagnole & de Suze, en y mettant garnison Françoise; de lui représenter que lorsque ses ennemis verroient de si bonnes Places entre les mains d'un Monarque capable de venger la mort de sa sœur, ils n'attenteroient pas si facilement à la vie de Christine; de lui proposer le mariage de sa fille aînée avec le Dauphin né depuis trois mois, & d'envoyer les deux Princesses de Savoye en France, dont l'une y seroit élevée pour être Reine, & l'autre seroit mise dans un couvent, ou, après l'avoir disposée à prendre le voile, on la feroit Abbesse de Fontevrault. *Vous connoissez l'humeur des Dames*, disoit Chavigni à la Valette. *Il les faut prendre en certains momens favorables, & battre le fer pendant qu'il est chaud. Insinuez cela le plus adroitement que vous pourrez à Madame, & lui en faites naître l'envie.* C'est ainsi que Richelieu prétendoit prendre ses mesures de loin, afin d'engloutir le Piémont & la Savoye dès que l'occasion s'en présenteroit. En cas que le jeune Charles Emmanuel vînt à mourir, Louis étoit maître des meilleures Places, & de la personne des deux Princesses de Savoye.

Le Cardinal écrivit de son côté une longue & artificieuse lettre à la Duchesse. Après l'avoir conjurée de sortir enfin du long assoupissement où elle étoit depuis la mort du Duc son époux, on lui remontroit que Dieu, par une providence particuliere, permettoit que les ennemis mêmes de Christine la forçassent malgré elle, à faire des choses dont sa

bonté naturelle l'avoit détournée, quoique la raison & ses propres intérêts l'y dussent porter. Que Dieu ne feroit pas toujours de semblables miracles pour la conserver. Qu'il vouloit que dans le cours de la vie chacun se servît de son esprit & de ses lumieres. Que la Duchesse se devoit prévaloir des excellentes qualités dont Dieu l'avoit enrichie. Que la nature l'y invitoit, puisque c'étoit le seul moyen de mettre la vie de son fils, & la sienne propre, en sûreté. Que son honneur l'y engageoit. *Car enfin, Madame*, lui disoit-on, *vous pouvez sans peine dissiper durant votre vie les calomnies dont vos ennemis tâchent de flétrir votre réputation. Il n'en sera pas de même s'ils réüssissent dans le dessein formé d'avancer vos jours. Le monde naturellement malin, & prévenu par leurs artifices, croira que tout ce qu'ils ont dit contre vous est véritable.* Quelles sont ces étranges calomnies dont Richelieu veut ici parler? Est-ce le conte ridicule de l'impuissance de Victor Amédée, que le Cardinal & ses émissaires faisoient malicieusement courir? Est-ce le bruit répandu par les ennemis de Christine, qu'elle vouloit livrer & la personne & les Etats de son fils au Roi de France? Quoi qu'il en soit, Richelieu venoit ensuite au P. Monod, rebattoit ce qu'il avoit déja dit mille fois contre le pauvre Jésuite, & menaçoit la Duchesse des plus grands malheurs, en cas qu'elle n'écoutât pas ses fideles conseils. Il pouvoit faire le Prophete à coup sûr. La résolution en étoit prise, de la laisser tomber dans les derniers embarras: que dis-je? de l'y jetter même, afin de la contraindre à lui livrer ses Places, ses enfans & son Directeur. Une lettre du Cardinal écrite vers la fin de cette année, ou bien au commencement de la suivante, nous apprend que tous les artifices de sa calomnieuse politique n'ébranlerent point Christine. Je dis *calomnieuse*; car enfin il paroît dans tout ce que j'ai rapporté de son Ministere, que son grand & presque unique secret, c'étoit d'employer les calomnies les plus atroces pour inspirer des soupçons & de la défiance aux Princes dans l'esprit desquels il vouloit s'insinuer. *Quant à Madame*, dit Richelieu au Cardinal de la Valette, *j'ai bien peur d'être enfin réduit à la nécessité de ne me mêler plus de ses affaires. Je me suis obligé à prendre ce parti dans les lettres que je lui ai écrites par le Sieur d'Estrade, si elle continue de mépriser les conseils que la lumiere naturelle lui doit donner dans les affaires qu'elle a sur les bras. Je prie Dieu qu'il lui ouvre les yeux, & qu'il la fasse réfléchir aussi sérieusement qu'elle le doit sur le péril où elle se trouve.*

1638.

Le Marquis de Léganez, projettant de passer dans le Montferrat après la prise de Verceil, avoit préparé un manifeste sur les affaires de la Maison de Mantoue, semblable à celui qu'il publia au commencement de son irruption dans le Piémont. Il y déclaroit que Philippe ne prétendoit faire la guerre ni au jeune Duc de Mantoue, ni à la Princesse Marie sa mere, ni aux sujets de la Maison de Gonzague; & que le dessein de Sa Majesté Catholique, c'étoit uniquement de chasser les François de Cazal, & des autres Places qu'ils avoient frauduleusement occupées dans le Montferrat, contre les articles exprès de deux traités de Ratisbone &

Marie Princesse de Mantoue renonce à l'alliance de France & s'accommode avec l'Espagne.

1638. *Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. II. Nani Historia Veneta. L. X. 1638. Historie di Gualdo Priorato. Part. I. Liv. 4. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 596. 597. 598. &c.*

de Quiérasque. Une maladie ayant arrêté le Gouverneur de Milan, comme j'ai dit, Dom François de Melo, auquel il donna le commandement de l'armée, prit seulement le château de Pomar ; & le Cardinal de la Valette eut le temps de pourvoir à la sûreté de Cazal, & de le mettre en état d'une vigoureuse défense. J'ai remarqué ci-dessus que Marie de Mantoue, élevée par Marguerite de Savoye sa mere, maintenant Vice-reine de Portugal, dans un grand attachement à la Maison d'Autriche, gagnée par l'Impératrice Eléonore de Gonzague sa tante, & enfin leurrée de l'espérance d'épouser le Cardinal Infant, pensa incontinent après la mort de Charles I. Duc de Mantoue, son beau-pere, à rompre les engagemens qu'il avoit pris avec la France, & à se lier étroitement avec l'Empereur & le Roi d'Espagne. La Thuillerie, rappellé de son ambassade à Venise, eut ordre d'aller à Mantoue en qualité d'Ambassadeur de Louis, & d'empêcher, s'il étoit possible, que la Princesse ne se déclarât ouvertement pour les Espagnols. Elle changeoit les anciens Officiers de son beau-pere, qui lui paroissoient attachés à la France, & contre l'ordre précis que ce Prince lui avoit laissé en mourant, elle faisoit tout sans consulter l'Evêque de Mantoue, ni le Chancelier Guiscardi, l'un des trois hommes d'Etat que Richelieu estimoit le plus, & qu'il mettoit au rang d'Oxenstiern Chancelier de Suede, & d'Aersen confident du Prince d'Orange. La hauteur avec laquelle l'Ambassadeur de France entreprit d'obliger Marie à reprendre les anciens Officiers, & à suivre les directions que le Duc Charles lui avoit données, irriterent tellement cette Princesse, qu'elle résolut de secouer au plutôt le joug que la France lui vouloit imposer.

Deux choses la retenoient seulement ; les garnisons Françoises reçues par son beau-pere à Cazal & dans quelques autres Places du Montferrat, & les biens considérables qu'il possédoit en France, & que les Princesses Marie & Anne de Gonzague prétendoient leur appartenir au préjudice de leur neveu, né dans les Pays étrangers, & non naturalisé. Mais les Espagnols ayant promis à la Princesse sa mere d'obliger Louis dans le traité de la paix générale de restituer au jeune Charles tout ce que son grand-pere possédoit en France, ou de lui en donner un ample dédommagement, & de lui céder, en échange du Montferrat, la plus grande partie du Crémonois, qui l'accommodoit mieux à cause du voisinage de Mantoue, Marie résolut d'autant plus facilement d'entrer en négociation avec les Ministres du Roi d'Espagne, que Montégli, Gouverneur du château de Cazal, promettoit d'introduire les Espagnols dans la ville, & même dans la citadelle, où l'on feroit main basse sur tous les François. Après quelques négociations secretes avec Dom Diego de Saiavedra, qui venoit de Crémone *incognito* à Mantoue de la part du Marquis de Léganez, la Princesse signe le 21. Mars de cette année un traité, par lequel comme tutrice de son fils Charles II. Duc de Mantoue, & en son nom particulier, elle renonce à l'alliance conclue par son beau-pere avec la Couronne de France, entre dans celle du Roi d'Espagne, promet de demeurer

demeurer inviolablement attachée aux intérêts de la Maison d'Autriche, & s'engage à une déclaration publique, dès que les François seront chassés de Cazal & de Trino dans le Montferrat. 1638.

Tel étoit le complot formé avec Montégli Gouverneur du château de la premiere de ces deux Places. Il devoit tenter de gagner un nommé Gaïa Sergent Major de la citadelle, afin d'en tuer le Gouverneur, & ensuite tous les François qui s'y trouveroient & dans la ville. Que si ce projet ne réüssissoit pas, Montégli promettoit d'introduire les Espagnols dans le château & dans la ville. Après quoi, on auroit forcé le Gouverneur & la garnison de la citadelle, fort mal pourvûe, à se rendre. Gaïa fait semblant d'écouter la proposition de Montégli, & découvre la trame à Emeri Ambassadeur de France à Turin, & à Mercurino Gouverneur de la citadelle. On arrête incontinent Montégli, quelques autres, & Gaïa même, afin de mieux couvrir le jeu. Louis dissimula quelque temps avec la Princesse de Mantoue, jusques à ce qu'il eût des preuves suffisantes pour la convaincre d'avoir eu part à la conspiration. Après cela, il avoit un prétexte honnête de se rendre entierement maître de Cazal, & des autres Places du Montferrat, confiées à la garde d'une garnison Françoise. Le temps de la ligue conclue pour trois ans avec le feu Duc de Mantoue n'étant pas encore expiré, c'étoit une perfidie de la part de Marie, & Louis sembloit être en droit de l'en punir & de se précautionner contr'elle. On promit la vie à Montégli demi convaincu par une de ses lettres trouvée, s'il vouloit avouer toutes les circonstances de la conspiration. Il parle & charge fort la Princesse, qui désavouoit la chose, & protestoit que ce n'étoit qu'un artifice des François, afin d'avoir un prétexte de s'emparer du Montferrat. Mais son traité avec le Marquis de Léganez contient une preuve évidente que la conspiration fut tramée de concert avec elle. Montégli fut fort imprudent de ne tirer pas une promesse positive du Roi même, & de se contenter de celle d'Emeri & des autres Ministres de Sa Majesté. Quand après sa condamnation il demanda l'éxécution de la parole qu'on lui avoit donnée : *le Roi*, lui répondit-on froidement, *n'est pas obligé de faire ce que ses Officiers promettent sans un ordre exprès de Sa Majesté. Les Docteurs de Sorbonne, consultés sur votre affaire, l'ont ainsi décidé. Préparez-vous à mourir.* Le procès fut instruit par les Magistrats même de Cazal, qui déclarerent Montégli juridiquement convaincu. Après quoi Argenson, Intendant de l'armée Françoise, lui fit couper la tête. Marie tâcha inutilement de sauver le Montferrat, en promettant de demeurer attachée aux intérêts de la France ; on ne se voulut jamais fier à elle. Pour ce qui est de Gaïa, Louis lui accorda deux mille livres de pension perpétuelle, & la charge de Sergent Major dans une Place du Royaume, *pour avoir sauvé Cazal de trahison*, mit-on dans les lettres patentes de Sa Majesté.

Puisqu'on fait dire si hardiment à Richelieu, que les avantages remportés sur mer par les armées navales de son maître le dédommagerent

1638. amplement, non de ce qu'il *perdit* sur terre cette année, mais de ce qu'*il manqua d'y gagner*; il est juste de parler ici d'un fameux combat donné au commencement de Septembre, entre quinze galeres de Louis & pareil nombre de celles de Philippe. Dom Roderic de Velasco, qui commandoit l'escadre Espagnole, avoit amené quinze cents hommes de renfort à l'armée du Gouverneur de Milan. Le Marquis de Pontcourlai neveu du Cardinal, & Général des galeres, averti de l'arrivée de celles d'Espagne à la côte de Genes, partit de Marseille dans le dessein de les combattre. Et plus ardent & plus brave que lui, Velasco n'évita point l'engagement, & s'avança en fort bon ordre vers l'escadre Françoise. On dit qu'au seul bruit du canon & à la premiere approche des ennemis, Pontcourlai fut si effrayé, qu'un vieux Officier lui déclara franchement, que s'il ne vouloit se rassurer, on l'enfermeroit, de peur que sa poltronnerie & son inquiétude ne décourageassent les soldats & les matelots. Nous lisons bien que Velasco fut tué, après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un vaillant Capitaine. Mais Pontcourlai, les nouvelles publiques, si flateuses au regard de Richelieu & de ses parens, ne font pas la moindre mention de lui dans le détail de l'action. Si nous en croyons un livre fait sous le nom de son oncle, *ce combat fut le plus célébre qui eût jamais été donné en mer, & les Espagnols y perdirent quatre à cinq mille hommes & six galeres.* Richelieu, où l'Auteur qui le fait parler, prétendoit-il que cette bataille fût supérieure à celles d'*Actium* & de Lépante, parce que son lâche neveu y commandoit? Voici ce qu'en dit l'Historien de la République de Venise, assez favorable d'ailleurs à la France. *Le combat fut sanglant. On se sépara enfin avec un nombre presque égal de tués & de blessés de part & d'autre. La perte des galeres fut plus grande du côté des Espagnols. On leur en prit cinq, & ils en enleverent trois aux François.* Ceux-ci en avoient véritablement gagné six, mais une trouva moyen de s'échapper.

Deux grands combats sur mer, l'un des galeres de France contre celles d'Espagne, & l'autre des Venitiens contre les Corsaires de Barbarie.

Testament politique de Richelieu. I. part. chap. 1. Mercure François. 1638. *Grotiii Epist.* 130. *Nani Historia Veneta. Lib. X. & XI.* 1638. *Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag.* 566. 567. 568. *&c.*

Il y eut, un mois auparavant, une action autant & plus considérable dans le Golfe Adriatique. Amurat IV. Sultan des Turcs, allant lui-même faire la guerre au Roi de Perse, ordonna que les Corsaires d'Alger & de Tunis vinssent avec des escadres nombreuses dans l'Archipel, & se tinssent en état de joindre son armée navale, en cas que durant son absence les Chrétiens voulussent insulter Constantinople, ou quelque autre endroit de ses Etats en Europe. Les Corsaires ravis de cette occasion, & comme sûrs de la protection de Sa Hautesse, firent des courses sur les côtes de l'Italie, pendant que les forces maritimes de la France & de l'Espagne étoient occupées les unes contre les autres. Avertis que l'armée Vénitienne est dans les ports de l'Isle de Candie, ils entrent dans le Golfe Adriatique, & donnent à penser qu'ils projettent d'aller piller le fameux thrésor de Lorette. Le mauvais temps les ayant obligés de relâcher à la Valone, port commode de l'Empire Ottoman dans l'Albanie, l'armée Vénitienne eut le temps d'arriver de Candie à Corfou sous le commandement de Marino Capello. Quoique les Bar-

bares se crussent en sûreté sous la protection des Officiers du Grand Seigneur, le Général Vénitien résolut d'attaquer les Corsaires, parce que les traités de la République avec la Porte Ottomane permettoient aux Vénitiens de les poursuivre jusques dans les ports de la domination Turque, & défendoient aux Officiers du Grand Seigneur de leur y donner retraite. Il se présente donc devant la Valone, tire quelques coups de canon, mais avec peu d'effet, sur les galeres de Barbarie, & les Turcs mêmes de la Valone envoyent quelques volées aux Vénitiens. Capello forme alors un demi cercle devant l'entrée du port, tient les Corsaires comme assiégés, & attend que le défaut de provisions les contraigne à sortir. Ils le tentent en effet, mais inutilement. Le Général Vénitien les attaque, & les oblige à rentrer promptement dans le port de la Valone. Se voyant serrés de si près, ils débarquent un grand nombre de leurs gens, se retranchent le mieux qu'ils peuvent, & envoyent prier le Capitan Bassa de les venir délivrer. 1638.

Capello & ses Officiers, avertis que le Général Turc se prépare à tirer les Corsaires de leur embarras, consultent entr'eux, & prennent la résolution de les attaquer dans le port, avant l'arrivée des galeres Ottomanes. La suite prouve qu'ils ne firent rien que conformément aux ordres secrets du Sénat. Toute l'Europe fut surprise d'une si vigoureuse action, & plusieurs la blâmerent comme imprudente & téméraire. *Où est*, disoit-on, *cette circonspection, cette prudence Vénitienne, qui va souvent jusqu'à la timidité? Comment le Sénat a-t-il osé faire une démarche capable d'irriter le féroce Amurat, & d'attirer les armes Ottomanes contre la République? Ces sages Politiques ignorent-ils que l'exécution exacte & littérale des traités ne se presse pas si fort contre une Puissance trop supérieure? Cela est bon entre égaux.* Soit que les Vénitiens espérassent que l'éloignement du Sultan, & sa passion de prendre Bagdad & de finir glorieusement la guerre de Perse, le rendroit moins intraitable; soit qu'ils crussent que l'honneur & l'intérêt de leur République demandoient qu'on ne perdît pas une si belle occasion de châtier les Corsaires, qui troubloient entierement le commerce de la mer Méditerranée, le Sénat consentit du moins tacitement, que l'armée Vénitienne les attaquât dans le port même de la Valone. Elle le fit le 6. Août, & avec tant d'avantage, que toutes les galeres des Barbares furent prises presque sans aucune perte de la part des Vénitiens. On les brûla, de peur d'être obligé de les rendre avec quelque confusion. La Capitane d'Alger fut seulement conservée, & envoyée à l'arsenal de Venise comme un monument de la victoire. Capello fut loué & récompensé par le Sénat content de lui.

Pour garder quelques mesures avec la Porte Ottomane extrêmement irritée de ce qu'on avoit tiré contre la ville, & même contre la Mosquée de la Valone, le Sénat ne permit pas qu'on fit des réjouïssances publiques à Venise. On chanta une Messe solemnelle d'action de graces. Cependant, il reçut d'un air triomphant le bref que le Pape lui écrivit sur cette victoire; & les complimens des Ministres étrangers furent écou-

tés avec autant d'appareil & de pompe. Quelqu'un rapporte qu'Urbain
1638. brouillé avec les Vénitiens, à l'occasion d'une ancienne inscription mise à Rome par reconnoissance d'un service considérable que la République prétend avoir autrefois rendu au Pape Alexandre III. & ôtée par l'ordre d'Urbain VIII. qui en substitua une de sa façon moins avantageuse aux Vénitiens, & qu'il soutenoit être plus exacte & plus véritable; quelqu'un rapporte, dis-je, que le Pontife trouva fort mauvais que le Sénat se vantât d'avoir sauvé le thrésor de Lorette. *Ces pantalons*, dit Urbain dans un transport de colere, *s'imaginent-ils que je ne donne pas ordre à la conservation des Places de l'Etat Ecclésiastique, & sur-tout à la sûreté d'un lieu aussi respectable que la sainte maison de Lorette?* Mais on se mocqua de sa fanfaronade. Tout le monde avouoit que sans la vigueur des Vénitiens, les Algériens auroient profité des riches présens dont la superstition & l'ignorance ont orné un lieu encore plus fabuleux que le sépulchre de leur Mahomet.

Dès que la nouvelle de la perte des galeres de Barbarie fut portée à Constantinople, il y eut un étrange vacarme, & sur-tout dans le Serrail, contre les Vénitiens. Les principales Sultanes, gagnées par les Corsaires, firent d'autant plus de bruit, qu'elles étoient bienaises d'engager Amurat à revenir d'Asie en Europe, sous prétexte de punir les Vénitiens de l'attentat commis contre un de ses ports, & sur-tout contre une Mosquée. Les Ministres du Divan, ou gagnés par les sequins de Venise, ou arretés par la crainte d'engager les Chrétiens à profiter de l'absence du Sultan, témoignerent plus de modération. Louis Contarini, Baile de la République, secondé de tous les Ministres des Princes Chrétiens qui se plaignoient également de tous les Corsaires de Barbarie, remontroit au Divan que l'armée Vénitienne n'avoit rien fait qui ne lui fût permis par les traités de la République avec le Grand Seigneur, & demandoit la punition des Corsaires & des Officiers de Sa Hautesse qui les avoient protégés. Ces remontrances, peut-être l'argent répandu dans le Divan, l'arrêterent jusques à ce qu'on eût reçu les ordres d'Amurat. On dit qu'il fût revenu sur ses pas, si cette nouvelle ne l'eût pas trouvé trop engagé au siege de Bagdad. Mais craignant d'irriter mal à propos les Chrétiens, & de les animer à profiter de son éloignement, il commanda seulement que le Baile de Venise fût arrêté, jusques à ce que la République eût restitué les galeres prises, & réparé le dommage fait aux Corsaires & à la Valone. Les gens du Divan en userent assez honnêtement. On témoigna au Ministre du Sénat, que l'ordre du Grand Seigneur s'éxécutoit à regret, & sa prison fut douce. Nonobstant l'emportement & les menaces du Sultan, les Vénitiens firent mine de vouloir soutenir leur droit. Mais quand ils virent qu'Amurat revenoit vainqueur de la Perse, ils se hâterent d'autant plus de l'apaiser avec une somme d'argent, que les Princes Chrétiens, acharnés les uns contre les autres, n'étoient pas en état de secourir la République contre lui.

Les affaires de Louis n'allerent pas beaucoup mieux dans les Pays Bas,

qu'en Italie, quoique le superstitieux Prince se flatât de réüssir dans toutes ses entreprises, depuis qu'il eut mis & sa personne & son Royaume comme sous la domination de la bienheureuse Vierge. Mais ses espérances furent aussi vaines que celles de son Ministre & du bon P. Joseph. Je ne sçai quelle visionnaire du couvent des filles du Calvaire, dans le quartier du Marais à Paris, ayant passé, par l'ordre de celui-ci, trois jours en oraison, pour demander à Dieu de lui révéler le succès de la campagne, dit au Capucin, que dans une extase elle avoit vû deux armées se battre près de S. Omer, & que la victoire étoit demeurée aux François. Joseph court incontinent dire une si agréable nouvelle à Richelieu. Et sur cette belle vision, le Cardinal presse plus que jamais le Maréchal de Châtillon, devenu cette année le Général *à la mode*, d'assiéger incessamment Saint Omer. Etrange bizarrerie de l'imagination des hommes! Richelieu ne croyoit peut-être pas trop en Dieu, si nous en jugeons par le plus grand nombre de ses actions. Cependant, c'étoit l'homme du monde le plus crédule à ces folies, & même à l'Astrologie judiciaire. Mazarin son favori & son successeur, qui se picquoit de religion beaucoup moins que lui, se mocquoit si hautement de la simplicité de Richelieu sur cet article, que celui-ci, choqué des railleries de l'autre, dit un jour d'un air ironique, *M. Mazarin peut faire l'esprit fort: il en sçait infiniment plus que nous.* Et pourtant l'Italien étoit autant & plus crédule que le François aux prédictions ridicules des Astrologues. Parce qu'un homme du métier lui avoit promis, à l'avanture, une fortune considérable, & un bonheur extraordinaire dans ses entreprises, Mazarin croyoit pouvoir tout risquer sans craindre la moindre disgrace. Et que dirons-nous du P. Joseph avec sa Sainte à extases & à révélations? Il en croyoit peut-être moins que les deux Cardinaux. Mais il lui importoit de faire le béat. Un Protestant prédit mieux qu'elle. Gassion, ayant considéré la maniere dont Châtillon s'y prenoit pour emporter S. Omer, écrivit nettement à Richelieu que ce siege ne réüssiroit jamais. Le Colonel eut la précaution d'user de cette préface, dit-on, en écrivant une chose capable de mortifier le Cardinal. *Je dois tout à Votre Eminence, & je jure Dieu que je m'acquitterai bien de ma dette, ou que je ne pourrai. Avant que de déclarer mon sentiment, je vous protesterai que je dis la vérité, & que la crainte de vous déplaire ne me pourroit pas faire mentir.* Gassion n'étoit-il point chagrin contre Châtillon, qui avoit averti le Roi de certains désordres commis par les cavaliers du Colonel? Et c'est peut-être à cette occasion qu'il écrivoit au Cardinal.

J'ai dit que le Maréchal étoit alors le Général *à la mode*, & qu'il prit doublement la place du Cardinal de la Valette. Je ne sçai si ce ne fut point à la recommandation du Prince d'Orange son proche parent, & dans l'espérance qu'il y auroit une plus étroite correspondance entr'eux. Les avis qu'Aersen, confident de Frédéric-Henri, donne à Châtillon, me semblent supposer cela. Quoi qu'il en soit, Richelieu, plein de la grande confiance que l'extase de la Religieuse du Marais lui inspiroit,

1638.

Siege de S. Omer par le Maréchal de Châtillon.

Bernard Histoire de Louis XIII. L. XIX.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. 5. Chap. 60.

Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom II.

Journal de Bassompierre. Tom. II.

Mémoires de Puységur & de Sirot.

Histoire du Maréchal de Gassion. Tom. II.

Mercure François. 1638.

Grotii Epistolæ passim anni 1638.

Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 665. 666. &c.

1638. écrivit ainsi le 8. Mai au Maréchal : *Le Roi se repose tellement sur votre affection, qu'il ne doute pas que vous ne fassiez bientôt connoître à ses ennemis ce que vaut un Maréchal de Châtillon. Sa Majesté compte que vous serez le 12. à la riviere de Somme, & le 15. à Dourlans sans faute.* Et Des-Noyers Secrétaire d'Etat, dans une lettre de même date : *Toute la Cour est en joie. Il n'y a pas un brave homme qui ne souhaite de servir sous vous. J'ai jetté le feu par-tout, & tellement échauffé les cœurs, qu'en vérité vous pouvez vous donner le plaisir de croire qu'il y a peu de Généraux en France plus estimés que vous. Il est maintenant question d'agir conformément à ces heureux commencemens, & de faire voir aux amis & aux ennemis les effets de cette haute réputation. Je ne vous dis rien de Son Eminence, parce que je ne puis vous en dire assez. Ce silence témoigne tout ce que vous pouvez desirer.* On changea bientôt de langage. *Les retardemens apportés jusques ici*, dit Richelieu à Châtillon dans sa dépêche du 19. Mai, *à faire passer l'armée du Roi dans le Pays ennemi, lui donnent de grandes inquiétudes, à cause de la promesse faite au Prince d'Orange que nous serions en campagne le 10. de ce mois. Sa Majesté envoie vers vous M. d'Auxerre, pour vous témoigner combien il importe à son service que vous répariez ce délai par une extraordinaire diligence. Il a ordre de ne vous quitter point jusques à ce que vous soyez à l'endroit où vous voulez aller.* Ce Prélat, dépêché pour servir de surveillant à un Maréchal de France Réformé, fait un assez plaisant contraste.

Des-Noyers chagrin de ce que Châtillon qui passoit pour être lent & paresseux, ne répond pas à ce grand *feu* que le Secrétaire d'Etat avoit *jetté par tout*, écrivit le jour précédent beaucoup plus vertement au Maréchal. *Ne vous étonnez pas*, lui disoit-il, *si vous recevez de si subites recharges. La lettre que vous avez écrite à Son Eminence en est la cause. Vous y déclarez que vous n'êtes pas encore dans le pays ennemi, & que vous n'espérez pas d'y être avant le 20. ou 21. du mois, quoique vous ayez promis d'y entrer le 16. Cela fâche extrêmement M. le Cardinal, qui connoit les avantages que ce retardement donne aux ennemis. Vous le jugerez vous-même, quand il vous plaira d'y faire réflexion, & de considérer que ce que vous pourriez faire le 20. avec dix mille hommes, vous deviendra difficile au 25. avec un plus grand nombre. Outre que c'est, en bon François, donner lumiere aux ennemis de ce qu'on veut faire, quand on en differe tant l'exécution; nous ruinons nos propres sujets, au lieu de fouler ceux de l'ennemi: chose beaucoup plus fâcheuse. Je ne puis vous dissimuler que cette marche pesante afflige vos serviteurs, & leur fait souffrir des reproches, de ce qu'ils avoient témoigné en revenant d'auprès de vous, touchant l'ardeur & la vigueur qu'ils y avoient remarquée.* Le Secrétaire d'Etat parle ici de lui-même. Vers le commencement de Mai, on l'envoya au *rendez-vous* de l'armée de Châtillon, & il en rapporta des merveilles. *Le Duc de Weymar*, ajoûte t'il dans sa lettre, *a pris Fribourg en treize jours avec deux mille hommes. Cette Place vaut mieux que celle où vous allez. Mais en arrivant, il a fait jouer le petard, l'escalade, & tout ce qu'un déterminé Général peut employer.* Ce n'est pas merveille, *dit-il*, si on prend une Place dans

toutes les formes de l'art. Il n'y en a point que je n'emporte de cette maniere. Mais cela consume une campagne. La prise réguliere d'une ville ne vaut pas la dépense d'une grande armée. Il faut conquérir des Provinces entieres dans un Eté. *Pour conclusion, Monsieur, je vous prie de considérer, que puisque vous avez le commandement de la principale de nos armées, vous en devez bientôt faire voir les effets.* 1638.

Quelle dût être la surprise du Maréchal, en lisant une lettre si vive! Etoit-il bien accoutumé à être ainsi régenté par un Secrétaire? On fut picqué jusques au vif: mais il fallut dissimuler son dépit. » Toutes les instan» ces que vous me faites d'avancer, *répondit Châtillon le* 20. *Mai*, & tout ce » que vous m'alléguez, je le reçois avec le respect que je dois, quoique je » ne sois nullement coupable de retardement. J'en prens à témoin tous les » Officiers de l'armée du Roi qui sont près de moi. En marchant deux » jours plûtôt, je serois arrivé à la riviere d'Authie, *qui sépare la Picardie* » *de l'Artois*, avec huit mille hommes de pied & douze cents chevaux. Je » partirai demain, s'il plaît à Dieu, de grand matin pour aller prendre mes » logemens à S. Pol. Il y a sept lieuës. C'est une bonne journée pour une » armée. De-là j'avancerai en diligence vers S. Omer. Si la ville n'étoit ni » plus forte, ni plus considérable que Fribourg, nous l'aurions bientôt. » On surprend quelquefois par bonheur les meilleurs Places du monde. » Mais des bicoques ont aussi en certaines rencontres arrêté toutes les forces » du Duc de Weymar & fait perdre beaucoup de temps, témoin Saverne. Il » se trouve maintenant dans un pays où il est le maître de la campagne, & » où personne ne s'oppose à lui. J'ai affaire aux meilleurs Places des Pays» Bas qu'on n'auroit pas pû surprendre dépourvues de garnisons, quand » même on se seroit mis plûtôt en campagne. Il étoit malaisé de s'imaginer » que j'entrasse, comme je fais dans le pays ennemi avec dix mille hommes » de pied & trois mille chevaux, pour commencer par le siege d'une des » meilleures Places qu'il y ait. Si je n'avois eu ordre que de faire une » guerre de campagne, de prendre de petites bicoques, & de tenir quel» ques jours la campagne, avant que les ennemis se reconnussent, & assem» blassent leurs forces, cela se pouvoit. Mais le projet ayant été fait devant » le Roi & Son Eminence, vous présent, Monsieur, d'assiéger Arras ou » St Omer, j'ai toujours dit que je ne pouvois entreprendre ni l'un, ni l'au» tre, à moins qu'on ne me donnât quinze mille hommes de pied & cinq mille chevaux. Je ne laisse pas de marcher avec ce que j'ai. Jugez par là, si » ma chaleur n'augmente pas, au-lieu de diminuer. Prenez y garde d'aussi » près que vous voudrez, vous ne trouverez aucun changement en moi. Je » suis toujours également disposé à bien servir le Roi, & à contenter Son Emi» nence, sans perdre aucun moment de temps. Je ne m'étendrai plus dé» sormais dans mes lettres. Les meilleurs raisons que je pourrois alléguer » seront toujours détruites par ceux qui ont l'autorité de faire & de dire » tout ce qu'il leur plaît. Nonobstant ce qui manque aux choses qui m'ont » été promises, j'entreprendrai comme si j'avois l'armée complete.

Des Noyers, bien réfuté, modéra un peu sa vivacité, & craignit d'a-

1638. voir irrité Châtillon. *J'ai bien jugé*, lui repartit le Secrétaire d'Etat, d'un ſtyle plus poli & cavalier, *que tant de recharges fâcheroient M. le Maréchal. Mais je n'ai pas douté auſſi, que déférant à la connoiſſance générale que nous avons à la Cour, de l'état des ennemis, & des avantages qu'un peu de diligence apporteroit aux affaires de Sa Majeſté, il ne nous pardonnât nos impatiences. Elles ne diminuent rien de l'eſtime qu'on fait de ſa perſonne, & des grandes qualités qui le rendent recommandable aux amis, & redoutable aux ennemis. Nous hâterons la marche des troupes qui le doivent ſuivre, & il ſera content de nous.* N'y a-t'il point ici un peu d'ironie? Cela me paroit ainſi. Quoiqu'il en ſoit, Châtillon arrive enfin le 15. Mai à un quart de lieue de S. Omer avec dix mille hommes de pied, & trois mille quatre cent chevaux. La ville étoit aſſez mal pourvue de garniſon. Le Maréchal nous apprend lui-même pourquoi. *Le Cardinal Infant & ſon Conſeil de guerre*, dit-il, *la croyent ſi avantageuſement ſituée, qu'aucune armée n'eſt capable d'en entreprendre le ſiege, parceque les marais ſont ſi longs & ſi larges du côté de Mont-Caſſel & de Bourbourg, que les ennemis ne s'imaginent pas qu'on les puiſſe empêcher d'y jetter du ſecours, & en auſſi grand nombre qu'ils voudront. Néanmoins du ſoir au matin, j'ai gagné de ſi grands avantages, que j'eſpere de former entierement mon blocus, pourvû que je ſois renforcé à point nommé juſques au nombre de quinze à ſeize mille hommes de pied que j'ai toujours demandés, comme abſolument néceſſaires à ce deſſein.*

Châtillon fut *renforcé* d'une armée entiere, & ne prit pas S. Omer. Philippe Duc d'Orléans a été plus heureux que lui en nos jours. Après avoir mis le ſiege devant S. Omer; il ſortit de ſes lignes contre le feu Roi d'Angleterre, alors le Prince d'Orange, qui venoit au ſecours, le battit, & emporta S. Omer: action infiniment plus glorieuſe que toutes celles du Roi ſon frere, ſi éxaltées dans les panégyriques & dans les vers de l'Académie Françoiſe, & gravées en tant d'endroits ſur le marbre & ſur le bronze. Louis le ſentit fort bien. Il fut jaloux de la gloire de Philippe, & ſes flateurs prirent ſoin de ne relever pas trop le bel exploit du Duc d'Orléans. Cependant, de l'aveu de tout le monde, ce n'étoit pas un grand guerrier. Pourquoi n'en dirons-nous pas autant de Louis XIV? Il eſt allé à la tête de ſes armées nombreuſes dans les Pays-Bas, dans la Franche-Comté, dans les Provinces-Unies, il s'y eſt rendu maître de pluſieurs villes conſidérables, il a ſubjugué des Provinces entieres: Je l'avoue. Mais cela prouve-t-il que ce ſoit un conquérant comparable aux Alexandres & aux Ceſars? Nullement. Louis XIV. a pris Maſtricht, Bezançon, Cambrai, Mons, Namur; comme le Duc d'Orléans a conquis S. Omer & gagné la bataille de Caſſel.

Dans une lettre du dernier Mai, Châtillon raconte ainſi au Roi ſon maître le commencement du ſiege tant deſiré. « C'eſt à préſent que je puis aſ» ſurer Votre Majeſté, que je ſuis campé avec ſon armée devant S. Omer; » m'étant aſſuré d'un poſte fort avantageux qui aſſure mon blocus. C'eſt » Saint Momelin ſur la riviere d'Aa, qui coule vers Graveline. Il y a un bac » que les ennemis nous ont abandonné. Ils avoient commencé de s'y re» trancher. Mais j'ai fait donner ſi bruſquement, qu'ils ſe ſont retirés avec

» grand

» grand étonnement. M. du Hallier s'est saisi de l'Abbaye de Watene, d'où » le Comte de Fuentes prétendoit jetter un régiment Anglois dans la ville. 1638.
» Prévenu par le passage que j'ai gagné, il a été obligé de traverser la ri- » viere en désordre & de s'en aller à Graveline, qui n'est qu'à quatre lieues » de-là. M. du Hallier a pris trois Jésuites prisonniers. Un d'eux, Ecossois » de nation, paroît hardi, entreprenant, & bien instruit des affaires des » Pays-Bas. Cela m'oblige de l'envoyer à Votre Majesté par M. l'Evêque » d'Auxerre, qui lui donne place dans son carosse. « Je ne sçai qui est ce Jésuite Ecossois. Il sçut se faire valoir à la Cour. L'effronterie est par tout d'un grand secours aux gens de sa robe.

Le P. Jésuite, écrit Des-Noyers au Maréchal, *en a dit assez entre la poire & le frommage, pour nous faire comprendre que si les François donnoient rudement l'épée à la main, jamais les Bourgeois ne leur résisteroient, & que la ville étant pleine de riches habitans, ils ne se laisseront point forcer, ni réduire au danger que court une ville emportée d'assaut. Je pense qu'en prenant ce Jésuite, vous avez pris le premier bastion de S. Omer. C'est un homme de cœur, vif, & capable d'animer une ville à soutenir un siege jusques à la derniere extrémité.* Le Maréchal de Bassompierre semble confirmer le sentiment du Jésuite, & dit que la ville de S. Omer, grande & fort peuplée, se disposoit à capituler avec Châtillon, sans attendre un plus long siege, si le Prince Thomas de Savoye n'y eût pas jetté un puissant renfort. J'ai peine à me persuader que les habitans ayent sitôt perdu courage. La tranchée n'étoit pas encore ouverte le 22. Juin. Le Maréchal employa un mois à faire sa circonvallation de cinq lieues de tour. Avoit-il assez de gens pour la garder? Voilà pourquoi il cria sitôt au secours, & demanda que le Maréchal de la Force vint au siege avec son armée.

Aujourd'hui seulement, écrit-il à Des-Noyers le 1. Juin, *je vous puis assurer que S. Omer est assiegé, puisquil est bloqué & fermé de tous côtés. La chose ne s'est pas éxécutée sans difficulté. Ceux qui la voient ont peine à croire que j'aye osé entreprendre cette Place avec dix mille hommes de pied & trois mille chevaux: je n'en ai pas davantage. Puisque j'ai déja gagné de si grands avantages, il n'est pas à propos de s'en dédire. Quand je suis une fois résolu, il n'est pas facile de me faire démordre: vous le sçavez bien. Ne me donnez plus dans vos lettres, je vous prie, la qualité de* Lieutenant Général de l'armée du Roi en Picardie; *car enfin je suis maintenant dans les Pays-Bas.* Voici le Maréchal en belle humeur. Cela durera-t'il long-temps? Ni Gassion, ni Puy-ségur, gens du métier, ne conçurent pas de si grandes espérances que lui. *La faute qu'on fit à ce siege*, dit celui-ci, *ce fut de ne prendre pas le haut Pont en arrivant. Si on l'eût aussi-bien pris que le Fort de deçà, ç'en étoit fait de la ville.* Rapportons ce que raconte un autre habile Officier, présent à l'expédition. » Quand le Camp fut formé, *dit-il*, on commanda au Sieur de » la Ferté-Imbaut, de prendre trois mille hommes de pied, mille chevaux » & deux canons pour s'emparer des Forts que les Espagnols tenoient du » côté d'Ardres. D'autres troupes furent envoyées vers la chaussée qui s'é- » tend depuis le Neuf-Fossé, jusques à l'Abbaye de Clair-Marais. Le Fort

1638. » de Neuf-Fossé se rendit dès que que nos gens parurent. L'Abbaye se dé» fendit un peu mieux. Mais elle ouvrit enfin ses portes. Cela donnoit » une grande facilité à bloquer la Place qu'on vouloit assieger. Saint Mo» melin où étoit le bac pour passer la riviere d'Aa, & le canal qui tra» verse Saint Omer, se fit battre. Les ennemis poussés vigoureusement » abandonnerent leurs retranchemens, & passerent, partie dans le bac, » partie dans des bateaux, de l'autre côté de la riviere. Ils espéroient de » s'y fortifier. Mais le grand feu que nous fîmes, les contraignit à se » retirer. Depuis ce temps-là nous eûmes un peu de repos. On travailla » si diligemment à la circonvallation, qu'au commencement de Juillet, » les lignes se trouverent de cinq lieues de tour, sans y comprendre les » marais qui en avoient près de deux d'étendue.

Le Prince Thomas de Savoye jette du secours dans S. Omer, & l'armée du Maréchal de la Force joint celle de Châtillon.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. 5. chap. 61. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. II. Journal de Bassompierre. Tom. II. Mémoires de Sirot & Puységur. Mercure François. 1638. Grotii Epistolæ passim. An. 1638.

Deux choses troublerent la joie que les lettres de Châtillon sur le bon état de sa circonvallation donnerent à Louis & à son Ministre; l'empressement du Maréchal à demander que l'armée de la Force vînt joindre la sienne, & le renfort jetté dans la Place par le Prince Thomas de Savoye. *On est un peu surpris à la Cour de vous voir déja crier au secours*, dit Des-Noyers à Châtillon dans sa lettre du 8. Juin. *Cependant le Roi vous envoie l'armée de M. le Maréchal de la Force, comme vous l'avez désiré. Son Eminence croit qu'il ne faut rien épargner pour faire réussir votre siege. Elle est fort touchée de cette demande. Mais enfin elle espere que vous donnerez ce contentement au Roi, de faire en quinze jours avec deux armées ce que vous auriez fait en un mois avec une. On vous prie de considérer que si par votre diligence vous ne finissez promptement l'affaire de S. Omer, vous réduirez à cette seule Place le fruit de la campagne de deux armées; & qu'au contraire, si vous profitez de l'étonnement des ennemis & des assiégés, vous abrégerez matiere, & aurez lieu de récompenser avec usure, le temps que vous faites perdre à notre seconde armée.* Les Espagnols & les gens de S. Omer n'étoient point autrement déconcertés. Ceux-ci se défendoient bien, & ceux-là se préparoient à secourir la Place, & à la mettre en état de résister vigoureusement, jusques à ce qu'ils pussent s'avancer, afin d'obliger les François à lever le siege.

» Le Prince Thomas, *dit Châtillon dans sa dépêche du 9. Juin à Des-» Noyers*, étant parti de son quartier près de Bourbourg à quatre lieues de » S. Omer, est venu à la faveur de la nuit & d'un Pays fort couvert » avec six mille hommes de pied & deux mille chevaux. Il s'approcha, » sans être reconnu, jusques à une portée du canon du quartier de S. Mo» melin où est le bac. Le trouvant bien retranché & bien fourni d'hom» mes, il n'osa rien entreprendre de ce côté-là, & s'alla saisir d'un vil» lage nommé Nieulet sur le bord du marais, où aboutit un canal qui » vient de la ville. Les assiégés lui envoyerent plusieurs barques, où le » secours qu'il prétendoit jetter dans la ville entra. Le Prince demeura » tout ce jour-là dans un champ de bataille assez avantageux. Il étoit » maître d'une petite plaine, à la sortie des chemins couverts par où il » étoit venu, & à la vûe du quartier du bac. Je ne pouvois aller du

» mien à lui, qu'en faisant un tour de quatre lieues. Pour entrer même » dans la plaine où il étoit, j'aurois dû défiler par un chemin étroit » qui dure une lieue. Et quelles forces pouvois-je encore mener avec » moi? Trois mille hommes de pied & deux mille chevaux. Car enfin, il falloit garder mes quartiers, les forts & les redoutes de ma circonvallation. Quelques-unes sont en état de défense. Et cette nuit-là » même, j'avois emporté un endroit fort avantageux. C'est la Chartreuse » à une portée de canon de la ville, dont j'espere de commencer les » approches. De maniere qu'ayant tant de quartiers à garder, & assez » séparés les uns des autres, il ne m'a pas été possible d'empêcher le » Prince Thomas de jetter du secours dans la Place. Si j'ai douze mille » hommes de pied, Officiers & soldats en tout, seize cent chevaux François & autant d'étrangers, c'est le bout du monde. Le Prince Thomas s'est retiré avec le reste de ses troupes dans son quartier de Bourbourg, & a jetté de la cavalerie dans Aire & dans Hesdin, pour fatiguer nos convois. « Ce malheur fut suivi de deux autres. Les Espagnols défirent deux régimens François *à platte couture*, dit le Maréchal de Bassompierre, & deux compagnies de cavalerie donnerent dans une embuscade.

1638. *Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 666. 667.*

Cependant Châtillon reprend courage, dès qu'il sçait que le Maréchal de la Force s'approche avec son armée. *J'ose vous assurer*, écrit-il à Des-Noyers, *que l'entreprise est infaillible au contentement du Roi & de Son Eminence. Nonobstant le secours qui est entré, nous abrégerons de telle sorte, que nous aurons le temps de prendre quelqu'autre Place importante.* Et dans une autre lettre. *Je suis tellement affermi & assuré dans tous mes quartiers, que quelque effort qui nous tombe sur les bras, on ne me peut faire lever ce siege, pourvû que la famine ne nous chasse pas. Soyez assuré que la puissance Espagnole ne nous délogera point.* Engagés d'honneur, ou trompés par des promesses si positives, Louis & son Ministre s'opiniâtrent à prendre S. Omer, & veulent l'emporter à quelque prix que ce soit. » Mon » Cousin, *dit le Roi à Châtillon*, vous pouvez juger quel est mon déplaisir & ma surprise des nouvelles que vous avez envoyées. J'avois » crû qu'il n'y avoit pas lieu d'appréhender qu'ayant coutume d'user d'une » si grande prévoyance dans vos entreprises, vous laissassiez un passage » libre aux ennemis, par où ils feroient entrer, sans combattre, du secours dans S. Omer. Vous m'aviez écrit que la Place étoit bloquée de » tous côtés. Pour ce qui est de la perte des deux régimens que les ennemis ont défaits, elle me seroit moins sensible sans le premier malheur. Ce qui me fait seulement de la peine, c'est qu'il me semble que » cette infanterie n'a pas eu une escorte suffisante de cavalerie. La bonne » résolution que vous témoignez de continuer votre siege, me console. » Il faut travailler avec tant de soin & de diligence, que tout ce mal » soit glorieusement réparé. J'ai résolu d'employer toute ma puissance pour » en venir à bout. Quoi qu'il arrive, ne levez point le siege sans mon » exprès commandement. Mon cousin le Maréchal de la Force vous va

1638. » joindre : rien de ce qui vous sera nécessaire ne vous manquera. Si ma » présence est jugée nécessaire aux lieux voisins, j'aime mieux souffrir l'in» commodité d'un voyage, que de ne pas réüssir dans cette entreprise.« Châtillon ne fut pas d'avis que le Roi quittât ses plaisirs & ses promenades ordinaires autour de Paris, pour s'avancer vers la frontiere, de peur que le voisinage de la Cour n'affamât l'armée. *Je crois*, ajoûta le Maréchal, *qu'il est plus de la dignité Royale de prendre S. Omer, sans que Sa Majesté s'éloigne de S. Germain, vû même que la grossesse de la Reine est fort avancée.*

Richelieu n'étoit pas moins entêté d'emporter une ville assiégée avec tant d'éclat. *Quand S. Omer seroit une Ostende*, dit-il à Châtillon, *le Roi est résolu de l'avoir.* Le bon Des-Noyers employoit tout son esprit & toute son éloquence à exhorter Châtillon à la diligence & à l'encourager. *C'est dans le mauvais temps*, lui écrit-il, *que le bon pilote donne des preuves de sa science. Nous espérons que vous ferez de même dans le malheur qui vous est arrivé, & qu'élevant votre courage au-dessus des difficultés, vous témoignerez à Sa Majesté que vous les sçavez surmonter. Reprenons, s'il vous plaît, Monsieur, un nouveau courage, & faisons connoître aux ennemis par votre diligence, que les oppositions nous animent encore davantage. Faites en huit jours ce que vous auriez fait en quinze, & redoublez vos attaques si chaudement, que les Espagnols ayent le chagrin de voir que leur secours ne servira qu'à relever la gloire des armes du Roi, & à rendre votre conquête plus belle. Mais sur-tout ne quittons jamais prise, & à quelque prix que ce soit, montrons à toute la Chrétienté que quand le Maréchal de Châtillon est attaché à une Place, il ne sçait point ce que c'est que d'en démordre.* Le Secrétaire d'Etat reprend sa belle humeur, & veut railler encore. Je ne sçai si les autres seront de mon goût : mais ces lettres me paroissent tout-à-fait divertissantes. *N'y auroit-il pas moyen*, dit Des-Noyers dans une autre, *de faire quelque action qui relevât l'honneur de nos armes, & qui nous donnât moyen de regagner le temps que ce renfort nous voudroit faire perdre en prolongeant notre siege?* Le Secrétaire d'Etat ne demande que des batailles. Est-ce la vision de la Sainte du P. Joseph qui lui inspire tant d'ardeur, tant de confiance ? Je lui pardonne son empressement & sa vivacité, quand je lis ce que le Maréchal écrivit le 12. Juin à Richelieu. *J'ose assurer Votre Eminence que je mettrai les armes du Roi dans S. Omer. Dès que l'armée de secours se sera rendue à Therouenne, j'ouvrirai les tranchées. J'ai bien considéré les lieux par où je ferai mes attaques; il n'y aura pas une ligne de faux travail. Le renfort jetté dans la Place n'en retardera la prise que de huit jours, & l'approche de M. le Maréchal de la Force nous l'avancera d'un mois, & assurera entierement cette entreprise digne des forces d'un grand Roi.* Tout le monde mettoit la main à l'œuvre pour la conquête de S. Omer. Un Prélat même faisoit le métier d'Ingénieur sous deux Maréchaux de France Réformés. *M. l'Evêque d'Auxerre ne s'endort point*, dit Châtillon. *Ce n'est pas un homme inutile. Il prend soin d'une partie des travaux des lignes, & s'y promene souvent.*

Elle arriva enfin, cette *armée de secours* vers la fin du mois de Juin. Après quelques contestations entre les deux Maréchaux sur le sens de l'ordre du Roi envoyé à la Force, on ouvre la tranchée, les travaux s'avancent; & celui-ci posté à Jouaste, remporte un avantage sur les Espagnols accourus au secours de S. Omer. Puységur, qui servoit sous lui, raconte ainsi cette action. » M. d'Arpajon ayant proposé à M. le Maréchal de la Force, d'attaquer la redoute d'Anvein, autrement dite de » Lermont, que les ennemis avoient prise dans le gouvernement d'Ar- » dres; cela fut éxécuté. On fit cinq ou six attaques, l'une après l'au- » tre, sans pouvoir emporter la redoute, soutenue par l'armée ennemie » qui étoit derriere. Elle envoyoit autant de gens frais qu'on en avoit » besoin, & nous ne pouvions l'empêcher. Nous perdîmes quatre ou » cinq cents hommes dans cette affaire. Les ennemis firent passer sur la » digue du marais quatre mille chevaux, qui vinrent droit au lieu où » étoient les régimens de Piémont, de la Marine & de Vervins. Notre » cavalerie étoit allée escorter un convoi pour le camp des assiégeans. » M. de la Force commanda que les trois régimens marchassent aux en- » nemis. Piémont avoit la droite, Vervins le milieu, & la Marine la » gauche. Le terrein contenoit justement ce qu'il falloit pour nous met- » tre en bataille, & un bois nous couvroit à la droite & à la gauche. » Je fis avancer cent mousquetaires d'un côté & cent de l'autre, qui se » mirent tout le long du bord du bois, plus avancés que nos batail- » lons. Quatre cent chevaux de nos ennemis se détacherent de leur gros » pour venir à nous, afin de découvrir, s'il n'y avoit point de mous- » quetaires dans le bois. La décharge qui se fit à la droite sur eux, en » tua cinq ou six. Nos troupes du convoi commencent d'arriver. M. d'Ar- » pajon passe avec six escadrons, dans le dessein de charger les ennemis: » mais il est obligé de se retirer derriere l'infanterie. M. de la Force vint » alors avec six petites piéces de canon qu'on tiroit par intervalles sur » la cavalerie Espagnole, qui, voyant arriver le reste de nos troupes, » songe à la retraite, & défile par les rangs de derriere. M'appercevant alors que les escadrons ne sont plus si épais, j'avertis M. d'Ar- » pajon du mouvement des ennemis, que plus du tiers est déja défilé, » qu'on les doit charger, & que certainement ils seront enfoncés. On » le va dire à M. de la Force, qui nous ordonne qu'on les charge, & cela » est incontinent fait. Ils perdirent dans ce combat plus de douze à quin- » ze cavaliers pris ou tués. 1638.

La marche de Frédéric-Henri Prince d'Orange vers la Flandre confirma Châtillon dans ses bonnes espérances. *M. de Charost*, dit-il dans une lettre à Des-Noyers du 15. Mai, *m'a fait part des nouvelles qu'il a reçues de Flessingue. Les bateaux de l'avant-garde de M. le Prince d'Orange sont arrivés à Ramekins. Il s'étoit embarqué à Bergopzoom avec sa cavalerie, son infanterie & son canon, pour faire descente en Flandres à la faveur de l'Ecluse. Je crois qu'il en veut à Dam ou à Hulst.* L'opinion commune, c'est que Frédéric-Henri avoit formé un dessein sur Anvers : & cela est

Mauvais succès de la campagne du Prince d'Orange.

Journal de Bassompierre. Tom. II.

1638.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. chap. 62. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. II. Mercure François. 1638. Nani Historia Veneta. Lib. X. 1638. Historie di Gualdo Priorato. Part. 2. Lib. 4. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 670. 671. &c.

fort vraisemblable. » Je juge, *poursuit le Maréchal*, que cette marche » obligera les Espagnols à tourner toutes leurs forces de ce côté-là, » pour empêcher qu'il n'ait le loisir de se retrancher devant l'une de ces » deux Places. Ils prendront d'autant plus facilement ce parti, qu'ils dé- » sespérent à présent de faire lever le siege de S. Omer, & qu'ils sçavent » que l'armée de M. le Maréchal de la Force s'avance diligemment. Ce » qui leur fait perdre l'espérance de réüssir par quelque diversion dans » le Boulonois, & de nous couper les vivres de ce coté-là. Ces projets » étant maintenant renversés, je m'imagine que toutes leurs forces vont » marcher vers le Prince d'Orange, afin de s'opposer à ce qu'il vou- » droit entreprendre & de se garantir du moins de deux pertes en même » temps. Je vous supplie, Monsieur, d'assurer le Roi & Son Eminence, » que ce siege est maintenant en tel état, qu'ils n'en doivent point crain- » dre les événemens. Nous serons libres dans six semaines, & nous pour- » rons continuer de prendre de nouveaux avantages sur les Espagnols, » ou les engager à un combat général. C'est tout ce qui se peut sou- » haiter, après que nous auront pris S. Omer.« Les gens d'esprit blâmoient Châtillon d'être si positif dans ses promesses, & d'oser si hardiment ré- pondre d'un succès aussi douteux que celui d'un siege. *Les Généraux d'armée qui veulent ménager leur réputation*, dit judicieusement un Historien à propos des rodomontades du Maréchal, *sont ordinairement plus réservés dans leurs promesses, & dans leurs jugemens sur ce qui doit arriver. Ils aiment mieux faire les entreprises incertaines & difficiles, afin d'en recevoir plus de louanges, si elles réüssissent; & moins de blâme, si elles échouent.*

La disgrace d'une partie de l'armée des Provinces-Unies près d'Anvers eut une si grande influence sur le malheur de Châtillon au siege de S. Omer, qu'il est nécessaire de rapporter un événement qui fut d'un grand secours au Maréchal, pour répondre aux reproches insultans qu'on lui fit, sur ce qu'il avoit fort mal tenu une parole si solemnellement & si souvent donnée au Roi & à son Ministre. Il fallut bien se retrancher à dire qu'on n'étoit *ni Prophete, ni fils de Prophete*, & qu'on ne pouvoit pas prévoir ce qui arriveroit aux alliés de la France. C'est pour cette raison-là même que Châtillon devoit être plus prudent, & moins fanfaron. » L'armée de Mrs. les Etats, *lui écrivit Etampes Ambassadeur de* » *Louis à la Haïe dans une lettre du* 23. *Mai*, sera aussi-tôt, à mon » avis, dans le Pays ennemi, qu'y pourra être celle que vous comman- » dez, ou peu s'en faudra. M. le Prince d'Orange part d'ici le 25. de ce » mois, pour s'y rendre deux jours après: elle est toute assemblée près de » Bosleduc, & ne se trouve gueres moindre de dix-huit mille hommes de » pied & de quatre mille chevaux, à ce qu'il m'a dit lui-même; sans » y comprendre un camp volant de cinq à six mille hommes de pied & » de deux mille chevaux, ou environ, que commandera M. le Comte Henri » de Nassau, Gouverneur de Frize, pour la conservation des frontieres. » Vous connoissez ce Pays, Monsieur: jugez de ce qu'il peut faire avec de si » grandes forces. Les effets vous en porteront des nouvelles plus certaines.

Cela est amplement expliqué dans une lettre trop judicieuse d'Aersen au même Maréchal, datée de la Haïe le 24. Mai. » La grande armée » est déja toute prête au *rendez-vous* à Tith, à Tithoyen, & autour du » Fort de Worn. On l'a pourvûe de tout ce qui lui est nécessaire; de » bateaux & de chariots, pour marcher par eau & par terre; de ma- » niere qu'elle n'attend plus que le commandement de Son Altesse. L'au- » tre, est aux environs de Nimegue, sous M. le Comte Henri Gouverneur » de Frize, qui a charge de garder nos frontieres & nos rivieres, pen- » dant que Son Altesse sera éloignée, ou engagée devant quelque Place. » Les Espagnols ont mis leurs principales forces autour d'Anvers & au » Pays de Waes, outre trois mille hommes envoyés vers Graveline. Pi- » colomini ne remue point encore du Pays de Juliers, quoiqu'il ait or- » dre de s'opposer à l'armée du Roi. Content d'éxiger des contributions » dans le plat-Pays, il nous donne de la jalousie en fortifiant Keysertwert » & Mulheim sur le Rhin. Nous concluons de là, Monsieur, que votre » armée n'est pas encore en état. Cependant, il est nécessaire d'agir en » même temps, afin de partager les forces ennemies. Son Altesse est prête, » & bien résolue à se prévaloir de la premiere occasion de faire un coup » qui réponde au desir du Roi, aux forces communes, & aux projets » mûrement concertés. Mais tout sera inutile, si de votre côté, Monsieur, » vous n'y apportez la chaleur, la diligence & la valeur convenables. Vos » premiers coups en valent deux, & vous êtes trop sage, Monsieur, pour » ne voir pas qu'outre le service du Roi, il y va encore de toute votre » fortune, à faire bien réüssir cette campagne. Puisque le Roi vous a » choisi comme le plus habile, il attend de votre conduite & de votre » expérience des succès dignes de Sa Majesté. Si quelque chose cloche » & ne répond pas aux espérances, l'envie se déchaînera, & votre Re- » ligion même sera un préjugé contre vous. Je prends la liberté, comme » votre très fidele serviteur, de vous dire qu'il est nécessaire que vous » demeuriez dans une étroite correspondance avec Son Altesse, & que » vous éxécutiez ponctuellement ce qui a été concerté pour le temps de » la marche, pour la force des armées, & pour les occasions d'entrepren- » dre. Soyez persuadé que dans cette affaire, Son Altesse apporte la can- » deur & les bonnes intentions que vous pouvez desirer. Le temps le jus- » tifiera. Pour ce qui est du reste, il dépend de la bénédiction de Dieu.

Le Maréchal de Bassompierre raconte ainsi en peu de mots le malheureux commencement de l'expédition de Frédéric-Henri. » Comme nous » avions mis sur pied trois corps d'armée pour attaquer les Pays-Bas, *dit-il*, » les Espagnols en avoient de leur côté destiné trois pour se défendre. » Un, commandé par le Cardinal Infant en personne, se devoit oppo- » ser à l'armée que les Hollandois tenoient entre Bruxelles & Anvers. » Le Prince Thomas avoit ordre d'observer avec l'autre les démarches » du Maréchal de Châtillon, & de le harceler. Le troisiéme, conduit » par Picolomini, fut destiné contre le Maréchal de la Force dans le » Cambresis. Deux jours après que celui-ci fut arrivé à son *rendez-vous*,

1638. » le Cardinal Infant, averti de la venue des Hollandois, l'appella pour » se venir joindre à son armée. Cependant l'avant-garde des Etats débarque à la digue de Caloo, prend un des premiers Forts par intelligence, puis un autre, & une redoute par force, & de là vient assiéger le Fort de S. Philippe qui se défend bravement, & donne le temps » au Cardinal Infant d'accourir au secours. Il fit si grande diligence qu'il » trouva les ennemis arrêtés par un vent contraire qui les empêchoit de » se rembarquer. Ils furent taillés en piéces, & les Espagnols remporterent quarante drapeaux, huit cornettes, vint-cinq canons de fonte, » plus de cent de fer. Le Comte Guillaume de Nassau Général se sauva » suivi d'un petit nombre de gens, après avoir perdu son fils. Tout le » reste de cette petite armée de six mille hommes fut tué, pris, ou noyé. Bassompierre éxagere la perte. Elle fut considérable, je l'avoue; mais non pas tout-à-fait si grande.

Les premiers efforts de l'armée des Etats sont plus particulierement marqués dans une lettre d'Etampes Ambassadeur de France à la Haïe, écrite le 27. Juin au Maréchal de Châtillon. » Le 14. de ce mois, *dit-il*, » le Comte Guillaume fit sa descente avec environ sept mille hommes » de pied, & quatre compagnies de cavalerie, dans le Pays de Waes, » prit le Fort de Caloo & celui de Verrebreuk. Il s'est logé à Beveren, » où il se retranche. Son dessein, c'est de couper la digue d'Anvers » qu'ils appellent le Blockerdge, que les ennemis défendent puissamment. Ils incommodent beaucoup les nôtres à coups de canon des Forts » de S. Philippe, de la Perle & de Sainte Marie. Les habitans d'Anvers » y ont envoyé du renfort, aussi bien qu'à la digue, parce que de-là » dépend leur salut. Si le Comte Guillaume peut venir à bout de couper la digue, il tâchera de prendre le Fort de Burchufort, pour donner passage au reste de l'armée de M. le Prince d'Orange par un pont » sur l'Escaut; sinon, je crois qu'ils tourneront entierement vers Hulst. » *Tel étoit en effet le dessein de Frédéric-Henri, d'emporter Anvers, ou du* » *moins Hulst. Mais il fut déconcerté par la défaite de son avant-garde. Voici* » *ce que le même Ambassadeur en écrivit à Châtillon le 5. Juillet.* Je juge » par les discours de M. le Prince d'Orange, qu'ils ne sont pas découragés, & qu'ils pourront encore faire quelque chose cette année. On » a déja donné ordre pour le renfort de l'armée à la place des troupes » du Comte Guillaume. Encore qu'il n'y ait eu que mille ou douze cents » hommes tués ou noyés, elles ne sont pas en état de servir; deux mille » soldats, & environ cinquante-sept Officiers, ayant été faits prisonniers. » Le reste, qui avoit suivi le Comte Guillaume dans sa retraite, a été » envoyé dans les garnisons. Quand ce renfort sera venu, l'armée pourra être de quinze mille hommes de pied, & de quatre mille chevaux. » C'est assez pour entreprendre quelque chose de considérable.

Frédéric-Henri tenta en effet de prendre la ville de Gueldres; mais ce fut inutilement. *Le Prince d'Orange*, dit Bassompierre, *n'ayant pas réüssi dans son dessein à Anvers, rétablit son armée, la rend plus forte qu'auparavant*,

ravant, & vint assiéger Gueldres. Le Cardinal Infant s'y achemine à grandes journées, & arrive avant que les Hollandois soient retranchés. Le 27. Août, il force le quartier du Comte Henri de Frize, & le dernier du même mois, il oblige le Prince d'Orange à se retirer, sans tenter aucun exploit. Etampes touche encore cette affaire dans une de ses lettres au Maréchal de Châtillon. *Je ne vous dis rien de la marche de Mrs. les Etats depuis Bergopzoom jusques à Gueldres, de l'attaque de cette Place, du prompt secours amené par le Cardinal Infant en personne avec une armée de seize mille hommes tant en infanterie, qu'en cavalerie, & de cinq mille de renfort, conduits par le Colonel Lamboi Liégeois. Les troupes de M. le Prince d'Orange sont maintenant entre Grave & Nimegue. Je voudrois bien qu'elles tentassent quelque chose avant que d'entrer dans leurs quartiers d'hiver. Mais cela se peut souhaiter, & ne se doit pas espérer.* Je ne sçai si dans le monde on rend assez justice à Ferdinand Infant d'Espagne, Cardinal & Archevêque de Tolede. Elevé dans les plaisirs & dans l'oisiveté de la Cour du Roi son frere, il passe d'Espagne en Italie, de là en Allemagne, joint le Roi de Hongrie, fait des merveilles à la bataille de Norlingue contre les Suédois, & entre victorieux dans Bruxelles. Attaqué ensuite par les armées de France & des Etats-Généraux, ou jointes, ou séparées, il oblige le Prince d'Orange & deux Maréchaux de France à lever le siege mis devant Louvain, & va prendre le Fort de Skenk. L'année suivante, il entre dans la Picardie, & jette l'effroi & la consternation jusques dans Paris. Le voici enfin qui défait une partie des troupes de Frédéric-Henri, qui déconcerte un grand dessein formé sur Anvers, & qui après avoir obligé les François à lever honteusement le siege de S. Omer, & contraint Louis à venir promptement animer ses gens à la défense de sa frontiere, marche au Prince d'Orange, & le force à quitter ses retranchemens commencés devant Gueldres. Avouons à la gloire du Cardinal Infant, que dans ces différentes campagnes il témoigna beaucoup de valeur, de conduite & d'activité, & qu'il mérite d'être mis au rang des plus grands Généraux de son temps. 1638.

Châtillon trouva dans un paquet de l'Ambassadeur de France à la Haïe, de quoi se désabuser de son imagination, que les Espagnols *n'avoient plus lieu d'espérer de pouvoir faire lever le siege de S. Omer.* Etampes lui envoyoit la copie d'une lettre interceptée du Prince Thomas de Savoye. On s'y promettoit bien de contraindre le Maréchal à se retirer, & de se venger de l'affront reçu à la bataille d'Avein, où Châtillon & Brezé défirent le Prince. Si celui-ci ne témoigna pas moins de confiance que le Maréchal, il eut du moins le plaisir & l'honneur de ne s'être pas trop avancé. Nous avons diverses relations de la levée du siege de S. Omer. Les principales sont du Maréchal de Bassompierre, du Baron de Sirot présent à ce fameux événement, & deux de Châtillon même, à Des-Noyers Secrétaires d'Etat, & au Prince d'Orange. Celles de Bassompierre & de Sirot sont assez succintes. Le Maréchal s'étend davantage dans les siennes. Je m'arrêterai principalement à celle qu'il fit pour Frédéric-Henri,

Diverses relations de la levée du siege de Saint Omer.

Journal de Bassompierre. Tom. II.
Mémoires de Sirot. Tom. I.

1638. parce qu'elle est apparemment la plus sincere. Voyons auparavant ce que raconte Bassompierre & Sirot. » Si le siege de S. Omer ne réüssit pas, « *dit le premier*, la défaite des Hollandois sur la digue de Caloo en fut » la cause. L'armée de Picolomini, destinée contre M. de la Force, ayant » été rappellée par le Cardinal Infant, afin d'opposer un puissant corps » aux Hollandois, il n'y avoit plus que celle du Prince Thomas, qui pût » troubler le siege de S. Omer. M. de la Force lui faisoit tête avec la sien» ne, pendant que M. de Châtillon achevoit sa circonvallation, & four» nissoit son camp de vivres & d'autres provisions pour six semaines. » Et parce que la ville pouvoit être facilement secourue de l'autre côté » de la riviere qui passe à S. Omer par un canal qu'on y a fait, M. de » Châtillon la fit rentrer dans son lit par une chaussée, & y éleva trois » redoutes. Afin d'empêcher qu'on ne les vînt attaquer & prendre, il bâtit » un grand Fort où étoit le Bac de la riviere. On le nomma le Fort du Bac » à cause de cela. M. de Châtillon prétendoit y mettre quatre mille hom» mes pour le garder, & quantité d'artillerie. Mais avant qu'il soit muni » de vivres & entierement en état de défense, le Comte Guillaume est » défait à Caloo. Le Cardinal Infant, est délivré par ce moyen de l'ar» mée Hollandoise pour long-temps, envoie promptement Picolomini au » secours de S. Omer, & donne ordre au Comte Jean de Nassau de con» duire quinze cent chevaux à l'armée du Prince Thomas.

» Ces trois Généraux ayant consulté ensemble sur les mesures qu'ils de» voient prendre, résolurent de joindre quinze cent Croates au Comte » Jean pour occuper M. le Maréchal de la Force, tandis que le Prince » Thomas attaqueroit les redoutes de la chaussée, & Picolomini le Fort » du Bac. Cela leur réüssit comme ils l'avoient projetté. Le Comte Jean » de Nassau envoya ses Croates donner jusques dans le logement de M. » de la Force. La cavalerie les repoussa vertement & les poursuivit jus» ques à l'endroit où le Comte Jean tenoit les quinze cent chevaux en » bataille pour soutenir les Croates. A cette vûe inopinée, notre cava» lerie prend l'épouvante, & celle des ennemis la pousse jusques à l'in» fanterie que conduisoit M. de la Force. Ceux-là firent extrêmement » bien. Les ennemis sont arrêtés : notre canon leur fait tourner tête, » & notre cavalerie ralliée les poursuit à son tour jusques dans leur lo» gement. Dès que le Comte Jean parut, M. de la Force avertit M. » de Châtillon, qui fit incontinent sortir sa cavalerie de la circonvalla» tion pour aller au secours de M. de la Force. Jugeant ensuite par les » coups de canon tirés de part & d'autre, qu'on est aux mains, M. » de Châtillon met son infanterie en bataille vers l'endroit, afin de re» cevoir M. de la Force en cas de malheur. Cependant le Prince Tho» mas vient attaquer les trois redoutes de la chaussée, & les force aisé» ment. Elles ne pouvoient être secourues, ni du côté du camp, parce » que les troupes étoient occupées ailleurs, ni du côté du Fort du Bac » attaqué par Picolomini. Les trois redoutes ayant été prises de la sorte, » le Fort du Bac fut séparé de la circonvallation, & les ennemis en-

» rent le moyen d'entrer à leur aise, & sans aucun empêchement, dans » S. Omer, & d'y jetter toutes les choses nécessaires. Le Prince Thomas » y alla loger cette nuit-là même. Picolomini battit si furieusement le » Fort du Bac pendant deux jours, qu'il le contraignit de se rendre aux » conditions qu'il voulut accorder. Ces divers accidens mirent notre ar- » mée dans la nécessité de lever le siege de S. Omer. Cela se fit sans » désordre ni confusion. Le combat du Comte Jean & les attaques des » redoutes & du Fort du Bac arriverent le 7. Juillet. Châtillon dit le 8. 1638.

Ce récit est fort bien circonstancié, & paroit conforme au projet que le Prince Thomas & les deux autres Généraux durent former pour sauver S. Omer. Cependant celui du Baron de Sirot est différent en plusieurs choses. Rapportons-le, & laissons aux connoisseurs la liberté de juger quel est le meilleur, ou le soin de chercher le moyen de concilier les diversités. *Les ennemis parurent avec de grandes forces en campagne*, dit-il. *Le Vicomte d'Arpajon Lieutenant Général, & Biscaras Maréchal de Camp firent des merveilles en cette occasion. Les François chargerent d'abord quatre cent Croates, & les poursuivirent jusques à leur gros. Le combat s'échauffa, & devint fort rude. Mais le Maréchal de la Force arrivant avec le gros de l'armée & quatre canons, il en fit tirer quelques coups qui épouvanterent tellement les ennemis que la confusion se mettant parmi eux, ils ne penserent plus qu'à se sauver. Plusieurs engagés dans un endroit où un marais & une riviere leur fermoient le passage, s'embourberent & se noyerent. Le Marquis de la Trousse, & Des-Roches-S. Quentin furent tués de notre côté. Les ennemis ne se rebutent point de leurs pertes, attaquent quelques redoutes près de la ville, & reprennent celle qui commandoit la chaussée. Ils se saisirent aussi d'une digue, où le Marquis de la Barre Lieutenant de l'artillerie fut tué. Picolomini y arrive le lendemain, investit le Fort du Bac; & pendant qu'une partie de nos troupes est occupée à soutenir cette attaque, le Prince Thomas donne dans nos lignes, & les emporte aussibien que les redoutes entre Clairmarais & Nievvlet. On avança un ponton dans le marais, sur lequel il y avoit deux canons pour battre le Fort du Bac. Manicamp & Bellefonds s'y jetterent pour le défendre, & firent une sortie qui coûta la vie à quelques Espagnols. Picolomini y accourut en personne. Mais il y auroit peu avancé, si le Prince Thomas n'étoit venu le soutenir. Les assiégés ayant été contraints de se rendre, on leur accorda une capitulation fort honorable. Après cette perte, les François furent obligés de réünir leurs troupes, & voyant qu'ils ne pouvoient plus empêcher qu'on ne secourût S. Omer, ils tâcherent d'attirer les ennemis à une bataille. Ceux-ci, contens d'avoir éxécuté leur entreprise, n'y voulurent pas entendre, ni hazarder de perdre ce qu'ils venoient de conserver. Ainsi, quelques précautions que nos Maréchaux prissent, quelqu'adroite que fût leur conduite, ils ne se purent dispenser de lever le siege.*

Les deux relations de Châtillon éclairciront beaucoup celle-ci. Transcrivons sa lettre du 22. Juillet au Prince d'Orange. Si certaines circonstances y sont omises, nous les suppléerons par la relation envoyée au Relation du même événe-

1638. ment par le Maréchal de Châtillon.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. Chap. 61. 63. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. II.

Ce qui se trouvera en caractere Romain avec des guillemets est tiré de la relation à Des-Noyers.

Sécrétaire d'Etat le 11. du même mois. *Comme il est important*, dit-il, *que Votre Altesse soit informée des raisons qui m'ont obligé à lever le siege de S. Omer, j'ai choisi pour cet effet le Sieur de Walzergues Gentilhomme fort intelligent, témoin de toutes choses & du soin que j'ai pris de faire avancer les travaux. Votre Altesse considérera, s'il lui plaît, que la circonvallation qu'il m'a fallu entreprendre n'avoit pas moins de tour que celle de Bosleduc, & que les marais du côté de la Flandres, sont si grands & si fâcheux, qu'il falloit faire un circuit de quatre lieues, pour aller secourir le quartier du Bac que j'avois fait fortifier sur le canal qui se rend à Graveline, où il y a deux ou trois quindaux. Le plus proche de nos quartiers étoit celui du village de l'Abbaye de Waten, à une petite lieue du quartier du Bac. Et ç'a été l'avenue favorable aux ennemis; cette Abbaye n'étatn qu'à deux lieues de Bourbourg & à trois de Graveline. Le côté de Flandres leur étant si commode, l'armée de Picolomini, qui n'avoit plus d'autre occupation* » composée de dix mille » hommes de pied & de trois mille chevaux, *est venue vers celle du Prince Thomas. Toutes deux ensemble, du côté que je vous marque, ont attaqué les Forts du quartier du Bac, & les redoutes faites dans les marais avec une ligne de circonvallation, sur un chemin de fascines que j'avois accommodé avec beaucoup de peine. N'y ayant point de terre séche dans le marais, il avoit fallu faire le parapet avec des pieux & du bois liés, comme des claies, & remplir cela de fascines & de quelque gazon de terre grasse tirée du marais. De maniere que le fonds de nos redoutes & de nos tenailles n'étoit point à l'épreuve du canon. Les mousquetades tirées de près perçoient aisément les parapets. Nous n'avions point de Places d'armes pour défendre ces lignes du côté du marais. Il n'y avoit qu'un chemin de fascines, où deux ou trois hommes, tout au plus, pouvoient aller de front. Et ce travail duroit une bonne lieue.*

Les ennemis, ayant reconnu l'avantage qu'ils avoient à nous attaquer de ce côté-là, vinrent à la faveur des bois de l'Abbaye de Waten qui couvroient leur marche, & parurent en bataille, avec de l'infanterie, du canon, & un grand nombre d'escadrons de cavalerie, dans une plaine assez spacieuse pour étendre leurs rangs. » Ils voulurent d'abord attaquer le quartier du Bac. » Mais ils le trouverent en si bon état, qu'ils n'oserent rien entrepren- » dre. On se jette donc sur la main gauche du côté de Niewlet. J'avois » fait faire à l'opposite une grande redoute dans un lieu fort avantageux. » Nettancourt, frere du Mestre de Camp, la gardoit. Il la défendit si » vigoureusement, que les ennemis repoussés furent obligés d'attaquer » une autre petite redoute sur la main gauche de la grande. Elle étoit éle- » vée dans le marais, dans un lieu où il y avoit fort peu de terre dont » le parapet pût être renforcé. On la fit seulement avec des pieux, des » fascines, & de la vaze entre deux. Le canon des ennemis a facilement » percé tout ce travail. Le Lieutenant Colonel de Nettancourt, qui gar- » doit la petite redoute avec cent hommes & six compagnies du régiment, » y fut forcé après s'être défendu jusques à la derniere extrémité. La moi- » tié des Capitaines & des soldats y sont demeurés. Le canon les battoit » de telle maniere, que razant tout le couvert de la redoute, ils ne pou-

» voient faire davantage que ce qu'ils ont fait en gens de cœur. M. le » Marquis de la Barre, que j'avois envoyé pour la défense de ces lignes » du marais, avec cinq cents hommes du régiment de Navarre, & autant » de Molondin, arriva sur cette ligne, où il y avoit d'autres redoutes, » lorsque les ennemis achevoient de forcer celle que je vous marque. » Résolu de faire un effort pour la regagner, le Marquis s'avance à la » tête du régiment de Navarre, où étoient Mrs. de Fontenai & d'Avau- » gour, & quelques Capitaines choisis. Mais ne pouvant aller à la re- » doute prise que par le chemin de fascines, fait le long du parapet au » travers du marais, pour joindre par communication toutes les redou- » tes jusques au quartier du Bac; & le canon perçant tous nos parapets, » le pauvre la Barre eut la cuisse cassée d'un coup de canon, pour s'être » opiniâtré à demeurer trop long-temps dans un chemin contraint, qui » l'empêchoit d'aller aux ennemis avec ordre. Mais son courage le por- » tant à faire tout effort, le péril ne l'a pas détourné de s'arrêter une » bonne heure, pendant laquelle le Comte d'Avaugour & ses principaux » Officiers ont fait tout ce qu'on pouvoit attendre de gens d'honneur & de » valeur. Voyant qu'il n'y avoit point d'apparence de demeurer là, je » leur envoyai ordre de se désister de la redoute, & de se jetter dans » les plus voisines afin de les conserver. Le Marquis de la Barre mou- » rut de sa blessure le lendemain : perte fort grande pour le Roi. C'étoit » un des meilleurs Officiers du Royaume. 1638.

Pendant que le Prince Thomas & Picolomini nous attaquent de la sorte, le premier ayant laissé sa cavalerie dans le quartier opposé à l'armée de M. le Maréchal de la Force, campée entre Ardres & mes retranchemens, pour empêcher le Prince Thomas de nous couper les vivres; cette partie de la cavalerie des ennemis, & mille chevaux de celle de Picolomini, commandés par Coloredo, va se présenter devant le quartier retranché de M. le Maréchal de la Force. Il fait sortir une partie de la sienne, afin d'engager les ennemis au combat, & suit avec le reste, & avec quatre mille hommes d'infanterie & du canon. Les ennemis, qui avoient repoussé nos premiers escadrons, furent surpris de les trouver soutenus par de la cavalerie fraîche & par de l'infanterie. Plus étonnés encore du canon, ils sont repoussés à leur tour, & plusieurs des leurs sont tués les uns sur les autres, au passage d'un ruisseau où il falloit qu'ils défilassent. Une redoute qui les soutenoit, gardée par quelque infanterie, empêcha qu'ils ne fussent entierement défaits, en se retirant à leur quartier. Ils perdirent là beaucoup de gens. Il y eut six cent cavaliers & plusieurs Officiers tués, Coloredo entr'autres, & jusques à douze cent chevaux pris & amenés au camp de M. de la Force. Sur cet heureux exploit, je l'envoyai prier en diligence, de se joindre à moi, afin de nous opposer ensemble à l'effort des ennemis contre le quartier du Bac. L'Evêque d'Auxerre, qui se trouvoit par-tout, comme le surveillant envoyé par le Cardinal de Richelieu, fut celui que Châtillon chargea de ce message. Que ce Prélat, tantôt Ingénieur, & tantôt Aide de Camp, joue ici un rôle ridicule! *Je représentois à M. de la Force*, poursuit Châtillon, *que je ne*

1638. *pouvois secourir le Fort du Bac qu'à force ouverte, en faisant cinq lieues de chemin, & en laissant le marais à notre main gauche, les ennemis ayant pris trois redoutes principales de notre circonvallation qui traversoit le marais : de maniere qu'ils en avoient séparé le quartier du Bac. J'ajoûtois qu'il n'y avoit plus d'autre ressource que de hazarder un combat général contre les deux armées ennemies. Qu'en faisant faire le chemin que je connoissois, nous serions aux mains avec les Espagnols, avant qu'ils eussent le temps de retrancher les passages ; qu'ils auroient de la peine à retirer leur canon en batterie devant nos Forts, qui nous donneroient le temps de marcher à leurs secours, puisqu'il y avoit deux mille hommes choisis dans ce quartier-là.*

» M. le Maréchal de la Force ne perd point de temps. Il marche dès » la nuit même, arrive le lendemain d'assez bonne heure, dîne avec moi » pendant que ses quartiers se font, & que ses troupes les vont prendre. » Aussi-tôt qu'elles y furent, je l'allai trouver en son quartier, pour con- » certer avec lui, & avec les Lieutenans Généraux & les Maréchaux de » Camp des deux armées. Après avoir représenté notre état, & les avan- » tages que les ennemis avoient commencé de gagner, je fis voir par vi- » ves raisons qu'il n'y avoit qu'un seul moyen de relever nos affaires. » Que c'étoit d'empêcher que les ennemis ne prissent le quartier du Bac, » si bien fortifié qu'ils étoient obligés d'y faire un siege, & de l'atta- » quer par batteries & par approches. Que j'y avois mis deux mille qua- » tre cents hommes commandés par de bons Officiers. Que je sçavois bien » qu'ils nous donneroient le temps de les secourir, puisqu'ils étoient pour- » vûs de vivres & de munitions pour dix jours. Après que j'eus allégué » les raisons les plus fortes, les plus pressantes, pour obliger à prendre » une bonne & prompte résolution sur l'état présent de ce siege, chacun » opina selon son sens, & apporta ses difficultés. Qu'il ne falloit point » hazarder les meilleures troupes du Roi contre deux armées aussi nom- » breuses, & postées dans un lieu fort avantageux. A quoi je repliquai » que si deux corps joints ensemble, comme ceux que M. de la Force » & moi commandions, eurent jamais une belle occasion de hazarder un » combat, c'étoit dans la conjoncture présente. Que les ennemis, enga- » gés à l'attaque & aux approches du quartier du Bac, ne s'en pour- » roient dédire. Qu'en allant à eux par le chemin que je connoissois, & » en prenant tous les avantages que nous pouvions gagner sur des gens » resserrés dans leur camp, nous les obligerions infailliblement à une re- » traite fort dangereuse pour eux. Que nous pourrions reprendre ensuite » les petites redoutes qu'ils avoient emportées, & que fortifiés par les » nouvelles troupes qu'amenoit M. de S. Preuil, nous aurions moyen » de faire un quartier au village de Niewlet. Qu'encore que les enne- » mis eussent rafraîchi la ville de vivres & de munitions, nous pour- » rions continuer ce siege. Sur quoi chacun disant son sentiment, je vis » bien qu'on hésitoit à se résoudre sur mes propositions que j'animai » des termes les plus vifs, & des raisons les plus pressantes que je pus » trouver.

» Nonobstant cette diversité, je fis conclure qu'on marcheroit le len- 1638.
» demain, & que laissant ma tranchée & mes quartiers pourvûs, je join-
» drois tout ce que je pourrois de mes troupes à celles de M. de la Force.
» Je leur fis voir qu'en donnant quinze cent chevaux à M. du Hallier,
» assisté de M. de la Ferté-Imbaut & du Comte de Saligni, pour la
» garde de notre circonvallation & de nos tranchées, je menerois encore
» quatre mille hommes de pied & plus de deux mille chevaux, « *qui feroient l'avant-garde de notre armée. M. de la Force, comme le plus ancien, devoit avoir la bataille avec ses troupes, qui ne montoient qu'à six mille hommes de pied & à deux mille chevaux, parce qu'il avoit envoyé un détachement pour couvrir Ardres. De maniere que nous comptions d'aller aux ennemis avec dix mille hommes de pied choisis, plus de quatre mille chevaux, & vingt piéces de canon, tant grosses que petites. Cela les eût fort embarrassés. Car enfin, chacun témoignoit beaucoup de courage & de résolution. Lorsque mes troupes sont déja demi lieue hors de mon quartier sur le chemin qu'il falloit tenir pour aller aux ennemis,* » M. de la Force me vient trou-
» ver avec les principaux Officiers de son armée, met de nouveau la
» chose en délibération, & veut reconnoître l'ordre que j'avois donné
» pour la sureté de mes tranchées. Je déclare alors devant tout le Conseil,
» que je suis assuré qu'il n'arrivera point d'inconvénient, & replique
» par bonnes raisons à toutes les objections qui me sont faites. Que les
» assiégés renforcés d'hommes pourroient faire de puissantes sorties, &
» les ennemis venir par le côté de Ruminghen, où ils avoient une par-
» tie de leur cavalerie & quelques régimens d'infanterie. Que lorsque
» nous marcherions au secours du Fort du Bac, on seroit fort embar-
» rassé à repousser les attaques du dedans de la ville & du dehors. Je
» montrai qu'il n'y avoit rien à craindre du côté de Ruminghen. Que
» M. de la Force ayant défait le jour précédent la fleur de la cavalerie
» Espagnole, cela nous devoit donner une ferme assurance de battre les
» ennemis, s'ils nous attendoient, ou de les contraindre à se retirer en
» grande confusion. Nous passâmes depuis neuf heures du matin jusques
» à midi dans cette délibération. M. de la Force, porté de bonne volonté
» pour seconder mes intentions, avoit résolu d'aller à mi-chemin de nous
» aux ennemis avec ses troupes, & je devois partir incontinent à la tête
» de l'avant-garde.

» Quel fut mon étonnement, quand immédiatement après son dîné il
» revint me représenter qu'il étoit extrêmement combattu sur la marche
» que j'avois proposée, & que les principaux Officiers de son armée
» croyoient que cela ne se pouvoit entreprendre qu'avec désavantage,
» & qu'en s'exposant à un combat fort douteux. *Je ne vous dissimulerai*
» *pas, Monsieur, comme votre ami particulier*, ajoûta-t-il, *qu'on croit que*
» *c'est votre passion particuliere qui vous porte à tout hazarder sans considéra-*
» *tion, pour nous tirer du mauvais pas où nous sommes. Après y avoir bien*
» *pensé, & moi, & les principaux Officiers de mon armée, ne sommes nulle-*
» *ment d'avis d'engager les meilleures troupes du Roi dans une entreprise fort*

1638. » *incertaine. Je pense qu'il vaut mieux abandonner le dessein de secourir le* » *quartier du Bac, & je ne vois aucune apparence à continuer ce siege, puisque les ennemis ont jetté une seconde fois des hommes dans la Place, & qu'ils* » *l'ont rafraîchie de tout ce qui lui étoit nécessaire. Monsieur, je n'ai plus de* » *raisons à dire après celles que j'ai alléguées*, lui repartis-je. *Puis qu'on s'imagine que je suis ma passion particuliere, je n'insisterai pas davantage sur* » *ma proposition. Il faut bien s'en tenir à ce que vous voulez; je ne puis* » *rien faire sans vous. Pour ce qui est de la levée du siege, je n'y puis consentir sans un ordre exprès du Roi. Cependant il est facile de maintenir les* » *quartiers que nous avons en terre ferme.* Mes instances étant donc inutiles pour obtenir la liberté de secourir conjointement avec M. de la » Force le quartier du Bac, il me manda par l'Evêque d'Auxerre, qu'il » me conseilloit d'avertir ceux qui le défendoient de traiter, pour avoir » la meilleure capitulation qu'ils pourroient. Je donnai ordre à M. du » Hallier d'envoyer un petit bateau, afin de porter cet avis à Mrs. de Ma- » nicamp & de Bellefonds.

Dans la fin de ce mois, je serois venu à bout de la Place en la pressant comme je faisois, si l'armée de Picolomini ne nous fût pas tombée sur les bras. Pour ce qui est du siege, ajoûte Châtillon en bon Courtisan, afin de sauver l'honneur de Richelieu auprès du Prince d'Orange, *nous n'avons manqué de rien. M. le Grand-Maitre de l'artillerie m'avoit fait fournir du canon & des munitions en abondance. L'ordre étoit fort bon pour les vivres, & pour l'argent nécessaire aux travaux. Son Eminence avoit fort bien pourvû à ces points principaux. Il falloit seulement avoir plus d'hommes que je n'en eus au commencement du siege. La Place s'est trouvée plus grande, & la circonvallation plus difficile que je n'avois pensé. L'armée de M. le Maréchal de la Force étoit venue bien à propos pour s'opposer à celle du Prince Thomas. Mais l'arrivée de Picolomini avec son nouveau renfort a déconcerté nos projets.* Quel malheur pour Châtillon que les principaux Officiers de l'armée de la Force n'ayent pas eu connoissance de l'extase de la Sainte du P. Joseph, ou qu'ils ayent été incrédules, s'ils l'ont sçû ! Ces Messieurs ne se seroient pas si opiniâtrément opposés au dessein de s'aller présenter devant les ennemis en ordre de bataille. Dieu avoit révélé à la Religieuse du Calvaire qu'il y en auroit une, & que les François remporteroient la victoire. *Un combat général*, dit encore Châtillon à Des-Noyers, *étoit la seule chose capable de nous tirer d'*intrigue. *On ne l'a pas voulu, quelque instance que j'aie pû faire pour y obliger. Il ne se présentera point d'occasion si légitime de le hazarder, quand même la guerre dureroit encore dix ans. On sçait bien que ces actions ne s'entreprennent point sans risquer de part & d'autre. Il y avoit beaucoup plus à craindre du côté des Espagnols que du nôtre. Mais toutes mes raisons n'ont pas été capables de le persuader.*

Retraite de l'armée de France de devant S. Omer.

Si Châtillon reçut l'affront de lever le siege de S. Omer, il eut du moins l'honneur de se retirer sans confusion, & sans que les ennemis pussent prendre aucun autre avantage. Le Maréchal le raconte ainsi dans sa lettre du 18. Juillet au Secrétaire d'Etat. » La retraite s'est faite à grand

» loisir & avec ordre. Nous avons gardé nos tranchées jusqu'au 16. de » ce mois, que l'armée commença de marcher à quatre heures du ma- » tin. M. le Maréchal de la Force prit le devant avec ses troupes. La » brigade de M. du Hallier suivit, & je marchai le dernier avec la moi- » tié de l'armée que je commande. Je fis la retraite de tout. Mrs. de » Saligni & de Gassion étoient auprès de moi, & M. de la Ferté Senne- » terre commandoit quatre régimens de cavalerie Françoise qui faisoient » l'arriere-garde. Lorsque nous fûmes à demie lieue de nos retranche- » mens, les ennemis parurent avec quelques escadrons sortis de la ville. » Après avoir fait une demie lieue de chemin dans une plaine assez spa- » cieuse, il fallut prendre un défilé au bout d'une grande ravine, où » toute l'armée de M. le Maréchal de la Force avoit déja passé, aussi » bien que la brigade de M. du Hallier. A cet endroit-là, les ennemis » s'avancerent avec mille chevaux soutenus d'autres escadrons, qui étoient » un peu plus loin, & qui se renforçoient toujours. M. de Sennetetre » soutenoit à mesure que je faisois défiler les troupes à ce passage, quoi- » qu'il n'eût sur la fin que son régiment de cavalerie, & celui du Comte » de Lignon. Il empêcha les ennemis de s'approcher du passage, & » s'avançant même dans la campagne contr'eux, il les fit retirer deux » ou trois fois vers leur gros. Nous vînmes prendre les logemens que » Mrs. d'Arpajon & de Praslin étoient allés reconnoître le jour précé- » dent, Binghen & Esne. Nous les avons trouvés un peu incommodes; » & cela nous a obligés de changer ce quartier en celui de Niesle, où » nous sommes à présent : c'est à deux lieues & demie de Monthullin & de » Renti. Les deux armées du Prince Thomas & de Picolomini ont pris » le chemin de Théroüenne. Ils veulent couvrir leur Pays, nous resserrer » dans notre frontiere autant qu'ils pourront, jetter des gens dans Hes- » din, & renforcer la garnison de Renti, Place qui incommode le Bou- » lonois plus qu'aucune autre.

1638.

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. II. Grotii Epist. 1003.

Quel dût être l'embarras de Châtillon, quand après des assurances si positives, & si souvent réïtérées, de la prise infaillible de S. Omer, il fallut écrire la levée du siege au Cardinal de Richelieu. Le Maréchal ne s'en démêle pas trop mal : mais c'est avec de grandes soumissions au Ministre altier. » M. de la Force, *dit-il*, a fait tout ce qui se pouvoit atten- » dre de lui & de son armée pour favoriser le siége de Saint Omer. Je » n'ai épargné ni ma personne, ni mon sçavoir-faire, pour en venir à » bout. Outre que mon devoir m'oblige à servir Sa Majesté avec une » entiere fidélité dans toutes les occasions où elle me fait l'honneur de » m'employer, j'avois une passion particuliere de réüssir, persuadé que » j'étois que Votre Eminence prenoit cette affaire extrêmement à cœur, » & pour l'avantage qu'elle espéroit d'en tirer sur les ennemis, & » pour l'exécution de ses desseins, qui tendent à la grandeur & à la » conservation de cette Couronne. Quand les effets n'y répondent » pas, je sçai combien cela vous est sensible. Je voudrois de tout mon » cœur être mort sur la bréche qui auroit servi à rendre le Roi maître

1638. » de S. Omer. Mais Dieu en a disposé autrement. Nous n'avons pû » nous garantir contre une nouvelle armée qui nous est tombée sur les » bras, depuis le malheur arrivé à M. le Prince d'Orange. La sienne » devoit principalement occuper les Espagnols. J'ai été moi-même sur» pris & trompé le premier, dans l'espérance que j'avois de venir à bout » de ce siege. L'ardent desir qui me portoit à rendre ce service au Roi, » & à contenter Votre Eminence, m'a fait donner des assurances trop » positives. J'en suis au désespoir. L'équité de Votre Eminence, & la » connoissance certaine qu'elle a de la droiture de mes intentions, font » toute ma consolation. Pour ce qui est de ma réputation particuliere, » je la considere moins que toute autre chose. De plus grands Capi» taines que moi ont levé des sieges pour des causes plus légeres, & » sur de moindres obstacles que ceux que j'ai rencontrés. Je ne veux point » d'autre juge que Votre Eminence.

Le Maréchal affecte de donner ici des louanges à la Force son collegue, & aux principaux Officiers de l'armée de celui-ci, afin de réparer en quelque sorte le mal que Châtillon avoit fait dans ses lettres au Secrétaire d'Etat. Pour se disculper de la levée du siege de S. Omer, il s'efforçoit de persuader que ce malheur ne seroit pas arrivé, si la Force & ses Officiers subalternes n'avoient pas trop opiniâtrément rejetté la proposition de secourir le Fort du Bac, & de hazarder une bataille. Louis prévenu & irrité ne put s'empêcher d'écrire durement à la Force. Mais celui-ci, secondé de ses Officiers, se justifia si bien, que tout le blâme retomba enfin sur son collegue. Effrayé de ce qu'on lui mandoit de la Cour & de Paris, Châtillon crut être disgracié. Il parut si consterné, que Richelieu & Des-Noyers, par pitié ou par dissimulation, tâcherent de lui relever le courage. *Je m'étonne*, lui dit le Secrétaire d'Etat dans deux lettres du 20. & du 21. Juillet, *que vous, Monsieur, qui avez une si longue expérience dans les armes, soyez autant affligé que le rapportent ceux qui viennent de l'armée. Je vous puis assurer qu'on ne vous estime pas moins pour cet accident. Son Eminence a dit souvent depuis, que votre valeur, assez connue dans le monde, lui donne une ferme confiance, que vous reprendrez votre revanche de vos ennemis avant la fin de la campagne. Monseigneur le Cardinal vous a promis son amitié : vous devez vous reposer là dessus. Ayez seulement soin de la cultiver par des voies de candeur & de franchise. Le malheur de S. Omer n'est pas irréparable. Au lieu de se laisser abbattre à la douleur, il se faut raffermir dans les bonnes résolutions qu'inspire la véritable valeur.* On dit que la Maréchale de Châtillon contribua beaucoup à raccommoder les affaires de son époux.

Quoi qu'il en soit, Richelieu lui écrivit une lettre fort honnête. Sans cela il demeuroit inconsolable. » Bien que le mauvais succès du siege de » S. Omer, *lui dit le Cardinal*, apporte un extrême préjudice aux affai» res du Roi dans la conjoncture présente, cependant, puisque les en» treprises ne réüssissent pas toujours, & que le succès des affaires dé» pend plus de la volonté de Dieu que de celle des hommes, il ne faut

» pas que le peu de bonheur que vous avez eu en cette occasion vous » accable & vous fasse perdre courage. Ceux qui en ont autant que vous » le témoignent plus que jamais lorsqu'il arrive quelque désordre. Essayez » de réparer dans quelque autre bon dessein le malheur que vous avez » eu devant S. Omer. Je vous supplie de croire que j'y contribuerai tout » ce qui dépendra de moi. *Une lettre si consolante remit l'esprit du désolé* » *Châtillon. Il le témoigna assez dans sa réponse du 22. Juillet.* Selon le » bruit commun de l'armée j'étois, *dit-il*, entiérement ruiné dans votre » esprit, & le mauvais succès du siege de S. Omer avoit extrêmement » irrité Sa Majesté contre moi. Divers avis de Paris me confirmoient la » même chose. Mais les consolations obligeantes qu'il plaît à Votre Emi- » nence de me donner, changent mon affliction en joie. Je tournerai » désormais toutes mes pensées à la recherche des occasions qui se pré- » senteront d'obtenir de l'avantage durant le reste de cette campagne. Les » ennemis se vantent de recevoir tous les jours de nouvelles forces, & » qu'ils seront bientôt en état de donner bataille. Si Dieu nous fait la » grace de les y engager, j'espere que le Roi & Votre Eminence en re- » cevront toute sorte de contentement. Votre présence dans notre voisi- » nage redouble nos forces; & nos courages ne souhaitent rien tant, que » de réparer, par une glorieuse journée, le déplaisir reçû devant S. Omer, » afin de porter la réputation des armes du Roi au point que vous desirez. 1638.

La réponse au Secrétaire d'Etat ne déclare pas moins ouvertement quel fut l'excès de la douleur de Châtillon. *Je ne puis vous représenter*, dit-il à Des-Noyers, *l'effet que votre lettre & celle de Son Eminence ont fait sur mon esprit accablé d'affliction. Je sçavois qu'on disoit hautement dans les deux armées, que j'avois perdu l'estime de Son Eminence, & que le Roi étoit extrêmement en colere contre moi. Diverses lettres écrites de Paris m'assuroient la même chose. Il étoit temps que je reçusse vos bonnes & puissantes consolations. Si je fusse encore demeuré deux jours dans la même peine, vous n'auriez pas tiré grand service de moi le reste de cette campagne.* Le bon Maréchal ne voyoit-il pas qu'il y avoit plus de dissimulation, peut-être plus d'ironie maligne, que de sincérité, dans ces complimens? Si le Maréchal de Brezé eût voulu être un peu plus souple au regard de Richelieu son beau-frere, comme je le raconterai incontinent, Châtillon auroit été relégué sur l'heure dans sa maison. La Cour vouloit encore ménager le Prince d'Orange parent & protecteur du Maréchal. On évitoit avec soin tout ce qui pouvoit dégoûter Frédéric-Henri, & le détourner d'entreprendre quelque chose avant la fin de la campagne. Mais dès que Louis eut appris la fâcheuse nouvelle de la levée du siege de Gueldres, il écrivit de S. Germain en Laïe le 4. Septembre la lettre suivante à Châtillon. *Mon Cousin, vous sçavez mieux que personne la confusion qu'apporte dans les armées la diversité des Chefs en égal commandement. Pour éviter cet inconvénient durant le reste de la campagne, j'ai résolu de laisser la conduite de mon armée à mon Cousin le Maréchal de la Force, comme au plus ancien. Cependant vous vous en irez droit à votre maison de Châtillon, sans*

1638. *passer à Paris, ni au lieu où je suis. Car enfin, j'ai de la peine à oublier le malheur qui vous est arrivé à S. Omer, faute de toutes les prévoyances qui étoient requises.* Le Maréchal vit seulement Richelieu en passant à Saint Quentin. On le reçut bien. Cela le consola de la colere du Roi feinte, ou véritable, & lui donna une grande espérance que Louis seroit bientôt appaisé. Racontons ce que firent les armées de France, depuis que le Roi & son Ministre se furent avancés vers la frontiere de Picardie, & avant l'ordre envoyé à Châtillon de s'en aller chez lui.

Voyage du Roi en Picardie.

Soit que le Roi & son Ministre craignissent que les Espagnols ne tirassent de plus grands avantages de la mésintelligence que la levée du siege de S. Omer causoit entre les deux Maréchaux; soit qu'ayant véritablement dessein d'engager l'ennemi à un combat général, ils crussent que leur présence sur la frontiere animeroit davantage les Officiers & les soldats, Louis & Richelieu partirent de Paris, allerent à Amiens, & ensuite à Abbeville. Comme Sa Majesté avoit encore sur les confins de la Picardie une armée de vingt à vingt-cinq mille hommes, elle enjoignit à la Force & à Châtillon de chercher les occasions de donner bataille. *Mes Cousins*, leur dit Louis dans une lettre du 19. Juillet, *ayant appris que les ennemis vous côtoyent & vous suivent, je vous fais cette lettre pour vous dire que selon l'état où vous êtes, & celui où ils sont, la raison veut que vous tâchiez de les attirer à un combat, s'il est possible. Je ne doute point que mes armes n'y ayent de l'avantage; & les suites d'un pareil événement seroient fort bonnes. Je suis tellement touché de ce qui est arrivé à S. Omer, qu'il n'y a rien de raisonnable que je ne veuille faire pour en prendre revanche. Vous le jugez bien, puisque je m'avance en personne. J'espere de me rendre à Amiens, & s'il est à propos, je passerai outre. Ne perdez point d'occasion avantageuse pour mon service. Mon Cousin le Maréchal de Brezé marche vers Dourlens, afin qu'on puisse en même temps faire effort en divers lieux. Je ne veux rien oublier pour réparer le malheur de S. Omer.*

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. T. II. Journal de Bassompierre. Tom. 2. Mémoires de Sirot. Grotii Epistola passim an. 1638.

Les lettres que le Roi écrivit à ses Généraux, depuis qu'il se fut approché de la frontiere, témoignent que Sa Majesté vouloit sincerement une bataille. On crut y engager les Espagnols, ou du moins leur enlever Hesdin, si l'armée Françoise marchoit de ce côté-là. Mais les deux Maréchaux n'ayant pû faire assez de diligence pour occuper un poste où les ennemis se logerent avant eux, Louis change de dessein, & envoye la Meilleraie, Grand-Maître de l'artillerie, leur dire que Sa Majesté ne voyant pas qu'il y ait lieu de se promettre d'aucun siege des avantages qui puissent égaler ceux d'un combat donné à propos, après le succès duquel il lui sera libre d'entreprendre ce qu'elle jugera convenable à ses desseins; elle veut qu'on pousse les ennemis, & qu'on les cherche dans tous les endroits où ses troupes pourront raisonnablement les combattre. Le Prince Thomas de Savoye & Picolomini ne jugeant pas à propos de hazarder la seule armée qui restoit pour la défense des Pays-Bas Espagnols, il fallut en revenir au siege de Renti, Place peu forte, & mal pourvûe, mais fort incommode à la frontiere de France du côté de Boulogne. La pre-

dence du Cardinal Infant & de ses premiers Officiers renversa les nouvelles espérances que Châtillon conçut dès qu'il eut reçu la permission de combattre les ennemis. *Je suivrai les intentions du Roi*, dit-il dans une lettre à Des-Noyers du 27. Juillet, *& nous essayerons d'attirer les ennemis à un combat général, afin de relever la réputation des armes de Sa Majesté. Je vous puis assurer que chacun y est bien disposé.* Les Espagnols, résolus à se tenir seulement sur la défensive, laissent prendre Renti, où il n'y avoit que six-vingt soldats, & deux cent cinquante paysans. Un si petit nombre de gens soutint durant sept jours les efforts d'une armée Royale. Ils se rendirent le 9. Août. 1638.

» Nos Généraux, *dit Sirot dans ses Mémoires*, prirent Renti à la vûe » des armées du Roi d'Espagne & de l'Empereur. Ils y demeurerent quel» que temps, dans l'espérance d'obliger les ennemis à sortir en campa» gne, & de leur donner bataille. Mais ceux-ci ne le trouverent pas à » propos. Quelque chose qu'on pût faire pour les y attirer, ce fut inu» lement. On loua leur prudence de se retirer, & de n'irriter pas davan» tage un lion déja furieux. Les Espagnols ne se mirent point en pei» ne de sauver le château de Renti. Nous le démolîmes après l'avoir pris. » Le Maréchal de Brezé étoit alors aux environs de Montreuil. Sur l'avis » qu'il eut de la levée du siege de S. Omer & de la prise de Renti, » il branloit déja pour aller s'opposer aux ennemis. Le Roi, qui étoit » à Abbeville, lui commanda de n'avancer pas plus avant, & de con» duire son armée en un lieu appellé Broie sur la riviere d'Authie, où » il recevroit les ordres de Sa Majesté. Pour ne demeurer pas inutile » dans cet endroit, il attaqua le château de Conflans près de son camp » & de la ville d'Hesdin. Il étoit fort, & pouvoit beaucoup contribuer » au siege de cette Place, qu'il vouloit entreprendre. Mais le Roi & le » Cardinal de Richelieu n'en furent point d'avis. Le Maréchal en con» çut tant de chagrin & de dépit contre son beau-frere, qu'il pria Sa » Majesté de lui permettre de se retirer. On le lui accorda.« Il y a plusieurs choses peu éxactes, & même fausses dans la derniere partie de ce récit. Nous lisons dans une dépêche du Secrétaire d'Etat que Louis résolut d'assiéger Hesdin, & qu'il voulut avoir premierement l'avis des Maréchaux de la Force & de Châtillon. Celui-ci, moins positif depuis l'affaire de S. Omer, répondit qu'une pareille entreprise demandoit quinze mille hommes de pied & quatre ou cinq mille chevaux, & que le siege pourroit durer trois mois. *Si le Roi*, ajoûte-t-il, *me fait l'honneur de m'y employer seul, ou avec un collegue tel qu'il lui plaira de choisir, je n'épargnerai ni mes soins, ni mon industrie pour en venir à bout. Mais qu'on se rende responsable de ce qui peut arriver par des accidens imprévûs, je ne crois pas qu'aucun Général tant soit peu expérimenté veuille l'entreprendre à cette condition.* Rien de plus sage que cette précaution. Il falloit parler de la sorte avant que de commencer le siege de S. Omer.

On ne vouloit pas donner à Châtillon la conduite du siege d'Hesdin. Le projet de Richelieu, c'étoit de la confier aux Maréchaux de la Force

1638. & de Brezé, de renvoyer Châtillon chez lui, ou de le charger tout au plus de couvrir le siege avec un petit corps d'armée, & de faciliter les convois. » Le Maréchal de Brezé, *dit Bassompierre*, avoit le commandement d'une armée dans le Rethelois. Après la levée du siege de S. Omer, » il reçut ordre de s'avancer. On crut même qu'étant beau-frere de M. » le Cardinal, il auroit les premiers emplois. La conjoncture lui étoit » favorable; car enfin le Roi paroissoit mécontent des Maréchaux de la » Force & de Châtillon. Mais pour éviter les sujets de murmure, M. le » Cardinal, convaincu que l'expérience de M. de Brezé n'étoit pas assez » grande, eût bien voulu lui associer M. de la Force. L'autre refusa hautement de servir conjointement avec un autre. *Je ne suis point bête de* » *campagnie*, dit-il à son beau-frere. *Laissez-moi faire seul.* La proposition ne fut ni rejettée, ni acceptée par M. le Cardinal, qui étoit pour » lors à Abbeville. Cependant, M. de Brezé, apprenant qu'on parle encore de le joindre avec M. de la Force, assemble un matin les principaux Officiers de son armée, leur déclare qu'il quitte son emploi, résigne le commandement à un Maréchal de Camp, & quoi que ses » amis lui puissent dire, s'en retourne à Paris sans prendre congé du Roi, » ni de M. le Cardinal. On envoya incontinent après lui M. de Chavigni, pour le détourner de sa résolution. Mais il demeure seulement » une nuit à Paris. Le lendemain il prend la poste, & va chez lui en » Anjou. « Richelieu tâcha de couvrir la fausse démarche de son beau-frere, en disant qu'il avoit demandé la permission d'aller prendre des eaux pour sa santé. Peu de jours après la prise de Renti, Louis quitte la frontiere, pour se trouver aux couches prochaines de la Reine son épouse, & laisse Richelieu à S. Quentin.

Les François reprennent le Catelet. Belles actions du Colonel Gassion.

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. II.

Bernard Histoire de Louis XIII L. XIX.

Mémoires de Sirot. Tom. I.

Avant son depart, le commandement de l'armée du Maréchal de Brezé fut donné à du Hallier frere du Maréchal de Vitri, qui avoit servi l'année précédente en qualité de Lieutenant-Général sous le Duc Bernard de Saxe-Weymar, & celle-ci sous le Maréchal de Châtillon au siége de S. Omer. On lui ordonna d'aller mettre le siege devant le Catelet, & aux Maréchaux de la Force & de Châtillon, de se poster tellement qu'ils pussent repousser l'ennemi, en cas qu'il s'avançât pour secourir la Place. Ils se terminerent là, ces grands éfforts que Louis prétendoit faire pour venger ses armes de l'affront reçu devant S. Omer. *Du Hallier*, dit le Baron de Sirot, *fut substitué à la place du Maréchal de Brezé. On lui enjoignit de marcher vers le Catelet, dès-qu'il seroit arrivé à l'armée. Les Maréchaux de la Force & de Châtillon eurent ordre de se mettre entre lui & les ennemis, & de le couvrir. Il assiégea donc le Catelet, & le prit d'assaut.* Action vigoureuse qui termina la campagne en Picardie avec un peu d'honneur. Le Cardinal ne manqua pas de faire valoir cette conquête à son maître, comme quelque chose de glorieux & d'important. Il demeura sur la frontiere dans le dessein de profiter de l'éloignement des forces Espagnoles, en cas que le Cardinal Infant en appellât la plus grande partie pour marcher au secours de la ville de Gueldres assiégée par le Prince d'Orange; ou d'empêcher les Espagnols de

rien entreprendre, si, après avoir délivré Gueldres, ils vouloient faire quelque nouvel effort du côté de la Picardie. Mais le Prince content d'avoir si bien défendu son gouvernement attaqué puissamment de deux côtés; & de ce que les vastes projets de Louis & de son Ministre aboutiroient tout au plus à reprendre une bicoque enlevée aux François depuis deux ans, ne pense qu'à mettre ses troupes en quartier d'hyver, & Richelieu va retrouver son maître affoibli par neuf accès de fievre, mais d'ailleurs extrêmement joyeux d'avoir un fils.

1638. *Histoire du Maréchal de Gassion. Tom. II. Mercure François. 1638.*

Un peu avant & durant le siege du Catelet, le Colonel Gassion se signala tellement par deux ou trois actions de bravoure, que le Général de l'Empereur voulut connoître cet excellent Officier. Je trouve les circonstances diversement racontées dans les dépêches de Châtillon, & dans la vie de Gassion. Je rapporterai selon ma coutume l'un & l'autre recit. » Picolomini, » *dit le Maréchal dans sa lettre du* 20. *Août à Des-Noyers*, nous est venu » visiter de près avec quatre mille chevaux. Il avoit fait marcher devant lui » deux régimens de Croates, qui ont poussé les plus diligens de nos fourra» geurs, & les ont contraints à se retirer promptement vers nos gardes de » cavalerie. M. de Gassion, qui visitoit alors la sienne, s'est incontinent » avancé avec six vingt chevaux, a poussé chaudement ce qu'il a rencontré » d'Impériaux, repris les chevaux du fourrage; & fait quantité de pri» sonniers. En revenant par un autre chemin, il a rencontré l'avant-garde » de Picolomini qui soutenoit les Croates. Elle étoit de mille ou douze » cents chevaux, en huit ou neuf escadrons. M. de Gassion vivemen poussé » a perdu quelque Officiers & 25. ou 30. chevaux-légers. Cependant il s'est » degagé à la faveur d'un rideau, où il a eu le temps d'attendre le Marquis » de Praslin qui s'est avancé avec une partie de son régiment de cavalerie, » & de celui de la Ferte-Senneterre, pour soutenir M. de Gassion. Dès que » je fus averti de cet engagemeut, j'ordonnai que toute la cavalerie de mon » quartier se tînt prête, & que les Officiers de l'infanterie missent leurs sol» dats à la tête de notre place d'armes.

» Je marchai avec ma cavalerie pour soutenir ceux qui étoient engagés » à la tête des ennemis, & je trouvai que les gens de Picolomini commen» çoient de se retirer. Me voyant venir de loin en bon ordre, ils prirent » le parti de la retraite, de peur de se voir obligés d'en venir au combat. » Leur éloignement, & deux ou trois fâcheux passages à défiler m'empê» cherent d'aller vers eux. Nous avons appris par quelques prisonniers que » Picolomini y étoit en personne avec toute sa cavalerie, les Croates, & » trois régimens des Pays-Bas. Tout cela, selon leur rapport, faisoit plus » de quatre mille chevaux. Je m'étois avancé assez près d'eux avec douze » cents tout au plus, & je me trouvois détaché de tout le corps de nos » troupes éloigné d'une grande lieue. Il étoit facile aux ennemis, qui me » voyoient venir à eux par une plaine fort étendue, d'engager le combat à » leur avantage avec nous. Cependant, ils n'ont pas osé l'entreprendre, » & se sont retirés de devant nous. Cela vous doit assurer que si nous les » trouvons en quelque occasion, où ils ne se puissent dédire d'en venir aux

1638. » mains, nous les battrons infailliblement. » Je ne sçai si cette ardeur de Châtillon lui fait honneur. Ne s'engageoit-t-il point avec un peu trop de témerité ? Le Maréchal de la Force & le Vicomte d'Arpajon allarmés se mirent promptement à la tête de tout le reste de la cavalerie Françoise, pour aller soutenir Châtillon. Peut-être que cette circonstance fut en partie cause de l'ordre que le Roi lui envoya, peu de jours après, de s'en aller chez lui. On craignit que son empressement de réparer sa disgrace devant S. Omer ne le portât à hazarder trop facilement un combat. De maniere que Louis & son Ministre jugerent qu'il étoit plus à propos de laisser la conduite de l'armée au seul Maréchal de la Force, plus prudent que l'autre, & moins interessé à rétablir sa réputation, que l'affaire de S. Omer n'avoit nullement diminuée.

Les nouvelles publiques & l'Auteur de la vie de Gassion rapportent d'autres circonstances fort glorieuses à cet Officier. » Son régiment étoit de » garde, *dit celui-ci*, & le Colonel l'alla visiter. Il fut attaqué par deux » régiments de Picolomini, l'un vieux & l'autre nouveau, commandés par » ce Général en personne, & par le Marquis de Grana, qui chassoient à » la tête de leurs escadros. Le Colonel les voyant approcher fit monter à » cheval, & lui-même les alla reconnoître. Surpris de trouver des veneurs, » des fauconniers, & un superbe équipage de chasse, il fond dessus & l'en» leve. Les deux Généraux Italiens lui opposent leur Lieutenant Colonel » & huit cavaliers. Gassion tue cet Officier & deux soldats. Mais en s'o» piniâtrant trop, il se mit en danger d'être enveloppé, & ne put se déga» ger qu'à grands coups d'épée. Picolomini regarda froidement le combat, » sans tirer la sienne. Cette retenue d'un fameux Capitaine fut également » remarquée & par les siens & par les nôtres. Cependant, la témérité du » Colonel parut aux uns & aux autres plus glorieuse que la sagesse du Gé» néral. Picolomini même en conçut de l'estime, & quoiqu'il eût perdu » son équipage de chasse, il loua l'ardeur & la bravoure de celui qui l'a» voit pris. Un autre combat ne fut pas plus heureux à Picolomini, qui s'o» piniâtroit à serrer de près l'armée Françoise postée à l'Abbaye de Vau» chelles près de Crévecœur. Gassion marchoit à la tête de trois compagnies » de son régiment, afin de surprendre une garde des ennemis qu'il sçavoit » foible. Picolomini, *ou par hazard, ou par envie de se trouver avec lui » l'épée à la main*, vient au Colonel, suivi du Comte Ludovic Général des » Croates, & d'un nombre de cavaliers fort supérieur à celui des gens de » Gassion, L'Officier François soutint l'attaque avec beaucoup de valeur, » & contraignit Picolomini à se retirer le premier. « Peut-être qu'un corps de cavalarie égal à celui du Général de l'Empereur, ou plus fort, s'avançoit pour soutenir Gassion, & que Picolomini s'en appercevant craignit que d'une simple escaramouche on n'en vint à un combat dans les formes ; chose que certaines raisons de prudence obligeoient un Général à éviter. En louant le courage de son Héros, l'Auteur ne devoit pas insinuer que Picolomini en manqua dans cette occasion ; vice dont un si grand Capitaine ne fut jamais soupçonné.

Quoi

1638.

Quoi qu'il en soit des circonstances de sa retraite, *Picolomini envoye après le combat un trompette à Gassion, & le prie de s'avancer lui deuxieme, afin de se pouvoir connoître les uns les autres.* Cette entrevue, *dit-on au Colonel de la part du Général ennemi*, n'est point contraire au service des deux Rois. Son Excellence souhaite seulement de vous connoître, après avoir plus d'une fois admiré votre valeur. Gassion s'avance sur la foi de Picolomini. » On se fit » de grandes civilités de part & d'autre, & l'entretien dura plus d'une » heure. La suite fut encore plus honnête & plus obligeante. Picolomini » renvoya dans son carosse quelques Officiers du régiment de Gassion faits » prisonniers. Le trompette, après la chamade ordinaire, demande à parler » au Colonel, lui rend une lettre de Picolomini, & l'assure que tous les ca- » valiers de son régiment pris par les ennemis lui seront encore renvoyés dans » deux jours. Gassion répondit à cette civilité en renvoyant les veneurs, » les fauconniers, tout l'équipage de chasse pris, & vingt-sept prisonniers » faits au dernier combat. Cette généreuse reconnoissance fut accompagnée » d'un présent de deux fusils d'une beauté extraordinaire, d'une sauve-gar- » de générale pour l'équipage, & d'une permission de chasser accordée par » le Maréchal de la Force en considération du Colonel. » Les nouvelles publiques nous fournissent de quoi éclaircir ces deux récits. Elles marquent exactement les dates, & nous apprennent que Gassion eut plusieurs rencontres avec les Impériaux. La premiere arriva le 19. Août, comme il est marqué dans la lettre de Châtillon. Le 31. du même mois, il enleva l'équipage de chasse. Il se battit encore le lendemain pour la troisieme fois. Enfin, le 3. Septembre, après une rude escarmouche, se fit l'entrevue de Picolomini & de Gassion. L'Auteur de la vie de celui-ci manque souvent & de netteté dans son style, & d'éxactitude dans son détail.

Victoire du Duc Bernard de Saxe-Weymar sur les Impériaux & les Bavarois.

Messieurs, dit Richelieu dans sa dépêche du 21. Août aux Maréchaux de la Force & de Châtillon, *je prens la plume pour vous donner avis de la signalée victoire que M. de Weymar a obtenue sur les deux armées de Goetz & de Savelli. Il a remporté quatre-vingt drapeaux ou cornettes, onze pieces de canon, tout le bagage, six mille sacs de blé, & quarante milliers de poudre qu'ils vouloient jetter dans Brisac. Le combat a duré depuis une heure après midi jusques à dix heures du soir. Il est demeuré trois mille hommes sur la place. M. de Weymar en a perdu quatre ou cinq cent. Il a le premier attaqué les ennemis, après les avoir cherchés deux jours entiers. Tupadel & Vernancourt seuls ont été emmenés prisonniers. S'étant trop avancés en poursuivant les ennemis fuyans, ils se sont trouvés au milieu d'eux. M. de Weymar a fait plus de huit cent prisonniers.* Eclaircissons une si grande nouvelle que le Cardinal écrivit aux deux Maréchaux de France, afin de les animer à faire quelque chose d'aussi éclatant en Picardie, s'ils en trouvoient l'occasion. Le Comte de Guébriant & le Vicomte de Turenne, si connus depuis par leurs rares exploits, se distinguerent extrêmement dans cette bataille, & au siege de Brisac dont elle fut suivi. L'un & l'autre avoient déja donné, comme nous l'avons rapporté, des preuves signalées de leur valeur & de leur habileté. Mais c'est, à proprement parler, dans le combat de Wirthenwiel, & à la prise de Bri-

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. T. II. Histoire du Maréchal de

1638. sac, que ces deux illustres guerriers, tués l'un & l'autre en Allemagne, ont commencé d'acquerir cette grande réputation, qui les a constamment accompagnés jusqu'au tombeau.

Guébriant L.I.ch.19. l. 11.ch.2. & 3. Grotii Epistola passim. an. 1638. Puffendorf Comment. Rerum Suecicarum.L.10. Lotichius Rerum Germanicarum ab Excessu Ferdinandi II. Lib. 6. Cap.4. Historie di Gualdo Priorato. Part. II. Lib. 4. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 627. 628.

Depuis la victoire de Rhinfeld, Bernard n'avoit point cessé de crier au secours, & de presser Louis de lui envoyer le renfort de troupes que Sa Majesté lui avoit promis. On dit que chagrin de voir la Cour de France si peu effective, il ne put s'empêcher de s'écrier: *chose étrange! si j'avois traité avec le Sultan des Turcs, je trouverois plus de bonne foi que dans le Roi Très-Chrétien.* A propos de quoi un Auteur judicieux fait cette remarque assez spécieuse; que Louis se repentoit d'avoir cédé l'Alsace à Bernard, & qu'il craignoit de voir un Prince zélé defenseur de la Religion Protestante s'agrandir trop dans le voisinage de la France & des Suisses. *On faisoit alors beaucoup de fautes à la Cour de Paris*, ajoûte cet Historien: *& les choses ne pouvoient pas être autrement. Le premier Ministre se reposoit sur des personnes ou peu intelligentes, ou qui par bigotterie, & même par interêt, traversoient sourdement l'exécution des projets qu'il avoit formés. Tel étoit le Capucin Joseph, qui ne manqua jamais de favoriser le Duc de Baviere, quand il le put sans trop exposer sa fortune. Dévoré sous un long froc d'une vive & profonde ambition, le Moine espéroit d'obtenir aux dépens des Suédois, & des autres Alliés Protestans de la Couronne de France, le chapeau rouge que le Pape lui refusoit.* Je crois bien qu'il y a quelque chose de véritable dans cette réflexion. Mais on y devoit ajoûter que Richelieu entreprenoit trop de choses en même temps. Nous trouvons dans ses lettres de cette année, que s'imaginant déja tenir Fontarabie il demandoit le plan de Perpignan, pour voir comment on pourroit emporter cette autre clef de l'Espagne. Si au lieu d'employer inutilement une armée au-delà des Pirénées, il eût plus efficacement secouru le Duc de Weymar, il auroit réduit la Maison d'Autriche à lui demander humblement la paix. Mais souvent plus fastueux que solide dans ses projets, le Cardinal donnoit dans l'extravagance & dans la chimere.

On ne peut nier que Bernard n'ait eu sujet de se plaindre, tantôt de ce que la France manquoit de le secourir au besoin; tantôt de ce que les troupes qu'on lui envoyoit se trouvoient beaucoup au-dessous du nombre promis. Mais il faut avouer aussi que depuis la bataille de Rhinfeld on se porta d'assez bonne foi à l'assister. Si les choses ne furent pas éxécutées aussi ponctuellement que Bernard le souhaitoit, les diversions faites par les ennemis en furent la cause. Tout ce qu'on peut reprocher à Richelieu, c'est de n'avoir pas mesuré ses projets avec les forces de son maître, & de s'être ou par indolence, ou par paresse, trop reposé sur les autres du détail de l'éxécution. Défaut qui ne se peut gueres pardonner à un premier Ministre d'Etat, & dont le Comte Duc son rival ne paroît pas plus éxempt que lui. Mais le Cardinal eut beaucoup plus de bonheur qu'Olivarez. Outre le secours conduit au Duc de Weymar par le Comte de Guébriant, le Duc de Longueville, qui commandoit une armée dans la Franche-Comté, reçut ordre de s'approcher du Rhin, & de se tenir en état de joindre Bernard en cas de besoin. *Je commande à mon Cousin le Duc de Longueville*, dit le

Roi dans une dépêche du 13. Juin au Comte de Guébriant, *de s'avancer, le plus diligemment qu'il lui sera possible, vers les quartiers où vous êtes, afin d'assister puissamment mon Cousin le Duc de Weymar dans l'exécution de ses desseins, que je considere comme les plus importans ausquels mes armes puissent être employées.* Et Des-Noyers, Secrétaire d'Etat, dans une lettre de même date: *Vous verrez bientôt M. le Duc de Longueville en Allemagne. On lui a porté l'ordre de s'y acheminer promptement, sur les instances qu'a faites M. le Colonel d'Erlach d'y envoyer incessamment un renfort de dix mille hommes. Cela ne s'est pû exécuter qu'en ordonnant à l'armée de M. de Longuevillo de passer de ce côté-là. Vous serez encien bourgeois d'Allemagne, lorsque les autres y arriveront. C'est à vous de les instruire de la maniere dont ils se doivent conduire pour contenter M. le Duc de Weymar. L'intention du Roi, c'est que chacun commande son corps d'armée. Vous jugez bien que les choses n'ont pû se faire autrement.* 1638.

Le projet d'envoyer Longueville sur le Rhin, fut déconcerté par les efforts du Duc de Lorraine dans la Franche-Comté & dans son propre pays. Il fallut occuper les ennemis, & entretenir leur diversion. De maniere que le Vicomte de Turenne fut choisi pour conduire un moindre renfort à Bernard. » J'avois résolu, *dit le Roi dans sa dépêche du 11. Juillet au Comte de » Guébriant*, de faire passer promptement mon Cousin le Duc de Longue- » ville vers le Rhin, avec mon armée qu'il commande. Cela se seroit exé- » cuté si sa présence ne se trouvoit maintenant plus nécessaire dans la Franche- » Comté, où les ennemis se sont fortifiés d'un grand nombre de troupes. » Convaincu cependant du besoin qu'il y a d'assister de nouvelles forces » mon Cousin le Duc de Weymar, j'envoye vers lui mon Cousin le Vicomte » de Turenne. J'espere qu'il menera deux mille hommes de pied & quinze » cents chevaux. Comme je desire, pour mieux maintenir ce corps d'ar- » mée, qu'il soit uni avec celui que vous avez conduit au-delà du Rhin, » mon intention est que vous vous accommodiez avec mon Cousin le Vi- » comte de Turenne pour le commandement de l'un & de l'autre corps, & » que vous fassiez chacun à votre tour la charge de Maréchal de Camp, & » qu'en toutes les occasions vous conserviez avec lui la bonne intelligence » qu'il est disposé à garder réciproquement avec vous. « Le secours fut beaucoup moindre que Louis ne l'avoit marqué. Turenne arriva dans le mois de Juillet à Fribourg avec huit cent chevaux Liégeois & quinze cents hommes de pied.

Bernard avoit déja commencé de bloquer la ville de Brisac, & il ne restoit plus qu'à prendre Keinsinghen & Offembourg pour enfermer la Place de tous côtés. Le Duc Savelli Général de l'Empereur, & Goetz qui commandoit pour le Duc de Baviere les troupes de la Ligue Catholique toujours subsistante en Allemagne, eurent ordre de délivrer Brisac, ou du moins d'y jetter des vivres & des munitions, à quelque prix que ce fût. Weymar, averti qu'ils s'avancent avec dix-huit mille hommes, va au devant d'eux, les rencontre à Wirthenwiel, & les attaque. Voici ce que Roqueservieres, Aide de Camp de Guébriant, dit de ce fameux combat dans ses Mémoires cités par l'Auteur de l'Histoire du Comte. *Le Général*

1638. *Goetz allant jetter des vivres dans Brisac avec une armée de dix-huit mille hommes, le Duc de Weymar marcha contre lui, donna bataille & la gagna. Le Comte de Guébriant s'y signala tellement, que le Duc reconnut hautement que la plus grande partie de la victoire étoit dûe au Maréchal de Camp François.* Je vous jure aujourd'hui une amitié de frere qui ne finira qu'avec la vie, *dit Bernard embrassant ce brave & habile Officier.*

Il est certain que Weymar lui rendit un témoignage fort avantageux auprès du Roi. » Monsieur de Guébriant, *dit Sa Majesté dans une depêche » du 26. Août*, j'ai vû par les lettres de mon Cousin le Duc de Weymar, & » appris du Sieur Truchsez qu'il m'a dépêché, pour me donner avis de la » victoire obtenue sur l'armée ennemie, commandée par les Généraux » Goetz & Savelli, avec combien de valeur & de bonne conduite vous vous » êtes comporté dans cette grande & considérable occasion. Le même ex» près m'a dit aussi que les troupes qui sont sous votre charge, & sous celle » de mon Cousin le Vicomte de Turenne, y ont eu grande part. *Et Des» Noyers dans sa lettre de même date :* Tout le bonheur des armes du Roi est » tombé de votre côté. Jamais armée n'acquit plus d'honneur que celle de » M. le Duc de Weymar : jamais troupes ne furent plus glorieuses que cel» les qui sont sous votre commandement. Dieu sçait quel est la joye de vos » amis & de vos serviteurs, qui voient combien on est ici content de vous, » & la considération où cette campagne vous met. Soyez persuadé que » vous tenez dans l'esprit de Son Emminence la place que votre valeur & » votre vertu méritent Vous en verrez les effets dans les occasions qui se » présenteront pour votre avantage. « Tel étoit le style de ce temps-là. On comptoit pour rien, où du moins pour fort peu de chose, l'estime & la faveur du Roi. Celle du Ministre faisoit tout. La victoire de Wirthenwiel fut suivie de la prise de Keinsinghen, & du siege de Brisac dans les formes. Nous parlerons de celui-ci vers la fin de cette année.

Le Prince de Condé va commander une armée sur la frontiere de Guienne.

Quand le Secrétaire d'Etat disoit que *tout le bonheur des armes* de Louis *étoit tombé du côté* de l'Allemagne, ne prévoyoit-il point déja que Condé feroit encore plus mal devant Fontarabie que Châtillon à S. Omer? Le monde le crut ainsi, dès que le Prince commença d'assiéger la Place. *Il prendra Fontarabie, Zest, comme il a pris Dole*, chantoit-on dans un vaudeville qui courut à Paris & dans toute la France. Je dois entrer dans le détail du fameux siege de Fontarabie, avant que d'en venir au grand évenement de cette année : j'entens la naissance du Dauphin. Ce n'est point sans raison que j'ai remarqué ci-dessus, qu'il y avoit souvent plus de faste que de solidité dans les projets de Richelieu. Soit qu'il se fût mis en tête de se venger d'Olivarez qui fit porter trois fois les armes du Roi son maître en France, & de lui faire sentir que si les François passoient une fois audelà des Pirénées, ils y feroient de plus grands progrès que les Espagnols n'en avoient fait en Guienne, en Languedoc, en Picardie, & qu'on pourroit bien à son tour pénétrer dans la Castille, & jetter l'effroi jusques dans Madrid : soit que le Cardinal cherchât une occasion de chagriner & de perdre même les Ducs d'Epernon & de la Valette qu'il haïssoit mortelle-

Vie du Duc d'Epernon. Liv. 11. & 12.

ment, il conçut le dessein d'assiéger Fontarabie; quoi que ces deux Seigneurs, dont l'un avoit fait reconnoître la Place, lui eussent représenté la difficulté de l'entreprise. Qu'on se forma d'agréables chimeres sur cette prétendue conquête, cela paroît assez par ce que disoit le Marquis de la Force, l'un des Lieutenant-Généraux du Prince de Condé, lorsqu'on la regardoit comme infaillible: *Après cela, je ne désespere point de faire prêcher mon Ministre dans Madrid.*

1638.

Journal de Bassompierre. Tom. II. Mercure François. 1638. Nani Historia Veneta. Lib. 10. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 632.

« Quelques esprits ambitieux & intéressés, *écrit Girard Auteur de l'Histoire du Duc d'Epernon*, ayant proposé des conquêtes imaginaires à la Cour, » acquirent un si grand crédit sur l'esprit du premier Ministre, qu'il fut résolu de porter la guerre en Espagne, & de commencer par le siege de Fontarabie. L'éxécution du projet n'étoit pas facile. Richelieu en étoit bien » informé. Long-temps auparavant, il avoit fait reconnoître la Place par » le Duc de la Valette, qui le detourna de ce dessein. A ce coup, le Cardinal ne veut plus se souvenir des raisons ausquelles il s'est rendu autrefois. » Déterminé à engager & le pere & le fils dans une entreprise où ils n'auroient pas manqué de succomber, il leur fait écrire qu'il faut absolument » porter la guerre en Espagne, & faire les avances de la dépense nécessaire: » qu'autrement le Roi enverra le Prince de Condé en Guienne, pour y commander les armes de Sa Majesté. Le Duc d'Epernon, accoutumé aux rigueurs de la Cour, ne fut point surpris de ces menaces. « Bien loin de regarder comme une peine la commissions que le Roi veut donner à M. le Prince, *répondit-il*, rien n'est plus conforme à mon inclination. Je serai fort aise de le voir employé dans mon gouvernement, & je me trouverai fort honoré de l'avoir pour témoin de ma conduite & de mes actions.

Quelques serviteurs du Duc le voulurent détourner de cette résolution. Monsieur, *lui rémontrerent-ils*, vous sçavez mieux qu'aucun autre, combien il peut être dangereux d'appeller un plus grand que vous dans une Province où vous êtes obéi sans aucune contradiction. Plusieurs personnes de votre rang se sont repenties d'avoir soumis leur puissance supérieure. Fort peu se sont bien trouvés d'une pareille démarche. *Ces raisons n'ébranlerent point Epernon. Il comptoit tellement sur la bonne volonté que le Prince lui témoignoit depuis quelque temps, qu'il n'en pouvoit concevoir la moindre défiance. Voyant d'ailleurs la résolution absolument prise à la Cour, de charger la Guienne du fraix de la guerre d'Espagne, il aima mieux que les dépenses en fussent ordonnées par un Prince du sang, que de s'exposer à une recherche, en les réglant lui-même. Une chose le fortifioit encore dans ce sentiment. Il considéroit que le Duc de la Valette son fils, chargé seulement d'éxécuter les ordres du Prince à la guerre, ne seroit point responsable des évenemens. Sur ces prudentes considérations, le Duc d'Epernon écrit à Condé, le prie d'accepter l'emploi qu'on lui offre en Guienne, & veut que le Duc la Valette en fasse autant.* Le Prince qui jusques là, par façon, ou autrement, refusoit son consentement, le donna pour lors sans difficulté. Le 10. Mars, on lui expédie un pouvoir fort ample de commander non seulement dans la Guienne, mais encore dans le Languedoc, dans la Navarre, dans le Comté de Foix; & le Roi enjoint

aux Ducs d'Epernon & de la Valette, au Maréchal de Schomberg, & au
1638. Comte de Grammont d'obéir aux ordres que Condé leur envetra.

» Tous les heureux succès de nos armes, *faisoit-on dire à Louis dans ses » lettres patentes*, doivent être attribués à la protection divine qui a tou» jours été sur cet Etat. Mais elle ne fut jamais plus sensible que dans la » honteuse retraite de l'armée d'Espagne hors des Forts dont elle s'étoit sai» sie sur notre frontiere de Guienne, pendant que nous étions occupés en » personne à chasser de la Picardie les principales forces de nos ennemis. Il » semble que l'étonnement dont ils furent frappés, ayant abandonné d'eux» mêmes des postes avantageux, conservés pendant une année entiere avec » beaucoup de travail & de dépense, soit un coup du Ciel, qui faisant tom» ber aux ennemis de la France les armes des mains, & les mettant en fuite, » nous convie à tourner les nôtres contr'eux, & à les poursuivre : vû mê» me que dans la guerre présente, nous n'avons pas d'autre pensée, que de » réduire ceux qui ont causé le trouble de la Chétienté, & qui l'y entre» tiennent, à consentir avec nous à une bonne & juste paix. Ayant donc » resolu d'employer nos forces du coté de la Guienne & de toute la frontiere » d'Espagne, aussi puissamment qu'il est convenable à la réputation de nos » armes & au bien de notre Etat, nous avons principalement jugé néces» saire d'envoyer en ces quartiers-là une personne en qui nous ayions non » seulement une entiere confiance, mais que nous sçachions encore posseder » toutes les qualités requises pour le commandement de nos armées que » nous y voulons faire assembler. Pour cet effet, nous avons choisi notre » très-cher & très-amé Cousin le Prince de Condé, premier Prince de notre » sang & premier Pair de France, connoissant parfaitement, pour l'avoir » éprouvé en plusieurs occasions, & dans les emplois importans que nous » lui avons donnés, qu'il a pour nous, pour le bien & la grandeur de notre » Etat, & pour l'avantage de notre service, toute l'affection que sa naissan» ce l'oblige d'avoir, & qu'il possede toute la valeur, toute la prudence, » toute l'expérience au fait de la guerre, toute l'habileté, & toute la vigi» lance qui se peuvent desirer dans un grand Capitaine. « Ayons un peu de de patience. Nous verrons comment *ce personnage*, dont Richelieu parloit, il n'y a pas long temps, d'un air si méprisant, sçaura répondre aux magnifiques éloges que le Cardinal lui fait donner, en l'envoyant au siege de Fontarabie.

Avant que de recevoir la copie de ces patentes que Condé accompagna d'une lettre de civilité, le Duc d'Epernon avoit demandé la permission de se retirer dans sa maison de Plassac, sous prétexte d'y aller prendre quelques remedes. On lui avoit dit à l'oreille que la Cour souhaitoit qu'il sortît de son gouvernement. Condé craignoit trop l'humeur altiere & difficile d'Epernon. Mais bien loin de paroître pressé du soin de sa santé, le Duc differe son départ sous divers prétextes, & quitte Bourdeaux le plus tard qu'il peut. Son Historien nous assure qu'avant l'arrivée de Condé en Guienne, on avoit résolu à la Cour de tirer Epernon de son gouvernement, & de lui interdire les fonctions de sa charge. Condé se rend à Toulouse dès

le 28. Mars, va prendre séance au Parlement de Languedoc, & y fait une harange pour exhorter chacun à faire son devoir dans la conjoncture présente. C'étoit un assez médiocre Orateur. Mais il sçavoit encore mieux se servir de la plume que de l'épée. Du moins, on le lui a reproché dans une lettre adressée à lui-même. Le dernier jour de Mars, Son Altesse s'embarque sur la Garonne & vient à Bourdeaux. Elle y eut une Cour assez nombreuse. Les Ducs de la Valette & de S. Simon, le Comte de Grammont, les Marquis de la Force, de Duras & de Gesvres, enfin plusieurs autres personnes distinguées, qui devoient servir sous le Prince, s'étoient rendues auprès de lui. 1638.

Epernon le reçut avec tous les honneurs imaginables, & employa son crédit afin que le Parlement lui donnât du *Monseigneur* dans les complimens de visite, quoique ce ne fût pas la coutume. Condé sembloit répondre par un accueil favorable aux empressemens & aux civilités du Duc. Mais Son Altesse écoutoit plus volontiers les ennemis d'Epernon, & recueilloit avec soin les plaintes qui se faisoient contre lui. Content du témoignage de sa conscience, ou plutôt déterminé à ne rien rabattre de sa fierté naturelle, le Duc ne s'embarrassoit pas autrement de cette inquisition secrete, & continuoit ses assiduités auprès du Prince, qui pour mieux couvrir sa mauvaise volonté, & dans le dessein même de se donner un divertissement ordinaire aux personnes de son rang, s'invite lui-même à dîner chez Epernon. Le régal fut splendide. Son Altesse avoit amené quelques-uns de ses confidens, & le Duc avoit convié un nombre choisi de ses amis: de maniere que l'assemblée fut de dix-huit personnes. Condé avoit lié la partie dans le dessein de jouer le *bon homme*, & de se divertir en lui faisant raconter ses anciennes *prouesses*. La conversation tombe bientôt sur sa faveur auprès du Roi Henri III. sur ses guerres, & même sur ses amours. Condé attendoit qu'il lui échappât quelque gasconade. Le Prince & ses rieurs furent étrangement déconcertés, si nous en croyons un Historien. *Le sage vieillard*, dit-il, *répondit avec tant de prudence & de discrétion, que le Prince dût concevoir d'autres sentimens que ceux dont il étoit peut-être prévenu. Je suis témoin que rempli d'admiration d'une si heureuse vieillesse, il dit en se levant de table à quelques-uns de ceux qu'il avoit peut-être amenés pour prendre part au divertissement:* En vérité, c'est le plus grand homme du monde. *Mais quelque grand que fût le Duc*, reprend l'Auteur de sa vie, *il ne l'étoit pas assez alors pour continuer de plaire au Prince. Ses affaires avoient changé de face, & Son Altesse d'inclination. Si elle conservoit encore quelque chose de ses premiers sentimens, les ordres précis de la Cour ne lui permettoient pas de les faire paroître.*

Cependant Epernon ne sçut point tellement se contraindre, qu'il ne fit quelque chose qui déplut à Condé. Le Panégyriste du Duc n'a pas jugé à propos de nous marquer ce sujet de mécontentement. On nous dit seulement que ce fut un prétexte recherché; que le séjour d'Epernon à Bourdeaux devint depuis ce temps-là insupportable au Prince, & que celui-ci obtint un commandement précis du Roi au Duc, de s'en aller incessamment à Plassac, & de n'en

1638. sortir point sans un ordre exprès de Sa Majesté. Le Prince se contenta de montrer la lettre de cachet à quelques-uns des amis & des ennemis d'Epernon. Ceux-ci ne se hazarderent pas à lui en parler ; & les autres n'oserent, de peur qu'irrité contre Condé il n'achevât de se perdre dans l'esprit de Son Altesse, & par conséquent à la Cour : de maniere qu'il part de Bourdeaux sans sçavoir qu'il est si maltraité & de Louis & de Condé. Le Maréchal de Bassompierre raconte autrement la chose. *M. le Prince*, dit-il, *étant arrivé à Bourdeaux donne à M. d'Epernon une lettre du Roi, où Sa Majesté lui mande qu'ayant accordé, à son instante supplication, la permission de se retirer à Plassac, elle lui ordonne maintenant par absolu commandement, d'y demeurer, sous peine de contravention aux ordres du Roi. On ajoûtoit dans la dépêche, que Sa Majesté usoit de cette rigueur pour châtier M. d'Epernon de ce qu'il avoit tourmenté & persecuté des gens qu'il devoit assister, puisqu'ils avoient le caractere de serviteurs du Roi, & l'honneur d'être sous sa protection.* Quel est le plus véritable des deux récits ? Je ne le puis dire. Epernon se fit-il quelque nouvelle affaire ? Sont-ce les anciennes qu'on réveille malignement ? Je n'en sçai rien non plus. Quoi qu'il en soit, le Duc prenant congé du Prince lui parla de la sorte, au rapport de Girard. *Monsieur, vous allez commencer une entreprise qui sera sans doute plus difficile qu'on ne vous l'a représentée. Il y a peu d'apparence que le Roi d'Espagne laisse enlever une des meilleures Places de son Etat, sans se mettre en devoir de la secourir. S'il survient quelque occasion de servir le Roi, ou Votre Altesse, je la supplie très-humblement de m'honorer de ses commandemens. Quinze jours aprés les avoir reçues, je conduirai mille Gentilshommes vers la frontiere, & ferai gloire de mourir à leur tête, pour vous acquerir l'honneur d'une belle conquête.* A propos de ce compliment, l'Historien ajoûte la réfléxion suivante. *Le Duc pouvoit sans doute faire au-delà de ce qu'il promettoit, & si on l'eut employé, rendre le siege de Fontarabie aussi glorieux au nom François qu'il lui fut honteux.*

Siege de Fontarabie.

Dès qu'Epernon se fut retiré dans sa maison de Plassac, Condé commença de disposer toutes choses pour son entreprise. L'armée de terre fut assez tôt prête. Mais celle de mer se fit attendre si long-temps, qu'impatient de perdre la belle saison, le Prince s'avance vers S. Jean de Luz où étoit le rendez-vous général de ses troupes. *Le mois de Juillet*, dit le Maréchal de Bassompierre, *donna commencement au siege de Fontarabie. M. le Prince ayant passé la riviere de Bidassoa, près d'Iron, sans aucune résistance, emporte la Place, la pille, & prend le port du Passage, où il y avoit sept caraques presque achevées, & cent cinquante pieces de canon qui furent emmenées en France.* Le Cardinal de Richelieu fait la perte des Espagnols beaucoup plus grande au port du Passage. En un endroit, il marque quatorze gros vaisseaux, & en un autre dix-neuf. Mais le Cardinal éxagere souvent les avantages du Roi son maître. Quoi qu'il en soit, le Prince alla *camper ensuite devant Fontarabie avec son armée, bien munie de toutes les choses nécessaires pour assieger une Place*, poursuit Bassompierre. *Il la pressa durant le mois de Juillet. Les ennemis y jetterent deux fois du secours, l'une par terre, & l'autre par mer.*

Journal de Bassompierre. Tom. II. Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. II. Bernard Histoire de Louis XIII L. XIX.

mer qui leur demeuroit libre, parce que la flotte du Roi, commandée par M. l'Archeque de Bourdeaux, n'étoit pas encore arrivée. Les Espagnols accoutumés depuis long-temps à vivre chez eux en repos, sans y voir l'ennemi, s'émurent d'une telle maniere à la nouvelle de la prise du port du Passage, & du siege de Fontarabie, que nonobstant l'occupation des forces de leur Roi en Italie & dans les Pays-Bas, ils formerent incontinent une bonne armée, dont la conduite fut donnée à l'Amirante de Castille. Mais elle ne put être sitôt prête qu'il n'y eût plusieurs actions remarquables sur mer & sur terre avant l'arrivée du secours.

1638. *Mercure François.* 1638. *Grotii Epistolæ passim an.* 1638. *Nani Historia Veneta. Lib. X.* 1638. *Historie di Gualdo Priorato. part. 2. l. 4. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag.* 632. 633. 634.

Quoique le Roi Catholique entretînt ordinairement cinq cents hommes de garnison dans Fontarabie, il ne s'y en trouvoit alors gueres plus de trois cent: de maniere qu'avec les habitans propres à porter les armes, on ne comptoit pas plus de six cents hommes qui pussent défendre la Place : tant étoit grande la sécurité des Espagnols, qui s'imaginoient que l'opinion commune de leur puissance, & leur faste, suffisoient pour empêcher que les François n'osassent tenter une irruption au-delà des Pirénées. Dom Christophe Mexia Mestre de Camp, nommé Gouverneur de Fontarabie, n'avoit pas seulement daigné aller prendre possession de son emploi. Un Officier Basque, homme brave à la vérité, mais d'une habileté médiocre, commandoit en son absence. La Cour de Madrid, étonnée des premiers progrès des armes de Louis, envoie promptement à Fontarabie Dom Michel Perez, Officier qui s'étoit fort signalé par sa valeur & par son expérience à la défense des Isles de S. Honorat & de Sainte Marguerite. Il entra heureusement dans la Place avec huit cent bons soldats; renfort qui releva le courage des habitans & de la garnison presque abbattu. Nonobstant la perte faite au port du Passage, on arme en diligence une flotte en Espagne, afin de porter un nouveau secours aux assiégés. Mais elle fut entierement détruite par celle de France. Sourdis Archevêque de Bourdeaux l'avoit enfin amenée vers le commencement du mois d'Août.

Le combat se donna près de Gatari. *Le 25. d'Août*, dit le Maréchal de Bassompierre, d'autres marquent le 22. *L'armée navale du Roi, qui étoit vis-à-vis de Fontarabie durant le siege, vint attaquer quatorze grands vaisseaux Espagnols, destinés à jetter du secours dans la Place assiegée. Le bonheur fut si extraordinaire, que le vent favorable aux ennemis changea en un instant, leur devint contraire, & les repoussa dans une rade, d'où ils ne purent sortir : de maniere qu'il fut aisé à M. de Bourdeaux d'envoyer des brulots, qui mirent en feu tous les vaisseaux ennemis, à un près qui se sauva.* Richelieu parle de cette victoire d'un air triomphant dans sa lettre du 31. Août aux Maréchaux de la Force & de Châtillon. *Dans le signalé combat donné au Port de Gatari en Espagne*, dit le Cardinal, *M. de Bourdeaux a eu un tel avantage, que les ennemis y ont perdu quatorze gros galions & trois autres vaisseaux. Tous ont été brûlés avec les matelots, & trois mille Espagnols naturels qu'ils portoient à S. Sebastien, afin de former une armée qui pût traverser les desseins du Roi.* Digne occupation d'un pré-

1638. tendu successeur des Apôtres ! A-t-il donc crû, ce sanguinaire Prélat, que son caractére lui permettoit de présider à une exécution où quatre ou cinq mille Chrétiens ont été brûlés vifs. Si Richelieu avoit eu quelque sentiment de religion & d'humanité, il auroit dû gémir dans la guerre du monde la plus juste, de ce qu'on étoit obligé d'en venir à une si cruelle extrêmité. Mais bien loin d'en être touché, il s'applaudit, il remercie Dieu. *Cette perte, jointe à celle de dix-neuf autres vaisseaux que les Espagnols ont faite à la prise du port du Passage, témoigne assez, graces à Dieu, que leurs affaires ne vont pas bien par-tout.* Cela est certain. Si les Espagnols réüssirent cette année sur terre, ils furent extrêmement malheureux sur mer.

Depuis l'arrivée de la flotte, Sourdis avoit été chargé de garder le port du Passage, & quelques postes importans près de la mer. Le Prélat, fier d'un avantage que le vent seul lui a donné, se va mettre en tête de se signaler aussi bien sur terre que sur mer. Il insinue pour cet effet au Prince de Condé, que les Espagnols n'étant plus en état de rien entreprendre par mer, il est inutile que l'armée navale de France soit uniquement employée à la garde du port du Passage; qu'il est plus à propos de la mettre à l'embouchure de la riviere de Bidassoa, & que là elle pourra empêcher les secours que les Espagnols envoyoient de temps en temps à la dérobée par mer aux assiégés. Sourdis espéroit de mettre alors pied à terre, de commander les gens qu'il avoit amenés sur ses vaisseaux, & d'avoir part aux attaques de la Place. Le Prince, impatient de la réduire avant l'arrivée du secours conduit par l'Amirante de Castille, propose la chose au Conseil de guerre. Quelques-uns représenterent que le port du Passage, gardé par quatre mille hommes, faisoit toute la sûreté du camp des assiégeans, & que cela empêchoit que les ennemis ne se postassent avantageusement entre cet endroit & Fontarabie; qu'en abandonnant le Passage, on donnoit aux Espagnols la plus grande commodité du monde, & pour le secours de la Place, & pour la subsistance de leur armée qui approchoit. D'autres dirent au contraire, que la prudence ne permettoit pas d'affoiblir les troupes qui n'étoient pas trop nombreuses pour le siege, & que ce partage des forces du Roi pouvoit être sujet à de fâcheux inconvéniens. Condé donne imprudemment dans un sentiment qui flate son impatience, & sa crainte de manquer une occasion de rétablir sa réputation presque entierement perdue par la levée du siege de Dôle. Il abandonne le port du Passage; & les ennemis gagnent ainsi un chemin libre & commode pour toutes les choses nécessaires à leur armée, qui arrive enfin, & se poste à la portée du canon près du camp des assiégeans.

Le Parlement & la Chambre des Comptes de Paris se bat- Un peu avant les divers combats que j'ai racontés, il y en eut un moins sanglant dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris, qui scandalisa les uns & fit rire les autres. En voici l'occasion. Louis naturellement timide & superstitieux, voyant son Royaume puissamment attaqué l'an 1635. fit vœu de donner une riche lampe pour être mise dans la Cathédrale de

Paris ; devant certaine image de la bienheureuse Vierge que le peuple ignorant regarde comme miraculeuse : fausse opinion que les Chanoines de cette Eglise, plus éclairés, mais non moins intéressés que les Moines, ont grand soin d'entretenir. Leur *bonne Dame* n'est ni moins parée, ni moins éclairée que les autres. Chose étrange ! les particuliers des Chapitres & de quelques Communautés Ecclésiastiques condamnent ces superstitions & s'en mocquent secretement. Cependant on seroit bien fâché de les voir abolies. Les Messes qui se disent, & les présens faits à l'image, sont d'un trop bon revenu. Le vœu du Roi fut accompli, & un Chanoine de Notre-Dame présenta le 9. Octobre de la même année, au nom de Sa Majesté, la lampe du poids de trois cent vingt marcs d'argent. Les Espagnols ayant été heureusement chassés de la Picardie, de la Guienne & du Languedoc, Louis s'imagine que la Vierge, contente de son présent, lui a obtenu en récompense des avantages qu'il n'osoit espérer. A la persuasion du P. Joseph, il résolut, dit-on, de mettre sa personne & son Royaume sous la protection particuliere de sa prétendue bienfaictrice. Les Patentes de cette espece de donation furent expédiées le 10. Février de cette année.

1638. tent dans l'Eglise Cathédrale.

Journal de Bassompierre. Tom. 2. Vie du P. Joseph. II. part. Mercure François, 1638. Grotii Epist. 863.

Après une assez courte mais trop fastueuse énumération des prospérités du régne de Louis, & sans aucune mention de la grossesse de la Reine, quoiqu'elle fût alors connue, on ajoûte au nom de sa Majesté un assez plaisant galimatias de dévotion superstitieuse. Il étoit apparemment de la façon du Secrétaire d'Etat Des-Noyers qui signa les Patentes, ou de l'hypocrite Capucin qui avoit conseillé cette nouvelle espece de vœu. *Prosternez aux pieds de la Divine Majesté que nous adorons en trois personnes, à ceux de la Sainte Vierge & de la sacrée Croix, où nous révérons les mysteres de notre Rédemption par la vie & la mort du Fils de Dieu en notre chair, nous nous consacrons à la grandeur de Dieu par son Fils rabaissé jusques à nous, & à ce Fils par sa Mere élevée jusques à lui ; en la protection de laquelle nous mettons particulierement notre Etat, notre Couronne & tous nos sujets, pour obtenir par ce moyen celle de la Sainte Trinité par son intercession & de toute la Cour Céleste par son autorité & exemple. Nos mains n'étant pas assez pures pour présenter nos offrandes à la pureté même, nous croyons, que celles qui ont été dignes de la porter les rendront hosties agréables. Et c'est chose bien raisonnable qu'ayant été médiatrice de ses bienfaits, elle le soit de nos actions de graces.* A CES CAUSES, *nous avons déclaré, & déclarons que prenant la très sainte & très glorieuse Vierge pour Protectrice spéciale de notre Royaume, nous lui consacrons particulierement notre personne, notre Etat, notre Couronne & nos sujets : La priant de nous vouloir inspirer une sainte conduite, & défendre avec tant de soin ce Royaume contre l'effort de tous ses ennemis, que soit qu'il souffre le fleau de la guerre, ou jouïsse de la douceur de la paix que nous lui demandons de tout notre cœur, il ne sorte point des voies de la grace qui conduisent à celles de la gloire. Et afin que la postérité ne puisse manquer à suivre nos volontés en ce sujet, pour monument & marque immortelle de la consécration présente que nous faisons, nous*

ferons construire de nouveau le grand Autel de l'Eglise Cathédrale de Paris,
1638. *avec une image de la Vierge qui tienne entre ses bras celle de son précieux Fils descendu de la croix; & nous serons représentés aux pieds & du Fils & de la Mere, comme leur offrant notre Couronne & notre Sceptre.*

Louis oublia de l'élever, ce *monument* si solemnellement promis, & son Fils a négligé, pendant plus de cinquante ans de régne, d'accomplir un vœu qu'on appelle, je ne sçai pourquoi, le *vœu de sa naissance.* Car enfin la Déclaration ne dit rien qui ait rapport à cela. N'est-ce point plutôt un vœu que la peur de voir encore une fois les Espagnols aux portes de Compiegne & de Noyon fit faire au Roi, ou plutôt à son Ministre, aussi timide dans l'adversité que fier & arrogant dans la prospérité? Le bruit couroit, il y a quelques années, que le fils de Louis XIII, alloit construire cet Autel magnifique. Mais il a maintenant des dépenses plus pressantes. On suppose que la Vierge se contente, en attendant, des processions qui se font, & des litanies qui se chantent tous les ans en son honneur selon l'ordre du feu Roi. *Nous admonestons le Sieur Archevêque de Paris*, poursuit-il, *& néanmoins lui enjoignons, que tous les ans, le jour & fête de l'Assomption, il fasse faire commémoration de notre présente Déclaration, à la grande Messe qui se dira en son Eglise Cathédrale, & qu'après les Vêpres du même jour il soit fait une procession, à laquelle assisteront toutes les Compagnies Souveraines avec pareilles cérémonies que celles qui s'observent aux processions générales plus solemnelles. Ce que nous voulons aussi être fait en toutes les Eglises, tant Paroissiales, que celles des Monasteres de la ville & des fauxbourgs, & dans toutes les villes, bourgs, & villages du Diocèse de Paris.* Tout le Royaume étant consacré à la Vierge aussi bien que la capitale, il étoit juste que la dévotion fût universelle. Cela est ainsi ordonné dans la Déclaration de Sa Majesté. *Nous exhortons pareillement tous les Archevêques & Evêques de notre Royaume, & néanmoins leur enjoignons de faire célébrer la même solemnité dans leurs Eglises Cathédrales, & autres Eglises de leurs Diocèses; entendant que les Cours de Parlement & autres Compagnies Souveraines, & les principaux Officiers des villes, soient présens à cette cérémonie. Et d'autant qu'il y a plusieurs Eglises Episcopales qui ne sont point dédiées à la Vierge, nous exhortons les Archevêques & Evêques de lui dédier la principale chapelle de leurs Eglises, pour la même cérémonie; d'y élever un Autel avec un ornement convenable à une action si célébre, & d'admonester tous nos peuples d'avoir une dévotion particuliere à la Vierge, d'implorer en ce jour sa protection, afin que sous une si puissante Patrone notre Royaume soit à couvert de toutes les entreprises de ses ennemis; qu'ils jouissent longuement d'une bonne paix; que Dieu y soit servi & révéré si saintement, que nous & nos sujets puissions arriver heureusement à la derniere fin pour laquelle nous avons tous été créés.*

Je trouve dans une lettre de Grotius au Chancelier Oxenstiern, datée du 21. Novembre de l'année précédente, qu'on parloit déja de cette consécration, & qu'on disoit même que les lettres patentes en étoient envoyées au Parlement. Si cela est, ces Messieurs délibérerent presque

aussi long-temps sur une si grande affaire, que sur l'érection de l'Académie Françoise. *Le Roi*, dit agréablement le sçavant Ambassadeur de Suede, en se mocquant de la superstition de Louis, *a consacré & sa personne & son Royaume à la Sainte Vierge, dès les premiers jours de cette année. Il ne doute point que les prospérités de la campagne derniere ne soient un effet de son vœu. Non content d'élever un Autel dans la Cathédrale de cette ville qui coûtera quatre cent mille livres, il a résolu de faire célébrer avec plus de solemnité qu'auparavant la fête de ce qu'on appelle l'Assomption de la Vierge. Il envoye pour cet effet des lettres patentes au Parlement. Laissons à ces Magistrats le soin d'examiner si la consécration de la Couronne de France à une Sainte s'accorde bien avec la Loi Salique. Je suis seulement en peine d'une chose. S'il arrive, comme il y a beaucoup d'apparence, qu'en vertu de son nouveau droit sur la France, la Vierge nomme son Cardinal de Richelieu son Vicaire Général, & lui donne le pouvoir d'agir en son nom, que restera-t-il au Roi? L'obligation d'obéïr dévotement à son Ministre.* C'est ainsi que les gens d'esprit tournoient en ridicule la sotte crédulité de Louis. 1638.

On ne désespéroit pas que la *Béate* du P. Joseph ne déclarât bientôt que la Vierge lui avoit révélé dans une extase, qu'elle faisoit Richelieu son Lieutenant Général en France.

Dans les premiers siecles du Christianisme, on ne célébroit aucune fête de la bienheureuse Vierge, ni des Saints. Les Chrétiens de certaines Eglises s'assembleremt tout au plus extraordinairement, le jour de la mort de quelques Martyrs illustres, afin de remercier Dieu de ce que son serviteur avoit rendu un glorieux témoignage à la vérité de l'Evangile, & pour s'animer à suivre le bon exemple qu'il leur avoit donné. Dans le cinquiéme siécle, on commença d'en user de même, le jour du décès de quelques Evêques d'une sainteté éminente, qui avoient courageusement défendu la foi Catholique contre les hérétiques. Quoique dans ce temps-là on parlât de la Vierge avec la vénération dûe à celle que tous les hommes diront *heureuse*, à cause des *grandes choses que le Tout-puissant a faites en elle*, il n'y avoit point encore de fête établie en son honneur. Celle de la naissance de Jesus-Christ, où la Vierge sa mere avoit part, ne fut instituée qu'à la fin du quatriéme siécle en Orient. Avant cela on célébroit seulement l'*Epiphanie*, ou la manifestation du Sauveur aux Juifs dans son baptême; & aux Gentils lors que l'étoile miraculeuse conduisoit les Mages à Bethléem. Depuis le Concile d'Ephese, Cyrille Archevêque d'Alexandrie & les défenseurs de sa doctrine, dont plusieurs donnoient dans les extravagances d'Apollinaire & d'Eutychès, se mirent à élever la Vierge au-dessus de la condition des créatures, & à l'égaler presque à son Fils. On supposa de fausses piéces pour persuader au peuple ignorant & crédule, que tous les Apôtres se trouverent à sa mort, qu'elle ressuscita ensuite, & qu'elle fut enlevée au Ciel par les Anges. Comme l'Eglise Latine a donné plus tard que la Grecque dans certaines superstitions, les Compilateurs des Martyrologes marquerent simplement au 15.

1638. Août, je ne sçai pas sur quel fondement, que c'étoit le jour de la * mort de la bienheuse Vierge, sans rien dire de son Assomption prétendue au Ciel. Cela se prouve par l'ancien Martyrologe d'Usuard, qui se lit encore dans l'Eglise Cathédrale de Paris. Mais la fable inventée par les Grecs a prévalu enfin dans l'Eglise d'Occident, où toutes les superstitions & les opinions les plus extravagantes ont été introduites par les Moines, à la faveur de l'ignorance des derniers siécles. On célébre la fête de l'Assomption de la Vierge avec autant, que dis-je? avec plus de solemnité que celle de la Résurrection de Jesus-Christ. Toutes les Compagnies Souveraines de Paris s'étant assemblées ce jour-là dans l'Eglise Cathédrale, pour assister à la procession nouvellement établie, il y eut un étrange tumulte. Bassompierre raconte ainsi la chose,

Le 15. Août, il arriva un grand scandale dans l'Eglise de Notre-Dame, causé par ceux-là mêmes qui devoient l'empêcher, & le châtier, si d'autres l'avoient ému. Dans les processions où les Compagnies Souveraines interviennent, le Parlement a la droite & la Chambre des Comptes la gauche. De maniere que les deux premiers Présidens de l'une & l'autre Compagnie marchent de front. Il en est de même lorsqu'elles se trouvent pour quelque cérémonie dans une Eglise. Le Parlement se place dans les sieges des Chanoines à la droite, & la Chambre des Comptes vis-à-vis à la gauche. Pour ce qui est de l'entrée dans le chœur, il n'y a nul ordre, chacun s'assemble sans cérémonie. Mais quand on en sort pour marcher en procession, il faut nécessairement que les corps se croisent, afin que l'on reprenne la main droite, & l'autre la gauche. A la sortie du chœur de Notre-Dame, le premier Président de la Chambre des Comptes prétendit passer immédiatement après celui du Parlement. Mais les Présidens au Mortier, ne voulant laisser marcher que le seul Gouverneur de Paris entre leur premier Président & eux, arrêterent celui de la Chambre des Comptes. Sur quoi les corps se mirent premierement à se choquer, & puis à se frapper de telle maniere qu'il y eut un grand désordre dans l'Eglise, M. le Duc de Monbazon Gouverneur de Paris, les Archers, & plusieurs autres ayant mis l'épée à la main. Après les coups donnés, on en vint aux écritures, on fait des informations de part & d'autre. Mais le Roi, averti de l'inconvénient, attira l'affaire à lui, pour la régler comme il le jugeroit à propos. Telle fut la comédie que ces graves Magistrats donnerent dans une assemblée extraordinaire de dévotion.

* Dormitio Beatæ Mariæ Virginis.

Fin du Quarante-troisiéme Livre.



HISTOIRE
DU RÉGNE
DE
LOUIS XIII.
ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.
LIVRE QUARANTE-QUATRIE'ME.

SOMMAIRE.



AISSANCE du Dauphin. Les Espagnols forcent les retranchemens du Prince de Condé devant Fontarabie, & l'obligent à s'enfuir honteusement. Moyens de défenses du Duc de la Valette, accusé d'avoir été cause de la déroute de Fontarabie. Le Duc de la Valette se retire en Angleterre, & le Duc d'Epernon est dépouillé de son gouvernement. Bassesse du Cardinal de la Valette. Marie de Médicis passe en Hollande & de là en Angleterre. Soumissions inutiles de Marie de Médicis au Cardinal de Richelieu. Ligue ou confédération formée à Edimbourg contre l'Episcopat & contre l'établissement de la liturgie Anglicane, & d'une nouvelle discipline Ecclésiastique, On signe la ligue dans toute l'Ecosse.

Le Marquis d'Hamilton est fait grand Commissaire, ou Viceroi d'Ecosse. Efforts inutiles d'Hamilton pour amuser les Confédérés en Ecosse. A la remontrance du Marquis d'Hamilton & de trois autres Seigneurs, le Roi accorde les principales demandes du peuple d'Ecosse. Le Marquis d'Hamilton casse de la part du Roi l'Assemblée Ecclésiastique convoquée à Glasgovv. Les Confédérés d'Ecosse continuent leur assemblée nonobstant l'ordre contraire du Roi. Défaite de Charles-Louis Electeur Palatin dans la Westphalie. Le Duc de Weymar assiége Brisac, & défait le Duc de Lorraine. Amours du Duc de Lorraine & de la Comtesse de Cantecroix. Goetz & Lamboi attaquent les lignes du Duc de Weymar devant Brisac, & sont repousés. Prise de Brisac. Mort du P. Joseph Capucin. Efforts inutiles de la Cour de France pour engager le Duc de Weymar à céder Brisac au Roi. Tentative inutile du Roi & de la Reine d'Angleterre pour l'accommodement de Marie de Médicis avec le Roi son fils. Quelques Evêques assemblés à Paris censurent un livre intitulé, Preuves des Libertés de l'Eglise Gallicane. *On fait le procès au Duc de la Valette absent. Le Duc de la Valette est condamné par contumace à la mort. Le Cardinal & le Prince Thomas de Savoye soulévent le Piémont contre la Duchesse leur belle-sœur. Nouveau traité entre le Roi & la Duchesse de Savoye. Le Prince Thomas surprend la ville de Turin. Mort du Cardinal de la Valette. Constance du Duc d'Epernon son pere. Mazarin obtient la nomination de la France au Cardinalat. Démêlé du Maréchal d'Etrées Ambassadeur de France avec les Barberins. Ordres envoyés de France au Maréchal d'Etrées sur le différend avec les Barberins. Négociation entamée entre la Cour de France & le Duc de Lorraine. Etat des affaires de la Couronne de Suede en Allemagne durant les deux années précédentes. Progrès du Maréchal Bannier dans la Saxe & dans la Boheme. Projets d'Amurath IV. Empereur des Turcs contre les Chrétiens,*

1638.

Naissance du Dauphin.

LE *cinquiéme Septembre, jour de Dimanche, à onze heures du matin,* dit le même Maréchal, *nâquit M. le Dauphin, après avoir tenu la Reine en travail près de cinq heures. La réjouïssance fut si grande dans toute la France, qu'il ne s'en étoit point encore vû de pareille. Les feux de joie durerent plus de huit jours.* Ils ne prévoyoient pas, ces pauvres gens, que sous le long & dur régne de celui pour la naissance duquel on les allumoit, leurs enfans seroient le plus malheureux peuple de l'Europe. Louis étoit alors attaqué d'une fievre intermittente. Mais il fut si content d'avoir enfin un fils, que sa maladie, causée peut-être par le mauvais succès de ses armes, se dissipa bientôt. *Tout ce qui a précédé l'accouchement de la Reine notre Epouse*, dit-il dans le transport de sa joie en écrivant aux Ambassadeurs, *le peu de temps qu'a duré son travail, & les autres circonstances que chacun peut remarquer dans cette naissance font voir que ce fils nous est donné de Dieu.* Et de quel autre pouvoit-il le tenir? Mais Dieu donne des Rois aux peuples, ou dans sa miséricorde, ou dans sa colere; pour

Journal de Bassompierre. Tom. II. Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. chap. 62. Mémoires

pour nous châtier de nos péchés, ou pour nous procurer quelque bonheur & quelque repos en ce monde. Les François ne devoient-ils point faire cette réfléxion, avant que de s'abandonner si fort à la joie? Leurs grands transports sont des mouvemens d'un esprit servile & adulateur. En de pareilles occasions, les gens bien sensés témoignent plus de réserve. Ils se contentent de prier Dieu d'avoir pitié de son peuple, de prévenir de ses graces le Prince nouvellement né, & de le rendre un Roi *selon son cœur*.

1638. *pour servir à l'Histoire du même. T. II. Mémoires de Sirot & Puységur. Mercure François.* 1638. *Grotii Epistolæ.* 1089. 1090. & 1231.

Richelieu, qui se trouvoit pour lors à S. Quentin en Picardie, ne manqua pas de confirmer Louis dans son préjugé, que le fils qui lui étoit né devoit être regardé comme un don précieux du Ciel. *La naissance de M. le Dauphin me ravit*, dit le Cardinal dans une lettre de compliment au Roi son maître. *J'espere que comme il est Théodose par le don que Dieu vous en fait, il le sera encore par les grandes qualités des Empereurs qui ont porté ce nom.* Le premier Ministre n'en dit pas davantage, & finit en protestant qu'il sera toujours également dévoué au pere & au fils. Ce style laconique me surprend. Richelieu en donne la raison dans sa lettre de compliment à la Reine. *Les grandes joies*, dit-il, *ne parlent point.* Le surnom de *Dieu-donné* n'a pas été du goût de Louis XIV. Celui de *Grand* a plus flatté son orgueil. Auroit-il sçû ce que beaucoup de gens ont dit, que si Dieu l'a donné à la France, ç'a été dans sa colere? La lettre du Cardinal à la Reine fut, comme je l'ai remarqué, aussi succinte. *Je ne puis exprimer à Votre Majesté la joie que me causent son heureux accouchement, & la naissance de M. le Dauphin. Je souhaite & veux croire que Dieu l'a donné à la Chrétienté pour en appaiser les troubles, & y apporter la bénédiction de la paix.* Sans consulter les astres, l'Ambassadeur de Suede rencontra mieux que Richelieu, que Campanella, que tous les fameux Astrologues qui se mêlerent de tirer l'horoscope du nouveau Prince. * *Le Dauphin*, écrit Grotius à Oxenstiern & à un sçavant homme du temps, *ne tarit pas seulement le sein de ses nourrices; mais il le déchire encore par ses morsures. C'est aux voisins de la France de se précautionner contre une si prompte voracité.* La prophétie n'a pas besoin de commentaire. Toute l'Europe n'en a que trop senti l'accomplissement. On dit qu'en quatre mois il eut trois, & même neuf nourrices.

Les Espagnols forcent les retranchemens du Prince de Condé devant Fon-

Les feux de joie n'étoient pas encore éteints à Paris, lorsqu'on y reçut la triste nouvelle des retranchemens du Prince de Condé forcés devant Fontarabie, assiégée depuis deux mois. *Les François les abandonnerent assez légerement*, dit le Maréchal de Bassompierre, *& avec une telle épouvante, que l'armée se retira en grand désordre, & laissa tout le bagage & les canons au pouvoir de l'ennemi. Il y eut environ huit cents hommes tués, & près de deux mille noyés. La ville étoit à la veille d'être prise. Les assiegés avoient*

* Delphinus jam ter mutavit nutricem. Fugiunt eum conquisitæ ad hoc feminæ, quod ubera earum morsitando lancinet, non sine omine futuræ rapacitatis. Caveant vicini à tam maturâ rapacitate.

1638. tarabie, & l'obligent à s'enfuir honteusement.

Journal de Bassompierre. Tom. II. Bernard Histoire de Louis XIII Liv. 19. Mercure François. 1638. Grotii Epistola 1029. & 1030. Nani Historia Veneta. Lib. 10. 1638. Historie di Gualdo Priorato. part. 2. Lib. 4. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 634. 635. 636.

écrit à l'Amirante de Castille & au Marquis de Mortare Généraux de l'armée Espagnole, postée depuis quelque temps devant nos retranchemens pour secourir la Place, que si ce jour-là on ne faisoit un effort qui réüssît, elle ne pouvoit tenir davantage. Quelques Réformés remarquerent malignement que cette disgrace arriva le 8. Septembre, lorsque l'Eglise de Rome célébroit la fête de la naissance de la Vierge, à qui le Roi venoit de rendre des hommages si grands, si solemnels. Les Catholiques Romains répondirent à cela, que Louis n'auroit pas raison de prétendre que sa nouvelle Protectrice le dût favoriser uniquement. Qu'elle ne s'étoit point engagée à ne plus faire de bien au Roi d'Espagne, qui la servoit du moins avec autant de magnificence & d'assiduité. Qu'il y avoit une image miraculeuse aussi-bien à Madrid qu'à Paris. Que des lampes d'or & d'argent y brûloient continuellement devant elle. Qu'on lui faisoit d'aussi riches présens. Qu'on y disoit autant de Messes. Enfin, que le Roi de France ayant seulement supplié la Vierge de défendre son Royaume, elle lui accordoit sa demande; & que, pour témoigner à Philippe que la dévotion particuliere de son ennemi ne fermeroit pas ses oreilles aux vœux & aux prieres des Espagnols ses fideles & zélés serviteurs, elle leur avoit accordé une faveur signalée le jour même de sa naissance, & défendu leur Pays contre Louis, qui, non content de conserver son Royaume, vouloit envahir celui de son voisin.

Comme nous n'avons point de relation éxacte de l'affaire de Fontarabie qui fit tant de bruit dans le monde, il est assez difficile de déterminer quelle fut la véritable cause de l'étrange déroute de l'armée Françoise, supérieure à celle d'Espagne. Condé en rejetta la faute sur le Duc de la Valette, & celui-ci sur le Prince dans un écrit public. Son Altesse répondit en le faisant réimprimer avec des remarques à la marge. L'un prétend une chose, & l'autre soutient le contraire. Qui en croirons-nous? Pour moi, je penche toujours du côté des opprimés. Il me semble qu'ils sont ordinairement plus sinceres dans leurs défenses. La crainte les retient: ils n'osent avancer trop hardiment des faussetés. On dissimule tout au plus quelques circonstances capables de nuire. La Valette fut condamné à perdre la tête: mais Richelieu inventa pour cet effet une nouvelle Jurisprudence. Des Juges moins timides, & moins intéressés, reconnurent depuis juridiquement l'injustice de l'arrêt rendu en l'absence de l'accusé. Le reproche le plus vraisemblable qu'on fait à la Valette, c'est que chagrin du pouvoir accordé en Guienne au Prince de Condé, & de ce qu'à l'instigation de Sourdis Archevêque de Bourdeaux, ennemi juré de la maison d'Epernon, Son Altesse lui ôtoit le commandement d'une attaque, pour le donner à un Prélat, il ne fut pas fâché qu'elle reçût encore un plus grand affront devant Fontarabie que devant Dôle, & que les Officiers & les soldats de certains régimens, sur lesquels il avoit du crédit, refusant d'aller à l'assaut, il les laissa faire. Rapportons ce que racontent les gens désintéressés. Nous verrons ensuite ce que le Duc & les autres alléguent pour leur défense.

Quatre jours avant que les retranchemens fussent forcés, *on avoit fait jouer une mine sous un bastion*, ajoûte Bassompierre. *Il fut entr'ouvert de telle maniere, que selon le témoignage de ceux qui sont revenus de cette déroute on y pouvoit aisément monter. Mais M. de la Valette, qui devoit faire donner un rude assaut, ne le jugea pas à propos ce jour-là, & remit l'affaire au lendemain. Cependant les assiégés éperdus de l'effet de la mine*, & encore plus de la mort du brave Michel Perez tué dans une sortie où il voulut imprudemment commander, *eurent le loisir de reprendre leurs esprits, & de se retrancher derriere la brêche: ce que le Duc de la Valette ne dit pas, & allégue d'autres raisons. Tant y a que M. le Prince lui ôte l'attaque, & la donne à M. de Bourdeaux son ennemi mortel. Le Prélat accepte l'emploi, & se prépare avec tant de soin & de diligence, qu'on croit qu'il auroit certainement emporté la Place, si la déroute ne fût pas arrivée le jour précédent. Elle fut si grande, que deux jours après les ennemis vinrent enlever une batterie de deux canons qui étoient de l'autre côté de la riviere de Bidassoa, vers Saint Jean de Luz.* Grotius ne manqua pas de recueillir ce qui se disoit de plus certain à Paris, & de l'écrire au Chancelier de Suede, & à l'Ambassadeur de cette Couronne à la Haïe. Voici son récit. 1638.

Dieu irrité contre les François a renversé toutes leurs espérances sur Fontarabie. Trois mines ayant fait brêche, on voulut donner l'assaut. Deux régimens refuserent d'y aller, sous prétexte qu'on retenoit leur paye qu'ils demandoient. On ajoûte que le Duc de la Valette a trouvé fort mauvais que le Prince de Condé lui ait ôté l'attaque de la brêche, pour la donner à l'Archevêque de Bourdeaux, qui s'est offert de monter à l'assaut avec les troupes de la flotte; & que la Noblesse de Guienne, dévouée au Duc d'Epernon pere de la Valette, a pris part au mécontentement du Gouverneur de la Province. L'Amirante de Castille, dont l'armée se trouvoit moins nombreuse, mais composée de braves gens, informé de la division entre les Officiers, les soldats & le Général de l'armée ennemie, résolut de profiter de l'occasion. Il attaque donc le quartier du Marquis de la Force, qui tâche inutilement de résister avec quelques-uns de ses domestiques. Car enfin les soldats refusoient d'obéïr, & s'enfuyoient. Celui du Prince en ayant fait autant, les Espagnols entrent dans les retranchemens, demeurent maîtres du canon, du bagage, des vivres, des munitions, & d'une somme considérable d'argent. L'avare Condé prétendoit apparemment en garder du moins la meilleure partie pour lui. *L'Archevêque de Bourdeaux se retire promptement à ses vaisseaux. Le Prince le suit, se jette dans l'eau, & marche au travers, jusques à ce qu'il puisse atteindre une chaloupe. Deux mille François sont tués, ou noyés. Les autres se sauvent à Bayonne, & mettent la riviere d'Andaye entr'eux & l'ennemi. Depuis long-temps la nation Françoise n'a souffert pareille flétrissure à sa réputation. Elle est d'autant plus grande, que douze cents Espagnols ont tout fait en cette occasion.*

Le Procurateur Nani raconte le même événement d'une maniere encore plus désavantageuse au Prince de Condé. *La lenteur & la désunion des Chefs François*, dit-il, *fit durer le siege plus long-temps qu'on n'avoit cru*,

1638. *& donna le temps à l'armée Espagnole de venir au secours des assiégés. Elle se présenta inopinément devant les lignes afin de les attaquer. Condé prévenu que quelques-uns des premiers Officiers du quartier le plus voisin des ennemis, & principalement le Duc de la Valette, étoient d'intelligence avec eux, envoya d'autres Officiers & des soldats, pour renforcer cet endroit. Mais ceux qu'on y mit d'abord refusant de ceder aux gens qui venoient, les François commencent de se quereller & de se battre les uns les autres. Cependant l'ennemi force les lignes sans résistance. Le Marquis de Terrecusa alla le premier à l'assaut; & celui de Mortare eut l'honneur d'entrer avant tous les autres dans les retranchemens. Le reste de l'armée le suivit, & ce fut avec si peu de perte, qu'il y eut seulement seize hommes tués, & cent cinquante blessés. Du côté des François, il n'y eut que confusion, qu'épouvante, que fuite précipitée. Ils abandonnerent leur camp, leur bagage & leurs armes aux vainqueurs. Une déroute si honteuse fut extrêmement sensible à la Cour de France. On y crut que les Chefs avoient plutôt manqué de prudence & de fidélité, que de force & de bonheur. Condé fut beaucoup blâmé de négligence & d'avarice. Il passoit pour avoir plus pensé à son profit particulier, qu'au bon & prompt succès de l'entreprise. Mais il rejetta tout sur le Duc de la Valette, qu'il accusoit d'infidélité. La nouvelle d'une si grande victoire fut reçue à la Cour de Madrid avec des applaudissemens & des exclamations extraordinaires. Philippe combla le Duc d'Olivarez de nouvelles faveurs, comme s'il étoit uniquement redevable à son Favori de l'avantage que ses armes avoient remporté. Ceux qui exposerent leur vie à l'attaque des retranchemens murmurerent de ce qu'un homme qui demeuroit oisif à la Cour enlevoit aux autres les louanges & les récompenses qui leur étoient légitimement dûes.*

L'Historien de la République de Venise se trompe quand il insinue que la Valette étoit à l'endroit où les retranchemens furent forcés. Depuis que Condé lui eut ordonné par écrit, de céder son attaque à l'Archevêque de Bourdeaux, il se retira dans un poste éloigné d'une lieue du quartier où les ennemis donnerent. Là il demeure tranquille, & goûte le plaisir malin de voir le Prince & Sourdis s'enfuir honteusement vers les vaisseaux. Le Duc de S. Simon, le Comte de Grammont, les Marquis de la Force & de Gesvres, Beauveau Evêque de Nantes, autre Prélat guerrier, du Plessis-Bezançon, la Houdiniere Capitaine des gardes du Cardinal de Richelieu, toute la cavalerie & le reste de l'infanterie, se réfugierent auprès de la Valette. Tous marcherent ensuite vers la riviere de Bidassoa, rompirent le pont après l'avoir passée, & se retirerent à Bayonne. Condé s'y rendit par mer avec ses soldats, qui s'étoient sauvés comme lui dans les vaisseaux. La Valette voyant que ses ennemis le vouloient rendre seul responsable de la déroute, & que le Roi avoit déja donné commission à Machaut & à la Poterie Conseillers d'Etat, d'informer de l'affaire de Fontarabie, publia un écrit pour sa justification. En voici l'extrait envoyé par Grotius au Chancelier Oxenstiern.

L'Apologie du Duc de la Valette, dit-il, *revient à ceci. Que dès le commencement du siege il conseilla de bâtir un Fort sur le mont de Guadaloupe;*

endroit par où l'ennemi pouvoit venir le plus facilement attaquer les retranchemens; ce qui est arrivé en effet. Que Condé s'y opposa toujours, en disant aussi positivement que s'il en eût été bien assuré, que les Espagnols ne viendroient jamais de ce côté-là. Que le Duc ne fut point d'avis qu'on abandonnât le port du Passage. Que si le Prince l'eût voulu croire, les assiégés n'auroient pas reçu de la ville de S. Sebastien une grande quantité de vivres & de provisions. Que Condé ayant choisi l'endroit où l'attaque étoit la plus aisée, il n'est pas surprenant que ses travaux ayent été plus avancés que ceux de la Valette. Que le Prince impatient fit trop tôt mettre le feu aux mines. Que voyant ses projets déconcertés à la main droite de la ville, il l'abandonna pour travailler aussi inutilement à la gauche, avec une perte considérable de temps & une grande consomption de la poudre nécessaire à quelque chose de plus pressant. Le Duc vient ensuite aux reproches qu'on lui fait, & répond qu'il n'a point tenu à lui que l'assaut n'ait été donné. Que Condé lui ayant dit de laisser son poste à l'Archevêque de Bourdeaux, il ne l'a point voulu faire, avant qu'on lui en portât l'ordre du Prince par écrit. Qu'il sent bien que son plus grand crime, c'est de n'avoir pas envoyé ses troupes à Condé, lorsque l'ennemi approchoit des lignes. Que la Valette n'avoit auprès de lui que douze cents hommes de pied & deux compagnies de cavalerie. Que l'ennemi l'observoit de fort près avec un nombre de troupes supérieur. Qu'on n'envoya point dire au Duc de faire passer les siennes du côté que les Espagnols attaquoient. Que quand même on le lui auroit commandé, & qu'il auroit obeï, la fuite fut si précipitée, que tous les retranchemens se seroient trouvés au pouvoir de l'ennemi, avant que les gens de la Valette eussent fait la moitié du chemin pour y aller. Quoique ces raisons soient spécieuses, ajoûte l'Ambassadeur de Suede, *& qu'elles trouvent ici des gens qui les appuient, je remarque cependant que l'opinion la plus commune, c'est que les Ducs d'Epernon & de la Valette, chagrins du commandement donné à un autre dans leur gouvernement, ont empêché sous main, que Condé n'acquît de l'honneur en cette occasion, & que la Valette s'y est porté avec plus d'ardeur, quand il a vû son attaque donnée à l'Archevêque de Bourdeaux. Ce qu'il y a de plus fâcheux pour le Duc, c'est que cette Cour ayant pris la coutume de rejetter toutes ses disgraces sur la mauvaise conduite de quelque Officier, il y a grande apparence que tout retombera plutôt sur la Valette, que sur le premier Prince du Sang.*

1638.

Moyens de défense du Duc de la Valette, accusé d'avoir été la cause de la déroute de Fontarabie.

Mercure François. 1638.

Vie du Duc d'Epernon. Liv. XII.

Grotiii Epist. 1060.

L'Auteur de la vie d'Epernon met encore tout son esprit & toute son éloquence en œuvre, pour disculper le fils de son Héros d'une maniere plausible. *On ne sçauroit nier*, dit-il, *que le Duc de la Valette ne fût le premier qui, passant à pied & dans l'eau jusqu'à la ceinture, à la tête de toutes les troupes, ouvrit le Pays ennemi à notre armée, en chassant les Espagnols des retranchemens faits sur le bord de la riviere, pour nous en défendre le passage. Qu'à son attaque au siege, il n'ait extrêmement avancé ses travaux. Qu'il n'ait réduit la Place en état d'être nécessairement prise de son côté, si elle n'étoit pas secourue. Qu'il n'ait été d'avis de combattre les ennemis, dès qu'ils commencerent de paroître près de Fontarabie. Qu'il n'avoit plus de part au siege lors qu'il fut levé. Que l'Archevêque de Bourdeaux occupoit son poste, par*

1638. *ordre exprès de M. le Prince. Que le Duc étoit éloigné de plus d'une lieue du combat, lorsqu'il fut donné. Que n'ayant été averti du désordre que par les fuyards qui porterent l'effroi dans son quartier, il se mit incontinent à la tête de ce qu'il avoit de troupes. Qu'il rallia ceux que la peur avoit dissipés. Qu'ayant repoussé l'ennemi victorieux, il sauva tous ceux qui échapperent à la déroute. Ces vérités connues de tout le monde n'empêcherent pas que ses ennemis ne lui donnassent le blâme de tout, & que la faute de dix mille coupables ne fût rejettée sur lui.*

Chose inouïe! on fit un crime au Duc de la Valette d'avoir témoigné trop de courage & d'assurance dans cette occasion. Sa constance & sa fermeté furent un des chefs de l'accusation intentée contre lui. On lui imputa d'avoir été bien-aise, & d'avoir ri de la déroute, parce qu'elle ne lui abbattoit pas le courage, & qu'il parut sans trouble dans cette confusion. Le Duc n'en a pas usé de même au regard de ses ennemis. Il a toujours loué avec beaucoup de raison & les intentions & les actions de ceux qui eurent le commandement du siege. Il n'a jamais douté qu'ils n'eussent envie de bien servir, & que, si leur valeur avoit été secondée, ils n'eussent retiré tous les avantages qu'on se pouvoit justement prometre de leur bonne conduite. Mais si le sort des armes leur fut contraire, si la terreur mise parmi les soldats les empêcha de suivre l'exemple des Généraux, si ses conseils qui auroient été le salut de l'armée ne furent pas écoutés, pourquoi rendre un Officier criminel de ce qu'il n'a pû persuader les autres? Girard tombe dans le défaut de celui qu'il tâche de justifier. Quand on veut être crû, il ne faut pas en dire trop. A qui cet Historien persuaderoit-il jamais que la Valette, irrité contre Sourdis & Condé, *n'ait pas ri* du moins secretement de leur fuite honteuse & précipitée? Ce sentiment est trop naturel à la malignité du cœur humain. Le Duc étoit-il un homme si vertueux, si humain? Prenoit-il autrement part à la conservation de l'honneur de ses deux ennemis, & à la gloire du Ministére de Richelieu? S'il n'a point traversé sourdement les projets du Prince & de l'Archevêque, il mérite quelque louange d'avoir résisté à une tentation que le dépit & l'ambition dûrent naturellement causer. Mais que, sans y avoir rien contribué de sa part, il n'ait pas senti une joie secrete de les voir couverts de confusion, c'est ce que ceux qui connoissent un peu les sentimens de l'amour propre, que les plus vertueux ont tant de peine à réprimer, ne croiront jamais. On nous prend encore pour des gens de l'autre monde, quand on nous dit hardiment que la Valette *a toujours loué les intentions & les actions* de Condé. Cela ne paroît pas dans l'écrit publié pour la justification du Duc, quoiqu'on y garde encore quelques mesures avec le Prince. Il n'en fut pas de même dans la suite. La Valette lui écrivit la lettre du monde la plus vive, la plus piquante. Je la rapporterai incontinent.

Le Duc de la Valette se retire en Angleterre, & le

Soit que le Duc d'Epernon se voulût signaler, & faire même sa cour par les feux de joie & par les autres réjouïssances qu'il projettoit d'ordonner à Bourdeaux, au cas que la Reine accouchât d'un fils; soit qu'averti de l'arrivée de l'Amirante de Castille, avec le secours qu'il conduisoit à

Fontarabie, le Duc espérât que Condé fort embarrassé auroit recours à lui, & le sommeroit de la parole donnée à Son Altesse, de lui amener mille Gentilshommes quinze jours après la lettre reçue, il quitta sa maison de Plassac sans ordre du Roi, & s'en alla dans celle de Cadillac près de Bourdeaux. Là il reçoit le courier qui lui apporte la nouvelle de la naissance du Dauphin, le régale d'une riche chaîne d'or, & commande qu'on tire le canon, & qu'il y ait des illuminations dans la capitale de Guienne, & dans toute la Province. Quelle fut sa surprise, ou plutôt sa joie secrete, quand il apprit la déroute de Fontarabie! L'espérance de voir le Prince sortir de la Guienne couvert de confusion & rongé de dépit, après y être entré d'un air si triomphant, ne causa-t-elle point au vieux & malin Epernon un plaisir plus sensible que celui qu'il affectoit de témoigner pour la naissance du Dauphin? Quoi qu'il en soit, sa joie fut bientôt troublée, ou son affliction prétendue du malheur des armes de France devant Fontarabie redoubla d'une étrange maniere, quand il sçut qu'on accusoit tout publiquement son fils bien-aimé d'en être la cause; que les plaintes de Condé étoient favorablement reçues à la Cour, & que Richelieu, son implacable ennemi, menaçoit la Valette des plus rigoureux effets de la colere du Roi. *Je ferai jusques à l'office de Procureur Général contre M. de la Valette*, disoit hautement le Cardinal. *L'affaire de Peronne n'est point oubliée. Sa Majesté n'a pas donné l'abolition d'un si noir complot.*

1638.

Duc d'Epernon est dépouillé de son gouvernement.

Journal de Bassompierre. Tom. II.

Vie du Duc d'Epernon. Lib. 12.

Mercure François 1634.

Epernon consterné sort au plutôt de Bourdeaux, fait semblant d'aller régler quelques affaires dans le Pays de Médoc, & s'en retourne à sa maison de Plassac. La Valette avoit dépêché un Gentilhomme au Roi, pour demander à Sa Majesté la permission de lui aller rendre compte de sa conduite au siege de Fontarabie. Ne fut-ce point un artifice, afin que Richelieu, amusé de l'espérance de voir bientôt la Valette à la Cour, ne se pressât point de le faire arrêter en Guienne? La suite le donne à penser. Dans ce temps-là même, Louis envoyoit au Duc un ordre exprès de se rendre incessamment auprès de lui. Mais quand la Valette apprend que le Cardinal se déchaîne si furieusement contre lui; que personne ne doute que le Ministre vindicatif n'ait formé le dessein de perdre sans ressource un Seigneur qu'il regarde depuis long-temps comme son ennemi; le Duc paroît changer tout à coup de dessein, & prendre seulement alors la résolution de mettre sa personne en sûreté par une prompte retraite dans les Pays étrangers. *M. de la Valette*, dit le Maréchal de Bassompierre, *reçut un commandement exprès du Roi, d'aller trouver Sa Majesté, par un Gentilhomme qu'elle lui dépêcha. Il promit d'obéir, & prit congé de M. le Prince, auprès duquel il étoit. Mais au lieu de venir à la Cour, il va trouver son pere à Plassac, & de là passant dans le Pays de Médoc, il s'embarque sur un vaisseau Ecossois, pour se mettre en sûreté hors de France.*

Girard, Secrétaire & Historien du Duc d'Epernon, rapporte un peu autrement la chose. Il me paroît plus croyable, puisqu'il étoit alors auprès de son maître. Cet Auteur raconte que la Valette pria son pere de

1634. lui faire sçavoir s'il devoit hazarder un voyage à la Cour, ou non, & de lui envoyer pour cet effet un domestique en qui l'un & l'autre prenoient également confiance. Ne seroit-ce point Girard lui-même? *Allez trouver mon fils*, ordonna Epernon à ce serviteur fidele, *& dites-lui de ma part que dans une affaire de cette importance, un pere qui l'aime plus que soi-même est peu propre à lui donner un conseil sûr. Ma tendresse pour lui nous doit être également suspecte & à l'un & à l'autre. Je n'ose lui conseiller d'aller à la Cour. Le Roi est trop prévenu, & le Ministre notre commun ennemi trop irrité contre lui. Quand je pense d'un autre côté que je ne le reverrai jamais, je ne puis l'exhorter de sortir de France. C'est à lui de lever tous ses doutes & de former sa résolution. Que s'il prend celle de se retirer hors du Royaume, je ne suis point d'avis que pour me venir voir il s'engage au delà des rivieres qui nous séparent. On pourroit se servir de cette occasion, & entreprendre sur sa personne. Et à quoi aboutiroit une si courte visite? A redoubler ma douleur & la sienne. Qu'il prenne patience, & qu'en attendant un temps plus favorable, il demeure assuré de mon affection, qui ne lui manquera jamais, quelque chose qui puisse arriver.* C'étoit dire assez clairement à son fils que le parti de la retraite paroissoit le plus sûr. La Valette le comprit bien. Il passe en Angleterre, & y est favorablement reçu du Roi & de la Reine.

Peu de jours après son départ, Epernon fut averti que Condé devoit recevoir incessamment la commission de commander absolument en Guienne. Elle fut expédiée le 6. Octobre, & enregistrée au Parlement de Bourdeaux le 16. du même mois. Chacun sourit à l'endroit où *la bonne conduite* du Prince, *son expériense au fait des armes, & sa diligence* étoient louées. *La Cour*, dirent quelques malins, *a voulu donner du ridicule à Son Altesse. En quoi sa diligence a-t-elle paru? Lorsqu'elle a couru de toute sa force vers les vaisseaux à la premiere approche des ennemis, & qu'elle s'est jettée dans l'eau jusques à la ceinture, pour entrer plus vîte dans une chaloupe?* Ce qu'il y avoit de plus fâcheux pour Epernon, c'est qu'on prétendoit encore le déposséder du Château-Trompette, où il avoit la valeur d'un million & plus, en argent monnoyé, en pierreries & en vaisselle. Le Prince eût cru tout cela *de bonne prise*, & se fût amplement dédommagé de ce qu'il avoit manqué de gagner à Fontarabie. Une pareille conquête étoit plus de son goût que celle de la meilleure Place du Roi d'Espagne. Mais le Duc est si bien & si promptement servi, que tout fut enlevé en une nuit, avant que Condé reçoive le pouvoir de se saisir du Château-Trompette. Chagrin de voir son avarice frustrée, il se met à déclamer contre Epernon & ses enfans; reproche tout publiquement au pere d'avoir eu part à l'assassinat d'Henri IV. calomnie sans aucun fondement, & de s'être revolté plus d'une fois contre le Roi; prononce un discours dans je ne sçai quelle assemblée tenue en Guienne; n'y oublie rien de tout ce qui lui paroît propre à flétrir la réputation des Ducs d'Epernon & de la Valette, & n'épargne pas même le Duc de Candale & le Cardinal de la Valette, quoiqu'ils n'eussent aucune part à l'affaire de Fontarabie. Les deux freres étoient alors en Piémont.

Ce fut à cette occasion que le Duc de la Valette écrivit la * lettre suivante au Prince de Condé. *Monsieur, je n'eusse jamais pris la liberté de répondre aux mauvais sentimens que vous avez voulu témoigner de moi, dans l'assemblée de Guienne au mois de Novembre dernier, si j'eusse pû croire que vous ne pensiez qu'à vous décharger de la honte que les armes du Roi & le nom François ont reçu sous votre commandement devant Fontarabie. J'aurois volontiers préféré à ma justification le respect dû à votre qualité, si vous n'y eussiez pas engagé celui que je dois à mon sang, & montré que pour me déchirer vous ne faites pas difficulté de vous commettre, & de changer votre condition de Prince en celle de mauvais Orateur; comme si vous sçaviez mieux vous servir de la langue & de la plume, que de l'épée. Le plus grand de mes crimes dans votre écrit, c'est de ne vous avoir pas voulu obéïr. Vous le dites encore sans considérer que mon prétendu mépris de vos commandemens vous rend aujourd'hui plus coupable que moi, si cette grande occasion de la prise de Fontarabie s'est perdue par-là. Vous aviez l'autorité en main pour prévenir un pareil inconvénient, & pour me punir sur le champ de ma désobéïssance. Pardonnez-moi, Monsieur, si je dis que vous déguisez en désobéïssance la faveur que vous voulûtes faire à l'Archevêque de Bourdeaux. Toute l'armée a vû que les subtilités dont vous usâtes pour m'ôter le fruit de mes travaux, & pour m'arracher le laurier des mains, vous firent changer & rechanger des conseils après mes deux premieres attaques. De là vint véritablement la perte du temps, à laquelle vous imputez votre disgrace.* 1638.

Mais en quoi contribua-t-elle à la déroute qui arriva trois jours après, & quel reproche m'en pouvez-vous faire? Puisque vous m'aviez tiré de mon poste, rien ne vous empêchoit de mieux faire par un autre. Une heure de vigueur suffisoit, dites-vous, pour vous rendre maître de la Place. En cela vous vous condamnez vous même. Je ne vous ai lié ni la langue, ni les mains, pour vous empêcher de commander & d'agir. Il vous sieroit bien mieux de chercher un prétexte, afin de m'opprimer, que de découvrir votre faute en m'accusant. C'est un autre fait, si vous m'imputez votre déroute, & si vous pensez m'avoir convaincu, en disant que je vis le désordre sans jamais branler. A cela je puis répondre que s'il y avoit encore quelque reste de fortune & d'honneur à sauver, je le garantis du naufrage. J'empêchai que tout le sang de l'armée ne fût répandu avec honte, & que la perte ne fût plus grande que le deshonneur. Vous ne m'envoyâtes aucun ordre. Et qui auroit jamais pensé que pour empêcher les ennemis de forcer vos retranchemens, vous iriez vous mettre en bataille à deux lieues de là, & que vous auriez besoin du corps que je commandois, sans m'en avertir? Ayant appris le désordre par les premiers fuyards, qui se vinrent jetter dans mon poste, je fis à l'instant mettre tout le monde sous les armes, & attendis quelque glorieux commandement de votre part. Etonné de n'en recevoir aucun, je jugeai que vous aviez arrêté le désordre, & demeurai ferme, jusques à ce que j'eusse des nouvelles de ce que vous faisiez.

La premiere & la plus certaine qui me vint, ce fut celle de votre embar-

* Elle se trouve à la fin des Mémoires du Duc de Rohan imprimés en 1648.

1638. *quement. Je vous confesse que mon étonnement redoubla pour lors d'une étrange maniere. Ne pouvant comprendre comment vous aviez été surpris, je cherchois dans votre esprit & dans votre courage des raisons que je ne pouvois trouver dans votre malheur. Qui se seroit imaginé que vous auriez manqué de prévoyance? Je disois que si vous aviez été contraint de céder à la puissance des ennemis, vous seriez venu vous mettre à la tête de mes troupes, dont je crus jusques alors que vous faisiez un corps de réserve. Avec cela nous aurions pû rassurer le reste par votre présence, & repousser les Espagnols, qui avoient eu si bon marché de leur victoire. Je l'aurois tenté sans vous, si l'expérience ne m'avoit appris que l'exemple du Chef anime ou refroidit tout le reste. Votre embarquement si précipité ôta le cœur à nos soldats. J'arrêtai néanmoins, le reste du jour & la nuit suivante, ceux qui se trouverent sous mon ordre, dans l'espérance que vous pourriez prendre une haute résolution dans ce malheur, & que vous y trouveriez quelque ressource, qu'on ne devoit attendre que de vous. Je me retirai enfin, quand je vis ma confiance frustrée: & ce fut sans que les ennemis osassent rien entreprendre. Je le confesse, Monsieur, c'est en cela seulement que vous avez sujet de vous plaindre de moi. Dans une si grande extrémité, j'usurpai l'honneur qui vous étoit dû.*

Je souffre par respect tout ce que la passion vous fait dire d'ailleurs, & suis bien fâché que vous soyez obligé d'avouer, que si j'ai été soupçonné en quelque autre rencontre, je n'ai pas toujours si mal fait. Je ne voudrois pas que le monde connût ce que j'ai contribué à votre passage en Espagne, dont vous élevez tant les progrès, afin d'en faire tomber les ruines de plus haut sur moi. La seule chose que je souhaiterois, c'est que vous eussiez été plus réservé dans cette accusation. Votre empressement à me convaincre donne à penser que vous êtes le seul coupable. Ne vous suffisoit-il pas de vous être justifié dans une assemblée publique, & d'avoir informé le Roi à votre mode, sans faire crier dans les rues de Paris le triomphe que vous remportez sur moi, au lieu d'avoir pris Fontarabie? Il eût été beaucoup plus digne de votre rang, que vous eussiez laissé les choses au jugement de Sa Majesté, & que vous ne vous fussiez point rendu solliciteur, juge, partie & fabricateur de dépositions contre un innocent, que les seules violences de votre autorité ont réduit à la nécessité de sortir du Royaume. Mais que vous ont fait mon pere & mes freres? Quelle raison avez-vous de les envelopper dans vos invectives? Voulez-vous les condamner, de peur qu'ils ne me défendent? Croyez-vous ne vous pouvoir bien justifier, qu'après avoir sappé notre maison par le fondement?

Pardonnez-moi, Monsieur, si je dis que l'honneur que mon pere a eu d'être élevé par les Rois, chéri & estimé d'eux, que les services qu'il a rendu à l'Etat, & son âge, méritoient bien que vous l'épargnassiez, du moins pour l'amour de vous-même, si vous ne lui en voulez qu'à cause de moi. Comme il a toujours fait profession de droiture & de générosité, il n'a jamais trahi ses amis, ni sçû flater ses ennemis. Il s'est conduit d'une telle maniere, qu'il n'a ni méprisé, ni offensé directement les Parlemens, comme vous dites. La Valette ne pense point tant ici à justifier son pere, qu'à lancer quelques traits de satire contre Condé. Il lui reproche la maniere indigne dont il avoit

sacrifié à ses intérêts ceux qui s'étoient engagés dans son parti, & ses bassses flateries au regard du Cardinal de Richelieu, l'un de ceux qui conseillerent à Marie de Médicis de l'enfermer dans une prison. Mais ce qui suit contient le reproche le plus sanglant qu'on pût faire au Prince. *Du moins*, poursuit la Valette, *mon pere ne s'est jamais trouvé dans un état si foible, ni si dépourvû de bon droit, qu'il ait eu besoin de flater les Parlemens, pour maintenir sa qualité.* On voit bien que le Duc veut parler de la nécessité ou Condé s'étoit trouvé de ménager le Parlement de Paris, pour soutenir sa naissance contre le Prince de Conti & le Comte de Soissons ses oncles, qui la lui contestoient. Les procédures commencées contre Charlotte de la Tremouille sa mere étoient encore au Greffe. Elles n'en furent tirées & supprimées que durant la minorité du Roi d'à présent, par le crédit du feu Prince de Condé, fils de celui dont je parle. 1638.

Mes freres, dit encore la Valette, *ne sont pas plus responsables de mes fautes que mon pere. Je ne sçai pourquoi vous les voulez envelopper dans ma disgrace. Peut-être que vous les haïssez pour quelque raison que vous ne voulez pas dire.* Ce dernier trait n'est guéres moins piquant que le précédent. Il regarde sans doute la Princesse de Condé, à qui, selon l'opinion commune du monde, le Cardinal de la Valette ne fut pas indifférent. A Dieu ne plaise que j'approuve des reparties si outrageantes. Mais en vérité le Prince sembloit vouloir bien se les attirer, par son acharnement contre la maison d'Epernon. *Après toutes ces choses, Monsieur*, conclut enfin le Duc, *je suis fâché que vous alléguiez au peuple l'exemple du passé, comme une raison de ce que vous lui voulez persuader maintenant. Vous me reprochez le camp d'Espelette. Est-ce de peur qu'on ne vous parle encore de celui de Dôle? Vous accusez mon pere d'avoir eu part à des révoltes. Croyez-vous que vos mouvemens durant le bas âge du Roi soient oubliés? On peut dire que vous avez appris les factions aux Grands, & la révolte au peuple. Les playes qu'il en a souffertes à votre occasion, saignent encore. Vous n'avez point cessé de remuer jusques à ce que le château de Vincennes vous en ait ôté le pouvoir & les moyens. Je ne sçai, Monsieur, de quel œil vous lirez ma juste défense. Mais j'ai si bonne opinion de votre équité, que j'espere que vous ne trouverez pas mauvais qu'un ver de terre essaye de se relever, quand on l'écrase, & que ceux qui vous ont persuadé de me persécuter porteront un jour la peine de votre indignation, à plus juste titre que moi.*

Le courage que le Duc de la Valette témoignoit en se défendant contre un si puissant & si malin ennemi fut autant estimé dans le monde, que la bassesse du Duc de Candale & du Cardinal de la Valette au regard de Richelieu étoit méprisée. Tout ce qu'on peut dire pour les excuser, c'est que s'ils n'eussent gardé quelques mesures avec le Ministre, il auroit employé tout son pouvoir à ruiner entierement leur maison. Quoiqu'il poussât l'affaire du Duc de la Valette avec une extrême violence, on croit que Richelieu arrêtoit encore son ressentiment, en considération du Cardinal de la Valette qu'il aimoit toujours. Je ne condamnerois pas ces ménagemens au regard de l'homme du monde le plus hautin & le plus vindicatif, si le Cardinal de la Valette

1638. avoit du moins observé les régles de la bienséance. Non content de protester à l'ennemi mortel de son pere & de son frere, que *rien au monde ne sera jamais capable de le séparer de son service, ni de lui ôter sa confiance d'avoir part aux bonnes graces de Richelieu*, il le prie de vouloir bien lui dicter la lettre qu'il ne se peut honnêtement dispenser d'écrire au Roi en faveur du Duc de la Valette. *Je ne sçaurois penser à l'affaire de Fontarabie*, répondit le Ministre, *que je ne sois touché d'une sensible douleur, & pour le dérangement qu'elle nous cause, & pour l'intérêt de M. de la Valette. Puisque vous souhaitez que je vous marque la maniere dont vous devez vous conduire dans cette fâcheuse conjoncture, je vous dirai franchement, que vous ne pouvez faire autre chose, que d'écrire au Roi, que le mauvais succès du siege de Fontarabie vous afflige doublement, parcequ'il apporte un grand préjudice aux affaires de Sa Majesté, & que cette disgrace s'impute à la mauvaise conduite de M. de la Valette. Que vous ne prétendez point le justifier, s'il est coupable : & que vous suppliez seulement le Roi, de vouloir bien le protéger, en cas qu'il se trouve innocent. Que vous ne doutez point que Sa Majesté, dont la prudence & la bonté vous sont connues, ne démêle la vérité de la calomnie, & ne mette M. de la Valette à couvert de la mauvaise volonté de ses ennemis. Que vous attendez cette grace de la justice du Roi, & que si vous intercedez en faveur d'un frere, ce n'est que dans la pensée que son innocence est certaine, comme il le soutient.*

Y eut-il jamais une pareille comédie? Richelieu conseille à son ami de prier le Roi de démêler la vérité de la calomnie, & de protéger le Duc de la Valette contre la mauvaise volonté de ses ennemis. Et le Cardinal est luimême le plus grand calomniateur & le plus dangereux ennemi du prétendu coupable. *J'oserois bien répondre*, ajoûte-t-il dans sa lettre, *que M. de la Valette ne peut être convaincu de trahison. Mais je crains qu'il n'ait beaucoup de peine à se justifier d'une jalousie furieuse, qui l'a empêché de faire son devoir, & a produit un aussi mauvais effet que s'il avoit été d'intelligence avec les ennemis. Tout ce que je vous puis dire, c'est que les circonstances de l'affaire paroissent telles, que M. de la Valette pâroît coupable, ou d'une jalousie criminelle, ou fort mal-habile dans le métier de la guerre, ou avoir manqué du courage nécessaire dans une pareille occasion. Le Roi est extrêmement irrité contre lui; & je ne puis m'engager à vous servir, qu'autant que les regles de la justice me le permettront.* C'étoit déclarer assez nettement que le Duc seroit abandonné aux procédures de la nouvelle jurisprudence que Richelieu prétendoit établir contre lui, & à la discrétion des Juges qu'on lui donneroit. Le Cardinal de la Valette s'embarrasse peu de tout cela. Content des protestations que Richelieu lui fait d'une *amitié cordiale & sincere*, il laisse condamner son frere. Le Duc de Candale, leur aîné, étant mort à Cazal dans les premiers mois de l'année suivante, le Cardinal de la Valette écrivit à Richelieu, que Son Eminence avoit perdu *un très-fidele serviteur*, & lui demanda humblement la permission de faire sçavoir cet accident au Duc de la Valette en Angleterre.

La Duchesse de Chevreuse y étoit venue de Madrid avant lui, & Marie de Médicis y arriva presque en même temps. Soit que la premiere, dont le Roi

d'Espagne devint bientôt amoureux, craignît de causer trop de jalousie à la Reine épouse de Philippe, & de s'en faire une ennemie, ou qu'Elizabeth témoignât déja son chagrin & son inquiétude; soit que la Duchesse projettât de lier quelque nouvelle intrigue à la Cour de Londres, ou qu'elle se flatât de se raccommoder plus facilement avec Richelieu, quand elle seroit dans un pays neutre; elle passa en Angleterre. Quelques-uns disent que naturellement inquiéte & remuante, Chevreuse venoit proposer un mariage entre le Prince d'Espagne, & la fille aînée du Roi de la Grande Bretagne. Quoiqu'il en soit, elle fut reçue à la Cour de Londres avec une si grande distinction, que la Reine Henriette lui permît de s'asseoir en présence de Sa Majesté: honneur qui n'appartenoit pas à la Duchesse selon l'usage établi en Angleterre. Pour empêcher qu'il ne tirât à conséquence, & pour répondre aux plaintes que l'Ambassadeur de France en faisoit, on dit qu'Henriette accordoit cela seulement à une Dame alliée de la Maison d'Angleterre, extraordinairement abattue d'un long voyage sur mer. Mais Louis, ou plûtôt son Ministre, ne se paya point de cette défaite. On déclara que l'Ambassadrice d'Angleterre n'auroit plus le *tabouret*, chez la Reine de France, à moins qu'Henriette ne le donnât pareillement à la femme de l'Ambassadeur de Louis.

1638. Marie de Médicis passe en Hollande, & de là en Angleterre. *Journal de Bassompierre. Tom. 2. Mercure François. 1638. Grotii Epistolæ passim an. 1638. Rushvvorth's Historical collections. Tom. II.*

La jalousie, déja fort grande entre les deux Cours, augmenta beaucoup, quand celle de Paris apprit que Marie de Médicis, arrivée à Londres, y avoit été reçue avec toutes le caresses imaginables, & qu'Henriette sa fille prenoit plus de part que jamais à la disgrace d'une mere si constamment & si cruellement persécutée. Richelieu craignoit, & ce n'étoit pas sans fondement, que la Reine Mere ne portât Charles à se déclarer en faveur de Philippe, afin d'obliger Louis à faire une paix où Marie de Médicis fût comprise. Cette année-ci même, *le Roi d'Angleterre, qui s'enrichissoit des désordres de ses voisins*, dit le Maréchal de Bassompierre, *& qui tiroit de grands profits du trafic qui se faisoit par Dunkerque, appréhendant la perte de cette Place pour les Espagnols, déclara aux Ambassadeurs de France & des Provinces-Unies à Londres, que si le Roi, ou les Etats, entreprenoient d'attaquer Dunkerque, il ne se pourroit dispenser de secourir la ville, & de rompre même ouvertement avec nous, & avec les Provinces-Unies.* Menace qui contribuera beaucoup à la résolutiou que le Cardinal va prendre, de fomenter les troubles élevés en Ecosse & le mécontentement répandu depuis quelques années en Angleterre.

Je ne sçai pas certainement quel fut le motif véritable qui porta Marie de Médicis à sortir des Pays-Bas Catholiques. *Au mois d'Août de cette année*, dit simplement Bassompierre, *la Reine Mere, après sept ans & plus de séjour dans les Pays-Bas Espagnols, en partit avec un sauf-conduit qu'elle envoya demander aux Etats-Généraux des Provinces-Unies, & s'en vint à Bosleduc. Elle y fut magnifiquement reçue, & puis à la Haye.* Marie de Médicis ne devoit pas être autrement mécontente du Roi Catholique. Quoiqu'elle sortît assez malhonnêtement de Bruxelles, Philippe la fit payer de tous ce qui étoit échu de la pension qu'il lui avoit accordée. On dit qu'elle avoit quelque

1638. sujet de se plaindre, ou du Cardinal Infant, ou des Officiers Espagnols. Mais ne fut-ce point un prétexte recherché ? Je croirois plus volontiers que Richelieu, bien-aise de la tirer des pays de la domination d'Espagne, afin que Philippe moins engagé d'honneur, & même dégoûté d'elle, ne s'opiniâtrât pas trop à la faire comprendre dans le traité de paix qui se feroit : que le Cardinal, dis-je, sçut engager sous main le Président Le Coigneux & Monsigot, qui demeuroient auprès d'elle, & les leurrer de l'espérance de leur rétablissement en France, pourvû qu'ils persuadassent à l'imprudente Reine de sortir des Pays-Bas. On lui conseille donc d'aller en Hollande, & de laisser à Bruxelles quelques-uns de ses domestiques, & sur-tout son Pere de Chanteloube & l'Abbé de Saint Germain, que le Cardinal haïssoit plus que tous les autres. Il est assez vraisemblable, & la suite le donne à penser, qu'on lui insinua que dans une République alliée de la France elle feroit plus aisément sa paix avec Louis, & que si la Reine sa belle-fille accouchoit d'un fils, ce seroit la conjoncture du monde la plus favorable pour obtenir la liberté de retourner à la Cour de France.

Quoiqu'il en soit, Marie de Médicis parle d'abord d'aller aux eaux de Spâ, demande un sauf-conduit aux Etats-Généraux, & amuse apparemment les Espagnols, en leur promettant d'agir à la Haïe, afin de porter les Etats à conclure une treve avec Philippe. Elle donne d'autant plus facilement dans le piege que son artificieux ennemi lui tend, qu'on l'assure qu'à son arrivée en Hollande elle touchera deux cent mille livres. Grande tentation pour une personne de son rang, qui manquoit presque des choses les plus nécessaires ! Pour la tromper mieux, Séguier Chancelier de France affectoit de dire tout publiquement, & ce n'étoit pas, selon toutes les apparences, sans un ordre exprès de Richelieu, que le Roi ne feroit plus alors aucune difficulté de laisser à sa mere la libre jouïssance de ce qui lui appartenoient en France. On lui put tenir parole pour les deux cent mille livres. Mais quand on vint à parler de la permission de vivre de ses revenus, même dans une ville de Hollande, on déclara nettement que pour les obtenir Marie de Médicis devoit aller à Florence : *Séjour*, dit plaisamment Grotius à Oxenstiern, *qu'elle croit pire que celui du Purgatoire.* Pour surcroît de disgrace, le Roi d'Espagne s'appercevant que bien loin de penser à le servir en Hollande, elle négocie ouvertement son retour à la Cour de France, & qu'elle projette de passer en Angleterre dans l'espérance de l'obtenir plutôt par l'entremise de Charles & d'Henriette ; Sa Majesté Chatholique, dis-je, mécontente d'une pareille conduite, cesse de payer la pension depuis le mois de Septembre ; & quelques-uns des domestiques de la Reine Mere, laissés à Bruxelles, ont ordre de sortir incessammeut des Pays-Bas, comme suspects.

J'avois cru le P. de Chanteloube mort, sur ce que dans les propositions d'accommodement faites de la part de Marie de Médicis, on ne le mettoit plus au nombre de ceux en faveur de qui elle demandoit une amnistie & la permission de retourner en France. Mais je trouve que le Prêtre de l'Oratoire & l'Abbé de S. Germain obtinrent cette année la liberté de demeurer à Bruxelles. Richelieu les haïssoit d'une si furieuse maniere, & ils le mé-

nageoient si peu dans leurs discours & dans leurs livres, que les Espagnols ne se pouvoient défier d'eux. On n'eut pas les mêmes égards pour le Marquis de la Vieuville. Il lui fut seulement permis de demeurer dans les Pays-Bas Catholiques jusques à la fête de Pâques de l'année suivante. J'ai lû quelque part que Marie de Médicis publia un manifeste sur sa sortie hors des Etats du Roi d'Espagne. Elle y disoit que le peuple, étrangement animé contr'elle, la chargeoit de si grandes imprécations, que sa personne ne lui paroissoit pas en sûreté. Triste condition de cette Reine infortunée! Mere d'un puissant Roi, de deux Reines, & d'une Duchesse Souveraine, elle ne peut trouver une retraite paisible, parceque son ingrat domestique s'est mis en tête de la réduire à la nécessité de chercher un azyle à Florence. 1638.

Les Etats-Généraux des Provinces-Unies, à qui Marie de Médicis avoit durant sa Régence rendu de fort bons offices en plusieurs rencontres, la reçurent le mieux qu'ils purent à Bosleduc, à Bergopzoom, à Dordrecht, à Rotterdam, à la Haye, à Amsterdam. On lui rendit dans tous ces endroits les honneurs dûs à une grande Reine. Son fils ne le trouva pas mauvais, dit-on. Fit-il donc quelque effort sur lui-même, pour souffrir patiemment que les étrangers eussent plus d'humanité que lui envers sa mere désolée? La gratitude & la magnificence des Etats furent louées en France. *Un malheureux*, dit fort bien Grotius à cette occasion, *est une chose sacrée. La disgrace semble rendre les personnes d'un si haut rang encore plus respectables.* Cependant Etampes, Ambassadeur de France à la Haie, eut ordre de ne voir point Marie de Médicis, & Louis ne lui donna pas avis de la naissance du Dauphin son petit-fils. La dureté se pouvoit-elle pousser plus loin? Les Etats-Généraux crurent ne devoir pas refuser leurs bons offices à une Reine qui se retiroit dans une de leurs Provinces. Knut est envoyé à la Cour de France, avec ordre de pressentir, si le Roi voudra bien permettre à sa mere de retourner en France, ou de vivre dans quelque ville de Hollande, où elle joüiroit de ses revenus. On répondit que le Roi les lui rendroit, pourvû qu'elle s'en allât à Florence. Richelieu, content de l'avoir tirée des mains du Roi d'Espagne, craignoit qu'elle ne formât quelques intrigues dans les Provinces-Unies. Knut avoit ordre d'agir avec tant de circonspection en faveur de la Reine Mere, que le Cardinal n'eût aucun sujet de se plaindre des Etats. Leur Ministre n'obéit que trop ponctuellement. On le soupçonnoit de recevoir des gratifications de la Cour de France. Richelieu lui répondit à son ordinaire, que Louis n'écouteroit jamais rien en faveur de la Reine sa mere, tant qu'elle garderoit dans sa maison des gens dont le Roi avoit sujet de se plaindre. Mais ce qu'on feroit après que ces domestiques ne feroient plus chez Marie de Médicis, le Cardinal ne le disoit pas. La réponse donnée par écrit à Knut convainquit tout le monde, que Richelieu étoit autant implacable que jamais au regard de sa bienfaictrice affligée.

La voilà donc réduite à prendre le parti de passer en Angleterre. *On ne l'y souhaite point*, dit Grotius dans une de ses lettres. *Mais la bienséance ne permet pas de lui refuser l'hospitalité.* Ce sçavant Ambassadeur rapporte apparemment ce que les Ministres du Roi de la Grande-Bretagne disoient,

1638. pour prévenir les soupçons de la Cour de France sur le voyage de Marie de Médicis. Les Auteurs Anglois prétendent que la Reine sa fille l'avoit invitée. Peut-être que ce fût seulement après que Marie de Médicis eut témoigné son desir d'aller à Londres. Monsigot y fut dépêché de sa part, pour demander l'agrément de Charles. Toujours infortunée, elle court risque de faire naufrage sur la mer, qui fut plus orageuse durant l'automne que la Cour de Louis, nonobstant la naissance de son fils. *Au mois de Novembre*, dit le Maréchal de Bassompierre, *il y eut de grandes tempêtes sur la mer. Plusieurs vaisseaux furent perdus, & plus de soixante périrent dans les rades de Hollande. La Reine Mere du Roi, qui s'étoit embarquée le mois précédent, ne fut pas exempte de ces tourmentes. Elle demeura plusieurs jours sur la mer, avant que de pouvoir aborder en Angleterre. Mais elle arriva enfin, & fut fort honorablement reçue. M. de la Valette s'y rendit peu de jours après, pour éviter les effets de l'indignation du Roi. La tempête de la Cour fit faire naufrage à la Marquise de Savoye, qui perdit sa charge de Dame d'honneur de la Reine, & eut ordre de se retirer. La Comtesse de Brassac lui fut subrogée, & le Comte son époux est fait Surintendant de la maison de la Reine. Sanguin s'intriguoit fort auprès du Roi, & n'étoit pas regardé de mauvais œil. On lui ordonne de sortir de la Cour.* Telle fut la maxime constante de Richelieu, & telle est encore celle des premiers Ministres & des Favoris. Ils chassent les gens qui leur deviennent tant soit peu suspects, & mettent leurs créatures à la place de ceux qui ne leur plaisent pas, ou qui refusent de ramper devant eux.

Le Comte de Northumberland & le Controlleur Général de la maison du Roi d'Angleterre allerent de la part de Leurs Majestés Britanniques recevoir Marie de Médicis à Harwich. Charles s'avança dix ou douze milles au-devant d'elle. Henriette vouloit accompagner le Roi son époux. Mais on la fit prier de se ménager à cause de sa grossesse. Elle attend donc sa mere à l'entrée de la ville de Londres. On vit alors une petite Cour Françoise au Palais S. James, où elle fut logée. Outre les deux cent domestiques de sa suite, la Duchesse de Chevreuse, & les Ducs de la Valette & de Soubize étoient assidus auprès de la Reine Mere. Celui-ci, ou plus ferme que le Duc de Rohan son frere, ou plus odieux à la Cour de France, tâchoit de vivre doucement en Angleterre, depuis la derniere paix accordée à ceux de sa Religion qu'il avoit constamment défendue. Bellievre, Ambassadeur de Louis auprès de Charles, eut ordre de ne rendre aucune civilité à Marie de Médicis, & d'éviter sa présence autant qu'il pourroit. Enfin, pour dernier comble de malheur le peuple de Londres ne se prévint pas moins contre elle que celui de Bruxelles. On la regardoit comme un de ces météores funestes, qui selon les préjugés de la populace ignorante, répandent de malignes influences dans les lieux où ils paroissent. *Les Pays-Bas, où elle s'est premierement retirée*, disoient les Anglois, & sur-tout les Puritains qui n'aimoient point la Reine Henriette, *sont devenus le théâtre d'une guerre sanglante, & ont été à la veille d'être entierement envahis. Que sçavons nous s'il n'arrivera point quelque malheur semblable à l'Angleterre ?* Certaines gens craignoient que cette Reine, naturellement impérieuse & imbue des maximes

mes du pouvoir arbitraire, ne se joignit à sa fille, afin de porter Charles à réduire par la force les Ecossois plus déterminés que jamais à rejetter la Liturgie, la nouvelle Discipline, & l'Episcopat même. D'autres appréhendoient que les honneurs rendus à Marie de Médicis ne fussent un motif à l'arrogant & vindicatif Richelieu, d'aider sous main les mécontens d'Ecosse & d'Angleterre. 1638.

La peur de ceux-ci n'étoit point sans fondement. Tout le monde a cru que le Cardinal fomenta puissamment les mouvemens d'Ecosse, & ceux qui s'éleverent depuis en Angleterre. Soit que chagrin de ce qu'il ne se pouvoit assurer des intentions de Charles, ni tirer de lui une promesse positive de ne se déclarer point en faveur de l'Espagne, Richelieu eût conçû le dessein d'occuper tellement le Roi de la Grande-Bretagne dans ses propres Royaumes, qu'il se trouvât hors d'état de se mêler de ce qui se passeroit chez ses voisins; soit qu'irrité des instances pressantes de leurs Majestés Britanniques pour le retour de Marie de Médicis en France, il voulût se venger de Charles & d'Henriette qu'il regardoit comme ses ennemis secrets; le Cardinal résolut d'écouter les propositions que David Lesley faisoit secretement. Après avoir long-temps servi & avec réputation dans les guerres d'Allemagne sous Gustave Adolphe, & depuis dans les armées de la Couronne de Suede, ce Gentilhomme Ecossois se trouva sans emploi. A son retour d'Allemagne, il se présente plusieurs fois à la Cour d'Angleterre, dans le dessein d'offrir ses services au Roi. Mais il ne put jamais obtenir audience, ni la permission de baiser la main de Sa Majesté.

Soumissions inutiles de Marie de Médicis au Cardinal de Richelieu.

Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 640. 641. 800. 801. *Vie nouvelle du Cardinal de Richelieu. Liv. V. & VI.*

Irrité de ce mépris, Lesley forme le projet de se joindre aux mécontens de son pays, de les exhorter à prendre les armes pour la défense de leurs privileges, & de se mettre à leur tête. Exemple qui doit apprendre aux Princes à ménager les braves gens, & à ne pousser pas si facilement à bout d'habiles Officiers qui peuvent trouver l'occasion de se venger avec éclat. Charles eut sujet de se repentir d'avoir méprisé Lesley, & Louis XIV. doit sentir à l'heure présente la faute qu'il a faite en maltraitant Langallerie, qui selon les nouvelles publiques n'a pas peu contribué à l'affront que les armes du fier Monarque ont reçu depuis peu devant Turin. Lesley va donc trouver Bellievre Ambassadeur de France en Angleterre, ou, selon d'autres Etampes Ministre de Louis auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies. Il s'ouvrit peut-être à l'un & à l'autre. Quoi qu'il en soit, l'Officier Ecossois déclare, que si on lui donne cinquante mille écus, il formera une armée de trente mille hommes en Ecosse, où il a beaucoup de parens, d'amis & de crédit, & qu'il suscitera de terribles affaires à Charles. Le Ministre de France fait le surpris, & témoigne que bien loin de penser à troubler les Etats d'un Roi voisin, beau-frere & allié de son maître, il a ordre d'employer ses soins & son industrie afin d'entretenir la bonne intelligence entre les deux Couronnes. Cependant on fait parler Lesley on tâche de pénétrer ses véritables sentimens; & l'entretien finit en demandant du temps pour écrire à la Cour de France. Richelieu attentif à profiter des occasions de se venger, ou d'embarrasser ceux qu'il croit capables

de traverser ses projets, ne laisse pas échapper celle-ci, & répond à l'Am-
1638. bassadeur, qu'après avoir pris les précautions nécessaires pour n'être point trompé, il peut promettre à Lesley jusques à la somme de cent mille écus, en cas qu'il tienne sa parole. Argent qui selon l'opinion commune fut d'un grand usage pour augmenter & pour maintenir le soulevement du Royaume d'Ecosse.

Que le chagrin des instances de Leurs Majestés Britanniques en faveur de Marie de Médicis n'ait porté le Cardinal à écouter plus volontiers les offres de Lesley, c'est de quoi les gens qui connoissent l'humeur vindicative du Ministre ne douteront jamais. Voici comment cette affaire s'entama, nonobstant les grandes précautions de Bellievre, afin d'éviter le moindre entretien avec la Reine Mere. Le Comte d'Holland eut un jour l'adresse d'arrêter ce Ministre dans une galerie de Whitehall, jusques à ce que Marie de Médicis y entrât accompagnée du Roi d'Angleterre & d'Henriette son épouse. *M. l'Ambassadeur*, dit la Reine Mere en s'approchant de Bellievre, *je voudrois bien vous parler un peu.* Charles & Henriette s'écartent aussitôt; Holland sort de la galerie; Marie de Médicis s'appuye contr'une table; & Bellievre, qui ne peut plus s'en défendre honnêtement, se met en état d'écouter avec respect ce qu'on lui veut dire. *Depuis certain temps*, reprend alors la Reine Mere, *j'ai tenté divers moyens pour faire entendre à M. le Cardinal l'extrême passion que j'ai de retourner en France par son entremise. Mais toutes mes avances ont été inutiles, je n'ai reçu aucune réponse. Madame*, interrompit Bellievre, *je supplie très-humblement Votre Majesté, de trouver bon que je lui représente, que si j'ai l'honneur d'être le Ministre du Roi dans cette Cour, il ne m'a pas donné le même caractère auprès de vous. Peut-être que Votre Majesté a dessein de me charger de quelque commission. En ce cas, je vous prie par avance de m'en dispenser. J'ai des ordres précis de ne me mêler en aucune maniere de ce qui regarde la personne & les affaires de Votre Majesté. On ne vous a pas defendu d'écouter ce que j'aurois à vous dire*, repartit Marie de Médicis. *Je l'avoue, Madame*, dit Bellievre. *Mais puisque je n'ai pas ordre de le faire, cela me suffit pour vous supplier de me dispenser de vous obéïr, si vous m'ordonnez d'écrire quelque chose au Roi mon maître. Il n'importe*, reprit la Reine Mere, *écoutez moi.*

Les peines & les afflictions que j'ai souffertes depuis ma retraite dans les Pays-Bas m'ont inspiré des sentimens fort differens de ceux que j'avois en sortant de Compiegne. Je vous prie de faire sçavoir de ma part à M. le Cardinal, que je le conjure de me tirer de l'étrange misere où je me trouve, & de la dure nécessité de demander du pain à mes gendres. Je voudrois bien retourner auprès du Roi. Non que je pense à me mêler d'aucune chose qui regarde le gouvernement de son Etat. Je ne cherche plus qu'à passer en repos le peu de temps que j'ai à vivre; & à me préparer doucement à la mort. Si M. le Cardinal ne me peut obtenir du Roi la permission de retourner à la Cour, qu'il demande du moins celle de demeurer dans quelque ville du Royaume, & d'y jouïr de mes revenus. J'offre de chasser de ma maison tous ceux qui seront odieux ou suspects au Roi, & de faire aveuglément tout ce qu'il voudra. Ses

ordres & les bons conseils de M. le Cardinal seront l'unique regle de ma conduite. Voilà tout ce que je vous prie de faire sçavoir à celui-ci. Je crains que ceux à qui je me suis ci-devant adressée n'ayent manqué ou de hardiesse, ou de bonne volonté pour éxécuter la commission dont ils s'étoient chargés. 1638.

Madame, répondit Bellievre, *Votre Majesté n'aura pas sujet de faire la même plainte de moi. C'est avec un extrême déplaisir que je lui proteste que je ne la puis servir dans cette occasion. Tel est le style ordinaire des Ambassadeurs*, reprit Marie de Médicis. *Ils se défendent de recevoir certaines commissions; & cependant ils écrivent tout ce qu'on leur dit. J'en ai vû plusieurs exemples durant ma Régence.* Elle s'avança pour lors vers le Roi & la Reine de la Grande Bretagne. Bellievre répéta en présence de leurs Majestés qu'il ne se pouvoit charger de la commission qu'on lui donnoit. *Vous vous souvenez sans doute, Madame*, ajoûta-t-il en s'adressant à Henriette, *que vous m'avez souvent ordonné d'écrire de votre part en faveur de la Reine Mere, & que j'ai toujours prié Votre Majesté de vouloir bien m'en dispenser, à cause des ordres précis que j'ai de ne me mêler point d'une affaire dont le Roi mon maître se réserve entierement la connoissance. Cela est vrai*, répondit la Reine d'Angleterre. *Mais puisque le Roi mon frere ne veut recevoir aucune entremise sur ce qui regarde la Reine ma mere, le Roi mon époux & moi avons cru que la seule voie qui reste à la Reine ma mere, c'est de s'expliquer immédiatement aux Ministres du Roi mon frere, dans les Cours où elle se trouve.*

Bellievre ne manqua pas d'écrire à Louis, ou plutôt à son Ministre, tout le détail de l'entretien avec Marie de Médicis. Soit que Richelieu crût que cette Reine fiere & vindicative chercheroit toujours l'occasion de punir un domestique ingrat qui l'avoit enfin réduite à la nécessité de lui faire de basses soumissions: soit qu'il craignît que si elle revenoit en France, elle ne trouvât tôt ou tard le moyen de découvrir beaucoup de choses au Roi, capables de lui déciller les yeux sur le chapitre de son Ministre: soit enfin que ce fut un effet de la haine opiniâtre du Cardinal, & de son naturel inflexible dans les résolutions qu'il prenoit par rapport à la conservation de sa fortune; les prieres de sa premiere bienfaictrice ne l'ébranlerent en aucune maniere. Il crut couvrir sa dureté en persuadant au Roi de répondre à Bellievre. Mais la lettre fut de la façon de Richelieu, qui la dicta lui-même à Cheré son Secrétaire. Louis, incapable de résister à ce que son Ministre lui prescrivoit, la signa sans réflexion.

Le Cardinal y faisoit dire au Roi, qu'après avoir lû avec attention la lettre de Bellievre, Sa Majesté avoit cru devoir déclarer dans son Conseil, qu'elle ne voyoit aucune raison de se fier désormais aux protestations de Marie de Médicis, accoutumée à user de la plus profonde dissimulation avec son fils. Que cette Reine impérieuse ne se contenteroit jamais des conditions ausquelles on lui accorderoit son retour en France. Que la grande autorité dont elle jouissoit depuis sa Régence ne lui ayant pas semblé suffisante, elle souffriroit avec beaucoup plus d'impatience de

1638. se voir entierement éloignée des affaires. Que son inquiétude naturelle ne lui avoit pas permis de vivre tranquillement dans les Pays-Bas. Qu'après y avoir attiré le Duc d'Orléans, & l'avoir porté à se marier sans le consentement du Roi, elle s'étoit ensuite brouillée avec lui & avec la Princesse Marguerite. Que tous les mécontens de France chercheroient à s'intriguer avec elle, dès qu'il l'y verroient rétablie. Que les Espagnols, qui l'avoient méprisée à Bruxelles, la rechercheroient en France, & la porteroient à y exciter de nouvelles brouilleries. Qu'après l'avoir mieux connue de près, ils avoient jugé qu'elle ne pouvoit leur être utile qu'en France. Que pour cette raison, ils avoient remué ciel & terre afin de l'y faire retourner. Que depuis quelques mois, elle avoit voulu lier une nouvelle intrigue avec le Comte de Soissons & le Duc de Bouillon. Que la Cour d'Angleterre, qu'elle avoit leurée d'espérances chimériques, commençoit déja de se dégoûter d'elle. Que Charles & Henriette ne faisoient des instances si pressantes, qu'afin de se délivrer de l'incommodité qu'elle causoit par-tout. Que le séjour de Hollande n'ayant pas été de son goût, elle avoit voulu passer en Angleterre, & qu'après avoir demeuré un mois à Londres, elle brûloit d'impatience d'en sortir. Que toutes ces considérations confirmoient Louis dans sa pensée, que Florence étoit la retraite la plus convenable à la Reine sa mere, & que, si elle ne la vouloit pas accepter, il croiroit sa conscience & son honneur à couvert devant Dieu & devant les hommes. Il faut avouer de bonne foi, qu'il y avoit là quelque chose de spécieux, & même de véritable. Mais enfin, remarque fort bien un Auteur judicieux, Louis & son Ministre sçavoient-ils certainement que Marie de Médicis ne vouloit revenir en France que pour y brouiller? N'y avoit-il pas d'autre moyen de l'empêcher, que de la renvoyer à Florence? On lui offroit cette retraite, parce qu'on sçavoit qu'elle ne l'accepteroit jamais.

Ligue ou confédération formée à Edimbourg contre l'Episcopat & contre l'établissement de la Liturgie Anglicane, & d'une nouvelle Discipline Ecclésiastique.

A son arrivée en Angleterre, elle avoit trouvé les affaires d'Ecosse plus brouillées qu'auparavant. La déclaration que Charles fit à la fin de l'année précédente, de la sincérité de ses intentions pour la conservation de la Religion Protestante dans son Royaume d'Ecosse, n'apaisa point les troubles. Les mécontens n'eurent pas plus d'égard à la publication de l'amnistie générale de tout ce qui s'étoit passé, pourvû que chacun voulût vivre désormais en repos, & attendre patiemment de la clémence de Sa Majesté la réformation des choses dont les divers ordres du Royaume se plaignoient dans les requêtes présentées en leur nom. La condescendance & les ménagemens du Roi ne servirent qu'à rendre les Ministres & les principaux auteurs de la sédition plus hardis & plus entreprenans. Leurs démarches donnent à penser que par leurs correspondances secretes en Angleterre, ils étoient bien assurés qu'on sçauroit bien empêcher que le Roi n'allât les châtier de leur audace, & qu'il ne leur fît beaucoup de mal, en cas qu'il voulût absolument s'avancer vers l'Ecosse à main armée. Sans cela, des gens incapables de résister aux forces de l'Angleterre auroient-ils osé changé la forme du gouvernement de leur Pays,

s'assembler de leur propre autorité & d'une maniere inouïe, se prescrire des loix, & à leur Roi même, enfin de se liguer contre lui, s'il refusoit de s'y soumettre? Non que je croye que les Anglois qui favorisoient sous main les mécontens d'Ecosse pensassent dès lors à jetter les fondemens de l'étrange révolution qui arriva quelques années après dans la Grande Bretagne: mais chagrins de ce que Charles ne vouloit point assembler de Parlement, quelques-uns de ceux qu'on nommoit *Puritains* se purent flater que les mouvemens d'Ecosse engageroient enfin le Roi à en convoquer un, & qu'ils y trouveroient le moyen de l'obliger à écouter les plaintes que l'une & l'autre Nation faisoit de ses priviléges violés en plusieurs chefs.

1638.

Burnet's Mémoirs of the Duke of Hamilton. 2. Book. Rushworth's Historical collections. 2. Vol. Clarendon's History. 1. part. 2. Book. Sir Philip Warwick's Memoirs.

Peut-être aussi qu'il en est des premiers soulévemens de l'Ecosse, comme de la plus grande partie des révolutions. La populace mutinée fait d'abord une ou deux démarches éclatantes, & des gens mal-intentionnés, profitant de l'occasion, sçavent l'engager ensuite dans plusieurs autres, afin de soutenir l'entreprise, & d'éviter la punition dont le Souverain irrité menace. Quoi qu'il en soit des ressorts que certains esprits inquiets & factieux purent remuer, pour exciter le peuple d'Ecosse à un soulévement général contre le Roi, les Ministres, fiers de ce que bien loin de châtier la sédition de l'année précédente, Charles tâche d'adoucir le peuple par des déclarations & par l'offre d'une amnistie, déclament dans leurs sermons avec plus de violence contre les Evêques, crient que par la Liturgie & par la nouvelle Discipline on veut insensiblement rétablir le Papisme, & préviennent tellement la populace ignorante à Edimbourg, qu'elle demande hautement qu'on prenne incessamment des mesures afin de rendre inutiles les pernicieux desseins des Evêques. Là-dessus, on forme diverses assemblées de Seigneurs, de Gentilshommes, de Bourgeois, & de Ministres. Après quelques délibérations, tous conviennent de renouveller une espece de * Ligue & de Confédération, faite deux fois sous le régne du feu Roi Jacques VI. pour le maintien de la Réformation établie en Ecosse; & d'y ajoûter quelque chose de plus particulier, par rapport à la conjoncture présente. On affecta de donner à cette longue piéce un air de religion. Mais les gens éclairés s'apperçurent d'abord, qu'il y avoit plus de fanatisme, & peut-être d'hypocrisie & de dissimulation, que de véritable pieté. Après une ample énumération des erreurs & des superstitions que l'Eglise Réformée condamne dans celle de Rome, des actes des divers Parlemens d'Ecosse qui confirment la Réformation reçue dans le Royaume, & des choses que les Rois Jacques & Charles I. son fils ont promises à leur couronnement, la nouvelle confédération est conçue en ces termes.

» Nous Barons, Gentilshommes, Bourgeois, Ministres, & gens des com-
» munes soussignés, considérant le danger, auquel la véritable Religion
» Réformée, l'honneur du Roi, & la tranquillité publique de cet Etat,

Cccc 3

* Covenant.

1638. „ ont été en différens temps, & sont encore maintenant exposés, par „ les innovations marquées dans nos dernieres requêtes, plaintes, & „ protestations; déclarons & professons solemnellement devant Dieu, ses „ Anges, & le monde, que nous sommes dans la résolution sincere & „ constante de maintenir durant toute notre vie la Réformation ci-dessus „ exposée, de nous opposer aux changemens faits dans le service de Dieu, „ de n'approuver point la corruption introduite dans le gouvernement „ de l'Eglise, ni que les Ecclésiastiques possédent des charges, & exercent „ aucune magistrature civile, jusques à ce que ces choses ayent été exa- „ minées dans des assemblées générales & libres de l'Eglise, & dans les „ Parlemens; enfin d'employer tous les moyens légitimes pour recouvrer „ la liberté & la pureté de l'Evangile, telles qu'elles étoient établies „ avant les innovations présentes. Et parce qu'après les avoir mûrement „ examinées, nous sommes demeurés convaincus, qu'il n'y a rien dans „ la parole de Dieu qui les puisse rendre plausibles; qu'elles sont con- „ traires aux articles de notre Confession de foi, aux intentions des „ bienheureux Réformateurs de la Religion dans ce Royaume, & à „ plusieurs actes des Parlemens; qu'elles tendent visiblement au rétablis- „ sement de la Religion du Pape & de sa tyrannie, à la ruine de la „ Réformation, à la subversion de nos libertés, de nos loix, & de nos „ biens; nous déclarons que ces innovations doivent être censées aussi „ formellement rejettées par la Confession de foi reçue dans ce Royaume, „ que si elles y étoient expressément condamnées, & que nous som- „ mes obligés de ne les détester pas moins que tous les articles du Pa- „ pisme abjurés.

„ C'est pourquoi avec une connoissance certaine & une pleine convic- „ tion de nos devoirs envers Dieu, envers notre Roi, & envers no- „ tre patrie, sans aucun respect humain, autant que la foiblesse hu- „ maine le peut permettre, & après avoir imploré une mesure plus abon- „ dante de la grace de Dieu pour cet effet, nous promettons & jurons „ par le grand nom du Seigneur notre Dieu, de persévérer dans la „ profession de la Religion Réformée, de la défendre, & de nous op- „ poser toute notre vie, selon notre vocation, & de tout le pouvoir „ que Dieu a mis entre nos mains, à toutes ces erreurs & corruptions con- „ traires à notre Confession de foi. Nous déclarons avec la même sin- „ cérité devant Dieu & devant les hommes que notre intention n'est „ point d'entreprendre aucune chose qui tende au deshonneur de Dieu, „ ou à la diminution de l'autorité du Roi. Nous promettons & jurons „ au contraire, de défendre de tout notre pouvoir, & aux dépens de „ notre vie, le Roi notre Souverain, sa personne, & son autorité, „ pour la conservation de la vraie Religion, des libertés & des loix „ de ce Royaume; comme aussi de nous assister & de nous défendre „ les uns les autres de tout notre pouvoir, & de tous nos moyens, „ sans épagner même notre vie, contre quelque personne que ce soit, en „ tout ce qui pourra concerner le maintien de la véritable Religion &

» de l'autorité du Roi. De maniere que si quelque personne que ce soit » fait pour ce sujet du mal au moindre d'entre nous, on le regardera » comme fait à nous tous en genéral, & à chacun de nous en parti- » culier. Nous promettons & jurons pareillement, de ne souffrir jamais » directement, ni indirectement, qu'on travaille à nous diviser les uns » des autres, & que par aucunes suggestions, promesses, ou menaces, » on nous detache de cette heureuse & louable confédération. Au con- » traire nous tâcherons de l'appuyer par tous les moyens légitimes, & » d'y faire entrer les autres. Nous ne ferons jamais rien qui puisse tra- » verser, ou empêcher l'éxécution des resolutions prises d'un commun » consentement pour une si bonne fin. Que s'il arrive que quelqu'un » tente de vive voix ou par écrit de nous diviser les uns des autres, » nous l'arrêterons incontinent; & s'il en est besoin, nous decouvrirons » l'intrigue, afin qu'on ait le temps d'en prévenir les effets.

1638.

» Nous ne sommes nullement effrayé des noms odieux de conspiration » & de rébellion, dont nos ennemis voudront artificieusement & ma- » lignement noircir notre confédération. Nous sçavons qu'elle est fort » bien fondée, & que c'est l'effet de notre desir sincere de maintenir la » véritable maniere de servir Dieu, & de conserver l'autorité de notre » Roi, & la paix de cet Etat pour notre commun bonheur, & pour » celui de nos enfans. Comme nous ne devons pas présumer que Dieu » benisse notre entreprise, à moins que, selon qu'il est convenable à » des Chrétiens, notre vie & nos mœurs ne répondent à la profession » que nous faisons par écrit; nous renouvellons pour cet effet notre » alliance avec Dieu, & promettons sincerement tant en notre nom, » qu'à celui de nos adhérans & de tous ceux qui sont soumis à notre » conduite, soit en public, soit dans nos familles particulieres, de » nous tenir dans les bornes de la liberté Chrétienne, & de donner » aux autres de bons exemples de piété, de justice, de tempérance, & » de tous les devoirs envers Dieu & envers les hommes. Afin que cette » ligue & confédération demeure inviolable, nous appellons à témoin » le Dieu vivant & scrutateur de nos cœurs, qui connoit la droiture » de nos intentions & la sincérité de notre resolution, que nous y per- » sévérerons, comme en devant repondre à Jesus-Christ au grand jour » de son avenement, sous peine d'encourir la colere éternelle de Dieu, » & de nous rendre infames dans ce monde. Enfin, nous prions très- » humblement le Seigneur de nous fortifier par son Saint Esprit, & » de bénir nos résolutions & nos entreprises, afin que la Religion & » la justice puissent être florissantes dans cet Etat, à la gloire de » Dieu, à l'honneur du Roi, à la paix & à la consolation de nous » tous.

On signe la ligue dans toute l'Ecosse.

Telle fut la fameuse ligue, ou confédération d'Ecosse, qui ne fit pas moins de bruit dans le monde, & qui éut des suites aussi tragiques & aussi funestes, que celle de France sous le regne d'Henri III. En lisant l'acte que je viens de rapporter, ne croiroit-on pas que Charles prétendoit

1638.

Burnet's Memoirs of the Duke of Hamilton. 2. Book. Rushworth's Historical collections. 11. vol.

rétablir les superstitions les plus grossieres du Papisme? Cependant il étoit seulement question du gouvernement Episcopal, d'une Liturgie uniforme, d'une Discipline mieux réglée. On ne peut nier que ces choses, que conformément aux intentions de Jacques son pere le Roi vouloit mettre en usage aussi bien dans son Royaume d'Ecosse, que dans celui d'Angleterre, étoient pratiquées peu de temps après la mort des Apôtres, dans les Eglises où la pureté de l'Evangile fut le mieux conservée. Sans aller au-delà des bornes de son autorité Charles pouvoit, à l'exemple de Constantin, de Théodose, de Justinien, de Charlemagne, des Empereurs & des Rois Chrétiens d'Angleterre, de France & d'Espagne, faire des ordonnances pour le bien public, & du gouvernement de l'Eglise. Mais c'est une chose que les Ministres Presbytériens d'Ecosse ne vouloient pas souffrir. Ces Messieurs, aussi-bien que leurs confréres de quelques autres Pays, prétendoient que leurs Assemblées nationales out une autorité indépendante du Souverain. Si certains Réformés l'osoient, après avoir secoué le joug de l'Eglise Romaine, ils attribueroient à leurs Synodes une infaillibilité presque semblable à celle que l'Ecole de Rome donne à ses Conciles. Tant l'esprit de domination est naturel au Clergé dans certaines communions Réformées, aussi-bien que dans celle du Pape.

Il faut pourtant avouer de bonne foi que le Roi de la Grande Bretagne s'oublioit en trois ou quatre points considérables. La Réformation reçue en Ecosse ayant été confirmée par plusieurs actes du Parlement, Charles ne pouvoit, selon les loix du Royaume y faire aucun changement considérable, sans le concours de la même Assemblée. Le tribunal des commissaires nommés pour réprimer & pour punir même ceux qui refuseroient de se soumettre aux nouvelles ordonnances de Charles, étoit contraire aux priviléges & aux libertés de ses sujets. En cela, il leur donnoit de justes sujets de plainte. Au lieu de suivre aveuglément les insinuations de Laud Archevêque de Cantorbery & de quelques Prélats d'Ecosse, le Roi devoit déférér aux sages remontrances des Seigneurs de son Conseil privé, qui lui représentoient que la prévention du peuple contre la Liturgie, contre le livre des Canons, & contre l'érection du tribunal des Commissaires, étoit si grande, que ces choses ne se pouvoient établir, ni maintenir, sans exposer le Royaume au danger d'un bouleversement général. Charles eût sans doute mieux fait de prévenir prudemment les troubles qu'une populace animée par des fanatiques, ou par des gens mal-intentionnés, pouvoit exciter. Les obstacles presqu'insurmontables que son pere & lui rencontrerent, lors qu'ils entreprirent de changer quelque chose dans le culte & dans le gouvernement de l'Eglise, devoient rendre le Roi plus circonspect, & arrêter sa précipitation. Mais les affaires n'étoient pas encore poussées à une si dangereuse extrémité, que les Ecossois fussent en droit de prendre des mesures si violentes, & de former entr'eux une ligue semblable à celle que je viens de rapporter.

On y trouva sur-tout à redire que des sujets s'engageassent par ce qu'il y a de plus saint, de plus inviolable dans la Religion, à soutenir une résolution

solution prise fort tumultuairement, *contre quelque personne que ce fût*, sans excepter même celle du Roi, & qu'ils ajoûtassent que ce qui se feroit à l'occasion de leur ligue, *contre le moindre d'entr'eux, par quelque personne que ce fût, ils le réputeroient fait à eux tous en général & à chacun d'eux en particulier*. Une pareille prétention n'étoit soutenable en aucune maniere. On ne peut nier que parmi ces nouveaux * confédérés (c'est ainsi que je les appellerai désormais) il n'y eût des séditieux & des emportés qui meritoient quelque châtiment. Si donc le Roi eût entrepris de faire punir quelqu'un des plus coupables, tous les autres confédérés étoient obligés à le défendre & à le protéger contre les Magistrats, contre le Roi même. Y eut-il jamais une pareille anarchie, une plus manifeste révolte? Le consentement de Jacques VI. étant intervenu dans les confédérations signées de son temps, il parut fort étrange que bien loin d'attendre celui de Charles, les confédérés n'eussent pas seulement parlé de le demander. Les moins emportés d'entr'eux rougirent de cette fausse démarche, & voulurent la rectifier par une déclaration. Ils y professoient devant Dieu que leur intention n'avoit jamais été de manquer à la soumission dûe au Roi, ni de donner aucune atteinte à son autorité; & supplioient Sa Majesté que pour dissiper la défiance & les soupçons que le peuple avoit conçus, il lui plût de convoquer une assemblée générale de l'Eglise d'Ecosse & un Parlement. Il falloit commencer par une semblable requête, & la présenter avec le respect dû au Souverain, avant que d'en venir à une ligue & à une confédération contre lui, pour extorquer avec violence une chose qu'il croit devoir refuser. Charles ne se paya point de cette déclaration. Il prévoyoit trop bien les conséquences de la ligue formée : *Nonobstant cette déclaration*, dit-il au Marquis d'Hamilton dans une lettre du 25. Juin de cette année, *tant que cette damnable confédération subsistera, je n'aurai pas plus de pouvoir en Ecosse, que le Doge de Venise dans sa République. Je mourrai plutôt que de le souffrir*. 1638.

La ligue fut signée au mois de Fevrier de cette année à Edimbourg. On envoya l'acte dans toute l'Ecosse. Il fut pareillement souscrit dans les Provinces par des gens de toute condition, avec un grand extérieur de zéle & de dévotion. Chacun s'imaginoit, ou du moins faisoit semblant de croire, que le seul but de la confédération, c'étoit de maintenir la pureté de la Religion. Cependant on continuoit de présenter au Conseil privé du Roi des requêtes contre les Evêques & contre les innovations. Mais elles furent toutes rejettées. Le mécontentement & la confusion augmentant chaque jour, le Comte de Traquair Grand Trésorier du Royaume, vient à Londres représenter au Roi que l'imprudence des Prélats, & l'introduction de la Liturgie & de la nouvelle Discipline sont les seules causes du désordre, & qu'aux Evêques près, tous les membres du Conseil privé de Sa Majesté n'ont point été d'avis du changement entrepris. Encore falloit-il excepter du nombre des Prélats Conseillers d'Etat, les Archevêques de S.

* Covenanters.

1638. André & de Glasgou. Un Chancelier du Royaume, prévoyant les suites fâcheuses de l'innovation, ne jugea pas à propos de la commencer, & l'autre s'y opposa plus directement. De maniere que les Evêques de Ross, de Dumblanc, de Brechin & de Galloway, furent les seuls qui appuyerent fortement la Liturgie & le livre des Canons.

Traquair remontra pareillement à Charles que si tout le Royaume d'Ecosse n'étoit pas entierement débauché de l'obéïssance dûe à Sa Majesté, il paroissoit du moins fort ébranlé. Que le moyen le plus sûr de prévenir un soulévement général, c'étoit que le Roi donnât toutes les assurances possibles de son éloignement au Papisme, & de son attachechement à la Religion Protestante; qu'il cessât de presser la réception de la Liturgie & de la nouvelle discipline, & qu'il attendît une conjoncture plus favorable. Les Comtes de Rothes, de Cassils, de Montrose, & les autres Seigneurs de la confédération écrivirent au Duc de Lenox, au Marquis d'Hamilton & au Comte de Morton, Seigneurs Ecossois qui demeuroient auprès du Roi, & les prierent de lui présenter une requête de leur part. On y parloit avec assez de respect & de soumission. Mais les plaintes contre l'introduction de la Liturgie & de la Discipline étoient vives & pressantes. Les Seigneurs confédérés s'offroient, sous peine de plus grands châtimens, de prouver que les deux livres envoyés en Ecosse pour y être reçus contenoient plusieurs choses également contraires & à la véritable Religion & aux Loix du Royaume. Soit que l'Archevêque de Cantorbery, chagrin de ce que le Comte de Traquair avoit toujours crié contre la mauvaise conduite des Evêques d'Ecosse, l'eût rendu suspect au Roi; soit que prévenu par le Primat d'Angleterre ou par quelque Seigneur Ecossois trop flateur, Charles eût résolu de ne rien relâcher dans une affaire où son autorité paroissoit trop commise, il n'eut aucun égard ni aux remontrances du Grand Trésorier d'Ecosse, ni à la requête des Seigneurs confédérés.

Tout ce que Traquair put obtenir, ce fut une nouvelle déclaration du Roi, où après une protestation de son attachement sincere & constant à la Religion Réformée, Charles ajoûtoit que la Liturgie avoit été digérée avec tant de soin & d'éxactitude, que bien loin de contenir quelque chose de contraire à la véritable Religion, c'étoit le moyen le plus propre pour la maintenir, & pour éloigner toute sorte de superstition. Que les requêtes dressées dans des assemblées illégitimes contr'un si excellent livre méritoient de sévéres réprimandes. Que cependant Sa Majesté aimoit mieux les attribuer à un zéle trop impétueux, qu'à une désobéïssance formelle à ses ordres. Qu'elle vouloit bien oublier & pardonner le passé, pourvû que chacun rentrât dans son devoir. Mais que désormais elle traiteroit comme criminels de léze-majesté ceux qui continueroient de tenir des assemblées séditieuses. Cette déclaration aigrit davantage les esprits. On proteste hautement contre, & les confédérés ne cessent point de s'assembler à Edimbourg, nonobstant la défense du Roi. Le Duc de Lenox, le Marquis d'Hamilton & le Comte de Morton, avoient

1638.

répondu en termes généraux à la lettre des Comtes de Rothes, de Cassils, & de Montrose, que la requête des Seigneurs confédérés étoit entre les mains du Roi ; qu'il en avoit pris connoissance, aussi-bien que de toutes les autres présentées à son Conseil privé, & que dans quelque temps Sa Majesté feroit sçavoir ses intentions. Irrités de ce que Charles semble négliger leurs remontrances & leurs plaintes, les Seigneurs confédérés s'opiniâtrent à demeurer encore plus fortement unis entr'eux & avec tous les autres qui signoient la ligue.

Le Marquis d'Hamilton est fait Grand Commissaire, ou Vice-Roi d'Ecosse. *Burnet's Memoirs of the Duke of Hamilton. Préface 1. & 2. Book. Rushworth's Historical collections II. Vol. Clarendon's History. 1. Book. Vol. II. Sir Philip Warwick's Mémoirs.*

Un exprès ayant apporté à Londres des remontrances plus pressantes, & signées de tous les Conseillers d'Etat en Ecosse, sur la situation des affaires qui devenoit chaque jour plus fâcheuse ; Sa Majesté résolut enfin d'y envoyer un Grand Commissaire, autrement un Viceroi, avec des instructions fort amples & des ordres précis de travailler puissamment à calmer les esprits, & à rétablir la paix & le bon ordre dans le Royaume. Jacques, Marquis, depuis Duc d'Hamilton en Ecosse, & Comte de Cambridge en Angleterre, Grand Ecuyer du Roi, & Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, dont le pere & le grand-pere se virent, sous le régne de Marie Reine d'Ecosse & de Jacques VI. son fils, héritiers présomptifs de la Couronne, comme issus du mariage de la sœur du Roi Jacques III. avec un Hamilton, duquel ils descendoient ; ce Seigneur, dis-je, fut celui que Charles choisit pour un emploi plus difficile & plus périlleux qu'honorable & éclatant dans la conjoncture présente. Disons la vérité. Le Roi de la Grande Bretagne, irrité au dernier point de la démarche des Confédérés d'Ecosse, pensoit plus à gagner du temps par ses déclarations & par l'envoi d'un Commissaire, qu'à s'accommoder sincérement avec eux. Son intention véritable, c'étoit de s'assurer adroitement du Château d'Edimbourg & de quelques autres Places fortes, & d'amuser les Confédérés jusqu'à ce qu'il eût assez d'argent & de troupes pour aller lui-même les réduire par la force.

Cela paroît manifestement dans plusieurs lettres au Marquis d'Hamilton. *Je veux tenir ferme*, lui dit-il dans celle du 11. Juin. *Les armes sont le seul moyen de réduire ces gens à mon obéïssance : j'en suis pleinement persuadé. Prenez soin de dissiper ces nombreuses assemblées d'une multitude rebelle, & de vous rendre maître, s'il est possible, de mes châteaux d'Edimbourg & de Sterlin. Pour cet effet, je vous permets d'amuser les séditieux par quelques espérances. Gardez-vous seulement de m'engager à rien qui me puisse être préjudiciable. Gagner du temps, & les détourner de faire de nouvelles folies, jusques à ce que je sois en état de les réprimer tout de bon, voilà votre grande affaire. Ils sont mes sujets, dites-vous fort bien. Si je les ruine pour un temps, tout le dommage retombera inévitablement sur moi, & il seroit meilleur d'éviter une si fâcheuse extrêmité : je l'avoue. Mais quand je viens à considérer, qu'il y va non seulement de ma Couronne, mais encore de mon honneur & de ma réputation à jamais, il me semble que je dois plutôt souffrir la perte de quelques-uns de mes sujets, & d'une partie de mes revenus & de mes forces, que de renoncer à ce que j'ai de plus précieux dans le monde.*

1638. *Le premier se peut réparer avec le temps, au lieu que l'autre est absolument sans ressource. Je mourrai plutôt que de condescendre à leur impertinentes & damnables demandes. Céder, ce seroit vouloir n'être plus Roi dans peu de temps.* Voici encore ce qu'il écrivit le 25. du même mois. *Appliquez-vous principalement à gagner du temps, & à faire en sorte que le monde puisse être convaincu que si je prens les armes, c'est afin de réprimer une rebellion ouverte, & non pour introduire des nouveautés. Les véritables innovations dans le gouvernement viennent de la part des auteurs de la ligue. En cas qu'ils publient une protestation contre la déclaration dont je vous ai chargé, cette démarche fera mieux connoître la justice de mon entreprise. Et quand ils en viendroient même à convoquer sans moi une assemblée générale de l'Eglise & un Parlement, je n'en serois pas trop fâché. Rien ne les convaincroit mieux du crime de lèze-majesté, & ne justifieroit plus clairement la droiture de mes actions.*

Si le Roi eut raison de choisir Hamilton préférablement aux autres personnes de son rang, c'est de quoi tous les Historiens ne conviennent pas. L'Auteur de la vie de ce Seigneur en fait un Héros accompli, & soutient que si on a donné des interprétations sinistres aux actions du Marquis, ce n'a été que dans certains misérables libelles. Je n'ai ni assez de lumieres, ni des Mémoires assez sûrs, pour m'expliquer positivement là-dessus. Disons seulement que l'aveu sincere de l'Auteur dans sa Préface, qu'il avoit *plusieurs engagemens* d'estimer beaucoup & de louer Hamilton & tous ceux de son illustre maison, le peut rendre suspect de quelque partialité: défaut dont plusieurs gens ne le croyent pas tout-à-fait éxempt dans ses ouvrages, quoique fort estimable d'ailleurs. Des Historiens considérables représentent la conduite d'Hamilton comme équivoque & ambigue. Si ce qu'un grand Chancelier d'Angleterre rapporte, sur la foi de quelques personnes fort croyables à son avis, est certain, on ne peut excuser Hamilton d'une basse dissimulation, & d'une duplicité indigne d'une personne de sa naissance & de son rang. Il fut accusé plus d'une fois d'avoir formé le dessein de se faire Roi d'Ecosse, & de profiter des mouvemens du Royaume pour contenter son ambition. Puisque ses accusateurs n'ont allégué aucune preuve d'un crime si noir, à Dieu ne plaise que je l'en croye coupable. Cependant le Comte de Clarendon semble insinuer qu'on soupçonnoit Hamilton d'avoir eu de hautes prétentions, & que ce n'étoit pas sans quelque fondement. Pour ce qui est de la fidélité de ce Seigneur au regard du Roi Charles, son Historien prétend que l'enfer seul étoit capable d'inventer cette calomnie, dont je ne sçai quels méchans Ecrivains ont voulu noircir la réputation d'un Héros irréprochable. Pardonnons cette expression à l'Auteur. Il n'avoit pas encore vû l'Histoire du Chancelier d'Angleterre, dont le témoignage ne doit pas être rejetté avec tant de mépris & d'éxécration. Que l'Auteur nous permette seulement de lui représenter, que la preuve qu'il prétend tirer de la mort qu'Hamilton souffrit pour la cause du Roi Charles n'est pas concluante. Le bien qu'il dit de ce Seigneur, &

le reproche que d'autres lui font, se peuvent concilier en distinguant les temps. Il est fort possible que sa conduite n'ait pas été nette avant son emprisonnement par l'ordre du Roi, & qu'irrité contre les ennemis de Charles, qui ne le haïssoient pas moins que Sa Majesté, il ait eu dans la suite un attachement plus sincere aux intérêts du Roi : ce qui fut cause de la mort qu'Hamilton souffrit peu de temps après celle de son maître. 1638.

Quoi qu'il en soit des intentions de ce Seigneur, que je veux croire plutôt bonnes que mauvaises, on dit que sa personne n'étoit point agréable à ceux de sa nation. Il s'en put appercevoir en arrivant à Berwick, sur les frontieres d'Angleterre & d'Ecosse. Ses parens, ses amis, ses vassaux, n'y vinrent point en foule au-devant de lui, comme il l'avoit souhaité. Les Comtes de Roxborough & de Lauderdale, & quelques autres qui n'avoient pas signé la ligue, s'y rendirent seulement. Ces deux Seigneurs avertirent Hamilton que les Confédérés étoient dans la disposition de ne s'en départir jamais ; qu'ils demandoient que les articles de Perth fussent abolis ; qu'on donnât des bornes si étroites à la puissance des Evêques, qu'il ne leur restât à peu près que la préséance, & le seul nom de leur dignité ; que le Roi convoquât incessamment une assemblée générale de l'Eglise & un Parlement ; enfin que les Confédérés paroissoient déterminés à tenir l'un & l'autre, sans attendre l'ordre de Sa Majesté, en cas qu'elle le refusât. De Berwick, Hamilton vient à Dalkeith, maison Royale près d'Edimbourg, où il est reçu avec de grands honneurs par les gens du Conseil privé, par les premiers Magistrats du Royaume, & par un grand nombre de Seigneurs & de Gentilshommes qui n'étoient pas entrés dans la confédération.

Les Bourgeois d'Edimbourg lui envoyerent aussitôt une députation, pour le prier de venir dans la capitale & de se loger dans le Palais du Roi, ou chacun pourroit plus facilement aller recevoir ses ordres. *Si les habitans d'Edimbourg*, répondit le Commissaire, *veulent être seuls maîtres des portes de leur ville, se comporter en bons & fidéles sujets, faire ensorte que cette multitude extraordinaire de gens qui se nomment Confédérés en usent de même, & ôter la garde mise autour du château, je me rendrai volontiers dans deux ou trois jours à Edimbourg. Autrement, il ne me paroît nullement convenable à la Majesté du Souverain, que celui qui a l'honneur de le représenter s'aille loger dans un Palais, pendant que le château, situé à l'autre extrêmité de la ville, est investi par des soldats armés.* Les Députés d'Edimbourg promirent de faire ce que le Marquis souhaitoit. Ils s'expliquerent comme des gens disposés à demeurer fidéles au Roi, & finirent en promettant de se disculper de plusieurs choses qu'on leur imputoit faussement, dès qu'Hamilton les voudroit entendre.

Voici pourquoi il faisoit ces demandes avant que d'aller à Edimbourg. Il y étoit arrivé un nouveau désordre à l'occasion d'un vaisseau marchand qui avoit apporté pour le Roi des armes & des munitions de guerre. Les Confédérés eurent la pensée de s'en saisir. Mais le Comte

1638. faire dans leurs sermons, lui dénoncent, de la part de Dieu, qu'*on prépare déja pour lui des fagots dans l'enfer*, & crient qu'il vaut mieux mourir que de renoncer à la ligue. Le 10. Juin, les Chefs des Confédérés vont trouver Hamilton, lui présentent une requête, le pressent de faire ensorte que la Nation obtienne justice sur ses griefs, déclarent qu'elle ne peut souffrir de plus longs délais, & demandent une réponse positive. *Sa Majesté*, dit le Commissaire, *aura égard à vos justes plaintes. Elle convoquera une assemblée Ecclésiastique & un Parlement, lorsque les troubles seront finis. Concourez avec moi au rétablissement du bon ordre: je vous répons que vous obtiendrez une prompte & entiere satisfaction.* Ces termes généraux ne contentent point les Confédérés. Leur chagrin redouble, & des gens du Conseil privé du Roi les appuyent, & disent nettement que leur ligue n'étant point absolument contraire aux loix, on la doit souffrir avec l'explication offerte sur ce qui regarde l'autorité du Souverain, si Charles veut sérieusement épargner le sang de ses sujets.

Burnet's Mémoirs of the Duke of Hamilton. 2. Book. Rushvvorth's Historical collections. 2. Vol.

Le Commissaire lui écrit tout ceci, prie Sa Majesté de n'en point venir à une rupture ouverte, à moins que les préparatifs de guerre ne soient bien sûrs; remontre que si les Confédérés se sentent le moindre avantage sur le Roi, tous les Ecossois bien intentionnés pour lui, seront perdus sans ressource, avant qu'on les puisse secourir. Qu'il y a des mécontens en Angleterre, aussi bien qu'en Ecosse. Qu'il est à craindre qu'ils ne s'unissent ensemble. Que la France anime sous main les Confédérés. Enfin qu'à la premiere rupture, ils entreront dans l'Angleterre & la rendront le théatre de la guerre. Hamilton avoit écrit auparavant, qu'en cas que Sa Majesté ne voulût pas absolument accorder les demandes des Confédérés, elle devoit envoyer promptement sa flotte en Ecosse avec deux mille hommes de débarquement, faire des magazins dans les Provinces d'Angleterre voisines, mettre quinze cents hommes de garnison à Berwick, cinq cents à Carlisle, & s'avancer elle-même à la tête de son armée. Que les choses étant ainsi bien ménagées, on pouvoit compter sur une victoire assurée. Que cependant, il supplioit Sa Majesté de considérer jusques où la prudence lui permettoit de pousser la condescendance à l'emportement de ses sujets, & la justice qu'elle se prétendoit faire. Que les Confédérés étoient déterminés à soutenir leur ligue aux dépens de leur vie.

Charles, résolu de son côté à les réduire par la force des armes; répond que l'artillerie est prête, que les mesures sont prises pour mettre Berwick & Carlisle en état de défense, qu'il a envoyé en Hollande de quoi armer quatorze mille hommes de pied & deux mille chevaux, & que les administrateurs de ses finances lui promettent deux cent mille livres sterling pour les frais de son expédition. Sur ces assurances, Hamilton parle plus haut, & commence de menacer les Confédérés; *Puisque vous ne voulez point entendre raison*, leur dit-il fierement, *je remettrai ma commission dès que je serai à la Cour. Le Roi voudra bien me permettre d'y aller; car enfin je lui suis tout-à-fait inutile ici. Mais sçachez que je reviendrai bientôt d'une autre maniere en Ecosse; à la suite de Sa Majesté. Vous vous repentirez alors de n'avoir pas*

suivi mes bons avis, & il sera trop tard. Les Confédérés surpris répondent d'un air plus respectueux & plus soumis. Ils se trouvoient hors d'état de rompre ouvertement avec le Roi, & de lui résister en cas qu'il s'avançât promptement avec une bonne armée. *Mylord*, dirent-ils au Commissaire, *nous sommes bien malheureux, de ce que Sa Majesté ne connoît pas la droiture de nos intentions. Nous ne pensons qu'à maintenir la Religion & les loix. Que ces deux choses soient solidement établies, & le Roi aura sujet d'être content de notre fidélité, & de notre attachement à son service. Fort bien*, reprit Hamilton. *Que chacun se retire donc chez soi. Je demanderai au Roi la permission de l'aller informer de vos intentions, & je vous rapporterai sa réponse dans un mois au plus tard.* Le véritable dessein du Marquis, dit-on, c'étoit de gagner du temps par un voyage à la Cour, d'y représenter au Roi la situation des affaires en Ecosse, de voir si l'armement étoit aussi avancé que Charles l'écrivoit, & de proposer de nouveaux expédiens pour déconcerter les projets des principaux Confédérés, en cas que Sa Majesté ne pût, ou ne voulût pas encore en venir aux dernieres extrémités. 1638.

Soit que les Confédérés usassent de dissimulation avec Hamilton ; soit qu'ils fussent informés par leurs correspondans en Angleterre, que le Roi manquoit des troupes & de l'argent nécessaires pour l'éxécution de son dessein, & qu'il n'y avoit rien à craindre pour eux cette année ; au lieu de demeurer en repos & d'attendre le retour d'Hamilton, ils se donnent de nouveaux mouvemens, pour empêcher l'effet d'une déclaration du Roi, publiée avant le départ du Commissaire, & dressent une longue protestation contre cette piéce, qui leur paroît capable de dissiper la défiance inspirée au peuple. Elle fut affichée le 4. Juillet après que le Marquis eût adroitement engagé le Conseil privé à l'approuver par un acte qui portoit que *tous les sujets de Sa Majesté en devoient être contens.* Charles y disoit qu'encore que les excès commis en Ecosse semblassent éxiger qu'il employât d'autres moyens que celui de la persuasion, afin d'arrêter le désordre ; cependant il vouloit bien suivre encore les mouvemens de son affection naturelle pour son ancien Royaume, en retenant un peuple qui couroit aveuglément à sa perte, & en tâchant de le ramener de son égarement par la douceur. Que pour cet effet, il assuroit tous ses bons sujets qu'il n'étoit point, & que par la grace de Dieu, il ne seroit jamais entaché des superstitions du Papisme. Qu'il persistoit au contraire dans sa ferme résolution de maintenir la véritable Religion Protestante, telle que les Ecossois la professoient. Que pour dissiper tous leurs soupçons Sa Majesté ne presseroit plus l'établissement de la Liturgie, & de la discipline réglée dans le livre des Canons. Qu'elle donneroit satisfaction à ses sujets par des voies honnêtes & légitimes. Que son intention n'étoit point de rien innover dans la Religion & dans les loix. Que les actes de son Conseil privé, donnés en faveur de la Liturgie & du livre des Canons, demeureroient sans effet. Que pour ce qui regardoit l'érection du tribunal des Commissaires, les choses seroient si bien réglées par l'avis des Conseillers d'Etat, que le peuple n'auroit pas sujet de se plaindre d'aucune infraction des loix dans cet établissement. Qu'enfin le Roi convoque-

1638. roit une assemblée générale de l'Eglise & un Parlement dès que la situation des affaires le lui permettroit. Après avoir pris Dieu à témoin de la sincérité de ses promesses & de ses intentions, Charles finit en avertissant ses sujets de ne se laisser pas aveuglément conduire par des gens mal intentionnés, qui cherchent à les engager dans une désobéïssance qui sera funeste à l'Ecosse. Qu'il s'efforcera de les en détourner par tous les moyens possibles, & que ce ne sera qu'avec un extrême déplaisir qu'il se verra réduit à la nécessité d'user de la puissance que Dieu lui a mise entre les mains.

Une protestation suivit de près la déclaration du Roi. Les Confédérés y soutenoient hautement la validité de tout ce qu'ils avoient fait jusques alors, confirmoient la ligue signée entr'eux, insistoient sur toutes les choses énoncées dans leurs requêtes & dans leurs plaintes, & pressoient la convocation d'une assemblée générale de l'Eglise & d'un Parlement. Hamilton, auquel ils firent dans une requête particuliere de grandes instances sur ce dernier article, répondit que ses instructions ne lui permettoient pas d'indiquer l'assemblée Ecclésiastique, à moins que certains préliminaires sur la maniere de la tenir ne fussent préalablement réglés: La dessus il donne aux Confédérés les intentions du Roi, marquées en dix articles, & se réduit enfin à deux pour les contenter. L'un regardoit l'élection des gens qui seroient députés à l'assemblée, & l'autre la nature des affaires qu'on y traiteroit. Charles demandoit qu'elle ne prît aucune connoissance des choses établies par acte de Parlement, ou que tout au plus elle se contentât de faire des remontrances, & de présenter des requêtes sur ces affaires, & qu'elle se mêlât uniquement de ce qui regarde la Religion & la discipline de l'Eglise. *Si vous voulez consentir à cela*, dit le Commissaire, *j'indiquerai l'assemblée Ecclésiastique, & vous promettrai sur mon honneur de convoquer immédiatement après un Parlement, où vos griefs seront examinés.* Quoique les Confédérés ne fussent pas autrement satisfaits de ce que le Roi éxigeoit, cependant ils se mettent dès l'heure même à concerter plusieurs choses entr'eux pour le choix des membres de l'assemblée. Mais Hamilton les arrête, & menace de n'aller point à la Cour, & de ne se mêler plus de leurs affaires, s'ils procédent aux élections avant son retour. On consent donc de l'attendre.

Il se trouvoit alors dans un embarras imprévû. Afin que le Conseil privé approuvât par une acte autentique la déclaration du Roi dont je viens de parler, le Commissaire avoit adroitement fait ensorte que certains Conseillers d'Etat qui ne la croyoient pas suffisante, s'absentassent du Conseil lors qu'elle y seroit éxaminée. Il obtint par ce moyen, que tous les autres signassent un acte d'approbation avec cette clause, *que les sujets du Roi devoient être satisfaits* de ce qu'il déclaroit. Quelques-uns de ceux qui avoient souscrit, ou gagnés, ou intimidés par les Confédérés, viennent dire ensuite au Commissaire qu'après de sérieuses réflexions sur leur signature, ils ont reconnu qu'elle blesse leur conscience, demandent l'assemblée d'un nouveau Conseil pour s'y rétracter autentiquement, & menacent Hamilton en cas de refus, de rendre leur rétractation encore plus publique en signant la ligue. Il confere là dessus en particulier avec chaque mem-

bre du Conseil, & trouve que les trois quarts sont disposés à se déclarer contre lui, en cas qu'il ne veuille pas donner satisfaction aux prétendus scrupuleux. L'acte étant seulement signé, & non pas enregistré, Hamilton juge que pour prévenir une division capable de ruiner les affaires du Roi, il vaut mieux le déchirer en présence de ceux qui se repentent, ou qui feignent de se repentir d'y avoir mis leur nom. 1638.

Hamilton exposa naïvement au Roi tout ce qui s'étoit passé en Ecosse, lui déclara les mauvaises intentions & la puissance des Confédérés que le Comte d'Argyle & quelques autres Seigneurs du Conseil privé de Sa Majesté favorisoient sous main, & lui représenta que les choses n'en seroient pas venues à cette fâcheuse extrémité, si les préparatifs de guerre eussent été plus promptement faits en Angleterre. *Cependant*, ajoûta-t-il, *le malheur n'est pas encore sans remede. Il vient uniquement de ce qu'on a malignement prévenu le peuple, que Votre Majesté n'est pas constamment attachée à la Religion Protestante. Si vous voulez, Sire, renouveller la Confession de foi faite au commencement de la Réformation, & confirmée dans le Parlement de* 1567. *je crois que cela produira un bon effet, & que vous dissiperez par ce moyen les préjugés du peuple.* Charles accepte l'expédient: & pour gagner du temps, jusques à ce qu'il soit en état de s'avancer à la tête d'une armée, il consent à plusieurs demandes des Confédérés, & ne semble plus insister que sur la continuation du gouvernement Episcopal. Sa Majesté recommande au Marquis de sauver la préséance des Evêques, de faire ensorte que leur pouvoir soit limité le moins qu'il se pourra, & d'empêcher que l'assemblée Ecclésiastique ne les déclare incapables des emplois civils. Tout cela, dit-on, fut concerté avec Laud Archevêque de Cantorbery. Il n'étoit pas nécessaire de nous en avertir. Ces grandes précautions en faveur des Evêques le témoignent assez.

A la remontrance du Marquis d'Hamilton & de trois autres Seigneurs, le Roi accorde les principales demandes du peuple d'Ecosse.

Burnet's Memoirs of the Duke of Hamilton. 2. Book. Rushworth's Historical collections. 2. vol.

Mais pendant que Charles, chagrin de ne pouvoir éxécuter sitôt son projet de réduire les Confédérés d'Ecosse à main armée, s'occupe avec Hamilton des moyens de les amuser plus long-temps, & de ramener cependant le peuple prévenu contre lui; les Chefs de la ligue, informés peut-être des desseins secrets du Roi, la font signer dans toutes les Provinces d'Ecosse. La seule partie septentrionale du Royaume demeuroit fidele à Charles par les soins du Marquis d'Huntley. L'Université d'Aberdeen, remplie de gens habiles & modérés y contribuoit beaucoup. Les Confédérés s'efforcèrent inutilement de les gagner. Bien loin d'écouter des Ministres fanatiques, ou séditieux, qui vinrent dans l'espérance de séduire des Docteurs plus éclairés qu'eux, on ne leur permit pas de prêcher dans les Eglises. Le sçavant Jean Forbés & ses confreres leur prouverent par bonnes raisons, qu'une Confédération signée sans le consentement du Souverain étoit nulle, & contraire à ce qui avoit été pratiqué sous le régne précédent.

Quelle fut la surprise d'Hamilton, quand à son retour d'Angleterre il trouva que les Confédérés avoient résolu dans une de leurs assemblées, qu'aucun Ecossois ne pourroit éxercer ni charge, ni magistrature, dans les villes & dans les bourgs, à moins qu'il n'eût signé la ligue! Que les

1638. Evêques n'auroient voix dans l'assemblée générale de l'Eglise, qu'en cas qu'ils y fussent députés par le *Presbytere* : c'est ce que les Réformés des autres pays nomment *Consistoire*. Que les Confédérés étoient déterminés à l'abolition de l'Episcopat, à le déclarer illégitime, à excommunier une grande partie des Evêques, à les priver tous du droit de séance au Parlement, à condamner les cinq articles de Perth, à ordonner sous peine d'excommunication que tous les habitans du Royaume signassent la ligue. Qu'on commençoit de lever des soldats en plusieurs endroits ; qu'afin de se rendre plus forts dans l'assemblée Ecclésiastique, & d'y mettre des gens d'un plus grand crédit que de simples Ministres, les Confédérés prétendoient y députer des laïques nommés * *Anciens*, tels que ceux du même nom qui ont part au gouvernement des Eglises Presbytériennes. Enfin, que plus des trois quarts de six vingts Ministres assemblés à Edimbourg ayant jugé qu'il falloit seulement diminuer la puissance des Evêques, les Confédérés avoient résolu qu'aucun de ceux qui opinerent de la sorte ne seroit député à l'assemblée générale.

Le Commissaire, étonné d'un si grand changement, écrit au Roi, & lui demande la permission de retourner à la Cour, afin d'informer Sa Majesté de la nouvelle situation des affaires, & de recevoir d'elle des instructions plus amples & plus précises. Ce second voyage paroissoit d'autant plus nécessaire, qu'Hamilton pressé par les Confédérés, qui chagrins de ce que Charles insistoit sur ce que les choses fussent remises dans l'Etat où elles étoient avant les troubles, menaçoient de tenir d'eux-mêmes, & sans attendre les ordres du Roi, l'assemblée Ecclésiastique & un Parlement, avoit demandé vingt jours de surséance pour aller sçavoir les dernieres intentions de Sa Majesté. Avant son départ d'Ecosse, Hamilton concerte avec les Comtes de Traquair, de Roxborough, & de Southesc, une remontrance au Roi sur les diverses causes du soulévement d'Ecosse, & sur les remedes que Sa Majesté y peut apporter. Cette piéce marque si nettement l'origine des mouvemens que je raconte, & le mauvais effet des conseils donnés à Charles par Laud Archevêque de Cantorbery, que je crois la devoir rapporter.

Puisque les désordres arrivés depuis peu dans l'Eglise & dans l'Etat, dit-on *semblent provenir de la crainte du peuple qu'il n'y ait un dessein formé de faire un changement considérable dans la Religion & dans les loix, & que dans cette vûe on n'ait introduit la Liturgie & la nouvelle Discipline, donné un pouvoir excessif aux Evêques, & établi le tribunal de la grande Commission que les loix n'appuyent en aucune maniere ; nous avons d'autant plus de raison d'attendre de la clémence & de la justice du Roi qu'il cessera de presser la réception de la Liturgie & des Canons envoyés, que plusieurs gens offrent de prouver que ces deux livres contiennent des dogmes contraires à la Réformation établie dans ce Royaume. A quoi nous pouvons ajoûter qu'ils ont été introduits contre les formes ordinaires, & contre l'ancien usage de cette*

* Lay-Elders.

Eglise. L'établissement de la grande Commission à causé une telle défiance à un nombre considérable des bons sujets du Roi, & est, dit-on, si directement contraire aux loix qui défendent l'érection de ces tribunaux extraordinaires, à moins qu'elle ne soit approuvée par un Acte du Parlement, que nous espérons aussi que Sa Majesté voudra bien contenter son peuple en arrêtant les procédures des Commissaires, jusques à ce que leur tribunal soit établi par une loi. Le plus grand nombre des sujets du Roi, Ecclésiastiques & laïques, s'opposa d'abord aux articles de Perth; & la pratique de ce qu'ils contiennent, a excité & excite encore tant de contestations, que nous ne voyons pas que Sa Majesté les puisse arrêter autrement, qu'en suspendant l'exécution de ce qui est ordonné dans ces articles, jusques à ce qu'ils ayent été examinés dans une assemblée générale de l'Eglise, & dans un Parlement. 1638.

Nous sommes persuadés que le gouvernement Episcopal est le plus convenable à un Etat Monarchique. Mais les Seigneurs du Clergé de ce Royaume s'attribuent un si grand pouvoir en plusieurs choses, que leurs entreprises nous donnent un juste sujet de supplier Sa Majesté de permettre qu'une Assemblée générale de l'Eglise examine les prétentions des Evêques, & les réduise à de justes bornes. Voilà sur quoi les sujets du Roi effrayés se sont soulevés, & ont sans aucune autorité précédente formé une ligue & une confédération dont le prétexte, c'est de prévenir les innovations dans la Religion, & de maintenir la Réformation reçue dans le Royaume. Ce qui a été mal fait se peut rectifier, & l'agitation présente des esprits se calmera infailliblement, s'il plait au Roi de donner son approbation autentique & solemnelle à l'ancienne Confession de foi, & d'y ajoûter un acte d'union ou d'association, semblable à celui qui fut signé par le feu Roi, & en conséquence de l'ordre qu'il en donna, par son Conseil privé & par une grande partie de ses sujets. C'est le moyen le plus sûr d'apaiser les désordres présens, & de contenter la grande partie des sujets de Sa Majesté. Nous osons nous promettre que si après cette condescendance du Roi, quelques gens mal-intentionnés veulent persister dans la désobéïssance, ils ne trouveront aucun appui, & que Sa Majesté les réduira facilement. Comme tout ce qui s'est fait jusques à présent vient plûtôt de la défiance inspirée aux sujets du Roi que d'un esprit de révolte, nous souhaitons qu'il plaise à Sa Majesté d'accorder une amnistie générale, & de promettre, sous sa parole de Roi, qu'aucun de ses sujets ne sera désormais inquiété à l'occasion des troubles passés.

Soit que Charles veuille seulement gagner du temps; soit que touché de la justice de cette remontrance, il aime mieux user de clémence que de rigueur, Hamilton retourne en Ecosse avec des instructions plus amples, qui lui permettent de convoquer une assemblée générale de l'Eglise & un Parlement, & d'accorder ce que le Marquis & les trois Comtes avoient proposé au Roi. Les Chefs des Confédérés parurent supris & déconcertés, quand le Commissaire leur déclara jusques où Charles poussoit la condescendance. Les esprit se seroient apparemment calmés, si le Comte d'Argyle & quelques autres Seigneurs, qui prétendoient profiter des troubles excités par leurs artifices, ou du moins de leur consentement, n'eussent in-

1638. sinué sous main par eux-mêmes au peuple, & en public par leurs émissaires, qu'il ne se falloit point fier à des promesses que la nécessité sembloit extorquer du Roi, & qu'il violeroit à la premiere occasion favorable. De peur que l'ordre de renouveller la signature de la Confession de foi, & de l'association jurée sous le regne précedent, ne fasse enfin ouvrir les yeux, & ne convainque les plus opiniâtres, que Charles, sincerement attaché à la Réformation reçue en Ecosse, la veut maintenir; les Chefs des Confédérés publient une nouvelle protestation, & tâchent de persuader au peuple qu'il peut renoncer à la ligue signée depuis peu, sans se rendre coupable de parjure.

Cependant l'assemblée générale de l'Eglise d'Ecosse étoit indiquée à Glasgow le 21. Novembre, & les Confédérés avoient si bien conduit leurs intrigues pour le choix des Députés, qu'on jugeoit dès-lors que bien loin de concourir à la pacification des troubles, elle porteroit les choses aux dernieres extrémités. Le Comte de Rothes vint demander au Commissaire un ordre de sommer les Evêques de comparoître devant l'Assemblée, & de répondre aux accusations intentées contr'eux. *Cela ne m'appartient pas*, répondit Hamilton. *Si des particuliers présens dans le Royaume, ou absens, sont légitimement suspects de quelques crimes, les tribunaux des Magistrats sont ouverts à tout le monde. Ceux qui se croyent offensés peuvent demander justice dans les formes. Je ne m'oppose ni au jugement, ni à la punition des gens qui se trouveront coupables. C'est tout ce qu'on peut exiger de moi.* Cette réponse raisonnable, on la prend pour un déni de justice. Les Confédérés s'adressent au *Presbytere* ou Consistoire d'Edimbourg. L'ordre de citer tous les Evêques, comme coupables *respectivement d'hérésie, de simonie, de parjure, d'inceste, d'adultere, de fornication, de prophanation du Dimanche*, en un mot, de tout ce qu'il plaît aux Confédéres de leur imputer, est incontinent expédié. Cet acte scandaleux, & inouï dans une Communion Chrétienne, fut envoyé dans toute l'Ecosse, pour être lû publiquement dans les Eglises. Le peuple qui ne comprenoit pas le sens de ce mot, *respectivement*, inséré de la maniere du monde la plus maligne, s'imaginoit que chaque Prélat étoit coupable de tous ces crimes atroces. Il se confirmoit d'autant plus dans ce préjugé, qu'il voyoit faire partout des informations contre les Evêques, & citer des gens à Glasgow pour servir de témoins.

Le Marquis d'Hamilton casse de la part du Roi l'assemblée Ecclésiastique convoquée à Glasgow.

Hamilton s'y rendit avec le Conseil Privé du Roi, dont quelques Seigneurs lui étoient donnés comme *Assesseurs* dans l'assemblée. Il n'y eut jamais un plus grand concours de monde en Ecosse, dit-on. Les Députés étoient au nombre de deux cent soixante. Mais il y avoit parmi eux plus de gens d'épée que d'Ecclésiastiques. Le Commissaire fit une assez courte harangue au jour de l'ouverture. Il s'y plaint des interprétations sinistres données aux actions & même aux intentions du Roi, tant en ce qui concerne la Religion, que sur les offres faites par Sa Majesté, dans le dessein d'apaiser les troubles présens du Royaume. Si la sincérité n'étoit pas la chose dont les gens se piquent le moins dans ces sortes de harangues, je serois surpris d'entendre dire au Marquis d'Hamilton, que les auteurs du bruit

répandu, que le Roi cherchoit ſeulement à gagner du temps juſques à ce qu'il fût en état de venir à main armée en Ecoſſe, *avançoient la plus grande & la plus noire calomnie que l'enfer pût produire.* Les lettres de Charles & les extraits de celles d'Hamilton, que je trouve dans les *Mémoires* de celui-ci, ſont une preuve évidente du contraire. On ne peut pas dire que le Roi eût depuis changé de ſentiment. Car enfin, dans le temps même de l'aſſemblée de Glaſgow, Hamilton exhortoit le Roi à envoyer deux eſcadres de vaiſſeaux ſur les côtes d'Ecoſſe, à s'approcher inceſſamment avec ſon armée, & à nommer des Lieutenans-Généraux pour ſe mettre à la tête des Ecoſſois qui lui demeureroient fideles. Que ces avis furent agréables à Charles, & conformes à ſes deſſeins, cela eſt manifeſte par les réponſes de Sa Majeſté. A quoi bon tant de tours? Il faut avouer de bonne foi, que Charles mal conſeillé donna aux Ecoſſois de juſtes ſujets de plainte & de mécontentement. Que des eſprits brouillons & des gens mal-intentionnés, profitant de l'occaſion, porterent le peuple à un ſoulevement général, & l'engagerent à des démarches inſoutenables. Que le Roi irrité réſolut de ſe venger, & de réduire les Ecoſſois par la force à ſe ſoumettre aux nouveaux établiſſemens. Que les Chefs des Confédérés, avertis du deſſein de Sa Majeſté, animerent d'avantage le peuple, & lui perſuaderent de rompre ouvertement avec elle. Voilà en peu de mots ce qui me paroît de plus certain dans les premiers commencemens de cette grande affaire.

Burnet's Mémoirs of the Dke of Hamilton 2. Book. Rushvvorth's Hiſtorical Collections 2. vol.

Celle des Evêques étoit proprement la ſeule qui reſtât à examiner dans l'aſſemblée de Glaſgow. Car enfin, le Roi ayant révoqué & caſſé tout ce qui s'étoit fait pour l'introduction de la Liturgie & de la nouvelle Diſcipline, pour l'érection du tribunal de la Grande Commiſſion, & ſuſpendu l'éxécution des choſes ordonnées dans les cinq articles de Perth; il étoit ſeulement queſtion des bornes qui ſe devoient donner à la puiſſance des Prélats. Le gouvernement Epiſcopal étant établi par des actes du Parlement, Charles avoit raiſon de prétendre que l'Aſſemblée Eccléſiaſtique ne le pouvoit abolir. Ce fut donc la premiere affaire miſe ſur le tapis. Le Commiſſaire voulut auparavant repréſenter pluſieurs choſes touchant la nullité d'une grande partie des élections. Mais on n'y eut pas égard. Les Confédérés, plus nombreux & plus puiſſans, ſuppoſoient que tout étoit bien fait, & qu'ils avoient raiſon. A cela, ils ne trouvoient pas de replique. Rendons-leur pourtant juſtice. Leurs Chefs, auſſi déliés & auſſi pénétrans qu'Hamilton, voyoient fort bien qu'on cherchoit à former diverſes conteſtations ſur les élections, particulierement ſur celles des laïques députés en qualité d'*Anciens*, & à ſemer la diviſion entre ceux-ci & les Miniſtres, afin d'avoir un prétexte plauſible de caſſer l'aſſemblée. Les Confédérés voulurent éviter cet inconvénient par le refus d'entrer dans ces diſcuſſions, & venir d'abord aux ſujets principaux de la convocation de l'aſſemblée.

Après l'élection du Modérateur & la lecture de la lettre & des offres du Roi, quelqu'un préſente de la part des Evêques un acte de récuſation, & le Commiſſaire demande qu'il ſoit lû. Il contenoit les raiſons que les Prélats avoient de ne ſe ſoumettre pas au jugement d'une Aſſemblée où leurs en-

1638. némis déclarés dominoient, irréguliere & nulle tant par la maniere dont ses divers membres avoient été choisis, que par le grand nombre de laïques dont elle étoit composée, contre la coutume des anciens Conciles, & par la violence de ses procédures. Hunderson Modérateur fit ensuite une courte harangue, mais remplie d'exclamations. L'hypocrite y déploroit l'endurcissement des Prélats inpénitens & insensibles aux remords de leurs consciences. Un des Secrétaires de l'assemblée se leve ensuite, & déclare au nom de tous les Députés, qu'ils soutiendront aux depens de leurs vies le libelle d'accusation présenté contre les Evêques. Hamilton proteste contre cette injustice criante, & ordonne à celui que les Prélats avoient nommé leur Procureur de ne comparoître plus devant l'Assemblée. Le dessein du Commissaire, c'étoit de la dissoudre le lendemain, persuadé qu'il étoit que tout s'y feroit au gré des Confédérés, & sans aucun égard aux regles de la justice & aux intentions du Roi. Hamilton mande pour cet effet les Seigneurs du Conseil Privé, leur expose les raisons qu'il a de casser l'Assemblée, & les presse de l'aider. *Mylord*, lui dit le Comte d'Argile, *demandez-vous que nous approuvions ce que vous prétendez faire, ou que nous éxaminions si la chose est convenable? Mes instructions*, repartit Hamilton, *sont si précises pour la dissolution de l'Assemblée, que cette affaire ne doit pas être mise en délibération. Je vous prie seulement, Mylords, de me seconder, & de déclarer votre sentiment sur la maniere d'éxécuter l'ordre exprès du Roi.* On employa deux heures à parler, & aucun des Conseillers d'Etat ne se voulut expliquer nettement.

Après que le Commissaire se fut rendu à l'assemblée, Hunderson propose, si elle doit être regardée comme libre & légitime, nonobstant l'acte de récusation envoyé par les Evêques. Hamilton, prévoyant ce qui seroit décidé, prend la parole, remontre la maniere dont le Roi en a usé pour contenter ses sujets, prouve au long les nullités du plus grand nombre des élections, & fait voir l'irrégularité des procédures. Il insistoit particulierement sur ce que, contre l'usage présent, les Confédérés avoient établi des *Anciens* dans chaque Eglise, qui non contens de se rendre maîtres de l'élection des Ministres députés, s'étoient fait députer eux mêmes. A la vérité, il y avoit eu autrefois des *Anciens* dans les Eglises d'Ecosse, comme dans toutes les autres Réformées. Mais cet usage ayant été interrompu durant quarante ans, & les *Presbyteres* ou Consistoires d'Ecosse n'étant plus composés que de Ministres, le Roi & son Commissaire soutenoient que les Confédérés n'avoient pû rétablir d'eux mêmes les *Anciens*, & qu'on devoit attendre que cet usage fût renouvellé par une loi formelle. Les Confédérés prétendoient au contraire que l'établissement des *Anciens* n'ayant cessé que depuis l'introduction de l'Episcopat, & par le pouvoir exhorbitant que les Evêques avoient usurpé, on étoit en droit de revenir à l'ancienne coûtume, qui ne paroissoit pas légitimement abolie. Les Confédérés la croyoient fort propre à l'éxécution de leur projet, de se délivrer du gouvernement Episcopal. C'est pourquoi il avoit instamment recommandé à son Commissaire de s'opposer autant qu'il pourroit au rétablissement des Anciens.

L'Office

L'Office de ces laïques nommés Anciens, dit Hamilton à l'Assemblée, *se trouve-t-il dans l'Ecriture? A-t-il été connu durant quinze siécles? J'en appelle au jugement de toutes les personnes éclairées. Un laïque peut-il prétendre au droit de décerner des peines Ecclésiastiques contre les pécheurs, de fulminer des censures, & même une excommunication, la plus grande de toutes? Ceux-là seuls ont droit de nous retrancher de la communion de l'Eglise, qui ont pû nous y recevoir par le baptême. Vous prétendez*, dit-on, *condamner ici les dogmes d'Arminius. Je vous demande là-dessus, si le grand nombre de laïques députés à cette Assemblée en qualité d'Anciens sont capables de décider de ce qui regarde les matieres de la Prédestination & de la Réprobation; sur l'universalité de la Rédemption, & la suffisance de la Grace; sur le pouvoir de lui résister; sur la persévérance & la chûte de ceux qui ont été régénérés; sur le sentiment de ceux qu'on nomme Supralapsaires, ou Postlapsaires. Il faut que vous entriez dans la discussion de toutes ces questions épineuses avant que de prononcer votre décision contre les Arminiens.* 1638.

Le Commissaire allégua encore qu'on voyoit au nombre des Députés des Ministres flétris par des censures Ecclésiastiques, & même excommuniés; des gens chassés de l'Université de Glasgow, pour avoir enseigné à leurs Ecoliers que le Gouvernement Monarchique est illégitime; d'autres bannis du Royaume pour leurs sermons séditieux & pour leur mauvaise conduite, ou chassés d'Angleterre & d'Irlande pour de pareils sujets; certains qui n'avoient reçu ni l'Ordination, ni l'Imposition des mains, ou admis au Ministere contre les loix. *Quel scandale donnerons-nous à toutes les Eglises Réformées*, ajoûte Hamilton, *si une assemblée remplie de pareilles gens passe ici pour légitime?* Après que le Marquis leur eut encore reproché, que contre toutes les régles de l'équité ils se rendoient Juges & Parties des Evêques cités de la maniere du monde la plus extraordinaire & la plus scandaleuse à comparoître devant eux, il leur fit la proposition suivante. Mais on se garda bien de l'accepter. Elle tendoit trop visiblement à gagner du temps, jusques à ce que le Roi fût en état de venir à main armée: projet contre lequel les Chefs des Confédérés avoient résolu de se précautionner d'autant plus promptement, que le Château d'Edimbourg avoit été nouvellement remis entre les mains de Charles, qui en donna le gouvernement à un Officier de confiance.

Je n'ai plus que deux choses à vous dire, poursuivit Hamilton. *Vous vous êtes si mal conduits en ce qui regarde cette Assemblée, qu'on n'en peut rien attendre de bon. Si le Roi la laissoit sur le pié où vous l'avez mise, l'Eglise d'Ecosse deviendroit l'objet du mépris & de la raillerie des ennemis de notre Religion. Les Eglises Réformées des Pays voisins seroient étrangement scandalisées. La réputation de Sa Majesté demeureroit flétrie dans toute la Chrétienté. On y demanderoit avec quelle justice elle a pû permettre que quelques-uns de ses sujets fussent jugés en ce qui regarde leur vocation, leurs biens & leur réputation, par leurs ennemis jurés. Si vous voulez vous sépa-*

1638. *rer de vous-mêmes, & rectifier les défauts & les nullités de cette Assemblée par des élections plus régulieres, j'employerai tout mon crédit auprès du Roi, pour obtenir la convocation d'une nouvelle Assemblée. Que si vous rejettez cette offre, Sa Majesté pourra librement déclarer à tout le monde que vous vous êtes rendus les perturbateurs de la paix de l'Eglise & de l'Etat, en introduisant, contre les loix & la pratique constante du Royaume, ces laïques nommés Anciens, & en abolissant l'Episcopat établi par les mêmes loix. J'ose en appeller au témoignage de votre conscience. Les gens que vous avez attirés à votre ligue ont-ils jamais pensé, en y entrant, à ces deux articles? Ils ont encore moins soupçonné que ce dût être là le prétexte de la révolte, à laquelle vous les voulez engager.*

Le Modérateur fit alors un long discours. Il s'étendit d'abord sur l'autorité du Roi, qu'il nomma *l'Evêque universel des Eglises de ses Etats.* Expression capable de choquer les plus zélés des confreres d'Hunderson, qui soutenoient que les affaires Ecclésiastiques & Spirituelles sont absolument indépendantes du Souverain temporel. Après un éxorde étudié, pour en imposer à la multitude, le Modérateur ajoûte que cette prérogative ne détruit point le devoir de *rendre à Dieu ce qui est dû à Dieu, & à César ce qui est dû à César*, soutient la validité des procédures de l'Assemblée, & déclame de toute sa force contre les Evêques. Quelques Seigneurs parlent après lui, & prouvent que l'Assemblée doit être libre: chose dont il n'étoit point question. Lui ôtoit-on sa liberté, en demandant que les choses se fissent selon les régles de l'équité, & qu'elle n'entreprît rien au-delà de ce qui lui étoit légitimement permis? Hamilton reprend la parole, montre qu'il ne tient pas au Roi que l'Assemblée ne soit libre; que toute la violence qui s'y éxerce vient de la part des Confédérés, qui veulent tout faire à leur fantaisie & sans aucun égard aux loix de l'Eglise & de l'Etat; conclut enfin de la sorte. *Je dois maintenant vous ordonner une chose qui fera voir si vous êtes dans la disposition sincere d'obéïr au Roi. Un de ses principaux motifs dans la dissolution de cette Assemblée, c'est de délivrer les Ministres de la tyrannie des Anciens, qui après avoir aboli l'Episcopat prétendent se rendre arbitres souverains des affaires de l'Eglise. Je dissous donc la présente Assemblée de la part du Roi, & vous enjoins sous peine de crime de léze-majesté de cesser vos procédures. Mylord*, répondirent le Modérateur & le Comte de Rothes, *nous sommes bien fâchés de ce que vous nous quittez. Nos consciences ne nous reprochent point d'avoir fait quelque chose mal à propos. Nous n'abandonnerons point l'œuvre de Dieu, & nous continuerons de rendre au Roi l'obéïssance que nous lui devons.*

Hamilton avoit toujours tenté de semer de la jalousie & de la défiance parmi les Ministres confédérés, en leur insinuant que si l'Episcopat étoit une fois aboli, au lieu d'un Supérieur Ecclésiastique, ils en auroient plusieurs laïques, & qu'ils dépendroient absolument de la volonté de leurs *Anciens*. Mais soit que les Evêques eussent tellement abusé de leur pouvoir, que leur nom seul fut devenu odieux & insuppor-

table aux Ministres ; soit que les Chefs des Confédérés les eussent gagnés sur cet article en les leurrant de grandes espérances : les insinuations & les remontrances d'Hamilton furent aussi inutiles, que sa protestation en leur faveur à la dissolution de l'Assemblée. Il assemble le lendemain le Conseil privé, & y expose les raisons de sa conduite. Le Comte d'Argyle leve alors le masque, & déclare qu'il veut reconnoître l'Assemblée & signer la ligue. Après quoi, il se retire du Conseil. Les autres Conseillers d'Etat approuvent ce que le Commissaire a fait, & signent ce qu'on nommoit en Angleterre & en Ecosse la *proclamation* du Roi pour la dissolution de l'Assemblée. 1638.

Elle fut publiée dans les formes, & suivie bientôt d'une longue protestation de la part des Confédérés. Ils y déclarent que la dissolution d'une Assemblée commencée étant contraire aux loix & à la pratique de l'Eglise d'Ecosse, ils continueront celle de Glasgow, jusques à ce que les affaires pour lesquelles le Roi l'a convoquée soient terminées. Pour justifier cette démarche, on allégue l'exemple de ce qui arriva l'an 1582. Le Commissaire du Roi ayant ordonné sous de grieves peines à une Assemblée générale de cesser les procédures commencées contre un Evêque, ou de se séparer incessamment, *l'Assemblée*, dit-on, *continua nonobstant l'ordre contraire du Roi ; & Sa Majesté mieux informée reconnut ensuite, qu'elle avoit été prévenue mal à propos contre la prérogative de Jesus-Christ, & contre les libertés de l'Eglise.* Archibald Johnston, qui après avoir été * Secrétaire, ou Greffier des Assemblées des Confédérés à Edimbourg, eut le même emploi à & Glasgow, & protesta en y entrant qu'il défendroit constamment *la prérogative du Fils de Dieu.* Expression qui signifie apparemment, dans le langage des Presbytériens Ecossois, la qualité de *seul Chef & Monarque de l'Eglise*, tellement propre selon eux à Jesus-Christ, qu'en ce qui regarde le spirituel & la Religion, l'Eglise, c'est-à-dire, l'Assemblée des Ministres & des Anciens, n'est nullement soumise à l'autorité des Princes. Sous prétexte de défendre *la prérogative de Jesus-Christ*, on s'attribue ainsi une espece d'indépendance & de souveraineté.

Les Confédérés d'Ecosse continuent leur Assemblée nonobstant l'ordre contraire du Roi.

Le Commissaire partit incontinent de Glasgow, & revint à Edimbourg. L'Assemblée demeure tranquille, continue ses séances nonobstant l'ordre contraire du Roi ; & le Comte d'Argyle, qui n'y étoit point député, s'en rend comme le Chef & le principal Directeur. En fort peu de temps, elle dépose ou excommunie les deux Archevêques & tous les Evêques d'Ecosse, abolit l'Episcopat comme contraire à la Réformation reçue dans le Royaume, casse tout ce qui s'est fait dans six autres Assemblées générales, sous prétexte que la liberté y fut opprimée par l'autorité du feu Roi Jacques VI. condamne la Liturgie, le livre des Canons, la formule & les cérémonies de l'Ordination introduites, l'érection du Tribunal de la grande commission ; enfin les dogmes d'Arminius en général

* Clerc Regifter.

1638. & sans en spécifier aucun; ordonne sous peine d'excommunication que chacun signe la ligue; qu'on tienne tous les ans une Assemblée générale de l'Eglise; indique la prochaine à Edimbourg, & un jour solemnel d'actions de graces dans toute l'Ecosse, pour l'heureux succès de celle de Glasgow. Après cela, on écrit froidement au Roi, & dans la lettre on soutient la validité de toutes les procédures de l'Assemblée; on se plaint de la maniere dont le Commissaire de Sa Majesté en a usé; on finit en lui protestant que tous les membres de l'Assemblée sont ses bons & fideles sujets. N'étoit-ce pas insulter au Souverain de la maniere du monde la plus indigne, la plus outrageante?

Rushworth's Historical collections. Tom. II.

Cependant Hamilton retourne à Londres avec la permission du Roi, & les Confédérés d'Ecosse se donnent tous les mouvemens imaginables, afin que les actes de l'Assemblée de Glasgow soient généralement reçus dans tout le Royaume. Charles se plaint dans une déclaration publiée en forme de manifeste l'année suivante, qu'ils employerent pour cet effet les menaces & la violence. Qu'ils leverent d'eux-mêmes des soldats & des deniers pour les payer. Qu'ils sommerent les premiers Magistrats de donner leur approbation aux Actes de l'Assemblée. Que tous l'ayant unanimement refusé, ils les menacerent de s'en venger. Qu'ils fortifierent des Places, en bloquerent d'autres, & prirent enfin le Château d'Edimbourg à force ouverte. Qu'ils engagerent plusieurs Ministres séditieux à prêcher que les Ecossois étoient obligés, sous peine de parjure & de leur damnation, à prendre les armes contre le Roi. Qu'ils répandirent plusieurs libelles, non seulement en Ecosse, mais encore dans l'Angleterre, afin de justifier leurs entreprises, d'exciter les Anglois à se soulever comme eux, & de décrier le gouvernement Episcopal.

Puisque le Roi s'est donné la peine de recueillir quelques paroles de ces Prédicateurs malins & fanatiques, on peut bien les rapporter ici. Car enfin, si nous ne dissimulons pas les fautes qu'il a pû faire, il est raisonnable de marquer aussi ce qui est capable de servir à sa justification, & les sujets qu'on lui a donné de prendre les armes. Un de ces Ministres pria Dieu au commencement de son sermon, *de délivrer* tous les Ecossois *de tous les accommodemens* que la finesse du Roi & de ses Ministres proposeroit. Un autre déclara qu'il ne prieroit point Dieu dans l'Eglise pour le Prevôt d'Edimbourg mourant, & allégua cette seule raison de son refus, que le Magistrat *n'avoit pas signé la ligue*. Un troisiéme adressa cette demande impie à Dieu, qu'il lui plût *de disposer en Israël, & de séparer dans l'héritage de Jacob tous ceux qui avoient conseillé à Sa Majesté, d'ordonner qu'on signât derechef la Confession de foi reçue sous le feu Roi.* Certains Confédérés ne voulurent point souffrir que les Ministres de leurs paroisses qui n'avoient pas signé la ligue donnassent le baptême à leurs enfans, & les porterent à plusieurs milles de là, pour être baptizés par des Ministres confédérés. Quelques-uns du nombre de ceux-ci refuserent d'admettre à la Communion des gens de leurs paroisses qui n'avoient pas signé la ligue, & les nommant parmi les calomniateurs, les adulteres,

les blasphémateurs, & les autres pécheurs exclus de la sainte table, leur défendirent également de s'en approcher, dans l'exhortation qui se fait auparavant. 1638.

Mais voici des excès encore plus étranges. Un Prédicateur avança que tous ceux qui refusoient d'entrer dans leur confédération *étoient des Athées*, & conclut sans façon que les Seigneurs du Conseil privé du Roi, & les premiers Magistrats du Royaume ayant refusé de signer la ligue, on les devoit regarder comme des impies & des prophanes. L'emportement d'un autre fut encore plus grand. *De même*, dit-il, *que la colere de Dieu contre le peuple d'Israël fut appaisée après que les sept fils de Saül eurent été pendus devant le Seigneur en Gabaon*; *elle demeurera pareillement allumée contre ce Royaume, jusques à que deux fois sept Prélats*, c'est-à-dire, deux Archevêques & douze Evêques d'Ecosse, *y ayent été pendus devant le Seigneur. Oui*, s'écria un troisiéme, *quand il y auroit contre notre confédération autant d'actes du Parlement qu'il y en peut jamais avoir, il ne faut point cesser de la soutenir. Persévérons-y constamment*, dit un quatriéme, *jusques à ce que nous soyons maîtres de la personne du Roi. Nous lui ferons sentir alors comment nous sommes ses bons sujets. La plus grande & la plus sanglante guerre*, soutient un cinquiéme, *doit être plutôt supportée, que la moindre erreur dans la doctrine & dans la discipline.* Un sixieme enfin fit ce cruel & extravagant souhait. *Plût à Dieu que tous les Evêques & moi fussions sur la mer dans une méchante chaloupe sans fonds ; je mourrois content, puisque je les verrois périr avec moi.* Je ne sçai si on peut pousser plus loin l'emportement, le fanatisme & l'impieté.

Défaite de Charles-Louis Palatin dans la Westphalie.

Journal de Bassompierre. Tom. II. Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. II. Mercure François. 1638. *Grotii Epistola passim. an.* 1638.

Les préparatifs de guerre que le Roi de la Grande Bretagne commença de faire cette année, pour réduire les Confédérés d'Ecosse, contribuerent beaucoup à la disgrace de son neveu Charles-Louis Electeur Palatin dans la Westphalie. Sa Majesté Britannique, occupée chez elle, n'ayant pû lui fournir l'argent nécessaire à mettre sur pied un nombre considérable de troupes, Hatzfeld, Officier Général de l'Empereur, défit sans peine la petite armée du Palatin, qui renforcé d'un corps de troupes Suédoises s'étoit jetté dans la Westphalie, & prétendoit passer de là vers le Haut-Rhin, & tomber dans le Bas-Palatinat. Le Maréchal de Bassompierre parle ainsi de cette affaire. *Le fils aîné du Roi de Boheme ayant loüé une armée, & s'étant avancé dans la Basse-Allemagne, fut défait par Hatzfeld Commandant des troupes Impériales ; & le Prince Robert son frere, jeune homme de grande espérance, demeura prisonnier.* Ce récit un peu trop succinct demande quelque éclaircissement. Dès que Charles-Louis eut atteint l'âge de majorité prescrit par la Bulle d'Or, il s'appliqua sérieusement aux moyens de rentrer dans les Etats & dans la dignité de ses ancêtres. Convaincu de l'inutilité des ambassades & des sollicitations du Roi de la Grande Bretagne son oncle, il publia le manifeste & la protestation dont j'ai parlé ci-dessus. Avec l'argent qu'on lui fournit en Angleterre, il leva depuis quelques troupes, que les Etats-Généraux des Provinces-Unies lui permirent de loger dans leur voisinage, aux environs

1638.

Puffendorf Comment. Rerum Suecicarum. Liv. L. X. Lotichius Rerum Germanicarum ab Excessu Ferdinandi II. Lib. 7. Cap. 3. Historie di Gualdo Priorato. Part. II. Lib. 4. Nani Historia Veneta. Lib. 10. 1638.

de la Frize. *Cela nous met à couvert de ce côté-là*, disoit Aërsens au Maréchal de Châtillon. *Mais il est à craindre que nous n'attirions les Impériaux contre nous.* C'est pourquoi les Etats souhaitoient que les troupes de Charles-Louis ne demeurassent pas long-temps près de leurs frontieres.

Incapable d'éxécuter son dessein sans le secours d'un puissant allié, l'Electeur fit diverses propositions à la Cour de Stockolm. Mais on ne se pressoit pas autrement de traiter avec un Prince dépouillé, qui demandoit que Christine, suivant les intentions de Gustave son pere, promît de rétablir la Maison Palatine, quoique le Chef n'y pût rien contribuer de sa part. Tout le monde le renvoyoit au Roi d'Angleterre. Et celui-ci, désormais embarrassé dans ses propres Royaumes, n'étoit plus en état de secourir ses neveux, dont il avoit ruiné les affaires par ses long délais & par ses négociations inutiles. Charles promettoit toujours de l'argent : mais ses lettres de change ne venoient point, ou bien c'étoit tard & pour des sommes fort modiques : de maniere que les projets de l'Electeur s'évanouïssoient, après avoir long-temps attendu de quoi les éxécuter. La Couronne de Suede bienaise de se réserver la liberté de s'accommoder avec l'Empereur indépendamment de la Maison Palatine, en cas qu'il offrît des conditions un peu avantageuses, ne voulut prendre aucun engagement avec Charles-Louis. Les Régens du Royaume lui promirent seulement les bons offices de la Reine dans le traité de la paix générale, & consentirent que l'Electeur joignît sa petite armée de deux mille hommes avec un pareil corps de troupes Suédoises que King, Officier Ecossois au service de Christine, commandoit dans la Westphalie. L'Electeur & King conviennent à la fin du mois de Septembre, d'attaquer conjointement une bonne Place, où ils puissent prendre des quartiers d'hyver ; & conformément à cette résolution, ils vont mettre le siege devant Lemgow capitale du Comté de la Lippe, entre Osnabruk & Hamelen, où il y avoit cinq cents hommes de garnison.

Le Comte d'Hatzfeld, frere de l'Evêque de Wirtzbourg, accourt incontinent du Pays de Brunswick avec un corps supérieur de troupes Impériales, passe le Veser entre Minden & Hamelen, oblige le Palatin & King à lever le siege de Lemgow. Ne se voyant point d'autre retraite que la ville de Minden où il y avoit garnison Suédoise, ils marchent de ce côté-là. Mais Hatzfeld leur coupe le chemin, rompt le pont de Ghofeld, & se trouve devant eux à la vallée d'Astein l'onziéme Octobre. Dans une entiere impossibilité d'éviter le combat, ou la défaite de son arriere-garde, Charles-Louis prend la courageuse résolution de vaincre ou de mourir, & ne refuse pas la bataille présentée par l'ennemi supérieur en nombre. Mais ses troupes harassées, & mal rangées, sont bientôt mises en déroute. Robert son frere est fait prisonnier en se défendant avec toute la bravoure possible ; & l'Electeur abandonné de ses gens, est réduit à monter promptement en carrosse, & à s'enfuir à toutes jambes vers Minden. Pressé par les ennemis, il ordonne à son cocher d'entrer dans le Veser & de le passer dans un endroit qui paroif-

foit guéable. Mais l'autre bord de la riviere se trouva si haut, que le carrosse n'y put monter. Charles-Louis se jette dans l'eau, laisse noyer son cocher & ses chevaux, se sauve à la faveur de quelques saules auxquels il se prend, & marche presque seul & à pied jusqu'à Minden. King ramasse le mieux qu'il peut les débris des troupes Suédoises & Palatines; & l'Electeur se retire en Hollande, & de là en Angleterre. Hatzfeld envoya le Prince Robert à Vienne. On parla d'abord de l'échanger avec le Prince Casimir de Pologne, arrêté en France, comme je l'ai dit ci-dessus. 1638.

Les avantages du Duc Bernard de Saxe-Weymar sur le Rhin troublerent la joie que la victoire d'Hatzfeld put causer à la Cour de Vienne. L'Auteur de l'Histoire du Maréchal de Guébriant les décrit fort au long. Voici l'extrait de son récit. » Après la défaite des Impériaux à Wirthenwiel, le Duc de Weymar se vint camper devant Brisac, *dit-il*, & » prit son quartier général du côté d'Ethersheim, à main droite du chemin de Fribourg. Le Comte de Guébriant se posta de l'autre côté, » au pied des collines, y bâtit un Fort de quatre demi-bastions, & fit » encore deux redoutes dans la plaine, sur le grand chemin de Brisac » à Fribourg. Cependant le Général Goetz, qui avoit ordre de périr, » ou de jetter des vivres dans la ville assiégée, y fait entrer deux cent » sacs de blé, par le moyen de deux cent chevaux Croates. Ils passerent » le Rhin à Druzeneim, & arriverent à Brisac, après avoir marché les » nuits seulement dans les Bois entre Benfeld & Colmar. Comme s'ils » eussent voulu braver le Duc, ils repassent le Rhin, marchent à la vûe » de son quartier, & se retirent dans la Forêt noire. Il résolut alors de » faire une circonvallation. Mais une maladie survenue l'obligea de se » retirer à Colmar. Le Comte de Guébriant eut ordre d'achever les lignes » commencées, avec ses François renforcés de deux mille hommes tirés » des garnisons de Haguenau, de Schelestat & de Saverne. *Sa diligence fut si grande, que Brisac se trouva bientôt entierement bloqué du côté de l'Allemagne.*

Le Duc de Weymar assiége Brisac, & défait le Duc de Lorraine.

Histoire du Maréchal de Guébriant Lib. II. ch.4. & 7. Journal de Bassompierre. Tom. 2. Memoires de Beauveau. L.I. Grotii Epistolæ passim an. 1638. Puffendorf Comment. Rerum Suecicarum. L.10. Historie di Gualdo Priorato. Part. 2. Lib. 4. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 628.

» Bernard malade à Colmar, n'étoit pas sans inquiétude, *poursuit le » même Historien.* Il apprenoit de toutes parts les grands préparatifs des » Impériaux pour le secours de Brisac, qu'ils vouloient tenter par tou- » tes sortes de voies; & le Duc ne croyoit point se pouvoir maintenir, à » moins qu'il ne reçut lui-même un nouveau secours d'hommes & d'ar- » gent. Deux Envoyés le demandoient au Roi, & pressoient extrêmement » les Ministres. C'étoit dans la saison la plus malaisée, à la fin d'une » campagne, & lorsque nos troupes avoient toutes celles des ennemis en » tête : de maniere qu'il étoit impossible de les diminuer sans donner un » avantage considérable aux ennemis. Tout ce qu'on put faire, ce fut » d'envoyer ordre au Duc de Longueville, qui demeuroit sur la frontiere » de la Franche-Comté pour y occuper le Duc Charles de Lorraine, de » détacher promptement deux mille hommes choisis, qui pussent arriver » au siege vers le commencement d'Octobre, d'y aller lui-même en cas

1638. » que le Duc Charles y passât ; sinon, de le tenir en échec dans la Franche-Comté, ou dans la Lorraine. On écrivit en même temps à Guébriant de représenter à Bernard les difficultés qu'il y auroit à faire alors quelque chose de plus pour lui, & de le ménager si bien, qu'il fût plus content que ses Envoyés, qui refusoient de s'en retourner avec si peu de satisfaction.

Le Comte s'acquitte fort bien de sa commission, & Roque-Servieres, Sergent de bataille, conduit au siege de Brisac dix-neuf cents hommes effectifs. » Ils passerent à Neufchâtel en Suisse le 13. Octobre, *ajoûte le même Auteur*. Deux jours après, ils arriverent à Mulhausen, où le Duc Charles, qui observoit leur marche, prétendoit les enlever, & jetter des vivres dans Brisac. Weymar, averti du projet, sort de son lit nonobstant sa maladie, part de Colmar avec douze cent chevaux, & se prépare à combattre le Lorrain, qui avoit comme lui deux mille hommes de pied & douze cent chevaux. On se rencontra entre Mulhausen & Tannes à deux lieues de Brisac. Après un combat opiniâtre de trois heures, Bernard défait entierement la cavalerie Lorraine, chasse l'ennemi dans les bois, prend cinq piéces de canon, vingt-cinq cornettes & tout le bagage. Le jeune Bassompierre, Général de l'artillerie demeura prisonnier avec plusieurs autres Officiers : & si notre infanterie eût mieux fait son devoir, celle de Charles n'auroit pas eu un meilleur marché. Le Baron de Ciré porta la nouvelle de la défaite au Roi, & le 17. Octobre Roque-Servieres entra en fonction avec ses gens au siege de Brisac. Weymar se rendit aussi à son quartier au-delà du Rhin ; mais si foible qu'à peine pouvoit-il soutenir une heure la fatigue du cheval.

Cet Historien François devoit rendre justice à Charles. Tout le monde avoue que sa retraite fut une des plus belles choses qui se puisse voir à la guerre. Rapportons ce que le Marquis de Beauveau dit dans ses Mémoires. » Le Duc de Lorraine tenta le secours de Brisac bloqué par le Duc de Weymar. Abandonné par sa cavalerie qui prit la fuite, il conduisit avec beaucoup de jugement & de fermeté la retraite qu'il fut obligé de faire. Il descend de cheval, se met à la tête de son infanterie, l'enferme entre les chariots de bagage, & se retire en bon ordre. Le Duc de Weymar reconnut de bonne foi, que c'étoit la plus belle action qu'il eût encore vû dans le métier des armes. J'ai souvent ouï dire à des François présens au combat, que Bernard l'estimoit tellement, qu'il eût bien souhaité d'acquerir une gloire pareille. Le Maréchal de Bassompierre raconte la chose d'une maniere un peu différente, & insinue que Goetz Général de la Ligue Catholique, jaloux apparemment de ce qu'un autre entreprenoit ce qu'il n'avoit pû faire, trahit le Duc de Lorraine en cette occasion. Cela paroît d'autant plus vraisemblable, que peu de temps après Goetz fut arrêté. Le Comte de Mansfeld lui fit rendre l'épée & le baudrier ; marque d'ignominie & de dégradation de noblesse en Allemagne, dit-on, & l'envoya prisonnier à l'Empereur, qui prétendoit faire travailler à son procès.

» Le

1638.

» Le Duc de Lorraine, *dit Bassompierre*, vouloit tenter de jetter des » vivres dans Brisac, il fit ses préparatifs pour cet effet dans la ville de » Tannes. Comme il manquoit de cavalerie, il en demanda au Général » Goetz, qui lui envoya quinze cent chevaux. Le Duc Charles y joint » trois mille hommes de pied qu'il avoit, & marche avec son convoi. » Le Duc de Weymar en ayant reçu avis, peut-être par Goetz même, » qui au lieu de tenter un pareil effort de l'autre côté du Rhin se retira » sans rien faire, Bernard eut tout le loisir d'accourir à Charles. La ca- » valerie du premier ayant seulement fait semblant d'attaquer celle de » l'autre, les gens de Goetz s'enfuirent sans attendre le choc, & lais- » serent l'infanterie avec les chariots & les charettes de convoi à la merci » des ennemis. Mais s'étant remparée des chariots, elle fit si bien sa re- » traite que tout le convoi fut ramené à Tannes, sans que le Duc de » Weymar le pût jamais forcer. Mon neveu de Bassompierre, que l'Em- » pereur a honoré de la charge de Général de son artillerie dans les Pro- » vinces de deçà le Danube, fut fait prisonnier en cette occasion. Après » avoir pris possession de son nouvel emploi dans les armées des Com- » tes d'Hatzfeld & de Picolomini, il étoit venu se faire reconnoître dans » celle du Duc de Lorraine. Lorsqu'il se préparoit à en partir, on prit » la résolution de jetter des vivres dans Brisac. Mon neveu, qui ne » cherchoit que les occasions d'acquérir de l'honneur, voulut se trou- » ver à celle-ci. Quoique la cavalerie à la tête de laquelle il s'étoit mis » s'enfuit lâchement, il continua de charger les ennemis avec vingt ou » vingt-cinq cavaliers qui ne l'abandonnerent pas. Mais son cheval ayant » été tué sous lui, on le fit prisonnier. Il fut conduit à Colmar, où le Duc » de Weymar le laissa sous la garde du Marquis de Montauzier qui le » traita fort civilement. « C'est le même Charles de Sainte Maure Duc de Montauzier qui a fait une si grande fortune en nos jours. Il succéda, comme je l'ai dit ailleurs, à son frere aîné mort en servant sous le Duc de Rohan dans la Valteline.

Amours du Duc de Lorraine & de la Comtesse de Cantecroix.

Si le Duc de Lorraine acquéroit de la gloire dans les occasions mêmes où il avoit le malheur d'être battu, ce Prince flétrissoit étrangement sa réputation d'un autre côté par son commerce scandaleux avec Béatrix de Cuzance, veuve d'Eugene Léopold de Granvelle Comte de Cantecroix. Charles l'épousa secretement, dit-on, & prétendit ensuite obtenir du Pape la dissolution du mariage avec la Duchesse Nicole sa légitime épouse. Comme cette affaire fera grand bruit dans peu de temps, il est à propos d'en marquer ici les premiers commencemens. Voici ce que le Marquis de Beauveau raconte, après avoir déploré les miseres de la Lorraine en 1635. » Le Duc n'étoit plus occupé que de son amour de » la Princesse, *d'autres disent avec plus de raison, de la Comtesse* de Can- » tecroix, dont la beauté, l'agrément, & l'esprit, étoient capables de » toucher un cœur moins sensible que le sien. Il devint si éperdument » amoureux, que le Comte de Cantecroix étant attaqué de la peste, il » continua de voir cette Dame, & résolut de l'épouser après la mort

Mémoires de Beauveau L. I. Mercurio di Vittorio Siri. T. I. Liv. 2. Tom. II. Liv. 1.

1638. » de son époux, quoique la Duchesse Nicole fût encore en vie. Pour » cet effet, le Duc fit entendre à son ambitieuse maîtresse, qu'il n'étoit » point marié légitimement, & que le Comte de Vaudemont son pere, » pour des considération d'Etat, l'avoit forcé à épouser malgré lui la » Princesse Nicole de Lorraine. Il se trouva un Jésuite nommé le P. Che- » minot, assez hardi Casuiste pour soutenir l'invalidité de ce mariage. Cela » donna sujet à plusieurs bonnes plumes d'écrire sur cette question. Chan- » lon entr'autres dit qu'il ne voyoit pas comment on pouvoit donner le » nom de violence à un mariage contracté avec une des plus nobles & » des plus agréables Princesses de l'Europe, qui apportoit en dot la sou- » veraineté de deux beaux Etats, ni comment le Duc avoit pû coucher » dix ou douze ans avec elle sans produire un seul acte de consentement.

» *Je trouve ailleurs que ce P. Didier Cheminot étoit le Confesseur de Char-* » *les, & que le Duc l'envoya représenter au Pape les prétendues nullités du* » *mariage. Soit que Moleur, fait depuis peu Chancelier de Charles,* se fût » laissé prévenir des fausses raisons alléguées par le Jésuite, soit qu'il vou- » lût faire sa Cour au Duc, il appuya le sentiment de Cheminot. Com- » me c'est un homme d'esprit & capable de bien écrire, *ajoûte Beauveau,* » il publia divers écrits injurieux à la Duchesse. Le Chancelier s'en ré- » tracta depuis, & encourut ainsi la disgrace de l'un, & ne put se re- » mettre bien auprès de l'autre. Quoiqu'il soit Chanoine de la princi- » pale Eglise de Nanci, il traîne maintenant une vie assez misérable, & » nous apprend par son malheur à ne choquer point la justice & la vé- » rité connues, pour flater les passions des Princes. Le P. Cheminot n'a » pas été plus heureux. Comme il persistoit dans son opinion, il fut cité » à Rome par le Général de sa Compagnie, dans la suite du procès en- » tre le Duc & la Duchesse, pour rendre raison de sa doctrine. On le » confina incontinent dans un lieu inconnu aux plus curieux. Pendant » que divers Ecrivains disputoient de la validité du mariage entre Ni- » cole & Charles, celui-ci jouïssoit de sa nouvelle épouse. Appuyés sur » les sentimens probables de leurs Casuistes, le Duc & la Cantecroix se » croyoient en sûreté de conscience. Pour témoigner une plus grande » affection à son époux prétendu, la Dame quitte Besançon & le suit à » cheval par tout où les occasions de la guerre l'appellent. Cela fut cause » que les François la nommerent, *la femme de Campagne du Duc Charles.* » Elle courut diverses fortunes avec lui, jusques à ce qu'il quitta le ser- » vice de l'Empereur, pour entrer dans celui d'Espagne. « Mais cette *fem-me de campagne*, la Cour de France sçaura bien s'en servir, & la leurrer de l'espérance de devenir l'épouse légitime de Charles, pourvû qu'elle l'engage à un accommodement avec Louis. De ce mariage aussi scandaleux qu'illégitime, naquit le Prince de Vaudemont, que nous voyons maintenant chassé du Duché de Milan, qu'il avoit livré à la France pour s'en conserver le gouvernement, que la Maison d'Autriche lui avoit confié à la recommandation du feu Roi Guillaume d'Angleterre.

Soit que Goetz, bienaise de voir l'entreprise du Duc de Lorraine

échouée, voulût donner ensuite une preuve de sa bravoure & de son habileté; soit qu'il ne pût se dispenser d'obéïr à l'Empereur, qui lui commandoit expressément de tout hazarder, & de périr même pour le secours de Brisac, ce Général, & Lamboi Officier du Roi d'Espagne, qui avoit amené un renfort à l'armée Impériale, *parurent le 20. Octobre à la vuë du camp du Duc de Weymar*, dit l'Historien du Maréchal de Guébriant, dont je transcris le récit plus circonstancié que celui d'aucun autre. « Ils allument » durant la nuit quatre ou cinq mille feux sur une colline pleine de vignes, » s'y arrêtent, & s'approchent à la pointe du jour d'une montagne à demi-» heure de nos retranchemens. Nous y avions deux Forts, dont l'un, de » grande importance, commandoit toute la plaine. Le Colonel Messer le » gardoit. On avoit mis l'autre en état de défense; mais la situation en » étoit incommode. Les ennemis résolurent de commencer par celui-ci. » ils y envoyerent un grand nombre de fantassins, dont cinq cent portoient » des facines. Ils vinrent jusques au pied, soutenus par cinq régimens de ca-» valerie. Mais ayant rencontré celui de Forbus qui battoit l'estrade l'épou-» vante les prend au premier feu. Ils lâchent le pied, abandonnent leurs » fascines, & se retirent vers le gros de leur armée. Bernard toujours ma-» lade avoit neantmoins passé la nuit précédente sous les armes, avec le » Comte de Guébriant qu'il manda du quartier des François. Ils crurent » l'un & l'autre que les ennemis essayeroient de nous forcer par une ligne » non encore palissadée, qui conduisoit du quartier de Weymar à celui des » François. On y fit garde tout le jour; & le Vicomte de Turenne, dont » le quartier étoit fort éloigné de l'endroit que les ennemis sembloient me-» nacer, vint avec quelques régimens joindre Weymar & Guébriant.

1638.

Goetz & Lamboi attaquent les lignes du Duc de Weymar devant Brisac, & sont repoussés.

Histoire du Maréchal de Guébriant Liv. 2. chap. 4. & 5. Mercure François 1638. Grotii Epistolæ passim an. 1638. Puffendorf Comment. Rerum Suecicarum. Liv. 10. Lotichius Rerum Germanicarum. ab Excessu Ferdinandi II. L. 7. Historie di Gualdo Priorato. Part. II. Liv. 5. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 628.

» Après un Conseil de guerre, où il fut résolu d'attaquer le lendemain » nos lignes, Goetz & Lamboi firent marcher cinq régimens vers l'Isle où » étoit notre pont de bateaux sur le Rhin, & notre principal Fort. Toutes » les provisions pour le siége s'y trouvoient. L'entrée de l'Isle étoit défen-» due par deux redoutes posées sur le bord d'un canal tiré du Rhin pour » faire moudre des moulins autour de Brisac. L'une des deux redoutes fut » premierement attaquée & emportée, nonobstant la brave résistance du » Colonel Ramzey, qui fut tué avec tous ses Officiers & environ cent sol-» dats qu'on lui donna pour défendre la redoute. Goetz marche en suite au » Fort du bout du pont de l'Isle, & le prend deux heures après, malgré le » secours d'environ six cents hommes envoyés à diverses reprises. Wey-» mar & Guébriant y allerent eux-mêmes. Mais ils eurent le déplaisir d'être » témoins de la prise du Fort, & de la déroute de leurs troupes auxiliaires. » Le Duc commence alors de désespérer du succès de son siege. *Tout est » perdu, Monsieur*, dit-il au Comte. *La fortune se déclare pour les ennemis, » & je crains que nous ne soyons réduits à faire une malheureuse retraite. Le » peu d'espérance qui me reste est uniquement fondé sur vous. Ma maladie m'em-» pêche d'agir. Prenez ma Place, & avancez vous avec votre corps de Fran-» çois pour repousser les ennemis.*

» Guébriant, *poursuit son Historien, d'un stylo plus propre à un Panégyri-*

1638. »*que étudié qu'à une Histoire*, déterminé à mourir plûtôt mille fois que de »laisser les Impériaux joüir plus long-temps de leur conquête, se met à la »tête du régiment de Castelmoron, court comme un désespeté au-devant »des ennemis, & se jette entr'eux & nos gens qu'ils poursuivoient. N'ayant »pu rallier que cent des fuyards, il arrête soudainement les Impériaux, & »soutient toutes leurs forces. La mêlée fut sanglante. On vit plus d'une fois »Guébriant enveloppé presque lui seul par les ennemis, qu'il repoussa plus »de huit cent pas en arriere. Un Colonel & quelques Officiers ralliés se »voulurent opposer à lui. Mais le Comte fond l'épée à la main sur le Co-»lonel, écarte sa pique, & le renverse mort sur la place. Il pousse de mê-»me les Officiers ralliés ; & mieux secondé par les siens, il repousse les en-»nemis jusques à leur armée, y fait un grand carnage, ébranle tout le »corps, & le met en tel désordre, qu'ils se renversent les uns sur les au-»tres, & qu'un grand nombre se va jetter dans le Rhin. Après avoir re-»pris la redoute emportée par les Impériaux, le Comte va de la même fu-»reur attaquer le grand Fort. Tout plie devant lui, nos gens y rentrent, »& les ennemis en sont chassés. S'ils eussent sçû profiter du temps, nous »étions obligés à lever le siege. Maîtres de l'Isle, ils pouvoient ruiner no-»tre grand pont, & brûler tout ce que nous avions de provisions dans le »Fort. On auroit vû les assiégeans affamés à leur tour, & réduits à une »plus grande disette que les assiégés. Mais Guébriant ne donna pas le »temps aux Impériaux de connoître leur avantage & de profiter de leur »victoire.

»Il fit ferme dans le Fort, & commanda de les poursuivre. Ils se rallient »dans un bois, & reviennent avec mille hommes pour reprendre la redou-»te. Le Comte se met incontinent à la tête du régimenr de Vandi, le fait »avancer, enfonce les Impériaux, en tue un grand nombre, & revient »avec ses gens tout couvert du sang des ennemis. Durant cette poursuite, »Montauzier & Mery étoient aux mains contre six cents Impériaux passés »dans l'Isle par le petit pont. Ceux-ci furent poussés avec tant de vigueur, »qu'ils se jetterent dans le bras du Rhin qui se trouva, heureusement pour »eux, guéable en cet endroit. Leur cavalerie repasse incontinent par-là »dans l'Isle, & y forme deux escadrons. Guébriant les arrête, & fait de »nouveaux efforts pour les chasser. Mais n'étant pas assez accompagné, il »ne put que les empêcher d'avancer vers le Fort. Cependant le reste de leur »cavalerie entroit toujours par l'endroit guéable. Les Vicomtes de Turenne, »& de Melun, malgré le feu de la mousquéterie qui bordoit le bras du Rhin, »passerent, à la tête du régiment de celui-ci, & secoururent Guébriant si »à propos que ses gens reprenant de nouvelles forces, ils obligerent tous »ensemble l'ennemi de reculer, & de rentrer dans le Rhin, où plusieurs se »noyerent. Guébriant & Turenne donnent les ordres nécessaires pour la »conservation du Fort, de l'Isle, & du pont. Le premier se chargea de la »garde de l'Isle, & l'autre de celle du pont. Weymar, extrêmement joyeux »d'un si heureux succès, arrive pour lors, & mande un nouveaux renfort »pour défendre l'Isle. Six cents hommes choisis de l'armée Impériale

» soutenus du corps de leurs régimens, revenoient à la charge. 1638.

» Nos gens las de vaincre furent alors en danger d'être vaincus. Ils » plierent au premier choc. Turenne se trouve à propos dans le Fort pour » le défendre. Il repousse les Impériaux qui s'efforçoient d'y rentrer. Mais » on ne peut si bien faire qu'ils ne se coulent le long du fossé entre le » Fort & le canal. Guébriant se rencontre là fort heureusement, & les » arrête. Quelque grand que fut ce nouvel embarras, il s'en démêla en- » core avec des forces beaucoup inférieures à celles des ennemis, & don- » na des preuves inconcevables de valeur. La nuit étant venue, les Im- » périaux défilerent, & ceux de la redoute qui leur restoit, incommo- » dés de notre canon, la quitterent, de peur d'être abandonnés. A deux » heures après minuit, toute l'armée décampe, & désespérant de secourir » Brisac, ou d'y jetter des vivres, elle reprend son premier poste vers » la montagne. « Goetz & Lamboi perdirent environ quatre mille hommes dans cette action. L'Historien de Suede avoue que les François en eurent presque tout l'honneur. Le Duc de Weymar le déclara lui-même publiquement, selon la relation de Roque-Servieres présent au siege. *Son Altesse*, dit-il, *embrassa mille fois le Comte de Guébriant, & lui parla de la sorte,* Vous êtes l'homme du monde à qui j'ai les plus grandes obligations. Je ne serai point content jusques à ce que je les aye dignement reconnues. Cependant, je vous renouvelle la protestation de l'amitié que je vous ai jurée dans une autre rencontre. *Les Députés de Colmar, de Schelestat, & des autres villes Impériales nos alliées vinrent faire des complimens au vainqueur. Le Duc leur ordonna d'aller remercier le Comte.*, sans lequel tout étoit perdu, *leur dit-il.*

Le mauvais succès de Goetz & de Lamboi ne découragea pas la Cour de Vienne. On résolut de faire de nouvelles tentatives pour secourir une Place de la derniere importance à la Maison d'Autriche. Reinach, ou *Reinacher*, Gouverneur, la défendoit avec toute la valeur & toute la prudence possible. Mais les vivres lui manquoient. Bernard, informé du mauvais état des assiégés par des lettres interceptées, redoubloit ses précautions & ses efforts pour empêcher qu'ils ne reçussent du secours & des provisions. L'Empereur & le Cardinal Infant prévoyant de leur côté les grands avantages que cette conquête donneroit à Weymar, aux Princes confédérés d'Allemagne, aux Suédois & à la France, envoyerent, l'un le Comte de Mansfeld, Capitaine de ses gardes, avec un nouveau renfort, prendre la place de Goetz soupçonné d'intelligence avec l'ennemi, ou du moins de malhabileté; & l'autre, le Duc de Savelli, avec un corps des troupes Impériales qui servoient dans les Pays-Bas, afin de joindre le Duc de Lorraine, & de tenter avec lui le secours de Brisac, du côté de l'Alsace en deçà le Rhin. Tous ces projets échouerent. Le Lorrain, occupé dans son Pays par le Duc de Longueville, ne put rien faire; & Savelli vit son infanterie dissipée, son bagage enlevé, & sa propre personne en danger de tomber entre les mains des ennemis. Mansfeld arrive, dégrade Goetz, fait la revûe des troupes Impériales & Ba-

Prise de Brisac. *Histoire du Maréchal de Guébriant. Liv. II. chap. 6. 7. & 8. Mémoires de Bassompierre. Tom. II. Mercure François.* 1638. *Grotii Epist. passim anni* 1638. *Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. Lib. X.*

1638. *Lotichius Rerum Germanicarum. ab Excessu Ferdinandi II. Lib. 7. cap. 6. Nani Historia Veneta. Lib. X. 1638. Historie di Gualdo Priorato. part. 2. l. 5. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 629. 630.*

varoises, & n'ose rien entreprendre. Les soldats rebutés se débandoient, & des régimens entiers désertoient. De maniere que ne trouvant ni assez de forces, ni assez d'obéïssance, il refuse de prendre le commandement, & se retire. L'Empereur chagrin de voir le Comté de Brisgow perdu, l'Archiduc d'Inspruck son cousin dépouillé d'une belle portion de son patrimoine, & le passage ouvert aux François, qui pénétreront désormais jusques dans le cœur de l'Allemagne, vouloit qu'on fît le procès à Goetz; mais le Duc de Baviere le protégea si puissamment, que peu de temps après, il fut déclaré innocent dans la Diete de Ratisbone. Ce bon office de Maximilien peut servir à disculper Goetz. Le Duc devoit être autant & plus sensible qu'un autre à la prise de Brisac. Les bornes de la France touchoient par là celles de ses Etats.

Richelieu croyoit le Roi son maître assez amplement dédommagé des disgraces de cette année, si Brisac étoit enlevé à la Maison d'Autriche, & se flatoit que si une Place de cette conséquence demeuroit à Louis, on se consoleroit facilement des deux affronts reçus à S. Omer & à Fontarabie, & des dépenses faites inutilement aux sieges de ces deux villes. Le Cardinal s'épuisoit à chercher tous les moyens d'obtenir Brisac. La prétention paroissoit fondée sur une raison plausible. *C'est une conquête*, disoit-on, *faite avec l'argent & les troupes du Roi.* Mais le Cardinal sçavoit que le Duc de Weymar, qui pensoit à se former une Souveraineté dans l'Alsace que le Roi lui avoit cédée, ne se déferoit pas facilement d'une Place qui augmentoit trop sa puissance & sa considération dans l'Empire. La lui enlever avec violence; outre que la chose n'étoit gueres pratiquable, on n'osoit mécontenter un Prince capable de soutenir avantageusement les affaires de France sur le Rhin, tant qu'on sçauroit le ménager; & de les ruiner, si on lui donnoit la moindre occasion de s'accommoder avec l'Empereur. En rendant Brisac, que n'eût-il pas obtenu de la Maison d'Autriche? Tout cela causoit d'extrêmes embarras au Cardinal. Son P. Joseph, moribond depuis une attaque d'apoplexie, ne se trouvoit pas en état de lui fournir de bons expédiens. Et quand le Capucin auroit joui de la santé du monde la plus parfaite, que pouvoit-il faire? Bernard ne donnoit pas facilement dans le panneau. Après de longues & sérieuses réfléxions, Richelieu envoye de Graves son Ecuyer au camp devant Brisac, avec des ordres secrets au Comte de Guébriant, de conduire si bien toutes choses, qu'immédiatement après la réduction de la Place les troupes Françoises y demeurent, & de disposer adroitement le Duc de Weymar à la céder au Roi. Pour engager Guébriant à faire de son mieux, on lui en promet le gouvernement, & de Graves lui en porte même les provisions.

Cependant la garnison & les habitans de Brisac étoient presque aux mains les uns contre les autres. Après avoir souffert plus d'un mois les rigueurs d'une famine qui fit commettre d'aussi grandes inhumanités qu'à Samarie & à Jerusalem, les habitans presserent le Gouverneur de capituler. Appuyé de ses soldats qui manquoient moins de vivres que les

autres, il vouloit tenir encore quelque temps, & se flatoit que la rigueur de l'hyver obligeroit Weymar à se retirer. Mais il fallut enfin céder à la nécessité. Le 15. Décembre, Reinach demande à capituler. On convient des articles deux jours après. L'un d'eux portoit que le Gouverneur & sa garnison, réduite à quatre cent cinquante hommes, sortiroient avec toutes les marques d'honneur qui s'accordent à de braves gens en de pareilles occasions. Le 19. du même mois le Duc de Weymar entre triomphant, & prend possession de sa belle conquête. Soit qu'il soupçonnât quelque chose de l'ordre apporté à Guébriant par l'Ecuyer de Richelieu ; soit que ce fût un effet de sa résolution, de garder pour lui la Place la plus forte de l'Allemagne, & la plus importante par sa situation, il déconcerta les projets du Cardinal, en y mettant un Gouverneur mécontent de la Cour de France, & auquel il se confioit particulierement, avec une garnison Allemande parfaitement dévouée au Duc. De maniere que les François furent obligés de se contenter de l'honneur de marcher les premiers lors que l'armée victorieuse entra dans la Place. Jean-Louis d'Erlach, Seigneur de Castel ou *Casteleu*, Général Major de l'armée de Weymar, Gentilhomme dont le Duc *connoissoit*, dit-on, *la probité, la sagesse & la valeur*, fut celui qu'il récompensa du gouvernement de Brisac. 1638.

Puisque j'aurai souvent occasion de parler de cet Officier qui se raccommoda depuis avec la Cour de France, je crois devoir rapporter ce que le Maréchal de Bassompierre, son ami, raconte des premiers commencemens de sa fortune. *Lors que le Duc de Weymar*, dit-il, *eut pris Brisac, le Roi fit ce qu'il put afin qu'on lui consignât une Place conquise par une armée entretenue de ses deniers. Mais Bernard soutint au contraire, que par le traité fait avec lui, Sa Majesté s'étoit engagée à lui rendre encore Colmar, Haguenau, & tout ce qui dépendoit du Landgraviat d'Alsace, dont il demandoit l'investiture. Le siege de Brisac ayant été commencé & achevé par le conseil & les soins du Colonel d'Erlach, le Duc de Weymar lui en voulut confier la garde. Cet Officier est un brave Gentilhomme Suisse du Canton de Berne, qui a passé sept ou huit ans de ses plus belles années au service du feu Roi de Suede. Il fut particulierement estimé de ce Prince, qui le fit Colonel de son régiment des gardes. Mais comme la Suede n'est pas un séjour fort agréable, Erlach devenu héritier d'un assez grand bien dans son Pays, & de la terre de Casteleu près de Bâle, eut envie d'y retourner vers la fin de l'an* 1625. Le Maréchal rapporte ensuite comment dans son Ambassade en Suisse, il engagea Erlach à entrer au service de Louis en qualité de Colonel, & de quelle maniere cet Officier le quitta, si mécontent que depuis il ne voulut accepter aucun des emplois qui lui furent offerts. *Erlach*, ajoûte Bassompierre, *vivoit retiré dans sa terre de Casteleu, lorsque le Duc de Weymar hiverna dans les franches montagnes. Ce Prince y mangea tout bientôt, & se vit réduit à l'extrémité de ne sçavoir quel parti prendre. Erlach vint heureusement lui rendre visite, & lui conseilla de s'emparer des quatre villes forestieres, Lauffembourg, Valdshut, Rheinfeld, &*

1638. *Seckinghen, où trouvant des ponts sur le Rhin, il pourroit entreprendre quelque chose dans la Suabe.* Bernard goûta le projet, l'éxécuta glorieusement, & assiégea Brisac ensuite. Erlach, qui avoit pris parti dans l'armée du Duc, obtint le gouvernement de la nouvelle & importante conquête.

Mort du P. Joseph Capucin.

Le jour avant le triomphe de Weymar, Richelieu crioit de toute sa force, dit-on à son Capucin expirant à Ruël : *Courage P. Joseph, courage, Brisac est à nous.* Plaisante maniere de réveiller un Moine agonizant, qui commence de perdre l'usage des sens! Nous avons si souvent parlé de cet hypocrite, qu'il est raisonnable de dire quelque chose de sa fin. Soit que Richelieu & Olivarez fussent véritablement las de la guerre dont les pertes & les avantages furent également balancés de part & d'autre, durant les cinq premieres années; soit que les deux Ministres voulussent seulement contenter leurs Maîtres ennuyés de se battre, & d'épuiser inutilement leurs Royaumes d'hommes & d'argent; ou que le Cardinal & le Comte Duc cherchassent à se surprendre l'un l'autre; on fit cette année de grandes propositions de paix, & l'affaire parut sur le point d'être conclue. Un François nommé Pugeol, domestique du Prince Thomas de Savoye, étant allé à Madrid pour les affaires de son maître, s'insinua si bien dans l'esprit d'Olivarez, qu'il lui persuada de se réconcilier avec Richelieu. On ne nous dit point si Pugeol étoit un émissaire secret du Cardinal, si celui-ci fit les premieres avances, ou s'il répondit seulement à celles du Comte Duc. Quoi qu'il en soit, les deux Ministres s'écrivirent réciproquement par l'entremise de quelques amis, & convinrent d'envoyer des Négociateurs secrets sur les frontieres des deux Royaumes. Dom Michel de Salamanque devant aller à Bruxelles en qualité de Secrétaire d'Etat, Olivarez jugea plus à propos de le faire passer par la France *incognito*, & de lui donner ordre de voir Richelieu, & de conférer avec lui, ou bien avec quelque Ministre de France. Salamanque vint en effet à Paris, vit d'abord Chavigni Secrétaire d'Etat, & fut conduit secrétement à Ruël. Il y salua le Cardinal, lui rendit une lettre du Comte Duc, & entretint Son Eminence. La Cour étant allée à Compiegne, Dom Michel l'y suivit, & eut là plusieurs conférences avec le P. Joseph, qui prenoit, ou faisoit semblant de prendre fort à cœur la conclusion de la paix, afin de fléchir le Pape toujours opiniâtre dans son refus d'admettre la nomination d'un Capucin au Cardinalat. Mais l'attaque d'apopléxie, survenue au mois de Mai, commença de faire sentir à l'ambitieux Joseph la vanité des grandes espérances de fortune qu'il avoit conçues. Il prétendoit joindre à son chapeau rouge la qualité d'Archevêque de Reims & de premier Duc & Pair de France.

Vie du P. Joseph. Grotii Epistola 1087. 1098. 1103. 1117. 1122. 1148. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 676. 674.

Depuis cet accident, disent les Auteurs, ou plutôt dit le même Auteur des deux vies du Capucin, sa santé s'affoiblit tellement, qu'il ne pensa plus qu'à mourir. Richelieu l'ayant invité à la fin de l'automne à venir à Ruël, où il seroit mieux que dans son Couvent, le P. Joseph accepta l'offre : marque assez évidente que son cœur n'étoit point encore

si détaché

si détaché du monde & de la Cour. Le 15. Décembre, il eut une nouvelle attaque d'apopléxie à Ruel. Elle fut incontinent suivie d'une paralysie de la moitié du corps. On craignit alors que le Pape, averti de cet accident, ne fît la promotion de Cardinaux si ardemment sollicitée depuis long-temps, & qu'il n'y comprît le P. Joseph, réduit à un si mauvais état qu'on désespéroit de sa vie, ou du moins qu'il pût jamais recouvrer une assez bonne santé pour s'appliquer aux affaires : artifice par lequel Urbain auroit rendu la nomination du Roi inutile, & se seroit assuré d'une place qui devoit vacquer bientôt dans le College des Cardinaux. C'est pourquoi Louis révoque incontinent la nomination du P. Joseph, & dépêche un courier au Maréchal d'Etrées son Ambassadeur à Rome, pour lui ordonner de signifier incessamment cette révocation au Pape. La précaution fut sagement prise; mais elle n'étoit pas nécessaire. Le malade est emporté trois jours après sa rechute. *Le P. Joseph est mort*, écrit Grotius au Chancelier de Suede. *Il n'étoit rien moins que Capucin. Les grands Seigneurs, le peuple & les Religieux de son Ordre le haïssoient tous également. Cela paroît dans les libelles qui se publient contre sa mémoire. La passion de parvenir au Cardinalat l'a porté à nuire aux Protestans autant qu'il lui a été possible. Avec tout cela, on peut dire qu'ils perdent à sa mort. Les gens qui rempliront sa place sont encore pires.* Grotius désignoit le bigot Des-Noyers Secrétaire d'Etat, qu'on soupçonnoit d'aspirer au chapeau de Cardinal. Mais Richelieu le destinoit à Mazarin, qui avoit trouvé le secret de s'insinuer fort avant dans les bonnes graces du premier Ministre de France. 1638.

Richelieu, dit encore le même Ambassadeur de Suede en d'autres lettres, *est le seul homme qui regrette le P. Joseph. Il a perdu le grand artisan de ses finesses. Le Capucin pensoit un peu avant sa mort à se faire Archevêque de Reims. Le Duc de Baviere en doit être affligé plus qu'aucun autre. Les Anglois s'en réjouïssent, & le soupçonnent d'avoir fomenté les mouvemens de l'Ecosse. Il se servoit pour cela d'un autre Capucin, nommé Jacinte, son confident.* Tout cela ne s'accorde gueres avec ce qu'on nous dit de la maniere Chrétienne dont le P. Joseph se préparoit à la mort. Quelques-uns ont cru que Richelieu, jaloux & inquiet, la lui avança. Mais sur quel fondement? Le Cardinal avoit-il trouvé un poison capable de causer à un homme deux attaques d'apopléxie en six ou sept mois? On prétend que du moins il fut bienaise dans le fonds de son ame, de se voir délivré d'un rival secret, dont l'ambition & la dextérité lui causoient de l'ombrage & de la défiance. Si cela est, Richelieu sçut bien cacher ses sentimens. Il versa des larmes sur le tombeau du P. Joseph, durant le service solemnel qu'on lui fit dans l'Eglise des Capucins de la rue S. Honoré, selon l'usage superstitieux de l'Eglise de Rome. *Je perds ma consolation & mon unique secours*, disoit Richelieu, *mon confident & mon appui*. Le Roi croyoit les regrets de son Ministre sinceres. *Je perds un de mes plus fideles sujets*, disoit-il de son côté, *& M. le Cardinal son confident & son intime ami.* Les Religieuses du Calvaire, dont le Capucin

1638. hypocrite se fit l'Instituteur pour acquérir la réputation de Béat, s'imaginoient avoir perdu un autre Moïse. Elles demanderent son cœur avec instance. On le leur accorda; & Cospean, Evêque de Lisieux, prononça dans leur Eglise une Oraison funébre, le cœur du mort à la main. Ces pauvres idiotes font encore aujourd'hui des vœux & des prieres à l'endroit où le cœur d'un franc scélérat est inhumé. Elles conservent son manteau comme une précieuse relique, & peut-être avec plus de vénération qu'Elizée ne garda celui du Prophete Elie son maître.

Voici quelque chose de plus singulier. Le Roi se coëffa tellement lui-même du P. Joseph, qu'il le regardoit comme un Saint divinement inspiré; & Richelieu, profitant de ce préjugé, persuade à Sa Majesté de presser un homme si extraordinaire, de lui donner par écrit des maximes pour bien gouverner son Royaume. Le Capucin joue fort bien son rôle dans la comédie. Il compose un petit traité de politique, & le remet modestement entre les mains du Roi. Tel fut le titre de l'ouvrage, *De l'unité du Ministre, & des qualités qu'il doit avoir.* Les principales maximes qu'il contient méritent d'être rapportées. Elles tendoient toutes à confirmer le Roi dans la résolution que Richelieu lui avoit soigneusement inspirée, de remettre toute son autorité entre les mains de son Ministre, de ne lui cacher rien, & de le préférer aux personnes qui lui devoient être plus cheres. Qu'un Ecclésiastique est plus propre qu'aucun autre à remplir la Place de premier Ministre. Qu'après l'avoir choisi, il faut l'aimer parfaitement; ne le changer jamais; lui découvrir toutes choses; le combler d'honneur & de biens, lui donner une souveraine autorité sur le peuple; n'ajoûter aucune foi à ce qu'on dit contre lui; l'en avertir, quand même on auroit promis le secret; enfin le préférer à ses plus proches parens. L'artifice étoit si grossier, que Louis XIII. a été une des plus grandes dupes du monde, s'il s'est laissé surprendre de la sorte. J'ai d'autant moins de peine à le croire, que je trouve dans des Mémoires certains de Richelieu, qu'il avoit insinué la plûpart de ces maximes à son foible maître. Je ferois quelque attention à une lettre, où le Comte d'Avaux rend un témoignage fort avantageux au P. Joseph, si cet habile Négociateur ne se rendoit lui-même suspect, en avouant de bonne foi qu'il étoit redevable de son emploi à la recommandation du Capucin. Le bon P. Jacinte, compagnon & confident de Joseph, se flata de lui succéder. Mais ce Moine intriguant ne plaisoit pas à Richelieu. On lui ordonna de demeurer dans son Couvent.

1639. Efforts inutiles de la Cour de France pour engager le Duc de Weymar

Richelieu parut bientôt consolé de la mort du Capucin. Il fit une grande partie de la dépense d'un ballet dansé durant les divertissemens du Carnaval de l'an 1639. premierement à S. Germain en Laïe, & chez lui ensuite à Paris. Il avoit marié, ou plutôt fait semblant de marier une de ses plus proches parentes au Duc de Puylaurens, afin de l'attirer dans le piége qu'il lui tendoit depuis long-temps. Cette même année, il donna plus sérieusement un second mari à la jeune veuve. Ce fut le Comte d'Harcourt, issu de la maison de Lorraine & cadet de

la branche d'Elbeuf, qui s'étoit dévoué au Cardinal dans l'espérance d'obtenir des emplois considérables. Je trouve une circonstance du ballet assez plaisante. Etampes, Evêque de Chartres, en régla l'ordonnance au Palais Cardinal, quoiqu'il fût un des Commissaires nommés par le Pape pour travailler à la réformation des mœurs des Evêques. Vit-on jamais une pareille comédie? Richelieu prit grand soin que ces prétendus Réformateurs du Clergé fussent choisis parmi ses créatures. Quel étoit son dessein dans cette affaire? Vouloit-il imposer au monde, & lui faire croire que la réformation des Prélats ne lui tenoit pas moins au cœur que celle des Moines; bien qu'il contribuât plus qu'aucun autre à la corruption des mœurs du Clergé, par les emplois militaires, ou purement séculiers qu'il donnoit aux Ecclésiastiques? Quoi qu'il en soit, nous ne voyons pas que ce projet de réformation ait eu de suite. Le Cardinal fit faire des reproches au Duc Bernard de Weymar, de ce qu'il n'étoit pas venu prendre part aux divertissemens de la Cour de France durant le Carnaval, & sur-tout au spectable du ballet, où des vers furent chantés à la louange de Bernard sur la prise de Brisac.

1639. à céder Brisac au Roi.

Histoire du Maréchal de Guébriant Lib. II. ch. 9. 10. & 11.

Grotii Epistolæ passim an. 1639.

Puffendorf Comment. Rerum Suecicarum. L. 11.

Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 763. 764.

Le Duc avoit parlé le premier de faire un voyage durant l'hyver à Paris; & Richelieu, bienaise de l'y attirer, lui fit dire qu'il y seroit reçu avec toute la distinction possible, & que Son Eminence vouloit lier une amitié encore plus étroite avec lui. Mais la proposition d'aller à Paris ne fut qu'une défaite que Bernard donna au Comte de Guébriant, qui le pressoit vivement de céder Brisac à la France: chose qu'il n'avoit nulle envie d'accorder, & que le sçavant Grotius & tous les amis du Duc ne lui conseilloient point. Richelieu mettoit tout en œuvre pour obtenir cela de Weymar. On lui proposa, de la part du Cardinal, la Combalet sa niece, maintenant Duchesse d'Eguillon, en mariage, avec des biens immenses: & parce que fier de sa naissance, il rejettoit une alliance trop inégale, on lui parla encore de la fille que le Duc de Rohan laissoit unique héritiere de ses belles terres en France. L'empressement d'avoir Brisac paroissoit si grand, qu'on disoit hautement dans Paris, quoique sans aucun fondement, que si Bernard le vouloit céder & se faire Catholique, Louis lui donneroit sa niece fille de Gaston Duc d'Orléans, ou sa sœur veuve de Victor-Amédée Duc de Savoye. *Le Roi de France*, écrit Grotius au Chancelier Oxenstiern, *souffre avec une peine extrême, que le Duc de Weymar lui ôte un bon morceau qu'il croyoit avoir déja dans la bouche. Le Secrétaire d'Etat Des-Noyers ne s'en peut taire. Il crie que Bernard en a usé fort incivilement à la prise de Brisac, & qu'il ne devoit point mettre un Gouverneur & une garnison dans la Place conquise, sans avoir premierement consulté le Roi.* On le vouloit ravoir à quelque prix que ce fût, *le bon morceau.* Richelieu offroit pour cela une somme considérable d'argent & d'autres avantages. Expliquons dans un plus grand détail les diverses tentatives que Guébriant eut ordre de faire auprès de Weymar.

Dès qu'on reçut à Paris la nouvelle de la prise de Brisac, Louis dépêcha de l'Isle, un de ses Gentilshommes ordinaires, sous prétexte de

1639. faire des complimens à Bernard sur sa belle conquête ; mais en effet pour porter des instructions secretes à Guébriant, avec un ordre positif d'employer toute son adresse afin d'engager le Duc à céder Brisac à la Couronne de France. L'Auteur de l'histoire du Comte explique si bien les motifs que Louis avoit de souhaiter cette Place, & les raisons de Bernard pour la garder, qu'il ne me reste qu'à transcrire ici son récit. *La prise de Brisac*, dit-il, *causa au Roi toute la joie que lui pouvoit apporter le plus grand & le plus glorieux exploit de ses armes. Mais pour en tirer l'utilité nécessaire au bien de l'Etat, il falloit retenir la Place, & se conserver le vainqueur : chose assez difficile. Tout autre que le Comte de Guébriant auroit peut-être fait plus de mal que de bien dans une pareille négociation, & ruiné notre conquête & nos desseins. Le Duc ne découvroit point ses intentions. Il ne se pouvoit pas encore dire maître de Brisac. La Place avoit été conquise avec les forces du Roi & avec notre argent, dont Bernard avoit touché cette année près de trois millions de livres. Il sçavoit encore que Sa Majesté destinoit un grand fonds, tant pour fortifier Brisac, & le fournir de vivres & de munitions, que pour mettre le Duc en état de poursuivre ses avantages en Allemagne. Etoit-il raisonnable qu'il en recueillît lui seul tous les fruits, quoique le Roi lui eût promis de s'employer fortement pour lui procurer un établissement ? Il faut avouer aussi que toute autre personne de son rang, & dans la même conjoncture, auroit conçu le dessein de se conserver Brisac, & qu'elle l'auroit peut-être déclaré promptement. Mais Bernard avoit trop de jugement pour vouloir emporter de vive force ce qu'il pouvoit obtenir par un traité. Il auroit volontiers consenti à recevoir le Comté de Brisgovv comme un bienfait de Sa Majesté, sous des conditions avantageuses à la France, utiles à la cause commune des Confédérés, & préjudiciables à la Maison d'Autriche, qui auroit eu en lui un ennemi d'autant plus irréconciliable, qu'il devenoit maître d'une partie du patrimoine de la branche cadette en Allemagne, & du poste le plus considérable de l'Empire.*

Le Duc de Weymar n'avoit pour tout bien que l'honneur d'être issu de la branche aînée de la Maison Electorale de Saxe, & son peu de fortune lui inspiroit une haine mortelle contre les héritiers de Charles-Quint, qui dépouilla Jean-Frédéric, l'un des ancêtres de Bernard, de ses Etats & de sa dignité. La belle réputation acquise dans l'Empire demandoit d'être soutenue de quelque Principauté. Bernard croyoit que la conquête de Brisac lui assuroit le Comté de Brisgovv appartenant à la Maison d'Autriche, & qu'il pouvoit le lui enlever par maniere de représailles. C'est pourquoi il méditoit de faire un établissement, dont les fondemens sembloient inébranlables, vû la situation de Brisac entre Strasbourg, Benfeld & Bâle, près de la France & des Princes d'Allemagne ses alliés. En faisant amitié avec les villes Impériales & les Suisses, & en conservant ses intelligences avec la France & la Suede, il espéroit de se voir maître de la meilleure partie de l'Alsace & de quelques dépendances du Wirtemberg. Il étoit Seigneur du Rhin dans sa plus noble situation, & assez fort pour résister à ses ennemis avec l'assistance du Roi. Il ne pouvoit être attaqué par derriere, & se trouvoit capable d'arrêter tous les

desseins de l'Empereur en Allemagne. Enfin, il rétablissoit sa maison, & ne se croyoit pas beaucoup inférieur au Duc de Saxe, contre lequel il gardoit un ressentiment qui alloit jusques à le vouloir dépouiller à son tour. Et c'est pour cela principalement qu'il avoit depuis long-temps formé des desseins sur la Thuringe. 1639.

Le Roi de son côté trouvoit bon que le Duc tirât quelques avantages des armes de Sa Majesté. Mais elle souhaitoit Brisac pour se conserver un passage au-delà du Rhin, & pour fermer l'entrée dans l'Alsace & dans la Lorraine. La prise de cette Place lui coûtoit de grandes sommes d'argent, & sa conservation dépendoit encore des forces & des finances du Roi. Le Duc de Weymar n'étoit point marié; & s'il venoit à mourir dans un combat, ou autrement, son héritier, moins habile, pouvoit perdre Brisac, ou l'aliéner. On devoit craindre encore qu'en ce cas, le Gouverneur mis de la main de Bernard, ne se voyant plus de maître, ne disposât de la Place comme il le jugeroit à propos pour ses intérêts particuliers. Guébriant fut certainement chargé d'une négociation délicate. Il la commença en présentant au Duc une lettre de créance envoyé par le Roi, & lui fit des propositions avantageuses. Bernard répond par de grands remerciemens à Sa Majesté, & dit qu'il faut penser premierement à mettre les troupes en de bons quartiers d'hyver chez les ennemis dans la Franche-Comté, & qu'après cela il ira faire la révérence au Roi, & prendre lui-même ses ordres, tant sur ce qui regarde Brisac, que sur les entreprises qu'il projette pour la campagne prochaine. Il fallut bien se contenter de cette réponse générale. On fut même bienaise à la Cour que le Duc parlât le premier d'y venir. Afin de l'engager encore plus, Louis & son Ministre l'invitent à venir incessamment, & tâchent de l'attirer par des caresses extraordinaires.

Soit que l'Alsace & le Brisgow fussent si ruinés que les troupes de Weymar & de Guébriant n'y pussent trouver dequoi subsister durant l'hyver; soit que le Duc voulût épargner deux Provinces qu'il regardoit déja comme son domaine, il mene ses soldats dans la Franche-Comté, & Guébriant l'y accompagne avec une partie des siens. On enleve quelques quartiers aux ennemis; & plusieurs villes où le soldat trouve des vivres & du butin, sont emportées. Guébriant avoit soin d'avertir Weymar de temps en temps que le Roy l'attendoit avec impatience; & le Duc différoit de partir sous divers prétextes. Tantôt une indisposition, réelle ou feinte survenoit; tantôt il étoit obligé d'aller donner de nouveaux ordres à Brisac. La Cour, ennuyée d'un si long retardement, ordonne à Guébriant de s'expliquer sur la cession de Brisac, & le Duc répond de la sorte. *Me demander ma conquête, c'est demander à une fille vertueuse son pucelage, ou à un galant homme le sacrifice de son honneur.* De peur que le Roi ne se fâche de tant de délais affectés & d'une réponse un peu trop positive, Bernard envoye Erlach à Paris faire des excuses à Sa Majesté, & lui donne pouvoir de négocier diverses choses auprès d'elle; mais on lui enjoignoit de ne promettre pas la moindre

chose sur la cession de Brisac au Roi. Cependant Erlach ménage si bien
1639. les intérêts de Bernard, que le Roi promit de lui fournir huit mille hommes pour l'aider à faire de nouveaux progrès. Quelqu'un raconte que Richelieu sçut gagner Erlach, & tirer de lui une promesse de livrer Brisac à la France, en cas que Weymar vînt à mourir.

Depuis le retour d'Erlach en Allemagne, Louis envoye de nouveaux ordres à Guébriant; & le Duc ne peut se dispenser d'en venir à une conférence avec le Comte sur l'affaire de Brisac. L'Historien de celui-ci rapporte le discours que son Héros fit en cette occasion. Si c'est une réalité, ou une imitation des Anciens qui se donnent la liberté de faire dire aux gens ce qu'ils paroissent avoir dû dire en certaines rencontres importantes, je n'en sçai rien. En tout cas rapportons cette harangue, peut-être composée sur quelque Mémoire qui a passé par les mains de l'Auteur. *Je ne trouverois pas étrange, Monsieur, que vous prétendissiez retenir la ville de Brisac, & je souhaiterois même que Votre Altesse me fît l'honneur de m'en confier la garde en son nom, si l'armée que vous commandez étoit à vous seul, & si elle n'étoit pas, comme vous, à la solde du Roi, de qui vous avez reçu les ordres, des hommes & de l'argent. Vous m'avouerez que l'événement du siege auroit été plus que douteux, sans les secours que Sa Majesté vous a envoyés à diverses reprises. Et vous vous souvenez sans doute que les lettres que vous lui avez écrites supposent que votre Altesse prétendoit réduire cette Place à l'obéïssance du Roi. Vous me l'avez dit vous-même: & lors que par vos ordres j'eus le bonheur de repousser les ennemis hors de nos lignes, Votre Altesse me fit l'honneur de m'assurer qu'elle se sentoit obligée, par reconnoissance, à prier le Roi de récompenser du gouvernement de Brisac une action qui en assuroit la prise. Quelque grande que soit cette conquête, je ne crois pas qu'elle vous doive tenter de manquer de parole. Vous pouvez attendre de l'amitié & de la protection du Roi quelque chose de plus considérable. Votre Altesse a des prétentions sur la Saxe, sur la Thuringe, & sur les autres Etats dont l'Empereur Charles-Quint dépouilla injustement un de vos ancêtres. Le Roi vous assistera dans cette juste cause, par ses armes & par ses bons offices, au traité de la paix de l'Empire. Il prétend qu'elle soit utile à ses alliés.*

Brisac & le Comté de Brisgovv n'ont pas assez d'étendue pour former un Etat capable de se maintenir de lui-même contre la jalousie inévitable de ses voisins, Ils ne vous en laisseront jamais paisible possesseur, à moins que vous ne soyez appuyé de la protection du Roi. Et qui vous répondra que Sa Majesté ne vous manquera pas, si vous lui manquez à présent? En remettant Brisac au Roi, vous le rendez, pour ainsi dire à l'Allemagne. C'est par là, que nous pouvons lui envoyer sûrement du secours contre la Maison d'Autriche. Acceptez les offres que Sa Majesté vous fait, puisque Brisac lui appartient par la justice de ses armes, & par le droit de bienséance. Le Roi les croira glorieusement employées, si vous voulez tenter quelque nouvelle conquête pour votre établissement. La Franche-Comté est déja fort entamée. Ce me sera beaucoup d'honneur, si je puis servir Votre Altesse à emporter ce qui en reste

à la Maison d'Autriche. On nous dit que Weymar ne repliqua rien, & qu'il parut ébranlé des raisons que Guébriant lui allégua. Mais le Duc n'étoit-il point trop sage pour être tenté de faire comme le chien de la fable ? Auroit-il voulu abandonner ce qu'il tenoit de solide, & courir après des espérances éloignées, & même chimériques ? L'Historien de Guébriant met encore un faux raisonnement dans la bouche de son Heros. Bernard ne prétendoit pas faire du Comté de Brisgow un Etat séparé. Il le vouloit joindre au Landgraviat d'Alsace que le Roi lui avoit cédé par un traité autentique. Et cette Province ne devant pas demeurer à la France, quelle raison avoit-elle de demander si hautement Brisac ? N'étoit-ce pas témoigner ouvertement qu'on pensoit à se dédire des promesses faites au Duc ? 1639.

Tentative inutile du Roi & de la Reine d'Angleterre, pour l'accommodement de Marie de Médicis avec le Roi son fils.

Je suis surpris de trouver l'Evêque de Mende mis à la Bastille au commencement de cette année. C'étoit une créature de Richelieu, qui l'employa souvent dans les armées à faire la charge d'Intendant, ou de Commissaire des vivres. On dit que le Prélat fut emprisonné à cause de son intelligence avec Marie de Médicis. Il avoit été domestique d'Henriette Reine d'Angleterre. Auroit-il voulu la servir dans la tentative qu'elle faisoit en ce même temps pour raccommoder Marie de Médicis avec Louis ? Touchée de la longue disgrace de sa mere, Henriette ne se rebute point de la réponse seche du Roi de France, envoyée à Belliévre son Ambassadeur à Londres. Elle engage Charles son époux à dépêcher Jermin, Pair d'Angleterre, à Paris, avec ordre de ménager, s'il étoit possible, la réconciliation du fils & de la mere. On prit toutes les précautions imaginables de peur de choquer Richelieu. Le Seigneur Anglois fut particulierement chargé de lui protester que Marie de Médicis ne vouloit faire sa paix que par l'entremise du Cardinal ; qu'elle seroit bienaise de lui en avoir l'obligation ; & qu'on lui donnoit toutes les assurances qu'il pouvoit souhaiter de la résolution sincere de la Reine Mere, de vivre dans une parfaite intelligence avec lui, & de ne se mêler point de ce qui regarderoit le gouvernement de l'Etat. Bien loin d'être sensible aux soumissions réitérées d'une Princesse qui l'avoit comblé de biens, & à la faveur de laquelle il fut premierement redevable de sa prodigieuse fortune, le Cardinal prit de plus grandes mesures pour l'empêcher de revenir jamais en France.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. 4. chap. 55. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. II. Mémoires de Montresor.

Depuis la naissance du Dauphin, il avoit une nouvelle raison d'écarter la Reine Mere le plus loin qu'il pourroit. Plein d'espérance de survivre à son maître dont la santé paroissoit toujours foible & incertaine, Richelieu projettoit de se faire déclarer Régent du Royaume après la mort de Louis. On disoit déja que pour accoutumer le peuple à le voir revêtu de cette grande dignité, il prétendoit engager le Roi à faire tous les ans un voyage vers l'endroit de la frontiere où sa présence sembleroit plus nécessaire & à lui donner la régence de l'Etat durant l'absence de Sa Majesté, à l'imitation de Louis VII, qui allant à une croisade laissa la souveraine administration de son Royaume au fameux Suger, Abbé de S. Denis près de Paris. Si le Cardinal conçut véritablement le dessein de s'ouvrir ainsi le chemin à la

Grotiii Epistola initio an. 1639. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 642. 643. 644. &c.

1639. régence après la mort du Roi, ou il n'osa le proposer à son maître soupçonneux & défiant, ou Louis rejetta, comme il fit en certaines rencontres, le projet trop ambitieux de son Ministre. Trois personnes pouvoient prétendre à la régence après la mort de Louis XIII, qu'on ne regardoit pas comme fort éloignée, quoiqu'il n'eût pas encore quarante ans; Marie de Médicis qui avoit été déja Régente durant la minorité de son fils, Anne d'Autriche épouse du Roi, & le Duc d'Orléans. Richelieu, qui se flatoit d'éloigner facilement la Reine & Gaston, suspects & même odieux à Louis, n'avoit garde de rappeller en France une troisiéme concurrente, qui se seroit du moins unie avec les deux autres pour traverser le projet du Cardinal, & peut-être encore pour le dépouiller de ses grand biens après la mort du Roi, & le faire punir éxemplairement de ses attentas & de ses violences.

Jermin vit d'abord Richelieu, & lui rendit une lettre de la Reine d'Angleterre. Son instruction lui ordonnoit de commencer par-là. On ne manqua pas de renvoyer au Roi la décision d'une affaire si importante. Le Seigneur Anglois va donc à l'audience de Louis, & lui présente une lettre de la Reine sa sœur. Mais Chavigni avoit dressé par avance la minute de la réponse que le Roi devoit faire à Jermin, & Richelieu corrigea quelques endroits de sa propre main. En voici la substance. Que Louis sçavoit bon gré à Henriette de l'affection qu'elle conservoit pour la Reine leur mere commune. Que Leurs Majestés Britanniques ayant lié un entretien de Marie de Médicis avec Bellievre Ambassadeur de France à la Cour d'Angleterre, elles s'étoient retirées l'une & l'autre, en disant qu'elles ne prétendoient pas se mêler d'une affaire domestique dont Louis & ses Ministres seuls devoient prendre connoissance. Que le Roi persistant dans ces termes que Charles & Henriette jugeoient raisonnables, il ne vouloit recevoir la médiation d'aucun autre en ce qui regardoit son accommodement avec la Reine sa mere. Qu'il conservoit toujours la même tendresse pour elle; mais que cette Princesse avoit tant formé d'intrigues contre le bien de la France, & pris de si étroites liaisons avec les ennemis déclarés de son fils, que la meilleure chose qu'il pouvoit faire dans cette conjoncture, c'étoit de suspendre les témoignages de son affection pour la Reine sa mere, jusques à l'établissement d'une paix solide & durable entre lui & la Maison d'Autriche. Qu'il sembloit à la vérité qu'en attendant la conclusion de cette grande affaire, il pouvoit laisser à Marie de Médicis la libre jouïssance de ses revenus, ou du moins d'une partie. Que le Roi y consentiroit sans peine, s'il ne connoissoit les mauvaises intention de ceux qui avoient le plus de pouvoir sur l'esprit de cette Princesse. Que ces gens-là ne manqueroient pas de la porter à employer la plus grande partie de son argent à des choses contraires au bien de la France. Que dans son manifeste publié depuis peu à Londres, elle ne paroissoit pas encore désabusée de la bonne opinion qu'elle avoit eue mal à propos de quelques-uns de ses domestiques ennemis de leur Patrie. Enfin que Louis souhaitoit qu'on ne lui parlât plus des choses passées, & que Jermin, homme habile & penetrant, pouvoit découvrir les raisons que Sa Majesté avoit d'éloigner de son esprit le fâcheux

& triste souvenir des attentats formés contre sa personne, ou du moins contre son autorité. 1639.

Je n'ai pas vû ce dernier manifeste de Marie de Médicis. Mais le sçavant Grotius, qui l'avoit lû, témoigne dans une de ses lettres, qu'elle y parloit du Cardinal avec beaucoup de modération, & que tous les ménagemens possibles y étoient gardés. Peut-être que la Reine Mere y témoignoit encore le dessein d'obtenir la sûreté & le rétablissement de ceux qui l'avoient suivie, quoique, pour ôter tout sujet d'ombrage à Richelieu, elle eût laissé à Bruxelles le P. de Chanteloube & l'Abbé de S. Germain, plus odieux que les autres au Cardinal. J'en appelle à toutes les personnes équitables : La reconnoissance de cette Reine infortunée au regard de ceux qui ne l'abandonnerent pas dans sa disgrace, étoit-ce une raison légitime à son fils de lui refuser son douaire & les alimens nécessaires ? Soit que Louis fût ébranlé par les instances de sa sœur en faveur de leur mere commune; soit que le Cardinal en voulût imposer au monde, & ôter à sa bienfaictrice toute espérance de retour, il persuade au Roi de consulter ses principaux Ministres sur la proposition faite par la Reine d'Angleterre, & de leur demander leur avis par écrit. Seguier Chancelier de France, Bullion & Bouthillier Surintendans des finances, Chavigni & Des-Noyers Secrétaires d'Etat, furent les seuls appellés à ce Conseil extraordinaire. Richelieu s'excusa d'y aller, sous prétexte qu'il étoit suspect à la Reine Mere. Les Courtisans rirent d'une modestie grossierement affectée. *Ne sçavons-nous pas*, disoit-on, *que le Cardinal a fait dresser lui-même par Chavigni la réponse déja donnée à Mylord Jermain? Les gens que le Roi consulte par façon se sont aveuglement devoués à son Ministre auteur de leur fortune. Quand même ils conserveroient encore quelques sentimens de droiture, oseroient-ils opiner autrement que cet homme impérieux le leur préscrira?*

On nous a conservé les avis que Séguier & les quatre autres donnerent par écrit au mois de Mars de cette année. Tous ne manquerent pas d'alléguer ce qui leur sembla plus spécieux, pour persuader à Louis que le retour de sa mere seroit extrêmement préjudiciable à l'Etat, & pour le confirmer dans la maxime si souvent inculquée par Richelieu & par son Capucin Joseph, qu'un Souverain est plus étroitement lié à ses sujets qu'à ses plus proches parens. Cela peut être vrai dans quelques rencontres. Mais il falloit montrer que marie de Médicis se trouvoit dans le cas. Tout ce qu'on pouvoit dire de plus fort contr'elle se reduisoit à ceci : Qu'elle avoit instammenr pressé l'éloignement d'un Ministre qui mettoit la division dans la famille Royale, & sacrifioit tout à son ambition: Que se voyant poussée hors du Royaume, & ses plaintes & ses remontrances également rejettées, elle s'étoit liée avec les Ducs d'Orléans & de Montmorenci, pour obtenir les armes à la main, que l'Usurpateur de l'autorité Royale & l'oppresseur des Princes, des grands Seigneurs, de la Noblesse, des Magistrats & du peuple, fût renvoyé aux fonctions de sa profession. Avoit-elle si grand tort, de pourvoir au bien de ses deux fils, dont l'un étoit obsédé & retenu comme captif; l'autre persécuté & chassé du Royaume par un Prêtre ambitieux?

1639. Qu'elle avoit lié une intrigue avec le Roi d'Espagne & le Comte de Soissons, afin de finir une guerre ruineuse à la France, que l'envie de se maintenir dans son poste injustement, avoit allumée. Cela n'est-il pas vrai dans le fonds? Et les pertes que le Royaume souffrit jusques à ce que la Monarchie d'Espagne fût considérablemeut affoiblie par les révolutions arrivées en Catalogne & en Portugal, ne montrent-elles pas clairement que la guerre étoit infiniment plus préjudiciable qu'avantageuse à Louis? Je soutiens que tous ces desseins de Marie de Médicis furent justes & légitimes. Quoiqu'elle y mêlât de l'ambition & du ressentiment, ils tendoient dans le fonds au bien du Royaume. D'où je conclus que Séguier & les quatre autres Ministres d'Etat firent à leur maître l'illusion du monde la plus maligne & la plus grossiere, en lui persuadant de tenir non seulement sa mere exilée du Royaume, où elle avoit droit de demeurer; mais encore de la priver de son douaire & de ses revenus, sous pretexte qu'en certains cas un Souverain doit préférer le bien de son peuple aux intérêts de ses plus proches parens.

Ces misérables esclaves de Richelieu ajoûtent dans leurs écrits qu'aucune loi divine, ni humaine, n'ordonne aux enfans de vivre avec leurs peres & leurs meres, & de les loger chez eux. Passons cela. Mais le droit naturel & l'Evangile n'obligent-ils pas un fils à donner les alimens nécessaires à ceux qui l'ont mis au monde? Peut-il leur enlever ce qui leur appartient légitimement? Par son contrat de mariage avec le Roi Henri IV, Marie de Médicis avoit droit de demeurer en France, & de jouïr du doüaire qui lui fut assigné. Qu'avoit-elle fait qui méritât que son fils lui refusât l'un & l'autre? Elle ne vouloit pas vivre en bonne intelligence avec son domestique ingrat. Voilà, encore un coup, le seul crime qu'on lui peut reprocher. Et ce qu'il y a de plus éxécrable, c'est que par un abus prophane des paroles & des actions de Jésus-Christ, Séguier & Des-Noyers appuyent leur sentiment barbare & dénaturé, sur ce que le Sauveur s'est quelquesfois séparé de la bienheureuse Vierge sa mere, & sur certaines paroles dures en apparence qu'il lui a dites dans une ou deux rencontres. Jésus-Christ ne reconnoît pour ses véritables parens que ceux qui font la volonté de son Pere. L'hypocrite Des-Noyers conclut de ces divines paroles, avec autant de malice que d'absurdité, que Marie de Médicis ne voulant pas obéïr à Louis, ou plûtôt à son Ministre, le Roi ne la doit plus regarder comme sa mere.

Le Sauveur nous apprend, ajoûte par un ridicule galimatias le Secrétaire d'Etat, après avoir cité fort mal à propos deux ou trois passages de l'Evangile, *qu'il faut quelquesfois suspendre les devoirs de la nature, pour les rendre à la grace; & quitter les obligations inférieures, pour satisfaire aux supérieures, comme sont celles des Rois envers leurs Etats.* Bon Dieu! combien d'artifices diaboliques employa-t-on pour armer un Prince peu éclairé contre les remords de sa conscience, qui lui reprochoit son impitoyable dureté au regard de sa mere? On ne manqua pas de dire encore que le retour de Marie de Médicis étoit contraire aux intérêts du Dauphin. Que si

le Roi venoit à mourir, elle prétendroit à la régence du Royaume. Qu'elle formeroit un puissant parti pour l'obtenir. Que de grands Seigneurs s'y opposeroient de toutes leurs forces. Que cela causeroit une guerre civile. C'étoit déclarer assez nettement que Richelieu lui-même ne souffriroit jamais que sa bienfaictrice, cruellement offensée, eût la souveraine administration du Royaume. Ne prétendoit-on pas insinuer aussi que Louis ne pouvant pas se fier à ses plus proches parens, il devoit laisser la tutele de son fils mineur, & le gouvernement du Royaume à Richelieu ? Appuyé des beaux raisonnemens de ses créatures, le Cardinal fait donner une derniere reponse à Jermin. On y déclara que Marie de Médicis devoit commencer par chasser de sa maison tous ceux que le Roi lui désigneroit, & qu'après qu'elle auroit vécu quelque temps en repos & dans une résignation absolue aux volontés de Louis, elle pourroit envoyer recevoir ses ordres, & la permission de joüir de ses revenus dans l'endroit qui lui seroit prescrit.

1639.

Je trouve que la Reine d'Angleterre demanda, peu de temps après, celle de venir en France, sous prétexte de rétablir sa santé altérée depuis sa derniere couche, & pour s'aboucher avec le Roi son frere. Vouloit-elle faire encore une nouvelle tentative en faveur de sa mere ? Ne pensoit-elle point aussi à dissiper les ombrages que Charles & Louis prenoient l'un de l'autre, & empêcher que celui-ci ne fomentât sous main les mouvemens de l'Ecosse ? Le Capucin Jacinte y avoit vivement soufflé le feu par l'ordre de son confrere Joseph. Le Roi de France demeura quelque temps sans s'expliquer, & quand la saison fut un peu avancée, il répondit, que ses affaires l'obligeant à marcher vers la frontiere de son Royaume, Henriette prendroit une peine inutile, & qu'il ne pourroit avoir la consolation de s'entretenir avec elle. Le refus que Louis faisoit d'écouter les prieres & d'accepter l'entremise de Charles & d'Henriette, qui se vouloient rendre garants de la bonne conduite de Marie de Médicis, ne porta-t-il point le Roi d'Angleterre à rappeller le Comte de Leycester & le Baron Scudamore ses Ambassadeurs, l'un extraordinaire, & l'autre ordinaire en France, & à leur ordonner de partir sans recevoir aucun présent de Sa Majesté Très-Chrétienne ? Ne fut-ce point un effet du chagrin que Charles eut de ce que Louis encourageoit sous main Lesley & les autres mécontens d'Ecosse. Cette démarche ne servit qu'à irriter davantage Richelieu. De peur que Sa Majesté Britannique, sollicitée par Marie de Médicis, ne se joigne à la Maison d'Autriche pour obliger Louis à faire une paix où cette Reine si opiniâtrément persecutée soit comprise, le Cardinal se confirme plus que jamais dans la résolution de donner à Charles tant d'occupation en Ecosse, & même en Angleterre, qu'il ne puisse se mêler aucunement de ce qui se fera hors de ses Isles.

A l'occasion de la mésintelligence qui sembloit continuer entre la Cour de France & celle de Rome, les ennemis de Richelieu, & certains bigots, crioient sans cesse qu'il projettoit non seulement d'être déclaré Régent du Royaume en cas que Louis vint à mourir ; mais encore de former un schis-

Quelques Evêques assemblés à Paris censurent

1639. me & de se faire Patriarche en France. Ce bruit augmenta quand on vit paroître à la fin de l'année précedente le Recueil des *Preuves des Libertés de l'Eglise Gallicanne*, compilé à la sollicitation de quelques personnes considérables, par Pierre & Jacques du Puy, deux sçavans freres, fort connus dans le monde par leurs curieuses recherches. Le Nonce du Pape, secondé des Moines & de la cabale des bigots toujours puissante & redoutable, fit tant qne le débit de cet excellent ouvrage fût défendu par Arrêt du Conseil du Roi. Richelieu laissa faire; soit qu'il craignît d'irriter encore plus des gens déja fort animés contre lui; soit qu'il eût quelque raison secrete de ménager le Pape. *On avoit imprimé ici depuis quelque temps*, dit Grotius dans sa lettre du 22. Janvier au Chancelier Oxenstiern, *un livre contenant des preuves authentiques des libertés que le Royaume & l'Eglise de France prétendent avoir, non par aucune concession des Papes, mais par un ancien usage constamment maintenu contre les diverses atteintes qu'on y a voulu donner. Plusieurs pieces tirées des Regîstres du Parlement, de ceux du Conseil du Roi, & des anciennes Archives, sont recueillies dans cet ouvrage, qui mérite d'être lû par les étrangers. On y voit les divers artifices dont les Papes se sont servis pour étendre leur autorité; & la peine que ceux qui négligent de s'opposer à une puissance qui augmente tous les jours à la faveur de l'ignorance du peuple qu'elle sçait surprendre, ont ensuite à repousser ses usurpations. Le Nonce du Pape a fort bien connu le tort que la lecture d'un pareil livre peut causer aux prétentions de son maître. Appuyé du crédit & des efforts des Moines, il a enfin obtenu un arrêt du Conseil qui en défend le débit. C'est ainsi que sous le regne des Princes ignorans, ou négligens, on donne de si grandes atteintes à l'autorité souveraine, que leurs successeurs, ou plus éclairés, ou mieux intentionnés, n'y peuvent plus remédier dans le besoin. Il est surprenant qu'on ne laisse pas à Paris la liberté de défendre la puissance du Roi, pendant que divers livres se publient tous les jours à Rome contre les droits légitimes des Souverains.*

un livre intitulé, *Preuves des Libertés de l'Eglise Gallicane.*

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. 6. chap. 36.

Grotii Epist. 971. 1003. 1105. 1108. 1117. 1118. 1119. 1122. 1127. 1335. 1336. & *aliquot sequent. an.* 1640.

On y imprime, dit ce sçavant Ambassadeur dans une autre lettre, *que le Pape a le pouvoir de disposer des Royaumes, quand les Princes deviennent tyrans, ou hérétiques; & même s'ils négligent de remplir leurs devoirs essentiels. Dans le premier cas, on surprend le peuple*, qui s'imagine avoir dans la personne du Pape un protecteur contre la tyrannie du Souverain. *Le second en impose aux superstitieux*, qui croyent que l'autorité du Pape est nécessaire à la conservation de la Religion. Pour ce qui est du troisiéme qui regarde la négligence, c'est un vice assez commun aux Princes. *Les Papes ont un plus grand soin de l'éviter.* Leur activité n'est que trop vive, quand il est question d'étendre, ou de maintenir leurs usurpations. Le Cardinal de la Rochefoucaut, aveuglément dévoué à la Cour de Rome, assembla quelques Evêques plus zélés pour le service du Pape que pour celui du Roi, dans son hôtel Abbatial de Sainte Genevieve à Paris. Ce prétendu Concile condamna le livre des *Preuves des Libertés de l'Eglise Gallicane*, comme schismatique & hérétique. Il écrivit encore une lettre circulaire à tous les Prélats de France, pour les exhorter à en défendre la lecture dans leurs Diocèses. L'ouvrage n'en fut que mieux vendu & plus estimé. *Cependant cette*

démarche, remarque fort bien Grotius, *témoigne évidemment que l'autorité du Pape augmente tous les jours aux dépens de celle du Roi.* 1639.

Le même Ambassadeur eut sur cette affaire un entretien avec le Prince de Condé, dont il fait le récit au Chancelier de Suede. On y dit de part & d'autres certaines choses instructives & particulieres, qui meritent d'être rapportées. *A propos du livre des Libertés de l'Eglise Gallicane*, raconte Grotius, *le Prince se mit à parler de ce qu'on nomme ordinairement, mais avec trop peu d'exactitude, la distinction des deux puissances, spirituelle & temporelle. Je lui prouvai par les anciens Théologiens, que les fonctions Ecclesiastiques sont un simple ministére* sans aucune jurisdiction, & sans autre pouvoir que celui de prêcher la parole de Dieu, & d'administrer les Sacremens. *Que ce ministére vénérable, & institué par le fils de Dieu, doit être maintenu & appuyé par les Souverains. Que l'abus qui s'en peut faire est désagréable à Dieu, & pernicieux à l'Eglise & à l'Etat. Que le Souverain est obligé à l'empêcher, puisque ses principaux devoirs consistent à maintenir l'observation de la Loi de Dieu, à prendre soin de la conservation du peuple, & à réprimer l'injustice. Le Prince avoua que ces Principes étoient constans & véritables. J'ajoûtai que non seulement les Empereurs Romains, mais encore les Rois, & particulierement ceux de France, avoient usé de ce droit. Qu'il s'étoit presqu'entierement perdu par la malhabileté, ou par les intérêts particuliers de ceux à qui les Princes confient l'administration de leurs affaires; & encore plus par l'adresse & par l'activité des Papes & de leurs émissaires. Que celui qui veut être en ce temps-ci un véritable Chrétien Catholique doit croire ce qui est révélé dans les Saintes Ecritures. Que dans leur interprétation, il se faut régler non sur les explications particulieres de certaines gens; ce qui cause souvent des schismes, des révoltes & des guerres; mais sur le consentement unanime & perpétuel des anciennes Eglises. Qu'il est facile de le trouver dans ce qui nous reste des écrits des plus excellens Auteurs Ecclésiastiques, dans les actes des Conciles, & dans les symboles que ces Assemblées ont dressés, que les Empereurs ont confirmés par leur autorité, & que toutes les Eglises particulieres ont approuvés, avant la séparation de l'Orient & de l'Occident. Enfin, qu'un vrai Catholique doit s'abstenir de calomnier les autres Chrétiens, renoncer à tout esprit de faction & de parti, travailler au rétablissement de la Doctrine enseignée par Jesus-Christ & par ses Apôtres, regarder comme ses freres & comme Chrétiens Catholiques tous ceux qui sont dans cette même disposition, quoique, par un malheur déplorable, ils se trouvent engagés dans une autre communion & dans un schisme formé & entretenu par ceux qui ont usurpé une domination absolue sur l'Eglise. Le Prince demeura d'accord de tout ce que je disois, & m'assura que c'étoit le sentiment des gens les plus éclairés qu'il connoissoit.*

Ceci, ajoûte le sçavant & judicieux Ministre de Suede, *ne regarde pas le sujet de mon Ambassade. Cependant j'ai cru le devoir rapporter, afin qu'on sçache ce que pensent ici les personnes du premier rang. Presque tous les Magistrats des Parlemens sont dans les mêmes principes. Et cependant on les regarde à Rome comme des gens qui ne valent pas beaucoup mieux que les*

1639. *hérétiques*. Ce fait d'histoire est plus curieux, plus important qu'une infinité d'autres que les Auteurs racontent. On trouvoit en France un nombre considérable de ces personnes éclairées & bien intentionnées, non seulement sous le régne précédent; mais il y en a encore plusieurs sous celui-ci & dans la Robe, & dans le Clergé même. Je puis l'avancer hardiment. Dieu veuille les délivrer du joug d'une Inquisition secrete, mais presque aussi cruelle que celle de l'Espagne; & faire que tous ceux qui conservent, dans les diverses communions du Christianisme, de véritables sentimens de paix & de réunion, puissent travailler conjointement à un solide rétablissement de la pureté de l'Evangile & de la liberté Chrétienne dans l'Europe. Qu'il me soit permis de rapporter encore ici un autre entretien que le même Grotius eut l'année précédente avec Chavigni Secrétaire d'Etat. Le récit s'en trouve dans sa lettre du 5. Juin 1638. au Chancelier de Suede.

Des affaires politiques, dit-il, *nous tombâmes insensiblement sur les matieres d'érudition, & principalement sur l'histoire du Président de Thou. Chavigni la louoit. Mais il trouvoit à redire que l'Auteur eût dit au commencement de son ouvrage, que sous le régne de Charles-Quint les Espagnols donnerent un exemple de la maniere dont une nation se peut soustraire de l'obédience du Pape, & cependant conserver, & maintenir même la Religion Catholique.* N'eût-il pas été plus à propos, *ajoûta le Secrétaire d'Etat*, de supprimer cette réfléxion, & de la laisser faire au Lecteur? Monsieur, *lui répondis-je*, l'intention de l'Historien a été fort bonne, & je trouve qu'il a eu raison. Car enfin les Rois de France ne se peuvent-ils pas trouver encore dans les mêmes circonstances que Philippe-le-Bel, Henri III. Henri IV. & la République de Venise? S'il arrive qu'on élise un Pape dévoué à l'Espagne, ou qui redoute trop la puissance de cette Monarchie, qui vous répondra qu'à l'instigation des Espagnols, le nouveau Pontife ne chagrinera pas le Roi sur les alliances que la nécessité de ses affaires l'oblige de contracter avec les Protestans? Il étoit bon que les François connussent ce que les Espagnols leur ont appris à faire en de pareilles conjonctures. Et pour vous dire la vérité, Monsieur, les Protestans ont seulement fait ce que Philippe-le-Bel, Charles-Quint, & d'autres avoient fait avant eux. Je n'y trouve que cette différence. Ces Princes se séparerent pour un temps de l'Eglise de Rome; au lieu que la séparation des Protestans est plus longue, & doit subsister tant que les mêmes inconvéniens seront à craindre, & que le bien public l'éxigera. *Je vous raconte ceci*, dit ensuite Grotius, *parce que le Pape Urbain, assez favorable à la France, a été depuis peu si dangereusement malade, qu'on l'a cru mort. Jusques-là que l'Ambassadeur de France à Rome pénétra malgré les gardes dans la chambre d'Urbain, pour voir si on ne cachoit point sa mort. Plusieurs Courtisans & des Evêques mêmes disent librement que si on vient à élire un Pape ennemi de la France, on lui lévera l'obédience, & qu'on fera un Patriarche. Tout le monde donne déja une si belle dignité au premier Ministre.*

Il survint cette année un différend entre la Cour de France & celle

de Rome, dont je parlerai dans la suite. Le bruit fut alors plus grand que Richelieu projettoit de former un schisme & de se faire Patriarche. De maniere que l'année suivante, on vit paroître un * livre sous un nom supposé, qui avertissoit les Evêques de France de se précautionner contre les desseins ambitieux du Cardinal, qui prétendoit porter Louis à se séparer de l'Eglise de Rome, & à le créer Patriarche dans son Royaume. La réputation de Richelieu y étoit cruellement déchirée. Le Chancelier Seguier & Bullion Surintendant des Finances ne furent gueres plus épargnés. L'accusation sembla fondée sur les choses du monde les plus frivoles. Que le Cardinal avoit fait publier le livre des *Preuves des Libertés de l'Eglise Gallicane*. Qu'il persuadoit au Roi de lever de l'argent sur les Evêques & sur le Clergé, sans le consentement du Pape. Qu'à son instigation Louis faisoit des loix sur la validité & la nullité des mariages. Que le Cardinal s'efforçoit de mettre la division entre le Pape & le Roi. Qu'il donnoit des interprétations sinistres à ce qu'Urbain faisoit comme Prince temporel, & non en qualité de Pape. Peut-être que la Cour de Rome ne vouloit, ou n'osoit pas dire tous les sujets de soupçon & de défiance que Richelieu lui donnoit, & que le Nonce, qui eut part, dit-on, à la composition & à la publication de l'ouvrage, crut qu'il suffisoit d'avertir les François de réfléchir sur les allures du Cardinal, & de traverser ses projets contre le Pape, dont il ruinoit sourdement l'autorité. Quoi qu'il en soit, Richelieu fut vivement picqué de ce libelle, qui tendoit à le rendre odieux & en France & dans tous les Pays de l'obédience de l'Evêque de Rome. Il le fit condamner par Arrêt du Parlement, & censurer par les Prélats qui se trouverent à Paris. Le bruit courut même que le Cardinal feroit révoquer la censure publiée par l'assemblée tenue chez son confrere la Rochefoucaut, contre le Recueil *des Preuves des Libertés de l'Eglise Gallicane*. Mais les choses demeurerent-là. Les Evêques de France eurent ordre cette année de n'avoir aucun commerce avec le Nonce, comme je le raconterai. Peu de temps après la publication du libelle contre Richelieu, on fit de nouveaux affronts au Ministre du Pape. Etant allé dans l'Eglise Cathédrale de Paris, il se plaça dans la chaire Episcopale. On l'en fit honteusement sortir. Le Duc d'Orléans entra par hazard quelque temps après dans l'Eglise. Des gens allerent incontinent tirer le carreau que le Nonce avoit sous ses genoux, & lui dirent qu'il ne lui appartenoit pas de garder cette marque de distinction en présence du Frere unique du Roi. Enfin, on ne lui donna pas de l'encens à la cérémonie qui se faisoit alors. Le Cardinal ne voulut-il point se venger par là de la part que le Nonce avoit au livre publié contre Son Eminence? 1639.

Pendant qu'elle marioit la veuve de Puylaurens, sa proche parente, au Comte d'Harcourt, elle faisoit commencer le procès du Duc de la Valette, époux de la sœur de la même Dame. A l'exemple d'un fameux tyran de l'ancienne Rome, le Cardinal toujours ingénieux à trouver une On fait le procès au Duc de la Valette absent.

* Optatus Gallus, de schismate cavendo.

1639. nouvelle Jurisprudence, quand il est question de perdre ceux qu'il regarde comme ses ennemis, persuade à son foible maître de faire condamner un Officier de la Couronne d'une maniere inouïe & sans exemple depuis la fondation de la Monarchie Françoise. Le détail d'un fait si particulier nous a été heureusement conservé. Il ne doit pas être omis dans cette Histoire. La Poterie, Conseiller d'Etat, ayant eu commission, comme je l'ai déja dit, d'aller en Guienne, pour y faire conjointement avec Machaut son confrére des informations contre le Duc de la Valette, sur la levée du siege de Fontarabie; les deux Commissaires reçurent les dépositions de quarante-huit ou cinquante miserables témoins, Capitaines, soldats & autres. Là dessus Richelieu entreprend de faire condamner un Seigneur beau-frere de son maître, époux de sa proche parente, & frere de son intime ami, comme coupable de trahison, ou de lâcheté dans l'affaire de Fontarabie; & de félonie, parce qu'étant Duc & Pair, Colonel Général de l'infanterie Françoise, & Gouverneur de Guienne, il est sorti du Royaume sans la permission de Sa Majesté. Tel étoit le sort malheureux des grands Seigneurs suspects à Richelieu, durant son sanguinaire & tyrannique Ministére. S'ils demeuroient en France, il retenoit les uns dans une longue prison, & faisoit condamner les autres à la mort par des Juges iniques & subornés. Que s'ils s'enfuyoient pour éviter la persécution de l'impitoyable Cardinal, on les déclaroit coupables du crime de félonie, ou du moins ils étoient dépouillés de leurs charges, & privés de la jouïssance de leurs revenus.

Journal de Bassompierre. Tom. II. Mémoires de Montrésor. Vie du Duc d'Epernon. Liv. XII. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 781. 782. 783.

Le Roi ordonna que les informations faites contre la Valette fussent communiquées au Procureur Général du Parlement de Paris, afin qu'il prît ses conclusions, & demandât ce qu'on appelle en France un *decret de prise de corps* contre le Duc. Le premier Président, tous les Présidens au Mortier, & Pinon Doyen des Conseillers de la Grand'Chambre, furent mandés à S. Germain, pour être Juges en qualité de Commissaires & de Conseillers d'Etat, conjointement avec le Cardinal de Richelieu, le Chancelier Seguier, les Ducs d'Usez, de Monbazon & de la Rochefoucault, Bouthillier Surintendant des Finances, Léon Brulart, Aubry, le Bret, Talon Conseiller d'Etat, la Poterie & Machaut aussi Conseillers d'Etat & Rapporteurs. Le Roi vouloit présider lui-même au jugement criminel d'un de ses sujets: chose inouïe jusques alors. La Ville-aux-Clercs, Secrétaire d'Etat, ayant déclaré de la part de Sa Majesté aux Gens du Parlement, qu'ils étoient seulement appellés en qualité de Conseillers d'Etat, & qu'ils prendroient place & opineroient selon l'antiquité de leurs brevets, les Magistrats répondirent qu'étant venus en corps, ils ne se sépareroient point, & que n'ayant pas apporté leurs brevets, ils ne pouvoient sçavoir l'ordre de leur séance au Conseil. Le Roi, mécontent de cette réponse, leur envoya dire par le Comte de Nogent, que Sa Majesté, lasse d'attendre, leur ordonnoit de se rendre incessamment au Château. Les Magistrats ne répondant rien, la Ville-aux-Clercs leur revint dire que pour cette fois on leur permettoit de ne se séparer point: mais qu'à la prémiere, ils prendroient

séance selon l'ordre de leurs brevets, puis qu'ils étoient seulement appellés comme Conseillers d'Etat. Les Magistrats vinrent ainsi dans la salle où Louis les attendoit. 1639.

Il s'assit au haut de la table, le Cardinal, le Chancelier, les Ducs d'Usez & de la Rochefoucault, le Surintendant des Finances, & les Conseillers d'Etat à la droite, le Duc de Montbazon, les Présidens du Parlement & Pinon Doyen de la Grand'Chambre à la gauche, la Poterie & Machaut Rapporteurs au bout de la table, vis-à-vis le Roi. *Je vous ai mandé*, dit-il alors, *pour le procès du Duc de la Valette. Vous en apprendrez le mérite par le rapport qui vous en sera fait.* Le Jai premier Président du Parlement, qui avoit concerté auparavant avec ses confreres ce qu'il devoit remontrer au Roi, prit la parole & parla de la sorte. *Sire, nous supplions très-humblement Votre Majesté de nous dispenser d'opiner ici. Nous ne pouvons dire nos avis que dans le Parlement. S'il vous plaît d'y renvoyer l'affaire selon les ordonnances, on y procédera dans les formes contre l'accusé.* Le Jai fit ensuite des remontrances à Louis, & le pria instamment de permettre que les choses se fissent selon les régles de la Jurisprudence établie. *Je ne le veux pas*, dit le Roi. *Vous faites les difficiles & les tuteurs. Opinez au procès. Le Duc de la Valette ne mérite pas d'être jugé autrement. Je suis le maître; & c'est une erreur grossiere que de s'imaginer que je n'ai pas le pouvoir de faire juger les Pairs de mon Royaume où il me plaît. Qu'on ne me parle pas davantage là-dessus.* Tels étoient les principes de tyrannie inspirés à ce Prince par un Ministre qui vouloit éxercer un pouvoir arbitraire sous le nom de son maître.

Après un long & mauvais discours, les deux Rapporteurs conclurent au decret de prise de corps contre la Valette. Louis demande ensuite lui-même l'avis des Juges, & commence par Pinon Doyen de la Grand'-Chambre. *Sire*, dit le vieux Magistrat, *il y a cinquante-quatre ans que je sers dans le Parlement; & je n'ai point encore vû une affaire si importante. M. le Duc de la Valette a eu l'honneur d'épouser la sœur naturelle de Votre Majesté. Il est outre cela Pair de France. Je vous supplie très-humblement de le renvoyer au Parlement. Opinez*, interrompit Louis. *Je suis d'avis*, reprit froidement Pinon, *que M. le Duc de la Valette soit renvoyé au Parlement pour y être jugé. Je ne le veux pas*, dit le Roi. *Ce n'est pas là opiner. Sire*, repartit modestement Pinon, *un renvoi est un avis légitime. Opinez dans le fonds*, repliqua Louis en colere: *autrement je sçai bien ce que je dois faire.* Pouvoit-il user de menaces plus claires pour contraindre les Juges à trahir leur conscience, & à suivre ses ordres tyranniques? *Sire*, dit alors Pinon, *puisque Votre Majesté me l'ordonne, je suis de l'avis des conclusions.* Les Présidens de Nesmond & Seguier opinerent chacun & dirent: *Pour obéïr à l'ordre exprès du Roi, je suis de l'avis des conclusions.* On ne peut point approuver cette maniere d'opiner. Car enfin, si le Souverain ordonne de prononcer une sentence inique, le Juge ne doit pas lui obéïr. Cependant la réponse de ces trois Magistrats, qui témoignent clairement la violence que la colere & les me-

maces du Roi leur font, devoit faire rougir Louis & son emporté Ministre.

1639. Le Président le Bailleul *pensa s'échauder*. C'est l'expression de l'Auteur de la rélation que je transcris. Richelieu prenant sa place avoit dit que la bonté du Roi seroit si grande au regard du Duc de la Valette, que Sa Majesté le feroit appeller une seconde fois, avant que de passer outre au jugement du procès. Le Cardinal entendoit qu'après le decret de prise de corps donné, le Duc seroit cité publiquement & à son de trompe selon les formes ordinaires. Mais le Président s'imagina que le Roi enverroit un nouvel ordre à la Valette de revenir incessamment rendre raison de sa conduite. Dans cette prévention, il croit avoir trouvé un fort bon moyen de se tirer d'intrigue, & répond ainsi au Roi qui lui demande son avis: *Sire, je suis pour l'ouverture donnée par M. le Cardinal. Il n'a pas encore opiné*, reprit le Chancelier Séguier. *Je le sçai bien*, repartit le Bailleul. *Aussi ne dis-je pas que je suis de l'avis de Son Eminence: mais que j'approuve son ouverture. Ne vous couvrez point de mon manteau*, dit alors Richelieu au Président. *Je n'ai pas envie de vous le prêter*. Bailleul, poussé à bout, n'a point d'autre ressource que de suivre l'exemple de ses confreres. *Je suis de l'avis des conclusions*, dit-il enfin comme eux. La relation porte que le Président de Mesmes *passa sans dire mot*. Cela signifie à mon avis qu'il opina du bonnet. Novion remontra que les Rapporteurs n'avoient marqué ni l'âge, ni le nom des témoins; & que le procès n'étoit nullement selon les formes de la procédure criminelle. *Cela est vrai*, dit le Roi. C'étoit déclarer bien nettement qu'il prétendoit tout faire à sa fantaisie, sans aucun égard aux loix établies & aux régles de l'équité. *Ma conscience ne me permet pas d'opiner ici*, repartit Novion à Louis qui le pressoit de donner son avis. *Mais puisque j'y suis forcé par le commandement exprès de Votre Majesté, j'opinerai de la maniere la moins capable de charger ma conscience. Je suis d'avis que M. le Duc de la Valette soit ajourné personnellement*.

Bellievre, second Président du Parlement, fut le seul qui témoigna véritablement du courage & de la probité. Après avoir repris les choses de plus haut, & montré la justice du renvoi de l'affaire au Parlement, il déclara nettement qu'il ne pouvoit pas être d'un autre sentiment. Louis insistant que Bellievre opinât au fonds, le Président fit un discours que tout le monde trouva extrémement beau. *Je vois quelque chose de fort étrange dans cette affaire*, dit-il entr'autres choses. *Un Roi qui opine au procès criminel d'un de ses sujets. Jusques à présent les Rois se sont réservés les graces, & ont renvoyé la condamnation des coupables à leurs Officiers. Votre Majesté, Sire, pourroit-elle soutenir ici la vûe d'un Gentilhomme sur la sellette, & qui ne sortiroit de votre présence que pour aller mourir sur un échaffaut? Cela est incompatible avec la Majesté Royale. La vûe du Prince porte partout les graces avec elle. S'il entre dans une Eglise interdite, la censure est incontinent levée, selon les régles du Droit. Tous ceux qui sont admis devant le Prince doivent se retirer contens & joyeux*. L'intégre Magistrat finit en remontrant combien il étoit pernicieux d'intimider ainsi les Juges, & de

ne leur laisser pas la liberté de parler selon leur conscience. *Opinez au fonds*, dit Louis à Bellievre après l'avoir écouté paisiblement. *Je ne puis être d'un autre avis*, répondit-il : *Le mien est Catholique.* Le Chancelier prit la parole & voulut dire quelque chose au Président. *Monsieur*, repartit-il, *si vous prétendez ici me donner des instructions, c'est un temps perdu inutilement. Je persiste dans mon sentiment.* Tout le monde avoue que Bellievre acquit beaucoup d'honneur & de réputation dans l'affaire du Duc de la Valette ; ou pour mieux dire, avec l'Historien d'Epernon, qu'*il confirma la haute estime de probité attachée depuis longues années à son nom & à sa famille.* 1639.

Le Jai, premier Président, n'osa en cette rencontre trahir les intérêts de sa Compagnie. La prévarication auroit été trop criante. Il insiste donc comme ses confreres sur le renvoi au Parlement, & opine au decret de prise de corps. Louis demanda ensuite l'avis des Conseillers d'Etat. Le Bret allégua pour preuve ce qui se pratique en Turquie & en Perse, & Léon Brulart appuya le même sentiment par les exemples des plus violentes procédures en Allemagne. Les Ducs & Pairs, le Chancelier, le Cardinal, & le Roi opinerent enfin. Quand on se fut levé, Louis appella les Présidens de Bellievre, de Nesmond, le Bailleul, de Novion, & leur parla de la sorte : *Vous me désobéïssez toujours. Je suis fort mécontent de vous. Je hais ceux qui disent que je ne puis faire le procès aux Ducs & Pairs que dans le Parlement. Ce sont des ignorans & des gens indignes de leurs charges. Je ne sçai si je n'en commettrai point d'autres. Je veux être obéï, & vous ferai bien connoître que tous les priviléges sont fondés sur un mauvais usage. Qu'on ne m'en parle plus désormais.* Ne réfléchissons point sur une pareille tyrannie : il suffit de l'avoir exposée. Un misérable flateur allégue dans le Conseil, & en présence du Roi Très-Chrétien, ce qui se pratique chez les Turcs, & prétend qu'à l'exemple de leur Sultan, qui fait mourir comme il lui plaît, & sans aucune formalité de justice, ses Bassas & ses Vizirs, un Prince qui prend le surnom de Juste n'est pas obligé de suivre les loix & les coûtumes établies, quand il est question de condamner les Pairs de son Royaume & les Officiers de sa Couronne à perdre l'honneur & la vie. On applaudit à un pareil avis ; on le suit. Quelle horreur ! quelle infamie ! Par un Arrêt du Conseil rendu le jour suivant à S. Germain en Laïe, il fut ordonné que le Duc de la Valette *seroit pris au corps & amené prisonnier à la Bastille, si pris & appréhendé pouvoit être ; sinon que selon la maniere accoutumée, on l'ajourneroit à trois briefs jours, à son de trompe & cri public, afin qu'il eût à comparoir le jour qui lui seroit marqué : que cependant ses biens seroient saisis, & qu'il y auroit des Commissaires établis, jusques à ce qu'il eût rempli le decret donné contre lui, & que son procès lui eût été fait & parfait.*

Les gens mandés à S. Germain en Laïe le 23. Mai, pour le jugement définitif du procès commencé, s'y rendirent le lendemain. Je trouve le Duc de Brissac substitué à Montbazon ; je ne sçai pas pourquoi ; & Ta- Le Duc de la Valette est

1639. condamné à la mort par contumace.

Mémoires de Montresor. *Journal de Bassompierre.* *Vie du Duc d'Epernon. Liv. 12.* *Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 783. 784. 785.*

lon Conseiller d'Etat adjoint aux deux premiers Rapporteurs. On s'assit dans le cabinet du Roi comme on avoit fait auparavant, sans que les Présidens du Parlement & le Conseiller Pinon se séparassent. Richelieu sortit quand on fut sur le point de commencer, & dit qu'il étoit allié du Duc de la Valette. La même raison ne l'obligeoit-elle pas à se retirer aussi la premiere fois. Peut-être qu'étant Evêque & Cardinal, il fit scrupule d'assister à un jugement qui alloit à la mort de l'accusé. Merveilleuse délicatesse dans un homme qui avoit suborné, ou intimidé la plûpart des Juges! Quatre heures furent employées à lire les informations & les autres piéces du procès. *Le Roi écouta tout sans témoigner la moindre impatience. Il ne sortit qu'une fois pour rendre les eaux qu'il avoit prises le matin; tant sa justice & sa bonté sont grandes*, dit l'Auteur de la relation d'un air ironique. On prend ensuite les conclusions du Procureur Général, qui requeroit que le Duc de la Valette, *pour sa trahison & pour sa lâcheté, fût condamné à la mort, ses biens confisqués, & ceux qui relevoient immédiatement de la Couronne réunis* au domaine du Roi. Il ne restoit plus qu'à demander les opinions des Juges. Au Président de Bellievre près, toujours infléxible dans ses maximes d'intégrité, les gens du Parlement furent encore plus complaisans, ou pour mieux dire, plus lâches que la premiere fois. Louis & son Ministre eurent sujet d'être contens d'eux. *Le Président Séguier*, dit la relation d'un air railleur, *se surpassa lui-même dans un discours de demie heure.* Après avoir rapporté tout ce qui s'étoit passé au jugement des Pairs depuis quatre cents ans, il sembla vouloir conclure que l'affaire devoit être renvoyée au Parlement, & n'être point jugée en présence du Roi. Mais il surprit tout le monde, en disant qu'un pareil privilége devoit être demandé; que le Duc de la Valette s'étoit rendu indigne de toutes graces par sa fuite hors du Royaume, & que son prétendu crime méritoit la mort. Le Bailleuil, de Mesmes, & Novion furent de son avis: mais ce fut en opinant du bonnet.

Bellievre déclara nettement qu'il ne pouvoit donner dans le sentiment de ses confreres: & se tournant vers Louis, il lui adressa ainsi la parole. *Sire, il y a cent ans que le Roi François I. votre prédécesseur, voulant corriger un grand abus introduit dans son Royaume, ordonna sagement qu'en matiere civile, le demandeur ne pourroit obtenir ses conclusions par défaut, à moins qu'il ne prouvât évidemment la justice de sa demande. Votre Majesté peut juger mieux qu'aucun autre, que cette ordonnance doit être plus religieusement observée dans les affaires criminelles, où il s'agit de l'honneur & de la vie de ses sujets, que dans les civiles, où il est seulement question de leurs biens. Un homme accusé, & poursuivi par contumace, ne se trouve pas toujours coupable. Quand la preuve n'est pas entiere & parfaite en pareils cas, on prononce souvent un* hors de Cour. *Je remarque dans tout ce qui a été éxactement lû & rapporté, que M. le Duc de la Valette est accusé de deux crimes capitaux, de trahison & de désobéïssance à son Général. Quant au premier chef, il est difficile de présumer qu'un Gentilhomme né François, qui a de fort grandes obligations à Votre Majesté, ait été capable d'une si noire pensée.*

Je n'en trouve aucune preuve au procès ; & M. le Procureur Général semble l'insinuer, quoique ses conclusions soient d'ailleurs fort rigoureuses. Car enfin, il ne traite point absolument M. le Duc de la Valette comme un traître. On raze les maisons de pareilles gens ; leurs bois sont coupés à ceinture ; le coupable & toute sa postérité sont déclarés déchus de tous privilèges de Noblesse. Rien de semblable n'est requis contre M. de la Valette. Et comment le pourroit-on supposer convaincu d'un crime si atroce ? Sur ce qu'un soldat Irlandois dans les troupes d'Espagne a dit ces mots ? Pauvres François ! Vous ne pouviez manquer de tomber entre nos mains, étant trahis de la sorte. *Sur ce qu'une revendeuse de Fontarabie, offrant à vendre le manteau de M. le Prince, parla de la sorte ?* On ne vendra jamais ainsi les hardes du Duc de la Valette ; il est trop de nos amis. *Qui croira jamais que si M. de la Valette a entretenu quelque intelligence avec les ennemis, elle soit venue à la connoissance de pareilles gens ? C'étoit le véritable moyen d'en empêcher l'effet. Nul témoin ne dépose que M. de la Valette ait écrit aux ennemis, ou bien à leurs alliés, qu'il ait reçu des lettres de leur part, qu'il ait eu aucune correspondance directe, ou indirecte avec eux. Il paroît donc fort innocent du premier crime, & je ne trouve pas qu'il y ait lieu de le condamner.* 1639.

Pour ce qui est du second, d'avoir désobéï à son Général ; un homme comme moi, qui a passé toute sa vie dans l'étude des loix civiles, n'est gueres capable de juger de ce qui regarde celles de la guerre. Cela se doit renvoyer aux gens du métier. S'il m'est pourtant permis de dire ce que le sens commun me dicte, & ce que j'ai pû recueillir des preuves alléguées, j'ajoûterai que M. le Duc de la Valette n'étant pas ici pour se défendre, on ne peut pas dire précisément s'il est coupable, ou non. Toutes les dépositions se réduisent à ceci, que la brèche étoit raisonnable, & que, si on n'eût pas trop différé de donner l'assaut, la Place auroit été emportée sans faute. Mais n'est-il point d'une trop périlleuse conséquence de faire ainsi dépendre l'honneur & la vie des Généraux du caprice & des discours de quelques soldats sans expérience, & qui n'ont pas à répondre de tous les événemens d'une entreprise ? Le Général a souvent des raisons & des vûes que ceux qui servent sous lui ne découvrent pas. Sa Majesté peut mieux décider là-dessus qu'aucun autre. Pour moi, je ne vois rien qui puisse faire condamner M. le Duc de la Valette comme coupable du second crime.

Je pense autrement d'un troisieme. M. de la Valette a sans contestation commis une fort grande faute en sortant du Royaume. Quoiqu'on puisse dire pour le disculper, que la crainte, dont les hommes les plus courageux ne sont pas toujours exempts, l'a peut-être surpris ; cependant l'avantage de se pouvoir justifier en présence de Sa Majesté le devoit arrêter, & lui paroître préférable à la plus étroite prison. Une pareille fuite n'est pas permise à un Gentilhomme honoré du Gouvernement d'une Province & de la dignité de Duc & Pair. L'absence de M. de la Valette me semble d'autant plus criminelle, qu'il avoit promis plus d'une fois de se rendre auprès de Sa Majesté. Je suis donc d'avis qu'en punition de cette faute il soit condamné à un bannissement de neuf ans, à la confiscation de ses charges, & à une amende de cent mille livres. Quoi qu'en dise le grave

1639. & integre Bellievre, son opinion paroît encore trop sévere. La maniere inique & violente dont la Valette fut condamné à la mort, nonobstant les judicieuses remontrances du Président, est une preuve plus que certaine, que le Duc étoit fort excusable de s'être dérobé à la fureur de l'ennemi le plus opiniâtre & le plus emporté qui fut jamais. Bellievre opine selon la derniere rigueur du Droit, & ne pense pas qu'en certaines occasions elle est une souveraine injustice.

On crut que les Ducs & Pairs engagés à soutenir leurs priviléges, seroient plus favorables à la Valette. Mais ils ne furent pas moins lâches que les autres. Le Duc de Brissac dit gravement qu'il étoit bien fâché d'être obligé de condamner à la mort un homme du rang de la Valette; & le Duc de la Rochefoucaut, après avoir déclaré qu'il ne se pouvoit imaginer que la Valette fût coupable de trahison & de lâcheté, & que la preuve ne lui en paroissoit pas constante, opina comme les autres à la mort. Quelle extravagance! Quelle injustice! Sur quoi ce Seigneur condamnoit-il donc son confrere à perdre l'honneur & la vie? On doit supposer qu'il raisonnoit sur les faux principes que le Cardinal de Richelieu, son ancien ennemi, auquel il fait maintenant sa cour, ou le Chancelier Seguier lui avoient inspirés. *Il ne s'agit pas ici de la lâcheté de M. de la Valette*, dit ce Magistrat; *mais de sçavoir s'il n'est point là cause de ce que Fontarabie n'a pas été prise. Il a pû emporter la Place. Le fait est constant; & la présomption doit être qu'il ne l'a pas voulu, parceque le gouvernement ne lui plaît pas, & qu'il obéïssoit avec chagrin à M. le Prince. Aveuglé par son orgueil, il croyoit être lui seul capable de commander l'Armée & de finir l'entreprise. Il importe peu au Roi & à l'Etat si elle a été déconcertée par la malice, ou par la lâcheté de M. de la Valette. Sa Majesté est toujours également offensée, & l'une ne cause pas moins de préjudice à l'Etat que l'autre. Le seul crime d'avoir ôté au Roi l'honneur de cette conquête, flétri la réputation de ses armes, & causé un affront à la Nation Françoise, mérite la rigueur des conclusions, & ce que M. le Rapporteur a sagement proposé de la confiscation des charges & des biens.* La *présomption* contre le Duc de la Valette n'étoit peut-être pas sans fondement; je l'ai avoué plus d'une fois. Mais sur de simples conjectures, quoique vraisemblables, condamne-t-on les gens à la mort? Quelle maniere de raisonner est cela? On a pû prendre Fontarabie, & la présomption doit être qu'on ne l'a pas voulu. Et par où est-il *constant* que la Valette le pouvoit? Par la déposition de quelques Officiers, ou soldats, malhabiles, ou subornés? Accordons que la chose étoit possible selon les apparences. Est-il certain qu'elle paroissoit telle au Duc? Ne put-il pas s'imaginer qu'elle s'éxécuteroit plus facilement & avec moins de perte, dans un ou deux jours? Il se trompa, je le veux. Comment Séguier prouvera-t-il que le Duc voyoit fort bien qu'on pouvoit emporter Fontarabie, & qu'il ne le voulut pas par chagrin & par malice? Le Chancelier avoue que ce n'est qu'une *présomption*, & là-dessus il condamne le fils de son intime ami à la mort, pour faire sa cour à un Ministre vindicatif.

1639.

Tout le monde ayant dit son avis, le Roi met son chapeau sur la table, & parle de la sorte. *Messieurs, comme je n'ai pas été nourri dans le Parlement, je n'opinerai pas si bien que vous. Je dirai seulement à ma maniere qu'il ne s'agit ni de la lâcheté du Duc de la Valette, ni de son ignorance dans les fonctions de sa charge. Il l'entend fort bien & a du cœur. Je suis fidele témoin qu'il s'est bravement battu en plusieurs rencontres. Mais il n'a pas voulu prendre Fontarabie. Il avoit repris son poste à condition de donner l'assaut dans la poussiere de la mine élevée, durant l'effroi des assiégés, & avant qu'ils se fussent reconnus. Voilà M. de la Rochefoucault qui s'est trouvé à dix ou douze sieges avec moi. Il a vû observer cela inviolablement & emporter les Places de la sorte.* Sur ce solide raisonnement, & après quelques reproches au Duc de la Valette, qui de l'aveu du Roi ne faisoient rien à l'affaire présente, contre l'exemple de ses prédécesseurs, Louis assis dans son cabinet, avec un nombre de Juges choisis sans commission, dont quelques-uns étoient récusables, & d'autres n'avoient jamais assisté non plus que lui à un jugement criminel, condamne son beau-frere à la mort. En éxécution de l'arrêt, le Duc de la Valette est décapité en effigie le 8. Juin à Paris, à Bourdeaux & à Bayonne. Telle fut la cérémonie dans la capitale du Royaume. Le Lieutenant Criminel & le Chevalier du Guet vont faire écrouer le tableau à la Bastille. De là il est transporté par le bourreau à la Greve, & attaché à une potence dans les formes ordinaires.

Le Cardinal & le Prince Thomas de Savoye soulevent le Piémont contre la Duchesse leur belle-sœur.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. VI. chap. 22. & 23. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. II. Histoire du Ministere du même. Tom. III. à la fin.

Le Duc de Candale mourut à Cazal pendant qu'on travailloit au procès de son frere, & laissa le Cardinal de la Valette fort embarrassé à défendre Christine contre les nouveaux efforts de Maurice Cardinal & de Thomas, Princes de Savoye, ses beaux-freres. Le premier avoit obtenu un decret de l'Empereur qui cassoit le testament du feu Duc Victor-Amédée, & établissoit Maurice tuteur de la personne & administrateur des Etats du jeune Charles-Emmanuel son neveu. L'autre venoit des Pays-Bas en Italie, aider son frere à dépouiller Christine de la Régence. Les Espagnols auroient souhaité que Ferdinand eût donné six ou huit mille hommes, commandés par un de ses Généraux. Outre que l'entreprise auroit été plus promptement finie, le Gouverneur de Milan auroit seulement paru comme éxécuteur des ordres de l'Empereur, pour l'admistration d'un fief Impérial durant la minorité du Prince: prétexte spécieux & capable d'en imposer aux Piémontois, qui craignoient que le Roi d'Espagne ne pensât à s'emparer des meilleures Places de leur Pays. Mais le Comte de Trautmandorf, l'un des principaux Ministres de Ferdinand, le détournoit de se mêler trop des affaires d'Italie, qui occuperoient une partie considérable des forces nécessaires à la défense de l'Empire contre les Suédois qui, par la valeur du Général Bannier, se maintenoient dans la Basse-Saxe, & se faisoient encore craindre dans la haute & ailleurs; mais principalement contre le Duc Bernard de Weymar, devenu beaucoup plus redoutable depuis la prise de Brisac. L'Empereur écouta d'autant plus ces remontrances, qu'il avoit depuis peu fait des plaintes à la Cour de Madrid de ce que plus attentive à ce qui regardoit le Pié-

mont qu'aux besoins pressans de l'Empire; elle négligeoit de fournir les secours nécessaires à la conservation de l'Alsace, du Brisgow, & des autres Pays héréditaires de la Maison d'Autriche en Allemagne.

1639. *Journal de Bassompierre. Tom. II. Mémoires du Maréchal du Plessis-Praslin. Grotii Epistolæ passim an. 1639. Nani Historia Veneta. Lib. XI. 1639. Historie di Gualdo Priorato. part. 2. Lib. 5. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 693. 694. 724.*

Christine avertie du projet de ses beaux-freres, & de la disposition du peuple de se déclarer pour eux dès qu'il le pourra sûrement, commence de ménager davantage Richelieu, afin qu'il presse Louis d'assister puissamment sa sœur, menacée d'un soulévement général dans le Piémont en faveur des Princes de Savoye, que le Marquis de Léganez ne manquera pas d'appuyer de toutes les forces du Roi d'Espagne en Italie. Persuadée que le seul moyen de gagner le Cardinal, c'est de lui sacrifier le P. Monod, & que sans cela on n'obtiendra jamais rien du Ministre vindicatif, elle prend enfin la résolution de faire arrêter le Jésuite, & de l'enfermer dans le Château de Montmélian. Mais ce n'étoit pas encore assez. Richelieu continua de demander que la Duchesse remît son Directeur entre les mains du Roi, c'est-à-dire, du Cardinal, qui avoit juré de punir cruellement l'auteur des conseils donnés au P. Caussin. On dit que Monod fournit lui-même un prétexte à Christine de lui manquer de parole. Soit qu'il se défiât de l'inconstance de sa pénitente, soit que prévoyant que les François seroient bien-tôt maîtres des principales Places du Piémont, il craignît de tomber à la fin entre les mains de son implacable ennemi, Monod résolut de s'échapper de Coni, d'aller d'abord à Mondovi dont l'Evêque étoit son ami, & de se retirer ensuite auprès du Cardinal de Savoye. La Duchesse fait mettre incontinent des gardes dans la maison des Jésuites de Mondovi, & dans la chambre même de Monod, obtient une permission du Nonce du Pape, & ordonne que le Jésuite soit conduit à Montmélian: Action d'autant plus honteuse à Christine, qu'elle en fit bassement sa cour à Richelieu. *Je vous avoue*, lui dit-elle dans une lettre du 4. Janvier de cette année, *que j'ai été sensiblement mortifiée de ce que le P. Monod a pû être un obstacle à la bonne correspondance que j'attendois du Roi mon frere & de votre amitié. Conformément à vos derniers sentimens, je me suis assurée de la personne du P. Monod. Il est enfermé dans le Château de Montmélian. Sa langue est liée, & sa plume arrêtée. Il n'y a plus rien maintenant qui s'oppose à mes justes espérances. Que les reproches cessent de part & d'autre, je vous en prie; que les plaintes demeurent ensevelies. Comme je vous promets à l'avenir une sincere & inviolable amitié, je vous conjure aussi d'y répondre de telle maniere que je puisse être assistée des secours nécessaires pour me défendre contre mes ennemis, qui ont douze mille hommes de pied & quatre mille chevaux. Avec ces forces supérieures aux miennes ils prétendent attaquer cet Etat, avant que les François viennent.*

Telle fut en effet la résolution prise dans un Conseil de guerre où se trouverent les Cardinaux de Savoye & Trivule, le Prince Thomas nouvellement arrivé des Pays-Bas à Milan, le Marquis de Léganez, Dom Martin d'Arragon, le Chancelier du Duché, & plusieurs Officiers. Quand il fallut décider à qui les conquêtes faites dans le Piémont demeureroient, il

y eut une assez grande contestation entre le Gouverneur de Milan & les deux Princes de Savoye. Ceux-ci demandoient que les Espagnols les aidassent seulement à soutenir le soulévement du peuple qu'ils prétendoient exciter, & que les villes demeurassent à leur neveu, sous le nom duquel le Pays seroit gouverné, conformément au décret de l'Empereur. Mais Léganez repartit à cela, qu'il n'étoit pas raisonnable que le Roi son maître employât inutilement son argent & ses troupes, & qu'il devoit du moins garder durant la guerre les Places qui pouvoient servir à mettre le Milanez à couvert des insultes des François. Maurice & Thomas, persuadés que par ce moyen Philippe auroit bientôt Turin & tout le Piémont, qu'il seroit plus difficile de retirer de ses mains que de celles de Louis, rejetterent la proposition. Après quelque dispute, on convint de part & d'autre, que toutes les Places qui se prendroient par l'armée Espagnole demeureroient entre les mains du Roi Catholique, & que les deux Princes garderoient celles qui se déclareroient pour eux, & leur ouvriroient les portes. C'est ainsi que Maurice & Thomas, aveuglés par le chagrin qu'ils avoient contre Christine, eurent l'imprudence d'abandonner en proie les Etats de leur Maison aux deux Couronnes. La France occupoit tout ce qu'elle pouvoit, sous prétexte de le défendre & de le conserver à un Prince mineur que ses oncles, disoit-elle, vouloient dépouiller. L'Espagne prenoit de son côté, sous prétexte d'empêcher que Louis n'usurpât la Savoye & le Piémont, aussi bien que la Lorraine. 1639.

Le Pape prévoyant ce malheur pressoit Christine de s'accommoder avec ses beaux-freres, qui lui auroient volontiers laissé le titre de Régente, pourvû qu'elle voulût les recevoir dans le Piémont, leur donner quelque part à l'administration des affaires, & consentir que Maurice fût déclaré héritier légitime de Charles-Emmanuel son neveu, en cas que le jeune Duc vînt à mourir. Mais obsédée par le Cardinal de la Valette, & par les autres émissaires de Louis, qui prétendoit qu'après la mort de Charles-Emmanuel la succession seroit dévolue à la fille aînée du feu Duc Victor-Amédée qu'on marieroit au Dauphin, ou à quelqu'autre Prince de France, la Duchesse de Savoye rejettoit opiniâtrément les offres de Maurice & de Thomas. On lui avoit mis en tête que le premier avoit acheté à Gênes des poisons fort subtils. De maniere que la crédule Princesse, prévenue par les artificieuses & malignes insinuations du Cardinal de Richelieu, s'imaginoit qu'elle & tous ses enfans seroient infailliblement empoisonnés, si leurs oncles avoient la liberté de demeurer en Piémont. L'extrême nécessité rend bien des choses excusables. Cependant je ne sçai s'il faut pardonner à Christine non seulement le mauvais traitement fait à Monod son Directeur, mais encore ses bassesses au regard de l'impitoyable persécuteur de la Reine sa mere, & de l'ennemi le plus dangereux de la Maison de Savoye. On proteste en diverses lettres à Richelieu qu'on veut être sa fidelle *amie*, qu'on en *fait* même *gloire*, & pour dernier comble d'indignité, on lui demande hum-

1639. blement sa *protection.* Voici comment la Duchesse de Savoye se vit enfin réduite à ramper autant & plus que le moindre Courtisan devant l'arrogant Ministre du Roi son frere.

Les troupes de France n'ayant point leurs quartiers d'hyver en Piémont & en Savoye, elles étoient obligées d'en aller prendre en Dauphiné & ailleurs. De maniere que le Piémont n'ayant pour toute défense, jusqu'au printemps, que les troupes de la Duchesse & un assez petit nombre de celles que Louis devoit entretenir au service de sa sœur, il fut facile à Léganez & à Thomas de pénétrer dans le Pays avant le retour des troupes Françoises. Les Princes de Savoye publient d'abord un manifeste : la Duchesse y répond incontinent, & de la plume on passe aux armes. Dom Martin d'Arragon va mettre le siege devant Cencio, & est tué à l'attaque d'une petite Place qu'il falloit emporter auparavant. Sotélo poursuit l'entreprise. Le Cardinal de la Valette amasse tout ce qu'il trouve de troupes, & court au secours de Cencio, accompagné du Comte de Plessis son Maréchal de Camp. Les François tenterent de forcer les retranchemens de Sotélo; mais ils furent repoussés, nonobstant la bravoure du Comte, qui se signala tellement dans cette occasion, que la Valette, qui ne l'aimoit point, ne put refuser dans ses lettres à Richelieu les justes louanges que son Maréchal de Camp méritoit. Il en attendoit un autre, c'étoit le Vicomte de Turenne. Sans un collégue, ou sans des Officiers subalternes d'une grande habileté, qui s'accommodassent bien avec lui, le pauvre Cardinal, toujours novice dans un métier qui ne lui convenoit point & qu'il commença trop tard, ne fit jamais rien de bon. Lorsqu'il tâche de secourir Cencio, le Gouverneur de Chivas livre sa Place au Prince Thomas; & l'épouvante est telle dans Turin, que la Valette est obligé d'y revenir au plutôt, de peur que les Partisans des Princes de Savoye ne leur ouvrent les portes de la capitale du Piémont. La présence du Cardinal & de son petit corps de troupes sauve Turin pour cette fois. Mais pendant qu'on remédie au mal le plus pressant, le Gouverneur de Milan & le Prince Thomas se rendent maîtres d'Ivrée, de Verrue, de Moncallier, de Crescentino & de plusieurs autres endroits plus ou moins importans.

Chistine s'apperçoit alors de la faute qu'elle a faite en renouvellant le traité de ligue avec le Roi son frere, sans se vouloir livrer absolument à lui, & commence de s'en repentir, quoiqu'elle témoigne le contraire. Il n'y avoit point de milieu à prendre. La Duchesse devoit s'accommoder avec ses deux beaux-freres, & accepter la neutralité que le Roi d'Espagne lui offroit, ou se jetter entre les bras de Louis, & recevoir garnison Françoise dans ses meilleures Places. L'un & l'autre parti étoit également fâcheux : je l'avoue. Mais se pouvoit-on sauver autrement? Richelieu le voyoit bien. C'est pourquoi il se contenta d'abord du renouvellement de la ligue faite avec le Duc de Savoye, persuadé qu'il étoit qu'après que Christine auroit attiré contr'elle ses beaux-freres & le Roi d'Espagne, il n'y auroit bien-tôt plus d'autre ressource pour elle que

de se remettre entierement à la discrétion du Roi de France. La Duchesse en vint là en effet : mais ce fut un peu trop tard. On l'avoit déja chassée de Turin & de tout le Piémont. *Me voici dans un état, où j'ai besoin de tous mes amis*, écrit-elle au Cardinal le 7. Mars de cette année. *Je n'en puis trouver un plus fidele que vous, & plus capable de me préserver du danger que je cours de perdre mes Etats & ma liberté, à moins que je ne sois promptement secourue de toutes les forces de la France. J'espere que vous ne laisserez pas périr la sœur de votre Roi, lorsque vous êtes obligé de la sauver, & en considération des services qu'elle rend à la France, & en exécution du traité de ligue fait avec moi.* Dans sa lettre du 7. Avril. *On me doit assister maintenant, à moins qu'on ne me veuille perdre entierement. Tous vos alliés se décourageront, quand ils verront que vous avez si peu de soin de ceux qui sacrifient & leurs vies & leurs Etats pour le service de la France. Je l'ai fait en embrassant un parti où j'ai bien connu qu'il y avoit beaucoup plus à perdre qu'à gagner pour moi. On doit m'avoir plus d'obligation de ce qu'ayant prévû le péril, je m'y suis exposée par complaisance pour le Roi mon frere que j'ai voulu servir de toutes mes forces.* Christine pouvoit-elle témoigner en termes plus précis, qu'elle sentoit vivement son imprudence, & qu'elle s'en repentoit ? 1639.

Ce n'étoit pas sans raison. Outre que les troupes de France, éloignées & nullement prêtes à marcher, ne pouvoient arriver sitôt, Thomas & Léganez se trouvoient en état d'enlever tout le Piémont par le moyen de leurs intelligences dans le Pays, avant que les François fussent assemblés en assez grand nombre pour faire tête à l'armée Espagnole, forte de vingt mille hommes, ou plus. Louis, si généreux en apparence au regard de sa sœur & de son neveu, ne vouloit pas les secourir pour rien. Non moins intéressé que Philippe, il demandoit, pour dédommagement de sa dépense, une certaine étendue de Pays & des Places autour de Pignerol, & menaçoit de se saisir d'une bonne partie du Piémont, en cas que Christine entrât en négociation avec le Roi d'Espagne & les Princes de Savoye. Telle est souvent, comme je l'ai déja remarqué, la fâcheuse condition d'un Prince dont les Etats sont situés entre ceux de deux puissans Monarques. L'un l'attaque pour le dépouiller ; & si l'autre le défend, c'est à condition qu'il cédera quelque chose du sien à son prétendu protecteur. Les lettres pressantes de la Duchesse de Savoye obligerent enfin Louis à renvoyer en diligence Emeri venu depuis peu de Turin, de lui commander de s'arrêter à Lyon & de faire partir incessamment les troupes destinées au secours de Christine. Voici les articles principaux de l'instruction donnée à Emeri. On y découvre les vûes secretes du Cardinal de Richelieu.

En cas que le siege de Cencio fût levé, comme le Roi l'espéroit, son Ambassadeur ne devoit hazarder aucune proposition touchant les Places de Piémont & celles autour de Pignerol que Sa Majesté souhaitoit que Christine lui remît, de peur que les Espagnols & les Princes de Savoye ne s'en prévalussent, pour obtenir d'elle un traité contraire aux in-

1639. térêts de la France. Que si par la prise de Cencio, & de quelques autres Places, les affaires du Piémont se trouvoient réduites en un si mauvais état que la perte du Piémont fût à craindre, on vouloit qu'Emeri représentât à la Duchesse, que pour prévenir ce malheur elle devoit faire sçavoir aux Espagnols & à ses beaux-freres, que ne se voyant plus d'autre ressource que de remettre son fils & les Places qui lui restoient entre les mains du Roi, elle en prendroit d'autant plus volontiers la résolution, que Sa Majesté promettoit solemnellement de rendre le dépôt dès que les Espagnols restitueroient les Places qu'ils avoient occupées. Que si la nécessité paroissoit extrêmement pressante, l'Ambassadeur avoit ordre de déclarer de la part du Roi à Christine, que tandis qu'elle témoigneroit la même défiance des intentions de son frere, les Places du Piémont se perdroient non seulement peu à peu, comme il arrivoit depuis la mort de Victor-Amédée; mais qu'il seroit même impossible de protéger la Duchesse avec succès, à moins qu'elle ne lui confiât quelques villes, & qu'on ne pourvût à la conservation des autres. Que c'étoit le seul moyen de remédier au désordre, & d'arrêter les mauvais desseins des Princes de Savoye & des Espagnols. Que Maurice & Thomas craindroient que le projet d'opprimer leur belle-sœur ne donnât occasion à la France d'enlever une partie des Etats de leur Maison. Que les Espagnols trouveroient de plus grands obstacles à leur usurpation, lorsque sans charger le Pays le Roi y feroit hyverner un corps de troupes suffisant pour empêcher les surprises des Espagnols au printemps. Que Sa Majesté donneroit à Christine, non seulement par promesses, mais encore par lettres patentes du grand Sceau, toutes les assurances qu'elle demanderoit pour la restitution des Places & pour la jouïssance des revenus.

On laissoit ensuite à la dextérité d'Emeri de ménager si bien cette affaire, que la Duchesse fît d'elle-même la proposition. Alors, on lui recommandoit de lui rendre la chose fort difficile, de remontrer à Christine que le Roi auroit une grande répugnance à se charger d'une si grande dépense pour la conservation du Piémont; & d'insinuer à la fin que si elle vouloit donner en échange, ou autrement, à Louis les Vallées d'Angrogne, de S. Martin, de Luzerne, & les villes de Revel, de Briqueras, de Cahours, nécessaires à la subsistance de Pignerol, Sa Majesté pourroit accorder le secours qu'on lui demandoit. En cas que la Duchesse eût déja entamé la négociation d'une neutralité, d'une suspension d'armes, ou de quelque chose de semblable, on commandoit à Emeri de lui protester de la part du Roi qu'il regarderoit cette démarche comme une rupture, de concerter avec le Cardinal de la Valette les moyens de s'assurer les Places sur le chemin de Pignerol à Cazal, & de les prendre à force ouverte s'il étoit possible. On permettoit seulement à Christine de traiter avec ses beaux-freres afin de les retirer du parti de l'Espagne, & de les engager dans celui de la France. Pour cet effet Louis trouvoit bon qu'elle offrît un mariage avantageux au Cardinal de Savoye, des emplois & des charges en France au Prince Thomas, des pensions aux deux

freres. Emeri portoit avec lui plusieurs brevets pour les Piémontois les plus accrédités qui se voudroient vendre à la France. Que si quelques-uns aimoient mieux une somme d'argent une fois payée, l'Ambassadeur avoit le pouvoir de tirer des lettres de change à Paris, afin de les contenter. 1639.

La frayeur de Christine redoubla d'une étrange maniere, quand elle vit le Prince Thomas & le Marquis de Léganez lui enlever, non seulement plusieurs Places importantes, mais encore s'approcher de Turin, comme pour investir la ville, avec une armée de vingt mille hommes, & plus. Eperduë à ce nouveau mouvement des ennemis, la Duchesse envoye promptement son fils & ses filles à Montmélian, les confie à Dom Felix fils naturel de la Maison de Savoye, Gouverneur de la Place, & redouble ses instances auprès de Louis & de son Ministre pour obtenir enfin du secours. *J'ai perdu sept Provinces*, dit-elle dans une lettre du 11. Avril à Richelieu. On est surpris d'abord de cette expression. Car enfin, Christine n'avoit pas sept Provinces à perdre au-delà des Alpes. Mais dans le langage ordinaire de la Cour de Savoye une ville & son territoire, c'est une Province. *Prévoyant ces malheurs*, ajoûte-t-elle, *je vous ai pressé de nous envoyer des troupes pour y remédier, ou bien de nous donner une suspension générale d'armes. On n'a pas éxécuté vos ordres sur ma premiere demande, & l'autre n'a pas été jugée convenable au service du Roi. J'ai tout sacrifié à ses volontés. Bien loin de m'en repentir, je m'en fais un mérite, pourvû que cela vous donne occasion d'acquérir de la gloire en conservant mes Etats & ma liberté. Je suis déja dépouillée d'une bonne partie des uns, & je cours grand risque de perdre bientôt l'autre. Les troupes & les munitions nécessaires à ma défense, me manquent. Je vous conjure, mon Cousin, de pourvoir à ces deux choses. Laisserez-vous périr une fille de France qui a tout hazardé pour le service du Roi? Faites avancer Sa Majesté, & venez avec elle acquérir un nouvel honneur.* Voici une autre lettre écrite deux jours après. *Dans le mauvais état où je suis, il ne me reste qu'à vous recommander mes enfans & ma liberté. S'il plaît à Dieu de disposer de moi, ayez soin de mon cher fils. Que j'aie du moins la consolation de croire que vous m'avez tant aimée, que vous lui conserverez ses Etats & sa liberté, & que vous ferez ensorte que mes filles ayent des établissemens convenables à leur naissance. En vous les confiant, je crois les remettre entre les mains du meilleur ami j'aye au monde. Des assistances pour moi, je ne sçai si j'aurai le loisir d'en attendre. Ne me laissez pas périr malheureusement. Je me repose sur vous: faites tout ce que vous jugerez plus avantageux à mes intérêts.*

Telle fut l'extrême imprudence, ou l'indigne finesse de Richelieu. Il força Christine à renouveller, malgré sa répugnance presque invincible, un traité de ligue avec Louis: & au lieu de la secourir puissamment contre ses beaux-freres & contre le Roi d'Espagne, il leur laisse le Piémont en proie. Je sçai bien que le Cardinal en rejette la faute sur la Duchesse, qui refusoit de recevoir garnison Françoise dans ses Places, & de donner chez elle des quartiers d'hyver aux troupes de Louis. Mais

Nouveau traité entre le Roi & la Duchesse de Savoye.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. VI. chap. 24. 25. & 26. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. II. Histoire du Ministere du même. Tom. III. à la fin Journal de Bassompierre. Tom. II. Nani Historia Veneta. Lib. 12. 1639. Historia di Gualdo Priorato. Part. II. Lib. 5. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 697. 698. 699.

1639. Richelieu ne travailla-t-il point sourdement lui-même à réduire Christine à la dure nécessité de remettre son Directeur, ses Etats, & ses enfans entre les mains du Roi? On rit, & la chose semble incroyable, quand on voit que dans une affaire de cette importance il est question d'avoir un Jésuite. Cependant Emeri, ce vil esclave du Cardinal, presse également Dom Felix de livrer le Duc de Savoye, les Princesses ses sœurs & le P. Monod, en cas que Turin soit pris & Montmélian en danger d'être assiégé. Les lettres de Christine au Roi son frere ne sont ni moins vives, ni moins touchantes. *Je presse Votre Majesté par de continuelles supplications*, lui dit-elle, *de me secourir dans le triste état où je me trouve. Je n'ose vous le représenter, de peur de vous effrayer trop du péril auquel une personne de votre sang est exposée. J'ai tout le courage que ma naissance me peut inspirer; mais les forces me manquent. Je succombe peu à peu aux efforts continuels de mes ennemis, & je ne vois point encore paroître le secours qui m'est nécessaire. Souvenez-vous, Monsieur, que vous m'avez promis de risquer tout pour moi, & que j'ai bien mérité par mes services que vous fassiez en ma faveur ce que vos prédécesseurs ont fait pour d'autres Filles de France. Ils sont venus à leurs secours, & n'ont pas craint de passer les Alpes afin de les délivrer. J'ai perdu six Provinces en servant Votre Majesté; les ennemis ont emporté sept de nos Places. Que voulez-vous davantage? Conservez-moi du moins la liberté: c'est la seule chose qui me reste avec la vie.* Et dans une autre écrite encore de Turin le 14. du même mois: *L'ennemi est déja d'un côté sous cette Place. Je demeure dedans résolue à me sacrifier. J'espere que Votre Majesté me secourera; je l'en supplie de tout mon cœur. Ne me laissez pas en proie à mes ennemis.*

La lettre du 17. est la plus touchante. *Il ne faut pas dissimuler le mauvais état où je suis*, dit la désolée Duchesse à Louis. *Votre Majesté doit être informée de la vérité. Les ennemis m'en veulent principalement. Toute leur rage contre votre sang retombera sur moi. Je vous recommande mon cher fils, ma seule consolation, & mes trois filles. Conservez à l'un ses Etats & la liberté: procurez aux autres une fortune digne de leur naissance. Je les remets tous sous votre protection. Servez-leur de pere. C'est peut-être la derniere priere que je vous ferai.* Et par apostille. *Je vous conjure, Monsieur, & qu'il me soit permis pour ma consolation d'ajoûter le mot de cher frere; je vous conjure, dis-je, d'avoir soin de mes enfans vos neveux. Si vous voyiez l'état où je suis, il vous feroit pitié.* Tout ce que le Roi pressé de la sorte put faire, ce fut d'ordonner que le Duc de Longueville passât les monts avec les troupes qu'il commandoit dans la Franche-Comté. Le Cardinal de la Valette, qui étoit allé à Casal, ramene à Turin ce qu'il a de soldats, & retient dans le devoir les habitans disposés la plûpart à se déclarer en faveur des Princes de Savoye. Richelieu, toujours attentif à profiter du désordre des affaires de Christine, fait envoyer Chavigni, Secrétaire d'Etat, à Turin en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire, lui ordonne d'agir de concert avec le Cardinal de la Valette & Emeri auprès de la Duchesse, & de l'engager à conclure un nouveau traité avec Louis.

On enjoignoit à ce nouveau Ministre & aux deux autres de représenter vivement à Christine, qu'il en est des petits Etats comme des maisons dont les bâtimens pressés se consument en un instant lorsque le feu s'y prend, à moins que par une grande diligence on ne sépare les endroits entiers de ceux qui sont embrasés. Qu'il ne restoit plus d'autre ressource à la Duchesse que d'envoyer son fils & ses filles en France, & de s'assurer tellement des principales Places de l'Etat, qu'elles ne fussent plus en danger de se perdre, ou par l'inclination du peuple en faveur du Cardinal & du Prince Thomas de Savoye, ou par la crainte que Christine avoit elle-même de la puissance de ses beaux-freres, qui la porteroit à un accommodement pernicieux avec eux. Que le moyen indubitable de s'assurer des Places, c'étoit d'y mettre garnison Françoise. Que la Duchesse y pouvoit consentir, sur la parole que le Roi lui donneroit de rendre les villes dès qu'elle les lui demanderoit. Qu'en cela elle ne feroit rien contre sa réputation; l'invasion des Espagnols la devant porter par conscience & par honneur à embrasser le seul moyen qui lui restoit de se garantir d'une telle violence. Que si quelque chose paroissoit capable d'arrêter le Cardinal de Savoye & son frere, c'étoit l'appréhension qu'ils devoient avoir qu'en voulant usurper les Etats du Duc leur neveu, ils ne donnassent lieu aux Espagnols & aux François de les partager entr'eux. Que l'expédient le plus prompt pour contraindre Philippe à lâcher prise, c'étoit de lui donner une espece de contrepoids, en remettant à Louis autant de Places que les Espagnols en avoient occupé, parce que cela obligeroit le Pape & les Princes d'Italie de penser à eux, & de s'entremettre afin que tout fût restitué à Christine, moyennant une satisfaction raisonnable à ses beaux-freres. 1639.

Des remontrances, Chavigni devoit passer aux promesses & aux menaces, en déclarant à la Duchesse que si elle vouloit accepter le parti avantageux que le Roi lui proposoit, il s'engageroit à redoubler ses efforts en Italie pour sauver sa sœur & son neveu. Que si elle en faisoit difficulté, & demeuroit dans ses incertitudes accoutumées, Louis seroit déchargé devant Dieu & devant les hommes d'accorder à Christine un secours qui lui seroit inutile. Qu'il ne serviroit de rien à la Duchesse d'alléguer que ses sujets n'approuvoient pas qu'elle reçût garnison Françoise dans ses Places, puisqu'il n'étoit plus temps de s'arrêter à ces considérations, & que ses sujets donnoient eux-mêmes lieu de recourir à cet expédient, par la maniere lâche dont ils abandonnoient son parti & ses Places. Que de pareils discours seroient regardés ou comme un prétexte pour couvrir la défiance qu'elle avoit de son frere, ou comme un témoignage que la chose lui sembloit impratiquable. Qu'en ne se fiant pas à Louis, Christine travailloit à sa propre ruine, persuadée qu'elle devoit être que ses beaux-freres ayant tenté plus d'une fois de lui ravir la liberté, l'honneur & la vie, elle ne pouvoit traiter sûrement avec eux. Que si elle se mettoit en tête une prétendue impossibilité de ce que son frere lui proposoit, elle vouloit bien se perdre, & passer pour la per-

sonne du monde la plus imprudente, de rejetter le seul expédient & le
1639. seul remede qu'elle pût tenter.

On ne sera pas fâché de voir ici comment Richelieu veut que le Secrétaire d'Etat s'y prenne, afin que la Duchesse donne d'elle même dans le piege que le Cardinal lui tend pour profiter de son malheur, & pour avoir ses enfans & ses Places à la disposition du Roi, ou plutôt à la sienne. *M. de Chavigni*, porte l'instruction donnée à ce Ministre, *doit seulement dire d'abord que le Roi l'envoye assurer Madame de son affection, & dissiper la crainte des Piémontois, en faisant voir à tout le monde la puissante protection que Sa Majesté veut donner à Madame, & la résolution prise d'employer les remedes les plus prompts & les plus capables de guérir le mal, ou dumoins d'en arrêter le progrès. Il faut tâcher ensuite que Madame se porte d'elle même à ce qui semble absolument nécessaire au rétablissement de ses affaires. Il depend de trois choses. Que le Roi soit sûr de toutes les Places qui peuvent entretenir la communication avec Cazal. Que l'entrée de l'Italie demeure toujours ouverte à Sa Majesté; c'est-à-dire, qu'on lui remette entre les mains les villes de Revel, de Cabours, de Coni, de Demont & les autres par où les ennemis pouroient empêcher le libre passage des troupes de France dans le Piémont. Enfin que Madame pourvoye à la sureté de ses enfans, & qu'elle se rende maitresse absolue de tout ce qui reste encore à sa disposition au-de-là des monts. M. de Chavigni aura grand soin d'inculquer là-dessus que la chose est impossible, à moins qu'on ne mette des François de confiance dans les Places de Madame. C'est-à quoi elle doit penser de bonne heure. Plus la postérité de ses beaux-freres augmente, plus la fidélité de ses sujets diminue; de maniere qu'elle se poura voir réduite à la triste extrêmité de n'être plus reconnue dans le Piémont. Au lieu que si elle est maîtresse des Places qui retiennent encore les gens, on obtiendra d'eux par intérêt ce qu'ils auroient fait par affection. Un des premiers soins de Madame, ce doit être d'attirer les principaux dans son parti & dans celui de la France. Il n'est plus temps de les amuser par des paroles & par des espérances. On doit s'assurer d'eux par des bienfaits solides & durables. Le Roi les accordera pourvû que Madame porte les gens à s'attacher à lui.* Tels furent les artifices employés par Richelieu pour se rendre maître des Enfans, des Places, & des principaux sujets d'une Princesse qui se perdoit par complaisance pour son frere.

Christine les pénétroit en partie. De-là cette grande répugnance à remettre ses Places entre les mains de Louis. Après une assez longue négociation, le Cardinal de la Valette, Chavigni, & Emeri obtinrent enfin d'elle par un traité signé le 1. Juin, qu'il y auroit garnison Françoise dans les villes de Carmagnole, de Savillian & de Quiérasque, afin de les garantir de l'invasion des ennemis, & de les conserver au Duc de Savoye. Moyennant cela, Louis promet pour lui & pour ses successeurs, de ne faire aucun traité de paix, ni de treve qui excede sans prolongation le terme d'un an, à moins que Philippe ne restitue tout ce qu'il a pris à Charles Emmanuel durant cette guerre, & de retirer en même temps ses troupes des Places où elles ont été reçues. Le Roi s'engage encore à fournir des lettres adressées au Pape & à tous les Princes d'Italie, où Sa Majesté déclarera qu'elle

qu'elle met garnison dans les trois Places au nom du Duc de Savoye ; qu'elle ne se propose point d'autre fin que la défense & le recouvrement des Places de Charles Emmanuel ; qu'elle retirera ses troupes dès-qu'il y aura un traité de paix ou de treve conclu. Louis s'oblige enfin que nonobstant le changement de garnison la souveraineté des Places demeurera libre & entiere au Duc de Savoye. Que Christine y mettra des Gouverneurs à sa volonté, pourvû qu'ils soient agréables au Roi, y établira comme auparavant des Juges & des Officiers, & y continuera la levée des revenus tant ordinaires qu'extraordinaires. Que Sa Majesté fera toutes les dépenses pour la garde & pour les fortifications des Places, sans qu'à l'avenir Louis ou ses successeurs puissent prétendre aucun remboursement contre le Duc de Savoye & ses successeurs. On dérogeoit à ceci en partie dans un article secret, qui portoit qu'en cas que le Cardinal ou le Prince Thomas de Savoye devinssent souverains après la mort de Charles Emmanuel leur neveu, le Roi cédoit à Christine & aux trois Princesses de Savoye ses filles le remboursement qu'il pouroit prétendre pour avoir gardé, muni & fortifié les trois villes. 1639.

Afin de donner une connoissance plus éxacte des affaires du Piémont, je rapporterai ce que le Maréchal de Bassompierre en raconte assez succinctement. *Le Duc de Longueville*, dit-il, *fut adjoint au Cardinal de la Valette dans le commandement des troupes d'Italie. Le Roi y dépêcha encore Messieurs de Guiche & de Chavigni ; l'un en qualité de Maréchal de Camp, & l'autre pour disposer le Cardinal de la Valette, son intime ami, à recevoir sans murmurer le nouveau compagnon que Sa Majesté lui donnoit.* Voici un autre sujet de l'envoi de Chavigni que nous ne trouvons pas ailleurs ; ou plûtôt une commission secrete que Richelieu lui donne auprès de la Valette, que le Ministere ménageoit d'autant plus en ce temps-là, qu'il employoit tout son crédit à ruiner la maison d'Epernon. Le Prélat guerrier, que Richelieu & ses créatures éxaltoient si fort il y a quelque temps, & qu'ils appelloient ridiculement *le Général des Généraux*, fit si mal depuis que le Duc Bernard de Saxe-Weymar ne voulut plus le souffrir, qu'il fallut lui ôter les emplois importans dont Richelieu le gratifia, ou lui donner des adjoints & des Officiers subalternes plus habiles que leur Commandant. *Les Princes de Savoye d'un côté*, poursuit Bassompierre, *& le Marquis de Léganez de l'autre, faisoient de grands progrès dans le Piémont & dans le Montferrat. Les forces du Roi étant la plûpart retirées en France, celles qui restoient dans le pays ne purent faire tête aux ennemis. De maniere qu'en fort peu de temps, ou par force, ou par la connivence des Piémontois mécontens du gouvernement de leur Régente, les deux Princes de Savoye tendrement aimés du peuple, & maîtres désormais de toute la plaine, vinrent avec le Marquis de Léganez au commencement de la Semaine-Sainte se poster devant Turin. Le Comte du Plessis Praslin fit une grande sortie sur les Espagnols & en tua beaucoup.* Je ne sçai si cette derniere circonstance est bien certaine. Du Plessis fort éxact à marquer les occasions où il acquit de l'honneur, n'en parle point. Quoi qu'il en soit, Thomas & Léganez *leverent le siege*, ou plûtôt ne poursuivirent pas leur entreprise dé-

Le Prince Thomas surprend la ville de Turin.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. 6. chap. 27. & 28. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. II. Journal de Bassompierre. Tom. 2. Mémoires du Maréchal du Plessis-Praslin. Nani Historia Veneta. Lib. 11, 1639.

concertée par l'arrivée du Cardinal de la Valette avec sa petite armée, *& allerent achever de prendre les Places les plus mal gardées de celles qui restoient à la Duchesse dans le Piémont.*

1639. *Historie di Gualdo Priorato. part. 2. Lib. 5. & 6. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 713. 714. 715. &c.*

Quelques troupes de France étant arrivées au temps de la conclusion du second traité avec Christine, le Cardinal de la Valette assiégea Chivas & le prit. Du Plessis-Praslin se donne tout l'honneur de cette affaire. *La Place*, dit-il, *fut emportée par l'attaque du Comte, en présence de l'armée ennemie. Il y servit vigoureusement & fort bien.* Croyons l'en sur sa parole. Thomas & Léganez se dédommagerent amplement de cette perte. Revel, Coni, & plusieurs autres endroits ouvrent leurs portes aux Princes de Savoye. Richelieu effrayé de ce qu'il ne reste plus de tout le Piémont que Suze, Veillane & Turin, écrit incessamment qu'on reprenne Coni à quelque prix que ce soit, & que, pour s'assurer de la capitale, on en désarme les habitans, & qu'on fasse sortir tous ceux qui peuvent être suspects, sans excepter les Religieux. Mais on n'eut pas le temps, ou bien on négligea trop d'éxécuter les ordres du Cardinal. *Depuis la mort du Duc de Savoye*, dit le Comte du Plessis, *le Prince Thomas & ses sœurs avoient acquis tant de pouvoir sur tous ceux qui en avoient dans la ville de Turin, que notre armée se trouvant éloignée pour quelque entreprise que nous voulions éxécuter, le Prince & les Princesses se prévalurent de cette occasion, & se rendirent maîtres de Turin. La Citadelle demeura au jeune Duc de Savoye par la fidélité du Gouverneur.* Je lis ailleurs que le Duc de Longueville tâchoit alors de reprendre Coni & que le Cardinal de la Valette étoit devant Carmagnole.

Bassompierre donne un plus grand détail de la maniere dont la capitale du Piémont fut surprise. *Le Prince Thomas*, dit-il, *voyant les généraux de l'Armée du Roi occupés à prendre une Place, éxécuta l'entreprise qu'il tramoit sur Turin avec les habitans de sa faction. Jusques à six ou sept cent soldats entrerent à la file dans la ville. Tous faisoient semblant de venir de divers endroits du Piémont. Les gens qui gardoient les portes, ou par négligence, ou par affection aux Princes de Savoye, laisserent entrer de la sorte tous ceux qui se présenterent. Enfin, la nuit du 27. Juillet, on applique pour la forme le petard à une des portes de la ville; & ce fut comme le signal pour faire ouvrir les autres. Le Prince Thomas & Léganez entrent avec leurs troupes. Madame de Savoye reçut ce jour-là deux ou trois avis de la conspiration formée. Mais n'ayant pas assez de force pour s'y opposer, elle emporte ses pierreries & se retire dans la Citadelle. Tout ce qu'on peut faire, c'est de mander en diligence les Généraux de France, qui accourent à Turin, se postent avec leurs troupes à Millefleurs près de la ville, & jettent un grand renfort dans la Citadelle. On y tient plusieurs conseils en présence de Madame. Il fut résolu qu'elle s'en iroit à Veillane, & la chose s'exécuta le même jour. Nos Généraux font le lendemain une grande sortie par deux endroits. Les ennemis ayant eu sept jours de temps pour se retrancher, on y perdit inutilement beaucoup de braves gens. Une seconde attaque n'eut pas plus d'effet deux jours après. Cela ôta l'espérance de reprendre Turin. Et comme les forces du Roi campées dans un lieu mal sain, & inégales à celles des ennemis, diminuoient tous les jours, on accepta volontiers une treve de deux mois, qui devoit commencer le 24. Août.*

Elle avoit été proposée par le Ministre de la Cour de Rome, fort inquiété du progrès rapide des armes Espagnoles en Piémont. Le monde 1639. fut surpris de ce que Léganez victorieux de tous côtés y consentit avec tant de facilité. Le Comte du Plessis Praslin en donne cette raison. *Nos ennemis*, dit-il, *croyoient qu'une suspension d'armes leur donneroit le temps de se bien établir dans Turin; & nous espérions d'en profiter, pour mettre la citadelle, qui nous demeuroit, en état de défense.* Bassompierre ajoûte une autre raison: que les François vouloient pourvoir à la sûreté de Cazal fort pressé. *Mais ceux qui signerent la treve de la part du Roi*, dit le Maréchal, *s'apperçurent bientôt qu'elle étoit préjudiciable à Sa Majesté. Les ennemis, persuadés de notre foiblesse en Italie, ne se mirent pas en peine de bien observer la treve. Telle est la maniere des Espagnols. Ils ne gardent les traités que lorsqu'ils y trouvent leur avantage.* Les François en font bien autant à présent. Leur Louis le Grand a plus gagné par des traités perfidement violés, que par des victoires justement remportées. *Les Espagnols donc ne voulurent pas souffrir que conformément à ce qu'ils avoient accordé, six cent malades fussent tirés de Cazal, & qu'on mît à leur place six cents autres soldats en bonne santé. Ils engagerent même sous main le Commandeur de Sales, Gouverneur de Nice, à remettre au Cardinal de Savoye la ville & le château. Le bon & dévotieux Chevalier y consentit, croyant que sa conscience l'y obligeoit. Villefranche s'étoit révoltée deux jours auparavant contre la Duchesse.*

Quoi qu'en dise Bassompierre, la treve fut avantageuse à la France. Louis eut la liberté de retirer quelques troupes d'Italie, & de les envoyer en Allemagne sous la conduite du Duc de Longueville, qui alla commander l'armée du Duc Bernard de Saxe-Weymar mort depuis peu, comme je le raconterai. Il est plus surprenant que le Marquis de Léganez acceptât une suspension d'armes au milieu de ses grandes prospérités. Olivarez, son parent & son protecteur, en fut extrêmement irrité. Mais, comme remarque fort bien l'Historien de la République de Venise, le Comte Duc éloigné ne connoissoit pas la véritable situation des affaires. Léganez ne pouvoit emporter la citadelle de Turin sans le concours des deux Princes de Savoye; & la mésintelligence s'étoit mise entr'eux & lui. Quand après la prise de Turin on vint à délibérer sur l'attaque de la citadelle, Maurice & Thomas demanderent des assurances que cette Place & les autres du Piémont, gagnées plûtôt par l'attachement du peuple aux deux freres que par les armes d'Espagne, leur seroient remises. Le Gouverneur de Milan ne voulant donner aucune parole positive là-dessus, les deux freres craignirent plus qu'auparavant, que les Espagnols n'eussent formé le dessein de s'emparer du Piémont. C'estpourquoi ils ne se soucierent pas d'aider Léganez à devenir entierement maître de la capitale de leur neveu. Résolution dans laquelle plusieurs Princes d'Italie, allarmés des avantages remportés par l'Espagne, tâcherent de les confirmer.

Mort du Cardinal de la Valette.

Le Cardinal de la Valette mourut à Rivoli dans le mois d'Octobre, avant la fin de la treve. *Le Pape*, écrivoit-on de Rome à la Cour de France, *n'a point voulu dire la messe pour l'ame de M. le Cardinal de la Valette*,

1639. Constance du Duc d'Epernon son pere. *Mémoires du Maréchal du Plessis-Praslin. Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. II Vie du Duc d'Epernon. Liv. XII.*

selon que Sa Sainteté a coutume de faire pour les autres Cardinaux. Elle n'a pas même permis que ceux du S. Office, du nombre desquels ce Prélat étoit, tinssent chapelle pour lui à la Minerve, comme il s'est toujours pratiqué. Urbain crut-il devoir refuser ces honneurs superstitieux à la mémoire d'un Cardinal dont la vie prophane fut presque toute employée à la guerre, & dans des intrigues de Cour & de galanterie ? Ne fut-ce point aussi un effet du chagrin de ce Pontife contre la Cour de France, qui sembloit le menacer alors d'une rupture entiere, comme je le raconterai dans le livre suivant ? Le Nonce Scoti répondit à la plainte que Chavigni lui porta de l'affront fait à la mémoire de la Valette, qu'on ne célébroit point à Rome les obséques des Cardinaux absens. Mais n'est-ce point aussi une défaite ? Se seroit-on récrié de la sorte en France, si le Pape n'avoit fait aucune distinction entre la Valette & les autres Cardinaux qui meurent hors de Rome ? Quoi qu'il en soit, Louis ne perdit pas beaucoup à la mort de ce sujet amphibie. Et je ne sçai s'il n'y eut point plus d'affectation que de réalité dans le regret que Richelieu témoigna. On est tenté de croire qu'il fut bien-aise, dans le fond de son ame, d'avoir désormais une entiere liberté de se venger du Duc de la Valette & de son pere. Quoique le défunt eût indignement sacrifié son frere au ressentiment du Ministre, il est certain que la considération d'un homme qui lui avoit rendu des services signalés devoit géner l'humeur vindicative de Richelieu, & l'empêcher du moins d'accabler entierement la vieillesse du pere de son ami.

A l'occasion de la mort du Cardinal de la Valette, Girard Historien, ou, pour mieux dire, Panégyriste du Duc d'Epernon, raconte certaines choses curieuses & instructives, de la constance de son Héros dans les disgraces extraordinaires qui lui arriverent cette année. De pareilles circonstances méritent d'être rapportées dans l'Histoire générale du temps, aussi-bien que dans une vie particuliere. *Le Duc d'Epernon, relégué dans sa maison de Plassac*, dit Girard, *se vit privé de tous ses emplois. Sa vieillesse agissante, & révérée de toute la France, devint l'objet du mépris de ceux qui peu de jours auparavant trembloient sous son autorité. Si ces déplaisirs le touchoient vivement, il n'étoit gueres moins sensible au retranchement de ses pensions & des émolumens de ses charges. En lui ôtant tout d'un coup plus de cinquante mille écus de rente, on le réduisoit à vivre du simple revenu de ses terres, auquel il trouvoit encore une grande diminution. Des maladies longues & aiguës lui survinrent, & il apprit presqu'en même temps la mort de son fils aîné, & la condamnation du second. Ce ne fut pas encore tout. Dieu, qui vouloit déployer la puissance de son bras contre un homme si élevé, ne laissa presque rien d'entier sur quoi il ne la fit manifestement paroître. Il restoit au Duc une seule ressource dans ses malheurs. Elle sembloit pouvoir donner quelque support à ses affaires, & en procurer même le rétablissement. Le Cardinal de la Valette étoit dans un grand emploi, & le Ministre, redevable à sa générosité, le considéroit extrêmement. Il avoit du moins tiré parole qu'on ne troubleroit pas davantage la vieillesse de son pere. Un fils si nécessaire est ravi comme les autres ; & personne ne reste à qui le Duc puisse avoir recours. On nous parle souvent des châtiment*

que Dieu envoye aux hommes. Il ne s'en est gueres vû de plus exemplaire que celui-ci. Depuis que le Duc sentit les premiers effets de la faveur, il y avoit soixante & deux ans, la fortune & sa vertu l'éleverent à tout ce qui peut rendre un homme considérable dans le monde. Chaque année ajoûtoit quelque chose à sa prospérité. Il avoit acquis autant de biens, d'honneurs, de charges, & d'autorité qu'aucune autre. L'appui de ses trois fils sembloit rendre sa grandeur inébranlable. Chacun d'eux étoit capable d'en soûtenir le poids par son mérite. En moins de six mois, les voilà tous trois ravis; & leur pere, si heureux autrefois, se trouve dans la plus déplorable solitude qu'on ait jamais vûe. Le Duc reconnut la main de Dieu; se soumit à sa justice, & la révéra plus que jamais, lorsqu'il en sentoit les rigoureux effets. 1639.

Si tels ont été véritablement les sentimens chrétiens d'Epernon, nous ne pouvons assez louer sa vertu. Mais je doute qu'elle ait été aussi épurée qu'on nous la représente. Son orgueil & sa fierté ne contribuerent-ils point à ce grand extérieur de constance qu'on admire en lui? *Seignear*, s'écria-t-il à la vérité lorsqu'on lui annonça la mort du Cardinal de la Valette, *si vous m'avez conservé jusques à présent, afin que je survécusse à la perte de mes trois enfans, donnez moi la force de supporter la sévérité de vos châtimens.* Mais après s'être abandonné quelque temps à sa douleur: *Laissons les pleurs aux femmes*, dit-il. *Un homme doit avoir honte de recourir à ce soulagement. Je veux vivre & survivre, s'il est possible, à mes ennemis.* La nature parle ici sans affectation. Le fier & vindicatif vieillard ne se flatta-t-il point alors d'avoir encore assez de vie pour insulter à Richelieu, dont la mauvaise santé sembloit promettre une prompte mort à ceux qui l'attendoient comme le seul moyen de leur délivrance? Peu s'en fallut qu'Epernon n'eût ce plaisir avant la sienne. Le Cardinal lui écrivit une lettre de condoléance honnête & obligeante. La voici. *Monsieur, je ne puis vous exprimer le déplaisir que la mort de M. le Cardinal de la Valette, & l'affliction que vous en sentez, me causent. Dans une perte qui m'est commune avec vous, n'attendez de moi aucune consolation. Je ne suis pas moi même capable d'en recevoir. La maniere dont j'ai toujours vécu avec lui, l'affection qu'il me portoit, & l'estime singuliere que j'avois pour sa personne, vous persuaderont aisément de la vérité de mes paroles. S'il étoit possible de racheter de son propre sang ceux que nous aimons, je donnerois beaucoup du mien pour recouvrer l'ami que j'ai perdu.*

Les confidens d'Epernon, surpris d'une lettre si tendre en apparence, s'imaginent que si le Duc veut faire quelques avances, Richelieu se souviendra peut-être des obligations qu'il avoit à la Valette. On presse donc Epernon de tenter s'il reste véritablement au Ministre quelque sentiment de l'amitié dont il fait une si haute profession. Vaincu par les instances de ses confidens, ou peut-être ennuyé de son éxil, le Duc répond de la sorte à la lettre du Cardinal. » Monsieur, les témoignages que vous me donnez » de la part que vous prenez à la douleur que me cause la perte de mon » fils le Cardinal de la Valette, me font espérer que vous ne serez pas » moins sensible aux autres afflictions qui m'arrivent de toutes parts. Depuis » que je suis sorti de mon Gouvernement pour venir dans ma maison de

» Plassac, il n'y a point d'injure & d'outrage que je n'aye reçu de la part
1639. » de mes ennemis. Après m'avoir déchiré en public par des harangues in» jurieuses, on a tâché de flétrir, par des libelles diffammatoires, la répu» tation que j'ai justement acquise en servant les Rois. Non contens d'atta» quer ma personne & celles de mes enfans, les mêmes gens persécutent en» çore mes amis & mes serviteurs; comme si c'étoit un crime que de pren» dre mes intérêts. Je sçai bien, Monsieur, que ce ne sont pas là les inten» tions du Roi, ni les vôtres. Vous êtes trop juste pour approuver qu'a» près quatre-vingts ans passés, dont la plus grande partie a été employée au » service des Rois mes maîtres & au bien de l'Etat, je sois si maltraité sous » votre Ministere. Mon fils le Cardinal est mort depuis peu en servant le » Roi en Italie. Son aîné l'avoit précédé de quelques mois. J'ai souffert » avec patience de si grands maux; & la considération du service du Roi à » été mon unique soulagement. Puisque je ne suis plus en état de rien faire » pour lui, ni pour vous, Monsieur, je me promets que le souvenir de ce » que mes enfans ont mérité procurera du moins quelque repos à leur pere » affligé. «

Cette lettre ne produisit rien. On demandoit autre chose que des soumissions & des prieres. *Epernon*, ajoûte l'Auteur de sa vie, *se voyant alors dénué de tout secours de la part des hommes, puisque le Cardinal, sans lequel tous les autres étoient inutiles, demeuroit sourd à ses remontrances, se remit entierement entre les mains de Dieu*; c'est-à-dire, que le Duc, irrité de ce qu'on ne répondoit pas à ses avances, ne voulut plus entendre parler d'aucune composition avec la Cour. Il le témoigna hautement l'année suivante au Prince de Condé qui, feignant de compatir à ses disgraces, lui fit insinuer par le Comte de Jonzac, que s'il vouloit se démettre de ses charges, on obtiendroit la grace du Duc de la Valette, & même quelque dédommagement. Le Prince aspiroit au gouvernement de Languedoc, & se flatoit que le Maréchal de Schomberg prendroit volontiers celui de Guienne en échange. On dit même que Condé méditoit de faire tomber la charge de Colonel Général de l'infanterie entre les mains d'un favori, afin de parvenir plus facilement au but qu'il se proposoit. A-t-on voulu désigner le jeune Cinq-Mars, qui occupa enfin la place de S. Simon après que la Fayette eut pris le voile de Religieuse, & qu'Hautefort fut éloignée de la Cour & de Paris à la fin de cette année, avec Chemeraut sa confidente? *Dites à M. le Prince*, répondit Epernon à Jonzac, *que l'ayant toujours parfaitement honoré, je souhaiterois que les bons sentimens qu'il me témoigne maintenant lui fussent venus plûtôt. Sa compassion n'est plus de saison. J'ai pris mon parti. Il faut souffrir toute sa vie. Voir mon fils réduit à la condition d'un simple particulier? J'aime mieux ne le revoir de ma vie. Je ne demande aucune recompense de mes charges. A Dieu ne plaise que je m'en défasse jamais. Graces à la libéralité des Rois mes maîtres, j'ai assez de bien pour me passer de mes appointemens. Si quelqu'un me fait désormais une pareille proposition, je lui répondrai de telle maniere, qu'il sentira que c'est la chose du monde qui m'offense le plus.*

1639.

Mazarin obtient la nomination de la France au Cardinalat.

L'affront fait à la mémoire du Cardinal de la Valette arriva dans le temps des grandes brouilleries entre la Cour de Rome & celle de France, à l'occasion de la difficulté que le Pape faisoit de recevoir la nomination de Jules Mazarin au Cardinalat, & de l'assassinat de Rouvrai, Ecuyer du Maréchal d'Etrées Ambassadeur de Louis auprès d'Urbain. Ces deux affaires firent grand bruit dans le monde. Soit que ce fût un effet de l'estime & de l'amitié de Richelieu pour Mazarin qui s'étoit aveuglément dévoué à lui : soit que le Cardinal, n'osant se promettre une longue vie, projettât d'avoir pour successeur dans le Ministere, un étranger qu'une juste reconnoissance obligeroit à soutenir la maison & les créatures de son bienfaicteur, & qui s'y porteroit d'autant plus volontiers, qu'il n'auroit ni parens, ni relations dans le Royaume; dès que le Roi eût révoqué la nomination du P. Joseph mourant au Cardinalat, Richelieu lui persuada de substituer Mazarin à la place du Capucin. Le Pape sembloit devoir agréer sans difficulté un sujet Romain de naissance, & redevable des premiers commencemens de sa fortune à la Maison Barberine. Mais cette nomination se fit dans une conjoncture propre à faire penser que Louis, opposé par-tout ailleurs à l'Empereur & au Roi d'Espagne, agissoit de concert avec eux pour chagriner Urbain. L'Abbé Perretti petit-neveu du Pape Sixte V. & issu de la Maison de Montalte ennemie des Barberins, avoit obtenu la nomination de la Couronne d'Espagne au Cardinalat. Le Pape, persuadé que c'étoit un effet du chagrin de la Cour de Madrid contre lui, refusa de l'admettre, sous prétexte qu'on ne devoit pas lui proposer ses propres sujets; que selon la disposition des Conciles, & les Bulles de ses prédécesseurs, le College des Cardinaux doit être choisi de toutes les nations de la communion de Rome, & que pour cette raison là-même, l'Empereur & les Rois ont le privilége de nommer au Pape un de leurs sujets pour la promotion prochaine des Cardinaux. Lors que le Pape conteste là-dessus avec la Cour d'Espagne, le nouvel Empereur, sans avoir égard que feu son pere ayant nommé un Evêque Italien, Urbain l'avoit rejetté, propose le Prince Renaud d'Est, frere du Duc de Modene, qui servoit actuellement dans les armées de Philippe en Italie, & de la maison duquel le Pape n'étoit pas autrement satisfait. Enfin, pour surcroît de chagrin, Louis demande un chapeau rouge en faveur de Jules Mazarin, & le Maréchal d'Etrées, Ambassadeur de France à Rome, fait de grandes instances au Pape & au Cardinal Patron, afin que la nomination du Roi son maître soit acceptée. Il est aisé de juger que dans une affaire où il étoit question de mécontenter l'Empereur & le Roi d'Espagne par une préférence qui les devoit choquer, Urbain ne donna point de parole positive à Etrées, quoique d'ailleurs le Pape fût assez bien intentionné pour Mazarin, ancien domestique du Cardinal Antoine son neveu.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. 6. chap. 39. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. II. Vie du Cardinal Mazarin. Lib. 1. chap. 3. Nani Historia Veneta. L. 11. 1639. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 681. 682. 683.

Ce nouvel embarras entre les trois premieres Puissances de sa communion obligea Urbain à différer encore la promotion. Il attendoit que le temps lui fournît les expédiens qu'il ne trouvoit pas alors. Telle est la

1639. maniere de la Cour de Rome, quand une ou plusieurs Couronnes proposent des sujets désagréables. Nous en avons vû un exemple en nos jours dans la personne du Prince Guillaume de Furstemberg, depuis Evêque de Strasbourg, nommé par la France au Cardinalat. L'Empereur Léopold demandoit avec justice l'exclusion d'un de ses sujets qui avoit honteusement trahi les intérêts de l'Empire pour aider le Roi de France dans l'éxécution de ses projets ambitieux, & le Pape Innocent XI. étoit louable de rejetter un homme dont la pourpre étoit teinte, pour ainsi dire, du sang de deux cent mille Chrétiens. La promotion fut long-temps différée. Mais il fallut céder enfin. La Cour de Rome a tant d'intérêts à ménager avec les Princes de sa communion, que s'ils s'opiniâtrent à soutenir leur nomination jusqu'au bout, elle ne se peut dispenser d'agréer tôt ou tard ceux qui lui ont été proposés pour le chapeau. Urbain cédera de même dans deux ans. Le Prince de Modene, Mazarin & Perretti seront faits Cardinaux dans la même promotion à la fin de 1641. Je trouve une lettre sans date à François Barberin sur la lenteur du Pape dans cette affaire. Il semble que le Ministre l'écrivit l'année suivante; lorsque les démêlés de la Cour de France avec celle de Rome commencerent de s'ajuster. La piéce est ingénieusement tournée, & remplie de raisonnemens politiques. On ne sera pas fâché d'en lire ici l'extrait.

Que par le délai de la promotion, le Cardinal neveu expose sa maison au danger d'une ruine, ou du moins d'un abaissement presqu'infaillible, en cas que le Pape vienne à mourir sans faire des Cardinaux. Que Richelieu ne peut concevoir pourquoi Barberin différe de prendre un avantage si considérable. Qu'il donne à ses ennemis le plaisir d'espérer de voir bientôt les Barberins humiliés. Que la promotion les rendroit redoutables, au lieu qu'on les méprise tant qu'elle demeure suspendue. Qu'on est surpris de ce qu'ils ne sçavent pas se prévaloir d'une occasion qui les feroit respecter, & les mettroit en état de se passer de toutes les autres factions du Conclave. Que l'attachement de Richelieu aux intérêts de la France ne lui permettroit pas de donner aux Barberins un conseil qui les rend moins dépendans des Couronnes, si les intérêts de toute la Chrétienté que Louis, disoit-on, préféroit aux siens propres, ne se trouvoient pas dans cette rencontre joints à ceux de la Maison Barberine. Que l'ambition des Espagnols étoit trop connue à tout le monde, pour ignorer que leurs projets tendoient à faire des Papes non seulement favorables à leur Monarchie, mais encore dépendans de la Cour de Madrid, & disposés à recevoir ses volontés comme l'unique régle & le premier mobile de leurs actions. Que si Barberin ne remplissoit au plutôt le grand nombre de places vacantes dans le Collége des Cardinaux, il ne seroit pas assez fort pour empêcher les Espagnols de parvenir à leurs fins. Que par son indolence, l'Eglise se trouveroit réduite à une servitude aussi honteuse qu'insupportable. Que s'il étoit peu sensible aux intérêts particuliers de sa Maison, il devoit du moins prendre à cœur le bien

commun

commun de la Chrétienté. Qu'il répondroit d'une pareille négligence devant le tribunal de Dieu. Qu'on ne voyoit aucune raison capable de contrebalancer de si puissantes considérations. Qu'en un mot il s'agissoit d'établir si solidement la Maison Barberine, qu'elle ne pût être ébranlée, ou de la laisser chancelante & exposée au mépris & aux outrages de ses ennemis. 1639.

Démêlé du Maréchal d'Etrées Ambassadeur de France à Rome avec les Barberins.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. VI. chap. 37. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. II. Nani Historia Veneta. Lib. XI. 1639. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 683. 684. 685.

Nonobstant les difficultés du Pape à recevoir la nomination de Mazarin, & le refus de donner des Bulles à Richelieu pour les Abbayes de Cîteaux & de Prémontré; car enfin, ce n'étoit pas là un des moindres sujets du mécontentement que la Cour de France, ou plutôt le Ministre de Louis, témoignoit: Nonobstant cela, dis-je, le Maréchal d'Etrées gardoit des mesures avec le Pape & ses neveux. Les Barberins en usoient de même, quoique l'humeur altiere & difficile de l'Ambassadeur leur fît une peine extrême. Urbain se souvenant des incartades d'Etrées durant sa premiere ambassade sous Paul V. avoit eu, comme je l'ai dit, une extrême répugnance à recevoir un Seigneur hardi, violent, opiniâtre, incapable de se relâcher sur la moindre chose, & qui parloit plutôt en Roi qu'en Ambassadeur. De-là ce long délai d'onze mois à lui donner audience, & la froideur avec laquelle il fut reçu à la premiere, quand le Pape vit qu'il ne pouvoit obtenir le rappel de l'homme désagréable qu'on lui envoyoit. Irrité de son côté, le Maréchal s'échappoit quelquefois. Il parla un jour avec tant de hauteur, qu'Urbain lui ordonna brusquement de sortir de sa chambre, & le menaça de l'y laisser seul, en cas qu'il s'opiniâtrât à y demeurer. Le Cardinal Barberin, prompt & vindicatif nonobstant sa timidité naturelle, attendoit quelque occasion de chagriner Etrées, sans que Louis se pût raisonnablement plaindre d'être lui-même offensé dans la personne de son Ministre. L'humeur du Maréchal fut une des raisons pourquoi Richelieu le fit envoyer une seconde fois à Rome. Le Cardinal s'imagina que l'impétueuse fierté d'Etrées emporteroit hautement beaucoup de choses, que la trop grande douceur de son prédécesseur n'avoit pû obtenir. Mais Richelieu connut enfin cette année, que les gens de l'humeur d'Etrées ne sont nullement propres aux ambassades, & que bien loin de réüssir, ils causent des embarras, & souvent des ruptures préjudiciables aux intérêts & à la réputation de leurs maîtres, qui se trouvent engagés à soutenir de fausses démarches. Nous en allons voir deux exemples.

Cinq Turcs, esclaves du Duc de Montalte Seigneur Napolitain, se firent Chrétiens, & l'Ambassadeur d'Espagne voulut être leur parrain au baptême. Ces pauvres gens voyant que nonobstant leur changement de Religion, ils étoient fort étroitement renfermés dans la vigne de Médicis où l'Ambassadeur d'Espagne demeuroit alors, craignirent qu'on ne voulût pas leur accorder la liberté qui leur avoit été promise. Ils prennent donc la résolution de s'échapper, & se jettent par une fenêtre dans le jardin d'un Couvent de Religieux François, appellé de *la Trinité du Mont*. Le Cardinal Barberin, averti de leur évasion, crut devoir pré-

1639. venir les suites d'un différend qu'elle sembloit devoir causer entre les Ambassadeurs des deux Couronnes. L'un auroit infailliblement demandé ses esclaves, & l'autre les auroit voulu protéger, puisqu'ils s'étoient réfugiés dans un lieu qu'il prétendoit être sous la protection du Roi son maître. Pour obvier aux inconvéniens d'une pareille contestation, Barberin envoie des Sbirres & des Corses au Couvent de *la Trinité du Mont*, fait enlever les cinq esclaves, leur donne la liberté sans les mettre entre les mains de l'Ambassadeur d'Espagne. Grand bruit incontinent de la part de celui de France. Il crie que son maître est offensé, demande réparation, & ne veut plus aller à l'audience du Cardinal Neveu. Les gens équitables jugerent qu'il n'y avoit pas là de quoi faire tant de vacarme. *Qu'est-ce que le Maréchal d'Etrées*, disoit-on, *pouvoit prétendre en faveur des esclaves ausquels il avoit accordé sa protection? Leur procurer la liberté? Le Cardinal Patron la leur a donnée, & ne les a point remis à leurs premiers maîtres: preuve évidente que son intention n'est pas mauvaise. Qu'on eût égard aux priviléges d'un Couvent François? Mais il faut considérer aussi que le Pape, Seigneur spirituel & temporel de l'endroit, a pû, pour des raisons à lui connues, s'assurer des esclaves fugitifs, & prévenir par ce moyen une querelle entre les deux nations, où il y auroit certaiment eu du sang répandu. Enfin, puisque toutes les immunités du Couvent viennent originairement de l'autorité du Pape, il a pû en tirer des esclaves, & les prendre sous sa protection.*

Le Cardinal Barberin offrit pourtant quelque satisfaction sur cet enlévement: & le Maréchal d'Etrées, après toutes ses clameurs, auroit été obligé de s'en contenter, si une affaire de plus grande importance ne fût survenue dans le temps même qu'on parloit d'accommodement. Un certain *Biasone*, sujet du Pape, s'étoit mis au service de l'Ecuyer du Maréchal, & entretenoit un breland public, contre la défense expresse qu'Urbain avoit faite depuis peu généralement à toutes sortes de personnes, de donner publiquement à jouer. Pour empêcher que les Officiers du Pape ne visitassent une maison suspecte, où Rouvrai avoit encore logé deux courtisanes parentes de *Biasone*, on mit les armes de l'Ambassadeur de France au-dessus de la porte. Informé du breland qui s'y tient, Etrées ordonne qu'elles soient ôtées; & *Biasone* continue de donner à jouer, quoique le Cardinal Barberin l'eût fait avertir de cesser. Quelqu'un l'ayant juridiquement dénoncé comme réfractaire aux ordonnances du Pape, les Magistrats le font arrêter. Il est condamné aux galeres, & mis à la chaîne. Lors qu'on le conduisoit avec les autres galeriens, Rouvrai homme brave, mais brutal & emporté, prend deux ou trois domestiques du Maréchal, attend la chaîne sur le chemin, présente le pistolet à celui qui la conduit, l'oblige à relâcher *Biasone*, & emmene son valet condamné. Un pareil attentat contre l'autorité du Souverain & des Magistrats, fut généralement blâmé. Etrées le désavoua hautement, & déclara que si *Biasone* se trouvoit dans l'hôtel de l'Ambassadeur, il le feroit remettre entre les mains de la Justice. Néan-

moins il gardoit chez lui Rouvrai, quoique plusieurs personnes sages conseillassent au Maréchal de l'envoyer promptement hors de l'Etat Ecclésiastiques, parce que les Barberins intéressés à soutenir l'autorité du Pape & la leur propre, ne laisseroient pas une telle action impunie. Etrées n'eut point égard à cette judicieuse remontrance, soit par fierté; soit par avarice, comme disent quelques-uns. Il craignoit d'être obligé de payer ce qui étoit dû à Rouvrai, & de lui donner quelque récompense avant que de le renvoyer en France. 1639.

Cependant le Cardinal Bichi, Mazarin, & d'autres s'entremettoient de l'accommodement de l'Ambassadeur de France avec le Cardinal Barberin sur l'affaire des cinq esclaves. Etrées désavouoit celle de *Biasone*, & Barberin ne disoit rien de Rouvrai. Il prétendoit seulement le faire punir dans les formes, en cas qu'il ne se retirât pas au plutôt. Barberin offroit d'aller rendre visite à Etrées, dès que Rouvrai ne seroit plus chez lui. Pour faciliter les choses, les Cardinaux Antoine & Bichi proposerent de feindre une partie de chasse, de prendre Rouvrai dans leurs carrosses, & de le conduire jusques à Ronciglione. L'accommodement ne s'étant pas conclu à cause des difficultés réciproques sur le point d'honneur, le Maréchal continue de faire le fâché, se retire à Frescati, & emmene avec lui Rouvrai qu'on poursuivoit criminellement pour la violence commise contre celui qui conduisoit les galériens. L'affaire fut poussée avec tant de chaleur que l'Ecuyer du Maréchal se vit condamné par contumace à la mort, & sa tête mise à prix, selon ce qui se pratique à Rome en pareils cas. Lors qu'Etrées voulut revenir de Frescati pour voir le Pape, on l'avertit de n'amener point Rouvrai, de ne lui permettre pas même de sortir de la maison sans être bien accompagné, parce que certains bandits se préparoient à le tuer, pour avoir la récompense promise à celui qui apporteroit sa tête. Le Maréchal & son Ecuyer ayant négligé cet avis aussi bien que les autres, le 28. Octobre celui-ci est jetté par terre d'un coup de mousquet tiré derriere une haye, lorsqu'il étoit sur le grand chemin. La tête est incontinent portée chez le Gouverneur de Rome. On l'expose en public, le bourreau la prend, & crie à haute voix que c'est la tête de l'Ecuyer de l'Ambassadeur de France. Accompagné de cinquante Corses, il la porte au pont S. Ange, & la jette dans un endroit destiné à recevoir celles des bandits & des criminels décapités. On auroit de la peine à croire la circonstance suivante, si l'Auteur Italien qui la raconte ne protestoit l'avoir apprise de la bouche même du Cardinal Antoine, qui la répéta deux fois. Ce Prélat, partisan déclaré de la France, & jaloux du crédit de François Barberin son frere qu'il étoit bienaise de chagriner, avoua sans façon que ce fut à son instigation que le bourreau eut ordre de crier à haute voix : *Voici la tête de l'Ecuyer de l'Ambassadeur de France*. L'intention d'Antoine, c'étoit d'engager François dans une démarche si violente, que le Roi grièvement offensé ne put se dispenser de demander une réparation autentique, & que les Barberins mortifiés fussent contraints à la lui accorder.

1639. Il y eut différens écrits de part & d'autre sur cette affaire. Le Médecin du Maréchal, dont je ne sçai pas le nom, lui prêta sa plume. Et afin de publier des papiers volans avec plus de liberté, on fait venir de France des caractéres & des Imprimeurs qui travaillent chez l'Ambassadeur. Les personnes équitables jugerent que les priviléges des Ministres étrangers ne s'étendant pas jusques aux serviteurs de leurs domestiques, le Pape avoit d'autant plus de droit de faire punir *Biasone*, qu'il étoit son sujet. L'affaire de Rouvrai paroissoit plus délicate. *C'est une chose incontestable*, disoit-on, *que la personne & la maison d'un Ambassadeur sont inviolables & sacrées. Les Ambassadeurs prétendent à la vérité que la même immunité s'étend à leurs enfans, à leurs parens & à leurs domestiques. Mais les Princes n'en conviennent pas. Si quelques Ambassadeurs en ont joui, ç'a été plutôt par tolérance que par droit. Accorder un pareil privilége à toute la maison d'un Ministre étranger, souvent fort nombreuse, c'est ouvrir la porte à la licence & au désordre dans une ville capitale. Selon l'usage ordinaire, l'Ambassadeur fait évader son domestique coupable, & les Magistrats ferment le yeux. Le Maréchal d'Etrées devoit prendre cette précaution. Il a eu le temps & la liberté. Son humeur altiere l'a porté à insulter trop hautement au Pape & à ses neveux. Cependant*, ajoûtoit-on, *cela ne disculpe pas le Cardinal Barberin. Il paroît avoir embrassé avec trop de chaleur une occasion de se venger de l'Ambassadeur de France, qui l'a chagriné en certaines rencontres. Le cas de Rouvrai n'étoit point si noir. Il n'a tué personne en sauvant son serviteur. Proscrire un homme pour si peu de chose, & le faire assassiner par des gens postés derriere une haye, c'est en vérité une action qui ne s'accorde gueres avec la vertu & la Religion, dont se picque le Cardinal Barberin. Dans l'ordre donné au bourreau de porter la tête de Rouvrai en plein jour & de la jetter parmi celles des bandits, il y a une passion manifeste, & un dessein prémédité d'outrager & l'Ambassadeur, & toute la nation Françoise.*

Ordres envoyés de France au Maréchal d'Etrées sur le différend avec les Barberins.

Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 690. 691. *Mémoires pour servir à l'Histoire du Car-*

Brachet, son Sécrétaire, fut envoyé à la Cour de France, porter le détail de ce qui s'étoit passé dans l'affaire des esclaves & dans celle de Rouvrai, & recevoir les ordres du Roi sur la maniere dont Etrées se conduiroit désormais au regard du Pape & des Barberins. Louis & son Ministre furent extrêmement fâchés de ces deux accidens. Sa Majesté ne vouloit point rompre avec le Pape dans la conjoncture présente, ni s'en faire un ennemi déclaré. D'un autre côté, il sembloit qu'elle fût engagée d'honneur à soutenir son Ambassadeur, & à demander réparation des offenses qu'elle prétendoit avoir reçues dans l'enlévement des cinq esclaves, dans l'assassinat de Rouvrai, & dans la maniere dont sa tête fut portée par le bourreau jusques au lieu destiné au supplice des criminels condamnés. Le Cardinal François Barberin désavouoit en apparence l'action du bandit. Quand il se présenta pour recevoir sa récompense, on refusa de le voir. Barberin se mit, ou fit semblant de se mettre en colere, & lui ordonna de se retirer. Celui qui l'avoit amené fut encore maltraité. Mais la Cour de France ne se payoit pas de ces grimaces. L'outrage fait à la tête & à la mémoire de Rouvrai prouvoit trop manifestement que le pau-

vre homme avoit été tué par l'ordre du Cardinal Barberin, ou du moins de Dom Thadée son frere, Préfet de Rome, qui ne haïssoit pas moins le Maréchal d'Etrées. De quelque maniere que le coup se soit fait, les Barberins voyant que le monde croiroit toujours qu'il venoit de quelqu'un de leur maison, avouerent depuis que la mort de Rouvrai leur coûta deux mille écus. Le Nonce Scoti voulant disculper François Barberin du reproche que Chavigni faisoit à cette Eminence, d'avoir commandé l'assassinat, répondit qu'on ne pouvoit attribuer sans calomnie une action si noire à un Cardinal d'*une intégrité* reconnue, & d'*une vie angelique*, Tout le monde avoue que les mœurs de ce Prélat furent plus réglées que celles de plusieurs autres Cardinaux Neveux. Mais enfin, il n'étoit point un si grand saint, qu'il n'ait pû en cette occasion se laisser d'autant plus facilement emporter par son chagrin & par son humeur vindicative, qu'il croyoit faire une action de justice, & devoir réprimer par un exemple public la liberté que les Ambassadeurs se donnent à Rome, de protéger leurs domestiques quand ils ont commis des violences. Si François n'a pas mis le bandit en besogne, ç'a du moins été Thadée. Et quelle apparence y a-t-il que celui-ci, gouverné par son frere, ait entrepris une chose dont les conséquences paroissoient fâcheuses, sans la participation du Cardinal?

1639. dinal de Richelieu. Tom. II.

Après plusieurs délibérations dans le Conseil de Louis, on ne jugea pas à propos de rappeller Etrées : c'étoit donner trop d'avantage & de plaisir aux Barberins ; ni de commander au Nonce du Pape de sortir de France. Urbain auroit envoyé un ordre pareil au Maréchal, que Richelieu étoit bienaise de conserver du moins quelque temps à Rome, afin qu'il chagrinât & bravât même les Barberins. Il fut seulement résolu que l'Ambassadeur feroit sçavoir au Pape, qu'il n'iroit point à l'audience d'Urbain, ni à celle de ses neveux, & qu'il ne leur parleroit d'aucune affaire, jusques à ce que les offenses faites au Roi fussent dignement réparées. Que si le Pape entreprenoit de donner atteinte en quelque chose aux libertés de l'Eglise Gallicane, Etrées avoit ordre d'en appeller au Concile futur. On lui enjoignoit encore de continuer ses visites, mais *incognito*, à tous les Cardinaux ; les parens du Pontife furent seulement exceptés : de ne faire pas arrêter son carrosse à la rencontre de ceux-ci, selon le cérémoniel de la Cour de Rome : de n'aller point souhaiter les *bonnes fêtes* à Urbain, & de n'inviter aucun des Barberins aux solemnités des François en certaines Eglises. Que si le Pape venoit à faire une promotion de Cardinaux, où il donnât le chapeau à des sujets désagréables à la Cour de France, Etrées ne devoit rendre aucune visite aux nouveaux Cardinaux, ni en recevoir de leur part ; mais avec cette protestation, que s'il en usoit de la sorte, ce n'étoit point par chagrin contre la personne de ces Prélats, mais pour obéïr au commandement exprès du Roi son maître, qui ne vouloit rien approuver de tout ce qu'Urbain feroit. Richelieu s'imagina que sans en venir à une rupture ouverte, ce mépris affecté chagrineroit tellement les Barberins, qu'ils

1639. parleroient bientôt d'un accommodement, où il obtiendroit un chapeau en faveur de Mazarin, & les Bulles des Abbayes de Cîteaux & de Prémontré: deux graces qui lui tenoient presque également au cœur. Le Cardinal se trompa dans ses conjectures. Il fallut employer quelque chose de plus fort; c'est-à-dire, faire grand bruit à Paris, & user de menaces à peu près semblables à celles du Fils de Louis XIII. quand il voulut faire peur au Pape Innocent XI. Mais les unes n'aboutirent à rien, non plus que les autres, comme je le raconterai dans la suite.

Négociation entamée entre la Cour de France & le Duc de Lorraine.

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. T. II. Mémoires de Beauveau L. II. Grotii Epist. passim anni 1639. Mercurio di Vittorio Siri. T. I. Liv. 2. Tom. II. Liv. 1.

Avant que d'en venir au détail de la campagne dans les Pays-Bas & en Allemagne, je crois devoir parler des négociations entamées avec le Duc Charles de Lorraine, de la situation des affaires de la Couronne de Suede en Allemagne au temps de la conquête de Brisac, & du projet que Richelieu forma de susciter de nouveaux embarras à l'Empereur en Hongrie par le moyen de Ragotzi Prince de Transilvanie, & même d'Amurath IV. Sultan des Turcs, qui, enflé des avantages remportés sur le Roi de Perse, méditoit de tourner ses armes victorieuses contre les Chrétiens. Soit que ce fût un effet de la legéreté naturelle du Duc de Lorraine; soit que prévoyant la décadence prochaine de la Maison d'Autriche, il désespérât que l'Empereur & le Roi d'Espagne pussent obtenir son rétablissement au traité de la paix générale, Charles parut cette année mécontent de ses protecteurs, & donna sujet de penser qu'il s'accommoderoit volontiers avec Louis. On connut sa disposition par quelques lettres interceptées, où il se plaignoit fort librement de la Cour de Vienne. Richelieu, attentif à profiter de tout, se met alors en tête de gagner Charles, & de l'engager dans un traité particulier. Il espéroit d'apaiser ainsi les cris de plusieurs Princes contre l'ambition démesurée de la Cour de France, qui, non contente d'avoir mis le Duc de Lorraine hors d'état de traverser ses desseins, prétendoit encore retenir injustement le bien de la Duchesse son épouse innocente. On se flatoit aussi de prévenir l'embarras que cette affaire causeroit à Louis dans le traité de la paix générale, & d'empêcher que Charles, dont les troupes étoient presque toujours dans le voisinage de la Champagne, ne se joignît au Comte de Soissons, en cas que les mécontens voulussent remuer de ce côté-là. Pour cet effet, le Cardinal s'avise de proposer des conditions au Marquis de Ville confident du Duc, & prisonnier de guerre dans le Château de Vincennes depuis la prise de Luneville dont il étoit Gouverneur. Peut-être aussi que le Marquis eut ordre de son maître de faire les premieres avances. Quoi qu'il en soit, Richelieu a une si grande envie de réüssir, qu'il pense à rappeller la Duchesse de Chevreuse qui pouvoit beaucoup sur l'esprit de Charles, & à trouver le moyen d'insinuer à la Cantecroix, que si elle veut porter son époux prétendu à se réconcilier avec le Roi, on ne s'opposera point à la cassation du mariage de Charles avec Nicole, & qu'on la favorisera même. Pour en imposer mieux à une femme encore plus ambitieuse qu'impudique, le Cardinal persuade à Louis d'avoir moins d'égards pour la Duchesse de Lorraine, & de lui témoigner beaucoup d'indifférence.

Le Marquis de Ville sort de Vincennes vers le mois de Fevrier, sous prétexte d'aller obtenir son échange avec quelques Officiers François, porte en Franche-Comté des propositions à Charles, & même un sauf-conduit du Roi, en cas qu'il veuille venir trouver Sa Majesté. Grotius marque dans ses lettres du mois de Mars que bien loin d'écouter de Ville, on refusa de lui parler, & que le Duc s'en alla dans le Brabant. Si cette circonstance est véritable, ce ne fut qu'un artifice pour mieux tromper les Espagnols. Car enfin, dans un Mémoire daté du mois de Mai, & donné ou envoyé par Richelieu au Marquis de Ville, on prescrit les conditions du traité offert au Duc de Lorraine. Depuis ce temps-là, je ne trouve plus rien de cette négociation. Charles en noue une autre au mois d'Août avec la Grange-aux-Ormes qu'il pria de le venir trouver à Cirk. Il s'y étoit retiré avec sa *femme de campagne*, à cause du chagrin que l'Archevêque de Malines leur avoit fait. Soit que le Pape crut devoir donner une preuve de son zéle, en arrêtant le scandale du mariage criminel du Duc avec la Cantecroix; soit que la Duchesse Nicole, le Prince François & les autres de la Maison de Lorraine, qui craignoient les suites de cette affaire fâcheuse, l'en eussent sollicité; Urbain adresse à l'Archevêque de Malines deux monitoires, par lesquels il enjoint, sous peine d'excommunication, à Charles & à sa Comtesse de se séparer jusques à la décision du procès intenté sur la validité du mariage du Duc avec Nicole son épouse; commande à Cantecroix de se retirer dans un Monastére, où la clôture soit réguliérement observée, & ordonne à l'Archevêque de signifier les monitoires à l'un & à l'autre. On commença par la Dame, l'Archevêque vouloit ménager Charles. 1639.

Cela n'empêcha pas qu'irrité de la procédure du Pape que le Cardinal Infant appuyoit, le Duc ne se retirât avec sa *femme de campagne* des Pays-Bas à Cirk dans l'Electorat de Treves. Là il menace de l'envoyer en Suisse, puisqu'on ne veut pas les laisser vivre ensemble dans les Pays Catholiques, & de prendre ensuite la résolution que la nécessité lui suggérera. Ce fut apparemment dans ce temps-ci que le Duc écrivit à la Grange-aux-Ormes, Ministre de France en Allemagne, pour le prier de se rendre à Cirk. La Grange, en ayant obtenu la permission du Roi son maître, va trouver Charles, qui lui parle de renouer la négociation commencée par le Marquis de Ville. Ce Ministre représente ainsi, dans un Mémoire envoyé à Richelieu, l'incertitude & l'agitation de l'esprit du Duc. *Voici*, dit la Grange, *les motifs qui ont porté ce Prince à rechercher l'honneur des bonnes graces du Roi, & l'appui de Son Eminence, selon ce que j'ai pû recueillir de ses discours, & de ce que j'ai appris de ses gens, La crainte d'une longue treve*, durant laquelle Sa Majesté garderoit toute la Lorraine. *L'espérance d'être reconnu Souverain de son chef*, & indépendamment de la Duchesse Nicole. *Le procédé tyrannique & les mépris des Espagnols;* c'est-à-dire, la nécessité que le Cardinal Infant lui vouloit imposer & à la Cantecroix, de déférer aux monitoires du Pape. *Le moyen de se venger de son frere*, le Prince François, qui conjointe-

1639. ment avec la Princesse Claude son épouse s'opposoit à la dissolution du mariage contracté avec Nicole, persuadés l'un & l'autre que Charles projettoit d'exclure les deux sœurs, & par conséquent François & ses enfans de la succession aux Duchés de Lorraine & de Bar, qui regardoit la Princesse Claude, après la mort de Nicole sa sœur, & la faire écheoir aux enfans que Charles avoit, ou espéroit de sa Cantecroix. *Le rétablissement de ses parens en France*, c'est-à-dire, des Ducs de Guise & d'Elbeuf éxilés, & privés de leurs charges & de la jouïssance de leurs biens. *Enfin, l'espérance d'être bien traité, en considération de la bonne opinion que ses soumissions volontaires donneroient de la justice du Roi, & de la générosité de Son Eminence.*

Telles sont les raisons, ajoûte la Grange, *qui m'ont paru le rendre irrésolu. L'intérêt de la Marquise de Cantecroix, incompatible avec celui de Madame de Lorraine sous une même protection.* Le Duc ne se peut imaginer que le Roi ayant commencé de protéger la Duchesse, Sa Majesté puisse ou veuille appuyer en même temps les intérêts de la Marquise de Cantecroix. *Sa tendresse pour ses deux sœurs*, la Duchesse d'Orléans & la Princesse de Phaltzbourg, *qu'il laisseroit exposées à l'insolence & au ressentiment des Espagnols. Les insinuations & les promesses du Président Rose son confident, avec lequel il est fort intrigué. Les espérances que certains mauvais François, qui l'exhortent à la patience, lui donnent de quelque changement.* On désigne ici apparemment le Comte de Soissons, le Duc de Bouillon & les gens de leur parti. *L'exemple du Duc de Savoye déposiédé par le Roi François I. & rétabli entierement & avec honneur à la paix* entre les deux Couronnes. *La honte de passer dans l'Histoire pour lâche & infâme*, *s'il fait volontairement une si grande brêche à ses Etats, & à la dignité de sa Maison. Enfin l'assurance que le Roi d'Espagne & le Pape lui donnent d'un rétablissement absolu à la paix générale.* Charles témoigna bien à la Grange un grand desir de se reconcilier avec Louis, mais il ne voulut rien conclure jusques à ce qu'il eût retiré de Bruxelles, de Luxembourg & de Cologne, les pierreries, les papiers & les autres effets qu'il y avoit laissés, disoit-il. Avant que de s'en retourner dans les Pays-Bas, le Duc prie la Grange de ne rien croire de tout ce qu'il entendra peut-être dire de l'accord de Charles avec les Espagnols, parce qu'il est absolument déterminé à rentrer dans les bonnes graces de Louis, & à lier une étroite amitié avec son Ministre, à des conditions raisonnables.

Le Cardinal Infant avoit invité le Duc à revenir à Bruxelles. On lui promettoit de trouver quelque adoucissement à la peine que l'Archevêque de Malines lui faisoit de la part du Pape sur le prétendu mariage avec Cantecroix. Mais dès qu'il arrive, l'Archevêque de Malines le presse tellement de se séparer de sa *femme de campagne*, qu'il est obligé de promettre d'obéïr à Urbain. Le Prélat ne se contente pas d'une simple parole, & lui signifie le monitoire du Pape. Irrité de cette rigueur, & chagrin de se voir abandonné de tout le monde, le Duc demande à Rome qu'on lui donne des Juges sur les lieux; propose les Evêques de Metz,

Metz, ou de Toul, ou de Verdun, & offre d'envoyer Cantecroix dans une ville Catholique de Suisse, jusques au jugement définitif du procès commencé entre Charles & Nicole. Mais la Duchesse insistoit au contraire, que l'affaire fût jugée à Rome par le Pape même, & récusoit tous les Juges que son époux demandoit. Cantecroix, autant irritée & non moins embarrassée que Charles, employe toute son adresse à lui persuader de se raccommoder avec la France, & lui représente vivement la décadence des affaires de la Maison d'Autriche, & le peu de sujet qu'il a d'espérer son rétablissement de l'Empereur & du Roi d'Espagne, presque incapables de défendre leur propre Pays. Des Essars, autrefois maîtresse du Roi Henri IV. mariée depuis secretement au Cardinal de Guise, & alors dans les formes à du Hallier Gouverneur de Nanci, s'avisa de faire insinuer ces choses à Cantecroix. Peut-être aussi qu'elle y fut poussée par la Cour de France. Quoi qu'il en soit, la Gouvernante de Nanci avoit ses raisons de se faire un mérite auprès de Charles & d'une femme qui pouvoit tout sur l'esprit d'un Prince amoureux plus qu'à la folie. 1639.

M. du Hallier, dit le Marquis de Beauveau, *fit un projet de paix à l'instigation de Madame des Essars qu'il avoit épousée, & qu'il aimoit passionnément. Cette Dame avoit eu un fils de son mariage clandestin avec le Cardinal de Guise, que les parens de celui-ci ne vouloient pas reconnoître pour légitime. Il s'étoit mis au service du Duc de Lorraine, & se faisoit appeller le Chevalier de Remorantin.* Des Essars flatée de l'espérance d'obtenir la légitimation de ses fils; car elle en avoit eu plus d'un du Cardinal de Guise; des Essars, dis-je, cherchoit à rendre quelque service au Duc, & croyoit venir à bout de son projet, si elle pouvoit procurer sa réconciliation avec le Roi. Je ne sçai pas qui fut employé de sa part pour insinuer à Cantecroix, que *son intérêt particulier étant de devenir bientôt Souveraine*, ajoûte Beauveau, *elle devoit mettre tout en œuvre pour persuader au Duc d'accepter la paix qu'on lui offroit; que l'occasion ne s'en trouveroit jamais plus favorable, & que personne du monde ne le pouvoit servir avec plus de franchise dans cette négociation que du Hallier. Comme l'espérance de régner est la chose qui flate le plus l'ambition d'une femme, la Princesse, qui pouvoit beaucoup sur l'esprit du Duc déja dégoûté des Espagnols, le porta facilement* à écouter le Gouverneur de Nanci. On ôte donc des mains de la Grange-aux-Ormes la négociation déja entamée, sous prétexte qu'il n'a pas bien suivi les ordres qui lui ont été envoyés. Nous avons de longs Mémoires où il tâche de se disculper auprès de Richelieu. Le bon Gentilhomme ne sçavoit pas ce qui se tramoit sous main. L'intrigue étoit liée entre le Duc, le Cardinal & du Hallier. Rien ne se conclut en 1639. L'accommodement se fit l'année suivante. Nous en parlerons dans le temps. Passons aux affaires de la Couronne de Suede.

Depuis la belle victoire remportée par le Maréchal Bannier à Witstock sur les troupes de l'Empereur & de Jean-George Electeur de Saxe, les Suédois repoussés dans la Poméranie par Galas que l'Empereur envoya au Etat des affaires de la Couronne de

1639. Suede en Allemagne durant les deux années précédentes. *Histoire du Maréchal de Guébriant. Liv. IV. chap. 1. Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. Lib. IX. & X.*

secours de son nouvel allié, dont Bannier irrité de la paix de Prague avoit juré la ruine, eurent assez de peine à s'y maintenir. Tout le monde regarde comme l'action la plus prudente & la mieux conduite qu'on ait peut-être jamais vûe, la retraite que le Général Suédois fut obligé de faire avec quatorze mille hommes devant une armée de quarante ou quarante-cinq mille, qui vint fondre sur lui lorsqu'il s'opiniâtroit avec des forces si inférieures à conserver son poste avantageux de Torgaw sur l'Elbe. Je la rapporterai telle que l'Auteur de la vie du Maréchal de Guébriant l'a décrite, sur les Mémoires que Beauregard, Agent du Roi de France dans l'armée Suédoise, & témoin oculaire de ce qui se passoit, lui a fournis. *Bannier*, dit cet Historien, *décampa de Torgavv le 26. Juin l'an 1637. & passa l'Elbe en plein jour sur deux ponts à la vûe de l'ennemi, & emmena tout son canon. Après cela, il met son armée en bataille & marche vers l'Oder avec cinquante escadrons, neuf bataillons, & quatre-vingt piéces de canon. Comme Galas n'étoit qu'à une lieue de l'armée Suédoise, Bannier, Lesley, Tortenson, & les autres principaux Officiers demeurerent toujours à l'arriere-garde. A Luben passage sur l'Asprée, il battit le Comte de Bouchain, & gagna un autre passage assez marécageux, dans le dessein d'arriver le jour suivant à Furstemberg sur l'Oder. La riviere se trouvoit guéable en deux endroits. Mais les chevaux de l'artillerie, harassés au dernier point, ne pouvoient rien faire. Le Maréchal y suppléa en promettant de l'argent à tous les soldats qui voudroient tirer. Tout passa de la sorte, quoique les soldats eussent de l'eau jusques au cou. Bannier croyoit que Wrangel l'attendoit à l'issue des marais de Custrin, & qu'ainsi les ennemis, qui prétendoient l'arrêter à Landsberg, perdroient leurs pas. Mais il apprit du Commandant de la Place que Wrangel étoit de l'autre côté, vers Stetin. Cela le mit en doute s'il continueroit sa marche. Comme il avoit sujet de croire que les ennemis employeroient plus de deux jours à passer tant de marais qu'ils devoient trouver, il espéra de les prévenir. Mais son étonnement fut extrême quand il vit devant lui, au bout de trois jours, l'armée Impériale qui faisoit une lieue de front. Dans un danger si pressant, la bravoure de ses troupes fut son unique ressource. Elles répondoient aux assurances qu'il leur donnoit de sacrifier sa vie pour leur salut. On lui promettoit en récompense de se dévouer pour sa gloire, & de lui obéïr aveuglément.*

Quelque grande que parût l'intrépidité de l'habile Général, il étoit cruellement agité dans le fonds de son ame. De quelque côté qu'il jettât les yeux pour sa retraite, il ne voyoit qu'une perte assurée. Retourner en arriere; cela ne se pouvoit. La Pologne qu'il avoit à droite; on n'osoit s'y fier, nonobstant la treve conclue. L'Oder à la gauche; le Comte de Bouchain, bien retranché avec six mille hommes, en gardoit le passage. Entreprendre de forcer cette armée; la témérité sembloit trop grande. Enfin, pour dernier comble de malheur, l'armée Suédoise manquoit de vivres & de fourages. Le désespoir de Bannier éclata dans les reproches & les menaces qu'il fit à Beauregard Résident de France. Le Maréchal s'en prenoit à Louis, qui, manquant à la diversion promise au-delà du

Rhin, laissoit à l'Empereur la liberté d'opposer ses plus grandes forces à la Couronne de Suéde. *Si les Allemands & les Suédois s'unissent un jour contre la France*, disoit Bannier à Beauregard, *nous ne ferons pas tant de mystere, quand il sera question de passer le Rhin. Monsieur*, lui repartit fierement l'Agent de Louis, *nous avons toujours assez bravement repoussé les armées nombreuses qui sont venues d'Allemagne fondre sur nous. Galas, qui vous poursuit maintenant, en peut rendre un fidele témoignage. Sommes-nous la cause du trop long séjour que vous avez fait à Torgavv? Vous ne seriez pas dans un pareil embarras, si Wrangel s'étoit approché de vous. L'en avons-nous empêché? Avec mille hommes, il auroit arrêté les ennemis au passage des marais de Custrin.* Ils ont une lieue de tour, dit-on, & sont encore plus larges. Trois hommes seulement pouvoient passer de front sur la levée, où il y avoit quatorze ponts de planches ou de fascines. 1639.

Comme la prudence est toujours plus grande dans ceux qui conservent leur courage entier dans les dangers les plus pressans, ajoûte le même Auteur, *le Maréchal acquit plus de gloire par un heureux stratagême, que si après avoir attaqué l'armée ennemie par un coup de désespoir, il l'avoit entierement défaite. Bannier envoie sa femme, celles de ses Officiers, & son principal bagage par la Pologne dans la basse Poméranie. Les ennemis croyent qu'il veut prendre le même chemin, s'avancent sur le Notès, petite riviere qui sépare ce Royaume des Etats du Marquis de Brandebourg, & font dessus divers ponts, pour suivre les Suédois le long des bois qui menent à la Basse Poméranie. Dans le dessein de mieux tromper Galas, le Maréchal fait semblant d'être tout prêt à partir; & afin que la nouvelle en vienne aux oreilles de l'Electeur de Brandebourg, qui partageoit déja le butin & les prisonniers de l'armée de Suede avec le Général de l'Empereur, Bannier donne quelque argent & promet une ample récompense à un Cornette du Pays de Brandebourg, qui offre d'amener un guide fidele & capable de conduire l'armée Suédoise par les bois le long du Notès. Le Cornette ne manque pas d'en donner avis à l'Electeur son maître; & les ennemis marchent incontinent vers la Pologne. Le Maréchal, qui n'avoit rien dit de son dessein, fit sur les neuf heures du soir une contremarche vers l'Oder, déterminé à forcer le Comte de Bouchain qui gardoit le passage de la riviere. C'étoit le seul parti que Bannier pût prendre pour se sauver, & pour joindre Wrangel qui étoit de l'autre côté de l'Oder, vers Nevvstat. Il y arriva en un jour & demi. Comme les ennemis étoient avancés d'une journée, il espéroit de forcer le Comte, avant qu'ils pussent repasser les marais de Custrin; ou du moins de se perdre avec moins de blâme, que par tout autre dessein qui eût été plus téméraire.*

Quelles furent sa surprise & sa joie, quand il vit qu'il auroit moins d'affaires. Bouchain avoit délogé à midi pour joindre Galas. Mais plutôt quels furent le dépit, le chagrin, la honte de celui-ci, lorsqu'il apprit que l'armée Suédoise passoit heureusement l'Oder à gué. Ses gens, qui avoient déja fait des chansons sur la défaite prochaine de l'ennemi, se virent bientôt, & leur Général même, cruellement raillés par des pasquinades affichées à Hambourg & ailleurs. *On grava en taille-douce*,

1639. dit-on, *Galas & ses Officiers subalternes, embarrassés à lier le haut d'un sac, où l'armée Suédoise paroissoit enfermée, à l'exception de Bannier qui coupant de son épée le coin du sac, ouvroit un passage à ses gens, pendant que les ennemis contestoient touchant le butin & le pillage.* Les Impériaux revinrent sur leurs pas à la nouvelle de la contre-marche des Suédois. Mais ce fut pour entendre avec confusion le son des trompettes & les acclamations d'une armée inférieure, qui se réjouit d'avoir évité le plus grand danger du monde, sans perdre cent hommes contre plus de quarante mille Impériaux, maîtres de la campagne, qui la poursuivoient.

Si les Suédois s'applaudirent de la conservation de leur armée par l'habileté de Bannier, ils se trouverent à la fin de 1637. & au commencement de 1638. extraordinairement embarrassés à se maintenir dans la Poméranie, dont les Impériaux, fortifiés des troupes de Saxe & de Brandebourg, avoient entrepris de les chasser à quelque prix que ce fût. Non content de défendre cette Province, le Maréchal obligea encore plus d'une fois Galas à repasser l'Elbe & à se retirer en Saxe, où dans les Pays héréditaires de la Maison d'Autriche, avec son armée presque entierement ruinée. Aidé fort à propos l'an 1638. de la somme de cent mille Richedales, que le Comte d'Avaux trouva sur son propre crédit à Hambourg, le Maréchal remonte sa cavalerie & entreprend de passer l'Elbe, de reprendre ses anciens postes sur cette riviere, après avoir repoussé les Impériaux dans leur propre Pays, & de se rendre maître de la Misnie & de la Thuringe. Il l'éxécuta au commencement de 1639. avec autant de prudence que de valeur. Puisque nous verrons dans peu de temps l'armée de France commandée par le Duc de Longueville aller joindre celle de Bannier au-delà du Rhin; il est à propos de suivre dans ses démarches le Général Suédois, qui aura jusques à sa mort une part si considérable à ce que les François & leurs Alliés feront en Allemagne depuis l'an 1640.

Progrès du Maréchal Bannier dans la Saxe & la Boheme.

Mémoires du Maréchal de Guébriant Liv. 4. chap. 1. Puffendorf Comment. Rerum Suecicarum. Liv. 11. Lotichius Rerum

Il passa l'Elbe le premier Février 1639. avec dix-huit mille hommes & quatre-vingt piéces de canon, mais sans vivres & sans argent. On dit qu'il n'avoit pas plus de quatre ou cinq mille écus dans sa caisse. Les soldats, assurés que Bannier pourvoira bientôt à leurs besoins, ne murmurerent point de se voir réduits, dès le commencement de la campagne, à manger de l'herbe & de la chair de cheval. Il fit en effet acheter la paix au Duc de Lunebourg, à condition que ce Prince fourniroit tout ce qui manquoit à l'armée Suédoise. Salis, Général de l'artillerie de l'Empereur, alloit joindre quatre ou cinq mille hommes qui restoient seulement à l'Electeur de Saxe. La défaite de cet Officier, renfermé dans le cimetiere d'une bourgade, fut le premier exploit du Maréchal. Les Impériaux sont obligés de se rendre à discrétion, après avoir perdu deux mille hommes. Bannier assiege ensuite Freyberg, ville où sont les tombeaux des Electeurs de Saxe. Mais ayant laissé son artillerie & une partie de son armée au-delà de la Saal avec Tortenson, il ne se trouva pas en état de résister aux Impériaux accourus en grand nombre

au secours de Freyberg. Il leve donc le siege, & fait une belle retraite. Pour effacer la honte d'avoir manqué de prendre une ville attaquée avec plus de courage que de prudence, il remporte une victoire signalée à Chemnitz sur les Impériaux & les Saxons commandés par Maracin. Quatre Officiers Généraux, douze Colonels, près de cinq mille soldats demeurerent prisonniers. Les Suédois ne perdirent pas deux cent cinquante hommes. Le canon, le bagage, les munitions, ils prirent tout. L'allarme fut extrême à Prague. Le Maréchal se seroit rendu le maître de cette capitale, s'il y eût marché incontinent. Ses Officiers & ses soldats le demandoient. Mais les mêmes motifs d'un si grand empressement arrêtoient leur Général. Plus prévoyant que les autres, il craignit que le pillage d'une ville riche ne fût suivi de la dissipation de son armée, & que les soldats, la plûpart Allemands, ne se débandassent pour porter leur butin chez eux. Une conquête, où il auroit fallu laisser la plus grande partie de ses troupes pour la garder, ne l'accommodoit pas. Content de ce que sa victoire le délivre de la crainte d'avoir sur les bras toutes les forces du Duc de Baviere, il ne pense qu'à s'assurer de plusieurs passages sur l'Elbe, & à s'avancer vers Erfurt dans la Thuringe. Cette conquête lui paroissoit plus importante que celle de Prague au bien de la cause commune.

1639. *Germanicarum ab Excessu Ferdinandi II. L. 9. cap. 5. Lib. 10. cap. 2. 3. 4. & seq. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 761. 762. &c.*

Avant la bataille de Chemnitz, Bannier inquiet se plaignoit fortement de ce que l'armée de France ne faisoit aucune diversion: *Prétend-on*, disoit-il, *que je résisterai seul aux Impériaux & aux Bavarois?* Une lettre honnête de Louis sembla l'appaiser. On lui promettoit que le Duc Bernard repasseroit incessamment le Rhin avec de nombreuses troupes. Le Maréchal ne fut-il point plus sensible au présent de dix mille écus joint à la lettre du Roi, qu'à la maniere obligeante dont Sa Majesté lui écrivoit? *Je ne remercierai point le Roi*, dit-il d'un air fort content à Beauregard, *qu'après avoir battu les ennemis une seconde fois. Cependant*, ajoûta-t-il, *je crains toujours que nous n'ayions une diversion qu'en complimens. M. le Duc de Weymar prend un peu trop de repos dans la Franche-Comté. Si nos desseins ne réüssissent pas, ce sera sa faute.* Bannier eut encore le plaisir de voir l'Electeur de Saxe accouru au secours de Pyrn, dont les Suédois assiégeoient le Château après avoir pris la Ville, s'enfuir tout éperdu & au plus vîte, dès qu'il s'imagine que le Maréchal a dessein de le combattre. *Il sembloit*, poursuit l'Historien de Guébriant, *que ce dût être le dernier exploit de Bannier. On le vit alors tenté de joindre à la gloire acquise par tant de victoires l'honneur d'avoir donné la paix à l'Empire & à la Suede. Sa femme, de la maison des Comtes d'Erbach, pouvoit beaucoup sur son esprit. Elle l'y disposa insensiblement, à l'instigation du Comte Schlitt Président du Conseil de guerre en Boheme, dont elle étoit alliée. Ebranlé déja par l'espérance d'un glorieux repos, il se vit encore ébloui par une assez raisonnable ambition, d'obtenir deux Duchés en Silésie avec la qualité de Prince de l'Empire, qu'on lui offroit en récompense d'une pacification si utile à la Maison d'Autriche. On ne peut pas dire certainement que Schlitt agît sin-*

1639. *cerement. Peut-être qu'il vouloit seulement amuser le Maréchal jusques à l'arrivée de Picolomini, rappellé des Pays-Bas avec un corps d'armée de douze mille hommes. Quoi qu'il en soit, l'intrigue réüssit au regard de Bannier. Toutes ses pensées tournerent tellement du côté de la paix, qu'il fût soupçonné de l'avancer, ou de la retarder selon son caprice.*

Un Médecin de Prague, envoyé par Schlitt sous prétexte de voir la Maréchale indisposée, entama secretement la négociation, & la porta si avant, qu'elle commençoit déja de se traiter tout ouvertement. Beauregard allarmé avertit promptement le Comte d'Avaux qui étoit à Hambourg; & celui-ci fait si bien qu'il empêche que le Conseil de Stockolm n'envoie à Bannier le plein-pouvoir qu'il demandoit fortement par l'entremise du Grand Trésorier son beau-frere, l'un des Régens du Royaume. *Ces intrigues ne plaisoient point au Général Tortenson, ni aux autres Officiers Suédois*, ajoûte l'Historien de Guébriant. *Elles donnoient encore beaucoup de peine à Beauregard, embarrassé à témoigner sa défiance, sans trop irriter Bannier, & à défendre tous les jours contre lui la conduite de la France. Le Maréchal se plaignoit de ce qu'on ne faisoit pas la diversion promise sur le Rhin: chose alors impraticable, à cause de l'incertitude où le Roi se trouvoit, de ce qu'il arriveroit des conquêtes & des troupes du Duc de Weymar mort depuis peu. Il falloit premierement s'assurer des unes & des autres. Beauregard avoit beau remontrer à Bannier que la France avoit occupé dans les Pays-Bas douze mille Impériaux commandés par Picolomini; le Maréchal soutenoit toujours avec chaleur que la Suede étoit obligée de résister seule à toutes les forces de l'Empereur. Quand il apprit le rappel de Picolomini, ses cris redoublerent, & il se mit à parler fort désavantageusement de la puissance du Roi. Cela coûta beaucoup à Beauregard embarrassé quelquefois à lui répondre, & souvent obligé à le picquer de générosité, avant que de lui insinuer qu'il se faisoit tort de prêter l'oreille à un traité particulier, au préjudice de l'alliance conclue avec le Roi. On n'osoit pas lui déclarer trop librement qu'il ne devoit point espérer de recevoir le plein-pouvoir de la Couronne de Suede.* Pourquoi, *disoit-il*, feroit-on difficulté de me l'envoyer? Le feu Roi ne m'a-t-il pas jugé capable de bien conduire une négociation? Il m'a employé aux traités de Prusse & à la paix de Moscovie. *Le Maréchal s'entêtoit d'autant plus de conclure celle de l'Empire, que Schlitt & Galas disoient hautement, que s'il vouloit sincérement la paix, il étoit en son pouvoir de la faire. On ne cherchoit qu'à le gagner. Dans cette seule vûe, les Ministres de l'Empereur lui offroient le Duché de Glosglogau & d'autres grandes terres en Silésie. Bannier de son côté, craignant qu'on ne pensât à le tromper, fit assiéger cette ville par le corps de troupes que la Couronne de Suede avoit en Silésie: mais il ne se trouva pas assez fort pour emporter la Place.*

La Cour de France fut extrêmement allarmée de la négociation de Bannier. On écrivit à Beauregard de l'observer de près; & Avaux employa toute sa dextérité, afin que le Chancelier Oxenstiern ordonnât au Maréchal, de la part de la Reine & des Régens de Suede, de rompre son commerce avec Schlitt & Galas. Ne reconnut-il point

alors qu'on l'avoit amusé, jusques à ce que l'Archiduc Leopold frere de l'Empereur fût arrivé à Prague avec un corps de cinq mille hommes, & que Picolimini, fait Général de l'Empereur à la place de Galas, eût repassé le Rhin avec les troupes Impériales qu'il commandoit dans les Pays-Bas? Bannier se vit obligé d'abandonner la Boheme, & de se retirer dans ses postes sur l'Elbe. L'Historien de Suede raconte différemment la négociation entamée par le Maréchal. Jamais, si nous l'en croyons, Bannier ne se laissa tenter par l'offre des Duchés en Silésie. Mais il me semble que le récit si bien circonstancié de l'Auteur de la vie de Guébriant, & dressé sur les mémoires d'un habile homme fort attentif à toutes les démarches du Général, auprès duquel il résidoit, est préférable. Puffendorf nous apprend que la brigue du Maréchal fut assez forte dans le Sénat, & que plusieurs étoient d'avis qu'on lui envoyât un plein-pouvoir. Mais les plus judicieux ayant remontré que jamais on ne seroit assuré de l'éxacte observation, ni de la longue durée d'un traité particulier dont la Suede n'auroit pas une puissante garantie, leur sentiment prévalut. Salvius Plénipotentiaire de Suede à Hambourg, où le Roi de Dannemark dont la médiation étoit acceptée de part & d'autre, prétendoit conclure la paix entre l'Empereur, les Princes de la Ligue Catholique d'Allemagne, la Couronne de Suede & ses alliés Protestans qui n'avoient pas accepté le traité de Prague; Salvius, dis-je, ne vivoit pas en fort bonne intelligence avec Bannier. Choqué de ce que le Maréchal s'efforce d'obtenir un plein-pouvoir à son préjudice, & de lui enlever l'honneur de sa négociation; excité encore apparemment par le Comte d'Avaux, le Plénipotentiaire d'Hambourg traverse si fortement l'intrigue de Bannier à Stockholm, qu'il la déconcerte enfin. On rapporte que Salvius rendit le Maréchal suspect d'avoir formé l'ambitieux projet de se faire, à l'exemple de Valstein, l'arbitre de la guerre & de la paix. Ces insinuations entrerent dans l'esprit des Régens de Suede, jaloux de ce que Bannier se mettoit sur le pied d'agir indépendamment d'eux en tout ce qui regardoit la conduite des armées. Les vastes desseins de ce Général ne donnerent-ils point quelque inquiétude au Chancelier Oxenstieru? 1639.

Richelieu se faisoit un mérite, comme je l'ai rapporté, de ce que *pour se garantir du danger de la guerre*, le Roi son maître ne voulut jamais *exposer la Chrétienté à celui des armes Ottomanes, & que l'exemple de quelques uns de ses prédécesseurs ne fut pas capaple de le porter à une résolution dangereuse à la Religion, quoiqu'il la pût justement prendre.* Le Cardinal ne leva-t-il point cette année les scrupules de Louïs sur cet article? Amurath IV. revenant de la guerre de Perse, fit vœu à son Prophete dit-on, d'attaquer les Chrétiens de toutes ses forces. Ridiculement superstitieux, il s'imaginoit qu'une pareille promesse lui obtiendroit la guérison d'une maladie causée par son intempérance. L'éxacte observation du précepte de l'Alcoran qui defend l'usage du vin auroit été plus efficace que tous les vœux adressés à Mahomet. Le Sénat de Venise,

Projets d'Amurath IV. Empereur des Turcs contre les Chrétiens *Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. L. IX. X. & XI.*

informé des projets du Sultan, s'accommoda promptement avec lui.
1639. Une longue expérience avoit appris à ces sages politiques à ne compter pas trop sur le secours des Princes Chrétiens. Leur République en devoit moins attendre durant une guerre allumée dans toute l'Europe. Il semble que la Cour de France aida les Vénitiens de ses bons offices à la Porte Ottomane. La recommandation de Louis, jointe aux sequins répandus dans le Divan, rendit les Ministres d'Amurath & leur maitre plus traitables.

Grotii Epistolæ passim an. 1639. Nani Historia Veneta. L. XI. 1639. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 680. 681.

Les conditions de l'accommodement furent avantageuses & même honnêtes à la République. Ses vaisseaux eurent la liberté de poursuivre les Corsaires de Barbarie par-tout, conformément aux anciens traités avec la Porte; & le Sultan promit de ne leur donner aucune protection dans ses ports, après qu'ils auroient fait des courses sur les Chrétiens. Il fallut seulement payer les dommages causés l'année précédente à la Valone par la flote Vénitienne, & rendre un certain corps de vaisseau réclamé comme appartenant à Sa Hautesse. En aidant les Vénitiens à se tirer d'intrigue à la Porte, Richelieu ne pensoit-il point à faire en sorte qu'Amurath attaquât la Hongrie? On n'a pas de quoi convaincre le Cardinal d'avoir formé le projet: *Ces choses se font & ne se disent pas*, repartit le Comte d'Avaux dans une négociation à Hambourg, où l'Envoyé de Ragotzi Prince de Transilvanie demandoit que le Roi de France & ses alliés obtinssent que le Sultan permit à Ragotzi de faire la guerre à l'Empereur. La Cour de France ne garde plus tant de mesures. Elle agit à la Porte, & n'en fait aucun mystere. Le Roi très Chretien tâche ouvertement de persuader aux Turcs qu'ils ne doivent pas être plus scrupuleux que lui en ce qui regarde l'infraction des traités les plus solemnels.

Soit que le Transilvain eût véritablement dessein de rompre avec Ferdinand pour obtenir, comme il le disoit, de meilleures conditions pour les Protestans de Hongrie tourmentés par la Cour de Vienne; soit qu'il pensât seulement à donner de l'inquiétude à l'Empereur, afin de l'obliger à lui accorder quatre Comtés de Hongrie dont Betlen-Gabor son prédécesseur avoit eu la jouïssance, Ragotzi tenta, les deux années précédentes, d'entrer en négociation avec la Couronne de Suede. Mais on ne se fioit pas autrement à lui. Bisterfeld alla celle-ci de sa part à Paris & à Hambourg, faire des propositions plus précises. Il offroit d'attaquer l'Empereur en Hongrie & en Moravie, pourvû qu'on lui donnât la somme de huit cent mille livres, outre l'argent nécessaire à l'entretien de six mille hommes, & qu'on lui promît de ne faire point la paix sans l'y comprendre, & de lui fournir de quoi vivre, en cas qu'il perdît sa Principauté. L'offre fut bien reçue à la Cour de France. Louis promit de remettre à Venise, ou bien à Constantinople, comme Ragotzi l'aimeroit mieux, la somme de quatre cent mille livres, & renvoya Bisterfeld négocier pour le surplus avec le Plénipotentiaire de Suede à Hambourg. Il y alla en effet, & eut plusieurs conférences avec Avaux &

Salvius.

Salvius. Cela n'eut pas de suite. Il y a de l'apparence que Ragotzi prit d'autres mesures, quand il vit tous les projets formés à la Porte Ottomane pour la guerre contre la Hongrie, ou contre la Pologne, déconcertés par la mort du Sultan arrivée au mois de Fevrier de l'année suivante. 1639.

Semblable à plusieurs Princes Chrétiens, Amurath affectoit un grand zele pour sa religion, & violoit aussi ouvertement les préceptes de l'Alcoran contraires à ses passions, que les autres méprisent ceux de l'Evangile dont le déreglement de leur cœur ne s'accommode pas. Il buvoit du vin avec tant d'excès, que revenant de la guerre de Perse, il sentit tout à coup ses forces entierement epuisées, & tomba dans une extrême foiblesse. Les vins brûlans d'Asie l'avoient réduit dans ce pitoyable état à l'âge de trente-deux ans. Peu de temps après son retour à Constantinople, il se vit sur le point de mourir. Rentrant alors en lui-même, il fait, à l'exhortation de la Sultane sa mere & du Mufti, vœu de ne plus boire de vin; & pour témoigner la sincérité de sa résolution, il ordonne de briser tous les vases précieux dont il se servoit dans ses débauches. Dès que sa santé fut un peu rétablie, Amurath oublia ses vœux & ses promesses. Il retombe dans ses premiers excès, & creve enfin le 7. Février 1640. Sa mort calma d'autant plus l'inquiétude des Princes Chrétiens voisins de ses Etats, qu'il en laissoit la succession à Ibrahim son frere dont une longue prison avoit beaucoup augmenté la stupidité naturelle. Quand on lui vint annoncer que l'Empire lui étoit dévolu par la mort d'Amurath, il n'en voulut rien croire. Craignant que ce ne fût un piege qu'on lui tendoit, & que son frere ne cherchât un prétexte pour le faire étrangler, il refusa de sortir de son appartement, jusques à ce qu'on lui eût apporté le corps d'Amurath. *Il est donc véritablement mort*, s'écria pour lors Ibrahim, *c'étoit un grand Monarque; mais c'étoit un tyran encore plus grand.* Accoutumé dans sa prison à des divertissemens puériles, & entierement incapable de s'appliquer aux affaires, le nouveau Sultan ne pense qu'à se donner du plaisir dans son Serrail, & abandonne le gouvernement de l'Empire à sa mere & à son premier Vizir.

Fin du Quarante-quatriéme Livre.





HISTOIRE
DU RÉGNE
DE
LOUIS XIII.
ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.
LIVRE QUARANTE-CINQUIEME.

SOMMAIRE.



ROJETS de la Cour de France pour la campagne de 1639. Défaite du Marquis de Feuquieres devant Thionville par le Comte Picolomini. Relation de la bataille de Thionville de la part des François. Picolomini met le siege devant Mouzon, & le Maréchal de Châtillon l'oblige à le lever. L'armée du Roi commandée par la Meilleraie assiége Hesdin. La Meilleraie reçoit le bâton de Maréchal de France sur la brêche. Fin de la campagne des François dans les Pays-Bas. Grande victoire de la flotte des Provinces-Unies sur celle d'Espagne. Mort du Duc de Saxe-Weymar. La Cour de France négocie vivement pour avoir Brisac, les autres conquêtes & les troupes du Duc de Weymar. Choisi est envoyé avec de

nouvelles instructions pour la même négociation. Traité entre le Roi de France & les Officiers du feu Duc de Weymar. L'Electeur Palatin, passant incognito par la France, est arrêté à Moulins. Charles Roi d'Angleterre léve une armée, & convoque la Noblesse de son Royaume, pour aller en personne réduire les Confédérés d'Ecosse. Déclaration du Roi d'Angleterre contre les Confédérés d'Ecosse. Les Confédérés d'Ecosse se préparent ouvertement à la guerre. Le Roi d'Angleterre s'avance vers la frontiere d'Ecosse. Il entre en Ecosse, & son armée se refroidit dès que les Confédérés se présentent devant elle. Les Confédérés d'Ecosse font des soumissions au Roi, & tâchent de gagner les principaux Officiers de son armée & quelques Seigneurs d'Angleterre. Traité d'accommodement entre le Roi d'Angleterre & les Confédérés d'Ecosse. Siege & prise de Salces par le Prince de Condé. Les Espagnols assiégent & reprennent Salces. Voyage du Roi de France en Dauphiné. Entrevûe de la Duchesse de Savoye à Grenoble. Le Comte d'Harcourt va commander en Piémont, & y remporte un avantage considérable. Scoti, nouveau Nonce du Pape, reçoit ordre de s'abstenir de l'audience du Roi. Entretien de Scoti Nonce du Pape, & de Chavigni Secrétaire d'Etat. Commencement de la faveur de Cinq-Mars. Qualités du nouveau Favori. L'armée Françoise passe le Rhin sous la conduite du Duc de Longueville. Révolte dans la Normandie.

1639.

NOUS avons déja vu la plus grande partie de la campagne en Italie Venons au détail de ce qui se fit sur la mer, dans l'Artois, dans le Duché de Luxembourg, & en Allemagne. Le Maréchal de Bassompierre a eu soin de nous marquer la disposition des armées différentes. *L'Archevêque de Bourdeaux*, dit-il, *eut le commandement d'une nombreuse flotte sur l'Océan. M. le Comte d'Harcourt fut nommé pour celui des galeres & des vaisseaux sur la Mer Méditerranée. Le Commandeur de Fourbin obtint la commission de Général des galeres, M. de Pontcourlai ayant été suspendu de sa charge.* On seroit surpris de voir le premier neveu du Ministre maltraité de la sorte, si on n'apprenoit d'ailleurs combien Richelieu étoit mécontent de François de Vignerod Seigneur de Pontcourlai, fils de Françoise du Plessis l'aînée des deux sœurs du Cardinal. C'étoit un homme sans cœur & sans conduite. » La seule chose que vous ayez à faire, » *lui dit son oncle dans une lettre pleine de reproches & de réprimandes*, c'est » de régler votre conduite de telle maniere que vous viviez de ce que » vous avez. Si vous ne pouvez subsister de cinquante mille livres à » Marseille, tout le bien du monde ne vous suffiroit pas. Une des pre- » mieres dépenses que vous devez retrancher, c'est l'extraordinaire du » papier & des couriers. Je suis si las de vos propositions de réforma- » tion, sans en voir aucune, que je vous prie de ne me repaître plus de » pareilles espérances. Cependant je vous assure que pourvû que vous » changiez de vie, je suis encore prêt d'oublier le passé. « Il y a de l'apparence que Pontcourlai n'eut aucun égard aux avis de Richelieu. Nous

Projets de la Cour de France pour la campagne de l'an 1639.

Journal de Bassompierre. Tom. II.

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. T. II.

1639. voyons dans le testament de celui-ci, qu'il deshérita, pour ainsi dire, son premier neveu, & qu'il ne lui laissa qu'une rente viagere avec la somme de deux cent mille livres pour acheter une terre. Armand de Vignerod, fils aîné de Pontcourlai, eut le Duché de Richelieu & la substitution de celui de Fronsac, laissé à Armand de Maillé fils du Maréchal de Brezé & de Nicole du Plessis seconde sœur du Cardinal.

Il n'étoit gueres plus content de son beau-frere Brezé, quoiqu'il le ménageât plus que Pontcourlai. Cela paroît par la lettre que Richelieu écrivit au Maréchal, qui se retira de l'armée, comme je l'ai dit, avant la fin de la campagne précédente, sans voir le Cardinal, & sans lui écrire même. » Je ne manquerai jamais d'affection à votre personne, *dit* » *Richelieu à son beau-frere.* Mais bien loin qu'elle diminue l'aversion que » j'ai pour vos humeurs, elle augmente. Je ne puis voir sans un extrê- » me déplaisir que vous préfériez le repos & les divertissemens, que vous » prenez dans votre maison, à l'honneur que les hommes chérissent plus » que leur propre vie. Il m'est impossible de penser à votre conduite » sans voir le préjudice que vous en recevez, & le peu d'état que vous » faites de moi en une chose si importante. Je prie Dieu qu'il vous fasse » connoître & oublier en même temps la faute que vous avez commise. » Il faut que vous la connoissiez pour en éviter de semblables; & je sou- » haite que vous l'oubliez pour vous épargner le déplaisir que le souve- » nir d'une fausse démarche vous doit causer. « Si les boutades & les brusqueries du Maréchal étoient insupportables à son beau-frere, l'humeur hautaine & impérieuse de Richelieu ne l'étoit pas moins à Brezé. Le Cardinal le voulut punir, en ne lui donnant point de commandement cette année. La Meilleraie Grand-Maître de l'artillerie, cousin germain de Richelieu, étoit celui de ses parens qu'il prit le plus à cœur d'avancer dans les armées. On lui donna cette année la conduite de celle qui devoit agir dans l'Artois. Le Roi prétendoit s'y trouver en personne. Soit que le Marquis de Coislin, parent du Cardinal presque aussi proche que la Meilleraie, & frere de la Comtesse d'Harcourt & de la Duchesse de la Valette, n'eût pas un grand mérite; soit que Richelieu l'estimât moins, content de lui avoir procuré avec l'argent du Chancelier Séguier, son beau-pere, la charge de Colonel Général des Suisses, le Cardinal ne lui donna aucun autre emploi considérable.

Le Marquis de Feuquieres eut le commandement de la seconde armée, avec ordre d'assiéger Thionville. Bassompierre dit qu'elle étoit puissante. D'autres n'y comptent que huit ou neuf mille hommes de pied, & quatre mille chevaux. Feuquieres, qui ne manquoit ni de courage, ni d'habileté, sentit une extrême répugnance à s'attacher avec si peu de troupes à une Place bien fortifiée. Mais venant à réfléchir que le Ministre ne pouvoit souffrir aucune contradiction, & qu'il falloit obéir aveuglément, ou se perdre auprès de lui, le nouveau Général n'osa résister. *Le Maréchal de Châtillon rappellé de sa maison, où il avoit été relégué*, ajoûte Bassompierre, *eut le commandement du corps de troupes qui devoit camper*

vers Guise & vers Cambrai, pour accourir à celle des deux armées de la Meilleraie & de Feuquieres qui en auroit besoin : Emploi peu digne d'un Maréchal de France, puisqu'il se terminoit uniquement à se tenir prêt pour secourir deux Généraux d'un rang inférieur, qui commandoient chacun une armée plus puissante que la sienne. Mais la passion de rentrer dans le service, & de rétablir sa réputation presque perdue au siege de S. Omer, fit que Châtillon accepta tout. On dit que chagrin de se voir dégradé en quelque maniere, après avoir eu deux fois le commandement de la principale armée de France, il vit avec plaisir l'embarras de Feuquieres devant Thionville, & que, dans le dessein de remplir sa place, il ne se pressa pas trop de courir à son secours, lors que Picolomini s'avança pour l'obliger à lever le siege, comme je le rapporterai incontinent. » On envoya une grosse somme d'argent aux Hollandois, » *dit encore Bassompierre*, afin qu'ils entrassent promptement en campagne, » & qu'ils entreprissent quelque chose de plus considérable. Enfin la Gé» néralité de Guienne & de Languedoc fut donnée à M. le Prince de » Condé avec deux armées, l'une sur la frontiere de Fontarabie, où Mrs. » de Grammont & de Sourdis commandoient; l'autre en Languedoc, » dont le Maréchal de Schomberg fut Lieutenant Général, & sous lui le » Vicomte d'Arpajon. Tous ces Messieurs partirent au mois d'Avril, » pour assembler leurs forces, & se préparer à quelques grandes actions. « C'est ce que nous avons à raconter maintenant. 1639.

Bassompierre donne à sa maniere un récit succinct de l'affaire de Thionville. Feuquieres demeura si long-temps à ramasser ses troupes, & sans écrire à la Cour, que le 3. Juin Louis ne sçavoit pas encore où étoit son armée, ni ce qu'elle faisoit. Cependant le nouveau Général avoit pris ses logemens devant Thionville dès le 19. Mai. » Il commença in» continent de se retrancher, & de bâtir ses Forts, *dit le Maréchal.* Il » eut cet avantage que les ennemis ne s'imaginant point qu'il voulût » attaquer une Place si forte, ils y laisserent une garnison assez modique. » Le Comte de Voilth Gouverneur n'y étoit pas même quand elle fut in» vestie. Mais le 7. Juin Picolomini vint avec une nombreuse armée don» ner dans les quartiers non encore bien retranchés, & fort éloignés les » uns des autres. Il en force un, entre dans le camp, suit sa victoire, » & défait les régimens l'un après l'autre, sans trouver beaucoup de ré» sistance. La cavalerie s'étant lâchement retirée, Picolomini vint enfin » donner sur le parc de l'artillerie, mieux retranché. Le Général Feu» quieres y avoit rassemblé quelques troupes qui périrent. Il fut blessé, » pris, & emmené à Thionville. L'artillerie, les munitions, les vivres » & le bagage, demeurerent aux ennemis. Plus de six mille hommes » furent tués, & il y eut un grand nombre de prisonniers.

Défaite du Marquis de Feuquieres devant Thionville par le Comte Picolomini.

Journal de Bassompierre. Tom. II. Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. VI. chap. 31. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. II. Vittorio Siri Me-

Puisque nous avons la relation de cette action envoyée par Picolomini à l'Empereur son maître, il est juste de faire honneur à ce Général aussi poli que brave. L'Histoire du temps est remplie des preuves de sa valeur & de son habileté. Nous avons vû des marques de sa po-

litesse & de sa civilité dans l'affaire qu'il eut avec Gassion. Nous en
1639. trouvons encore dans les diverses lettres qu'il écrivit au Maréchal de Châ-
morie recondite. tillon, quand on traita de l'échange des prisonniers faits par les Impé-
T. VIII. riaux. » Le Général Feuquieres, dit Picolomini à Ferdinand, avoit assié-
pag. 773. » gé dès le 19. Mai Thionville, Place fort importante, avec une armée
774. &c. » de quatorze mille hommes de pied & de cinq mille chevaux. Les travaux continuels de l'ennemi, & le péril que la ville couroit de se perdre, firent que je résolus d'aller au secours, quoique je manquasse des vivres, des munitions de guerre, & du bagage qu'on m'avoit promis, ensuite de l'ordre de Son Altesse Royale, le Sérénissime Infant Cardinal. De maniere que sur l'espérance de rendre un service signalé, je partis de Bastogne le 3. Juin. Sans perdre un seul moment de temps, j'arrivai le même jour à Martelingue, le 4. à Paisse près d'Arlon, le 5. à Marche en Famine, & le 6. près de Thionville. Là je réglai l'ordre de bataille. Il falloit prendre cette précaution dans le Pays de Luxembourg rempli de passages étroits, de vallées & de bois. J'assemblai tous les Officiers Généraux & tous les Colonels des régimens, pour leur faire entendre la marche de l'armée & la disposition de la bataille. Je les exhortai en même temps à la crainte de Dieu, & à implorer sa grace avec ferveur; & leur déclarai que je ne voulois pas qu'ils permissent à aucun soldat de sortir de son rang en marchant, ni de s'éloigner de son drapeau. Je fis aussi la division de l'artillerie, des munitions, & des instrumens pour les fortifications. Le bagage fut laissé derriere près de Luxembourg; & les troupes eurent un ordre exprès de se trouver le 7. Juin au rendez-vous, précisément à deux heures du matin. Elles différerent jusques à six. Cependant on célébra la Messe à la tête de toute l'armée pour implorer l'assistance divine.

» Après cela, je commençai de marcher sans tambour ni trompette, de peur que les ennemis ne nous découvrissent. Ils se doutoient de notre dessein; mais ils ne nous croyoient pas si près. Le Sergent Général de bataille Beck commandoit l'avantgarde, le Comte de Suitz l'infanterie, & le Marquis Louis de Gonzague la cavalerie. A une lieuë de Thionville, je m'avançai avec le Sergent Général Beck pour découvrir les postes plus élevés que les quartiers de l'ennemi, d'où je les pusse attaquer. Je trouvai qu'avec cent chevaux, il gardoit l'endroit dont j'avois résolu de me saisir. Sur quoi, voyant que l'allarme étoit déja dans le camp des François, je les chasse de ce premier poste, & en occupe divers autres importans. Il y eut une grande & furieuse escarmouche, au haut d'une colline dont l'ennemi se vouloit rendre maître. Mais il fut contraint à se retirer vers ses tranchées, en un quartier grandement fortifié, où étoient les régimens de Navarre & de Beausse. La valeur de nos gens & la bonne conduite du Baron de Soie en chasserent les François. Cependant je fis avancer au bas de la montagne, par des vignobles qui sont en cet endroit, deux régimens de Cuirassiers. Ils rencontrerent l'ennemi qui venoit en grand nombre au secours de son infanterie. Nos gens, & parti-

»culierement le Colonel Altier que j'avois mis à la tête de deux escadrons »de mon nouveau régiment du Cuirassiers, avec lesquels il chargea un »gros de cavalerie commandé par le Marquis de Praslin ; nos gens, dis-je »attaquerent l'ennemi avec tant de résolution qu'il fut mis en déroute. Pour- »suivi ensuite par les Cuirassiers que conduisoit le Marquis de Gonzague, »il fut obligé à se retirer en grand désordre, & à passer le pont qu'il avoit »fait sur la Mozelle au-dessous de Thionville. Mais comme les fuyards se »trouverent soutenus de l'infanterie, l'ennemi ne fut pas entierement dé- »fait. Son bagage fut seulement pris. 1639.

»Pendant ce temps-là, le Comte de Suits ayant reconnu que les deux »régimens de Navarre & de Beausse se retiroient de leur quartier dans une »plaine, il descend promptement de la montagne avec le régiment de Reyth- »berg & trois escadrons de mon vieux régiment conduits par le Comte »Pétasse, coupe le chemin de la retraite aux deux régimens François, & »les taille en pieces. De-là il passe plus avant jusques dans un quartier de »l'ennemi, & défait deux régimens qu'on y avoit postés. Sur ces entre- »faites, j'envoyai ordre au Marquis de la Reste que j'avois laissé pour com- »mander l'armée, de s'avancer en diligence. Pendant que les Arquebu- »siers de Jacq & de Bruck, & environ cent cinquante Croates, poursui- »vent les François, le reste de l'armée descend de la montagne, où je l'a- »vois mise en bataille. Et parceque les troupes de l'ennemi qui s'étoient »enfuies de l'autre côté de la Mozelle repassoient la riviere sur un autre »pont à la droite de Thionville, pour se rendre au quartier appellé le quar- »tier du Roi, j'envoyai Hébron Lieutenant de mes gardes, jeune homme »fort brave, avec cinquante chevaux reconnoître la contenance des enne- »mis. Peu de temps après, il me vint donner avis que les François avoient »repassé la Mozelle par le pont d'enhaut, & que toutes leurs troupes qui »n'avoient pas combattu se mettoient en bataille dans les retranchemens. »Je m'avance à l'instant jusques à une certaine chapelle voisine, d'où je »pouvois découvrir sans peine. Ayant vû la disposition de l'armée enne- »mie, & mes avantages, je résolus de l'attaquer derechef, & donnai or- »dre au Marquis de Carette de faire avancer de l'artillerie. Il l'exécuta pen- »dant que l'armée se rangeoit en bataille. Après que le canon fut pointé ; »on tira plusieurs fois contre les François. Reconnoissant le dommage »qu'ils en recevoient, ils vinrent à nous jusques à un fossé plein d'eau, »fort profond & haut de bord. Ils espéroient de se pouvoir maintenir dans »ce poste, & d'y être plus à couvert du canon. Ce n'étoit pas sans quel- »que raison.

»Je commandai alors au Baron de Soie, d'aller avec les deux bataillons »de ses gens choisis attaquer les ennemis & les chasser de cet endroit. Il se »mit d'abord derriere une haye sur le bord du fossé. Le bataillon de Luxem- »bourg, commandé par le Colonel Girardin, fit de même, vis-à-vis d'un »Fort où étoient les munitions de l'armée Françoise. Le passage fut chau- »dement disputé avec de grandes escarmouches. Les gens du Baron de »Soie ayant usé toute la poudre de leurs bandolieres, le régiment de Galas

1639. » prend leur Place. Plusieurs régimens & un corps de cavalerie arrivent » avec du canon ; & l'escarmouche devint plus gaillarde qu'auparavant con» tre toute l'armée ennemie rangée en bataille pour nous venir rencontrer. » Nos gens résolurent pour lors de passer le fossé. Le Baron de Soie entre le » premier dans l'eau jusques à la ceinture. Les Officiers & les simples sol» dats le suivirent avec tant de bravoure, que les bataillons en vinrent jus» ques à la pique & à l'épée. Lorsque nos gens n'avoient pas encore passé » l'eau, un régiment François, soutenu de quelque cavalerie, vint avec furie » attaquer le régiment de Savelli. On le reçut ; on se battit avec un cou» rage extraordinaire. Le Baron de Soie, qui n'avoit plus d'ennemi de» vant lui, chargea en flanc les François qui étoient aux mains avec le ré» giment de Savelli. J'avois déja fait passer le Marquis de Gonzague avec » mes régimens. Lorsque d'autres bataillons & quelques escadrons de ca» valerie l'eurent joint, je lui commandai de charger la cavalerie Fran» çoise. Il l'éxécuta si bien que l'ennemi fut taillé en piéces. Peu de gens » sauvés du combat passerent la riviere, & se jetterent dans Metz.

» Je ne puis assez dignement exprimer à Votre Majesté le courage & la » valeur de ses gens, ni le bon ordre que les Officiers ont gardé, & sur tout » le Sergent Général Beck. Tous ont fort bien fait leur devoir. Les Fran» çois ont perdu toute leur infanterie & tous leurs drapeaux. Cinq à six mille » des leurs sont demeurés sur la place en divers endroits. Nous avons trois » mille prisonniers, entre lesquels il y a trois cents Officiers, & le Général » Feuquieres. Comme il étoit blessé d'une mousquetade au bras droit, je » l'ai fait conduire à Thionville. C'est ainsi qu'il a tenu la parole qu'il avoit » donnée à son Roi, d'y entrer dans peu de temps. Par la grace de » Dieu, nous n'avons eu de notre côté que sept cent hommes tant tués que » blessés. Le Marquis de Gonzague a perdu la vie, & le Sergent Général » Beck a reçu deux coups de pistolet. Mais ses blessures ne sont pas dan» gereuses. Je puis dire avec vérité que cet Officier a témoigné dans le » combat toute la prudence & toute la valeur imaginable. Voilà ce qui m'a » paru plus digne d'être raconté à Votre Majesté de la prospérité de ses ar» mes contre une nation qui se croyoit invincible. De mémoire d'homme » elle n'a point été défaite en bataille rangée.

Relation de la bataille de Thionville de la part des François. *Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. 6. chap. 31. & 32.*

Ce que j'ai rapporté du Maréchal de Bassompierre semble s'accorder assez bien avec le récit du Général de l'Empereur. Voyons ce que d'autres François disent de la bataille de Thionville. Des-Noyers Secrétaire d'Etat en écrit ainsi la nouvelle dans sa lettre du 11. Juin au Maréchal de Châtillon. » Mardi dernier sur les cinq heures du matin, Picolomini ayant » marché toute la nuit surprit notre armée, qui ne l'attendoit au plutôt que » sur le soir. Il attaqua au-delà de la Mozelle le quartier où étoient les ré» gimens de Navarre, de Vibraye & du Perche, qui plierent après une » longue & opiniâtre résistance, Cela ne fût pas arrivé, si la cavalerie eût » fait son devoir. Mais elle tourna le dos & s'enfuit à Metz. Les ennemis » profitant de l'occasion jetterent autant de secours qu'ils voulurent dans » Thionville, Les deux armées se virent en bataille sur les cinq heures du » soir.

» soir. Après une heure d'escarmouche, le choc recommença. Notre infanterie fit des miracles. Mais la cavalerie ne se comporta pas mieux que le matin. Elle se renversa sur l'infanterie, la mit en quelque désordre, & s'enfuit vers Metz. M. de Feuquieres, demeuré seul avec son infanterie, tenoit tête bravement aux ennemis. Mais dès-qu'il fut blessé au bras, tout fut mis en déroute. On ne sçait pas encore ce qu'il y a de perdu, ni ce qui s'est sauvé. M. de Medavi, abandonné de tout le monde dans le champ de bataille, s'est retiré à Metz avec M. de Choisi. De-là, il nous écrit cette déplorable nouvelle. *Nous avons perdu peu de cavalerie par sa lâcheté, & beaucoup d'infanterie par sa valeur.* Ce sont les termes de la lettre de M. de Medavi, *ou de Grancey comme d'autres le nomment.*

1639. *Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. II. Mémoires de Sirot. Tom. I.*

L'affaire de Thionville est mieux circonstanciée dans la relation dressée par le Maréchal de Châtillon, sur ce qu'il avoit appris du Marquis de Praslin, & de Choisi Intendant de l'armée de Feuquieres. Elle se trouve dans une lettre du Maréchal à Des-Noyers. » Le 6. Juin sur les deux heures du soir, *dit-il*, M. de Feuquiers fut averti que Picolomini étoit logé avec toutes ses forces à trois lieuës de lui. Les Maréchaux de Camp & les principaux Officiers sont incontinent appellés pour délibérer sur ce qu'il faut faire. On résout de donner bataille, plutôt que de lever le siege. Le lendemain sur les sept heures du matin, quelques troupes, de l'avantgarde de Picolomini commencent de paroître vers le quartier de Navarre. La cavalerie, qui étoit en garde, donne avis au Marquis de Praslin, & celui-ci le fait promptement sçavoir au Général. Le Marquis de Praslin courut en diligence au quartier, pour se mettre à la tête de la cavalerie qui s'y trouvoit. Le régiment de Navarre lâchoit déja le pied, après avoir soûtenu un grand choc, & se retiroit dans le retranchement qui n'étoit pas encore en trop bon état. Les régimens de Beausse & du Perche, commandés par le Sieur de Vibraïe, & postés dans le même quartier, firent deux ou trois salves à propos. Mais ils furent contraints de se retirer, parceque les ennemis les pressoient avec de gros bataillons, des escadrons, & du canon qui jouoit sans cesse à la tête de leur infanterie.

» Cela donna l'épouvante à la cavalerie, qui étoit en ce quartier-là. Elle se retire au de-là de la Mozelle, & abandonne M. de Praslin, & les autres Officiers qui n'eurent jamais le pouvoir de la retenir au combat. M. de Praslin se trouva mêlé parmi les ennemis, sans être connu d'eux. Cela lui donna le moyen de s'échapper, & de passer la riviere pour aller, par l'autre pont au-dessus de la ville, rejoindre M. de Feuquieres dans son quartier. Les ennemis ayant ainsi forcé celui de Navarre, & battu la cavalerie, prirent leur champ de bataille entre le quartier de M. de Feuquieres, & la contrescarpe de Thionville. Ils firent là une longue station, depuis onze heures du matin jusques à quatre heures du soir, pour donner haleine & le loisir de repaître à leurs troupes. Picolomini avoit encore un autre dessein. C'étoit de voir quelle résolution M. de Feuquieres prendroit; & s'il se retireroit vers Metz. Content d'avoit forcé un quartier, & secouru Thionville, le Général ennemi lui en laissoit le temps.

1639. »*Puisque cette relation de Châtillon est plus nette que celle de Picolomini, & »donne une idée plus distincte de la bataille de Thionville, suivons-la.* Durant »ce long espace que je vous marque, *ajoûte le Maréchal*, il y eut diverses »consultations entre les Chefs de l'armée du Roî, si on se retireroit, ou si »on combattroit au champ qu'on avoit pris. M. de Feuquieres voyant qu'il »manquoit de chevaux d'artillerie dans son quartier, parcequ'il les avoit »envoyés à Metz pour amener des canons & des munitions de guerre à »l'armée, & que par conséquent il ne se pouvoit retirer sans abandonner »son canon, qui consistoit en quatre grosses pieces & cinq ou six petites, »sembloit prendre la résolution d'attendre ses chevaux, & de se retirer, »quand ils seroient arrivés. Messieurs de Praslin & de Choisi m'ont dit que »son véritable dessein; c'étoit de faire sa retraite à la faveur de la nuit. »Mais les ennemis ne lui en donnerent pas le temps.

» A cinq heures du soir, ils avancerent leurs escadrons, leurs bataillons »& leur canon sur le bord d'une ravine en forme de fossé, qui séparoit les »deux armées. M. de Feuquieres se voyant tâté de si près avance aussi vers »le fossé ses bataillons, & une partie de ses escadrons, pour soutenir l'in- »fanterie. Pendant une heure & demie on tira en salve les uns contre les au- »tres, le fossé empêchant qu'on n'en vînt aux mains. Les ennemis avoient »un grand avantage par leur canon fort bien servi. Il tiroit continuellement; »au lieu que celui de M. de Feuquieres, demeuré sur une petite hauteur »dans son quartier, ne tira que deux ou trois coups; les chevaux manquant »pour le faire avancer à la tête de l'infanterie. Après avoir essuyé diverses »salves de mousquetades, & plusieurs décharges de canon, sans remuer »de sa place, & voyant grand nombre de gens & de chevaux blessés, la »cavalerie se lasse, & se met en désordre. Le feu de l'infanterie se relâche »même sur la fin. Les ennemis profitent de l'occasion, cherchent des passa- »ges à droite & à gauche, donnent sur notre cavalerie, & en ont bon mar- »ché. Jamais il ne fut au pouvoir des Officiers de la faire retourner à la »charge, quand elle se vit une fois ébranlée, quelque soin que prissent »le Marquis de Praslin & le Comte de Grancey. Celui-ci tua même quel- »ques fuyards de sa main, pour obliger les autres à tourner tête.

»M. de Feuquieres blessé sur la fin du combat de deux mousquetades au »bras, dont l'une le lui a rompu au-dessus du coude, & affoibli par la »perte de son sang, mit pied à terre à une portée de canon au-delà du »champ de bataille, & fut abandonné de tout le monde, excepté de quel- »ques-uns de ses domestiques. Ils le firent connoître aux ennemis. Sans »cela on l'auroit assommé. Dès-qu'il fut connu, il trouva toute sorte de »civilité. Le Général Picolomini lui envoya son carrosse & son Chirur- »gien, pour le conduire à Thionville. Il étoit tellement blessé, qu'il ne »put supporter le carrosse. On fut obligé de le mettre dans un grand linceul, »& de le porter à bras jusques dans la ville. M. de S. Pol fut trouvé parmi »les morts dans le champ de bataille. Mrs. de Grancey & de Praslin, après »avoir fait tout ce que de braves gens peuvent faire pour rallier les trou- »pes, furent obligés de se retirer avec les autres. De tout ce débris, on

» trouva le lendemain, ou le jour d'après, deux mille cinq cent hommes
» sauvés sans armes à Metz. Vous pouvez juger par-là de ce qui reste de 1639.
» morts, ou de pris sur le champ de bataille. Il est certain que les enne-
» mis ont perdu quinze cent hommes & quelques bons Officiers; mais
» non pas davantage. Je le sçai de science certaine. Voilà ce que j'ai pû re-
» cueiller de plus véritable de cette action-là.

Le Roi voulut que Choisi, Intendant de l'armée, fît des informations secretes, pour découvrir ceux qui n'avoient pas fait leur devoir dans la cavalerie. Des Officiers furent cassés avec ignominie, quelques-uns envoyés à la Bastille, & des compagnies entieres honteusement licentiées. Le Baron de Sirot n'étoit pas au camp devant Thionville. Il servoit dans la petite armée du Maréchal de Chatillon. Cependant cet Officier parle de la bataille dans ses mémoires, & semble y avoir inséré cet endroit, afin de disculper la cavalerie. Est-ce par intérêt secret pour quelques uns de ses amis accusés? Veut-il seulement rendre justice à des gens qu'il croit injustement flétris. *On ne peut blâmer les troupes de n'avoir pas fait leur devoir,* dit-il. *Elles se battirent jusques à la derniere extrémité. Aussi furent-elles toutes taillées en pieces. On ne doit pas non plus accuser la cavalerie de lâcheté. Elle ne put jamais joindre l'infanterie pour la soûtenir. Le pont jetté sur la riviere étoit trop près de la ville, & le canon battoit si rudement dessus, qu'on n'y pouvoit passer. Le Marquis de Praslin en avoit averti M. de Feuquieres. Mais la venue de Picolomini l'embarrassoit tellement, qu'il perdit toutes ses mesures. Son infanterie fut taillée en piece; parceque les régimens, trop séparés les uns des autres, ne se purent joindre. La cavalerie voyant qu'elle ne pouvoit arriver au pont pour aller soûtenir l'infanterie, & que le canon tuoit autant de soldats qu'il en paroissoit, se retira enfin après beaucoup de perte. Dans ce désordre, le Marquis de Feuquieres fut blessé, & fait prisonnier. Il mourut de ses blessures un an après dans Thionville.* Le chagrin de sa disgrace & de sa prison n'en rendit-il point la guérison plus difficile? Quoi qu'il en soit, telle fut la triste fin de cet Officier, plus heureux dans ses négociations que dans le commandement d'une armée. Sirot marque assez clairement, & ce n'est pas peut-être sans raison, que Feuquieres perdit la bataille de Thionville par les fausses mesures qu'il prit. Le Maréchal de Châtillon dit dans une lettre du 16. Juin au Cardinal de Richelieu, que Feuquieres *fit en homme de bien & d'honneur tout ce qui étoit de sa connoissance & de son intelligence.* N'y a-t'il point ici une ironie maligne? Le Maréchal, jaloux de ce qu'on lui avoit préféré Feuquieres dans un emploi important, ne veut-il point insinuer que le nouveau Général fit de son mieux, selon son habileté qui n'étoit pas trop grande?

Si nous en croyons un Historien du Cardinal de Richelieu, on dit dans le monde que Châtillon n'étoit pas trop fâché de la disgrace arrivée à Feuquieres, & que devant souhaiter pour son intérêt & pour sa réputation particuliere que le mauvais succès du siege de Thionville fit oublier le malheur de celui de S. Omer, il ne se hâta pas trop de marcher au-devant de Picolomini, quoique l'armée du Maréchal fût destinée à observer la mar-

Picolomini met le siege devant Mouzon, & le Maréchal de Chatil-

1639. lon l'oblige à le lever.

Journal de Bassompierre. Tom. II. Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. VI. chap. 32. & 33. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. II. Mémoires de Sirot. Tom. II.

che des Impériaux & à traverser leurs desseins. La lettre que Châtillon écrivit le 10. Juin au Secrétaire d'Etat semble confirmer ce soupçon malin. En feignant de ne rien sçavoir de l'affaire de Thionville arrivée trois jours auparavant, ce qui paroît assez difficile à croire, le Maréchal affecte de se disculper par avance de ce qu'on lui reprocha dans la suite. Voici la lettre. Chacun verra quel jugement il peut appuyer dessus. » M. de Biscaras m'est » venu dire lui-même les avis qu'il a reçus de la marche des ennemis qui » vont droit à M. de Feuquieres. Sur cela, j'ai tenu conseil avec nos Maré» chaux de Camp, & leur ai demandé ce que j'avois à faire. Après une ré» capitulation de tous les ordres que vous m'avez envoyés depuis que le » Roi est parti de S. Germain, je vois que l'intention de Sa Majesté, c'est » que je veille soigneusement à la sûreté de la frontiere de la Champagne, » depuis Guise jusques à Mézieres, & depuis Mézieres jusques à Verdun, » tout le long de la Meuze, afin d'empêcher que les ennemis ne se saisissent » de quelque poste qui leur donne lieu d'entreprendre un siege. Ils n'y pen» sent pas maintenant, puisqu'ils vont à M. de Feuquiers. Comme il est » trop éloigné de moi, j'ai cru ne pouvoir mieux faire, que d'entrer dans » le pays ennemi avec l'armée que je commande. La Capelle & Landreci » sont d'un grand secours à l'éxécution de mon projet.

Si Châtillon a voulu laisser battre Feuquieres, il a certainement beaucoup risqué. Bien lui en a pris de cacher adroitement son jeu. L'exemple du Duc de la Valette, nouvellement condamné, devoit faire peur aux autres. Suivons le récit du Maréchal. » M. de Biscaras, *ajoûte-t-il*, m'a re» montré comme de lui-même, qu'il seroit plus à propos pour le service du » Roi, que je m'avançasse vers Grand-pré sur le bord de la riviere d'Aîne, » afin de couvrir la frontiere, en cas que le succès d'un combat général soit » contraire à M. de Feuquieres. Après de sérieuses réfléxions sur la proposi» tion de M. de Biscaras, j'ai jugé que dans un si grand éloignement de » Thionville, il ne m'étoit pas possible de secourir M. de Feuquieres. Il a » des forces suffisantes pour hazarder un combat général, ou pour prendre » à propos le parti de se retirer vers Metz, en cas qu'il ne puisse maintenir le » siege commencé. Une troisieme considération m'arrête. Je ne suis point » assuré qu'on croye l'affaire si importante, qu'il faille abandonner tout au» tre dessein, passer la Meuze en diligence, & aller dans le Pays Messin, afin » de s'y opposer puissamment à tout ce qui peut tomber sur les bras de M. de » Feuquieres. Vous ne m'avez rien écrit jusques à présent qui m'oblige à » m'engager si avant, & à laisser la frontiere de ce côté-ci ouverte aux enne» mis, qui pourroient entreprendre quelque chose avant la prise d'Hesdin, » & faire un effort, pendant que j'en serois fort loin. J'aurois donc crû » commettre une grande faute, en prenant une marche si détachée, sans un » ordre précis «. On ne peut nier que cette lettre n'ait un air d'apologie. Elle donne à penser que Châtillon sçavoit l'affaire de Thionville, & qu'il craignoit que la perte de la bataille ne lui fût imputée. Quoiqu'il en soit, le Maréchal profita de la disgrace de Feuquieres, & son emploi devint plus beau & plus considérable.

Dès-qu'on eut recours à lui pour arrêter le progrès de l'ennemi vainqueur, il ne manqua pas de promettre des merveilles. Telle étoit sa maniere : Nous l'avons vû plus d'une fois. » Monsieur, *lui dit le Roi dans sa » lettre datée d'Abbeville le* 10. *Juin*, je vous ordonne de vous avancer en » Campagne, afin de fortifier votre armée de ce qui restera de la déroute » de Thionville, & d'empêcher que les ennemis ne fassent aucun progrès » dans cette Province. On me mande que deux régimens, qui ne se sont » pas trouvés au combat, ont été jettés dans Verdun. Le Sieur de Médavi, Maréchal de Camp, s'est retiré à Metz. Il assurera cette ville, avec » ce qu'il pourra ramasser de gens. Vous devez marcher droit à Mézieres » par le plus court chemin, pour soûtenir Mouzon, Stenai, & toute la » Champagne; vous opposant, sans rien hazarder, à tout ce que les ennemis voudroient entreprendre. J'ai quatre mille bons chevaux, & dix » mille hommes de pied, *répond Châtillon d'un air content & déterminé*. Avec » cela je me fais fort que les ennemis de Votre Majesté ne pénétreront pas » dans la Champagne. J'espere que ses armes seront victorieuses en quelque autre occasion, qui rabattra la joye de ceux qui croyent triompher à » présent. Et dans la lettre au Cardinal de Richelieu. « Il ne se faut pas » étonner du malheur arrivé à M. de Feuquieres. Dans une grande guerre, » il est difficile de se garantir de pareils accidens. J'ai une armée fraîche, » gaillarde, & remplie de bons hommes. Nous marchons en diligence vers » la Meuse. Avec l'aide de Dieu, nous empêcherons que les ennemis ne » profitent de leur avantage. Il se présentera quelque occasion de rabattre » leur joye. Je ne fus jamais plus piqué ni plus ardent pour ce qui regarde le » service du Roi & le vôtre. Fasse le Ciel que je puisse contribuer à dissiper le chagrin de Votre Eminence. 1639.

Les promesses du Maréchal furent cette fois un peu plus effectives que celles du siege de S. Omer. » Picolomini, *dit Bassompierre*, vint de Thionville en Lorraine, & prit Sanci, Lami, & quelques autres bicoques. » Il se présente ensuite devant Mouzon qui ne vaut rien, & ne le peut » prendre. Dès qu'il reçoit avis que le Maréchal de Châtillon marche à » lui dans le dessein de l'obliger à lever le siege, il ne l'attend pas, & » se retire. *Le Baron de Sirot donne un plus grand détail des suites de l'affaire de Thionville*. Après le gain d'une bataille, *dit-il*, Picolomini se » flatta que tout lui seroit désormais possible, & qu'il pénétreroit bien » avant dans la Champagne, ouverte de tous côtés. Pour s'en assurer l'entrée il résolut d'assiéger Mouzon, ville située sur la Meuse, & voisine du Duché de Luxembourg, d'où il pouvoit tirer toutes ses commodités. Il approche donc de la Place, & forme une espéce de siege qui » ne dura que quatre ou cinq jours. Les courtines foibles & basses avoient » été ouvertes en plusieurs endroits. Le Général de l'Empereur entreprit » de donner assaut tant par les brêches, qu'avec des échelles qu'il fit » mettre de toutes parts. Mais la garnison composée de douze cent hommes, & secondée par six cent habitans aguerris, se défendit vigoureusement; & les Impériaux se virent repoussés avec beaucoup de perte.

1639. » De Refuge Gouverneur, & Capitaine au régiment des gardes, le rapporta ainsi au Maréchal de Châtillon. Ralles Ingénieur, & Capitaine » dans celui de Champagne, en fit un éloge particulier à tous les Officiers de l'armée. Cependant une si vigoureuse résistance auroit été inutile dans le second assaut que Picolomini vouloit donner. Car enfin, » les brêches se trouvoient plus grandes qu'au premier effort, & le Général de l'Empereur devenu sage à ses dépens, avoit mieux disposé » ses attaques. Mais le Maréchal prévint Picolomini. Après avoir ramassé » les débris de l'armée du Marquis de Feuquieres, Châtillon marche en » si bon ordre, & avec tant de diligence, qu'il arrive près de Mouzon » avant l'éxécution de Picolomini. De maniere que les Impériaux craignirent d'avoir l'armée Françoise sur les bras, pendant qu'ils seroient » aux mains avec les assiégés. Que sçavoient-ils encore si la Place ne » seroit point secouruë, & si on ne leur enleveroit pas quelques-uns de » leurs quartiers séparés des deux côtés de la Meuse? Après cela, il auroit été facile de tailler toute l'armée en piéces.

» Pour prévenir ce malheur, Picolomini fit repasser toutes les troupes » du côté du Luxembourg, & les mit en bataille. Les deux armées demeurerent en présence depuis cinq heures du matin jusques à la nuit. » Pendant ce temps-là, il y eut de continuelles escarmouches. Un grand » nombre de gens fut tué de part & d'autre. Le Maréchal de Châtillon, » voyant le chemin ouvert au secours de la Place, ordonne au Comte » Saligni de s'y jetter avec deux mille hommes de pied. Les ennemis appréhenderent que si ce renfort y entroit, on ne les forçât à quitter leurs » retranchemens, & qu'il ne leur arrivât même quelque chose de pire. » Ils les abandonnerent donc avec assez d'effroi & de confusion. Si le » Marquis de Couvonges, qui commandoit dans Mouzon, eût permis » à Saligni d'y entrer avec ses deux mille hommes, on en auroit infailliblement tué sept à huit cent qui restoient dans les retranchemens des » ennemis. On leur donna ainsi le temps de se retirer avec les autres sur » la montagne au-dessus de Mouzon. Toute l'armée Impériale y étoit » campée, & paroissoit en bataille. Au commencement de la nuit elle marcha vers Ivoi, où la riviere la couvroit du côté de la France. Châtillon commanda un parti pour aller reconnoître la montagne; mais » on n'y trouva plus personne. Le Maréchal y étant monté lui-même, » découvrit l'armée ennemie qui filoit vers Luxembourg. Deux jours après, » il sçut la raison du décampement précipité de Picolomini, qui avoit « quinze ou seize mille hommes. Il vouloit tenter le secours de la ville » d'Hesdin, fort pressée par la Meilleraie Grand-Maître de l'artillerie. « Ne craignoit-il point aussi de s'exposer trop tôt à perdre la réputation que la victoire remportée devant Thionville lui avoit acquise? Peut-être qu'il avoit ordre de ménager des troupes fort nécessaires à l'Empereur pour repousser les Suédois hors de ses Pays héréditaires. Châtillon eut ordre d'aller attaquer Ivoi qu'il avoit déja pris une fois, en cas qu'il le pût sans s'exposer à un danger pareil à celui de Feuquieres. La Place fut facilement emportée. On la rasa ensuite.

La prise d'Hesdin, dans le Comté d'Artois, consola d'autant plus Louis de la disgrace de Thionville, qu'il prenoit grand intérêt à ce second siege. Il en alla voir les travaux, & après avoir donné lui même quelques ordres, il en vint voir l'éxécution. Sa Majesté se trouva dans le camp lors qu'il fallut signer la capitulation. Elle voulut entrer par la brêche dans sa nouvelle conquête, & donner dessus le bâton de Maréchal de France à la Meilleraie, qui avoit commandé lui seul au siege. Puységur eut la principale direction des travaux. Il le décrit amplement. Je rapporterai ce que Sirot & lui, deux habiles gens du métier, racontent de principal. Un Auteur sçavant & judicieux dit d'une maniere honnête & obligeante, dans l'extrait qu'il a bien voulu faire du volume précédent, où j'ai beaucoup plus transcrit que dans les autres, qu'il lit avec plus de plaisir ce que je donne de moi même, que les endroits copiés. Selon son goût, auquel je déférerai toujours volontiers, un Historien doit plus composer que transcrire. J'en demeure d'accord; & telle a été sans doute la méthode des Anciens. Cependant, si Tite-Live & les autres Auteurs sur lesquels il a écrit son Histoire, ont eu les relations mêmes que Cincinnatus, Papirius Cursor, Fabius maximus, les Scipions, Paul Emile, Pompée & Cesar, ont apparemment envoyées au Sénat de Rome après leurs victoires, n'auroient-ils pas mieux fait de nous conserver ces pieces? L'histoire de la guerre de Jugurtha est un excellent morceau. Ne serions-nous pas bien aises d'y trouver les lettres que Metellus Numidicus & Marius ont pû écrire à la fin de leurs campagnes & de leurs expéditions? Ne préférerions-nous pas de pareils originaux au récit composé dessus, par des Historiens qui n'entendoient peut-être pas trop bien le métier de la guerre? Les Anciens ne s'en sont pas mis en peine. Mais en ont-ils mieux fait? Cela ne seroit-il point & plus curieux & plus instructif, que de longues harangues purement de leur façon? Enfin, si certaines lettres que nous trouvons dans les fragmens de Salluste sont véritablement de ceux dont elles portent le nom, n'ornoient-elles pas autant les Histoires perdues, que les harangues de Marius & de quelques autres embellissent ce qui nous reste de cet excellent Historien?

1639. L'armée du Roi commandée par la Meilleraie assiége Hesdin.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. 6. chap. 34. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. II. Mémoires de Sirot & de Puységur. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 775. 776.

J'en dis autant des Officiers subalternes qui ont eu part aux grandes actions sous les Généraux Romains. S'ils avoient laissé des relations & des mémoires, n'estimerions-nous pas davantage les Auteurs qui nous auroient conservé ces précieux morceaux dans leurs ouvrages? Que sçavons-nous si dans ce que Tite-Live avoit écrit des guerres de Cesar, ajoutons encore, de la conjuration de Catilina & de la guerre de Jugurtha, il ne copioit point Cesar & Salluste, comme il a copié Polybe en decrivant la seconde guerre Punique? Quoi qu'il en soit, on liroit encore plus volontiers les ouvrages de Cesar même, que le recit de Tite-Live dressé sur les mémoires de ce grand homme. Si dans le volume précédent & dans celui-ci j'ai plus transcrit que dans les autres, c'est parceque j'ai trouvé plus de pieces originales des Généraux d'armée & des Ministres d'Etat. On les peut chercher ailleurs. Cela est vrai encore. Et n'y a-t-il pas plus de plai-

1639. sir & de profit à les lire dans leur endroit naturel, où ce qui précede & ce qui suit en donne une intelligence plus claire & plus distincte, que dans une compilation de pieces détachées les unes des autres? En rapportant la relation d'un Géneral, ou d'un Officier subalterne, je crains moins de commettre des fautes dans le récit des choses dont un homme de ma profession n'est pas ordinairement fort instruit; & lorsque je transcris les mémoires & les lettres des Ministres d'Etat, je fais, à mon avis, mieux sentir ce qui se passoit dans le cabinet, & je préviens ce qu'on reproche à certains Auteurs, qu'ils débitent plûtôt leurs propres pensées, que les véritables motifs des résolutions prises dans le conseil secret des Princes. Enfin, quand un Historien moderne, au récit duquel je ne puis rien ajoûter, narre aussi bien & peut-être mieux que je ne pourrois faire, n'est-il pas aussi bon de transcrire son récit, que de dire les mêmes choses? Je prends seulement la liberté de corriger quelque chose du vieux François du temps de Louis XIII. & d'empêcher qu'une trop grande diversité de style ne choque & ne déplaise. Que si deux Auteurs également croyables en apparence racontent la même chose d'une maniere tout-à-fait différente, puis-je me dispenser alors de rapporter ce qu'ils disent l'un & l'autre, & de laisser au lecteur la liberté de s'en tenir à ce qu'il jugera plus vraisemblable? Voilà ce que j'ai cru devoir dire, pour rendre raison de ma conduite à un célébre Auteur, & aux gens d'esprit qui peuvent penser comme lui. Venons au siege d'Hesdin. Je transcrirai ce que Puységur & Sirot en racontent de plus remarquable.

Le rendez-vous de l'armée de M. de la Meilleraie, dit le premier, *fut à Amiens. Il en partit pour assiéger quelque ville, & marcha droit à S. Pol. Le Conseil de guerre ayant été assemblé, M. le Grand-Maître montra une lettre du Roi qui lui ordonnoit de s'attacher à une Place dont le nom étoit en chiffre. On nous pressoit de la deviner, & chacun disoit comme il l'entendoit. A la fin, on nous déclare que c'est Aire, & on nous en donne le plan, qu'on prétend être fort exact. Je fus le premier à dire qu'il étoit fort différent des cartes que j'avois vûes, où il ne paroissoit pas qu'on pût faire un quartier entre la ville & la riviere. M. de la Meilleraie soutint que la chose étoit possible. On apporte cinq ou six cartes: & toutes font voir le contraire. Il se met alors en colere, & s'abandonne à l'impétuosité de son naturel violent.* Monsieur, *lui dis-je*, vous ne devez point vous fâcher. Vous nous demandez nos avis. Chacun vous donne celui qu'il juge plus convenable au service du Roi. Si vous ne voulez pas les suivre, vous n'avez qu'à commander, on vous obéïra. *Comme il continuoit dans son emportement*, Monsieur, *repris-je*, il se faut avancer jusques à Aire. Vous verrez la situation de la Place. Si vous croyez la devoir assiéger, on commencera dès que vous l'ordonnerez. *Il résolut de marcher. On approche de la ville, & le plan se trouve mal dressé. M. de la Meilleraie revient sur ses pas. L'armée faisoit alte. Il demande ce qu'il faut faire. On lui répond que le meilleur, c'est d'assiéger Hesdin. Une partie de la cavalerie est incontinent commandée pour aller investir la Place.* Ce récit prouve la fausseté

de celui d'un Historien de Richelieu, qui raconte que dès l'année précédente le Cardinal forma le projet de prendre Hesdin, & que n'ayant pû l'exécuter alors, il le reprit celle-ci. On en vouloit à Aire, mais le Ministre d'Etat, qui se croyoit plus intelligent que les vieux Maréchaux de France, donne un mauvais plan de la Place. C'est là-dessus que, de l'avis des principaux Officiers de l'armée du Roi, la Meilleraie déconcerté s'attache à Hesdin. 1639.

Le Roi en décrit ainsi les fortifications dans sa lettre du 30. Juin au Maréchal de Châtillon. » C'est la meilleure Place & la plus régulierement fortifiée, qui se puisse voir. Elle a six bastions; chacun de cinquante toises de face, & de vingt-trois de flanc. Le fossé profond en a trente de largeur, & il y a plus de vingt-deux pieds d'eau vive. Les contrescarpes sont doubles, fossoyées, & palissadées par-tout. La courtine de chaque bastion est couverte d'une demi-lune parfaite. La situation de la Place est si avantageuse, qu'encore qu'elle soit dans un fonds, il n'y a rien qui la commande & qui l'incommode. Elle ne se peut attaquer que par l'endroit auquel on s'est attaché. Le reste est dans un marais inaccessible en tout temps. « Puységur donne un assez long détail des travaux faits devant Hesdin, & de la maniere dont la Place fut attaquée & défendue. Cependant je m'arrêterai au récit du Baron de Sirot. Il est plus court & assez net. » L'armée du Grand-Maître, *dit-il*, étoit composée des meilleures troupes de France. Suivant sa résolution formée d'assiéger Hesdin, il investit la ville & prit ses quartiers. Les habitans, qui le voyoient venir à eux, mirent le feu à leurs fauxbourgs, qu'ils ne jugeoient pas pouvoir défendre. On dressa les batteries, & les lignes furent presque achevées en même temps. Le Roi s'approcha d'Hesdin pour encourager ses troupes par sa présence. Il arriva au camp le troisiéme Juin. Sa Majesté trouva que nonobstant le grand feu des assiégés, la tranchée étoit poussée jusqu'à la contrescarpe. Il y avoit une demi-lune qui défendoit le fossé. On l'attaque, on la prend, on se loge dedans malgré leur vigoureuse résistance. Les écluses furent lâchées pour remplir les fossés d'eau, & pour empêcher l'approche des bastions. Mais quelques mineurs, qui passerent à la nage, s'attacherent à un.

» Les ennemis irrités de l'inutilité de leur inondation, pour faire périr les mineurs qui travailloient au pied de leur contrescarpe, y jetterent quantité de feux d'artifices. On fit une galerie, sous laquelle ils continuerent leur travail avec moins d'incommodité. Dans une sortie sur le quartier de Piémont, les assiégés enclouerent le canon, & tâcherent d'empêcher que le fossé ne fût comblé dans l'endroit où le bastion étoit déja ouvert. Quelques fourneaux jouerent ensuite. Un mineur étant demeuré dans l'allée, ne croyant pas que le feu eût déja pris se trouva enseveli sous les terres écroulées. Il n'en sortit que deux jours après, par un trou qu'il fit lui-même avec ses mains. On le regarda comme un mort ressuscité: Et cela parut un heureux présage

1639.

» de la prise de la ville. Deux autres mines sont ouvertes, l'une au » quartier de Piémont, & l'autre à celui de Champagne. L'effet en fut » merveilleux. On donne à la principale, mais avec peu de succès. Les » ennemis se présenterent pour la défendre avec toutes sortes d'instrumens » couverts de feu d'artifice, qui tuerent plusieurs François. De maniere » que ne trouvant aucun avantage à se loger sur la brêche, nos gens » résolurent de donner un assaut général, parce qu'on avoit toujours » battu les ennemis, quand ils en étoient venus aux mains à découvert. » Pour cet effet, on travailla toute la nuit à rendre le chemin du fossé » moins dangereux.

Prise d'Hesdin. La Meilleraie reçoit le bâton de Maréchal de France sur la brêche.

Vie du Cardinal de Richelieu. Tom. VI. chap. 34. *Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. II. Mémoires de Sirot & de Puységur. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag.* 776.

Le Gouverneur d'Hesdin que Puységur nomme le Baron de Licques, d'autres le Comte d'Hanapes, prévint l'assaut général, & rendit la Place le 29. Juin, plutôt que les assiégeans ne l'attendoient. Louis, qui se trouva pour lors au camp, accorda une capitulation honorable, & la signa. Voici comment il écrit cette nouvelle au Maréchal de Châtillon le jour suivant. *La garnison de la Place étoit si forte, que lorsqu'elle a été rendue, il en est sorti jusques à deux mille hommes de cavalerie & d'infanterie. J'ai voulu voir la ville, & y entrer par la brêche. Le succès de ce siege, qui n'a duré que six semaines, est également glorieux & avantageux à mes armes, & aux affaires publiques dans la conjoncture présente. Le Cardinal Infant d'Espagne s'est avancé jusques à dix lieuës d'Hesdin, & y a demeuré plusieurs jours, dans la résolution d'en tenter le secours avec toutes les forces du Roi d'Espagne dans les Pays-Bas, & avec une bonne partie de l'armée Impériale commandée par le Général Picolomini, qui les alla joindre à grandes journées, après que vous l'eûtes obligé à lever le siege de devant Mouzon.* La garnison d'Hesdin sortit en présence de Louis dans un fort bon ordre. Le Gouverneur, âgé de quatre-vingt ans & plus, se faisoit porter dans une chaise, parce qu'il avoit été blessé d'un éclat de bombe. Deux Capitaines marchoient devant lui avec la picque, à la tête de l'infanterie qui le suivoit. Après que les deux Officiers eurent salué le Roi, les troupes firent alte. La chaise du Gouverneur tourne alors vers l'endroit où étoit Sa Majesté, qu'il vouloit saluer. Louis descend de cheval, & reçoit le vieux Gentilhomme avec toute l'honnêté possible. *Sire*, dit celui-ci, *un grand Roi m'avoit honoré du gouvernement d'Hesdin, & un grand Roi m'en fait sortir. Puisque Dieu a permis que le Roi mon maître perdît la Place qu'il m'avoit confiée, l'honneur de la remettre entre vos mains me console dans ma disgrace. Monsieur*, répondit Louis d'un air obligeant, *vous avez si bien défendu Hesdin, que le Roi votre maître doit être fort content de vous.* Puységur rend ce témoignage au Gouverneur, qu'il étoit celui de tous les Officiers d'Espagne qui avoit le mieux soutenu un siege.

Louis, charmé d'un avantage qui répare le malheur de Thionville, entre dans Hesdin par la brêche, & quand il est dessus, donne le bâton de Maréchal de France à la Meilleraie : *Action qui n'avoit point d'exemples dans nos Histoires*, dit le Baron de Sirot. Le monde crut qu'une si

grande distinction s'accordoit moins au mérite du Général, qu'à la récommandation du Cardinal de Richelieu son proche parent. La faveur naissante du jeune Cinq-Mars, dont la Meilleraie avoit épousé la sœur, n'y contribua-t-elle point encore? *Il a plû au Roi*, dit le flateur Des-Noyers dans sa lettre du premier Juillet à Châtillon, *d'honorer M. le Grand-Maître d'un bâton de Maréchal de France au haut de la brêche. Ce bienfait de Sa Majesté a été suivi d'une acclamation incroyable de toute l'armée. Le Prince n'a pas moins acquis de gloire en récompensant de la sorte le mérite de son sujet, que celui-ci en recevant une si haute marque de l'estime de son maître.* Puységur nous apprend le détail d'une promotion si extraordinaire. On ne sera pas fâché de trouver ici cet endroit de ses Mémoires. 1639.

Après que le Roi s'en fut retourné à son logis, *le Lieutenant de ses gardes & moi*, raconte-t-il, *demeurâmes seuls auprès de lui dans sa chambre.* Puységur, *me dit alors Sa Majesté*, voyez qui est dans la garderobe voisine. Sire, *répondis-je*, il n'y a que M. de Cinq-Mars qui dort sur un lit. Il en fait semblant, *reprit-elle*, afin d'entendre ce que nous dirons. *Puis me tirant à part dans la ruelle du sien, le Roi m'ordonne de lui parler sincerement sur ce qu'il m'alloit demander. Je le lui promis.* Quel homme est-ce que le Grand-Maître? *me dit-il alors.* Sire, *répondis-je*, c'est un Officier qui sert Votre Majesté avec beaucoup d'affection, & qui prend toute la peine imaginable. Il est actif, vigilant, & soigneux d'apprendre ce qu'il ne sçait pas. Il s'informe des uns & des autres. Dans le Conseil, il reçoit fort bien les avis de tous ses subalternes. Après cela, il fait un résultat dans sa tête, & donne le sien fort à propos, & fort juste. Il vaut donc bien nos barbons, *reprit le Roi en désignant Mrs. de la Force & de Châtillon.* Sire, *repartis-je*, si vous continuez de l'employer, il en sçaura bien certainement autant que les autres. Et bien, *me dit Sa Majesté*, j'ai résolu d'entrer dans la ville par la brêche. Quand je serai sur le haut, je le ferai Maréchal de France. Il n'en sçait rien. N'en parlez à personne. Voyez si les gens-d'armes & les chevaux-légers sont devant le logis; je monterai à cheval & nous nous en irons.

Cela se fait. Nous tirons droit à la ville. Quand on y est arrivé, le Roi descend de cheval, s'appuye de sa main gauche sur mon épaule, & de la droite sur M. de Lambert, & passe sur le pont pour monter à la brêche. M. le Grand-Maître l'y attendoit. Il prit Sa Majesté sous les aisselles, & l'aidoit à monter sur le haut tandis que M. de Lambert & moi la soutenions. Dès qu'on fut sur le haut, le Roi se tourna vers moi, prit la canne que j'avois entre les mains, & parla de la sorte à M. le Grand-Maître. La Meilleraie, je vous fais Maréchal de France. Voilà le bâton que je vous en donne. Les services que vous m'avez rendus éxigent cela de moi. Vous continuerez à me bien servir. *Le nouveau Maréchal se jetta aux pieds du Roi, les baisa, & lui dit qu'il ne méritoit pas l'emploi dont Sa Majesté l'honoroit.* Treve de complimens, *lui repartit-elle.* Je n'ai jamais fait plus volontiers un Maréchal de France. *Le Roi partit ensuite d'Hesdin pour*

1639. *aller coucher à Abbeville, & donna le gouvernement de la Place à M. de Bellebrune.*

Fin de la campagne des François dans les Pays-Bas.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. V. Chap. 36. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. II. Mémoires de Puységur.

Après cette conquête, on fit peu de chose dans les Pays-Bas. Le Maréchal de la Meilleraie remporta seulement un avantage sur un quartier des Croates ennemis. Des-Noyers l'éxalte beaucoup dans sa lettre au Maréchal de Châtillon du 13. Août. *La défaite entiere des Croates de l'armée du Cardinal Infant, commandés par le Comte Ludovic*, dit-il, *est trop signalée, pour ne vous en écrire pas la nouvelle au plutôt. M. de Lonstelnau, Sergent de bataille de l'armée du Roi, apporta hier à Sa Majesté, de la part de M. le Maréchal de la Meilleraie seize cornettes des Croates taillés en piéces. Six cent ont été tués sur la place, deux Capitaines & quelques cavaliers faits prisonniers. Le reste a été noyé dans les canaux qui environnent leur quartier. De maniere que des deux régimens de Ludovic & de Forcas, il ne s'en est sauvé que six. Ludovic étoit pris. Mais une bourse de pistoles, donnée au soldat de Gassion qui le tenoit, lui sauva la vie & la liberté. Boissi & la Grange frere de Puységur ont été tués.* La Meilleraie raconte la chose, mais d'un air moins triomphant, dans sa lettre au même Châtillon. *Je suis allé un de ces jours à la guerre avec deux mille quatre cent chevaux*, dit-il. *Mrs. de Coislin & de la Ferté-Senneterre étoient de la partie. Nous avons donné dans le quartier des Croates. On leur a pris plus de six cent chevaux, & tué quatre à cinq cent hommes, & presque tous leurs Officiers. Ludovic même a été pris, & s'est sauvé par la méthode de M. de S. Aoust.* C'étoit un Officier de l'armée du Maréchal de Châtillon, qui gagna vraisemblablement les soldats ennemis qui l'avoient arrêté, en leur donnant de l'argent. *Tout le bagage des Croates a été pillé. Mais parce qu'ils étoient logés sur une digue où l'on ne pouvoit aller que six de front, & qu'ils avoient devant eux plusieurs barricades, la chaleur de Messieurs les volontaires les emporta jusques à donner dans la barriere de S. Venant, où l'armée ennemie est campée derriere la Lys. Si nous n'avions pas perdu quelques bons Officiers; je croirois la chose assez heureuse, Les Espagnols n'ont pas plus de six mille hommes de pied & trois mille chevaux, leurs Places garnies.*

Je trouve que la Meilleraie, toujours actif & entreprenant, forma encore le projet d'assiéger Bapaume. Mais ne jugeant pas la chose faisable, à moins que Châtillon se voulût joindre à lui, il en fit la proposition. Soit que Châtillon n'eût pas envie d'entrer dans une affaire dont le parent de Richelieu auroit l'honneur & le mérite, en cas qu'elle réüssît; soit qu'il eût reçu des ordres trop positifs de ne s'éloigner pas de la Meuse; soit enfin qu'il eût véritablement sujet de craindre que Picolomini, qui demeuroit près de la frontiere de Champagne avec un corps de troupes assez nombreux, ne profitât de son absence, il se défendit honnêtement de joindre la Meilleraie. » Quant à la proposition que vous me » faites, *lui dit Châtillon dans sa lettre du premier Septembre*, de la jonc- » tion des armées qui sont sous notre conduite, lorsque vous jugerez à » propos de la faire, & que les ordres du Roi me le permettront, je » vous donnerai toutes les marques possibles de respect & de franchise.

» Considérez, s'il vous plaît, Monsieur, que je ne puis quitter mainte- 1639.
» nant cette frontiere. Picolomini est campé vers Arlon avec neuf mille
» hommes de pied & cinq mille chevaux. Une grande partie des uns
» & des autres est de son corps d'armée. Lamboi se trouve auprès de
» lui. Beck, qui commande dans le Luxembourg, est posté à Floraïn-
» ville. Il fait bâtir un Fort sur la riviere de Samoi, afin d'empêcher nos
» courses dans le Pays, & de conserver la communication avec Sedan,
» qui leur a été fort utile jusques ici.

» Mes ordres portent expressément que je ne m'éloigne point de cette
» frontiere. Mouzon, Charleville & Dun seroient en trop grand dan-
» ger. Vous sçavez que les deux premieres de ces trois Places sont de
» fort grande importance. Les fortifications qu'on y fait ne pourront
» être achevées qu'à la fin d'Octobre. Si je m'avance vers vous avec
» la plus grande partie de mes forces, Picolomini viendra incontinent
» attaquer Mouzon, & l'emportera en huit jours. Il lui sera facile de
» s'y retrancher, & d'y faire passer l'hyver à ses troupes, qui mettront
» une partie de la Champagne à contribution. En ce cas, il faudroit né-
» cessairement revenir pour couvrir cette Province. Et si je suis une fois
» avec vous, quelque diligence que je fasse, il me sera impossible d'ar-
» river à temps pour secourir Mouzon. Je n'étois qu'à six lieues de Pi-
» colomini, quand il l'assiégea. Tout ce que je pus faire, ce fut de
» me rendre à propos, afin de sauver la Place. Comme votre armée est
» plus forte que celle qui lui est opposée, si après que vous aurez en-
» trepris un siege de votre chef, Picolomini passe la Meuse afin de le
» troubler, je l'observerai & le côtoyerai de si près, que je pourrai
» vous joindre à temps. Un Maréchal de Camp, que je laisserai avec
» douze cent chevaux & trois mille hommes de pied, s'opposera aux
» courses & aux entreprises que le Général Beck aura peut-être envie de
» faire en cette occasion. Voilà tout ce que vous pouvez attendre de
» moi.

Cependant Châtillon offrit depuis un détachement assez considérable de ses troupes, en cas que la Meilleraie persistât dans le dessein de s'attacher à Bapaume. Fut-ce par un ordre exprès de la Cour, ou par complaisance pour le Général favori du Ministre? Mais la Meilleraie trouva des raisons d'abandonner ses projets pour le reste de la campagne Le Roi en marque la véritable dans sa lettre du 9. Septembre à Châtillon. *Mon Cousin*, lui dit Sa Majesté, *ayant vû ce que vous avez écrit à mon Cousin le Maréchal de la Meilleraie, sur un siege, que vous pensiez, comme lui, se pouvoir entreprendre du côté de la Picardie, afin d'achever glorieusement cette campagne, j'ai bien voulu vous témoigner par cette dépêche, que je vous sçai bon gré de chercher les moyens d'employer mes armes à quelque chose d'avantageux. Mais je ne crois pas qu'un siege soit maintenant pratiquable. Les Hollandois se sont retirés de devant Gueldres, & vraisemblablement ils n'entreprendront plus rien.* Le Cardinal Infant, n'ayant pas de diversion à craindre, auroit trop embarrassé les François attachés à une Place. Cet en-

1639. droit de la lettre de Louis m'avertit de raconter ce que les armées de terre & de mer des Etats-Généraux des Provinces-Unies firent cette année.

Grande victoire de la flotte des Provinces-Unies sur celle d'Espagne.

Journal de Bassompierre. Tom. 2. Rushworth's Historical collections. Tom. II. Grotii Epist. passim anni 1636. Nani Historia Veneta. Lib. 11. 1639. Historie di Gualdo Priorato. part. 2. Lib. 5. & 6. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 777. 778. 779.

Suivant les projets ordinaires entr'eux & la Cour de France, Frédéric-Henri Prince d'Orange étoit venu à la tête de son armée dans la Flandre. Le Cardinal Infant, allarmé pour les Places de cette Province, va promptement à Gaud, se poste avantageusement, & observe les mouvemens de l'ennemi. Le Prince, voyant ses projets déconcertés de côté-là, marche vers la Gueldre, & commence d'assiéger la capitale de la Province. Mais il ne fut pas plus heureux que l'année précédente. Les grandes pluies l'empêcherent d'achever assez tôt sa circonvallation. De maniere que le Cardinal Infant a le temps d'arriver avec son armée entre Venloo & Ruremonde. Frédéric-Henri surpris ne voulut point s'exposer au danger d'être forcé dans ses lignes imparfaites, & se retire chez lui. Martin Tromp, Amiral des Provinces-Unies, réussit mieux sur la mer, & y remporta des avantages considérables. Il attaqua premierement près de Graveline une escadre Espagnole de dix gros vaisseaux, quatre frégates, & cinq flûtes. Après un combat de six heures, l'Amiral de Dunkerque, incapable de tenir la mer, va échouer sur un banc de sable. On est contraint de mettre le feu au Vice-Amiral, de peur qu'il ne tombe entre les mains des ennemis, qui ont déja pris deux vaisseaux & les quatre frégates. Quinze cent soldats Valons périrent dans cette occasion, & six cent furent faits prisonniers par les Hollandois. Le second avantage est d'autant plus glorieux à Tromp, qu'il défit la plus grande partie d'une flotte nombreuse que les François avoient inutilement attaquée.

Richelieu averti que le Roi d'Espagne assemble ses meilleurs vaisseaux dans les ports de Galice, & qu'ils sont destinés à porter de l'argent & un grand renfort dans les Pays-Bas, fait ordonner à Sourdis Archevêque de Bourdeaux d'aller au-devant de la flotte ennemie avec celle de France, & de l'assiéger à la Corogne. Le Prélat, plus ardent à la guerre qu'aux fonctions de son Ministere, se met en mer le plus promptement qu'il lui est possible, enferme les Espagnols dans le port de la Corogne, & les bat continuellement. Une furieuse tempête le contraignit à se mettre en haute mer. Ses vaisseaux y furent encore tellement battus de l'orage, qu'il fallut les ramener au plutôt à Belle-Isle. Durant cet intervalle, la flotte d'Espague sort de la Corogne, & prend la route de Flandres. Sourdis revient après avoir remis ses vaisseaux en bon état. Ne trouvant plus la flotte d'Espagne dans les ports de Galice, il fait une descente, brûle quelques villages, & un ou deux vaisseaux, & s'en retourne dans les ports de France.

L'honneur de la défaite d'une flotte composée de soixante & dix-sept vaisseaux, parmi lesquels il y avoit des galions d'une grandeur extraordinaire, étoit réservé à Tromp. L'Historien de la République de Venise prétend que cette expédition fut concertée avec le Roi de la Grande Bretagne, & que jaloux de l'agrandissement de la France, il promit secrete-

ment de donner, en cas de besoin, retraite dans ses ports aux vaisseaux de Philippe. Si nous en croyons un Auteur Anglois, Charles & ses sujets furent allarmés, quand ils virent un si grand nombre de vaisseaux & de troupes sur les côtes d'Angleterre. Le bruit courut même que le Roi d'Espagne, d'intelligence avec les Papistes de la Grande-Bretagne, avoit formé quelque dessein contre l'Ecosse, ou contre l'Irlande. De maniere que Sa Majesté Britannique fait assembler ses milices, envoye demander à Dom Antonio d'Oquendo Amiral d'Espagne quel est son dessein, & veut voir sa commission. Si le bruit de l'intelligence des Papistes Anglois avec Philippe, semé par malice ou par quelque artifice secret, étoit sans fondement, il y eut aussi plus de dissimulation que de réalité dans les démarches du Roi d'Angleterre. La suite prouve qu'il favorisoit ouvertement les Espagnols. Nouvelle raison au Ministre de Louis de fomenter les mouvemens d'Ecosse, & d'exciter sous main les mécontens d'Angleterre. Quoi qu'il en soit, avec treize vaisseaux seulement, Tromp a d'abord le courage d'attaquer l'armée navale d'Espagne dans la Manche entre Calais & Douvres. 1639.

Sa petite flotte augmenta bientôt considérablement, à cause du voisinage des ports de Hollande & de Zélande. Oquendo, quoique supérieur par le nombre & par la force de ses vaisseaux, n'ose engager le combat avec Tromp, & se retire aux Dunes d'Angleterre. L'Amiral ennemi l'y suit hardiment, & le canonne incessamment. Seize gros vaisseaux Espagnols, qui portoient tout l'argent & un bon nombre de soldats, s'échapperent à la faveur d'un brouillard & entrerent dans les ports de Flandres. Le Roi d'Angleterre embarrassé de deux flottes sur ses côtes, ne sçavoit quel parti prendre. Il auroit bien voulu sauver les Espagnols; mais il craignoit de rompre avec les Etats-Généraux. Un de ses Officiers vient avec quarante vaisseaux, & se met au milieu des deux flotes, comme pour empêcher le combat. Tromp & ses gens crierent alors que de concert avec le Roi d'Espagne on cherchoit à leur ôter la proie d'entre les mains. Ils demeurent nonobstant cela devant la flotte ennemie. Quelqu'un dit que le Commandant Anglois, bienaise de servir les Hollandois, pressa Oquendo de se retirer incessamment. L'Amiral Espagnol, à qui les vivres & les munitions manquoient, tente de s'échapper à la faveur d'un brouillard. Mais le vigilant Tromp l'observoit bien. La flotte Espagnole est poursuivie de si près, que l'ennemi brûle plusieurs vaisseaux, se rend maître de quelques-uns, & coule d'autres à fonds. Oquendo eut le temps de se retirer à Dunkerque. Le reste de ses vaisseaux endommagés gagna difficilement les ports d'Espagne. On dit que Philippe perdit dans ce combat plus de six mille soldats, ou matelots. Tromp rentra triomphant à Roterdam avec seize vaisseaux pris sur l'ennemi, & avec un butin considérable. On ne douta plus que Charles n'eût véritablement conçu le dessein de dérober une si belle victoire aux Etats-Généraux des Provinces-Unies, quand on vit Pennington, qui commandoit l'escadre envoyée pour empêcher le com-

1639.

bat entre les deux flottes, mis en prison par ordre de Sa Majesté Britannique. Les Ministres eurent beau dire que la flotte Espagnole s'étant retirée dans un lieu dont la proprieté appartenoit incontestablement à la Couronne d'Angleterre, le Roi n'avoit pas dû permettre que ses alliés y fussent attaqués; & que, si la même chose étoit arrivée à la flotte des Provinces-Unies, il en auroit usé aussi civilement à son égard. Cela fut regardé comme une excuse recherchée, & Charles devint encore plus suspect aux Puissances confédérées contre la Maison d'Autriche.

Mort du Duc Bernard de Saxe-Weymar.

Journal de Bassompierre. Tom. II. Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. VI. chap. 4. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. II. Histoire du Maréchal de Guébriant, Liv. II. chap. 12. & 13. Grotii Epistolæ passim an. 1639. Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum, Lib. XI. Nani Historia Veneta. L. XI. 1639. Historie di Gualdo

J'ai remarqué ci-dessus que le Maréchal Bannier se plaignoit hautement cette année, de ce que la France ne faisoit point la diversion promise sur le Rhin. Rapportons maintenant pourquoi elle manqua durant cette campagne à l'exécution d'un des principaux articles de son traité avec la Couronne de Suede. La mort inopinée de Bernard Duc de Saxe-Weymar en fut la cause. Ce Prince avoit refait ses troupes fatiguées, & remonté sa cavalerie, en de bons quartiers d'hyver qu'il alla prendre dans la Franche-Comté. Lui & le Comte de Guébriant se rendirent maîtres de plusieurs Places importantes dès le commencement du printemps. Il semble que Louis & son Ministre, toujours ardens à obtenir du Duc la cession de Brisac, fussent bienaises de l'occuper à prendre une Province qu'on projettoit de lui offrir comme un dédommagement de ses autres conquêtes. L'un & l'autre éludoient le mieux qu'ils pouvoient les pressantes instances de l'Ambassadeur de Suede, qui demandoit que Weymar repassât le Rhin, de peur que Bannier n'eût lui seul presque toutes les forces de l'Empereur sur les bras. Guébriant de son côté tâchoit d'amuser Bernard dans la Franche-Comté, & employoit toute son adresse à lui persuader de repasser seulement le Rhin, après que le Duc de Longueville, envoyé au secours de la Duchesse de Savoye presque entierement dépouillée par ses beaux-freres, fut revenu faire tête au Duc de Lorraine, qui avec le corps de troupes qu'il avoit dans le Comté de Bourgogne, rentreroit infailliblement dans son Pays, & y feroit des progrès, quand il n'y auroit plus aucune armée capable de l'arrêter. Mais enfin le Duc de Baviere ayant ordonné, vers la fin de Juin, que ses troupes investissent Ohenwiel; Bernard, qui commençoit de craindre pour les villes forestieres, résolut si positivement de retourner sur le Rhin, que nonobstant l'envie d'engager le Duc au siege de Salins, Guébriant n'osa plus insister, & fut obligé d'applaudir. Ils partent donc l'un & l'autre le 8. Juillet, & reprennent le chemin de Brisgow.

On arrive le 15. à Huningue, & les deux Généraux y tombent malades; le Duc d'une fievre violente & maligne; le Comte d'une indisposition de fatigue, dont il avoit eu de fâcheuses atteintes dans la Franche-Comté. Bernard se fait transporter le lendemain à Neubourg, & y meurt le 18. de la peste, ou du poison, comme disent quelques-uns, dans la trente-sixiéme année de son âge. L'Aumônier du Duc ne craignit pas d'avancer tout publiquement, dans une oraison funébre, que son maître étoit mort dans la pensée d'être véritablement empoisonné.

Mais

Mais quelle preuve en avoit-il? Ce ne pouvoit être qu'un soupçon fondé sur la malignité de sa maladie, & sur certaines tâches livides qui parurent sur son corps un peu avant sa mort. Signe fort équivoque. Cependant, on crut la chose d'autant plus vraisemblable, qu'un bruit venu, dit-on, de la Cour de Vienne, étoit déja communément répandu que Bernard ne passeroit pas l'année. Si nous en croyons l'Historien de Suede, lorsque le Duc jouïssoit d'une parfaite santé, certaines gens écrivirent de Vienne dans une ville voisine du Rhin, pour sçavoir s'il étoit encore en vie, ou non. Un Médecin Genevois qui le servoit fut soupçonné de lui avoir donné le morceau, ou le breüvage fatal. Grotius semble avoir rejetté d'abord cette opinion assez commune. Mais il changea de sentiment, après qu'il se fut plus exactement informé des circonstances de la maladie & de la mort de Weymar. Quelques-uns ont cru que le prétendu empoisonneur fut suborné par Richelieu, afin de se venger du mépris avec lequel Bernard rejetta la proposition qu'on lui fit d'épouser la niece du Cardinal, & d'obtenir plus facilement Brisac après la mort du Duc. Il est vrai que Richelieu se défia toujours de lui. *M. le Duc de Weymar est un excellent Capitaine*, fait-on dire au Cardinal dans un écrit qui lui est attribué. *Mais il est tellement attaché à ses intérêts, que personne du monde ne se peut assurer de lui.* C'est pourquoi la Cour de France parut fort consolée de sa mort, quand elle crut pouvoir compter que Brisac & les troupes de Weymar lui demeureroient. Mais avant cette assurance, la perte d'un si grand Général pouvoit déranger tellement les affaires de Louis en Allemagne, qu'il est difficile de se persuader que dans une incertitude entiere de ce qui arriveroit après la mort de Bernard, Richelieu ait pensé à se défaire de lui.

1639. *Priorato. part. 2. Liv. 5.* *Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 765. 766.*

On seroit donc plus tenté de croire que la Cour de Vienne voulut se délivrer d'un ennemi formidable. Cependant tout bien considéré, il en faut revenir au premier sentiment de Grotius. *Le Duc de Weymar*, dit-il, dans sa lettre du 30. Juillet au Chancelier Oxenstiern, *le seul presque de toute l'Allemagne qui méritoit de porter le nom de Prince, a fini sa belle & éclatante vie à Neubourg le 18. de ce mois. Une fievre ardente & maligne a laissé sur son corps des marques ambigues, ou de la peste répandue dans ces quartiers-là, ou de quelque poison donné. Peu de grands Prince meurent sans que leurs ennemis soient soupçonnés d'avoir avancé les jours de celui dont la mort leur est avantageuse. Nous attendions de grandes choses de son passage au-delà du Rhin. Voilà nos espérances renversées, & nous avons désormais tout à craindre. Quand je considere une armée sans Général & plusieurs villes sans maître, je crois voir dans un coin de l'Allemagne ce qui arriva autrefois dans un vaste Empire, lorsque le Conquérant de l'Asie mourut sans laisser un héritier certain. On peut dire que le Duc est mort de même. Ses plus proches parens sont chez les ennemis. Egalement suspects à la Suede & à la France*, ils n'auront pas la liberté de recueillir la succession que le défunt leur laisse. C'est pourquoi Grotius craignoit que les troupes de Bernard ne se dissipassent, & que chacun ne pensât à s'ap-

1639. proprier quelqu'une de ses conquêtes. Le même Ambassadeur nomme le Duc dans une autre lettre, *l'ornement & la derniere ressource de l'Allemagne*. Il assure que ce Prince donna en mourant des marques extraordinaires de pieté, & d'excellens avis à ses Officiers contre l'avarice & contre l'ambition. Quelques jours avant son départ pour la Franche-Comté, il fut si touché des excès commis par ses soldats, qu'il en versa des larmes, & les menaça de les abandonner, s'ils continuoient dans une licence que son honneur & sa religion ne lui permettoient pas de souffrir. L'Historien de Suede dit de même que Bernard mourut tranquillement après avoir confessé ses péchés, & donné toutes les marques possibles d'une foi & d'une repentance sincere. Celui-ci ne semble pas douter de la vérité de l'empoisonnement, qu'il attribue à la Cour de Vienne.

De peur que de si grands éloges ne soient suspects dans les écrits de deux Auteurs Protestans & dans notre Histoire, rapportons ce que deux Catholiques Romains racontent des derniers momens & des qualités du Duc de Weymar. *La nouvelle de sa mort prochaine*, dit l'Historien de Guébriant, *fut un coup de foudre à ses domestiques; mais elle ne l'ébranla pas. On la lui annonça deux heures auparavant. Il témoigna qu'un seul moment lui suffisoit pour prendre une résolution qui cause tant de peine & d'inquiétude à tous les hommes. Il écouta celui qui lui en parla le premier avec la même tranquillité que si on lui eût appris une victoire. Il remercia Dieu avec des * sentimens dignes d'une meilleure croyance, lui recommanda son ame, & employa le reste du temps à faire son testament. Ses domestiques y furent libéralement récompensés. Il leur dit adieu d'un air serein & content, les pria de se consoler de sa perte, ou plutôt de son absence, puisque Dieu leur feroit la grace de le rejoindre dans l'éternité. Ainsi mourut Bernard de Saxe Duc de Weymar, l'un des plus illustres & des plus excellens Princes que l'Allemagne ait vû naître depuis plusieurs siecles, comparable aux plus grands guerriers de l'antiquité, en un mot, le modele d'un Héros parfait. Il étoit sage, modéré, patient, chaste, tempérant, débonnaire, constant, généreux, clément, bienfaisant, docte, versé dans l'Histoire & dans la connoissance de plusieurs langues. Il aimoit sa Patrie & la dignité de l'Empire. Ce fut plutôt pour la liberté de l'Allemagne qu'il combattit d'abord, que pour sa querelle particuliere. Son juste ressentiment contre la Maison d'Autriche qui avoit privé du Duché & de l'Electorat la branche aînée de la Maison de Saxe, dont il descendoit, eut moins de part à sa déclaration en faveur du Roi de Suede, que le desir de contribuer au rétablissement des premieres loix de l'Allemagne, des anciens priviléges de la Nation Germanique, de la liberté des Electeurs, & d'empêcher que l'Empire ne devînt héréditaire & monarchique. Il est vrai que la conquête de Brisac lui éleva un peu le cœur, & qu'il fut tenté de se servir de sa bonne fortune, pour se procurer un établissement digne de sa naissance & de sa réputation. C'est pourquoi il avoit tant de peine à se défaire de cette Place. Comme il pensoit quelquefois aux moyens de s'y main-*

* C'est un Papiste qui parle.

tenir, il ne résista pas aussi tout-à-fait à la tentation de se rendre le chef d'un tiers parti en Allemagne, & d'en chasser les étrangers. 1639.

Un Auteur Italien renchérit encore sur un portrait si avantageux, & nous dépeint le Duc Bernard comme un des plus grands hommes qui ait jamais été. Après s'être formé au commandement des armées sous la discipline de Gustave Roi de Suede, Weymar, au jugement de cet Historien, devint en peu de temps un des plus fameux Capitaines de son temps. Affable & sincere dans ses actions & dans ses discours, il méprisoit le faste & cette gravité fiere & dédaigneuse que les gens enflés de leur rang & de leur réputation affectent ordinairement. Il haïssoit les flateurs, méprisoit les orgueilleux, & vivoit familierement avec tous ses Officiers. Ceux qui s'élevoient par leur mérite aux premiers emplois, trouvoient auprès de lui toute la distinction qu'ils pouvoient raisonnablement souhaiter; & ceux qui commençoient de se signaler ne s'en retournoient jamais sans quelque caresse, ou sans quelque promesse obligeante & capable de les encourager. Quand son armée souffroit par la disette, ou par la fatigue, il ne faisoit ni meilleur chere, ni ne prenoit plus de repos que les autres. Sa passion pour la gloire étoit si ardente, qu'il s'appliquoit incessamment à chercher les moyens de vaincre l'ennemi par la force ou par la prudence. L'exercice ordinaire de son esprit, c'étoit de bien connoître la situation des lieux, de remarquer les endroits propres à se poster avantageusement, d'observer les inclinations de ses Officiers & de ses soldats, de leur procurer tout le contentement possible. Il parloit plusieurs langues, & écoutoit patiemment ce que chacun croyoit lui devoir représenter. Incapable de se laisser surprendre par la calomnie, il examinoit avec soin les rapports qu'on lui faisoit: & s'il se plaignoit de quelqu'un, ce n'étoit qu'après avoir bien connu la vérité de ce qu'on lui avoit dit. Quand la justice & le bon ordre l'obligeoient à punir, on remarquoit sa répugnance aux actes de sévérité. Il se faisoit un véritable plaisir de pardonner même des fautes considérables, persuadé qu'il étoit que l'envie de réparer la réputation perdue, & de se bien remettre dans l'esprit du Général, porte souvent ceux qui sont tombés par ignorance ou par imprudence, dans quelque disgrace, à faire des choses extraordinaires. Jamais Général ne fut plus aimé, plus craint, plus respecté. Le seul défaut qu'on ait remarqué en lui, c'étoit une grande vivacité, qui lui inspiroit souvent trop de hardiesse, & quelquefois de la témérité. La mort l'enleva au milieu de sa plus grande prospérité, & lorsqu'il sembloit avoir, pour ainsi dire, attaché la fortune à son épée.

Son testament, fait peu de momens avant sa mort, est fort court. En voici le principal article. Il y dispose de ses conquêtes en Souverain. *Nous voulons que le pays rangé sous notre obéïssance par la grace particuliere de Dieu, & qui contient plusieurs Places considérables, soit conservé à l'Empire Germanique, sans en être jamais aliéné. C'est pourquoi nous ordonnons que nos conquêtes soient consignées à celui de nos freres qui en acceptera la proprieté. Pour s'y maintenir plus facilement, il employera tous ses efforts à se rendre agréable aux Couronnes de France & de Suede. Que si aucun de nos freres ne veut prendre*

1639. *possession de nos conquêtes, nous croyons qu'il est juste & raisonnable que la France soit préférée; à condition que dans les Places fortes il y aura garnison mi-partie Allemande & Françoise, & que dans la paix générale les Places & tout les pays conquis seront restitués à l'Empire Germanique. Après notre décès, l'armée sera commandée par le Major Général d'Erlach, le Colonel Ohem, le Comte de Nassau, le Colonel Rose, & après eux, par les autres Colonels.* L'Historien de Guébriant dit que le Duc laissa son épée, ses pistolets, & son cheval de bataille au Comte, dont il estimoit particulierement le mérite & la valeur, comme je l'ai remarqué plus d'une fois. Cependant il n'est parlé que du cheval dans le testament. On l'appelloit le *Rap* en Allemand, c'est-à-dire, le *Corbeau.* Il n'avoit rien de beau & de bien proportionné. Mais sa grandeur & sa force étoient extraordinaires. Il combattoit sous son maître. Souvent il a renversé des gens par terre, & mordu d'autres jusques au sang. Le cheval parut si excellent & si rare à Guébriant, qu'il le donna au Roi de France maintenant régnant, & le pria de le faire nourrir soigneusement dans sa grande écurie.

La Cour de France négocie vivement pour avoir Brisac, les autres conquêtes & les troupes du Duc de Weymar.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. 6. chap. 5. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. II. Histoire du Maréchal de Guébriant Lib. III. chap. 1. & 2. Grotii Epistolæ passim. an. 1636.

Louis & son Ministre apprirent à Mézieres la mort du Duc Bernard de Saxe-Weymar. Dès le même instant, ils chercherent tous les moyens possibles d'attirer ses Officiers & ses troupes au service de la France, & d'avoir Brisac, Rhinfeld, Fribourg, & les autres Places conquises par le feu Duc. Comme l'argent paroissoit le plus efficace & le plus sûr de tous, on résolut de ne l'épargner pas dans une occasion si importante. Oisonville, neveu de Des-Noyers Secrétaire d'Etat, est incontinent dépéché avec des lettres de change, & une longue instruction pour le Comte de Guébriant & pour lui. »Vous jugez bien, *dit Des-Noyers dans sa lettre du 27. Juillet à* »*Guébriant*, quel a été l'étonnement de toute la Cour, lorsque la nouvelle »de la mort de M. le Duc de Weymar est arrivée. Le bon état des affaires »d'Allemagne dépendoit en partie de sa valeur & de son habileté. Je m'assure que vous aurez déja employé votre crédit pour retenir ses troupes au »service du Roi. Le Baron d'Oisonville va vous trouver de la part de Sa »Majesté avec quantité de dépêches. Vous vous en servirez dans le besoin. »La meilleure de toutes, c'est une lettre de change de cent mille écus. »Nous tâcherons d'en avoir une autre de pareille somme. Vous employerez »cet argent selon qu'il est marqué dans l'instruction de M. d'Oisonville. »Le point le plus important, c'est de s'assurer des Places. Lorsque M. le »Général d'Erlach étoit à la Cour, afin de traiter des affaires de feu Son »Altesse, M. de Bullion, M. de Chavigni, & moi lui parlâmes de la sûre»té de Brisac. Il nous déclara que si M. le Duc venoit à mourir malheureu»sement devant lui, la ville de Brisac seroit conservée au Roi avec toute la »fidélité imaginable. Qu'il sçavoit bien que c'étoit-là l'intention de feu Son »Altesse. Qu'outre cela, il avoit en son particulier tant d'inclination à ser»vir Sa Majesté, qu'elle ne devoit point être en peine de Brisac. Je n'ose »pas assurer que M. d'Erlach nous ait dit ces mêmes paroles. Mais il est »certain que son discours contenoit quelque chose d'équivalent.« Afin d'engager Guébriant à prendre cette affaire encore plus à cœur, on ne man-

qua pas de lui donner de grandes espérances. C'est le style ordinaire. *Faites pour le service du Roi tout ce que votre bon esprit vous pourra dicter dans les occasions*, ajoûte le Secrétaire d'Etat, *& soyez persuadé que Sa Majesté & Son Eminence ont pour vous des pensées dont vous seriez content, si j'osois vous les expliquer*.

1639. *Puffendorf Comment. Rerum Suecicarum. L. 11. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 766. 767. &c.*

L'instruction dressée pour Guébriant & Oisonville leur donnoit le pouvoir d'offrir de la part du Roi à tous les Colonels de cavalerie & d'infanterie qui voudroient prêter serment de servir Sa Majesté *envers tous & contre tous*, comme on dit ordinairement, les mêmes avantages qu'ils avoient sous le Duc de Weymar, & de plus à chacun d'eux six mille livres de pension pendant la guerre, & après la paix six ou huit mille livres de revenu en fonds de terre; même jusques à douze mille livres au Comte de Nassau, & aux Colonels Ohem & Scheumbec. Erlach étoit celui qu'on devoit ménager avec plus de soin, non seulement à cause de la disposition qu'il avoit témoignée d'entrer au service de la France, mais encore parce qu'il étoit Gouverneur de Brisac, Place qu'on souhaitoit principalement d'avoir. Guébriant & Oisonville eurent ordre de le pressentir, avant que de lui faire aucune proposition, & de sçavoir quel parti il aimeroit mieux, ou de remettre dès-lors Brisac entre les mains de Louis, moyennant une récompense honnête, ou de prendre des provisions du Roi, & de s'obliger par serment à garder la Place pour Sa Majesté, & à la servir *envers tous & contre tous*. S'il préféroit une récompense, on pouvoit lui offrir cent, ou cent cinquante mille, & même jusques à deux cent mille livres en argent content. Que si son inclination le portoit à demeurer dans Brisac, on lui en laisseroit le gouvernement aux mêmes conditions que Weymar lui avoit accordées, & de plus six mille écus de pension durant la guerre, & après la paix le même revenu en fonds de terre. En cas qu'Erlach voulût retenir le gouvernement de Brisac, on ordonnoit aux Agens de France, de lui représenter que la raison & sa propre sûreté demandoient qu'il reçût un si grand nombre de François en garnison, que s'il venoit à être surpris de la mort, le Lieutenant établi sous lui, de la fidélité duquel on seroit autant assuré que de la sienne, pût conserver infailliblement la Place au Roi. C'est pourquoi on jugeoit à propos de convenir avec Erlach d'un Lieutenant François, s'il étoit possible, ou du moins tel que Sa Majesté se pût fier à lui, & de faire consentir le même Gouverneur à recevoir une garnison nombreuse dans Brisac.

Il étoit particulierement enjoint à Guébriant de ménager si bien les Gouverneurs des autres Places conquises par Bernard, qu'ils les remissent entre les mains de Louis, qui leur donneroit une récompense proportionnée à leur gouvernement, ou du moins qu'ils prissent des provisions du Roi, & lui fissent serment de fidélité. Cela ne s'entendoit que des Places situées au-delà du Rhin. Celles de deça, Louis prétendoit qu'elles lui appartenoient incontestablement. Il ordonnoit à Guébriant d'en prendre possession, & d'y établir des gens fideles pour commander au nom

1639. de Sa Majesté. Que si les Colonels & les Gouverneurs des Places faisoient difficulté de prêter serment au Roi seul, & vouloient insérer dans leur traité qu'ils demeureroient fideles à Sa Majesté & à la cause commune, on leur devoit remontrer que Weymar lui-même s'étoit uniquement lié à Louis, comme il paroissoit par un article secret des traités entre le Roi & le Duc; & qu'il ne seroit pas raisonnable que les Officiers prétendissent moins faire en cela que feu leur Général. On commandoit enfin à Guébriant & à Oisonville de proposer aux Chefs & à tous ceux de l'armée le Duc de Longueville, que le Roi projettoit de substituer à la place de Weymar. Sa Majesté s'offroit d'aller en personne jusques aux Places de sa frontiere de Bourgogne situées sur la Saône, pour leur témoigner l'estime particuliere qu'elle faisoit des Officiers & des soldats formés sous le commandement de Bernard.

Les quatre Directeurs, & les autres Chefs de l'armée, contens des avances de Louis, & sur-tout de la maniere dont il commençoit d'ouvrir sa bourse, résolurent d'écouter ses Ministres, & de se donner à lui, en cas que quelque autre ne leur offrît pas un parti plus avantageux. Ces Messieurs se croyoient délivrés de tous leurs engagemens précédens par la mort de Weymar, & dans une liberté pareille à celle des Généraux d'Alexandre, & peut-être encore plus grande. Pour mettre toute l'armée en bonne humeur, Erlach distribue d'abord deux cent mille richedales, & employe à ce payement trente mille pistoles trouvées dans la cassette de Bernard; le reste, il le prend sur son crédit en Suisse, bien entendu que Louis ne fera pas difficulté de le rembourser. Les quatre Directeurs nommés par le testament du Duc de Weymar, ayant dépêché un Colonel à la Cour de France, afin d'écouter ses offres, & de proposer leurs demandes, Erlach écrivit en même temps à Des-Noyers pour l'informer plus éxactement de la situation des affaires, & de la disposition des esprits. » Quant à ce qui concerne notre armée, *dit cet Officier*, il est né» cessaire que le Roi ménage l'inclination que ceux dont elle est compo» sée témoignent d'entrer au service de Sa Majesté; qu'on leur donne un » chef Allemand, & qu'on fasse agir sous lui ceux que feu Son Altesse a » nommés dans son testament. Vous pouvez compter qu'ils sont tous » bien-intentionnés. C'est pourquoi il faudra les gratifier des premiers » emplois préférablement aux autres, & que pour établir un bon ordre, » Sa Majesté dépêche ici une personne d'autorité, qui exhorte chacun à » bien faire, qui apporte, ou envoie devant elle un second quartier de » la présente année échu, qui promette ce que Sa Majesté voudra don» ner à l'avenir, qui termine enfin toutes les difficultés qu'on pourra » rencontrer. Elles ne seront pas grandes.

» Après cela, nous aurons besoin d'un renfort, qui rende l'armée Fran» çoise de six mille hommes de pied & de quinze cent chevaux. Quant » aux Places, nous les conserverons, s'il plaît à Dieu, au contentement » du Roi. Mais, pour vous dire la vérité, nos Officiers, qui ont fon» dé leurs espérances sur ce Pays conquis, le quitteront à regret. Voilà

» où vous trouverez de plus grandes difficultés. Ces Messieurs prétendent que la récompense de leurs services doit être assignée là-dessus. 1639.
» Le remede à cet inconvénient, c'est d'observer l'article du testament » de feu M. le Duc, qui nomme la moitié de la garnison Françoise. Je » vous promets de ménager si bien les affaires, que l'autre moitié Allemande sera aussi entierement à votre disposition. Et cela se pourra faire » sans bruit. Messieurs les Ducs de Weymar ne prétendront jamais rien » à ces Places. En voici la raison. Où prendroient-ils de quoi en faire » subsister les garnisons? Le Pays d'alentour & celui de Thuringe & de » Saxe sont tellement ruinés, qu'il ne seroit pas au pouvoir de ces » Princes de garder les Places, à moins qu'ils ne les voulussent remettre » à l'Empereur. Et c'est ce qu'ils ne feront jamais, de peur d'irriter les » Suédois. Quant à moi, tant que Dieu me conservera la vie, je ne le » souffrirai point; & toute l'armée me secondera infailliblement. De plus, » si Messieurs de Weymar acceptent les Places pour les garder, ils se » déclarent ennemis irréconciliables de la Maison d'Autriche, & s'exposent au danger de perdre leurs Etats assez considérables: Démarche à » laquelle ils penseront plus d'une fois.

» De-là je conclus que tout demeurera au Roi, conformément à la derniere disposition de feu Son Altesse. Pour soutenir Brisac, il faut que » Sa Majesté entretienne deux mille cinq cent hommes de garnison, & » une compagnie de cavalerie; qu'on ordonne un fonds de cent mille » écus pour fortifier la Place, dont la situation est une des plus belles » de l'Europe; enfin qu'il y ait un magasin & pour la garnison, & pour » les troupes que le Roi voudra entretenir dans l'Allemagne. Il y a déja » un bon commencement en canons & en munitions. Mais les bâtimens » nous manquent. Il faut aussi conserver soigneusement Rhinfeld & Fribourg. L'une est la nourrice, & l'autre le bouclier qui défend Brisac » contre les entreprises, & qui nous fournit beaucoup de commodités » tirées de la montagne. « Erlach ne pensoit-il point à succéder au commandement de l'armée de Weymar? Il ne promettoit rien moins que *de mettre à bas la Maison d'Autriche avec tous ses alliés*, en cas que Louis voulût suivre ses avis. Le bruit courut à Paris qu'on lui donneroit le bâton de Maréchal de France. Mais soit qu'on ne se fiât pas absolument à lui; soit qu'on craignît que ses collégues n'eussent trop de peine à lui obéïr, on persista dans la pensée d'envoyer le Duc de Longueville en Allemagne.

Je ne sçai si la passion qu'Erlach avoit de commander en chef ne le porta point à une action indigne d'un Gentilhomme qui se pique d'honneur & de générosité. Quelques amis & des serviteurs de l'infortuné Bassompierre, voyant que la Cour avoit si grand besoin d'un Officier lié fort étroitement au Maréchal, se servirent de l'occasion d'un soldat qui s'en alloit à Brisac, afin d'insinuer à Erlach de demander conjointement avec les trois autres Directeurs de l'armée du feu Duc, que le commandement en fût donné à Bassompierre, qui Lorrain de naissance de-

1639. voit être plus agréable aux Officiers & aux soldats, qu'aucun autre Général François ; ou du moins de stipuler dans un article secret du traité qu'Erlach feroit sans doute, en remettant Brisac au Roi, que Sa Majesté rendît préalablement la liberté au Maréchal, qu'il n'avoit pas été possible de convaincre d'aucun crime. Soit qu'Erlach craignît que le soldat, qui n'apportoit aucune lettre, ne fût un émissaire de ses ennemis, qui cherchoient peut-être à le rendre suspect à Richelieu ; soit qu'il voulût faire sa cour au Cardinal, il déféra lui-même le soldat. On l'arrête aussi-tôt, & il est interrogé juridiquement. Bassompierre parle de cette affaire dans son Journal, à propos d'une lettre que le Roi en écrivit au Gouverneur de la Bastille. Mais il paroît que le Maréchal ne sçavoit rien que sur un bruit répandu dans la ville, & qu'il ignoroit les circonstances & les ressorts secrets de l'intrigue. *Lorsqu'on apprit à Paris la mort du Duc de Weymar*, dit-il, *quelques personnes, informées de l'ardente affection qu'Erlach avoit pour moi, dirent qu'il pouvoit bien me demander pour commander l'armée à la place de M. de Weymar. Comme je ne suis pas haï à Paris, & qu'on y a pitié de ma misere, ce que certaines gens avoient avancé par conjecture, d'autres le rapporterent comme une chose certaine, & ajoûterent même qu'Erlach, avec lequel on traitoit alors pour remettre Brisac entre les mains du Roi, ne vouloit rien promettre, à moins qu'on ne lui accordât premierement ma liberté. Plusieurs personnes me rapporterent le bruit qui couroit, & même le Gouverneur de la Bastille. Mais jugeant plus sainement des choses, je me mocquai de tous ces contes, & en fus même fâché.* Bassompierre avoit raison ; ses ennemis se servirent de cette avanture pour lui rendre encore de mauvais offices auprès du Roi.

Journal de Bassompierre. Tom. II.

Choisi est envoyé avec de nouvelles instructions pour la même négociation.

Quand Oisonville fut dépêché à Guébriant en Allemagne, Louis & son Ministre n'avoient pas encore vû le testament de Weymar. La copie en ayant été portée à la Cour, ils furent fort mécontens de la disposition que le défunt y faisoit de l'Alsace & de ses conquêtes en faveur de Guillaume Duc de Weymar son frere aîné, & des cadets de la même Maison. Je dis, *de l'Alsace*, quoiqu'elle ne soit point nommée expressément dans l'acte. Car enfin, Louis & Richelieu reconnoissoient que cette Province, cédée par un traité particulier entre le Roi & le Duc, se trouvoit comprise dans la donation générale du *Pays conquis que Dieu avoit rangé sous l'obéïssance* du testateur. Mais le Roi & le Cardinal prétendirent hautement que Bernard n'avoit pû laisser à ses freres, ni l'Alsace, ni aucune Place en particulier. Ils semblent demeurer d'accord en un endroit que le défunt avoit la liberté de disposer de son argent ; & dans un autre, on soutient que les trente mille pistoles trouvées dans sa cassette, étant une partie de l'argent envoyé par Sa Majesté pour le payement de l'armée de Bernard, Erlach a fort bien fait de les distribuer aux Officiers & aux soldats, & que les freres du Duc n'y ont aucun droit. De maniere que les seuls articles du testament qui furent sans contestation sont ceux où il veut que ses pierreries demeurent inaliénables dans sa maison, & où il donne son cheval de bataille à Guébriant. Le fondement

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. VI. chap. 6. 7. & 8. Mémoires pour servir à l'Histoire du même, Tom. II. Histoire du Maréchal de

fondement des prétentions du Roi est amplement déduit dans une instruction donnée à Choisi, Conseiller d'Etat & Intendant de l'armée de Lorraine. Dès que la Cour fut informée de la teneur du testament, elle dépêcha incontinent ce Magistrat en Allemagne, & l'adjoignit pour troisieme Commissaire au Comte de Guébriant & au Baron d'Oisonville. Tous trois devoient négocier conjointement une affaire que Louis & son Ministre regardoient *comme une des plus importantes de Sa Majesté.* Cela est certain. Il seroit seulement à souhaiter qu'on y eût témoigné un peu plus d'équité. C'est la chose dont les Princes & leurs Négociateurs se mettent ordinairement le moins en peine.

1639. *Guébriant Liv. 3. chap. 2. Grotii Epistolæ passim. an. 1639. Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. L. XV. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 676. 677.*

On remarquoit dans l'instruction de Choisi que les principaux articles du testament étoient le commandement de l'armée confié à quatre principaux Officiers, jusques à ce qu'un des Ducs de Weymar s'en voulût charger; le legs de l'Alsace & des autres conquêtes, fait à ces Princes & la substitution du Roi à leur place, en cas qu'ils renonçassent tous à la succession. Pour prévenir l'éxécution d'un testament si désagréable, on enjoignoit à Guébriant & à ses deux collégues, d'assurér les troupes de Bernard au service de France, sans aucune dépendance de ses freres, quand même ils témoigneroient vouloir embrasser le parti du Roi & se joindre aux Confédérés d'Allemagne. Voici pourquoi. Ces Princes avoient accepté la paix de Prague, & s'étoient unis à l'Electeur de Saxe. *Le Roi se peut-il fier à eux désormais*, disoit-on. *Est-il raisonnable que les dépenses faites, afin de rétablir l'armée de Bernard entierement ruinée à la bataille de Norlingue, deviennent inutiles? Que l'argent du Roi fourni pour maintenir ces troupes, & pour les aider à prendre des Places, soit en danger d'être perdu, si les freres de Bernard s'avisent encore de changer de parti, comme ils ont déja fait une fois?* On ajoûtoit que le feu Duc avoit bien pû léguer à ses freres ce qui lui appartenoit véritablement; mais que la justice ne lui permettoit pas de leur laisser le commandement de l'armée & de l'Alsace. Que Bernard n'avoit aucun droit de disposer de la volonté de ses Officiers, libres, par le moyen de son décès, de tous les engagemens contractés avec lui. Mais ce qui paroît de plus singulier, c'est qu'on avance en même temps, que ces Officiers demeurent toujours obligés au Roi, en vertu des traités de feu Son Altesse avec lui. Il y a une contradiction manifeste, à mon avis. Si les Officiers de Bernard sont déchargés par sa mort de tout ce qu'ils lui ont promis, pourquoi ne le sont-ils pas aussi de ce qu'il a promis pour eux au Roi à leur insçû, & sans leur participation?

Sa Majesté prétendoit encore qu'en cédant l'Alsace au feu Duc, elle ne lui avoit point substitué les autres Princes de la Maison de Weymar. Comme si en donnant une chose à quelqu'un, on ne la donnoit pas aussi à ses héritiers naturels, ou à ses légataires, à moins que le contraire ne soit expressément stipulé. La raison alléguée pour le Roi ne prouve rien. *La clause du traité entre Sa Majesté & le Duc*, disoit-on, *porte qu'en cas qu'il faille rendre l'Alsace à la paix générale, le Roi sera sen-*

lement obligé à procurer quelque dédommagement à Son Altesse. Fort bien.
1639. Bernard n'a pû léguer l'Alsace qu'aux conditions qu'elle lui fût cédée. En cas qu'il fallût la rendre à la paix, Louis devoit faire en faveur des freres de Bernard ce qu'il avoit promis de faire pour le Duc même, dans les droits duquel ils entroient par son testament. On concluoit enfin que Louis avoit seulement consenti que Brisac demeurât à Bernard sous certaines conditions, que celui-ci n'avoit point accomplies. Que le Duc avoit promis de tenir cette Place sous l'autorité du Roi, & de lui en assurer la possession, en cas que Son Altesse vînt à mourir, ou à tomber entre les mains des ennemis. Que Louis n'avoit pas les mêmes raisons de se fier aux freres de Bernard, & que Sa Majesté ne pouvoit sans imprudence faire la dépense de l'entretien d'une armée dont le Général lui seroit suspect. Est-il bien vrai que ce Prince promit qu'en cas de mort, ou de prison, il assureroit à Louis la possession de Brisac? La maniere dont il dispose de cette Place dans son testament suppose qu'il n'avoit jamais pris un pareil engagement. Il donna tout au plus des paroles générales, dont il crut s'acquitter en ordonnant que celui de ses freres qui auroit Brisac demeureroit toujours étroitement uni au Roi.

Le Colonel dépêché par les quatre Directeurs de l'armée étant arrivé à la Cour, on trouva que tel étoit le principal sujet de son voyage; d'assurer le Roi de la bonne disposition des Directeurs & des autres Officiers; de lui demander un second quartier échu des huit cent mille écus promis au feu Duc de Weymar, & le payement des autres quartiers au temps préfix; d'obtenir un renfort de huit mille hommes de pied & de deux mille chevaux, & de prier Sa Majesté de vouloir payer encore le reste des extraordinaires promis à Bernard. On répondit que le Roi recevoit avec plaisir les protestations que les Directeurs & les Officiers faisoient de leur inclination à le servir. Qu'il prendroit un soin particulier de leurs intérêts & de leurs avantages. Que ses Commissaires termineroient avec eux tout qui regardoit leurs prétentions. Qu'aucun des Officiers du feu Duc ne se pouvant obliger comme lui, à la levée & à l'entretien de huit mille hommes de pied & de quatre mille chevaux avec l'artillerie & l'équipage nécessaires, ils ne pouvoient pas raisonnablement éxiger les mêmes conditions. Que les affaires ayant changé de face par la mort de Bernard, il falloit désormais les régler d'une maniere différente. Que les Commissaires de Sa Majesté y travailleroient conjointement avec les Directeurs. La demande du renfort embarrassoit extrêmement Louis, à qui ses grandes entreprises en Italie, dans les Pays-Bas, & ailleurs, ne permettoient pas d'avoir un corps si nombreux sur le Rhin. On tâcha d'amuser les Directeurs, en leur offrant de faire avancer en Alsace les troupes que du Hallier commandoit dans la Lorraine, & en promettant que le Duc de Longueville, envoyé par le Roi pour commander l'armée à la place de Weymar, feroit sçavoir les dernieres résolutions de Sa Majesté.

Soit que la plûpart des Officiers du feu Duc fussent véritablement

chagrins de ce que dans la négociation avec les Commissaires de Louis, on ne leur accordoit pas tous les avantages dont les Directeurs & les autres se flaterent d'abord ; soit qu'ils voulussent seulement donner de la jalousie & de l'inquiétude à la Cour de France, afin d'obtenir la plus grande partie de leurs demandes, ils commencerent d'écouter sérieusement, du moins en apparence, les propositions qu'on leur faisoit ailleurs. Il est facile de juger que l'Empereur & le Duc de Baviere ne manquerent pas d'avoir des émissaires & des Agens secrets auprès de ces Officiers & de ces soldats, qui, semblables aux anciennes bandes Prétoriennes des Romains, vouloient mettre un petit Empire à l'encan entre les deux Couronnes de France & d'Espagne. Ferdinand & Maximilien agissoient dans cette affaire sur l'argent promis par Philippe, pour acheter de bonnes troupes, & pour retirer une Province & quelques Villes héréditaires de la Maison d'Autriche, enlevées par les Suédois & depuis par le Duc de Weymar. Il semble cependant que l'Empereur & le Duc de Baviere ne furent écoutés que par façon. Ils pouvoient bien tout promettre dans l'espérance de r'avoir l'Alsace, & d'attirer plusieurs régimens aguerris à leur service. Mais qu'il étoit difficile que des Officiers qui avoient si long-temps porté les armes contre Ferdinand & contre Maximilien attendissent d'eux des avantages réels & effectifs ! 1639.

On auroit plus compté sur la Couronne de Suede, dont l'Agent sollicitoit vivement les Officiers & les soldats de rentrer au service de la fille de Gustave, sous lequel ils avoient autrefois tant remporté de victoires, si Christine se fût trouvée en état de donner de l'argent. Elle parut même se désister de ses prétentions, de peur de se brouiller avec Louis. N'osant plus agir pour eux-mêmes, depuis que Guébriant se fût plaint hautement de ce qu'ils le traversoient dans sa négociation, les Suédois appuyerent les sollicitations de Charles-Louis Electeur Palatin, qui, comptant sur l'argent que le Roi d'Angleterre son oncle lui faisoit espérer, tâchoit de gagner les Officiers & les Soldats du feu Duc de Weymar, & promettoit d'amples récompenses, quand par leur moyen il seroit rétabli dans ses Etats. Mais outre que l'argent d'Angleterre n'étoit pas si près que celui de France, le Cardinal de Richelieu déconcerta l'intrigue du Palatin, en le faisant arrêter lors qu'il passoit *incognito* par la France, pour aller acheter des gens qui l'aidassent à rentrer dans son patrimoine & dans la dignité de ses ancêtres. Je raconterai incontinent l'avanture de Charles-Louis. Les Ducs de Brunswick & de Lunebourg tenterent aussi d'attirer à eux l'armée de Weymar. Comment se purent-ils flater d'en venir à bout, sans envoyer d'aussi bonnes lettres de change que le Roi de France ? Quelques Officiers de l'armée proposerent enfin de se cantonner, & de former une petite République composée des conquêtes du feu Duc. Le projet semble chimérique. Cependant il allarma la Cour de France, qui craignit que les Suisses voisins n'associassent volontiers ce nouveau Canton au Corps Helvetique.

Le Duc de Longueville étant arrivé d'Italie à Colmar vers la fin du

1639. Traité entre le Roi de France & les Officiers du feu Duc de Weymar.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. VI. Chap. 9. 10. 11. & 12. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. II. Histoire du Maréchal de Guébriant. Liv. III. chap. 2. & 3. Grotii Epistola passim an. 1639. Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. Lib. XI. Nani Historia Veneta. L. XI. 1639. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 769. 770.

mois d'Août, les Commissaires de Louis entrerent tout de bon en négociation avec les quatre Directeurs de l'armée nommés par le testament de Bernard. Les difficultés furent extrêmes sur les articles d'un Général François, de la somme d'argent que le Roi donneroit par an, & des Places qu'il vouloit avoir. Les traités entre lui & le Duc furent en vain allégués. Les Officiers soutinrent opiniâtrement que Weymar n'avoit pû les lier par ses conventions secretes avec Sa Majesté. Tous, excepté Erlach, prétendirent cause d'ignorance de ce que Louis & le Duc avoient fait ensemble. On désespéra plus d'une fois de rien conclure, & les négociateurs se séparerent également mécontens les uns des autres. L'article du Généralat en faveur du Duc de Longueville fut le premier passé. Sa Principauté de Neufcharel étoit proposée comme un expédient pour accommoder la contestation entre Louis qui vouloit un de ses sujets, & les Officiers qui demandoient un étranger. On dit que Longueville étoit François & Suisse. Quand on en vint à régler le nombre des montres, ou la somme d'argent que le Roi donneroit par an, les demandes des Directeurs & des Officiers parurent exorbitantes aux trois Commissaires. Après de grandes contestations, chacun se relâcha de son côté. Cependant Louis accorda presqu'autant qu'il donnoit au feu Duc, quoiqu'aucun des Officiers ne s'engageât comme lui à lever & à entretenir un certain nombre de troupes. On disputa encore plus vivement sur les Places; si elles seroient remises au Roi; qu'elle garnison Sa Majesté y pourroit avoir; qui d'elle ou des Directeurs nommeroit les Gouverneurs; & de quelle nation ils seroient.

Après plusieurs conférences tenues sans rien déterminer, le traité fut enfin conclu & signé à Brisac le 9. Octobre. En voici les principaux articles. Que les troupes du feu Duc demeureroient en un corps, comme il le desiroit dans son testament, & sous la direction des quatre Officiers nommés. Que Sa Majesté payeroit présentement le quartier de Mai, qui montoit à deux cent mille écus. Qu'elle fourniroit une pareille somme en bonnes assignations pour le quartier de Septembre, dont la moitié seroit employée par les Directeurs & par les Officiers à remonter la cavalerie, & à remettre les troupes en bon état. Que les deux corps de cavalerie & d'infanterie recevroient trois montres & demie par an, selon les capitulations faites avec Bernard. Que les Officiers généraux & ceux de l'artillerie en auroient huit. Que le pain de munition seroit fourni aux soldats en campagne & dans les garnisons, sans rien déduire sur les montres. A ces conditions, les Directeurs, les Colonels & les autres Officiers promettoient au nom de toute l'armée, de servir fidelement le Roi *envers tous & contre tous*, nonobstant les ordres contraires qui leur pourroient venir de quelque part que ce fût, & de marcher avec toute l'armée en tels endroits & pour telles entreprises que Sa Majesté desireroit, en France, en Allemagne, en Bourgogne, en Lorraine, dans les Pays-Bas, pour le rétablissement de la liberté publique & des Etats opprimés. Les ordres devoient être départis à toute l'armée par les quatre

Directeurs en même temps, ou par l'un d'eux alternativement, par jour, par semaine, ou autrement, selon qu'ils en conviendroient entr'eux: bien entendu qu'ils recevroient premierement les ordres du Duc de Longueville Général des armées du Roi, comme du Hallier Lieutenant Général, Turenne & Guébriant Maréchaux de Camp, les recevoient auparavant du feu Duc de Weymar. 1639.

Quant aux Places, on convint qu'elles seroient incontinent remises à Louis, qui pourroit établir à Brisac & à Fribourg quels Gouverneurs il lui plairoit avec une garnison mi-partie d'Allemands & de François. Que tous les Gouverneurs & leurs garnisons feroient serment de servir le Roi *envers tous & contre tous*, de garder les Places pour son service, & de ne les remettre à qui que ce fût, sans un ordre exprès de Sa Majesté. Quoiqu'elle eût réservé la nomination de ceux qui commanderoient dans Brisac & dans Fribourg, cependant elle promit par un article secret d'y laisser Erlach & Bernholt que Bernard y avoit mis. Ils devoient seulement prendre des provisions du Roi, & lui faire serment de fidélité. Cela fut incontinent exécuté. Guébriant les leur donna de la part de Sa Majesté, & ils firent entre les mains du Comte serment de servir fidelement Louis, de garder & de défendre courageusement les deux Places pour son service, & de ne les remettre à qui que ce fût sans son ordre exprès. Les Colonels & les Officiers ne furent pas si prompts à prêter le serment dont les Directeurs étoient convenus au nom de tous. On affecta divers délais, & plusieurs excuses furent alléguées pour s'en dispenser: de maniere que cette affaire ne fut entierement terminée qu'au mois d'Octobre de l'année suivante.

L'Electeur Palatin passant *incognito* par la France, est arrêté à Moulins.

Grotii Epist. passim anni 1639. Puffendorf Comment. Rerum Suecicarum. Lib. 11. Nani Historia Veneta. Lib. 11. 1639.

Charles-Louis Electeur Palatin apprit à la Haïe en Hollande la mort de Bernard Duc de Saxe-Weymar. Frédéric-Henri Prince d'Orange conseilla incontinent à son neveu, de travailler à gagner les Directeurs & les autres Officiers de l'armée qui perdoit son Général, & lui remontra qu'en leur donnant un peu d'argent, ils aimeroient mieux avoir à leur tête le premier Electeur de l'Empire Protestant, qu'un Seigneur Papiste nommé par le Roi de France, & même que tout autre Prince d'Allemagne. On envoie deux Agens secrets aux Directeurs, & le Marquis de Bade s'intéresse vivement en faveur de Charles-Louis. Comme le succès de l'affaire dépendoit principalement de la diligence & de l'argent comptant, l'Electeur passe en Angleterre, sollicite le Roi son oncle, & obtient la somme de vingt-cinq mille livres sterling, avec la promesse d'une plus considérable en cas de besoin. Cependant les Agens du Palatin lioient leur intrigue dans l'armée, proposoient de sa part aux Directeurs & aux Officiers les mêmes avantages que le feu Duc leur avoit accordés, & & faisoient espérer de grands établissemens aux principaux, lorsque par leur moyen Charles-Louis seroit rentré en possession de son patrimoine. Ces promesses paroissoient à quelques-uns plus solides que celles de Bernard. Il ne pouvoit obtenir une Principauté qu'en l'arrachant à la Maison d'Autriche; au lieu que dans l'affaire du Palatin, il s'agissoit seule-

1639. *d'ouvrir enfin les yeux. Si tous les Princes de notre Religion ne se liguent promptement pour leur commune défense, l'Empereur, les Rois de France & d'Espagne, & tous les autres Princes Catholiques, excités par le Pape, nous ruineront infailliblement.* Richelieu ne s'étonne pas plus de ces cris que de ceux des Espagnols à la Cour de Rome, qui l'y déchiroient comme un zélé protecteur des Protestans contre les Catholiques. Ferme dans sa premiere résolution, il ne veut point relâcher l'Electeur avant que l'affaire de l'armée & des conquêtes du Duc de Weymar soit entierement consommée.

Charles Roi d'Angleterre leve une armée, & convoque la Noblesse de son Royaume pour aller en personne réduire les Confédérés d'Ecosse.

Rushworth's Historical collections. Tom. II.

Burnet's Memoirs of the Duke of Hamilton, 2. Book.

Clarendon's History. 2. Book.

Sir Philip Warwick's Memoirs.

Charles Roi de la Grande Bretagne fit un effort assez considérable, en donnant vingt-cinq mille livres sterling à l'Electeur son neveu. Je ne sçai s'il eût pû fournir beaucoup davantage dans la suite. Ses finances étoient extrêmement épuisées par son expédition inutile & honteuse contre les Confédérés d'Ecosse, & par plusieurs autres dépenses, entre lesquelles on compte l'argent employé à l'entretien de Marie de Médicis sa belle-mere, retirée à Londres avec une suite nombreuse. Laissons ici pour quelque temps le récit des affaires de France, & reprenons celui des brouilleries d'Ecosse & d'Angleterre, fomentées par la maligne & vindicative politique du Cardinal de Richelieu. Les procédures irrégulieres de l'Assemblée générale d'Ecosse à Glasgow, & les requêtes des Confédérés du Royaume envoyées immédiatement après, avoient tellement irrité Charles, qu'il résolut avec Laud Archevêque de Cantorberi, le Marquis d'Hamilton revenu depuis peu d'Edimbourg à Londres, & un ou deux autres des plus intimes confidens de Sa Majesté Britannique, de s'avancer dès le commencement du Printemps, à la tête d'une puissante armée, vers la frontiere d'Ecosse, & d'envoyer sur les côtes du Royaume, une flotte, avec quatre ou cinq mille hommes de troupes de débarquement, sous la conduite du Marquis d'Hamilton, pour joindre celles que le Marquis de Huntley, & quelques autres Seigneurs fideles au Roi, devoient assembler dans la partie septentrionale d'Ecosse. Tel étoit le projet. On se proposoit d'attaquer les Confédérés du côté du midi & de celui du nord. Charles & ses confidens supposoient que par ce moyen ils seroient bientôt réduits à implorer la clémence de Sa Majesté. La chose auroit été infailliblement exécutée, si les mesures eussent été mieux prises. Ensuite de cette résolution, formée au mois de Janvier 1639. le Roi communique à son Conseil Privé d'Angleterre la situation fâcheuse des affaires d'Ecosse, l'extrême condescendance de Sa Majesté afin d'appaiser le peuple soulevé par des gens mal-intentionnés, & ce qu'elle croit avoir découvert des desseins pernicieux des Confédérés d'Ecosse pour l'abolition du gouvernement Monarchique dans leur Pays, & en Angleterre même. Les Ministres & les Conseillers d'Etat approuverent, les uns par complaisance, & les autres par malignité, la résolution que Sa Majesté prenoit de commander son armée en personne, & de convoquer toute la Noblesse d'Angleterre, pour l'accompagner dans cette expédition.

Nous avons une lettre circulaire du Roi, datée de Westminster le

26. Jan.

26. Janvier de cette année, adressée aux Pairs du premier rang en Angleterre. Le jour suivant on détermine dans le Conseil privé de Sa Majesté, qu'elle enjoindra particulierement à quelques Seigneurs & à quelques Chevaliers, dont les terres se trouvoient situées dans les Provinces septentrionales d'Angleterre, près de l'Ecosse, de s'y rendre incessamment, & de se mettre à la tête de leurs domestiques & de leurs vassaux, & de veiller soigneusement à la défense du Pays : faute de quoi, les biens chargés de cette redevance particuliere au Roi, en cas de guerre avec l'Ecosse, seront saisis par ordre de Sa Majesté, qui en adjugera les revenus à ceux qui s'offriront de la servir, & de suppléer au défaut des sujets négligens. Les Maires de Hull & de Newcastle reçurent ordre en même temps, de fortifier leurs villes aux dépens des habitans, selon ce qui s'étoit autrefois pratiqué en de pareilles conjonctures. De vieux soldats congédiés, & un assez grand nombre de Gentilshommes, ayant offert leurs services au Roi, on les accepta, & le Conseil Privé leur accorda ce qui étoit capable de les encourager à bien faire. Il leur fut permis de s'assembler, & de former les volontaires aux éxercices de la guerre. Les Seigneurs *Lieutenans*, ou Gouverneurs des *Comtés*, ou Provinces d'Angleterre eurent ordre de convoquer la milice, & de la faire marcher au *rendez-vous* général près d'York, fixé au premier jour d'Avril, où elle trouveroit des Officiers & des Capitaines pour la commander. Les Provinces devoient avancer les deniers nécessaires à cette marche, dont le Roi promettoit le remboursement par les gens de l'*Echiquier*, c'est-à-dire du trésor de Sa Majesté. On avertit les Seigneurs *Lieutenans*, ou Gouverneurs des Provinces, & leurs Officiers subalternes, de s'y rendre incessamment. Le Comte de Bridgwater, Président de la Principauté de Galles, eut ordre d'y aller, & de sommer les Gouverneurs des Isles & des Forts de venir aux Places de leur commandement, ou d'y envoyer des personnes habiles & capables de bien servir, en cas qu'ils fussent indispensablement obligés de se trouver ailleurs pour l'éxécution des ordres de Sa Majesté. Enfin, Wentworth, Seigneur *Lieutenant*, ou Vice-Roi d'Irlande, reçut un commandement exprès d'assembler le plus grand nombre de troupes qu'il seroit possible, & de les faire passer dans les Provinces d'Angleterre voisines de l'Ecosse.

Tant de mouvemens extraordinaires allarmerent extrêmement les Anglois, qui vivoient depuis long-temps dans un grand repos. Plusieurs Gentilshommes Ecossois, que le Marquis d'Hamilton avoit autrefois conduits au service de Gustave Roi de Suede, s'étoient admirablement bien formés dans les guerres d'Allemagne, avant que de retourner chez eux. On redoutoit leur expérience & leur valeur. Le 15. Fevrier, Sa Majesté Britannique écrivit la lettre suivante à toute la Noblesse, c'est-à-dire, à tous les Pairs de son Royaume d'Angleterre. *Charles Roi, à nos féaux & bien aimés Cousins & Conseillers, salut. La Religion a été le premier prétexte des désordres arrivés depuis peu dans notre Royaume d'Ecosse. Mais ils furent véritablement excités par des esprits factieux, & fomentés ensuite par*

1639. *quelques personnes mal-intentionnées, qui prétendent s'avancer à la faveur de ces troubles, & renverser tout gouvernement Monarchique. Nonobstant les assurances souvent réïtérées de notre part à nos sujets d'Ecosse, que notre constante résolution, c'est de maintenir la Religion établie par les loix du Royaume, les factieux ont donné à toutes nos actions des interprétations tellement sinistres; & la plus grande partie de notre peuple, séduite par leurs artifices, s'est soulevée d'une si étrange maniere, que nous sommes maintenant obligés de pourvoir à la sûreté & à la défense de notre Royaume d'Angleterre, contre le grand nombre de troupes qui s'assemble tous les jours en Ecosse.*

C'est pourquoi, après une mûre délibération avec les Seigneurs de notre Conseil Privé, nous avons résolu de nous avancer vers les Provinces septentrionales de ce Royaume, & de nous opposer, moyennant la grace de Dieu & le secours de nos bons sujets, à toutes les irruptions qui se pourront faire de ce côté-là. Et afin que cette expédition puisse réüssir comme nous le souhaitons, à la gloire de Dieu, à notre sûreté, & à celle de notre Royaume d'Angleterre, nous avons envoyé dans les diverses Provinces de ce Royaume les ordres nécessaires pour la levée d'une armée nombreuse en cavalerie & en infanterie, qui nous suivra dans une entreprise où nous espérons que notre peuple nous donnera des marques effectives de son courage & de son affection. Nous avons cru vous devoir avertir en même temps de la situation présente des affaires & de notre résolution; vous requerant de vous rendre auprès de notre personne dans la ville d'York, au premier jour du mois d'Avril prochain, & de marcher ensuite sous notre banniere Royale, avec l'équipage & le nombre d'hommes convenables à votre naissance, à votre honneur, & au rang que vous tenez dans l'Etat. Quinze jours après la reception de cette lettre, vous nous marquerez de votre propre main, quelle assistance nous devons attendre de vous dans cette expédition, & vous adresserez votre lettre à un de nos Secrétaires d'Etat.

Par les *personnes mal-intentionnées* qui cherchoient à profiter des troubles d'Ecosse pour l'avancement de leur fortune, le Roi désigne principalement Archibal Campbel Comte d'Argyle, & deux ou trois autres Seigneurs. Sa Majesté commençoit de sentir l'accomplissement de ce que le vieux Comte d'Argyle lui prédit un jour. Charles l'avoit obligé à se défaire de son bien & de sa dignité en faveur du jeune Campbel son fils, à qui le Roi témoignoit beaucoup de bienveillance. *Sire*, dit le pere quand l'affaire fut conclue, *on me traite avec une extrême dureté. Cependant je ferai ce que Votre Majesté souhaite de moi.* Puis se tournant vers son fils, il lui reprocha sa mauvaise conduite & son ingratitude, l'avertit de n'oublier jamais la bonté du Roi, & s'adressant à Charles, il finit de la sorte. *Sire, je connois ce jeune homme mieux que vous. On me dépouille pour l'enrichir & pour l'élever. Je ne doute point que vous ne vous en repentiez un jour. C'est un esprit rusé, malin & dissimulé. S'il trouve jamais l'occasion de vous faire du mal, soyez persuadé qu'il n'y manquera pas.* Le Roi regarda ces paroles comme un effet du ressentiment d'un pere irrité, & continua de donner des marques de sa bonne volonté au

nouveau Comte d'Argyle. Dans le commencement des troubles d'Ecosse, il fut extrêmement animé contre les Evêques. Un d'eux l'avoit sensiblement outragé. A cela près, il paroissoit attaché aux intérêts du Roi. Mais sa jalousie contre le Marquis d'Hamilton l'emporta enfin. Il leve le masque dans l'assemblée de Glasgow, & se met à la tête des Confédérés. Laud Archevêque de Cantorbery ne seroit-il point le Prélat, dont Argyle se plaignoit si fort? Du moins le Comte luy ayant un jour rendu visite, il sortit, dit-on, tellement indigné de l'arrogance & de la fierté du Primat d'Angleterre, que depuis ce temps-là il se déclara un des grands ennemis de l'Episcopat. 1639.

Laud écrivit de son côté des lettres circulaires aux Evêques & au Clergé, pour convier les Ecclésiastiques du premier & du second ordre à secourir libéralement le Roi contre les Confédérés d'Ecosse. Tous répondirent de bonne grace aux invitations de l'Archevêque. Quelques-uns donnerent la cinquiéme, & d'autres jusques à la quatriéme partie de leur revenu. On crioit également en Ecosse & en Angleterre, que *l'Eglise étoit en danger*. Les uns disoient que les Anglois prétendoient abolir la Réformation, & introduire du moins un Papisme mitigé. Ceux-ci avertissoient vivement le peuple soumis à leur conduite, d'être en garde contre les Puritains d'Angleterre, qui, de concert avec les Ecossois, projettoient d'abolir l'Episcopat, & d'établir le gouvernement Presbyterien dans l'un & l'autre Royaume. Henriette-Marie, Reine de la Grande Bretagne, écrivit de son côté une lettre circulaire à tous les Catholiques Romains du Royaume, afin de les exhorter à secourir le Roi son époux dans une occasion si pressante. Ils témoignerent assez de bonne volonté. Nous avons encore les noms de ceux qui furent chargés de recueillir dans les diverses Provinces d'Angleterre ce que les gens de leur communion voudroient contribuer.

Déclaration du Roi d'Angleterre contre les Confédérés d'Ecosse.

Rushvvorth's Historical collections. Tom. 2. Clarendon's History. 1. Book. Sir Philip Warvvick's Mémoirs.

Le 27. Fevrier Sa Majesté Britannique adressa une déclaration à ses sujets Anglois sur la situation présente des affaires en Ecosse. Après une plainte générale de ce qu'elle a inutilement mis en œuvre tout ce qui lui a paru plus capable d'appaiser les troubles excités par des esprits factieux & malins, qui, sous le prétexte spécieux de maintenir la Réformation dans ce Royaume, cherchoient à renverser le gouvernement Monarchique; elle invite tous les bons Anglois à la seconder dans son juste dessein de réduire les Confédérés d'Ecosse, & marque les raisons qu'elle a de croire qu'il y a véritablement une conspiration formée contre son autorité & contre sa personne. Charles alléguoit là-dessus les libelles séditieux publiés par les Confédérés; leurs lettres écrites en Angleterre, afin de soulever les Anglois; les voyages de quelques Ecossois à Londres, où ils avoient assisté à des assemblées tenues secretement dans le même dessein; le refus de signer l'acte d'association conforme à celui qui fut fait sous le feu Roi, & reçu dans tout le Royaume; les artifices & la violence dont les factieux, encouragés par des esprits inquiets, & par des gens qui se flatoient de rétablir leurs maisons ruinées, à la faveur

1639. d'une révolte générale dont ils se rendroient les principaux chefs, s'étoient servis pour obliger la plus grande partie du peuple d'Ecosse à entrer dans la confédération formée à Edimbourg ; enfin les préparatifs de guerre qui se faisoient actuellement dans tout le Royaume.

Quelle autre fin se peut-on proposer, ajoûtoit Charles, *si ce n'est une irruption en Angleterre, en cas qu'on ne nous trouve pas disposés à la repousser vigoureusement ? Nous avons donné à nos sujets d'Ecosse plusieurs assurances positives, que bien loin de vouloir apporter du changement, ou causer quelque innovation dans la Religion établie par les loix, nous prétendons la maintenir constamment. La condescendance a été poussée jusques à leur accorder tout ce qu'ils nous ont demandé dans leurs requêtes. Et quel a été le fruit de cette clémence extraordinaire ? Plus insolens qu'auparavant, les factieux ont tenté de sapper les premiers fondemens de l'autorité Royale. Dans tous les Etats de l'Europe le Souverain est le maître de l'impression. Aucun écrit ne se publie sans sa permission & contre son ordre. Les factieux se donnent la liberté d'imprimer tout ce qu'il leur plaît, nonobstant notre expresse défense, & d'arrêter la publication de ce que nous ordonnons, quand ils ne le trouvent pas à leur gré. Par un attentat inouï, l'Imprimeur que nous avions établi a été interdit & renvoyé. On convoque des assemblées illicites, on leve des troupes, on bloque, on assiege nos Châteaux, on met des impôts & des taxes, on menace ceux qui veulent demeurer dans le devoir. Les ordres de notre Conseil Privé sont méprisés. Les mêmes gens ont érigé de leur autorité divers * bureaux. Là ils s'assemblent quand il leur plaît, & envoyent à notre insçu, & contre notre volonté, leurs résolutions dans toutes les Provinces du Royaume, afin qu'elles y soient éxécutées indépendamment de nous, du Grand Commissaire qui nous représente, & de notre Conseil Privé. Attentats directement contraires aux loix reçues de temps immémorial dans le Royaume. Et après cela, on se plaint que nous violons les privilèges de nos sujets ?*

Nous prenons Dieu & les hommes à témoin, que nous sommes forcés à user du pouvoir que Dieu nous a mis entre les mains, non seulement afin de réduire les rebelles à leur devoir, & de maintenir notre autorité souveraine en Ecosse ; mais encore pour la défense & pour la sûreté de nos bons sujets d'Angleterre, dont les auteurs de la confédération d'Ecosse ont juré la ruine. Il n'est point question, si la Liturgie doit être reçue, ou non ; si le gouvernement Episcopal sera maintenu, ou si le Presbytérien sera établi. Il s'agit de sçavoir si nous sommes Roi, ou non. Leurs libelles sont remplis de protestations de fidélité & d'attachement à notre personne. Cependant ils refusent d'en prêter le serment que nous avons droit d'éxiger d'eux, & prétendent n'y être plus obligés depuis qu'ils ont signé leur confédération. Nonobstant la condescendance dont nous avons usé jusques à présent à leur égard, nous déclarons solemnellement que nous ne souffrirons jamais l'entiere abolition du gouvernement Episcopal reçu dans notre Royaume d'Ecosse. Outre qu'il est le plus conforme à l'esprit de la Religion Chrétienne, il est le plus propre à maintenir la paix dans l'Etat, & le plus convenable à une Monarchie.

* Tables.

On nous reproche que nous donnons le commandement de nos troupes & les principaux emplois militaires à des Papistes déclarés. Calomnie manifeste, & également injurieuse à nous & aux Seigneurs choisis pour remplir ces Places importantes. Ce qu'on ajoûte de quelques Ecclésiastiques du premier rang en Angleterre, qui nous excitent à entrer les armes à la main dans notre Royaume natal d'Ecosse, est une fausseté aussi malignement inventée. Car enfin, il est certain que tous ceux qui composent notre Conseil Privé d'Angleterre ont tâché de nous porter à la douceur & à la clémence, autant qu'il leur a été possible. Nous ne commencerons aucune acte d'hostilité contre les Anglois, *disent les Confédérés d'Ecosse*, à moins que nous n'y soyons contraints pour notre défense. *Et que prétendent-ils défendre? Une rebellion ouverte? Et contre qui? contre leur véritable & légitime Souverain. S'ils se veulent défendre contre nous, ce doit être par les loix, & non par les armes. Nous ne refuserons jamais le premier moyen de défense à nos sujets. Mais à Dieu ne plaise que nous leur permettions le second.* 1639.

Voici quel étoit le fondement du reproche fait à Charles, de donner le commandement de ses troupes à des Officiers Papistes. Thomas Howard, Comte d'Arondel & de Surrey, Grand Maréchal d'Angleterre, fut nommé le 7. Mars Général de l'armée du Roi. On le soupçonnoit d'être Papiste dans l'ame; & son indifférence pour la Religion Protestante paroissoit si grande, que les Anglois zélés crurent qu'ils ne se mettroit pas fort en peine d'établir leur Liturgie, ni le gouvernement Episcopal en Ecosse. Il n'entendoit nullement la guerre, & le Roi sembla le choisir seulement à cause de sa dignité de Maréchal, à laquelle tous les autres Seigneurs Anglois ne pouvoient refuser de se soumettre. On nous en fait un portrait fort désavantageux en peu de mots. *Il n'aimoit personne*, dit-on, *& personne ne l'aimoit.* Robert d'Evereux Comte d'Essex fut fait son Lieutenant Général, & les soldats l'estimoient assez. Mais son esprit vif & turbulent lui faisoit commettre de grandes fautes. Le mépris & la haine qu'il affectoit de témoigner à tous les Ecossois le rendit plus affectionné au Roi. Henri Rich Comte de Holland obtint le commandement général de la cavalerie. On prétend que celui-ci étoit plus propre à se distinguer par sa magnificence dans une fête, ou dans un spectacle, que par sa bravoure & par son habileté dans une bataille, ou dans un siege. Quelques-uns lui reprochent d'avoir été plus attaché au Parti Puritain qu'à l'Eglise Anglicane. La Reine Henriette, qui le protégeoit, lui rendit de bons offices, quand les premiers emplois de l'armée furent distribués.

Les Confédérés d'Ecosse se préparent ouvertement à la guerre.

Les Confédérés d'Ecosse n'eurent pas moins de prévoyance & d'activité que Charles, à faire des préparatifs de guerre, à lever des soldats, & à exercer les milices du Royaume. Les Ministres crioient avec tant de véhémence dans leurs chaires qu'on projettoit d'abolir la Réformation, & de rendre l'Ecosse dépendante de la Couronne d'Angleterre, que la multitude, prévenue qu'il s'agissoit de maintenir la religion & la liberté, se confirmoit de plus en plus dans la résolution de défendre l'une & l'autre jus-

1639.

Rushworth's Historical collections Tom. II. Burnet's Mémoirs of the Duke of Hamilton. 2. Book. Clarendon's History. 2. Book. Sir Philip Warwick's Memoirs.

ques à la derniere extrémité. Les Confédérés témoignerent de la prudence & du discernement dans le choix d'un Général. Cette place importante fut unanimement déférée à Lesley, qui s'étoit signalé dans les guerres d'Allemagne, & formé au commandement d'une armée sous Gustave-Adolphe Roi de Suede. On espéroit d'attirer par son moyen d'autres bons Officiers, aguerris en Allemagne. Pour garder quelques mesures au dehors, les Confédérés envoyent au Roi une ample apologie de leur procédé durant & après l'assemblée de Glasgow. Le Comte d'Argyle parut se vouloir disculper en particulier dans une lettre au Roi. Tout ce qu'on présenta de la part des Confédérés fut rejetté avec indignation. Sa Majesté écrivit seulement au Comte, qu'elle seroit bienaise qu'il vînt se justifier lui-même de vive voix. Mais Argyle ne crut pas se devoir mettre à la discrétion d'un Prince également irrité de l'ingratitude & de l'infidélité de son sujet.

Le bruit s'étant répandu que le Parlement d'Angleterre seroit convoqué au mois d'Avril prochain, les gens de l'assemblée générale de l'Eglise d'Ecosse tenue à Glasgow publierent le 4. Fevrier une espece de manifeste adressé à tous *les bons Chrétiens d'Angleterre, de la part des Seigneurs, Barons, Villes & Ministres du Royaume d'Ecosse, pour la justification de leurs desseins & de leurs actions, contre les calomnies de leurs ennemis.* Il n'étoit pas nécessaire de nous avertir que la piece étoit de la façon de quelques Ministres & de quelques autres personnes de l'assemblée de Glasgow. Les saillies d'enthousiasme & les traits d'hypocrisie, dont le manifeste est rempli, le déclarent assez. *L'ouvrage de la Réformation renouvellé & heureusement avancé dans ce Royaume*, disoit-on, *a trouvé toutes les oppositions que les artifices des émissaires de Rome étoient capables de former. Mais leur malice a été déconcertée jusques à présent. Dieu a tourné en folie la fausse sagesse d'Achitophel. Depuis qu'il n'est plus en leur pouvoir de renverser les murailles de Jérusalem, ils s'efforcent d'en sapper les fondemens par les calomnies, selon leur damnable maxime de calomnier hardiment, parce qu'il reste toujours quelque chose des mauvaises impressions une fois données. Aussi malins & aussi opiniâtres que Tobie, Sanaballat & les autres ennemis du peuple de Dieu, ils ne cesseront jamais de s'opposer aux édifices commencés par Esdras & par Néhémie, & de crier aux oreilles du Roi, qu'il ne doit pas permettre qu'une ville rebelle soit rebâtie.*

On se plaignoit ensuite de ce que certains Ecclésiastiques, attachés aux superstitions du Papisme, insinuoient à Charles & aux Anglois, que les Confédérés d'Ecosse se servoient du prétexte de la Religion, afin d'exécuter plus facilement leur projet de renverser l'autorité légitime du Roi, de changer la forme du gouvernement civil, de faire une irruption en Angleterre, & de s'enrichir par ce moyen du pillage des Provinces voisines d'Ecosse. *Nous prenons Dieu à témoin*, ajoûtoient les Auteurs du manifeste, *que nous ne nous proposons point d'autre fin que de maintenir la Religion Réformée, & que notre seul motif, c'est l'obligation de suivre les mouvemens de notre conscience. Les requêtes présentées au Roi pour*

lui demander l'abolition des abus introduits, & la convocation d'un Parlement qui confirme les résolutions prises dans l'assemblée générale de nôtre Eglise, tenue par ordre de Sa Majesté, sont une preuve évidente de la droiture de nos intentions. Nous avons juré dans le renouvellement de notre alliance avec Dieu, & protesté à la face du ciel & de la terre, que nous n'avons jamais formé le moindre dessein de nous soustraire à l'obéïssance dûe à Sa Majesté. Nous le déclarons encore, que nous conserverons toujours les mêmes sentimens de fidélité, profondément gravés dans nos cœurs. Nous prions ardemment chaque jour le Roi des Rois d'accorder au nôtre un long & heureux régne, & que sa postérité demeure sur le thrône d'Ecosse aussi long-temps que le soleil & la lune éclaireront la terre. Nous reconnoissons qu'il tient la place de Dieu. La Couronne qu'il porte lui a été transmise par une si longue suite d'ancêtres, que nul autre Monarque ne lui peut être comparé. Quelle nation se peut vanter d'avoir eu plus que nous, sans interruption, une continuelle succession de Princes nés dans le Pays, & de leur avoir été plus fidele & plus attachée? Gloire particuliere à l'Ecosse, que nous ne flétrirons jamais par aucun projet criminel contre l'Oint du Seigneur. Fasse le Ciel que ses ennemis soient couverts de honte & de confusion, & que dans les occasions nous puissions sacrifier nos biens & nos vies pour la conservation de la personne du Roi, & pour l'augmentation de sa gloire. Si le parjure n'est pas ici joint à l'hypocrisie & au fanatisme, laissons-en le jugement au Dieu scrutateur des cœurs. 1639.

Les Confédérés se disculpent de la même maniere des desseins qu'on leur imputoit d'avoir contre l'Angleterre. *Nous attestons encore*, poursuivent-ils, *le Dieu vivant, qui connoît les plus secretes pensées de nos cœurs, que nous n'avons jamais eu intention d'offenser aucune nation, & encore moins nos voisins habitans de la même Isle que nous, sujets du même Roi, & dans une si parfaite intelligence avec nous, que les anciennes inimitiés sont entierement oubliées & ensevelies. Bien loin de penser à les renouveller par aucun acte d'hostilité, nous cherchons à cimenter notre union, & à la rendre encore plus étroite & plus durable. C'est avec un sensible déplaisir que nous voyons des Ecclésiastiques du premier rang en Angleterre, introduire des nouveautés dans la Religion, corrompre la saine doctrine, changer la discipline, établir un culte superstitieux, prêcher l'Arminianisme & certains points capitaux du Papisme, publier des livres composés pour la défense de ces dogmes, protéger ceux qui les répandent parmi le peuple, faire condamner à des amendes, ou au bannissement, les gens de bien qui s'opposent à la doctrine & au faux culte de l'Eglise de Rome, usurper les droits du Souverain, & tyranniser les consciences. Non contens de commettre de tels excès dans leur Pays, ils encouragent les prétendus Archevêques & Evêques de ce Royaume, a y presser l'uniformité du culte & des cérémonies avec l'Eglise d'Angleterre, & même avec celle de Rome, dans les erreurs les plus grossieres qu'on a tenté d'établir dans le livre de la Liturgie, & dans celui des canons, qui contiennent un amas monstrueux des dogmes superstitieux & tyranniques du Papisme.*

On se plaignoit enfin des artifices employés pour décrier les Confé-

1639. dérés dans l'esprit du Roi & des Anglois, du Conseil donné à Sa Majesté de confier le commandement de ses troupes à des Papistes déclarés, & d'entrer à leur tête en Ecosse, afin d'y établir l'Episcopat. *C'est à nos voisins de considérer*, disoit-on, *si pour l'exécution d'un pareil dessein on doit répandre tant de sang Chrétien, & exposer les deux nations aux malheurs d'une guerre dont le succès dépendra de la volonté du Dieu des armées. Il est visible que nos ennemis se proposent une autre fin, que de nous soumettre au gouvernement Episcopal. Que si c'est là l'unique motif de l'expédition à laquelle on se prépare, les Evêques, en qualité de bons Chrétiens & de Citoyens affectionnés au bien de la Patrie, ne doivent-ils pas renoncer plutôt à leur ambition & à leur faste, que d'engager deux Royaumes dans une guerre dont les événemens pourront être funestes à la véritable Religion? La justice de nos intentions est si manifeste, que nous espérons d'en convaincre le Parlement d'Angleterre, en cas qu'il soit convoqué. Bien loin de nous condamner, il s'employera en notre faveur auprès de Sa Majesté, & lui représentera la droiture de notre procédé dans cette affaire. Nous supplions tous ceux qui ont le cœur véritablement Anglois de n'ajoûter aucune foi aux calomnies de nos ennemis & de ne concevoir ni soupçon, ni jalousie contre des voisins qui ne commettrons jamais le moindre acte d'hostilité en Angleterre, à moins qu'ils n'y soient indispensablement obligés par la nécessité d'une juste défense.*

Si ce malheur arrive, nous ne l'attribuerons point à toute la nation Angloise, mais seulement à certaines personnes également ennemies des deux Royaumes, qui se flatent de parvenir à leurs fins détestables, en allumant une guerre sanglante entre deux peuples voisins. Cependant, nous ne cesserons point de vouloir du bien aux Anglois, & de leur souhaiter ardemment le bonheur de secouer le joug de leur hiérarchie, & d'être délivrés du terrible esclavage auquel ils sont réduits par les mauvais conseils que les émissaires de Rome suggerent au Clergé d'Angleterre. A moins que nous n'y soyons contraints par la violence de nos ennemis, nous ne leur opposerons jamais d'autres armes que le jeûne, la priere, & des requêtes humbles & soumises à notre Souverain. Il y a de l'apparence que par les *bons Chrétiens* Anglois si soigneusement ménagés dans le manifeste, les Confédérés d'Ecosse entendoient ceux qu'on nommoit *Puritains*. Car enfin les zélés défenseurs de l'Episcopat, de la Liturgie & des cérémonies reçues dans l'Eglise Anglicane, sont étrangement maltraités. Pendant que la guerre commençoit par les écritures des deux côtés, Lesley surprit le Château d'Edimbourg. Celui de Dumbarton fut emporté incontinent après par les Confédérés. Le Comte de Traquair leur rendit, sans tirer l'épée, celui de Dalkeith; où étoit la couronne, le sceptre & les autres ornemens Royaux. Tout fut transporté en grande pompe au Château d'Edimbourg, sous prétexte de les mettre en plus grande sûreté. Enfin le Marquis d'Hamilton se vit accablé d'abord dans la partie septentrionale d'Ecosse & fait prisonnier. Quelques autres Seigneurs fideles au Roi sont prévenus de la même maniere, & mis hors d'état de lui donner des preuves de leur attachement. Le Comte de Roxborough, son propre fils l'abandonne, le trahit, & se jette dans le parti des Confédérés.

Le

Le 26. Mars Charles recommande aux Seigneurs de son Conseil privé qu'il laissoit à Londres, de prendre soin de la Reine son épouse & des Princes ses enfans, part le lendemain, & arrive à Yorck le 30. du même mois. Un des premiers soins du Roi, ce fut de renforcer les garnisons de Berwick & de Carlisle, afin de prévenir les desseins que les Confédérés d'Ecosse formeroient peut-être sur deux Places voisines de leur frontiere. Le Comte de Clarendon, qui prétend que cette expédition réüssit mal, non seulement à cause des fausses mesures que le Roi prit, mais encore parce qu'il fut presque également trahi par certains Seigneurs Ecossois qui faisoient semblant de le vouloir servir, & par d'autres du premier rang en Angleterre qui l'accompagnerent dans ce voyage; Clarendon, dis-je, raconte une circonstance assez particuliere. Le Comte d'Essex, averti que les Confédérés projettoient de se saisir de Berwick, marcha jour & nuit avec beaucoup d'ordre & de diligence, afin d'y conduire un puissant renfort. Chaque jour, il rencontre des Ecossois qualifiés, qu'on envoyoit tout exprès à la Cour. Ils affectoient de relever extrêmement la force & la bonne discipline de l'armée confédérée. Selon leur rapport, elle devoit être alors en possession de Berwick. Bien loin de s'effrayer & de perdre de sa premiere ardeur, Essex s'anime encore plus, & prétend de sauver Berwick à quelque prix que ce soit.

1639.
Le Roi d'Angleterre s'avance vers l'Ecosse.
Rushvvorth's Historical Collections tom. 2.
Clarendon's History. 2. Book.
Sir Philip Warvvik's Memoirs.
Burnet's Memoirs of the Duke of Hamilton, 2. Book.
Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 793. 794. &c.

Lorsqu'il est à une journée de la Place, un Seigneur de grande distinction en Ecosse le vient avertir de n'avancer pas plus loin. *Mylord*, dit-il au Comte, *le corps de troupes que vous conduisez sera infailliblement taillé en pieces. Je rencontrai hier à trois heures de Bervvick trois mille hommes des Confédérés, tant en infanterie qu'en cavalerie, avec une bonne artillerie. Ils sont maintenant maîtres de la Place. Il est inutile de vous avancer, à moins que vous ne vouliez vous exposer au danger d'une défaite presque inévitable.* Essex poursuit son chemin avec plus de diligence, & prend la précaution d'envoyer sans cesse des partis, pour découvrir les forces véritables & la marche de l'ennemi. Quelle fut la surprise du Comte, quand on lui rapporta que les Confédérés n'avoient encore que fort peu de troupes assemblées, & qu'elles étoient aux environs d'Edimbourg! Il s'assure de Berwick, donne les ordres nécessaires, & informe le Roi des faux avis qu'il a reçus en chemin. Les mêmes gens faisoient courir leurs nouvelles à Yorck, & ajoûtoient que le Comte avoit été taillé en piéces. Au lieu de se défier de ces espions envoyés auprès de lui, Charles se contente de les railler sur leur crédulité, & de leur reprocher qu'effrayés des faux bruits répandus, ils ont pris des paysans assemblés, & peut-être les arbres d'un bois, pour des soldats. Une chose peut faire douter de la vérité de ce fait. On lit dans une lettre du Roi au Marquis d'Hamilton, que ce fut un Officier nommé Jacob Ashly, qui conduisit à Berwick, un renfort de mille hommes de pied & de soixante chevaux, sans que Sa Majesté fasse la moindre mention du Comte d'Essex. Le Chancelier d'Angleterre parle si positivement, que je n'ose m'inscrire en faux contre son récit. Peut-être qu'Essex n'alla pas jusques à Berwick, &

1639. qu'ayant appris que les Confédérés en étoient si éloignés, qu'on ne devoit rien craindre pour la Place, il se contenta d'y envoyer un renfort sous la conduite d'Ashly.

Si les projets de Charles eussent été mieux éxécutés, il auroit bientôt réduit l'Ecosse. Wentworth, Viceroi d'Irlande, devoit s'y embarquer avec des troupes, & attaquer les Confédérés d'un côté, pendant que le Marquis d'Hamilton agiroit d'un autre avec cinq mille hommes amenés par mer d'Angleterre, & que le Roi passeroit avec son armée de la Province de Northumberland en Ecosse. Mais à peine Wentworth put-il envoyer cinq ou six cent hommes. Hamilton entre dans la baïe qu'on nomme le *Frith* près d'Edimbourg, & trouve que de ses cinq mille hommes, il n'y en a pas trois cent capables de tirer un coup de mousquet. Soit que ce fût un effet de l'irrésolution ou de la bonté naturelle de Charles qui vouloit épargner le sang de ses sujets; soit qu'Hamilton, bien-aise de laisser à ses compatriotes le temps de s'accommoder avec le Roi, affectât de longs délais sous divers prétextes, il ne fit rien, & donna sujet de croire qu'il gâtoit sous main les affaires de son maître. Il commande d'abord que la nouvelle Déclaration du Roi, faite à Yorck, soit publiée à Edimbourg & dans tout le Royaume. Sa Majesté y témoignoit qu'elle venoit châtier l'insolence & la rébellion des Confédérés, en un mot se faire justice à elle-même, selon le pouvoir que Dieu lui en avoit mis entre les mains. Cependant, elle offroit une amnistie à ceux qui poseroient les armes dans huit jours, menaçoit de traiter en rebelles ceux qui refuseroient de lui obéïr, mettoit leur tête à prix, défendoit à leurs vassaux de les reconnoître, & à leurs fermiers de leur payer ce qui pouvoit leur être dû. Les Confédérés se plaignirent à Hamilton de plusieurs irrégularités qu'ils remarquoient dans la Déclaration, en arrêterent la publication, & lui reprocherent un oubli affecté de ses anciennes protestations, de ne rien faire jamais au préjudice des droits & de la liberté de sa Patrie. Le Marquis répondit assez fierement, & s'exprima en homme déterminé à servir le Roi de tout son pouvoir, & à répandre pour lui jusques à la derniere goute de son sang. Cependant, à son Historien ou Panégyriste près, tous les autres l'accusent de s'être laissé gagné par sa meré, zélée Presbytérienne, & liée étroitement avec les Confédérés. Aussi animée, peut-être non moins insinuante que l'ancienne Veturia mere du fameux Coriolan, celle-ci alla chercher son fils jusques sur la flote d'Angleterre, dans le dessein de le détourner de mettre pied à terre, & de s'approcher d'Edimbourg.

L'expédition ne reussit pas mieux du côté de la frontiere d'Angleterre. Charles accompagné d'un grand nombre de Seigneurs, dont quelques-uns, & entre autres les Comtes de Newcastle & de Derby, lui amenerent plusieurs Gentilhommes qui les avoient servis, s'avança d'York à Newcastle, passa la riviere de Tweed qui sépare les deux Royaumes, & fit dresser sa tente en un lieu appellé Birkes. L'armée du Roi étoit composée d'environ vingt mille hommes de pied & quatre mille chevaux. Mais ce qui en

devoit faire la force y apporta le désordre & la confusion, comme le Comte de Clarendon l'a fort bien remarqué. Selon la pensée de cet illustre Auteur, la guerre auroit été finie en peu de jours, si Charles l'eût vigoureusement poursuivie. Les Confédérés n'avoient pas trois mille hommes assemblés dans toute l'Ecosse. Ils manquoient même des armes & des munitions nécessaires pour une si petite troupe, quoiqu'ils se fussent emparés de tous les Forts & de tous les Arsenaux du Royaume. La douceur du naturel de Charles & sa répugnance à répandre le sang de ses sujets le porterent à différer trop long-temp d'en venir à la derniere extrémité. Et quand il en eut pris la résolution, sa lenteur & ses incertitudes continuelles gâterent tout. Il se flatoit que ses grands préparatifs & sa marche pompeuse lui épargneroient le chagrin de tirer l'épée, & que les Ecossois, effrayés du concours de la Noblesse d'Angleterre qui se rendoit tous les jours auprès de lui, viendroient humblement implorer sa clémence. 1639.

Charles dut s'appercevoir en peu de jours, qu'il auroit mieux fait de laisser les Seigneurs d'Angleterre se divertir chez eux, & de marcher seulement avec de bonnes troupes & des Officiers expérimentés. Dès-qu'il fallut établir une discipline réglée, la mésintelligence & la division se mirent parmi les Seigneurs d'Angleterre, à cause de leurs différentes prétentions. Ils se défioient presque tous des Ecossois accourus en assez grand nombre à York, sous prétexte de servir le Roi. On craignoit qu'il n'y eût de la dissimulation & de l'artifice dans ces gens, qui exaltoient sans cesse la droiture des intentions & la fidélité de leurs compatriotes qu'on avoit irrités mal à propos. Quelques-uns regardoient même tous les Ecossois comme des espions & des traîtres. Les Seigneurs du Conseil crurent s'assurer mieux de tous ceux qui se trouvoient alors auprès de Sa Majesté, en leur proposant, sans aucune distinction des deux nations, de prêter un serment de fidélité nouvellement dressé. L'expédient parut d'autant meilleur, que les Ecossois n'auroient pas sujet de se plaindre qu'on se défioit particulierement d'eux. La formule du serment contenoit promesse d'obéïr fidelemens au Roi, un désaveu de la révolte des Confédérés, & un engagement à n'entretenir aucune correspondance avec eux. Les Ecossois présens à la Cour jurerent sans difficulté. Mais Say & Brock, Seigneurs Anglois, le refuserent hautement. *Si nous sommes suspects à Sa Majesté*, dirent-ils, *on peut nous poursuivre juridiquement. Mais les loix d'Angleterre ne permettant point d'éxiger des particuliers d'autres sermens que ceux qu'elles préscrivent, nous croirions donner ateinte à la liberté de la nation, si nous nous soumettions à un ordre du Roi contraire aux loix.* Surpris de cette difficulté dans un temps où tout paroît à craindre pour lui, Charles fait arrêter les deux Seigneurs, & reconnoît incontinent par les discours qui se tiennent journellement à sa Cour, que plusieurs autres Anglois ne sont pas beaucoup mieux intentionnés. De maniere que n'osant trop maltraiter Say & Brock, de peur d'irriter tous ceux du même rang, il se contente de renvoyer l'un & l'autre dans leurs maisons. *Si Sa Majesté*, ajoûte le Comte de Clarendon, *eût congédié de même une troupe inutile de gens de qualité, & gardé seulement ceux qui*

avoient de l'emploi dans l'armée, ou dont la présence y étoit absolument nécessaire, son expédition auroit été plus heureuse.

1639. Le Roi d'Angleterre entre en Ecosse, & son armée se refroidit, dès que les Confédérés se présentent devant elle. *Rushworth's Historical collections. Tom.* 3. *Clarendon's History.* 2. *Book. Burnet's Mémoirs of the Duke of Hamilton.* 2. *Book.*

Je ne comprens rien à ce qui arriva au commencement de Juin, peu de temps après que Charles se fut avancé à la tête de son armée en Ecosse. Le Chevalier Henri Vane, l'un des intimes confidens de Sa Majesté Britannique, raconte ainsi cette étrange circonstance dans une lettre du 4. du même mois au Marquis d'Hamilton. » Mylord, vous aurez vû dans la der- » niere dépêche du Roi, qu'il vous laissoit une entiere liberté de commencer » les actes d'hostilités contre les Rebelles, quand vous le jugeriez à propos. » Depuis ce temps-là, Mylord Holland est allé avec mille chevaux & trois » mille hommes de pied du côté de Kelse. Après avoir laissé son infanterie » trois milles derriere lui, il s'est avancé à la tête de sa cavalerie jusques à » un endroit appellé Maxwell-Heng. Là il découvrit que les Rebelles mar- » choient avec cent cinquante chevaux, & huit ou dix mille hommes de » pied, selon le rapport de Mylord Holland. Il y en avoit peut-être cinq » ou six mille. Là-dessus, il leur a envoyé un trompette pour leur comman- » der de se retirer, conformement à ce qu'ils ont promis dans une Déclara- » tion publique. On demanda pour lors au trompette de la part de qui il » venoit. *De Mylord Holland*, a-t-il répondu. *Le meilleur parti que vous » pouvez prendre*, ont repliqué les Rebelles, *c'est de vous en aller incessam- » ment.* Ainsi Mylord Holland s'est retiré, & est venu rendre compte au » Roi de ce qui s'est passé. » D'où vient cette fuite précipitée? Le Comte de Holland n'étoit pas un homme consommé dans la guerre. Il avoit seulement fait quelques campagnes sous le Prince d'Orange dans les Pays-Bas. Mais il ne manquoit pas de courage, dit-on. Que n'attendoit-il son infanterie qui le suivoit? Que n'envoyoit-il reconnoître les forces des ennemis? Quelqu'un prétend qu'ils étoient en si petit nombre, qu'on pouvoit les battre aisément. Pour donner une plus grande intelligence de cette lettre, je dois ajoûter, qu'avant que Holland, Général de la cavalerie du Roi, se fût avancé jusques à Dunce en Ecosse, on avoit fait quelques propositions d'accommodement, & que les Confédérés, supposant que Charles ne vouloit pas faire irruption en Ecosse avec son armée, promirent que la leur n'approcheroit pas de dix milles des frontieres de l'Angleterre. Mais Lesley ayant apris que le Général de la cavalerie Angloise étoit à Dunce, il crut devoir avancer plus près de la frontiere d'Angleterre. Il vint donc avec quelques troupes à Kelsey. Ce fut là-dessus que le Comte de Holland l'envoya sommer par un trompette de se retirer.

Voici encore quelque chose de plus surprenant. *Ce matin*, ajoûte le Chevalier Vane dans la même lettre, *on a donné avis à Sa Majesté que Lesley est à Corkburn-Spath, avec douze mille hommes; que cinq mille arriveront ce soir ou demain à Dunce, & six mille à Kelsey. Sur ce rapport, le Roi a résolu avec plusieurs de ceux qui composent ici son Conseil, de se tenir sur la défensive. Il est maintenant convaincu de la vérité de ce qui se dit un jour dans la galerie, entre lui, vous, & moi. C'est pourquoi Sa Majesté ne veut pas que vous commenciez aucun acte d'hostilité contre les Rebelles. Posséz-*

avantageusement vos troupes; & venez conférer avec elle sur les mesures qu'il faut prendre dans la situation présente des affaires. Ce qui se passa dans la galerie de Whitehall entre Charles, le Marquis d'Hamilton, & le Chevalier Vane, nous donne le véritable dénouement de la malheureuse expédition du bon Roi. Après avoir éxaminé la disposition des Seigneurs d'Angleterre, Charles & ses deux Confidens convinrent qu'il étoit à craindre que les Anglois n'eussent une grande répugnance à commencer une guerre offensive contre les Ecossois. Sans cela, les Confédéres étoient absolument perdus. Le Comte de Clarendon soutient qu'ils avoient beaucoup moins que cinq ou six mille hommes. Mais l'habile Lesley rangea si bien sa petite armée, qu'elle parut nombreuse. Un Auteur Anglois qui a recueilli avec soin les mémoires de ce temps-là rapporte une particuliarité qui confirme ce que j'ai remarqué de la répugnance des Seigneurs d'Angleterre. Le 14 Juin Charles fait la revue de son armée, & la trouve belle & leste. Dès que chacun s'est retiré à son quartier, le Chevalier Biron allarmé vient dans la tente du Roi, dit que les Confédérés s'avancent, & sort pour montrer leur marche. Charles prend sa lunette de longue vûe, & dit en jurant un peu contre ceux qui appuyoient le rapport de Biron. *Les Rebelles ne marchent pas, mais il sont campés. N'ai-je pas de bons coureurs? Les ennemis sont postés vis-à-vis de mon armée, & je n'en sçai rien que par l'allarme portée dans mon camp.* On se mit alors à crier contre le Comte d'Arondel Général de l'armée. Il se disculpa en rejettant la faute sur celui auquel il avoit donné la commission de reconnoître les ennemis. Les vivres commençant alors d'être un peu plus rares, les murmures augmenterent & la consternation devint presque générale dans l'armée. 1639.

Rendons justice aux Seigneurs d'Angleterre. Leur repugnance à seconder le Roi dans son projet de réduire l'Ecosse ne me surprend pas. Plus prévoyans que ceux de France qui furent *assez fous* pour prendre la Rochelle, les Anglois craignirent de mettre Charles en état de les subjuguer eux mêmes. Ils étoient presque aussi généralement mécontens que leurs voisins, & voyoient avec chagrin que Laud Archevêque de Cantorbery, dont le faste & la domination leur devenoient insupportables, avoit allumé cette guerre par de mauvais conseils donnés au Roi, & que Sa Majesté prévenuë avoit trop ouvertement appuyé les violences & les entreprises insoûtenables des Evêques d'Ecosse, dont les ambitieux projets ne tendoient à rien moins qu'à dominer dans l'Etat aussi absolument que dans l'Eglise. Que sçavoit-on si les Prélats d'Angleterre, éxcités par leur Primat, n'en voudroient pas faire autant? La puissance de Laud auprès de Charles étoit presqu'aussi grande que celle de Richelieu à la Cour de Louis. L'Evêque de Londres, créature du premier, avoit l'administration souveraine des finances. Une autre raison secrete portoit les Anglois à faire ensorte que le Roi, embarrassé des brouilleries de l'Ecosse, ne se pût dispenser de convoquer le Parlement d'Angleterre. On croyoit que c'étoit le moyen le plus sûr d'obtenir ce que ses sujets des deux Royaumes demandoient avec tant d'instance, que les abus introduits dans le gouvernement civil & Ecclésiastique

1639. fussent réformés, & qu'il cessât de donner atteinte à leurs privileges & à leur liberté. Les Ecossois auroient rendu leur cause plus soûtenable, s'ils eussent témoigné de la modération, & s'ils ne se fussent pas aveuglément abandonnés à l'emportement de quelques Ministres malins ou entousiastes, que les Seigneurs du pays, qui cherchoient à brouiller, exciterent sous main. Cela ne manque presque jamais d'arriver dans les contestations des sujets avec leur Prince.

Les Confédérés d'Ecosse font des soumissions au Roi, & tâchent de gagner les principaux Officiers de son armée & quelques Seigneurs d'Angleterre.

Rushworth's Historical collections. Tom. 3. Clarendon's History. 2. Book. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 793. 794.

Les Confédérés d'Ecosse, bien avertis de ce qui se passe dans le camp de Charles & de la disposition du plus grand nombre des Seigneurs d'Angleterre qui sont auprès de lui, envoient le Comte de Dumfermling avec un trompette, présenter au Roi la requête suivante, au nom de tous ses sujets d'Ecosse. *Sire*, disoit-on, » puisque tous les moyens que nous avons employés jusques à présent pour rentrer dans les bonnes graces de Votre Majesté, & pour obtenir qu'elle donne la paix à son Royaume natal, se sont » malheureusement trouvés inutiles, nous nous jettons de rechef à ses pieds, » & la supplions très-humblement de vouloir bien nommer quelques personnes distinguées de son Royaume d'Angleterre, qui soient attachées à » la véritable Religion, & bien intentionnées pour la paix des deux Royaumes, de leur ordonner d'écouter ce que ceux que nous choisirons de notre part vous représenteront, & de déclarer à vos Commissaires les réponses que Votre Majesté jugera devoir faire à nos très-humbles demandes. La Providence divine a voulu que nous fussions tous les habitans de » de la même Isle, & soumis au même Souverain. Cela nous donne lieu » d'espérer que vous aurez la bonté d'ôter tous les sujets de mésintelligence » entre vos deux Royaumes, & de faire ensorte qu'ils jouïssent l'un & l'autre d'une longue paix & d'un bonheur solide, sous votre regne. Nous ne » cesserons jamais d'offrir à Dieu d'ardentes prieres pour sa posterité

Cooke, Secrétaire d'Etat, répondit de la sorte, par ordre de Charles, à la requête des Confédérés. » Le Roi ayant publié une Déclaration à tous » ses bons sujets d'Ecosse, par laquelle il leur donne une entiere assurance de maintenir la Religion & les loix établies dans son Royaume, & promet l'amnistie du passé à tous ceux qui rentreront dans leur devoir, on a » empêché que ce témoignage de la clémence de Sa Majesté ne vînt à la connoissance de la plus grande partie du peuple d'Ecosse. C'est pourquoi, le » Roi desire premierement que pour une plus ample information de ses véritables intentions, & pour la plus grande satisfaction de ses sujets, la Déclaration soit publiquement lûe; après cela, il écoutera favorablement les » très-humbles prieres de ses sujets. « Le Comte de Dumfermling revient le lendemain, dit que la Déclaration du Roi a été lue dans l'armée des Confédérés; présente une requête de même teneur que la précédente, & prie très-humblement Sa Majesté d'y vouloir bien répondre. Charles, content de la marque de soumission que les Confédérés lui donnent, promet d'écouter leurs demandes, & ajoûte que s'ils envoient le lendemain des députés à la tente du Comte d'Arondel, Général de son armée, on y trouvera des Commissaires nommés pour entendre les Ecossois. Les Comtes

d'Arondel, d'Essex, de Holland, de Salisbury, de Berkshire, & Cooke Secrétaire d'Etat, furent ceux que Charles choisit. Les Comtes de Rothes & de Dumfermling, Lowdon Pair d'Ecosse, & le Chevalier Douglas, nommés par les Confédérés, se rendirent le 11. Juin à la tente d'Arondel. 1639.

Dans le même temps qu'on tâchoit d'appaiser Charles par des soumissions apparentes, on écrivoit sous main aux trois Officiers généraux de l'armée, & à quelques Seigneurs Anglois, afin de les gagner. La lettre adressée au Comte d'Essex fut la plus respectueuse & la plus insinuante, dit-on; parce-qu'il paroissoit & plus fier & plus droit que les autres. Après de grands complimens sur son mérite, & sur la réputation qu'il avoit acquise, les Confédérés lui protestoient que la chose la plus affligeante pour les Ecossois, c'étoit de le voir les armes à la main contr'eux. *Nous n'avons jamais eu la moindre pensée d'attaquer l'Angleterre*, ajoûtoient-ils. *Notre unique but, c'est de défendre nos Droits & nos privileges, jusques à ce que nous puissions obtenir un libre accès auprès de Sa Majesté, & lui exposer les justes sujets de plainte qu'on nous a donnés. Chose que certains Seigneurs de notre nation empêchent autant qu'il leur est possible.* Les Confédérés, marquoient ensuite que la puissance extraordinaire du Marquis d'Hamilton, avec qui Essex ne vivoit pas en fort bonne intelligence, étoit un de leurs plus grands griefs, & que tous les Ecossois ne pouvoient souffrir le crédit de ce Seigneur auprès du Roi. On finissoit en priant le Comte d'accorder ses bons offices aux Confédéres, & de permettre que quelques uns d'entr'eux l'allassent trouver. Extrêmement délicat sur le pont d'honneur, Essex reçut leur lettre avec dédain, l'envoya au Roi sans y répondre, & ne fit presque aucune civilité à ceux qui la lui rendirent.

Arondel & Holland furent plus traitables. Le premier eut pour les gens qui lui avoient apporté la lettre des Confédérés certains égards peu convenables à une personne de son rang. Il promit hautement de s'employer à procurer une bonne paix entre les deux nations. Le Général de la cavalerie ne répondit pas moins obligeamment. Il étoit d'autant plus porté à servir les Confédérés, qu'il n'aima jamais ni Hamilton, ni Laud, ni Wentworth. Les Eccossois étant particulierement animés contre ces trois Confidens du Roi, il n'est pas surprenant que Holland ait été bienaise d'appuyer ceux qui cherchoient à perdre des gens qu'il haïssoit. Plusieurs autres Seigneurs d'Angleterre se déclarerent en faveur des Confédérés. Quoiqu'aucun Anglois, dit le Comte de Clarendon, ne fût entré dans la moindre conspiration contre le Roi, cependant ils étoient presque tous également dégoûtés de la guerre entreprise. De maniere que Charles, qui n'avoit pas alors ses principaux Ministres auprès de lui, écouta facilement ceux qui lui conseilloient de s'accommoder avec les Confédérés. Outre que Cooke, Secrélaire d'Etat, ne fut jamais un homme fort actif, son grand âge le portoit à chercher le repos. Le Chevalier Vane, Controlleur de la maison du Roi, se donnoit assez de mouvement; mais il pensoit plus à ses intérêts, qu'à ceux de son maître. Le Comte de Pembroke aimoit moins la guerre que la chasse & les autres divertissemens. Ceux-ci & le Comte d'Arondel étant

1639. les ſeuls du Conſeil privé du Roi qui ſe trouvaſſent auprès de lui, les Confédérés n'eurent pas beaucoup de peine à obtenir les conditions qu'ils demandoient. Lorſque le Comte d'Eſſex s'apperçut qu'on étoit ſur le point de faire un traité honteux, dit-on dans l'Hiſtoire du Chancelier d'Angleterre, il refuſa d'y avoir part, ne voulut ni être préſent à la négociation, ni lire les articles accordés, & ne vit les Commiſſaires d'Ecoſſe qu'après l'entiere concluſion de l'affaire.

Un peu après que Rothes, Dumfermling, Lowdon & Douglas furent entrés dans la tente du Comte d'Arondel, le Roi y vint ſoudainement, s'aſſit, & parla de la ſorte aux quatre Ecoſſois. *On m'a rapporté que ceux qui vous ont députés ſe plaignent de ce que je ne les écoute pas. Je viens ſçavoir ce que vous avez à me dire de leur part.* Le Comte de Rothes prend la parole, fait d'amples proteſtations de fidélité & d'attachement au ſervice du Roi, & conclut en diſant que les Conférés demandoient ſeulement à Sa Majeſté la conſervation des loix & de la Religion. Lowdon, Paire d'Ecoſſe, commence enſuite une apologie de toutes les procédures des Confédérés. *Je ne reçois aucune excuſe ſur ce qui s'eſt paſſé* dit Charles en l'interrompant. *Si vous venez me demander grace, mettez les articles de votre requête par écrit, & je vous répondrai de même.* Les Confédérés, ſûrs de l'appui qu'ils ont trouvé auprès du Roi, ſe retirent, & après quelque conférence entr'eux rapportent fidelement les demandes ſuivantes par écrit. Qu'il plût à Sa Majeſté que les Decrets de l'aſſemblée Eccléſiaſtique de Glaſgow fuſſent confirmés dans le prochain Parlement d'Ecoſſe. Que déſormais les affaires Eccléſiaſtiques d'Ecoſſe fuſſent réglées dans l'Aſſemblée générale de l'Egliſe, & les civiles dans le Parlement. Qu'il rappellât ſes forces de terre & de mer. Que les biens ſaiſis ou arrêtés, fuſſent remis entre les mains de ceux à qui ils appartenoient. Que les gens excommuniés, ou accuſés d'avoir contribué au mécontentement du Royaume, fuſſent renvoyés en Ecoſſe pour y être cenſurés, ou punis ſelon l'énormité de leurs fautes. *Nous avons un extrême déplaiſir*, ajoutoit-on, *de ce que la colere du Roi s'eſt allumée contre nous. Sur l'aſſurance que Sa Majeſté nous donne de la conſervation de notre Religion & de nos loix, nous lui promettons une obéïſſance éxacte & fidele en tout ce qui regarde les affaires civiles & temporelles.* Charles ſurpris de la hauteur de ces demandes, répond qu'il veut ſçavoir quel fondement elles peuvent avoir. Les Confédérés promirent de le lui expoſer dans deux ou trois jours.

Traité d'accommodement entre le Roi d'Angleterre & les Confédérés d'Ecoſſe.

Hunderſon Miniſtre d'Edimbourg, Modérateur ou Préſident de l'Aſſemblée Eccléſiaſtique de Glaſgow, & Johnſton qui en avoit été le Greffier, ou Secrétaire, deux nouveaux adjoints donnés aux Députés de la Confédération, Rothes, Dumfermling, Lowdon, & Douglas viennent pluſieurs fois au camp du Roi, & après quelques conférences avec ſes Commiſſaires, & avec lui-même, le traité ſe conclut enfin le 18. Juin. Sa Majeſté, conſtante dans ſon refus d'approuver ce qui a été fait à Glaſgow, promet de convoquer au 6. Août une nouvelle Aſſemblée Eccléſiaſtique à Edimbourg, & un Parlement au 20. du même mois, où toutes les affaires de l'Egliſe d'Ecoſſe & de l'Etat, ſeront réglées. Moyennant cela, les Confédérés

Confédérés s'engagent à congédier leurs troupes, à remettre entre les mains de Charles ses Châteaux, ses Forts & les ornemens Royaux dont ils s'étoient emparés. Après quoi, il devoit rappeller d'Ecosse ses armées de terre & de mer, & laisser les sujets de ce Royaume dans la pleine jouïssance de leurs biens. Tous les gens d'esprit furent surpris au dernier point, de ce qu'une marche si pompeuse, & de si grands préparatifs de guerre aboutissoient à un traité honteux au Roi & plus avantageux aux Confédérés d'Ecosse qu'à lui. Williams Evêque de Lincoln, autrefois Garde du grand Sceau d'Angleterre, & alors prisonnier à la Tour de Londres, prévit fort bien les suites fâcheuses que la fausse démarche de Charles auroit infailliblement. *Je suis bien fâché de ce traité pour l'amour du Roi*, disoit le Prélat persécuté à un de ses Confidens. *Je le vois en danger d'être abandonné de ses sujets, & de tous les Princes étrangers, dont plusieurs ne l'aiment pas. L'Archevêque de Cantorbery auroit mieux fait de me laisser en repos. Il sera désormais assez embarrassé à repousser les efforts d'un grand nombre de puissans ennemis, qui ne manqueront pas de l'attaquer bientôt de toutes leurs forces.*

1639. *Rushworth's Historical Tom. III. Clarendon's History. 2. Book. Burnet's Mémoirs collections. of the Duke of Hamilton 2. Book. Sir Philip Warwick's Memoirs. Hacket's Life of the Archishop Williams. II. Part. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 793. 794.*

Les Confédérés d'Ecosse, contens de se tirer si heureusement d'une affaire fâcheuse, s'appliquerent à gagner encore plus les Seigneurs Anglois chagrins contre le Gouvernement. Le Marquis d'Hamilton revenu à la Cour, ou de lui-même, ou par ordre du Roi, immédiatement après la signature du traité conclu sans lui, blâme ceux qui ont donné un si mauvais conseil à Sa Majesté, & cependant travaille sourdement à se raccommoder avec les Confédérés, & leur rend de bons Offices, de peur qu'ils ne demandent fortement son éloignement du Conseil du Roi, & qu'ils ne se lient contre lui avec les Seigneurs Anglois jaloux de son crédit. Dès que Charles fut de retour à Londres, il eût honte de sa foiblesse. Ceux qui la lui avoient conseillée étoient les premiers à la condamner, & l'un en rejettoit la faute sur l'autre. Cependant les Confédérés profitent de la conjoncture; se rendent plus puissans en Ecosse, & plus considérables en Angleterre & dans les Pays étrangers. Bientôt ils envoyent des Agens à Paris, à la Haïe, à Stockolm & ailleurs.

Le Comte de Traquair fut nommé Commissaire du Roi pour l'Assemblée de l'Eglise & pour le Parlement d'Ecosse. Il ne réüssit pas mieux que le Marquis d'Hamilton, que Charles ne jugea pas à propos d'employer plus long-temps; soit que les Confédérés l'eussent demandé sous main, soit que le Roi crût Traquair plus propre à les ménager. Tout ce qui avoit été fait à Glasgow fut renouvellé à Edimbourg. On s'imagina donner une grande marque de complaisance & de soumission au Roi en ne parlant point de l'Assemblée de Glasgow qui lui déplaisoit; comme s'il eût été seulement choqué du nom de la ville, & non pas des choses qu'on y avoit faites contre sa volonté. Les Confédérés, plus fiers depuis que les troupes de Sa Majesté sont congédiées, renouvellent leur association, se lient encore plus étroitement, & parlent avec une hauteur surprenante. Pour surcroît de malheur, la division & le mé-

1639. contentement augmentent à la Cour d'Angleterre. Le Comte d'Essex, chagrin de ce qu'on ne lui accorde pas quelque chose qui lui paroît à sa bienséance, prête l'oreille aux discours des Seigneurs qui crient contre le Ministre, & se dispose insensiblement à se lier avec eux. Le Roi, qui s'apperçoit de plus en plus du tort que le traité avec les Confédérés fait à sa réputation au-dedans & au-dehors, tombe dans une extrême mélancolie, se plaint de la malhabileté de ses Conseillers, & cherche à rejetter toute la faute sur le vieux Cooke, Secrétaire d'Etat. On lui ôte sa charge, & par une intrigue du Marquis d'Hamilton, soutenue du crédit de la Reine Henriette, le Chevalier Vane est mis à sa place. Wentworth Viceroi d'Irlande, fait depuis peu Comte de Strafford, tâcha de soutenir Cooke, & de persuader au Roi qu'il valoit mieux punir certaines gens plus coupables que le Secrétaire d'Etat. Mais le pouvoir d'Henriette l'emporta; de maniere, dit le Comte de Clarendon, que la malheureuse paix d'Ecosse mit le trouble & la confusion & à la Cour & dans le Royaume.

Le Parlement ayant été convoqué à Edimbourg selon la promesse du Roi, on y parla d'abord de travailler à la conservation de la Religion & de la liberté du Pays. Sous ce prétexte spécieux, les Confédérés, plus puissans que le parti du Roi dans cette assemblée, poussent si loin leurs entreprises, qu'il ordonne à son Commissaire de la proroger jusques au mois de Juin de l'année suivante. On proteste contre la prorogation, nonobstant l'ordre exprès de Sa Majesté, & on prétend avoir droit de continuer les séances du Parlement. Dumfermling & Lowdon, Pairs du Royaume, sont députés à la Cour, afin de justifier les procédures du Parlement, & de prier Sa Majesté de trouver bon qu'il demeure toûjours à Edimbourg. Ce fut dans ce temps-là même que le Comte de Traquair, rappellé à la Cour, remit entre les mains de Charles une lettre dont quelqu'un avoit donné l'original au Commissaire du Roi. Elle étoit écrite au Roi de France; & Rothes, Montrose, Mongommery, Lowdon Seigneurs Ecossois, Lesley & deux antres Confédérés l'avoient signée. On y demandoit humblement l'assistance de Louis, & selon la coutume des sujets qui écrivent à leur Souverain, on adressoit simplement la lettre *au Roi*.

Lowdon est incontinent arrêté par ordre de Charles, & mis à la Tour de Londres comme criminel de léze-majesté. Il allégua pour sa justification que la lettre n'étoit qu'un projet formé avant la conclusion de la paix; qu'on y vouloit demander seulement l'intercession ou la médiation de Louis; que s'il y avoit en cela quelque crime, il étoit pardonné par l'acte de l'amnistie générale; qu'en tout cas, un Pair d'Ecosse, accusé d'un crime commis dans le Pays, devoit être envoyés sur les lieux, pour y être jugé par les personnes de son rang; qu'on n'avoit pas pû arrêter un Seigneur Ecossois député par le Parlement, & que l'entreprise étoit contraire au droit des gens & à la liberté publique. Quelques personnes conseilloient à Charles d'ordonner que le procès de Lowdon fût fait en

Angleterre. Mais le Marquis d'Hamilton représenta vivement qu'une pareille atteinte, donnée aux priviléges des Pairs d'Ecosse, causeroit un soulevement si général dans le Royaume, qu'il seroit perdu pour jamais. Charles se rend à cette raison, & à la remontrance qu'Hamilton lui fait encore, que de tous les Confédérés d'Ecosse Louwdon est le plus facile à gagner, & le plus capable de servir utilement Sa Majesté. Cependant la découverte de la lettre fit une grande impression sur l'esprit du Roi, qui demeura persuadé des mauvaises intentions des principaux Chefs de la confédération, & de la nécessité d'abattre & de dissiper au plutôt un parti qui se fortifioit tous les jours. Le voilà donc déterminé à suivre le conseil que le Comte de Traquair lui donnoit, de ne ménager plus les Confédérés, & de les réduire à force ouverte. Ceci arriva au commencement de l'année suivante. 1639.

Siege & prise de Salces par le Prince de Condé. *Journal de Bassompierre. Tom. II. Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. VI. chap. 46. 47. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. II. Historie di Gualdo Priorato. part. 2. Liv. 5. Vittorio Siri Memorie recondite. pag. 779. 780.*

Les embarras domestiques du Roi d'Angleterre causoient une extrême satisfaction à la Cour de France. Richelieu, bien-aise de le voir occupé chez lui, ne craignoit plus tant qu'il ne se déclarât en faveur de la Maison d'Autriche, & goûtoit avec moins d'inquiétude le plaisir que lui donnoit l'espérance de se venger du Comte d'Olivarez, en attaquant le Roussillon avec plus de succès que l'autre n'en eut lorsqu'il porta les armes du Roi son maître dans la Guienne & dans le Languedoc. Le Prince de Condé obtint, comme je l'ai déja dit, le commandement de l'armée qui devoit agir du côté des Pyrénées. Je serois surpris de l'opiniâtreté du Cardinal à donner de l'emploi à un Prince qu'il n'estimoit en aucune maniere, & qui échouoit dans toutes ses entreprises; si je ne trouvois que Condé achetoit la faveur du Ministre par des bassesses indignes de son rang, & par l'offre honteuse de donner le Duc d'Enghien son fils aîné en mariage à la fille du Maréchal de Brezé, niéce de Richelieu. De peur qu'on ne nous accuse de malignité au regard du premier Prince du sang, rapportons quelques endroits des lettres qu'il écrivit cette année à Richelieu. *Regardez-moi*, lui dit Condé dans celle du 14. Juin, *comme un homme tout-à-vous, qui ne fonde ses desseins & ses desirs que sur votre amitié, votre protection & votre alliance.* Dans une autre du 10. Octobre : *Je vous remercie trés-humblement du bien que vous avez procuré à votre * filleul, en lui donnant deux Abbayes, sans que je vous les aie demandées. Ce sont des marques de votre bonté envers une famille dont † l'aîné est destiné à entrer dans la vôtre, & le cadet est votre filleul. Pour ce qui est du pere, il ne cherche qu'à vous contenter & à vous servir. Sa plus forte passion, c'est de vous être agréable.* Enfin dans celle du 13. Décembre : *Je n'ai point d'autre but ni d'autre intérêt, que de servir le Roi & de vous contenter. Ma seule prétention au monde, c'est d'entrer dans votre alliance.* Vit-on jamais rien de plus indigne, de plus rampant?

* Armand de Bourbon Prince de Conti, second fils du Prince de Condé.
† Louis de Bourbon alors Duc d'Enghien, depuis Prince de Condé.

1639. Soit que le Maréchal de Schomberg, Gouverneur du Languedoc, craignît que si le Prince de Condé venoit à faire aussi mal en Roussillon, qu'il fit l'année précédente en Biscaïe, Son Altesse ne lui joüât un tour semblable à celui qu'elle avoit joué au Duc de la Valette; soit qu'averti du dessein formé par le Prince d'obtenir le gouvernement de Languedoc, Schomberg crût devoir prévenir les mauvais offices que Condé lui pourroit rendre, pour le mettre mal dans l'esprit du Roi & du Ministre, le Maréchal écrivit de bonne heure à Richelieu son protecteur, & le pria instamment de ne croire pas aveuglément ce que Condé lui écriroit, pour rejetter sur les Officiers subalternes de l'armée le malheur qui arriveroit peut-être par la faute du Général. La précaution étoit sage. Le Prince & Schomberg se brouillerent bientôt, & se plaignirent réciproquement l'un de l'autre. Cela paroît dans quelques lettres du Cardinal. *Je n'ai rien à répondre*, dit-il au Maréchal, *sur le sujet des plaintes que vous me faites de M. le Prince, sinon qu'en vous conduisant bien, vous n'avez rien à craindre. Comme votre devoir vous oblige à ne rien omettre de ce qui regarde le service du Roi, il est aussi de votre prudence de rendre à M. le Prince ce qui est dû à son rang. Le Roi l'aime à cause de son zéle, & je l'honore en mon particulier pour cette même raison. Ces considérations, jointes à sa naissance, vous doivent porter à n'avoir point de différend avec lui. Je vous prie de ne prendre pas garde à ses promptitudes. Dans une armée, il n'est pas le maître de certains mouvemens qui sont des effets de son tempérament & de son affection au service du Roi.*

Les François prirent la ville de Salces, comme je le raconterai incontinent, & les Espagnols l'assiegerent ensuite pour la reprendre au plûtôt. Quant il fut question de conserver la nouvelle conquête, il y eut une si grande mésintelligence entre Condé & Schomberg, que le Prince demanda la permission de s'en retourner. Mais ce n'étoit qu'une feinte, afin de rendre le Maréchal odieux. Condé n'avoit nulle envie de quitter la partie. *Outre que celui qui doit agir ici*, dit-il à Richelieu en parlant de Schomberg, *a une haine enragée & une jalousie furieuse contre moi, il témoigne une si grande impatience de me voir partir, que je croirois ne pouvoir plus mal faire que de demeurer ici durant l'éxécution du projet de secourir Salces. Il faut le contenter en n'y prenant aucune part, en le laissant dans une entiere liberté, & en sortant de son gouvernement. Ma présence ne serviroit qu'à faire écrire des lettres & des excuses pour ne rien éxécuter. Quand vous m'écouterez, j'ose dire que vous serez content de moi. J'ai fait cette année au-dessus de mes forces. Du moins mon intention a été droite. Nul de ceux qui se font prêcher comme des Césars n'a été plus avant que moi, ni plus friand des occasions. Il les ont évitées autant qu'ils ont pû.* Condé donne ici un coup en passant à Schomberg, & prétend avoir surpassé tous les autres en bravoure. Croyons l'en sur sa parole, & venons au détail de son expédition.

Après avoir laissé cinq régimens d'infanterie & quelque cavalerie sous la conduite du Comte de Grammont & du Marquis de Sourdis, pour

garder la frontiere de Bayonne, il vint au mois de Juin avec toutes ses forces assiéger Salces, & fourrager ensuite tout le Comté de Roussillon. Elles montoient, dit-on, à seize mille combattans avec une bonne artillerie. Le Vicomte d'Arpajon, Lieutenant Général, fut chargé du siege & de la Place. On lui donna huit mille hommes pour cet effet. Espenan & Argencourt servoient sous lui en qualité de Maréchaux de Camp. Salces n'étoit qu'un petit Château à l'entrée du Roussillon, mais assez bien fortifié à l'ancienne maniere. Le Maréchal de Schomberg s'alla poster à une lieue & demie de Salces, du côté de Perpignan, pour couvrir le siege, & pour donner de la jalousie aux Espagnols, qui s'imaginant que les François en vouloient à Perpignan firent avancer au plutôt vers cette Place mille chevaux & quatre mille hommes d'infanterie, en attendant que Dom Philippe Spinola Marquis de los Balbazes, Général du Roi Catholique, & le Comte de Sainte Colome Viceroi de Catalogne fussent en état de marcher avec un corps de troupes plus nombreux. Cependant Condé, qui alloit tantôt au siége & tantôt à l'armée du Maréchal de Schomberg, eut le temps de faire avancer les travaux, & d'emporter Salces l'épée à la main dans le mois de Juillet. Une partie de la garnison fut tuée, & l'autre demeura prisonniere de guerre, & le gouvernement fut donné à Espenan. Fier de sa conquête, le Prince réünit ses deux corps de troupes, s'avance dans le Roussillon, & prend encore un Château nommé Canet. 1639.

Les Espagnols assiegent & reprennent Salces.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. 6. chap. 47. 48. 49. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. 2. Journal de Bassompierre. Tom. 2. Historie di Gualdo Priorato. part. 2. Lib. 6. & 7.

Il se vit bientôt dans la nécessité de retourner en Languedoc, & de penser seulement à conserver Salces. Au premier bruit de l'irruption des François, la Catalogne s'allarme. On fait avancer les milices qui se trouvent sur pied ; on en leve de nouvelles ; on enrôle tous les gens capables de porter les armes. Les divers ordres de la Principauté contribuerent d'abord assez volontiers, dit-on. Aucun n'eut égard à ses exemptions, ni à ses priviléges. Le Clergé signala son zéle en payant des décimes extraordinaires. La Noblesse, animée par cet exemple, vend ce qu'elle a de plus cher, & aliene une partie de son ancien patrimoine, pour paroître avec éclat dans une si grande occasion. Enfin les villes & les communautés s'obligent à payer leurs milices, & empruntent de l'argent à un fort gros intérêt. Mais ce grand empressement diminua, quand les Catalans virent que le Comte Duc d'Olivarez, bien loin d'avoir égard à leur bonne volonté, demandoit encore des choses insupportables, & les traitoit avec la derniere dureté. La ville de Salces ayant été emportée par les François avant qu'elle pût être secourue, Spinola Marquis de los Balbazes, que le Prince de Condé, incapable de lui résister, laisse maître de la campagne, vient mettre le siege devant Salces le 20. Septembre. Espenan Gouverneur se prépare à bien défendre la Place avec sa garnison composée de trois régimens. Dès que Richelieu apprend qu'Olivarez veut ravoir Salces à quelque prix que ce soit, le Cardinal s'opiniâtre à conserver la nouvelle conquête, exhorte le Maréchal de Schomberg à se souvenir du secours de Leucate, & engage la Province

1639. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 779. 780.

de Languedoc à ne faire pas de moindres efforts que la Principauté de Catalogne. Nous verrons dans les lettres suivantes combien ces deux Ministres rivaux se piquerent alors. Puisque cette affaire fut l'origine de la révolution arrivée l'année d'après en Catalogne, il est à propos d'en donner le détail.

Ce n'est pas mon dessein, dit le Cardinal à Schomberg, *de vous exciter à faire toutes les choses que vous jugerez nécessaires pour le secours de Salces. Votre affection au service du Roi, & l'interêt particulier que vous avez à la conservation de cette Place, vous solliciteront assez à ne perdre pas un moment de temps. Je veux seulement vous avertir qu'il importe tellement à la réputation des armes de Sa Majesté, & au bien général des affaires, de sauver Salces, qu'il ne faut rien oublier de tout ce qui se peut humainement faire pour parvenir à cette fin. J'espere que vous ne serez pas moins heureux dans cette occasion qu'à Leucate, & que, si les Espagnols ont assez d'audace pour attendre l'armée du Roi, ils connoîtront à leur honte ce que vous valez. J'en prie Dieu de tout mon cœur.* Les vœux du Cardinal ne furent pas éxaucés. Ils étoient mal conçus. Les Espagnols *connurent* à leur gloire *ce que valoit* Condé, qui commandoit alors en chef. Au secours de Leucate Schomberg, animé par l'espérance d'obtenir le bâton de Maréchal de France, fit de son mieux. Mais à celui de Salces, chagrin de servir sous un autre qu'il voyoit avec dépit au-dessus de lui dans son gouvernement, le Maréchal ne pense qu'à sauver les apparences. Bien-aise que le Prince reçoive une nouvelle mortification, il le laisse faire, & se contente de ne lui donner pas occasion de rejetter sur le Gouverneur de la Province le mauvais succès de l'entreprise, comme Son Altesse s'étoit disculpée de la défaite de l'armée de France devant Fontarabie aux dépens du Duc de la Valette. Richelieu conçut d'abord d'assez bonnes espérances. Le Général Espagnol, craignant que les pluyes de l'automne ne déconcertent son projet, se met en tête d'emporter Salces l'épée à la main. Il se rend maître ainsi des dehors de la Place. Mais il y perd un si grand nombre de gens par la brave résistance des assiégés, que le Marquis de los Balbazes devenu plus prudent, prend la résolution de hazarder moins en attaquant le corps de la Place. Comme Espenan désoloit les assiégeans par ses sorties continuelles, Condé ne désespéra pas de sauver sa conquête, & Spinola craignit d'être obligé à lever le siege. Cela paroît dans la lettre qu'écrivit le 3. Octobre le Comte Duc au Viceroi de Catalogne. Elle est & plus vive & plus pressante que celle de Richelieu au Gouverneur de Languedoc. La voici.

Monsieur, les lettres que nous reçûmes hier du 27. du mois passé nous causent de l'inquiétude. Non seulement vous doutez du succès du siege entrepris; mais vous délibérez même si vous le leverez. Ce seroit, à mon avis, le plus grand deshonneur qui pût arriver à la Monarchie, & par conséquent la plus sensible disgrace que je puisse avoir. Comme j'écris fort au long sur ce sujet à M. le Marquis de los Balbazes, je me contenterai de vous dire, à propos de la disette des vivres & des fourrages qui commence dans

le camp, que si vous le premier, tous les Officiers de Sa Majesté dans la Principauté, la Noblesse & les Communautés, n'obligez les peuples à porter sur leurs épaules tout le bled, tout l'orge, & toute la paille qui se trouveront, vous manquerez les uns & les autres à ce que vous devez à Dieu, à votre Roi, au sang qui coule dans vos veines, & à votre propre conservation. Puisque la nécessité d'une juste défense & l'intérêt de la Religion permettent la vente des calices & des vases sacrés, pourquoi ne pourra-t-on pas faire des choses moins extraordinaires, sans en excepter aucune, en cette occasion presque aussi pressante? Lorsque les François entrent quelque part, la secte de Calvin y entre avec eux. Dans la conjencture présente je dois parler sans déguisement. Si les privilèges du Pays se peuvent accorder avec la maxime que je pose, il sera bon de les ménager. Mais en cas qu'ils apportent seulement une heure de retardement aux affaires, je le dirai dans tout le monde, celui qui les allegue se déclare ennemi de Dieu, du Roi, de son propre sang & de la Patrie. Vous avez des vivres & des fourrages dans la Principauté, les uns près, & les autres loin. Les premiers peuvent donc être apportés sur les épaules des hommes & des femmes, & les plus éloignés par les galeres. Vous n'en manquez pas. 1639.

L'apostille qu'Olivarez ajoûte de sa main contient quelque chose de beaucoup plus fort. *Le Roi notre maître*, dit-il, *n'a pas commandé d'assiéger Salces. Vous & M. le Marquis de los Balbaces, en avez pris la résolution. Il n'est plus question de l'honneur de la Catalogne & des Officiers de l'armée. La réputation du Roi est engagée. On vous assiste d'ici, & nous continuerons aux dépens même de notre propre vie. Hazardez tout, faites vous obéïr par ceux du Pays, & sauvez ainsi la Province & les Comtés. Sans cela, ils sont perdus. Que tous les gens capables de travailler aillent à la guerre. Que les femmes portent sur leurs épaules du foin, de la paille, & tout ce qui sera nécessaire pour la cavalerie & pour l'armée. Il n'est pas temps de prier, mais de commander & de faire exécuter. Les Catalans sont tantôt de bonne volonté, & tantôt revêches. Le salut du peuple & de l'armée est préférable aux loix & aux privilèges de la Province. Les soldats doivent être commodément logés & bien couchés. Qu'on ôte les lits aux Gentilshommes les plus qualifiés du Pays. Qu'on les réduise plutôt à coucher sur la dure, que de laisser souffrir les soldats.* Enfin dans une dépêche du 14. Octobre. *Si les pionniers ne veulent pas venir, il les faut forcer, dût-on les faire marcher liés & garottés. Quand on crieroit contre vous; quand on menaceroit de vous lapider, que cela ne vous effraye point. Choquez hardiment tout le monde. Qu'on m'impute tout ce que vous ferez. Je ne m'en embarrasserai pas, pourvû que nous demeurions avec honneur en Espagne, & que nous ne soyons pas méprisés par les François.* Est-il surprenant que des sujets traités avec une si grande dureté ayent pensé à secouer le joug?

Les choses se faisoient un peu plus doucement en Languedoc; mais on ne s'y remuoit pas moins pour sauver la nouvelle conquête, qu'en Catalogne pour reprendre un Château perdu. Les Marquis d'Ambres, de Polignac & d'Effiat, les Comtes de Tournon, de Noailles & de Bar-

raut, amasserent au plutôt les milices du haut Languedoc, du Vélai,
1639. de la haute & basse Auvergne & du Pays de Foix. Le Marquis de Sourdis & le Comte de Tonnerre amenerent quatre mille hommes de pied & mille chevaux des environs de Bayonne. Toutes ces troupes avoient leur *rendez-vous* général à Narbonne. Condé les y attendoit pour marcher au secours de Salces le 17. ou 18. d'Octobre. Les Prélats, non moins empressés à faire leur cour à Richelieu, leverent des soldats à leurs dépens. On marque entr'autres Rebé Archevêque de Narbonne, Fenouillet, Cohon, la Baume, Marsillac & Daillon de Lude, Evêques de Montpellier, de Nîmes, de Viviers, de Mende & d'Albi. De maniere que le Prince se vit à la tête de vingt mille hommes de pied & de quatre mille chevaux. On ne sçait comment il arriva que les François, au lieu de prendre le grand chemin le long de la mer, s'aviserent d'aller par des montagnes escarpées & presque inaccessibles. Quoi qu'il en soit, les voilà heureusement descendus dans un lieu commode & avantageux, d'où ils jettent la consternation & l'épouvante parmi les Espagnols qui ne les attendent pas. Le Maréchal de Schomberg & les plus habiles Officiers furent d'avis d'attaquer incontinent les lignes des ennemis encore imparfaites. Mais le Prince de Condé, qui s'imagine en sçavoir plus que les autres, ou bien-aise de contredire Schomberg, préfére le sentiment d'un ou deux qui opinent à différer l'attaque jusques au lendemain. Quelles durent être la surprise & la confusion du Prince, quand il entendit des éclats effroyables & continuels de tonnerre durant toute la nuit, quand il vit dès le matin son camp inondé par une pluye extraordinaire, & par les torrens qui couloient des montagnes voisines, enfin, quand il se trouva sans armée par la dispersion subite de ses troupes effrayées. Chagrin d'avoir perdu l'occasion, Condé se retire avec trois ou quatre mille hommes à Narbonne; & le Maréchal de Schomberg, dont il a négligé le conseil, lui insulte avec un plaisir malin dans le fonds de son ame. Les Espagnols furent incommodés du déluge inopiné. Mais plus constans que les François, ils rient de la dispersion & de la fuite précipitée de l'ennemi, & continuent le siege.

Philippe Roi d'Espagne fait mention de cette avanture dans la lettre du 8. Novembre au Viceroi de Catalogne. Nous y voyons avec quelle rigueur il vouloit que les Catalans fussent traités. La voici. *Illustre Comte de Sainte Colome mon Cousin, & mon Lieutenant & Capitaine Général: Ayant vû ce que vous & le Marquis de los Balbazes avez écrit de l'état du siege de Salces, & de la retraite des ennemis, qui, après avoir paru à la vûe de la Place pour en tenter le secours, ont été obligés de se retirer à cause de la pluye, des vents & des tonnerres survenus, il m'a semblé bon de vous dire que la Province ne peut pas s'acquitter plus mal de son devoir au regard des assistances qu'elle doit donner. Ce défaut vient de l'impunité. Si on avoit puni de mort quelques-uns des fuyards de la Province, la désertion n'auroit pas été si grande. En cas que vous trouviez dans les Magistrats de la résistance*

ou

ou de la mollesse pour l'exécution de mes ordres, mon intention est, que vous procédiez contre ceux qui ne vous seconderont pas dans une occasion où il s'agit de mon plus grand service. La dissimulation ne se doit pas souffrir. Il faut que les Magistrats sçachent que leur principale obligation, c'est de me servir, & que, si on y manque par leur faute, ils sentiront les effets de mon indignation. Vous communiquerez mes ordres au Marquis de los Balbazes, & vous exécuterez avec résolution ce dont vous conviendrez ensemble, sans vous relâcher pour quelque considération que ce soit. Faites arrêter, si bon vous semble, quelques-uns des Magistrats, ôtez-leur l'administration des deniers publics qui seront employés aux besoins de l'armée, & confisquez le bien de deux ou trois des plus coupables, afin de donner de la terreur à la Province. Il est bon qu'il y ait quelque châtiment exemplaire. Vous me donnerez avis de ce que vous ferez. MOI LE ROI. Je rapporte ces lettres de Philippe & de son Ministre, parce qu'elles marquent l'origine du mécontentement des Catalans qui éclatera l'année prochaine. 1639.

Condé ayant ramassé environ quatorze mille hommes de ses troupes dispersées par l'orage revient le 14. Novembre, & attaque les lignes des assiégeans. Mais il les trouva en si bon état & si vigoureusement défendues par les Espagnols & les Italiens sous la conduite du Marquis de Torrecusa, que le Prince fut contraint à se retirer vers Narbonne avec une perte considérable. Richelieu averti de ces disgraces, & chagrin de ce qu'on crie hautement contre son opiniâtreté à confier la conduite des armées au mal-habile Condé, pour le récompenser de sa bassesse à demander le mariage inégal de son fils avec la fille d'un Gentilhomme peu distingué dans le monde avant l'élevation de son beau-frere; Richelieu, dis-je, envoie le Marquis de Coislin en Languedoc avec des ordres pressans de faire une nouvelle tentative pour sauver Salces. Le Prince feint de s'en retourner, & rejette la faute du mauvais succès sur Schomberg. Mais il n'en fut pas de même qu'à Fontarabie. Le Cardinal aimoit Schomberg & haïssoit la Valette. On tâche d'assembler encore quelques troupes. Cependant Espenan, pressé vivement par les Espagnols, capitule à la fin du mois de Décembre, & promet de rendre la Place en cas qu'elle ne soit pas secourue dans le 6. de Janvier de l'année suivante. *M. le Prince*, dit Bassompierre, *se présenta le même matin pour en tenter le secours. Mais la chose fut jugée entierement impossible. De maniere qu'Espenan sortit le 7. du même mois avec la garnison.* Je rapporte cet endroit, parce que certains Auteurs prétendent qu'à la derniere tentative du secours de Salces, Schomberg marcha seul sans le Prince de Condé. Quoi qu'il en soit, Son Altesse eut le déplaisir de voir les Espagnols lui enlever une conquête qu'elle croyoit capable d'effacer la mémoire des affronts reçus à Dôle & à Fontarabie.

Voyage du Roi de France en Dauphiné.

Richelieu étoit en Bourgogne ou en Dauphiné, à la suite du Roi son maître, lorsque l'armée Espagnole assiégea Salces. Après la prise d'Hesdin, le Cardinal avoit persuadé à Louis de visiter sa frontiere de Champagne, peut-être dans le dessein de surprendre Sedan, ou d'intimider

1639. tellement le Comte de Soissons, que ce Prince fier, & inébranlable dans sa résolution de ne se mettre jamais à la discrétion du Ministre, cherchât enfin à s'accommoder avec la Cour. *Le Roi visitant sa frontiere de Champagne*, dit Bassompierre, *demeura plusieurs jours aux environs de Sedan, à Doncheri & à Mouzon. M. le Comte de Soissons envoya Sardini à Sa Majesté, qui dépêcha ensuite un Gentilhomme à ce Prince. Mais voyant que le Roi s'approche si près de Sedan, M. le Comte craint d'y être assiégé, fait entrer deux mille hommes dans la Place, & en répare diligemment les fortifications de terre écroulées. Pendant son séjour sur la frontiere de Champagne, le Roi eut premierement avis de la prise de Turin. Là dessus, il se détermine à s'avancer jusques à Langres. Ayant reçu en chemin la nouvelle de la treve conclue en Piémont, il ne marchande point, & marche en grande diligence vers la Savoye.* Le Maréchal ne nous dit point le sujet de ce voyage. C'étoit de tenter l'accommodement de la Duchesse de Savoye avec ses deux beaux-freres à des conditions avantageuses; & si cela ne se pouvoit, de l'engager à remettre son fils & les meilleures Places qui lui restoient entre les mains de Louis, chose que le Cardinal souhaitoit avec autant d'ardeur, que Christine témoignoit de répugnance. Voici sur quoi on avoit conçu d'assez grandes espérances de gagner Maurice Cardinal & Thomas Princes de Savoye, & de leur persuader de renonce à leurs liaisons avec le Roi d'Espagne.

Journal de Bassompierre. Tom. II. Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. VI. Chap. 29. Historie di Gualdo Priorato. Part. II. Lib. 6. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 742. 743. 744. &c.

Quelqu'un avoit dressé un Mémoire pour représenter au Conseil de France, que les deux Princes de Savoye devoient s'appercevoir alors du tort qu'ils se faisoient à eux-mêmes, en remettant plusieurs bonnes Places des Etats de leur Maison entre les mains des Espagnols. Que le Comte Duc d'Olivarez ayant conseillé au Roi son maître de se les approprier, les deux freres se devoient non seulement repentir de leur faute; mais encore y apporter un remede prompt & efficace, en recourant aux Puissances capables de s'opposer à l'ambitieuse & injuste prétention des Espagnols. Que Maurice & Thomas ayant déja commencé de rechercher l'appui du Sénat de Venise, ils ne manqueroient pas d'employer bientôt le secours de la France, seule assez puissante pour les aider à se tirer du mauvais pas. Que leurs allures donnoient à penser que n'ayant osé s'adresser immédiatement à Louis irrité contr'eux, ils cherchoient l'entremise de la République auprès de lui. Qu'on devoit profiter au plutôt de cette occasion de détacher de la Maison d'Autriche deux Princes chagrins de s'être trop engagés avec elle. Qu'il seroit facile d'entamer & de conclure la négociation avant la fin de la treve. Que la seule chose qui les éloignoit de la France, c'étoit la crainte que le Roi n'eût conçu le dessein, en cas que le jeune Duc vînt à mourir, de faire succéder ses sœurs au préjudice de leurs oncles, & contre les loix fondamentales de l'Etat. Qu'en ôtant ce préjugé à Maurice & à Thomas, il seroit aisé de les gagner, & celui-ci principalement, plus considérable & plus estimé que le Cardinal son frere. Que Thomas abandonneroit volontiers le parti de l'Espagne, dès qu'on lui proposeroit le mariage de son fils avec la fille

aînée du feu Duc Victor-Amédée, & en lui accordant quelque part à l'administration des affaires durant la minorité de Charles-Emmanuel son neveu. L'expédient étoit bon. Mais quoique Richelieu fût bien-aise de retirer Maurice & Thomas de leurs engagemens avec l'Espagne, dans le fonds de son ame il cherchoit moins à rétablir la paix dans la maison de Savoye, qu'à réduire Christine à la nécessité de remettre son fils & ses Places entre les mains du Roi. Le Cardinal prétendoit ne dominer pas moins absolument à Turin qu'à Paris. 1639.

Dès que la Duchesse apprend que Louis s'avance vers le Dauphiné, elle dépêche le Marquis de S. Germain, pour faire des complimens au Roi & à son Ministre, & pour les assurer qu'elle passe en Savoye dans le dessein d'aller à Grenoble, & de leur épargner la fatigue d'un plus long voyage. Richelieu usa de ses artifices ordinaires dans ses entretiens avec l'Envoyé de Christine, & dans l'instruction donnée à Chavigni, qui eut ordre de l'aller trouver. *La perte de Nice*, dit le Cardinal à S. Germain, *me paroît si considérable, que je ne puis me dispenser de conjurer Madame, par ses propres intérêts & par ceux de son fils, de penser sérieusement à ce qu'on lui a remontré plus d'une fois de la part du Roi*; c'est-à-dire, à remettre ce qui restoit de Places dans le Piémont, toute la Savoye, & le jeune Duc entre les mains de Louis. *Quand elle aura dans Montmélian un Gouverneur & une garnison à sa dévotion, elle sera maîtresse de la Savoye. Sans cela Madame est en danger de perdre bientôt la liberté, son fils, & peut-être la vie. Au nom de Dieu, qu'elle fasse attention aux Conseils que M. de Chavigni lui donnera, & aux remontrances qu'il lui fera de ma part. Elle est perdue sans ressource, à moins qu'elle ne prenne incessamment d'autres mesures.* Et quelles sont ces sages remontrances? Quels sont ces conseils salutaires du Cardinal, que le Secrétaire d'Etat portoit à Christine? Les voici.

Que de peur de troubler la joie que l'entrevûe du frere & de la sœur devoit causer à l'un & à l'autre, Louis ne reprocheroit point à la Duchesse sa conduite passée. Que le Roi s'avançoit seulement, pour conférer avec elle sur les plus sûrs moyens de recouvrer ce qui avoit été perdu. Que le dessein principal de Louis, c'étoit de voir si sa présence pourroit inspirer à Christine la résolution & la fermeté nécessaires, pour la tirer des malheurs où sa legéreté, son irrésolution, & ses défiances l'avoient précipitée. Qu'en cas qu'elle voulût se mettre en état d'en sortir, le Roi feroit tous ses efforts pour l'aider. Que si elle s'opiniâtroit à suivre les mauvais conseils qu'on lui donnoit, Louis se tireroit d'intrigue, & laisseroit à sa sœur le soin de régler ses affaires comme il lui plairoit. Que si elle trouvoit sa sûreté, & celle de ses enfans & de ses fideles serviteurs, dans un accommodement avec Maurice & Thomas, Sa Majesté y donneroit les mains, & consentiroit même que Christine prît quelque autre moyen de rétablir ses affaires, en se séparant de la France, en cas qu'on le pût trouver. *Mais*, ajoûtoit Richelieu, *si la protection du Roi est absolument nécessaire à Madame, il faut penser à s'en servir*

1639. *plus utilement qu'elle n'a fait. Voudroit-on que Sa Majesté fît inutilement de grandes dépenses, & qu'elle perdît sa réputation dans le monde, qui s'imaginera que le Roi n'est pas en état de sauver sa sœur & son neveu? Tant que les Espagnols auront lieu de se flater qu'on ne les forcera pas à rendre ce qu'ils ont usurpé, ils le garderont. Combien sera-t il difficile, dans la conjoncture présente, de le leur enlever, si le Cardinal & le Duc de Savoye demeurent liés à la Maison d'Autriche? Le Roi aura même beaucoup de peine a conserver les Places que Madame lui remettra. Elles sont en mauvais état. Les deux Princes ne se separeront jamais de l'Espagne, à moins que Sa Majesté n'ait assez de forces en Italie pour reprendre ce qui a été perdu. Que si elle peut y entretenir une puissante armée, les deux freres penseront bientôt à changer de parti.*

Inculquez-le bien à Madame, dit encore le Cardinal à Chavigni : *ses ennemis connoissent son foible & celui de ses Ministres. On sçait l'aversion des peuples pour son gouvernement, & leur penchant à croire les calomnies répandues contr'elle. Cela releve merveilleusement les espérances de ses beaux-freres. A la faveur de la suspension d'armes, ils ont éxécuté leur projet de s'emparer de Nice, & obligé le Sénat de Turin à déclarer Madame incapable d'être Régente. On a découvert une intrigue liée pour obtenir la même chose de celui de Chambéri. Toute la Savoye se révoltoit, si le Roi ne s'en fût approché. Madame n'ignore pas ce que ses beaux-freres disent de la naissance de son fils. C'est une calomnie atroce, je l'avoue. Mais enfin ils prétendent avoir de quoi l'appuyer. Les faux témoins ne leur manqueront pas peut-être. Quoi qu'il en soit, elle doit être bien persuadée qu'ils attenteront à la vie de la mere & du fils, tant qu'ils auront la moindre espérance d'éxécuter sûrement leur projet. Tous les accommodemens proposés à Madame tendent uniquement à cette fin. Son état m'afflige d'autant plus, qu'elle ne veut pas accepter les seuls moyens de l'en tirer. Madame aime mieux se voir anéantie par le Roi d'Espagne & par ses beaux-freres, que sauvée par un frere qui l'aime tendrement. Il n'est plus temps d'user de remedes palliatifs. Elle doit enfin prendre son parti. Je la crois perdue sans ressource, à moins qu'on ne remette le jeune Duc & la Savoye entre les mains du Roi.*

Le dessein de Richelieu, c'étoit que Charles-Emmanuel fût conduit en France, pour y être élevé auprès du Dauphin. *Quand ses oncles le verront à Paris*, conclut le Cardinal, *ils prendront d'autres mesures. Toutes leurs espérances de se défaire du fils & de la mere s'évanouïront, dès que le Roi sera maître de la personne du jeune Duc & de la Savoye. Madame se doit bien souvenir du conseil que feu M. le Duc son époux lui a donné en mourant, de s'attacher à la France, & de se jetter entre les bras de Sa Majesté. Si Madame le veut suivre, qu'a-t-elle à craindre de la part du Roi? Un Monarque si juste, si religieux, voudra-t-il jamais dépouiller sa sœur & son neveu? Le Cardinal de Savoye & le Prince Thomas publient que le jeune Duc n'est pas le leur, pour donner une fausse couleur à leur projet de perdre la mere & le fils. Sa Majesté, convaincue de la malignité de la calomnie, veut maintenir l'un & l'autre. Madame ne se per-*

suadera-t-elle jamais que sa conservation & celle de ses enfans dépendent uniquement de la France? Pour lui ôter tout sujet d'ombrage, dès qu'elle aura mis la Savoye entre les mains du Roi, on donnera un écrit autentique, par lequel Sa Majesté s'engagera solemnellement à rendre toutes les Places qu'elle aura, dès que les Espagnols restitueront tout ce qu'ils ont pris depuis la mort du feu Duc Victor-Amédée. On proposera même aux Espagnols la paix de l'Italie à cette condition; bien entendu que tous les Princes d'Italie s'en rendront garants, & qu'ils promettront de se liguer contre celle des deux Couronnes qui ne voudra pas observer le traité. Ils ont un si grand intérêt à éloigner la guerre de leur Pays, qu'ils accepteront volontiers la proposition. 1639.

Quelques spécieuses que fussent les raisons de Richelieu, elles n'éblouïrent ni Christine, ni ses Ministres. On se défioit trop de la sincérité du Cardinal. Avant son départ de Montmélian pour aller joindre le Roi son frere à Grenoble, la Duchesse laissa par écrit les ordres suivans au Marquis de S. Germain Gouverneur de la ville. *Je vous ai confié cette Place, afin que vous la conserviez jusques au dernier soupir de votre vie à Son Altesse Royale mon cher fils. Je vous défends de la remettre à toute autre personne du monde qu'à lui. Si vous recevez des ordres contraires de ma part, n'y ayez aucun égard. On me les aura extorqués par violence. N'admettez pas non plus à Montmélian d'autres troupes que celles qui sont à la solde du Duc mon fils. Je proteste que j'aime mieux perdre la vie, que de voir la Place entre les mains d'un autre.* Cependant Louis arrive à Grenoble suivi des Ducs de Mercœur & de Beaufort, du Cardinal de Richelieu, de Bolognetti Nonce du Pape, rappellé, comme je le dirai incontinent; de Cornaro Ambassadeur de Venise, des Marquis de Gordes & de Mortemar, l'un Capitaine des gardes du Roi, & l'autre premier Gentilhomme de sa chambre, du Comte de Guiche Colonel du régiment des gardes Françoises, du Marquis de Montespan Maître de la garderobe, & de trois Secrétaires d'Etat, Chavigni, Des-Noyers & la Vrilliere. Le Duc de Lesdiguieres fils aîné du Maréchal de Crequi, & Lieutenant Général du Dauphiné, vint accompagné des Marquis de Bressieux, de Montbrun & de Sassenage, du Comte de Rochefort, & de plusieurs autres personnes distinguées de la Province, au-devant de Sa Majesté.

Entrevûe du Roi & de la Duchesse de Savoye à Grenoble.

Christine ayant déclaré à ses Ministres la proposition que Chavigni lui faisoit, de remettre entre les mains du Roi le jeune Duc & toute la Savoye, sans se réserver Montmélian; ils lui conseillerent de n'en rien faire, & elle le leur promit. Mais le Conseil de Savoye se trouva pour lors dans un assez grand embarras. Louis attendoit sa sœur à Grenoble, & personne ne doutoit qu'il ne fût disposé à la presser vivement de consentir à ce qu'il éxigeroit d'elle. Pour détourner le coup, on dépêche le Marquis de Lulin au Roi, avec ordre de lui déclarer nettement, que la Duchesse, informée des intentions de son frere, croit l'entrevue désormais inutile, parce que jamais elle ne remettra ni son fils, ni Montmélian entre les mains de Louis. La Cour de France change de langage. On promet de n'insister point sur ces deux articles, puisqu'ils sont

Mémoires du Maréchal du Plessis.

1639. si contraires à l'inclination de Christine ; & Richelieu tâche de l'attirer à Grenoble par de belles paroles & par des promesses spécieuses. Elle part donc de Chambéri après avoir envoyé son fils à Montmélian, & arrive à Grenoble, suivie des Marquis de S. Damien, de Pianezze, de Lulin & de S. Maurice nouvellement revenu de France où il étoit Ambassadeur, & des Comtes de Morette & Philippe Daglié, Seigneurs Piémontois, ses principaux confidens. Louis alla hors la ville au-devant de sa sœur ; & la Duchesse de Lesdiguieres, héritiere de la Maison de Ragni, Dame d'une rare beauté & d'un mérite distingué, reçut Christine dans la maison qu'on lui avoit préparée.

' *Nani Historia Veneta. L XI. 1639. Historie di Gualdo Priorato. Part. II. Lib. 6. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 747. 748. &c.*

Richelieu entêté de la disposer à faire ce que le Roi, ou plutôt ce que le Cardinal lui-même desiroit d'elle, revint plusieurs fois à la charge, & employa toute son éloquence à lui persuader de vive voix & par écrit l'importance & la vérité des remontrances faites & des conseils donnés par le canal de Chavigni. La Duchesse désolée fond en pleurs, & demeure inébranlable dans sa résolution. Le Comte Philippe Daglié, celui de tous ses Ministres qui pouvoit le plus sur son esprit, & dont le libre accès auprès d'elle recevoit de sinistres interprétations dans le monde, étoit celui qui la fortifioit davantage à ne se laisser pas éblouïr par les raisonnemens artificieux du Cardinal. Après quinze jours de conférences inutiles, il propose au Roi d'abandonner une Princesse qui se veut perdre d'elle-même. Soit que ce fût une simple menace pour intimider Christine, soit que Louis ne se pût déterminer à voir sa sœur entierement ruinée, on résolut que le Roi risqueroit plutôt son honneur & sa réputation, que de souffrir patiemment que les Espagnols s'emparassent des Etats de la Maison de Savoye. Le Cardinal propose alors de s'assurer du Comte Philippe Daglié & des principaux Ministres de Christine. *Arrêter le Comte Philippe*, remontra quelqu'un, *c'est vouloir confirmer les bruits déja trop répandus contre l'honneur de Madame : & retenir prisonniers les Ministres d'une Princesse qui sont venus ici avec elle sous la bonne foi publique, c'est une violence capable de flétrir à jamais la réputation du Roi.* Il se fallut donc contenter de ce que Christine voulut bien accorder, c'est-à-dire, du dépôt de quelques Places qui restoieut dans le Piémont, & de certaines précautions pour la sûreté de Montmélian.

Je suis au désespoir, Madame, dit Richelieu en prenant congé de la Duchesse qui s'en retournoit en Savoye après un nouveau traité conclu avec son frere, *de vous laisser dans un état encore plus dangereux que celui où je vous ai trouvé en arrivant ici. Vos ennemis, contens de vous voir sourde aux conseils capables de vous sauver, poursuivront leurs projets ; & les exécuteront avec d'autant plus de facilité qu'ils vous verront dépourvue de l'appui de vos sujets & de celui de la puissance du Roi, puisque vous ne voulez pas vous en servir comme il faut. Semblable à ceux qui observent une partie des commandemens de la Loi de Dieu, & se damnent en négligeant l'autre, vous faites quelque chose de ce qui peut contribuer à votre conservation, & vous vous perdez en rejettant ce qui est autant & plus essentiel que ce que vous*

acceptez. Les gens qui ont manqué de bon ſens dans les conſeils qu'ils vous ont donnés n'auront pas plus de courage quand il ſera queſtion de vous défendre. Ils vous détournent de déferer aux bons avis de Sa Majeſté, parce qu'ils ont intérêt de ſe pouvoir maintenir auprès de vos beaux-freres à vos dépens. Richelieu préſente enſuite un Mémoire à Chriſtine, où ſe donnant un air de dévotion, il exhorte la Ducheſſe à mener une vie ſi exemplaire, qu'elle puiſſe rétablir ſa réputation preſque perdue, & attirer ſur elle les bénédictions du Ciel. Il l'avertit d'éviter ſur-tout l'hypocriſie, vice fort odieux devant Dieu & devant les hommes, avec tant de ſoin que ſes paroles ne démentent jamais la régularité de ſa conduite. Le ſcélérat avoit bonne grace de faire de pareilles leçons à la ſœur de ſon maître. Chriſtine & ſes Miniſtres s'en moquerent encore plus que de ſes maximes politiques. Louis & ſon Cardinal eurent le chagrin de la voir partir plus confirmée que jamais dans la réſolution de garder ſon fils & Montmélian. Effrayée de ce qui étoit arrivé à la Maiſon de Lorraine, elle voulut ſe conſerver une reſſource contre les artifices & contre la violence de l'homme du monde le plus fourbe & le plus malin. 1639.

Incontinent après qu'elle eſt montée dans ſon carroſſe, Richelieu prend le Comte Daglié par la main, le mene dans une chambre, le regarde d'un œil menaçant, & lui parle de la ſorte. *Vous voilà content, Monſieur, & vous triomphez d'avoir fait recevoir un ſenſible affront à Sa Majeſté. Le monde croira que le Roi étoit venu ici dans le deſſein d'enlever à ſon neveu des Places que Sa Majeſté demandoit ſeulement pour les conſerver à une Maiſon alliée de la France, & pour garantir M. le Duc de Savoye des artifices de deux oncles mal-intentionnés, & des efforts du Roi d'Eſpagne, qu'on prétendoit forcer par ce moyen à rendre tout ce qu'il a injuſtement uſurpé.* Le Comte Philippe ayant répondu que ſon crédit auprès de Chriſtine étoit peu conſidérable : *plût à Dieu*, repliqua Richelieu, *que le monde en fût perſuadé, que vous n'êtes pas ſi bien auprès d'elle.* Le Cardinal tourne alors le dos au Comte, & le quitte dans la réſolution de ſe venger de lui à la premiere occaſion. Le pauvre homme épouvanté cherche promptement un bon cheval, & court à bride abattue juſques à Montmélian. Le Cardinal de ſon côté s'en retourne à Paris plein de rage & de dépit d'avoir conſeillé à ſon maître un voyage inutile. Finiſſons en rapportant ce qu'un Seigneur préſent à l'entrevûe en raconte dans ſes Mémoires. *Le Comte du Pleſſis*, dit-il en parlant de lui-même, *eut ordre de ſe rendre à Grenoble, où Madame de Savoye, retirée à Chambéri depuis la perte de Turin, alla trouver Sa Majeſté. On vouloit faire un nouveau traité avec elle, & l'engager à remettre toute la Savoye entre les mains du Roi, juſques à ce que Madame fût en état de conſerver elle-même le bien de ſon fils. Comme le Comte du Pleſſis, autrefois Ambaſſadeur en Piémont, avoit de grands accès auprès de cette Princeſſe, le Cardinal de Richelieu l'employa ſouvent pour faire réüſſir ce traité. On le conclut ; mais non pas tout-a-fait comme nous le ſouhaitions. Madame ne voulut jamais comprendre Montmélian avec ce qu'elle remit entre les mains du Roi.*

1639. Le Comte d'Harcourt va commander en Piémont, & y remporte un avantage considérable. *Mémoires du Maréchal du Plessis. Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. 6. chap. 60. Nani Historia Veneta. Lib. 11. 1639. Historie di Gualdo Priorato. L. 6. & 7. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 755. 756.*

Les prédictions menaçantes de Richelieu ne s'accomplirent pas. Avant la fin de cette année, les affaires de Christine commencerent de se rétablir par le bonheur ou par l'habileté d'Henri de Lorraine Comte d'Harcourt, qui fut tiré du commandement de la flotte du Levant, pour aller en Piémont remplir seul la place du Cardinal de la Valette mort, & celle du Duc de Longueville destiné à la conduite des troupes de France & de celles du feu Duc Bernard de Saxe-Weymar, sur le Rhin. *Un des premiers exploits du Comte*, dit un Historien de Richelieu, *ce fut de tailler en pièces quatre cent chevaux sortis de Chiéri, & d'attaquer ensuite la Place qu'il prit. Puis étant allé présenter bataille au Marquis de Léganez & au Prince Thomas joints ensemble, ils ne voulurent pas l'accepter d'abord.* Le combat fut différé jusques au passage de l'armée Françoise à *la Rotta*, où coule une petite riviere nommée le *Pô-mort*. L'occasion de battre les François parut plus favorable en cet endroit à Léganez & à Thomas. *Harcourt*, ajoûte le même Auteur, *qui a toujours moins considéré le nombre que la valeur, commença la charge, attaqua les ennemis supérieurs de la moitié, & remporta sur eux une victoire complette & signalée. De maniere que le Gouverneur de Milan, ne sçachant comment se consoler d'une si honteuse défaite, lui envoya dire par le trompette qui eut charge de proposer l'échange des prisonniers, que si Léganez étoit Roi de France, il feroit couper la tête au Comte d'Harcourt, pour avoir témérairement hazardé la bataille contre une armée beaucoup plus puissante que la sienne. Mais le Comte, n'étant pas d'humeur à laisser prendre aucune sorte d'avantage sur lui, repartit avec non moins de jugement que de vivacité, que si Harcourt étoit Roi d'Espagne, il feroit couper la tête au Marquis de Léganez, pour s'être laissé battre par une armée beaucoup plus foible que la sienne.* Je ne trouve pas ce fait ailleurs. On le donne sur la bonne foi de l'Auteur de la premiere vie de Richelieu.

Le Vicomte de Turenne & le Comte du Plessis-Praslin se signalerent dans cette action. Voici ce que celui-ci, qui ne laisse échapper aucune occasion de se louer, dit dans ses Mémoires. *Le Comte d'Harcourt eut le commandement de l'armée d'Italie. En passant par Grenoble pour y aller, il vit le Cardinal de Richelieu, qui lui recommanda de ne rien faire que considérable sans le conseil du Comte du Plessis*, présent à l'entrevue du Roi & de la Duchesse de Savoye. *Cet honneur donna tant d'inquiétude au Comte du Plessis qu'il ne put s'empêcher de la témoigner au Cardinal.* La grace que Votre Eminence me fait, *dit-il*, m'attirera la jalousie des Mrs. de Turenne & de la Motte-Houdancourt mes collegues. Comme ils ont beaucoup de mérite, ils ne pourront souffrir que je paroisse avoir plus de crédit dans l'armée que les deux autres Maréchaux de Camp. Que cela ne vous fasse pas de peine, *répondit Richelieu:* ces Messieurs sont trop honnêtes pour concevoir de la jalousie. Vos ordres ne sont point nécessaires, Monseigneur, *reprit du Plessis*, M. le Comte d'Harcourt est de mes amis particuliers. Il se portera de lui-même à me communiquer ses desseins. Ne lui prescrivez rien sur mon chapitre, je vous en supplie très-

humblement

humblement. *Richelieu n'eut point d'égard à cette priere. Il écrivit encore au Comte d'Harcourt de consulter exactement du Plessis. Lorsque celui-ci prit congé du Roi, le Cardinal lui demanda son sentiment sur ce qu'il falloit faire après la fin de la treve.* Assiéger Turin au commencement de la campagne prochaine, *dit le Comte. Cette réponse plut tellement au Cardinal, que transporté de joie il embrassa du Plessis.* 1639.

La treve finit peu de temps après son retour en Piémont. Nous nous engageâmes à Chiéri, & tous les vivres furent consumés pendant le séjour qu'on y fit. Les ennemis voulurent surprendre Carmagnole; & ils en seroient venus à bout, si le Comte du Plessis ne se fût jetté dans la Place avec un corps de troupes tiré de Chiéri. On tâcha de l'en empêcher. Mais il connoissoit si bien le Pays, que traversant tous les quartiers des ennemis, il entra dans Carmagnole quelques heures avant qu'ils y pussent arriver. Peu de jours après, il repassa par le même chemin avec sa seule cavalerie. Chaque cavalier étoit chargé d'un sac de farine. Cela donna moyen au Comte de séjourner deux jours à Chiéri. On eût bien voulu garder cette Place durant tout l'hyver. Mais les ennemis, opiniâtrés à la ravoir, nous en chasserent par la faim. Pour nous retirer en lieu sûr, il en fallut venir à ce beau & grand combat général de la Rotta. Le Comte du Plessis eut le bonheur d'y avoir sa part avec beaucoup d'avantage & de distinction. Ses avis ne contribuerent pas peu au gain de la bataille. Ce fut lui qui conseilla au Comte d'Harcourt, d'ordonner que l'artillerie repassât le ruisseau. Ce Général vouloit que toute l'armée suivît le canon. Cela en auroit causé la ruine entiere. Car enfin, les ennemis nous auroient chargés après le passage de la moitié de nos troupes. L'Historien de la République de Venise donne au Comte d'Harcourt six mille hommes en tout, & onze mille à Léganez. Le combat de la Rotta fut à son avis une des plus belles actions du Général François en Italie.

Scoti nouveau Nonce du Pape reçoit ordre de s'abstenir de l'audience du Roi.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. 6. chap. 38. & 40. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. 2.

Lorsque Louis étoit à Dijon en Bourgogne durant son voyage à Grenoble, Scoti nouveau Nonce du Pape y arriva. L'occasion de se venger des Barberins parut favorable. La Barde, parent de Chavigni Secrétaire d'Etat, va trouver le Ministre d'Urbain, lui déclare les intentions du Roi, & les lui laisse par écrit. En voici la teneur. Que Sa Majesté s'étonnoit de ce que le Maréchal d'Etrées, Ambassadeur de France à Rome, ne lui avoit rien écrit du rappel de Bolognetti Nonce ordinaire du Pape en France, & de la nomination de Scoti à la place de l'autre. Que Louis croyoit que ce changement ne se feroit point, sans que le Pape lui eût donné premierement des assurances touchant la promotion de Mazarin au Cardinalat, parce que Sa Majesté s'étoit engagée à ne recevoir aucun Nonce ordinaire en France, à moins qu'on ne la contentât sur cet article. Que Bolognetti ayant été rappellé, & Scoti nommé à sa place, sans en donner connoissance à l'Ambassadeur de France, selon ce qui se pratique ordinairement à Rome, le Roi trouvoit un pareil procédé fort étrange. Qu'il ne vouloit point s'opposer au rappel de Bolognetti, parce que cela dépendoit uniquement du Pape; ni au choix de Scoti pour la Nonciature extraordinaire, parce que sa personne étoit fort

1639. *Grotii Epist. 1292. 1293. & seq. Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 692. 693.*

agréable à Sa Majesté, qui avoit desiré de l'avoir, mais qu'elle ne le pouvoit recevoir en qualité de Nonce ordinaire. Que le respect dû Roi pour le S. Siege, & son empressement d'écouter toutes les bonnes ouvertures qu'on voudroit apporter au regard de la paix, feroient que Sa Majesté donneroit volontiers audience à Scoti toutes les fois qu'il auroit à lui parler de cette affaire, pourvû qu'il s'abstînt de celles qui concernoient la Nonciature ordinaire; le Roi n'en voulant rien entendre de la bouche de Scoti. Telles furent les premieres démarches de la Cour de France pour se venger des esclaves enlevés au Couvent de la Trinité du Mont par ordre du Cardinal François Barberin. Il semble même qu'elle ne pensa pas d'abord à les faire. Car enfin, Scoti assure que Louis & son Ministre accepterent les Brefs d'Urbain qui le déclaroient Nonce ordinaire; & quatre jours après on changea de sentiment. Ne fut-ce point sur quelques nouvelles dépêches du Maréchal d'Etrées, à l'occasion de laquelle les esprits s'aigrirent davantage? De maniere que la Cour de France ne pouvant plus rejetter absolument Scoti, il fallut se contenter de dire qu'il seroit reçu en qualité de Nonce Extraordinaire, & non autrement.

Quoi qu'il en soit, quand on eut appris l'assassinat de Rouvrai Ecuyer de l'Ambassadeur de France à Rome, Louis à l'instigation de Richelieu qui cherchoit à se venger des chagrins qu'Urbain & son neveu lui avoient donnés en certaines rencontres, ou plutôt à extorquer malgré eux les Bulles qu'on lui refusoit hautement; Louis, dis-je, fit un terrible fracas. La fin en fut à peu près semblable à celle d'un éclat encore plus grand que son fils a fait en nos jours contre le Pape Innocent XI. On défendit au Nonce de venir à l'audience du Roi. Les Prélats reçurent ordre de n'avoir aucune communication avec lui. Le Cardinal fit exciter sous mains les Evêques & les autres Ecclésiastiques zélés pour la réformation de plusieurs abus introduits par la Cour de Rome, à crier contr'elle, & à parler de la convocation d'un Concile National. Les Prélats qui se trouvoient à Paris s'assemblerent extraordinairement chez le Cardinal de la Rochefoucaut à Sainte Genevieve. Les Agens du Clergé furent chargés de faire certaines propositions sur lesquelles on devoit délibérer. Le Nonce, qui connoit l'humeur du Pays & les allures de la Cour de France, ne s'étonne pas autrement de ces menaces. Quand on lui parle d'un Concile National: *Fort bien*, répond-il froidement, *le Pape y trouvera plus d'Evêques attachés au S. Siege, que le Roi n'en pourra gagner.*

L'adroit Scoti sçavoit susciter d'assez grands embarras à la Cour, par le moyen du Cardinal de la Rochefoucaut & de quelques Prélats dévoués au Pape. Quand les Evêques s'assembloient extraordinairement, quelques-uns parloient incontinent des entreprises des Magistrats Royaux pour l'extension de la Régale, & de quelques autres griefs dont le Clergé se plaignoit. Richelieu n'osoit imposer silence sur ces articles, ni faire ordonner qu'on traitât seulement de certains abus introduits par la

Cour de Rome. Les dévots n'auroient pas manqué de crier contre lui, & de dire qu'il ne se mettoit pas en peine que les privilèges du Clergé se perdissent, pourvû qu'il pût donner quelqu'atteinte à l'autorité du Pape. Le Cardinal & ses confidens étoient tellement irrités de ce que Scoti sçavoit déconcerter leurs projets, que Chavigni s'emporta un jour jusques à dire brutalement à un Religieux Italien connu & distingué dans le monde: *Vous le pouvez déclarer à M. le Nonce, & l'écrire même à Rome. Le Roi est si bien en droit de se venger sur lui de la mort de Rouvrai, que si Sa Majesté n'étoit retenue par la modération de son naturel, on envérroit des Archers du Guet insulter M. Scoti jusques dans sa maison, & que peut-être on lui feroit donner des coups de bâton sur le Pont-neuf.* Le Nonce ayant reproché au Secrétaire d'Etat, que les Turcs n'auroient pas voulu faire une pareille menace au Baîle de Venise, Chavigni eut honte de son emportement, & nia le fait. Mais on lui offrit d'envoyer querir le Religieux, homme d'une probité reconnue, qui soutiendroit la vérité de ce qu'on lui avoit dit.

1639.

Louis explique ainsi dans une lettre de cachet au Parlement de Paris les raisons qu'il croit avoir de se plaindre du Pape & de son Ministre. *Nous avons bien voulu vous écrire cette lettre pour vous dire que vous ayiez à faire entendre de notre part à tous les Evêques & à tous les autres Prélats qui sont maintenant dans notre bonne ville de Paris, que nous leur défendons d'avoir aucune communication avec le Sieur Scoti Nonce du Pape en ce Royaume, principalement pour deux raisons. La premiere, qu'ayant été envoyé & reçu de nous en la seule qualité de Nonce Extraordinaire, pour nous faire les propositions dont il seroit chargé par Sa Sainteté sur le sujet de la paix, il n'a aucun titre pour exercer les fonctions de Nonce ordinaire, qui seules peuvent donner occasion aux Prélats de le voir & de communiquer avec lui. La seconde, que comme nous lui avons fait sçavoir depuis peu par le Sieur de Chavigni, Secrétaire d'Etat & de nos commandemens, que l'offense qu'avoit reçu notre Ambassadeur à Rome, par l'assassinat commis en la personne d'un de ses domestiques, sans en avoir pû obtenir justice; même après plusieurs mécontentemens qui nous ont été donnés sur les privilèges de l'Eglise de la Trinité du Mont, violés, & sur le refus de rendre à la mémoire de feu notre très-cher & très-amé Cousin le Cardinal de la Valette les honneurs accoutumés à la Cour de Rome, nous ayant fait résoudre, d'ordonner à notre Ambassadeur de s'abstenir des audiences de Sa Sainteté, jusques à la réparation de l'injure reçue; nous ne pouvons aussi admettre le Sieur Scoti à notre audience, jusques à ce que nous sçachions la satisfaction faite à notre Ambassadeur. Le Sieur Scoti, au lieu de recevoir cet expédient avec le respect auquel il étoit d'autant plus obligé qu'il ouvroit le chemin à un accommodement en chose si importante, usa de si peu de considération, qu'il se vanta qu'il sçauroit bien faire ensorte que la plûpart des Evêques de France se porteroient contre nous. Si bien qu'encore que nous nous teniens fort assurés de l'affection & du zéle de tous les Prélats de notre Royaume à notre service; cependant, pour faire voir au Sieur Scoti que non seulement tous ses desseins seront rendus vains*

1639. *& inutiles par leurs bonnes intentions, mais aussi qu'il nous est facile d'empêcher qu'il ne tâche de les éxécuter, & qu'il est bien raisonnable qu'il ne se détourne point des pensées de l'avancement de la paix, auquel seul il se doit appliquer, nous n'avons pû moins faire que d'interdire aux Prélats toute communication avec lui.* Cette piéce & quelques autres témoignent non seulement que les esprits s'aigrissoient de plus en plus à Rome & en France, mais encore que le courage & la fierté du Nonce embarrassoient Louis & son Ministre.

L'ordre de s'abstenir de l'audience du Roi ayant été expédié à S. Germain en Laïe le 8. Décembre de cette année, Berlize, Introducteur des Ambassadeurs, & un Huissier du Conseil, ont ordre de l'aller signifier à Scoti & de lui en faire la lecture. Le Nonce refuse de l'entendre, laisse brusquement Berlize & l'Huissier, & se retire dans une autre chambre. L'introducteur somme quelques Officiers de Scoti de lui prendre le papier apporté de la part du Roi. Tous s'en défendent. De maniere que Berlize se contente de le laisser sur la table, & d'enjoindre qu'on le donne au Nonce. Les Italiens rejettent le papier à Berlize, qui le laisse tomber à terre & s'en va. Un domestique de Scoti court incontinent, jette le papier dans le carrosse où Berlize & l'Huissier sont déja entrés, & ferme la porte de la maison du Nonce, de peur que le même ordre n'y soit rapporté. On commanda ensuite au Chevalier du Guet de faire la garde autour de l'endroit où Scoti demeuroit, & d'arretêr tous les François qui sortiroient de chez lui depuis la nuit fermée. *Si par hazard*, écrit Richelieu à Chavigni son confident, *il s'y rencontroit quelques-uns de ceux que vous sçavez; qu'il y auroit de plaisir à en recevoir des nouvelles le lendemain matin, après qu'ils auroient couché chez le Chevalier du Guet!* Le Cardinal désigne apparemment quelques Prélats ou quelques Ecclésiastiques soupçonnés d'avoir des conférences secretes avec le Nonce.

Le 20. Décembre Berthier & la Barde, Agens Généraux du Clergé, allerent signifier à tous les Archevêques & Evêques qui se trouvoient à Paris la défense que le Roi leur faisoit d'avoir aucune communication avec le Nonce du Pape. Tous promirent d'obéir. Il y a de l'apparence que le Clergé se formalisa de ce que Sa Majesté leur vouloit envoyer ses ordres par le canal du Parlement; & que, sur leurs remontrances, on expédia le 16. Decembre une nouvelle défense que Chavigni donna le 18. aux Agens du Clergé, afin qu'ils la portassent aux Prélats. Les gens d'esprit se moquerent de ce fracas. On jugea fort bien que Richelieu le faisoit principalement afin d'obliger la Cour de Rome à lui accorder certaines choses qu'elle lui refusoit justement. Je trouve en effet que dans une entrevûe de Scoti & de l'Archêque de Bourdeaux, pour chercher quelques voyes d'accommodement, celui-ci insista non seulement sur la promotion de Mazarin au Cardinalat, mais encore sur l'expédition des bulles que Richelieu demandoit pour les Abbayes de Cîteaux & de Prémontré.

Avant que Berlize allât signifier au Nonce la défense de se présenter à l'audience du Roi, Chavigni Secrétaire d'Etat fut chargé de la lui porter

de vive voix & par écrit. Mais le Ministre de Louis ne voulant pas se trouver chez Scoti, qui suivant la coûtume de quelques-uns de ses prédécesseurs, refusoit de donner la main chez lui à tout autre qu'à un Prince du sang, on convint de se voir dans le couvent des Cordelieres à Paris. » Les Espagnols, *dit Chavigni après les premiers complimens à Scoti*, ont jusques ici » insulté le Pape, tantôt par les menaces de convocation d'un Concile général, tantôt par des protestations contre sa conduite. La France au contraire, s'est particulierement dévouée au S. Siege, & a témoigné une » prompte disposition à l'aller secourir au besoin. Mais ce zele est fort mal » reconnu à Rome. On y a défendu la célébration des obséques de feu » M. le Cardinal de la Valette. L'Ecuyer de l'Ambassadeur du Roi a été tué » par l'ordre de M. le Cardinal Barberin, dans le temps même que celui-ci » avoit promis d'aller chez M. le Maréchal d'Etrées, lui donner quelque » satisfaction sur l'affaire des esclaves enlevés du couvent de la Trinité du » Mont. A cette condition, M. l'Ambassadeur de France s'étoit engagé à faire sortir son Ecuyer hors de l'Etat Ecclésiastique. Sa Majesté a pris la résolution de ne souffrir pas ce procédé injurieux, & de se ressentir avec » toute la vigueur possible d'un pareil mépris des droits & de la dignité de » la Couronne de France.

1639. Entretien de Scoti Nonce du Pape & de Chavigni Secrétaire d'Etat.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. VI. chap. 41. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Preuves des Libertés de l'Eglise Gallicane. Tom. I. Grotii Epist. 1292. 1293. 1294. 1295. 1300.

Scoti répond à cela que si les Espagnols ont cherché à chagriner le Pape, ce n'a été que pour se venger de ce qu'il témoignoit plus d'affection à Louis qu'à Philippe. Qu'on ne devoit pas trouver étrange que les honneurs funebres, dûs seulement aux Cardinaux morts à Rome, n'eussent pas été rendus à la Valette. Que la vertu & la piété de Barberin étoient si connues dans le monde, qu'il ne seroit jamais soupçonné d'avoir commandé un assassinat. Qu'il étoit surprenant que Richelieu crût aveuglément tout ce que le Maréchal d'Etrées & Brachet son Secrétaire publioient, & ne voulût pas écouter les raisons qu'un Religieux avoit eu ordre de représenter aux Ministres du Roi. Que l'affaire de la Trinité du Mont étoit remise à la décision d'une Congrégation de Cardinaux. Que l'Ambassadeur de France leur pouvoit alléguer ses raisons. Qu'en tout cas le Pape avoit le pouvoir de révoquer les priviléges accordés à un Couvent par ses prédécesseurs. Que dans l'enlevement des esclaves fugitifs, le Cardinal Barberin avoit seulement pensé à prévenir la querelle qu'une pareille affaire pouvoit causer entre les François & les Espagnols. Que si le même neveu du Pape avoit fait difficulté de rendre visite au Maréchal d'Etrées, il s'en falloit prendre à l'opiniâtreté de cet Ambassadeur à garder chez lui un homme coupable d'une violence inouïe, & à le faire marcher dans les rues comme pour insulter aux Magistrats & aux Ordonnances du Souverain. Puis ajoûtant les plaintes aux justifications, *Monsieur*, dit le Nonce, *je sçai de bonne part tout ce qui se passe à Paris. Quatre ou cinq Evêques se sont assemblés, & ont parlé de la convocation d'un Concile National. Mais cela ne m'effraye pas. Je sçaurai bien maintenir les intérêts du S. Siege dans l'occasion. Si on en vient aux extrémités, le Pape ne manquera pas de défenseurs. En cas de rupture, plusieurs Prélats se déclareront pour lui contre le Roi même. J'en suis sûr.*

1639. Chavigni repartit que ce dernier article étoit hors de propos. Qu'on n'avoit point entendu parler d'une pareille assemblée. Que le Roi n'avoit ordonné à personne de menacer la Cour de Rome de la convocation d'un Concile National. Que les expressions de Scoti donnoient à penser qu'il formoit des intrigues à Paris & en France contre le Roi. » Mais venons, » Monsieur, au sujet principal de l'entretien que j'ai souhaité d'avoir ici » avec vous, *ajoûta le Secrétaire d'Etat.* Sa Majesté, indignée de ce que » M. le Cardinal Barberin ne se dispose point à lui donner les justes satis- » factions qu'elle a droit d'éxiger, m'a chargé de vous apporter cet ordre » par écrit. Monsieur, *dit brusquement Scoti*, je ne reçois aucun écrit. Le » Roi a un Ambassadeur à Rome. Il peut lui envoyer ses ordres. Je me suis » repenti plus d'une fois d'avoir reçu l'écrit que m'apporta M. de la Barde » pour m'interdire les fonctions de Nonce Ordinaire, quoique le Roi & M. » le Cardinal de Richelieu eussent accepté quatre jours auparavant les Brefs » qui m'en donnent la qualité & les pouvoirs. Et bien, Monsieur, *reprit* » *Chavigni*, puisque vous refusez de recevoir l'ordre de Sa Majesté, il faut » vous déclarer ce qu'il contient.

C'étoit de ne se présenter plus à l'audience du Roi. » Rien ne témoigne » mieux, *dit alors Scoti*, combien Sa Majesté a d'éloignement pour la paix. » Elle la desire si peu, qu'elle ne veut pas même me permettre de lui en par- » ler de la part du Pape. Je le pouvois comme Nonce Extraordinaire. Mais » les fonctions m'en sont désormais interdites. On amuse depuis trois ans » M. le Cardinal Ginetti, Légat du S. Siege à Cologne. L'Empereur & le » Roi d'Espagne y ont envoyé leurs Plenipotentiaires. Cependant M. le Car- » dinal de Richelieu s'opiniâtre à empêcher que ceux de France ne partent » avant que les Hollandois ayent reçu un passeport tel qu'ils le demandent. » Les Ministres du Pape ne se mêlent point de ce qui regarde les hérétiques. » Ces affaires se doivent négocier avec les Ambassadeurs de la République » de Venise. Qui ne voit pas que ces délais sont affectés ? Les Hollandois » donnent assez à connoître qu'ils ne veulent point de passeports. S'ils y al- » loient de bonne foi, demanderoient-ils que leurs Ministres fussent traités » comme ceux des Têtes Couronnées, ou du moins avec la même distinc- » tion que les Plénipotentiaires de la République de Venise ? On dit sans » façon à la Haïe, que la Cour de France exhorte les Hollandois à la con- » tinuation de la guerre. J'ai dans ma poche des lettres de M. Justiniani, » Ambassadeur de Venise en Hollande, qui le marquent positivement. Je » vous en ferai la lecture, Monsieur, si vous le souhaitez. Chavigni refusa » de l'écouter, & se plaignit amérement de ce que le Nonce accusoit le Roi » d'être l'unique cause du retardement de la paix. Quelque sinistre interpré- » tation que vous donniez à la conduite droite & irréprochable de Sa Ma- » jesté, *ajoûta le Secrétaire d'Etat*, tant que les Hollandois n'auront pas » des passeports suffisans, le Roi sera plainement disculpé devant toutes les » personnes équitables. Doit-il traiter sans ses Alliés?

Le Nonce, reprenant alors un visage plus serein, témoigna souhaiter que le différend entre les deux Cours se pût terminer à l'amiable. Plût à

» Dieu, *dit-il*, qu'on voulût avoir ici autant de modération que le Pape & » ses Ministres. Les affaires ne se pousseroient pas à la derniere extrêmité. 1639.
» Les menaces qu'on nous fait de diminuer autant qu'il sera possible l'autorité du S. Siege en France, sont un effet du chagrin de M. le Cardinal de » Richelieu contre le Pape. Son Eminence ne peut souffrir ni le délai de la » promotion de M. Mazarin au Cardinalat, ni le refus de l'expédition des » bulles pour les Abbayes de Cîteaux & de Prémontré. Les intérêts particu» liers du premier Ministre sont la seule & véritable cause de la mésintelli» gence présente entre le Pape & le Roi. Sans cela, voudroit-on que la jus» te punition du crime de Rouvrai devînt une affaire d'Etat ? Useroit-on » de voies de fait avant que d'écouter les raisons du Pape ? Les couriers » sont arrêtés. On me défend les fonctions de la Nonciature ordinaire, & » même de l'extraordinaire. M. le Cardinal assemble chez lui quelques » Evêques, & les encourage à demander la convocation d'un Concile Na» tional, pour la suppression des Annates & de quelques autres griefs préten» dus. Son Eminence est fort trompée, si elle s'imagine que la violence » est un moyen propre à procurer le chapeau à M. Mazarin. Quant au Con» cile National, dont elle prétend nous faire peur, nous ne sommmes pas si » faciles à épouvanter. Je connois la disposition de la plûpart des Prélats » de France. Ils sont plus attachés au S. Siege que vous ne pensez. On en » verra des preuves certaines dans l'occasion.

» Eh Monsieur ! *reprit Chavigni*. Vous parlez comme si vous étiez sûr » d'avoir assez de crédit ici pour embarrasser le Roi, & pour troubler l'E» tat. Ma naissance & ma profession, *repliqua Scoti*, me mettent à couvert » de la malignité de ceux qui voudroient me soupçonner des mauvais des» sins que vous paroissez me vouloir imputer. Je travaillerai seulement à » maintenir le Clergé de France dans le respect & dans l'obéissance qu'il » doit au Pape. Plût à Dieu que le Roi fut informé de ce qui se passe & des » résolutions prises depuis peu. Il vous est facile, Monsieur, *repartit Chavi» gni en souriant*, de découvrir tout au Roi. N'avez-vous pas quelqu'un à » votre disposition qui puisse lui donner les avis salutaires que vous vou» driez faire passer jusques à lui ? Je ne manquerai pas de gens bien inten» tionnés, quand il sera temps de parler, *repliqua fierement Scoti*. Il est » trop important au Roi de ne se laisser pas surprendre & de vivre toujours » en bonne intelligence avec Sa Sainteté. Voit-on qu'elle en use avec tant » de hauteur ? Le Roi semble vouloir emporter de force le chapeau de Car» dinal pour une personne à qui le Pape ne juge pas à propos de le donner. » Que diroit-on si Sa Sainteté pressoit le Roi de faire malgré lui quelqu'un » de ses sujets Chevalier de l'Ordre du S. Esprit.

La conférence finit par une apologie que le Secrétaire d'Etat fit de la conduite du Roi, & de celle du premier Ministre. » Le rare mérite & la » vertu de M. le Cardinal, *dit-il entr'autres choses*, lui attirent un grand nom» bre d'ennemis. Mais bien loin de flétrir sa réputation, leurs discours ma» lins & envenimes n'ont servi qu'à l'augmenter. Cela nous fait espérer, Mon» sieur, que vous n'y pourrez pas non plus donner jamais la moindre attein-

1639. » te. Si Son Eminence a consenti d'accepter les Abbayes de Cîtaux & de » Prémontré, ce n'a été que pour le bien de l'Eglise, & pour l'avantage » particulier de deux Ordres Monastiques. M. le Nonce Bolognetti peut » rendre temoignage que jamais Son Emminence ne lui a fait aucune ins- » tance sur l'article des bulles. On n'en a parlé qu'au nom & de la part du » Roi. M. le Cardinal Barberin ne l'ignore pas. Il est trop sage pour vous » avoir ordonné de contredire une vérité connue de tout le monde. C'est au » Roi de juger si l'assassinat de l'Ecuyer de son Ambassadeur touche Sa Ma- » jesté, ou non. Voudroit-elle se plaindre d'avoir reçu une injure, si on ne » lui en avoit fait aucune? Au reste il paroît que vous êtes mal instruit de » la maniere dont les choses se font ici. Les Ministres rendent au Roi un » compte éxact de toutes les affaires. Ne vous mettez point en peine d'in- » former Sa Majesté de ce que vous m'avez dit. Je vous proteste sincere- » ment, Monsieur, que je lui en ferai un récit fidele & bien circonstancié. » Il y a si peu de rapport entre le Cardinalat & l'Ordre du Saint Esprit, » que je ne comprens pas quelle conséquence vous prétendez tirer, que le » Roi ne doit pas presser le Pape de donner le chapeau à un Prélat Romain, » puisque Sa Sainteté ne voudroit pas éxiger que le Roi donnât le cordon » au François qu'elle lui nommeroit. M. le Cardinal n'ignore ni le respect » qu'il doit au Pape, ni l'obligation qu'il a de servir utilement le Roi. Son » Eminence sçaura se conduire de telle maniere à l'égard de l'un & de l'au- » tre, qu'elle ne dira ni ne fera jamais rien qui ne soit approuvé de toutes » les personnes sages & désintéressées. Quant à ce qui regarde les intérêts de » M. Mazarin, Sa Majesté les soutiendra autant qu'il lui sera possible. Elle » suit en cela l'exemple du Roi d'Espagne, qui persiste vigoureusement » dans la nomination qu'il a faite de l'Abbé Perretti, pareillement sujet du » Pape, au Cardinalat.

Telle fut la fin d'une conférence qui fit grand bruit dans le monde. Le Nonce & le Sécretaire d'Etat en publierent chacun de leur côté une relation à leur maniere. Elles conviennent à cela près, que l'un omet des circonstances que l'autre raconte. Richelieu fit semblant de ne se mettre pas autrement en peine de ce que Scoti avoit dit contre lui. Mais au travers d'une modération affectée il fait sentir dans sa lettre au Cardinal Bagni, que les reproches du nonce l'avoient picqué au dernier point. Les lettres de Grotius nous aprennent que le monde ne les croyoit pas mal fondés. Qu'on parloit hautement à Paris d'assembler non seulement un Synode National; mais même de presser la convocation d'un Concile Général. Que les Evêques attachés au Pape avoient entr'eux de fréquentes conférences à Sainte Genevieve, où logeoit le Cardinal de la Rochefoucaut. Que ceux qui se déclaroient pour le Roi, ou plûtôt pour son Ministre, se rendoient chez l'Archevêque de Bourges, le plus ancien Prélat du Royaume, pour y concerter diverses choses. Que Richelieu fomentoit les différends entre la Cour de Rome & celle de France, afin de s'en rendre l'arbitre, & de contraindre le Pape à lui accorder ce qu'il demandoit. *C'est la coûtume des François*, dit l'Ambassadeur de Suede dans sa lettre du 17. Décembre au Chancelier Oxenstiern,

Oxenstiern, *de menacer la Cour de Rome, lorsque les choses ne s'y font pas à leur gré. Cela pourroit servir à diminuer la puissance du Pape. Mais dès que les Ministres ont fait leurs affaires particulieres, ils négligent ordinairement ce qui regarde le bien public. On croit ici que le Cardinal de Richelieu prétend se faire Légat perpétuel du Pape en France. Les Romains d'aujourd'hui, abattus par leurs disgraces du siecle précédent, accordent bien des choses par crainte, qu'ils refusoient fierement autrefois.* Le bruit se répandit, lorsque Mazarin parut à la Cour dans les premiers jours de l'année suivante, qu'il venoit négocier l'accommodement du Pape avec le Roi, & qu'il offroit de la part d'Urbain à Richelieu la qualité & les pouvoirs de Légat pour six mois, & que le Cardinal les vouloit pour un plus long-temps. J'ai peine à me persuader que la Cour de Rome, qui se défioit étrangement de la profonde & vaste ambition de Richelieu, ait jamais pensé à lui accorder pour le moindre temps une pareille commission. Il auroit bien trouvé les moyens d'obliger le Pape à la lui continuer.

1639.

Commencement de la faveur de Cinq-Mars.

Journal de Bassompierre. Tom. II.

Relation de Fontrailles dans les Mémoires de Montresor.

Vittorio Siri Memorie recondite. T. VIII. pag. 808.

Les intrigues du Nonce à Paris donnerent peut-être moins d'inquiétude au Cardinal que celle de deux filles à la Cour, qui travaillerent, de concert avec la Reine, à le perdre dans l'esprit de son maître. Du moins, il le crut ainsi, & en eut la peur toute entiere. Je parle de Hautefort & de Chemeraut sa bonne amie. Elles furent bannies de la Cour vers la fin de cette année, & reçurent immédiatement après ordre de sortir de Paris. *Pour chasser un clou par l'autre*, comme dit Grotius dans quelqu'une de ses lettres, Hautefort, que Louis avoit autrefois aimée à sa maniere *Platonicienne*, fut rappellée à la Cour. Le Cardinal la jugeoit plus propre qu'une autre à dissiper le chagrin que la retraite de la Faïette sa rivale causoit à Louis. Mais Hautefort s'étant au gré de Richelieu trop attachée à la Reine, il résolut de la punir comme une ingrate, & d'envelopper Chémeraut sa confidente dans la même disgrace. On soupçonnoit celle-ci de faire agir son amie. Comme Louis ne se pouvoit passer d'une Favorite, ou d'un Favori, le Cardinal dégoûté des femmes qui se dévouoient plus volontiers à la Reine qu'à lui, s'imagina que si le jeune Cinq-Mars, fils puîné du Maréchal d'Effiat, à qui le Roi témoignoit déja quelque amitié, entroit à la place du Duc de S. Simon disgracié depuis trois ans, il dépendroit absolument du Ministre, auteur de l'élevation du fils, aussi bien que de celle du pere. Mais les espérances de Richelieu furent trompées. Cinq-Mars devint un de ses plus violens ennemis. Ce nouveau Favori fera désormais une si grande figure, que je ne puis me dispenser de rapporter ici les premiers commencemens de sa fortune, tels qu'un Gentilhomme d'esprit & de mérite, son intime confident, les raconte.

La naissance des Enfans de France, ayant changé la face de la Cour, dit Fontrailles, *le Cardinal prit de nouvelles mesures*, & pensa sérieusement à se faire Régent du Royaume après la mort du Roi. *Sans perdre le temps, il agit auprès de Sa Majesté afin de tirer d'elle les dernieres paroles qu'il jugeoit à propos pour le conduire à la puissance qu'il se proposoit.*

1639. *Il présumoit, mais avec plus d'orgueil que de raison, que ce titre exigé du Roi l'éleveroit à la qualité de Régent en France; que s'il étoit forcé à se relâcher d'une prétention si glorieuse pour lui, il dépendroit de son choix de faire pencher la balance du côté de la Reine, ou de celui de M. le Duc d'Orléans; & qu'il se détermineroit à l'un ou à l'autre, selon que le temps & les occasions le lui conseilleroient. Depuis le retour du voyage de Languedoc, le Cardinal avoit fait souffrir tant de choses à la Reine, qu'il se rendit irréconciliable avec elle. Son aigreur fut portée si loin, qu'il déclaroit ouvertement avoir perdu toute considération pour l'épouse de son maître. On ménageoit d'avantage Son Altesse Royale. Cependant les égards du Ministre ne s'étendoient pas au-delà de certaines civilités extérieures, qui prouvoient une profonde dissimulation. Monsieur ne s'appliquoit pas moins à cacher ses véritables sentimens au Ministre. Telle étoit à peu près la situation de la Cour, lorsque M. de Cinq-Mars, qui fut depuis Grand-Ecuyer* par la démission du Duc de Bellegarde, *entra en faveur.*

La vûe particuliere de Richelieu pour se maintenir au timon des affaires, c'étoit de décréditer la Reine par l'éloignement de ses créatures. Et d'autant que Madame de Hautefort lui étoit parfaitement dévouée, le Cardinal chercha les moyens de la bannir de la Cour. Elle n'étoit pas encore mariée, & le Maréchal de Schomberg ne l'épousa que long-temps après. Si on lui donne la qualité de *Dame*, c'est à cause de sa charge de *Dame d'Atour* de la Reine. L'usage veut qu'on traite ainsi les filles qui en sont revêtues. *L'affection que le Roi témoignoit à Hautefort*, poursuit Fontrailles, *étoit trop suspecte au Cardinal, pour laisser plus long-temps cette vertueuse fille dans la place qu'elle occupoit. Il se proposa de la remplir d'une personne agréable au Roi, & capable de le divertir, ou du moins de l'amuser. Et de peur que Sa Majesté ne choisît quelqu'un sans que le Ministre en eût le mérite, il jetta les yeux sur M. de Cinq-Mars, à qui le Roi témoignoit beaucoup d'amitié dès le voyage d'Amiens. Richelieu résolut de ne s'y opposer pas, & de laisser agir l'inclination de Sa Majesté. Il se contenta de ménager si bien les choses que le monde se pût appercevoir que l'élevation du nouveau Favori étoit un effet de l'autorité du Ministre, & que M. de Cinq-Mars demeurât convaincu qu'il lui en étoit principalement redevable.*

» Peu de temps après, le Cardinal s'entremit pour obtenir à M. de » Cinq-Mars la charge de Maître de la Garderobe. Habile à employer, » quand il en étoit besoin, toute l'adresse d'un homme consommé dans » les intrigues du cabinet, il montroit incessamment à M. de Cinq-Mars » les avantages de la faveur, & lui faisoit sentir finement qu'il n'y pour» roit jamais parvenir sans son appui. La résolution d'ordonner à Ma» dame de Hautefort de sortir de la Cour ayant été prise avec précipi» tation, & contre le sentiment des confidens de Richelieu, qui en pré» voyoient les conséquences beaucoup mieux que lui, M. de Cinq-Mars » commença d'être regardé comme Favori. On remarqua dans le voyage » du Roi à Grenoble, où Madame de Savoye se devoit trouver, qu'il » avoit pour celui-ci une inclination beaucoup plus forte que pour tous

» ceux qui avoient eu jusques alors quelque part dans les bonnes gra- 1639.
» ces de Sa Majesté. Le Cardinal en conçut de la jalousie, se repentit
» du choix qu'il avoit fait, & ne demeura pas long-temps sans s'apper-
» cevoir, dans les divers voyages que la nécessité des affaires obligeoit
» le Roi d'entreprendre, que s'il étoit facile de ruiner une fille, il n'en
» étoit pas de même d'un jeune homme beau, bien fait, ambitieux, spi-
» rituel, que le Ministre avoit lui-même introduit, & auquel il ne res-
» toit plus rien à desirer, depuis que le Roi l'eut élevé à la charge de
» Grand Ecuyer, que de remplir la place de son premier bienfaicteur.

La mort du Cardinal de la Valette étant survenue, Richelieu envoya au Roi la liste de ceux que le Ministre croyoit devoir être pourvûs des bénéfices vacans. Une médiocre Abbaye y étoit seulement destinée au frere du nouveau Favori. Sa Majesté en fut tellement indignée, que déchirant le papier, elle donna incontinent à l'Abbé d'Effiat une des meilleures Abbayes que possédoit le Cardinal de la Valette. Richelieu en fut si offensé, que dès-lors il jura la ruine de M. de Cinq-Mars, & s'en expliqua librement à ses confidens. Fontrailles semble insinuer, dans la suite de son récit, que Richelieu tâcha de maintenir Hautefort. Mais il étoit trop tard. Le Roi la relégua peu de temps après le retour de Sa Majesté à Paris, & mit de son propre mouvement Cinq-Mars en possession de la charge de Grand Ecuyer. L'Abbé d'Effiat, dont parle Fontrailles, est celui-là même qui a fait en nos jours assez de bruit dans le monde par son luxe, & par l'abondance & la délicatesse de sa table. Il a souvent raconté que dès les premiers commencemens de la faveur de son frere, il fut destiné au Cardinalat, & que le Roi l'appelloit ordinairement *le petit Cardinal*. Tout cela ne contribuoit pas peu à augmenter la jalousie de Richelieu. Cinq-Mars, enflé de la rapidité de sa fortune naissante, brava bientôt le Cardinal, & commença de se brouiller avec lui. *Tout beau*, lui dit un jour le Roi. *N'allez pas si vîte. J'ai pour vous toute la tendresse imaginable, & je hais cruellement le Cardinal. Cependant, si vous lui rompez en visiere, n'attendez pas que je prenne votre parti contre lui. Je ne gâterai jamais mes affaires pour l'amour de qui que ce soit. Elles sont en telle situation que je ne puis me passer de mon Ministre.* Avis salutaire que Cinq-Mars eut grand tort de négliger dans la suite.

Qualités du nouveau Favori. *Mémoires du Duc de Bouillon. Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. VI. chap. 86.*

On trouve un portrait plus particulier de ce Seigneur autant imprudent qu'infortuné, dans les Mémoires du Duc de Bouillon. *Cinq-Mars*, dit l'Auteur, *étoit fort bien fait, & fort aimable de sa personne. Il avoit du courage, l'esprit élevé, audacieux, capable de grandes entreprises, & de les conduire avec beaucoup d'artifice & d'application. Mais comme il n'avoit que vingt & un an, il étoit sans expérience, & d'ailleurs indocile & présomptueux; défauts presque toujours inséparables de la fortune & de la jeunesse; mais d'autant plus dangereux, que la présomption engage à des projets téméraires, & que l'indocilité empêche de les abandonner. Aussi Cinq-Mars, quelques remontrances que lui fissent ses amis, ne se put jamais vaincre sur la haine qu'il conçut contre le Cardinal. S'il avoit seulement voulu la mo-*

1639. *dérer & se rendre plus assidu auprès du Roi, à quelle grandeur n'auroit-il pas pû aspirer avec le temps? Son maître l'aimoit au dernier point; & Richelieu se trouvoit accablé de maladies. Mais il fut impossible à Cinq-Mars de prendre sur ces deux points une conduite constante & uniforme; soit qu'il fût entraîné par sa mauvaise destinée; soit que les hommes n'ayent pas encore trouvé ce point d'habileté, de retarder le cours de leur fortune pour l'affermir. Quelque grande que fût l'ardeur de Cinq-Mars pour l'augmentation de la sienne, cela ne l'empêchoit pas de donner beaucoup à ses plaisirs, & de témoigner une aversion insurmontable pour tout ceux du Roi. Comme ce Prince avoit l'esprit porté à la pieté, il ne cherchoit pour se délasser que des amusemens innocens. De maniere que ce qui pouvoit le soulager, ou le divertir, accabloit son Favori de tristesse & de chagrin.*

Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. II.

Péréfixe, qu'on appelloit alors l'*Abbé de Beaumont, Maître de Chambre du Cardinal, & depuis Précepteur du Roi* Louis XIV. *& Archevêque de Paris, m'a conté que son maître l'ayant un jour envoyé avertir Cinq-Mars que le Roi étoit fort irrité contre lui, il le trouva dans sa chambre pleurant à chaudes larmes & maudissant sa destinée.* J'aime mieux, *dit-il plus d'une fois*, renoncer à tout, que de soûtenir plus long-temps la vie que je suis obligé de mener auprès du Roi. *Son emportement étoit si grand, que Beaumont eut de la peine de lui faire comprendre que le mécontentement du Roi venoit de ce qu'au retour de la chasse du blérean, Cinq-Mars parut si fatigué, qu'il ne put demeurer un moment dans l'appartement du Roi, qui s'étoit retiré tout exprès dans son cabinet, afin de n'y appeller que lui seul. Richelieu prit d'abord soin de la conduite de Cinq-Mars. Le Cardinal avoit même aidé en quelque maniere à sa fortune, par amitié pour le Maréchal d'Effiat, qui fut redevable de son élevation à Richelieu; peut-être aussi parce que le Cardinal sçavoit que la place de Favori ne pouvoit demeurer vuide, & qu'ayant vû le grand penchant du Roi pour Cinq-Mars, il avoit jugé plus à propos de le suivre que de s'y opposer.*

Au retour du voyage de Picardie en 1640. ou 1641. *Cinq-Mars demanda au Roi de le faire entrer dans le Conseil. Il crut que le Cardinal n'auroit aucun prétexte de s'y opposer, puisqu'il n'ignoroit pas que Sa Majesté rendoit compte au Favori de tout ce qui s'y passoit de plus secret & de plus important. Cependant, lorsqu'elle en fit la proposition, le Cardinal s'emporta jusques à dire, que pour décrier le gouvernement de France dans les Pays étrangers, il suffiroit de faire voir qu'une aussi petite tête que celle de Cinq-Mars y avoit quelque part. Richelieu l'envoie chercher incontinent, lui déclare sans façon ce qu'il vient de dire au Roi, & ajoûte des paroles si offensantes, que Cinq-Mars, outré de douleur, sort d'avec lui comme un homme désespéré. Peu de jours après, on avertit le Cardinal que Cinq-Mars étoit amoureux de la Princesse Marie de Mantoue, & qu'il pensoit à l'épouser. Son Eminence en fit des railleries fort piquantes.* Je ne crois pas, *dit Richelieu*, que cette Princesse ait tellement oublié sa naissance, qu'elle veuille s'abaisser jusques à un si petit compagnon. *Ce discours rapporté à Cinq-Mars acheva de mettre le comble à sa haine. Cependant ces démêlés n'éclaterent point*

alors. Le Cardinal jugea qu'il étoit de son intérêt de cacher les ambitieux projets de Cinq-Maos, & les peines qu'il lui donnoit. Le Favori de son côté ne crut pas devoir découvrir à personne les discours méprisans du Ministre, & le mauvais traitement qu'il en recevoit. 1632.

J'ai mis ici ces deux circonstances, parce qu'elles servent admirablement à faire connoître l'humeur & les qualités de l'esprit de Cinq-Mars. Pour en donner une idée encore plus distincte, aussi bien que de la foiblesse du Prince dont j'écris l'Histoire, au regard de son Ministre & de son Favori, qu'il me soit permis d'ajoûter un billet que Louis écrivit de S. Germain en Laïe à Richelieu, qui étoit pour lors dans sa maison de Ruel. Il est daté du 5. Janvier 1641. *Je suis bien fâché*, dit le Roi au Cardinal, *de vous importuner sur les mauvaises humeurs de M. le Grand. A son retour de Ruel, il m'a rendu le pacquet que vous lui aviez donné.* M. le Cardinal, *lui ai-je dit*, me mande que vous lui avez témoigné une grande envie de me complaire en toutes choses. Cependant, vous ne le faites pas sur un chapitre dont je l'ai prié de vous parler. Il m'en a touché quelque chose, *m'a-t-on répondu*. Mais je ne puis changer là-dessus, & je ne serai pas plus laborieux qu'auparavant. *Ce discours m'a fâché.* La paresse, *ai-je repris*, ne convient point à un homme de votre condition, qui doit penser à se rendre digne de commander des armées. Vous m'avez témoigné que c'est là votre dessein. Je n'ai point de si hautes prétentions, *m'a-t-on repliqué brusquement.* Je suis persuadé du contraire, *ai-je dit sans vouloir enfoncer ce discours. Vous sçavez ce qui en est. Puis revenant à l'article de la paresse*, c'est un vice, *ai-je ajoûté*, qui rend un homme incapable de toutes les bonnes choses. Il les faut laisser à ces gens du * Marais qui se donnent tout entiers au plaisir. Vous avez été nourri parmi eux. Si vous voulez continuer cette vie, il faut penser à vous y en retourner. Je suis tout prêt, *m'a-t-on arrogamment répondu.* Si je n'étois plus sage que vous, *ai-je dit*, je sçai bien ce que j'aurois à vous repartir là-dessus. Devez-vous parler de la sorte à un maître qui vous a comblé de biens ? Je n'ai que faire de vos biens, *a répondu notre homme à sa maniere accoutumée.* Je m'en passerai sans peine, & serai plus content d'être Cinq-Mars que M. le Grand. En un mot je ne puis vivre autrement, & je ne changerai point. *Nous sommes venus en nous picotant l'un l'autre jusques à la cour du Château.* Si vous êtes de cette humeur, *lui ai-je dit alors*, vous me ferez plaisir de ne me point voir. Très-volontiers, *m'a-t-il reparti. Je ne l'ai point vû depuis. Tout ceci s'est passé en présence de Gordes. Je lui ai lû ce mémoire avant que de vous l'envoyer. Il n'y a rien trouvé que de véritable.*

Que dut penser le Capitaine des gardes du Roi, témoin de la foiblesse du Prince, & de l'arrogance du Favori ? Quoi qu'il en soit, ce récit prouve que Richelieu & Cinq-Mars dissimuloient fort bien leur haine

* Quartier de Paris, où étoit l'Hôtel d'Effiat.

1639. & leurs mécontentemens réciproques, & que le Cardinal tâcha durant quelque temps de maintenir l'autre, du moins qu'il fit semblant de le vouloir. N'espéroit-il point que Louis, rebuté de son Favori, le chasseroit de lui-même, & en chercheroit un autre plus complaisant & plus souple ? Deux billets de Cinq-Mars écrits à Richelieu & à Des-Noyers Secrétaire d'Etat, à l'occasion de sa brouillerie avec le Roi, font encore merveilleusement connoître l'arrogance, ou plutôt l'étourderie de ce jeune homme. » Monseigneur, *dit-il au Cardinal*, j'ai une extrême confu» sion de voir les oreilles de Votre Eminence si souvent frappées de plain» tes contre moi. Il y faut remédier enfin. Plutôt que de recourir à une » longue & inutile justification, j'aime mieux me confesser coupable, » quoique ma faute me soit inconnue. Par là, Monseigneur, je deman» de à Votre Eminence, qu'elle n'écoute plus sa bonté pour moi, & que » préférant son repos à mon propre avantage, elle se laisse aller à toute la » complaisance que la colere du Roi peut desirer. Que Votre Eminence » ne regarde point ceci comme un emportement dont je me pourrai re» pentir. Après de sérieuses réflexions sur tout, je lui proteste que je » n'en appréhende aucun événement, pourvû qu'elle m'exempte de l'aver» sion du Roi, & qu'elle se souvienne que je serai éternellement son » très-humble serviteur. « Le billet à Des-Noyers est plus précis. » Les » extrêmités ausquelles vous me voyez réduit vous peuvent faire juger » de l'état où je suis. Je vous conjure, par tout ce que vous avez ja» mais eu d'amitié pour moi, de consentir que la vie misérable que je » mene, finisse. Voyez avec Son Eminence ce que je dois faire pour » m'en tirer, & pour empêcher que l'aversion du Roi ne me vienne » persécuter. C'est tout ce que je demande; c'est tout ce que je desire.

L'armée de France passe le Rhin sous la conduite du Duc de Longueville. *Histoire du Maréchal de Guébriant. Liv. III. chap. 5. 6. &c. Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery, Liv. VI. chap. 13.*

La fin de l'an 1639. est remarquable par une entreprise hardie, & parfaitement bien conduite. C'est le passage de l'armée de France au-delà du Rhin le 28. Décembre, action que certains Auteurs ne croyent pas inférieure au fameux passage de la même riviere que César a si soigneusement décrit dans ses Commentaires. Le Comte de Guébriant proposa la chose dans le Conseil de guerre, l'appuya de fortes raisons, & eut le principal honneur de l'exécution, dit l'Auteur de l'Histoire de cet habile guerrier. Il en donne un ample détail. Mais la relation envoyée à la Cour par le Duc de Longueville, qui commandoit en chef, n'est pas si avantageuse au Comte. Fut-ce un effet de la jalousie de son Général, qui ne voulut pas donner toute la gloire de l'entreprise à un Officier subalterne ? N'est-ce point aussi que Guébriant ayant proposé simplement de tenter ce qu'un Colonel Allemand avoit déja heureusement exécuté, & que Roze, Officier dans les troupes du feu Duc de Weymar, ayant garanti le succès, en cas qu'on voulût suivre l'exemple de l'Allemand nommé Kouhasse, le Duc de Longueville ne crut pas que le Comte méritât les éloges que son Historien lui donne sur le témoignage de Roqueservieres, qui servoit alors dans le régiment de Guébriant. Quoi qu'il en soit, je me contenterai de rapporter ce que cet

Auteur a extrait du mémoire que Roqueservieres lui avoit fourni, & d'ajoûter quelque chose de ce qui se trouve dans la relation dressée par ordre du Duc de Longueville.

1639. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. II.

Incontinent après la conclusion du traité avec les Directeurs de l'armée du feu Duc Bernard de Saxe-Weymar, dont j'ai parlé ci-dessus, Longueville, reconnu Général par les Allemands aussi bien que par les François, fit avancer son armée dans le bas Palatinat. On avoit formé le dessein de surprendre Spire & Mayence. Mais le projet fut déconcerté par la vigilance & par l'activité des Généraux de l'Empereur & du Duc de Baviere. » L'entreprise sur Spire étant manquée, *dit Roqueservieres*, » M. de Longueville assembla le Conseil de guerre. Tout le monde étoit » d'avis de s'en retourner dans l'Alsace, & M. de Choisi, Intendant de » l'armée, alla faire cuire du pain à Strasbourg pour le retour. M. de Guébriant fut seul d'un avis contraire, & dit qu'il falloit avancer dans » le Palatinat. Ses raisons parurent bonnes, & chacun s'y rendit. Si l'armée eut retourné en arriere, elle étoit absolument perdue. Nous prîmes dans le Palatinat Alsheim, Openen, Binghen, Creutzenach, Baccarach & Obervezel. On séjourna dans l'Onstruch jusqu'au mois de » Décembre. L'armée Bavaroise fut contrainte à retourner dans ses quartiers d'hyver, & nous demeurâmes maîtres de la Campagne. Ce fut » M. de Guébriant qui proposa de passer le Rhin. Il parla si bien, que » tout le Conseil de guerre demeura convaincu de la solidité de ce qu'il » alléguoit. C'est le plus beau passage qui se soit jamais fait. En prenant tout autre parti l'armée étoit perdue sans ressource. M. de Longueville loua les nobles projets de M. de Guébriant, qui fournit encore les moyens de l'exécution. Notre entreprise fut glorieuse au Roi. » Les ennemis avouerent que rien n'étoit impossible à ses armes. On » n'avoit point encore vû tous les chevaux d'une armée passer le Rhin » à la nage. Ce fut une invention du rare génie de M. de Guébriant. » Nous eûmes ainsi dans la Véteravie, & dans la haute Hesse, les meilleurs quartiers que nous ayions pris en Allemagne. Chacun vouloit » aller se rafraîchir dans le Pays Messin. Cela obligea le Comte de Guébriant à chercher un expédient pour sauver les troupes & la réputation » des armes de France.

La relation envoyée à la Cour par le Duc de Longueville n'en dit pas tant. Donnons l'extrait d'une piéce qui décrit une action qui parut téméraire, & dont les suites furent aussi avantageuses à Louis & à ses Alliés, que funestes à la Maison d'Autriche. » Après un mois de séjour » auprès de Creutzenach, où les vivres & les fourrages manquerent, » *dit-on*, le Duc de Longueville, persuadé qu'il étoit impossible d'y demeurer plus long-temps sans faire périr l'armée toute entiere, assembla le Conseil de guerre, pour résoudre de quel côté on marcheroit. » Trois choses furent proposées. Premierement de passer la Moselle. Mais » cela parut impraticable. Le Duc de Lorraine étoit à Treves. Il avoit » mis des gens de guerre dans toutes les Places situées sur la riviere, &

» retiré tous les bateaux en lieu de sûreté. Le Colonel Roze & le Comte
1639. » de Nassau avoient déja inutilement tenté de surprendre quelque passage.
» Y aller avec toute l'armée, cela ne se pouvoit. Outre que nous man-
» quions de fourrages & de munitions de guerre, la saison n'étoit nul-
» lement propre à faire des sieges, & le Pays est si serré le long de la
» Moselle, que l'armée n'y auroit pû vivre un mois. On proposa ensuite
» d'aller prendre S. Vandel, Salbrik, Vaudevrange & S. Avau; de des-
» cendre le long de la Saar, de se loger dans le Pays Messin, & d'at-
» tendre là les ordres du Roi. Tout le monde dit d'un commun accord,
» que dans tout ce Pays-là on ne trouveroit ni paille, ni foin, & en-
» core moins de grain. Qu'il falloit traverser des déserts pour y aller,
» & que c'étoit prendre le droit chemin pour retourner en France. Après
» avoir rejetté ces deux expédiens, on parla de passer le Rhin. Tout le
» monde y conclut. On ne pouvoit autrement faire subsister l'armée. Il
» fallut donc travailler incontinent à chercher les moyens de l'exécution
» du projet.

» Le Duc de Longueville envoie de bons & fideles espions pour sça-
» voir si l'armée de Baviere s'étoit retirée. Ayant appris qu'elle étoit allée
» prendre ses quartiers d'hyver dans le Wirtemberg, il ordonna que tou-
» tes les troupes se rendissent le 28. Décembre aux environs de Baccarach
» & d'Obervezel. Le Colonel Roze avoit l'avant-garde de la cavalerie,
» & le Comte de Nassau l'arriere-garde, chacun avec sa brigade. Le 25.
» du même mois, le Comte de Guébriant alla reconnoître les lieux les
» plus propres à passer la riviere, & voir quelle quantité de barques le
» Lieutenant de l'artillerie avoit préparée, selon l'ordre que le Général
» lui en avoit donné. Ayant pris une entiere connoissance de tous les
» endroits, le Comte de Guébriant confére avec le Lieutenant Colonel
» de l'artillerie, & avec le Capitaine des bateliers, homme habile & ex-
» périmenté dans son métier. Ils conviennent de passer en même temps;
» le Comte au-dessus de Baccarach, & le Lieutenant Colonel à Ober-
» vezel. Celui-là s'en alla rendre compte de tout au Duc de Longue-
» ville, qui arriva au commencement de la nuit à Baccarach, & ordon-
» donna aux régimens de Guébriant & Schmitdberg de se tenir prêts à
» marcher. Sur les dix heures du soir, le Comte de Guébriant comman-
» da au Capitaine des bateaux de partir avec tous ses bateliers. Ils firent
» monter les petites barques au-dessus de Lorik, grand bourg au-delà du
» Rhin, & à un autre bourg. Quelques dragons ennemis avoient leurs
» quartiers en ces endroits, & nous devions passer entr'eux. Les régi-
» mens de Guébriant & de Schmitdberg, logés à Baccharach, suivirent
» les bateliers; & ceux de Netancourt & de Melun, venus de Creutze-
» nach, les attendirent sur le chemin.

» A deux heures après minuit précisément, le Comte de Guébriant fit
» passer Roqueservieres avec cent quarante mousquetaires & soixante pi-
» quiers, gens choisis. Tous s'embarquerent à la fois, & passerent en
» même temps. Dès qu'il eurent mis à pied à terre sur l'autre bord, Ro-
» queservieres

» queservieres les rangea en bataille, & posa des corps de garde avan-
» cés de part & d'autres, sans que les gens de Lorik s'en apperçussent, 1639.
» quoique d'ailleurs ils fussent fort alertes. Ils tiroient incessamment sur
» nous, & faisoient de grands feux pour découvrir notre dessein.
» Mais ne nous voyant point les barques nécessaires au passage d'une ar-
» mée au-delà d'une riviere, ils ne s'imaginerent pas que nous préten-
» dions passer le Rhin. Après que le Comte de Guébriant eut fait passer
» la plus grande partie de quatre régimens, il passa lui-même & attaqua
» Lorik. La garnison abandonna la Place, & se retira dans une tour
» séparée, sur le bord du Rhin. Le Lieutenant Colonel de l'artillerie pas-
» soit à Obervezel avec le régiment de Forbus, en même temps que le
» Comte de Guébriant traversoit la riviere au-dessus de Baccarach. Le
» lendemain 28. Décembre le Colonel Roze commença de faire passer
» son régiment & ses dragons. Comme il étoit impossible de mettre des
» chevaux dans des barques aussi petites que les nôtres, il essaya une nou-
» velle maniere. Un cavalier bien monté descend dans une barque, fait
» entrer son cheval dans l'eau, le conduit par la bride, & le cheval passe
» à la nage sans difficulté. On en mene trois ensuite avec la même bar-
» que; & la chose paroît si facile que tous les autres cavaliers du régi-
» ment suivent l'exemple. Après cet heureux essai, toutes les barques fu-
» rent employées à la fois, & le même jour, d'assez bonne heure, le
» régiment de Roze & ses dragons acheverent de passer. Pendant huit jours
» & huit nuits le reste de la cavalerie arriva en bon ordre au-delà du Rhin.

Tel fut ce passage tant vanté dans l'Histoire de Guébriant. » On trou-
» vera peut-être étrange, *ajoûte la relation*, que nous ayions hazardé si
» legérement de passer le Rhin, sans avoir des barques propres, & sans
» autre expédient que celui de conduire les chevaux à la nâge, ce qui
» ne s'est jamais fait. Mais l'exemple de M. Kouthasse, en se retirant à
» Binghen, nous prouva la possibilité de l'entreprise. Des cavaliers for-
» cés à se mettre à couvert au-delà de cette riviere, la traverserent de
» la sorte, & le Colonel Roze assura qu'il en feroit autant. D'ailleurs la
» perte de l'armée paroissant inévitable en prenant toute autre voie, le
» Duc de Longueville aima mieux tout hazarder pour la sauver, com-
» me il a fait. Ce n'est pas qu'il ne connût fort bien le danger. Le corps
» de l'armée étoit extrémement foible. Une gelée le pouvoit séparer en
» deux. Les troupes des Ducs de Lorraine & de Baviere, postées sur la
» Moselle & dans le Wirtemberg, nous auroient attaqués, dépourvûs de
» canon, des munitions de guerres, de vivres, d'argent & de chevaux
» d'artillerie. Nous n'avions aucune assurance de la part des Hessiens,
» ni des gens de Francfort. Tout cela fut agité & mûrement considéré.
» Mais enfin, on conclut que de deux maux il falloit éviter le plus grand,
» & qu'il valoit mieux hazarder l'armée de cette maniere, que de la
» perdre avec honte, en la ramenant en France.

Tandis que par des services honnêtes & signalés Guébriant s'efforce de mériter le bâton de Maréchal de France, Gassion fait bassement sa

1639. Révolte dans la Normandie. *Bernard Histoire de Louis XIII L. XIX. Histoire du Maréchal de Gassion. Tom. II. Journal de Bassompierre. Tom. II. Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. Liv. VI. chap. 44. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. T. II. Grotii Epistola passim an. 1639. & initio an. 1640.*

cour à Richelieu, en tourmentant de pauvres gens de la Normandie qu'on appelloit *les va-nuds-pieds*. Le crime qui attira sur eux de terribles effets de la colere du Roi & de son Ministre, c'étoit le refus de payer les impôts dont la Province étoit accablée, & la prise d'armes pour se défendre contre les violences des Partisans ou *Maltôtiers*. Soit que les Gentilshommes du Pays, & les Magistrats de Rouen & de quelques autres villes, fussent convaincus de la justice des raisons que les prétendus rebelles avoient, de se soulever contre les levées exorbitantes de deniers, dont la seule ambition du Cardinal étoit la cause; soit que choqués de son gouvernement tyrannique, ils prissent un plaisir secret & malin à le voir embarrassé par des troubles au-dedans du Royaume; on laissa faire les *va nuds pieds*, & la Cour fut obligée de dissimuler jusques à la fin de la campagne. Il n'est pas trop surprenant qu'un soldat de fortune comme Gassion ait obéi aveuglément à l'ordre que Richelieu lui donna, d'aller avec son régiment prêter main-forte au Chancelier Séguier, cet indigne ministre des passions & des injustices du Cardinal, que la Cour envoya en Normandie à la fin de cette année. Mais que pensera la postérité, quand elle lira que Montrevel, Villars & Berwick, ont lâchement pris en nos jours la commission d'exécuter les ordres tyranniques & sanguinaires de Louis XIV. contre les pauvres Cévenois, qui ne demandoient que le libre éxercice de la Religion dans laquelle ils sont nés? Ces Messieurs se trompent grossierement s'ils croyent avoir acquis beaucoup de gloire dans leurs expéditions contre les *Camisars*. On dira d'eux ce que je dis maintenant de Séguier & de Gassion, qu'indignes du rang qu'ils tiennent, ils ont sacrifié leur conscience & leur honneur, pour s'avancer & pour plaire à la Cour. Richelieu craignoit que le Comte de Soissons & ses autres ennemis n'encourageassent sous main les mécontens de Normandie. C'est pourquoi il écrivit des lettres si obligeantes au Chancelier & au Colonel, pour les remercier du service qu'ils avoient rendu au Roi, c'est-à-dire, à lui-même. Que par ses manieres *brusques & violentes* Gassion n'ait fait beaucoup de mal à Rouen, à Caen & à Avranches, & qu'il ne se soit rendu odieux dans toute la Normandie, son Historien n'en disconvient pas. Il y fut envoyé cette année vers la fin du mois de Novembre. En voici le sujet.

Les Historiens François disent seulement que les *va-nuds-pieds*, étoient des *misérables*, dont les mouvemens causerent pourtant de l'inquiétude à la Cour. On en trouve quelques circonstances particulieres dans les lettres de Grotius. Au mois d'Août de cette année, des artisans & des paysans, attroupés dans le Pays d'Avranches & dans quelques autres endroits de la basse Normandie, tuerent certains *Maltôtiers* qui les tourmentoient. On dit qu'il y eut jusques à vingt mille hommes assemblés, sous la conduite d'un nommé *Morel* ou *Moreau*. Ils se battirent contre les gens de Gassion près d'Avranches, & le Marquis de Courtaumer fut tué dans l'action. Des troupes réglées & aguerries n'eurent pas grande peine à dissiper une multitude sans discipline & mal armée. Comme la

mécontentement étoit général dans la Province, il éclata bientôt à Rouën. 1639.
Quatre *Maltôtiers* y furent tués, huit de leurs maisons abattues & pillées; entr'autres, celle des Fermiers de la gabelle. Le peuple étoit tellement déchaîné contre Richelieu, que les Religieux Dominicains, qui avoient mis ses armes sur la porte de leur couvent, les ôterent promptement, de peur que la populace ne les vint attaquer. On voulut mettre le feu à la maison de Tourneville Receveur Général des impôts. Les Magistrats du Parlement eurent peine à la sauver de l'incendie; mais ils ne purent empécher qu'elle ne fût pillée. Le Roi & son Ministre se trouvant alors à l'extrêmité du Royaume dans le Dauphiné, la Cour ne put prendre sitôt des mesures pour arrêter les mouvemens excités dans une grande Province voisine de Paris; & les troupes étoient occupées à repousser le Cardinal Infant & Picolomini, assez puissans sur la frontiere de Picardie & de Champagne. Peu de temps après le retour du Roi à Paris, le Colonel Gassion eut ordre de marcher avec son régiment & quelques autres troupes vers la Normandie, de dissiper les factieux, & d'obéïr au Chancelier Séguier qui le devoit suivre de près. Grotius dit que les Magistrats du Parlement de Normandie tâcherent d'appaiser le tumulte dans sa naissance à Rouen. Mais on crut à la Cour qu'ils avoient été trop lents & trop indulgens. Ils furent même soupçonnés de connivence. Voilà pourquoi Séguier y fut envoyé.

Il part donc à la fin de Décembre, accompagné d'un Secrétaire & de quelques Conseillers d'Etat, de plusieurs Maîtres des Requêtes, & d'un grand nombre d'Officiers du Sceau. Tout plia dans la capitale & dans la Province, sous un Magistrat qui *faisoit*, dit-on, *les différentes fonctions de Chancelier & de Connétable. Gassion prenoit le mot de lui, & le drapeau blanc demeuroit toujours dans sa chambre.* Le lendemain de son entrée à Rouen, il envoya une interdiction au Parlement, à la Cour des Aides, aux Magistrats subalternes & aux Trésoriers de France. Les priviléges de la ville furent révoqués, & ses revenus confisqués. Après cela Séguier fait condamner plusieurs personnes à la potence & à la roue, par des gens du Parlement de Paris envoyés à Rouen pour y éxercer la justice; disons mieux, pour y éxécuter les ordres violens & sanguinaires que Séguier leur donneroit. Il jetta une si grande épouvante dans la Normandie, qu'un assez bon nombre d'habitans s'enfuit en Angleterre & dans les Isles de Gersey & Guernesey. Telle fut la fin de l'expédition du nouveau *Connétable* à longue robe. Sa mémoire doit être d'autant plus en éxécration aux Normands, qu'il proposa le premier à Richelieu d'en user avec une si grande rigueur. Cela paroît dans une lettre que le Cardinal lui écrivit. » Je vois que par l'ordre que vous avez apporté à Rouen, » l'autorité du Roi y est absolument rétablie. Il ne reste plus qu'à éxé» cuter ce que vous mandez. Je ne trouve rien à faire dans la Province » & dans la capitale au-delà de ce que vous avez projetté. Je vous con» jure de vous souvenir toujours, qu'on ne sçauroit faire un trop grand » exemple dans cette occasion. Je persiste à croire que les choses s'étant

1639. » passées à Coutance comme on nous l'a représenté, outre le châtiment » des particuliers qui se trouveront coupables, il est expédient de raser » les murailles de la ville, afin que les autres du Royaume craignent un » pareil châtiment en cas de désobéissance. Vous avez si bien commen- » cé, que je ne doute point que vous ne couronniez votre voyage par » une heureuse fin. Vous réglerez si bien la Normandie, qu'il n'y aura plus » rien à craindre dans cette Province, & que les autres intimidées se » tiendront dans le devoir.

FIN DU CINQUIEME TOME.

FAUTES A CORRIGER
AU TOME V.

Page 5, *ligne* 31, *les mains*, *lisez leurs mains.*
ibid. *lig.* 33, *immoderer*, *lis.* *immodéré.*
8, *lig.* 33, *s'étoit*, *lis.* *s'étant.*
10, *lig.* derniere, plus dire, *lis.* dire, plus.
11, *lig.* 38, *raconterai*, *lis.* *raconterois.*
13, *lig.* 38, *faisoit quatorze*, *lis.* *faisoit porter quatorze.*
14, *lig.* 34, *Piosaque*, *lis.* *Piosasque.*
19, *lig.* 15, *Brissac*, *lis.* *Brisach.*
20, *lig.* 32, *dépense*, *lis.* *défense.*
29, *lig.* 19, *qu'il soit que*, *lis.* *qu'il soit dit que.*
32, *lig.* 38, Bullion, *lis.* Bouthillier.
33, *lig.* 16, peres, *lis.* pertes.
ibid. *lig.* 42, sçure, *lis.* sûre.
35, *lig.* 41, *point*, *lis.* *pont.*
38, *lig.* 11, faire injustice, *lis.* faire cette injustice.
52, *lig.* 7, content, *lis.* mécontent.
ibid. *lig.* 9, effayée, *lis.* effrayée.
ibid. *lig.* 44, leur ordinaire de combattre, *lis.* leur maniere ordinaire de &c.
53, *lig.* 2, 3, Prinec, *lis.* Prince.
66, *lig.* 4, Miistre, *lis.* Ministre.
ibid. *lig.* 44 & derniere, *de la raison son autorité*, *lis.* *de la raison & de la justice, afin de rendre son autorité.*
69, *lig.* 44, *par*, *lis.* *pour.*
71, *lig.* derniere, plus, *lis.* plusieurs.
72, *lig.* 15, Josèh, *lis.* Joseph.
80, *lig.* 30, 33, Bertize, *lis.* Berlize.
95, *lig.* 31, négociation, *lis.* médiation.
96, *lig.* 15, Plénipotiaires, *lis.* Plénipotentiaires.
99, *lig.* 38, des moyens, *lis.* par des moyens.
112, *lig.* 2, moins, *lis.* bien.
ibid. *lig.* 12, Marquis, *lis.* Maréchal.
113, *lig.* 17, la lectures, *lis.* la lecture.
ibid. *lig.* 20, une, *lis.* d'une.
114, *lig.* 22, 28, Grodenbonk, *lis.* Grobendonk.
119, *lig.* 25, parloient, *lis.* ne parloient.
121, *lig.* 37, Christian, *lis.* Christine.
124, *lig.* 15, 16, s'acmoder, *lis.* s'accommoder.

Page 139, *lig.* 33, envoyé, *lis.* envoye.
143, *lig.* 9, le plus fort, *lis.* leur plus fort.
145, *lig.* 7, auroit été suivie, *lis.* auroit été la suite.
ibid. *lig.* 10, 11, marcher le premier, *lis.* marcher vers le premier.
147, *lig.* 35, *ayant demeurés*, *lis.* *ayant demeuré.*
157, *lig.* 19, ce pas assez, *lis.* ce n'est pas assez.
162, *lig.* 1, *vous avez*, *lis.* *vous y avez.*
164, *lig.* 9, signifioroit, *lis.* signifieroit.
166, *lig.* 38, 39, *Espngol ... masacre ... commançant*, *lis.* *Espagnol ... massacre ... commençant.*
167, *lig.* 20, ordinaire, *lis.* ordinaires.
174, *lig.* 24, croyent, *lis.* croyoient.
188, *lig.* 30, *rapporterois*, *lis.* *rapportois.*
189, *lig.* 15, de rapporter, *lis.* que de rapporter.
199, *lig.* 43, Vilparaiso, *lis.* Valparaiso.
202, *lig.* 25, tout, *lis.* tous.
206, *lig.* 37, aussi, *lis.* ainsi.
208, *lig.* 37, pouviont, *lis.* pouvions.
209, *lig.* 2, peut, *lis.* put.
ibid. *lig.* 11, tire, *lis.* tira.
ibid. *lig.* 30, les conséquences, *lis.* des conséquences.
247, *lig.* 10, *connoissent*, *lis.* *connoissoient.*
ibid. *lig.* 29, *le Comte de Montresor son frere*, *lis.* *le Comte de Bourdeilles, & puis le Comte de Montresor son frere.*
ibid. *lig.* 31, *frere*, *lis.* *pere.*
259, *lig.* 33, la Douairiere de Soissons, *lis.* la Douairiere de Bouillon.
ibid. *lig.* 34, qu'elle ait reçu, *lis.* qu'elle eût reçu.
264, *lig.* 31, *de d'Auteuil*, *lis.* *d'Auteuil.*
267, *lig.* 7, n'eût toujours, *effacez* toujours.
273, *lig.* 15, lieu, *lis.* au lieu.
275, *l.* 38, sur l'article Electorale, *l.* sur l'article de la dignité Electorale.
276, *lig.* 3, contre nos freres, *lis.* contre nous, contre nos freres.
ibid. *lig.* 14, dissiper, *lis.* dissimuler,

Page ibid. lig. 31, Duc de Guillaume, *lis.* Duc Guillaume.
ibid. lig. 41, essuyées, que, *lis.* essuyées, c'est que.
277, lig. 2, 3, Les enfans héritiers ... coupable, *lis.* Les enfans & les héritiers ... coupables.
ibid. lig. 29, lâche, *lis.* fâché.
ibid. lig. 33, dénombrement, *lis.* démembrement.
278, lig. 27, jugé, *lis.* a jugé.
ibid. lig. 34, & acquis, *lis.* est acquis.
279, lig. 35, dont se vengea, *lis.* dont il se vengea.
280, lig. 16, Archiduc Leopold Guillaume, *lis.* l'Archiduc Leopold-Guillaume.
ibid. lig. 30, que la Capitale, *lis.* pour la Capitale.
ibid. lig. 38, résolu, *lis.* résolut.
281, lig. 10, de Ratisbone, *lis.* à Ratisbone.
ibid. lig. 23, l'inscription, *lis.* la prescription.
ibid. lig. 28, *négocié*, lis. *négligé*.
283, lig. 18, terminassent, *lis.* se terminassent.
ibid. lig. 30, peut, *lis.* peu.
ibid. lig. 37, *ces*, lis. *ses*.
ibid. lig. 45, *je compris le silence*, lis. *je rompis le silence*.
284, lig. 13, je demanderai, *lis.* je demeurerai.
ibid. lig. 42, 43, Montresort ... le suppléerons, *lis.* Montresor ... les suppléerons.
285, lig. 1, suivante par, *lis.* suivante, écrite par.
ibid. lig. 21, je suis, *lis.* que je suis.
286, lig. 35, fils unique, *lis.* frere unique.
ibid. lig. 40, résidons, *lis.* résiderons.
288, lig. 18, oublié, *lis.* oubliée.
ibid. lig. 20, & je m'en rend, *lis.* que je m'en rends.
ibid. lig. 21, pardonner mon, *lis.* pardonner à mon.
ibid. lig. 41, laisser, *lis.* celer.
ibid. lig. 31, trouverons, *lis.* trouveront.
ibid. lig. 39, méritoit, *lis.* méritois.
ibid. lig. 43, j'en étoit, *lis.* j'en étois.
289, lig. 35, & se plaignit, *lis.* se plaignit.
290, lig. 13, que les Lettres, *lis.* par les Lettres.
ibid. lig. 19, je demande, *lis.* je mande.

Page ibid. lig. 28, qu'il, *lis.* qui
ibid. lig. 42, au plutôt, *lis.* plutôt.
292, lig. 2, Lincourt, *lis.* Liancourt.
303, lig. 13, substance, *lis.* subsistance.
309, lig. 27, Meland, *lis.* Meliand.
313, lig. 18, qu'il ne seroit, *lis.* qu'il ne leur seroit.
315, lig. 13, *définiment*, lis. *définitivement*.
327, lig. 27, *moins temps*, lis. *moins de temps*.
328, lig. 33, Or, *lis.* Ou.
332, lig. 38, parler du Duc d'Epernon; *lis.* parler des trois fils du Duc d'Epernon.
333, lig. 16, la *lis.* sa.
ibid. lig. 41, Sauvetad, *lis.* la Sauvetad.
335, lig. 11, ne lui pardonna pas, *lis.* ne le lui pardonna pas.
ibid. lig. 36, ainsi, *lis.* aussi.
341, lig. 9, *promet*, lis. *se promet*.
ibid. lig. 37, 38, apporta la nouvelle; *lis.* apporta hier cette nouvelle.
ibid. lig. 32, *on aura raison*, lis. *on en aura raisan*.
366, lig. 35, vouloit, *lis. voulut*.
368, lig. 28, *j'attends*, lis. *j'attendois*.
395, lig. 27, bonne, *lis.* mauvaise.
399, lig. 40, 41, *remté*, lis. *remporté*.
402, lig. 22, donnoit si facilement; *lis.* donnoit facilement.
405, lig. 13, la Sotre, *lis.* Sotre.
416, lig. 14, *indisposition*, lis. *disposition*.
421, lig. 7, avertis, *lis.* avertie.
424, lig. 15, *en assez de bonne*, lis. *en assez bonne*.
429, lig. 13, Edouad, *lis.* Edouard.
435, lig. 13, pas s'appliquer, *lis.* pas à s'appliquer.
436, lig. 17, se prissent, *lis.* le prissent.
440, lig. 14, contribuent, *lis.* contribue.
ibid. lig. 45, de Sa Majesté, *lis.* Sa Majesté.
445, lig. 19, *possible*, lis. *impossible*.
462 & 463, lig. 42, 3, Gyant, *lis.* Gayant.
ibid. lig. 3, quatre, *lis.* trois.
468, lig. 22, au mois, *lis.* du mois.
474, lig. 2, avertis, *lis.* averti.
475, lig. 12, Ekinfort, *lis.* Ekenfort.
479, lig. 28, Mars Aersen, *lis.* Mars à Aersens.
Dans les pages suivantes, lisez toujours Aersens.
480, lig. 29, sçait de tous, *lis.* sçait que de tous.

Page 481, *lig.* 29, on lui fait, *lis.* on le lui fait.
485, *lig.* 1, 2, à l'avantage, *lis.* à l'avanture.
ibid. *lig.* 29, 30, désolation, *lis.* délibération.
487, *lig.* 37, *Madame Landgrave*, lis. *Madame la Landgrave.*
ibid. *lig.* 38, Grégoire, *lis.* George.
489, *lig.* 41, *renfoncée*, lis. *renforcée.*
490, *lig.* 14, *au Duc*, lis. *du Duc.*
ibid. *lig.* 18, condeſcence, *lis.* condeſcendance.
491, *lig.* 30, Cazel, *lis.* Cazal.
492, *lig.* 1, les, *lis.* le.
495, *lig.* 4, leur armées Le, *lis.* leur armée. Le:
501, *lig.* 6, peut, *lis.* veut.
506, *lig.* 16, Mais Pontcourlai, *lis.* Mais pour Pontcourlai.
509, *lig.* 20, *infinimement*, lis. *infiniment.*
512, *lig.* 10, le 15 Mai, *lis.* le 25 Mai.
517, *lig.* 43, *deſcnte een*, lis. *deſcente en.*
519, *lig.* 1, trop, *lis.* fort.
521, *lig.* 6, *la marche de Mrs les Etats*, lis. *la marche de l'armée de Mrs les Etats.*
522, *lig.* 18, eſt délivré, *lis.* délivré.
524, *lig.* 10, *quindaux*, lis. *guindaux.*
537, *lig.* 43, ſuivi, *lis.* ſuivie.
541, *lig.* 22, la commiſſions, *lis.* la commiſſion.
ibid. *lig.* 35, *fraix*, lis. *faix.*
550, *lig.* 23, *l'on*, lis. *l'un.*
566, *lig.* 27, appartenoient, *lis.* appartenoit.
568, *lig.* 15, *Savoye*, lis. *Senecey.*
572, *lig.* *derniere*, changé, *lis.* changer.
573, *lig.* 2, de ſe liguer, *lis.* ſe liguer.
576, *lig.* 11, le bien public, *lis.* le bon ordre du ſervice public.
578, *lig.* 1, Un, *lis.* L'un.
ibid. *lig.* 10, au Papiſme, *lis.* du Papiſme.

Page 589, *lig.* 27, *la grande*, lis. *la plus grande.*
590, *lig.* 9, qu'il peut, *lis.* qu'il ne peut.
592, *lig.* 43, *après* Epiſcopal, *ajoutez* Charles le voyoit bien.
595, *lig.* 25, & proteſta, *lis.* proteſta.
602, *lig.* 7, 8, Chanlon, *lis.* Chanvalon.
604, *lig.* 44, nouveaux, *lis.* nouveau.
611, *lig.* 7, ſpectable, *lis.* ſpectacle.
631, *lig.* 33, 34, l'admiſtration, *lis.* l'adminiſtration,
632, *lig.* 41, Trivule, *lis.* Trivulce.
634, *lig.* 34, Chiſtine, *lis.* Chriſtine.
637, *lig.* 34, *ami j'aye*, lis. *ami que j'aye.*
640, *lig.* 23, *la poſtérité*, lis. *la proſpérité.*
641, *lig.* 27, Miniſtere, *lis.* Miniſtre.
648, *lig.* 16, Lettre ſans date, *lis.* Lettre de Richelieu ſans date.
677, *lig.* 5, Campagne, *lis.* Champagne.
678, *lig.* 11, l'exécution de Picolomini, *lis.* l'exécution du projet de Picolomini.
ibid. *l.* 22, 23, Comte Saligni, *l.* Comte de Saligni.
712, *lig.* 41, Hamilton, *lis.* Huntley.
714, *lig.* 42, ſervis, *lis.* ſuivis.
719, *lig.* 39, 40, conſeiltoient, *lis.* conſeilloient.
720, *lig.* 14, Conférés, *lis.* Confédérés.
ibid. *lig.* 15, Paire, *lis.* Pair.
721, *lig.* 29, 30, Condérés, *lis.* Confédérés.
725, *lig.* 4, 5, ſiege & de la place, *lis.* ſiege de la place.
730, *lig.* 18, témoignoit, *lis.* y témoignoit.
ibid. *lig.* 20, 21, renonce, *lis.* renoncer.
736, *lig.* 33, *que*, lis. *de.*
740, *lig.* 14, prendre, *lis.* rendre.
743, *lig.* 25, 26, deſſins, *lis.* deſſeins.
ibid. *lig.* 44, envenimes, *lis.* envenimés.
748, *lig.* 9, *tout*, lis. *tous.*

F I N.

